
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXXXVI. jusques & compris l'année M. DCCXL.

TOME QUATORZIÉME.





A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXLIII.

HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXXXVIII. *jusques & compris l'année* M. DCCXL.

TOME QUATORZIÉME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXLIII.



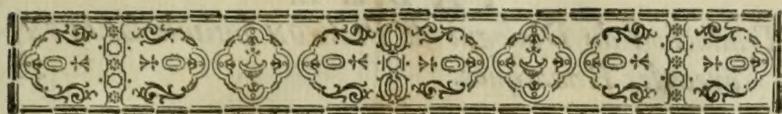


TABLE
POUR
L' HISTOIRE.

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1738. juſques & compris l'année 1740. *Page 1*

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis l'année 1738. juſques & compris l'année 1740.

ELOGES

Des Académiciens morts depuis M. DCCXXXVIII. jusqu'en M. DCCXL.



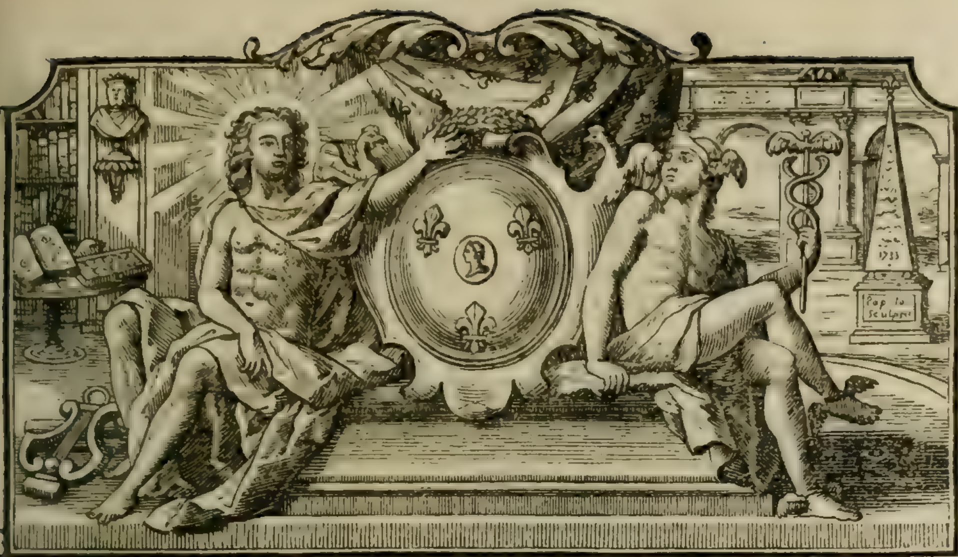


TABLE POUR LES MEMOIRES.

TOME QUATORZIE'ME.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

ANS le cours des trois années auxquelles répondent ces deux nouveaux volumes, l'Académie a été uniquement occupée de ſes exercices ordinaires, & nous n'avons aucun fait tant ſoit peu étranger, à placer ici à la tête de cette partie de ſon Hiſtoire.

Elle a continué de donner une extrême attention aux ſujets qu'elle propoſoit de traiter pour le concours au Prix qu'elle a coûtume de diſtribuer chaque année dans l'Aſſemblée publique qui ſe tient après Pâques.

Le ſujet de 1738. conſiſtoit à marquer

Quelles étoient les Loix de l'Iſle de Créte; ſi Lycurgue en fit uſage dans celles qu'il donna à Lacédémone; & s'il y a un tel rapport entre ces Loix, qu'il faille néceſſairement ſuppoſer que les unes ont ſervi de modéle aux autres!

Ce Prix fut le premier, & il eſt juſqu'à préſent le ſeul que l'Académie ait été obligée de remettre, parce que dans les meilleures Piéces préſentées au concours, les Auteurs s'étoient contentez de recueillir d'après des compilations déja faites, les fragmens qui nous reſtent des Loix de Créte & de celles de Lacédémone, ſans traiter le point eſſentiel du rapport & de la différence de ces Loix, qui devoient conduire à établir les principes & les conſéquences qu'on avoit lieu d'en attendre. L'Académie en renvoyant la diſtribution de ce Prix à une autre année, réſolut de le donner en concurrence avec un nouveau ſujet qui ſeroit tiré de l'Hiſtoire de France.

Celui qu'elle propoſa pour 1739. conſiſtoit à déterminer

Le mois & le jour de l'Année Romaine, auquel les Conſuls avoient coûtume d'entrer en charge, depuis l'expulſion des Rois juſqu'à la mort de Jule-Céſar, en marquant les variations arrivées dans cet uſage.

Le Prix fut remporté par M. Pontédéra Profeſſeur de l'Univerſité de Padoue, & M. l'Ambaſſadeur de Veniſe ſe fit un plaiſir de recevoir pour lui la Médaille d'Or deſtinée à cet uſage.

En 1740. l'Académie rappella le ſujet des Loix de Créte & de Lacédémone, qui n'avoit pas été aſſez exactement traité en 1738. & comme par la remiſe qui avoit été faite du Prix, il y en avoit deux à diſtribuer au lieu d'un, elle donna pour ſujet du ſecond:

L'état des Sciences en France, depuis la mort du Roy Robert juſqu'à celle de Philippe le Bel.

Le premier de ces Prix, c'eſt-à-dire, celui des Loix de Créte & de Lacédémone, a été remporté par M. Culoteau Avocat du Roy au Préſidial de Chaalons-ſur-Marne, & le ſecond par M. l'Abbé le Bœuf Chanoine d'Auxerre.

Pour venir présentement aux changemens arrivez dans la Liste de l'Académie dans l'intervalle de ces trois années, voici à quoi ils se réduisent.

CHANGEMENS arrivez dans la Liste des Académiciens depuis l'année 1738. jusques & compris l'année 1740.

EN MDCCXXXVIII.

M. de la Barre Académicien-Associé mourut, & M. Melot lui succéda.

EN MDCCXXXIX.

M. l'Abbé Canaye Académicien-Associé obtint la Vétérance, & M. Duclos fut nommé à sa place.

EN MDCCXL.

M. l'Abbé Nadal Académicien-Vétéran mourut. M. Lancelot Académicien-Associé mourut aussi, & ce dernier qui étoit le seul à remplacer, le fut par M. l'Abbé le Bœuf.



HISTOIRE DES OUVRAGES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.



SUR LES ANCIENNES DIVINITÉS DE L'ÉGYPTE.

L'ÉGYPTE est le pays du monde où la superstition a le plus regné. Hérodote, Plutarque & presque tous les Auteurs, conviennent que c'est de là que les Grecs & diverses Nations ont tiré le culte de la plûpart de leurs Divinités. Plusieurs Interprétes de l'Écriture Sainte croyent que celui que les Israëlites rendirent au Veau d'or au sortir de l'Égypte, n'étoit qu'une imitation du culte d'Apis.

Ils avoient un grand nombre de Dieux de différentes especes, dont le Pere Dom Bernard de Montfaucon a donné la figure & la description dans son Antiquité expliquée, & dans les volumes qui en forment le supplément. Les principales sont Isis & Osiris; il met Isis la premiére, parce que, selon l'opinion des Égyptiens, Isis étoit toutes choses, & que, comme dit Plutarque, au temple de Minerve de Saïs, qui passoit pour la même qu'Isis, on lisoit cette Inscription: *Je suis tout, ce qui a été, qui est & qui sera, & aucun des mortels n'a encore levé mon voile;* ce qui vouloit dire que personne n'avoit encore pénétré dans ses mystéres. Isis étoit, dit ailleurs le même Plutarque, la Nature par excellence.

Plusieurs l'appelloient *Myrionyme,* parce que se tournant en toutes sortes de formes, & étant susceptible de toute espece d'idées, on pouvoit l'appeller d'une infinité de noms. C'est apparemment pour cela qu'on la voit peinte en tant de maniéres, selon les différentes fonctions qu'on lui attribuoit.

Le P. de Montfaucon en a communiqué à l'Académie une 1739.
nouvelle figure, la plus grande & la plus singuliére qu'il ait jamais vûe. Elle n'est ni dans son Antiquité expliquée, ni dans le supplément, parce que M. le Duc de Bouillon lui en fit présent après qu'il eut publié l'un & l'autre ouvrage. On l'avoit trouvée, disoit-il, dans cette plaine qui est auprès des

Pyramides d'Egypte. La figure avec sa base, a plus de deux pieds de haut. C'est une Isis qui a un épervier sur la tête. L'épervier représente Osiris frere & mari d'Isis. On le voit ailleurs souvent représenté avec la tête d'épervier & le corps d'un homme, mais ici il a la figure entiére d'un épervier. La tête est toute dorée, comme la face d'Isis, & dans tout le corps les plumes sont mêlées de dorures & de figures de diverses especes & de différentes couleurs. Isis est particuliérement représentée au milieu de la figure; sur ses bras ouverts & tendus en droite ligne sont posées deux petites Divinités assez mal formées, & ces bras sont eux-mêmes soûtenus par de grandes aîles; elle a sur la tête un globe peint en or, & elle est assise sur ses talons. Mais comme cette image singuliére de la Déesse Isis est ici fort imparfaite, le Pere de Montfaucon juge à propos de la décrire comme elle est peinte dans une autre image où l'on voit tout fort en détail.

Dans cette autre image Isis porte sur sa tête, non un globe, comme dans l'autre, mais un grand cercle, & cela parce que ce grand globe en contenant trois autres plus petits qu'on vouloit aussi représenter, on ne pouvoit faire voir le premier globe tout entier sans cacher les trois autres. Le premier & le plus grand cercle est blanc, le second bleu, le troisiéme brun, le quatriéme rouge. Cela paroît marquer les quatre Elémens; le rouge sera le Feu, le brun la Terre, le bleu l'Eau, le blanc l'Air ou le Ciel, ou peut-être l'un & l'autre. Le Feu est au centre, apparemment comme celui qui donne la chaleur & la vie à toutes choses. Isis porte une coëffe bleue, & peut-être y a-t-il encore là quelque mystére.

Ses deux bras sont aussi étendus en droite ligne; elle montre le dedans des mains, & en replie les doigts. Sur ses deux bras sont deux tableaux dont les bords sont bleus & jaunes, & les fonds rouges. Dans le tableau soûtenu sur le bras droit, on voit d'abord d'un côté Isis coëffée de bleu, comme la grande Isis qui est au milieu. Il est assez ordinaire dans les figures Egyptiennes, de voir la même image représentée deux fois sur le même tableau. Cette petite Isis a une robe


ISIS REPRESENTÉE AVEC UN EPERVIER
sur la Teste.
HAUTEUR
2. pieds 1. pouce, la Base comprise.



robe blanche marquée de lignes noires ſur l'épaule droite; une autre eſpece d'habit brun étroit qu'elle porte par deſſus, laiſſe voir une partie de la robe blanche, qui paroît être de toile. Iſis tient de ſes deux mains une bande pliée en deux, dont le pli fait au deſſus des mains une eſpece d'anneau. L'habit des trois autres figures des deux tableaux qui ſont ſur la droite & ſur la gauche, eſt tout-à-fait ſemblable à celui d'Iſis, & toutes ces figures tiennent la bande de la même maniére, mais les têtes ſont très-différentes. La figure qui occupe l'autre côté du même tableau où eſt Iſis, a la tête du Cynocéphale, telle que le Pere de Montfaucon l'a déja donnée à la Planche CXXIX. du ſecond tome de l'Antiquité expliquée; elle regarde Iſis qui eſt de l'autre côté. Entre les deux eſt une eſpece de colonne baſſe qui pourroit être un autel, ſur lequel on voit des vaſes ronds qu'il eſt mal-aiſé de diſtinguer. Le tableau de l'autre côté eſt ſur le bras gauche de la grande Iſis; on y voit la même eſpece d'autel. Le Dieu qui eſt à l'un des côtés, eſt Oſiris à tête d'épervier, car on le repréſentoit ainſi, dit Plutarque; au côté oppoſé eſt Anubis à tête de chien.

Iſis porte donc ici ſur ſa tête les quatre Elémens & le Monde entier. Elle porte auſſi ſur ſes bras étendus tous les Dieux & toute la Religion marquée par les quatre principaux Dieux. Tous ces Dieux repréſentez ici, & tous les autres Dieux Egyptiens, avoient rapport à Iſis. Il ne faut donc pas s'étonner ſi le culte d'Iſis étoit ſi général dans toute l'Egypte.

Auprès de la tête & des bras d'Iſis on voit le ſein de cette Déeſſe; ce ſein eſt marqué d'une eſpece de croix de Saint André. On remarque de même cette forme de croix ſur le corps d'Oſiris dans une autre planche. La croix ſe voit aſſez ſouvent entre les mains des Dieux Egyptiens, comme on l'a dit au ſecond tome de l'Antiquité expliquée, page 277. & ailleurs. Au deſſous de cette croix de S.t André eſt le corps d'Iſis, ou plûtôt une eſpece d'habit qui eſt ſi juſte, qu'il conſerve toute la forme du corps. Cet habit eſt peint en petits carreaux bleus, rouges & bruns, avec quelque ſorte de ſymmétrie. Ces couleurs regnent juſqu'à la cheville du pied.

Sous les bras étendus d'Isis sont de grandes aîles qui vont de chaque côté jusqu'à l'extrémité du tableau. On y voit d'abord quatre rangées de ces petites plumes, qui sont au plus haut des aîles comme un duvet. Les premiéres sont bleues, les secondes rouges, les troisiémes bleues, les quatriémes brunes. Ensuite viennent trois rangées de grandes plumes. La premiére rangée est de plumes brunes sur un fond jaune, la seconde de plumes rouges sur un fond bleu, la troisiéme de plumes bleues sur un fond blanc. Isis assise sur ses talons, étend ses bras & ses grandes aîles. A quoi bon ces grandes aîles? à quoi peuvent-elles lui servir? à moins qu'on ne dise qu'étant le symbole de la Nature entiére, elle est représentée assise pour marquer la stabilité de l'Univers, & qu'elle étend ses grandes aîles pour signifier le mouvement perpétuel de toutes ses parties; mouvement qui n'en trouble jamais l'ordre, & qui sert au contraire à l'entretenir toûjours dans le même état. Cette grande image d'Isis renfermoit sans doute bien des sens mystérieux, & c'est apparemment pour cela qu'on a mis au bas deux Sphinx qui ont la face tournée, l'un vers les genoux, l'autre vers les pieds d'Isis. On mettoit, dit Plutarque, des Sphinx devant les temples, pour marquer que la Théologie Egyptienne étoit énigmatique & difficile à expliquer.

L'Isis suivante qui a la figure humaine, est d'un marbre Egyptien appellé Basalte. Elle tient sur ses genoux le petit Orus son fils. Elle est assise sur une chaise qui a une grande base, aux côtés de laquelle sont plusieurs lettres hiéroglyphiques. Elle a sur la tête une grande masse qui est cassée des deux côtés, & où il y avoit peut-être quelque figure.

Une autre Isis est remarquable par le grand nombre de lettres hiéroglyphiques dont tout son corps est chargé. Elle tient de chaque main une épée. Il y en a trois ou quatre autres à peu-près semblables.

Après Isis, il faut venir à Osiris son frere & son mari, dont voici quelques images. On le représentoit différemment, de même qu'Isis. Le voici avec la tête d'un épervier & le corps

d'un homme. Il eſt auſſi du marbre Egyptien appellé Baſalte. A ſon dos eſt une table qui deſcend juſqu'à la baſe qui ſoûtient ſa figure, & qui eſt pleine de lettres hiéroglyphiques. Un autre eſt preſqu'emmailloté comme les Momies d'Egypte. Son ornement de tête eſt des plus ſinguliers. Au bas de cet ornement il a deux cornes. Il tient d'une main un fouet, & de l'autre une verge courbée qui reſſemble à un bâton augural. Oſiris étoit pris pour le Soleil, auquel on donnoit un fouet pour animer les chevaux qui tiroient le char dont il ſe ſervoit pour faire ſa courſe. On trouve un aſſez grand nombre d'Oſiris en cette forme; il y en a un autre qui ne différe du précédent qu'en ce qu'il n'a point de cornes.

Un autre Dieu fameux chez les Egyptiens, étoit le bœuf ou le taureau nommé Apis, que quelques-uns croyent être l'image du Taureau ſigne céleſte. Ce n'étoit point une idole de pierre ou de marbre, mais un taureau véritable & vivant, que les Prêtres Egyptiens cherchoient & reconnoiſſoient à certaines marques qui, ſelon leurs principes, indiquoient ſa divinité; ils diſoient qu'il étoit né d'une vache qui avoit conçu de la foudre.

Les anciens Auteurs ne conviennent pas des marques requiſes pour connoître le vrai Dieu Apis; voici celles que rapporte Hérodote. Il devoit être tout noir, avoir ſur le front un quarré de couleur blanche, ſur le derriére la figure d'une aigle, ſur la langue celle d'un eſcarbot, & les poils de la queue devoient être doubles. Elien lui donne juſqu'à vingt-neuf indications différentes. Strabon le décrit à peu-près comme Hérodote, noir & avec une marque blanche ſur le front; & il ajoûte qu'il étoit d'ailleurs tacheté de diverſes couleurs, ce qui revient aſſez à ce que dit Lucien, qu'il étoit bigarré. Elien dit auſſi qu'on le prenoit pour Orus, qui étoit pourtant ſon fils; mais ces Egyptiens varioient tant dans leurs opinions, qu'il ne ſeroit pas étonnant que pluſieurs euſſent pris le fils pour le pere.

Diodore de Sicile parlant du culte d'Apis chez les Egyptiens, dit que, ſelon eux, l'ame d'Oſiris réſide dans ce

taureau, & qu'elle est transmise à ses successeurs. Il y en a qui ajoûtent qu'Isis mit les membres d'Osiris découpez par Typhon, dans une vache de bois couverte de toile, & que c'est de là que vient le nom de Busiris. Pline lui donne au côté droit une marque blanche en forme de croissant; il prétend aussi qu'il avoit sous la langue un nœud qu'on appelloit *Cantharus* ou *Escarbot.* Pomponius-Mela dit qu'il étoit noir, & qu'il avoit la queue & la langue différentes des autres bœufs.

Quand les Prêtres avoient trouvé ce taureau avec les marques qu'ils cherchoient, ils le menoient à Memphis, où il avoit deux temples appellez *Thalamos* ou chambres à coucher, d'où le peuple tiroit des augures & des présages. Une certaine entrée dans l'un de ces temples étoit de bon augure, mais si l'on entroit par l'autre, les prédictions étoient funestes. Une réponse heureuse pour ceux qui venoient le consulter, c'étoit lorsqu'il mangeoit ce qu'ils lui présentoient. Il se détourna quand Germanicus lui présenta sa main, & ce Prince périt peu de tems après. Les Prêtres qui conduisoient Apis, étoient au nombre de cent; ils le consacroient & l'initioient aux mystéres.

Apis si honoré des Egyptiens, ne pouvoit vivre qu'un certain nombre d'années, après lesquelles les Prêtres le jettoient dans leur grande fontaine, où ils le noyoient. L'ayant ainsi fait mourir, ils en portoient un grand deuil; ils se rasoient la tête, & témoignoient une douleur extrême de sa mort. Ce deuil ne cessoit que lorsqu'ils avoient trouvé un autre Apis qui eût les marques de son prédécesseur.

Voilà l'histoire du Dieu Apis, dont on trouve assez souvent la figure dans les monumens Egyptiens; mais on n'y découvre pas toutes ces marques dont les Auteurs parlent, & dont ils conviennent fort peu entr'eux. Voici la description d'une figure du Dieu Apis qui est dans le Cabinet même du P. de Montfaucon. Il est bigarré, comme dit Lucien, & a deux bandes sur le corps; il porte sur la tête la Lune, ou du moins un Croissant. Dans une figure du Cabinet du feu Cardinal Carpegna, Isis donne à teter au bœuf Apis. On sçavoit

bien qu'Apis étoit de la troupe d'Iſis, & qu'ils alloient de compagnie, mais on n'avoit pas encore vû Iſis donner à teter au bœuf Apis; ſeroit-ce pour marquer qu'Iſis, ou la Nature, eſt la nourrice de tous les animaux?

REMARQUES

Sur la Dorure de quelques figures d'anciennes Divinités de l'Égypte.

Les Divinités Égyptiennes dont le Pere de Montfaucon entretint l'Académie au mois de Décembre 1739. & dont nous venons de rendre compte, rappellérent à M. de Boze le ſouvenir d'une figure d'Oſiris ſinguliérement dorée, qu'il avoit vûe peu de tems auparavant entre les mains de M. le Comte de Caylus. Ils avoient ſoigneuſement examiné cette dorure, la méchanique leur en avoit paru aſſez ingénieuſe pour n'être pas oubliée, & aſſez ſimple pour être facilement remiſe en uſage ſi l'occaſion s'en préſentoit.

Le fond de cette figure étoit de bronze, elle avoit treize pouces de haut, & elle repréſentoit un Oſiris, comme on le repréſente plus ordinairement, c'eſt-à-dire, avec une eſpece de mitre ſur la tête, tenant d'une main un fléau à trois branches, & de l'autre le Bâton ou *Pedum,* emmailloté à la façon des Momies.

Mais cette figure étoit couverte d'un enduit aſſez épais, & doré à peu-près de la même maniére que le ſont nos ouvrages de bois. Quelques portions de cet enduit ſe trouvant caſſées, avoient découvert le bronze, que le poids ſeul de la figure indiquoit. On en fit ſauter encore quelques morceaux, pour parvenir plus ſûrement à la connoiſſance de ce genre de dorure, & on reconnut 1.° que l'or étoit appliqué ſur une couche de blanc, comme nous l'appliquons; 2.° que comme le blanc n'auroit pas tenu ſur le bronze, l'ouvrier avoit d'abord mis ſur la figure une bonne couche de colle-forte toute parſemée de brins de paille de riz; 3.° qu'il avoit ajoûté

ſur le tout deux toiles fines de coton, enduites de colle l'une & l'autre, pour rendre l'adhérence plus ferme, & prendre plus aiſément juſqu'aux moindres contours de la figure; enfin, qu'après avoir mis ſur les toiles une couche de blanc propre à recevoir l'or, il l'y avoit appliqué.

Il ne fallut que laiſſer tremper dans de l'eau bouillante un morceau de cet enduit, pour en avoir l'analyſe & s'aſſûrer de toute la méchanique. La couche de colle devint très-ſenſible par ſon renflement, & en la mettant au feu, on reconnut que c'étoit véritablement de la colle-forte, & nullement une gomme. Pour les deux toiles, on vint aiſément à bout, non ſeulement de les diſtinguer, mais encore de les ſéparer.



SUR LA DURÉE DES GÉNÉRATIONS DANS LES FAMILLES ROYALES.

NOUS ne connoissons guéres les anciennes Histoires des tems qui ont précédé le siécle de Solon dans la Grece & celui d'Alexandre dans l'Orient, que par des abrégés extrêmement secs, qui ne sont le plus souvent que des listes ou suites généalogiques de Rois qui ont occupé successivement le throne; & comme dans plusieurs de ces listes la durée des regnes n'est pas marquée, ou qu'elle l'est de façon à faire naître des difficultés, on se trouve obligé pour vérifier ou pour suppléer la durée totale de ces regnes, de la comparer à celle des générations. La durée des générations a été évaluée par les Anciens à trente-trois ans ou environ. Ils comptent trois générations masculines pour un siécle, & réduisent les générations féminines à la moitié, c'est-à-dire, à quinze ou seize ans de durée. Le principe des anciens Généalogistes a été adopté par les Modernes, qui n'ont rien trouvé dans l'Histoire des tems postérieurs qui les obligeât de s'en écarter. Mais cette régle qui est indubitable dans les familles particuliéres, a-t-elle lieu dans les familles royales, où des considérations de morale & de politique semblent devoir avancer le tems du mariage des Princes? M. Fréret qui s'est proposé En 1740. de rechercher la solution de ce problème chronologique, convient qu'il ne peut être résolu que par l'examen de ce qui est arrivé dans les familles royales dont la généalogie est connue avec certitude. Il est nécessaire d'observer que comme la durée des générations est inégale, il faut en considérer un certain nombre à la fois, afin que les plus longues compensant les plus courtes, la durée moyenne qui en résultera, soit plus assûrée.

Il commence son examen par les familles modernes dans lesquelles le nombre & la durée des générations sont plus assûrez. Dans la premiére Race des Rois de France, depuis

la naiſſance de Clovis en 466. juſqu'à celle de Thierry de Chelles en 713. on compte huit générations pendant deux cens quarante-ſept ans. C'eſt pour chaque génération une durée de trente-un ans. Dans la ſeconde Race, de la naiſſance de Pepin en 714. à celle de Lothaire en 941. on compte ſept générations pendant deux cens vingt-ſept ans. Ce ſont près de trente-deux ans & demi pour chaque génération.

Dans la troiſiéme Race, depuis la naiſſance de Hugues Capet en 941. juſqu'à celle de M. le Dauphin en 1729. il y a vingt-quatre générations pendant une durée de ſept cens quatre-vingt-huit ans. Ce ſont trente-deux ans & dix mois pour chaque génération. Si l'on conſidére la branche directe éteinte par la mort des enfans de Philippe le Bel, on trouvera que de la naiſſance de Hugues Capet à celle de Jean fils poſthume de Louis Hutin, en 1316. il y a trois cens ſoixante-dix-huit ans, & onze générations de plus de trente-quatre ans chacune. L'examen de ce qui eſt arrivé dans les deux branches des Valois, dans celle d'Orléans & dans celle de Bourbon, donnera aux générations les différentes durées de trente ans huit mois, trente-un ans huit mois, trente-deux ans deux mois, trente-quatre ans, trente-trois ans, trente-un ans ſix mois & vingt-neuf ans quatre mois. La moyenne entre ces différentes durées ſera de trente-deux ans & près de dix mois, ce qui ne s'éloigne guéres de la régle ancienne. Les Généalogiſtes regardent la Maiſon des Rois de Portugal comme une branche de celle de Hugues Capet. De la naiſſance d'Athénée I. d'abord Comte & puis Roy de Portugal, en 1110. à celle de Dom Joſeph Prince du Bréſil, en 1714. il y a ſix cens quatre ans d'intervalle, & dix-huit générations. Ce ſont trente-trois ans & plus de ſix mois pour chacune.

Les Rois d'Angleterre deſcendent de Guillaume le Conquérant, né en 1027. De là à la naiſſance de Frédéric-Louis Prince de Galles, il y a ſix cens quatre-vingts ans, & vingt-une générations ; ce qui donneroit trente-deux ans & quatre mois de durée à chacune. Mais comme il ſe trouve ſix générations féminines dans ces vingt-une, il faut les réduire à dix-huit,

huit, ſelon la régle ancienne, qui évalue la durée d'une génération féminine à la moitié de la durée d'une génération maſculine. Ces dix-huit générations ſeront de trente-ſept ans neuf mois. La généalogie de cette famille, où la ſucceſſion a porté la Couronne dans bien des branches différentes, eſt ſuſceptible, comme l'obſerve M. Fréret, d'un grand nombre de différentes combinaiſons, mais le détail en meneroit trop loin. Dans la Maiſon de Savoye, de la naiſſance du Roy de Sardaigne Charles-Emanuel en 1701. à celle de Humbert I. mort dans un âge avancé en 1048. il y a plus de ſept cens ans, on compte vingt-une générations, & chacune aura plus de trente-trois ans.

La Maiſon d'Autriche, à compter depuis la naiſſance de Rodolphe d'Hapſbourg en 1218. juſqu'à celle de l'Empereur Charles-François né l'an 1687. contient trente-trois générations pendant quatre cens ſoixante-neuf ans. Ce ſont trente-ſix ans pour chaque génération.

Philippe V. actuellement régnant en Eſpagne, continue la Maiſon des Rois de Caſtille. De la naiſſance d'Alfonſe VI. le premier de cette Maiſon dont la naiſſance ſoit connue avec certitude, ou de l'an 1027. à l'an 1713. naiſſance de Dom Ferdinand Prince des Aſturies, l'intervalle eſt de ſix cens quatre-vingt-ſix ans. Le nombre des générations eſt de vingt-trois, mais à cauſe des trois générations féminines, il faut le réduire à vingt-une & demie, ce qui donne près de trente-deux ans par génération.

Si on conſidére la ſucceſſion dans la branche d'Autriche, en faiſant la même réduction pour les femmes, on aura vingt générations & un intervalle de ſix cens quatre-vingt-dix-huit ans. Ce ſont trente-deux ans neuf mois pour chaque génération.

L'ancienne famille des Comtes de Flandre ſubſiſte, de même que celle des Rois de Caſtille, dans les deſcendans par femmes; réduiſant les générations féminines aux maſculines, la durée moyenne des générations ſera de trente-trois ans onze mois dans la branche d'Autriche, & de trente-un ans

trois mois ou trente-deux ans quatre mois dans les deux branches de la Maiſon de France.

La durée moyenne entre les vingt-deux durées que l'on vient de voir, eſt de trente-trois ans & dix mois, ce qui ſurpaſſe de plus de ſix mois la durée des familles particuliéres : donc nous ne trouvons rien dans nos familles royales d'Occident, qui ne confirme la régle ancienne pour la durée des générations. C'eſt la conſéquence que M. Fréret tire de cet examen.

Dans les familles des Princes de l'Orient les générations ſont plus courtes, à cauſe que la Religion Mahométane fait marier les Princes de meilleure heure dans ces familles. Les conſidérations politiques n'entrent pour rien dans les alliances, & où l'on n'a aucun égard à la condition des meres, rien ne peut retarder le mariage des fils du Souverain. La ſucceſſion des Caliphes donne des générations de vingt-neuf ans dans la famille des Ommiades, de vingt-neuf ans quatre mois dans la branche des Mervanides, de vingt-huit ans trois mois dans celle des Abaſſides. Dans une branche des Mervanides où la ſucceſſion s'eſt continuée par des cadets, les générations ſont de trente-huit ans.

Dans la famille des Alides, de laquelle les derniers Rois de Perſe ſe prétendent ſortis, à compter depuis *Abdoul-Moutalib* ayeul de Mahomet, juſqu'à *Haſſan-Askeri* le dernier des Imams, les générations ſont de vingt-huit ans neuf mois. Schah-Iſmael-Sefi fondateur du royaume de Perſe, né en 1487. étoit le trente-troiſiéme depuis Abdoul-Moutalib. La durée des générations eſt de trente ans dix mois. Depuis Iſmael-Sefi les générations ſont plus courtes. De ſa naiſſance à celle du jeune Mirza placé en 1732. ſur le throne de Perſe, il y a dix générations de vingt-quatre ans & demi chacune ; d'Abdoul-Moutalib à ce même Mirza, il y a quarante-trois générations d'un peu plus de vingt-neuf ans.

Suivant l'hiſtoire des Tatars compoſée par Aboulgaſican, les générations dans la branche des Uſbecs iſſus de Genghiſcan, ſeroient ſeulement de vingt-ſept ans & ſept mois. Dans la

famille des Mogols de l'Inde, depuis Timour jusqu'à Orang-zeb, les générations sont plus longues, & de trente-un ans. Dans celle des Othmanides ou Sultans des Turcs elles sont plus courtes, & seulement de vingt-six ans & demi.

A la Chine les générations sont de trente-deux ans dans la famille de Confucius, en comptant depuis ce Philosophe jusqu'à son soixante-huitiéme descendant. Dans les familles Impériales dont la chronologie est constante, les générations sont de vingt-sept ans, de trente ans, de trente-un ans cinq mois, & même de quarante-un ans neuf mois. Au Japon, dans la famille du Dairi ou *Micaddo* Empereur ecclésiastique, rejettant les tems douteux, la durée des générations est de vingt-sept ans neuf mois. Si on vouloit remonter jusqu'aux tems moins assûrez, la durée des générations seroit de quarante ans. Dans le nouveau Monde, la suite des Rois du Mexique est la seule dont on puisse déterminer les générations; elles sont de trente ans dix mois, & dans la famille des descendans de Montezuma par femmes, de trente-trois ans.

Le principal usage que l'on peut faire des générations dans la chronologie, tombe sur l'Histoire ancienne, & c'est la durée des anciennes familles royales qu'il importe le plus d'éclaircir, comme M. Fréret a soin de le faire remarquer. Les Rois de Perse successeurs de Cyrus, n'en descendoient que par femmes. De la naissance de Cyrus, mort âgé de soixante-onze ans l'an 530. à la naissance de Darius-Codomanus mort en 331. âgé de cinquante ans, il y a deux cens vingt ans & six générations & demie, à cause de celle d'Atossa fille de Cyrus, mariée à Darius fils d'Hystaspes, ce qui donne à chacune trente-trois ans de durée.

Entre les successeurs d'Alexandre, auxquels M. Fréret a cru devoir se borner, parce que leur chronologie n'est sujette à aucune dispute, les Rois de Macédoine étoient issus d'Antigonus né l'an 381. De cette année à l'an 237. naissance de Philippe pere de Persée, il y a cent cinquante-trois ans & quatre générations, c'est pour chacune trente-huit ans trois mois.

Dans la famille des Ptolémées Rois d'Egypte, de la naissance de Soter fils de Lagus, en 362. à celle du dernier des Ptolémées second mari de la fameuse Cléopatre, en l'an 56. il y a trois cens six ans & huit générations. Ce sont trente-huit ans & trois mois pour chacune, mais c'est que la succession n'est pas continuée par les aînés.

Les générations sont plus courtes dans la famille des Séleucides Rois de Syrie. De la naissance du premier Seleucus en 358. avant J. C. à celle d'Antiochus-Grypus l'an 141. il y a deux cens dix-sept ans & huit générations; c'est pour chacune seulement vingt-sept ans & quelques mois. La moyenne durée entre ces quatre sera de plus de trente-quatre ans.

Quoique la détermination des durées chronologiques par celle des générations soit conjecturale, on voit, conclud M. Fréret, que dans les occasions où l'on n'a point d'autres secours, on peut l'employer sans crainte de tomber dans une erreur considérable, & qu'à cet égard il n'y a point de différence entre les familles souveraines & les familles particuliéres. Il faudra cependant faire quelqu'attention au climat & aux mœurs des peuples dont on voudra déterminer la chronologie par cette méthode.



OBSERVATIONS GENÉRALES

Sur les Statues des Anciens, particuliérement des Grecs & des Romains.

QUOIQUE les Grecs & les Latins ayent eu des termes différens pour préſenter à l'eſprit l'idée que nous avons du nom de Statues, ils n'en ont affecté ſpécialement aucun qui diſtinguât les ſtatues des Dieux ou des Héros de celles des hommes ou des animaux, & des choſes inanimées. Les Grecs ont employé les termes εἰκόνες, ἀνδριάντες, ἀγάλματα, ἐπισήματα, βρέτεα, ξόανα, comme les Latins ceux de *Statuæ, Imagines, Signa, Simulachra, Sculptilia.*

M. Blanchard donnant à l'Académie une Diſſertation ſur les Statues des Grecs & des Romains, ne crut pas devoir s'arrêter à diſcuter les origines de ces ſynonymes, jugeant qu'elles ſe préſentoient d'elles-mêmes, ou peut-être parce que, quoique quelques-unes d'entr'elles paroiſſent établir des diſtinctions, cependant aucun Auteur n'a été conſtamment attaché à les ſuivre. En 1740.

Il entre donc en matiére par quelques réflexions ſur la défenſe que Dieu fit à ſon Peuple de ſe tailler aucune image qui pût devenir l'objet de ſon culte. Il remarque d'abord que cette défenſe a donné occaſion à quelques Interprétes des Livres Saints, de penſer que les Juifs ne connoiſſoient ou ne cultivoient point les arts qui pouvoient conduire à cette prévarication ; mais que Joſéphe ne comprend dans cette loy que la défenſe d'adorer aucune image taillée, & que les Chérubins qui couvroient l'Arche de leurs aîles, de même que les Bœufs qui ſervoient de baſe à la Mer d'airain qui étoit dans le Temple, appuyent le ſentiment de Joſéphe, & modifient la défenſe que Dieu avoit faite ſur cet article.

On ſçait que Nemrod pour ſe conſoler de la mort de ſon fils, en avoit fait faire une repréſentation. Cédrénus, ſans

autre garant que la foi de ses récits historiques, fait remonter l'origine de la Statuaire, & par conséquent de l'Idolatrie, à Sarug l'un des descendans d'Abraham ; & de là seront venues à Laban par Tharé, les Idoles que Rachel vola à son pere, & que Jacob fit mettre en terre, pour ôter à sa femme l'occasion de communiquer à des créatures ou aux ouvrages des hommes, une gloire qui ne devoit ètre réservée qu'à Dieu seul.

Les livres qui composent l'Ancien Testament, & même ceux du Nouveau, mais sur-tout les livres des Prophétes, font souvent mention de cette défense pour prévenir l'idolatrie : *A qui m'avez-vous fait ressembler,* dit Isaïe, *avec qui m'avez-vous mis en comparaison ! . . . . Levez vos yeux au Ciel, & vous y verrez les caractéres de celui qui a créé tout ce qui vous environne.*

Cap. III. Nous lisons dans le Prophéte Daniel la pompe de l'érection de la Statue de Nabuchodonosor, l'édit par lequel ce Prince ordonna que tous les sujets de son Empire eussent à l'adorer, la peine qu'il en porta & la pénitence qu'il en fit ; & pour *Exod. XXXII. 24. n. XXI. 8.* remonter plus haut encore, la promptitude des Israëlites à élever le Veau d'or & le Serpent d'airain, sont des preuves incontestables que ce peuple avoit exercé en Égypte les arts de la Plastique & de la Statuaire. Les Philistins mêmes, par le conseil de leurs Prêtres, ont conservé des monumens de la *I. Reg. VI. 5.* punition de Dieu sur eux, pour avoir osé enlever l'Arche du Seigneur qu'ils gardérent sept mois, pendant lesquels ils furent frappez de différens fléaux dont le souvenir a été perpétué par le dépôt des symboles de ces fléaux renfermez dans le Coffre d'or qu'ils renvoyérent avec l'Arche. Presque tous les Peres ont rapporté l'origine de l'Idolatrie aux représentations qui, dans leur origine, n'avoient été faites que pour la consolation de ceux qui avoient été privez de quelques personnes qui leur étoient chéres ; ils croyoient que ces ressemblances tenoient quelque chose de l'original.

Lib. 1 Diodore de Sicile dit que les Égyptiens ayant levé les yeux au Ciel, avoient été frappez d'une si grande admiration en observant le mouvement régulier du Soleil & de la Lune, ainsi que des autres Astres, qu'ils les avoient regardez comme

des Etres éternels, & comme les premiéres Divinités auxquelles ils ſe croyoient redevables de toute la douceur de leur vie. Ils bâtirent des temples à leur honneur, & à l'entrée de ces temples ils poſoient des figures de Sphinx, pour déſigner les myſtéres impénétrables qui s'y célébroient. Ils mettoient auſſi au dedans de ces édifices ſacrez des ſtatues de lions, à cauſe de l'entrée du Soleil dans le Signe du Lion au tems des débordemens du Nil, principe de la fertilité des terres dans toute l'étendue de cette inondation.

Ce fut dans la même vûe, c'eſt-à-dire, par un ſentiment de reconnoiſſance, qu'ils conſacrérent la mémoire de quelques-uns de leurs Princes & des hommes illuſtres qui s'étoient ſignalez en travaillant à établir le repos & la gloire de leurs ſujets ou de leur patrie.

La fin que l'on ſe propoſa d'abord dans les figures que l'on fit pour conſerver la mémoire de quelque bienfait ſignalé, ne fut que le ſymbole de quelqu'attribut divin; mais les Prêtres négligérent d'inſtruire le peuple, & leur avarice tira parti de l'ignorance qui attribua & rendit à ces ſymboles le culte qui n'étoit dû qu'à la Divinité. Cette erreur populaire fomentée par les Miniſtres de la Religion, ne ſervit qu'à étendre leur crédit & leur fortune.

Oſiris avoit appris au Peuple d'Egypte entraîné par le ſeul jugement des ſens, l'art de cultiver la terre; pour conſerver la mémoire d'un ſi précieux bienfait, on l'honora ſous la figure d'une geniſſe. Les Egyptiens allérent plus loin; non contens, ſelon Hérodote, de dire que leurs peres avoient été les premiers fondateurs des temples, des autels & des repréſentations, ils ſont tombez dans le cas que Cicéron reproche aux Epicuriens: Il reſte, dit-il, à conſidérer quelle eſt la nature des Dieux, & dans cette recherche rien n'eſt plus difficile que de détacher ſon eſprit de l'illuſion des yeux. Cette difficulté a déterminé les ignorans, & les Epicuriens qui en cette partie reſſemblent aux ignorans, à ne pouvoir penſer aux Dieux ſans les revêtir d'une forme humaine. Ce même Peuple dont on ſe moque, dit encore Cicéron, n'a

Lib. 2. de nat. Deor. pag. 70.

Lib. 1. ibid.

consacré aucun des animaux, que ceux dont il tiroit quelque utilité, comme les Ibis qui détruisoient une grande partie des serpens dont le pays étoit infesté, & qui le garantissoient de la peste que la corruption de ces animaux auroit apportée en Égypte. Ils n'en consacroient aucun, dit Hérodote, s'ils n'y trouvoient pas quelque rapport avec l'idée qu'ils s'étoient formée de la Divinité. Ils en rendoient une raison tirée de leurs fables. Ils disoient que ceux des Dieux qui avoient été maltraitez dans la guerre contre les Géans, s'étoient retirez en Égypte, & que ne s'y croyant pas encore en sûreté, ils s'étoient cachez dans les corps de différens animaux.

En partant de ce principe, tout le monde sçait le progrès que le Polythéisme a fait chez les Grecs instruits par les Égyptiens, qui étoient en réputation d'être sages & très-habiles, & ensuite chez les Romains, qui firent chercher partout l'image de la Déesse Cybéle, & la firent venir à Rome, parce que les oracles des Sibylles les avertirent que sans sa présence ils ne pourroient jamais éloigner Annibal de Rome. Après qu'ils eurent subjugué les Grecs, sous quelles figures & avec quels attributs ne caractérisérent-ils pas les Divinités qu'ils adoptérent ? Ils leur élevérent des temples superbes, & pour rendre leurs statues plus parfaites, ils condamnoient à l'amende les Statuaires qui s'étoient chargez de les faire, s'ils péchoient en quelque chose contre les régles de leur art, & contre l'attente de ceux qui les employoient.

Ce fut par une semblable délicatesse qu'Alexandre défendit qu'aucun autre qu'Apelle entreprît de le peindre, qu'aucun autre que Pyrgotèle osât graver son portrait, & que Lysippe seul eut la permission de le représenter en bronze.

Rien à la vérité de plus juste que le tribut d'actions de graces que l'on rend à la Divinité pour les biens continuels que l'homme en reçoit; mais plus d'un Philosophe a demandé s'il étoit à propos de faire entrer les statues dans le culte qui lui est dû. Le peuple est peu instruit, il ne sçait pas s'élever au-dessus des sens, mettant l'accessoire à la place du principal, il cherche à s'acquitter aisément, & la dépravation l'entraîne

dans

dans des excès. Elien rapporte qu'un jeune Athénien devint amoureux de la ſtatue de la Bonne-fortune qui étoit dans le Prytanée; les vœux fréquens qu'il lui préſentoit, l'échauffèrent à un tel point, qu'après avoir trouvé des raiſons pour s'élever au deſſus de l'indécence de ſa paſſion, il entra au Sénat, & offrit une grande ſomme pour faire l'acquiſition de la ſtatue: on le refuſa, il orna cette ſtatue avec toute la magnificence qui pouvoit être permiſe à un particulier, lui fit un ſacrifice & ſe donna la mort. *Hiſt. Var. IX. 39.*

Pline [a], Valére-Maxime [b], Athénée [c], Plutarque [d], Clément d'Alexandrie [e], Arnobe [f], ſont remplis des exemples de ces foibleſſes pour les ſtatues de Vénus à Gnide & dans l'Iſle de Cypre.

[a] *Lib. XXXVI. 4.*
[b] *VIII. II.*
[c] *Lib. VIII.*
[d] *Gryllo.*
[e] *Admon. ad Gent.*
[f] *Adv. Gent.*

Après les Dieux, l'honneur des ſtatues fut communiqué aux Héros, ces hommes ſinguliers que leur valeur élevoit au deſſus des autres, & qui par des ſervices éclatans s'étoient rendus vénérables à leur ſiécle.

Quelques-uns ont reçu ces honneurs pendant leur vie, & d'autres les ayant refuſez, les ont méritez après leur mort, par un motif de reconnoiſſance encore moins équivoque. Tel fut Scipion à qui Rome ne rendit cet éclatant témoignage de ſon eſtime, que quand il ne fut plus en état de s'y oppoſer lui-même. Etant Cenſeur, il avoit fait abattre toutes les ſtatues que les particuliers s'étoient érigées dans la place publique, à moins qu'ils n'euſſent été autoriſez à le faire par un décret du Sénat; & Caton aima mieux que l'on demandât pourquoi on ne lui en avoit point élevé, que ſi on pouvoit demander à quel titre on lui avoit fait cet honneur-là. *Aurel. Vict. pag. 68.*

Suétone dit qu'Auguſte déclara par un édit que les ſtatues qu'il avoit fait élever à l'honneur des grands hommes de toutes les nations, ne l'avoient été que pour lui ſervir d'exemple, de même qu'aux Princes ſes ſucceſſeurs, & afin que les citoyens en deſiraſſent de ſemblables. Mais quelques-uns de ces Princes en étoient ſouvent plus redevables à la crainte de leurs ſujets qu'à leur propre mérite; & ſentant bien qu'ils n'avoient rien de ſemblable à eſpérer après leur mort, ils ſe

hâtoient de se faire rendre par force ou par complaisance, un hommage qui n'étoit dû qu'à la vertu. Apollonius entrant dans Babylone, fut arrêté pour adorer l'image du Roy; les Envoyés de Rome étoient seuls dispensez de cette marque de respect, en considération de la majesté de l'Empire & de l'alliance des Rois de Perse avec les Romains.

Les statues, comme les temples, faisoient une partie considérable des apothéoses dont il est si souvent parlé dans les Auteurs de l'Histoire Auguste; on y trouve un grand détail des cérémonies essentielles qui se pratiquoient en ces occasions, & de tout ce que la flaterie y ajoûta pour plaire davantage aux vivans, dans des honneurs assez légérement décernez aux défunts. Les Romains étoient si scrupuleux dans ces dédicaces de temples ou de statues, qu'ils les auroient recommencées, s'ils s'étoient apperçus qu'un seul mot ou même une seule syllabe y eût été omise; & Pline observe que le Pontife Métellus qui étoit bégue, se prépara pendant six mois à prononcer le nom de la Déesse *Ops-opifera,* à laquelle on devoit dédier un temple.

Ne verbo vel syllaba cadant. Lib. XI. 65.

Nous avons déja dit qu'on pouvoit voir dans Daniel les cérémonies qui furent pratiquées à l'érection de la statue de Nabuchodonosor; on peut voir de même dans Hérodien ce qui se pratiquoit aux apothéoses des Empereurs parmi les Romains.

Lib. IV.

Les Législateurs ont été honorez de statues dans presque tous les Etats; quelques hommes illustres ont partagé avec eux cet honneur, mais d'autres se défiant de la reconnoissance & de l'estime publique, n'attendirent pas qu'on le leur accordât; ils s'élevérent eux-mêmes des statues à leurs frais, & c'est peut être à cette liberté que l'on doit les réglemens qui défendirent d'en ériger sans l'aveu des Censeurs. Mais ces ordonnances ne s'étendoient pas sur les statues que les personnes de quelque considération faisoient poser pour l'ornement de leurs maisons de campagne, où quelquefois à côté des leurs, ils en élevoient pour des esclaves dont les services leur avoient été agréables, ce qui n'étoit pas permis à la ville, du moins pour les esclaves.

Valére-Maxime dit qu'une ſtatue de Sémiramis la repré- *Lib. IX. 3.*
ſentoit au même état où elle ſe trouvoit lorſqu'on lui vint dire que les habitans de Babylone s'étoient révoltez; elle étoit à ſa toilette, n'ayant qu'un côté de ſes cheveux relevé, & s'étant préſentée en cet état à ſon peuple, il rentra auſſi-tôt dans le devoir.

Cornélius-Népos dans la vie de Chabrias, rapporte que les *Cornel. Nepot.*
Athéniens qui honoroient d'une ſtatue les Athlétes victorieux à quelque Jeu de la Grece, le faiſoient repréſenter appuyé ſur un genou, couvert de ſon bouclier, la lance en arrêt, parce que Chabrias avoit ordonné à ſes ſoldats de ſe mettre dans cette attitude pour recevoir l'attaque des ſoldats d'Agéſilaüs, qui furent défaits. Ces mêmes Athéniens élevérent à Béroſe, qui a vécu du tems d'Alexandre & non au tems de Moyſe, ainſi que l'établit Euſébe, une ſtatue dont la langue étoit dorée, & *Præp. Ev. X.*
qui fut poſée dans le lieu des exercices publics, par eſtime pour ſes écrits & pour ſes obſervations aſtronomiques.

Pline dit que Lucius Minucius Augurinus qui s'oppoſa aux *Lib. XVIII. 4.*
deſſeins ambitieux de Mélius, & qui de l'état de Sénateur où il étoit né, paſſa à celui de Plébéïen pour pouvoir être Tribun du Peuple, ayant rétabli l'abondance à Rome, fut honoré d'une ſtatue à la porte *Trigemina,* & Patin rapporte la Médaille *Pag. 179.*
qui le repréſente comme il l'étoit dans cette ſtatue, tenant en ſa main deux épis, ſymbole de l'abondance.

Les femmes même qui avoient rendu quelque ſervice à la République, furent aſſociées à la prérogative d'avoir des ſtatues. On ordonna une ſtatue équeſtre à Clélia, quand elle ſe fut échappée des mains de Porſenna qui la gardoit en otage. La Veſtale Suffétia eut par un décret du Sénat, la permiſſion de choiſir le lieu qui lui plairoit, pour poſer la ſtatue qui lui fut décernée en reconnoiſſance de quelques terres dont elle fit préſent à la ville de Rome, & Denys d'Halicarnaſſe en *Pag. 419.*
rapporte quelques autres exemples.

Quand le Sénat ordonnoit une ſtatue, il chargeoit les Entrepreneurs des ouvrages publics de prendre au tréſor de la République de quoi fournir à la dépenſe qui convenoit.

Il y avoit un terme fixé pour l'exécution de cet ordre, & des officiers préposez pour y tenir la main.

En accordant la permission, ou le droit d'élever des statues, le Sénat en déterminoit le lieu, avec un terrein de cinq pieds d'étendue autour de la base, pour donner à la famille de ceux à qui il avoit fait cette faveur, plus de commodité pour assister aux spectacles qui se donnoient dans les places publiques avant que l'on eût bâti les Amphithéatres & les Cirques. La concession du lieu étoit proportionnée à la dignité de celui que l'on vouloit honorer, & à l'action qui lui procuroit l'avantage d'avoir une statue par autorité publique.

Quelques-unes étoient placées dans les temples, ou dans la salle où le Sénat s'assembloit, d'autres dans la place de la Tribune aux Harangues, dans les lieux les plus éminens de la ville, dans les carrefours, dans les bains publics, sous les portiques destinez à la promenade, à l'entrée des aqueducs, sur les ponts; & avec le tems il s'en trouva un si grand nombre, que c'étoit un peuple de pierres ou de marbre: par-tout, dit Cicéron, on les honoroit en brûlant de l'encens devant ces représentations; on y portoit des offrandes, on y allumoit des cierges; & comme on en posoit, selon les occurrences, à l'occasion de quelqu'action singuliére, dans des lieux moins fréquentez, il y avoit des officiers chargez du soin de les faire garder; ces officiers sont appellez dans le Droit Romain, *Comites, Curatores Statuarum* & *Tutelarii.*

Alex. gen. dies IV. 1030.

Les lieux destinez à la représentation des Comédies & des Tragédies, étoient accordez pour élever des statues à ces fameux Acteurs qui faisoient les délices du Peuple; les Auteurs des Piéces de théatre qui avoient été bien reçues, n'y avoient pas moins de droit, mais le plus souvent on les plaçoit dans les Bibliothéques, sur-tout depuis que Pollion en eut ouvert de publiques.

Mithridate fils du Perse Rhodobase, consacra aux Muses une statue de Platon, que Silanion fameux Sculpteur d'Athenes avoit faite. Cet artisan s'étoit formé de lui-même par son heureux naturel; ce fut lui qui donna les grands principes de

la Peinture à Zeuxis si fameux dans cet art, & ceux de la Statuaire à Apollodore; il fondit même la statue de ce dernier en bronze, & cet Eléve devint si habile & si délicat dans les jugemens qu'il portoit sur ses propres ouvrages, qu'il fut regardé comme un insensé & en porta le surnom, parce qu'il en brisa beaucoup qui, tout excellens qu'ils parussent aux yeux des connoisseurs, ne satisfaisoient pas son goût.

Plin. XXXIV. 9.

On ordonnoit quelquefois des statues pour faire passer à la postérité la punition de quelque trahison ou de quelque crime contre l'Etat; on les posoit couchées par terre & sans base, pour les tenir à la portée des insultes dont parle Juvenal.

Sat. VI. vers. 131.

Il n'y avoit aucun réglement fixe sur la hauteur des statues. Il paroît que celles de trois pieds ont été assez long-tems du goût des Romains, ainsi que chez les Grecs, pour les vainqueurs aux Jeux Olympiques. Lucien nous fait observer seulement à l'occasion de ceux qui avoient été couronnez trois fois à ces Jeux, que leurs statues étoient mesurées avec une grande précision sur leur taille naturelle, & que les Hellanodiques qui en avoient le soin, étoient plus occupez à n'excéder point leur taille, qu'à observer religieusement les régles établies pour juger de l'adresse & de l'habileté de ceux qui méritoient d'être couronnez.

De Imag.

Pline & quelques autres Historiens, se sont fort étendus sur la description des statues colossales. Adrien en fit élever une à l'honneur de Jupiter-Olympien, qui peut entrer en comparaison avec le fameux Colosse de Rhodes. Il y en avoit quelquefois d'une grandeur si énorme, que ne pouvant être travaillées à un seul & même attelier, on en traçoit les proportions à différens ouvriers si exacts, que quand ils rendoient les parties dont ils avoient été chargez séparément, elles se rapportoient avec tant de justesse, qu'en les rejoignant elles composoient un tout si bien assorti, qu'il sembloit être du même bloc & de la même main.

Lib. XXXIV, & XXXVI.

Solin remarque que Dédale fut le premier qui imagina de donner aux statues l'attitude naturelle d'une personne qui

marche; avant lui elles avoient les pieds joints, & on les appelloit chez les Romains *Compernes.*

Les ſtatues aſſiſes étoient communément employées pour repréſenter les Dieux & les Déeſſes, comme un ſymbole du repos dont ils jouiſſoient. On repréſentoit de même les premiers Magiſtrats, pour exprimer la ſituation tranquille de leur ame dans l'examen & la diſcuſſion des affaires.

Quant à la matiére dont elles étoient compoſées, il y a apparence que l'argille, comme la plus maniable & la plus ſuſceptible de formes arbitraires, y fut d'abord employée. Après lui avoir donné la figure qui convenoit au deſſein, l'ouvrier la laiſſoit durcir au ſoleil ou la faiſoit ſécher au feu pour lui donner plus de conſiſtance, & la mettre en état de réſiſter plus long-tems aux injures de l'air; peut-être même que l'incruſtation de quelque matiére plus dure pour la préſerver d'altération, conduiſit ceux qui inventérent l'art de fondre les métaux, à ſe ſervir de l'argille pour la compoſition des moules.

Le bois fut enſuite mis en œuvre, comme plus traitable que la pierre ou les métaux, & on a reproché aux Romains ſomptueux en ſtatues, de n'avoir eu aſſez long-tems que des Dieux de bois groſſiérement taillez, dans la plus grande partie de leurs temples, même après que les Sculpteurs eurent aſſujetti la pierre & le marbre.

Les ſtatues des Dieux ſe faiſoient ſouvent, par préférence, d'un certain bois plûtôt que d'un autre. Priape fut d'abord de bois de figuier pour le jardinier qui imploroit ſon aſſiſtance contre ceux qui voloient ſes fruits; le vigneron voulut que ſon Bacchus fût de bois de vigne, & l'on employoit celui d'olivier pour les ſtatues de Minerve: Mercure, en ſa qualité de Dieu des ſciences, ne ſe tailloit pas de tout bois, ſur-tout pour être joint à Minerve par les Hermathenes, & à Hercule par les Herméracles.

Terpſich. 82, Hérodote rapporte que les Epidauriens réduits à la derniére miſére par la ſtérilité de leurs terres, envoyérent conſulter

l'Oracle de Delphes, qui leur répondit que le remede à leurs maux étoit attaché à l'érection de deux statues à l'honneur des Déesses *Damia* & *Auxesia*, en les faisant tailler d'olivier franc. Comme le seul territoire d'Athenes nourrissoit de ces sortes d'arbres, ils envoyérent en demander; on leur en promit, sous la condition que tous les ans à certain jour les Epidauriens députeroient quelques-uns de leurs citoyens pour faire à Athenes des sacrifices à Minerve & à Erechthée. Après quelques années, cette servitude déplut aux Epidauriens qui voulurent s'en affranchir, & on leur déclara la guerre.

Il paroît en examinant le nom de ces deux Divinités peu connues, que ce n'étoit qu'un avertissement de l'Oracle pour engager les Epidauriens à donner plus de soin qu'ils n'en donnoient à la culture de leurs terres.

Pausanias fait mention de quelques statues de bois qui avoient le visage, les mains & les pieds de marbre, d'autres de bois doré & peint, avec le visage, les pieds & les mains incrustez d'ivoire. *Achaic. 557. Arcad. 592. 649.*

Le même Pausanias dit que Théodore de Samos fut le premier qui découvrit l'art de fondre le fer, & que Tisagoras fut le premier qui en fit usage pour fondre plusieurs statues; mais ce métal est trop poreux, & par-là trop susceptible de la rouille pour avoir été long-tems mis en œuvre, sur-tout pour être exposé en plein air ou dans des lieux humides. Le cuivre qui devint bronze par son alliage avec l'étain ou le plomb, de douze jusqu'à vingt-cinq livres par cent, a une consistance bien plus fusile, & se trouve moins sujet à l'altération. *Lacon. 237. Phocic. 841.*

Pline fait mention d'une loy publiée à la réquisition de Marius Gratidianus, sur l'alliage convenable à la fabrique de la monnoye courante, pour empêcher qu'elle ne s'altérât trop par le frottement. Il ajoûte que cette loy fut si agréablement reçue de tout le peuple, que pour lui en marquer sa reconnoissance il fit élever des statues en son honneur dans la plus grande partie des rues de Rome. *Lib. XXXIII. 9.*

L'or & l'argent ont encore été employez pour les statues,

il ne faut qu'ouvrir Pausanias pour en trouver de fréquens exemples ; mais Valére-Maxime observe que ni à Rome, ni en aucun autre endroit de l'Italie, on n'avoit vû de statue d'or avant que Glabrion en exposât une équestre pour Marcus Acilius Glabrion son pere dans le temple de la Piété, après la défaite d'Antiochus le Grand aux Thermopyles.

Lib. II. 5.

Les magistrats élus à Athénes, lors de leur installation, faisoient serment à l'entrée de la galerie du Roy, qu'ils seroient exacts observateurs des loix, & qu'ils ne recevroient aucuns présens pour l'administration de la justice, sous peine de faire élever à leurs dépéns une statue d'or d'un certain poids. L'ivoire entroit encore dans la fabrique des statues.

M. Blanchard ne parle point des statues magiques qui se faisoient avec de la cire, pour être plus susceptibles des maléfices, mais il remarque que le bois de buis comme le plus compact, étoit employé dans les secrets de la magie. Photius dans l'extrait des XXII. livres des histoires d'Olympiodore, fait mention d'une statue élevée à Reggio, qui avoit la vertu d'arrêter les feux du mont Etna, & qui empêchoit les Barbares de venir désoler les côtes.

Ph. 182.

Pline & beaucoup d'historiens ont parlé de la statue artificielle de Memnon, qui retentissoit tous les matins au lever du soleil, & dont les débris, à ce que disent quelques auteurs, rendent encore au lever du soleil, un son semblable à celui des cordes d'un instrument, lorsqu'elles viennent à se casser.

Les Perses n'élevoient aucune statue à leurs Dieux, & Xerxès détruisit toutes celles qui se trouvérent sur sa route dans son expédition en Grece, ainsi que le rapporte Hérodote.

Uran. 124.

Chez les Grecs les statues étoient ordinairement nues, à l'exception de celle de Lucine qu'on couvroit jusqu'aux pieds. Elles étoient voilées d'une draperie proportionnée aux différens états chez les Romains. Diogéne de Laërce rapporte cependant d'après Hippobotus, que la statue d'Empédocles qui étoit à Grégenti, étoit habillée, mais que celle que les Romains lui avoient élevée, & qu'ils avoient placée à la porte du Sénat, étoit nue. Néanthes de Cyzique dit

dit qu'après la mort de Méton, les habitans d'Acragas s'étant révoltez, Empédocle appaiſa la ſédition, & conſeilla à ſes citoyens de ſe réduire au gouvernement républicain, & qu'ayant fait de grandes libéralités au peuple, & doté les filles qui faute de bien, ne trouvoient pas à ſe marier, il avoit couvert de pourpre la ſtatue qu'on avoit fait dreſſer à ſon honneur, & y avoit fait rapporter une cuiraſſe dorée, & d'autres ornemens qui furent pillez par les ſoldats Romains, quand ils s'emparérent de la ville.

Pline établit la différence des ſtatues Grecques & Romaines en ces termes: *Græca res eſt nihil velare; at contrà, Romana & militaris thoracas addere.* *Lib. XXXIV. 5.*

Les Romains vainqueurs & maîtres de la Terre embellirent leur ville des plus fameuſes ſtatues. Métrodore de Scepſis dit que les Volſciniens furent attaquez par les Romains, ſans autre motif que celui de s'emparer de deux mille ſtatues qui ſervoient à l'ornement de leur ville. Mummius en enleva un grand nombre de l'Achaïe, Lucullus du Pont, Antoine d'Epheſe, Néron fit emporter toutes celles qui étoient à Olympie, Caton fit tranſporter de Cypre à Rome celle de Zénon, qu'il ne voulut pas vendre par conſidération pour le mérite de ce Philoſophe. Dion de Pruſe & Synéſius diſent que les enfans ſe moquoient des ſtatues qui avoient ſur leurs têtes des eſpeces de chapeaux à la façon dont les portoient les Lacédémoniens, & Erotien les appelle σκεπάσματα σκιᾶς χάϱιν πεποιημένα. *Orat. XXX. de regno.*

Il étoit ordinaire de poſer des ſtatues ſur les tombeaux. Feſtus Pompéius rapporte qu'on trouvoit près de la porte Romaine un lieu appellé *Statuæ Cinciæ,* à cauſe du grand nombre de ſtatues qui étoient en ce lieu-là ſur les ſépultures de la famille Cincia.

Les loix d'Athenes alloient au devant de la ſomptuoſité exceſſive des tombeaux. Il n'étoit permis d'y faire travailler que pendant trois jours, & par dix ouvriers ſeulement. Il étoit auſſi défendu de poſer des ſtatues de Mercure au deſſus des colonnes ſépulcrales, & Démétrius de Phalére, à qui *Cic. de Legib. II.*

on avoit élevé plus de trois cens ſtatues dans la ſeule ville d'Athenes, avoit réduit la hauteur des colonnes ou des pyramides ſépulcrales à trois coudées.

Lucien dans le Dialogue intitulé *Philopſeudès* ou l'*Incrédule*, fait mention d'une ſtatue qui avoit la vertu de guérir la fiévre, & dont les genoux étoient chargez des marques de la reconnoiſſance de ceux qui en avoient obtenu quelque ſoulagement, & il rapporte tout de ſuite la punition d'un malheureux qui avoit volé le petit tréſor de cette ſtatue.

Concil. Deor. pag. 714. Le même Lucien dit encore ailleurs que la ſtatue de Polydamas à Olympie & celle de Théagéne à Thaſos, étoient en grande vénération, & il ſe moque de celles qu'on prétendoit qui ſuoient, qui ſe remuoient & qui rendoient des oracles.

La ſtatue d'Horatius Coclès ayant été frappée de la foudre, les Romains firent venir des Aruſpices d'Etrurie, pour les conſulter ſur la maniére dont on devoit expier un tel prodige; ils conſeillérent de la placer dans un endroit de la ville où les rayons du ſoleil ne pénétraſſent jamais : on ſentit la malignité de ce conſeil, on en tira l'aveu, & on la punit de mort.

Tacit. Ann. I. Sueton. in Tib. Granius Marcellus s'étant aviſé d'enlever la tête d'une ſtatue d'Auguſte pour la placer ſur celle de Tibére, l'affaire fut portée au Sénat, & il fut condamné à mort, comme ayant voulu reprocher à Auguſte ſon gouvernement tyrannique; car, ſelon la remarque de Saint Jérôme ſur le chapitre I V. d'Abacuc, on traitoit ainſi les ſtatues érigées aux Tyrans, lorſque la crainte de leur déplaire étoit diſſipée.

Il n'étoit pas permis à un maître de maltraiter ſon eſclave qui s'étoit réfugié auprès de la ſtatue d'un Empereur, & du tems de Tibére c'étoit une eſpece de crime que d'avoir ſeulement changé de robe devant une ſtatue. L'Empereur Claude fit ôter celle d'Auguſte de la place publique où l'on exécutoit les coupables condamnez, pour ne la point profaner par un pareil ſpectacle.

Pag. 633. Pauſanias dit que c'étoit une affaire capitale que de voler une ſtatue ou de l'ôter de ſa place. Il nous a conſervé l'hiſtoire de Théagéne fils de Timoſthéne Prêtre d'Hercule à Thaſos.

Dans ſon enfance il étoit d'une ſi grande force, qu'à l'âge de neuf ans revenant du lieu où il alloit faire ſes exercices, il enleva, dit-il, une ſtatue d'airain; il fut arrêté, & on ne fit grace à ſon âge qu'à condition qu'il la replaceroit, ce qu'il exécuta dans le moment. Il remporta juſqu'à quatorze cens prix en différens Jeux de la Grece, ſi nous en croyons le texte Grec du même Pauſanias; car le Traducteur qui les a réduits à quatre cens, ne s'y eſt déterminé que par le motif d'une plus grande vraiſemblance. Un de ſes concurrens qui l'avoit trop ſouvent rencontré en ſon chemin pendant qu'il vivoit, avoit paſſé de la jalouſie à une haine ſi forte contre lui, qu'il alloit toutes les nuits charger de coups de fouets la ſtatue de ce vainqueur; & cette ſtatue étant tombée ſur celui qui la traitoit ſi indignement, l'écraſa. Ses enfans demandérent en juſtice vengeance de la mort de leur pere, fondez ſur la loy de Dracon, qui condamnoit à l'exil les choſes même inanimées qui avoient occaſionné la mort d'un homme. Les Thaſiens ordonnérent que la ſtatue ſeroit précipitée dans la mer, mais ils en furent punis par la ſtérilité de leurs terres. Ils envoyérent à Delphes, l'Oracle leur conſeilla de rappeller les exilez; on oublia la ſtatue de Théagéne, & la ſtérilité continua: nouvelle députation; l'Oracle rappella le ſouvenir de l'injure faite à Théagéne. Des plongeurs tirérent la ſtatue de la mer, on la rétablit avec honneur. Elle fut depuis en très-grande vénération, & on imploroit ſon ſecours dans différentes maladies.

Le peuple marquoit au moins autant de fureur pour renverſer les ſtatues de ceux qui tomboient dans la diſgrace, qu'il avoit témoigné d'affection & de chaleur pour les élever lorſqu'ils étoient en faveur, ou qu'ils lui avoient rendu quelque ſervice ſignalé. Les exemples de Démétrius de Phalére à Athenes, & de quelques Empereurs ou de Séjan à Rome, ſont de bonnes preuves de l'inconſtance du peuple dans ſes affections.

Le Juriſconſulte Modeſtinus dit que les citoyens devoient être inſtruits qu'il faut détruire les ſtatues de ceux qui ſont *Lib. 4. ff. de pœnis.*

exilez pour crime de lèze-majesté, ainsi les noms de Stilicon, de Rufin, d'Eutrope, sont proscrits & déclarez infames dans le code Théodosien.

On profanoit les statues en les renversant par terre, en les couvrant de boue, en arrachant ou biffant les inscriptions, comme Pline le fait connoître dans le panégyrique de Trajan, & Suétone exprime avec bien de la force ce sentiment du Sénat lui-même à la mort de Domitien, en ces termes: *Contrà Senatus adeò lætatus est, ut repleta certatim Curia non temperaret quin mortuum contumeliosissimo atque acerbissimo acclamationum genere laceraret, scalas etiam afferri, clypeosque & imagines ejus coram detrahi, & ibidem solo affligi juberet, novissimè eradendos ubique titulos, & abolendam omnem memoriam decerneret.*

Casaubon corrige dans ce passage *scalas afferri,* & substitue *scalis inferri,* comme si on eût eu dessein de le faire traîner *ad scalas Gemonias,* mais cela auroit emporté l'exhumation dont il n'est point parlé, & on sçait que la nourrice de Domitien avoit eu soin de faire porter son corps dans les tombeaux de la famille.

Lampridius dit que l'on fit les mêmes mouvemens après la mort de Commode, & Capitolin à celle de Maximin.

Offic. l. 1. 49. Saint Ambroise remarque qu'on avoit condamné à l'exil ceux qui gardoient les statues des Tyrans, & que l'on avoit puni de mort quelques citoyens qui gardoient les représentations de Brutus & de Cassius, les meurtriers de César.

Théodose supprima toutes les cérémonies qui se pratiquoient à l'érection des statues, pour peu qu'elles parussent approcher d'un certain culte. Avant les loix qu'il publia sur ce sujet, tout le monde étoit obligé de faire des libations de vin, & de brûler de l'encens au pied des statues dont on célébroit la dédicace. L'histoire de l'Eglise fait souvent mention de Chrêtiens punis pour avoir refusé de prendre part aux nourritures que l'on offroit pendant plusieurs jours devant ces statues.

Voilà le résultat des principales observations de M. Blanchard sur les statues des Anciens, & il n'est pas hors de propos,

de rappeller à ceux qui ſur le ſimple titre, pourroient ſe perſuader que c'eſt un ſujet déja épuiſé, que nous n'avons guéres ſur cette matiére que ce qui en eſt dit dans le XXIV.e & dans le XXVI.e livre de l'Hiſtoire naturelle de Pline : que la diſſertation de Figrélius *de ſtatuis illuſtrium Romanorum,* ne doit être regardée que comme un commentaire de ces livres de Pline, par rapport à la partie qu'il a entrepris d'éclaircir : que le traité des ſtatues de François Lémée, n'eſt qu'un extrait de Figrélius, qui n'a rien de ſingulier que ce qui concerne la ſtatue de Louis XIV. élevée dans la place des Victoires. Il eſt vrai qu'on peut encore conſulter le traité des ſtatues de Calliſtrate, traduit par Vigenére à la fin des images des deux Philoſtrates, & les notes de ce traducteur; elles ſont remplies d'érudition, mais elles ont particuliérement pour objet l'art de la Peinture & de la Statuaire dont il n'eſt point ici queſtion.



TRADUCTION

Du Dialogue de PLATON *intitulé* CRITON, *avec des Remarques.*

M. l'Abbé Sallier qui peu à peu traduit en notre langue toutes les œuvres de Platon, communique aussi de tems en tems à l'Académie des morceaux de sa traduction, avec des remarques tant sur le fond de la doctrine contenue dans ces différens ouvrages, que sur le texte original d'après lequel il les a traduits.

Voici un des plus beaux & un des plus intéressans Dialogues de ce Philosophe, celui qu'il a intitulé CRITON, & où il nous représente Socrate dans la prison, qui sollicité, pressé par les motifs les plus capables de faire impression sur l'esprit des hommes, & sur-tout des hommes malheureux, de se soustraire par une fuite prompte & aisée au jugement inique que les Athéniens viennent de prononcer contre lui, prouve tranquillement à un ami empressé de le sauver, que la fuite qu'il lui propose les rendroit l'un & l'autre coupables envers les hommes & les Dieux, & le couvriroit personnellement d'une plus grande ignominie que la mort qui lui est destinée.

Nous allons d'abord donner la traduction entiére du Dialogue, après quoi nous rapporterons les principales observations dont M. l'Abbé Sallier l'a accompagnée.

En 1738.

LE CRITON.

SOCRATE dans la prison.

SOCRATE.

D'où vient, Criton, que vous êtes ici de si bonne heure? N'est-il pas encore bien matin?

CRITON.

Oui vraiment, Socrate.

SOCRATE.

Quelle heure eſt-il donc?

CRITON.

Il n'eſt encore que la plus petite pointe du jour.

SOCRATE.

Je ne comprends pas comment le géolier a pu ſe réſoudre à vous laiſſer entrer à l'heure qu'il eſt.

CRITON.

Je ſuis venu ici aſſez ſouvent pour avoir fait connoiſſance avec lui, & d'ailleurs il n'a pas lieu de ſe plaindre de mes fréquentes viſites, elles ne ſont pas toûjours inutiles pour lui.

SOCRATE.

Ne faites-vous que d'arriver dans le moment, ou bien y a-t-il long-tems que vous attendez?

CRITON.

Il y a aſſez long-tems que je ſuis ici.

SOCRATE.

Et vous ne m'avez pas éveillé ſur le champ? Pourquoi étes vous demeuré-là ſans mot dire?

CRITON.

Je n'avois garde de vous éveiller, Socrate, & je voudrois bien pouvoir auſſi goûter le ſommeil, & n'être pas dans la douleur qui m'agite. Je ſuis même fort étonné de vous voir dormir avec autant de tranquillité que vous faites. J'avois pris mon parti de vous laiſſer jouir de la douceur du repos; car je vous avoue que ſi par le paſſé, & ſi dans tout le cours de votre vie, votre bonheur m'a paru grand; ſi c'eſt à vos mœurs & à votre caractère qu'il faut en faire honneur, dans le malheureux état où je vous vois aujourd'hui, ſans trouble & ſans altération, ce bonheur me paroît beaucoup plus grand.

SOCRATE.

Il ſeroit bien indécent qu'à l'âge où je ſuis parvenu, je ne puſſe enviſager de ſang froid la mort qui me menace de ſi près.

CRITON.

Combien d'autres, Socrate, auſſi âgez que vous ſe laiſſent accabler à un ſemblable malheur? Le grand âge ne leur épargne point l'agitation violente que cauſe la vûe d'une mort prochaine.

SOCRATE.

Cela peut être. Mais ſçachons ce qui vous amene ſi matin.

CRITON.

C'eſt une nouvelle bien fâcheuſe, non pour vous, à ce qui me paroît, mais pour moi, pour tous vos amis; c'eſt la nouvelle la plus accablante que je puſſe apprendre.

SOCRATE.

Quelle eſt-elle donc? le vaiſſeau eſt-il arrivé de Délos? n'ai-je plus que quelques momens à vivre?

CRITON.

Il n'eſt pas encore arrivé, mais ſuivant le rapport de quelques perſonnes qui viennent de Sunium, & qui l'ont laiſſé-là, il y a apparence qu'il arrivera aujourd'hui, & que ce ſera demain immanquablement le dernier jour de votre vie.

SOCRATE.

A la bonne heure, Criton, ſi c'eſt la volonté des Dieux, je ne ſçaurois pourtant croire que ce vaiſſeau arrive aujourd'hui.

CRITON.

Par où le jugez-vous?

SOCRATE.

Je vais vous le dire; je ne dois mourir que le lendemain du retour de ce vaiſſeau, ainſi l'ordonnent ceux à qui il appartient

appartient d'en décider : il n'est donc pas possible qu'il entre aujourd'hui dans le port, & ce ne peut être que pour demain. J'en juge par un songe que je viens de faire cette nuit même, & qui me fait vous dire qu'il n'auroit pas été trop à propos que vous m'eussiez réveillé. J'ai cru voir une femme belle, de bonne mine & vêtue de blanc, qui s'étant approchée de moi : Socrate, m'a-t-elle dit,

Tu verras dans trois jours les campagnes de Phtie.

CRITON.

Voilà un songe bien étrange!

SOCRATE.

Etrange, si vous le voulez, il est bien clair pour moi.

CRITON.

Hélas! il ne l'est que trop en effet : mais enfin, croyez-m'en, Socrate, sauvez-vous d'ici. Si je vous perds, c'est pour moi le plus grand des malheurs. Outre la douleur de perdre un ami tel que vous, & tel que je n'en retrouverai jamais un pareil, j'aurai encore celle d'entendre dire à des gens qui ne nous connoissent point assez l'un & l'autre, que je ne me suis pas mis en peine de vous tirer de prison, tandis qu'il ne tenoit qu'à moi de vous sauver en donnant quelqu'argent. Or, y a-t-il une tache plus honteuse pour un homme, que de paroître plus attaché à son bien qu'à ses amis? Le grand nombre ne s'imaginera jamais que ce soit vous qui ayez refusé les moyens de sortir d'ici, malgré nos instances pour vous engager à les accepter.

SOCRATE.

Que nous fait, mon cher Criton, l'opinion du grand nombre? les gens raisonnables qui sont les seuls dont il faut respecter le jugement, penseront que les choses se sont faites, comme en effet elles l'ont été.

CRITON.

Mais, Socrate, vous voyez qu'il ne faut pas tant mépriser

les jugemens de la multitude : l'état présent de vos affaires montre bien qu'ils ſont capables de cauſer les plus grands maux à ceux qu'ils ont pris une fois en averſion.

SOCRATE.

Plût à Dieu, Criton, que le peuple eût le pouvoir de nous faire de grands maux, comme vous le dites ; peut-être auſſi auroit-il celui de nous faire de grands biens, & ce ſeroit une choſe heureuſe : mais nous ne devons ni craindre l'un ni eſpérer l'autre, car il ne dépend pas du peuple de nous rendre ſages ou inſenſez, il ne fait donc que ce que le hazard veut bien qu'il faſſe.

CRITON.

Hé bien, ſoit comme vous le voulez. Du moins dites-moi, ſeroit-ce par ménagement pour moi, pour vos autres amis, que vous refuſez de ſortir de ce lieu ? Seroit-ce que vous craindriez que votre évaſion ne nous attirât des affaires, que l'on ne nous l'imputât, qu'il ne nous en coûtât la perte de tout notre bien ou d'une grande partie, ou que nous n'euſſions à ſouffrir quelque choſe de plus ? Ces conſidérations ne doivent point vous arrêter ; eh ! n'eſt-il pas juſte que pour vous conſerver nous courions ces riſques ? nous nous expoſerions même à de bien plus grands dangers ; ainſi croyez-moi, prenez le parti que je vous propoſe.

SOCRATE.

Il eſt vrai, Criton, que cela m'a paſſé par l'eſprit, & d'autres choſes encore.

CRITON.

Ceſſez donc à la fin de vous faire des chiméres pour les craindre, je vous en conjure. Ce que l'on demande pour vous tirer d'ici & vous ſauver, n'eſt pas une groſſe ſomme ; ne voyez-vous pas d'ailleurs quelle eſt la médiocrité de la condition de ces délateurs à gages, & qu'avec peu d'argent on va leur fermer la bouche. Tout mon bien eſt à votre ſervice, & ſera, je penſe, ſuffiſant ; que ſi pour l'épargner vous ne vouliez

pas en faire usage, vous avez ici des amis tout prêts à contribuer pour vous mettre en sûreté; Simmias de Thébes tout le premier, a apporté avec lui autant qu'il faut d'argent, Cébès en offre de son côté, & beaucoup d'autres aussi. Ne vous obstinez donc plus à vous perdre, & ne vous aheurtez pas encore à ce que vous disiez derniérement à vos Juges, que si vous sortiez de ce pas-ci, vous ne sçauriez que faire ni que devenir. Ne sçavez-vous pas que vous trouveriez des amis en plusieurs endroits? Si vous vous déterminiez à aller en Thessalie, j'ai là des liaisons d'hospitalité avec plusieurs personnes, vous en seriez reçu avec amitié, ils feroient cas de votre présence, & seroient charmez de vous posséder; cet asyle seroit sûr, & vous n'auriez rien à craindre de la part des Thessaliens.

D'ailleurs, Socrate, permettez-moi de vous le dire, vous ne vous conduisez point, ce me semble, conformément aux régles de la justice, en vous livrant vous-même à la mort, au moment que vous avez en main les moyens de l'éviter; vous aidez à exécuter ce que vos plus cruels ennemis ont juré contre vous, votre perte. Ajoûtez encore à cela que vous trahissez vos enfans; pouvant leur donner de l'éducation, vous les abandonnez, & autant qu'il dépend de vous, vous les laissez à la merci du sort. Que ne doit-on pas craindre pour eux? il va leur arriver ce qui arrive tous les jours sous nos yeux à l'égard des enfans qui restent orphelins; il vous falloit ou vivre sans en avoir, ou vous résoudre à subir toutes les peines qu'imposent l'obligation de les nourrir & celle de les élever. Le parti que vous prenez, est, à mon avis, un parti de foiblesse, & rien n'est plus éloigné de l'engagement d'un homme qui a déclaré au public qu'il n'avoit été occupé dans toute sa vie qu'à cultiver la vertu. Faites donc ce que feroit un homme de bien & de courage, car je ne puis vous le dissimuler, j'ai honte pour vous & pour vos amis; toute cette affaire va paroître un effet de notre lâcheté. Premiérement, vous vous étes embarqué de gaieté de cœur dans un procès & dans des discussions que vous pouviez éviter; en second lieu,

comment l'affaire dans tout ſon cours a-t-elle été conduite? enfin l'iſſue, qui eſt comme la ridicule cataſtrophe de la piéce, ſemble avoir été entiérement ſouſtraite à nos yeux, & cela par notre foibleſſe & notre manque de courage, puiſque vous ne vous étes pas mis en peine, ni nous non plus, de vous tirer d'ici, lorſque nous le pouvions ſans difficulté, ſi nous euſſions été bons à la moindre choſe. Prenez garde, Socrate, qu'outre le mal qui en viendra, tout ceci ne faſſe rejaillir & ſur vous & ſur nous un grand deshonneur; penſez-y donc, ou plûtôt ne croyez pas avoir le tems de délibérer, vous devez avoir pris le ſeul parti qui vous reſtât à prendre: la nuit prochaine tout doit être exécuté; ſi vous différez un moment, nous ne ſommes plus à tems, plus de moyens, plus de ſalut; rendez-vous donc enfin, Socrate, & ſuivez mon conſeil.

SOCRATE.

Votre zéle, Criton, ſeroit d'un grand poids, s'il étoit juſte & réglé; ne l'étant point, plus il ſera preſſant, & plus il ſera fâcheux pour moi. C'eſt à nous à examiner s'il eſt permis d'accepter vos offres, ou s'il ne l'eſt pas. Dans l'état où vous me voyez à préſent, je ſuis tel que j'ai toûjours été, incapable d'obéir à la voix de qui que ce ſoit, qu'à celle de la raiſon, qui me paroît être la plus ſaine. Ma ſituation eſt différente de ce qu'elle étoit, mais je ne ſuis pas pour cela le maître de me défaire des principes de conduite que j'ai ſuivis dans les tems précédens. Je vois ces principes auſſi puiſſans ſur moi qu'ils l'ont été, & les mèmes maximes que j'ai reſpectées ci-devant, je les reſpecte encore aujourd'hui; ſi vous n'en avez pas dans le moment préſent de meilleures & de plus ſolides à m'oppoſer, n'eſpérez point de me ramener à votre ſentiment, non pas même quand ce peuple ſi formidable à vos yeux entreprendroit de m'effrayer par de nouvelles chaînes, par de nouveaux genres de mort, par la perte de tous mes biens, comme on fait peur à de petits enfans par de vains fantômes qu'on leur préſente.

CRITON.

Comment, Socrate, entrer dans l'examen que vous propoſez?

SOCRATE.

Rien n'eſt plus aiſé. Venons à vos premiers diſcours, & à ce que vous avez avancé ſur le cas qu'il falloit faire de ce que penſent de nous les hommes; voyons s'il n'eſt pas vrai qu'il y a des jugemens auxquels il faut avoir égard, & d'autres dont il ne faut pas ſe mettre en peine. Se pourroit-il que cela eût été vrai avant que je fuſſe au moment de mourir, qu'à préſent les choſes changeaſſent de nature, & qu'il fût évident que l'on n'a ainſi parlé que pour ſoûtenir la converſation, n'auroit-on voulu au fond que plaiſanter & ſe jouer? Je voudrois examiner avec vous, Criton, ſi le principe dont il s'agit, me paroîtra dans les circonſtances préſentes différent de ce qu'il étoit, ou le même, s'il faut s'y ſoûmettre ou le rejetter. Parmi les jugemens des hommes, il y en a qui méritent d'être comptez pour quelque choſe, & d'autres qui ne le méritent pas, qu'en dites-vous? car autant que l'incertitude des choſes humaines le permet, on peut aſſûrer que vous ne mourrez pas demain, & d'ailleurs l'événement qui me menace, ne ſçauroit vous troubler au point de vous faire prendre le change; répondez-moi, cela vous ſemble-t-il vrai?

CRITON.

Rien de plus vrai.

SOCRATE.

Il faut reſpecter les jugemens qui ſont bons, & mépriſer ceux qui ne le ſont pas.

CRITON.

Sans doute.

SOCRATE.

Nous traiterons de jugemens ſains ceux des perſonnes ſages, & de jugemens mépriſables ceux des inſenſés. Or voyons comme cela doit s'entendre. Suppoſons un homme qui veuille apprendre les exercices du Gymnaſe, & qui en

ſoit totalement occupé, dites-moi, je vous prie, doit-il faire plus de cas de la louange ou du blâme qui lui viendront de la part des hommes en général, quels qu'ils ſoient, que du ſeul jugement de celui qui fait la fonction de Médecin, ou qui préſide aux exercices du Gymnaſe?

CRITON.

Il ne doit écouter que ce que dira le Médecin ou le Maître des exercices.

SOCRATE.

La cenſure ou les éloges d'une multitude ignorante ne ſont point à craindre pour notre homme, & il lui ſuffit de mériter les éloges & d'éviter la cenſure du ſeul Maître. C'eſt d'après ce qu'il penſe qu'il lui faut agir & embraſſer un régime convenable dans le boire & dans le manger; il doit conſulter le ſentiment de ce Maître qui régle tout au Gymnaſe, & qui s'y entend, plus que celui d'une populace aveugle.

CRITON.

Cela n'eſt pas douteux.

SOCRATE.

Si par malheur l'homme dont il s'agit, alloit mépriſer les conſeils du ſeul à qui on doive obéir, s'il faiſoit peu de cas du ſentiment du Maître & des louanges qu'il en recevroit, s'il n'étoit ſenſible qu'aux applaudiſſemens de la multitude qui ne s'y connoît pas, croyez-vous qu'il ne lui en arrivât pas de mal?

CRITON.

Comment ne lui en arriveroit-il pas?

SOCRATE.

Quelle ſorte de mal lui arriveroit-il, à quoi aboutiroit-il, & ſur quelle partie de notre jeune indocile tomberoit ce mal?

CRITON.

Sur le corps, qui en ſouffriroit beaucoup.

SOCRATE.

Fort bien, Criton, il en ſeroit ainſi en d'autres rencontres,

& pour ne pas nous jetter dans un détail immense, répondez-moi. Quand il est question de décider de ce qui est juste, injuste, honnête, honteux, bon, mauvais, comme nous avons à décider dans l'occasion présente, faut-il suivre ou craindre le jugement du vulgaire ou celui d'un seul, si ce seul s'y entend, est-ce celui-là qu'il faut respecter & redouter plus que tous les autres ensemble? Nous sçavons que si nous ne déférons pas à ses avis, nous blesserons mortellement cette partie de nous-mêmes que la pratique de la justice fortifie & que l'injustice détruit; croyez-vous que tout cela ne soit rien?

CRITON.

Vraiment, je pense le contraire.

SOCRATE.

Poursuivons; si par né vouloir point déférer au sentiment des personnes habiles, nous altérions en nous ce que la santé seule conserve & ce que la maladie corrompt, je veux dire le corps, pourrions-nous espérer de continuer à jouir de la vie? un corps ébranlé & affoibli succombe à la fin.

CRITON.

Sans doute.

SOCRATE.

Pensez-vous que nous puissions vivre encore, si nous altérons la partie de nous-mêmes que la justice seule maintient en bon état, & que l'injustice corrompt? ou, sans examiner quelle est la nature de cette partie qui est en nous, sur laquelle la justice ou l'injustice produisent des effets si différens, la regardez-vous comme moins précieuse que le corps?

CRITON.

Non assûrément.

SOCRATE.

Or si elle est d'un plus grand prix, accordez-moi qu'il ne faut pas se mettre en peine de ce que diront de nous les hommes, mais de ce qu'en dira celui qui sçaura démêler ce qu'il y a de juste ou d'injuste dans les actions, ce qu'en dira ce seul juge,

ce qu'en dira la vérité elle-même; d'où je conclus d'abord que c'eſt contre la droite raiſon que vous m'avez fait valoir l'opinion du public, & que vous exigiez de moi que j'y euſſe égard, dans un cas où il s'agit de diſtinguer entre le juſte, l'injuſte, le bien ou le mal. Peut-être que quelqu'un ira me dire : mais ce public peut vous faire mourir !

CRITON.

On n'y manquera pas, Socrate, de vous le dire.

SOCRATE.

A la bonne heure. Mais, mon cher Criton, ce que vous me rappellez-là, ne revient-il pas à ce que l'on a déja dit, n'eſt-ce pas une même choſe? Conſidérons-en une autre, ſçavoir, la certitude de ce principe, que la vie en elle-même n'eſt pas un bien qu'il faille mettre à un ſi haut prix, mais que la vie vertueuſe ſeule mérite ce privilége.

CRITON.

Ce principe eſt inconteſtable.

SOCRATE.

Or la vie vertueuſe n'eſt autre choſe qu'une vie conforme à l'honnêteté & à la juſtice, en demeurez-vous d'accord?

CRITON.

Oui.

SOCRATE.

Après ces principes, toute la diſpute ſe réduit à voir s'il eſt juſte ou non, que j'eſſaye de ſortir d'ici ſans le conſentement des Athéniens. Si nous trouvons que cette évaſion ne bleſſe pas les régles de la juſtice, il faut la tenter, ſinon il n'y faut plus penſer. Pour ce qui eſt de vos réflexions ſur l'argent qu'il en peut coûter, ſur les diſcours du public & ſur l'éducation de mes enfans, ce ſont là des conſidérations, Criton, qu'il faut laiſſer faire à ce peuple inſenſé, qui, par pure fantaiſie, fait mourir aujourd'hui des gens à qui demain il rendroit la vie, s'il le pouvoit : pour nous tenons-nous en à ce que nous avons

avons dit, & avant que de nous engager à donner de l'argent, avant que de contracter des obligations avec ceux qui me rendroient ſervice, ſçachons ſi les uns & les autres, nous ne pécherions pas contre la juſtice, & ceux qui nous tireroient d'ici, & nous qui accepterions les offres de leur pouvoir. Si nous découvrons dans cette réſolution l'ombre d'injuſtice, il n'y a plus à balancer, renonçons à ſauver notre vie, attendons tranquillement la mort & tout ce qu'il y a de plus affreux au monde, plûtôt que de commettre une injuſtice.

CRITON.

Je ne ſçaurois vous contredire, Socrate, mais que voulez-vous que nous faſſions?

SOCRATE.

Que nous examinions conjointement l'affaire préſente. Si j'avance des choſes que vous puiſſiez combattre, combattez-les & je me rendrai; ſi vous n'avez rien à m'oppoſer, ceſſez enfin de me répéter que contre le gré des Athéniens il me faut ſortir de priſon. Pour moi je compterois pour beaucoup de vous convaincre de mon ſentiment, & j'aurai peine à vous voir déférer à mon avis ſans vous voir convaincu. E'coutez par où je commence mes raiſonnemens, & répondez ſuivant ce que vous penſez, à ce que je demande. Nous avons établi autrefois qu'il n'eſt jamais permis de faire tort à perſonne, de quelque maniére que ce ſoit, & dans tous nos entretiens paſſez nous avons admis & accordé cette vérité, comme une vérité conſtante. Que penſez-vous? l'évidence de cette propoſition à laquelle nous nous réuniſſions tous autrefois, ſe ſeroit-elle évanouie dans ce peu de jours? ſe pourroit-il faire que des gens de notre âge, occupez toute leur vie à des recherches ſur les ſujets les plus ſérieux & les plus importans, ſe fuſſent abuſez eux-mêmes ni plus ni moins que des enfans, ou la choſe nous paroît-elle aujourd'hui telle qu'elle nous paroiſſoit alors? Ne nous mettons point en peine que le grand nombre penſe comme nous, ou qu'il penſe différemment, qu'il doive nous en arriver les plus grands ou les plus légers

malheurs; ſoûtiendrons-nous ſans héſiter que l'injuſtice eſt pour celui qui la fait, une choſe honteuſe & mauvaiſe de toute maniére?

CRITON.

Nous perſiſtons dans ce ſentiment.

SOCRATE.

S'il n'eſt permis en aucun cas de commettre une injuſtice, il ne ſçauroit être permis non plus à celui qui ſouffre d'une injuſtice, de ſe venger par une autre, comme le croit le commun des hommes; il n'eſt point permis de faire mal à quelqu'un, ni de rendre le mal pour le mal. Faire du mal aux hommes n'eſt autre choſe que leur faire injuſtice, & nul mauvais traitement, quel qu'il ſoit, ne nous autoriſe à être injuſtes à l'égard des autres. Donnez-vous garde, Criton, ſi vous convenez ſur ceci de quelque choſe avec moi, de me rien accorder contre votre conviction intérieure. Vous ſçavez que ces maximes ne ſont goûtées que d'un très-petit nombre de gens, & qu'il eſt impoſſible que ceux qui ont des principes ſi différens, ſe réuniſſent de bonne foi à faire en commun des diſcuſſions; il eſt même immanquable que les uns ſe préviennent d'un ſecret mépris pour les autres, lorſqu'ils conſidérent tour à tour leurs raiſonnemens. Voyez donc, ſuppoſé que vous jugiez comme moi, ſi vous étes à portée d'entrer dans mes raiſons, & ſi nous partirons de cette propoſition, qu'il eſt toûjours mal de faire une injuſtice, de la rendre par repréſailles, & de repouſſer la force par la force; ou dites-moi ſi vous rejettez ce principe, & ſi vous vous ſentez hors d'état de prendre part à mes recherches? Que ſi vous avez quelque choſe à m'oppoſer, ne le diſſimulez plus; ſi vous n'avez rien, écoutez la ſuite de mon diſcours.

CRITON.

Je ſuis de votre ſentiment, & je n'ai aucune difficulté à vous oppoſer.

SOCRATE.

Quand une fois on s'eſt engagé à faire quelque choſe de

juste & de légitime, croyez-vous qu'on puisse manquer à sa parole, & se dispenser de ce qu'on a promis?

CRITON.

Non assûrément.

SOCRATE.

De là examinez si en sortant de cette prison sans le consentement des Athéniens, ce ne seroit pas faire tort à quelqu'un, & cela à ceux à qui il est le moins permis d'en faire. Examinez enfin si ce seroit satisfaire à des engagemens que nous avons avouez être légitimement contractez.

CRITON.

Je n'ai rien à vous répondre, Socrate, & je ne vois pas qu'on puisse vous rien dire.

SOCRATE.

Imaginez-vous donc que j'aye pris le parti de me dérober d'ici, ou, si vous voulez donner un autre nom à ma sortie, d'éviter la mort; imaginez-vous ensuite qu'au moment de sortir, je rencontre la République & les Loix d'Athenes, & que s'arrêtant à moi, elles me parlent en ces termes: Dites-nous, Socrate, quel est votre dessein? songez-vous à quoi tend ce que vous faites? sçavez-vous que c'est, autant qu'il dépend de vous, à la ruine de votre patrie & au renversement des loix? ou croyez-vous qu'un Etat puisse subsister & se soûtenir, lorsque les jugemens rendus suivant les loix y seront sans force & sans pouvoir, lorsque de simples particuliers les mépriseront impunément & les regarderont comme nuls? Que répondrons-nous à ce discours & à d'autres de cette nature? car mettez un Orateur qui prête son éloquence à la République & aux Loix, que ne dira-t-il point pour appuyer cette loy que ma démarche anéantiroit, & qui veut que l'on respecte les arrêts des tribunaux fondez sur l'autorité publique? Dirons-nous que la République me fait une injustice, que le jugement qu'elle a porté contre moi, est un jugement plein d'iniquité?

CRITON.

Oui ſans doute, Socrate, nous le dirons

SOCRATE.

Mais ſi ces Loix nous repliquoient : N'étes-vous pas convenu, Socrate, qu'il falloit ſe ſoûmettre aux déciſions que la République prononce par l'organe des Magiſtrats qu'elle a établis ? & ſi nous paroiſſions ſurpris de ce diſcours, ne pourroient-elles pas ajoûter : Ne vous étonnez point, Socrate, & puiſque vous ſçavez ſi bien vous ſervir de la voye de l'interrogation, permettez-nous aujourd'hui de vous faire auſſi des queſtions, & répondez à votre tour. Qu'avez-vous à nous reprocher, à nous & à votre patrie, pour vouloir ainſi nous détruire par votre déſobéiſſance ? C'eſt à nous que vous devez la naiſſance, par nous votre pere & votre mere ont été unis, & vous étes né en légitime mariage. Parlez, à quel propos vous plaignez-vous de ces loix qui concernent l'ordre des mariages, par où péchent-elles ? Je ſerois forcé, Criton, de dire que je n'ai point à me plaindre de ces loix. Hé bien, reprendroient-elles, trouvez-vous moins ſages celles qui réglent l'éducation & l'inſtruction que les peres doivent à leurs enfans, & que vous avez reçues ? Les loix qui ont préſidé à votre éducation n'ont-elles pas preſcrit les choſes les plus convenables, ordonnant à votre pere de vous former par les ſciences & les exercices du corps ? Or après que vous avez reçu de nous la vie, les alimens même qui vous l'ont conſervée, & les leçons de vertu qui vous ont dirigé, ſous quel prétexte voudriez-vous vous ſouſtraire à notre autorité ; dire que vous ne nous appartenez point, & ne point avouer que vous étes & notre fils & notre eſclave, vous & vos ayeux ? avec cette dépendance, croyez-vous avoir ſur nous le même droit que nous avons ſur vous ? croyez-vous pouvoir avec juſtice entreprendre ſur nous parce que nous agiſſons contre vous ? Quoi, Socrate, que vous ayez à ſouffrir d'un pere, que vous ayez à ſouffrir d'un maître auquel vous ſoyez aſſujetti, il ne vous ſera point permis de lui rendre le mal pour le mal, injure

pour injure, il ne vous ſera point permis de le frapper, quoique vous en ayez été frappé le premier, & s'il s'agit de votre patrie & des loix ſur leſquelles elle eſt fondée, vous vous croirez permis d'eſſayer de les perdre, parce que votre patrie & ces loix ont prononcé contre vous un arrêt de mort qu'elles ont jugé juſte? En uſant ainſi, oſerez-vous aſſûrer que vous ne bleſſez pas la juſtice, vous qui faites profeſſion d'être véritablement attaché à la vertu? Votre habileté eſt-elle de nature à vous laiſſer ignorer que la patrie mérite plus nos reſpects, que c'eſt quelque choſe de plus ſaint, quelque choſe de plus ſacré qu'un pere, qu'une mere & que tous les ancêtres? Ignorez-vous qu'au jugement des Dieux & des hommes ſages, la patrie eſt d'un rang plus élevé que tous les parens, qu'il faut la reſpecter, lui obéir, & dans le moment même que nous éprouvons ſon indignation, la traiter avec plus de ménagement que nous ne traiterions un pere? que nous devons la fléchir par d'humbles repréſentations ou faire ce qu'elle ordonne, & ſouffrir ſans murmurer les maux auxquels elle nous condamne, ſoit qu'elle exige que nous ſoyons frappez, chargez de chaînes, ou qu'elle nous envoye courir les hazards d'un combat où nous ne pouvons trouver que la mort ou des bleſſures mortelles? nous devons nous ſoûmettre à tout, & la juſtice le demande. Il ne faut point céder ni lâcher le pied, ni quitter ſon poſte, mais à l'armée & à la ville, dans les tribunaux & par-tout, nous ſommes dans l'obligation de faire ce que le magiſtrat ou la patrie nous impoſe. La voye de la perſuaſion nous eſt ouverte, ſi nous ſçavons nous en ſervir, mais la violence nous eſt interdite à l'égard de notre mere commune, beaucoup plus ſévérement encore qu'à l'égard d'un pere.

Qu'aurions-nous, Criton, à répondre à ce diſcours des Loix?

CRITON.

Rien ne me ſemble plus vrai que tout ce que vous venez de dire.

SOCRATE.

Avouez donc, ajoûteroient-elles, que vous violez la juſtice

envers nous. Ces Loix que vous outragez, après vous avoir donné le jour, après vous avoir nourri & élevé dans leur ſein, vous ont fait part, à vous & à vos concitoyens, de tous les avantages qu'elles peuvent procurer à l'Etat; non contentes de vous combler de bienfaits, elles vous ont encore laiſſé le maître, vous & quelqu'autre que ce ſoit, d'examiner la maniére dont nous traitons les affaires en ce pays-ci, & après l'avoir bien conſidérée, de vous retirer où bon vous ſembleroit, avec ce qui vous appartiendroit, ſi vous jugiez qu'il ne vous convînt pas de demeurer à Athenes. Vous le ſçavez, Socrate, il n'y a aucune loy qui fiſt déſenſe ou obſtacle à perſonne d'entre vous d'aller s'établir dans une colonie, s'il n'étoit pas content de nous, ou de ſe tranſporter avec ſes effets chez un autre peuple; d'où ſuit que quiconque d'entre vous pleinement inſtruit & de la forme de nos jugemens & de celle de notre gouvernement, continue à vivre dans cette ville, celui-là s'engage réellement & de fait à remplir avec fidélité les devoirs que nous preſcrivons, & que ne s'y pas ſoûmettre, c'eſt bleſſer la juſtice en trois maniéres; premiérement, c'eſt manquer à qui vous a donné le jour; ſecondement, c'eſt ſe révolter contre ceux de qui on a reçu l'éducation; troiſiémement, c'eſt enfraindre un engagement contracté avec une entiére liberté: il faut ou nous obéir, ou nous convaincre que nous donnons des ordres injuſtes. Notre coûtume ne fut jamais de commander avec une dureté inflexible, & nous laiſſons à tout citoyen de deux choſes l'une, ou d'exécuter ce que nous commandons, ou, par ſes conſeils, de nous ramener à ce qui eſt juſte. Vous ne faites ni l'un ni l'autre, ainſi nous ſoûtenons avec raiſon qu'en ſuivant la réſolution où vous étes, vous ſerez coupable de tous les crimes que nous venons de vous faire connoître, & même plus coupable qu'aucun des Athéniens: ſi vous demandez pourquoi, le voici.

Plus que perſonne, Socrate, vous vous étes engagé à vivre ſuivant les loix d'Athenes, la grande preuve en eſt que vous avez paru plus que perſonne approuver les loix & le gouvernement de votre patrie; auriez-vous, ſi cela n'eût été, fait

à Athenes plus de séjour qu'aucun autre Athénien? On ne vous en a jamais vû sortir pour aller voir les spectacles des étrangers, nulle curiosité n'a pu vous résoudre à quitter la ville pour un tems; bien différent des autres, vous ne vous étes absenté que pour aller à la guerre ou pour assister aux Jeux de l'Isthme, & cela une seule fois; vous n'avez pas même desiré de vivre dans une autre ville ou sous d'autres loix; très-content par conséquent de passer vos jours sous notre autorité, quelle marque plus sûre que vous aimiez à être conduit & gouverné par nous? Vous avez fortifié nos droits sur vous & l'engagement où vous étiez, par vous être marié & avoir eu des enfans dans cette ville.

De plus il vous étoit libre pendant le cours de votre accusation, de vous retirer où vous auriez voulu, de vous punir vous-même par un exil volontaire, & une démarche que vous auriez faite alors du gré de votre patrie, vous ne pouvez aujourd'hui la faire que malgré elle; mais dans les premiers momens de ce procès vous vous faisiez honneur d'un faux mépris de la mort, & vous parliez comme si elle vous paroissoit plus supportable que la sortie d'Athenes: aujourd'hui ces discours ne sont plus rien pour vous, & vous nous respectez si peu que vous essayez de nous renverser. Vous n'en usez pas autrement avec nous que feroit un vil esclave qui ne cherche qu'à s'enfuir, au mépris des promesses & des conventions qui subsistent entre nous, que vous vivriez conformément à nos volontés. Répondez-nous, Socrate, est-ce un mensonge que vous vous y étes engagé en effet, & non seulement de bouche? Que pourrois-je, Criton, dire à ma justification?

CRITON.

Il faudroit vous avouer coupable.

SOCRATE.

Or ces promesses, ces conventions contre lesquelles vous agissez, les avez-vous faites par contrainte & malgré vous? Direz-vous que vous ayez été surpris, & que vous avez été forcé de vous lier à nous sans avoir assez de tems pour

délibérer? l'eſpace de ſoixante-dix ans ne vous ſuffiſoit-il pas pour changer de patrie, ſi vous ne nous goûtiez point, & ſi vos engagemens vous paroiſſoient injuſtes? Vous reconnoiſſez que Lacédémone & la Créte ſont des Etats ſagement gouvernez, vous n'avez cependant pas pris le parti d'y aller, ni dans aucune autre des villes Grecques ou barbares, & vous vous étes moins abſenté d'Athenes que les aveugles & les boiteux, ou les impotens, ſi grande étoit la préférence que vous donniez à votre patrie & à nous; car quelle ſociété peut plaire ſi elle n'eſt ſoûtenue par les loix? vous rompez cependant aujourd'hui tous vos liens.

Si vous voulez nous en croire, vous agirez différemment, & vous n'apprêterez point à rire aux autres par une fuite qui eſt ſi condamnable; en effet, quel avantage en eſpérez-vous pour vous ou pour vos amis? Pour eux, il eſt évident que vous les expoſez à être chaſſez de la ville & à perdre leurs biens; pour vous, ſoit que vous alliez à Thébes, ſoit que vous alliez à Mégare, villes où les loix ſont reſpectées, vous n'y entrerez que comme un ennemi du gouvernement: ceux qui veillent à la ſûreté de ces Etats vous regarderont d'un œil de défiance, & ils ne verront en vous qu'un deſtructeur des loix. Vous confirmerez vos juges dans l'opinion qu'ils ont rendu contre vous un juſte jugement. Quiconque peut ſe rendre le deſtructeur des loix, peut à bon droit être cru corrupteur de la jeuneſſe & des hommes d'un eſprit foible.

A quoi donc pourrez-vous vous déterminer? Eviterez-vous les villes bien policées & la ſociété des hommes ſages? en ce cas eſt-ce la peine de vivre? Si vous fréquentez des gens de bien, quels diſcours tiendrez-vous dont vous n'ayez pas à rougir? quels ſeront-ils ces diſcours? ſeront-ils autres que ceux qui vous ſont ordinaires, ſçavoir, que la vertu, la juſtice, l'amour des loix & des choſes juſtes, ſont pour l'homme un bien préférable à tout autre? en ce cas, croyez-vous que l'état de Socrate puiſſe n'être pas un état indécent? non, vous ne pouvez l'eſpérer.

Si vous vous dérobez à la vûe des hommes vertueux, ce

ſera

ſera pour aller trouver les amis de Criton dans la Theſſalie. Vous verrez là triompher le mépris des loix & le déſordre; peut-être même entendront-ils avec plaiſir le récit de votre derniére aventure, comment vous vous étes échappé de priſon dans un attirail de déguiſement, couvert de quelque vêtement qui vous rendoit méconnoiſſable, ainſi qu'en uſent ordinairement les fugitifs les plus criminels; mais en même tems craignez que quelqu'un ne faſſe remarquer que Socrate, pour ſauver le malheureux reſte d'une vie très-courte ſelon toutes les apparences, n'a pas craint de violer les loix les plus ſacrées, ni de s'expoſer aux horreurs de l'indigence. Peut-être que ſi vous ménagez tout le monde ſans déplaire à perſonne, vous n'aurez pas ces dégoûts à eſſuyer; mais d'un autre côté, combien de démarches indignes de vous? à quelles baſſeſſes ne vous faudra-t-il pas deſcendre, & ne devenez-vous pas le lâche complaiſant de tous ceux à qui vous aurez affaire? De quoi ſerez-vous donc occupé en Theſſalie? ſera-ce d'aſſiſter aux feſtins, comme ſi vous n'aviez entrepris le voyage que pour courir après la bonne chére? Eh! que deviendront tous ces propos qui rouloient ſur la juſtice & la vertu! Vous nous direz peut-être que vous voulez vous conſerver pour vos enfans que vous avez à élever; mais leur donnerez-vous aiſément de l'éducation, après les avoir conduits dans un pays où vous ne leur pouvez procurer d'autre avantage que celui d'en faire des étrangers? c'eſt ce qu'ils gagneront avec vous; ou bien ſans les tirer d'Athenes, penſez-vous que ſi vous vivez, ils ſeront beaucoup mieux élevez ici quand vous ſerez éloigné d'eux? Mais quoi, pouvez-vous préſumer que vos amis auront ſoin de vos enfans, plûtôt s'ils vous ſçavent exiſtant dans un coin de la Theſſalie, que s'ils vous voyent mourir avec conſtance? en vérité on n'oſe le croire de gens qui font profeſſion de vous être dévouez, & qui ſont capables de quelque choſe.

Au reſte, Socrate, rapportez-vous en à nous à qui vous devez tout ce que vous étes, & ne balancez point à préferer l'amour de la juſtice à vos enfans, à la vie même & à toute autre choſe, afin que vous puiſſiez paroître ſans crainte & en

état de vous défendre devant ceux à qui vous aurez à rendre compte en l'autre monde. A nous désobéir vous ne trouvez aucun avantage en cette vie, ni pour vous ni pour aucun de vos amis; c'est manquer à la justice, à la piété, & vous ne vous préparez pas un sort meilleur dans l'autre vie. Sortez donc de celle-ci, si vous avez à en sortir, en vous plaignant, non de notre injustice, mais de celle des hommes. Que s'il ne vous paroît pas honteux de rendre le mal pour le mal & injustice pour injustice, d'être infidelle à vos promesses & à vos engagemens envers nous, de faire tort à ceux à qui vous deviez en faire le moins, de vous causer du préjudice à vous-même, à vos amis, à votre patrie & à nous, sçachez que nous vous regarderons comme notre ennemi tant que vous serez dans le monde, & que lorsque vous vous présenterez dans l'autre, ces Loix éternelles, & qui sont nos sœurs, vous recevront avec indignation, & comme un homme qui a fait tous ses efforts pour nous détruire. Tenez-vous en garde contre les conseils de Criton, & rendez-vous plûtôt à ceux que nous venons de vous donner.

Tels sont, mon cher Criton, les discours que je m'imagine entendre continuellement au dedans de moi-même, à peu-près comme les Corybantes s'imaginent à tous momens entendrel e son des flûtes. J'ai la tête si remplie du bruit de ces discours, que je me sens incapable de donner attention à autre chose; quoi que vous puissiez dire pour le contraire, vous parleriez en vain, autant que j'en puis juger: si néanmoins vous croyez pouvoir encore gagner quelque chose sur mon esprit, recommencez.

CRITON.

Je n'ai plus rien à dire.

SOCRATE.

Tenons-nous donc en repos, & laissons-nous conduire où la volonté de Dieu nous appelle.

REMARQUES

Sur le Dialogue de Platon intitulé CRITON.

Les remarques que M. l'Abbé Sallier propoſe ſur ce Dialogue, regardent les unes la doctrine de Platon, les autres le texte du Dialogue; les premiéres ne ſont qu'un examen des principes de Platon. Il a cru que pour en mieux pénétrer la vérité, il falloit pour un moment négliger l'autorité de Platon, conſulter ſans prévention les ſeules lumiéres naturelles, & comparer la doctrine de ce Philoſophe avec les maximes du Droit naturel ou du Droit public, telles que la raiſon peut nous les indiquer.

Des conſidérations très-ſimples ont convaincu les hommes de la néceſſité de vivre en ſociété; de là ſont nées les réflexions ſur les régles qu'ils doivent ſuivre dans le commerce où ils entrent les uns avec les autres.

Pour juger de Platon, il ne reſte plus qu'à voir ſi ſes principes s'accordent avec ceux que la raiſon a conſacrez, & que le conſentement des plus ſages & des plus graves perſonnages de toutes les Nations a confirmez.

Remarques ſur la Doctrine de Platon.

M. l'Abbé Sallier ne ſuppoſe que ce que le Philoſophe honnête homme ne peut refuſer d'admettre, ſçavoir, qu'il y a une différence eſſentielle entre les actions humaines, dont les unes ſont bonnes & louables, les autres mauvaiſes & dignes de blâme.

Il ajoûte que s'il ſe trouvoit des gens capables de nier la diſtinction du bien & du mal, ils ne ſeroient pas recevables à attaquer par-là la doctrine de Platon dans le Dialogue dont il s'agit, & qu'il ſuffiroit préalablement à tout, de leur faire obſerver que Platon regarde dans le cas préſent, cette vérité de la diſtinction du bien & du mal comme établie & prouvée en pluſieurs endroits de ſes écrits; qu'ainſi il faut la recevoir

comme un principe préliminaire, ou du moins comme une hypothése que Platon a été le maître d'établir.

C'eſt ſur ce fondement que ce Philoſophe entreprend de prouver à Criton que Socrate ne pouvoit, ſans offenſer les loix de la juſtice, ſortir de la priſon où il étoit.

Cela ſuppoſé, voyons ce que la raiſon nous fait découvrir ſur les divers états de vie où nous pouvons nous trouver engagez, ſoit par la liberté de notre choix, ſoit par une volonté antérieure de nos peres.

L'homme peut être conſidéré, ou dans l'état de nature, ou dans un état civil.

Par l'état de nature M. l'Abbé Sallier entend celui où les hommes ne ſont point ſoûmis les uns aux autres, où ils ne dépendent point d'un maître commun, & où enfin ils n'ont reçu les uns des autres ni bien ni mal. Soit que cet état puiſſe ou ne puiſſe pas exiſter, ce qui le diſtingue de l'état civil, eſt l'indépendance abſolue de tout ce qui n'eſt pas l'Auteur de la nature; c'eſt un état de liberté naturelle, où l'homme ne doit à perſonne compte de ſes actions, & où par lui-même il peut décider de ce qu'il fera ou de ce qu'il ne fera pas.

L'idée que nous nous formons de cet état, flate l'amour avec lequel nous naiſſons, l'amour de l'indépendance de toute autorité.

Rien ne paroît ſi doux que de ſe croire exempt de tout ce qui gêne la liberté, & de s'imaginer que l'on n'a point de maître, ni de loy à attendre d'une volonté étrangére. On croit avoir trouvé la route qui conduit au ſouverain bonheur, mais on ne peut ſe flater de cette indépendance ſans illuſion, & l'illuſion ne ſçauroit ſe ſoûtenir long-tems; notre foibleſſe nous fait bien tôt ſentir combien eſt vaine & même préjudiciable cette liberté dont nous croyons jouir: l'impuiſſance où nous ſommes pour nous procurer le bien & pour éloigner le mal, nous rappelle continuellement à la néceſſité d'un état civil, & d'une ſociété gouvernée par des loix qui puiſſent reſtreindre & modérer l'uſage de la force ſupérieure.

Imaginons en effet un homme qui, comme Ariſtippe dans

Xénophon, ne veuille ni commander ni obéir, ni prétendre à l'autorité ni souffrir la servitude, & qui enfin pour se soustraire aux maux de la violence & de la méchanceté armée du pouvoir, ne veuille s'enfermer dans aucune société ni reconnoître aucun supérieur; cet homme indépendant sera étranger par-tout, errant de ville en ville, sans patrie, sans parens, sans amis; sa patrie n'est que le lieu où il respire, il n'y a point de mere commune qui éleve la voix & qui agisse pour lui. Ces vûes anticipées sur les malheurs qui peuvent arriver, & que l'on éloigne par la prévoyance, ces vûes dont la patrie s'occupe & se remplit, ne tournent point à l'avantage de celui qu'elle ne connoît pas. La patrie a des forces qui lui sont propres, elle les exerce en faveur de ceux qu'elle avoue pour siens, mais elle néglige ceux qui ne lui appartiennent pas. La sagesse des loix, la sévérité des gardiens de ces loix, la force des armes, la prudence des conseils, tout sert à former un bouclier dont la patrie ne couvre que ceux qui la reconnoissent pour leur mere, & qui dans le besoin la réclament comme protectrice.

Les choses mémor. de Socr. l. 2.

Qu'il y ait un Sinnis, un Sciron, un Procruste; que ces fameux brigands désolent aujourd'hui des contrées par les violences qu'ils ont exercées autrefois, & qu'Aristippe, que cet étranger que nous nous représentons, nous réponde, & nous apprenne qui lui assûrera la liberté, la vie ou les biens; quelle société veillera pour le salut d'un homme qui ne veut obéir & qui ne peut commander à personne, quelle main s'armera pour le défendre contre les entreprises du plus fort?

Croyez-vous, pourroit-on lui dire, que quand même il n'y auroit ni des Sinnis ni des Procruste, il n'y auroit plus personne qui maltraitât ceux qui n'ont ni protecteurs ni vengeurs? Quoi! ceux qui demeurent toûjours dans leur patrie, ont des loix qui s'opposent à ce qu'on offense ceux qu'elles protégent, ils ont des parens, ils ont des amis pour les secourir, leurs villes sont fortifiées, ils ont des armes pour se défendre, ils ont des alliances avec leurs voisins, & cependant ils ne peuvent se mettre entiérement à couvert de la surprise

des méchans ; vous donc qui n'avez aucun de ces avantages, qui étes toûjours ſans patrie, & le plus ſouvent ſur les chemins environné de dangers, qui n'arrivez dans aucune ville où vous n'ayez moins de crédit que le dernier des habitans, en un mot, qui étes dans l'état que demandent ceux qui cherchent à tromper les autres, croyez-vous qu'on vous épargnera parce que vous étes étranger? Montrez-nous ſur quoi ſont fondées vos eſpérances, ou quelles ſortes de ſûretés vous avez priſes? quels ſont les Etats qui s'engagent à vous ſoûtenir, & quel motif peut les y avoir déterminez? Vous en étes regardé comme un frelon qui s'introduit parmi les abeilles, pour profiter d'un établiſſement commode dont vous ne procurez pas le bien ni ne portez les charges. Craignez donc les entrepriſes d'un agreſſeur d'autant plus dangereux que l'impunité lui eſt aſſûrée.

Un ſemblable diſcours feroit connoître à Ariſtippe les inconvéniens de l'état où il voudroit demeurer, auſſi-bien que le peu de fondement qu'il auroit à ſe promettre une vie tranquille & heureuſe. Ces raiſons lui feroient bien tôt ſentir la néceſſité de contracter des engagemens avec une ſociété dans le ſein de laquelle il trouvât une patrie & des concitoyens qui devinſſent pour lui des défenſeurs.

Il n'appartient qu'à une ſociété réglée de réduire l'homme violent à la néceſſité d'enviſager ſon mal dans celui qu'il feroit à un autre, & par-là de l'arrêter dans ſes mauvais deſſeins. Le foible n'a donc d'autre aſyle que celui d'une ſociété où il ſera réduit à obéir, s'il n'eſt point élevé à la gloire de commander.

Ces principes conduiſent à l'origine des ſociétés. Ce n'eſt point au ſeul penchant naturel qui porte invinciblement l'homme à rechercher le commerce de ſes ſemblables, que ſe doit rapporter l'établiſſement des ſociétés, c'eſt beaucoup plus à la néceſſité d'emprunter du ſecours chez autrui. L'indépendance, encore une fois, dont ſe piquoit Ariſtippe, ſeroit une eſpece d'Anarchie, & la raiſon n'a juſqu'ici trouvé d'autre digue à oppoſer au torrent de maux que l'Anarchie traîne après elle, que la formation des ſociétés ; c'eſt l'état civil.

Or les obligations qu'il impoſe, découlent naturellement de la conſtitution réguliére de ces ſociétés.

Pour en former une il doit intervenir 1.° une union, un accord de volontés qui fait que chacun s'engage réciproquement avec tous les autres à ſe joindre enſemble pour toûjours en un ſeul corps, & à régler d'un commun conſentement, ce qui concerne la conſervation, la ſûreté & l'utilité communes de la ſociété.

2.° Il faut une conformité de ſentimens qui décide de la forme du gouvernement; le choix eſt indiſpenſable pour mettre en œuvre les forces qui doivent aſſûrer le ſalut de l'Etat.

3.° Enfin, il faut de la part du Chef de la ſociété un engagement de veiller au bien public, & de la part des particuliers une pleine ſoûmiſſion à la volonté de celui dont la ſageſſe régle l'uſage & l'exercice des forces.

Ces trois conventions forment l'Etat, & l'Etat ainſi formé, ſe repréſente ſous l'idée d'un corps politique & d'une perſonne morale, à qui on donne le nom de Monarchie ou de République. A l'Etat ainſi repréſenté, on attribue des droits, un pouvoir, une domination; il eſt capable de ſe propoſer des fins, & maître de choiſir des moyens propres pour y parvenir.

De cet établiſſement naît un changement dans la condition de ceux qui entrent dans une ſociété; par leur nouvel engagement ils ſe dépouillent de leur liberté naturelle, ils perdent le droit de faire légitimement les choſes qu'auparavant ils avoient droit de faire, ils contractent des obligations dont ils n'étoient point chargez, & leurs promeſſes, leurs ſermens ſont des chaînes qu'ils ne peuvent rompre ſans injuſtice.

Ils deviennent citoyens d'un Etat dont ils ſe ſont engagez à procurer l'utilité; ils ne pourroient ſatisfaire à ce devoir, s'ils ne préféroient cette utilité générale à leur utilité particuliére, ou s'ils appréhendoient plus leur mal particulier que celui du corps politique dont ils ſont devenus les membres.

Ces obligations ont toute leur force ſur le citoyen, ſoit

qu'il ait eu part à la premiére convention expresse, soit qu'il ne soit lié que par une convention tacite.

La nature & le but des sociétés civiles exigent que la souveraineté qui appartient au corps ou au chef de l'Etat, ait un pouvoir législatif. A ce pouvoir se joint celui que l'on nomme coactif; car toutes les sociétés que nous connoissons, ont voulu que la souveraineté de l'Etat fût armée, & ils l'ont mise en état de faire exécuter les volontés qui en émanent. Il a été nécessaire d'ajoûter encore le pouvoir judiciaire, qui consiste à régler les différends des particuliers, ou à prononcer sur des accusations intentées contre des citoyens.

L'Etat ne fait donc qu'exercer son droit & user d'un pouvoir légitime, lorsqu'il ordonne les plus grandes peines contre ceux qu'il a jugé coupables.

Quelqu'idée que l'on se fasse de l'état de nature, quel que soit l'Aristippe dont parle Xénophon, qui vouloit vivre parmi les hommes sans être compris dans aucune société, il suffit d'avoir montré 1.° la nécessité d'un état civil pour l'homme qui ne veut pas vivre dans la solitude, 2.° d'avoir rapporté les principes sur lesquels toute société est fondée. Il ne reste qu'à voir ce que Platon nous apprend dans le Dialogue de Criton.

Ce n'est point, dit-il, sur l'opinion des hommes ordinaires qu'il faut régler notre conduite, c'est sur le jugement de celui-là seul qui peut connoître ce qui est honnête & ce qui ne l'est pas, c'est le jugement de la vérité même qu'il faut considérer.

Or la vérité nous déclare qu'il n'est permis en aucun cas de faire une action injuste, non pas même pour nous garantir du mal que peut nous causer l'injustice d'un autre.

Sans décider si la condamnation de Socrate est ou n'est pas injuste, Platon établit contre le sentiment de Criton, que Socrate ne doit pas sortir de la prison où l'autorité des loix l'a enfermé.

Quand une fois, dit-il, on s'est engagé à faire quelque chose de juste & de légitime, on ne peut pas se dispenser de ce qu'on a promis, c'est une obligation de droit naturel; manquer

manquer à la parole que tout citoyen a donnée ou eſt cenſé avoir donnée à ſa patrie, c'eſt vouloir la renverſer, parce que c'eſt en ruiner les fondemens, qui dépendent de l'obéiſſance aux loix; il n'y en a point qui doivent être plus reſpectées que des jugemens émanez de l'autorité des Magiſtrats conſtituez par la République.

Socrate s'eſt engagé, continue Platon, à ſe ſoûmettre à ſes déciſions, c'eſt à ſa patrie qu'il eſt redevable de la vie, des alimens qui la lui ont conſervée, de l'éducation qu'il a reçue; voilà pour Socrate des titres de dépendance. Oſer quelque choſe contre les loix, c'eſt entreprendre contre ſa patrie, qui eſt plus ſacrée pour un citoyen, que les peres ne le ſont pour les enfans ou les maîtres pour les eſclaves. Elle peut nous mettre aux plus rudes épreuves, nous expoſer aux plus grands dangers, nous traiter avec la derniére rigueur, la vengeance nous eſt interdite; & ſi la voye de la repréſentation nous eſt inutile, ſouffrir avec conſtance eſt le ſeul parti que nous ayons à prendre.

Socrate, diſoit encore Platon, après avoir reçu d'Athenes les avantages qu'un Etat réglé peut procurer à ceux qui en ſont les membres, a été le maître juſqu'à un certain tems, de quitter une ſociété où il étoit entré; il auroit deſlors été déchargé de ſes engagemens: Athenes lui a laiſſé la liberté de ſe retirer, il n'en eſt point ſorti, il s'eſt par conſéquent impoſé à lui-même l'obligation de ſe ſoûmettre à la forme du gouvernement, & aux loix que l'Etat a établies pour le corps de ſes citoyens. Demeurer attaché à la République, continuer d'y faire ſon ſéjour, c'eſt ratifier, renouveller, avouer à chaque inſtant la promeſſe que l'on a faite d'obéir aux loix.

Ce lien eſt d'autant plus fort que Socrate a été plus libre de conſentir aux conventions qu'il a faites avec la République; il n'a été ni contraint ni ſéduit, c'eſt avec pleine connoiſſance de cauſe qu'il s'eſt engagé, & ſoixante-dix ans de vie ont ſuffi pour délibérer & pour choiſir la ſociété dans le ſein de laquelle il vouloit vivre & mourir.

Voilà les principes de morale & de politique que Platon

employe contre le ſentiment relâché de Criton ; ce Philoſophe les fait propoſer à Socrate par les Loix même qu'il fait parler.

Les Légiſlateurs & les Fondateurs d'Etats, les plus ſages Juriſconſultes n'ont rien dit de plus ſolide, rien de plus efficace pour perfectionner la ſociété, rien qui fût plus propre à en aſſûrer la durée, la tranquillité & la paix.

Malgré cette conformité, on ſçait que ces principes ſont regardez comme des idées d'un héroiſme chimérique, & qu'entre les loix celles qui preſcrivent les devoirs envers la patrie & les obligations du citoyen, ſont aujourd'hui celles dont l'autorité impoſe le moins ; peu s'en faut que ces noms de patrie & de citoyen ne paroiſſent des noms vuides de ſens.

Il eſt vrai cependant que les principes de Platon dans le Dialogue dont il s'agit, ſont de tous les tems & de toutes les Nations éclairées qui ont réfléchi ſur la nature du gouvernement.

C'eſt l'amour de la patrie & le reſpect des loix qui ont ſoûtenu la patience des Miltiades, des Thémiſtocles, des Ariſtides & des Phocions, lorſqu'ils étoient la victime des caprices, de l'ingratitude ou des intrigues de quelques factieux de leur patrie.

Les premiers Romains ont adopté les mêmes principes, & leur conduite n'a pas été différente ; l'éloquence de Cicéron n'a fait qu'expoſer dans le livre des offices, les régles que les grands hommes des beaux ſiécles de la République avoient religieuſement obſervées.

L'Hiſtoire de la Nation Françoiſe conſerve le ſouvenir de pluſieurs illuſtres perſonnages qui étoient convaincus que les hommes ne naiſſent point indépendans des loix de la patrie où ils ont reçu le jour, où ils ont été élevez, & où ils ont trouvé une protection bienfaiſante dans un âge foible, lorſqu'ils étoient ſans connoiſſance de leurs propres beſoins, & hors d'état de ſe les procurer. Il faudroit donc montrer, pour établir le ſentiment contraire, que toute la ſubordination des ſociétés n'eſt qu'une inſtitution arbitraire & une affaire de

pure police, que les droits de la liberté naturelle ne peuvent être ni prescrits ni restreints par quelqu'engagement que ce soit, ou que l'engagement est toûjours conditionnel.

Il faudroit enfin ruiner le fondement des mœurs & de toute société; ce fondement est la nature même raisonnable, c'est la raison qui seule peut unir & concilier les hommes entr'eux, parce qu'elle est seule le principe invariable des mœurs.

D'ailleurs le simple particulier ne sçauroit être juge dans sa propre cause contre sa patrie, non plus que contre une mere qui lui a donné le jour; il ne peut ni la maltraiter ni se soustraire à l'autorité qu'elle tient de la nature, indépendamment de l'art & de l'institution humaine.

Quand même ce ne seroit ici, poursuit M. l'Abbé Sallier, qu'une spéculation sans fondement & sans aucun appui raisonnable, toûjours seroit-il utile de proposer ces régles de morale & de politique, & il n'y auroit qu'à souhaiter que dans l'occasion les motifs de la conduite de Socrate fussent goûtez & son exemple suivi: spéculations pour spéculations, on préférera toûjours celles qui peuvent influer sur les actions humaines, & servir à les rectifier au profit de la société & des particuliers.

Mais quoi qu'il en soit, Socrate ne devoit point, ce semble, prendre par rapport à la République d'Athenes, d'autre parti que celui qu'il prit; pour s'en convaincre, il ne faut que se rappeller le caractére sous lequel on se représentoit Socrate, & à quel point de réputation ce Philosophe étoit parvenu par sa haute sagesse. L'assemblage de presque toutes les vertus morales lui avoit mérité cette réputation; il en jouissoit pleinement, & il ne l'avoit point cherchée, car toûjours occupé de mener une vie vertueuse, il ne se soucioit pas de la gloire qui l'accompagne. Malgré l'innocence de sa vie, la haine & l'envie lui suscitérent des accusateurs; il fut appellé en justice, & il fallut répondre. L'apologie qu'il prononça, subsiste encore aujourd'hui. Il y réfute avec solidité les calomnies dont se servoient quelques personnes pour le rendre coupable aux yeux de ses juges; le courage héroïque qu'inspire

l'innocence, ne lui manqua pas en cette occaſion, & ſon diſcours fut celui d'un homme qui ne veut que la vérité pour ſe défendre, & qui laiſſe au menſonge & à la fraude les tours & le langage de l'éloquence artificieuſe. Il ne tenta point d'émouvoir ſes juges par la pitié, il dédaigna d'employer les larmes de ſa famille, comme faiſoit le commun des accuſez; il vouloit qu'on lui rendît juſtice, & il ne s'abaiſſa point à demander grace. C'eſt à ceux qui ſont coupables à tâcher de ſéduire leurs juges par les preſtiges & le jeu des paſſions, un Philoſophe ne cherche point à les ſéduire; il les éclaire, & cela lui ſuffit. La vie ne paroiſſoit point à Socrate un bien ſi précieux; ne faiſant cas que de celle qui ſe paſſoit dans la pratique des devoirs & l'exercice de la vertu, il ſe mettoit peu en peine de ſubir la mort, s'il ne pouvoit convaincre ſes juges qu'il ne la méritoit pas.

Un homme qui penſe avec cette fermeté d'ame, ne peut ſans indécence recourir aux lâches & timides moyens que lui propoſent pour ſe ſauver des amis peu philoſophes; il rejette ces moyens avec mépris, & comme indignes de ſon caractére; il examine moins s'ils ſont utiles, que ſi la bienſéance lui permet de s'en ſervir. Socrate perſuadé que l'utilité devoit céder aux bienſéances, croyoit encore que l'obſervation de ces bienſéances dépendoit, dans les circonſtances où il ſe trouvoit, de l'accord qu'il y auroit entre ſes penſées & ſes diſcours, entre ſes diſcours & ſes actions, & enfin entre ſes actions & le caractére dont il s'étoit revêtu, pour ainſi dire, aux yeux du public.

Les mêmes conſidérations qui avoient empêché Socrate de ſe ſervir du diſcours humble & ſoûmis que Lyſias lui avoit apporté, devoient le détourner d'accepter les moyens de ſe ſauver dont Criton vouloit qu'il ſe ſervît. Socrate devoit ſacrifier le peu de tems qui lui reſtoit à vivre, ne pas perdre le fruit de tant d'années, s'en remettre au jugement de la poſtérité, & ne pas donner dans ſa vieilleſſe déja fort avancée, atteinte à des loix qu'il avoit reſpectées toute ſa vie, & dont il avoit tâché d'inſpirer l'amour.

Remarques sur le texte du Dialogue de Platon.

Quelques Manuſcrits de la Bibliothéque du Roy que M. l'Abbé Sallier a conſultez, lui ont fait connoître des leçons différentes de celles des textes imprimez.

Il y en a d'autres qu'il hazarde, dit-il, ſans y être autoriſé par les Manuſcrits; mais auſſi ceux qui ne les goûteront point, peuvent les rejetter avec autant de droit qu'il en avoit pour les propoſer.

Le Manuſcrit de la Bibliothéque du Roy préſente une très-bonne leçon dès le commencement de ce Dialogue, c'eſt à la page 44. de l'édition de Jean de Serres. L'Imprimé porte ὐδεμία ξυμφορά ἐστιν ἄλλη· le ſens de ces paroles qui ſont du diſcours de Criton, eſt: *Si vous venez à périr dans cette occaſion, Socrate, je n'ai plus d'autre malheur à craindre.* Le Manuſcrit fait deux mots d'ὐδεμία, & on lit ὐ μία ξυμφορά ἐστιν, ἀλλὰ. Le ſens eſt celui qu'il a ſuivi dans ſa traduction: *Sauvez-vous d'ici, Socrate, ſi vous périſſez, votre mort ne ſera pas le ſeul malheur qui doive m'arriver. Outre la douleur de perdre un ami tel que vous, &c.* La ſuite du diſcours de Criton à Socrate rend indubitable cette leçon du Manuſcrit, & par conſéquent la correction du texte imprimé, très-néceſſaire. Cod. 2089.

Dans le même endroit il croit, pour rendre plus réguliére la phraſe de Platon, & la débarraſſer d'un pléonaſme, devoir changer σοῦ en cet autre monoſyllabe τοῦ, & on liroit ainſi: ἀλλὰ χωρὶς μὲν τοῦ ἐστερῆσθαι τοιούτου ἐπιτηδείου, οἷον ἐγὼ ὐδένα εὑρήσω, &c. Voici comment l'endroit ſe traduit après ce changement: χωρὶς τοῦ ἐστερῆσθαι κλ. *outre le malheur de vous perdre, j'aurai encore la douleur d'entendre dire à des gens qui nous connoiſſent mal l'un & l'autre, &c.* Cette ſubſtitution d'article devant l'infinitif, eſt une choſe connue de ceux qui ont la plus petite teinture de la Langue Grecque. Ce n'eſt point au Manuſcrit de la Bibliothéque du Roy que M. l'Abbé Sallier doit ce changement.

Le Manuſcrit en fournit un autre pour la page 44. on y lit ἀμελῆσαι au lieu d'ἀμελήσαιμι de l'Imprimé. La leçon du

MS. paroît préférable, & ἀμελῆσαι doit être conſtruit avec le verbe δόξω· alors la particule ὡς s'explique par *quoique,* ainſi que la particule des Latins *ut* a quelquefois cette acception.

A la page 45. on lit οὐδὲ δίκαιόν μοι δοκεῖς ἐπιχειρεῖν πρᾶγμα, σαυτὸν προδοῦναι, καὶ τοιαῦτα σπεύδειν περὶ σεαυτὸν κλ. La ponctuation du MS. eſt différente, car après le mot προδοῦναι la phraſe recommence, & n'eſt point ſuſpendue à la premiére. Le Manuſcrit porte καὶ τοιαῦτα σπεύδεις περὶ σεαυτόν· les deux leçons ſont également bonnes.

A la page 49. il y a une note marginale d'Henri Eſtienne, qui ne fait qu'indiquer une correction néceſſaire pour former un ſens net dans l'endroit où elle eſt placée : *Eſt-il permis,* demande Socrate, *de faire injuſtice d'une certaine façon & d'une autre, non!* Il faut τρόπῳ τινὶ μὲν, τινὶ δ' οὔ· cette correction d'Henri Eſtienne eſt établie & confirmée par le Manuſcrit de la Bibliothéque du Roy.

Page 48. de l'Imprimé d'Henri Eſtienne, M. l'Abbé Sallier eſt perſuadé, quoique le Manuſcrit ne nous conduiſe point à cette reſtitution, qu'il faut changer le verbe πεῖσαι en παῦσαι. Voici ce que dit Socrate à Criton : *Si vous n'avez rien à m'oppoſer, ceſſez enfin de me répéter que contre le gré des Athéniens il me faut ſortir de priſon; pour moi je compterois pour beaucoup d'éteindre en vous ce zéle dont vous brûlez pour ma délivrance.* Le mot πεῖσαι ne peut en aucune maniére répondre à la penſée de Socrate ; ſon objet étoit d'ôter à Criton le deſſein où il étoit de ſauver la vie à Socrate. Criton venoit d'expoſer aſſez au long les raiſons qui lui avoient paru les meilleures pour faire revenir ſon maître de l'obſtination qu'il lui reprochoit, à vouloir ſubir la rigueur d'un jugement injuſte; Socrate ſe trouvoit importuné d'un zéle & d'un diſcours qui lui ſembloient heurter toutes les loix de la juſtice : *Je compterois pour beaucoup,* ajoûte-t-il dans ces circonſtances, παῦσαί σε ταῦτα πράττειν, *de vous obliger de mettre fin à vos exhortations.* Le mot πεῖσαι ne convient point.

Cette façon de parler eſt d'ailleurs très-conforme au génie de la Langue Grecque, & on pourroit en produire pluſieurs exemples, s'il en étoit beſoin.

EXTRAIT
DU TRAITE' DE PLUTARQUE:
COMMENT ON PEUT TIRER DE L'UTILITÉ DE SES ENNEMIS;
Avec des Remarques critiques ſur le texte de ce Traité.

DANS l'ouvrage que Xénophon a fait ſur le gouvernement d'une maiſon, il dit que les gens ſages doivent apprendre à tirer du profit de la haine même de leurs ennemis, & cette eſpece d'apophthegme nous a valu le Traité de Plutarque, dont M. l'Abbé Sallier a communiqué à l'Académie un Extrait accompagné de remarques critiques ſur le texte de l'Auteur. *En 1739.*

Plutarque adreſſe à Cornélius Pulcher les réflexions que la maxime de Xénophon lui avoit donné lieu de faire. *Cap. 1.*

Cornélius Pulcher venoit d'être appellé au gouvernement, il ſe rendoit facile & agréable à ceux qui avoient à traiter avec lui. Comme Plutarque lui voyoit ſouvent entre les mains le traité où il propoſe des régles de conduite pour ceux qui ſont chargez du maniement des affaires, le Philoſophe crut devoir encore le prémunir contre ce qu'il y a de fâcheux & de plus à craindre dans les emplois publics.

Il eſt plus aiſé, lui dit Plutarque, de trouver un pays où il n'y ait pas de bêtes venimeuſes, que de gouverner d'une maniére à ne point exciter l'envie & la jalouſie, ſources abondantes de haines & d'inimitiés. Il convient donc à un homme d'Etat de méditer ſur les régles qu'il doit ſe preſcrire par rapport à ſes ennemis.

Les hommes du premier âge, contents de ſe garantir du mal que pouvoient leur cauſer les bêtes ſauvages, n'avoient en combattant contr'elles, d'autre but que de ne pas ſervir de victime à leur férocité; aujourd'hui nous avons l'art de les rendre utiles à la vie. Il pourroit ſuffire à des hommes du

commun d'éluder les effets de la mauvaiſe volonté de leurs ennemis; mais puiſque Xénophon veut que nous apprenions à mettre à profit juſqu'à leur haine, écoutons ce Philoſophe, & tâchons de tirer avantage d'un mal que nous ne pouvons éviter.

Le laboureur ne peut pas corriger la nature de toute ſorte d'arbres, il y a des animaux qui ne peuvent s'apprivoiſer; le tems néanmoins nous a appris le ſecret de tourner à notre uſage les arbres les plus ſtériles, & d'adoucir les animaux les plus intraitables au premier abord. L'eau de la mer eſt ſalée & n'eſt point bûvable, mais elle ſert à rapprocher les unes des autres les Nations les plus éloignées, & ſon étendue eſt un chemin toûjours ouvert à ceux qui veulent ſe porter d'un pays dans un autre; ainſi conſidérons ſi notre ennemi, pour l'ordinaire mal-faiſant, difficile à manier, n'auroit pas quelqu'endroit par où nous puſſions le ſaiſir & nous en ſervir. Pluſieurs choſes avantageuſes peuvent nous devenir nuiſibles, & combien de contraires à nos beſoins peuvent être ramenées à notre profit? La maladie nous tire quelquefois de l'embarras & du tumulte des affaires, un renverſement de fortune, l'exil, ont ouvert à pluſieurs un paſſage à l'étude de la Philoſophie. Zénon avoit tout perdu dans un naufrage: Courage, dit-il, Fortune, tu fais bien, & tes diſgraces vont me réduire à la robe des Philoſophes. On remarque ſouvent que ce qui eſt un aliment profitable pour un corps ſain & robuſte, devient pernicieux pour celui qui n'a qu'une ſanté foible & languiſſante. Les amitiés même tournent à mal aux inſenſés, tandis que les ſages ſçavent tirer avantage des inimitiés.

Voici quel ſera le premier que nous pourrons en recueillir. Notre ennemi ne ſommeille jamais pour nous, il cherche toûjours le moment & l'occaſion de nous ſurprendre; il nous ſuit, il marche avec nous & autour de nous. Sa vûe plus perçante que celle de Lyncée, pénetre, non à travers les chênes ou les pierres, mais à travers un ami, à travers un domeſtique, à travers de quiconque vit familiérement avec vous. Il fouille dans vos ſecrets, & il vous les enleve autant qu'il eſt poſſible.

Il s'attache

Il s'attache sur-tout à connoître vos fautes, il sçait où il peut vous atteindre. Les vautours ne sont attirez que par l'odeur des cadavres, & les corps vivans ne réveillent point leur sentiment. Nos foiblesses, nos chûtes, les maladies de notre ame raniment l'attention de nos ennemis. Or qu'y a-t-il de plus utile que de nous dire continuellement à nous-mêmes que nous devons veiller sur nous, être sur nos gardes & en défiance de nous-mêmes, pour ne pas donner prise à celui qui veut nous surprendre? cette défiance réprime les passions, fait naître des réflexions, nous conduit à une vie irrépréhensible. C'est ainsi que des Etats toûjours en guerre avec des voisins qui sont à leur porte, gardent une police plus exacte, & se relâchent moins sur l'observation des loix qui sont le fondement de leur salut.

Des vertus que l'on pratique fréquemment par nécessité, tournent bien tôt en habitude, & insensiblement se contracte celle d'être régulier dans sa conduite; on en est redevable à la vigilance d'un ennemi que l'on croit toûjours appercevoir, & dont on est menacé. Les Musiciens des fêtes de Bacchus se négligent, quand ils jouent des instrumens sans être aiguillonnez par l'émulation; donnez-leur des rivaux, qu'ils ayent l'espérance de vaincre ou qu'ils craignent d'être vaincus, ils songent alors à préparer leurs instrumens, ils en tâtent les cordes & les ajustent: telle est la nature du vice. La présence d'un ennemi nous rend plus retenus que celle d'un ami. Rome a subsisté tandis qu'elle a eu à craindre la jalousie de Carthage ou des ennemis à soûmettre, sa décadence est arrivée lorsqu'elle a cessé de se voir des ennemis à redouter ou des amis à respecter.

Ajoûtez à ces réflexions la réponse sage & digne d'un homme d'Etat, que fit Diogéne à quelqu'un qui lui demandoit comment il pourroit se garantir de la mauvaise volonté de son ennemi: C'est, lui dit Diogéne, en vous rendant vertueux & homme de bien.

Voulez-vous en effet faire taire un ennemi, voulez-vous le condamner à un silence qui fasse en même-tems son

ſupplice? paroiſſez à ſes yeux juſte, tempérant, ſoyez maître de vous-même, circonſpect dans vos diſcours & meſuré dans votre conduite. Lorſque Pindare écrit que les combattans aux Jeux de la Grece, conſidérent ſans oſer en parler, le triomphe de leurs rivaux, ce n'eſt pas ſimplement pour ceux qui diſputent le prix de ces Jeux qu'il a écrit ainſi, c'eſt pour ceux qui ſe voyent au deſſous de leurs ennemis par la bonté, la magnanimité & par les bienfaits.

Au lieu de vouloir confondre un ennemi par des reproches, au lieu de l'accuſer de molleſſe ou d'avarice, de le traiter d'intempérant & de déréglé, ſongez à acquerir les vertus qu'il n'a pas, & à vous défaire des vices que vous pourriez reprendre en ſa perſonne. Que ſi vous vous laiſſez aller juſqu'à l'attaquer par des injures, que du moins ce ſoit là pour vous une raiſon de vous maintenir exempt des vices que vous lui reprochez. Rentrez au dedans de vous-même, examinez vos diſpoſitions & conſidérez ce qu'elles ont de vicieux, effacez-en juſqu'aux moindres traces. Rien n'eſt plus honteux qu'un diſcours offenſant qui peut ſe tourner contre celui même qui le tient; ainſi la réverbération de la lumiére bleſſe plus les yeux qui ſont malades que ceux qui ne le ſont pas: auſſi le précepte d'Apollon, *Connois-toi toi-même,* ne s'adreſſe à perſonne autant qu'à ceux qui veulent accuſer & blâmer les autres, de peur qu'il ne leur arrive, en diſant ce qu'ils veulent, d'entendre ce qu'ils ne voudroient pas.

Voilà ce qu'il y a d'utile & de profitable à vouloir exercer ſa critique ſur ſon ennemi; il ne l'eſt pas moins de penſer que l'on peut quelquefois devenir l'objet de ſa cenſure.

Antiſthéne avoit raiſon d'aſſûrer que pour celui qui veut ſe ſauver des maladies de l'ame, il faut qu'il rencontre de véritables amis, ou des ennemis qui n'uſent d'aucun ménagement avec lui; puiſqu'aujourd'hui l'amitié eſt muette, puiſqu'elle ne fait entendre qu'une voix extrêmement foible, & que la douceur de la flaterie a empoiſonné l'utile amertume des avis que l'amitié pouvoit donner, c'eſt de la bouche d'un ennemi qu'il faut apprendre & recevoir la vérité. Téléphe

dans le beſoin d'un Médecin qui lui manquoit, eut recours au fer d'un ennemi pour ouvrir un ulcère qui alloit lui donner la mort. Au défaut d'un ami aſſez généreux pour vous parler avec liberté, écoutez un ennemi qui ne vous épargne pas les termes que ſa haine lui inſpire.

Dans ces rencontres ne vous faites pas illuſion vous-même, & ne cherchez pas quelle eſt l'intention de celui qui parle, mais faites attention à ce qu'il vous dit. Celui qui penſoit à tuer Prométhée le Theſſalien, lui ſauva la vie par le coup d'épée qu'il lui donna, il en ouvrit une playe qui faiſoit ſa maladie. N'en uſez pas comme le Gladiateur, qui tout occupé de charger de coups ſon adverſaire, ſe met peu en peine d'arrêter le ſang qui coule des playes qu'il a reçues, ni de ſe délivrer de la pouſſiére dont il vient d'être couvert; il faut au contraire après les reproches d'un ennemi, examiner ſans déguiſement ce qui nous les attire, corriger en nous les vices qui frappent la vûe d'autrui, & voir ce qui peut ſervir de fondement ou de prétexte aux paroles injurieuſes que l'on employe contre nous. Si les malheurs imprévûs de la vie nous apprennent ſouvent à connoître ce que nous avons de bon à faire dans certaines conjonctures, pourquoi ne profiterions-nous pas des avis d'un ennemi? c'eſt un maître éclairé que rien n'aveugle, & qui nous dévoile ce qui étoit caché pour nous. Il apperçoit nos défauts plus vivement qu'un ami, & la haine a non ſeulement la curioſité de les ſçavoir, mais encore la démangeaiſon de les publier. De plus, une des principales parties de la vertu conſiſte dans la retenue, & à mettre un frein à ſa langue; or il n'eſt pas poſſible d'atteindre là, ſi par l'exercice, par le ſoin & la peine, on n'a dompté les paſſions de l'ame, & ſur-tout les plus violentes, telles que la colére. L'exercice le plus avantageux eſt de former en vous l'habitude d'écouter ſans impatience & avec courage les diſcours offenſans d'un ennemi. Socrate s'accoûtumoit à ſouffrir la mauvaiſe humeur de Xantippe, pour gagner ſur lui de n'être point bleſſé des propos injurieux de ceux qu'il rencontroit. C'eſt avec un ennemi qu'il faut uſer de douceur & de patience;

que ſi vous étes aſſez maître de vous-même pour vaincre votre reſſentiment, pour ne point prendre une vengeance que l'occaſion vous préſente, pour combler de biens un ennemi quand vous pouvez le perdre, le ſecourir lorſqu'il eſt tombé dans l'adverſité, qui ne ſera forcé de reconnoître & de louer votre généroſité? Céſar travailloit à affermir les ſtatues qui lui avoient été dreſſées, lorſqu'il relevoit celles de Pompée qu'on avoit abattues.

Ne refuſez donc point à votre ennemi les éloges dont il vous paroîtra digne, ce ſera vous faire honneur.

Vous vous mettrez par-là au deſſus des atteintes de la baſſe jalouſie, vice qui fait voir avec peine les ſuccès d'un ami.

On remarque ordinairement que dans les tems de troubles il s'introduit dans les Etats des abus dangereux, & que l'on ne peut enſuite déraciner qu'avec peine. La haine qui a ſaiſi une ame, y fait entrer avec elle l'envie, la jalouſie, la joye maligne & le chagrin. A ces paſſions honteuſes ſe joignent la fraude, l'artifice & le cruel plaiſir de faire un mal que l'on ſe croit permis à l'égard d'un ennemi. Ces vices demeurent imprimez dans l'ame, on ne peut preſque s'en défaire, & ſouvent ils nous entraînent à agir même contre nos amis, lorſqu'on n'a point réſiſté aux impreſſions qu'ils nous ont inſpirées contre des ennemis. Pythagore défendoit la cruauté à l'égard de tous les animaux, pour amener les hommes à n'en point uſer contre leurs ſemblables.

PREMIÉRE REMARQUE.

Pag. 86. edit. Pariſ.

Xylander dans le peu de notes qu'il a faites ſur le Traité de Plutarque dont il s'agit ici, a très-bien obſervé que la premiére période préſente une contradiction. La leçon ordinaire eſt τὸν πρᾳότατον ἅπερ πολιτείας ᾕρησαι τρόπον· les mots ἅπερ πολιτείας rendent un ſens préciſément contraire à la penſée de Plutarque, & même au texte. Xylander ne propoſe point de correction; il eſt naturel cependant de changer ἅπερ en ἅτε δὴ, & alors la phraſe de l'Auteur n'a plus rien d'embarraſſant.

II.

Le texte de Plutarque porte χώραν Ἄθηρον, ὥσπερ ἱστοροῦσι τὴν Κρήτην. Amyot dit dans sa traduction que la Créte est exempte de bêtes venimeuses, c'est ainsi qu'il explique le mot Ἄθηρος. Pag. 86. edit. Paris.

Il est vrai que les anciens Naturalistes attribuent à l'Isle de Créte le privilége d'être Ἄθηρος. Aristote dans le livre des Histoires merveilleuses, *de Mirabilibus auditu*, Elien, liv. 3. ch. 32. & liv. 5. ch. 2. Pline au livre 8. le rapportent ainsi. Quelques-uns qui joignent le fabuleux à l'historique, ajoûtent que ce privilége fut accordé par Jupiter à l'Isle de Créte; mais les Voyageurs des derniers tems ne s'accordent point avec ces anciens Ecrivains, & ils rapportent que l'Isle de Candie nourrit & des animaux sauvages, quoique non mal-faisans, & des insectes venimeux. Il ne faut que jetter les yeux sur les observations de Bélon & sur la description des Isles de l'Archipel par Dapper, pour se défier du récit des premiers Naturalistes.

III.

Ἐξήρκει, dit Plutarque, τοῖς παλαιοῖς ὑπὸ τῶν ἀλλοφύλων καὶ ἀλλοτρίων ζώων μὴ ἀδικεῖσθαι, c'est-à-dire, les Anciens se contentoient de ne point se laisser déchirer par les bêtes sauvages. Un ancien Manuscrit de la Bibliothéque du Roy porte ἀγρίων au lieu d'ἀλλοτρίων· cette leçon paroît préférable à celle des Imprimez, non seulement parce qu'elle est plus conforme à d'autres Manuscrits indiquez dans un recueil de collations sur divers ouvrages de Plutarque, & qui appartient à la Bibliothéque du Roy, mais encore parce que l'expression d'ἀγρίων est celle de l'Auteur même dans quelques autres endroits de son Traité. Ibid.

IV.

Πόνοι πολλοῖς περιπεσόντες, c'est-à-dire, les travaux qui sont survenus à plusieurs. Il conviendroit de lire autrement ce passage, & par un changement fort léger, dire πόνοις πολλοὶ περιπεσόντες. Pag. 87.

Premiérement, πόνοι περιπεσόντες n'est pas une expression

qui puiſſe ſe ſoûtenir; il faudroit, en conſervant la prépoſition qui ſert à former le participe περιπεσόντες, ſubſtituer περιπεσόντες, ce qui ſe rendroit par cette phraſe: *Les maux ou les peines qui viennent à tomber ſur pluſieurs.* Des expreſſions ſemblables ſe rencontrent dans les meilleurs Auteurs Grecs.

Mais ſecondement, quand on connoît les traits de plume qui dans les Manuſcrits ſervent à marquer en abrégé ces prépoſitions περὶ, παρὶ, παρὰ, on n'eſt point ſurpris de voir mettre l'une pour l'autre de ces prépoſitions; c'eſt une mépriſe aſſez fréquente, & dont on a plus d'une preuve.

Troiſiémement enfin, περιπίπτειν πόνοις eſt la phraſe uſitée par les bons Ecrivains Grecs. Plutarque lui-même l'employe

Cont. Mid. en cent occaſions, & Démoſthéne a dit τοιαύτῃ συμφορᾷ περιπέπτωκεν .... Αἰσχρᾷ περιπεσεῖν τύχῃ eſt d'Euripide dans l'Hécube, *v. 498.* λυπροῖσιν περιπεσὼν παντυχάτοις eſt encore du même Poëte dans l'Oreſte, *v. 367.*

V.

Τοὺς περὶ τὸν Διόνυσον τεχνίτας Ὀρφικῶν. Plutarque veut ici faire entendre ces Chantres, ces Muſiciens & ceux qui concouroient à la célébration des fêtes de Bacchus. Cette célébration conſiſtoit dans des Tétralogies, c'eſt-à-dire, des combats de Poëtes qui diſputoient les uns contre les autres par quatre piéces différentes. Les anciens Auteurs font ſouvent mention de ces Tétralogies. Il y avoit de plus des combats entre les Muſiciens. Quand ce paſſage de Plutarque ne nous aſſûreroit pas de ce fait, nous en trouverions la preuve dans les Inſcriptions; on y voit des liſtes de Muſiciens qui ont remporté le prix, les noms des vainqueurs, & juſqu'aux différens inſtrumens de Muſique dont ils s'étoient ſervis dans le combat.

Pag. 289. Plutarque dans les Queſtions Romaines, dit que ces τεχνῖται περὶ τὸν Διόνυσον étoient appellez chez les Romains ἱστρίωνες. Il ne faudroit pas recevoir aveuglément ſur la foi de Plutarque, l'attribution de cette dénomination; il y a quelqu'apparence que l'Auteur Grec n'étoit pas aſſez informé de l'uſage des Romains.

V I.

C'eſt une choſe digne de riſée, dit Plutarque, que de voir quelqu'un faire à un autre des reproches qu'il mérite lui-même. Léon le Byzantin répondit à un boſſu qui l'attaquoit ſur la foibleſſe de ſa vûe : Vous ne me reprochez qu'une imperfection de la nature, *αἰθερόπινον πάθος ὀνειδίζεις*, mais pour vous, vous portez ſur votre dos la vengeance divine. Ce trait hiſtorique ſe retrouve au ſecond livre des Propos de table, *queſt. 1.* avec quelque différence; au lieu de ces paroles *αἰθερόπινον πάθος*, on lit dans le livre des Propos de table, *ἀσθένειαν σώματος ὀνειδίζεις*. De plus, c'eſt ici un certain Paſiadès qui cherche à offenſer Léon le Byzantin, & c'eſt ſur le fils de ce Paſiadès que tombe directement la réponſe de Léon le Byzantin : Vous ne voyez pas, dit-il, votre fils qui porte ſur ſes épaules Néméſis la Déeſſe de la vengeance.

V I I.

Plutarque rapporte ces deux vers ſuivans de Sophocle : *Pag. 89.*

Φιλεῖ . . . . γλῶτταν ἐκχέας μάτην
Ἄκων ἀκούειν οὓς ἑκὼν εἴπῃ λόγους.

mais il faut remarquer que l'un de ces vers eſt tronqué, & que l'autre n'eſt pas tel que le Poëte l'avoit exprimé. Stobée *Serm. 18.* nous les a conſervé entiers, & les voici :

Φιλεῖ γὰρ πολλὴν γλῶτταν ἐκχέας μάτην
Ἄκων ἀκούειν οὓς ἑκὼν εἶπεν κακῶς.

V I I I.

Ceux qui veulent parvenir à vivre irrépréhenſibles, doivent, diſoit Antiſthéne, avoir des amis ſincéres & véritables, ou des ennemis violens & qui les traitent ſans ménagement. Plutarque dans deux autres Traités, attribue cette maxime à Diogéne. Ces différentes leçons doivent être conſervées ſans y rien changer, le maître & le diſciple peuvent tous deux avoir établi la même maxime.

Pag. 89. *Pag. 74. 82.*

I X.

Pag. 74. 82. Un hazard heureux ſauva la vie, ſuivant le récit de Plutarque, à Prométhée le Theſſalien. Son ennemi penſant le tuer d'un coup d'épée, lui ouvrit un abcès, & par-là lui procura une parfaite guériſon. Pluſieurs Auteurs ont diſcuté la vérité de ce fait, & le plus grand nombre prétend que c'eſt à Jaſon Tyran de Pheres que ce bonheur arriva, & non à Prométhée. Ils ſoûtiennent par conſéquent que Plutarque s'eſt trompé dans cet endroit-ci, ils s'appuyent des témoignages de Cicéron, de Valére-Maxime & de Pline. On peut conſulter là-deſſus P. Victorius, liv. 7. chap. 9. de ſes différentes leçons, Turnébe, & Brodeau dans ſes Miſcell. l. 1. c. 23. La leçon des plus anciens Manuſcrits s'accorde avec celle des éditions de Plutarque.

X.

Pag. 91. Texte. *Comme dans une ville il s'établit des uſages néceſſaires & mauvais qu'il eſt difficile d'abolir lorſqu'une fois ils ont pris pied & force de loy, ainſi l'inimitié introduiſant avec elle dans l'ame la haine, l'envie, &c.* Les Imprimez portent ὥσπερ γὰρ ἐν πολέμῳ, πολλὰ τῶν ἀναγκαίων, ἄλλως δὲ φαύλων, ἔθος λαβόντα, καὶ νόμου δύναμιν, οὐκ ἔστι ῥαδίως ἀπώσασθαι βλαπτομένους, οὕτως ἡ ἔχθρα συνεισάγουσι τῷ μίσει φθόνον, &c. Il y a, ſuivant le Manuſcrit de la Bibliothéque du Roy, trois changemens à faire dans les éditions ordinaires. 1.° Au lieu de ὥσπερ ἐν πολέμῳ, le Manuſcrit marque ἐν πόλει, cette leçon paroît meilleure. 2.° Au lieu de ces paroles, ἔθος λαβόντα καὶ νόμου δύναμιν, le MS. porte ἔθεις λαβόντα καὶ νόμου δύναμιν, ce qui eſt préférable. Enfin, au lieu de συνεισάγουσι on trouve dans le Manuſcrit συνεισάγουσα ἡ ἔχθρα.

X I.

Onomadémus, dit Plutarque, s'étant trouvé dans une ſédition qui s'éleva dans l'Iſle de Chio, & ceux de ſon parti ayant eu le deſſus, il leur conſeilla de ne point chaſſer tous ceux qui étoient du parti contraire, & d'en laiſſer quelques-uns continuer à demeurer dans l'Iſle, de peur, diſoit-il, que ſi nous n'avons

n'avons plus d'ennemis à combattre, nous ne tournions nos armes contre nos amis.

Quelques Auteurs ont fait deux mots du nom d'*Onomademus*, & l'ont exprimé comme si c'étoit un homme appellé *Demus* dont Plutarque eût parlé. Le Manuscrit de la Bibliothéque du Roy porte dans le texte du Traité *Onomademus* en un seul mot, & à la marge on lit cette courte note, περὶ τοῦ Ὀνομαδήμου· ainsi il n'est pas douteux que l'homme d'Etat, πολιτικὸς ἀνὴρ, dont il s'agit ici, s'appelloit *Onomademus*. Elien dans ses diverses Histoires rapporte la même aventure, *L. 14. c. 25.*
mais il ne nomme point celui à qui elle étoit arrivée.

REMARQUES
SUR LA VIE D'AGIS ET DE CLEOMENE, PAR PLUTARQUE.

Les vies des Grands Hommes écrites par Plutarque sont quelquefois si imparfaites du côté des dates & des détails, que M. de Nicolaï a cru qu'il seroit utile de le éclaircir. L'exemple de M. Secousse & de M. de la Curne l'a engagé à tenter sur les vies des Rois & des Généraux Grecs, ce qu'ils ont exécuté sur celles de plusieurs Généraux Romains. En 1738.

Vol. V. des Mémoires de l'Académie, p. 170. de l'Histoire, & vol. VII. page 114. de l'Hist.

1.° Si l'on en croit Plutarque, Cléomene étoit un homme du plus grand mérite, habile à la guerre, inébranlable dans les adversités, magnanime, avide de la bonne gloire, uniquement occupé du bien de ses peuples, incapable de la moindre injustice; c'est ainsi qu'il nous le représente dans la vie qu'il en a écrite. L'idée que nous en donnent les autres Auteurs, est un peu différente; à la vérité Cléomene avoit de grandes qualités, mais elles étoient obscurcies par un nombre infini de vices. On peut accorder à Plutarque qu'il sçavoit son métier, qu'il avoit le courage de supporter les malheurs, qu'il étoit prudent & habile dans le maniement des affaires, en cela Polybe est d'accord avec Plutarque; mais avec ces talens il

avoit une ambition qui lui faisoit entreprendre les choses les plus injustes, dès qu'il pouvoit se flater de les faire réussir. C'étoit un homme intriguant & dissimulé, qui manquoit aux sermens les plus solemnels quand il croyoit y trouver le moindre avantage. Il faut avouer qu'il étoit fort aimé des Lacédémoniens, mais l'attachement qu'ils avoient pour lui, ne prouvera peut-être rien au fond, quand on en examinera la véritable cause. Il avoit fait un arrangement favorable au peuple en apparence; car tout homme qui veut innover dans le gouvernement, commence par se rendre agréable au peuple, mais il ne faut pas conclurre de là qu'il ait fait le bien réel de sa patrie.

2.° Plutarque dit que Lysandre ennemi de Léonidas, étoit *Pauf. l. 3. c. 6.* fils de Lybis, & Pausanias le dit fils d'un autre Lysandre, & petit-fils d'Aristocrate. Il devint ami de Cléombrote, qui avoit épousé Chélonide fille de Léonidas, & il l'engagea par ses promesses à accuser son beau-pere. Un des grands crimes qu'il lui imputa, selon Pausanias, ce fut d'avoir promis avec serment à son pere Cléonyme pendant sa jeunesse, de faire tous ses efforts pour détruire la ville de Sparte. Cléonyme fâché contre sa patrie, & ne prévoyant pas l'élévation future de son fils, avoit peut-être exigé ce serment; mais quand Léonidas fut en place, il est probable qu'il ne pensa plus à tenir une parole donnée si légérement.

3.° Plutarque dit qu'Aratus se rendit à Corinthe avec les troupes qu'il commandoit, pour examiner la contenance des Etoliens, qu'on croyoit devoir faire une descente dans le Pé- *Polyb. lib. 2.* loponnese par les terres des Mégariens. Polybe nous apprend que ceux-ci s'étoient retirez de l'alliance des Macédoniens pour se joindre aux Achéens, après qu'Aratus se fut emparé de Corinthe, la seconde année de la CXXXIV.e Olympiade, deux cens quarante-trois ans avant l'Ere Chrétienne.

4.° Agis, suivant Plutarque, se rendit aussi à Corinthe, pour s'opposer en commun avec les Achéens, à l'entrée des Etoliens dans le Péloponnese. On a peine à concevoir cette union des Lacédémoniens avec les Achéens, dont ils avoient

toûjours été les ennemis ſecrets; il n'y a pas là-deſſus deux ſentimens chez les Anciens. D'ailleurs il ne paroît pas que les Lacédémoniens ayent fait la guerre aux Macédoniens depuis la bataille où Agis leur Roy fut tué, la troiſiéme année de la CXII.e Olympiade, & il falloit qu'ils ſe ſentiſſent bien affoiblis, puiſqu'ils envoyérent des Ambaſſadeurs à Alexandre le Grand, pour lui remettre la déciſion des différends qui étoient entr'eux; & lorſque la plûpart des Grecs s'unirent aux Athéniens pour faire la guerre à Antipater ſous la conduite de Léoſthene, les Lacédémoniens demeurérent neutres. Dans la ſuite, quoique les Rois de Macédoine ſucceſſeurs d'Alexandre ayent ſouvent porté la guerre dans le Péloponneſe, il ne paroît pas qu'ils ayent jamais rien eu à démêler avec les Lacédémoniens juſqu'au regne de Cléomene. Or l'entrepriſe d'Aratus étoit une guerre ouverte contre les Macédoniens, & même quelques années auparavant, Antigonus-Gonatas avoit fait un traité avec les Etoliens pour détruire la République naiſſante des Achéens; ainſi il ne paroît point vraiſemblable qu'une ville ruinée, comme l'étoit alors Lacédémone, ſe ſoit engagée dans une guerre entrepriſe contre ſon allié tout-puiſſant dans le Péloponneſe, & cela pour ſecourir un peuple avec qui elle avoit toûjours été en mauvaiſe intelligence. La guerre d'Agis contre les Achéens ne s'accorde pas avec la ſuppoſition de Plutarque; il eſt vrai qu'il n'en fait aucune mention, mais nous en apprenons quelques détails par Pauſanias. Cet Auteur raconte que peu après la priſe de Corinthe par Aratus, & peut-être même pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, Agis fils d'Eudamidas s'empara de Pellene ville de la domination des Achéens, & qu'il en fut bien tôt chaſſé par Aratus qui le battit.

Vid. Polyb. lib. 2. pag. 127. 132. & Pauſ. lib. 7. c. 7.

Diod. lib. 16. & 17.

Id. lib. 17.

2.de année, Olymp. CXIV.

Polyb. lib. 2. pag. 130.

Pauſan. lib. 2. cap. 8. & lib. 7. cap. 7.

Pauſanias dit encore que peu après que Lydiade ſe fut démis de la Tyrannie de Mégalopolis, & qu'il eut aſſocié cette ville à la République des Achéens, Agis vint y mettre le ſiége; il battit d'abord les habitans qui vinrent à ſa rencontre, & on ne doutoit point qu'il ne dût bien tôt prendre la ville, lorſqu'il s'éleva un vent de nord ſi violent qu'il briſa

Pauſan. lib. 8. cap. 27.

les machines qui avoient déja fait une bréche considérable, contretems qui obligea le Roy de Sparte à s'en retourner. La *Polyb. lib. 2. pag. 131.* démission de Lydiade ou Lysiade, comme le nomme Polybe, est antérieure à la mort de Démétrius Roy de Macédoine, qui arriva la premiére année de la CXXXVI.^e Olympiade, deux cens trente-six ans avant l'Ére Chrétienne. Le *Pausan. lib. 8. cap. 10.* même Pausanias dit qu'auprès d'un temple de Neptune dans le territoire de Mantinée, on voyoit un trophée de pierres qu'on avoit dressé des dépouilles des Lacédémoniens & de leur Roy Agis, qui, quelques pages auparavant, a été désigné comme celui dont Plutarque écrit la vie. S'il en faut croire Pausanias, Agis fut tué dans cette occasion, ainsi la cause de sa mort rapportée par Plutarque, pourroit bien être fausse. Dans la guerre des Achéens contre les Lacédémoniens la ville de Mantinée changea si souvent de maître & de parti, qu'on ne peut rien conclurre pour l'époque de cette bataille, de ce que dit Pausanias, que les Mantinéens y combattoient pour les Achéens. Il y a apparence qu'elle fut donnée avant que cette ville quittât la société des Achéens pour la premiére fois. On ignore la date de cette désertion ; on sçait seulement *Polyb. l. 2. p. 142.* qu'elle fut reprise par Aratus quatre ans avant l'arrivée d'Antigonus dans le Péloponnese, qui est du commencement de l'année qui précéda celle de la fuite de Cléomene : ainsi la prise de Mantinée par Aratus tombe à la premiére année de l'Olympiade CXXXVIII. deux cens vingt-huit ans avant J. C.

5.° Il y a apparence qu'Agis mourut sans enfans, puisque Archidamus son frere lui succéda. Plutarque dit que ce Prince se retira à Messene du vivant de Léonidas ; on peut le soupçonner ici, comme dans tout le reste de la vie de Cléomene, de se livrer un peu trop au penchant qu'on a de présenter en *Id. lib. 4. pag. 271.* beau les hommes dont on écrit la vie. Polybe auteur presque contemporain, & qui pouvoit avoir appris tout le détail de cette guerre par son pere Lycortas homme de mérite, & qui fut souvent employé dans les affaires des Achéens avec les Romains ; Polybe parle de la fuite d'Archidamus à Messene *Id. p. 383.* comme étant arrivée sous le regne de Cléomene : καθ' ὃν δὲ

σχεδὸν Ἀρχίδαμος ἐκ τῆς Σπάρτης ἔφυγε, δείσας τὸν Κλεομένην, καὶ παρεγένετ' εἰς Μεσσηνίαν. Suivant Pauſanias, Cléomene étant parvenu à la Couronne, ſe ſervit de l'autorité des Éphores pour faire empoiſonner le Roy Eurydamidas encore enfant, & de l'autre Maiſon des Rois de Sparte; peut-être cet Eurydamidas étoit-il fils d'Agis. Si le fait que rapporte Pauſanias eſt vrai, il ſe pourroit faire qu'Archidamus craignant qu'on ne le traitât de la même maniére qu'on avoit traité ſon neveu, eût pris le parti de s'enfuir de Sparte; Polybe témoigne qu'il eut bien de la peine à en trouver le moment, & ces difficultés juſtifient ſes craintes. *Pauſan. lib. 2, cap. 9.* *Polyb. lib. 8. pag. 511.*

6.° Plutarque à la fin de la vie de Cléomene, dit qu'il avoit regné ſeize ans; il mourut la premiére année de l'Olympiade CXL. deux cens vingt ans avant Jeſus-Chriſt, ainſi la mort de Léonidas tombe à la premiére année de l'Olympiade CXXXVI. deux cens trente-ſix ans avant l'Ére Chrétienne. Cléomene avoit alors environ dix-ſept ans; il en avoit trente, ſuivant Plutarque dans la vie de Philopœmen, lorſqu'il s'empara de Mégalopolis. La priſe de cette ville eſt de l'hiver qui précéda la bataille où Cléomene fut défait; cette bataille ſe donna au commencement de l'été de la ſeconde année de la CXXXIX.^e^ Olympiade, deux cens vingt-trois ans avant J. C. Puiſque Cléomene étoit alors âgé de trente ans, il s'enſuit qu'il étoit né la quatriéme année de la CXXXI.^e^ Olympiade, deux cens cinquante-trois ans avant l'Ére Chrétienne.

7.° Perſonne ne douteroit, à la maniére dont s'exprime Plutarque, que les Achéens n'euſſent commencé la guerre contre les Lacédémoniens. Le projet d'Aratus étoit, à ce que prétend Plutarque, de réunir tous les peuples du Péloponneſe en un ſeul corps; ils étoient entrez preſque tous dans la ligue des Achéens, il ne reſtoit plus que les Lacédémoniens, les Éléens & une partie des Arcadiens. Dès que Léonidas fut mort, Aratus mépriſant la jeuneſſe de Cléomene, commença à attaquer les Arcadiens, & ce fut ce qui obligea les Éphores à envoyer Cléomene pour s'emparer de l'Athénée auprès de Belbine; Cléomene le prit & le fortifia. Qui ne croiroit ſur

ce récit de Plutarque, qu'Aratus fut l'agresseur? La chose ne se passa pas ainsi, c'est de Polybe que nous l'apprenons, & l'autorité de cet Historien est bien d'un autre poids que celle de Plutarque. Il témoigne donc qu'après la mort de Démétrius, les Etoliens n'osant faire ouvertement la guerre aux Achéens à qui ils avoient de grandes obligations, s'entendoient en secret avec les Lacédémoniens, & que quand Cléomene se fut emparé par trahison des villes de Tégée, de Mantinée & d'Orchomene, les Etoliens en furent bien aises. Cependant Aratus & les Achéens qui ne vouloient provoquer personne à la guerre, se contentoient de s'opposer par intrigues aux desseins des Lacédémoniens, ce qui continua pendant quelque tems, & jusqu'à ce que Cléomene eut fait fortifier l'Athénée; alors les Achéens ne ménagérent plus rien, & par un décret de la Nation ils déclarérent la guerre aux Lacédémoniens. On voit par-là que ce fut Cléomene qui fit le premier des actes d'hostilité, & que les Achéens ne prirent les armes que pour se défendre. L'Athénée, château ou temple de Minerve bâti dans le territoire de Mégalopolis, fut détruit par les Lacédémoniens mêmes, obligez de l'abandonner à l'arrivée de Philippe, la seconde année de l'Olympiade CXL. deux cens dix-neuf ans avant J. C.

Polyb. lib. 2. pag. 132.

Id. lib. 4. pag. 344.

8.° Plutarque dit qu'au tems de cette expédition de Cléomene, il y avoit quelques différends entre les Lacédémoniens & ceux de Mégalopolis. Cette ville avoit le malheur d'être voisine de Sparte, & les Lacédémoniens tomboient sur elle toutes les fois qu'ils étoient en guerre avec quelque peuple du Péloponnese; ainsi ces différends n'étoient autre chose de la part des Mégalopolitains, que leur attention à se garantir contre les entreprises injustes des Lacédémoniens. Pausanias donne le détail de trois de ces entreprises, & il ajoûte que quand Cléomene attaqua Mégalopolis, elle avoit un traité d'alliance avec Sparte, traité que ce Prince ne crut pas devoir respecter.

Id. lib. 5. pag. 432.

Pausan. lib. 8. cap. 25.

9.° Aratus ayant été battu auprès du mont Lycée d'Arcadie, se sauva à Mantinée & s'en empara. On a déja fixé l'époque

de la prise de cette ville à la premiére année de l'Olympiade CXXXVIII. deux cens vingt-huit ans avant l'Ere Chrétienne, ainsi la premiére bataille s'est donnée dans le même tems.

10.° On ne voit pas trop pourquoi le courage des Lacédémoniens étoit abattu, dans le tems qu'ils venoient de remporter une victoire compléte sur les Achéens; cependant Plutarque le dit, & il ajoûte que Cléomene voulant continuer la guerre, obtint des Ephores qui s'opposoient à son dessein, le rappel d'Archidamus. Il croyoit affoiblir par-là l'autorité des Ephores, & pouvoir faire plus sûrement tout ce qu'il voudroit. Cependant, ajoûte-t-il, ceux qui avoient fait mourir Agis craignant le retour de son frere, le firent aussi mourir dès qu'il fut dans la ville. Soit que Cléomene n'eût point consenti à cette violence, comme le dit Plutarque, soit qu'il eût abandonné ce malheureux Prince à ses persécuteurs, il est plus probable qu'il ne rappella Archidamus que dans la vûe de s'en défaire. Polybe assûre que Cléomene étant venu au-devant d'Archidamus, le fit mourir bien tôt après; & dans un autre endroit, parlant du degré de confiance qu'on doit donner aux ôtages, il blâme fort Archidamus, qui connoissant l'ambition de Cléomene, & le desir qu'il avoit de dominer, vint se mettre trop légérement à sa discrétion. Polybe remarque là-dessus que de ne se fier à personne, c'est renoncer au maniement des affaires publiques, & qu'ainsi, dans la nécessité où l'on est de s'exposer quelquefois pour l'avantage de sa patrie, il ne faut le faire qu'en prenant les sûretés nécessaires afin de n'être pas blâmé. Or, quelles sont ces sûretés? le serment, les ôtages, comme les femmes & les enfans de ceux avec qui on traite, & plus que tout, la réputation qu'ils se sont acquise par leur vie passée. Polybe ne seroit pas tombé dans le malheur d'Archidamus, il auroit trop bien connu Cléomene.

Polyb. lib. 5. pag. 383.

Id. lib. 8. pag. 511. 512.

11.° On ne doit plus s'étonner de l'idée avantageuse que Plutarque donne de Cléomene, dès qu'il a consulté l'historien Phylarque. Cet Ecrivain étoit extrêmement partial, & pour faire honneur à Cléomene, ou pour blâmer Antigone &

Aratus, il ſupprimoit ou changeoit les faits. On peut voir un aſſez long détail de ſes menſonges dans Polybe.

Polyb. lib. 2. à pag. 141. ad 149.

12.° Plutarque dit que la ſeconde bataille entre Aratus & Cléomene ſe donna ſous les murailles de Leuctres, ville du territoire de Mégalopolis : Polybe nomme Champs Laodicéens le lieu de cette bataille. Suivant Plutarque, Lydiade mourut dans ce combat ; il paroît par Pauſanias que ſa mort n'arriva que quelques années après, au tems de la priſe de Mégalopolis par Cléomene.

Idem, p. 137.

Pauſan. lib. 8. cap. 27.

13.° Rien n'égale les louanges que Plutarque donne à Cléomene ſur les changemens qu'il fit dans le gouvernement, il y eut même du prodige, s'il faut l'en croire. Un Ephore endormi dans le temple de Paſiphaé, crut voir en ſonge qu'on ôtoit quatre des ſiéges deſtinez aux Ephores, & qu'il n'en reſtoit plus qu'un ; alors il ſortit une voix du ſanctuaire, qui lui dit que c'étoit pour l'avantage de Sparte. Ce temple de Paſiphaé étoit ſans doute celui d'Inus, dans lequel on voyoit la ſtatue du Soleil & celle de Paſiphaé. Ce lieu étoit ſitué entre Ætyle & Thalame villes de la Laconie; on y rendoit les oracles en ſonge. Sans doute ce ſonge prophétique fut imaginé après coup, & attribué à ce même Agéſilas qui échappa au maſſacre des autres Ephores, & qui pour ſe conſerver, fut obligé de s'attacher à Cléomene; peut-être fut-il lui-même l'auteur de cette fable. Plutarque releve extrêmement cette action de Cléomene, & cela ſans doute ſur l'autorité de Phylarque. Selon lui, la ville de Sparte étoit perdue de débauche & de luxe; les Ephores abſolument maîtres du gouvernement, accabloient le peuple, & Cléomene remédia à tous ces inconvéniens par le maſſacre de ces Ephores, par une nouvelle diviſion des terres, pour remettre les choſes ſur le pied où elles avoient été au tems de Lycurgue, & par la remiſſion des dettes, c'eſt-à-dire, en ruinant abſolument tout ce qu'il y avoit de gens riches & puiſſans dans l'Etat. Si cette entrepriſe eût dû avoir des ſuites ſi avantageuſes, elle auroit été approuvée des autres Grecs, on voit pourtant qu'elle ne le fut pas. On accuſa Cléomene de viſer à la Tyrannie; on dit même

Polyb. l. 2. p. 133. & lib. 4. p. 344. & Pauſ. lib. 7. c. 9.

même que les Lacédémoniens étoient devenus eſclaves, & on regarda ce renverſement de la conſtitution de l'Etat, comme la cauſe de tous les malheurs qui leur arrivérent depuis. La conduite que tint Cléomene dans la ſuite, juſtifie tous les reproches qu'on lui a faits ; car ſi c'étoit pour ſoulager la malheureuſe condition du peuple qu'il propoſa une nouvelle diviſion des terres, cela ne l'autoriſoit pas à faire maſſacrer les Ephores : après cela, pourquoi fit-il tomber la couronne ſur la tête de ſon frere Euclidas ou Epiclidas, tandis qu'il y avoit encore de l'autre famille royale deux fils d'Archidamus, ſi ce n'eſt pour être abſolument le maître? & cette élévation de ſon frere à la couronne, ne montre-t-elle pas qu'il diſpoſoit entiérement des Patronomes qu'il avoit établis à la place des Ephores? ainſi on a eu raiſon de le regarder comme un Tyran. Plutarque homme de Lettres plus qu'homme d'Etat, a été ébloui par l'apparence du projet de Cléomene, & l'a regardé comme un nouveau Lycurgue, tandis que Polybe, dont le jugement avoit été formé par le maniement des affaires publiques, perçoit au delà de ces apparences; & jugeant les hommes, non par leurs diſcours, mais par leurs actions, regardoit les changemens faits par Cléomene comme un moyen qu'il avoit imaginé pour aſſervir ſa patrie.

14.° La troiſiéme bataille doit être de la fin de la quatriéme année de l'Olympiade CXXXVIII. puiſqu'elle eſt de peu antérieure à l'arrivée d'Antigone dans le Péloponneſe, qui a été fixée au commencement de l'Olympiade CXXXIX.

15.° Plutarque dit que quand Cléomene apprit que les Achéens s'étoient emparez de la ville d'Argos, il y envoya Mégiſtone, & que celui-ci ayant été tué dans cette expédition, il y fut lui-même, d'où il ſe rendit à Sparte par la ville de Tégée. Il paroît au contraire par Polybe, que Cléomene abandonna le camp qu'il avoit fait fortifier auprès de l'Iſthme, à la premiére nouvelle qu'il eut de la déſertion des Argiens; qu'il ſe rendit en diligence à la ville d'Argos, & qu'ayant été repouſſé par les Achéens, il prit le chemin de Sparte par la ville de Mantinée, ce qui étoit en effet le plus court. La différence

Polyb. l. 2. p. 138. 139.

des routes qu'on lui fait tenir, mérite d'être obſervée, parce que de la maniére dont parle Plutarque, il ſemble que malgré cet échec Cléomene étoit toûjours en état & dans la volonté de tenir la campagne, & qu'il ne ſe rendit à Sparte qu'à cauſe de la nouvelle qu'on lui apporta que ſa femme étoit morte. Vraiſemblablement ce n'eſt pas là ce qu'a voulu dire Polybe; il ſemble au contraire que Cléomene ſe rendit à Sparte, n'ayant pas les proviſions néceſſaires pour continuer la campagne.

16.° La priſe de Mégalopolis eſt de l'hiver de la ſeconde année de la CXXXIX.e Olympiade. Ce fut un grand avantage pour Cléomene, auſſi Plutarque dit-il que cette ville étoit auſſi conſidérable que Sparte. Le circuit de celle-ci n'étoit que de quarante-huit ſtades, & celui de Mégalopolis étoit de cinquante. Comme il y avoit peu de tems que cette ville avoit été bâtie, il y a apparence qu'elle étoit peuplée à proportion du terrein qu'elle occupoit; Polybe convient pourtant qu'elle l'étoit moins que Sparte, & ſon aveu ne doit pas être ſuſpect.

Polyb. lib. 9. pag. 558.

Plutarque fait tous ſes efforts pour excuſer la cruauté dont Cléomene uſa en cette occaſion, ſur ce qu'après qu'il ſe fut emparé de la ville, il en offrit la reſtitution à ceux qui s'étoient ſauvez à Meſſene, pourvû qu'ils vouluſſent renoncer à la ſociété des Achéens. On voit par Polybe que Plutarque parle toûjours d'après Phylarque. Si ceux de Mégalopolis avoient trahi Cléomene, il auroit eu peut-être un prétexte de les maſſacrer & de détruire leur ville, mais il n'avoit pas le droit de commettre tous ces crimes parce qu'ils n'avoient jamais été en ſociété avec lui. On peut voir ce que diſent là-deſſus Polybe & Pauſanias. Trois mois auparavant Cléomene avoit fait une tentative ſur Mégalopolis; il étoit convenu avec quelques perſonnes qui vouloient la lui livrer, & qui devoient être de garde à la troiſiéme veille de la nuit, qu'il ſe trouveroit devant la ville à cette heure-là; mais il ne fit pas attention qu'en ce tems-là les nuits étoient encore courtes, il arriva trop tard au lieu du rendez-vous, & bien loin de s'emparer de la ville, ſes troupes furent battues & repouſſées.

17.° Plutarque se contente de dire qu'Antigone après son arrivée dans le Péloponnese, y fit la conquête de plusieurs villes, sans les spécifier. Nous voyons dans Polybe qu'Antigone ayant été élu Général des Achéens par l'assemblée générale de la Nation, tenue à Ægium, prit les villes de Tégée, d'Orchomene, de Mantinée, d'Hérée & de Telphusse, pendant la campagne qui commença à la fin de la premiére année de l'Olympiade CXXXIX. Polyb. lib. 2. p. 139. 140.

18.° C'est d'après Polybe que Plutarque dit avec un tour avantageux pour Cléomene, qui n'est pas dans l'original, que ce Roy de Sparte n'avoit que vingt mille hommes lorsqu'il se battit contre Antigone qui en avoit trente. Ce n'est pas trop la peine de le contredire, puisque, suivant le détail des troupes d'Antigone marqué par Polybe, l'armée de ce Prince étoit composée de vingt-huit mille fantassins & de douze cens chevaux. La bataille de Sélasie se donna la seconde année de la CXXXIX.e Olympiade, comme on l'a déja insinué plusieurs fois; on peut en voir un détail assez circonstancié dans Polybe. Euclidas frere de Cléomene fut tué dans ce combat, à ce que dit Plutarque; mais, suivant Polybe, il prit la fuite avec les troupes auxiliaires qu'il commandoit. Si quelque chose peut favoriser cette opinion, c'est que nous voyons que les Lacédémoniens n'élurent de Rois qu'après la mort de Cléomene. Si Euclidas avoit été tué à la bataille de Sélasie, pourquoi auroient-ils différé trois ans à lui donner un successeur? Si l'on s'en tient à ce que dit Polybe, on peut croire qu'Euclidas suivit son frere en Egypte, & qu'ils y moururent tous les deux en même tems. Idem, p. 150.

19.° Antigone s'étant emparé de la ville de Sparte, y rétablit l'ancienne forme du gouvernement des Ephores. Il ne paroît pas qu'Antigone ait fait une nouvelle division des terres, qui auroit pu causer une sédition à Lacédémone, mais il est sûr qu'il fit créer de nouveaux Ephores; on en voit avant la mort de Cléomene, & il y a apparence que ce furent eux qui gouvernérent la ville de Sparte pendant son absence, puisque Polybe dit qu'elle fut régie κατὰ τὰ πάτρια. Cette forme Idem, p. 304.

Pausan. lib. 2. cap. 9. de gouvernement subsistoit encore du tems de Pausanias.

20.° Ce fut sous le régne de Ptolémée-Evergete que Cléomene se réfugia en Egypte. Evergete le combla de bienfaits, & lui promit de lui donner des troupes pour passer en Grece; mais sa mort qui arriva la même année que celle de Cléomene, empêcha l'accomplissement de ses promesses. Philopator son fils lui succéda, & il signala son avénement à la Couronne par le meurtre de son frere. Suivant Plutarque, Cléomene vouloit le dissuader de cet attentat; & sur la représentation que fit Sosibe Ministre & favori du Roy d'Egypte, que tant que Magas vivroit, il y avoit à craindre qu'il ne soûlevât les troupes étrangéres qui lui étoient fort attachées, Cléomene répondit qu'il ne devoit point avoir cette crainte, parce que parmi ces étrangers il y avoit trois mille Grecs du Péloponnese qui suivroient toûjours ses ordres. Ce discours présenté de cette façon, disculpe entiérement Cléomene d'avoir eu *Polyb. l. 5. p. 382.* aucune part à la mort de Magas; mais il paroît par Polybe qu'on ne consulta Cléomene que sur les moyens d'empêcher la révolte des troupes quand elles apprendroient la mort de Magas, & qu'il ne tint le discours précédent que pour confirmer le Roy & son Ministre dans le dessein qu'ils avoient. Il est indubitable que c'est en ce sens-là qu'il faut le prendre, car Plutarque avoue que le conseil de Cléomene détermina Sosibe au meurtre de Magas; or si Cléomene avoit été d'un avis contraire, le Ministre n'auroit pas dû se fier au crédit qu'avoit ce Prince sur une partie des troupes, puisqu'il y a apparence qu'il n'auroit pas voulu l'employer en cette occasion. Plutarque dit que Philopator laissoit le soin de son royaume à sa mere & à sa maîtresse Agathoclie; peut-être *Strab. l. 17.* a-t-il donné à la maîtresse le nom de la mere, car Strabon nous apprend que la mere de Ptolémée-Philopator s'appelloit Agathoclie; peut-être aussi cette Agathoclie maîtresse du Roy, est-elle la même qu'une femme de même nom qui périt dans la suite misérablement avec son frere Agathocle.

21.° Plutarque en parlant de la trahison de Nicagoras de Messene envers Cléomene, dit qu'il y avoit une ancienne

brouillerie entr'eux, parce que Cléomene avoit acheté de ce Nicagoras une terre qu'il n'avoit pas payée. C'eſt ici la ſuite de la diſſimulation de l'Hiſtorien ſur le meurtre d'Archidamus frere d'Agis, car Nicagoras étoit fort ſon ami, & ce fut chez lui que le Roy de Sparte vint ſe réfugier; enſuite, quand Cléomene parut changer à l'égard de ſon Collégue, Archidamus ſe ſervit de Nicagoras pour négocier ſa réconciliation : celui-ci s'acquitta de la commiſſion, & il accompagna ſon hôte juſqu'à la ville de Sparte. Comme il ne fut point enveloppé dans la diſgrace de ce Prince, il diſoit par-tout qu'il avoit bien de l'obligation à Cléomene, mais il conſervoit dans le fond du cœur une haine implacable contre lui, à cauſe de la mort d'Archidamus; voilà pourquoi il chercha à ſe venger de Cléomene à la premiére occaſion qui s'en préſenta.

Polyb. l. 5. p. 383.

22.° Cléomene eſt mort la premiére année de l'Olympiade CXL. deux cens vingt ans avant Jeſus-Chriſt, à la trente-troiſiéme année de ſon âge. Le ſéjour qu'il fit en Egypte fut de trois ans. Quand les Lacédémoniens apprirent ſa mort, ils élurent deux Rois; l'un fut Agéſipolis petit-fils de Cléombrote, qui avoit gouverné l'Etat lorſque Léonidas avoit pris la fuite. Comme Agéſipolis étoit encore trop jeune, on lui donna pour tuteur Cléomene ſon oncle, fils du même Cléombrote. L'autre Roy qu'on élut, fut un certain Lycurgue qui n'étoit point de la famille royale; mais moyennant la ſomme d'un talent qu'il donna à chaque Ephore, il fut déclaré Roy de Sparte & de la race d'Hercule. Ce n'étoit plus le tems de la ſévérité & du déſintéreſſement des premiers Lacédémoniens.

Idem, lib. 4. pag. 304.



ECLAIRCISSEMENT CHRONOLOGIQUE

Sur le jour auquel Pompée ſortit de Brunduſe & de l'Italie, lors de la Guerre civile.

En 1738. M. de Chambort qui a communiqué à l'Académie cet Eclairciſſement chronologique, s'y eſt principalement déterminé parce que le jour de la ſortie de Pompée hors de l'Italie pour paſſer de Brunduſe à Dyrrachium, fait quelque difficulté entre les Sçavans. Juſte-Lipſe qui a ſi utilement travaillé à éclaircir divers points de l'Hiſtoire Romaine, la propoſe comme une véritable difficulté littéraire, dans la trente-uniéme lettre de la Centurie des Lettres qu'il a écrites aux Sçavans de France & d'Allemagne. Cette lettre de Lipſe eſt adreſſée à Sébaſtien Pighius. L'Auteur prétend que Cicéron dans ſes Lettres à Atticus, fixe cette ſortie de Pompée hors de l'Italie au quatriéme jour avant les calendes de Mars, c'eſt-à-dire, au vingt-ſixiéme jour du mois de Février de l'an de Rome 705. Il ajoûte que ſuivant un paſſage de la vie de Céſar écrite par Plutarque, & ſuivant l'Hiſtoire de Paul Oroſe, on ne peut pas dire que Pompée ſoit ſorti de l'Italie le jour des fêtes de Bacchus, qui étoit le ſeiziéme jour avant les calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le dix-ſeptiéme jour du mois de Mars, puiſque ces deux Auteurs aſſûrent que le jour des fêtes de Bacchus étoit le jour que Pompée ſortit de Rome avec les Conſuls, & qu'ainſi ce ne peut pas être celui de ſa ſortie hors de l'Italie. Léonard Malaſpina qui a commenté les Epîtres de Cicéron à Atticus, a mis à la tête de chacun des livres de ces Epîtres, un argument hiſtorique pour en faciliter l'intelligence. Il aſſûre dans l'argument qu'il a mis à la tête du neuviéme livre, que Pompée paſſa d'Italie dans la Macédoine le jour des ides du mois de Mars de l'an de Rome 705. *continetur hoc libro Cnæi fuga Brunduſium, atque inde in Macedoniam tranſmiſſio, quæ fuit Idibus Martiis, præmiſſis antea Conſulibus L. Cornelio Lentulo & C. Claudio Marcello, cum omnibus penè Magiſtratibus, cunctoque Senatu.*

Il eſt étonnant que deux hommes auſſi célébres dans la République des Lettres que le ſont Lipſe & Malaſpina, ayent lû le livre neuviéme des Epîtres à Atticus avec ſi peu de réflexion. S'ils l'avoient lû exactement, ils y auroient vû que Cicéron n'y dit nulle part que Pompée ſoit ſorti de l'Italie le quatriéme jour avant les calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le vingt-ſixiéme jour de Février, comme le prétend Lipſe; & parmi les lettres contenues dans ce neuviéme livre, ils en auroient remarqué une de Cornélius Balbus à Cicéron, par laquelle il lui envoye un billet que Céſar avoit écrit à Oppius & au même Balbus. Dans ce billet Céſar marque à ces deux amis qu'il eſt arrivé devant les murs de Brunduſe le ſeptiéme jour avant les ides de Mars, c'eſt-à-dire, le neuviéme jour du mois de Mars, qu'il y campe avec ſes troupes, & que Pompée eſt dans Brunduſe : *Cæſar Oppio & Cornelio ſalutem. A. D. VII. Id. Mart. Brunduſium veni : ad murum caſtra poſui : Pompeius eſt Brunduſii, &c.* Cicéron dans la lettre ſuivante, écrit à Atticus que Q. Pédius Lieutenant & parent de Céſar, lui a envoyé une lettre que Céſar lui avoit écrite la veille des ides de Mars, *prid. Id. Mart.* par laquelle lettre de Céſar à Pédius il paroît que Pompée étoit alors à Brunduſe, que l'armée de Céſar campoit encore aux portes de cette ville, & que Céſar faiſoit faire de grands ouvrages pour l'y enfermer ou pour l'obliger d'en ſortir inceſſamment, & de paſſer la mer.

Dans le même livre il y a une lettre que C. Matius & C. Trébatius, gens du parti de Céſar, écrivirent à Cicéron, pour lui apprendre que Pompée étoit ſorti de Brunduſe avec toutes ſes troupes, le ſeiziéme jour avant les calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le dix-ſeptiéme jour de Mars; que Céſar étoit entré le lendemain dans cette ville abandonnée par Pompée, qu'il y avoit harangué les habitans aſſemblez, & qu'il ſe propoſoit d'être à Rome avant les calendes d'Avril. Toutes ces dates ſont d'autant plus certaines, qu'elles s'accordent parfaitement avec ce que dit Céſar dans le 1.er livre de ſes Commentaires de la Guerre civile, qu'il avoit tenu Pompée aſſiégé dans la ville de Brunduſe pendant l'eſpace de neuf jours.

A l'égard de Malaſpina, ce qui lui a fait dire que Pompée étoit ſorti de Brunduſe le jour des ides de Mars, c'eſt-à-dire, le quinze du mois, c'eſt une nouvelle que Cicéron mande à Atticus à la fin de la quatorziéme lettre de ce neuviéme livre; cette nouvelle lui venoit de Capoue par Q. Lepta, qui lui marquoit que Pompée avoit abandonné Brunduſe le jour des ides de Mars. Ce Q. Lepta étoit un homme attaché à Cicéron, ſous lequel il avoit ſervi dans la Cilicie en qualité d'Intendant des Machines *(Præfectus Fabrûm)*; Cicéron apparemment l'avoit chargé de s'informer des nouvelles du ſiége de Brunduſe que Céſar faiſoit, & où Pompée étoit alors enfermé. Cette nouvelle de Q. Lepta étoit fauſſe & prématurée; Matius & Trébatius mandérent depuis à Cicéron que cette évacuation de la ville de Brunduſe par Pompée ne fut faite que deux jours après les ides de Mars, c'eſt-à-dire, le ſeiziéme jour avant les calendes d'Avril, qui revient au dix-ſeptiéme jour du mois de Mars. Il ne faut pas s'étonner ſi les nouvelles de ce fait important étoient ſi incertaines, puiſque par la ſixiéme lettre de ce neuviéme livre il paroît que l'on avoit mandé à Cicéron que Pompée avoit paſſé de Brunduſe à Dyrrachium le quatriéme jour avant les nones de Mars, c'eſt-à-dire, le quatriéme jour du mois de Mars.

La ſortie de Pompée hors de l'Italie le dix-ſeptiéme jour de Mars, l'an de Rome 705. eſt confirmée par Uſſérius, dont l'exactitude dans la Chronologie eſt très-connue. Ce dix-ſeptiéme jour de Mars, ou, pour parler à la Romaine, ce ſeiziéme jour avant les calendes du mois d'Avril, étoit le jour de la fête de Bacchus; les Grecs nommoient cette fête Διονύσια, du nom de Διόνυσος qu'ils donnoient au Dieu Bacchus. Les Romains appelloient cette fête *Liberalia,* parce que Bacchus avoit chez eux le nom de *Liber.*

Quant à ce que dit Lipſe, que Paul Oroſe prétend que Pompée ſortit de la ville de Rome le jour des fêtes de Bacchus, c'eſt une mépriſe formelle de cet Hiſtorien, qui vivoit au cinquiéme ſiécle après la naiſſance de Jeſus-Chriſt; il a pris la ſortie de Pompée hors de l'Italie pour ſa ſortie hors de Rome,

& ainſi

& ainſi il ne mérite aucune conſidération ſur cet article.

Le paſſage même de Plutarque cité par Lipſe, & tiré de la vie de Jule-Céſar compoſée par cet Auteur, ne s'oppoſe pas au ſentiment de M. de Chambort; Plutarque y dit que Céſar gagna la bataille de Munda en Eſpagne contre les enfans de Pompée le jour de la fête de Bacchus, jour auquel le grand Pompée étoit ſorti pour faire la guerre quatre ans auparavant: τὴν μάχην ἐνίκησε τῇ τῶν Διονυσίων ἑορτῇ, καθ' ἣν λέγεται καὶ Πομπήϊος Μάγνος ἐπὶ τὸν πόλεμον ἐξελθεῖν· διὰ μέσου δὲ χρόνος ἐνιαυτῶν τεσσάρων διῆλθεν. Plutarque ne dit pas que la ſortie de Pompée pour faire la guerre, fut le jour de ſa ſortie de la ville de Rome, ainſi que l'a cru Juſte-Lipſe dans l'explication Latine qu'il a donnée à cette phraſe de Plutarque; les paroles du texte doivent s'entendre de la ſortie de Pompée hors de l'Italie. Tant que Pompée fut en Italie, il ſe trouva hors d'état de faire la guerre à Céſar, il ne ſongea qu'à éviter ſes attaques en s'éloignant toûjours de lui; ce ne fut qu'après ſa ſortie de Brunduſe derniére place de l'Italie, qu'il ſe prépara tout de bon à faire la guerre à ſon compétiteur.

M. de Chambort releve encore la faute qu'a fait Guillaume Xylander en rendant en Latin cet endroit de Plutarque dont il a traduit tous les ouvrages. Il explique le mot de τῶν Διονυσίων par le mot Latin de *Saturnalium;* il eſt très-aiſé de montrer que c'eſt une erreur, & qu'il a confondu les fêtes de Bacchus avec celles de Saturne, qui ſont très-différentes les unes des autres, par les mois & les jours auxquels elles étoient célébrées.

Lipſe au reſte n'eſt pas le ſeul qui ait entendu ce paſſage de Plutarque de la ſortie de Pompée hors de Rome, cette opinion lui eſt commune avec les deux célébres Traducteurs François de cet Auteur Grec, Amyot & M. Dacier: comme leurs traductions ſont d'ailleurs juſtement eſtimées & dans les mains de tout le monde, c'eſt ce qui a engagé M. de Chambort à examiner avec plus de ſoin ce point de l'Hiſtoire Romaine, les fautes commiſes par les hommes ſçavans étant pour le public d'une plus dangereuſe conſéquence que celles que commettent les Ecrivains médiocres.

ADDITION

A l'Histoire des anciens Camps connus en France sous le nom de CAMPS DE CÉSAR.

Tome X. pag. 403. 422. & 436.
Tome XIII. p. 410. & 420.

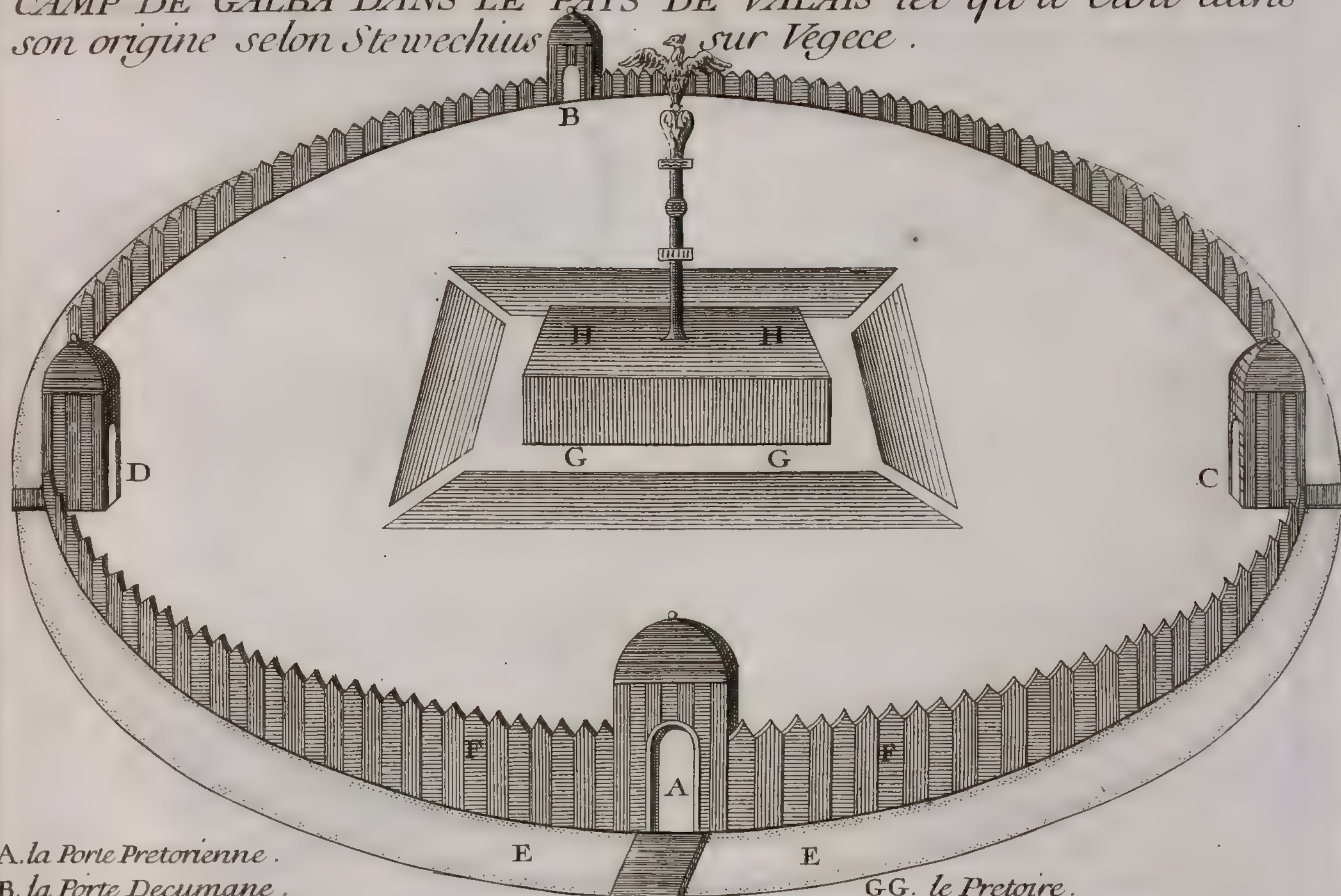
IL y a dans les Tomes précédens plusieurs Dissertations de M. l'Abbé de Fontenu sur divers Camps ou restes d'anciens Camps connus dans les Gaules sous le nom de Camps de César, soit que ces Camps, malgré leur dénomination commune, portent avec eux des caractéres incontestables de leur peu d'ancienneté, tels que ceux de Dieppe, de Neufchâtel, de Catenoye & de Brienne-le-château, soit que d'un tems beaucoup plus reculé, comme ceux de S. Leu d'Esseran, de Péquigny, de l'Etoile, de Wissan & de Froidmont, on ne puisse cependant assûrer qu'ils soient de Jule-César plûtôt que des Empereurs Romains qui lui ont succédé sous le même nom de Césars.

L'Auteur s'est reproché de n'avoir rapporté dans aucun de ces différens ouvrages, un Camp dont il reste encore de grands vestiges dans un lieu du bas Valais qui s'appelloit autrefois *Octodurum,* & qui étoit la capitale des anciens Véragres. Ce n'est pas que ce Camp lui fût inconnu, au contraire, il ne l'avoit négligé que parce que Gabriel Siméoni Florentin, qui vivoit il y a deux cens ans, & du tems de qui ce Camp étoit beaucoup plus entier qu'il ne l'est aujourd'hui, en avoit aussi beaucoup parlé dans ses Observations d'Antiquités, & que c'est de cette premiére source que Steuvéchius l'a tiré pour le faire graver dans son Commentaire sur Végéce. C'est donc d'après ces deux Ecrivains que M. l'Abbé de Fontenu
En 1740. le redonne ici comme une espece de modelle des anciens Camps Romains, & comme une conclusion naturelle de tout ce qu'il avoit déja rapporté à ce sujet.

La tradition constante du pays où ce Camp se trouve situé, est qu'il fut établi par Galba, qui étoit un des premiers Lieutenans de César quand il fit la conquête des Gaules, & cette

8





Durand Sculp.

tradition eſt conforme à ce que Céſar dit lui-même dans ſes Commentaires. Après avoir heureuſement terminé la ſeconde campagne des Gaules, le Sénat ordonna en ſa faveur des ſupplications, des priéres publiques pendant quinze jours entiers, & d'autres diſtinctions qui juſque-là n'avoient encore été accordées à aucun Général d'armée. Dans ces circonſtances il ſe crut obligé d'aller ſe montrer à Rome pour y remercier le Sénat & les Dieux, & augmenter par ſa préſence, par ſes ſollicitations & ſes libéralités, le courage des amis qui commençoient à ſe déclarer pour lui; mais ayant reconnu avant ſon départ qu'il étoit d'une grande importance d'ouvrir les paſſages des montagnes du pays d'Elen, du haut & du bas Valais, pour avoir une communication plus libre avec l'Italie, il laiſſa à Galba la douziéme Légion & une partie de ſa cavalerie pour aller prendre des quartiers d'hiver dans le Valais, & pour en ſoûmettre les peuples qu'il nomme Nantuates, Sédunois & Véragres.

Galba s'empara d'abord de divers poſtes où il mit des garniſons; les peuples ſe ſoûmirent en apparence, ils acceptérent les conditions de paix qu'il leur offrit, & lui donnérent des otages. Alors Galba qui étoit dans une parfaite ſécurité, ne laiſſant que deux cohortes & quelque peu d'infanterie dans le pays d'Elen, vint camper à *Octodurum* capitale du pays des Véragres qui occupoient le bas Valais. La ville étoit au fond d'une petite plaine environnée de montagnes, & comme elle ſe trouvoit naturellement partagée en deux par la riviére de Drance qui paſſoit au milieu, il en donna un côté aux habitans & ſe retrancha dans l'autre. Cette proximité mit les habitans plus à portée de connoître le petit nombre des troupes Romaines, elle leur inſpira la hardieſſe de les attaquer & une ſorte d'aſſûrance de les vaincre; ils prirent des meſures avec les peuples voiſins, & affectant de paroître toûjours plus tranquilles, ils ſe retirérent pendant la nuit ſur leurs montagnes où étoit le rendez-vous des alliez. Là ils formérent une armée de près de trente mille combattans, qui vinrent aſſaillir de toutes parts cette poignée de Romains retranchez. A leur approche Galba

délibéra s'il convenoit mieux de les attendre de pied ferme dans ſon camp, ou d'aller à eux, comme le propoſoient les principaux officiers, perſuadez qu'on paſſeroit ſans peine à travers cette multitude non diſciplinée, & qu'on gagneroit aiſément la Savoye, où il ſeroit plus facile de ſe défendre; mais il falloit pour cela abandonner tous les gros bagages, Galba réſolut donc de n'en venir là qu'à la derniére extrémité.

Les Romains ſoûtinrent d'abord avec une valeur digne d'eux les efforts des Barbares, mais il y avoit entr'eux une différence à laquelle toute la valeur imaginable ne pouvoit ſuppléer. Les Barbares amenoient continuellement de nouvelles troupes qui remplaçoient celles qui avoient ſouffert; les Romains au contraire étoient réduits à un ſi petit nombre, que les bleſſez même ne pouvoient quitter leur rang ſans y laiſſer un vuide dont l'ennemi n'auroit pas manqué de profiter, car ils ne ſe rebutoient point, & ils pouſſoient déja des cris de victoire, quand Galba qu'un combat de ſix heures entiéres avoit extrêmement affoibli, voyant ſes foſſés plus d'à moitié comblez, fit ſortir les Romains par toutes les portes du camp. Les Barbares ſurpris, pliérent auſſi-tôt, & la terreur qui s'empara d'eux fut ſi ſubite & ſi grande, qu'elle leur ôtoit juſqu'à la force de fuir; ils perdirent plus de dix mille hommes avant que le reſte de leurs troupes pût regagner le haut des montagnes. Galba rentra enſuite dans ſon camp; mais comme il y manquoit encore de vivres, il le quitta dès la nuit ſuivante pour aller prendre des quartiers dans la Savoye.

Gabriel Siméoni aſſûre que de ſon tems les foſſés, les boulevarts, & ſur-tout l'éminence intérieure du camp de Galba, étoient encore très-remarquables, & il ajoûte que les gens du pays appelloient cette éminence *la Motte* ou *la Butte* des Sarraſins. M. l'Abbé de Fontenu fait obſerver en général,

1.° Que le camp de Galba étoit de figure ovale, figure qui, après la triangulaire, étoit celle dont il ſe trouve encore le plus de Camps Romains, témoins ceux de l'Etoile, de Wiſſan & quelques autres. Il ne laiſſe pas d'être étonné que nous n'en connoiſſions point en France de figure quarrée,

quoique Polybe & Joséphe nous disent que c'étoit celle que les Romains avoient le plus généralement adoptée pour la commodité de l'emplacement & de la distribution des troupes, comme pour l'ordre & la facilité de leurs mouvemens.

2.° Que ce camp de Galba est précisément d'un tiers plus long que large, conformément aux régles de la Castramétation Romaine: *Pulchriora creduntur castra,* dit Végéce, *quibus ultrà latitudinis spatium, tertia pars longitudinis additur,* régle qui ne s'observoit néanmoins qu'autant que la disposition naturelle du terrein le permettoit; car on voit sur les monumens antiques, & entr'autres sur la Colonne Trajane, des Camps Romains représentez sans doute tels qu'ils étoient, & de figure très-irréguliére.

3.° Que les portes du camp de Galba sont directement placées aux quatre faces principales; la premiére qu'on appelloit la *Prétorienne,* vers l'endroit où étoit le Prétoire, c'est-à-dire, à la tête du Camp, & la *Décumane* à la queue, en opposition à la *Prétorienne,* & les deux qu'on nommoit *Principales,* aux deux côtés, l'une à droite, l'autre à gauche. Polybe & Végéce que nous avons déja citez, ne font mention que de quatre portes en décrivant des Camps Romains; mais nous voyons dans le traité de l'Empereur Léon sur la Milice, qu'on y en avoit dans la suite ajoûté beaucoup d'autres, pour faciliter l'entrée & la sortie des troupes.

M. l'Abbé de Fontenu n'oublie pas de remarquer encore,

1.° Que cette éminence sur laquelle on voit l'Aigle Romaine, étoit un lieu d'observation où l'on plaçoit toûjours des védettes, & où le Général venoit souvent lui-même pour mieux découvrir les mouvemens intérieurs qui se faisoient dans son camp, ou ce qui se passoit au dehors.

2.° Que les boulevarts étoient formez par de petites levées de terre soûtenues & raffermies par des pieux & des branches d'arbres entrelacées, & qu'ils étoient revêtus des deux côtés de morceaux de gazon rapporté, qui avoient chacun un pied & demi d'épaisseur sur autant de longueur, & un pied seulement de largeur, & que ces morceaux rangez par assises

égales, étoient disposez avec tant d'ordre & de symmétrie, que les monumens qui les représentent, ont trompé d'habiles Antiquaires, qui les ont pris pour une véritable maçonnerie.

3.° Que les Romains avoient une telle industrie à placer & à réunir ces gazons, qu'ils résistoient aux plus grands efforts, & qu'Ambiorix les trouva impénétrables quand il vint attaquer le camp de César, ce qui fut le salut de ses Légions.

Pour ce qui est de l'Aigle Romaine & des autres Enseignes militaires, on commençoit toûjours par les placer en arrivant, comme les Divinités tutélaires du Camp: *Propria Legionum Numina & bellorum Dii*, dit Tacite; à quoi il faut ajoûter le témoignage suivant de Végéce: *Prima Signa in suis locis in Castris ponunt, quia nihil eorum majestate venerabilius.*

L'Aigle se plaçoit immédiatement à l'entrée du Prétoire, quand il ne s'agissoit que d'un camp passager; mais quand c'étoit un camp fixe qui devoit servir de quartier d'hiver ou de quartier d'été, on construisoit exprès une espece de temple où on la déposoit, & où on alloit lui adresser des vœux. Hérodien raconte à ce sujet qu'Antonin-Pie étant allé visiter le camp des Prétoriens, se rendit d'abord à la chapelle où l'on adoroit les Enseignes militaires: εἰς τὸν νεὼν τὰ σημεῖα τοῦ στρατοπέδου προσκυνῆσαι· & Tertullien dans son Apologétique, reproche aux Romains que toute leur religion dans les camps se réduisoit au culte des Enseignes militaires, qu'ils juroient en leur nom, & que leur superstition alloit jusqu'à les préférer à toutes les autres Divinités du monde: *Relligio tota castrensis Signa veneratur, per Signa jurat, Diis omnibus præponit.*

M. l'Abbé de Fontenu termine cette Addition à l'Histoire des anciens Camps que l'on connoît en France sous le nom de Camps de César, en observant que l'endroit où Galba établit celui dont il s'agit, & qui, comme nous l'avons déja dit, s'appelloit *Octodurum*, ancienne cité des Gaules & capitale des Véragres, devint dans la suite une Colonie Romaine à qui Auguste accorda le droit du *Latium*, & que dans les premiers siécles du Christianisme elle eut un Siége Episcopal;

mais que les Lombards l'ayant entiérement ruinée, l'Evêque du lieu transféra le Siége de son Eglise à son ancienne ville des Sédunois, qui par-là s'est trouvée la capitale du haut & du bas Valais, tandis que l'*Octodurum* appellé aujourd'hui Martigny & quelquefois Martignach, n'est plus qu'une simple bourgade, & l'une des six Communautés ou Banniéres du bas Valais, & qui avec la partie supérieure qu'on nomme le haut Valais, forme un Canton allié des Suisses.

Il y a en ce pays-là une vieille tradition qui veut que ce soit à Martigny qu'a été martyrisée la fameuse Légion Thébaine que S.t Maurice commandoit du tems de Dioclétien; & si cette tradition étoit appuyée de quelque monument historique, il seroit naturel d'assûrer en conséquence, que la sainte Légion occupoit le même Camp que Galba avoit occupé quelques siécles auparavant à *Octodurum*.



ANTIQUITÉS

DÉCOUVERTES A NISMES EN 1739.

EN creusant autour de la Fontaine de Nîmes pour donner un cours plus libre à ses eaux, on découvrit au mois de Juillet 1739. un nombre considérable de Monumens antiques, qui réveilla d'abord la curiosité des Sçavans du pays. Deux d'entr'eux (M. l'Abbé de Caveirac & M. Ménard) eurent soin, chacun en leur particulier, d'envoyer à M. le Cardinal de Polignac alors Président de l'Académie, des relations des découvertes qu'on faisoit, des plans des restes des édifices antiques, & des copies des Inscriptions que l'on trouvoit dans le tas des ruines qu'on travailloit à déblayer. Ils y ajoûtérent leurs remarques, ou, pour mieux dire, leurs conjectures sur ces divers Monumens.

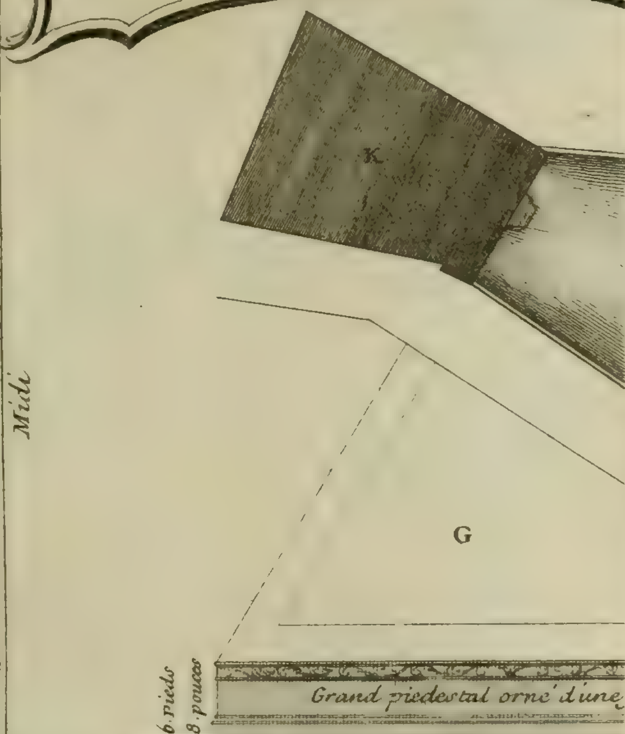
Dans le même tems M. Bon Premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, & Académicien-Correspondant-Honoraire, adressa à M. de Boze d'autres copies de ces Inscriptions, & il y joignit l'empreinte d'un sceau & d'un coin de Médaille de l'Empereur Auguste, trouvez dans le même endroit. Enfin, M.[rs] Smart Léthieullier & Charles Frédéric, Membres de la Société Royale de Londres, passant par Nîmes dans le tems qu'on venoit de faire toutes ces découvertes, virent toutes les Inscriptions qu'on avoit nouvellement déterrées, avec des yeux plus familiarisez avec ces sortes de Monumens, que ceux des Sçavans du pays; ils en tirérent des copies fort exactes, & dans un voyage qu'ils firent ensuite à Paris, ils les communiquérent à M. de la Bastie.

Toutes ces copies différentes ayant été communiquées à l'Académie, elle chargea M.[rs] de Boze & de la Bastie de les examiner, & voici en abrégé quel a été leur rapport.

On peut faire trois classes des Monumens nouvellement découverts près de la Fontaine de Nîmes. Les uns sont des restes d'édifices antiques, les autres consistent en médailles, moules

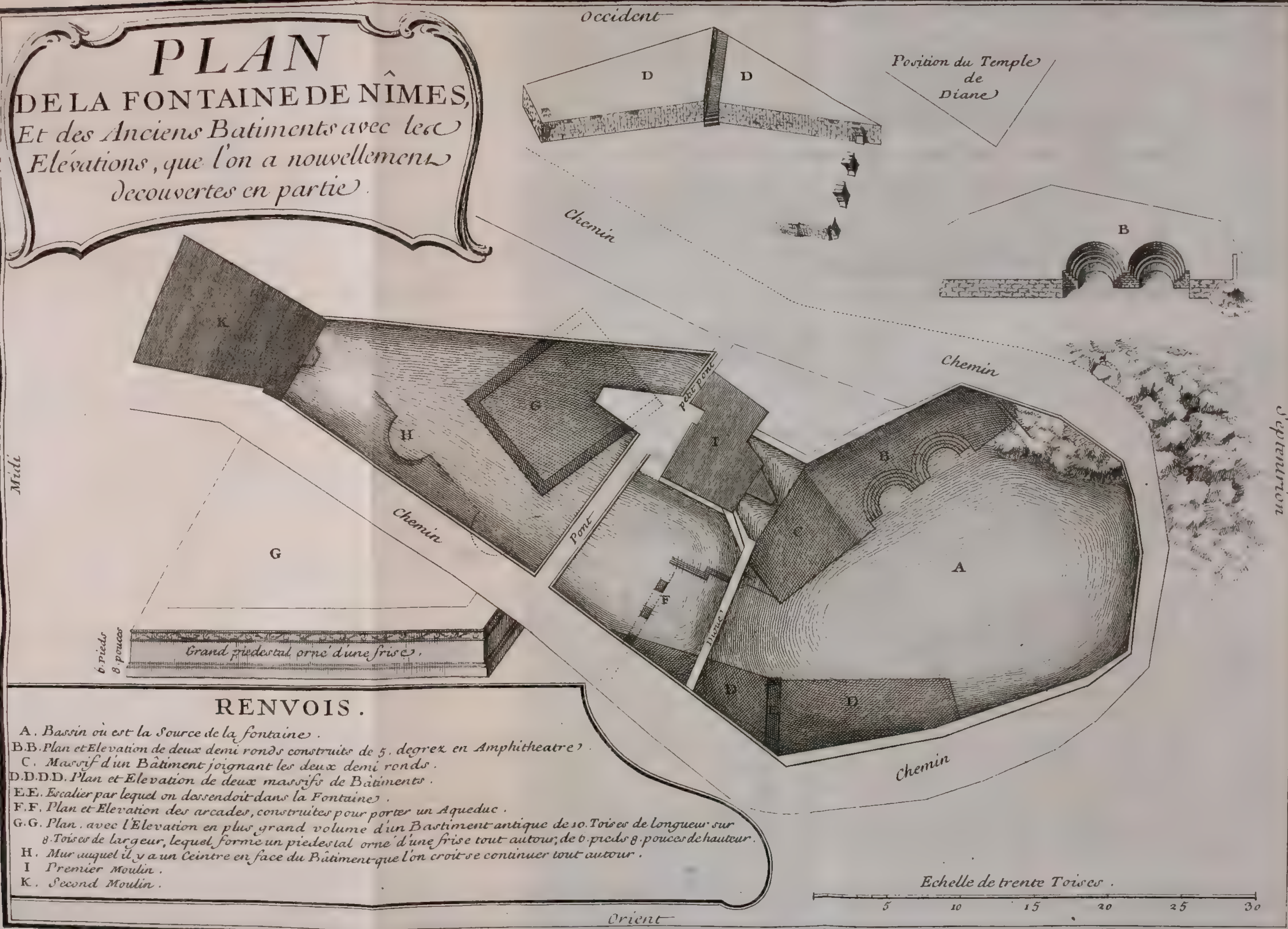
de médailles

PLAN
DE LA FONTAINE DE N
Et des Anciens Batiments av
Elévations, que l'on a nouvelle
decouvertes en partie.



RENVOIS.

A. *Bassin où est la Source de la fontaine.*
B.B. *Plan et Elevation de deux demi ronds construits de*
C. *Massif d'un Bâtiment joignant les deux dem*
D.D.D.D. *Plan et Elevation de deux massifs de Bâ*
E.E. *Escalier par lequel on dessendoit dans la Fontaine*
F.F. *Plan et Elevation des arcades, construites pour*
G.G. *Plan. avec l'Elevation en plus grand volume*
8. Toises de largeur, lequel forme un piedestal o
H. *Mur auquel il y a un Ceintre en face du Bâtiment*
I *Premier Moulin.*
K. *Second Moulin.*


PLAN
DE LA FONTAINE DE NÎMES,
Et des Anciens Batiments avec les Elévations, que l'on a nouvellement decouvertes en partie.
Occident
D
D
Position du Temple de Diane
Chemin
B
Chemin
K
G
H
petit pont
I
B
Septentrion
Midi
Chemin
Pont
C
G
A
F
Grand piedestal orné d'une frise.
6. pieds 8. pouces
D
D
Chemin
RENVOIS.
A. Bassin où est la Source de la fontaine.
B.B. Plan et Elevation de deux demi ronds construits de 5. degrez en Amphitheatre.
C. Massif d'un Bâtiment joignant les deux demi ronds.
D.D.D.D. Plan et Elevation de deux massifs de Bâtiments.
E.E. Escalier par lequel on dessendoit dans la Fontaine.
F.F. Plan et Elevation des arcades, construites pour porter un Aqueduc.
G.G. Plan, avec l'Elevation en plus grand volume d'un Bastiment antique de 10. Toises de longueur sur 8. Toises de largeur, lequel forme un piedestal orné d'une frise tout autour, de 6. pieds 8. pouces de hauteur.
H. Mur auquel il y a un Ceintre en face du Bâtiment que l'on croit se continuer tout autour.
I Premier Moulin.
K. Second Moulin.
Echelle de trente Toises.
5 10 15 20 25 30
Orient



piédestal sur lequel étoit posée une statue. Non loin de là, & sous les débris du même édifice, on a trouvé une statue de marbre blanc, mais extrêmement mutilée. La tête est séparée du reste du corps, elle n'a ni bras ni jambes; elle est toute nue, à la réserve d'une petite draperie sur l'épaule gauche, qui ne couvre cependant aucune partie du buste. La tête est ornée d'une chevelure très-fournie, quoique courte, & frisée. Elle représente un jeune homme dont la physionomie est agréable & noble; sa grandeur est au dessus de la naturelle. On ne sçait au reste si c'est cette statue qui étoit posée sur le piédestal dont on vient de parler, ou si l'on y avoit placé une autre statue de bronze, dont on n'a pu retrouver qu'un seul doigt.

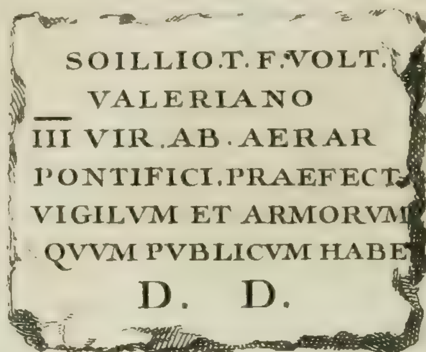
Si sur des descriptions aussi imparfaites il étoit permis de se livrer à des conjectures, on pourroit présumer que l'édifice découvert à Nîmes étoit destiné à des bains; que la statue de marbre dont on vient de parler, étoit celle d'Antinoüs, dont les cheveux paroissent courts, épais & frisez sur les Médailles; & si la physionomie du jeune homme que cette statue représente, ressemble à celle d'Antinoüs, on seroit tenté de croire que ces bains ont été bâtis par ordre de l'Empereur Hadrien, qui, comme on le sçait par le témoignage de Spartien, a fait faire d'autres édifices publics à Nîmes, & entr'autres la basilique de Plotine, nommée vulgairement la Maison quarrée.

Ces bains étoient voisins, & peut-être même faisoient partie de l'édifice construit pour loger les Comédiens & les Musiciens établis à Nîmes, puisque c'est dans les mêmes débris où l'on a trouvé des fragmens d'Inscriptions Grecques qui nous ont appris qu'il y avoit à Nîmes un Collége d'*Artifices Scenici*, & dont nous parlerons dans la suite de ces observations.

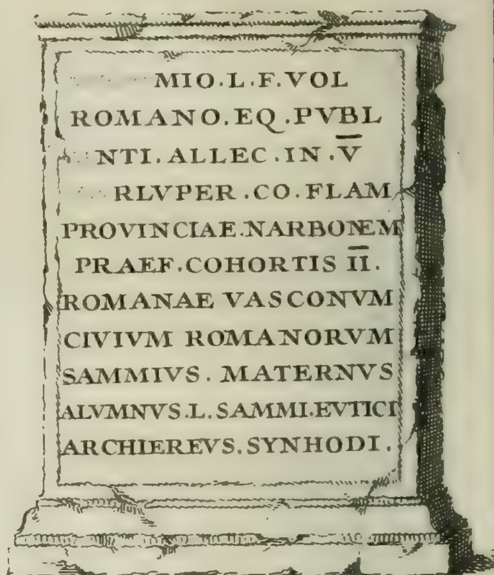
Inscriptions découvertes à Nîmes en 1739.

Des Inscriptions découvertes à Nîmes au mois de Juillet 1739. les unes sont Grecques & les autres Latines. Les premiéres ne consistent qu'en quelques fragmens si mutilez, &

N



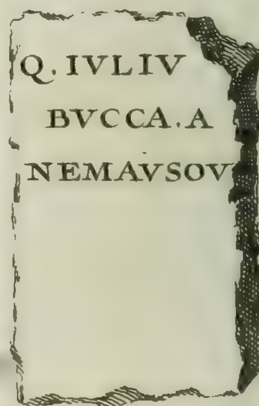
O



P



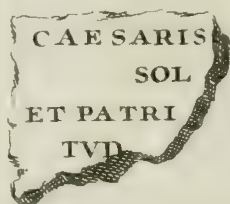
Q



R



S

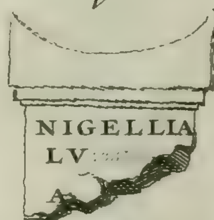


in Tubis plumbeis

T



V





G

RES PVBLICAN NEMAV SESIS ARM ORVM
IMP ERATOR IS

ETER IO
D

H

IOVI E NEMVS
TITVLVS HERM
EXACTOR OPER
LICAE MARMO
RARIVS ET LAPI
DARIVS

I

VICTORI
AVG
VALERIVS
SERVERVS PONTIF
EX STIPE
VELA ETARAM

L

NIMPHIS
AVGVSTIS
SACRVM
TERTIVS BAEBI.F.
L.DECVMIVS DECVMANVS
L.POMPONIVS MARTIALIS
L.ANNIVS ALLOBROX
DE SVO.

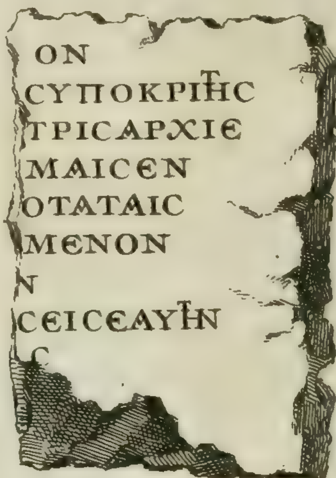
M

C.AEMILIO.C.F.
VOLT.POSTVMO.
OMNIBVS HONORIB
IN COLONIA.SVA
FVNCTO
TRIB.MIL.LEG.VI.VICTR
D. D.

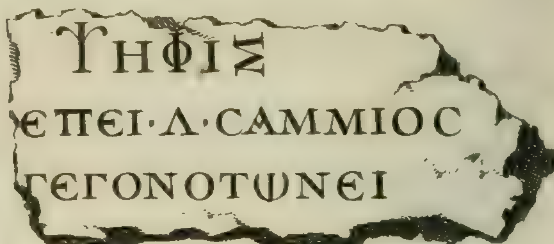


Fragmens d'Inscriptions trouvez dans les décombres de la Fontaine de NISMES en 1739.

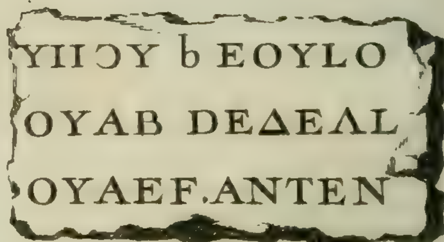
A



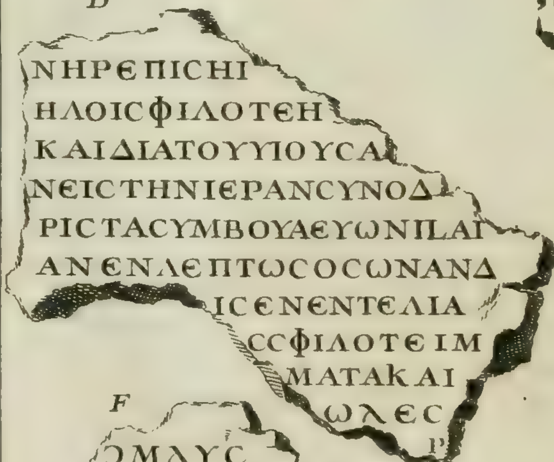
B



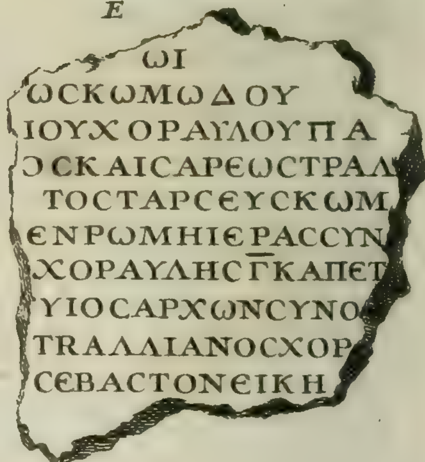
C



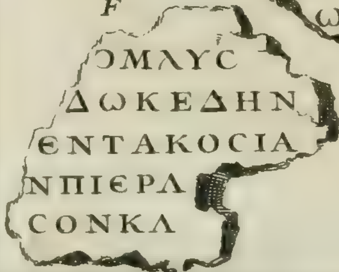
D



E



F



copiez avec ſi peu d'exactitude, qu'il eſt abſolument impoſſible d'en tirer aucun ſens ſuivi. On peut cependant juger par quelques mots un peu mieux conſervez que le reſte, qu'il y avoit à Nîmes un Corps ou Collége (c'eſt ce que ſignifie ΣΥΝΟΔΟC, mot qui ſe lit ſur les Inſcriptions marquées D & E) de ces gens qui avoient conſacré leurs talens au théatre, que les Grecs nommoient διονυσιακοὶ τεχνῖται, & les Latins *Scenici Artifices;* on comprenoit ſous ce nom les Comédiens, les Muſiciens, les Joueurs d'inſtrumens, &c. L'Inſcription A regardoit quelqu'un de ces Hiſtrions, puiſqu'on y lit encore diſtinctement le mot ΥΠΟΚΡΙΤΗC, *Hiſtrio,* & dans l'Inſcription O, ΚωΜωΔΟΥ, ΧΟΡΑΥΛΟΥ, & ΧΟΡΑΥΛΗC. Il paroît même que celui dont il s'agit dans cette derniére Inſcription, avoit remporté le prix aux Jeux Capitolins à Rome, & dans ceux qu'on célébroit en l'honneur d'Auguſte; car à la fin du fragment on lui donne le titre de CEBACΤΟΝΙΚΗC, & trois lignes plus haut on trouve les premiéres ſyllabes du mot ΚΑΠΕΤωλεῖα, dont les Grecs ſe ſervoient pour exprimer les Jeux que Domitien inſtitua en l'honneur de Jupiter *Capitolin.* Les Comédiens & les Muſiciens diſtinguez dans leur art, auſſi-bien que les Athlétes qui s'étoient rendus célébres par les victoires qu'ils avoient remportées dans les Jeux Gymniques, obtenoient le droit de bourgeoiſie en différentes villes; cela eſt trop commun dans les Inſcriptions Grecques, pour que nous nous arrêtions à en rapporter des exemples. Le Joueur de flûte, ΧΟΡΑΥΛΗC, dont parle notre fragment d'Inſcription, avoit été fait citoyen de Céſarée & de Tralles, ΚΑΙCΑΡΕωC, ΤΡΑλλιανῶ, & peut-être de quelqu'autre ville dont le nom ſe trouvoit dans la partie de l'Inſcription que l'injure des tems nous a fait perdre.

Les Jeux Scéniques étoient, de même que les Jeux Gymniques, conſacrez à quelque Divinité; c'eſt pour cela qu'on donnoit aux uns & aux autres le nom d'ἱεροὶ ἀγῶνες, *Ludi ſacri,* & à ceux qui y avoient été couronnez celui d'ἱερονῖκαι, *ſacri Victores.* Par la même raiſon on appella ἱεραὶ σύνοδοι, *ſacra Collegia,* les différens Colléges de gens qui ſervoient aux

représentations théatrales ou aux combats gymniques, & qui s'établirent en différentes villes, tant de la Grece que de l'Empire Romain. On trouvera le nom d'ἱερὰ CΥΝΟΔΟC sur différens Monumens rapportez par Gruter, par Octave Falconiéri, & sur un Sceau gravé dans le premier volume de l'Histoire de l'Académie. Tous ces Colléges avoient des sacrifices & des Prêtres particuliers, & celui qui étoit à la tête de ces Prêtres, prenoit le titre de Grand-Prêtre du Collége, ΑΡΧΙΕΡΕΥC CΥΝΟΔΟΥ. Cela devint si commun, même dans les villes Latines où il y avoit de ces Colléges de Comédiens, de Musiciens ou d'Athlétes, que les Latins empruntérent des Grecs le nom d'ARCHIEREVS SVNHODI sans y rien changer; on en trouve des exemples dans diverses Inscriptions, & il faut y joindre celle qu'on a marquée ici par la lettre O. Ces Colléges élisoient ordinairement pour Grand-Prêtre quelqu'un du corps, comme on peut le voir dans les Inscriptions de Gruter déja citées, & nous ne doutons presque pas que ce *Sammius Maternus* que l'Inscription O qualifie d'ARCHIEREVS SVNHODI, ne fût l'éleve de quelque Comédien ou Musicien distingué, nommé *L. Sammius Eutychus*.

Grut. CCCXV. 9. & CCCXVI. 2. Inscr. Athlet. pag. 1. 60. & 78.

Hist. de l'Académie des Belles-Lettres, tome I. pag. 216.

Gruter, CCCXIII. 8. Suar. prænest. Ant. l. 1. &c.

Outre cela, les Colléges scéniques ou gymniques se nommoient eux-mêmes des especes de Magistrats qui prenoient le titre d'*Archontes*, & nous trouvons dans le fragment E, ΑΡΧωΝ CΥΝΟδου, ce qui marque que la même chose se pratiquoit à Nîmes. Dans les assemblées de ces Colléges on faisoit différens decrets, soit pour témoigner de la reconnoissance envers leurs protecteurs, soit pour faire honneur à ceux d'entre les associez qui se distinguoient par leurs talens. Il y a apparence que les fragmens d'Inscriptions Grecques trouvez à Nîmes, sont des restes de quelques-uns de ces decrets, du moins nous sommes portez à le croire ainsi par le mot ΨΗΦΙΣΜΑ, *Decretum*, qui se trouve à la tête du fragment B, & parce que la ligne suivante commence, de même que tous les decrets de cette espece, par les mots ΕΠΕΙ Λ. CΑΜΜΙΟC, *Quandoquidem L. Sammius, &c.*

Il eſt certain que les Comédiens, Chanteurs, Joueurs d'inſtrumens & autres perſonnes qui paroiſſent ſur la ſcéne, *Artifices ſcenici*, διονυσιακοὶ τεχνῖται, s'étoient répandus dans l'Aſie ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre, comme on peut en juger par un paſſage du quatorziéme livre de Strabon. Les différentes Troupes qui repréſentoient des Comédies, des Tragédies, &c. dans les villes Aſiatiques, ſe diſtinguoient entr'elles par les noms qu'elles empruntoient, les unes des Rois qui les honoroient de leur protection, & telle eſt entre autres celle des *Attaliſtes*, ἡ σύνοδος τῶν Ἀτταλιστῶν, ainſi nommée d'Attalus-Philadelphe Roy de Pergame, dont il eſt fait mention dans un Monument rapporté par Chiſull; les autres du Chef de la troupe, comme celle d'*Echinus*, ἡ Ἐχίνου συμμορία, dont parle une autre Inſcription publiée par le même Antiquaire. Ces troupes de Comédiens non ſeulement ſe ſoûtinrent dans l'Aſie après que ce pays eut paſſé ſous la domination des Romains, mais de plus elles envoyérent des eſpeces de colonies dans l'Occident, où les principales villes des provinces ſe piquérent d'avoir des Comédiens Grecs, à peu-près comme de nos jours nous voyons différentes Cours de l'Europe empreſſées d'attirer des troupes de Comédiens Italiens. On trouve la preuve de ce fait dans une Inſcription découverte depuis peu à un quart de lieue de Vienne ſur le chemin de Lyon; la voici telle qu'elle a été copiée ſur l'original par le P. de Montauzan Jéſuite.

Antiq. Aſiat. pag. 139.

Ut ſupra, pag. 143. ſeq.

SCAENICI
ASIATICIA
NI ET
QVI IN EO
DEM COR
PORE SVNT
VIVI SIBI FE
CERVNT

Voilà des *Scænici* (Scenici) *Aſiaticiani*, des Comédiens Aſiatiques établis à Vienne, qui y formérent un corps, & un corps aſſez permanent pour qu'ils ſongeaſſent à faire préparer un lieu propre à leur ſervir de ſépulture, lorſque quelqu'un d'entr'eux viendroit à mourir. On ne peut donc pas douter qu'il n'eût paſſé d'Aſie ou de la Grece Aſiatique, des troupes de Comédiens dans les Gaules, & vraiſemblablement ceux dont on a trouvé des

Inſcriptions à Nîmes, venoient à peu-près du même pays que ceux qui s'étoient établis à Vienne.

C'eſt là tout ce que nous avons cru devoir faire remarquer ſur ces fragmens Grecs. Il nous a paru fort inutile de nous étendre ſur ce qui concerne les Colléges ſcéniques & gymniques, & les Prêtres attachez à ces Colléges, parce qu'on peut trouver à s'inſtruire là-deſſus dans l'*Agoniſtique* du ſçavant Pierre du Faur Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & dans les Remarques d'Octave Falconiéri ſur les Inſcriptions athlétiques conſervées à Rome dans le Palais Farnéſe.

P. Fabri Agon. lib. III. Lugd. 1591. 4.° Octav. Falcon. not. ad Inſcript. athlet. Rom. 1668. 4.°

Quant aux Inſcriptions Latines, les divers fragmens qui compoſent celle qui eſt marquée G, ne ſçauroient ſuffire pour en reſtituer le ſens tout entier; il ſemble même qu'on n'ait pas diſpoſé ces fragmens dans l'ordre qu'ils devoient avoir lorſque l'Inſcription étoit entiére: ainſi I, O, qu'on lit ſur le dernier fragment, nous paroiſſent devoir être le commencement de l'Inſcription, qui étoit vraiſemblablement dédiée à Jupiter, I*ovi* O*ptimo, Maximo.* Les mots RESPVBLICA NEMAVSESIS qui ſe voyent ſur les quatre premiers fragmens, ont paru aux Sçavans de Nîmes qui ont communiqué les Inſcriptions à M. le Cardinal de Polignac, quelque choſe de bien ſingulier & de nouveau. S'ils s'étoient ſeulement donné la peine de parcourir l'Index géographique qui eſt à la fin du Tréſor de Gruter, ils auroient vû que la plûpart des villes de l'Italie, des Gaules, de l'Eſpagne, &c. dont il eſt fait mention dans les Inſcriptions antiques, ſe ſervoient de ce même nom de *Reſpublica* en parlant d'elles-mêmes. Auſſi les Anciens n'attachoient point au mot *Reſpublica* les mêmes idées que nous attachons à celui de République; ils entendoient tout ſimplement par *Reſpublica, Civitas,* la Communauté. Cela eſt ſi vrai qu'il y avoit même des bourgs & des villages qui ayant obtenu le droit que nous appellons *le droit de Commune,* formoient deſlors des *Reſpublicæ.* Nous pourrions en alléguer pluſieurs exemples, mais pour abréger, nous nous contenterons de l'autorité de Feſtus: *Sed ex vicis partim habent*

Feſt. l. XXV. vici.

Rempublicam, partim non habent, &c. L'Inſcription H doit être lûe ainſi : *Iovi & Nemauſo Titulus Hermes exactor operum Reipublicæ Marmorarius & Lapidarius.* C'eſt un vœu rendu à Jupiter & à *Nemauſus* par un ouvrier en marbre & en pierre, nommé *Titulus Hermes,* à qui la ville de Nîmes avoit donné l'inſpection des ouvrages publics, ou, pour mieux dire, à qui on avoit confié le ſoin de vérifier ſi les entrepreneurs des édifices & autres ouvrages publics, avoient exactement rempli les devis ſur leſquels on les leur avoit donné à faire. M. de la Baſtie s'eſt déja expliqué ſur ce qu'il penſoit du Dieu Némauſus, dans ſa *Diatriba de Diis quibuſdam ignotis,* imprimée dans le premier volume des Inſcriptions recueillies par M. Muratori.

Theſ. nov. Inſcr. vet. t. I. col. 55.

L'Inſcription I n'eſt pas entiére, & il y manque au moins la premiére ligne, ainſi on ne ſçauroit décider ſi les mots *Victori Aug.* ſont deux épithètes du Dieu à qui l'Inſcription étoit dédiée, ou bien s'il s'agiſſoit d'abord de quelqu'une des grandes Divinités, & enſuite de la Victoire. EX STIPE ne ſignifie point, comme l'a cru M. Ménard, que le Pontife *Valerius Severus* s'étoit ſervi des deniers du tréſor particulier des Prêtres, & M. l'Abbé de Caveirac a beaucoup mieux rencontré en rendant *ex ſtipe* par *les deniers de l'œuvre.* En effet, *Stips* ſignifie une contribution volontaire que les particuliers s'impoſoient à eux-mêmes, ſoit pour ſubvenir aux beſoins publics, ſoit pour l'entretien & les réparations des temples. Les contributions de cette derniére eſpece ſe levoient tous les ans, & c'eſt pour cela que dans une Inſcription d'Aoſte en Dauphiné, publiée par M. de la Baſtie dans une lettre Latine à M. le Marquis Maffei, & imprimée dans le Tréſor d'Inſcriptions de Muratori, on lit, MATRIS AVG EX STIPE ANNVA, &c. M.rs Ménard & de Caveirac ſe ſont trompez en expliquant le mot VELA par *tapiſſeries;* ils auroient dû rapporter quelque paſſage des anciens Auteurs, qui nous apprît que les Anciens étoient dans l'uſage de tapiſſer leurs temples, & prouver par quelqu'autorité bien préciſe, qu'ils ont employé le mot *Velum* pour exprimer une piéce de tapiſſerie.

Ubi ſuprà, col. 123.

Vela n'étoient certainement autre chose que des rideaux ou des portiéres, & pour s'en convaincre on n'a qu'à jetter les yeux sur ce qu'ont dit les Interprétes du Nouveau Testament sur ces mots de l'Evangile, *Velum Templi scissum est, &c.*

Grot. Annot. in Matth. XXVII. 51. &c.

Dans l'Inscription L, il n'est pas certain qu'ALLOBROX soit le nom du pays de L. ANNIVS, il y a même grande apparence que c'étoit son surnom, de même que dans l'Inscription O, ROMANVS n'est point le nom de la patrie de *Sammius,* mais simplement son surnom. Il est vrai que ces noms de peuples, devenus surnoms de particuliers, marquent ordinairement que la famille de ceux qui portent ces surnoms, étoit venue originairement de ces peuples.

Les deux premiéres lignes de l'Inscription M doivent être lûes ainsi : C*aio* AEMILIO C*aii* F*ilio* VOLT*iniæ* POSTVMO. Le mot abrégé *Volt.* tant dans cette Inscription que dans les quatre suivantes, ne doit être expliqué ni par *Volteïo,* comme l'a cru M. l'Abbé de Caveirac, ni par *Volumnio,* suivant l'explication de M. Ménard ; on doit lire *Voltiniæ,* & entendre par ce nom la Tribu Romaine dans laquelle les habitans de Nîmes qui étoient Citoyens Romains, avoient droit de donner leur suffrage. Le nom de cette Tribu revient si souvent dans les Monumens antiques trouvez dans les Gaules, qu'il y a grande apparence qu'on l'avoit assigné à tous les Gaulois qui devenoient Citoyens Romains. Dans les deux derniéres lignes il faut lire, *Tribuno Militum Legionis sextæ Victricis, Decreto Decurionum.* Il y avoit deux sixiémes Légions, l'une portoit le surnom de *Ferrata,* & eut toûjours ses quartiers dans la Syrie ou dans la Judée; l'autre surnommée la *Victorieuse, Victrix,* fut d'abord employée en Espagne, d'où Galba la ramena. Elle servit ensuite en Allemagne jusqu'au tems de l'Empereur Hadrien, qui la fit passer dans la Grande-Bretagne. On lui assigna YORCK pour son quartier, & elle y resta jusqu'à ce que toutes les troupes Romaines sortirent de l'Isle dans le v.e siécle. C'est de cette Légion dont *C. Æmilius Postumus* étoit Tribun ; on n'a fait qu'indiquer les faits qui la concernent, parce que M. de la Bastie s'est proposé de les discuter exactement

exactement dans une hiſtoire critique des Légions Romaines, depuis Auguſte juſqu'à Honorius & Théodoſe le Jeune.

Inſcription *N.* SOILLIO T*iti* F*ilio* VOLT*inia* VALERIANO Q*uatuorviro* AB AERAR*io*, c'eſt ainſi que doivent être lûes ces trois premiéres lignes. Pluſieurs autres Inſcriptions rapportées par Poldo d'Albenas & par Graſſer, nous apprennent, de même que celle-ci, qu'à Nîmes le ſoin des deniers publics étoit confié à quatre perſonnes à qui l'on donnoit le titre de *Quatuorviri ab Aerario.* C'eſt prendre une peine très-inutile que d'aller chercher dans les Hiſtoriens Romains l'origine de ces *Quatuorviri;* les Auteurs qui nous reſtent, ne parlent que de l'inſtitution des Magiſtrats & des Officiers de Rome même, & l'on cherchera vainement chez eux l'origine des Magiſtrats des Colonies & des Municipes dépendant de l'Empire. On ſçait de même par pluſieurs Inſcriptions de Nîmes, qu'il y avoit dans cette ville un corps de *Vigiles* ou d'eſpece d'Archers du Guet, & un Arſenal, & que celui qui commandoit ces *Vigiles* ayant en même-tems l'intendance de cet Arſenal, on lui donnoit le titre de *Præfectus Vigilum & Armorum.* Dans les deux derniéres lignes on doit lire EQVVM PVBLICVM HABE*nti* D*ecreto* D*ecurionum.* Les Sçavans n'ignorent pas que les habitans des Colonies qui jouiſſoient du droit de Bourgeoiſie Romaine, lorſqu'ils avoient un patrimoine ſuffiſant pour être admis dans l'ordre des Chevaliers Romains, n'avoient pas plus de difficulté à y entrer que les originaires de Rome même; on peut voir les preuves que M. de la Baſtie a données de ce fait dans une de ſes remarques ſur le livre de *la Science des Médailles.* On ſçait auſſi que dans les premiers ſiécles de Rome tous ceux que les Cenſeurs admettoient dans l'ordre des Chevaliers, recevoient en même tems un cheval qui étoit entretenu aux dépens du public. Dans la ſuite le nombre des Chevaliers ayant été extrêmement augmenté, tant parce que la ville de Rome s'agrandit & ſe peupla infiniment, que parce que les Colonies & les Municipes fourniſſoient une prodigieuſe quantité de ſujets qui avoient le *Cenſus Equeſter,* c'eſt-à-dire,

V. Graſſer. in Theſ. ant. Sall. to. I. p. 1069. 1070.

Science des Médailles, tom. II. pag. 86. 87.

quatre cens mille ſeſterces de bien, il ne fut pas poſſible d'entretenir aux dépens de la République un cheval pour chaque Chevalier; ainſi il y eut des Chevaliers (& ceux-là firent le plus grand nombre) qui avoient à la vérité été admis dans l'ordre Equeſtre par les Cenſeurs ou par les Empereurs qui depuis Auguſte faiſoient eux-mêmes le *Cens* ou *Recenſement* des Citoyens, mais auxquels on n'accordoit point de cheval entretenu aux dépens du public; les autres au contraire avoient été *recenſez* parmi les Chevaliers, & avoient de plus obtenu un des chevaux publics. On avoit ſoin de marquer cette diſtinction dans les Monumens qu'on gravoit en l'honneur de ces Chevaliers, & c'eſt pour cela que dans les Inſcriptions nous trouvons ſi ſouvent, tantôt EQVVM PVBLICVM HABENTI, tantôt EQ*uiti Romano* EQVO PVBLICO, ou ſimplement EQ*uo* PVB*lico*. En conférant les trois différentes copies que nous avons eues de l'Inſcription O, & en la comparant avec le fragment P, nous croyons être venus à bout de rétablir la vraie leçon des endroits ou corrompus ou mutilez. L'Inſcription P nous montre qu'à la premiére ligne il faut lire L. SAMMIO L*ucii* F*ilio* VOL*tinia*. La troiſiéme ligne étoit ſi défigurée dans la copie de M. l'Abbé de Caveirac, qu'il étoit impoſſible d'y rien comprendre. M. Ménard avoit pris le parti de l'omettre entiérement, & s'étoit contenté d'en marquer l'eſpace avec des points; mais les deux ſçavans Anglois l'avoient aſſez bien déchiffrée, & ſur leur copie nous avons rétabli non ſeulement cette ligne, mais même le commencement de la ſuivante. Il nous paroît donc qu'on peut ſans craindre de ſe tromper, lire ainſi: ROMANO EQ*uum* PVBL*icum* habeNTI, ALLEC*to* IN V.*am* *Decu*R*iam*, en ſous-entendant *Judicum*. Peu de gens ignorent qu'à Rome les Juges, c'eſt-à-dire, ceux qui dans les queſtions publiques jugeoient conjointement avec le *Judex Quæſtionis*, les *Quæſitores* à qui le Préteur avoit attribué le jugement de l'affaire, étoient diviſez en différentes Décuries. La cinquiéme, à laquelle *L. Sammius Romanus* avoit été agrégé, fut inſtituée après la mort d'Auguſte qui avoit créé la quatriéme,

comme nous l'apprend Suétone. Il eſt fait mention de cette cinquiéme Décurie dans pluſieurs Inſcriptions recueillies par Gruter. Au reſte, il eſt bon d'avertir que quoique le nom de *Decuria* vienne originairement de *Decem,* & qu'il ſignifie proprement une Dixaine, il eſt cependant certain que l'on ſe ſervit de ce même nom en parlant de corps beaucoup plus nombreux, & que les Décuries de Juges étoient compoſées chacune de plus de cent perſonnes. Nous ne diſons rien ſur les *Luperci* ou Prêtres du Dieu Pan, ni ſur le *Flamen* de la province Narbonnoiſe, nous ne pourrions que répéter ce qui ſe trouve déja dans pluſieurs livres très-communs. Cette Inſcription eſt la ſeule qui nous apprenne qu'il y avoit un aſſez grand nombre de Gaſcons auxquels on avoit accordé le droit de Bourgeoiſie Romaine, pour qu'on pût lever parmi eux une Cohorte entiére de Citoyens Romains. *L. Sammius Romanus* en étoit Commandant, *Præfectus,* car ce mot doit ſe rapporter à COHORTIS II ROMANAE VASCONVM CIVIVM ROMANORVM, & non pas à PROVINCIÆ NARBONENSIS, comme l'a cru M. Ménard. Le Gouverneur de la Gaule Narbonnoiſe avoit le titre de *Proconſul,* & l'Egypte étoit la ſeule province de l'Empire Romain dont le Gouverneur fût appellé *Præfectus.*

Suet. Aug. cap. 32.

Gruter. CDLXXIX. 2.

La pénultiéme ligne étoit très-défigurée dans la copie de M. l'Abbé de Caveirac; M. Ménard lit à la fin de cette même ligne, EVTVCHES, & par-là il donne deux ſurnoms à *Sammius Maternus,* ce qui eſt contraire à l'uſage. La copie des Anglois eſt plus exacte, ils ont lû SAMMIVS· MATERNVS· ALVMNVS· L· SAMMI· EVTYCI, *Sammius Maternus éléve de L. Sammius Eutychus.*

Les Inſcriptions P. Q. R. S. V. ſont des fragmens qui ne nous offrent rien de remarquable. L'Inſcription T. qui eſt gravée en différens endroits du tuyau de plomb qui conduiſoit dans la baſſe ville l'eau de la Fontaine, nous apprend que l'ouvrier qui avoit fait ce tuyau, ſe nommoit *Severianus,* & qu'il étoit fils de *Severus,* car il faut y lire SEVERIANVS SEVERi Filius Fecit.

SUITE DES OBSERVATIONS

Sur le Recueil ou Catalogue général des Médailles Impériales, publié par le Comte Mezzabarbe.

En 1739. & 1740. M de Valois s'étant proposé de continuer ses Observations sur le Recueil des Médailles Impériales publié par le Comte Mezzabarbe, le sujet lui a paru devenir toûjours plus intéressant, & il s'est tellement accru entre ses mains, qu'il a été obligé de partager ses remarques en plusieurs sections. Nous avons donné l'extrait de la premiére & de la seconde, dans la partie historique du tome XII. des Mémoires de l'Académie; nous allons rendre compte de la troisiéme & de la quatriéme, qui quoique beaucoup plus étendues, ne roulent cependant que sur les Médailles de Trajan, & ne les comprennent pas encore toutes.

La premiére de ces Médailles est décrite par Mezzabarbe à la page 148. de son Recueil, ligne 12. La légende en est conçue en ces termes: IMPERATOR PERPETVVS, & le revers représente un Hibou, avec ces lettres S. C. Mezzabarbe ne nous instruit point du module de cette Médaille, mais selon toutes les apparences, elle est du nombre de ces Médailles de petit bronze frappées en l'honneur de Trajan, sur lesquelles ce Prince est représenté la tête couronnée de laurier, avec une barbe épaisse & frisée, sous la figure d'Hercule, & la légende IMP. CÆS. TRAIAN. AVG. GERM. qu'une main moderne a effacée pour y substituer celle d'IMPERATOR PERPETVVS, légende dont la fausseté se décéle par elle-même, puisqu'il est constant que les Empereurs n'ont commencé à prendre sur leurs Monnoyes le titre d'*Imperator perpetuus,* que dans le bas Empire, & que les Médailles ne nous en fournissent aucun exemple avant l'Empereur Probus.

De la Médaille qui donne à Trajan le titre d'IMPERATOR PERPETVVS inconnu dans tout le haut

Empire, M. de Valois passe à une seconde qui lui attribue avec aussi peu de fondement la qualification de PERPETVVS AVGVSTVS. Celle-ci qui doit être de grand ou de moyen bronze, est rapportée par Mezzabarbe, à la page 149. ligne 18. Elle a, dit-il, pour légende du côté de la tête, IMP. NERVA CÆS. P. P. IMP. TRAIANVS AVG. PERP. Il ne dit point si les têtes de Nerva & de Trajan y sont gravées, comme la légende semble l'indiquer, il se contente d'observer que le revers de la Médaille représente la Déesse Félicité voilée & debout, tenant de la main droite un caducée, & de la gauche une corne d'abondance avec cette Inscription, FELICITAS AVGVSTI, & les deux lettres S. C.

Le titre de *Perpetuus Augustus* n'a commencé à être employé sur les Médailles qu'assez avant dans le bas Empire; ce n'est que sous l'Empereur Valens qu'il y paroît pour la premiére fois; & comme alors ce titre de *Perpetuus* s'écrivoit en abrégé par deux PP. il est vraisemblable que c'est ce qui a donné lieu à la méprise. Celui d'après qui Mezzabarbe rapporte la Médaille, ayant lû après ces mots AVG. les deux lettres P. P. qui sont l'abrégé de PATER PATRIÆ, les a prises pour être celui de PERPETVVS, sans faire attention qu'il falloit distinguer les tems, & qu'un usage qui n'avoit été introduit que sous Valens, ne pouvoit remonter au siécle de Trajan.

La troisiéme Médaille est rapportée par Mezzabarbe au bas de la page 149. Elle a pour légende du côté de la tête, DIVVS TRAIANVS PATER PATRIÆ, & au revers deux mains droites jointes ensemble. Cette Médaille est rapportée entre les Médailles d'argent, & dès-là elle est d'autant plus suspecte, qu'on n'en connoît aucune de ce métal qui ait été frappée dans le tems de son Apothéose avec le titre de DIVVS; d'ailleurs on a déja fait voir dans l'article de Nerva, que le titre de PATER PATRIÆ ne s'est jamais joint avec celui de DIVVS. Le titre de *Pere de la Patrie* étoit un titre d'honneur qui ne se donnoit qu'aux Empereurs vivans; à

quoi il faut ajoûter que le type des deux mains droites jointes ensemble, n'a jamais été employé pour exprimer la consécration d'aucun Prince, mais bien pour marquer l'union qui régnoit entre deux Empereurs, comme par exemple entre Balbin & Pupien, avec ces différentes légendes: AMOR MVTVVS AVGG. CARITAS MVTVA AVGG. CONCORDIA AVGG. FIDES MVTVA AVGG.

Voici quatre autres Médailles qui portent encore, selon M. de Valois, un caractére de fausseté sensible. Ces quatre Médailles sont décrites de suite par Mezzabarbe au haut de la page 150. Les trois premiéres offrent d'un côté la tête de l'Empereur Trajan couronnée de laurier, avec cette légende autour, DIVO NERVÆ TRAIANO AVG. P. M. T. R. P. COS. III. P. P. Le revers de la premiére représente l'Empereur à cheval couronné de laurier, tenant de la main droite un javelot, & ayant un soldat légionaire qui marche devant lui, & trois autres qui le suivent avec cette Inscription, PROFECTIO AVG. GERMANIÆ S. C.

Le revers de la seconde représente l'Empereur debout sur une estrade d'où il harangue ses soldats. Le revers de la troisiéme représente un temple, & au devant de ce temple, un autel sur lequel l'Empereur sacrifie, ayant derriére lui une autre figure aussi debout; & ces deux derniers revers ont aussi pour légende, PROFECTIO AVG. GERMANIÆ S. C.

On lit sur ces trois Médailles le titre de DIVVS, qui ne se donna jamais qu'à des Princes morts, joint non seulement à celui de PATER PATRIÆ, mais encore à tous les autres titres dont on avoit coûtume de charger les légendes des Empereurs vivans. Trajan y est qualifié de DIVVS, & il ne laisse pas de se dire encore Souverain Pontife, Tribun du Peuple, Consul pour la troisiéme fois, Pere de la Patrie.

Sur le revers de la premiére Médaille (car tel est l'ordre dans lequel Mezzabarbe auroit dû les placer) l'Empereur fait un sacrifice pour demander aux Dieux qu'ils bénissent l'expédition qu'il va entreprendre contre les Germains.

Sur le revers de la ſeconde, il harangue ſes ſoldats pour les encourager à ſoûtenir dans cette guerre la majeſté du nom Romain.

Enfin, ſur le revers de la troiſiéme, il monte à cheval précédé d'un ſoldat légionaire, & ſuivi de trois autres qui ſtipulent pour toute l'armée, & il part pour aller en perſonne faire la guerre à ces barbares.

La quatriéme Médaille qui ſuit immédiatement, n'a du côté de la tête que ces mots, DIVO NERVÆ TRAIANO AVG. & ſon revers qui repréſente auſſi une allocution, au lieu de PROFECTIO AVG. GERMANIÆ, a ſimplement P. M. T. R. P. COS. III. P. P. S. C. qui eſt la continuation de la légende de la tête.

Des titres auſſi mal concertez, compoſent une légende dont on ne ſçauroit ſoupçonner les Anciens d'avoir été les auteurs, & à la ſeule deſcription de ces quatre Médailles, il eſt aiſé de reconnoître qu'elles ont été falſifiées ou mal lûes. M. de Valois demande que pour s'en convaincre encore plus, on examine avec lui l'Inſcription PROFECTIO AVG. GERMANIÆ. Le fauſſaire, dit-il, a eu en vûe les Médailles de l'Empereur Hadrien, qui ont pour légende au revers, ADVENTVI AVG. AFRICÆ, ADVENTVI AVG. ALEXANDRIÆ, &c. & là-deſſus il s'eſt imaginé qu'il pouvoit donner le même régime à PROFECTIO. Il n'a pas ſenti la différence eſſentielle qu'il y a entre *profectio* & *adventus:* car bien que généralement parlant, l'un & l'autre de ces noms ſubſtantifs tirent leur origine de deux verbes de mouvement, & que par conſéquent ils demandent un accuſatif avec la prépoſition *ad* ou la prépoſition *in*, de la même maniére que les verbes *proficiſcor* & *advenio* d'où ils deſcendent, il ne s'enſuit pas néanmoins que *profectio* puiſſe quelquefois changer de régime, de même qu'*adventus*. En effet, on a toûjours dit *profectio ad Romam, profectio ad Capuam*, de même que *proficiſcor ad Romam, proficiſcor ad Capuam*, & on n'a jamais pu parler autrement ſans pécher contre la latinité. Pourquoi cela? c'eſt parce que *profectio* emporte avec ſoi l'idée d'un mouve-

ment actuel & non interrompu, au lieu que dans le mot *adventus,* il y a une cessation, ou du moins une suspension de mouvement; & c'est pour cette raison que les anciens ont cru pouvoir en certaines occasions changer le régime ordinaire d'*adventus*, qui est l'accusatif avec la préposition *in,* en un datif absolu; comme on le voit dans seize différentes Médailles de l'Empereur Hadrien, qui mettent toutes au datif absolu le nom de la province ou de la ville dans laquelle ce Prince venoit d'arriver. Il n'en est pas de même de *profectio;* ce substantif étant d'un mouvement continu, ne peut changer de régime, & doit toûjours gouverner l'accusatif avec les prépositions *ad* ou *in,* de la même maniére que le verbe d'où il est dérivé; & quand bien même on supposeroit pour un instant que la légende PROFECTIO AVG. GERMANIÆ n'est point contraire à l'analogie de la langue latine, elle fourniroit encore une conviction de faux contre les trois Médailles en question. En effet, celle qui représente un sacrifice, n'a jamais pu être qualifiée de PROFECTIO, non plus que celle qui représente une allocution. Le type de la premiére auroit pour légende, VOTA SVSCEPTA, & la seconde, ADLOCVTIO AVG. ou ADLOCVTIO COH*ortium,* parce que ces deux actes n'étant que des actes antécédens & préparatoires à l'acte du départ, ils ne peuvent jamais être confondus ni désignez par une seule & même légende. Il n'y auroit donc que la Médaille qui représente le Prince à cheval & partant pour son expédition, qui conserveroit sa légende, comme lui étant propre, & ne pouvant convenir aux deux autres.

La quatriéme Médaille qui, suivant Mezzabarbe, a aussi pour Inscription autour de la tête de Trajan, DIVO NERVÆ TRAIANO AVG. est suffisamment détruite par l'épithète de DIVVS qu'elle donne par anticipation à Trajan qui étoit alors en pleine santé & tout occupé de la guerre contre les Germains.

Il est bon d'observer encore que ces quatre Médailles donnent à Trajan l'épithète de DIVVS dès son troisiéme Consulat,

Consulat, qui tombe dans la troisiéme année de son empire, & qu'il ne mourut que plus de seize ans après, & sur la fin de son troisiéme Consulat; Mezzabarbe a été induit en erreur par Adolphe Occo qui avoit rapporté ces mêmes Médailles avant lui.

Il y en a une au bas de la page 150. que M. de Valois veut également rejetter de cette collection : on y lit du côté de la tête, IMP. CAES. NERVA TRAIANVS AUG. ou IMP. CAES. NERVA TRAIANVS AVG. GERM. Le revers représente le Nil sous la figure d'un Vieillard couronné de roseaux, assis par terre & nud jusqu'à la ceinture, ayant le coude droit appuyé sur une urne d'où sortent des eaux, & tenant de la main gauche une corne d'abondance, près de lui un crocodile & un hippopotame. Mezzabarbe ne fait encore ici que copier Occo mot à mot, mais il ajoûte aussi-tôt une autre Médaille représentant le même fleuve avec son nom & cette légende, P. M. T. R. P. IIII. IMP. II. COS. IIII. NILVS.

A s'en rapporter à ces deux Compilateurs, qui ne croiroit que le Nil est un revers qui se trouve communément dans les Médailles de Trajan, puisqu'ils en citent trois différentes, deux pour la légende qui est autour de la tête, & la troisiéme pour l'Inscription du revers, bien que toutes les trois conviennent en ce point, qu'elles représentent le Nil avec les mêmes attributs, & son nom à l'exergue, NILVS? cependant c'est, selon M. de Valois, un fait constant, que l'on n'a ce revers sur aucune des Médailles Latines de Trajan, ni en or, ni en argent, ni en bronze, non plus que sur celles des Empereurs ses prédécesseurs, & qu'Hadrien successeur immédiat de Trajan, est le premier de tous sur les Médailles Latines de qui on a commencé à représenter ce fleuve avec son nom.

Le Critique proscrit avec la même sévérité une quatriéme Médaille Latine de Trajan que l'on dit représenter encore le fleuve du Nil, mais sans son nom. Cette Médaille est rapportée par Mezzabarbe au haut de la page 151. ligne 2.

La légende du revers eſt celle que l'on trouve ordinairement ſur la plûpart des Médailles de Trajan, S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. Le type eſt le Prince à cheval, tenant de la main droite un javelot, & ſuivi de trois ſoldats légionaires; ſur le devant de la Médaille le Nil eſt repréſenté aſſis par terre, & ayant à côté de lui un hippopotame. Quoique ce revers forme un tableau aſſez digne du goût des Anciens, & qu'avant Mezzabarbe Adolphe Occo en eût déja donné la deſcription à la page 200. de la ſeconde édition de ſon ouvrage, cependant comme tous les livres de Médailles, publiez depuis ce tems-là, n'en font aucune mention & qu'elle n'exiſte dans aucun cabinet connu, c'eſt, dit M. de Valois, un grand préjugé, ſinon pour la condamner de plein droit, du moins pour la ſoupçonner violemment.

Il en eſt de même d'une autre Médaille que Mezzabarbe décrit d'après Occo, au haut de la page 151. avec cette légende au revers, P. M. T. R. P. IIII. IMP. III. Le Tigre y eſt repréſenté ſous la forme & dans l'attitude ordinaire des fleuves conſidérables, & on lit à l'exergue ce mot, TIGRIS. Comme cette Médaille ne ſe trouve aujourd'hui dans aucun cabinet, & qu'on ne trouve le nom de ce fleuve ſur aucune Médaille ni Grecque ni Latine, ſoit de Trajan, ſoit des autres Empereurs, M. de Valois la rejette ſans héſiter, en avouant toutefois que le fleuve peut bien y avoir été repréſenté, mais que ſon nom n'y a jamais été mis. En effet, dans la Médaille de Trajan même qui porte cette Inſcription, ARMENIA & MESOPOTAMIA IN POTESTATEM P. R. REDACTÆ, & où cet Empereur eſt repréſenté debout, ayant à ſes pieds deux fleuves, ces deux fleuves ne peuvent être que le Tigre & l'Euphrate, qui, bien que ſans leurs noms, y ſont aſſez déſignez par les deux provinces qui y ſont nommées.

Au bas de la page 151. Mezzabarbe rapporte une Médaille de Trajan qui fournit un nouveau ſujet de critique à M. de Valois: on y lit du côté de la tête cette Inſcription, IMP. NERVA CÆS. TRAIAN. AVG. GERM. DAC.

P. P. au revers on voit un temple à deux colonnes, au milieu duquel eſt une figure de Diane debout, ayant un croiſſant ſur la tête, ſur le frontiſpice du temple, DIAN. PERG. & autour de la Médaille, COS. II. Mezzabarbe cite cette Médaille d'après Patin, qui en donne la deſcription à la page 64. de ſon Tréſor, où il prend ſoin d'avertir que c'eſt un Médaillon d'argent du grand module, c'eſt-à-dire, à peu-près du volume & de l'épaiſſeur du moyen bronze.

M. de Valois approuve fort avec Mezzabarbe, l'interprétation que Patin donne aux deux mots abrégez DIAN. PERG. qu'il rend par DIAN*æ* PERG*ææ,* au lieu de PERG*amenæ,* que quelques Sçavans prétendoient que l'on devoit y lire, fondez ſur ce que la Diane de Pergame étoit adorée dans preſque toute l'Aſie; mais Diane n'étoit pas la principale Divinité de Pergame, c'étoit Eſculape, & la Diane révérée à Perge étoit célébre, & en quelque ſorte unique. Il eſt fait mention d'elle ſur pluſieurs Médailles Impériales, où la ville de Perge eſt communément qualifiée de Métropole de la Pamphilie, entr'autres ſur un Médaillon de bronze de l'Empereur Tacite, du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin.

Tout va bien juſque-là, & cette explication eſt d'autant mieux fondée, qu'il y avoit ſur le Médaillon de Patin de la place de reſte pour mettre PERGAM ou PERGAMEN, s'il s'y étoit agi de la Diane de Pergame & non pas de celle de Perge. Mais Patin ne s'eſt pas apperçu ou n'a rien voulu dire de l'endroit défectueux de ſa Médaille, qui eſt le titre de DACICVS ou de Vainqueur des Daces, donné à Trajan dans ſon ſecond Conſulat; il en prit poſſeſſion au commencement de l'an 98. de Jeſus-Chriſt, n'étant encore que Céſar, & il eut pour Collégue l'Empereur Nerva ſon pere adoptif, qui mourut ſur la fin de Janvier de cette même année. Or il n'étoit point alors queſtion de la guerre contre les Daces, que Trajan n'entreprit que plus de trois ans après, c'eſt-à-dire, au commencement de ſon quatriéme Conſulat, l'an de Jeſus-Chriſt 101. & le quatriéme de ſon empire. Il y a donc erreur dans la date, & au lieu de COS. V. qui devoit s'y lire, un

faussaire ayant effacé la lettre numérale V. y aura substitué ces deux autres lettres II. ou bien la pointe de l'V ayant été mangée par la rouille, M. Patin aura lû mal à propos COS. II. au lieu de COS. V. Le titre de DACICVS qui ne commence à se trouver que sur un très-petit nombre de Médailles d'argent ou de bronze, frappées pour la premiére victoire de Trajan sur Décébale, vers la fin de l'an 102. de l'Ere Chrétienne, avec la date du quatriéme Consulat, se lit ensuite sur toutes les Médailles datées du cinquiéme & du sixiéme Consulat, & y est ordinairement joint à celui de GERMANICVS.

Il est à observer au contraire, que sur les Médailles datées du second, du troisiéme & de la plus grande partie du quatriéme Consulat de Trajan, il ne prend jamais que le titre de GERM. ou GER. c'est-à-dire, de Vainqueur des Germains, surnom qu'il avoit eu à son avénement à l'Empire & comme à titre d'hérédité, parce que Nerva son pere adoptif l'avoit porté lui-même.

Le petit nombre de Médailles du quatriéme Consulat de Trajan où il est appellé DACICVS, nous apprend que ce surnom lui fut donné sur la fin de la cent deuxiéme année de Jesus-Christ, après sa premiére victoire sur les Daces; & quand Dion Cassius semble dire qu'il ne lui fut donné qu'à son retour à Rome, c'est que le titre de DACICVS qui lui avoit déja été déféré par l'armée victorieuse, & dont il s'étoit probablement déja glorifié sur les Monnoyes d'or & d'argent qui se frappoient dans son camp même par ses Monétaires particuliers, lui fut solemnellement confirmé à Rome dans la cérémonie de son premier triomphe, par un decret exprès du Sénat, sur les Monnoyes de bronze, S. C.

Quoi qu'il en soit, on conserve dans le trésor de Médicis une Médaille d'argent qui a pour légende du côté de la tête de Trajan, IMP. CAES. NERVA. TRAIAN. AVG. GERM. & dont le revers représente un Hercule debout, tenant de la main droite sa massue, & de la gauche une dépouille de lion, avec ces mots, DACICVS COS. IIII. qui sont

la continuation de la légende qui eſt autour de la tête. Or il eſt conſtant que cette Médaille a été frappée ou dans la Dace même, au moment de la premiére victoire de Trajan, ou à Rome, dans le tems de ſon premier triomphe. Il faut néanmoins convenir que ces Médailles ſont fort rares, puiſque Mezzabarbe n'en rapporte que trois en argent & quatre en bronze, ce qui eſt bien peu, eu égard à la quantité qui dût s'en frapper alors.

La premiére des trois Médailles d'argent eſt celle qu'on vient de citer du Cabinet du Grand-Duc, rapportée par Mezzabarbe au bas de la page 151.

La ſeconde eſt du Cabinet du Sign.r Jean-Antoine Davia Gentilhomme Boulonnois. Il y a du côté de la tête, IMP. TRAIAN. AVG. GERM. DAC. P. M. T. R. P. COS. IIII. P. P. le revers repréſente l'Empereur dans un Quadrige, avec cette légende autour, TR. P. COS. IIII. P. P. Comme il n'étoit point d'uſage chez les Anciens de répéter des deux côtés d'une Médaille la même légende en tout ou en partie, il y a apparence que celle dont il s'agit, eſt une Médaille fourrée, c'eſt-à-dire, de fer, de plomb ou de cuivre, recouvert d'une ſimple feuille d'argent; les faux Monnoyeurs n'en ſçavoient pas davantage, & obligez de travailler en cachette & à la hâte, de peur d'être ſurpris, ils tomboient ſouvent dans de ſemblables fautes & dans de plus grandes encore, nous en avons mille exemples.

La troiſiéme Médaille d'argent rapportée par Mezzabarbe au haut de la page 152. eſt du même Cabinet que la précédente. Voici la légende qu'elle a du côté de la tête: IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. IV. P. P. Le revers repréſente une femme debout, tenant de la main gauche une corne d'abondance, & portant de la main droite une petite figure vêtue d'une toge, avec cette Inſcription autour, S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI, & cette autre à l'exergue, ALIM. ITAL. ALIM*enta* ITAL*iæ*, c'eſt-à-dire, *alimens diſtribuez aux enfans des pauvres Citoyens de l'Italie.*

A l'égard des Médailles de grand bronze qui portent le ſurnom de DACICVS, avec la date du quatriéme Conſulat, elles ne ſont pas plus communes que celles d'argent. Mezzabarbe n'en rapporte que quatre au haut de la page 152. La premiére qui eſt du Cabinet du Sign.r Ferdinand Coſpi Gentilhomme Boulonnois, a pour Inſcription du côté de la tête, IMP. CAES. NERVA TRAIAN. AVG. GERM. DACICVS P. M. Le revers qui repréſente une Victoire ayant le pied droit poſé ſur un globe, tenant de la main gauche un trophée, & de la droite une couronne, a pour légende ces mots, TR. P. VII. IMP. IIII. COS. IIII. DES. V. P. P. S. C.

La ſeconde qui eſt du Sign.r Magna Vacca Peintre de Boulogne, a préciſément la même légende du côté de la tête, & au revers le même type & la même légende que la Médaille précédente. La troiſiéme qui eſt rapportée par M. Vaillant, page 51. de ſes *Numiſmata præſtantiora,* repréſente au revers Trajan en habit de guerre, aſſis ſur un trophée, & tenant une demi-pique de la main droite; on voit devant lui une figure à genoux, auſſi en habit de guerre, & à ſes côtés une autre figure militaire debout, avec cette légende: TR. POT. VII. IMP. IIII. COS. IIII. DES. V. S. C.

La quatriéme tirée des Médailles du Duc d'Arſcot, Planche 34. de l'édition d'Anvers, repréſente l'Empereur dans un Quadrige, tenant de la main droite une branche de laurier, & de la gauche, ou le ſceptre de Conſul, ou l'Aigle légionaire, & a pour toute légende ces mots, TR. P. COS. IIII. S. C.

Au reſte, cette légende TR*ibunitia* POT*eſtate ſeptimum* IMP*erator, quartum* CO*nſul, quartum* DE*Signatus, quintum* P*ater* P*atriæ,* qui ſe lit au revers des trois premiéres Médailles de grand bronze, eſt la raiſon qui a déterminé Mezzabarbe à placer le cinquiéme Conſulat de Trajan, non au commencement de l'an 103. de Jeſus-Chriſt, comme le placent les Faſtes Conſulaires, mais au commencement de l'an 104. & certes on ne ſçauroit diſconvenir que Mezzabarbe n'ait été très-bien fondé à faire ce changement; car Trajan ayant été

adopté & fait César par l'Empereur Nerva sur la fin du mois d'Octobre de l'an 97. & ayant peu de tems après pris possession de l'Empire, il s'ensuit que la premiére année de sa Puissance Tribunicienne commençant à courir de la fin d'Octobre ou du commencement de Novembre 97. devoit expirer à pareil jour de l'an 98. auquel jour recommençoit la seconde année de cette même Puissance.

Ainsi la septiéme année de la Puissance Tribunicienne de Trajan a dû commencer à la fin d'Octobre, ou au premier jour de Novembre de l'an 103. de l'Ere Chrétienne. Par conséquent, il n'a pu entrer dans son cinquiéme Consulat qu'au premier jour de Janvier de l'année suivante 104. c'est-à-dire, au commencement du troisiéme mois de sa Puissance Tribunicienne, ou, ce qui revient au même, de la septiéme année de son empire.

Il est donc à présumer que les trois Médailles de bronze qui qualifient Trajan de Consul pour la quatriéme fois, & de Consul désigné pour la cinquiéme, ont été frappées au mois de Novembre ou de Décembre de l'an 103. de J. C. tems auquel ce Prince venoit d'être désigné Consul pour l'année suivante. En effet, bien que l'Histoire garde là-dessus un profond silence, c'est néanmoins un fait de la vérité duquel ces Médailles ne nous permettent pas de douter, & il paroît confirmé par une Médaille du cabinet même de M. de Valois, qui ne donne plus à Trajan le titre de Consul désigné, comme le font les Médailles précédentes, mais bien de Consul pour la cinquiéme fois, & de Consul en exercice, comme le prouve la date de la septiéme année de sa Puissance Tribunicienne, qui y est jointe à celle du cinquiéme Consulat.

Au reste, la date du quatriéme Consulat jointe à l'année septiéme de la Puissance Tribunicienne de Trajan, sur les trois Médailles de bronze rapportées par Mezzabarbe, ne doit point arrêter. On sçait que les Empereurs Romains étoient dans l'usage de continuer à dater de leur dernier Consulat, jusqu'à ce qu'ils en eussent un nouveau, & cela parce qu'étant revêtus de la dignité suprême, ils se regardoient comme les

dépositaires perpétuels de la Puissance Consulaire, de même que de la Puissance Tribunicienne, avec cette différence que la derniére se renouvelloit chaque année, au lieu que la premiére se continuoit tacitement d'un Consulat à l'autre, les Médailles de Trajan en seroient seules une preuve incontestable. Nous venons de voir que ce Prince prenoit encore le titre de Consul pour la quatriéme fois, au commencement de la septiéme année de son empire, bien qu'à la rigueur il y eût alors deux ans complets que ce Consulat étoit expiré. Nous voyons de même que toutes les Médailles qui furent frappées pendant les huit années qui s'écoulérent depuis le cinquiéme Consulat jusqu'au sixiéme, portent uniformément la date du cinquiéme Consulat, de la même maniére que si le Prince avoit toûjours été dans son année d'exercice. Enfin, Trajan ayant été créé Consul pour la sixiéme fois l'an de Jesus-Christ 112. & le quinziéme de son empire, il porta le titre de ce dernier Consulat pendant tout le reste de sa vie; & sans sortir du siécle de Trajan, nous voyons qu'Hadrien en a agi de même. Ce Prince ayant été nommé Consul pour la troisiéme fois l'an de Jesus-Christ 119. & le deuxiéme de son empire, & ne s'étant pas apparemment soucié depuis de prendre un autre Consulat, continua de dater de ce troisiéme Consulat toutes les Médailles qu'il fit frapper pendant les dix-neuf derniéres années de sa vie.

Nous passons présentement avec M. de Valois, à une Médaille d'or rapportée par Mezzabarbe au bas de la même page 151. à la tête de celles qui ont été frappées au sujet de la premiére victoire de Trajan sur Décébale. La description en avoit été envoyée à Mezzabarbe par un M. Bon Jurisconsulte, qui l'avoit, disoit-il, copiée sur la Médaille même, conservée dans le trésor du Sig.r Pierre Morosini Noble Vénitien. La légende du côté de la tête est conçue en ces termes, TRAIAN. AVG. GERM. DACICVS. Le revers représente une couronne civique, au milieu de laquelle se lisent ces deux mots posez l'un au-dessus de l'autre, OPTIMO CIVI. Si le faussaire qui a fabriqué cette Médaille, avoit été

un peu

un peu plus verſé dans ſon art, il n'avoit qu'à ſupprimer les deux derniéres lettres du mot DACIC*us*, par-là il auroit mieux caché ſa ſupercherie, car on auroit lû ſur la Médaille, TRAIAN*o* AVG*uſto* GERM*anico* DACIC*o* OPTIMO CIVI. Au moyen de ce léger changement, il n'y auroit plus eu de faute dans la conſtruction, & le fabricateur moderne ſe ſeroit exactement conformé au ſtyle des Médailles antiques de Trajan, qui mettent toûjours au datif l'Inſcription du côté de la tête, toutes les fois que le revers a pour légende, S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI; au lieu que de la maniére dont il s'y eſt pris, il n'y a plus aucune liaiſon entre la légende de la tête & celle du revers, & par conſéquent plus de conſtruction, ce qui eſt une faute groſſiére, dans laquelle les Monétaires Romains ſe ſeroient bien donné de garde de tomber. Il y a cependant un autre motif de ſuſpicion, peut-être encore plus fort que celui qu'on vient d'expoſer: c'eſt de ſçavoir ſi quelque fond de modeſtie & de bonté que l'on ſuppoſe dans Trajan, la ſimple qualification de très-bon Citoyen peut lui être appliquée, ſans bleſſer en quelque ſorte ſa dignité; car bien qu'à la rigueur un Empereur ſoit lui-même Citoyen, ſon rang le fait Chef de tous les Citoyens, *Rector Civium*, comme auroient parlé les Latins: le titre de ſimple Citoyen ne lui convient donc plus, & jamais on n'a trouvé ſur aucun monument public, d'expreſſion ſemblable employée pour honorer la perſonne d'un Empereur.

Il eſt également difficile de faire grace à la Médaille ſuivante, rapportée par Mezzabarbe à la page 153. Il la met au rang des Médailles d'argent, & voici quelle en eſt la légende du côté de la tête, IMP. CAES. NERVAE TRAIANO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Le revers repréſente un jeune homme conduiſant un cheval par la bride, & ayant près de lui une femme debout vêtue à la Romaine, qui tient de la main droite une couronne de laurier, & de la gauche un bâton de commandement, avec cette Inſcription, ARABIA AVGVST. PROVINCIA. Le moderne fabricateur de cette Médaille a cru pouvoir de ſon

autorité privée nous donner ici l'Arabie Pétrée comme réduite en province, & en province du département de l'Empereur, ainſi que l'indique ſa légende; mais quand bien même Trajan auroit conquis toute l'Arabie Pétrée, comme l'aſſûrent quelques Hiſtoriens, & comme le prouvent les Médailles de ce Prince qui ont pour légende ARABIA ACQVISITA, il ne s'enſuivroit pas de là qu'il en eût fait une province Romaine, ni que l'on eût frappé de ſon tems la Médaille en queſtion, qui n'exiſte réellement dans aucun Cabinet, & dont M. Vaillant n'a fait aucune mention dans ſes *Numiſmata præſtantiora.*

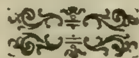
M. de Valois porte le même jugement de deux autres Médailles que Mezzabarbe décrit enſuite. La premiére a pour Inſcription du côté de la tête, IMP. CAES. NER. TRAIANO OPTIMO AVG. GER. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. Le revers repréſente l'Empereur à cheval, tenant de la main droite un javelot, & ayant un ſoldat légionaire marchant devant lui, & on lit autour de ce type, EXPEDITIO AVG. S. C.

La ſeconde ne différe en rien de la précédente du côté de la tête, & elle repréſente de même au revers l'Empereur à cheval précédé d'un ſoldat & ſuivi de quelques autres, avec cette légende, EXPEDITIO GER. c'eſt-à-dire, GER*manica.* Il paroît que celui qui a fabriqué ces deux Médailles de grand bronze, a eu en vûe le départ de Trajan pour aller faire la guerre aux Germains; or, bien que le mot EXPEDITIO ſoit un terme très-propre pour exprimer dans le langage ordinaire une entrepriſe militaire méditée ou commencée, il eſt pourtant vrai de dire que dans le langage *numiſmatique,* il ne ſe trouve employé que pour une entrepriſe militaire conſommée. Les Anciens ſe ſeroient donc ſervi du mot PROFECTIO AVG. qui eſt le terme conſacré pour déſigner le départ du Prince pour une expédition militaire, & ils auroient réſervé celui d'EXPEDITIO pour ſignifier ſon retour à Rome après l'expédition conſommée. Pour mieux faire ſentir encore la différence qu'ils mettoient entre ces deux expreſſions, ils ont

poussé l'attention jusqu'à donner dans chacun de ces types, une position différente aux figures. En effet, sur toutes les Médailles qui portent pour légende, PROFECTIO AVGVSTI, l'Empereur est toûjours représenté de droite à gauche, & précédé & suivi de soldats; au lieu que sur toutes celles qui ont EXPEDITIO AVGVSTI, l'Empereur est représenté, tourné de gauche à droite, & revenant seul à Rome. Ajoûtons à cette remarque que les Romains n'étoient point non plus dans l'usage de spécifier quelle étoit l'expédition entreprise ou consommée; qu'ils n'ont jamais mis sur leurs Médailles PROFECTIO AVG. GERMANICA, ni EXPEDITIO AVG. GERMANICA, mais simplement PROFECTIO AVG. & EXPEDITIO AVG. persuadez que la gloire & le souvenir de leurs grandes actions ne se perdroient jamais.

Ils en ont usé différemment dans les Médailles frappées pour quelques victoires; car sur celles-ci, ils ont eu assez souvent la précaution de nous dire quels étoient les peuples qu'ils venoient de vaincre, VICTORIA GERMANICA, VICTORIA BRITANNICA, VICTORIA PARTHICA, VICTORIA CARPICA, &c.

Au reste, ces deux Médailles par lesquelles M. de Valois a terminé cette partie de ses observations, n'ont point été vûes par Mezzabarbe; il ne les a citées que sur la foy d'Adolphe Occo, qui en donne la description à la page 201. de la 2.de édition de son livre, & l'on ne doit pas aujourd'hui beaucoup compter sur des Médailles qui ne se trouvent que dans un livre imprimé il y a cent cinquante ans, tems auquel la curiosité des Médailles étoit encore dans son enfance, & où faute de piéces de comparaison, les Antiquaires étoient dans une sorte d'impossibilité de distinguer le vrai d'avec le faux.



OBSERVATIONS

Sur les Contre-marques des Médailles antiques, avec quelques conjectures sur leur usage.

ON ne doute plus que la connoissance des Médailles ne soit d'une grande utilité pour l'Histoire ancienne, mais on n'est peut-être pas encore assez persuadé que les caractéres les plus isolez & les plus petites figures hors d'œuvre, que l'on voit sur ces sortes de Monumens, y exprimoient dans le tems quelques circonstances historiques dont l'application & les rapports nous sont échappez, & qu'il ne seroit pas impossible de découvrir encore, si nous voulions suppléer par nos recherches la perte ou le silence des Historiens.

Tels sont ces Monogrammes singuliers que l'on trouve sur une infinité de Médailles des Rois de Macédoine, d'Egypte, de Syrie, &c. ces figures bisarres & souvent compliquées, que l'on remarque sur la plûpart des Médailles des villes Grecques, ces chiffres ou nombres différens qui accompagnent quelquefois le même revers de plusieurs Médailles Consulaires, enfin ces lettres ou mots abrégez, imprimez après coup sur quelques Médailles des Empereurs Romains, & que les Antiquaires appellent communément des *Contre-marques.*

Ce dernier objet, c'est-à-dire, l'usage des Contre-marques,
En 1739. a piqué la curiosité de M. Mahudel, & en 1739. il se détermina d'autant plus volontiers à communiquer à l'Académie les réflexions qu'il avoit faites sur ce sujet, que jusque-là aucun Auteur ne l'avoit traité *ex professo,* & que le P. Joubert étoit le seul qui dans un ouvrage intitulé *la Science des Médailles,* en eût parlé comme en passant, & plûtôt en homme qui cherche à placer une conjecture, qu'en Sçavant qui veut instruire. Il est vrai que dans le tems même que M. Mahudel jettoit ses réflexions sur le papier, M. le Baron de la Bastie faisoit réimprimer l'ouvrage du P. Joubert, accompagné d'un ample commentaire, où l'article des Contre-marques, loin

d'être oublié, ſe trouve amplement diſcuté dans une lettre que lui écrivit M. de Boze qu'il avoit conſulté, & que le ſçavant Editeur a rendu publique, parce que, ſelon lui, elle forme à cet égard le ſeul ſyſtéme qui puiſſe réſoudre toutes les difficultés.

Tome I. pag. 349. & ſuiv.

Mais outre que M. Mahudel l'ignoroit, il a ſuivi d'ailleurs une méthode trop différente, pour vouloir priver ceux qui s'appliquent à la connoiſſance des Médailles, de l'avantage qu'ils pourroient encore retirer de ſes réflexions. En voici donc l'extrait, auquel nous joindrons en entier la table où il explique ſuivant l'ordre de l'alphabet, toutes les Contre-marques qu'il a obſervées ſur les Médailles des Empereurs Romains.

PREMIÉRE OBSERVATION.

Le méchaniſme de l'art de contre-marquer les Médailles, à en juger par l'élévation du métail plus ou moins apparente à l'endroit qui répond directement à la Contre-marque ſur le côté oppoſé, ne demandoit qu'un grand coup de marteau ſur le nouveau poinçon que le Monnoyeur poſoit ſur la piéce; & comme il étoit eſſentiel que par cette opération les lettres de la légende & les figures du champ de la Médaille oppoſé à la Contre-marque, ne fuſſent ni aplaties ni effacées, on conçoit qu'il falloit qu'on plaçât la piéce ſur un billot d'un bois qui cédât à la violence du coup; c'eſt par ce défaut de réſiſtance du bois qui ſervoit de point d'appui, que le métail prêtant ſous le marteau, formoit une eſpece de boſſe: de là ſe tire la preuve que les Monnoyes antiques ne ſe contre-marquoient point dans le tems qu'on les fabriquoit, mais ſeulement après qu'elles avoient eu cours pendant un certain nombre d'années.

La forme des poinçons étoit ou ronde, ovale ou quarrée, de trois & de quatre à cinq lignes de diametre. Ces poinçons étoient gravez en creux & à rebours, afin que leur impreſſion rendît en relief & dans le ſens naturel, les figures & les lettres dont ils étoient chargez.

SECONDE OBSERVATION.

L'art & l'uſage de contre-marquer les Monnoyes, ont pris leur origine dans la Grece. Le nombre de Médailles des villes Grecques que l'on trouve en argent & en bronze avec des Contre-marques, ne permet pas d'en douter; il y en a cependant moins ſur les Médailles des Rois Grecs, que ſur celles des villes de la grande Grece, de l'Aſie mineure & des Iſles de l'Archipel : mais de toutes les villes de ces différentes parties de la Grece, il n'y en a point qui ſe ſoit plus ſervi de Contre-marques, que la ville d'Antioche de Syrie, principalement ſur celles de ſes Monnoyes qui ont pour type d'un côté la tête de Jupiter, & au revers, la figure du même Dieu, aſſiſe, portant ſur ſa main droite une petite Victoire, avec la légende ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ou ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ. La fabrique de ces Médailles ou Monnoyes paroît antérieure aux Empereurs Romains; la plûpart de ces villes en ont conſervé l'uſage dans le tems même qu'elles ont été ſoûmiſes à l'Empire, & il y en a quelques-unes qui l'ont conſervé depuis Auguſte juſqu'à Gallien incluſivement.

TROISIÉME OBSERVATION.

Les Romains du tems de la République, ne ſe ſont point ſervi de Contre-marques ſur leurs Monnoyes, ni ſur celles de bronze qui ont d'abord eu cours à Rome, ni ſur celles d'argent; l'uſage n'en a commencé chez eux, & ſur celles de bronze ſeulement, que ſous Auguſte, & il paroît finir à Trajan. On ne trouve point de Contre-marques ſur les Médailles de Vitellius & de Nerva, on ne commence à en revoir que ſous Juſtin, Juſtinien & quelques-uns de leurs ſucceſſeurs, encore ſont-ce des Contre-marques d'une eſpece différente, & il y en a des deux côtés de la Médaille.

C'eſt d'abord la tête d'un nouvel Empereur ajoûtée à la tête de celui pour qui elle avoit été frappée originairement, avec un Monogramme formé d'une R majuſcule accompagnée par le bas d'une h croiſée dans ſa ſommité, ce que

M. du Cange explique par CHRISTUS, & au revers les lettres S C L^S fort allongées.

Quant aux Contre-marques qui ſe voyent ſur les Médailles Contorniates, M. Mahudel ne s'y arrête pas, parce qu'ayant établi dans une diſſertation particuliére, que ce ne ſont que des Piéces de plaiſir & de fantaiſie, qui n'ont jamais été monnoyées, elles forment une claſſe à part qui ne tire point à conſéquence.

Quatriéme Observation.

La coûtume des Grecs & celle des Romains en fait de Contre-marques, ont été différentes. Les premiers n'ont employé ſur les Monnoyes de leurs Rois & de leurs villes, tant qu'elles ſe ſont gouvernées par leurs propres loix, & depuis même qu'elles ont été ſoûmiſes aux Empereurs, que des têtes ou des buſtes de leurs Dieux, des figures équeſtres de leurs Princes & de leurs Héros, ou des figures de plantes, de fruits & d'animaux qui naiſſoient dans leur pays, ou de vaſes & d'inſtrumens qui y étoient en uſage; & les derniers, ſur leurs Monnoyes, & ſur celles de quelques-unes de leurs Colonies Latines, comme de Nîmes, des Empouries & d'autres, ne ſe ſont ſervi pour Contre-marques, que de Monogrammes formez de caractéres Romains, ou de mots Latins abrégez, qui compoſent de courtes Inſcriptions; en ſorte qu'on peut dire qu'on ne voit ordinairement en Contre-marques ſur les Médailles Romaines Impériales aucune figure, ni ſur les Grecques Impériales aucune Inſcription Grecque.

Cinquiéme Observation.

Les Médailles Impériales Latines des trois formes ordinaires, c'eſt-à-dire, de grand, de moyen & de petit bronze, ſont les ſeules ſur leſquelles on ait mis des Contre-marques, au lieu qu'on en trouve ſur quelques Médaillons Grecs; ce que M. Mahudel prend pour une nouvelle preuve de ce qu'il a avancé dans une autre diſſertation, que les Médaillons Grecs étoient de véritables Monnoyes, & que les Médaillons Latins n'ont jamais eu de cours réglé dans le commerce.

SIXIÉME OBSERVATION.

On n'a pas appliqué pour une ſeule Contre-marque ſur les Médailles, tant Grecques que Latines, mais ſouvent deux & quelquefois trois; on les y a placées avec ſi peu de ménagement pour les têtes & pour les revers, que de cela ſeul naiſſoit une difformité ſi choquante, qu'elle a peut-être ſuffi pour engager les ſucceſſeurs de Trajan à proſcrire cet uſage, qui ne reprit faveur que ſous quelques Empereurs du bas Empire qui avoient totalement perdu le goût des arts.

SEPTIÉME OBSERVATION.

Les Contre-marques qui ſont ſur les Médailles Latines d'un même Empereur & d'un même type, ne ſont pas toûjours les mêmes; il y en a au contraire de toutes ſemblables ſur des piéces de types différens, ce qui marque, ſelon M. Mahudel, que le decret par lequel il avoit été ordonné de contre-marquer, s'eſt quelquefois étendu généralement ſur les Monnoyes de toutes ſortes de types d'un même Empereur.

HUITIÉME OBSERVATION.

Il ne faut pas croire que les Contre-marques qui ſe voyent ſur les Médailles ou Monnoyes antiques, ayent été l'ouvrage du caprice des Monétaires. Tout y annonce l'autorité du miniſtére public, ſoit de la part des Empereurs, ſoit de la part du Sénat conjointement avec le Peuple, ſoit du ſeul conſentement du Peuple, repréſenté par ſes principaux Magiſtrats dans les villes Grecques, par les Tribuns à Rome, & par les Décurions dans les Colonies.

C'eſt auſſi à l'indication de ces marques de l'autorité publique, que ſe réduiſent tous les caractéres gravez ſur les Médailles Romaines dans ces Contre-marques, où l'autorité des Empereurs eſt annoncée de tant de maniéres différentes, par les mots de CAESAR, d'AVGVSTVS, d'IMPERATOR, & ſouvent par leurs noms propres accompagnez de tous ces titres; celle du Sénat joint au Peuple, par les lettres initiales S. P. Q. R; celles du Peuple par les initiales P. R,

& par

& par diverſes autres, qui compoſent un aſſemblage de mots conſacrez aux formules ordinaires des Monnoyes; & celle des premiers Magiſtrats des Colonies par la lettre D redoublée, DD, DECRETO DECVRIONVM; ce qui met dans ces formules une ſi grande variété, que pour porter un jugement plauſible ſur les Contre-marques, M. Mahudel a cru qu'il étoit néceſſaire d'en raſſembler le plus qu'il lui ſeroit poſſible dans une table, où étant rangées par ordre alphabétique, on pourroit d'un coup d'œil les connoître, les comparer entr'elles, & les expliquer les unes par les autres.

Les Contre-marques Latines dont cette table eſt compoſée, y ſont accompagnées d'une indication exacte des noms des Empereurs ſur les Médailles deſquels elles ſe trouvent, & du volume de ces Médailles, déſigné par ces notes *Ær. 1ª, 2ª, & 3ª formæ.* Pour ce qui eſt des explications que M. Mahudel a jointes à chacune des Inſcriptions abrégées qui forment ces Contre-marques, il a abſolument rejetté celles qui ſont abſurdes, & tâché de n'en rapporter que de raiſonnables. Telle eſt par exemple la Contre-marque ſuivante, tirée des plus communes, N C A P R: quelques antiquaires l'ont expliquée par NVMMVS CVSVS CAPREIS, fondez apparemment ſur ce qu'ils ne l'avoient encore obſervée alors que ſur des Médailles de Tibére; mais dès qu'elle ſe trouve également ſur celles de Germanicus, d'Agrippine mere de Caligula, ſur celles d'Antonia & de Claude, Princes & Princeſſes, dont la vie n'a eu avec l'Iſle de Caprée aucun des rapports qu'y avoit Tibére, c'eſt une explication qui doit abſolument être proſcrite.

Torel Saraina, Manuce, Vicus & Angeloni prétendent qu'il faut lire NOBIS CONCESSVM A POPVLO ROMANO, formule qui à la vérité, a été quelquefois employée dans des priviléges accordez par les Tribuns du Peuple; mais comme cette lettre N ſe trouve encore dans d'autres Inſcriptions de Contre-marques, avec une partie des mêmes lettres, & avec d'autres encore où elle ne pourroit plus ſignifier NOBIS, ne vaut-il pas mieux l'interpréter par

NVMMVS ou NOTA, qui peuvent l'un & l'autre s'accorder avec toutes, & le C par CVSVS ou CVSA, terme également convenable à l'empreinte de la Monnoye & à celle de la Contre-marque, ce qui feroit NVMMVS CVSVS, ou NOTA CVSA A POPVLO ROMANO, ou AVCTORITATE POPVLI ROMANI? néanmoins, comme la Contre-marque n'eſt qu'une petite addition à une piéce qui avoit reçu originairement toute ſa perfection, en ce cas, NOTA n'exprimeroit-il pas mieux ce qu'on a voulu faire, d'autant plus que Feſtus lui donne préciſément cette ſignification, *nota ſignificat ſignum, ut in pecoribus, tabulis, libris, litteræ ſingulæ aut binæ!*

Les principes que M. Mahudel a établis dans ſes huit obſervations, l'ont mis à portée de mieux connoître l'uſage politique des Contre-marques, & les différens motifs qui les ont introduites.

Le premier, dit-il, étoit pour augmenter dans de certaines occaſions paſſagéres, la valeur de certaines Eſpéces, ſans en augmenter la matiére. Car de quelqu'importance, ajoûte-t-il, que les Politiques veulent qu'il ſoit de ne jamais toucher aux Monnoyes dans un Etat, il ſe préſente néanmoins des circonſtances dans leſquelles on eſt contraint d'avoir recours à cet expédient, & la République Romaine l'a éprouvé pluſieurs fois. La premiére & la ſeconde guerre Punique l'obligérent à augmenter prodigieuſement la valeur de ſes Monnoyes; ces augmentations ne ſe firent que par des refontes générales des Eſpéces de cuivre. Pline nous apprend qu'on donna à l'As de XII. onces, réduit à deux, la même valeur qu'il avoit anciennement, & à proportion à toutes les piéces dans leſquelles ſe ſous-diviſoit cette Monnoye; & qu'enſuite ce même As de deux onces fut encore réduit à une avec la même valeur qu'auparavant: par ce moyen la République s'acquitta des dettes dont elle étoit accablée, mais il lui en coûta toûjours la dépenſe des refontes & des nouvelles fabrications.

L'uſage des Contre-marques ſous les premiers Empereurs, produiſit ſeul le même avantage, & il y a grande apparence

que depuis Jule-Céſar juſqu'à Gallien, on ne fit plus de refonte dans tout l'Empire, puiſque les Monnoyes de tous les Empereurs y avoient également cours, pourvû qu'elles euſſent conſervé leur premier poids.

Il reſteroit ſeulement à décider ſi l'uſage de ces Contre-marques, pour augmenter la valeur des piéces ſur leſquelles on les appliquoit, leur a fait donner un cours général pour cette valeur dans toute l'étendue de l'Empire, ou ſi ce cours a été limité. M. Mahudel eſt pour la ſeconde alternative, eu égard au petit nombre de piéces contre-marquées, en comparaiſon de celles qui ne le ſont pas ; & de là il tire deux conſéquences, l'une que ces augmentations d'Eſpéces n'ont eu que des objets paſſagers, l'autre qu'elles n'ont été ordonnées que dans les premiers tems de l'Empire & juſque ſous Trajan ſeulement, parce qu'alors il n'y avoit pas encore un ſi grand nombre d'Eſpéces qu'il y en eut ſous ſes ſucceſſeurs.

Ce ne peut guéres être encore que par conjecture qu'on jugera des cauſes qui auront occaſionné l'uſage des Contre-marques, dans l'opinion même qu'il a été momentané, & des raiſons pour leſquelles il y en a qui ſont plûtôt frappées au coin de l'Empereur, qu'à celui du Sénat, & d'autres à celui du Peuple. Toutes ces différences ont pu dépendre de l'intérêt particulier qu'une de ces trois Puiſſances avoit aux affaires pour leſquelles il étoit néceſſaire d'augmenter la valeur des Eſpéces, & il eſt aiſé de les concevoir.

Un ſecond motif de l'uſage des Contre-marques a pu être pour tenir lieu d'une fabrication nouvelle, néceſſaire à l'avénement de quelque Prince à l'Empire. La ſouveraineté n'a point de droit dont les Princes ayent jamais été plus jaloux que de celui de faire frapper des Monnoyes à leurs coins, c'eſt un des premiers plaiſirs dont ils veulent jouir ; cependant combien y a-t-il d'occaſions où ce plaiſir eſt retardé ? leurs portraits n'ont pu encore être gravez aſſez exactement pour paroître, & les hôtels des Monnoyes n'ont pas toûjours été diſpoſez dès les premiers jours, pour une fabrication ſubite & imprévûe ; des poinçons à Contre-marque y ſuppléent, on

peut les graver & en faire uſage dans un ſeul & même jour; par-là M. Mahudel rend raiſon du nom de Tibére imprimé en Contre-marque ſur les Médailles d'Auguſte, de celui de Claude ajoûté aux Médailles de Caligula, & des Inſcriptions Latines de Galba & d'Othon, qui ſont des eſpéces de Monogrammes, par la maniére dont ſont liées & entrelaſſées les lettres qui les forment, auſſi-bien que de celles de Veſpaſien, appliquées en Contre-marques ſur la tête de Néron dans des Monnoyes Grecques de Tripoli de Syrie, où des Gouverneurs zélez n'avoient pas trouvé de voye plus prompte pour marquer leur attachement & leur fidélité.

M. Mahudel imagine un troiſiéme motif, qui auroit été de faire honneur à la mémoire de quelque Prince qui avoit précédé celui ſous le nom, ou au ſymbole duquel eſt la Contre-marque, ce qui auroit été une eſpéce de *reſtitution,* pour ſe ſervir du terme uſité; reſtitution qui ſe ſeroit faite par choix ou par ſentiment de vénération pour la mémoire, ou de conformité avec les mœurs & les actions de celui à qui on rendoit cette eſpéce d'hommage, & c'eſt en ce ſens qu'on peut attribuer à Trajan la Contre-marque DACICVS, que l'on voit ſur le revers d'une Médaille de moyen bronze de Domitien.

Un quatriéme motif de l'uſage des Contre-marques ſeroit encore, ſuivant M. Mahudel, leur deſtination à des largeſſes publiques: il ſe fonde principalement ſur l'explication qu'il donne après Magnon & Pierre Diacre, à ces lettres S C L S, que l'on trouve en Contre-marque ſur pluſieurs Médailles communes des Empereurs Juſtin, Juſtinien & Tibére ſecond, & qu'il rend par ces mots SACRAE LARGITIONIS ou SACRI LARGITORIS, comme on le verra dans la table ſuivante, où il explique de même toutes les lettres initiales, les Monogrammes & les mots abrégez qu'il a vûs employez en Contre-marque ſur les Médailles Latines Impériales. Il ſe propoſe de donner quelque jour une autre table pour l'intelligence des figures & des ſymboles qui ſe trouvent ainſi employez ſur les Médailles Grecques de toute eſpece.

TABLE ALPHABE'TIQUE

DES CONTRE-MARQUES LES PLUS ORDINAIRES,

Qu'on observe sur les Médailles Impériales antiques Latines, de grand, moyen & petit Bronze.

AVG pour *AUGUSTUS* . . . . . dans une Médaille de la Colonie de Nîmes. . . . . *Æ. 2.e forma.*

ꝜꝐ pour *AUGUSTUS PATER* . . . dans Auguste même. . . . *Æ. 2.e*

BON pour *BONUS,* ou *BONUM* . . . dans Drusus . . . . . . *Æ. 1.e*

CÆ pour *CÆSAR* . . . . . dans Auguste . . . . *Æ. 2.e*

CÆ pour *CÆSAR* . . . . . dans le même . . . . *Æ. 2.e*

CA pour *CÆSAR AUGUSTUS* . . . dans Néron . . . . . . *Æ. 2.e*

DACICVS pour *TRAJANUS* . . . dans Domitien . . . . . *Æ. 2.e*

DD pour *DECRETO DECURIONUM* . . . . dans les Colonies {des Empouries, de Nîmes, & de Sagonte.} . . . . *Æ. 2.e*

$\frac{II}{II}$ pour *IIII* . . . . dans Trajan . . . . *Æ. 2.e*

IM pour *IMPERATOR* . . . dans les Colonies {des Empouries, & de Nîmes.} . . . *Æ. 2.e*

IMP. pour *IMPERATOR* . . . dans la Colonie de Nîmes, & sur d'autres Médailles d'Auguste. . . . . *Æ. 2.e*

IA pour *IMPERATOR AUGUSTUS*. . . dans l'Empereur Claude. *Æ. 1.e*

IMP AVG pour *IMPERATOR AUGUSTUS*. . . dans Auguste. *Æ. 2.e*

MP GA pour *IMPERATOR GALBA*... dans Néron ſur une Médaille Grecque des Tripolitains. *Æ. 2.ᵉ forme.*

AVM pour *IMPERATOR AUGUSTUS* . . . . dans Auguſte, l'Inſcription eſt à rebours. . . . . *Æ. 2.ᵉ*

MP O TH O pour *IMPERATOR OTHO* . . . dans Néron ſur une Médaille Grecque des Tripolitains. . . . . *Æ. 2.ᵉ*

M O A pour *MARCUS OTHO AUGUSTUS* . . . ſur une Médaille ſemblable à la précédente. . . . . *Æ. 2.ᵉ*

N C A MP { pour *NUMMUS CAII AUG IMPERATORIS*, ou *CUSUS AUCTORITATE IMPERATORIS.* } . . . dans Germanicus . . *Æ. 2.ᵉ*

NCAPR { *NUMMUS CUSUS*, ou *NUMISMA CUSUM*, ou *NOTA CUSA*, ou *NOBIS CONCESSUM*, } { *A POPULO ROMANO*, ou *AUCTORITATE POP. ROM.* } { dans Tibére. *Æ. 1.ᵉ* — dans Agrippine, Claude, Germanicus, & Antonia. } *Æ. 2.ᵉ*

PP { pour *PATER PATRIÆ*, ou *POPULI PERMISSU* } . . . . . dans Auguſte . . . . . *Æ. 2.ᵉ*

PR { pour *POPULUS ROMANUS*, ou *PROBATUM*, ſous-entendez *NUMISMA* } { dans Antonia, & dans Néron. } . . . *Æ. 2.ᵉ*

PROB { pour *PROBATUS, NUMMUS*, ou *PROBATUM, NUMISMA*, ou *POPULUS ROMANUS OBSIGNAVIT.* } . . . { dans Tibére. *Æ. 1.ᵉ* — Antonia, Germanicus. *Æ. 2.ᵉ* — Claude. . . . *Æ. 1.ᵉ* }

PR^O {pour *PROBATUS,* ou *PROBATUM.*} ... comme ci-dessus ... dans Antonia... Æ. 2.e forme.

RT RT {pour *PATER,* ou *AUGUSTUS PATER.*} ... dans Auguste. .... Æ. 2.^e

R^C {pour *POPULI ROMANI CONSENSU,* ou *POPULUS ROMANUS CUDIT.*} ... dans Auguste. Æ. 2.^e

R M {pour *RESTITUTA MONETA,* ou *ROMANORUM MONETA.*} ... dans Tibére. .... Æ. 2.^e

S P R pour *SENATUS, POPULUS ROMANUS*.. dans Néron. Æ. 2.^e

SPQR pour {*SENATUS POPULUSQUE ROMANUS* ....} {dans Néron sur plusieurs Types différens....} Æ. 2.^e

SCL^S {pour *SACRÆ LARGITIONIS,* ou *SACRI LARGITORIS.*} {dans Justin, Justinien, & Tibére II.} ... Æ. 1.e & 2.^e

T̄A pour *TIBERIUS AUGUSTUS* ... dans Auguste ..... Æ. 3.^e

TIB pour *TIBERIUS* ... sur plusieurs Médailles d'Auguste. ... Æ. 2.^e

TI AV] TIB. AVG {pour *TIBERIUS AUGUSTUS.*} ... dans Agrippa... Æ. 2.^e

TCA pour *TIBERIUS CÆSAR AUGUSTUS*... dans Agrippa. Æ. 2.^e

TIB IMP pour *TIBERIUS IMPERATOR* {dans Auguste & dans Tibére.} Æ. 2.^e

T C M {pour *TIBERIUS CÆSAR IMPERATOR*...} ... dans Auguste. .... Æ. 2.^e

T. C^L^A IMP {pour *TIBERIUS CLAUDIUS IMPERATOR*. . . . . } dans Germanicus. *Æ. 2.e forme*

TI C^L^A pour *TIBERIUS CLAUDIUS* . . . dans Caligula. . . *Æ. 2.e*

TIN {pour *TIBERII*, ou *TITI* *NUMMUS*, ou *NOTA*. } . . . . {dans Agrippa, & dans Germanicus.} *Æ. 2.e*

Contre-marques portant les noms des Empereurs mêmes ſur les Médailles deſquels elles ſe trouvent.

CÆ pour *CÆSAR* . . . . dans Auguſte. . . . . *Æ. 2.e*

AP pour *AUGUSTUS PATER* . . . . dans Auguſte. . . . . . *Æ. 2.e*

TIB IMP. pour *TIBERIUS IMPERATOR*. . . dans Tibére. *Æ. 2.e*

Contre-marques portant le nom d'un Empereur qui ſuccéde à celui ſur la Médaille duquel elles ſe trouvent.

TIB pour *TIBERIUS* . . . . ſur pluſieurs Médailles d'Auguſte. . . . . *Æ. 2.e*

TI C^L^A pour *TIBERIUS CLAUDIUS*. . . dans Caligula. . . *Æ. 2.e*

T. C. IMP {pour *TIBERIUS CLAUDIUS IMPERATOR*. . . . . } . . . dans Caligula. *Æ. 2.e*

IMP GA pour *IMPERATOR GALBA* . . . . . dans Néron ſur une Médaille des Tripolitains. . . . . *Æ. 2.e*

IMP OTHO pour *IMPERATOR OTHO* ⎫ dans Néron sur
⎬ une Médaille des
M. O. A. pour *MARCUS OTHO AUG.* ⎭ Tripolitains. . . . *Æ. 2.e forme.*

Contre-marques portant le nom de quelqu'Empereur qui n'a pas succédé immédiatement à celui sur la Médaille duquel elles se trouvent.

T C^L A IMP { pour *TIBERIUS CLAUDIUS IMPERATOR*. . . . . } dans Germanicus. *Æ. 2.e*

AV { pour *AULUS VITELLIUS*, ou *VESPASIANUS AUGUSTUS*. } . . . dans Néron. . . . . *Æ. 2.e*

DACICVS . . . . dans Domitien. . . . . *Æ. 2.e*

Doubles Contre-marques sur une même Médaille Impériale Latine.

IMP AVG] TIB AVG . . . sur une Médaille d'Auguste. . . *Æ. 2.e*

IMP AVG] TIB . . . . sur une autre Médaille du même Empereur. . . . . *Æ. 2.e*

C^S Æ] TIB . . . sur une autre Médaille du même Empereur. . . . *Æ. 2.e*

AVG] AP . . . . sur une Médaille de la Colonie de Nîmes, du type ordinaire. . . . . *Æ. 2.e*

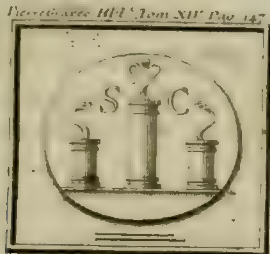
TIAV] TI AV ..... ſur une Médaille de Druſus. . . . . . . *Æ. 1.*[a] ſon

PR[o]] IMP ...... ſur une Médaille d'Antonia. . . . . *Æ. 2.*[a]

I MP] MP ...... ſur une Médaille de Claude, & ſur une autre Médaille de Claude & d'Agrippine, dont les têtes ſont accolées. . . *Æ. 1.*[a]



SUR UNE PIERRE GRAVÉE ANTIQUE
DU CABINET DE M. LE PRÉSIDENT BON.



M. BON Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Montpellier, & Correſpondant-Honoraire de l'Académie, ayant acquis au mois de Juillet 1739. la Pierre gravée dont nous venons de donner le deſſein, en envoya auſſi-tôt l'empreinte à M. de Boze avec un projet d'explication, ou, pour ſe ſervir de ſes propres termes, avec ſes premiéres conjectures ſur ce Monument. M. de Boze ne manqua pas de les communiquer à l'Académie, & en voici la ſubſtance. En 1739.

La Pierre en queſtion eſt une prime d'émeraude, où l'on remarque d'abord une colonne qui reſſemble aſſez à celles que l'on trouve ſur pluſieurs Médailles d'Antonin & de M. Auréle, avec cette différence, que les colonnes des Médailles ſont communément ſurmontées de la figure de l'Empereur, & que celle-ci eſt terminée par une eſpéce d'urne ſépulchrale. A droite & à gauche de la colonne ſont deux autels, de chacun deſquels s'éleve un ſerpent, dont la tête bien formée, ſemble avoir l'urne pour objet, & n'en eſt réellement ſéparée que par ces deux lettres initiales S. C.

La premiére idée que font naître ces ſymboles réunis, c'eſt l'idée d'une apothéoſe; mais le défaut d'Inſcription eſt un grand obſtacle à déterminer le Prince ou le Héros à qui cet honneur a été rendu; & le défaut de figure ne nous permet

pas de le rapporter à un Empereur, une Impératrice ou un César, parce qu'en ces occasions, on avoit coûtume de leur élever des statues & d'en décorer leurs Monumens. M. Bon a cru que celui-ci pouvoit avoir été fait pour Antinoüs favori d'Hadrien, & il appuye sa conjecture sur toutes les circonstances qui peuvent en rendre l'application vraisemblable.

Personne n'ignore quelle fut la passion d'Hadrien pour Antinoüs, la douleur, les regrets que lui causa sa mort, & les honneurs peu mesurez qu'il rendit ou fit rendre à sa mémoire, en les couvrant du voile de la reconnoissance.

On prétend que les Devins que cet Empereur avoit consultez dans un tems critique, lui ayant répondu qu'il étoit menacé d'un grand péril, si quelqu'un qui lui seroit véritablement cher, & dont il seroit véritablement aimé, ne se sacrifioit lui-même pour sa conservation; Antinoüs ne balança pas un moment à se dévouer pour lui; & les Prêtres accoûtumez à annoncer le succès des sacrifices sur l'inspection des entrailles de la victime, ayant examiné celles d'Antinoüs, assûrérent Hadrien qu'il avoit pleinement satisfait au decret des Dieux. Quoi qu'il en soit, l'Empereur fit aussi-tôt bâtir en l'honneur de son favori, une ville de son nom, sur les bords du Nil où il s'étoit volontairement précipité; il lui éleva des temples où on lui rendit un culte réglé, il lui fit ériger un grand nombre de statues, & il permit à divers peuples de l'Asie mineure où il étoit né, de faire graver sa tête comme celle d'un Héros du premier ordre, sur leur Monnoye courante.

Tous ces faits présupposez, M. Bon ne trouve plus rien qui l'arrête dans l'explication de sa Pierre gravée.

Les deux serpens sont le symbole ordinaire de l'Asie mineure, c'est celui qui la caractérise particuliérement sur les Médailles d'Auguste, d'Antoine & de Cléopatre; on y voit comme sur la Pierre, deux serpens à côté d'une colonne ou d'un autel. Il y a plus, Pausanias parlant du lieu de la naissance d'Antinoüs & du culte qu'on lui rendoit à Mantinée, rapporte ainsi les deux fondations de la même ville : la premiére, dit-il,

eut pour auteur Mantinoüs fils de Lycaon, & la ſeconde, Antinoé fille de Céphé fils d'Alcus.

Antinoé, ajoûte-t-il, inſpirée & preſſée par l'Oracle, de tranſporter les habitans de l'ancienne Mantinée dans le lieu qui lui ſeroit indiqué, eut pour guide dans ſa tranſmigration, un ſerpent qui la conduiſit ſur les bords du fleuve qu'on nomma depuis Ὄφις ou ſerpent; & de là, pourſuit M. le Préſident Bon, il étoit naturel que les Bithyniens compatriotes d'Antinoüs, & pluſieurs autres peuples de l'Aſie mineure ſortis de Mantinée, priſſent des ſerpens pour ſymbole, & les regardaſſent comme les génies tutélaires de leurs nouveaux établiſſemens. La ſeule difficulté qui retiendroit peut-être encore un eſprit moins fécond, conſiſte dans l'explication des deux lettres initiales S. C. placées vers la partie ſupérieure de la colonne, & preſqu'aux deux côtés de l'urne ſépulchrale: ces lettres qu'on trouve ſi ſouvent ſur les Médailles & ſur quantité d'autres Monumens antiques, ſe rendent preſque toûjours par *Senatus Conſulto.* M. Bon, ſans inſiſter ſur l'extrême facilité qu'Hadrien auroit trouvée à faire approuver par le Sénat l'apothéoſe de ſon favori, aime mieux rendre ces deux lettres par *Servatori,* ou plus ſimplement encore par *Salus Cæſaris,* mots qui ſeuls répondent tout à la fois d'un côté à la mort d'Antinoüs pour la conſervation de ſon Prince, & de l'autre au type des ſerpens qui s'élevent d'un autel; car on ſçait que rien n'eſt plus commun que ce type ſur les Médailles des Empereurs Romains, avec la légende SALVS PVBLICA, SALVS AVGVSTI, quelquefois même avec le nom de celui pour la ſanté ou la conſervation de qui on faiſoit quelque ſacrifice, SALVS ANTONINI AVG.



SUR LES COLONNES ITINÉRAIRES DE LA FRANCE,

Où les distances sont marquées par le mot LEUGÆ.

En 1739. ON sçait que les Romains plaçoient de mille en mille pas sur les routes où ils construisoient des chaussées, des Colonnes de pierre sur lesquelles on gravoit au dessous du nom de l'Empereur qui les avoit fait élever, quelle étoit la distance de chaque Colonne à la ville où cette route commençoit. Cet usage qui étoit ancien, avoit lieu, sur-tout pour les chemins construits dans les pays situez au nord & à l'occident de l'Italie, dans l'Illyrie, dans la Gaule & dans l'Espagne. On trouve en France plusieurs de ces Colonnes, mais avec cette singularité qui ne se voit dans aucun autre pays, que les distances itinéraires sont quelquefois marquées par le nombre des Lieues, *Leugis,* & non par celui des Milles; il faut même observer 1.° que ce mot *Leugæ* ne se trouve pas sur toutes les Colonnes que l'on voit dans le même canton; 2.° que ces sortes de Colonnes ne se rencontrent que dans la partie des Gaules nommée par les Romains *Comata* ou chevelue, & dont Jule-César fit la conquête. On ne voit que des Colonnes milliaires dans la province Romaine, ou dans cette partie de la Gaule qui s'étend d'un côté depuis la Méditerranée jusqu'à la Garonne & aux Cévennes, ou au mont *Gebenna,* & qui de l'autre est comprise entre le Rhône, les Alpes & l'Océan, & finit à la ville de Lyon.

L'examen que M. Fréret a fait des anciens Itinéraires Romains, dont il croit que les distances doivent être évaluées en Lieues, *Leugis,* l'ayant engagé à rassembler ce que l'on connoît de Colonnes Itinéraires trouvées dans les limites de la Gaule chevelue ou *comata,* voici le précis de ce qu'il a conclu de cet examen.

Nous voyons par la grande route de Milan à Boulogne-sur-mer, dans l'Itinéraire d'Antonin, que depuis Lyon la

distance d'une station à l'autre étoit marquée à la Romaine & à la Gauloise, c'est-à-dire, en *Milles* & en *Lieues*. Nous n'avons point de preuves que sur la même route il y eût deux sortes de Colonnes, les unes posées de Mille en Mille, les autres de Lieue en Lieue, mais nous en avons que dans le même pays & sous le même Empereur, on y avoit marqué les distances en Milles & en Lieues surdes Colonnes différentes. A Usson dans le Forez on voit une Colonne Itinéraire élevée sous *De la Mure,* Maximin, & sur laquelle on lit M. XIII. *Hist. du Forez.* Dans le même pays & auprès de Feurs, on a déterré quatre autres Colonnes posées sous le même Empereur, sur lesquelles on lit F. SEG. *Id. ibid.* L. I. & AF. SEG. L. III. *à Foro* SEG*usianorum* L*eugæ* I. L*eugæ* II. L*eugæ* III. L*eugæ* IIII.

Des dix-neuf Colonnes Itinéraires trouvées jusqu'à présent dans la partie de la Gaule déterminée ci-dessus, & même dans la Germanie voisine du Rhin, il y en a huit sur lesquelles on a employé les Milles Romains, & onze sur lesquelles le mot L*eugæ* ou L*ega* se lit ou entier ou abrégé.

Les Colonnes de la premiére espece sont 1.° celle de l'Em- *Grut. p. 153.* pereur Claude à Saguenay en Bourgogne, sur le chemin de *Mém. de Trév. 1703. Merc. de* Langres à Lyon, AND*ematuno* M. P. XXII. *Andematunum* est *France 1731, Mars.* l'ancien nom de Langres; 2.° une autre du même Empereur à Billoin en Auvergne, sur le chemin de Clermont à Lyon, AVG. M. P. XXI. l'ancien nom de Clermont est *Augusta Nemetum,* & cette distance doit servir à corriger celle de Clermont à Billoin sur la Carte d'Auvergne du P. du Frétat Jésuite, la seule que l'on ait de cette province, ou du moins la seule qui mérite quelque confiance, quoiqu'elle soit encore très-imparfaite. Cette Inscription communiquée par Savaron à Bergier, se trouve dans l'Histoire des grands chemins de *Berg. lib. IV, pag. 711.* l'Empire.

La troisiéme Colonne milliaire, qui est de la premiére *Grut. 155. n. 5.* année de Trajan, a été trouvée à *Baden* en Suisse; ce lieu est celui que Tacite désigne par la célébrité de ses bains. L'In- *Hist. I. 67.* scription ne dit point d'où l'on comptoit M. P. LXXV. qu'elle marque; peut-être étoit-ce des frontiéres de l'Italie,

car ce lieu ne se trouve point sur les routes des Itinéraires qui nous restent.

La quatriéme Colonne ou Pierre milliaire trouvée à Antreroches sur le chemin d'Iverdun à Geneve, est de la premiére année d'Hadrien; Plantin cité par Reinesius, a lû sur cette Inscription AVENTICVM. M. P. XXXI. & c'est ainsi qu'elle est rapportée par le plus grand nombre. L'Auteur de la *Découverte de la ville d'Antres en Franche-Comté,* en donne une copie toute différente, qu'il a pris la peine de faire certifier & légaliser, ADV.[N] H. II. C. M. Il prétend que ce n'est point une Colonne milliaire, & que l'Inscription ne porte ni le nom d'*Aventicum,* ni aucune distance itinéraire; mais l'Auteur de cet ouvrage vouloit qu'*Aventicum* fût la ville d'*Antres* & non celle d'*Avanches,* & ses certificats ne prouvent point que sa copie ait été prise par un homme qui sçût lire les anciennes Inscriptions.

Reinef. Inscript. pag. 252.
Plant. Helvet. pag. 253.
Differt. du P. Lemper. Jesuite, en 1706. rapporte, *pag. 17.* une copie prise par le Pere Lanoy, & semblable à celle de Reinesius.

La cinquiéme Colonne est de Trajan, elle étoit à Pérignat en Auvergne, sur le chemin de Clermont à Lyon; la fin en est effacée, & on ne sçait si elle employoit des Lieues ou des Milles. La sixiéme Colonne trouvée en Hollande entre Delft & la Haye, porte à la fin A. M. A. E. G. M. PXXII.

Berg. lib. III. cap. 38.
Grut. 156.

La septiéme Colonne est de l'Empereur Maximin, elle ne marque point de quelle ville étoient comptez les M. XIIII. par où finit l'Inscription. Usson frontiére du Forez & de l'Auvergne, où elle a été trouvée, est à plus de trente-huit Milles Romains du *Forum Segusianorum.* La huitiéme & derniére Colonne milliaire a été trouvée à Fligey sur les frontiéres de l'Auvergne & du Gévaudan; elle est de l'empire de Posthume, & porte à la fin M. P. GABAL. LV. à cinquante-cinq mille pas de la Capitale du Gévaudan. Pline nomme cette Capitale *Gabalicus Pagus,* & appelle le pays *Gabalitana regio.*

La Mure, Hist. du Forez, pag. 130.
Savar. Origin. de Clermont.
Sirmond. not. in Apoll. Sidon. p. 163.
Plin. XI. c. 42.

On connoît onze Colonnes Itinéraires sur lesquelles on lit le mot *Leuga* ou entier ou abrégé. La premiére ou la plus ancienne de ces Colonnes a été trouvée auprès de Soissons, elle est du tems de Septime Sévere; elle finit par ces mots dans

dans la copie publiée par Dom Martenne : C V R A N T E L. P. POSTVMo LEG. AVGG. P. P. AB. AVG. SVESS. LEVG. VIII. On doit obſerver au ſujet de cette Colonne, qu'elle avoit été placée par le Magiſtrat Romain, & que cependant l'Inſcription marque la diſtance par Lieues Gauloiſes.

Voyage Littér. de France, vol. III. pag. 18. Mém. de l'Académie des Belles-Lettres, vol. III. pag. 250.

La ſeconde Colonne trouvée à Vic-ſur-Aiſne, eſt de l'Empereur Caracalla, on lit à la fin AB. AVG. SVESS. LEUG. VII. Vic-ſur-Aiſne eſt à ſept Lieues Gauloiſes ou dix mille cinq cens pas Romains de Soiſſons.

La troiſiéme Colonne qui porte le nom d'Elagabale, M. AVREL. ANTONINO, & la quatriéme qui porte celui de Sévere Alexandre, M. AVRELIO SEVERO ALEXANDRO, ſont à *Steinbach* village à deux lieues de Souabe de la capitale du Marquiſat de Baden. La cinquiéme qui eſt auſſi de Sévere Alexandre, ſe trouve ſelon Reineſius à Metting lieu du même canton, mais duquel la poſition n'eſt pas marquée ſur les Cartes les plus détaillées des Géographes Allemands. On lit à la fin de la premiére Inſcription de Steinbach, C. A. AQ. AB. AQ. LEVGAE. IIII. à la fin de la ſeconde, C. A. AQ. AB. AQ. L. IIII. & ſur celle de Metting, CIV. ARG. AQ. AB. LEVG. XVII. Ces Colonnes Itinéraires avec le mot Gaulois LEVGAE, trouvées dans la Germanie au delà du Rhin, & les lettres initiales qui les précédent, donnent lieu à quelques difficultés dont l'éclairciſſement eſt renvoyé à la fin du Mémoire, pour ne point interrompre l'énumération.

Les quatre Colonnes trouvées auprès de Feurs, ſont les ſix, ſept, huit & neuviéme, ſur leſquelles on voit le mot *Leuga*, elles ſont toutes quatre de l'Empereur Maximin. On lit à la fin de la premiére, F. SEG. . . . . L. I. à la fin de la ſeconde, L. II. à la fin de la troiſiéme, AF. SEG. L. III. & à la fin de la quatriéme, F. CC. LIBERA . . . IIII. Spon qui a donné ces Inſcriptions d'après l'Hiſtoire du Forez, & qui en remplit les lacunes ſans citer d'autre copie que celle de l'Hiſtorien, a lû à la fin de la derniére Inſcription, SEG. LIBERA.

La Mure, Hiſt. du For. p. 130. Spon Miſcell. ſect. V. p. 186.

L. IIII. On peut obſerver que Spon explique L. par *Lapis* & non par *Leuga*.

La dixiéme Colonne eſt actuellement à Saint-Meloir-des-bois, Abbaye de Bénédictins à quelques lieues de Saint-Malo, où elle a été tranſportée; le P. Lobineau Bénédictin, qui l'a publiée dans ſon Hiſtoire de Bretagne, l'a priſe pour un autel. Voici ce qu'on lit deſſus :

Hiſt. de Bret. vol. II. p. 2.

IMP. CAES.
AVONIO VICTORINO
P. F. PI....SO....O.
LEUG.

Le nom entier de Victorin, qui fut reconnu pendant quelques années dans la Gaule, eſt PIAVONIVS VICTORINVS.

La onziéme & derniére Colonne connue où l'on voye le mot *Leuga*, eſt de l'Empereur ou du Tyran Tetricus, qui ne fut jamais reconnu hors de la Gaule. Voici l'Inſcription qu'elle porte :

C. P........ESUBIO
TETRICO
NOBILISSIMO
CAESARI.
. . . .
. . . .
P. F. AUG.
L. I.

On lit le nom entier de ce Prince ſur pluſieurs Médailles, C. PIVESUBIUS TETRICUS. Cette Inſcription avoit été publiée en 1644. ſur une copie que Triſtan tenoit du P. Sirmond; elle le fut en 1685. dans les *Miſcellanea* de Spon, ſur une copie communiquée par M. Vaillant, mais peu exacte, & d'après Spon par Reineſius dans ſon recueil publié en 1682.

Comment. de Triſt. p. 233. Par. fol. 1644. Spon Miſcell. pag. 274. Reineſ. p. 319.

Farin dans ſon Hiſtoire de Rouen imprimée en 1668. parle de cette Colonne, & dit qu'il y avoit trente ans qu'elle

avoit été découverte en Normandie, & qu'elle étoit alors à Rouen où M. Bigot l'avoit fait apporter.

Dans le troisiéme volume de nos Mémoires on trouve cette même Inscription communiquée en 1713. par M. Moreau de Mautour, sur une copie qui lui avoit été envoyée de Rouen, & qui est absolument conforme à celle du P. Sirmond. Dans un Mémoire qui accompagnoit la copie, on rapportoit comme une tradition domestique de la famille de M. Bigot, que cette Colonne avoit été envoyée de Florence à Rouen par le Grand-Duc de Toscane, pour Emery Bigot qui voyageoit alors en Italie; cette tradition se trouva confirmée par le témoignage d'un Académicien qui se souvenoit d'avoir ouï dire à son pere qu'il avoit fait placer cette Colonne en 1658. dans la maison de M. Bigot. Comme le titre d'Auguste ou d'Empereur joint sur cette Colonne au nom de Tétricus, ne lui a jamais été donné en Italie où il n'étoit pas reconnu; & que le mot *Leuga* n'étoit en usage que dans la Gaule, il faut supposer que cette Colonne avoit été portée de France en Italie & rapportée d'Italie en France: cette supposition ne paroît pas probable à M. Fréret, il croit que l'on doit préférer la tradition rapportée par Farin, qui en 1668. n'auroit pu ignorer un fait comme celui de l'envoi de cette Colonne par le Grand-Duc en 1658. c'est-à-dire, dix ans auparavant; d'ailleurs, si cette Colonne eût été en Italie en 1644. lorsque Tristan la publia, auroit-il été possible que ni Tristan, ni le P. Sirmond de qui il la tenoit, n'eussent pas remarqué la singularité d'un Monument placé dans l'Italie, sur lequel on donnoit à Tétricus le titre d'Auguste ou d'Empereur?

Vol. III. page 255. de l'Hist.

Entre deux traditions opposées il croit que l'on doit préférer celle qui est d'un tems moins éloigné du fait dont elle dépose, sur-tout lorsque cette tradition ne donne lieu à aucune difficulté, & n'oblige point à multiplier les suppositions.

Les Inscriptions trouvées dans la Germanie au delà du Rhin, peuvent donner lieu à quelques difficultés; la premiére

au ſujet du mot *Leuga* employé pour exprimer les diſtances itinéraires dans un pays qui ſe ſervoit d'une autre meſure; la ſeconde ſur la ſignification des lettres initiales qui ſe liſent à la fin des trois Inſcriptions de *Steinbach* & de *Mettingen.*

Les anciens Germains avoient une meſure itinéraire qui leur étoit propre, ils la nommoient *Raſta,* & elle égaloit trois Milles Romains ou deux Lieues Gauloiſes. * L'uſage de ces *Raſtæ* a ſubſiſté en Allemagne juſqu'au tems de la ſeconde race de nos Rois, & peut-être même encore plus tard; cependant dans l'uſage actuel les Allemands employent le terme de *Milen* ou de Mille, pour déſigner la plus petite meſure itinéraire, la lieue, & ils ont même communiqué ce mot aux Bohémiens, aux Polonois & aux Hongrois leurs voiſins; on ne voit dans les Auteurs Allemands qui ont écrit ſur cette matiére, aucun veſtige du mot *Raſta.* L'uſage du mot *Leuga* ſur les Inſcriptions de cette partie de la Germanie voiſine du Rhin, qui contient le pays de Baden, de Virtemberg & même la Souabe, confirme, dit M. Fréret, ce que nous ſçavions déja par les Anciens, que vers le tems de Tibére les Marcomans ſous la conduite de leur Roy Maroboduus, ayant abandonné ce canton pour aller s'établir dans le *Boiohemum* ou la Boheme dont les Boiens, affoiblis par toutes les Colonies qu'ils avoient envoyées au dehors, ne pouvoient cultiver qu'une partie, le pays abandonné par les Marcomans entre le Rhin & le Nekre, ne demeura pas long-tems déſert; il y paſſa un grand nombre de Gaulois que le beſoin ou la légéreté qui leur eſt ſi ſouvent reprochée, portoit à chercher de nouveaux établiſſemens. *Leviſſimus quiſque Gallorum & inopiâ audax, dubiæ poſſeſſionis ſolum occupavere,* dit Tacite. Le nombre de ces nouveaux habitans s'étant accru, ils pouſſérent plus avant dans la Germanie juſqu'au delà du Nekre, & même juſqu'au milieu du Virtemberg, où l'on a trouvé beaucoup

Du Cange Gloſſ. Lat. Raſta.

Megiſer. Theſ. Polyglott. 8.° 1603. Horſtius de Menſuris.

Strab. l. VIII. Velleius II. p. 108.

Tacit. de morib. Germ. cap. 29.

* *Vet. Agrimenſor. Collect. Rigalt. pag. 332. Hieronym. in Joel. Beda de Numer. diviſ. &c.* Ce mot *Raſta* ſe trouve dans le Nouveau Teſtament Mœſogothique, *Math. v. 41.* pour ſignifier une diſtance itinéraire. Dans les Poëſies Runiques le mot *Raſt* eſt employé au même ſens.

de Monumens & même d'Inſcriptions Romaines; ces Colonies Gauloiſes furent toûjours très-attachées aux Romains dont la protection leur étoit néceſſaire pour ſe maintenir contre les Germains : *Mox limite aucto promotiſque præſidiis, ſinus Imperii & pars Provinciæ habentur.*

Tacit. de morib. Germ. c. 29.

Comme ces Colonies étoient compoſées de gens ramaſſez de tous les cantons de la Gaule, les Germains leur donnérent le ſurnom d'*Alamanni* qui avoit cette ſignification, & lorſque les Germains Suéves eurent de nouveau occupé ce pays, les Romains & les Gaulois ne leur donnérent point d'autre nom que celui d'*Alamanni* que nous avons étendu depuis à toute la nation Germanique. Dès que l'on fera réflexion que le pays où les Colonnes Itinéraires ont été trouvées, étoit rempli de Colonies Gauloiſes, on ne ſera plus ſurpris d'y trouver le mot *Leuga* employé pour déterminer les diſtances. Mais une autre conſéquence qu'il faudra tirer de là, ſelon M. Fréret, c'eſt que le paſſage de ces Colonies étant de la fin du regne d'Auguſte, ou du commencement de celui de Tibére, l'uſage de ce mot *Leuga* devoit être établi deſlors dans la Gaule, d'où elles ſortirent pour paſſer au delà du Rhin : l'établiſſement des Routes Romaines dans la Gaule Celtique ou Chevelue, s'eſt fait au plûtôt ſous Auguſte; & de là on peut encore conclurre que l'uſage de la Lieue ou *Leuga,* étoit établi parmi les Gaulois pour déterminer les diſtances itinéraires, ou, ce qui eſt la même choſe, que les Gaulois avoient des chemins réglez & diviſez par lieues dans le tems de leur liberté, & avant que d'avoir été conquis par les Romains, ce qui peut être confirmé par le terme même de *Leuga* ou *Leouga,* qui vient du Celtique *leoug* ou *leak, lapis,* ſelon la remarque de Cambden.

Agathias l. 1. ex Aſinio Quadrato ξυνηλυδας ἀνθρωπους ϗ μιγάδας, proprement *omnigenæ* dans les langues Théotiſques.

Walafr. Strab. de vita B. Gall. Prolegom.

Cambden. Britannia.

La ſeconde difficulté qui concerne la ſignification des lettres initiales C. A. AQ. AB. AQ. ſur les deux Inſcriptions de Steinbach, & de celles de l'Inſcription de Metting CIV. ARG. AQ. AB. LEUG. XVII. ne peut pas être pleinement réſolue, & quoique l'on puiſſe donner à ces lettres une explication qui ne contiendra rien d'abſurde, cette explication ſera toûjours hazardée. Voici la conjecture que propoſe M. Fréret

au sujet des deux Inscriptions de Steinbach. Il explique C. A. AQ. AB. AQ. L. IIII. *Civitas Augusta* AQ*uensis* AB. AQ*uis* L*eugæ* IV. & celle de Metting, CIV. ARG. AQ. AB. LEUG. XVII. CIV*itas* ARG..... AQ*uis* AB*est* LEUG*is* XVII.

Pline XXXI. Amm. XXIX. Les Anciens ont placé dans le pays des *Alamanni* un lieu nommé *Aquæ Mattiacæ* ou *Aquæ calidæ Mattiacorum*. Les *Cluvier. Cellar. Spener.* Géographes modernes ont tous mis ces bains chauds à *Visbaden* près de Mayence, lieu où l'on ne voit nulles antiquités, & dont la situation convient mal avec celle du pays des Mattiaques; ce qui peut les avoir induits en erreur, c'est une *Pag. 267. 8.* Inscription que Gruter dit être à Cologne.

M. AURELIO ANTONINO CAES. IMP. DESTINATO
M. L. SEPTIMI SEVERI PERTINACIS AVG. FIL.
RESP. AQ.

Ils ont cru que la *Respublica Aquensis* ou les *Aquæ Mattiacæ* devoient se chercher vers Cologne, & les bains de *Visbaden* leur ont paru être dans une position convenable; mais il est sûr que cette Inscription étoit originairement à *Baden*, capitale du Marquisat de ce nom, comme nous l'apprenons dans le *P. Apiani Inscript. p. 264* recueil d'Inscriptions publié en 1534. par P. *Apianus*, elle étoit alors dans le mur du clocher de l'église des Bains d'*Oltbaden*, ou du vieux Baden; on trouve la même chose dans le petit recueil d'Inscriptions Romaines copiées en 1533. par *Barthii Adversaria, lib. 52. cap. 1.* Jac. Beyell dans les pays situez le long du Rhin; ce recueil a été publié par Barthius. De là on doit conclurre qu'auprès du vieux Baden ou des Bains, étoit une ville qui, au tems de Septime Sévere, prenoit le titre de RESPUBLICA AQUENSIS, & qui doit être la même que celle qui, sur les deux Inscriptions de Steinbach, est désignée par les lettres C. A. AQ. que l'on peut lire CIVITAS AVG. AQUENSIS. Ces deux Inscriptions sont, l'une du troisiéme Consulat d'Elagabale, ou de l'an 220. de J. C. l'autre du premier Consulat & de la premiére année de Sévere Alexandre, c'est-à-dire, au plûtôt de l'an 222. le nombre des Lieues étant

le même dans l'une & l'autre Inſcription, il y a apparence que ces Colonnes étoient placées dans le même lieu de *Steinbach*, qui, ſur la Carte de Souabe du Capitaine Michall, eſt en effet à ſix Milles Romains ou quatre Lieues Gauloiſes d'Oltbaden. On n'attendoit pas toûjours que les anciennes Colonnes fuſſent briſées pour en élever de nouvelles, & on en voit en Languedoc de différens Empereurs poſées l'une auprès de l'autre, & qui ſont encore ſur leurs anciennes baſes.

La derniére Inſcription eſt plus embarraſſante, Straſbourg ou *Argentoratum* eſt ſur la même carte de Souabe à dix-ſept Lieues Gauloiſes, ou près de vingt-ſix Milles Romains d'Oltbaden; en ce cas, on pourroit expliquer les lettres initiales CIVITAS ARGENTORATUM AQUIS ABEST LEUG. XVII. Le recueil de Beyell montre que dans ces cantons on employoit alors une étrange latinité; cependant cette interprétation paroît très-douteuſe à celui même qui l'a propoſée. Une copie plus exacte de cette Inſcription qui exiſte peut-être encore, fourniroit ſans doute des conjectures plus certaines, c'eſt une recherche que les Sçavans d'Alſace pourroient faire plus facilement que nous.



SUR LA COMPARAISON

Des Mesures des Itinéraires Romains avec celles qui ont été prises géométriquement par M.rs Cassini dans une partie de la France.

CEUX qui s'appliquent à l'étude de l'ancienne Histoire de France, éprouvent de grandes difficultés lorsqu'ils veulent déterminer par le secours de l'Itinéraire d'Antonin ou de la Table de Peutinger, le rapport des villes de la Gaule ancienne avec les villes modernes de notre France. Cette comparaison demande une espece de travail méchanique dont les gens de Lettres souhaiteroient qu'on leur épargnât l'embarras, & cela avec d'autant plus de raison, que ceux même qui sont en état de le faire, & il y en a peu, sont obligez de recommencer ce travail chaque fois qu'ils veulent s'éclaircir sur quelque point particulier.

Une Carte de l'ancienne Gaule, dressée sur un plan exact, dans laquelle les villes dont la position est certaine, & les Routes des Itinéraires Romains seroient marquées, de façon que l'on y vît non seulement leur véritable direction, mais encore le nom de toutes les stations & le nombre des Milles ou des Lieues de la distance d'une station à l'autre, distinctement & sensiblement exprimez, épargneroit tout le travail méchanique qui rebute les gens de Lettres, feroit disparoître une partie des difficultés qui les arrêtent, & leur indiqueroit même le moyen de résoudre presque toutes celles qui resteroient encore à éclaircir.

En 1739. M. Fréret qui a fait voir à la Compagnie l'esquisse d'une semblable Carte prête à mettre au net, lui a en même tems rendu compte des ouvrages de cette espece qui avoient déja paru, des attentions que l'on devoit avoir dans la construction d'une semblable Carte, du rapport des anciennes Mesures avec celles que nous employons, & sur-tout de la valeur qu'il falloit donner aux nombres marquez d'une station à l'autre dans

dans les anciens Itinéraires. Ces nombres sont supposez être ceux des Milles Romains, mais peut-être dans la plus grande partie de la Gaule ces nombres doivent-ils se prendre, comme il le soupçonne, pour ceux des Lieues Gauloises, qui étoient d'un Mille & demi ou de quinze cens pas Romains.

Nicolas Sanson avoit publié en 1617. une Carte de l'ancienne Gaule à très-grand point, à laquelle il ajoûta dans la suite les routes des Itinéraires, mais sans marquer les distances d'une station à l'autre. Le plan de cette Carte est extrêmement fautif, ce qu'il étoit presqu'impossible d'éviter alors; cependant ce plan est celui que l'on a suivi & copié jusqu'en 1700. ou jusqu'à Guillaume de Lisle.

Nicolas Sanson ne soupçonnoit pas que l'on eût connu d'autre mesure itinéraire dans la Gaule, que celle du Mille Romain; il supposoit ce Mille égal au Mille géométrique de cinq mille pieds de Roy, & comptoit soixante de ces Milles pour un degré de latitude; cependant dès le tems de Nicolas Sanson on avoit une mesure du degré déterminée par Fernel, *Fernel. Cosmotheoria.* laquelle donnoit soixante-huit mille quatre-vingt-seize pas géométriques au degré de latitude; elle étoit un peu trop courte, comme on le voit par celle de M. Picard, qui donne à ce degré soixante-huit mille quatre cens soixante-douze pas. Mais au tems de Sanson cette mesure de Fernel devoit servir de régle, elle lui auroit appris que les Milles de son échelle étoient trop grands d'un huitiéme, comparez aux distances astronomiques.

Quant à la grandeur du Mille Romain, Nicolas Sanson avoit la mesure du pied Romain, ou de la cinq milliéme partie de ce Mille, donnée par Philander & par d'autres, qui *Phil. in Vitruv. Leon Portius. Luc. Pat. &c.* lui apprenoit que ce pied étoit plus petit que le nôtre de plus d'un douziéme; d'où il devoit conclurre que les soixante mille pas géométriques contenoient plus de soixante Milles Romains. Ces deux erreurs compliquées ont dû en produire, & en ont produit de très-grandes dans le plan. Nicolas Sanson a rendu sans doute de très-grands services à la Géographie; mais, comme l'observe M. Fréret, son mérite personnel est

indépendant de celui de ses ouvrages, & il ne doit pas nous empêcher d'en faire remarquer les défauts.

Dans le nouveau recueil des Historiens de France on a inséré une Carte de la Gaule, sur laquelle on a tracé les routes des Itinéraires Romains, & que l'on assûre dans le titre avoir été faite sur les Mémoires de M.[rs] Sanson. Le plan de cette Carte, qui est un mélange de l'ancien systéme de N. Sanson & de celui de G. de Lisle, ou de Messieurs de l'Académie des Sciences, ne paroît pas être l'ouvrage d'un homme fort habile en Géographie. Les corrections dont l'ancien plan avoit besoin, se devoient répandre sur la totalité de ce même plan. En changer seulement une partie en conservant l'autre, c'étoit moins le corriger que le défigurer.

Les échelles de la nouvelle Carte, qui nous annoncent les hypothéses de son Auteur, mettent quatre-vingts Milles Romains au degré, qui n'en contient que soixante-quinze. Ces mêmes échelles marquent quarante-sept Lieues Gauloises au degré; ces lieues étant de quinze cens pas Romains, quatre-vingts Milles donnent cinquante-trois Lieues & $\frac{1}{3}$. & quarante-sept Lieues donnent soixante-onze Milles & $\frac{1}{2}$. le rapport suivi par l'Auteur donne dix-sept cens pas Romains à la Lieue Gauloise; quelle idée ces contradictions donnent-elles de la Carte construite sur ces tables?

Quant à la direction des Routes, on a scrupuleusement copié celles de l'ancienne Carte, sans se donner la peine de consulter les Itinéraires, pas même sur les Routes où l'on devoit au moins soupçonner que N. Sanson s'étoit trompé. Il avoit cru, par exemple, que la ville nommée *Aquæ Tarbellicæ* dans les Itinéraires, étoit celle de *Bayonne,* & en conséquence il avoit marqué cette ville comme le point d'où partoient les cinq Routes qui conduisoient à Bordeaux, à Toulouse, à Saragosse & à Pampelune. Dans la nouvelle Carte on a reconnu que *Aquæ Tarbellicæ* étoit Dacs & non pas Bayonne, mais on a continué d'y marquer Bayonne comme le centre de ces cinq Routes. On donne à Bayonne le nom de *Lapurdum,* qui ne se lit dans aucun des Itinéraires,

& qui n'a été connu que vers l'an 400. au plûtôt, parce que, ſelon les apparences, Bayonne n'étoit pas une ville conſidérable, & que la route pour aller de Gaule en Eſpagne, ſe faiſoit de Dacs aux Montagnes en droiture. On peut juger par-là, dit M. Fréret, que nous n'avons pas de Carte itinéraire de l'ancienne Gaule, qui ſoit même paſſable, puiſque dans un ouvrage tel que celui de la nouvelle Collection des Hiſtoriens de France, ouvrage conduit par de très-habiles gens, on a été réduit à y faire entrer une ſemblable Carte.

La grandeur du degré de latitude en France & le rapport de cette grandeur avec celle du Mille Romain, ſont connus aujourd'hui avec une certitude plus que ſuffiſante pour la Géographie. Ce degré de latitude a été trouvé par les différentes opérations de M. Picard & de M. Caſſini, de cinquante-ſept mille ſoixante toiſes, ou de ſoixante-huit mille quatre cens ſoixante-douze pas de cinq pieds de Roy. D'un autre côté, les opérations géométriques faites entre les deux tours des Cathédrales de Boulogne & de Modene par les PP. Riccioli & Grimaldi Jéſuites, en préſence de feu M. Caſſini, ont donné une diſtance de dix-neuf mille cent quarante-trois toiſes de Paris entre ces deux tours. L'Itinéraire Romain compte vingt-cinq mille pas de Boulogne à Modene. Ces deux villes ſont ſur la voye Æmilia, qui ſubſiſte encore, & qui ſuit une ligne ſenſiblement droite; ſuppoſant la meſure de l'Itinéraire marquée avec préciſion, & les deux tours placées aux deux termes d'où on avoit meſuré la diſtance, le Mille Romain aura près de ſept cens ſoixante-ſix toiſes, ou un peu plus de neuf cens dix-neuf pas géométriques, ce qui donne pour la meſure du degré de latitude, ſoixante-quatorze Milles & demi.

La meſure de l'ancien pied Romain gravé au Capitole, *De Aquæ duct. n.° 12.* meſure à laquelle Fabretti a été forcé de revenir après avoir tenté d'en déterminer une autre, donne près de ſoixante-ſeize ou ſoixante-quinze milles pas $\frac{7}{8}$ au degré, en ſorte que pour la facilité du calcul, on peut s'en tenir au nombre de ſoixante-quinze mille pour la grandeur moyenne du degré.

La Géographie ne demande pas une plus grande précision, & quelqu'opinion que l'on ait de l'exactitude des Arpenteurs anciens, il faut convenir 1.° que les chemins les plus droits ont des sinuosités & des inégalités; 2.° que l'on ignore non seulement quel égard on a eu à la largeur des villes, mais encore quels points répondent aujourd'hui à ceux entre lesquels la distance a été déterminée; 3.° que la distance d'une ville ou d'une station à l'autre, ne comprenant pas toûjours exactement un certain nombre de Milles entiers, il y a eu nécessairement des fractions omises ou ajoûtées dans les Itinéraires qui nous restent. En voilà assez pour que nous ne puissions nous flater d'atteindre par ces anciennes mesures, à une précision qui se trouve à peine dans les mesurages faits par des opérations géométriques: ceux qui supposent cette précision, ou se trompent eux-mêmes, ou cherchent à faire illusion à leurs Lecteurs, car le Charlatanisme se mêle partout; mais on peut être sûr qu'en supposant soixante-quinze mille pas Romains au degré, & donnant au Mille, sept cens soixante-une toises ou neuf cens treize pas géométriques, on s'éloignera très-peu de la vérité: ce Mille donnera une Lieue Gauloise de onze cens quarante-une toises ou de treize cens soixante-dix pas géométriques. La recherche dans laquelle M. Fréret s'est engagé au sujet de l'usage des Lieues dans la Gaule, recherche qui fait le point le plus important de son Mémoire, rendoit inévitables les discussions que l'on vient de voir.

Lib. XV. pag. 55. Ammien Marcellin qui avoit long-tems servi dans la Gaule, après avoir décrit l'ancienne Province Romaine qui s'étendoit depuis les bords de la Méditerranée jusqu'à Toulouse, jusqu'à la chaîne du mont Gébenna & jusqu'à Lyon, qu'il nomme *Exordium Galliarum,* dit, en parlant de cette ville, *exinde non millenis passibus, sed Leugis itinera metiuntur;* de là on commence à ne plus compter les distances par Milles, *Lib. XVI.* mais par Lieues. Dans un autre endroit il dit qu'une distance de quatorze Lieues fait vingt-un mille pas; ces Lieues Gau- *Vet. Agrimens. apud Rigalt.* loises valoient donc quinze cens pas, comme d'autres anciens Écrivains le disent formellement.

Dans la Table de Peutinger, au-dessus de la ville de Lyon, on lit ces mots : *Lugduno caput Galliarum usque hic Legas,* c'est la même chose que ce que nous avons appris d'Ammien. Dans l'Itinéraire de Jérusalem, de Bordeaux à Toulouse les distances sont marquées en lieues : au delà de Toulouse, la route se faisant par la Province Romaine, on compte par Milles. Dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la route de Milan à *Gessoriacum* ou Boulogne-sur-mer, les distances sont de même marquées en Milles jusqu'à Lyon, mais au delà de cette ville on les marque en Milles & en Lieues : *Lugduno Asa Paulini* M. P. XV. LEUGAS. X. &c. ce qui continue jusqu'à *Gessoriacum,* & confirme le rapport établi entre la Lieue & le Mille.

Pag. 551. edit. Wesseling.

Itin. ed. Wessel. pag. 359.

Les deux routes qui menent de l'Illyrie dans la Gaule, employent de même les Milles pour marquer les distances jusqu'aux frontiéres de ce pays-là, mais au delà de ces frontiéres elles commencent à marquer les Lieues : page 237. *ad fines Vindonissa* LEUGAS M. P. XXX. & p. 251. *finibus Vitudurum.* M. P. XXII. LEG. Dans ces deux routes copiées avec beaucoup de négligence, le nombre des Lieues se trouve joint seulement à quelques stations, & il y en a même plusieurs où les copistes ont omis le mot *Leg.* ou *Leugas.* La route de Reims à Tréves, pag. 365. & celle de Tréves à Cologne, pag. 372. marquent les distances en Lieues, sans faire aucune mention des Milles. Le témoignage précis d'Ammien & la note de la Table de Peutinger donnent lieu de penser que du moins sur la Table de Peutinger les nombres marquez d'une station à l'autre sont ceux des Lieues Gauloises & non ceux des Milles, dans les pays situez hors des limites de la Province Romaine, cela est confirmé par l'exemple de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ; ce qui pourroit en faire douter, c'est que dans l'Itinéraire d'Antonin où l'on trouve souvent des portions de routes qui lui sont communes avec la Table de Peutinger, on voit les mêmes nombres marquez entre les mêmes stations avec les lettres M. P. *millia passuum.* M. Fréret soupçonne que ces lettres M. P. ont été jointes par

les copistes au nombre des Lieues & non à celui des Milles: ces copistes ignorant la différence des Lieues Gauloises aux Milles Romains, & prenant cette double désignation de la distance pour une répétition inutile, ont joint le commencement de la ligne avec la fin, & ont supprimé le milieu; cette faute que leur impute M. Fréret n'est pas sans exemple. Dans la grande route de Lyon à *Gessoriacum*, la distance de Reims
Pag. 362. à Soissons est donnée ainsi: *A Durocortoro Suessonas* M. P. XXXVII. LEUGAS XXV. Dans la route particuliére de Térouane à Reims, la distance de Soissons à Reims est marquée
Pag. 379. ainsi: *Augusta Suessonum fines M. P. XIII. Durocortorum M. P. XII.* Par cette route, la distance totale de Soissons à Reims est de vingt-cinq milles, par l'autre route elle est de vingt-cinq lieues & de trente-sept milles; il est visible qu'en cet endroit le Copiste a pris le nombre des Lieues pour celui des Milles. Cet exemple, de même que quelques autres, prouve que les Copistes sont certainement tombez en quelques endroits dans la méprise qu'on leur impute: mais en est-ce assez pour pouvoir supposer qu'ils y sont tombez continuellement? c'est là le point que M. Fréret se propose d'éclaircir. Le meilleur moyen de résoudre ce problème, c'est de comparer les nombres de l'Itinéraire & ceux de la Table de Peutinger, avec les distances déterminées géométriquement par M. Cassini, soit dans les opérations de la mesure du Méridien de l'Observatoire, soit dans celles qui ont été faites pour déterminer la distance de divers lieux à la Méridienne; ces distances comparées avec les nombres des Itinéraires, feront voir si ces nombres sont ceux des Milles Romains ou des Lieues Gauloises. Dans cette comparaison on ne doit employer que les distances marquées entre des lieux dont la position actuelle est connue avec certitude. On doit encore observer que les distances géométriques sont prises ou du moins réduites à une ligne mathématiquement droite, au lieu que les distances itinéraires, même les plus exactes, sont prises avec des sinuosités, en sorte qu'elles sont plus grandes que la vraie distance, & que l'on pourroit retrancher quelque chose du nombre des

Milles ou des Lieues. En conséquence de cette observation, la comparaison peut donner des Milles moindres que sept cens soixante-une toises, & des Lieues Gauloises moindres que onze cens quarante-une toises; mais elle ne doit pas en donner de plus grandes, à moins que l'Itinéraire n'ait compté des fractions pour des nombres entiers, ce qui est en effet arrivé plusieurs fois, mais cela ne peut produire qu'une légére différence, & ne mérite aucune considération dans le cas présent.

Premier exemple. De l'Observatoire de Paris au clocher de Sainte Croix d'Orléans, les triangles de la Méridienne donnent cinquante-cinq mille & quelques toises; ajoûtant la distance de l'Observatoire à la Seine, & retranchant celle de Sainte Croix à la Loire, la distance sera de cinquante-cinq mille soixante toises. De *Lutetia* à *Genabum* l'Itinéraire d'Antonin compte quarante-huit mille pas, la Table de Peutinger quarante-sept. Les cinquante-cinq mille soixante toises divisées par quarante-huit, donnent onze cens quarante-sept toises; le Mille Romain est de sept cens soixante-une toises, & la Lieue Gauloise de onze cens quarante-une, la différence n'est que de deux cens quatre-vingt-huit toises, dont la distance géométrique excede le nombre des Lieues Gauloises. C'est une fraction d'environ un quart de Lieue Gauloise négligée par l'Itinéraire; ces fractions négligées sont une chose dont on a des exemples. Dans la grande route de Lyon à Boulogne on égale, *p. 362.* vingt-cinq Lieues à trente-sept Milles, qui ne font que vingt-quatre Lieues $\frac{2}{3}$. d'un autre côté on égale vingt-deux Lieues à trente-quatre Milles, qui font cependant vingt-deux Lieues $\frac{2}{3}$.

Second exemple. La distance géométrique d'Amiens à Beauvais est de vingt-huit mille toises. Dans l'Itinéraire on compte d'une de ces villes à l'autre, en passant par Cormeilles, *Curmiliaca,* vingt-cinq mille pas. Vingt-huit mille toises divisées par vingt-cinq, donnent onze cens vingt toises; le Mille est de sept cens soixante-une, la Lieue Gauloise est de onze cens quarante-une, la différence est de cinq cens vingt-une toises, ou de moins d'une Demi-lieue Gauloise à retrancher pour la sinuosité des chemins.

Troisiéme exemple. D'Amiens à Harfleur ou *Hareflot*, la ſuite des triangles donne une diſtance directe de huit mille neuf cens toiſes. Dans l'Itinéraire la route de *Samarobriva* à *Corocotinum*, qui eſt Harfleur & non pas le Crotoy, comme l'ont penſé Sanſon & M. de Valois, eſt de ſoixante-quatorze mille pas. Cette route contient neuf ſtations. Huit mille neuf cens toiſes diviſées par ſoixante-quatorze, donnent mille quatre-vingt-treize toiſes; le Mille Romain eſt de ſept cens ſoixante-une toiſes, la Lieue Gauloiſe de onze cens quarante-une, c'eſt une différence de trois Lieues Gauloiſes, laquelle vient des ſinuoſités de cette route, qui en fait beaucoup.

Valeſ. Notit. 35. 129.

Quatriéme exemple. De *Coſedia*, aujourd'hui Coutance, à *Fanum-Martis* ou *Famars*, l'Itinéraire marque trente-deux mille pas. La diſtance géométrique de Coutance à la butte de Famars, eſt de trente-deux mille deux cens cinquante toiſes. De cette butte au village qui eſt au pied, il y a dix-huit cens toiſes, ce ſont donc trente-quatre mille cinquante toiſes à diviſer par trente-deux, ce qui donne mille ſoixante-quatre toiſes pour dividende: le Mille Romain eſt de ſept cens ſoixante-une toiſes, la Lieue Gauloiſe de onze cens quarante-une, c'eſt une différence de ſoixante-dix-ſept toiſes par lieue, ou d'environ $\frac{1}{15}$. qu'il faut retrancher de la diſtance itinéraire, à cauſe de la ſinuoſité & de l'inégalité de la route dans un pays montagneux.

Voyez la Carte de Coutance par la Pagerie, & celle de Bayeux par l'Abbé Houtier.

Cinquiéme exemple. De la butte de Famars à Dreux la diſtance géométrique eſt de ſoixante-quatorze mille cinq cens toiſes, d'où retranchant dix-huit cens toiſes, diſtance de la butte de Famars au village, il en reſtera ſoixante-douze mille ſept cens. De *Fanum-Martis* à *Durocaſſes* la diſtance itinéraire eſt de ſoixante-ſix mille pas, ce qui donnera pour dividende près de onze cens deux toiſes; le Mille Romain eſt de ſept cens ſoixante-une toiſes, la Lieue Gauloiſe eſt de onze cens quarante-une, c'eſt une différence de trente-neuf toiſes par lieue.

Sixiéme exemple. De Dreux à Paris par *Diodurum*, la diſtance géométrique eſt de trente-ſept mille toiſes, la diſtance

itinéraire

itinéraire eſt de trente-ſept mille pas, ce qui donne mille toiſes pour dividende, c'eſt-à-dire, cent quarante-une toiſes de moins que la Lieue Gauloiſe, & deux cens trente-neuf toiſes de plus que le Mille. Probablement cette route faiſoit un coude. La poſition de *Diodurum* ou *Diudurum* eſt inconnue, ſon nom a quelque rapport à celui de *Dourdan-ſur-Orge*, mais cette reſſemblance ne fait pas ſeule une preuve d'identité.

Septiéme exemple. De Paris à Reims les routes des Itinéraires ne paſſent point par des lieux dont la diſtance géométrique ſoit déterminée, ainſi il faut les omettre.

De Reims à Châlons la diſtance géométrique eſt de vingt mille deux cens toiſes; la diſtance itinéraire ſur la route de Lyon à Boulogne eſt de vingt-ſept mille pas, & de dix-huit Lieues Gauloiſes entre *Duro Catelauni* & *Duro Cortorum*, Châlons & Reims. Vingt mille deux cens toiſes diviſées par vingt-ſept, donnent ſept cens quarante-huit toiſes, & par dix-huit, donnent onze cens vingt-deux toiſes, ce qui prouve qu'il faut retrancher en quelques endroits, des nombres marquez par les Itinéraires, & cela à cauſe des ſinuoſités de la route; la différence n'eſt pas cependant d'un Demi-mille ſur les vingt-ſept de l'Itinéraire.

Huitiéme exemple. De Reims à Verdun & de Verdun à Metz, la route de l'Itinéraire marque, ſelon un Manuſcrit, ſoixante-deux mille pas, & ſelon un autre, ſoixante-treize; la diſtance géométrique de Reims à Metz eſt de huit mille cent toiſes: ce nombre diviſé par ſoixante-deux, donne douze cens quatre-vingt-douze, & par ſoixante-treize il donne mille quatre-vingt-dix-ſept, c'eſt-à-dire, quarante-quatre toiſes moins que la lieue Gauloiſe; c'eſt une différence de près de trois Lieues Gauloiſes dont la route itinéraire excéde la diſtance directe.

Neuviéme exemple. De Metz à Toul la diſtance géométrique eſt de vingt-ſept mille neuf cens toiſes; la diſtance itinéraire eſt, ſelon un Manuſcrit, de vingt-quatre mille pas, ſelon un autre, de vingt-cinq mille. Vingt-ſept mille neuf cens toiſes diviſées par vingt-quatre, donnent onze cens quarante-ſix

toiſes, & par vingt-cinq, donnent onze cens toiſes; le Mille Romain n'eſt que de ſept cens ſoixante-une toiſes, & la Lieue Gauloiſe eſt de onze cens quarante-une toiſes.

Dixiéme exemple. De Reims à Toul la diſtance géométrique eſt de ſoixante-dix-ſept mille ſix cens ſoixante-dix toiſes; la diſtance n'eſt que de ſoixante-quatre mille pas dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table de Peutinger elle eſt de ſoixante-dix-ſept. Les ſoixante-dix-ſept mille ſix cens ſoixante-dix toiſes diviſées par ſoixante-quatre, donnent douze cens treize, par ſoixante-dix-ſept elles donnent mille huit; le Mille Romain eſt de ſept cens ſoixante-une toiſes, la Lieue Gauloiſe eſt de onze cens quarante-une. La route de l'Itinéraire a ſans doute omis quelque nombre entre les ſtations, & celle de la Table de Peutinger fait un détour qui l'éloigne davantage de la diſtance directe.

Onziéme exemple. De Metz à Saverne la diſtance directe eſt de cinquante mille toiſes; la diſtance de l'Itinéraire eſt de quarante mille pas en deux ſtations, vingt mille de Metz à Dieuze, *Decempagi,* & vingt mille de là à Saverne, *Tabernæ:* un Manuſcrit marque trente-huit de Metz à Dieuze, ce qui feroit cinquante-huit. La Table itinéraire compte vingt-quatre Milles de Metz à Dieuze, ſçavoir, douze Milles au lieu qu'elle nomme *ad Duodecimum,* & douze Milles de là à Dieuze, *Decempagi;* ce ſont quarante-quatre mille pas de là à Saverne. Les cinquante mille toiſes diviſées par quarante, donnent pour dividende douze cens cinquante toiſes, par quarante-quatre elles donnent onze cens trente-ſix toiſes. La Lieue Gauloiſe étant de onze cens quarante-une, c'eſt une différence de deux cens vingt toiſes ſur toute la route, & le nombre de quarante-quatre Milles eſt viſiblement celui qu'il faut adopter.

Douziéme exemple. De Metz à Sarebruck, *Ponte Sarvix* dans l'Itinéraire, & *Pons Saravi* ſur la Table de Peutinger, la diſtance itinéraire eſt de quarante-quatre Milles par cette Table, dans l'Itinéraire elle eſt ſeulement de vingt-quatre, nombre manifeſtement fautif. La diſtance géométrique eſt de quarante mille toiſes, laquelle diviſée par quarante-quatre,

donne pour dividende neuf cens neuf toiſes ; ſi le nombre de vingt-quatre eſt trop petit, celui de quarante-quatre eſt trop grand, ou du moins la route fait un détour. Les quarante mille toiſes diviſées par vingt-quatre, donneroient ſeize cens ſoixante-ſix toiſes pour dividende, la Lieue Gauloiſe n'a que onze cens quarante-une toiſes.

Treiziéme exemple. De Sarebruck à Straſbourg, *Argentoratum,* la diſtance géométrique eſt de vingt-ſept mille cinq cens toiſes. La diſtance itinéraire eſt de vingt-quatre Milles, ſelon un Manuſcrit, ou même de vingt-cinq ſelon un autre; vingt-ſept mille cinq cens toiſes diviſées par vingt-cinq, donnent onze cens pour dividende, par vingt-quatre elles donnent onze cens quarante-ſix, la Lieue Gauloiſe eſt de onze cens quarante-une toiſes.

Quatorziéme exemple. De Saverne à Straſbourg, l'Itinéraire marque quatorze mille pas, XIIII. La diſtance géométrique du clocher de Straſbourg à Saverne eſt de dix-ſept mille deux cens douze toiſes, d'où retranchant huit cens toiſes pour la diſtance de la Citadelle à la Cathédrale ſelon les plans gravez, il reſtera ſeize mille quatre cens douze toiſes; cette diſtance diviſée par quatorze, donnera onze cens ſoixante-douze toiſes, la Lieue Gauloiſe n'eſt que de onze cens quarante-une. C'eſt une différence de quatre cens trente-quatre toiſes, qui diſparoîtra ſi l'on ſuppoſe ou une fraction de lieue omiſe, ou l'ancienne *Argentoratum* moins éloignée de quatre cens trente-quatre toiſes que n'eſt la Cathédrale d'aujourd'hui.

A ces quatorze Exemples dont les meſures géométriques ſont celles qui réſultent des opérations de M. Caſſini, M. Fréret en ajoûte un quinziéme, pris de la diſtance d'Orléans à Tours, de *Genabum* à *Cæſarodunum,* parce que cet exemple prouvera que les difficultés propoſées au ſujet du rapport de ces deux villes anciennes avec Orléans & Tours, ne méritent aucune attention. La Table de Peutinger met cinquante-un Milles ou cinquante-une Lieues, entre *Genabum* & *Cæſarodunum.* La diſtance d'Orléans à Tours, en ſuivant la Loire,

diſtance connue avec certitude par les meſurages continuels auxquels oblige l'entretien de la Levée, eſt de plus de cinquante-neuf mille toiſes; les cinquante-neuf mille toiſes diviſées par cinquante-une, donnent onze cens cinquante-huit, la Lieue Gauloiſe eſt de onze cens quarante-une toiſes.

Dans les quinze exemples rapportez ci-deſſus, la comparaiſon des meſures géométriques avec les meſures itinéraires, donne un nombre de toiſes qui s'éloigne beaucoup de la grandeur du Mille Romain, & qui approche infiniment de celle de la Lieue Gauloiſe; d'où il faut conclurre, ſelon M. Fréret, que les nombres de la Table Théodoſienne & ceux de l'Itinéraire d'Antonin, ſe doivent prendre non pour ceux des Milles Romains, mais pour ceux des Lieues Gauloiſes, à moins que l'on n'ait la preuve du contraire dans un meſurage exact & géométrique. Les diſtances qui ſe trouvent ſur les Cartes géographiques qui n'ont pas été levées géométriquement, n'ont pas aſſez d'autorité pour fonder une déciſion dans le cas dont il s'agit; ces diſtances ſont déterminées ſur une évaluation arbitraire de la grandeur des Lieues, & ces Lieues inégales entr'elles dans le même canton, n'ont jamais été réglées d'après une meſure actuelle, au lieu que les Milles Romains & les Lieues Gauloiſes avoient une grandeur fixe, réglée par l'autorité publique, & marquée par des colonnes placées ſur les routes.

M. Fréret obſerve que feu M. de Liſle avoit eu cette même idée ſur la ſignification des nombres marquez dans l'Itinéraire d'Antonin & ſur la Table de Peutinger. Il étoit perſuadé que dans la partie de la Gaule déterminée ci-deſſus, ces nombres déſignoient des Lieues & non des Milles; mais il n'avoit eu aucune occaſion de raſſembler les preuves de ſon opinion, & on n'a rien trouvé là-deſſus dans ſes papiers, il en avoit parlé à pluſieurs de ſes amis, & c'eſt d'après lui qu'en 1723. M. Lancelot prenoit le nombre de quarante-huit, que l'Itinéraire compte de Paris à *Genabum,* pour celui des Lieues Gauloiſes & non des Milles Romains qu'il y avoit d'une de ces villes à l'autre; mais comme M. Lancelot n'avoit pas

Mém. de l'Académ. vol. VI. p. 639.

examiné ces matiéres, & qu'il ignoroit ſur quoi étoit appuyée cette opinion de M. de Liſle, dans un Mémoire particulier ſur la ville de *Genabum* qu'il lût en 1729. il ne donna plus ces nombres que comme ceux des Milles Romains. M. Weſſeling dans ſon excellent Commentaire, ſur l'Itinéraire d'Antonin, publié en 1735. reconnoît à la vérité que les mots LEG. & LEUG. doivent ſe lire *Legæ* & *Leuga:* mais lorſque la comparaiſon des nombres de l'Itinéraire ne s'accorde pas avec les diſtances modernes, il aime mieux déclarer que ces nombres ſont fautifs que de les prendre pour ceux des Lieues Gauloiſes, ce qui feroit cependant diſparoître la contradiction.

Mém. de l'Académ. vol. VIII. pag. 459. & 460.

L'opinion de Guillaume de Liſle doit donc être encore regardée comme une opinion nouvelle, dit M. Fréret, l'importance dont elle eſt pour la Géographie de la Gaule ancienne, demande qu'elle ſoit propoſée avec les preuves qui peuvent mettre le public en état de juger de ſa vérité, & de décider ſi dans les Cartes itinéraires de la Gaule, les Géographes doivent l'adopter ou la rejetter, c'eſt l'objet qu'il s'étoit propoſé dans ce Mémoire.



SUR LA TABLE ITINE'RAIRE

Publiée par Velſer ſous le nom de TABLE DE PEUTINGER.

LES Anciens ont connu l'uſage des Cartes géographiques, elles ſe traçoient d'abord ſur des ſurfaces ſphériques, afin que les méridiens & les paralleles fuſſent de véritables cercles. Thalès & Anaximandre avoient conſtruit de ſemblables Cartes ſphériques, mais l'embarras de leur conſtruction fit chercher le moyen de les tracer ſur des ſurfaces plates ; celle qu'Ariſtagoras de Milet porta avec lui dans la Grece, & de laquelle parle Hérodote, étoit de cette derniére eſpece. La grande facilité de tracer ces Cartes, en multiplia ſans doute les copies, & nous pouvons conclurre de la Comédie des Nuées d'Ariſtophane, qu'au tems de Socrate l'uſage en étoit aſſez communément établi dans Athenes ; ſans cela les plaiſanteries du Poëte n'auroient pas été entendues, car Ariſtophane cherchoit à faire rire auſſi la populace, & de là viennent les groſſiéretés dont ſes Piéces ſont remplies.

L'étendue des conquêtes Romaines, & la diſtance où étoient de l'Italie les pays dans leſquels on envoyoit des armées dont les marches devoient être réglées d'avance, fit bien tôt ſentir la néceſſité d'avoir des Cartes itinéraires à plus grand point, & ſur leſquelles les ſtations des troupes & les diſtances d'une ſtation à l'autre, puſſent être marquées diſtinctement. Nous voyons par pluſieurs paſſages de Pline, que ſur les Tables itinéraires d'Agrippa on marquoit ces diſtances avec une préciſion aſſez grande pour rendre ſenſible la différence de quelques milles, qui ſe trouvoit entre la meſure d'un pays donnée par les Géographes Grecs, & celle qu'en donnoient ces Tables.

Sous les Empereurs on diſtribuoit de ſemblables Cartes aux Généraux que l'on envoyoit en expédition, aux Magiſtrats chargez de régler la marche des troupes, & même à ceux qui avoient l'inſpection des voitures publiques. La preuve

de tous ces faits se trouvera dans la préface que M. Wesseling a mise à la tête de son excellente édition des Itinéraires, quoiqu'il n'y ait point parlé de la Table de Peutinger. C'est pour y suppléer que M. Fréret a cru devoir donner une notice de cette ancienne Carte itinéraire, de laquelle il lui a paru que l'histoire n'étoit pas assez connue. En 1738.

Les copies de ces Cartes distribuées aux Généraux & aux Magistrats, ne contenoient qu'un pays particulier, & l'usage que l'on faisoit de ces copies, obligeant à les renouveller continuellement, il est visible que l'on en devoit conserver des prototypes ou des originaux. Il croit que la géographie de l'Anonyme de Ravenne, écrite après la destruction de l'Empire d'Occident, comme l'a fait voir le sçavant Editeur de cet ouvrage, a manifestement été composée sur une semblable Carte itinéraire, de laquelle l'Auteur avoit copié les routes, mais en omettant les distances; & de là on doit conclurre, selon M. Fréret, qu'il s'étoit conservé quelques copies de ces Tables itinéraires dans les bibliothéques, même après la destruction de l'Empire d'Occident. Cependant il n'est fait aucune mention de ces Cartes dans les Ecrivains du moyen âge, qui parlent seulement des Itinéraires. Irénicus est le premier que l'on sçache avoir parlé d'un exemplaire de cette ancienne Table itinéraire, qu'il nomme *Itinerarium Augustanum,* & qu'il distingue de l'Itinéraire d'Antonin. Béatus Rhénanus mort en 1547. mais dont l'ouvrage n'a été imprimé qu'en 1551. nomme cette Table *Charta provincialis;* il la croit du tems des derniers Empereurs, & dit en avoir vû une ancienne copie découverte par *Chunradus Celtès,* laquelle étoit à Ausbourg dans le Cabinet de Peutinger. *Chunradus Celtès* a vécu sur la fin du XV.[e] siécle, & il étoit contemporain d'Irénicus.

Franc. Irenicus Exegesis Germ. fol. 1518. Hagenoæ lib. IX. cap. 7.

Beat. Rhenan. rer. Germ. lib. I. de Francia.

Après la mort de Peutinger arrivée en 1547. cet exemplaire ne se trouva plus dans son cabinet, on découvrit seulement parmi ses papiers deux fragmens de deux anciennes copies de cette Table. Velser qui s'étoit donné de grands mouvemens pour retrouver l'ancienne copie découverte par *Chunradus Celtès,* fit graver ces deux fragmens, & les publia

à Venise en 1591. avec une préface & des notes que Bertius fit réimprimer en 1619. à la suite de son édition de Ptolémée, mais sans marquer qu'elles étoient de Velser. Velser homme riche, sçavant & curieux, n'avoit rien épargné pour découvrir ce qu'étoit devenu l'original de Peutinger, mais il ne put réussir dans cette recherche qu'en 1595. ou 1596. car en 1594. lorsqu'il publia son ouvrage sur l'histoire d'Ausbourg, il n'avoit encore aucune connoissance de cet exemplaire de Peutinger; dès qu'il l'eut recouvré (nous ignorons de quelle maniére) il songea à le publier, & en ayant fait faire une copie exacte, il l'envoya à Ortélius pour la faire graver: Ortélius mourut au commencement de l'an 1598. & la Carte dont la gravure devoit être fort avancée, fut imprimée cette année-là même par J. *Moreto*, qui avoit succédé à Plantin. Une espece de dédicace à Velser, & un avis au lecteur qui ont été omis dans plusieurs des éditions postérieures de cette Carte, nous apprennent tous ces faits. En 1619. Bertius publia une copie de la Carte itinéraire à la fin de son Ptolémée, avec la dédicace, mais sans l'avis au lecteur. Jean Moller imprimeur d'Ausbourg, donna une troisiéme édition de la Table de Peutinger, mais de laquelle il supprima la dédicace & le *Monitum*. Cette édition fut copiée par Janson & insérée en 1659. dans le sixiéme tome de son Atlas; l'édition de Moller est moins exacte que la premiére de *Moreto;* il y a même des omissions importantes, cependant c'est cette édition fautive de Moller que l'on a copiée dans l'édition in-folio des œuvres de Velser, *Nuremb. 1682.* & dans la nouvelle édition de l'histoire des grands chemins par Bergier.

Merul. Cosmograph. præfat. an. 1605.

L'original qui étoit en parchemin, avoit un pied de hauteur (mesure d'Ausbourg) sur plus de vingt-deux de longueur; le graveur diminua ces mesures d'environ deux tiers, l'espace de la Carte réduite n'est que de $\frac{7}{22}$. de la Carte originale, ce qui fait qu'en quelques endroits il y a de la difficulté à distinguer les routes, & à reconnoître à quelle route il faut rapporter certains chiffres; dans l'original les chiffres étoient marquez en caractéres Romains, de même que les noms des lieux, mais les uns

les uns & les autres dans cette forme Lombarde des MSS. du moyen âge, où il eſt très-facile de confondre les lettres. Quant aux chiffres Romains, les variétés de leçons des Itinéraires manuſcrits, nous montrant que l'on a confondu II. avec V. III. avec IV. & avec VI. & IIII. avec VII. on peut quelquefois ſoupçonner qu'il s'étoit gliſſé de ſemblables fautes dans la copie de Velſer. Au reſte, il ne ſe plaint point de l'inexactitude du Graveur, & cependant il n'étoit pas facile à contenter ſur cet article; car il avoit pour principe, qu'en publiant les monumens de l'antiquité, on ne devoit pas craindre de porter l'exactitude juſqu'au ſcrupule: *non ſatis relligioſus eſt qui ſuperſtitioſus haberi metuit.* On n'a point ouï parler depuis de l'original copié par les hoirs de Velſer, juſqu'en 1715. que la bibliothéque des Peutinger ayant été miſe en vente à la mort de Déſidere Peutinger quatriéme deſcendant de Conrad, ce précieux monument de l'ancienne Géographie paſſa dans la bibliothéque du Prince Eugéne; il doit ſe trouver maintenant dans celle du feu Empereur. M. de Liſle premier Géographe du Roy, eſpéroit peu de tems avant ſa mort, avoir communication de cet original, c'eſt de lui-même que M. Fréret tient la connoiſſance de ce fait; feu M. de Liſle avoit deſſein de vérifier ſur l'original, les routes & les chiffres qui ne ſont pas toûjours aſſez nettement diſtinguez dans la copie imprimée.

Préf. de l'édit. des Fragmens en 1591.

Velſer ſouhaitoit que l'on donnât un commentaire ſur cette Table, ainſi qu'il avoit fait ſur les deux fragmens publiez à Veniſe en 1591. Il s'étoit adreſſé pour cela à Mérula auquel il avoit fait écrire en 1597. par Ortélius & par Scioppius; il lui écrivit lui-même en 1598. Mérula dans ſa réponſe paroiſſoit diſpoſé à ſe charger de ce travail; mais dans la ſuite il changea de ſentiment, & Velſer ſe plaint aſſez amérement dans ſes lettres, du ſilence que Mérula garda depuis avec lui ſur cet article.

Velſer. epiſt. ad Scal. an. 1599.

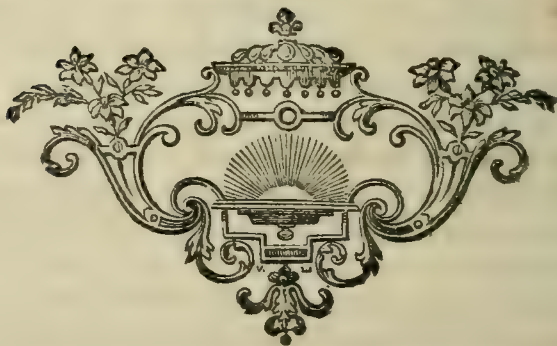
Un ſemblable commentaire, obſerve M. Fréret, demanderoit un homme qui fût au moins auſſi Géographe que Critique, ce qui manque à preſque tous ceux qui ont écrit ſur l'ancienne Géographie, à Cellarius par exemple, qui employe

des pages entiéres à diſcuter l'orthographe d'un nom ancien. *Brito* ou *Britto, Britannia* ou *Brittania,* & qui ne s'eſt jamais aviſé d'examiner le rapport des diſtances anciennes avec les meſures géographiques des Modernes. Nous apprenons dans l'Hiſtoire critique de M. Maſſon, que *Menſo Atingius* connu par ſa notice de la Germanie inférieure, laiſſa en mourant un Commentaire manuſcrit ſur toute la Table de Peutinger, qui étoit en état d'être imprimé & qui auroit fait un volume in-folio. Cet ouvrage avoit été remis à M. Réland qui ſe préparoit à le publier lorſqu'il mourut en 1718. âgé ſeulement de quarante-un ans ; la publication de ce Commentaire, ſi jamais il paroît, ne rendroit pas l'exécution du projet formé par feu M. de Liſle moins néceſſaire, parce qu'il y a des endroits de la Table de Peutinger abſolument inintelligibles.

Vol. II. p. 309.

Hiſt. crit. vol. XIV. p. 359. & XV. p. 430.

Il ſeroit à ſouhaiter que les Géographes d'Allemagne vouluſſent y penſer.



QUE LES SEPTANTE

N'ont pu faire leur Traduction telle qu'elle est, que sur un Texte Hébreu ponctué.

PLUSIEURS Nations Orientales, comme les Juifs, les Syriens & les Arabes, celles aussi qui ont adopté leur écriture avec leur nouvelle Religion, comme les Persans, les Turcs & les Mogols de l'Inde, n'employent dans l'usage ordinaire que les caractéres destinez à exprimer les consonnes; c'est au lecteur à suppléer les voyelles qui ne sont point exprimées, & sans lesquelles cependant les consonnes ne peuvent être prononcées. Dans ces trois especes d'écritures, la nécessité où l'on se trouve d'exprimer ces voyelles, soit dans les leçons que l'on donne aux jeunes gens pour la lecture & pour la grammaire, soit en quelques autres occasions, comme lorsqu'il s'agit de noms étrangers d'hommes ou de villes, a fait imaginer certaines marques pour désigner les voyelles. Ces marques sont des points ou des accens qui s'ajoûtent hors ligne, au dessus ou au dessous des consonnes auxquelles elles sont jointes dans la prononciation. En 1740.

L'antiquité des *Points-voyelles*, car c'est le nom que les Grammairiens leur donnent, est une question qui a été long-tems débattue. De très-célébres partisans du Texte Hébreu se sont réunis avec les défenseurs de la Version des Septante, pour soûtenir que ces Points étoient une invention moderne. La différence qui se trouve dans la maniére dont les Septante & Saint Jérôme ont suppléé les voyelles dans les mêmes mots Hébreux, leur a paru prouver que du tems des Septante les Points-voyelles de la Massore n'avoient pas encore été imaginez.

Cette conséquence a semblé peu exacte à M. Fourmont; persuadé que l'on doit seulement conclurre de là que les Septante & les Massorethes prononçoient différemment les mêmes mots, il a entrepris de prouver qu'en plusieurs occasions

cette différence nous obligeoit de reconnoître que les Septante avoient traduit d'après un exemplaire ponctué, mais mal ponctué en certains endroits. C'eſt là, ſelon lui, ce qui les a induits en erreur, & ce qui leur a fait donner à quelques mots Hébreux une ſignification qui convenoit mal avec la ſuite du diſcours, mais qui étoit cependant la ſeule que l'on pût donner à ces mêmes mots ponctuez d'une certaine façon. Si ces mots n'avoient pas été ponctuez, les Septante auroient été libres de choiſir entre les différens ſens dont ces mots étoient ſuſceptibles; la ſuite du diſcours les déterminant dans leur choix, avec une intelligence même médiocre de la Langue, ils auroient évité les fautes dans leſquelles ils ſont tombez, & n'auroient pas donné à ces mots une ſignification qui détruit le ſens de tout le diſcours; un ſeul exemple rendroit ce raiſonnement ſenſible. Le mot compoſé de trois conſonnes, דבר, qui ſe trouve dans Habacuc, *3. 5.* peut ſe lire, *Dabar,* la parole, *Dibber,* il a parlé, & *Deber,* la peſte, la mortalité. La Vulgate a traduit, *ante faciem ejus ibit mors;* c'eſt le ſens néceſſaire de ce paſſage, & c'eſt celui qu'Aquila, Symmaque & d'autres anciens Interprétes ont ſuivi. Les Septante ont traduit ce mot par λόγος, diſcours: *ante faciem ejus ibit ſermo,* ce qui ne forme aucun ſens; ils n'ont traduit ainſi que parce qu'ils ont ſuivi religieuſement la fauſſe ponctuation, *Dabar* pour *Deber. Pſeaume 88. 11.* les Septante liſant רֹפְאִים ἰατροὶ, *Rôpheim,* au lieu de רְפָאִים *Rephaim,* ont traduit, *an Medici laudabunt te!* ce que tous les autres traduiſent, *an mortui!* Il n'y avoit qu'une fauſſe ponctuation qui pût les faire penſer aux Médecins, dont il ne s'agit point dans le Pſeaume, & qui font un ſens abſurde dans cet endroit. Un plus grand nombre d'exemples ſeroit inutile, ceux-ci ſuffiront pour faire ſentir la force de la preuve de M. Fourmont.

Les Anciens ont extrêmement loué le mérite & l'habileté des Septante; pluſieurs Modernes, ſur-tout parmi les Hébraïſans, ſe ſont jettez dans l'extrémité oppoſée. M. Fourmont prend un ſage milieu, & ſans vouloir excuſer les fautes que l'on apperçoit dans leur verſion, il croit que c'eſt moins

à eux qu'il les faut imputer, qu'à la ponctuation de leur exemplaire. Il penſe que cet exemplaire avoit été écrit & ponctué dans la Chaldée, d'où ces Traducteurs étoient venus à Alexandrie ; la choſe lui ſemble prouvée par les ſignifications Chaldaïques que cette verſion donne fréquemment aux mots Hébreux. Nous voyons dans les dialectes de toutes les langues, des exemples de ces différentes acceptions d'un même mot.

De l'autorité que les Sobriquets ou Surnoms burleſques peuvent avoir dans l'Hiſtoire.

RIEN n'eſt à négliger dans l'étude de l'Hiſtoire, les termes les plus bas, les plus groſſiers ou les plus injurieux, & qui ſemblent n'avoir jamais été que le partage d'une vile populace, ne ſont pas pour cela indignes de l'attention des Sçavans. En effet, ſi lorſqu'on lit la vie des Hommes illuſtres, on s'attache d'abord à démêler dans le récit de leurs actions, ou dans l'expoſition de leur caractére & de leurs mœurs, ce qui leur a mérité certains ſurnoms honorables, à combien plus forte raiſon doit-on être curieux d'apprendre ce qui leur en a quelquefois attiré d'offenſans ou de burleſques : les plus graves Hiſtoriens n'ont pas dédaigné en charger leur narration, quelque ſérieuſe qu'elle fût d'ailleurs, & M. Mahudel qui a traité ce ſujet, loin de le trouver au deſſous des recherches d'un homme de Lettres, s'étonne ſeulement que perſonne ne ſe ſoit encore mis en peine de le prévenir. En 1738.

M. de la Roque dans ſon traité de l'Origine des noms, a renfermé dans une très-petite page l'article des Surnoms burleſques ou Sobriquets ; il n'a pas prétendu approfondir la matiére, & le peu qu'il en a dit ne regarde que l'Hiſtoire moderne.

M. Spanheim dans ſon ſecond volume *de l'Excellence & de l'uſage des Médailles antiques*, s'eſt un peu plus étendu ſur l'origine de ces ſortes de ſurnoms, quoiqu'il ne les ait conſidérez

que dans les familles de la République Romaine, & dans le rapport qu'ils ont aux Médailles Consulaires; mais comme il n'y a point eu de pays ni de tems où on ne les ait employez pour caractériser les hommes, & que l'on s'en sert encore aujourd'hui fréquemment chez toutes les nations; cette discussion devenant plus générale, demande aussi beaucoup plus d'étendue: cependant M. Mahudel voulant la réduire à de justes bornes, c'est-à-dire, à l'usage & à l'autorité dont les Sobriquets peuvent être dans l'Histoire, se contente dans cette premiére partie, de les définir exactement, d'examiner ensuite leur nature & leur origine, & de marquer leurs différences sur des observations tirées des surnoms des personnages les plus célébres de l'Histoire ancienne, de la moderne, & même de celle du moyen âge, pour relever autant qu'il est possible, la bassesse apparente du sujet par le choix des exemples.

Il n'y a personne qui ne sçache que les surnoms considérez en général, sont des épithètes ajoûtées aux noms propres des hommes, pour les distinguer de ceux qui portent les mêmes noms dans une famille, dans une ville ou dans un état, & que ces épithètes sont tirées de quelque caractére particulier à chaque personne, pour la désigner d'une maniére moins équivoque; c'est là une idée commune attachée à tous les surnoms, tant à ceux qui sont sérieux, qu'à ceux qui sont burlesques, avec cette différence, que les surnoms sérieux ne tendent qu'à donner dans des termes convenables, en bien ou en mal, une notion simple & naturelle des personnes telles qu'elles sont, au lieu que les autres ajoûtent quelque ridicule à cette notion, & la rendent presque toûjours désavantageuse à ceux qu'on en a chargez: ce ridicule ne naît pas seulement d'un choix affecté d'expressions triviales, propres à rendre ces épithètes plus significatives ou plus piquantes, mais de l'application qui s'en fait souvent à des noms de personnes considérables d'ailleurs, ce qui produit un contraste singulier d'idées sérieuses & plaisantes, nobles & viles, bizarrement opposées, telles que peuvent l'être dans un même sujet, celles

d'une haute naissance avec des inclinations basses, de la Majesté royale avec des difformités de corps réputées honteuses par le vulgaire, d'une dignité respectable avec des mœurs corrompues, ou d'un titre fastueux avec la paresse & la pusillanimité.

Ainsi lorsqu'avec les noms propres d'un Souverain Pontife, d'un Empereur illustre, d'un grand Roy, d'un Prince magnifique, d'un Général fameux, on trouvera joints les surnoms de *Groin-de-porc* [a], de *Barbe-rousse* [b], de *Pieds-tortus* [c], d'*E'veille-chien* [d], de *Pain-en-bouche* [e], cette union excitera presque toûjours des idées d'un ridicule plus ou moins grand.

M. Ménage recherchant l'étymologie du mot de *Sobriquet* que l'on donne communément à ces surnoms, la tire du Latin *Subridiculum*, que l'Italien rend par *Subridicchio*, comme d'*oculus* il fait *occhio*, & de *speculum specchio*; de *Subridicchio* s'est donc formé dans cette langue *Subrichietto* & insensiblement *Sobrichietto*, d'où la nôtre semble l'avoir emprunté.

Comme néanmoins les Grecs connoissoient aussi parfaitement, & employoient encore plus délicatement que nous les Sobriquets, on pourroit remonter jusqu'à eux, pour y chercher l'étymologie de ce mot; M. Moisant de Brieux cité par M. Ménage, prétend l'y avoir trouvée dans celui d'Ὑϐριστικὸν, *Ubristicum*, *Subristicum*, d'où se seroit formé *Subristichetum*; ce qui pourroit favoriser son opinion, c'est l'usage que Spartien fait, dans la vie de Caracalla, du mot de *Diasyrticum*, Διασυρτικὸν, à peu près dans le même sens; *non abs re est etiam Diasyrticum quiddam in eum dictum addere.*

Quant à l'origine de ces surnoms, il est inutile de la rechercher ailleurs que dans la malignité de ceux qui les donnent, & dans les défauts réels ou apparens de ceux à qui on les impose: elle éclate sur-tout à l'égard des personnes dont la prospérité ou les richesses excitent l'envie, ou dont l'autorité,

[a] Sergius IV. Pape.

[b] Frédéric I. Empereur.

[c] Conrad fils d'Uladiflas Roy de Pologne, surnommé *Loripes*.

[d] Herbert Comte du Maine en 1035.

[e] Capitaine illustre qui servoit dans l'armée royale, son nom se trouve dans un compte de Barthélemi de Drack Trésorier des guerres en 1339.

quelque légitime qu'elle ſoit, paroît inſupportable; elle ne reſpecte ni la tiare ni la pourpre, c'eſt une reſſource qui ne manque jamais à un peuple mutiné, & ces marques de ſa vengeance ſont d'autant plus à craindre, que non ſeulement il eſt impoſſible d'en découvrir l'auteur pour le punir, mais que ni l'autorité, ni la force, ni le laps de tems ne ſont capables de les effacer. On peut ſe rappeller à l'occaſion de ce caractére indélébile, (s'il eſt permis d'uſer ici de ce terme) les efforts inutiles que fit un Archiduc appellé Frédéric, pour faire oublier le ſurnom de *Bourſe-vuide* dont il ſe trouvoit offenſé; le peuple d'un pays où il étoit relégué le lui avoit donné dans le tems d'une diſgrace qui l'avoit réduit à une extrême diſette; lorſqu'une fortune meilleure l'eut rétabli dans ſes Etats, il eut beau, pour marquer ſon opulence, faire dorer juſqu'à la couverture de ſon Palais, le ſurnom lui reſta toûjours.

Il arriva quelque choſe de ſemblable à Charles de Sicile ſurnommé *Sans-terre,* ſurnom qui ne lui avoit été donné que parce qu'effectivement il fut long-tems ſans Etats; il ne le perdit point, lors même que Robert ſon pere lui eut cédé la Calabre.

Il eſt aiſé de comprendre par ce qu'on vient d'obſerver de l'origine & de la nature de ces ſortes de ſurnoms, quelles ſont les ſources d'où on les tire. Cicéron nous les fait connoître en parlant de celle du ridicule: *Materies omnis ridiculorum eſt in iſtis vitiis quæ ſunt in vita humana.* Toutes les imperfections du corps, tous les défauts de l'eſprit des hommes, leurs mœurs, leurs paſſions, leurs mauvaiſes habitudes, leurs vices, leurs actions, de quelque nature qu'elles ſoient, tout y contribue. Quintilien les tire des mêmes ſources: *Riſus,* dit-il, *oriuntur ex corpore ejus in quem dicimus, aut ex animo, aut ex factis,* il y ajoûte, *aut ex iis quæ ſunt extra poſita;* ce qui ſe rapporte à une infinité d'accidens qui regardent la naiſſance, la condition, la fortune, la vie & la mort, ſources inépuiſables de variété.

De Orat. l. 2.

Inſtit. Orat. l. 2.

A l'égard de la forme, elle ne conſiſte pas ſeulement dans l'uſage de ſimples épithètes, on les releve ſouvent par des expreſſions

expreſſions figurées, dont quelques-unes ne ſont quelquefois que des jeux de mots, comme dans celui de *Biberius Mero,* pour *Tiberius Nero,* à cauſe de ſa paſſion pour le vin [a]; & dans celui de *Cacoergéte* appliqué à Ptolémée VII. Roy d'Egypte, pour le qualifier de mauvais Prince par imitation d'*Evergéte,* qui déſigne un Prince bienfaiſant, de même que celui d'*Epimane* donné à Antiochus IV. qui, au lieu d'*Epiphane* ou Roy *illuſtre* dont il uſurpoit le titre, ne ſignifie qu'un furieux.

Diod. Sicul. excerpta.

Polyb. in fragmentis è lib. 26.

D'autres ſont ironiques & tournez en contrevérités, comme celui de Poëte Lauréat que les Anglois donnent aux mauvais Poëtes.

Il y en a ſouvent dont la malignité conſiſte dans l'emprunt du nom de quelqu'animal ou de quelques perſonnes célébres notées dans l'Hiſtoire par leurs figures ou leurs vices, dont on fait une comparaiſon avec la perſonne qu'on veut charger; les Syriens tirérent de la reſſemblance du nez crochu d'Antiochus VIII. au bec d'un griffon, le ſurnom de Grypus qui lui eſt reſté, & l'on connoît aſſez dans l'Hiſtoire ancienne, les Princes & les perſonnes célébres à qui on a donné ceux de Bouc [b], de Cochon [c], d'Aſne [d], de Veau [e], de Taureau [f] & d'Ours [g], comme on donne aujourd'hui ceux de Siléne, d'Eſope, de Sardanapale & de Meſſaline, aux perſonnes qui leur reſſemblent par la figure ou par les mœurs.

Mais de toutes les expreſſions figurées, celle qui forme les plus ingénieux Sobriquets, (ſi l'on veut convenir qu'il y ait quelque ſel dans cette ſorte de production de l'eſprit) c'eſt l'alluſion fondée ſur une connoiſſance de faits ſinguliers, dont l'idée prête une ſorte d'agrément au ridicule.

[a] *In caſtris Tiro etiam, tùm propter nimiam vini aviditatem, pro Tiberio Biberius, pro Claudio Claudius, pro Nerone Mero vocabatur.* Sueton. in Tiberio.

[b] Tibére fut appellé *vieux Bouc* à cauſe de ſes débauches. *Voyez Julien dans ſes Céſars, Suétone, Spanheim.*

[c] *Cicero in Verrem.*

[d] *Aſinus. Varro de re ruſtica l. II. Aſinius Pollio, Aſinia familia.*

[e] *Voconius Vitulus* de la famille *Voconia.*

[f] *Statilius Taurus* de la famille *Statilia.*

[g] Bernard d'Acanie fils puîné d'Albert ſurnommé l'*Ours.*

Ces différentes formes peuvent se réduire à quatre, qui sont autant de genres de surnoms burlesques; ceux dont la note est indifférente, ceux qui n'en impriment qu'une légére, ceux qui sont injurieux, & ceux qui sont honorables.

Pour donner lieu à ceux du premier genre, il n'a fallu qu'un attachement à quelque mode singuliére de coëffure, de chaussure ou d'habillement, quelque coûtume particuliére, quelqu'action peu importante; ainsi les surnoms de *Pogonate* ou *Barbe-longue* donnez à Constantin V. Empereur de Constantinople, de *Crépu* à Boleslas Roy de Pologne, de *Grisegonelle* à Geoffroy I. Comte d'Anjou, de *Court-mantel* à Henri II. Roy d'Angleterre, de *Longue-épée* à Guillaume Duc de Normandie, & de *Hache* à Baudouin VII. Comte de Flandres, n'ont jamais pu blesser la réputation de ces Princes.

Jul. Capitol. in Gordiano. c. 1. Lampridius in Commodo, c. 2.

Les Romains appelloient *Signum* ce genre de surnoms, & l'action de le donner, *significare.*

Ceux du second genre ont pour objet quelque légére imperfection de corps ou d'esprit, ou certains événemens & certaines actions qui, quoiqu'innocentes, ont une espece de ridicule: c'est ce que Cicéron a entendu par *Turpicula, Subturpia* & *quasi deformia.* Si Socrate, par exemple, se montroit peu sensible au surnom de *Camard,* beaucoup s'en trouveroient offensez; celui de *Cracheur* n'étoit point honorable à Uladislas Roy de Boheme; celui de *Sidetes* étoit à Antiochus Roy de Syrie, un reproche de sa passion démesurée pour la chasse; celui de Caligula ne rouloit que sur son affectation à paroître toûjours chaussé en simple fantassin *, & c'est ce que les Romains exprimoient par les termes d'*Appellatio nugatoria & mimica.*

Lib. 2. de Orat.

Ceux du troisiéme genre sont beaucoup plus piquans, en ce qu'ils ont pour objet les difformités du corps les plus considérables ou les plus grandes disgraces de la fortune, & dont

* *Gregariorum militum calceamentum,* Tacit. lib. I. *Quem militari vocabulo Caligulam appellabant, quia plerumque ad concilianda vulgi studia eo tegmine pedum induebatur.*

la honte est souvent plus difficile à supporter que la douleur qui les accompagne; Juvénal l'a très-bien remarqué au sujet *Satyre 3.* de la pauvreté:

> *Nil habet infelix paupertas durius in se*
> *Quam quod ridiculos homines facit....*

Le ridicule le plus léger devient insupportable, quand quelqu'épithète permanente engage à y faire une attention continuelle.

Les Grecs exprimoient ce genre de Sobriquets par les termes de Διασυρμὸς ou de Διασυρτικὸν, & les Latins par ceux de *Dictum mordax*, d'*Appellatio ignominiosa & probrosa*, de *Cognomen è contumelia*, de *Maledictum*, & c'est ce que les Italiens entendent par *Detto pungente* ou *Bottone*.

Ceux du quatriéme genre n'ont pour objet que ce qu'il y a de plus rare dans les qualités du corps, de plus noble dans celles de l'esprit & du cœur, de plus admirable dans les mœurs, & de plus grand dans les actions. Le propre de ces Surnoms est d'être caractérisez d'une maniére plaisante, & qui, quoiqu'elle tienne de la raillerie, ne laisse jamais qu'une idée honorable.

Ainsi les Surnoms de *Bras-de-fer* & de *Cotte-de-fer*, imposez l'un à Baudouin I. Comte de Flandres, & l'autre à Edmond II. Roy d'Angleterre, sont de vrais éloges de la force du corps dont ces Princes étoient douez, de même que celui de *Temporiseur*, presque toûjours choquant, fait pour Fabius le Grand l'apologie de sa politique militaire, comme celui de *Sans-peur* marque à l'égard de Richard Duc de Normandie & de Jean Duc de Bourgogne, leur intrépidité.

Le Surnom de ce genre revient au *Scomma* des Grecs adopté par les Latins, qui le rendent par *Cavillum* & quelquefois par *Dicterium*. Macrobe le définit, « Une raillerie * déguisée sous le masque de la finesse ou de l'urbanité, qui souvent «

* *Morsus figuratus, quia sæpè fraude vel urbanitate tegitur, unde aliud sonat, aliud intelligas; nec tamen semper ad amaritudinem vergit, sed nonnunquam in quos jacitur & dulce est.* Lib. 7. Saturnal. cap. 3.

» couvre une vérité ſous l'apparence d'une idée toute oppoſée,
» & dont le piquant a ordinairement plus de douceur que
d'amertume : » les Italiens l'appellent en ce ſens *Motto.*

Outre les caractéres eſſentiels qui conſtituent des différences générales entre les Surnoms burleſques, il y a des caractéres accidentels qui en établiſſent encore des genres particuliers. Les uns peuvent convenir à pluſieurs perſonnes, comme les Surnoms de *Borgne,* de *Boſſu,* de *Boiteux,* de *Mauvais;* d'autres ne ſont guéres appliquez qu'à une ſeule, comme le Surnom de *Copronyme* impoſé à Conſtantin IV. celui de *Caracalla* au quatriéme des Antonins, ou celui de *Plantegeneſt* à Geoffroy V. Comte d'Anjou.

Il y en a d'autres qui portent le caractére des lieux où ils ont été fabriquez, ſoit à la Cour, ſoit à la ville ou à l'armée. Les premiers ſe reconnoiſſent par cette fineſſe de penſée qui eſt naturelle aux Courtiſans. On en trouve pluſieurs de ce goût-là dans la vie des Hommes illuſtres de Plutarque, dans celles des douze premiers Empereurs par Suétone, & dans l'ingénieuſe ſatyre de Julien ſur les Céſars ſes prédéceſſeurs.

On peut citer pour exemple trois de ces Surnoms, celui de *Pariétaire* donné par Conſtantin à Trajan, par une eſpece de jalouſie de la gloire que lui avoit attiré la multitude d'Inſcriptions qu'il voyoit gravées en ſon honneur ſur toutes ſortes d'édifices; l'autre de *Callipides* donné à Tibére *, qui feignant tous les ans de ſe préparer à quelque grande entrepriſe, ordonnoit de ſomptueux équipages & d'immenſes amas de toutes ſortes de proviſions d'armes & de munitions qui reſtoient toûjours inutiles; & celui de *Capella* dont les Courtiſans de Conſtantin chargérent Julien, pour le railler de ſon affectation à porter, comme les Philoſophes de ſon tems, une barbe extrêmement longue.

Amm. Marcell.

* *Quamvis provincias & exercitus reviſurum ſe ſæpè pronunciaſſet, & propè quotannis profectionem præpararet, vehiculis comprehenſis, commeatibus per municipia & colonias diſpoſitis . . . . ut jam per jocum Callipides vocaretur.* Suet. Tib. 38.

Les Sobriquets ou Surnoms que ſe donnent réciproquement les habitans d'une petite ville, d'un bourg ou d'un hameau, ne conſiſtent ordinairement qu'en quelques épithètes ſi triviales & ſi groſſiéres, qu'il n'y auroit point d'honneur à en rapporter des exemples.

Il n'en eſt pas de même de ceux qui naiſſent dans l'enceinte des camps, ils ſont marquez à un coin de liberté & de vivacité particuliéres aux Militaires; tel eſt celui que donnoient hautement à Jule-Céſar les ſoldats qui l'accompagnoient dans ſon triomphe des Gaules, à leur entrée dans Rome, en criant aux maris de bien garder leurs femmes [a]; celui de *la main à l'épée,* par lequel les ſoldats d'Aurélien marquoient ſa promptitude & ſa dextérité [b]; celui de *Briſe-tête* ſous lequel étoit connu un certain Simon qui ſe diſtingua par ſa valeur dans l'armée de Louis Comte de Flandres, & celui de la *Cuiraſſe* donné au grand Condé.

Il y en a enfin d'héréditaires, & qui n'ayant été d'abord attribuez qu'à une ſeule perſonne, ont enſuite paſſé à ſes deſcendans, & leur ont tenu lieu de nom propre.

Tels ſont la plûpart des Surnoms des Romains illuſtres du tems de la République, que les Auteurs de l'Hiſtoire Romaine qui ont écrit en Grec, ont cru leur être tellement propres, qu'ils ne leur ont ôté que la terminaiſon Latine, comme Denys d'Halicarnaſſe l'a fait de ceux de Ῥοῦφος & de Κορνοῦτος: *Antiq. l. 4.* car il ne faut pas s'imaginer, comme l'ont cru quelques Antiquaires, que les Magiſtrats ſur les Médailles deſquels on lit les Surnoms d'*Œnobarbus,* de *Naſo,* de *Craſſipes,* de *Scaurus,* de *Bibulus,* ſoient les hommes des familles *Domitia, Axſia, Furia, Æmilia, Calpurnia,* qui avoient la *barbe rouſſe, le nez long,* des *pieds contrefaits,* de *gros talons,* & qui étoient *adonnez au vin:* il y a eu au contraire dans cette République certaines familles qui n'ont tiré leur nom que d'un de ces ſortes de Sobriquets que le premier de la famille a porté, comme la *Claudia* a tiré le ſien d'un *boiteux.* La même choſe eſt arrivée

[a] *Urbani ſervate uxores, Mœchum calvum adducimus.* Sueton. in Julio.

[b] *Huic ſignum exercitus apppoſuerat;* Manus ad Ferrum. *Vopiſc. in Aurel.*

en beaucoup d'autres pays, & ſans aller plus loin que le nôtre, n'y trouvons-nous pas de ces Surnoms burleſques ou mépriſans devenus héréditaires, comme ceux de Capet [a], de Paillard [d], de Grognet [c], & quantité d'autres qui ont perdu dans une poſtérité reculée l'opprobre de leur origine, & qui ſont même devenus honorables en faveur de ceux qui les portent aujourd'hui, par la longue ſuite d'ayeux qu'ils comptent pour remonter au premier de leur famille à qui on les a appliquez ?

Plut. dans la vie de Cicéron.

Cicéron a porté la vanité plus loin, car ayant été conſeillé dans le tems de ſon Conſulat de quitter ce nom, qui n'étoit qu'une dénomination d'art donnée à un de ſes ayeux qui avoit excellé dans la partie du jardinage qui regarde la culture des pois, il répondit « qu'il prétendoit le relever & le rendre » plus éclatant que ceux des *Scaurus*, des *Catulus* & de beaucoup » d'autres hommes illuſtres de la République, qui, par droit d'hérédité, en portoient de ſemblables. »

Venons préſentement à l'uſage des Surnoms burleſques dans l'Hiſtoire, & commençons par la Chronologie qui en eſt l'ame. Il faut convenir que ſi quelque choſe eſt capable de diminuer la confuſion que peut cauſer dans l'eſprit une multitude d'objets ſemblables, telle que ce nombre prodigieux de Rois & de Souverains qui, dans les Monarchies anciennes & modernes, ſe ſuccédent les uns aux autres ſous les mêmes noms, c'eſt l'attention aux Surnoms par leſquels ils y ſont diſtinguez. Ces Surnoms nous aident beaucoup à reconnoître les Princes au tems deſquels les événemens doivent ſe rapporter, & à y fixer des époques certaines.

L'uſage en eſt néceſſaire pour donner aux généalogies des familles qui ont poſſédé les grands Empires & les moindres Etats, cette clarté qui leur eſt eſſentielle.

[a] Sobriquet impoſé à Hugues Roy de France, auteur de la Race *Capétienne;* il lui a été donné, ſelon quelques Hiſtoriens, parce qu'il avoit une groſſe tête, & ſuivant Paſquier dans ſes Recherches, *lib. 18. cap. 45.* à cauſe d'un habillement de tête dont ce Roy avoit accoûtumé de ſe ſervir : du Cange appelle cet habillement *Cappa,* voyez ſon Gloſſaire.

[b] *Paillard, d'Urfé.*

[c] *Grognet, de Vaſſé.*

C'eſt par le défaut de Surnoms que la généalogie des Pharaons, dont Joſéphe & Euſébe ont dit que les noms étoient plûtôt de dignité que de famille, eſt ſi obſcure. Combien au contraire la précaution de les avoir ajoûtez aux Surnoms tirez de l'ordre numéral, ſauve-t-elle de mépriſes & d'erreurs dans l'hiſtoire des Alexandres de Macédoine, des Ptolémées d'Egypte, des Antiochus de Syrie, des Mithridates du Pont, des Nicomédes de Bithynie, des Antonins & des Conſtantins de l'Empire, des Louis & des Charles de France, &c? Si les épithètes de *Riches* [a], de *Grands* [b], de *Conſervateurs* [c], d'*Illuſtres* [d], de *Bienfaiſans* [e], de *Pieux* [f], de *Débonnaires* [g], d'*Admirables* & de *Juſtes*, dont les peuples ont honoré quelques-uns des Princes de ces familles, laiſſent dans la mémoire une impreſſion plus forte que celles qui ſont tirées de l'ordre progreſſif de *Premier, Second, Troiſiéme* & des nombres ſuivans, les Surnoms burleſques de *Nez de Griffon* [h], de *Ventru* [i], de *Joueur de flûte* [k], d'*Efféminé* [l], de *Martel* [m], de *Fainéant* [n], de *Balaffré* [o], n'y en font-ils pas une dont les traces ne ſont pas moins profondes? Horace faiſant la comparaiſon du ſérieux & du plaiſant, ne feint point de donner la préférence à ce dernier:

Diſcit enim citiùs meminitque libentiùs illud Lib. 2. epiſt. 1.
Quod quis deridet, quàm quod probat & veneratur.

Combien y a-t-il même de familles illuſtres dans les anciennes Monarchies & dans celles du moyen âge, dont les branches ne ſont diſtinguées que par les Sobriquets des chefs qui y ont

[a] Alexandre I. Roy de Macédoine.
[b] Alexandre III. Roy de Macédoine, Ptolémée I. Roy d'Egypte.
[c] Ptolémée I. Roy d'Egypte, Antiochus & Démétrius I. Rois de Syrie.
[d] Antiochus IV. Roy de Syrie, & Ptolémée V. d'Egypte.
[e] Ptolémée III. Roy d'Egypte.
[f] Antonin I. Empereur, Antiochus X. de Syrie.
[g] Louis I. Empereur & Roy de France.
[h] Antiochus VIII. Roy de Syrie, *Grypus*.
[i] Ptolémée VII. Roy d'Egypte, *Phyſcon*.
[k] Ptolémée XI. Roy d'Egypte, *Auletes*.
[l] Antonin V. Empereur *Gunis*.
[m] Charles Maire du Palais.
[n] Louis V. Roy de France.
[o] Henri fils de Louis Prince de Ligny, ſurnommé *Stigmatitius* ou *Balaffré*.

fait des ſouches différentes, comme on le voit dans les familles Romaines, la *Domitia* dont les deux branches ont chacune pour auteur un homme à Surnom burleſque, l'un *Calvinus* [a] & l'autre *Ahenobarbus* [b], & dans la *Cornelia*, de laquelle étoient les Scipions, où le premier qui a été connu par le ſurnom de *Naſica*, a donné ſon nom à une branche qui ne doit pas être confondue avec celle de l'Africain.

[a] Domitius *Calvinus.*
[b] Domitius *Ahenobarbus.*

Une autre partie eſſentielle de l'Hiſtoire, eſt la repréſentation des caractéres des différens perſonnages qu'elle introduit ſur la ſcene; c'eſt ce que font les Surnoms, par des expreſſions qui ſont comme des portraits en raccourci des hommes les plus célébres: mais il faut avouer par rapport à la reſſemblance qui doit faire le mérite de ces portraits, que les Surnoms plaiſans l'emportent de beaucoup ſur ceux du genre ſérieux.

Les premiers trompent rarement, parce qu'ils expriment preſque toûjours les caractéres dans le vrai; ce ſont des témoignages irréprochables, des déciſions prononcées par la voix du peuple, des traits de crayon libres tirez d'après le naturel, des coups de pinceau hardis qui ne font pas ſeulement des portraits de l'extérieur des hommes, mais qui nous repréſentent encore ce qu'il y a en eux de plus caché.

Ainſi l'obſcurité de l'origine de Michel V. Empereur de Conſtantinople, dont les parens calfatoient des vaiſſeaux, nous eſt rappellée par ſon ſurnom de *Calaphates;* la baſſe naiſſance du Pape Benoît XII. fils d'un Boulanger François, par celui de *Jacques du Four,* qui lui fut donné étant Cardinal; & l'opprobre de l'ancienne profeſſion de Valére Maximien devenu Empereur, par celui d'*Armentarius.*

L'événement heureux pour le fils d'Othon Duc de Saxe, qui fut élevé à l'Empire, & qui, lorſqu'il s'y attendoit le moins, en apprit la nouvelle au milieu d'une partie de chaſſe, eſt ſignalé par le ſurnom de l'*Oiſeleur* qui le diſtingue de tous les Henris.

L'empreſſement de l'Empereur Léon pour détruire le culte des images, eſt bien marqué dans le terme d'*Iconoclaſte.*

La mauvaiſe fortune qu'eſſuya Frédéric I. Duc de Saxe, par la

par la captivité dans laquelle son pere le tint, est devenue mémorable par le surnom de *Mordu* qui lui est resté.

La mort ignominieuse du dernier des Antonins, dont les soldats jettérent le cadavre dans le Tibre après l'avoir traîné par les rues de Rome, ne s'oubliera jamais à la vûe des épithètes de *Tractitius* & de *Tiberinus,* dont Aurélius Victor dit qu'il fut chargé.

M. Mahudel se propose de suivre dans un second Mémoire, les autres parties de l'Histoire où la connoissance des Sobriquets peut être d'un grand usage.

EXAMEN

D'UN PASSAGE DE PLINE, lib. x. epist. 50.

PLINE écrit à Trajan que sur les confins de Nicomédie, *in finibus Nicomediæ,* est un lac très-grand, que par ce lac on transporte dans des bateaux, à peu de frais & sans beaucoup de peine, le marbre, le bois, &c. jusqu'au grand chemin; que de là on est obligé de se servir de charrois pour les voiturer jusqu'à la mer, & que cela est d'une grande fatigue & d'une grande dépense. Il ajoûte que l'ouvrage qui pourroit y remédier, demande beaucoup d'ouvriers, *hoc opus multas manus poscit,* mais qu'on n'en manque pas, parce que la ville & la campagne sont fort peuplées, & que tout le monde s'empressera de travailler à un ouvrage si utile. En 1740.

J'ai trouvé près de là, continue Pline, c'est-à-dire, près du lac, un vaste bassin creusé autrefois par un Roy, mais on ne sçait pas trop si c'étoit pour recevoir les eaux des champs d'alentour, ou pour joindre le lac à un fleuve voisin, car ce bassin est demeuré imparfait: *Ego per eadem loca invenio fossam à Rege percussam, sed incertum utrum ad colligendum humorem circumjacentium agrorum, an ad communicandum flumini lacum; est enim imperfectus.*

C'est l'expression *fossa percussa* qui a fait peine à quelques personnes, dont le suffrage est d'ailleurs d'un grand poids;

elles ont prétendu que *foſſam percutere* n'étoit pas une expreſſion latine; qu'outre qu'elle ne ſignifioit rien, elle étoit inuſitée, qu'on ne la trouvoit dans aucun des bons Auteurs, au lieu qu'en y ſubſtituant le mot *perducta* qui ſe préſente naturellement, on rendoit au paſſage de Pline tout le ſens & toute la clarté qui lui manquoient.

M. l'Abbé Souchay qui a entrepris la défenſe du mot *percuſſa,* remarque d'abord que nul Imprimé, nul Manuſcrit ne porte *perducta,* & que perſonne, ni Éditeur, ni Commentateur, ni Interpréte, n'a été choqué de l'expreſſion *foſſa percuſſa;* qu'ainſi ce ſeroit violer une des loix de la Critique, que de faire ici le moindre changement; qu'il faut conclurre au contraire que l'expreſſion condamnée eſt latine, du moins pour le tems auquel Pline écrivoit.

In Quintil. Declam. 3. Il obſerve enſuite que c'eſt le ſentiment de M. Burman, qui en fait une eſpece d'axiome adopté par les Éditeurs du *Theſaurus R. Stephani* & du *Theſaurus Fabri: Foſſam percutere, premere, deprimere,* dit M. Burman, *ætatis argenteæ ſunt.*

Strateg. lib. 3. cap. 17. n.° 5. L'expreſſion dont il s'agit ici, ne ſe trouve pas ſeulement dans Pline, on la trouve encore dans Frontin: *Flavius Fimbria in Aſia ..... adversùs filium Mithridatis brachiis à latere ductis, deinde foſſâ in fronte percuſſâ, quietum in vallo militem tenuit;* or Frontin eſt contemporain de Pline.

Il y a plus, c'eſt que Pline dans l'endroit en queſtion, n'a pas dû employer le mot *perducere,* & en voici la raiſon: ce mot ſignifie *tirer d'un point à un autre,* & préſente à l'eſprit une idée de longueur, ſans attention à la profondeur. Or Pline n'oſe décider ſi ce baſſin étoit deſtiné à recevoir les eaux des champs d'alentour, ou à joindre le lac à un fleuve voiſin, *incertum.* S'il s'étoit ſervi du mot *perducta,* il ſemble qu'il auroit décidé ce qu'il veut laiſſer indécis.

Il reſte donc pour conſtant qu'il ne faut rien changer au paſſage de Pline, & que *foſſam percutere* eſt une expreſſion très-latine. Il y a dans cette expreſſion une eſpece d'ellipſe; *percutere,* c'eſt la même choſe que *quatere valdè, ferire,* ainſi *percutere foſſam* revient à cette périphraſe, *ferire terram ita ut fiat foſſa.*

OBSERVATIONS
SUR LE TEXTE DE PAUSANIAS.

IL y a parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roy, des Extraits de Strabon, de Dion-Caſſius, de Pauſanias, de Saint Baſile & de pluſieurs autres Écrivains, tant ſacrés que profanes. L'Auteur de ces Extraits, où les paſſages ſont copiez mot à mot, eſt un nommé Phralitès, qui dit avoir achevé ſon ouvrage l'an de Jeſus-Chriſt 1431. On conſervoit alors des Manuſcrits qui ne ſubſiſtent plus maintenant; & comme ceux qui nous reſtent de Pauſanias, ne ſont guéres antérieurs à la découverte de l'impreſſion, M. l'Abbé Sévin a penſé qu'à *En 1739.* l'aide du recueil dont il s'agit, on pourroit rétablir quelques endroits corrompus de ce Géographe. Voici les diverſes leçons que Phralitès avoit trouvées dans l'exemplaire qui lui étoit tombé entre les mains.

Pauſanias rapporte que Cléopatre, dans la vûe d'ôter la *Liv. 1. p. 21.* Couronne à ſon fils, produiſit en public pluſieurs de ſes Eunuques couverts de bleſſures; que ce ſpectacle ſoûleva les habitans d'Alexandrie, & que Ptolémée ſurnommé Lathyrus, fut obligé de ſe dérober par une fuite précipitée, à la fureur de ſes ſujets, qui le ſoupçonnoient d'avoir attenté à la vie de la Reine: *τέλος δὲ*, dit-il, *καταβώσασα οὓς μάλιστα τῶν εὐνούχων ἐνόμιζεν εὔνους, ἠπείγετο σφᾶς εἰς τὸ πλῆθος.* Les éditeurs qui ont cru que le verbe *ἠπείγετο* ne régit ni l'accuſatif ni aucun autre cas, lui ont ſubſtitué *ἐπήγετο*, & il paroît que la vérité de cette leçon appuyée du Manuſcrit dont s'eſt ſervi Phralitès, ne ſçauroit déſormais être conteſtée.

Une des circonſtances les plus remarquables de la vie d'Iſocrate, à ce que dit le même Auteur, c'eſt d'avoir perſévéré à *Pag. 43.* donner des leçons juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans; voici ſes paroles: *κεῖται δὲ ἐπὶ κίονος Ἰσοκράτους ἀνδριάς, ὃς ἐς μνήμην τρία ὑπελίπετο· ἐπιμονώτατον μὲν, ὅτι οἱ βιώσαντι ἔτη δυοῖν δέοντα ἑκατὸν, οὔποτε κατελύθη μαθητὰς ἔχειν.* A la place

du ſuperlatif Ἐπιμονώτατον on lit dans le Manuſcrit du Roy Ἐπιπονώτατον, & cette leçon répond parfaitement à la penſée de l'Auteur, qui ſe propoſoit de relever un avantage particulier à Iſocrate, que ſon extrême vieilleſſe n'avoit point obligé d'interrompre les pénibles occupations dont il étoit chargé: ἀνὴρ Ἐπίπονος eſt un homme laborieux & infatigable,
Tom. 2. p. 96. *laboris patiens;* c'eſt en ce ſens que le prend Plutarque: τίς οὖν ἐστὶν οὕτως Ἐπίπονος καὶ μετάβολος καὶ παντοδαπὸς ἄνθρωπος ὥστε πολλοῖς ἑαυτὸν ἐξομοιοῦν καὶ προσαρμόττειν. En un mot, le terme Ἐπίπονος eſt le même préciſément que celui de πονικώτατος dont ſe ſert Diogéne-Laërce au ſujet du Stoïcien Chryſippe, qui avoit compoſé un nombre prodigieux de livres.

Il eſt parlé, *page 46.* d'une ruſe de Phryné, qui voulant ſçavoir de la bouche de Praxitéle même quel étoit celui de ſes ouvrages dont il faiſoit le plus de cas, apoſta un domeſtique qui vint l'avertir que le feu étoit à ſa maiſon, mais que malgré la violence de l'incendie, on avoit ſauvé une partie des ſtatues. Praxitéle ſortit, & il lui échappa de dire qu'il n'avoit plus aucun malheur à craindre, ſi les flammes avoient conſumé l'Amour & le Satyre: Πραξιτέλης δὲ αὐτίκα ἔθει διὰ θυρῶν ἔξω, καὶ οἱ καμόντι οὐδὲν ἔφασκεν εἶναι πλέον, εἰ δὴ καὶ τὸν Σάτυρον ἡ φλὸξ καὶ τὸν Ἔρωτα ἐπέλαβε. Le participe καμόντι ne forme point de ſens; le Manuſcrit porte κακόν τι, ce qui met dans tout ſon jour la réflexion de Praxitéle. Cet excellent ouvrier perſuadé que les ſtatues du Satyre & de l'Amour étoient ſes chef-d'œuvres, avoit raiſon de croire que ſi ces deux morceaux étoient péris, la perte des autres ne pouvoit rien ajoûter à ſa diſgrace.

Pag. 96. Xerxès, au rapport de Pauſanias, envoya un détachement de ſes troupes avec ordre de piller le temple de Delphes; la nuit les ſurprit, & ayant jugé ſur certaines apparences que l'ennemi n'étoit pas éloigné, ils épuiſérent toutes leurs fléches contre les rochers. Le lendemain les Mégariens les attaquérent, & défirent ſans peine des ſoldats qui, faute d'armes, n'étoient point en état de ſe défendre: οἰομένοις δὲ στράτευμα ἐγγὺς εἶναι πολέμιον, ἀφιέναι τῶν βελῶν. Voici comme cette

phraſe eſt conçue dans le Manuſcrit : πειρωμένοις δ' εἰ στράτευμα ἐγκὶς εἴη πολέμιον, ce qui ſignifie que les Perſes, dans la crainte de quelqu'embuſcade, tâchérent à coups de fléches de s'éclaircir ſi les Grecs ne s'étoient point cachez dans les défilés des montagnes qui fermoient le chemin de Delphes. Au reſte, ces deux leçons ſemblent également bonnes, & M. l'Abbé Sévin n'a indiqué celle du Manuſcrit, que pour ne la point laiſſer ignorer aux Sçavans qui voudront donner une nouvelle édition de Pauſanias.

Cet Auteur fait la deſcription de la ſtatue coloſſale de Memnon, & marque avec beaucoup de netteté l'endroit précis où elle étoit placée : παρέσχε δὲ πολλῷ μάλιστα (θαυμάσαι) Αἰγυπτίων ὁ κολοσσὸς ἐν Θήβαις ταῖς αἰγυπτίαις διαβᾶσι τὸν νεῖλον πρὸς τὰς Σύριγγας καλουμένας· ἔστι γὰρ ἔτι καθήμενον ἄγαλμα ἠλεῖον, Μέμνονα ὀνομάζουσιν οἱ πολλοί. Les Extraits de Phralitès préſentent ici des différences aſſez conſidérables ; la fin du paſſage en queſtion y eſt ainſi exprimée : πρὸς τὰς Σύριγγας καλουμένας ὁδὸν, ἔστι καθήμενον ἄγαλμα ἡλίου· auquel cas il le faudra traduire de cette maniére : *Une choſe encore plus digne d'admiration, c'eſt le Coloſſe qui ſe voit à Thébes d'E'gypte, ſur la rive du Nil qui conduit aux ſoûterrains connus ſous le nom de Syringes. Ce Coloſſe eſt une ſtatue aſſiſe du Soleil, ou de Memnon ſuivant la tradition la plus communément reçue.* Quant à la premiére partie du texte, elle n'a pas abſolument beſoin d'être corrigée ; il n'en eſt pas de même de la ſeconde, le mot ἠλεῖον ne ſçauroit recevoir une explication raiſonnable, & Sylburge a très-bien vû que le génitif ἡλίου convenoit infiniment mieux en cet endroit, conjecture dont le MS. du Roy ne permet pas de révoquer en doute la vérité. On ne doit pas omettre que Joſeph Scaliger dans ſes notes ſur la Chronique d'Euſébe, a cru remédier au mal en changeant le terme ἠλεῖον en celui d'ἠχεῖον. Il appuye ce changement de divers témoignages des Anciens, dont la plûpart aſſûrent que la ſtatue de Memnon rendoit une eſpece de ſon lorſque les premiers rayons du ſoleil venoient à l'éclairer ; mais tout bien conſidéré, il eſt plus ſûr de s'en tenir à la leçon du Manuſcrit. Il ſemble du *Pag. 101.*

moins que Pausanias se propose ici de marquer la diversité des sentimens par rapport à l'objet que représentoit le Colosse; les uns le prétendoient consacré au Soleil, & les autres à l'honneur de Memnon. Il ajoûte que le grand nombre avoit adopté la derniére de ces opinions. C'est en effet la seule qui soit conservée dans les écrits qui sont venus jusqu'à nous *.

* Voyez Strab. l. 17. p. 816. Philostr. l. 6. c. 3. Plin. liv 36. ch. 7. & Tacite dans le livre 2. de ses Annales.

Liv. 2. pag. 112.

Pausanias raconte les vains efforts de ceux qui avoient entrepris de percer l'isthme de Corinthe: ὃς δ', dit-il, ἐπεχείρησε Πελοπόννησον ἐργάσασθαι νῆσον, προαπέλιπε διορύσσων ἰσθμόν, καὶ ὅθεν μὲν διορύσσειν ἤρξαντο, δῆλόν ἐστι. On lit dans le Manuscrit du Roy, ἤρξατο, ce qui quadre mieux avec le commencement de la phrase, qui indique une seule personne & non pas plusieurs. Deux lignes plus bas il est rapporté qu'Alexandre tenta avec aussi peu de succès, de creuser le mont Mimas: Ἀλεξάνδρῳ δὲ τῷ Φιλίππου διασκάψαι Μίμαντα ἐθελήσαντι μόνον τοῦτο οὐ προεχώρησε τὸ ἔργον. Le Manuscrit porte τῶν ἔργων, maniére de parler plus élégante que celle de l'Imprimé, & dont il ne seroit pas difficile de produire un assez grand nombre d'exemples.

On trouve à la page 149. l'histoire de Glaucus fils d'Epicyde, qui, dans le dessein de violer la foy du dépôt, alla consulter l'Oracle de Delphes. Le Dieu indigné de l'effronterie de cet homme, lui répondit que la peine dûe à son crime passeroit jusqu'à sa postérité: τούτοις ἦν ἄρα ὁμολογοῦντα, ἡνίκα ἡ Πυθία Γλαύκου τοῦ Ἐπικύδους Σπαρτιάτης βασιλεύσαντος ἐπίορκα ὀμόσαντος, καὶ τοῦδε εἶπεν ἐς τοὺς ἀπογόνους κατιέναι τὴν δίκην. Voici comment est conçu le passage dans les Extraits de Phralitès: ἡνίκα ἡ Πυθία Γλαύκου τοῦ Ἐπικύδους Σπαρτιάτῃ βουλεύσαντι ἐπίορκα ὀμόσαι, καὶ τοῦδε εἶπεν ἐς τοὺς ἀπογόνους κατιέναι τὴν δίκην. Il y a deux observations à faire sur ce passage; la premiére, que Phralitès, par inadvertence, a écrit Γλαύκου au lieu de Γλαύκῳ, autrement il n'y auroit point de construction; la seconde, que le verbe βασιλεύσαντι ne sçauroit subsister, il faut lire βουλεύσαντι, comme dans les Extraits, & alors toutes les difficultés disparoîtront. En effet, Hérodote, le plus ancien de ceux qui font mention de la

perfidie de Glaucus, ne lui donne point le titre de Roy. Ce Spartiate, à ce que témoigne le même Historien, ne l'a pré- *Page 359.* cédé que de trois générations, & ceux des Héraclides qui ont régné dans ce tems-là à Lacédémone, nous sont parfaitement connus, & il ne s'en trouve pas un seul qui porte le nom de Glaucus. C'étoit un homme dont toute la Grece révéroit la droiture & la probité. Un Milésien admirateur de tant de vertus, lui confia des richesses considérables. Ses fils quelques années après vinrent à Sparte, & priérent Glaucus de leur remettre les sommes dont il étoit le dépositaire. Ce personnage si vertueux nia le fait sans balancer, & chassa les Milésiens avec ignominie. Il fit plus, il eut l'audace d'aller à Delphes, & de consulter l'Oracle sur le parti qu'il avoit à prendre dans une affaire qui, sans intervention de la Divinité, pouvoit se décider par les simples lumiéres de la raison. Voilà le précis de la narration d'Hérodote, narration dans laquelle on n'apperçoit pas le moindre vestige de la royauté de Glaucus. Ajoûtez à cela que Plutarque qui touche le même fait en pas- *Tom. 2. pag.* sant, ne désigne le fils d'Epicyde par aucune qualité qui le *556.* distingue des autres citoyens de Lacédémone.

Pausanias après avoir remarqué que Bacchus est appellé *Liv. 3. pag.* ψίλακας par les Amycléens, détermine la véritable significa- *258.* tion de ce terme : θεῶν δὲ σέβουσιν οἱ ταύτῃ τόν τε Ἀμυκλαῖον καὶ Διόνυσον, ὀρθότατα ἐμοὶ δοκεῖν ψίλαν ἐπονομάζοντες· ψίλα γὰρ καλοῦσιν οἱ Δωριεῖς τὰ πτερά. Phralitès avoit trouvé dans son exemplaire ψίλακαν· que ce soit là la maniére dont l'avoit écrit Pausanias, ces paroles d'Hésychius ne laissent presque pas lieu d'en douter : ψίλακα, dit-il, ψιλὸν, λεῖον, πτερὸν, ἢ πτιλόν. M. l'Abbé Sévin a profité d'une si belle occasion pour corriger, à l'aide du premier de ces Auteurs, un passage du second qui est extrêmement corrompu dans le texte, le voici : Βάδυδοι ἠχεῖοι, rien de plus inintelligible ; mais l'obscurité se dissipera, si l'on réforme le texte de cette maniére, βαδὺ, ἡδὺ Ἠλεῖοι, conjecture fondée sur un passage de Pausanias qui la rend incontestable. Il assûre qu'il y avoit dans l'Elide un can- *Liv. 5. pag.* ton & une riviére que les naturels du pays appelloient Βαδὺ, *380.*

& cela ſans doute par rapport à la douceur de ſes eaux: ἐπαφροδιθέντες δὲ ἀμφότεροι τῇ μίξει, dit-il, καὶ αἱ γυναῖκες καὶ οἱ ἄνδρες, ἔνθα συνεμίγνυντο ἀλλήλοις πρῶτον, αὐτό τε τὸ χωρίον βαθὺ ὀνομάζουσι, καὶ ποταμὸν τὸν ῥέοντα ἐνταῦθα ὕδωρ βαθὺ ἐπιχωρίῳ φωνῇ.

Page 275. Le même Auteur prétend avoir vû dans l'Iſle de Poroſéléné un dauphin obéiſſant avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, à la voix d'un enfant qui avoit pris ſoin de le guérir de pluſieurs bleſſures: τὸν ἐν Ποροσελήνῃ δελφῖνα παιδὶ σῶστρα ἀποδιδόντα, ὅτι συγκοπέντα ὑπὸ ἁλιέων αὐτὸν ἰάσατο, τοῦτον τὸν δελφῖνα εἶδον. La premiére ſyllabe du nom Poroſéléné eſt écrite par un ω dans les Extraits, & par un ο dans Scylax, Strabon, Eſtienne de Byzance & les autres Géographes; le plus ſûr eſt de s'en tenir à une orthographe ſi univerſellement reçue.

On rapporte, *livre 4. page 288.* la principale cauſe de la guerre Meſſéniaque au noir complot qu'avoit formé Téléclus, d'égorger dans le temple de Minerve les habitans de la Meſſénie les plus diſtinguez: Μεσσήνιοι δὲ τοῖς ἐλθοῦσι σφῶν ἐς τὸ ἱερὸν πρωτεύουσιν ἐν Μεσσήνῃ κατ' ἀξίωμα, τούτοις φασὶν ἐπιβουλεῦσαι Τήλεκλον. Le ſubſtantif Τήλεκλον eſt ſuivi dans les Extraits de ces autres mots, τὸν Λακεδαιμονίων βασιλέα. M. l'Abbé Sévin les croit d'autant moins inutiles, que Pauſanias n'avoit point dit encore que le Téléclus dont il s'agit, étoit Roy de Lacédémone. Il ajoûte que ce Prince porta la peine de ſa perfidie, & que les Meſſéniens le ſacrifiérent à leur juſte vengeance: καὶ τοὺς Μεσσηνίους ἀμυνομένους, τούς τε ἀγγελεῖς νεανίσκους καὶ ἀποκτεῖναι αὐτὸν Τήλεκλον. Peut-être vaudroit-il mieux lire ainſi, que dans le Manuſcrit καὶ αὐτὸν ἀποκτεῖναι Τήλεκλον, la phraſe ſeroit plus élégante.

Il eſt parlé, *page 370.* d'une fontaine dont les eaux de couleur rouge, reſſemblent beaucoup à du ſang. Pauſanias aſſûre que cette fontaine ſe voit proche de la mer, & à une médiocre diſtance de Joppé ville de Judée: ξανθὸν δὲ ὕδωρ, οὐδέν τι ἀποδέον τὴν χρόαν αἵματος. Ἑβραίων ἡ γῆ παρέχεται πρὸς Ἰόππῃ πόλει, θαλάσσης μὲν ἐγγυτάτω τὸ ὕδωρ ἐστί. Il y avoit

avoit dans l'exemplaire de Phralitès, Ἐβερχίων πηγὴ, & ce changement paroît confirmé par les paroles qui ſuivent, λόγον δὲ ἐς τὴν πηγὴν λέγουσιν οἱ ταύτῃ. Il eſt fait mention quelques lignes plus bas, de certaines eaux qui étoient appellées par les Romains *albulæ aquæ:* elles avoient deux propriétés, la premiére de refroidir ceux qui y entroient, au point de leur cauſer une eſpece de friſſonnement, & la ſeconde de produire dans ces mêmes perſonnes un degré de chaleur tel qu'auroient pu l'exciter les préparations les plus propres à cet effet : ἀνδρὶ δὲ ἐσβάντι ἐς αὐτὸ, τὸ μὲν παραυτίκα ψυχρόν τε παρέσται καὶ ἐμποιεῖ φρίκην, ἐπισχόντι δὲ ὀλίγον ἅτε..... μακον θερμαίνει τὸ πυρωδέστατον. Les Extraits ne préſentent point de lacune, on y voit écrit très-diſtinctement ἅτε φάρμακον· c'eſt ainſi que Camérarius, Xylander & Sylburge avoient déja réformé cet endroit. Kuhnius aimeroit mieux placer le mot φάρμακον dans la phraſe ſuivante, & lire καὶ ὅσαι μὲν πηγαὶ θαῦμα ἰδεῖν, καὶ πίοντι φάρμακον, τοσαύτας θεασάμενος οἶδα· la tranſpoſition eſt violente & peu néceſſaire, & ce ſçavant Critique paroît avoir cru que les eaux dont il s'agit, n'étoient utiles qu'à ceux qui les bûvoient; il eſt pourtant vrai qu'on s'y baignoit d'ordinaire, Strabon l'aſſûre poſitivement. On trouve la même choſe dans Cælius Aurélianus Médecin de profeſſion, & qui par conſéquent devoit bien connoître la nature de ces eaux : *Etenim,* dit-il, *albæ ſive albulæ aquæ ſunt appellatæ, quòd ſint frigidæ virtutis, ſolutione laborantibus, vel fluore quorumlibet officiorum naturalium à Veteribus ſunt approbatæ : utendum etiam natationibus marinis, vel ſupradictarum aquarum.*

Tom. 1. pag. 364.

Pag. 961.

Pauſanias nous apprend que le tombeau d'Ætolus fils d'Oxylus, étoit ſur la porte de la ville qui conduit à Olympie & au temple de Jupiter. Il ajoûte qu'en cela Oxylus ſe conformoit à la réponſe de l'Oracle, qui avoit ordonné que ce monument ne fût ni en dedans ni en dehors d'Elis : προαποθανόντος δὲ Αἰτωλοῦ, θάπτουσιν αὐτὸν οἱ γονεῖς ἐν αὐτῇ ποιησάμενοι τῇ πύλῃ τὸ μνῆμα, ἥτις ἐπ' Ὀλυμπίαν καὶ τὸ ἱερὸν ἄγει τοῦ Διός· ἔθαψε δὲ αὐτὸν οὕτω κατὰ μαντείαν, ὡς μήτε ἐντὸς, μήτε ἐκτὸς τῆς πόλεως γένοιτο ὁ νεκρός. Les derniéres paroles ſont

Liv. 5. pag. 382.

placées un peu différemment dans les Extraits; on y lit ὡς μήτε ἐκτὸς τῆς πόλεως, μήτε ἐντὸς γένοιτο ὁ νεκρός, ce qui ne change en façon du monde le ſens de la phraſe. Il y a une faute néanmoins dans ce paſſage, le ſingulier ἔθαψε ne ſçauroit ſe conſtruire avec le nominatif οἱ γονεῖς auquel il ſe rapporte, & il y a bien de l'apparence que Pauſanias avoit écrit ἔθαψαν.

Pag. 385. Cet Auteur raconte l'hiſtoire de Lépréus, qui oſa diſputer à Hercule la gloire d'être le plus grand mangeur de ſon ſiécle: ἐλέγετο δὲ πῶς πρὸς Ἡρακλέα ἐρίσειεν ὁ Λεπρέος μὴ ἀποδεῖν τοῦ Ἡρακλέους ἐσθίων· ἐπειδὴ ἑκάτερος βοῦν αὐτῶν ἐν ἴσῳ τῷ χρόνῳ κατέσφαξεν καὶ εὐτρέπισεν ἐς τὸ δεῖπνον, καὶ ὥσπερ καὶ ὑφίστατο ὁ Λεπρέος φαγεῖν οὐκ ἀδυνατώτερος τοῦ Ἡρακλέους. Les Extraits different en pluſieurs choſes de l'Imprimé, voici la maniére dont Phralitès a copié ce paſſage: μὴ ἀποδεῖν τοῦ Ἡρακλέους ἐσθίειν· ἐπειδὴ ἑκάτερος αὐτῶν βοῦν ἐν ἴσῳ τῷ χρόνῳ κατεσφάξεν καὶ εὐτρέπισεν ἐς τὸ δεῖπνον, καὶ ἦν ὥσπερ καὶ ὑφίστατο ὁ Λεπρέος φαγεῖν οὐκ ἀδυνατώτερος τοῦ Ἡρακλέους· & il faut avouer qu'à l'aide de ces changemens le texte de Pauſanias devient plus clair & plus précis.

Liv. 6. pag. 479. Le même Auteur nous a conſervé diverſes particularités qui regardent Théagene athléte célébre & par ſa voracité & par le nombre de ſes victoires. La ſtatue que les Thaſiens lui avoient érigée après ſa mort, écraſa par ſa chûte un de ſes ennemis qui venoit réguliérement toutes les nuits la maltraiter à coups de fouet; on l'accuſa d'homicide, & les Magiſtrats la condamnérent à être précipitée dans la mer. L'exécution du jugement fut ſuivie d'une famine de pluſieurs années, & les Thaſiens conſternez, eurent recours à l'Oracle, qui leur ordonna de tirer de la mer la ſtatue de Théagene, & de la poſer dans ſa première place; des pêcheurs qui s'étoient chargez de l'entrepriſe, en vinrent heureuſement à bout: ἀπορούντων δὲ αὐτῶν ὁποίᾳ μηχανῇ τοῦ Θεαγένους τὴν εἰκόνα ἀνασώσωνται, φασὶν ἁλιέας ἀναχθέντας ἐς τὸ πέλαγος ἐπὶ ἰχθύων θήραν, περισχεῖν τῷ δικτύῳ τὴν εἰκόνα, καὶ ἐνεγκεῖν αὖθις ἐς τὴν γῆν. Les Extraits ont ἀνενεγκεῖν & non pas ἐνεγκεῖν. Ce qu'il y a de vrai,

c'eſt que les Grecs employent preſque toûjours le compoſé, lorſqu'il eſt queſtion de choſes qu'il faut tirer du fond de la mer ; rien de plus commun que les mots ἀνασπᾶν & ἀνέλκειν en ce ſens-là. Quant au verbe ἀναφέρω pris dans la même ſignification, il y en a peu d'exemples ; en voici cependant un, tiré du Scholiaſte d'Ariſtophane ſur ce vers du Plutus : ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χρυσηλάτου· ἁλιεῖς, dit-il, ἐν Μιλήτῳ τινες μισθῷ βόλον ἔρριπτον, ἵνα τὸ ἀναφερόμενον εἴη τοῦ ἀγοράσαντος τὸν βόλον.

Alexandre, à ce que rapporte Pauſanias, irrité contre les habitans de Lampſaque qui s'étoient déclarez en faveur des Perſes, les avoit menacez de détruire entiérement leur ville. Dans une extrémité ſi fâcheuſe ils implorérent la protection d'Anaximene, qui, par une ruſe ſagement imaginée, déſarma la colére du Monarque, & ſauva ſes malheureux concitoyens : οἱ δὲ ἅτε δέοντες περὶ γυναικῶν τε καὶ παίδων καὶ αὐτῆς πατρίδος ἀποστέλλουσιν Ἀναξιμένην ἱκετεύειν. Le mot δέοντες ne ſçauroit ſubſiſter ici ; Kuhnius qui s'en eſt bien apperçu, lui a ſubſtitué θέοντες, & cela d'après Suidas, qui, dans l'article d'Anaximene, copie mot à mot le paſſage de Pauſanias. Il réſulte de là que les exemplaires dont ce Lexicographe ſe ſervoit, ne connoiſſoient point le participe δέοντες. Il n'étoit pas non plus dans celui de Phralitès, & par conſéquent il ne doit y avoir aucune difficulté ſur le terme θέοντες, très-élégant & très-propre à mettre dans tout ſon jour la penſée de Pauſanias, dont le deſſein étoit de peindre la frayeur des habitans de Lampſaque, qui courant riſque de perdre leurs femmes & leurs enfans, priérent Anaximene de conjurer la tempête dont ils étoient menacez. Quelques lignes plus bas Anaximene dit à Alexandre : χαρίσασθαί μοι τήνδε ὦ βασιλεῦ τὴν χάριν· j'aimerois mieux χαρίσαι, leçon que Suidas & Phralitès ont adoptée. Pag. 496.

Il y a, ſuivant le témoignage de Pauſanias, un Oracle à Pharos ville d'Achaïe. Celui qui veut le conſulter, s'approche de la ſtatue, & fait au Dieu telle queſtion que bon lui ſemble, enſuite de quoi il ſe bouche les oreilles, & ne les ouvre Liv. 7. pag. 579.

qu'après être sorti du temple; il saisit alors la premiére parole qu'il entend, & la regarde comme une réponse de la Divinité: ἀπὸ τούτου δὲ ἄπεισιν ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐπιφραξάμενος τὰ ὦτα. Au lieu de ἐκ τῆς ἀγορᾶς, on lit dans les Extraits ἐκ τοῦ Θεοῦ, c'est-à-dire, il sort du temple, maniére de parler elliptique, & dont les exemples sont très-communs. Au reste, le texte avoit besoin de cette correction; en effet, il est absurde de faire sortir de la place publique un homme qui cherche la réponse de l'Oracle dans la premiére parole qui doit lui venir frapper les oreilles.

Il est dit, *page 586.* que plusieurs signes annoncent aux hommes les tremblemens de terre qui doivent arriver: ἄλλα τε πολλὰ ὁ Θεὸς ἐπὶ τοῖς βιαίοις τῶν σεισμῶν ἐθέλει προδείκνυσθαι. Les Extraits portent προενδείκνυσθαι, & il y a apparence qu'on ne lui a substitué l'autre que parce qu'il est beaucoup plus usité. Le verbe προενδείκνυμι ne se trouve dans aucun lexi-
To. 1. p. 360. & to. 2. p. 891. que, il est certain néanmoins que S.t Grégoire de Nysse n'a pas balancé à l'employer.

Liv. 8. p. 614. Pausanias remarque à l'occasion du siége de Mantinée par Agésipolis, que les machines de guerre endommageoient médiocrement les murs construits de brique qui n'avoit point été cuite, mais que ces mêmes murs ne résistoient pas à l'impression de l'eau: εἰς μὲν δὴ μηχανημάτων ἐμβολὴν, ἀσφάλειαν ἡ πλίνθος παρέχεται μᾶλλον ἢ ὁπόσα λίθου πεποιημένα ἐστί. Dans les Manuscrits qu'avoient consulté Suidas & Phralitès, le substantif πλίνθος étoit suivi de l'adjectif ὠμὴ· il seroit inutile de vouloir prouver que cette addition est absolument nécessaire.

Pag. 636. Il assûre sur le témoignage de Sapho, que la rouille ne s'attache point à l'or: καὶ τοίγε καθαρεύειν γε τὸν χρυσὸν ὑπὸ τοῦ ἰοῦ, ἥ τε ποιήτρια μάρτυς ἐστὶν ἡ Λεσβία. Sylburge a très-bien jugé que dans cet endroit il falloit corriger ἀπὸ τοῦ ἰοῦ· nos Extraits ne laissent aucun lieu de douter que ce ne soit la véritable leçon.

Pag. 669. Le même Auteur nous apprend une particularité qui sans lui seroit peut-être entiérement ignorée; c'est que les flots

avoient englouti Chryſé iſle voiſine de Lemnos, & qu'alors une autre iſle étoit ſortie du ſein de la mer: Λήμνου γὰρ πλεῖν ἀπεῖχεν οὐ πολὺ Χρυσῆ νῆσος, ἐν ᾗ καὶ τῷ Φιλοκτήτῃ γενέσθαι συμφορὰν ἐκ τοῦ ὕδρου φασί· ταύτην κατέλαβεν ὁ κλύδων πᾶσαν καὶ κατέδυ ἡ Χρυσῆ, καὶ ἠφάνισται κατὰ τοῦ βυθοῦ· νῆσον δὲ ἄλλην καλουμένην Ἱερὰν, τόνδε ἐκ τὸν χρόνον. La derniére partie de ce paſſage eſt viſiblement corrompue, voici comment y remédient nos Extraits: νῆσον δὲ ἄλλην ἀνέδωκεν ἡ τόνδε τὸν χρόνον ἐκ τῶν· rien maintenant de plus clair. Il eſt vrai que le nom d'Ἱερὰ donné à cette nouvelle iſle, ſuivant les Imprimés, ne paroît point ici, & M. l'Abbé Sévin n'eſt pas éloigné de penſer que ce nom eſt de la façon de quelque copiſte, qui a confondu l'iſle en queſtion avec celle d'Hiéra bien plus connue, & dont la naiſſance eſt rapportée dans Pline à la ſeconde année de la CLXVIII.[e] Olympiade: *Claræ jampridem inſulæ Delos & Rhodos memoriâ produntur enatæ*, dit-il, ... *inter Cycladas Olympiadis 135. anno quarto Thera & Theraſia; inter eaſdem poſt annos 130. Hiera, eademque automate.* Liv. 2. c. 87.

Pauſanias décrit la ſtatue que les habitans de Phigalès avoient élevée à l'honneur d'Arrachion célébre Pancratiaſte, qui prêt à rendre les derniers ſoupirs, eut encore la force de briſer un des doigts du pied de ſon adverſaire, & de lui arracher en même tems & la victoire & la vie. L'Athléte dont il s'agit ici, eſt toûjours nommé Ἀρχίων dans les Extraits de Phralitès; la leçon des Imprimés eſt néanmoins la ſeule véritable, elle eſt appuyée du témoignage de quelques autres Ecrivains, tels ſont Calliſtrate, Euſébe & Syncelle, qui ne different de Pauſanias qu'en ce qu'ils donnent à ce Pancratiaſte le nom d'Arrichion. Le premier des Auteurs qu'on vient de citer, nous a conſervé une deſcription de la ſtatue qui ſe voyoit à Phigalès, beaucoup plus détaillée que ne l'eſt celle de Pauſanias; & les deux autres, ſçavoir, Euſébe & Syncelle, placent dans la LIV.[e] Olympiade la victoire & la mort d'Arrachion. Au reſte, il ne ſera pas inutile de remarquer en paſſant que le malheur qui lui étoit arrivé, détruit Pag. 682. Liv. 2. pag. 817.

ſans reſſource une réflexion de Philoſtrate, qui n'a pas craint d'avancer que dans les Jeux Olympiques jamais aucun des combattans n'étoit reſté ſur le champ de bataille.

On lit dans le même endroit l'hiſtoire de l'athléte Creugas. Damoxénus ſon adverſaire, par une ſupercherie que les juges condamnérent, d'un coup de poing ouvrit le ventre du malheureux Creugas, & lui arracha les entrailles : *ὑπὸ δὲ ἀκμῆς τε τῶν ὀνύχων καὶ βίας τῆς πληγῆς τὴν χεῖρα ἐς τὸ ἐντὸς καθεὶς ἐπιλαβόμενος τῶν σπλάγχνων ἐς τὸ ἐκτὸς ἕλκων ἀπέρρηξε.* Les Extraits portent *τὴν χεῖρα ἐς τὸ ἔσω καθεὶς, καὶ ἐπιλαβόμενος τῶν σπλάγχνων.* Les termes *ἔσω* & *ἐντὸς* ont la même ſignification, & par conſéquent il n'eſt pas abſolument néceſſaire de ſubſtituer l'un à la place de l'autre, mais le ſens demande qu'on mette l'adverbe *καὶ* avant le participe *ἐπιλαβόμενος.*

Pag. 601. Pauſanias remarque que les menſonges de pluſieurs E'crivains ont rendu ſuſpectes à bien des gens les merveilles arrivées autrefois, & qui n'arrivent plus maintenant : *ἐν δὲ τῷ παντὶ αἰῶνι πολλὰ μὲν πάλαι συμβάντα, μηκέτι δὲ γινόμενα, ἄπιστα εἶναι πεποιήκασιν ἐς τοὺς πολλοὺς οἱ τοῖς ἀληθέσιν ἐποικοδομοῦντες ἐψευσμένα.* *Μηκέτι δὲ* n'eſt point dans les Extraits, il y a *καὶ ἔτι γινόμενα·* alors la penſée de Pauſanias ſeroit que l'affectation de certains Auteurs à mêler le vrai avec le faux, a ouvert la porte à l'incrédulité de pluſieurs perſonnes qui, ſur ce prétexte, rejettent & les faits arrivez depuis long tems, & ceux qui arrivent aujourd'hui.

Liv. 5. pag. 411. Le même Auteur prétend que ſur les bords du Méandre on voyoit pluſieurs . . . . . & qu'elles s'y élevoient à une plus grande hauteur que par-tout ailleurs : *ἀλλὰ πλεῖσται μὲν ὑπὸ Μαιάνδρου μυεῖκαι καὶ μάλιστα αὔξονται.* Phralitès avoit trouvé *μυεῖναι* dans ſon exemplaire, qu'il faut changer en *μυῤῥίναι* ou *μυρσίναι·* auquel cas Pauſanias auroit dit que les bords du Méandre ſont couverts de myrtes. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ces arbriſſeaux croiſſoient en abondance aux environs du lac Aſia, qui n'eſt pas fort éloigné du Méandre ; de là vient

ſans doute que le myrte dans Catulle, eſt déſigné par l'épithète d'Aſia :

Floridis velut enitens
Myrtus Aſia ramulis
Quos Hamadryades Deæ
Ludicrum ſibi roſcido
Nutriunt humore.

Il n'eſt point étonnant après tout, que le Méandre en produisît de très-beaux, Virgile lui-même nous apprend que les arbriſſeaux de cette eſpece ſe plaiſoient infiniment ſur le rivage des fleuves :

Pallenteſque hederas, & amantes littora myrtos.

Dans la ligne ſuivante Pauſanias aſſûre que l'Aſopus nourrit dans ſes eaux des joncs très-profonds : Ἀσωπὸς δὲ ὁ Βοιώτιος βαθυτάτας πέφυκεν ἐκτρέφειν τὰς σχοίνους. Phralitès a lû ἐκφέρειν au lieu de ἐκτρέφειν, ce qui dans le fond eſt fort indifférent quant au ſens. Le terme βαθυτάτας eſt le ſeul qui faſſe ici quelque peine ; que peut-on entendre par des joncs très-profonds ? peut-être l'Auteur avoit-il écrit παχυτέρας. En effet, Théophraſte reconnoît trois eſpeces de joncs, dont les deux derniéres ſurpaſſent la premiére en groſſeur : ἔστι δὲ αὐτοῦ τρία εἴδη, καθάπερ τινὲς διαιροῦσιν· ὅτε ὀξὺς καὶ ἄκαρπος ὃν δὲ καλοῦσιν ἄῤῥενα, καὶ ὁ κάρπιμος . . . . . . παχύτερος δὲ οὗτος καὶ σαρκωδέστερος. A ce témoignage on pourroit ajoûter ceux de Pline, *liv. 21. chap. 18.* & de Dioſcoride, *liv. 4. chap. 52.*



SUR UN PASSAGE DE M. DE THOU.

En 1739. LE paſſage en queſtion eſt tiré du 138.e livre de l'Hiſtoire du Préſident de Thou : la nouvelle édition de cette Hiſtoire faite à Londres il y a environ dix ans, réveilla le goût du public pour ce grand ouvrage, que M. de Sponde abbréviateur & continuateur de Baronius, appelloit *Ampliſſimi Viri ampliſſima Hiſtoria.*

Dès que cette nouvelle édition parut, on s'empreſſa de la traduire en François, & alors bien des gens qui ne connoiſſoient que de réputation l'Hiſtoire de M. de Thou, & qui ne ſçavoient point, ou qui ſçavoient trop peu de Latin pour entreprendre la lecture de l'original, parcoururent avidement la traduction qu'on leur en donnoit.

Un des amis de M. de Chambort, vint preſqu'auſſi-tôt lui montrer une faute qu'il avoit remarquée dans le 138.e livre, & qui lui paroiſſoit devoir être imputée à M. de Thou lui-même, plûtôt qu'à ſes traducteurs, & voici en quoi elle conſiſtoit.

Dans le commencement de ce 138.e livre qui eſt le dernier de cette longue Hiſtoire, l'Auteur décrit une expédition faite en Afrique par les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Eſtienne; ces Chevaliers compoſent un Ordre militaire établi en Toſcane en 1560. par le Grand-Duc Coſme I. Ce Prince attacha la Grande-Maîtriſe de l'Ordre à la dignité des Grands-Ducs, & cette union fut autoriſée par une bulle du Pape Pie IV. Ces Chevaliers formérent le ſiége & ſe rendirent maîtres de la ville de Bonne en Afrique, aux mois d'Août & de Septembre 1607. M. de Thou fait une grande deſcription de cette ville-là, qu'il dit être l'ancienne Hippone, ſituée ſur la mer Méditerranée entre Alger & Tunis, à une diſtance à peu-près égale de ces deux villes. M. de Thou termine la deſcription par les mots ſuivans : *Urbs olim beati Auguſtini natalibus & epiſcopatu nobilis, cujus reliquias, poſtquam à Vandalis tandem capta eſt, aliquandiù poſſedit,* & les traducteurs ont mis : *Cette ville*

ville autrefois a été célèbre par la naissance & par l'épiscopat de S.t Augustin, &c.... Il est vrai que S.t Augustin a été Evêque d'Hippone sur la côte d'Afrique, & qu'il y est mort le 28. d'Août 430. pendant que les Vandales la tenoient assiégée: il est encore vrai que quand ces barbares s'en furent rendus maîtres, ils respectérent le corps du saint Evêque. Mais tout le monde sçait que loin d'être né à Hippone, il avoit pris naissance à Tagaste de Numidie, ville fort éloignée de la mer, & que son pere nommé Patrice, étoit Décurion de Tagaste; il nous a lui-même appris ces faits dans le livre de ses Confessions: comment donc s'imaginer que M. de Thou, homme d'ailleurs si sçavant, ait confondu ou ignoré des faits si connus?

M. de Chambort proposa à son tour cette difficulté à l'Académie, avec la solution qui s'étoit d'abord présentée à lui: c'est que M. de Thou a pris dans ce passage le mot de *natalibus* dans un style figuré & en usage dans l'Eglise pour exprimer le jour de la mort des Saints. Ce jour est en effet celui de leur entrée dans une nouvelle vie qui fait l'objet de l'espérance des Chrétiens: nous avons des exemples de cette façon de parler dans l'oraison de Saint Estienne, qui est fort ancienne. Il y en a un autre exemple dans l'oraison de Saint Côme & de Saint Damien, un autre encore dans l'oraison de Sainte Thécle vierge & martyre, de même que dans l'oraison de Saint Crépin & de Saint Crépinien martyrs: dans toutes ces oraisons le mot de *natalitia* se prend pour le jour de la mort, de l'entrée dans le Ciel; & M. de Thou l'a employé de même à l'égard de Saint Augustin, pour exprimer sa mort arrivée dans la ville d'Hippone. Cela lui aura été d'autant plus permis, que les Payens même prenoient le mot de *natalis* ou de *natalitius dies* dans un style figuré, pour signifier en général un jour de fête & de réjouissance. Il y en a plusieurs exemples dans Cicéron & dans quantité d'autres Auteurs. Au reste, M. de Thou s'est étendu avec plaisir sur cette expédition faite contre les Infidelles par les Chevaliers de Saint Estienne, parce qu'une escadre de cinq vaisseaux François

y eut beaucoup de part : ces cinq vaiſſeaux François étoient commandez par Guillaume de Guadagne Chevalier de Malthe ; tout l'armement étoit aux ordres de Silvio Picolomini Connétable de l'Ordre de Saint Eſtienne, qui avoit pour Amiral Jacques Inghirami noble de la ville de Volterre. Il y auroit encore bien d'autres remarques à faire ſur les noms des perſonnes dénommées dans cette partie de l'Hiſtoire de M. de Thou, il paroît que les Traducteurs ont ſuivi à la lettre l'*Index Thuanus* fait par Pierre Beſſin domeſtique de M.rs Dupuy ; mais pour éclaircir plus exactement les faits, ils auroient dû conſulter la relation que le Grand-Duc Ferdinand I. fit imprimer à Florence dans la même année 1607.



RÉFUTATION

D'une opinion ſinguliére ſur la naiſſance du Roy Louis VII.

DU Boulai dans ſon hiſtoire de l'Univerſité de Paris, oſe avancer que ce n'eſt point en vertu du droit de primogéniture que Louis VII. fut aſſocié au gouvernement du vivant de ſon pere, comme devant un jour lui ſuccéder, & qu'il fut préféré à Robert ſon frere aîné, par la ſeule raiſon qu'il avoit l'eſprit plus ouvert & plus cultivé que lui. *Tom. II. pag. 115. & 116.*

Cum enim à patre ad regni conſortium aſſumptus eſt (Ludovicus VII.) *in iſtis ſcholis degebat* (il parle des écoles de Notre-Dame de Paris) & un peu après : *Nempe ille, licet Roberto fratre junior, de conſenſu tamen optimatum à Rege prælatus eſt majori, quia Robertus ignarus erat litterarum, tardoque & hebeti nimis ingenio : Ludovicus verò jam pro ætate multum in artium rudimentis profecerat.*

M. de Foncemagne frappé de la ſingularité de cette opinion, dont l'Auteur ne cite aucun garant, parcourut nos anciens Hiſtoriens, pour examiner ſi l'ambiguité de leurs expreſſions auroit pu donner lieu à la mépriſe de du Boulai. Il ne trouva rien qui ne la détruisît, & qui ne confirmât les notions communes ſur l'ordre de la naiſſance des fils de Louis le Gros, tel qu'on le voit dans l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France, & voici en ſubſtance le compte qu'il rendit de ſes recherches. En 1740.

Philippe, né en 1116. aſſocié à ſon pere en 1129. & mort avant lui en 1131.

Louis VII. né en 1120. aſſocié à ſon pere en 1131. mort en 1180.

Henri, qui prit la tonſure cléricale en 1134. & qui mourut Archevêque de Reims en 1175.

Hugues, mort jeune.

Robert, qui fut la ſouche de la branche de Dreux, n'eſt nommé que le cinquiéme, ou le quatriéme ſelon quelques-

uns, comme Marcel, qui compte Hugues pour le dernier.

Philippe, qui céda l'Evêché de Paris à Pierre Lombard en 1159.

Enfin, Pierre qui fut la ſouche de la branche de Courtenai.

Cet ordre n'eſt pas abſolument le même dans tous les anciens monumens; mais les différences qui s'y trouvent, ne tombent que ſur les puînés de Louis; & il n'y a pas un ſeul Ecrivain qui ne donne à ce Prince le ſecond rang. Ainſi, on lit dans une *Généalogie* de nos Rois rapportée au ſecond volume du Spicilége: *Ludovicus Rex* (Louis le Gros) *genuit Philippum, Ludovicum, Henricum clericum, Robertum, Petrum clericum, itemque Philippum.* Et dans un fragment intitulé *Appendix ad Balduinum de Avennis,* &c. que M. Leibnitz a fait imprimer à la fin des *Acceſſiones hiſtoricæ,* on lit: *Poſt hunc* (Philippe I.) *regnavit filius ſuus Ludovicus* (Louis le Gros) .... *qui* .... *genuit quinque filios, quorum primogenitus, nomine Philippus, vivente patre .... mortuus eſt; unde ſecundus poſt ipſum regnavit Ludovicus poſt patrem. Tertius nomine Robertus, Drocarum Comes .... quartus nomine Henricus, clericus factus eſt .... quintus vero .... nomine Petrus, pro terræ portione terram habuit de Cortenai.*

Mais pour nous en tenir préciſément à ce qui regarde Louis VII. conſultons les Hiſtoriens contemporains: voyons comment s'expriment Suger dans la vie de Louis le Gros, l'Auteur de la Chronique de Morigni, & Geoffroi Moine de Clervaux, dans la vie de Saint Bernard dont il avoit été Secrétaire.

1.° Suger, après avoir raconté la mort de Philippe, arrivée comme on l'a dit, en 1131. ajoûte que craignant les ſuites fâcheuſes de la douleur de Louis le Gros, il l'exhorta de concert avec la plûpart de ceux qui approchoient ce Prince de plus près, à faire couronner & ſacrer ſon fils Louis, & à ſe l'aſſocier au royaume.

Conſuluimus ei, quatenus filium Ludovicum pulcherrimum puerum, regio diademate coronatum, ſacri liquoris unctione Regem ſecum .... conſtitueret.

Quoique la primogéniture de Louis ne ſoit pas établie directement dans ce paſſage, on ne peut ſe diſpenſer de conclurre de l'ordre ſeul des faits, que c'eſt le titre en vertu duquel la couronne lui eſt déférée. Louis hérite des droits de ſon frere aîné Philippe, parce qu'il a ſur ſes autres freres le même avantage que Philippe avoit eu ſur lui.

2.° La Chronique de Morigni eſt beaucoup plus préciſe; elle énonce formellement ce qui ne peut que s'inférer du texte de Suger. Après le détail de la mort de Philippe, on y lit: *Initur conſilium, ut Rex quantociùs Ludovicum filium qui poſt Philippum natus erat, ſubrogaret in Regem.* La difficulté, s'il pouvoit y en avoir, ſeroit levée par ces mots, *qui poſt Philippum natus erat.*

3.° L'expreſſion du Moine Geoffroi n'eſt pas moins claire, il rapporte que Saint Bernard ayant fait à Louis le Gros pluſieurs repréſentations inutiles au ſujet de la dureté avec laquelle il traitoit les Evêques, lui annonça ſur la foi d'une viſion, que ſon fils Philippe lui ſeroit enlevé, & que le cadet lui ſuccéderoit: *Hæc, inquit, obſtinatio, primogeniti tui Philippi Regis morte mulctabitur: vidi enim te cum minore filio tuo Ludovico ad pedes Epiſcoporum inclinatum, & protinùs intellexi, Philippo celeriter facto de medio, pro Ludovici ſubſtitutione Eccleſiam te rogaturum; quod quidem non longo poſt miſerabilis caſus implevit.* L'oppoſition de *primogenitus* & de *minor* eſt aſſez ſenſible, elle n'a pas beſoin de commentaire.

A ces trois autorités M. de Foncemagne ajoûte le témoignage d'Albéric *des Trois-fontaines,* qui écrivoit au milieu du XIII.ᵉ ſiécle. Voici ſes termes ſous l'an 1131. *Innocentius Papa Rhemis .... concilium habuit .... mediante Francorum Rege, Ludovico cum filio, qui ſecundus erat natu; nam primus anteà coronatus, forte Pariſius venerat, &, ut fertur, à dæmone porci in ſpecie ludificatus .... ſubito corruit exanimis. Unde pater* (Louis le Gros) *valdè mærens Rhemis adveniens, ſecundum natu filium ſuum* (Louis VII.) *adduxit, & à Papa inungi & benedici & coronari in Regem impetravit.* Si ce dernier paſſage étoit moins déciſif, on citeroit pour le fortifier les deux

premiers vers d'une épitaphe de Louis VII. qu'on lit dans Duchesne :

Transit in hæredem pius ille prior Ludovicus
Nomine, sede, fide, nec pietate minùs.

Louis est qualifié le premier (sans doute entre ses freres) *prior,* autant pour sa piété, *pietate,* que par sa naissance, *nomine.*

Sur quel fondement du Boulai a-t-il donc avancé l'étrange opinion qui donne lieu à cette remarque ? La chronique de Nicole Gilles pourroit bien être la source où il a puisé. *Audict an 1131.* dit Nicole Gilles, *vivant encore ledict Roy Loys le Gros, Innocent Pape de Rome estant venu en France..... célébra un concile en la cité de Rheims, & là oignit & sacra Roy de France, Loys tiers fils dudict Loys le Gros, parce que ledict Philippe son premier fils étoit mort...... Combien que ledict Roy Loys le Gros eust un autre fils, nommé Robert, second en géniture, aisné fils dudict Loys; toutefois parce qu'il étoit ignare & de trop simple entendement, il fut par ledict Loys le Gros son pere & par les François déclaré non apte ne habile à porter la Couronne de France; & lui fut donnée la Comté de Dreux.* Du Boulai ne devoit pas ignorer que le témoignage de Nicole Gilles qui écrivoit du tems de Louis XII. ne sçauroit être d'aucun poids dans ce qui concerne le regne de Louis VI. sur-tout quand il se trouve en contradiction avec les Auteurs contemporains.

On est moins étonné que François de l'Alouette auteur d'une *histoire généalogique de la maison de Couci,* imprimée en 1577. soit tombé dans la même erreur. *Robert (de Dreux)* dit-il, *combien qu'il fût plus proche de la Couronne après le déceds de Philippe, qui fut tué d'un pourceau, toutefois la Noblesse qui lors avoit encore beaucoup de puissance aux élections & choix des Rois, ne l'eut pour agréable, & vouloit avoir pour Roy son frere puîné nommé Loys.* L'Alouette généalogiste peu critique, n'étoit occupé que du soin de faire honneur à la maison de Couci dont il écrivoit l'histoire, & qui descendoit de Robert de Dreux par une mere. Mais la tradition qu'il a suivie ne

L'Alouette, fol. 118.

ſera plus déſormais regardée que comme une fable : c'eſt ce qui réſulte clairement des obſervations de M. de Foncemagne. Aux paſſages formels qu'on vient de lire, il joint en finiſſant, la réflexion politique d'un Ecrivain qu'on n'accuſera pas d'avoir été trop favorable aux maximes de notre Monarchie: *Il y a des auteurs,* dit Larrey dans la vie d'Eléonor de Guyenne *, *qui diſent que Robert Comte de Dreux frere du Roy (Louis VII.) étoit l'aîné, mais que la foibleſſe de ſon eſprit le fit exclurre du royaume. La fauſſeté de ce fait paroît par la conduite que tint le Roy à l'égard des Comtes de Dreux, dont il n'auroit pas ſouffert le mariage s'il avoit appréhendé que ſa poſtérité pût un jour réclamer des droits ſur le royaume.*

* *P. 12.* Larrey cite en marge *Belleforeſt*, il auroit dû citer *Nicole Gilles*, dont Belleforeſt ne fut que l'editeur & le continuateur.

REMARQUE CRITIQUE

Sur une nouvelle explication des mots AUSTRIA *&* NEUSTRIA.

ON penſe communément que les deux mots *Auſtria* & *Neuſtria*, qui ſe rencontrent ſi ſouvent dans les Ecrits de nos premiers Hiſtoriens, ſont dérivez d'*Eſt* & d'*Ueſt*, & que les deux royaumes d'*Auſtraſie* & de *Neuſtrie* furent ainſi nommez à cauſe de leur poſition reſpective. M. l'Abbé le Bœuf, dans la Diſſertation qui a remporté cette année 1740. le prix de l'Académie de Soiſſons, prétend que ces deux termes ne ſont point corrélatifs, & qu'il faut en chercher l'étymologie dans la Langue Germanique ou Teutonique. Le premier, dit-il, peut venir de l'Allemand *Veſter, Caſtrum*, ou bien du Teuton *Auſtr, digniſſimus; de ſorte,* ajoûte-t-il, *que le mot* Auſtria *auroit été employé pour déſigner le royaume occupé par la branche aînée des deſcendans de Clovis.* Le ſecond, *Neuſtria*, qu'il regarde comme une altération du *Nemptricum* ou *Neptricum* qu'on lit dans Frédégaire, ſe tire de même, ſelon lui, de deux racines Teutoniques, *Nempt* & *Rich* ou *Reich*, & ſignifie *præcipuum regnum, præcipua ſedes regni, le principal royaume des Francs, le principal ſiége de leur habitation,* & ce

En 1740.

nom aura été donné par diſtinction au pays où Clovis avoit fixé ſa réſidence.

M. de Foncemagne auteur de la Remarque critique dont nous allons rendre compte, obſerve d'abord que ſi l'on s'en tient à cette nouvelle explication du mot *Neuſtria,* il faut néceſſairement rejetter celle qui fait venir *Auſtria* d'*Auſtr, digniſſimus,* parce qu'en les admettant enſemble, les deux dénominations qu'on doit ſuppoſer avoir été introduites pour marquer la différence des deux royaumes, n'auroient pu ſervir réellement à les diſtinguer. L'Auſtraſie auroit été ainſi appellée, comme étant la plus noble portion de la Monarchie, *regnum digniſſimum,* & la Neuſtrie auroit eu ce nom, comme en étant la portion principale, *præcipuum regnum;* c'eſt dire que pour les diſtinguer, on leur donna des noms qui ſignifioient à peu-près la même choſe. On ne ſent pas aſſez l'oppoſition de *digniſſimus* & de *præcipuus,* pour croire qu'elle ait pu être employée à marquer la diſtinction des deux royaumes.

M. l'Abbé le Bœuf fonde le ſens qu'il donne au mot Teutonique *Nempt* ou *Nept,* ſur un paſſage d'Eginhart, où cet Auteur écrivant à l'Empereur Lothaire, lui dit: *Admonendum cenſui Neptitatem veſtram. Neptitas,* ſelon lui, eſt l'équivalent de *principalitas,* & il faut entendre le texte comme ſi Eginhart eût dit: *Admonendum cenſui Principalitatem veſtram, Præcipuitatem veſtram, car il eſt impoſſible,* ajoûte-t-il, *de lui donner un autre ſens.*

Il eſt vrai que le mot *Neptitas* n'eſt expliqué dans aucun gloſſaire. M. du Cange & ſes ſçavans Continuateurs, en le plaçant à ſon rang alphabétique, ſans l'interpréter, ſe contentent de nous renvoyer à la lettre d'Eginhart, comme au ſeul monument où ils l'ayent vû. Or ce n'eſt guéres que par la comparaiſon de pluſieurs textes, dans leſquels le même terme barbare ſe trouve employé, qu'on peut parvenir à en déterminer la ſignification. Il doit donc être permis en pareil cas de conjecturer, & M. l'Abbé le Bœuf, à cet égard, n'a fait qu'uſer du droit commun qui eſt accordé à tous les Critiques. Mais comme pluſieurs Sçavans ont déja propoſé diverſes

ſolutions

ſolutions de la difficulté dont il s'agit, il ne devoit peut-être pas reſtreindre le texte d'Eginhart à ne pouvoir abſolument recevoir d'autre interprétation que la ſienne.

1.° *Neptitas* peut s'entendre du degré de *neveu* par rapport à celui d'*oncle*, ainſi que *paternitas* s'entend ſouvent de la qualité de pere, & c'eſt ainſi que le Pere Mabillon a expliqué le paſſage en queſtion, qu'il ne craint pas même d'alléguer comme une preuve de ce qui eſt écrit dans la Chronique de Laurisheim, qu'Eginhart avoit épouſé une des filles de Charlemagne; en effet, ſuivant cette opinion, Lothaire eût été neveu d'Eginhart. Il faut avouer que l'hiſtoire du mariage de la Princeſſe Emma, & du ſtratagème qu'elle imagina pour empêcher que la neige qui étoit tombée pendant la nuit, ne trahît le myſtére de ſes amours, eſt rejettée de pluſieurs Critiques, comme purement romaneſque; mais au défaut de ce dénouement, qui péche dans le principe, le P. Papebroch, fondé ſur la même interprétation de *Neptitas*, nous en fournit un autre. Il dit au 2. de Juin, qu'Eginhart, ſans avoir été gendre de Charlemagne, put néanmoins être oncle de Lothaire, en ſuppoſant que ſa femme, nommée véritablement *Emma*, ainſi que la Princeſſe, étoit fille d'Enguerrand Comte du Hainault, qui en avoit une de ce nom. Emma auroit été, en ce cas, ſœur de l'Impératrice Ermengarde mere de Lothaire, & celui-ci ſe trouveroit par ſa mere neveu d'Eginhart.

Annal. Ord. Bened. l. 28. n.° 47.

Vide Boll. 2. Junii, ad Tranſl. Marcellini & Petri.

2.° M. Leibnitz a penſé que le texte d'Eginhart étoit corrompu en cet endroit, comme il l'eſt en pluſieurs autres, & qu'il falloit lire, non avec les Imprimés, *Neptitatem*, mais *pietatem*.

3.° M. Fabricius adoptant le fond de cette correction, voudroit que l'on ſuppléât encore les deux mots *à me*, dont les derniers traits ont pu faire le commencement du mot ſuivant *Neptitatem*; de ſorte que le paſſage entier ſeroit, *admonendum cenſui à me pietatem veſtram*: & ce qui donne un grand poids à cette conjecture, c'eſt qu'en rétabliſſant *pietatem* dans le paſſage, elle le rapproche du ſtyle d'Eginhart, à qui le terme de formule *pietas* eſt extrêmement familier dans ſes

lettres aux Empereurs Louis le Débonnaire & Lothaire: *Supplico pietati veſtræ .... deprecor pietatem veſtram .... oro ut pietas veſtra, &c.*

Enfin, Sminckius qui nous a donné une bonne édition de la vie de Charlemagne, penche à croire que *Neptitas* dans la bouche d'Eginhart parlant à Lothaire, n'eſt autre choſe qu'une expreſſion tendre des ſentimens qui l'attachoient à ce Prince, dont il étoit le principal conſeil & comme le Gouverneur: *Blandam tenerrimi affectus teſtificationem ...... quam Eginhartus Lotharii moribus præfectus exprimere voluerit.*

Telles ſont les diverſes conjectures qui ont été propoſées par les Sçavans, pour expliquer un mot qui ne ſe rencontre que dans le ſeul paſſage d'Eginhart; il paroît qu'elles ont échappé aux Continuateurs du Gloſſaire, qui n'auroient pas négligé d'en faire uſage. M. de Foncemagne laiſſe à décider ſi celle de M. l'Abbé le Bœuf eſt préférable, & ſi elle mérite de ſervir elle-même de fondement à ſon autre conjecture ſur la vraie ſignification de *Neptricum* ou *Neuſtria.*

On a remarqué plus haut qu'un grand nombre de Critiques mettoit au rang des fables le prétendu mariage d'Eginhart avec une des filles de Charlemagne; cependant le ſçavant Auteur de l'Hiſtoire littéraire de la France paroît vouloir reſſuſciter cette opinion, lorſqu'il dit qu'*il eſt difficile de ſe refuſer aux preuves qui l'établiſſent.* M. de Foncemagne lui objecte que celles qui la combattent, ne ſont pas moins fortes; on les trouve preſque toutes raſſemblées dans la préface de Sminckius, qu'il a déja eu occaſion de citer, & il en ajoûte une ſur laquelle Sminckius n'inſiſte pas, & qui ſemble mériter d'autant plus d'attention, qu'elle eſt fondée ſur le texte même d'Eginhart. Cet Hiſtorien dit expreſſément que Charlemagne ne maria de ſon vivant aucune de ſes filles: *Mirum dictu, quod nullam earum cuiquam, aut ſuorum, aut exterorum, nuptum dare voluit, ſed omnes ſecum uſque ad obitum ſuum in domo ſua retinuit, dicens ſe earum contubernio carere non poſſe.* Comment pourroit-on concilier ce paſſage avec l'hiſtoire du mariage de la Princeſſe Emma?

Tom. 4. pag. 550.

Eginhart. c. 19.

NOTICE DES POËSIES DE FROISSART.

LES Hiſtoriens ont un avantage ſur tous les autres Ecrivains; comme leurs ouvrages tirent de la vérité ſeule leur principal mérite, ils ne ſont point expoſez aux révolutions que le goût arbitraire des nations & des ſiécles fait éprouver aux productions d'un autre genre, & par cette raiſon ils paſſent plus ſûrement à la poſtérité. 1738.

Froiſſart dont le nom eſt extrêmement célébre par l'Hiſtoire qu'il nous a laiſſée, ſeroit à peine connu par les Poëſies dont il eſt auteur, ſi Paſquier ne nous avoit conſervé le titre d'un exemplaire qu'il en avoit vû dans la Bibliothéque du Roy à Fontainebleau; cependant il n'a peut-être pas occupé une place moins honorable parmi les Poëtes de ſon ſiécle, que parmi les Hiſtoriens, & c'eſt un point que M. de la Curne a encore voulu examiner, pour finir les recherches qu'il avoit entrepris de faire à ſon ſujet. Mais pour ſe renfermer dans de juſtes bornes, il n'a pas prétendu rappeller en détail toutes ces Poëſies, qui forment environ trente mille vers.

Entre les Poëſies de Froiſſart, qui ſont d'une étendue conſidérable, & qu'on trouve déſignées par le nom de *Traittez*, M. de la Curne a choiſi le *Paradis d'Amour* & l'*Horloge amoureuſe;* parmi d'autres appellées *Ditiez*, il a pris celui de la *Marguerite,* & dans les piéces détachées, comme Rondeaux, Ballades, Paſtourelles, Lais, Virelais & Chants royaux, il s'eſt particuliérement attaché à faire connoître les Paſtourelles & les Rondeaux.

Paradis d'Amour.

Le Poëte tourmenté par l'amour le plus violent, s'étant endormi, eut un ſonge qui fait le ſujet de cette Piéce. Il ſe trouva aſſis dans un bois délicieux, au bord d'un ruiſſeau jonché de fleurs & environné d'oiſeaux, parmi leſquels les roſſignols formoient les plus doux concerts. Se rappellant en ce moment tout le tems de ſa jeuneſſe & les diverſes fortunes qu'il avoit eues en aimant, il fit une *complainte* très-véhémente contre l'Amour & contre les maux qu'il lui avoit fait ſouffrir.

Ee ij

Plongé dans une douleur que le chant des oiſeaux ne pouvoit adoucir, il entendit un bruit confus de quelques voix, qui l'obligea de ſe ſauver derriére un buiſſon; c'étoient deux dames auſſi brillantes par leurs parures que charmantes par leur beauté, qui l'ayant atteint, vouloient le battre pour venger l'Amour leur maître qu'il venoit d'offenſer. Leurs noms étoient *Plaiſance* & *Eſpérance.* S'étant un peu appaiſées, elles lui dirent qu'il ne devoit imputer ſes malheurs qu'à lui-même, qu'il avoit manqué à la ſoûmiſſion & à la perſévérance qui lui furent tant recommandées lorſqu'il s'engagea ſous le drapeau de l'Amour, & par le moyen deſquelles on obtient de ſa dame, en une heure, plus de biens qu'on ne peut ſouhaiter ni même imaginer. Plaiſance, après ces utiles avis, ſatisfait la curioſité qu'il avoit de ſçavoir quelles étoient ſes fonctions auprès de l'Amour: La principale, dit-elle, conſiſte à entretenir ſon culte par les charmes réciproques qu'elle fait trouver entre deux perſonnes qui s'aiment, d'où vient qu'il n'y a *ne lès Amans ne lède Amie.* Alors il la conjure par tout le crédit qu'elle doit avoir dans la Cour d'Amour, de faire en ſorte que la dame *dont il lui avoit fait homage,* fût moins inexorable. Eſpérance entre les mains de qui Plaiſance le remet, lui demande s'il n'eſt point tombé dans la jalouſie, qu'elle nomme *la peſte des amans,* & lui promet de le guérir de ce mal, pourvû qu'il ne la perde jamais de vûe. Enfin les deux dames le conduiſent par la main dans le parc où l'Amour faiſoit ſa demeure, & en chemin lui demandent quelques Ballades ou Virelais de ſa compoſition, qu'elles chantent avec lui. Ils rencontrérent près d'une colline *Doux-penſer gentil Damoiſeau,* tenant deux lévriers en laiſſe, qui leur indiqua l'endroit où ils trouveroient le Dieu qu'ils cherchoient. Pluſieurs chaſſeurs, comme *Beau-ſemblant, Beau-regard, Franc-vouloir, Deſir, Souvenir, Bien-beſognant* & autres, répandus de diſtance en diſtance avec des lévriers pourſuivant la chaſſe d'Amour, donnérent lieu au nouveau pélerin de s'informer ſi ce Dieu avoit beaucoup de pareils chaſſeurs; il apprit qu'il en avoit trente fois davantage, tant Comtes que Ducs, Rois & autres.

Il démanda plus loin qui étoit une grande compagnie de belles dames & damoiselles, & de beaux *Damoiseaux* vêtus de verd, qu'il voyoit en disposition de danser. Plaisance lui nomme plusieurs Héros & Héroïnes de Roman, tous sujets de la Divinité, qui dansent auprès du paradis où elle fait son séjour. Enfin étant parvenus à son pavillon tendu sous des arbres, le Poëte qui lui fut présenté, lui récita un Lai dont il fut tellement satisfait, que lui promettant son assistance, il recommanda aux dames qui l'avoient amené, d'avoir bien soin de lui, & de le faire promener dans ses jardins. Comme ils alloient chantant & cueillant des fleurettes, ils trouvérent dans un beau pré entouré de rosiers, *Bel-accueil* qui faisoit un chapeau de fleurs que lui cueilloient deux *Pucelettes.* L'amant court aussi-tôt se jetter aux pieds de sa dame, lui parle de sa passion avec des transports mêlez de tremblement ; & lui rendant compte de la priére qu'il venoit de faire à l'Amour, la supplie d'adoucir un peu ses rigueurs, si elle veut qu'il vive. Elle lui demande avec un doux soûrire ce qu'il desiroit d'elle ; & comme elle lui avoit recommandé de ne point sortir des bornes d'une discrétion honnête, il la conjure qu'étant seul avec elle, il puisse entendre quelque douce parole sortir de sa bouche, & qu'elle daigne le retenir pour son serviteur. Ayant obtenu cette grace il s'en va avec elle, & chante une Ballade à laquelle Plaisance applaudit aussi-bien que sa dame, qui pour récompense lui donne à baiser un chapeau de fleurs de marguerites qu'elle venoit de faire, & qu'elle baise aussi elle-même en le lui mettant sur la tête. Il touchoit au but où tendoient ses vœux, elle lui propose de passer d'un autre côté pour aller ensemble se divertir ; la joie qu'il ressentit dans cet instant, car il lui sembloit que Plaisance même le touchoit, le faisant tout-à-coup tressaillir, il s'éveilla, & à son réveil il rendit grace aux Dieux qui lui avoient envoyé un songe si plein de charmes, qu'il en avoit été transporté dans le Paradis d'Amour.

Si la piéce qui suit sous le titre d'*Horloge amoureuse,* n'est pas aussi remplie de fictions, elle n'en est pas moins curieuse,

par les lumiéres qu'elle nous fournit pour l'hiſtoire des Arts.

L'Horloge amoureuſe.

Tandis que tout concourt à leur perfection, & qu'une Compagnie ſçavante, ſous les yeux de divers Miniſtres éclairez, ajoûte à la pratique des plus habiles artiſtes le fruit des plus profondes ſpéculations, il conviendroit qu'animez du même zéle, ceux qui ſe livrent aux recherches hiſtoriques, tournaſſent auſſi quelquefois leurs vûes de ce côté-là, & que pour l'utilité de ces mêmes arts, ils s'étudiaſſent à montrer par quels moyens & par quels degrés ils ſe ſont élevez au point où nous les voyons aujourd'hui ; & que pour la gloire de ceux qui les cultivent, ils nous fiſſent ſçavoir combien les Modernes ont laiſſé loin derriére eux ceux qui les avoient précédez. Des monumens tels que celui de l'Horloge amoureuſe de Froiſſart, entreroient très-bien dans un pareil deſſein; non ſeulement elle renferme une comparaiſon ſuivie & bien circonſtanciée des piéces qui compoſoient une horloge & de tous ſes mouvemens, avec les ſituations d'un cœur amoureux & les divers mouvemens dont il eſt agité. Mais parmi pluſieurs particularités que cette comparaiſon nous apprend de l'ancien état de l'Horlogerie, nous voyons 1.° Que le rouage du mouvement & celui de la ſonnerie n'avoient l'un & l'autre que deux roues, au lieu de quatre qu'ils ont à préſent. Ces deux roues leur ſuffiſoient, mais les horloges n'alloient que pendant ſix ou huit heures, & il falloit les monter trois ou quatre fois par jour.

2.° Que le cadran marquoit vingt-quatre heures, commençant depuis une juſqu'à douze, & répétant une ſeconde fois les mêmes nombres.

3.° Que le cadran étoit mobile, & marquoit l'heure par ſa direction à un point fixe qui tenoit lieu d'indice ou d'aiguille.

4.° Qu'au lieu du pendule & du balancier, qui n'étoient point encore inventez, les horloges avoient une piéce nommée *Foliot,* qui portoit deux petits poids appellez *Régules,* dont l'uſage étoit de faire avancer ou retarder l'horloge, à meſure qu'on les approchoit ou qu'on les éloignoit du centre du Foliot.

Outre les différences dans la conſtruction des horloges, on remarque dans la même piéce pluſieurs termes d'Horlogerie qui étoient alors uſitez & qui ne le ſont plus aujourd'hui.

La fleur connue ſous le nom de Marguerite, qui tourne ſans ceſſe vers le ſoleil, eſt célébrée dans la piéce qui a pour titre *le Dit de la Marguerite.* Elle ſe forma, ſuivant le Poëte, des pleurs que la jeune *Hérès* répandit ſur la ſépulture de Céphéus ſon amant. Mercure que le hazard conduiſit vers le lieu de cette métamorphoſe comme il menoit paître ſes troupeaux, ſurpris de voir une fleur blanche & vermeille au mois de Janvier où toutes les autres ſont ſans vie, enchanté de ſon éclat, en fit une couronne qu'il envoya à la belle *Hérès* par *Lires* ſon meſſager. Un ſi rare préſent produiſit une métamorphoſe plus heureuſe que la premiére; la Nymphe juſque-là cruelle, devint ſenſible. Le Dieu rempli d'amour & de reconnoiſſance pour une fleur à qui il devoit le bonheur de ſa vie, voulut toûjours depuis que ſa tête en fût parée. Cette fiction eſt écrite avec beaucoup de délicateſſe & d'agrément; la pureté avec laquelle l'Auteur proteſte d'aimer éternellement la fleur qui en fait le ſujet, eſt exprimée d'une maniére trop tendre pour ne point cacher des amours plus réelles, peut-être pour une dame du même nom.

Le Dit de la Marguerite.

La plus grande partie des Paſtourelles de Froiſſart roule ſur des prix propoſez en divers lieux de la Picardie & de la Flandre, à la plus belle bergére d'un canton, ou au berger qui chantoit le mieux ſes amours. M. de la Curne ſupprime à deſſein beaucoup de détails qu'on y remarque, concernant les habillemens de ce ſiécle-là, les inſtrumens de Muſique champêtre, & divers uſages de cette eſpece. Il ne s'arrête pas non plus à d'autres Paſtourelles plus importantes en apparence, par le rapport qu'elles ont à des événemens hiſtoriques, tels qu'une fabrication de monnoye, l'arrivée du Roy Jean en Angleterre, le retour du Duc de Brabant dans ſes Etats après ſa priſon, la victoire remportée à Caſſel par Charles VI. le mariage du Duc de Berry, & la premiére entrée de la Reine Iſabelle ſa femme dans Paris, &c.

Paſtourelles.

Froiſſart n'a réuſſi dans aucun genre de Poëſie auſſi bien que dans les Paſtourelles. Cette gaieté naïve & légére qui preſque toûjours fait le caractére de ſon eſprit, a paſſé toute entiére dans le cœur de ſes bergers & de ſes bergéres; les ſujets dont ils parlent, la maniére dont ils les traitent, & leur langage, ſont toûjours conformes à leur eſprit & à leurs ſentimens: une joie vive anime leurs jeux, leurs ris & leurs danſes; & pour rendre la choſe ſenſible, M. de la Curne rapporte ainſi une partie de la quatriéme Paſtourelle.

Un riche berger qui balançoit entre la crainte de perdre ou l'amour de ſa bergére qui le menaçoit de le quitter s'il ne l'épouſoit, ou les grandes richeſſes que lui promettoient ſes parens pour l'en détourner, fait confidence de ſon embarras à un berger de ſes amis, dont les conſeils ſe terminent toûjours par le même refrein:

Si tu peux avoir ta bergére,
Oſerois-tu demander mieux!

Dans ce moment elle s'offre à leur vûe, ils vont à elle, & le berger conſulté dit encore:

S'elle veut eſtre t'amiette,
Oſerois-tu demander mieux!

La bergére avoit deux chapeaux de fleurs, elle en donne un à ſon ami, qui fut tranſporté de joie; chacun la prend par la main:

* danſer.

Et puis prirent à caroler,*
Et la bergerette à chanter
Une chançon moult nouvelette;
Et diſoit en chançonnette,
Di moi, Anſel, ſi t'ayt Diex,
Si je voeil eſtre t'amiette,
Oſerois-tu demander mieux!

Rondeaux. Les Rondeaux, dont la forme eſt par-tout la même, repréſentent la plûpart les ſentimens naïfs d'un amant quelquefois bien,

bien, quelquefois maltraité, tantôt gai & content, tantôt triste & déſeſpéré. L'expreſſion vive ou tendre eſt toûjours ſimple, & rend parfaitement la paſſion dont ſon ame eſt agitée; en voici deux exemples.

Premier Rondeau:

Amours, Amours, que voulés de moi faire!
En vous ne puis veoir riens de ſeur:
Je ne cognois ne vous ne votre afaire,
Amours, Amours, &c.

Lequel vaut mieux parler, prier ou taire!
Dites-le moi, vous qui avez bon eur,
Amours, Amours, &c.

Second Rondeau:

De quoi que ſoit, ſe doit renouveller
Uns jolis coers, le premier jour de may,
Voire s'il aime, ou s'il penſe à aimer,
De quoi que ſoit, &c.

Pour ce vous veux, Madame, émayoler,*
En lieu de may, d'un loyal coer que j'ay,
De quoi que ſoit, &c.

* *donner le mai.*

Jugement des Poëſies de Froiſſart.

On peut dire en général au ſujet des Poëſies de Froiſſart, que l'invention pour les ſujets lui manquoit autant que l'imagination pour les ornemens; du reſte le ſtyle qu'il employe, moins abondant que diffus, offre ſouvent la répétition ennuyeuſe des mêmes tours & des mêmes phraſes pour rendre des idées aſſez communes: cependant la ſimplicité & la liberté de ſa verſification ne ſont pas toûjours dépourvûes de graces, on y rencontre de tems en tems quelques images & pluſieurs vers de ſuite dont l'expreſſion eſt aſſez heureuſe.

Tel étoit alors l'état de notre Poëſie françoiſe, & le ſort de la Peinture étoit à peu-près le même. Ces deux arts que

l'on a toûjours comparez enſemble, paroiſſent avoir eu une marche preſqu'uniforme dans leurs progrès.

Les Peintres au ſortir de la plus groſſiére barbarie, ſaiſiſſant d'abord en détail tous les petits objets que la nature leur préſentoit, s'attachérent aux inſectes, aux fleurs, aux oiſeaux, les parérent des couleurs les plus vives, les deſſinérent avec une exactitude que nous admirons encore dans les vignettes & dans les miniatures des Manuſcrits; lorſqu'ils vinrent à repréſenter des figures humaines, ils s'étudiérent bien plus à terminer les contours & à exprimer juſqu'aux cheveux les plus fins, qu'à donner de l'ame aux viſages & du mouvement aux corps; & ces figures dont la nature la plus commune fourniſſoit toûjours les modelles, étoient jettées enſemble au hazard, ſans choix, ſans ordonnance, ſans aucun goût de compoſition.

Les Poëtes auſſi ſtériles que les Peintres, bornoient toute leur induſtrie à ſçavoir amener des deſcriptions proportionnées à leurs talens, & ils ne les quittoient qu'après les avoir épuiſées; ils ne ſçavent guéres parler que d'un beau printems, de la verdure des campagnes, de l'émail des prairies, du ramage de mille eſpeces d'oiſeaux, de la clarté & de la vivacité d'une belle fontaine, ou d'un ruiſſeau qui murmure: quelquefois cependant ils rendent avec naïveté les amuſemens enfantins des amans, leurs ris, leurs jeux, les palpitations ou la joie d'un cœur amoureux; ils n'imaginent rien au delà, incapables d'ailleurs de donner de la ſuite & de la liaiſon à leurs idées.

Guillaume de Lorris qui commença le Roman de la Roſe, feignit que s'étant endormi dans un verger, il avoit vû en ſonge les perſonnages allégoriques de tous les vices & de toutes les vertus; qu'en ſe promenant dans divers boſquets il avoit entendu leurs converſations, & en avoit eu lui-même avec eux. On ne ſçait pas s'il fut le premier auteur de cette fiction; quoi qu'il en ſoit, tous les Poëtes pendant plus de deux ſiécles, enchantez d'une ſi rare invention, ne crurent pouvoir mieux faire que de la copier, & s'ils l'enrichiſſoient de quelque nouvelle circonſtance, c'étoit le dernier effort de leur eſprit.

Ce n'a donc été que long-tems après que les Poëtes & les Peintres, qui avoient insensiblement perfectionné divers morceaux, chacun séparément, apprirent à faire un choix heureux des objets les plus beaux & les plus nobles que la nature leur présentoit, à les mettre ensemble avec quelque régle de convenance, & qu'enfin devenus plus forts, ils envisagérent d'un seul coup d'œil toute l'étendue de leur sujet, pour en former un plan général ; ce fut alors qu'en rapportant les différentes parties au même point, ils sçurent réduire le tout à cette unité sans laquelle tous les ouvrages du génie & de l'art demeureront toûjours fort au dessous de la perfection.

OBSERVATIONS

Sur quelques endroits des Annales typographiques de M. Maittaire.

L'OUVRAGE le plus considérable que nous ayons sur 1738. l'origine & les progrès de l'Imprimerie, c'est celui que M. Maittaire a publié sous le titre d'*Annales typographiques.* Après avoir recueilli tout ce qu'en avoient dit avant lui les Auteurs qui ont traité le même sujet, soit expressément, soit par occasion, il y a joint ce qu'aucun d'eux n'avoit osé entreprendre, des Tables chronologiques, où disposant par ordre de dates toutes les impressions faites pendant les deux premiers siécles qui ont suivi l'invention de cet Art, il s'est proposé de faire connoître tout à la fois, les villes où il a commencé à être mis en œuvre, celles qui l'ont successivement adopté, & les Imprimeurs qui l'ont cultivé avec plus ou moins de succès. Mais ce qui intéresse bien plus les gens de Lettres, c'est d'y trouver par une suite nécessaire, la premiére édition de chaque ouvrage, le nombre de celles qui lui ont succédé, & les différentes formes sous lesquelles elles ont paru.

Si M. Maittaire avoit pu remplir d'abord ce projet dans

toute ſon étendue, l'ouvrage ne ſeroit pas moins utile que curieux; mais puiſque le plan en eſt bon, il ne s'agit que d'en rendre l'exécution plus parfaite. Déja les Libraires, les faiſeurs de catalogues, ceux de Hollande ſur-tout, y contribuent ſans le vouloir & ſans y penſer; car dès qu'ils trouvent un livre dont le titre ou l'édition ne ſont pas rapportez dans ces Annales typographiques, ils ne manquent pas d'y joindre, comme une note de rareté qui en doit augmenter conſidérablement le prix, *que ce livre n'a pas été connu de M. Maittaire.*

Les Sçavans ne négligent pas non plus les occaſions qui ſe préſentent, de remarquer les éditions qu'il a omiſes ou mal indiquées; mais tous ne le font pas avec les mêmes égards. M. Burman, par exemple, l'a cruellement traité dans ſa préface ſur les Argonautiques de Valerius Flaccus, & cela pour la plus légére de toutes les mépriſes. M. de Foncemagne au contraire en a uſé avec beaucoup de politeſſe & de ménagement, lorſqu'il a attaqué ſon opinion ſur l'époque de l'établiſſement de l'Imprimerie en France, à l'occaſion d'un petit Roman Latin, qui par une date qui a plus de rapport à la compoſition de l'ouvrage qu'à ſon édition, a fait croire à M. Maittaire qu'il avoit été réellement imprimé à Tours en 1467 *.

C'eſt dans le même eſprit que M. de Boze a communiqué à la Compagnie les obſervations ſuivantes.

Dans ſon Traité des Bibliothéq.

Dans un livre intitulé de vera Typographiæ origine.

M. Maittaire rapporte d'après quelques Auteurs Allemands, dont l'opinion a été ſuivie par un Carme nommé le P. Jacob, & vivement ſoûtenue par un Médecin de la Faculté de Paris, nommé Mentel, que Jean Mentel ou Mentelin de Straſbourg, y ayant trouvé le ſecret de l'Imprimerie, & en ayant fait d'heureux eſſais, fut épié & trahi par un de ſes domeſtiques nommé Jean Gensfleich de Mayence, qui s'y retira avec un de ſes compatriotes nommé Jean Guttemberg riche Orfévre, pour y profiter en commun de la découverte du ſecret de ſon maître; que ce Jean Gensfleich fut bien tôt puni de

* On trouvera cet article dans la partie hiſtorique du ſeptiéme Tome des Mémoires de l'Académie, *page 310*.

ſon infidélité par la perte de la vûe, & que Jean Guttemberg s'étant aſſocié à Mayence avec Jean Fuſt & Pierre Schoeffer, fit de ſi grandes avances dans cette ſociété, dont il portoit preſque tout le poids, qu'il fut obligé d'y renoncer & de revenir à Straſbourg, où il ne mena plus qu'une vie obſcure.

Ce récit avoit toûjours été d'autant plus ſuſpect à M. de Boze, qu'il ne connoiſſoit d'ailleurs aucun livre qui portât le nom de Gensfleich ou de Guttemberg, & aucun d'imprimé ſous celui de Jean Mentel, avant 1473. Il écrivit à M. Schepflin, pour ſçavoir s'il ne trouveroit rien concernant l'un de ces trois perſonnages dans les regiſtres de l'Univerſité, ou autres archives publiques de Straſbourg, & M. Schepflin trouva d'abord dans d'anciens regiſtres de la Collégiale de Saint Thomas, deux actes qui prouvent que Jean Gensfleich & Jean Guttemberg n'étoient qu'un ſeul & même homme déſigné par ces différentes dénominations. Voici les termes du premier de ces actes, compris dans le volume marqué B. fol.° 293. *Strenuus vir Lutholdus de Ramſtein, miles, & Johannes dictus Genteſleiſch, aliàs nuncupatus Gutemberg de Maguncia, Argentinæ commorantes.* Ce premier acte eſt un contrat de vente en date du 25. Mars 1441. *VIII.° Kalend. April. M. CCCCXLI.* Le ſecond, qui eſt dans le même volume au fol.° 302. commence par ces mots : *Johannes dictus Genteſleiſche, aliàs Gutenberg de Maguncia,* & ſa date eſt du 17. Novembre 1442. *XV.° Kal. Decemb. an. M. CCCCXLII.* Il réſulte de ces deux actes, que Jean Gensfleich & Jean Guttemberg de Mayence n'étoient au fond qu'un ſeul & même homme; que la prétendue punition de l'infidélité de Jean Gensfleich, eſt une aventure imaginée à plaiſir; qu'il ne peut avoir perdu la vûe quand Guttemberg l'a toûjours eu bonne, & que le ſecret dérobé à Mentel a d'autant plus l'air de fable, que les Hollandois en débitent une toute ſemblable de Laurent Coſter de Harleim, à qui ils diſent de même, qu'un domeſtique qu'ils ſoupçonnent être Jean Fuſt, emporta la nuit de Noel 1442. pendant qu'il étoit à *l'office,* tous ſes caractéres & uſtenſiles d'Imprimerie; & ce qui prouve encore plus la ſuppoſition

à l'égard de Mentel, c'eſt, comme on l'a déja remarqué, qu'aucun livre imprimé ne porte ſon nom avant 1473. & que l'on trouve celui de Jean Fuſt & de Pierre Schoeffer dans des impreſſions faites plus de quinze ans auparavant; qu'ils s'y glorifient publiquement, & ſans doute à juſte titre, d'être les inventeurs de cet Art, puiſqu'ils n'ont eu dans le tems aucun contradicteur, ni Laurent Coſter, ni Jean Mentel lui-même, & que cette variété dans les circonſtances & les opinions, n'a commencé à avoir cours que plus d'un ſiécle après.

Il y a ſur la Bible de Mayence une autre fable qui ne paroît pas mieux fondée. Cette Bible fut achevée d'imprimer par Jean Fuſt & Pierre Schoeffer, au mois d'Août 1462. *In vigiliâ Aſſumptionis glorioſæ Virginis Mariæ;* & l'on prétend que Jean Fuſt en apporta auſſi-tôt à Paris un aſſez grand nombre d'exemplaires, dont il vendit les premiers fort cher, les autres moins, & les derniers pour une ſomme très-modique, cela peut être; que les premiers acquereurs ſe plaignirent amérement de la différence des prix, cela eſt encore naturel; mais, ce que M. de Boze ne croit point, c'eſt que Jean Fuſt ait vendu ces exemplaires ſur le pied de manuſcrits, que ceux qui les avoient achetez, venant à les comparer les uns avec les autres, ſurpris de les trouver tous ſi ſemblables, pour le caractére, la diſpoſition des lignes, l'orthographe ou l'abréviation des mots, qu'il n'y avoit pas un point, une virgule, qui ne fût par-tout à la même place, conclurent unanimement que c'étoit une opération magique, employée à deſſein de falſifier les Saintes Ecritures; que Fuſt effrayé prit la fuite, & que le Parlement ayant approfondi l'affaire, le déchargea enfin de l'accuſation. M. Maittaire ne le croit pas non plus, mais il ſe contente d'oppoſer à cette fable, que quoique l'art de l'Imprimerie ne fût encore exercé qu'à Mayence, cette invention avoit fait un ſi grand bruit, preſqu'au moment de ſa naiſſance, qu'il n'étoit pas poſſible qu'elle fût inconnue à Paris lorſqu'on y apporta les Bibles en queſtion; or, c'eſt préciſément ce que nient les Auteurs de la

fable, qu'il auroit bien plus ſûrement détruite, en obſervant ſeulement qu'on lit à la fin de ces mêmes Bibles, qu'elles ne ſont point écrites à la main, mais qu'elles ſont une production du nouvel art de l'Imprimerie : *Artificioſâ adinventione imprimendi ſeu caracterizandi, abſque calami exaratione,* &c. qu'on trouve la même choſe à la fin du *Codex Pſalmorum* imprimé dès 1457. du *Rationale Divinorum Officiorum,* imprimé en 1459. & que cet Art eſt encore plus particuliérement décrit à la fin du Vocabulaire appellé *Catholicon,* dont l'impreſſion avoit précédé de deux ans celle de la Bible; Fuſt & Schoeffer s'y expriment ainſi : *Liber egregius, Catholicon, non calami, ſtyli aut pennæ ſuffragio, ſed mirâ patronarum formarumque concordiâ, proportione ac modulo impreſſus atque confectus eſt.* Ils n'avoient donc jamais eu intention de faire paſſer ces ſortes d'ouvrages pour des manuſcrits, & il n'étoit pas poſſible de s'y méprendre. M. de Boze ajoûte que quand M. Gilbert fut devenu Greffier en chef du Parlement, il le pria d'y faire chercher dans les regiſtres de ce tems-là, le prétendu arrêt concernant Jean Fuſt & ſes Bibles, qu'il le fit chercher, & le chercha lui-même à diverſes repriſes, ſans en trouver le moindre veſtige.

De ces articles généraux M. de Boze paſſe à un article particulier qui demande quelque diſcuſſion.

C'eſt une opinion communément reçue, & confirmée d'ailleurs par tout ce qui nous reſte d'anciennes impreſſions, que l'art d'imprimer, trouvé en Allemagne, & exercé d'abord à Mayence, ſe répandit huit ou dix ans après dans les principales villes de l'Europe, à commencer par l'Italie, où Rome & Veniſe furent les premiéres qui l'adoptérent. Il fut porté à Rome par deux Allemands, nommez l'un Conrard Sweynheym, & l'autre Arnold Pannarts, & leurs premiéres éditions ſont datées de 1467. Il fut porté à Veniſe par un autre Allemand, nommé Jean de Spire, de qui les premiéres éditions ſont datées de 1468. On ſçait que ce furent auſſi trois Allemands, Ulric Géring, Martin Crantz & Michel Friburgue (Friburger) qui, attirez à Paris par les ſollicitations de

Guillaume Fichet & de Jean de la Pierre Docteurs de Sorbonne, y firent rouler les premiéres presses, & commencérent à donner quelques éditions en 1469. & 1470.

Cependant M. Maittaire ayant trouvé dans la Bibliothéque de M. le Comte de Pembrock, un livre Italien imprimé par Nicolas Jenson, François d'origine, & célébre Imprimeur de Venise, avec la date de 1461. en chiffre Romain, il a mieux aimé faire remonter à cette année-là l'époque de l'établissement de l'Imprimerie à Venise, que de supposer une faute d'impression dans la date de ce livre, que M. de Boze est persuadé n'avoir paru qu'en 1471. non toutefois que M. Maittaire se soit dissimulé cette difficulté, il s'en est fait l'objection à lui-même, mais il se l'est faite en ami, pour y répondre plus commodément; c'est ce que M. de Boze s'est proposé de discuter, après avoir donné une notice de ce livre qui est infiniment rare.

Sa forme approche plus de l'in-8.° que de l'in-4.° Il dit, *approche plus,* parce que dans ces premiers tems-là, on ne s'assujettissoit point encore à cette distribution particuliére de formes que l'usage a introduite pour la commodité des Imprimeurs, & l'emploi utile des différentes sortes de papiers. Cet in-8.° est de deux cens trente-trois pages. Elles n'ont ni chiffres, ni signatures, ni réclames; à cela près, le caractére en est très-beau, c'est celui que nous appellons aujourd'hui du Saint-Augustin romain gros-œil, & il n'est guéres inférieur à celui qu'ont employé les Vascosans & les Etiennes. Voici ce qu'il y a à la tête du livre, en maniére de titre:

QUESTA SIE UNA OPERA LA
QUALE SI CHIAMA DECOR
PUELLARUM: ZOE HONORE
DE LE DONZELLE: LA QUALE
DA RAGOLA FORMA E MODO
AL STATO DE LE HONESTE
DONZELLE.

& on

& on trouve à la fin ces mots:

ANNO A CHRISTI INCARNA'
TIONE. MCCCCLXI. PER MAGI'
STRUM NICOLAUM IENSON.
HOC OPUS QUOD PUELLA'
RUM DECOR DICITUR FELICI'
TER IMPRESSUM EST.
LAUS DEO.

M. Maittaire annonce ainſi ce premier chef-d'œuvre de l'Art: *Attende, Lector, & expecta, quod latuit hactenùs pleriſque ignotum. Is eſt libri titulus, &c.* Il fait enſuite un éloge magnifique de Nicolas Jenſon, qui avoit porté tout d'un coup à la perfection un talent qui n'étoit encore qu'au berceau entre les mains de ſes propres maîtres. Puis venant à l'objection déja indiquée, de l'erreur dans le chiffre, il demande aux Critiques à quoi on s'en tiendra déſormais, s'il faut douter de tout? « Mais vous ajoûterez, pourſuit-il, qu'il eſt étonnant & incroyable que Nicolas Jenſon ayant ſi bien imprimé dès l'an- « née 1461. ſoit enſuite reſté neuf ans entiers à ne rien faire, « lui qui dans le ſeul cours des années 1470. & 1471. a donné « dix à douze autres ouvrages beaucoup plus conſidérables que « le *Decor Puellarum.* » A cela deux réponſes de ſa part.

La premiére, que nous n'avons pas tout ce que Nicolas Jenſon a imprimé, & qu'on peut en retrouver divers morceaux lorſqu'on y penſera le moins.

La ſeconde, que les hommes ſont libres, que Nicolas Jenſon peut avoir eu des raiſons de ſuſpendre ſon travail, que Jean Fuſt & Pierre Schoeffer qui ont commencé à imprimer en 1457. ſe ſont repoſez de même pendant les années 1458. 1461. 1463. & 1464. où nous ne voyons rien qui porte leur nom.

Pour ſentir le foible de ces deux réponſes, il ſuffit, ſuivant M. de Boze, d'obſerver 1.° qu'il n'eſt pas naturel de penſer que toutes les éditions que Nicolas Jenſon a pu faire pendant

neuf années entiéres avec une élégance qui suffisoit pour assûrer leur conservation, se soient perdues, tandis que les productions de Jean Fust & de Pierre Schoeffer, beaucoup plus anciennes, & très-informes en comparaison des siennes, n'ont point péri.

En second lieu, que leur prétendu repos pendant les années 1458. 1461. 1463. & 1464. n'a rien de réel, puisque dans le cours de l'année 1458. ils firent une seconde édition du *Codex Psalmorum,* qui parut en 1459. & qu'ils imprimérent encore le *Rationale divinorum officiorum Guill. Durandi,* qui parut la même année, & qui sont l'un & l'autre des in-folio considérables; qu'ils dûrent encore travailler pendant cette même année au Vocabulaire appellé *Catholicon,* qu'ils firent paroître en 1460. & qui forme deux autres volumes in-folio plus forts encore que le *Rationale Durandi* & que le *Codex Psalmorum;* que l'on ne comprend pas même comment dans ces premiers tems, où ils devoient être peu aidez par des ouvriers qui n'étoient point au fait, & qu'ils n'avoient pas trop intérêt d'y mettre, ils ayent encore pu donner en 1462. les deux gros volumes de leur Bible; qu'outre la nécessité d'aller ensuite débiter eux-mêmes dans des pays assez éloignez ces productions de leur travail, dont ils n'auroient retiré aucun fruit s'ils avoient attendu qu'on les vînt chercher chez eux, il s'éleva de grands troubles à Mayence à la fin de cette même année 1462. par la concurrence & la guerre que se faisoient pour l'Archevêché de Mayence, Adolphe de Nassaw & Diéthérick d'Isembourg. Adolphe surprit la ville au mois d'Octobre de cette même année 1462. elle fut mise au pillage, beaucoup d'habitans y périrent, les autres prirent la fuite, tout le commerce fut interrompu, & ces calamités durérent près de deux ans; calamités cependant heureuses, en ce que les ouvriers de Jean Fust & de Pierre Schoëffer se voyant ainsi dispersez & sans occupation, allérent porter en d'autres climats une industrie qui sans cela auroit été renfermée encore long-tems dans la seule ville de Mayence. Il y a même grande apparence que Nicolas Jenson fut de ce

nombre, ainſi que tous ces Allemands dont on a parlé; mais il s'agît principalement de prouver que Nicolas Jenſon établi à Veniſe, n'a pu y imprimer en 1461. & avant 1469. ou 1470.

Celui qui y porta l'art de l'Imprimerie s'appelloit Jean de Spire *(Joannes de Spira)*; les premiéres éditions qu'il y donna, ſont datées de 1469. Il commença par un petit in-fol.° contenant les Epitres familiéres de Cicéron, à la fin duquel on lit ces quatre vers :

Primus in Adriacâ formis impreſſit aënis
Urbe libros, Spirâ genitus de ſtirpe Johannes;
In reliquis ſit quanta, vides, ſpes, lector, habenda,
Quum labor hic primus calami ſuperaverit artem.

Il donna dans la même année, la premiére édition de toutes les œuvres de Pline le Naturaliſte, & dans la ſuivante, il donna conjointement avec ſon frere, *Vindelinus de Spirâ*, une nouvelle édition de la Cité de Dieu de S.t Auguſtin, à la fin de laquelle on lit encore des vers latins qui commencent ainſi :

Qui docuit Venetos exſcribi poſſe Johannes,
Menſe ferè trino centena volumina Plini,
Et totidem Magni Ciceronis Spira libellos, &c.

Or on demande de quel front Jean de Spire auroit pu en 1469. & 1470. ſe vanter au milieu de Veniſe, d'y avoir le premier exercé l'art de l'Imprimerie, d'en avoir le premier dévoilé le myſtére à ſes habitans, &c. ſi Nicolas Jenſon l'avoit prévenu de huit ans entiers? & comment celui-ci, qui de ſon côté n'étoit pas inſenſible à la gloire, auroit ſouffert ſans ſe plaindre, qu'on voulût lui enlever celle qu'il auroit ſi juſtement acquiſe? Car il faut encore obſerver qu'à la fin de preſque tous les ouvrages que Nicolas Jenſon a imprimez à Veniſe pendant le cours de l'année 1470. il n'a pas manqué de mettre auſſi des vers latins, ſoit à la louange de l'Imprimerie, ſoit à celle des Auteurs qu'il rendoit & plus communs & plus correćts par cet Art merveilleux, ſans pourtant

jamais s'y attribuer l'honneur de l'avoir exercé le premier.

Le ſurnom *MAGISTRUM* que Nicolas Jenſon ſe donne lui-même à la fin du *DECOR PUELLARUM,* eſt ſur-tout remarquable, il ſignifie ou un homme conſommé dans ſon art, *Artis impreſſoriæ Magiſtrum,* comme on le lit à la fin de quelques autres ouvrages, ou un art que tant de perſonnes exerçoient déja, qu'il entroit inſenſiblement au rang des profeſſions ordinaires, ce qui nous a principalement amené dans la ſuite le titre & la dénomination de *Maître Imprimeur.*

Mais ce que M. de Boze n'a garde d'oublier, c'eſt que ſi on accordoit à M. Maittaire que le *Decor Puellarum* eſt véritablement de l'année 1461. il faudroit remonter bien plus haut l'époque de l'établiſſement de l'Imprimerie par Nicolas Jenſon, non ſeulement parce que du propre aveu de M. Maittaire, l'ouvrage eſt déja trop parfait pour le regarder comme un eſſai, mais encore parce que (choſe dont il ne s'eſt pas ſeulement douté) dans le chap. 3. du liv. 7. de ce *Decor,* il eſt fait mention d'un autre livre que le même Nicolas Jenſon avoit imprimé auparavant, ſous le titre de *Luctus Chriſtianorum.*

Il y a environ dix-huit mois qu'un des amis de M. de Boze lui ayant apporté de Veniſe un exemplaire du *Decor,* qu'il y avoit découvert, il y trouva huit feuillets de ce *Luctus Chriſtianorum,* de la même forme & du même caractére que le *Decor.* Ces huit feuillets ſuffiroient même pour donner une idée de tout l'ouvrage, & ſa rareté ſembleroit le demander, car il n'a été ni connu, ni cité par aucun Bibliographe; mais ce ſeroit quant à préſent une digreſſion trop étrangére à l'objet principal, qu'il a plus heureuſement terminé par une obſervation ſur l'habileté de Nicolas Jenſon, dans un Art auſſi récent que l'étoit alors celui de l'Imprimerie.

Il doit cette obſervation à la note marginale d'un ancien Manuſcrit ſur les Monnoyes de France, depuis Philippe Auguſte juſqu'à Louis XI. ſous le regne de qui l'ouvrage paroît avoir été fait & écrit. A côté de l'empreinte des premiéres Monnoyes de ce Prince, il y a de la même main : *Qu'ayant ſçu qu'il y avoit à Mayence gens adroits à la taille des poinçons &*

caractéres, au moyen desquels se pouvoient multiplier par impression les plus rares Manuscrits, le Roy curieux de toutes telles choses & autres, manda aux Généraux de ses Monnoyes y dépêcher personnes entendues à ladite taille, pour s'informer sécrétement de l'art, & en enlever subtilement l'invention; & y fut envoyé Nicolas Jenson, garçon saige, & l'un des bons Graveurs de la Monnoye de Paris.

Le sieur Mariette homme de goût & sçavant Libraire, a eu un Manuscrit à peu-près semblable, avec une note de la même espece sur Nicolas Jenson ; mais cette note y a été mise à côté des derniéres Monnoyes de Charles VII. prédécesseur de Louis XI. & elle se rapporte à l'an 1458. Il y est dit que *Charles VII. informé de ce qui se faisoit à Mayence, demanda aux Généraux de ses Monnoyes une personne entendue, pour aller s'en instruire ; Que ceux-cy lui indiquérent Nicolas Jenson Maître de la Monnoye de Tours, qu'il fut aussi tôt dépêché à Mayence ; mais qu'à son rétour en France, ayant trouvé que Charles VII. étoit mort, il étoit allé s'établir ailleurs.*

Quoique l'écriture & le style de cette seconde note soient bien moins anciens, & ayent un air beaucoup moins original que le style & l'écriture de la note précédente, M. de Boze en conclut également que suivant toutes les apparences, Nicolas Jenson s'introduisit chez Jean Fust & Pierre Schoëffer, & que l'habitude où il étoit de graver des poinçons de Monnoyes, lui donna une grande facilité pour ceux des caractéres de l'Imprimerie, dont il connoissoit déja bien mieux le contour & les proportions, que ne les connoissoient ceux mêmes sous les yeux de qui il travailloit; mais qu'une certaine idée de perfection, sur laquelle les gens de goût sont toûjours plus délicats que ceux qui ne sçavent encore rien, le retint à Mayence plus long-tems qu'il ne croyoit ; & que se voyant devancé à Paris par les Allemands qui vinrent s'établir dans la maison de Sorbonne, ou que craignant d'y être mal récompensé, peut-être aussi dans l'espérance d'une fortune brillante, il se détermina à se former pour lui-même une belle Imprimerie, & à la transporter à Venise, qui étoit alors la plus célébre ville de l'Europe pour le commerce & les arts.

OBSERVATIONS
SUR
QUELQUES CIRCONSTANCES DE L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE,

Et particuliérement ſur une Bible découverte depuis peu, où ni le tems ni le lieu de l'impreſſion ne ſont marquez.

AU commencement de l'année 1739. M. l'Abbé Sallier ayant acquis pour la Bibliothéque du Roy, une Bible où ni le tems ni le lieu de l'impreſſion ne ſont marquez, & dont l'édition lui parut de beaucoup antérieure à celle de 1462. que la plûpart des Curieux regardent comme la premiére, il jugea qu'on en verroit avec plaiſir la notice, & que les obſervations qu'il y joindroit, ne ſeroient pas inutiles aux gens de Lettres : tel fut l'objet du Mémoire dont nous allons rendre compte.

Quelque diverſité qu'il y ait entre les opinions des Sçavans ſur l'origine de l'Imprimerie, ſur le nom du premier Inventeur, ſur le tems & ſur le lieu où cet Art a pris naiſſance, il eſt généralement reconnu que la ville de Mayence en a produit pluſieurs eſſais.

Ce fait, dit M. l'Abbé Sallier, eſt inconteſtablement prouvé par trois témoignages d'Hiſtoriens contemporains ; & quoique perſonne juſqu'à préſent n'ait tenté d'en affoiblir l'autorité, il croit devoir les rapporter, dans la vûe de développer des conſéquences qui ſuivent de ces témoignages, dont il lui ſemble que l'on n'a pas aſſez peſé les expreſſions.

Le premier eſt celui de la Chronique de Cologne, cité par Chevillier dans ſon traité de l'origine de l'Imprimerie, publié à Paris en 1694. La Chronique marque formellement que dans l'année 1450. qui étoit celle du Jubilé, on commença à Mayence à imprimer des livres ; que le premier fut la Bible Latine, imprimée en gros caractéres ſemblables à ceux dont

on ſe ſert pour l'impreſſion des miſſels. L'Auteur de la Chronique dit ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel, qui en 1499. exerçoit l'art de l'Imprimerie à Cologne.

Le ſecond témoignage eſt celui de Jean Tritheme, il ſe trouve dans la Chronique du Monaſtére d'Hirſauge.

Tritheme racontant les événemens publics de l'année 1450. aſſûre que dans ce tems-là on inventa l'Art d'imprimer juſqu'alors inconnu : *Inventa & excogitata eſt Ars illa mirabilis, & prius inaudita imprimendi & characterizandi libros.* Il entre dans quelque détail ſur cette nouvelle découverte, & il continue en diſant : *Selon ce que j'ai appris il y a trente ans, de la bouche même de Pierre Schoëffer, ex ore Petri Opilionis de Gernsheim civis Moguntini, qui gener erat primi Artis inventoris.* Les commencemens de cet Art ſouffrirent de grandes difficultés. Les premiers inventeurs entreprirent d'abord l'impreſſion de la Bible, *impreſſuri Bibliam* .... Ils tinrent cachée pendant quelque tems la maniére d'imprimer, *imprimendi modum aliquandiù tenuerunt occultum, quouſque per famulos, ſine quorum miniſterio Artem ipſam exercere non poterant, divulgatus fuit.*

A ces deux témoignages M. l'Abbé Sallier en ajoûte un troiſiéme, qui ſe trouve à la fin d'une édition peu commune de la premiére partie des Chroniques abrégées de Tritheme, imprimées à Mayence en 1515. par Jean Schoëffer petit-fils de Jean Fuſth ; édition que la Bibliothéque du Roy ne poſſéde que depuis quelques années. Ce témoignage explique avec netteté le véritable ſens qu'il faut donner au paſſage de la Chronique de Cologne & aux paroles de Jean Tritheme ; le voici :

« *Impreſſum & completum eſt præſens Chronicarum opus anno Dñi* MDXV. *in vigiliâ Margaretæ Virginis, in nobili famoſâque* « *Urbe Moguntinâ hujus artis impreſſoriæ inventrice primâ, per Joan-* « *nem Schöffer nepotem quondam honeſti viri Joannis Fuſth civis* « *Moguntini, memoratæ artis primarii auctoris, qui tandem impri-* « *mendi artem proprio ingenio excogitare ſpecularique cœpit anno* « *Dñicæ Nativitatis 1450. indictione* XIII. *regnante illuſtriſſimo* « *Rom. Imperatore Frederico III. Præſidente ſanctæ Moguntinæ* «

» *ſedi Reverendiſſimo in Chriſto Patre Dño Theoderico Pincerna de* » *Erpach Principe Electore. Anno autem 1452. perfecit deduxitque* » *eam (divinâ favente gratiâ) in opus imprimendi, opera tamen ac* » *multis neceſſariis adinventionibus Petri Schöffer de Gernsheim mi-* » *niſtri ſuique filii adoptivi ...... Retinuerunt autem hii duo jam* » *prænominati Joannes Fuſth & Petrus Schöffer hanc artem in ſecreto,* » *omnibus miniſtris ac familiaribus eorum, ne illam quoquo modo* » *manifeſtarent, jurejurando aſtrictis; quo tandem de anno 1462.* » *per eoſdem familiares in diverſas terrarum provincias divulgata,* *haud parùm ſumpſit incrementum.* »

L'autorité de ce témoignage eſt d'autant plus grande, que Jean Schoëffer étoit fils de Pierre Schoëffer, qu'il raconte ce qu'il a vû par lui-même, ou du moins ce qu'il avoit entendu raconter à ſon pere. Voici comment il s'exprime dans un avertiſſement mis à la fin d'une édition de quelques ouvrages de Saint Proſper & de deux autres piéces qui regardent les matiéres de la Grace. L'édition eſt de Mayence en 1524. « *Ferè uſu venire videmus, candide Lector, ut liberi parentes ſuos* » *non ore ſolùm ac formâ totius corporis, ſed & ingenio moribuſque* » *referant; undè non in poſtremis laudibus habetur, ſi quis majorum* » *ſuorum veſtigia, ſi modò recto itinere præceſſerint, ſequi curet. Proinde* » *ego quoque ne à materno avo meo Joanne Fauſt & cariſſimo mihi* » *patre Petro Schoeffer Moguntinenſibus civibus, degenerarem, qui* » *Chalcographicen primi omnium in hac urbe & invenerunt & exer-* » *cuerunt, non tam commodis ſuis, quàm publicæ utilitati conſulentes,* » *pro virili parte ſemper elaboravi ut eam Artem, quoad poſſem, pro-* *veherem, &c.* »

Ces paſſages paroitroient aſſez précis à quiconque voudroit faire honneur à Mayence de la gloire de l'invention de l'Imprimerie; mais ſans entrer dans une diſpute qui a été fort vive entre les différens prétendans, M. l'Abbé Sallier ſe renferme dans cette propoſition, que les témoignages alléguez obligent invinciblement d'admettre: Jean Fuſth & Pierre Schoëffer citoyens de Mayence, ont commencé à imprimer avant 1459. Trithème dans la Chronique d'Hirſauge nous apprend que dès l'année 1450. Jean Guttemberger & Fuſth tâchérent

tâchérent de mettre en œuvre le ſecret qu'ils avoient trouvé; qu'à la premiére invention il en ſuccéda d'autres plus ingénieuſes, que Pierre Schoëffer, homme d'eſprit & habile, imagina une maniére aiſée de fondre les caractéres, & qu'il aſſortit l'Art de toutes ſes parties néceſſaires, *Artem, ut nunc eſt, complevit.* Les termes du troiſiéme témoignage marquent poſitivement que Fuſth aidé de l'induſtrie de Pierre Schoëffer, parvint en 1452. à pratiquer ce nouvel Art qu'il avoit inventé dès l'année 1450. *Anno autem 1452. perfecit, deduxitque eam in opus imprimendi, operâ tamen ac multis neceſſariis adinventionibus Petri Schöffer.*

Tritheme ajoûte que Fuſth & Schoëffer tinrent quelque tems cachée la maniére d'imprimer : *Imprimendi modum aliquandiù tenuerunt occultum.* Le troiſiéme témoignage s'étend un peu plus là-deſſus: *Retinuerunt autem hii duo Joannes Fuſth & Petrus Schöffer hanc artem in ſecreto.* Il porte que ce ſecret ne fut rendu public que par l'infidélité de quelques domeſtiques; que la précaution de les engager par ſerment à ne rien divulguer, ne put les contenir, & qu'enfin en 1462. pluſieurs pays de l'Europe furent inſtruits de la découverte.

L'art de l'Imprimerie fut perfectionné lorſque Pierre Schoëffer eut communiqué ſes vûes à Jean Fuſth, *Artem, ut nunc eſt, complevit,* & c'eſt en 1452. que Jean Fuſth employa ce nouveau ſecret, cette maniére d'imprimer, *perfecit deduxitque eam in opus imprimendi.* Il eſt donc certain qu'avant 1459. il ſortit des livres imprimez des mains de Jean Fuſth & de Pierre Schoëffer.

L'intérêt que ces premiers Imprimeurs avoient à ne pas apprendre à d'autres à cultiver un champ dont ils alloient tirer de grands tréſors, les fit penſer à s'aſſûrer du ſecret par le ſerment qu'ils exigérent de ceux dont le ſervice leur étoit abſolument néceſſaire. Si Jean Fuſth & Pierre Schoëffer n'avoient pas imprimé avant 1459. que pouvoient-ils cacher ? *Imprimendi modum tenuerunt occultum ; retinuerunt hanc artem in ſecreto.* S'il eût manqué à ces Imprimeurs quelque choſe de ce qui entre néceſſairement dans l'art de l'Impreſſion,

pourquoi Jean Schoëffer diroit-il en 1515. que dès 1452. après avoir commencé l'exécution de l'œuvre, Jean Fusth & Pierre Schoëffer engagérent par serment tous leurs domestiques à ne rien déclarer à personne? *Omnibus ministris ac familiaribus eorum, ne illam (artem) quoquo modo manifestarent, jurejurando astrictis.*

Joignons à des témoignages si positifs une réflexion importante. Jean Guttemberg dès l'année 1450. avoit mis presque tout son bien à chercher le secret de l'Imprimerie; il étoit arrêté dans ses vûes, tantôt par la disette d'argent, tantôt par le manque de quelqu'autre chose : réduit à renoncer à ses espérances, prêt de tout abandonner, il reprend courage par le conseil de Jean Fusth, dans la bourse de qui il trouva de quoi fournir aux dépenses qu'il falloit encore hazarder pour parvenir à imprimer. Le génie de Pierre Schoëffer les servit heureusement tous deux, il leva de grandes difficultés qui s'opposoient à l'exécution de l'entreprise, & l'art que ce même Schoëffer inventa de fondre les caractéres, ne laissa plus rien à desirer en 1452. pour l'opération que Guttemberg & Fusth cherchoient depuis longtems avec constance. Après ce récit, que Tritheme & Jean Schoëffer tenoient de la bouche même de Pierre Schoëffer, dit M. l'Abbé Sallier, est-il possible de se persuader que pendant sept ans, c'est-à-dire, depuis 1452. jusqu'en 1459. Guttemberg, Jean Fusth & Schoëffer soient demeurez dans l'inaction, qu'ils n'ayent rien imprimé, qu'ils ayent résisté au plaisir de se satisfaire, de se servir d'une découverte nouvelle, belle, qui ne pouvoit manquer de faire honneur à son Auteur, utile, qui pouvoit devenir pour eux une source de richesses, enfin les mettre en état de se relever de l'épuisement où les avoient jetté les grandes dépenses qu'il avoit fallu soûtenir?

Je pourrois, continue-t-il, faire valoir une autre preuve que fournit un livre de Struvius publié à Iene en 1704. & qui a pour titre : *Introductio ad notitiam Rei Litterariæ.* Cet Auteur rapporte l'histoire d'un procès qui survint entre Jean

Guttemberg & Jean Fusth, sur un remboursement de dépenses que Fusth exigeoit de Guttemberg; c'étoit des avances faites par Jean Fusth pour l'impression des livres, Guttemberg fut condamné à payer. L'acte original est de 1455. & se voit encore, suivant le témoignage de Salmuth cité par Struvius dans le livre dont on vient de parler; l'acte avoit été dressé par Ulric Helmosperger Notaire. Mais sans insister sur cette preuve, il passe à la copie d'une piéce plus intéressante pour les François, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roy; c'est un monument du regne de Louis XI. il fait honneur à la mémoire de ce Prince. Naudé ne l'a point connu, il l'auroit inséré dans ses additions à l'histoire de Louis XI. Il a aussi échappé aux recherches de M. l'Abbé le Grand sur la même histoire, & si ce n'est pas une preuve précise pour le point particulier dont il s'agit, du moins elle tient au sujet, & en marquant le penchant d'un de nos Rois pour les Lettres, elle peut servir à l'Histoire Littéraire de la France.

Louys par la grace de Dieu Roy de France, à nos amés & féaux les généraux Conseiller par Nous ordonés sur le fait & gouvernement de toutes nos Finances, salut & dilection; de la partie de nos chers & bien amés Conrart Hanequis & Pierre Scheffre Marchands Bourgeois de la Cité de Mayence en Allemagne, nous a été exposé qu'ils ont occupé grant partie de leur temps à l'industrie, art & usage de l'Impression d'Escriture, de laquelle, par leur cure & diligence, ils ont fait faire plusieurs beaux livres singuliers & exquis, tant d'histoires que de diverses sciences, dont ils ont envoyé en plusieurs & divers lieux, & mesmement en nostre Ville & Cité de Paris, tant à cause de la notable Université qui y est que aussi pour ce que c'est la Ville Capitale de nostre Royaume, & ont commis plusieurs gentz pour iceux livres vendre & distribuer, & entre autres, depuis certain temps en ce commirent & ordonnérent pour eux un nommé Herman de Stathoen, natif du Dioceze de Munster en Allemagne, auquel ils baillérent & envoyérent certaine quantité de livres pour iceux vendre là où il treuveroit au profit desdits Conrart Hanequis & Pierre Scheffre, ausquels ledit Stathoen seroit tenu d'en tenir compte, lequel Stathoen a vendu

Bibl. Reg. n.° 8444. 8408. 3. 2.

plusieurs desdits livres, dont, à l'heure de son trespas, il avoit les deniers par devers luy & pareillement avoit par devers luy plusieurs livres & autres qu'il avoit mis en garde tant en nostre ditte Ville de Paris que à Angiers & ailleurs en divers lieux de nostredit Royaume, & est iceluy Stathoen allé de vie à trespas en nostre ditte Ville de Paris, & pour ce que par la Loy générale de nostre Royaume toutesfois que aucun Estranger & non natif de iceluy nostre Royaume va de vie à trespassement, sans lettres de Naturalité & habilitation & puissance de Nous, de tester, tous les biens qu'il a en nostre dit Royaume, à l'heure de sondit trespas, nous compétent & apartiennent par droit d'Aubenage, & que ledit Stathoen estoit de la qualité dessus ditte, & n'avoit aucunes lettres de Naturalité ne puissance de tester, nostre Procureur, ou autres nos Officiers ou Commissaires furent prendre, saisir & arrester tous les livres & autres biens qu'il avoit avec luy & ailleurs en nostre dit Royaume à l'heure de son dit trespas, & depuis & avant que personne se soit venu comparoir pour les demander, iceux livres & biens ou la pluspart ont été vendus & divertys, & les deniers qui en sont venus, distribuez, après lesquelles choses, ledit Conrart Hanequis & Pierre Scheffre se sont tirés par devers Nous & les gens de nostre Conseil, ont fait remonstrer que combien que lesdits livres fussent en la possession dudit Stathoen à l'heure de sondit trespas, toutefois ils ne luy apartenoient point, mais véritablement apartenoient & apartiennent auxdits Exposants, & pour ce prouver & monstrer ont exhibé le Testament dudit Stathoen avec certaines Cédulles & obligations & produit aucuns tesmoins & autres choses faisant de ce mention, en nous requerants les faire restituer desdits livres & autres biens, ou de la valeur & estimation d'iceux, lesquels ils ont estimé à la somme de deux mille quatre cens vingt-cinq escus d'or & trois sols tournois. Pourquoy Nous, les choses susdites considérées & mesmement pour considération de ce que Très haut & très puissant Prince nostre très cher & très amé Frere, Cousin & Allié le Roy des Romains nous a escrit de cette matiére, aussi que lesdits Hanequis & Scheffre sont sujets & des pays de nostre très cher & très amé Cousin l'Archevesque de Mayence, qui est nostre Parent, Amy, Confédéré & Allié qui pareillement sur ce nous a

escrit & requis, & pour la bone amour & affection que avons à luy, desirants traiter & faire traiter favorablement tous ses sujets, ayant aussy considération de la peine & labeur que lesdits Exposants ont prins pour ledit art & industrie de l'Impression, & au profit & utilité qui en vient & peut venir à toute la chose publique, tant pour l'augmentation de la science que autrement, & combien que toute la valeur & estimation desdits livres & autres biens qui sont venus à nostre cognoissance ne montent pas de grand chose ladite somme de deux mille quatre cent vingt-cinq escus & trois sols tournois, à quoy lesdits Exposants les ont estimés, néantmoins pour les considérations susdittes & autres à ce nous mouvants, nous sommes libéralement condescendus de faire restituer ausdits Conrart Hanequis & Pierre Scheffre ladite somme de deux mille quatre cens vingt-cinq escus & trois sols tournois & leur avons accordé & octroyé, accordons & octroyons par ces présentes que sur les deniers de nos Finances ils ayent & prennent la somme de huit cens livres par chacun an à commencer la premiére année au premier jour d'Octobre prochain venant, & continuer d'an en an d'illec en avant jusque à ce que ils soient entiérement payés de ladite somme de deux mille quatre cent vingt-cinq escus & trois sols tournois; Sy vous mandons & enjoignons expressément que par nostre amé & féal Conseiller Jean Briçonnet Receveur Général de nos Finances, ou autre qui pour le temps advenir sera, vous sur icelles nos Finances faites payer, bailler & délivrer ausdits Conrart Hanequis & Pierre Scheffre ou à leur Procureur suffisament fondé par eux ladite somme de huit cens livres tournois par chacun an, à commencer ladite premiére année audit premier jour d'Octobre prochain venant & continuer d'an en an jusques à ce qu'ils soient entiérement payés de ladite somme de deux mille quatre cens vingt-cinq escus & trois sols tournois, & en raportant ces présentes signées de nostre main ou vidimus d'icelles fait sous Scel Royal avec quittance ou recognoissance sur ce suffisante desdits Conrart Hanequis & Pierre Scheffre. Nous voulons ladite somme de huit cens livres tournois par chacun an, ou ce qui en aura esté payé, estre alloué ès comptes & rabattu de la recepte dudit Jean Briçonnet ou d'autre qui sera nostre Receveur Général au temps advenir par nos amés & féaux

gens de nos Comptes ausquieux Nous mandons d'ainsy le faire sans difficulté, & en outre voulons & décernons que le Vidimus de ces dittes présentes fait sous Scel Royal vaille estat & rolle audit Briçonnet ou autre nostre Receveur Général présent ou advenir pour les sommes dessus dittes qui auront esté payées à la cause dessus ditte, sans ce que besoin leur soit d'en avoir de Nous autre rolle ou acquit pourveu que par chacun an il sera tenu d'escrire ou faire escrire au dos de cesdites présentes les payements qui auront esté sur ce faits, & que au dernier payement & parfournissement de ladite somme, lesdits Conrart Hanequis, Pierre Scheffre ou leursdits Procureur ou Commis seront tenus rendre & bailler à nostredit Receveur Général ce présent Original pour le rendre & raporter sur son compte en nostre ditte Chambre des Comptes, car ainsi nous plaist-il estre fait, non obstant que lesdites sommes ne soient enrotulées chacun an sur les rolles de nostredit Receveur Général, & quelconques restrictions, mandements ou défenses à ce contraires. Donné à Paris le XXI. *jour d'Avril, l'an de grace* M. CCCCLXXV. *Et de nostre Regne le* XIV. *Ainsi signé: Loys, Par le Roy l'Evesque d'Evreux & plusieurs autres présents. Le Gouz.*

Le mandement qui contient l'assignation des fonds sur lesquels on doit prendre la somme accordée aux marchands Allemands, est rapporté dans le volume de la Bibliothéque du Roy, sous le numero 84$\frac{2}{2}$8. & ce mandement est daté de l'Abbaye de la Victoire, le 21. Mai 1475.

Ces monumens prouvent du moins que dès les premiers tems de l'Impression, la France, & sur-tout la Capitale, ont recueilli quelques-uns des fruits que l'Art dans sa naissance avoit produits. S'il se rencontre moins de ces anciens Imprimés qu'il ne semble que l'on devroit en rencontrer, c'est que la même curiosité qui les faisoit rechercher avec empressement dans leur origine, a fait négliger les moins parfaits pour s'attacher à ceux qui l'étoient plus, & qui ont paru ensuite; on a rebuté des productions assez informes & grossiéres, pour ne conserver que celles dont la forme plus réguliére & plus agréable frappoit davantage. On n'a pas imaginé que la postérité dût un jour prendre plaisir à recueillir ces essais, ni

que pour connoître ce qui a rapport à l'hiſtoire de l'invention de l'Art, on voulût jamais en examiner ſi ſcrupuleuſement les premiers effets. Cependant il s'eſt échappé quelques-uns de ces anciens Imprimés; & ſans parler du Pſeautier de la Bibliothéque de l'Empereur & du Cabinet de M. de Boze, daté de 1457. il y a à la Bibliothéque du Collége Mazarin un ſecond volume de la Bible imprimée ſur vélin, ſans date, & qui vraiſemblablement eſt antérieure à l'édition de 1462. Ce volume avoit été acquis par Gabriel Naudé, & ce ſçavant Bibliothécaire le regardoit comme un eſſai de l'Art; ſon jugement dans ces matiéres eſt de la plus grande autorité. Le Collége de Clermont poſſéde un des plus anciens Vocabulaires qui ait été mis ſous la preſſe, ce Vocabulaire eſt connu ſous le titre de *Catholicon;* Tritheme nous a appris dans la Chronique d'Hirſauge, que c'eſt le livre que Fuſth ſongea d'abord à imprimer: la Bibliothéque du Roy en a acquis un exemplaire ſur vélin, dont la date eſt de 1460. Le curieux Cabinet de M. de Boze en contient un autre exemplaire ſur papier, & de même date que celui de la Bibliothéque du Roy, mais on ne ſçauroit s'empêcher d'avouer que le *Catholicon* du Collége de Clermont eſt plus ancien que les deux autres; il eſt ſans date, & on peut prouver qu'il eſt ſorti de l'Imprimerie de Fuſth & de Schoëffer, comme on le verra bien tôt.

Si quelqu'un s'obſtinoit à nier l'exiſtence des livres imprimez avant 1459. il ſemble à M. l'Abbé Sallier que pour l'obliger à ſe défier de ce ſentiment, il n'y auroit qu'à le prier de balancer le plus ou le moins de vraiſemblance de ces deux raiſonnemens; voici le premier. Les témoignages de la Chronique de Cologne, de Jean Tritheme, de Jean Schoëffer petit-fils de Jean Fuſth & fils de Pierre Schoëffer, dépoſent formellement que Fuſth & Schoëffer ont imprimé dès 1452. les réflexions les plus juſtes confirment ces témoignages. On produit des livres qui paroiſſent imprimez avant 1459. donc on eſt bien fondé à avancer que l'Impreſſion a précédé cette année-là.

Voici le ſecond raiſonnement. Aucun livre imprimé par Jean Fuſth & Pierre Schoëffer, ne paroît ni avec la marque, ni avec le nom de ces Imprimeurs, ni avec la date, avant 1457. donc il n'y en a point qui ſoit ſorti de cette Imprimerie avant le tems que nous trouvons énoncé ſur les livres de ces premiers ouvriers.

Ce ſecond raiſonnement n'affoiblit point le premier, & celui-ci fournit abondamment de quoi combattre l'autre avec avantage.

Voyons, pourſuit M. l'Abbé Sallier, quelles indications peuvent nous conduire à connoître les ouvrages imprimez par Jean Fuſth & Pierre Schoëffer, lorſqu'ils ne portent ni la date ni le nom de ces Imprimeurs.

Gabriel Naudé ſçavant Bibliothécaire, avoit vû & manié l'ancienne édition du Paſtoral de Saint Grégoire, imprimé ſans date & ſans nom de lieu; il aſſûre dans une petite préface qu'il a écrite de ſa main à la tête du livre, que cet ouvrage eſt un premier effort de l'Imprimerie naiſſante, que c'eſt à deſſein que Jean Fuſth a ſupprimé dans ce livre ſon nom & celui de la ville de Mayence où il travailloit; qu'il faiſoit myſtére de ſon Art, pour s'en aſſûrer uniquement & plus long-tems la poſſeſſion. Naudé ajoûte deux vers, & ces deux vers apprennent à quelles marques on reconnoîtra ſûrement les ouvrages de Jean Fuſth & de Pierre Schoëffer:

Hæc duo, ſi neſcis, vitulinæ gloria frontis,
Sculpta Moguntinum demonſtrant cornua Fauſtum.

Lib. 2. p. 52. Naudé répete la même choſe dans un recueil d'Epigrammes qui fut imprimé à Paris en 1650.

Hæc duo, ſi neſcis, teneris impreſſa papyris
Artificum ſigno, vitulinæ cornua frontis,
Grandia Chalcographi referunt miracula Fauſti,
Qui primus calamis libros impreſſit ahenis,
Atque ſua terris mirum decus intulit Arte.

La régle

La régle eſt juſte, & la tête de taureau ſur le papier, eſt certainement une marque du papier qu'employoient Jean Fuſth & Pierre Schoëffer.

Le véritable ſens où il faut prendre cette régle, eſt que Jean Fuſth & Pierre Schoëffer ont mis en œuvre du papier marqué de l'empreinte d'une tête de taureau.

On ne prétend pas qu'ils n'ayent point eu de papier qui ne portât cette marque particuliére, la roſette ſe trouve ſur pluſieurs feuilles de livres imprimez par Jean Fuſth & Pierre Schoëffer; mais il eſt certain 1.° que la tête de taureau ſe voit ſur le papier dont ſe ſont ſervis Jean Fuſth & Pierre Schoëffer; 2.° qu'aucun de ceux qui ont porté l'Impreſſion dans les différentes parties de l'Europe, en France, à Rome, à Veniſe, n'a employé de papier avec cette marque.

La preuve réſulte de l'inſpection des livres que Jean Fuſth & Pierre Schoëffer ont imprimez, & qu'ils ont avouez, en y exprimant & le nom de la ville de Mayence & leur nom même.

M. l'Abbé Sallier a examiné avec attention la Bible de Mayence qui eſt au Collége de Clermont, imprimée ſur papier; les noms de Jean Fuſth & de Pierre Schoëffer y ſont marquez, les feuilles du papier portent toutes la tête de taureau ou *la roſette.*

Les Epîtres de S.t Jérôme, que Pierre Schoëffer imprima à Mayence en 1470. ſont ſur du papier dont toutes les feuilles ſont marquées ſans variation, d'une tête de taureau. Cette édition eſt dans la Bibliothéque des Céleſtins de Paris & dans le Cabinet de M. de Boze.

L'inſcription qui ſe lit à la fin du livre de Valére-Maxime, de 1471. eſt conçue en ces termes: *Præſens Valerii Maximi opus præclariſſimum in nobili Urbe Moguntinâ . . . . . . terminatum anno 1471 . . . . . . per egregium Petrum Schoyffer de Gernsheim, Artis impreſſoriæ Magiſtrum.* La feuille même de l'inſcription préſente fort diſtinctement une tête de taureau, & les feuilles ſuivantes ſont ainſi marquées; quelques-unes portent la grappe de raiſin, qui étoit auſſi dans ces premiers tems, après la tête

de taureau & la rosette, la marque la plus ordinaire de Pierre Schoëffer.

Mais ce qui, selon M. l'Abbé Sallier, doit nous rassûrer entiérement sur la régle que Naudé a établie, c'est que Jean Schoëffer en 1515. n'a pas employé dans l'édition des Chroniques abrégées de Tritheme, un autre papier que celui de Jean Fusth son ayeul maternel, & de Pierre Schoëffer son pere; ce papier est marqué d'une tête de taureau qui s'apperçoit très-nettement. Au lieu de la croix posée sur la tête du taureau dans les éditions de Pierre Schoëffer, on voit dans celle-ci une espece de dauphin qui s'étend jusqu'entre les cornes du taureau. Il semble que cette famille des Schoëffer ait voulu conserver cette marque distinctive des ouvrages qui sortiroient de leur Imprimerie.

Une plus longue énumération seroit inutile, il faut s'en tenir au jugement de Gabriel Naudé, qui dans ses Additions à l'Histoire de Louis XI. dit qu'il lui avoit passé par les mains plus de quinze mille volumes de vieux livres; il falloit bien qu'il en eût trouvé un très-grand nombre de ceux de Jean Fusth & de Pierre Schoëffer, sur lesquels il avoit fait l'observation qu'il a communiquée: c'en est assez pour persuader que ce sçavant homme n'avoit établi sa régle que d'après l'expérience qu'il avoit acquise dans la connoissance des anciennes éditions des livres.

M. Maittaire n'auroit pas dû rejetter si légérement le sentiment de Naudé. Il paroît qu'il n'avoit point vû les livres qu'on vient de citer, ou s'il les avoit vûs, on ne peut s'empêcher de lui reprocher de les avoir peu considérez. Il demeurera donc toûjours pour constant que l'édition du Pastoral de S.t Grégoire, qui porte la marque de la tête de taureau, est de Jean Fusth & de Pierre Schoëffer, & une des premiéres tentatives de l'Art. Le *Catholicon* de la Bibliothéque du Collége des Jésuites, porte aussi la marque qui caractérise les livres imprimez par Jean Fusth & Pierre Schoëffer. Cette édition est toute différente de celle de 1460. pour la forme & le corps des caractéres, elle est sans date; & par toutes

ces circonſtances on doit la juger fort ancienne. Pour donner plus de force encore à la régle que G. Naudé a établie, M. l'Abbé Sallier aſſûre que les recherches qu'il a faites des différentes marques de papier dont les premiers Auteurs de l'Impreſſion ſe ſont ſervis en diverſes parties de l'Europe, ne lui ont pas fourni la plus légére raiſon de ſoupçonner que la régle de Naudé pût être jamais trompeuſe. C'eſt à ceux qui voudront la démentir, à produire les cas où elle ſeroit fauſſe.

Ulric Géring, l'un des trois Allemands qui vinrent établir à Paris l'art de l'Imprimerie, a employé du papier marqué tantôt & plus fréquemment par une ancre de vaiſſeau, tantôt par la pinte, quelquefois & plus rarement par une main; par un écuſſon avec une croix au-deſſus; enfin par l'écu de France.

De ces différentes obſervations M. l'Abbé Sallier conclud que la Bible que la Bibliothéque du Roy a acquiſe depuis quelques mois, eſt ſortie de l'Imprimerie de Jean Fuſth & de Pierre Schoëffer; il ajoûte qu'elle précéde l'édition de 1462. faite à Mayence. Cette Bible eſt marquée au coin de ces deux Imprimeurs. La premiére page blanche préſente aux yeux la tête de taureau, en trois endroits on trouve la feuille marquée d'une couronne, ſur le milieu de laquelle on a poſé une croix bien formée; dans un ſeul endroit on remarque la grappe de raiſin, & ſur toutes les autres feuilles c'eſt la tête de taureau. Il pourroit en demeurer là, & croire qu'il a ſuffiſamment prouvé ce qu'il a avancé; mais ſi l'on compare cette Bible avec celle de 1462. on reconnoîtra, dit-il, par ce nouvel examen que cette même édition de 1462. qui a été regardée juſqu'à préſent comme la premiére, ne ſçauroit être que la troiſiéme édition de la Bible imprimée. Dans la premiére, qui eſt celle du Roy, le ſecond volume commence ainſi: *Jungat Epiſtola quos jũgit Sacerdotiũ : imp* ═. Dans la ſeconde édition, qui eſt celle de la Bibliothéque Mazarine, le ſecond volume commence ainſi: *Jungat Epiſtola quos jungit Sacerdotiũ : imp* ═. Dans la troiſiéme, qui eſt celle de 1462. le ſecond volume commence ainſi: *Jvngat Epiſtola quos jungit*

Sacđotium: Ces différences prouvent assez que ces trois éditions ont été faites dans des années différentes. Essayons, ajoûte-t-il, de nous assûrer encore par la comparaison de ces livres, si la Bible dont il est ici question, n'est pas un des premiers ouvrages de Jean Fusth & de Pierre Schoëffer.

Le progrès & la gradation que l'on remarque dans les arts nouvellement découverts, avant qu'ils arrivent à quelque perfection, nous ont accoûtumé à voir les premiéres productions de ces arts ordinairement imparfaites & sujettes à plusieurs défauts qui ne s'effacent que peu à peu, & par succession de tems dans les productions suivantes.

La vérité de cette observation oblige d'avouer que les éditions les plus défectueuses & les moins achevées, sont communément les plus anciennes & les premiéres. Or la nouvelle Bible du Roy est moins parfaite que celle de 1462.

1.° Le papier est mal fabriqué, d'une pâte grossiére, grise, inégalement distribuée; ce qui le rend clair dans un endroit & épais dans un autre. Le papier de la Bible de 1462. est mieux fabriqué.

2.° La frappe est du même dessein pour les caractéres de la Bible dont parle M. l'Abbé Sallier, pour celle du Collége Mazarin, & pour celle de 1462. Le caractére de la premiére est du corps de petit Parangon, celle de 1462. est du corps de gros Romain; ces différences de fonte n'empêchent pas d'y appercevoir le même goût.

Ce sont les lettres des manuscrits qui ont servi de modelles pour former celles dont on a fait usage dans l'impression de ces trois premiéres Bibles; mais il faut remarquer que plusieurs petites lettres capitales, particuliéres à la Bible du Roy, sont très-défectueuses, faites sans grace, & que ces mêmes lettres se trouvent rectifiées & plus agréablement tournées dans l'édition de 1462. Telles sont les A. les I. les M. la plûpart des autres capitales mieux faites, ont été par cette raison conservées & employées sans aucun changement non seulement dans la Bible de 1462. mais aussi dans presque tous les livres imprimez depuis par Jean Fusth & Pierre Schoëffer.

La Bible du Collége Mazarin reſſemble infiniment à celle du Roy pour les caractéres; ce ſont par-tout les mêmes, à l'exception du g qui ne ſe trouve formé ainſi que dans cette derniére, & qui ne ſe rencontre dans aucun livre.

Les lettres doubles, & quelquefois triples, ſe trouvent aſſez fréquemment dans la Bible du Roy & du Collége Mazarin, rarement au contraire dans l'édition de 1462. A meſure que l'Art ſe perfectionnoit, on détachoit les lettres, & on ne les doubloit plus; on cherchoit à donner à chacune en particulier un tour qui pût plaire à la vûe.

Dans la Bible du Roy, l'approche ni la hauteur des lettres n'eſt point égale, & l'enlignement n'eſt point obſervé; il y en a qui s'élévent, & d'autres qui baiſſent trop. L'édition de 1462. l'emporte beaucoup du côté de ce juſte arrangement & de la maniére de mettre les lettres en ligne. La Bible de Mayence de 1462. eſt exactement imprimée, & les mots y ſont correctement rendus. Dans l'édition de la Bible du Roy, les fautes ſont nombreuſes, & on y verra *Liberarios* pour *Librarios,* &c.

Les titres, les fins des différens livres, les ſommaires de chapitres ſont imprimez dans l'édition de 1462. avec le corps même du texte de la Bible; dans la nouvelle Bible du Roy, ces titres, ces fins de livres, ces ſommaires ſont écrits, & ont été remplis à la main avec une encre rouge; & pour diriger celui qui devoit être chargé de ce travail, on a eu la précaution d'imprimer à la tête du premier volume en forme de table, ces titres & ces ſommaires.

M. l'Abbé Sallier prouve ainſi de pluſieurs maniéres

1.° Que l'Impreſſion a commencé à Mayence en 1452.

2.° Qu'une marque indubitable des ouvrages ſortis de l'Imprimerie de Fuſth & des Schoëffer, eſt l'empreinte d'une tête de taureau ſur le papier qu'ils mettoient en œuvre.

3.° Que la Bible acquiſe par la Bibliothéque du Roy, outre qu'elle eſt ſur du papier que Fuſth & les Schoëffer ont employé, eſt encore fort éloignée de la perfection qui ſe remarque dans la Bible de 1462.

Voici sa conclusion : « Ou la Bible du Roy est antérieure
» à l'édition de 1462. ou elle est postérieure. On ne peut
» raisonnablement la croire postérieure ; elle a donc été imprimée entre 1452. & 1462.

NOTICE

Du premier Livre imprimé portant une date certaine.

1740. PEU de tems après que M. l'Abbé Sallier eut communiqué à l'Académie les observations que nous venons de rapporter, M. de Boze communiqua pareillement la notice d'un livre qui n'est pas moins singulier, puisque de tous ceux qui ont été imprimez, c'est le premier qui porte une date certaine ; il a long-tems passé pour unique dans la Bibliothéque de l'Empereur, & on ne le connoissoit que par une note marginale de Lambécius, qui a induit en erreur presque tous ceux qui en ont parlé d'après lui.

Commentar. de Biblioth. Cæsar. Vindobon. lib. 2. c. 8. p. 989.

Quoique ce livre ait toûjours perdu quelque chose de sa premiére grandeur, par les différentes reliûres qu'il a souffertes depuis près de trois siécles, il forme encore un bon in-folio d'un peu plus de treize pouces de hauteur sur neuf & demi de largeur. Il est imprimé sur vélin, & des deux côtés, c'est-à-dire, sur le *recto* & le *verso* de chaque feuillet, à la différence des premiers essais de l'Imprimerie, tels que le *Speculum humanæ salvationis*, l'*Apocalypse* & quelques autres ouvrages qui sont sans date, sans nom de lieu ni d'Imprimeur, & qui n'étant que de simples gravûres en planches de bois, ne sont aussi imprimez que d'un seul côté, à la maniére des Chinois.

C'est un recueil de Pseaumes & de Priéres à l'usage des Eglises d'Allemagne ; l'inscription qu'on lit à la fin, nous apprend qu'il a été imprimé à Mayence par Jean Fust & Pierre Schoiffer, & qu'il y fut achevé le XIV. d'Août 1457.

Præsens Spalmorum (pour *Psalmorum*) *codex, venustate capitalium decoratus, rubricationibusque sufficienter distinctus, adinventione*

COPIE figurée de l'Inscription qui se trouve en Lettres rouges à la fin du Pseautier de Mayence de M. CCCC. LVII.

Sur l'Exemplaire du Cabinet de M. DE BOZE

Pn̄s ſpalmoꝝ codex · venuſtate capitaliū decoꝛātꝰ
Rubricationibuſq3 ſufficienter diſtinctus,
Adinuētione artificioſa impꝛimendi ac caracterizandi ·
abſq3 calami vlla exaracōne ſic effigiatus, Et ad euſe=
biam dei induſtrie eſt ꝯſummatus, Per Johem fuſt
Ciuē magūtinū · Et Petrū, Schoffer de Gernſzheim,
Anno dn̄i Milleſiō · cccc · lvij · In vigilia Aſſūpcōis,

artificiosa imprimendi ac charaćterizandi absque calami ulla exaratione sic effigiatus, & ad Eusebiam Dei industriè est consummatus, per Johannem Fust, civem Maguntinum, & Petrum Schoiffer de Gernzheim, anno Domini millesimo cccc. l. vij. in vigilia Assumptionis.

Les Curieux seront sans doute bien aises de trouver ici une copie figurée de cette inscription singuliére, elle a été calquée sur l'original.

Au reste, le livre bien entier, comme l'est celui de M. de Boze, a cent soixante-neuf feuillets dont chaque page est de vingt lignes, sans aucun chiffre au haut, sans réclame ni signature au bas. Il n'est cependant pas imprimé feuille à feuille, il l'est par cahiers de six & de sept feuilles chacun, il y en a même qui ont jusqu'à sept feuilles & demie; & pour les conserver dans l'ordre qu'elles doivent avoir, il faut s'en assûrer par une lećture suivie, & veiller à ce qu'elles ne se dérangent point dans les mains du relieur.

Le caraćtére avec lequel l'ouvrage est imprimé, est du genre qu'on appelle communément, mais improprement, *Caraćtére Gothique;* les lettres peuvent à plus juste titre passer pour des lettres onciales, qu'on ne retrouve plus ni dans le *Rationalè Durandi* de 1459. ni dans le *Catholicon* de 1460. ni dans la fameuse Bible de 1462. Ces lettres sont de deux sortes; celles des Pseaumes ont quatre grandes lignes de hauteur, celles des Antiennes, des Versets, des Répons & des Collećtes, n'en ont que trois. Les syllabes *Be, De, Do, Pa, Pe, Po,* sont rendues par un seul caraćtére qui rassemble les deux lettres dont ces syllabes sont composées, de même que le double *PP.* Il n'y a point du tout de diphthongues, mais on y trouve deux sortes d'*U,* l'*V* terminé en pointe & l'*U* arrondi par le bas, non toutefois pour distinguer, comme on fait aujourd'hui, l'*U* voyelle de l'*V* consonne. L'*V* terminé en pointe y est toûjours employé comme lettre initiale, soit qu'il réponde à la consonne ou à la voyelle, & l'autre, de quelque nature qu'il soit, ne se trouve que dans le cours des mots.

Outre ces lettres onciales de trois & quatre lignes de hauteur, qui forment le fond du livre, il y en a de majuſcules ou capitales, qui ont juſqu'à quatre pouces de largeur ſur trois de hauteur, & ces capitales ſont au nombre de deux cens quatre-vingt-huit. La premiére qui eſt un *B.* & la derniére qui eſt un *P.* ne permettent pas de douter qu'elles n'ayent été toutes imprimées & tirées à trois différentes repriſes, l'une pour le bleu qui en eſt la baſe, & les deux autres pour le rouge & le couleur de pourpre, qui en font les accompagnemens. Ces lettres capitales ne ſont point faites à la main ni peintes après coup; pour peu qu'on les examine & que l'on s'y connoiſſe, on ſe convaincra qu'elles ſont du corps de l'impreſſion, & qu'elles ont été alternativement colorées ſous la preſſe, par une opération toute ſemblable à celle qu'on vient de faire revivre dans ces ſortes d'eſtampes qui imitent les tableaux. M. de Boze en a une autre preuve ſurabondante dans la confrontation que M. Schepflin a eu la bonté de faire de ſon exemplaire avec celui de la Bibliothéque de l'Empereur; les couleurs ſont abſolument les mêmes d'un bout à l'autre, il n'y a pas la moindre différence ni dans leur étendue ni dans leur poſition, & on ſent qu'un rapport ſi exact ne peut être que l'effet d'une machine qui agit toûjours également.

Il faut ſeulement excepter de ce nombre de lettres capitales, trois ou quatre lettres un peu moins grandes, qui ont véritablement été faites à la main, & qui par cette raiſon-là même ſont d'une couleur & d'un contour différens dans l'exemplaire de M. de Boze & dans celui de la Bibliothéque Impériale, & c'eſt particuliérement la lettre *H.* Fuſt & Schoiffer ne l'avoient pas fait graver, parce que leur intention n'ayant été que de donner un Pſeautier, & n'y ayant aucun Pſeaume qui commence par la lettre *H.* il a néceſſairement fallu la faire à la main, quand elle s'eſt rencontrée à la tête d'une Antienne, d'un Verſet ou d'une Collecte. Il en eſt de même des lignes & des notes de Muſique qui ſe trouvent inſérées dans le texte, elles ſont toutes tracées à la main, & la ſeule différence de l'encre rend la choſe ſenſible.

Ce n'eſt

Ce n'eſt pas une queſtion que de ſçavoir ſi les grandes capitales qu'on vient de décrire, ſont des lettres de bois ou de fonte, elles ſont certainement de bois, & aujourd'hui même nos Imprimeurs n'en employent pas d'autres dans ces grandeurs extraordinaires; il leur en coûteroit trop pour des poinçons d'acier d'une pareille étendue, & pour les matrices de cuivre dans leſquelles il faudroit frapper les poinçons. D'ailleurs, la quantité de métal qu'elles conſommeroient à la fonte, les rendroit d'un poids énorme & d'un uſage peu commode.

Ce qui au premier coup d'œil, paroît plus difficile, & que cependant M. de Boze croit auſſi aiſé à décider, c'eſt de ſçavoir ſi ces eſpeces de lettres onciales qui forment le fond du livre, ſont pareillement de bois, ou ſi elles ſont de métal fondu. On ne doutera pas, dit-il, qu'elles ne ſoient pareillement de bois, ſi on veut faire quelqu'attention à la différence qui ſe trouve à tout moment dans les proportions & la figure d'une même lettre. Que l'on regarde ſur-tout les *e* qui ſont tantôt prolongez, tantôt raccourcis, tantôt pleins, tantôt déliez, & toûjours inégaux; que l'on s'attache encore ſi l'on veut, à la lettre *i* qui n'eſt pas moins fréquente, & qui frappe encore davantage, à cauſe du point ou de la petite ligne qui eſt au-deſſus; le point eſt tantôt rond, tantôt quarré, la petite ligne eſt quelquefois droite, quelquefois plus ou moins couchée : enfin, ces mêmes lettres ont entr'elles toutes les différences qu'elles n'auroient point, ſi elles avoient été toutes fondues dans le même moule; &, ce qui n'eſt pas moins déciſif, l'encre avec laquelle ces lettres ſont imprimées, n'eſt pas une encre faite avec de l'huile & du noir de fumée, comme celle des Impreſſions en lettres de fonte; c'eſt une encre en détrempe preſque ſemblable à celle dont nous nous ſervons pour écrire, elle eſt ſeulement un peu plus gommée, & s'enleve encore plus facilement, ſuivant l'épreuve que M. de Boze en a faite: cette encre en détrempe coule & ne peut prendre ſur des lettres de métal, l'encre à l'huile s'attache & s'incorpore de maniére aux lettres de bois, qu'on ne ſçauroit

les en débarraſſer, comme les lettres de fonte, par le ſimple lavage des formes, & à chaque impoſition de feuille, cette encre feroit une nouvelle couche qui défigureroit inſenſiblement toutes les lettres.

Mais ces lettres ainſi déterminées à être des lettres de bois, n'étoient-elles point auſſi des lettres fixes & tenant toutes enſemble; en un mot des planches taillées en relief, comme celles avec leſquelles on avoit auparavant imprimé l'*Apocalypſe* & le *Speculum humanæ ſalvationis,* dont il a été fait mention au commencement de cette notice? ou bien étoient-ce des lettres mobiles, ſemblables en leur eſpece à celles de fonte dont on ſe ſert préſentement. M. de Boze aſſûre que c'étoient des lettres mobiles, & la preuve qu'il en donne lui paroît d'autant moins équivoque qu'elle porte ſur des faits ſupérieurs à tous les raiſonnemens.

Jean Fuſt & Pierre Schoiffer firent en 1459. une ſeconde édition de leur Pſeautier, & ils la firent préciſément avec les mêmes caractéres, ſoit pour le corps du livre, ſoit pour les capitales. Il y a cependant une très-grande différence entre ces deux éditions. La ſeconde que M. de Boze poſſéde auſſi, a pluſieurs feuillets de moins que la premiére, & cela, parce que chaque page eſt de vingt-trois lignes, au lieu de vingt ſeulement, & que les lignes ont auſſi une lettre, & quelquefois deux de plus que celles de l'édition de 1457. Ce n'eſt pas tout: Jean Fuſt étant mort ſur la fin de l'année 1466. Pierre Schoiffer qui, immédiatement après l'impreſſion de la Bible de 1462. avoit quitté l'état Eccléſiaſtique pour épouſer Chriſtine Fuſt fille unique de ſon aſſocié, donna en 1490. une troiſiéme édition du Pſeautier dont il s'agit, toûjours avec les mêmes caractéres; & il fit cette troiſiéme édition ſur le modelle de la premiére; même nombre de lignes à chaque page, même nombre de lettres à chaque ligne; il falloit donc bien que ces lettres fuſſent mobiles comme les nôtres, pour les placer & déplacer de même à volonté.

L'inſcription miſe à la fin du Pſeautier de 1459. différe en pluſieurs choſes de celle qui termine l'édition de 1457.

1.° La faute de *Spalmorum* pour *Psalmorum*, ne s'y trouve plus.

2.° Après les mots *sic effigiatus*, on lisoit dans la premiére *ad Eusebium Dei;* on a substitué dans la seconde *ad laudem Dei*, & on y a ajoûté, *ac honorem sancti Jacobi.*

3.° Pierre Schoiffer qui dans l'édition de 1457. ne s'étoit désigné par aucun titre personnel, se dit dans celle-ci *Clericus.*

Enfin, la date y est exprimée en ces termes, *Anno Dñi millesimo CCCCLIX. XXIX. die mensis Augusti.*

Quoique l'édition de 1490. soit, comme nous l'avons observé, toute semblable à celle de 1457. pour le fond & la forme du livre, l'inscription finale en différe encore plus que la précédente.

Il n'y est plus parlé de Jean Fust, parce qu'il ne vivoit plus, & Pierre Schoiffer qui dans l'intervalle des deux éditions étoit devenu le gendre de Fust, n'avoit garde de prendre encore dans celle-ci le titre de Clerc, *Clericus.* Enfin, l'art de l'Imprimerie étant déja répandu dans les principales villes de l'Europe, & ne restant plus à celle de Mayence que la gloire de l'avoir inventé, & d'être la premiére qui l'eût mis en œuvre, elle se borne à ces deux circonstances, comme on le va voir dans l'inscription même qu'il est à propos de rapporter en entier.

Presens Psalmorum codex, venustate capitalium decoratus, rubricationibusque ac notis sufficienter distinctus, adinventione artificiosâ imprimendi ac caracterizandi absque ullâ calami exaratione, in nobili civitate Moguntinâ, hujus artis inventrice elematriceque primâ, sic effigiatus; & ad laudem Dei ac honorem sancti Benedicti, per Petrum Schoiffer de Gernzheim est consummatus. Anno Domini M. CCCC. XC. ultimâ die mensis Augusti.

La seule chose qui pourroit encore piquer la curiosité du lecteur, & demander de nouvelles recherches sur la différence de ces trois inscriptions, feroit de sçavoir pourquoi la premiére n'étant consacrée à l'honneur d'aucun Saint particulier, la seconde & la troisiéme le sont, l'une à l'honneur

de Saint Jacques, l'autre à l'honneur de Saint Benoît. Car la fète de ces Saints ne tombe ni au 29. ni au 31. du mois d'Août, jours auxquels il eſt dit que ces deux derniéres éditions furent achevées. Ces Saints n'étoient pas non plus les patrons de Fuſt ou de Schoiffer; le premier s'appelloit Jean, & l'autre Pierre. Mais comme il y a dans le Diocèſe de Mayence pluſieurs riches Abbayes de l'Ordre de Saint Benoît, une entr'autres dans Mayence même, ſous le titre & l'invocation de Saint Jacques, il n'en faut peut-être pas chercher d'autre raiſon. Les Religieux de ces Abbayes pouvoient avoir ſollicité les premiers Imprimeurs de Mayence à donner de nouvelles éditions de leur Pſeautier à l'uſage du chœur, ils pouvoient même avoir contribué aux frais de l'impreſſion, qui devoient être conſidérables : les exemplaires ſur vélin ſe tiroient en petit nombre, ceux qui étoient en papier ne duroient pas long-tems, & ces ſortes de livres d'égliſe ſont toûjours ceux qu'on renouvelle plus ſouvent.

Celui-ci, c'eſt-à-dire, celui de M. de Boze, a été tiré de l'Égliſe Collégiale de Saint Victor de Mayence, où il paroît qu'il a ſervi au moins juſqu'à la troiſiéme édition de 1490. Depuis ce tems-là il avoit été heureuſement renfermé, & encore plus heureuſement oublié dans une petite armoire de la Sacriſtie. La découverte s'en fit l'hiver dernier par un pur hazard, & ceux à la diſpoſition de qui l'exemplaire ſe trouva, ne purent le refuſer à l'empreſſement d'un des amis de M. de Boze, dont le premier ſoin fut de chercher l'occaſion de le lui faire parvenir.

Lambécius qui a en quelque ſorte remis au monde le Pſeautier de 1457. le découvrit en 1665. auprès d'Inſpruck dans le château d'Ambras, où l'Archiduc François Sigiſmond avoit raſſemblé une aſſez grande quantité de livres manuſcrits & imprimez, tirez pour la plûpart de la fameuſe Bibliothéque de Matthias Corvin Roy de Hongrie, & c'eſt de là qu'il a paſſé dans celle de l'Empereur, que Lambécius a illuſtrée par un ſçavant Commentaire, ſur-tout par rapport aux Manuſcrits.

Le Pſeautier de 1457. quoiqu'imprimé, n'y a pas été oublié, mais l'Auteur s'eſt contenté de le décrire ſommairement dans une note renvoyée du texte à la marge ſous le n.° 4. Il y rapporte en entier l'inſcription finale que nous avons déja vûe, mais il ne marque pas la grandeur du volume.

André Chevillier Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne, trompé par le chiffre 4. ſous lequel Lambécius avoit fait le renvoi de ſa note marginale, a cru que le livre dont il parloit, étoit in-quarto, & c'eſt la forme qu'il lui a aſſignée dans la Diſſertation hiſtorique & critique qu'il publia en 1694. ſur l'origine de l'Imprimerie de Paris. *Part. I. ch. 1. pag. 13.*

L'erreur de Chevillier a ſucceſſivement paſſé dans les deux éditions que Maittaire a données du premier volume de ſes Annales typographiques, & depuis peu encore dans une Hiſtoire de l'origine & des progrès de l'Imprimerie, publiée cette année même 1740. par le ſieur Proſper Marchand ancien Libraire de Paris retiré en Hollande. Ce dernier ſeulement, qui avoit ſans doute ouï dire à quelques Curieux que le Pſeautier de la Bibliothéque de l'Empereur, cité par Lambécius, étoit un volume in-folio, n'oſant les démentir ni les croire, a dit pour les accorder tous, qu'il étoit in-quarto ou in-folio, qualification moins pardonnable encore à un Libraire de profeſſion, dès qu'il ſe mêle d'écrire, qu'à aucune autre eſpece d'Auteur. *Page 35. de la premiére édition, & page 270. de la ſeconde.*

L'inſpection du Pſeautier de 1457. détruit une autre erreur de Maittaire, & une erreur qu'il donne pour maxime dans le même volume de ſes Annales typographiques; c'eſt que ce n'eſt qu'environ trente ans après la découverte & le premier uſage de l'Art d'imprimer, que les lettres capitales ont été introduites dans l'Impreſſion. Cette maxime n'eſt vraie qu'en partie, & ſeulement à l'égard des livres imprimez tout en lettres de fonte, & cela, comme on l'a déja remarqué, par rapport au prix exceſſif & à l'extrême incommodité de ces grandes lettres en métal. Mais on trouva bien plûtôt le ſecret de joindre aux lettres courantes de cuivre doux, d'étain ou de plomb, ces majuſcules de bois qui ſont encore aujourd'hui

l'ornement de bien des livres; il n'étoit pas même fort nécessaire que pour supprimer ou modifier une maxime si hazardée, Maittaire vît le livre qui la détruit absolument; il en a connu, il en a rapporté l'inscription toute entiére, & il y est dit formellement que l'ouvrage est orné de belles capitales, *venustate capitalium decoratus.*

L'exemplaire du Pseautier de 1457. que l'on conserve dans la Bibliothéque de l'Empereur, a passé long-tems pour unique, mais M. de Boze est bien éloigné de penser que le sien ne soit que le second; car indépendamment de ceux qui pourroient exister encore dans des lieux obscurs & totalement ignorez, il y en a un troisiéme à Freyberg, auquel à la vérité manquent quarante-huit feuillets.

Un Auteur Allemand nommé Willischius, qui a donné depuis peu l'Histoire de la ville de Freyberg, n'a pas oublié d'y faire mention de ce rare exemplaire; mais affectant d'en parler en homme désintéressé & en Critique consommé, il n'y a sortes d'absurdités qu'il ne débite à ce sujet; voici les principales.

Premiérement il pense qu'il y a erreur dans la date, fondé, dit-il, sur deux raisons; l'une que, selon lui, l'origine de l'Imprimerie n'est pas si ancienne à beaucoup près; l'autre, que les caractéres de ce Pseautier sont trop beaux, & qu'il a vû, entr'autres à Leipsick, des missels de 1490. & de 1500. qui y ressemblent si fort, qu'il est persuadé que tout est du même tems.

Comme si rien s'opposoit à ce que Jean Fust eût imprimé des livres en 1457. lui qui deux ans auparavant avoit eu procès avec Jean Guttemberg son associé, pour raison des dépenses faites en commun pour l'établissement de leur Imprimerie; procès terminé par sentence du Prevôt de Mayence, dans les premiers jours du mois de Novembre 1455.

Comme si les premiers Imprimeurs n'avoient pas pris pour modelle de leurs caractéres, soit de bois, soit de fonte, les plus beaux Manuscrits qu'ils avoient pu trouver, & que les plus anciens ne fussent pas aussi les mieux écrits.

Comme ſi la ſeconde édition de ce même Pſeautier, faite en 1459. ne juſtifioit pas celle de 1457. & comme ſi ces deux éditions porteroient le nom de Fuſt & de Schoiffer, ſi elles avoient été faites après leur mort, car ici les dates ſont attachées aux noms, comme les noms ſont attachez aux dates.

Une autre objection du Critique, c'eſt que l'impreſſion du prétendu Pſeautier de 1457. que l'on conſerve dans la Bibliothéque de l'Univerſité de Freyberg, ne lui paroît pas répondre à la réputation que Fuſt & Schoiffer avoient acquiſe dans leur Art, & voici la preuve qu'il en donne. Une partie des pages de cet exemplaire eſt chiffrée, & l'autre, dit-il, ne l'eſt pas; ces chiffres, pourſuit-il, ſont preſque toûjours mal placez, & les feuillets même ſont auſſi dérangez que les chiffres des pages.

Eſt-ce la peine de lui répondre que l'impreſſion du Pſeautier de 1457. eſt regardée ici même, & par les plus habiles Imprimeurs, comme une eſpece de chef-d'œuvre; que Fuſt & Schoiffer n'ont aucune part à l'omiſſion & au dérangement de chiffres dont il ſe plaint, & que plus de quinze ans encore après cette édition on n'en mettoit point au haut des pages; qu'il n'y en a aucun ni dans l'exemplaire de la Bibliothéque de l'Empereur, ni dans celui du Cabinet de M. de Boze; que s'il y en avoit eu, il auroit été impoſſible de les faire diſparoître; que ceux qui ſont à quelques pages de l'exemplaire de Freyberg, y ont certainement été mis à la main; que Fuſt & Schoiffer ne ſont pas plus reſponſables de la tranſpoſition des feuilles que du dérangement ou de l'omiſſion des chiffres; que c'eſt uniquement la faute du relieur & des perſonnes qui devoient le guider; que les feuilles des deux exemplaires en queſtion ne ſont point du tout tranſpoſées, & que s'il n'en manquoit point à celui de Freyberg, il ſeroit très-aiſé de les remettre en ordre.

M. de Boze termine ces remarques particuliéres ſur le Pſeautier de 1457. par une obſervation générale ſur les premiers livres imprimez.

Il eſt certain que l'on n'a point marqué d'abord la date des Impreſſions, & que par conſéquent il y a des livres qui n'ont point de date, & qui ſont plus anciens que tous ceux qui en ont; mais il n'eſt pas moins certain que l'on ne s'eſt pas toûjours aſſujetti à mettre des dates, depuis que l'uſage s'en fut introduit, & qu'il y a par conſéquent beaucoup de livres ſans date, qui ſont infiniment plus récens que d'autres qui en ont; de ſorte que toute la difficulté conſiſte à diſtinguer ceux de ces livres ſans date qui ſont les plus anciens ou les plus récens, & voici ce qui lui paroît devoir le décider.

Le *Rationale Durandi* de 1459. eſt certainement imprimé avec des caractéres de métal fondu. C'eſt un grand in-folio à deux colonnes, qui ne ſçauroit avoir occupé moins de deux ans la preſſe naiſſante de Fuſt & de Schoiffer, ainſi ils ont dû commencer à l'imprimer immédiatement après leur Pſeautier de 1457. qui eſt en bois.

Delà il conclud que tout ce qui a été imprimé avant le *Rationale* de 1459. l'a été en lettres de bois fixes ou mobiles, & toûjours plus grandes que les lettres de fonte qui ſont venues enſuite; & cela, conformément au témoignage des premiers Auteurs qui ont parlé de l'établiſſement de l'Imprimerie, tels que l'Anonyme de Cologne, qui étoit preſque contemporain, & qui dit que *impreſſa ſunt ſcripturâ grandiori, quali hodiè miſſalia ſolent imprimi.*

On conçoit aiſément que des lettres de bois, pour avoir quelque conſiſtance, n'ont pu être réduites à un auſſi petit volume que celles de métal : il n'eſt pas moins évident que ces lettres de bois, d'abord taillées en relief ſur des planches, & enſuite détachées, ont dû être les premiéres en uſage, non ſeulement parce que le plus ou le moins de perfection dans un art, en marque toûjours l'origine & les progrès, mais encore parce que quand d'idées en idées & d'expériences en expériences on fut parvenu à trouver la maniére de faire des lettres de métal fondu, que l'on multiplioit à ſon gré, ſuivant le beſoin, & toûjours avec une parfaite égalité, puiſqu'il ne s'agiſſoit que de couler un peu de plomb dans le même moule, on ceſſa

on cessa de se servir des lettres de bois, dont l'usage avoit mille inconvéniens sensibles.

Premiérement, elles ne pouvoient pas soûtenir le lavage continuel des formes, l'eau enflant toûjours le bois & le faisant déjetter ; elles ne pouvoient pas non plus soûtenir les efforts de la Presse, capables d'en faire éclater à tout moment une bonne partie.

En second lieu, des accidens si fréquens ne pouvoient être réparez qu'avec beaucoup de tems & de peine, & toûjours imparfaitement, parce que la main de l'ouvrier, quelqu'habile, quelqu'exercé qu'il soit, ne sçauroit jamais porter de si petits ouvrages au même degré de précision & d'uniformité.

Aussi, après le Pseautier de 1457. dont les caractéres de bois furent sans doute conservez ou rétablis avec soin pour les deux éditions suivantes, parce que des lettres de cette grandeur étoient nécessaires à un livre qui devoit être placé dans un lieu élevé, pour être lû en même tems par divers Chantres plus ou moins éloignez; après ce Pseautier on ne connoît aucun autre ouvrage imprimé de même avec des lettres de bois mobiles & une encre en détrempe simplement gommée. M. de Boze pousse plus loin cette observation.

Tout le monde, dit-il, convient que si Fust & Schoiffer ne sont pas absolument les premiers inventeurs de l'art de l'Imprimerie, ils sont du moins les premiers & les seuls qui l'ayent exercé publiquement jusqu'en 1462. qu'ils donnérent en deux volumes in-fol.° cette fameuse Bible encore si recherchée des Curieux. Nous avons vû qu'en 1459. ils avoient publié une seconde édition de leur Pseautier en lettres de bois, & la premiére du *Rationale Durandi* en lettres de fonte. L'année suivante (1460.) ils donnérent deux autres ouvrages encore plus considérables, les Constitutions de Clément V. *Clementis Papæ Quinti Constitutionum Codex,* & le Catholicon de Januensis, *liber egregius Catholicon,* en deux volumes. Voilà donc de compte fait, sans ce que nous ne connoissons peut-être pas, sept volumes qui portent tous le nom des Imprimeurs & la date des Impressions. Demandons-nous présentement

à nous-mêmes ſi après trois ſiécles d'un exercice continuel qui a dû rendre l'art de l'Imprimerie infiniment plus facile & plus commun, on trouveroit beaucoup d'Imprimeurs en état de donner un pareil nombre de volumes en auſſi peu de tems; voyons s'il eſt par conſéquent vraiſemblable que Fuſt & Schoiffer ayent encore imprimé ce grand nombre d'autres volumes preſque tous répétez, qu'on leur attribue ſi légérement, & que l'on veut faire remonter à ces premiers tems, ſouvent ſous le ſeul prétexte qu'ils ne portent ni date ni nom.

M. de Boze ne les regarde que comme les productions de nouveaux Imprimeurs échappez de l'école de Mayence, qui croyant avoir acquis toutes les connoiſſances de leurs maîtres, allérent s'établir les uns plus près, les autres plus loin, & tentérent la fortune par ces eſpeces de contrefaçons clandeſtines auxquelles ils n'oſoient encore mettre leur nom ni leur demeure, & que la date auroit pu déceler; car pour ce qui eſt de l'induction que Naudé a prétendu tirer des marques du papier, toutes ſemblables à celui qu'employoient Fuſt & Schoiffer, & qui étoient communément une tête de taureau, aſſez ſouvent une roſette, & quelquefois une grappe de raiſin, cette induction paroîtra ſans doute bien frivole à ceux qui ſçavent que jamais Imprimeur n'a lui-même fabriqué ſon papier, qu'il l'achette tout fait, & que loin d'en avoir à une marque qui lui ſoit particuliére, il le tire indifféremment des manufactures où il le trouve, ſoit plus beau, ſoit à meilleur compte, ſuivant l'objet de ſa dépenſe; qu'une bonne manufacture ne ſeroit pas épuiſée par vingt Imprimeries ordinaires, & qu'encore aujourd'hui les plus belles éditions d'Angleterre & de Hollande ſe font ſur nos papiers d'Auvergne & d'Angouléme.



SUR LE COURS

De la Riviére de Biévre ou des Gobelins.

M. BONAMY que sa qualité d'Historiographe de la ville de Paris engage à s'appliquer particuliérement à l'ancienne Topographie de cette capitale du Royaume, a fait part à l'Académie d'une découverte qu'il a faite sur l'époque 1740.
de l'ancien *canal de la Riviére de Biévre ou des Gobelins,* qui couloit autrefois dans Paris. Il a cru que le détail dans lequel il entreroit sur un pareil sujet, ne devoit pas être moins intéressant pour nous, que les recherches que les Sçavans font tous les jours sur l'ancien état des villes de la Grece ou de l'Empire Romain. Des titres originaux dont M. Bonamy a eu communication, lui ont fourni la matiére du Mémoire dont nous allons rendre compte; il y réfute le sentiment où l'on a été jusqu'à présent que ce canal subsistoit du tems de Jule-César; mais il s'en faut bien qu'il lui donne cette antiquité, puisqu'il ne la fait remonter que jusqu'au regne du Roy Louis VII. dit le Jeune.

La rue de Biévre près la place Maubert a reçu son nom de la riviére de Biévre ou des Gobelins qui la traversoit à l'une de ses extrémités du côté de la riviére de Seine, ç'a été de tout tems une tradition constante à Paris; & si M. de Valois avoit lû quelques anciens titres de l'Abbaye de Saint Victor, il auroit parlé plus affirmativement de ce canal, & n'auroit point dit qu'il n'en restoit aucun vestige. Mais le Commissaire Lamare a fait une faute bien plus considérable dans les Plans qu'il a donnez des agrandissemens successifs de la ville de Paris; car dans le premier Plan, où il s'étoit proposé de représenter la ville de Paris & ses environs, qu'on y a renfermez depuis, tels qu'ils étoient du tems de Jule-César, & dans les second, troisiéme & quatriéme Plans, il ne donne qu'un seul lit à la riviére de Biévre, qu'il fait aboutir à l'endroit où sont les Grands-degrés, & ce qui est plus étonnant,

il fait paſſer cette riviére devant la porte de l'Abbaye de Saint Victor, où le terrein n'a jamais permis qu'elle paſsât. Enfin, dans ſon cinquiéme Plan il retranche abſolument ce canal, & en marque un autre qui eſt le même où coule aujourd'hui la riviére des Gobelins, avec ces mots : *Nouveau canal de la riviére de Biévre.* Il eſt certain au contraire 1.° que ce prétendu nouveau canal fut pendant pluſieurs ſiécles l'unique lit de cette riviére; 2.° que ce ne fut qu'au XII.e ſiécle que l'on creuſa celui que le Commiſſaire Lamare met du tems des Romains, qui deſcendoit dans la Seine au bas de la place Maubert, & que lorſque ce dernier fut abandonné, on lui en ſubſtitua un autre dont le même Auteur n'a fait aucune mention, qui ſe rendoit dans la Seine à la porte Saint Bernard; mais on ne combla point l'ancien lit qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

La riviére de Biévre n'a pas toûjours été ce ruiſſeau bourbeux que nous voyons aujourd'hui, les eaux de Rungis & des environs en augmentoient le volume. Comme il eſt certain que l'ancien aqueduc d'Arcueil dont il reſte des veſtiges aſſez conſidérables dans la vallée d'Arcueil & dans les plaines des environs, avoit été entrepris par les Romains pour amener les eaux de Rungis, de Cachan & d'autres lieux à Paris, ces eaux n'ont pu couler dans la riviére de Biévre que lorſque cet aqueduc fut abandonné; elles y couloient certainement lorſqu'on creuſa un nouveau lit à cette Riviére vers l'an 1148. elle ſe déchargeoit alors dans la Seine au même endroit où elle a encore aujourd'hui ſon embouchûre auprès de la Salpêtriére, ſous un pont qu'on appelloit du tems de Saint Louis, *le Pont aux Marcheans,* parce que les bourgeois de Paris qui étoient à la tête de *la Marchandiſe de l'Eau* ou du Corps municipal de cette ville, l'avoient fait conſtruire.

Saint Bernard étant venu à Paris, les Chanoines Réguliers de Saint Victor s'adreſſérent à lui pour obtenir de ceux de Sainte Geneviéve la permiſſion de détourner l'eau de la riviére de Biévre, & de la faire paſſer dans l'enclos de leur Abbaye. Ces derniers étoient une nouvelle colonie de Saint Victor, à

la tête de laquelle étoit Eudes ou Odon, qui prit possession en qualité d'Abbé de la Maison de S.te Geneviéve, le 24. Août de l'an 1147. Il y a dans le trésor de Saint Victor une copie de la lettre de Saint Bernard, qui atteste ce fait; elle est d'une écriture de ce tems-là, le Saint l'adresse à tous les Fidelles: il y certifie qu'étant un jour à Paris, il pria l'Abbé Odon & ses Freres de Sainte Geneviéve, d'accorder à Gilduin ou Hilduin Abbé de Saint Victor, l'eau de la riviére de Biévre au dessous de leur moulin de *Cupels,* pour la conduire à l'églife de Saint Victor, & de là dans la Seine, en dédommageant les hommes de Sainte Geneviéve sur les terres desquels ils feroient passer le nouveau canal, & d'ajoûter à cette grace celle de permettre aux Religieux de Saint Victor de construire un moulin dans leur enclos, pour leur usage. S.t Bernard obtint tout ce qu'il demandoit; & pour servir de témoignage à la postérité, il fit signer sa lettre par Godefroy E'vêque de Langres, Jean E'vêque de Saint-Malo, Bernard Archidiacre de Paris, & par deux de ses Religieux.

Les lettres de l'Abbé Odon par lesquelles, du commun consentement de ses Freres, il accorda aux Religieux de S.t Victor toute l'eau de la riviére de Biévre, sont insérées dans un accord fait entre les deux Maisons en 1202. Il n'y est point fait mention de Saint Bernard, mais elles contiennent les mêmes choses que sa lettre, avec les conditions auxquelles on leur accordoit cette eau, sçavoir, qu'ils ne bâtiroient aucun moulin hors de leur enclos, & que celui qu'ils y auroient, ne serviroit que pour leur usage, qu'ils payeroient deux sols de cens tous les ans à l'églife de Sainte Geneviéve, pour la terre où passeroit le canal; car la partie du Chardonnet depuis la rue du Pont-Livaut jusqu'à la rue de Seine, étoit dans la censive de Sainte Geneviéve; & afin, ajoûtent ces lettres, qu'il n'y ait point de disputes entre deux E'glises qui sont sœurs, on est convenu de poser au dessus de l'endroit où l'eau prendra son cours pour aller à S.t Victor, une mesure appellée communément Patelle, au dessus de laquelle les Religieux de cette Abbaye ne pourront faire monter l'eau, soit en la retenant

au deſſous, ſoit par la conſtruction de quelqu'ouvrage. Cette meſure devoit auſſi ſervir de niveau pour tenir l'eau à la même hauteur lorſqu'on creuſeroit le canal, ou lorſqu'il ſeroit néceſſaire de le curer. Il n'y a point de date à ces lettres, non plus qu'à celle de S.t Bernard; mais comme le Saint mourut au mois d'Août de l'an 1153. & que l'Abbé Odon n'avoit pris poſſeſſion de l'Abbaye de Sainte Geneviéve qu'en 1147. ce ne peut être que dans cet intervalle de tems que S. Bernard propoſa de faire ce nouveau canal. On n'y perdit point de tems, comme on le va voir, on le creuſa à environ cent quarante toiſes au deſſous du moulin de Copeaux ou *Cupels*, qui alors étoit ſitué auprès & du même côté de l'endroit où eſt aujourd'hui le Jardin royal des Plantes. Il ne faut point le confondre avec un moulin à vent du même nom, bâti ſur la butte de Copeaux renfermée dans le même Jardin, & du haut de laquelle on découvre une grande partie de la ville de Paris. De là le canal prenoit ſon cours vers la rue de Seine qu'il traverſoit par le milieu, auſſi-bien que le jardin des Chanoines de Saint Victor; en ſortant de leur enclos il s'approchoit de la rue Saint Victor, pour paſſer ſur le terrein où ſont le Séminaire des Bons-enfans & le Collége du Cardinal le Moine, & côtoyoit de ſi près la rue de Saint Victor, qu'il paſſoit entr'elle & le lieu où fut bâti dans le ſiécle ſuivant la nouvelle égliſe de Saint Nicolas-du-Chardonnet; il traverſoit enſuite le terrein renfermé entre la rue des Bernardins & la rue de Biévre, & tournoit au bout de cette derniére pour aller ſe rendre dans la riviére de Seine entre les Grands-degrés & le pavé de la place Maubert, preſque vis-à-vis la rue Perdue. Ce canal n'avoit que neuf pieds de largeur dans toute ſa longueur.

Les Religieux de Sainte Geneviéve, conformément aux lettres de l'Abbé Odon, eurent ſoin de faire mettre une pierre qui ſervît de meſure pour tenir l'eau de Saint Victor à la même hauteur, afin que le moulin de Copeaux ne ſouffrît point du gonflement des eaux, pour l'écoulement deſquelles on conſerva l'ancien lit de la riviére de Biévre. Cette pierre & le lieu où elle étoit poſée, s'appelle dans les anciens titres,

Patella, Poelle; & elle fut dans la ſuite un ſujet de diſputes preſque continuelles entre les deux Maiſons de Saint Victor & de Sainte Geneviéve.

A peine le nouveau canal étoit-il achevé, que le Roy Louis le Jeune fut obligé d'interpoſer ſon autorité pour appaiſer le différend qui s'éleva au ſujet de cette Poelle que les Religieux de Saint Victor accuſoient ceux de Sainte Geneviéve d'avoir baiſſée, ce qui empêchoit qu'ils n'euſſent la quantité d'eau qui leur avoit été accordée. Le Roy nomma pour arbitres de cette conteſtation l'Abbé de Chalis dont le nom n'eſt point marqué, & Eſtienne Abbé de Sainte Marie-du-val près Pontoiſe. Ils rétablirent la Patelle dans ſon premier état, & firent faire dans l'ancien canal des portes ou vannes d'une hauteur égale à celle de la Patelle, afin que lorſque l'eau ſeroit au deſſus de la Patelle, elle pût auſſi paſſer par-deſſus les vannes; ainſi, & la pierre qui ſervoit de meſure pour la hauteur de l'eau, & ces vannes n'étoient qu'une même meſure réciproque. En 1202. les deux Maiſons convinrent de conſtruire un mur de quatre toiſes & demie au lieu de ces portes, afin que ce mur placé à l'entrée du nouveau canal fût avec la Patelle une régle fixe pour la quantité d'eau que Saint Victor devoit avoir; mais la ſolidité de ce mur bâti de groſſes pierres de taille avec des crampons de fer, n'empêcha pas qu'on ne tentât de tems en tems de le démolir pour faire couler l'eau plus abondamment dans l'ancien canal, qui a toûjours ſubſiſté, comme il paroît par tous les titres des deux Abbayes, ſans qu'on ait jamais parlé de le combler.

Le fief du Chardonnet ſur lequel on avoit creuſé le nouveau canal, s'étendoit en longueur depuis la rue du Pont-Livaut au delà de l'ancien canal, juſqu'à la rue Perdue près la place Maubert, & dans ſa largeur il étoit compris entre la riviére de Seine & les grandes rues Copeau & Saint Victor. Sous Louis le Jeune il étoit couvert de quelques maiſons éparſes çà & là dans la partie qui eſt depuis la rue de Seine juſqu'à la rue des Foſſés-Saint-Bernard; des prés, des jardins & des vignes occupoient le reſte du terrein. De l'autre côté

de la rue du fauxbourg Saint Victor, étoient le clos de Thiron, celui de Saint Victor devant la porte de cette Abbaye, & l'ancien clos des Arénes qu'occupent aujourd'hui en partie les Peres de la Doctrine Chrétienne. A l'égard de la partie du fief du Chardonnet, qui fut enfermée dans l'enceinte de Philippe Auguste, elle étoit plus peuplée : cette enceinte commençoit à la porte Saint Bernard ; mais elle ne causa aucun dérangement au cours de la riviére de Biévre, qui continua de couler dans la ville sous les nouveaux murs dans lesquels on avoit pratiqué une arche.

On avoit eu soin dès le commencement de construire des ponts en plusieurs endroits dans les chemins qui traversoient le terrein du canal. En 1226. il fut ordonné d'en bâtir un de pierre dans la rue de Seine auprès de la maison d'Adam Bigues, cette rue se trouve désignée dans un titre de l'an 1312. par les termes de *rue qui conduit de la Tournelle de Saint Victor à la Seine, via quæ ducit à Tornella S. Victoris ad Secanam :* c'est la même Tournelle qu'on appelle aujourd'hui la Tour d'Alexandre, à laquelle est adossée la fontaine Saint Victor. M. Bonamy ne doute pas qu'il n'y eût un pareil pont dans la rue des Fossés-Saint-Bernard ; celui de la rue des Bernardins a dû être bâti en même tems que le canal au delà duquel étoit l'église de Saint Nicolas-du-Chardonnet, du côté de la riviére de Seine. Le Pere Félibien d'après l'Historien de l'église de
Pag. 436. Paris, ne met qu'en 1230. la fondation de Saint Nicolas, dont il ne fait qu'une chapelle. Cependant, selon du Breuil, on trouve dans le grand Pastoral de l'église de Paris une Bulle d'Alexandre III. de l'an 1166. qui confirme le droit qu'avoient les Clercs appellez Matutinels de Notre-Dame, de prendre tous les ans vingt-cinq livres parisis sur le revenu de la paroisse de Saint Nicolas-du-Chardonnet. Quoi qu'il en soit de la premiére fondation de cette église, le quartier qui l'environne s'étant extrêmement peuplé sous le regne de Saint Louis, Guillaume Evêque de Paris obtint de Raoul Abbé de Saint Victor en 1243. une piéce de terre de vingt-quatre toises de longueur sur dix-huit de largeur, située près du pont

pont de Biévre dans la cenſive de Saint Victor, pour y bâtir une égliſe, à condition que le Prêtre ou Curé en poſeroit les fondemens ſur le bord du canal, dont il feroit paver le fond à ſes dépens tout le long de ſon égliſe, dont le chevet fut pour lors tourné du côté de Saint Victor; ſauf aux Religieux de cette Abbaye le droit de nettoyer le lit de cette Riviére quand bon leur ſembleroit.

Ce ne fut que cette même année 1243. qu'on ouvrit la rue des Bernardins ſur le terrein du cimetiére de Saint Nicolas. Le plus ancien titre de l'Abbaye de Saint Victor où il ſoit fait mention du pont de la rue des Bernardins, eſt de l'an 1255. c'eſt un compromis des Maiſons de Sainte Geneviéve & de Saint Victor, pour terminer un différend qui s'étoit élevé au ſujet d'un mur que faiſoient faire les Religieux de Saint Victor ſur le canal de la riviére de Biévre, entre le Ponceau qui étoit devant l'égliſe de Saint Nicolas, & la Plâtriére ſituée près de ce Ponceau : *Super alveum Beveris, inter Poncellum qui eſt ante eccleſiam Sancti Nicolai de Cardoneto, & Plaſteriam propè dictum Poncellum ſitam.* Il y a encore une rue du Plâtre proche la place Maubert, qui pouvoit dans ce tems-là aboutir à la Plâtriére. Comme les Religieux de Sainte Geneviéve ſe plaignoient que ce mur leur cauſeroit du préjudice, ce ne pouvoit guéres être qu'en ce que les fondemens auroient rétréci le lit de la riviére de Biévre, car en 1226. on étoit convenu que les ponts ſeroient d'une ſeule arche ſans piles au milieu de l'eau, afin que la largeur de neuf pieds fût gardée dans toute la longueur du canal ; le Chambrier de Sainte Geneviéve & l'Aumônier de Saint Victor, chargez du compromis des deux Maiſons, s'en rapportérent au jugement d'Odon le Roux & d'Hervée du Liére qui étoient Prevôts de Paris tous deux en même tems. Il eſt auſſi ſouvent parlé du Pont-Didier dans les titres de Saint Victor, c'étoit un pont de pierre bâti ſur l'ancien canal dans l'endroit où l'eau étoit détournée pour venir dans l'enclos de Saint Victor. Il ſubſiſta en cet état juſqu'au regne du Roy Jean, les Religieux de Saint Victor ayant joui aſſez paiſiblement de leur eau juſqu'alors.

Les guerres qui s'élevérent ſous ce Prince, cauſérent des ravages dans tous les environs de Paris ; les maiſons & les ouvrages publics furent démolis, le Pont-Didier & la chauſſée de pierre qui retenoit les eaux du canal de Saint Victor, ne furent point épargnez, l'eau prit ſon cours dans l'ancien canal, & celui de la ville demeura à ſec, ou n'eut que très-peu d'eau. Un nommé Gilles Fleureteau fut celui qui contribua le plus à la démolition des ouvrages du canal. Il avoit accenſé des Doyen & Chapitre de Saint Marcel une piéce de terre aſſiſe ſur l'ancien canal au deſſous de la Sauſſaye, & près le pont aux Marchands; ayant accenſé en même tems des Chanoines de Sainte Geneviéve l'ancien canal de la riviére de Biévre, il y conſtruiſit un moulin à eau. Il étoit d'autant mieux fondé à croire que l'eau ne retourneroit plus dans le canal de Saint Victor, que pendant la priſon du Roy Jean, la crainte qu'on eut des Anglois fit ſonger à fortifier Paris, & à creuſer des foſſés autour de ſes murs. Mais lorſque l'ordre & la tranquillité furent rétablis dans le Royaume ſous le regne de Charles V. les Chanoines de Saint Victor ſongérent à faire revenir l'eau dans leur enclos. Ils portérent leurs plaintes à Hugues Aubriot Prevôt de Paris, qui condamna Gilles Fleureteau à les laiſſer jouir paiſiblement de l'eau de la riviére de Biévre. Son ordonnance eſt du 10. Janvier 1367. c'eſt-à-dire 1368. ſelon notre maniére de compter. Fleureteau s'étant oppoſé à cette ordonnance, Pierre le Cordier Lieutenant du Comte de Tancarville ſouverain Maître & Réformateur des Eaux & Forêts par tout le Royaume, ordonna une viſite ſur les lieux, & l'on aſſigna pluſieurs anciens habitans de la ville de Saint Marcel & des environs, pour ſçavoir ſi les Religieux de Saint Victor avoient expoſé la vérité dans leur requête au Prevôt de Paris ; par leur témoignage il fut trouvé que *anciennement depuis la Poelle qui eſt en la riviére de Biévre au deſſous du moulin de Coepeaux, & au livel d'icelle Paelle, la chauſſée ſouloit eſtre juſques au Pont-Didier & au deſſus autour du foſſé où ladite riviére de Biévre vient & a ſon cours parmy l'égliſe de Saint Victor, & que ladite chauſſée iceux Religieux ne*

peuvent plus haufſer que du haut & livel de ladite Paelle, & que quand la riviére de Biévre croît au deſſus du moulin de Coeppeau & au deſſous juſques à ladite Paelle, toute l'eau qui va & ſurmonte au deſſus d'icelle Paelle, va & a ſon cours par les viez rus droit où ledit moulin de Gillet Fleureteau eſt à préſent aſſis en deſcendant en Seine près le pont aux Marcheans: & ainſi l'avoient vû les aucuns quarante ans, & les autres cinquante ans avoit paſſé.

Les Chanoines de Saint Victor eurent donc la permiſſion de faire réparer les ouvrages qui avoient été démolis, mais comme on travailloit dans le même tems à faire des arriére-foſſés depuis la porte Saint Bernard juſqu'à la porte Saint Victor, il n'y avoit plus moyen de faire venir l'eau de la riviére de Biévre dans la ville, comme elle y avoit coulé juſqu'au tems du Roy Jean. Ces arriére-foſſés qui furent commencez le 9. Mai 1368. avoient ſeize pieds de profondeur ſur trente-ſix de largeur, ils étoient revêtus de pieux, de claies, de foin, de fagots, & gazonnez par-deſſus pour les ſoûtenir. Le fond de ces foſſés étant au deſſous du niveau de l'eau de la riviére de Biévre, il fallut ſonger à la faire paſſer ailleurs.

Les Chanoines de Saint Victor firent creuſer alors un nouveau canal au deſſous de la rue d'Alais, & le firent tourner en ligne parallele à la rue des Foſſés-Saint-Bernard, ſur le terrein où ſont aujourd'hui des chantiers & la halle au vin; mais lorſqu'ils voulurent le continuer ſur le bord de la Seine, ils trouvérent des oppoſitions de la part des Prevôt des Marchands & Echevins, & de celle des Chanoines de Sainte Geneviéve. Les premiers prétendirent que les bords de la riviére de Seine appartenoient à la Marchandiſe, & les Chanoines de Sainte Geneviéve ſoûtinrent que cet endroit étoit en leur voirie. Les Chanoines de Saint Victor préſentérent une requête au Roy Charles V. au mois d'Octobre de l'année 1368. dans laquelle ils diſoient que *la riviére de Biévre, qui anciennement & n'agueres avoit ſon cours parmi leur Abbaye, & paſſoit par deſſous les murs de la ville de Paris, par en coſté la ruë Saint Victor deſcendant en la riviére de Seine à l'endroit de l'Hôtel*

de l'Evesque de Paris, estoit levée dedans certaines metes de au dessus de leur dite Abbaye jusqu'aux murs de ladite ville, & avoient ou cours d'icelle toute justice & seignorie, haulte, moyenne & basse, laquelle ils avoient aussi, & ont encore en ce qui est entre leur Eglise & lesdits murs de la ville de Paris. & à présent leur a esté otée, & le cours d'icelle rompu, parce que les fossez qui ont esté faits environ lesdits murs, ont esté faits au travers de ladite Riviére, & parmi leur terre, justice & seignorie dessusdites; & que pour ce que ladite Riviére pust avoir son cours par leur dit Abbaye jusques à la riviére de Seine, firent faire à leurs cousts & dépens un fossé entre lesdits fossez de Paris & leur dit Abbaye, tant comme leur terre se portoit; mais pour ce qu'entre le bout du fossé & ladite riviére de Seine a un pou de terre que les Religieux de S.te Geneviéve de Paris disent estre en leur voirie, & les Prevost des Marchands & Echevins de Paris dient estre de leur Marchandise, n'ont pû parfaire ledit fossé, & par ce n'a pû ladite riviére de Biévre, ne ne peut avoir son cours par leur dite Eglise : ainçois a prins son cours par emprès les Sauchoyes de Saint Marcel lez Paris, dont leur moulin qu'ils y avoient, est deschu & de nul profit, le chainel ancien de ladite riviére, ou ledit fossé atteris en leur très-grand dommage, dont lesdits fossez de Paris qui sont faits pour la défense de la chose publique, ont esté premiére cause, & encore a-t-on commencé à y faire autres fossez, en diminuant leurdite terre & seignorie, pourquoi ils requeroient humblement le Roy qu'il leur voulsist octroyer que ladite riviére de Biévre eût son cours en descendant par lesdits autres fossez, ou que le fossé par eux commencé fût parfait par ladite terre, dont débat est entre lesdits Religieux de S.te Geneviéve & ledit Prevost des Marchands.

Le Roy renvoya cette requête à Hugues Aubriot, avec des lettres par lesquelles il lui enjoint de faire faire un fossé au bout de celui que les Religieux de Saint Victor avoient commencé, afin que la riviére de Biévre pût avoir son cours jusqu'à la riviére de Seine, & de faire un poncel de pierre pour l'utilité de la Marchandise, sur le bord de la Riviére. Les lettres du Roy sont datées de Melun le 26. Octobre 1368.

Tom. I. p. 86. On lit dans Sauval que le 12. Mai 1368. le Roy Charles V. commanda à la Ville de faire passer par où il plairoit aux

Religieux de Saint Victor, la riviére des Gobelins qui leur apportoit beaucoup d'incommodité, ce qui n'est rien moins qu'exact; car, comme on vient de voir, les Prevôt des Marchands & Echevins ne furent point chargez de cet ouvrage: de plus, ce n'étoit point à cause de l'incommodité que causoit cette Riviére aux Religieux, mais parce que l'eau n'en venoit plus chez eux, qu'ils demandérent qu'on lui laissât un cours libre par leur Abbaye.

Les ordres de Charles V. furent exécutez, puisque l'on voit que six ans après les Religieux de Saint Victor eurent un procès à soûtenir contre ceux de Sainte Geneviéve, pour le curage de la partie de la riviére de Biévre qui est entre le moulin Coupel & le Pont-Didier, dans l'espace de sept vingts toises, *auquel Pont,* est-il dit dans l'accord fait entre les deux Maisons, *la riviére de Biévre tourne à venir en l'hostel des Religieux de Saint Victor.*

L'ancien canal n'avoit servi autrefois que pour l'écoulement des eaux qui passoient au dessus de la Patelle, en sorte qu'il étoit souvent à sec; mais depuis qu'on eut fait le canal de la porte Saint Bernard, il paroît que l'eau fut partagée de façon qu'il en coula également dans les deux canaux; c'est ce qu'on voit par un arrêt provisionnel de l'an 1377. touchant les Bouchers de Sainte Geneviéve & de Saint Marcel; la Cour ordonne qu'ils seront tenus *d'avoir & faire voirie au dessous du moulin de Coepeaux, & au dessous du chemin qui va de Paris à Yvry, en une friche où souloit avoir Saulsoye qui est outre la riviére de Biévre, pour vuider les pances de leurs bêtes, & icelles vuidées seront tenus de les laver & munder en la partie de la riviére de Biévre tant seulement qui se départ au dessous de la Paelle, au lieu où souloit avoir un pont,* c'est le Pont-Didier, *& cuert vers la Saulsoye, & va cheoir en la riviére de Seine, sans ce qu'ils puissent les laver ni munder en l'autre partie de ladite riviére qui prend son tour où souloit estre ledit pont à aller au monastére de Saint Victor.*

Félibien, Hist. de Paris, Pieces justificat. tom. 2. pag. 534.

Ce fut vers ce tems-là que les Chanoines de cette Abbaye s'adressérent au Roy Charles V. pour obtenir la permission de faire rentrer dans l'enceinte de la ville l'eau de la riviére

de Biévre. Les raisons qu'ils alléguérent, étoient que *les maisons & habitations, tant des Colléges des Bons-Enfans, du Cardinal le Moyne, de S.t Bernard, comme de plusieurs autres lieux, estoient décorez par la riviére de Biévre, & mieux habitez, soûtenus & maintenus, & les habitans d'environ aisiez & secourus en plusieurs nécessités, & assez mieux en valoient les manoirs & maisons d'environ, qui de présent en estoient en grande pitié cheus en ruine & inhabitez, en déformation de la bonne ville de Paris.* Il falloit pour cela réparer le canal en plusieurs endroits, & de plus faire un aqueduc pour faire passer l'eau à travers les fossés & arriére-fossés de la ville, ce qui demandoit des dépenses considérables. Un titre de l'Abbaye de S.t Victor nous apprend qu'*il fut ordonné d'y pourveoir, & qu'en furent faits grands & profitables apparaulx de pierre de taille & autres materes.... achetées & payées des deniers de la Ville, des aydes à icelle octroyées. Lesquels apparaulx ordenés audit usaige furent depuis prins & emploiés en l'édifice du Chastelet de Petit-Pont, & depuis n'y fut pourveu.* Les Religieux intéressez à ce retour de l'eau de la riviére de Biévre dans le canal de la ville, à cause que les maisons bâties sur ses bords étoient en leur censive, reïtérérent encore la même demande en 1390. Ils présentérent une requête au Roy Charles VI. pour se plaindre de ce que nonobstant toutes les précautions prises pour faire venir l'eau par l'enclos de leur Abbaye, on la détournoit toûjours pour la faire passer dans l'ancien canal du pont aux Marchands, de sorte qu'il n'y en avoit presque point pour faire tourner le moulin des Religieux: *La Riviére outre cela,* ajoûtoient-ils, *estoit tant orde & pleine de fant & autres détourbiers, que elle n'avoit aussi comme point de cours en venant à ladite Eglise jusqu'à Paris.... dont qui guiéres attendroit, ladite Riviére ne demoureroit pas tant seulement inutile, mais domageuse & pleine d'infection, & périlleuse à corps humains.*

Le Roy par des lettres données à Paris le 26. Août 1390. commit Guy Crestien Trésorier de France, pour visiter la riviére de Biévre, & lui manda de *tant exploiter, qu'elle fût & pût être bien nettoyée, curée & remise à son droit cours, & en outre qu'il*

avisât en quelle maniére, & à quels mendres frais & plus convenablement elle pût venir & descendre plainement en la ville de Paris, si comme étoit anciennement.

Les ordres du Roy ne furent point exécutez pour ce qui concerne ce dernier article, & la Riviére continua de couler par le canal de la porte Saint Bernard. Car quoique Louis XI. eût accordé en 1464. la permission de faire rentrer la riviére de Biévre dans la ville de Paris, les difficultés que ce projet rencontra le firent encore échouer.

On ne trouve rien touchant cette Riviére depuis ce tems jusqu'au regne de François I. si ce n'est des disputes que les deux lits occasionnoient de tems en tems. Ces disputes furent apparemment cause de la démolition du moulin de l'enclos de Saint Victor, ils en construisirent un à tan auprès de la porte Saint Bernard, mais on ne sçait pas le tems de sa construction ; il subsistoit en 1519. puisque cette année Gabriel Baron d'Alegre Prevôt de Paris donna une sentence contre un nommé Jehan Noël, par laquelle il fut dit qu'il *ne lui étoit loisible de rompre & de cramponner les pierres du bassin, ni partie d'icelles pour empêcher le cours de l'eave qui venoit dans l'enclos de Saint Victor, & de là au moulin à tan appellé vulgairement le moulin de Recouvrance.* Il y a apparence qu'on lui avoit donné ce nom en mémoire de l'eau recouvrée après tant de disputes ; on l'a aussi appellé le moulin d'Alais, du nom de la ruelle qui étoit derriére les murs de Saint Victor. Il y étoit encore en 1575. comme il paroît par une visite de la riviére de Biévre que firent cette année par ordre du Prevôt de Paris, quelques Bourgeois de cette ville accompagnez de Matthieu le Devin & de Thomas Greneuze maîtres Maçons * *Bacheliers en l'art de Maçonnerie.* Ils trouvérent le canal presque par-tout rétréci, & n'ayant pas les neuf pieds qu'il devoit avoir, excepté auprès *du mur qui servoit de versoy à l'endroit de la tranchée où la riviére de Biévre souloit avoir son*

* On donnoit alors ce titre non seulement à ceux qui prenoient des degrés dans l'Université, mais encore aux Menuisiers, aux Paveurs & à d'autres artisans. *Voyez le quatriéme volume de la Police, pag. 107. & 174.*

cours, tirant dudit lieu au lieu appellé la Folie-le-Roux; c'étoit une maison de campagne bâtie par un Conseiller du Parlement de ce nom, au delà du pont aux Marchands, auprès de la Salpêtriére. On voit enfin par le rapport de ces Experts que la Patelle ou Poelle du moulin de Copeaux faisoit toûjours le sujet des contestations des deux Abbayes.

Depuis que le canal qui passoit dans la ville, avoit été totalement abandonné, il avoit servi d'égoût aux eaux de la rue Saint Victor & d'autres rues de ce quartier; mais dans la suite ceux qui bâtirent dessus ou auprès, en rétrécirent le lit en quelques endroits, & d'autres en percérent la voute pour y faire des fosses d'aisances. Enfin, on le combla de tant d'ordures que les eaux n'y pouvoient plus prendre leur cours ordinaire.

Dès l'an 1473. on fut obligé de penser à faire nettoyer ce canal & ses bords; les Présidens du Parlement donnérent un arrêt le 23. Septembre de cette année, par lequel il étoit ordonné que *le Lieutenant criminel du Châtelet se transporteroit en & sur la rue de Biévre, & appelleroit les voisins, & adviseroit la maniére de faire vuider les immondices étants devant Saint Nicolas-du-Chardonnet, & au long du cours où souloit courir la riviére de Biévre, jusques à la riviére de Seine. Et pour avoir argent pour faire ladite vuidange*, ajoûte le même arrêt, *se assembleront M.e Raoul Pichon & André Robinet Conseillers du Roy en la Cour de céans, & aussi ledit Lieutenant, & ceux qu'il verra que à faire sera, & imposeront sur eux & les autres voisins ladite dépense raisonnablement. Toutes voies s'ils voient que la punaisie de ladite vuidange soit périlleuse, ils feront attendre à faire ladite vuidange jusques en autre tems convenable.*

Si l'arrêt du Parlement eut alors son exécution, on n'eut point d'attention dans la suite à ne plus retomber dans le même inconvénient, puisqu'en 1544. la mauvaise odeur qui sortoit du canal, incommoda tellement les voisins, qu'on craignit la peste ou d'autres maladies contagieuses, si l'on n'y remédioit promptement. Le Commissaire Bonnet qui en reçut les plaintes, s'adressa à M. André Gaillard alors Prevôt des

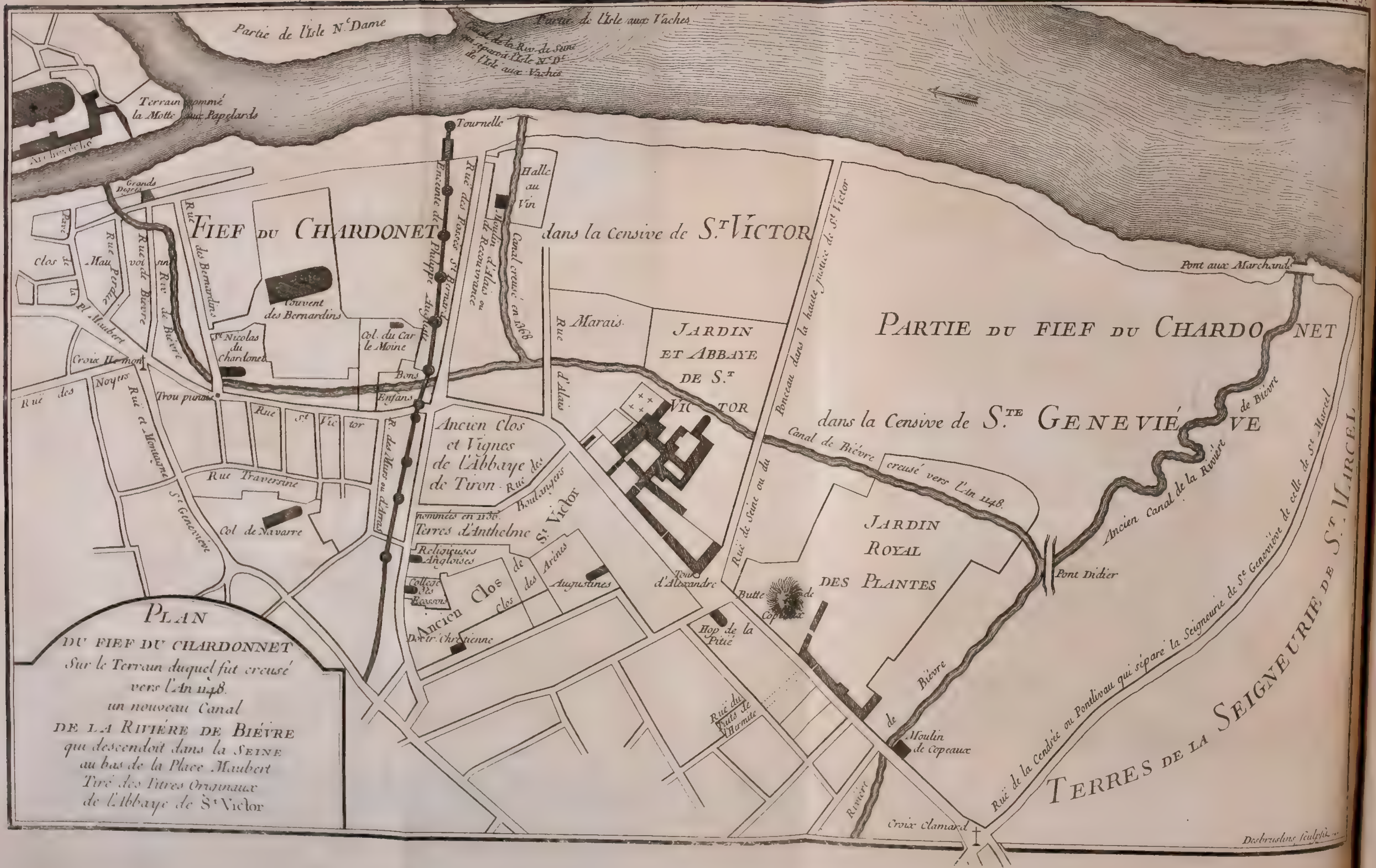
des Marchands pour lui faire ſes remontrances. Ce Magiſtrat fit commandement le 19. Avril de la même année, aux propriétaires des édifices bâtis ſur l'égoût, d'apporter dès le lendemain au bureau de la Ville leurs baux & leurs titres, à faute de quoi les bâtimens qui empêchoient le cours des eaux, ſeroient démolis & réparez à leurs dépens, & que les lieux ſeroient viſitez par le Maître des Œuvres de la ville, en préſence des Echevins & du Procureur du Roy, pour régler les choſes ſur leur rapport.

On n'obéit point apparemment à cette ſentence, ou l'on y obéit mal, puiſqu'en 1570. cet égoût exhala d'auſſi mauvaiſes odeurs qu'en 1544. Sur les nouvelles plaintes qui en furent faites dans le tems que M. de Villeroy étoit Prevôt des Marchands, les Echevins ayant appellé avec eux les Maîtres Jurez & Experts à ce députez, s'étoient tranſportez ſur les lieux, & ce fut ſur leur rapport que le 26. Août 1570. ſous la Prevôté de M. Marcel, le bureau de la Ville donna une ſentence par laquelle il fut ordonné aux propriétaires ou locataires qui avoient leurs maiſons *ſur & au long du canal, d'abbatre & démolir les ſiégez à privez qui avoient été érigez, & purger, nettoyer & vuidanger ledit canal, & réparer les voûtes & ouvertures de maniére que la voûte n'en fût empirée, & que à l'avenir il n'y pût plus rien entrer, & ce à leurs propres couſts & dépens, dans quinzaine après enſuivant, avec déſenſes de rien ériger par cy après, ſous peine pour la premiére fois de cent livres Pariſis d'amende, applicable moitié aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, & moitié pour les réparations de ladite Ville, & pour la deuxiéme de priſon.* Cette ſentence ordonne auſſi aux Bouchers de la boucherie de Sainte Geneviéve, *de relever leurs tueries & faire en façon que le ſang des bêtes ne découle audit canal, & ce ſur peine d'amende comme deſſus; auſſi que déſenſes ſeront faites à tous boueurs & autres perſonnes quelconques de jetter ou faire jetter & eſcouler aucunes boues & ordures, ou autres immondices en & au dedans ledit canal, & enjoint au boueur dudit quartier de nettoyer de deux jours en deux jours au devant icelui canal, & ce ſur peine de priſon & amende arbitraire.*

Quoique les ſentences de l'Hôtel de Ville euſſent été confirmées par des arrêts du Parlement, elles n'en furent pas mieux exécutées, car en 1595. Côme Carrel Quartenier de la Ville eut encore ordre le 8. Mars de faire *aſſembler les habitans de ce quartier, pour aviſer aux moyens de pourvoir à la deſcente des eaux & immondices qui avoient leur décharge dans la ruë Saint Nicolas, qu'on appelle d'ancienneté le Trou-punais, afin d'obvier aux peſtes & autres maladies qui pourroient arriver ſur l'Eſté.* Ce Trou-punais ou conduite étoit dans la rue Saint Victor au bas de la rue Saint Nicolas, & paſſoit par-deſſous une maiſon qui fait le coin de la rue des Bernardins, de l'autre côté de Saint Nicolas-du-Chardonnet. C'étoit par ce trou que les eaux des rues Saint Victor, des Bernardins, Traverſine, & autres qui deſcendent de cette derniére, ſe dégorgeoient dans le canal de la rue de Biévre.

Les regiſtres de la Ville ne nous apprennent rien touchant la ſuite de cette affaire; ce qu'il y a de certain, eſt que le canal s'eſt comblé peu à peu, & que les propriétaires des maiſons qui le couvrent, en ont fait l'uſage qu'il leur a plu. Il en reſtoit encore en 1660. une partie du côté de la riviére de Seine, de la longueur de trente-cinq toiſes; il commençoit au bout de la rue de Biévre, & alloit ſe rendre en tournoyant, à la Riviére; il étoit haut de huit pieds & large de neuf, ſa voûte & ſes murs étoient de quartiers de pierre de taille, il étoit bâti preſque par-tout de même depuis les foſſés de la porte Saint Bernard. Cette partie du canal eſt préſentement bouchée & on en a fait le même uſage que du reſte.

Pour revenir au lit de la riviére de Biévre qui paſſoit par la halle au vin, il ſouffrit une diminution conſidérable par le retranchement des eaux de Rungis & des environs, qui entroient dans cette Riviére au moulin du village de Laï. L'aqueduc d'Arcueil qui fut achevé en 1624. fut cauſe de cette diverſion; ce qui reſta, continua toûjours ſon cours par le jardin de l'Abbaye de Saint Victor, car il en eſt encore fait mention dans les lettres patentes de l'an 1662. par leſquelles le Roy accorde aux ſieurs de Bellefonds & de Perthuis la



Partie de l'Isle N.e Dame
Partie de l'Isle aux Vaches
Canal de la Riv. de Seine qui séparoit l'Isle N.e D.e de l'Isle aux Vaches
Terrain nommé la Motte aux Papelards
Tournelle
Grands Degrés
FIEF DU CHARDONET dans la Censive de S.t VICTOR
Halle au Vin
Couvent des Bernardins
S.t Nicolas du Chardonet
Col. du Car. le Moine
Bons Enfans
Croix Hemon
Trou punais
Rue des Noyers
Rue S.t Victor
Rue de Bièvre
Rue Perdue
Pl. Maubert
Rue des Bernardins
Rue des Fossés S.t Bernard
Enceinte de Philippe Auguste
Moulin d'Alais ou de Recouvrance
Canal creusé en 1368
Rue d'Alais
Marais
JARDIN ET ABBAYE DE S.T VICTOR
Rue de Seine ou du Ponceau dans la haute justice de S.t Victor
PARTIE DU FIEF DU CHARDONNET dans la Censive de S.te GENEVIÉVE
Pont aux Marchands
Canal de Bièvre creusé vers l'An 1148.
Ancien Canal de la Rivière de Bièvre
Pont Didier
Ancien Clos et Vignes de l'Abbaye de Tiron
Rue des Boulangers
S.t Victor
Rue de la Montagne
Rue Traversine
Col. de Navarre
S.t Geneviève
R. des Murs ou d'Arras
nommées en 1136. Terres d'Anthelme
Religieuses Angloises
Collège des Bossons
Ancien Clos
Clos des Arènes
Augustines
Doctr. Chrétienne
Tour d'Alexandre
Butte de Copeaux
JARDIN ROYAL DES PLANTES
Hop. de la Pitié
Rue du Puits de l'Hermite
Rivière de Bièvre
Moulin de Copeaux
Croix Clamard
Rue de la Cendrée ou Pontlivau qui sépare la Seigneurie de S.te Geneviève de celle de S.t Marcel
TERRES DE LA SEIGNEURIE DE S.T MARCEL
PLAN DU FIEF DU CHARDONNET Sur le Terrain duquel fut creusé vers l'An 1148. un nouveau Canal DE LA RIVIÈRE DE BIÈVRE qui descendoit dans la SEINE au bas de la Place Maubert Tiré des Titres Originaux de l'Abbaye de S.t Victor
Desbruslins sculp.

permiſſion d'établir deux ports, l'un entre le pont de la Tournelle & la maiſon des Galériens, & l'autre à l'entrée du foſſé, entre la porte S.t Bernard & l'arche où paſſe la riviére des Gobelins. Mais dix ans après par arrêt du Conſeil du 3. Décembre 1672. la ſuppreſſion totale de ce canal fut ordonnée. Il y eut bien des conteſtations au ſujet des rembourſemens que demandoient les Chanoines de Saint Victor pour les places du canal comblé, & elles ne furent terminées qu'en 1696. ainſi la riviére de Biévre reprit l'ancien & unique cours qu'elle avoit eu juſqu'au regne de Louis le Jeune.



DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

EN 1738. l'Académie n'a donné que les Devises qu'on a coûtume de lui demander pour les Jettons des Départemens royaux, mais elle a fait une Médaille sur la Pacification des troubles de Genéve par les soins & la bonté du Roy, & deux Épitaphes pour des personnes de considération.

En 1739. outre les Jettons ordinaires elle a fourni des Devises pour ceux de quelques Communautés particuliéres, pour l'établissement d'une Chambre des Assûrances, & le renouvellement d'une Compagnie de Chevaliers de l'Arc.

Enfin, en 1740. qui est l'année à laquelle se terminent ces deux nouveaux Volumes de Mémoires, elle a ajoûté au nombre de Jettons qui se renouvellent tous les ans, ceux de l'Assemblée générale du Clergé, & fait une Médaille sur la Paix conclue par la médiation de la France, entre la Porte, l'Empereur & la Russie alliée de l'Empire.



ÉLOGES
DES
ACADÉMICIENS
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXXVIII. JUSQU'EN M. DCCXL.

E'LOGE
DE M. L'ABBE' ANSELME.

ANTOINE ANSELME naquit le 13. Janvier 1652. à l'Isle-Jourdain petite ville du Comté d'Armagnac; son pere y exerçoit la Chirurgie, & un de ses oncles qui avoit près de là une bonne Cure, l'éleva dès sa plus tendre enfance.

Assemblée publique du 15. Avril 1738.

Quand cet oncle l'eut mis en état de faire des études réglées, il l'envoya au Collége des Peres de la Doctrine Chrétienne à Gimont, & de là à Toulouse, où il fit une seconde année de Rhétorique, un cours de Philosophie, & un autre de Théologie; car il se voua de bonne heure à l'Etat Ecclésiastique, où le portoient la douceur de son caractére, les exemples & l'amitié de son oncle, qui lui assûroit un titre Clérical, & plus que tout cela peut-être, un talent si décidé pour la prédication, qu'à l'âge de douze à treize ans, il entendoit peu de sermons qu'il ne répétât ensuite avec une extrême facilité, & souvent avec des graces qui sembloient avoir manqué à l'original.

Pour perfectionner ce talent, il cultiva avec un soin particulier l'Eloquence, & même la Poësie, dont il croyoit qu'un Orateur chrétien devoit acquerir l'esprit & le tour, pour rendre plus heureusement le sublime des Textes sacrez. Il remporta deux fois le prix de l'Ode aux Jeux Floraux, où il n'y en avoit point encore de fondé pour la Prose; enfin, dès qu'il put exercer le ministére de la parole évangélique, il alla prêcher à Gimont sous les yeux & avec les suffrages des Peres de la Doctrine Chrétienne ses premiers Maîtres : ils lui donnérent le surnom de *Petit-Prophéte,* & il ne le perdit pas, même à l'Isle-Jourdain qui étoit le lieu de sa naissance; il y acquit au contraire une nouvelle réputation qui le fit rechercher par une des premiéres églises de Toulouse.

M. le Marquis de Montespan l'y entendit, le suivit, &

conçut une telle idée de ſon ſçavoir & de ſes mœurs, que de lui-même il ſe détermina à le choiſir, à le préférer à tous ceux qu'on lui propoſoit pour l'éducation du Marquis d'Antin ſon fils, qui n'avoit alors que dix ans.

Ce choix fut pendant quelque tems la nouvelle de Toulouſe : mille gens y aſpiroient, un plus grand nombre encore ſe flatoit d'y avoir part, & ſe diſputoit l'honneur de donner un Maître à ce jeune Seigneur, qui étoit déja un des plus grands terriens de la province, & dont il étoit aiſé de prévoir l'élévation. D'autres regretoient ſimplement & de bonne foi un ſujet heureuſement né pour la Chaire ; & entre ceux-là, M. l'E'vêque de Tarbes eſſaya de le retenir en lui conférant l'Archiprêtré de Bagniéres, un des meilleurs Bénéfices de ſon diocèſe. Mais l'Abbé Anſelme fidelle à ſes engagemens, ſe contenta d'aller prêcher à Bagniéres les fêtes de la Touſſaints, remercia M. de Tarbes, & partit peu de tems après pour Paris avec ſon E'léve.

Il y a peu d'éducations qui par ſes ſuccès ait mieux juſtifié le ſoin & l'habileté de celui qui y préſidoit ; car il y auroit trop d'injuſtice à vouloir tout attribuer aux diſpoſitions du Diſciple : elles applaniſſent véritablement le terrein & embelliſſent la route ; mais il ne faut pas moins arriver au terme, & il eſt quelquefois plus difficile de démêler chemin faiſant, ces poiſons délicats qui empruntent l'apparence des fleurs, que d'arracher des plantes groſſiéres qui s'élévent au deſſus des ronces. D'ailleurs, la reconnoiſſance, l'eſtime & l'amitié que M. le Duc d'Antin a marquées juſqu'au dernier moment de ſa vie pour M. l'Abbé Anſelme, ſont un nouveau ſuffrage que peu de Maîtres ont eu le bonheur de mériter comme lui.

La fin de cette éducation le rendit aux travaux de la Chaire, dont il avoit interrompu l'exercice ſans en négliger les talens ; & Paris qui confirme ſi rarement à cet égard les opinions de la Province, joignit ſans peine ſes applaudiſſemens à ceux qu'il y avoit reçus.

On voit par les dates & les renſeignemens que donne le recueil de ſes Sermons, Panégyriques & Oraiſons funébres, imprimez

imprimez en ſept volumes in-8.° que dès 1681. l'Académie Françoiſe le choiſit pour faire devant elle le Panégyrique de Saint Louis à la chapelle du Louvre; qu'il n'eſt point de grande paroiſſe dans cette capitale où il n'ait enſuite alternativement prêché Avents & Carêmes, & où on ne fût ſouvent obligé de le retenir des quatre & cinq années d'avance: on y voit encore qu'il commença à prêcher à la Cour quelques ſermons détachez, comme ceux de la Céne & de la Pentecôte, dès 1683. qu'il y prêcha l'Avent de 1698. & le Carême de 1709.

Si nous étions dignes de parler de ces ſortes d'ouvrages, nous nous plaindrions peut-être de ne pouvoir ſoûtenir par des analyſes aſſez brillantes l'idée des éloges qu'on leur donnoit, lorſque revêtus de tout l'appareil de la Religion & des graces de l'Orateur, on les voyoit couler de la ſource même. Voici comment s'en expliquoit il y a environ cinquante ans, Madame la Marquiſe de Sévigné dans une de ſes lettres à Madame la Comteſſe de Grignan ſa fille.

« J'ai été ce matin à une très-belle Paſſion à Saint Paul, c'étoit l'Abbé Anſelme; j'étois toute prévenue contre lui, je « le trouvois Gaſcon, & c'étoit aſſez pour m'ôter la foi en ſes « paroles; il m'a forcée de revenir de cette injuſte prévention, « je le trouve un des meilleurs Prédicateurs que j'aye jamais « entendus, de l'eſprit, de la dévotion, de la grace, de l'élo- « quence; en un mot, je n'en préfére guéres à lui. »

Lettre du 8. Avril 1689. jour du Vendredi-ſaint.

Ce qui donne bien plus de force encore au témoignage de Madame de Sévigné, c'eſt que dans une lettre de huit jours auparavant, elle fait le dénombrement des Prédicateurs qui rempliſſoient les autres Chaires de Paris, le P. Bourdaloue, qu'elle nomme par excellence, *le grand Pan,* le Pere Soanen, le Pere de la Tour, le Pere de la Roche, le Pere Gaillard. Tels étoient les collégues ou les rivaux qu'elle avoit peine à lui préférer.

Le Docteur de Sorbonne qui en qualité de Cenſeur royal & par ordre du Magiſtrat, a revû ces mêmes Sermons avant qu'on les imprimât, dit dans ſon approbation, « Qu'il a eu

» le bonheur d'y aſſiſter ſouvent, d'être témoin des juſtes ap-
» plaudiſſemens qu'un nombreux Auditoire leur prodiguoit
» toûjours, & qu'il trouve le public heureux de pouvoir re-
» cueillir par la voie de l'Impreſſion les grandes vérités du ſalut
» que ce célébre Prédicateur annonçoit alors dans la Chaire,
& qu'il méditoit encore dans ſa retraite.»

Les Oraiſons funébres n'avoient pas été moins goûtées que les Sermons : elles avoient eu de plus l'avantage d'être imprimées ſéparément, & la rareté dont elles étoient devenues fut le principal motif qui les fit raſſembler en un corps il y a une vingtaine d'années.

Entre ces modelles de l'éloquence chrétienne brillent ſur-tout l'Oraiſon funébre de la feue Reine Marie-Thérèſe, celle de Mademoiſelle de Montpenſier, celle du Roy Jacques; & les grands Noms à part, on eſt infiniment touché de celle de M. de Fieubet Chancelier de la Reine, qu'il fit de ſon propre mouvement, & où ſa douleur ſeule prit ſoin de parer la vertu au pied des autels.

La plûpart de ces Oraiſons funébres, du moins celle du Roy Jacques, du Maréchal de Lorges & de M. de Fieubet, ſont accompagnées d'Epitaphes latines, qu'on lui avoit ſans doute demandées pour ces illuſtres morts, afin qu'il ne leur manquât aucune portion de la gloire qu'il pouvoit encore leur diſpenſer, & elles ſont gravées ſur le marbre à Saint Germain-en-Laye, aux Religieuſes de la Viſitation de Chaillot, & aux Camaldules de Groſbois : les deux premiéres ont été traduites en vers François par M. le Chevalier Girardin Envoyé de feue Madame Royale de Savoye, & la troiſiéme par M. Haudiqué Secrétaire du Roy ; elles n'auroient rien perdu à l'être par l'Auteur même, qui avoit toûjours conſervé le goût, le génie & le feu de la Poëſie, mais qui étoit d'une ſi grande circonſpection à cet égard, qu'à peine vouloit-il bien communiquer à ſes meilleurs amis, des paraphraſes de Pſeaumes, & autres piéces ſemblables où le Poëte égaloit le Prédicateur.

Après avoir fourni pendant plus de trente années cette laborieuſe carriére de l'Apoſtolat, M. l'Abbé Anſelme revint

auprès de M. le Duc d'Antin qui l'en ſollicitoit toûjours, & qu'il n'avoit quitté que pour vivre dans une Communauté de Prêtres, avec tout le recueillement qu'exigeoient une lecture aſſidue des Peres de l'Egliſe & la compoſition preſque continuelle de ſes diſcours; cependant revenu à l'hôtel d'Antin il n'abandonna pas entiérement le miniſtére de la parole, il ſe meſura ſeulement à ſon âge & à ſes forces, il ſe réduiſit à des Sermons pour des vêtures & profeſſions Religieuſes, pour des Conférences de charité, & à quelques Panégyriques: on ſe ſouvient encore ici de celui de Saint Louis qu'il prononça devant les deux Académies, & qui étoit tout différent de celui qu'il avoit fait pour l'Académie Françoiſe.

Ces Diſcours ainſi ménagez étoient par la ſeule force de l'habitude, la plus douce occupation qu'il pût avoir dans un lieu dont il ne redoutoit que les agrémens étrangers; il s'y appliqua auſſi à revoir cette partie des Lettres humaines que des études ſaintes & auſtéres avoient long-tems ſouſtraite à ſes deſirs, & il s'y forma un tel goût pour les beaux Arts, que l'Académie de Peinture le mit au rang de ſes Amateurs-Honoraires, & que M. le Duc d'Antin fit revivre en ſa faveur le titre d'Hiſtoriographe des Bâtimens. Enfin, ce qu'il ſouhaitoit le plus, il fut nommé par cette Académie en 1710. à une place d'Académicien-Aſſocié, qu'il a remplie avec tout le zéle & toute l'aſſiduité poſſible. On en trouve la preuve dans les quatriéme, cinquiéme & ſixiéme Tomes de nos Mémoires; & ſoit qu'il y recherche quels ſont les monumens qui ont ſuppléé au défaut de l'Ecriture & ſervi de mémoires aux premiers Hiſtoriens, ſoit qu'il y examine ce que l'on doit penſer de tout ce que le Paganiſme a publié de merveilleux, ſoit qu'il y diſcute les idées des anciens Philoſophes ſur la félicité de l'homme, on lui ſçait toûjours gré de l'attention qu'il avoit d'aſſortir à ſon état les divers points de Littérature qu'il entreprenoit de traiter.

Il y avoit déja cinq ans qu'il étoit de l'Académie, quand Louis XIV. ſon auguſte Fondateur mourut, & qu'il fut décidé qu'à l'avenir elle recevroit par M. le Duc d'Antin les

ordres du Roy, que jusque-là elle avoit toûjours reçus par le Secrétaire d'État qui avoit le département de la Maison de Sa Majesté. Très-peu d'Académiciens avoient l'honneur d'être connus de leur nouveau Mécéne; & comme on étoit dans les premiers jours de Septembre, à l'entrée des Vacances, & qu'il se répandoit d'ailleurs des bruits de changemens encore plus considérables, nos Muses naturellement timides, faciles à s'alarmer & à se décourager, furent près de trois mois sans lui donner le moindre signe de vie. Mais M. l'Abbé Anselme veilloit sans le dire, à leurs intérêts & à leur gloire; il inspira à M. le Duc d'Antin le dessein de prévenir lui-même l'Académie; il l'amena à notre premiére Assemblée publique, ensuite à celle où, suivant l'usage, on se rendoit compte des travaux du dernier Semestre, prévoyant bien qu'il en seroit frappé, & il ouvrit ainsi en lui cette source d'attentions, de politesses & de bontés qui ont soûtenu les exercices de la Compagnie, & l'ont rendu en quelque sorte plus digne de rentrer dans le précieux asyle qu'elle n'avoit jamais perdu de vûe.

L'Académie de son côté, empressée de reconnoître les bons offices de M. l'Abbé Anselme, profita du premier moment de son absence pour lui accorder, sous le bon plaisir du Roy, & par une délibération unanime, le titre de Pensionnaire-Surnuméraire, avec l'assûrance de la premiére pension qui viendroit à vaquer; & cette délibération eut d'autant moins de peine à être approuvée, qu'on lui en garda le secret, & que c'étoit plûtôt une distinction qu'une récompense, qu'en effet il ne cherchoit ni ne devoit chercher.

Déja riche par les bienfaits de toute espece que l'amitié de M. le Duc d'Antin lui avoit procurez, il avoit encore une grosse Abbaye, l'Abbaye de Saint Séver Cap de Gascogne, que le feu Roy lui avoit donnée dès 1699. & il songeoit sérieusement à s'y retirer pour le reste de ses jours.

Il trouva bien des obstacles à l'exécution de ce projet, & il assûroit que l'amour de nos exercices n'étoit pas un des moindres; ce qui est vrai, c'est qu'il ne l'exécuta qu'en 1724.

après avoir acquis la vétérance, encore revint-il deux fois à Paris; mais aucun de ces voyages, quoique de trois cens & tant de lieues chacun, n'excéda les trois mois qu'il y avoit destinez: au premier il avoit soixante-dix-neuf ans révolus, au second, quatre-vingt-un. Il les fit tous deux en poste, & aussi légérement que s'il eût été à la fleur de son âge; mais c'étoit pour revoir M. le Duc d'Antin, & se montrer encore de tems en tems à l'Académie.

A ces deux voyages près, il a passé à S.t Séver les quatorze derniéres années de sa vie dans la plus parfaite tranquillité, s'occupant de ses livres, prêchant encore quelquefois, & s'amusant extrêmement de ses jardins; faisant d'ailleurs à son Abbaye & aux paroisses qui en dépendent, tout le bien dont il étoit capable, ouvrant de nouveaux chemins pour la communication des unes aux autres, décorant les Eglises, fondant des hôpitaux, & accommodant tous les différends dont il avoit connoissance.

Né avec un tempérament sain & robuste, & jouissant dans son air natal de toutes les douceurs de la vie, il sembloit devoir la pousser à un de ces points rares qui, pour le bien de l'Etat, font ici l'objet de nos vœux & de l'espérance publique, quand tout-à-coup la nouvelle de la mort de M. le Duc d'Antin lui flétrit le cœur, & ne l'anima plus que du desir de le suivre. Il lui prit une petite fiévre lente dont il ne se doutoit seulement pas, ou qu'il regardoit comme le mouvement naturel d'une douleur qui lui étoit chére; mais quand cette fiévre se fut plus ouvertement déclarée, elle l'emporta au troisiéme accès, le 8. Août dernier, au milieu de sa quatre-vingt-sixiéme année.





E'LOGE

DE M. LE MARE'CHAL D'ESTRE'ES.

Aſſemblée publique du 15. Avril 1738.

VICTOR-MARIE Duc d'Eſtrées, Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France, Grand d'Eſpagne & Vice-Roy de l'Amérique, naquit à Paris le 30. Novembre 1660. & fut le premier des enfans de Jean Comte d'Eſtrées, auſſi Maréchal & Vice-Amiral de France.

Il fit ſes études & tous ſes exercices avec une application qui en aſſûroit le ſuccès, & avec une ardeur qui annonçoit en lui un Sujet deſtiné à ſe couvrir de bonne heure de toute la gloire de ſes Ancêtres. Il commença à porter les armes à l'âge de ſeize à dix-ſept ans; & pour ne rien devoir aux avantages de ſa naiſſance, il ſervit d'abord comme ſimple Volontaire dans le Régiment de Picardie, où la place la plus diſtinguée qu'il eut, fut celle de l'Enſeigne de la Colonelle qui avoit été tué à ſes côtés : mais la vûe & le ſervice de trois ſiéges conſécutifs lui valurent à la fin de la campagne une Compagnie dans le Régiment du Roy.

De ſi heureux commencemens attirérent ſur lui l'attention du Miniſtre de la Guerre, & firent naître d'autres idées à celui de la Marine. M. de Seignelay repréſenta au Roy que pour la porter à quelque degré de ſplendeur, on ne pouvoit trop la remplir de gens de condition ; que le Maréchal d'Eſtrées étant Vice-Amiral, il convenoit que ſon fils, qui avoit de la diſpoſition à tout, ſuivît ſes traces & ſe formât ſous ſes yeux. M. de Louvois croyoit que c'étoit ſacrifier à l'incertitude des événemens un goût naturel & déja éprouvé. Le Roy décida pour la Marine, & donna au Comte d'Eſtrées le commandement d'un des vaiſſeaux de l'Eſcadre que le Maréchal ſon pere conduiſoit aux Iſles de l'Amérique.

Cet apprentiſſage, s'il en eſt pour des ames d'un certain ordre, fut un apprentiſſage très-rude. Les mauvais tems

rendirent la traverſée difficile, & bien plus longue qu'on ne l'avoit cru ; on fut ſur le point de manquer totalement d'eau & de vivres. Il ſupporta la faim & la ſoif avec plus de patience qu'aucun Officier de ſon bord, & il leur donna l'exemple d'une nouvelle eſpece de courage qui n'étoit pas faite pour la jeuneſſe.

Au retour de cette expédition qui dura deux ans, M. de Seignelay montra au Roy le Journal du Comte d'Eſtrées, & fit extrêmement valoir les obſervations qu'il y avoit faites pour le bien du ſervice. On ne l'y laiſſa pas languir ; le printems d'après il fut d'une autre Eſcadre que le Roy envoya contre les Corſaires de Tunis, d'Alger & de Tripoli, qui troubloient le commerce des François. Ces Corſaires s'y étoient attendus, ils avoient armé de leur côté & réuni toutes leurs voiles ; ce fut la premiére bonne fortune que le Comte d'Eſtrées eut à la mer. Le plus fort de leurs vaiſſeaux, un Algérien de quatre-vingt piéces de canon, s'attacha au ſien qui n'étoit que de ſoixante, & il crut en venir d'autant plus aiſément à bout, qu'il paroiſſoit immobile & comme incertain du parti qu'il prendroit ; mais il n'en uſoit ainſi que pour ſe conſerver l'avantage du vent & pour donner plus de confiance au Corſaire : auſſi tout changea de face dès qu'il ſe trouva bien à ſa portée, ce fut un feu ſi juſte, ſi vif, qu'en moins d'un quart d'heure l'Algérien criblé & déſemparé de tous ſes agrêts, fut réduit à ſe faire ſauter, abandonnant une frégate de vingt-quatre piéces de canon qui le ſoûtenoit, & trois priſes qu'il avoit faites ; les Barbares effrayez rentrérent précipitamment dans leur port. M. du Queſne alla les bombarder l'année ſuivante, & le Comte d'Eſtrées qui l'accompagnoit, ayant perſonnellement eu ordre de reſter à la mer, acheva de la nettoyer de Pirates.

Il exécuta enſuite une choſe plus difficile encore. Il fut chargé de la conduite d'un grand nombre de vaiſſeaux marchands qui de la Méditerranée retournoient en divers ports de l'Océan. La guerre ſe trouva ſubitement déclarée avec l'Eſpagne, & pour remplir ſa miſſion, il falloit paſſer au

travers de la flotte ennemie; il y passa sans perdre un seul des bâtimens qui lui avoient été confiez, & il les remit tous au lieu de leur destination.

Soit qu'on ne crût pas qu'il pût être revenu assez tôt, soit que les arrangemens fussent pris de plus loin, il ne fut pas employé au fameux bombardement de Génes, qui se fit au mois de Mai 1684. & où le Ministre de la Marine se trouvoit en personne: il en eut une vraie douleur. Le siége de Luxembourg que l'on faisoit en même tems, lui parut une ressource, mais le Roy avoit expressément défendu que personne y allât sans ordre. Il en parla dans toute l'effusion de son cœur à M. de Louvois qui lui marquoit toûjours mille bontés, & qui ne désespéroit pas de le revendiquer un jour. Ce Ministre lui dit: *J'entre dans votre peine, partez, je vais vous donner une lettre pour le Maréchal de Créquy; je me charge de votre paix avec le Roy.* Elle fut aisée à faire, le Roy n'apprit que le Comte d'Estrées s'étoit rendu au camp devant Luxembourg, qu'avec la nouvelle de la prise de la contre-garde, où il s'étoit trouvé au premier rang des Grénadiers qui l'avoient emportée en plein jour l'épée à la main. Ce seroit faire un nouveau Journal de ce siége, que d'indiquer seulement les attaques où il se distingua autant qu'à celle de la contre-garde.

M. de Seignelay à son retour du bombardement de Génes, fit ses réflexions sur l'empressement du Comte d'Estrées, sur l'honneur qu'il avoit acquis devant Luxembourg, & comprit qu'il n'étoit pas encore assez décidé pour le service de mer. Il proposa au Roy de l'y attacher plus fortement, en lui accordant, sans qu'il le demandât, la survivance de la charge de Vice-Amiral qu'avoit son pere; & le Roy y ayant consenti, le Comte fut simplement averti de se trouver le lendemain au lever, où le Ministre qui l'attendoit, lui apprit la grace que Sa Majesté lui avoit faite, & ne le quitta pas qu'il n'eût remercié & prêté serment.

Nous laissons à ceux qui écriront l'histoire de la vie de M. le Maréchal d'Estrées, le détail des campagnes qu'il fit en qualité de Vice-Amiral; quelque soin que nous prissions de le

de le reſſerrer, il nous meneroit bien au delà du tems dont nous pouvons diſpoſer ici ; à peine ſuffira-t-il à en rappeller les événemens les plus ſinguliers.

Le premier qui ſe préſente, eſt la rencontre qu'il fit en 1688. de Papachin Commandant des flottes d'Eſpagne, & qui paſſoit pour un des plus redoutables hommes de la mer. Le Comte d'Eſtrées alloit de conſerve avec le feu Maréchal de Tourville qui n'étoit alors que Lieutenant général, & Papachin qui ſe trouvoit beaucoup plus fort qu'eux, leur demanda le Salut, que la France ne doit à aucune Nation, ils le refuſérent ; mais comme on n'étoit point en guerre, le Maréchal de Tourville jugeoit qu'il valoit mieux tâcher de lui échapper habilement, que d'engager une action qui pourroit avoir des ſuites : le Comte d'Eſtrées fut d'un avis différent. Cependant Papachin avançoit ſur M. de Tourville avec un vaiſſeau de quatre-vingts piéces de canon, & en envoyoit un autre de ſoixante-quatre ſur le Comte d'Eſtrées qui n'en avoit que trente-huit. Celui-ci l'attendit tranquillement, & par une dextérité que le génie ſuggéroit à la valeur, feignant de vouloir éviter l'abordage, il s'y prêta tout d'un coup, & ſe jetta ſur ſon bord avec cent hommes d'élite qui l'emportérent d'emblée. Papachin étonné, accourt, mais trop tard ; le Comte d'Eſtrées eſſuye ſon premier feu, & le maltraite enſuite ſi rudement de manœuvre, qu'après lui avoir tué la moitié de ſon équipage, une partie de ſes Matelots & preſque tous ſes Officiers, il fut lui-même obligé de capituler, & de ſaluer par préliminaire. Le fait paſſeroit toute croyance, ſans le procès verbal que Papachin pour ſe diſculper de ce Salut, dreſſa & publia lui-même de l'état où il avoit été mis.

Après cette action, qui eſt encore marquée dans les proviſions de Maréchal de France du Comte d'Eſtrées, il rentra à Breſt au commencement d'Octobre 1688. Il y apprit que Monſeigneur marchoit à Philiſbourg, que le Roy avoit défendu que perſonne l'y ſuivît ſans permiſſion, & ordonné que ceux qui l'auroient obtenue, ſeroient obligez de s'attacher à des corps particuliers, dont ils ne ſe ſépareroient plus :

il prit la poſte pour venir ſolliciter la permiſſion de ſe rendre au camp, & celle de ſe trouver indifféremment par-tout; il les obtint toutes deux & leur fit honneur. Il eut grande part à la priſe de l'ouvrage à corne, & il ſe ſignaloit de même à l'attaque de l'ouvrage couronné, quand il y fut renverſé de deux coups de mouſquet, l'un à l'épaule, l'autre à la cuiſſe: il en guérit, & ſon extrême gaieté n'y contribua pas peu; il fut ſeulement obligé de porter près de dix-huit mois des béquilles, mais elles ne l'empêchérent pas de retourner à la mer l'année ſuivante.

A la bataille qui ſe donna dans la Manche en 1690. il ſe trouva à la tête de la ſeconde diviſion de notre armée navale, & après avoir ſoûtenu avec dix vaiſſeaux tout l'effort de l'Eſcadre bleue qui étoit de plus de vingt, il la détruiſit entiérement; l'Amiral Torington qui la commandoit, ayant abandonné tous les vaiſſeaux incommodez qui ne pouvoient le ſuivre, alla avec les autres échouer aux côtes d'Angleterre, & le Comte d'Eſtrées ſuivant la victoire avec plus de conſtance qu'on ne veut communément nous en ſoupçonner, alla brûler dans le port de Tingmouth deux cens vaiſſeaux marchands qui attendoient le ſuccès du combat pour mettre à la voile.

Cette campagne, quoique des plus brillantes, fut trop courte pour ſuffire au Comte d'Eſtrées, qui ſe voyant rentré à Breſt dès la fin de Juillet, alla joindre Monſeigneur en Allemagne, & il y reſta juſqu'à la ſéparation de l'armée.

Nous paſſons les ſiéges de Villefranche & de Nice, de Roſes & de Palamos, qu'il fit du côté de la mer en 1692. & 1693. le commandement de Provence que le Roy lui donna en 1694. les établiſſemens qu'il y fit pour la ſûreté des côtes, & généralement tout ce qui précéde la priſe de Barcelone, qu'il aſſiégea par mer en 1697. tandis que le Duc de Vendôme l'aſſiégeoit par terre.

Chef de l'armée navale il fut la ſeconde perſonne de l'armée de terre, & on le vit également dans toutes les deux. M. de Vendôme qui avoit une entiére confiance en lui,

le chargea du retranchement qu'il falloit faire contre les Miquelets & les camps volans de troupes réglées, qui nous assiégeoient nous-mêmes par les dehors ; il ne se borna pas à les contenir, il les détruisit, ou les écarta totalement en quinze jours ; & comme le sort de la paix sembloit attaché à celui de la place, il ouvrit dans le Conseil l'avis d'en imposer à la garnison, en faisant attaquer ses derniers ouvrages en plein jour, par les Grenadiers soûtenus des corps entiers ; il ne donna pour garant du succès que l'offre de conduire lui-même l'attaque, on le crut, & elle réussit.

La paix de Riswick qui étoit le fruit de la prise de Barcelone, donna quelque repos aux troupes Françoises ; ce ne fut pas le partage du Comte d'Estrées, le Roy l'envoya à Cadix, le long des côtes d'Espagne, & même dans les terres, sous le prétexte apparent d'y favoriser notre commerce, mais dans le secret, pour pressentir la disposition des peuples, & se trouver plus en état de faire valoir les droits de la France, quand le Roy d'Espagne déja très-languissant viendroit à mourir.

Il fit observer une si exacte discipline à tout ce qui étoit à ses ordres, il se montra personnellement si affable, si prudent, si généreux, que l'antipathie naturelle des deux nations sembloit tomber à ses pieds ; on le prenoit pour juge dans des différends d'Espagnol à Espagnol, les Corps entiers de Milice, de Judicature & de Commerce imploroient souvent sa protection & son crédit auprès du Roy leur maître, une partie de la Noblesse le prévenoit de l'offre de ses services, & M. le Maréchal d'Harcourt avec qui il avoit ordre de s'entendre, en tira un grand avantage pour le testament de Charles II. qui appella le Duc d'Anjou à la Couronne.

Dès que ce Prince y fut parvenu, le Roy donna au Comte d'Estrées le commandement de la flotte qu'il avoit destinée à sa défense, & Philippe V. y ajoûta celui de toutes ses forces navales, sous le titre de Lieutenant général de la mer.

Les Espagnols n'auroient pas vû sans jalousie ce titre sur la tête d'un Etranger dont le mérite leur auroit été moins

connu; il ne fit qu'augmenter leur confiance & leur vénération, & ce furent ceux d'entr'eux qui avoient des correspondances plus particuliéres dans le Royaume de Naples, qui lui donnérent les premiers indices de la conspiration qu'y tramoient les partisans de la Maison d'Autriche.

Aussi-tôt, quoique dans la plus mauvaise saison de l'année pour le trajet, le Comte d'Estrées prit sur lui d'y aller, avec ce qu'il put embarquer de meilleures troupes Françoises & Espagnoles. Il visita les places & les munit, il rassûra le Vice-roy, il ranima l'amour des Peuples, il encouragea la Noblesse, au point de lui faire souhaiter ardemment de voir son Roy, & de pouvoir prêter entre ses mains un nouveau serment d'obéissance & de fidélité: revenant tout de suite en France pour rendre compte de ces dispositions, il détermina Louis XIV. à faire passer le Roy son petit-fils en Italie, & il fut chargé de l'y conduire.

Par ses soins le Roy d'Espagne trouva dans cette navigation entreprise au cœur de l'hiver, toute la douceur d'un voyage de plaisir, l'abondance & les délices de la terre, une magnificence & sur-tout un air de dignité qui surprit également les François & les Espagnols, & qui fit que Sa Majesté Catholique arrivée à Naples, le nomma Grand d'Espagne de la premiére Classe, en disant qu'Elle n'avoit auprès d'Elle personne qui le fût plus que lui.

Le Roy mit le comble aux honneurs qui à l'âge de quarante-deux à quarante-trois ans environnoient déja le Comte d'Estrées, en le nommant Chevalier de ses Ordres, & en le faisant Maréchal de France, quoique le Maréchal son pere vécût encore. Tout le regne de Louis XIV. ne fournissoit point d'exemple semblable, & les précédens n'en offroient que dans la seule Maison de Montmorency: non que la vie d'un pere illustre & décoré des plus grands titres forme quelqu'obstacle aux récompenses dûes à la vertu & aux exploits de son fils, mais parce que s'il est rare que les Héros ayent toûjours des enfans que leur gloire avoue, il l'est encore plus qu'ils vivent assez long-tems pour être les témoins d'une

ſi précieuſe égalité. M. le Maréchal d'Eſtrées le pere eut cette ſatisfaction pendant plus de quatre ans; il vit ſon fils, qu'on appella pendant ſa vie le Maréchal de Cœuvres, mener pour la premiére fois à la mer l'Amiral de France, & lui dépoſer enſuite à Malaga dans le ſein de la victoire, un Empire dont il devoit jouir plus long-tems.

L'affaire de Malaga eſt fameuſe par la longueur & l'opiniâtreté du combat qui dans un des plus beaux jours de l'été, dura depuis la premiére aurore juſqu'à l'entrée de la nuit; d'autres circonſtances moins connues la rendent très-ſinguliére.

Les ennemis avoient dans la Méditerranée une flotte de près de quarante vaiſſeaux de ligne, & nous en avions raſſemblé trente, avec leſquels on avoit jugé que M. le Comte de Toulouſe ſeroit en état de leur faire repaſſer le détroit. Ce Prince ſe rendit à Toulon accompagné de M. le Maréchal de Cœuvres; & ſur le bruit de ſa marche, les ennemis renforcérent leur flotte de vingt-cinq autres vaiſſeaux, que l'Amiral Rock y conduiſit des côtes d'Angleterre. Pour diminuer cette ſupériorité, le Roy ordonna de radouber & d'armer le plus promptement qu'il ſeroit poſſible tout ce qui ſe trouveroit dans le port. M. le Maréchal de Cœuvres s'en chargea, il entreprit de mettre encore vingt-deux vaiſſeaux à la mer, & s'étant renfermé pour calculer ce qu'il lui falloit d'armes, de munitions & de vivres, de Soldats & de Matelots, le tems néceſſaire pour les faire venir des lieux où ils étoient diſperſez, le nombre preſqu'innombrable d'ouvriers de toute eſpece dont il avoit beſoin pour les conſtructions ou les radoubs, la durée, l'ordre & la diſpoſition de leur travail tant de jour que de nuit, il remit le lendemain le réſultat de ſon opération à M. l'Amiral, qui ſur ſa parole marqua au Roy le jour précis où ſa flotte entiére ſeroit prête à faire voile, & elle le fut à point nommé.

Deux Officiers Anglois qui étoient priſonniers à Toulon & qui rendoient ſouvent viſite à M. le Maréchal de Cœuvres, lui avouérent de bonne foi la veille de ſon départ, que juſque-là ils n'avoient pu ſe défendre de regarder ſon entrepriſe

comme une pure oſtentation, ne croyant aucune Puiſſance maritime capable d'exécuter en quatre mois ce qu'ils voyoient achevé en un; le Maréchal répondit à leur confidence, en leur marquant le tems & le lieu où il comptoit que M. l'Amiral joindroit les ennemis & les battroit; ils n'en doutérent plus, & ils l'apprirent ſans étonnement.

Dans la chaleur du combat le Maréchal imagina une manœuvre qui rendoit preſqu'inutile toute l'avant-garde des ennemis; & pendant qu'il l'expliquoit à un Patron, ce Patron eut la tête emportée d'un coup de canon, ſans que le Maréchal s'en apperçut que parce qu'il ne lui répondoit pas; alors il en appella deux autres qui l'entendirent, & qui exécutérent ſi bien ſon idée, qu'elle acheva de déterminer la victoire.

Un petit nombre de vaiſſeaux ennemis échappa à la faveur des ténébres, ils éteignirent leurs fanaux pour augmenter la difficulté de les ſuivre, & leur Amiral rentré dans les ports d'Angleterre avec ces débris, reçut encore une adreſſe de félicitation, ſur ce qu'il n'avoit pas entiérement déſeſpéré de la choſe publique.

Au ſimple récit de tant d'actions glorieuſes la poſtérité ne ſera point en peine d'aſſigner à M. le Maréchal d'Eſtrées le rang qu'il doit tenir entre les plus grands Capitaines de ſon ſiécle : les traits qui caractériſent en lui l'homme d'Etat, ne demandent pas plus d'ornemens.

Il joignoit à un grand amour de la patrie une parfaite connoiſſance de ſes intérêts; il l'avoit comme puiſée dans ſon propre ſang, c'eſt-à-dire, au milieu d'une famille toûjours heureuſement employée dans les Ambaſſades & les Négociations, & conſommée dans l'art de traiter les affaires les plus importantes & les plus délicates; tels étoient entr'autres le Duc & le Cardinal d'Eſtrées ſes oncles, & l'Abbé d'Eſtrées ſon frere; & il l'avoit perfectionnée par une étude particuliére des mœurs, des loix & des uſages de tous les pays qu'il avoit parcourus, par un examen ſenſé de leur différence, de leurs avantages & de leurs inconvéniens.

Nous avons vû combien il contribua au grand événement

de la ſucceſſion d'Eſpagne, comment il ſçut arrêter les progrès de la conſpiration de Naples, & tirer du fond même du danger, de nouveaux motifs d'attachement à la perſonne du Souverain. La France a fait preſque la même épreuve de ſes talens par rapport à la Bretagne. Cette province accablée de dettes & de malheurs ſembloit n'avoir plus de reſſource que dans ſon déſeſpoir, quand M. le Maréchal d'Eſtrées y fut envoyé en 1720. Quelque reſpecté qu'y fût le nom de ſes peres, il y alloit avec un titre qui n'inſpiroit plus que de la crainte; on s'attendoit à voir ſa maiſon déſerte, & on ne ſe flattoit pas de pouvoir aſſembler cette année-là, des Etats qui en euſſent au moins l'apparence. A ſon arrivée, l'illuſion répandue par les ennemis ſecrets du gouvernement, commença à ſe diſſiper; ſes premiers diſcours, ſes premiéres démarches ouvrirent les yeux de la Nobleſſe ſur ſes devoirs, comme ſur ſes véritables intérêts, le peuple revint de ſon erreur, les Etats s'ouvrirent avec deux cens Gentilshommes de plus qu'aux aſſemblées ordinaires, & il fut en quelque ſorte obligé de modérer leur zéle ſur le Don gratuit. Il ne s'en tint pas là, il entra dans tous les détails de la précédente adminiſtration, ſoit pour la maniére d'impoſer les charges, ſoit pour la forme des recouvremens; il en découvrit les abus, les négligences, les infidelités, il propoſa les moyens d'y remédier, on y applaudit; & en conformité d'un nouveau plan ſuivi juſqu'à ſa mort, la province libérée de tout ce qu'elle devoit, a vû ſes revenus augmentez d'un cinquiéme, l'impoſition y eſt diminuée d'un quart, & les fonds d'une ſage œconomie y ont remplacé la troiſiéme année du dixiéme.

Quand M. le Maréchal d'Eſtrées fut nommé Lieutenant général de la mer & Grand d'Eſpagne de la premiére Claſſe, il ne ſe contenta pas du ſimple conſentement que Louis XIV. en avoit donné d'avance au Roy ſon petit-fils qui l'en avoit prévenu, il lui fallut un ordre précis d'accepter ces titres; nous diſons ces titres, parce qu'il n'a jamais voulu recevoir les appointemens qui ſont attachez à la Lieutenance générale de la mer, & que le Roy d'Eſpagne avoit recommandé qu'on

lui remît exactement, même dans les tems les plus difficiles: Louis XIV. lui dit un jour que c'étoit pousser trop loin la délicatesse, & il lui représenta avec une fermeté qui ne lui déplut nullement, qu'il avoit accepté sans peine un rang & des dignités qui influoient sur le bien commun du service des deux Couronnes, mais qu'il lui paroissoit d'une trop dangereuse conséquence qu'un Sujet comblé de ses graces, lié à lui par les loix de l'honneur & par la foi des sermens, reçût jamais de l'argent d'aucun autre Prince, fût-il comme le Roy d'Espagne, le propre fils de son Maître.

Cette noblesse de sentimens qui a toûjours fait une partie essentielle de l'homme d'Etat, éclatoit sur-tout en lui dès qu'il s'agissoit de soûtenir l'honneur de la nation aux yeux des étrangers; rien ne lui coûtoit alors, & le feu Roy en étoit si convaincu, qu'à la mort du Maréchal d'Estrées son pere, il n'attendit pas qu'il lui demandât aucune de ses places, il les lui donna toutes, le gouvernement de Nantes & du pays Nantois, la Lieutenance générale de Bretagne & la Viceroyauté de l'Amérique. Cette circonstance en rappelle une autre qu'on ne sera pas tenté d'imputer au bonheur personnel de M. le Maréchal d'Estrées, c'est que dans cette multitude d'emplois distinguez dont il étoit revêtu, & auxquels il faut encore ajoûter la Présidence du Conseil de Marine qu'il a eue pendant la minorité du Roy, & la place de Ministre qu'on lui avoit donnée en dernier lieu, il n'y en avoit aucun qu'il eût jamais sollicité. Des choix marquez par la justice & le discernement du Prince ne laissent aux Sujets que l'ambition de s'en rendre dignes.

L'étendue & la supériorité des connoissances de M. le Maréchal d'Estrées, trouvérent encore un juste estimateur dans la personne du Czar Pierre le Grand quand il vint en France. Ce Monarque, qui avoit passé une partie de sa vie à recueillir lui-même chez les plus industrieuses nations de l'Europe, le feu dont il devoit animer ces especes de Statues qui peuploient ses Etats, avoit depuis long-tems le nom de M. le Maréchal d'Estrées sur ses tablettes; il le demanda en arrivant

arrivant à Paris, il l'entretint plusieurs fois en particulier, & pour être moins détourné par la foule des Courtisans ou des Curieux, il alla s'enfermer une journée entiére avec lui dans sa maison d'Issy; il en sortit pénétré d'admiration pour la facilité de son génie, pour la grandeur & la justesse de ses vûes: il l'embrassa, & lui donna son portrait au moment de son départ; & dès qu'il fut rendu à Péterſbourg, il lui envoya les meilleurs livres Moscovites qui avoient été imprimez sous son regne, avec les plans détaillez de son projet pour la jonction des trois grands fleuves de la Russie, qui se jettant l'un dans la Mer blanche, l'autre dans la Mer noire, & le troisiéme dans la Mer Caspienne, ouvriroient un pays immense & négligé au plus florissant commerce de l'univers.

Ceux qui ont le moins connu M. le Maréchal d'Estrées, s'imaginent bien qu'une personne de sa naissance, de son caractére, & dont la Maison avoit toûjours respiré le goût des Lettres & l'amour des Arts, n'a pu leur être indifférent; mais il y auroit plus que de l'injustice à penser que c'en eût été assez pour orner de son nom la liste de trois célébres Académies, il leur a appartenu en propre comme à l'Héroïsme même.

Nous nous sommes contentez de dire en parlant de ses premiéres études, qu'il les avoit faites avec une application qui en assûroit le succès. S'il eût été un simple homme de Lettres, nous aurions dit, avec cette application qui fait les Sçavans du premier ordre. On trouvera entre les plus précieux livres de sa Bibliothéque ceux des prix qu'il avoit remportez dans sa jeunesse par ses compositions de prose & de vers; d'autres attestent de lui des prodiges de mémoire, comme d'avoir une fois récité tout Horace, une autre fois toute l'Enéïde de Virgile. Il en auroit mérité un nouveau dans les derniéres années de sa vie, pour la fidélité avec laquelle il les avoit retenus, & un bien plus considérable encore pour l'usage qu'il en sçavoit faire.

Le loisir forcé de la Mer étoit selon lui une heureuse nécessité de se former l'esprit par la lecture, & il prétendoit

que celle des bons Auteurs conjuroit plus ſûrement les tempêtes, que toutes les rubriques des Africains ou des Lapons; c'eſt là qu'il avoit appris par régles, l'Anglois, l'Italien, l'Eſpagnol & l'Allemand, que le commerce des nations lui avoit enſuite rendus auſſi familiers que ſa propre langue; il la parloit avec grace, & naturellement éloquent, les expreſſions, le ton, le geſte & les figures, tout ſe prêtoit dans le moment à ſon objet.

Tels furent les talens que l'Académie Françoiſe couronna dans M. le Maréchal d'Eſtrées, quand la mort de M. le Cardinal d'Eſtrées ſon oncle en rendit le rapport plus ſenſible, & l'acquiſition plus néceſſaire.

L'Académie des Belles Lettres eut les mêmes droits ſur lui; verſé, profond dans la connoiſſance de l'Hiſtoire ancienne & moderne, tous les tems lui étoient préſens; celle de France avoit peu d'Anecdoctes qui lui fuſſent échappées, & ſa Bibliothéque ſupérieure en tout genre à celle d'aucun particulier, avoit encore le mérite d'avoir été formée par lui-même, & preſque volume à volume. Son goût pour les monumens lui avoit fait acquérir des ſtatues, des bas-reliefs, des buſtes exquis, des pierres gravées, des ſuites nombreuſes de médailles Grecques, Romaines, Barbares, & juſqu'aux derniéres monnoyes des peuples les plus éloignez. Il ne manquoit à tant de richeſſes littéraires, que d'être placées, comme il ſe l'étoit toûjours propoſé, dans les galeries de quelque ſuperbe Palais, pour donner aux Sçavans & aux Curieux un ſpectacle digne des plus grands Princes.

L'Académie des Sciences trouvera pour lui un ample & nouveau ſujet d'éloge, dans ce grand amas de plans, de cartes, & de deſcriptions de ports, de côtes & de pays qu'il ordonnoit par-tout, qu'il vérifioit toûjours, & que ſouvent il travailloit lui-même; elle en trouvera dans ſes Calculs de la ſonde des mers, & dans ſes autres Mémoires ſur la Navigation qu'il ne ceſſoit de perfectionner; dans ſes Recueils d'Hiſtoire Naturelle, & juſque dans ces laboratoires de Chymie qui avoient excité la jalouſie des prétendus Maîtres de l'Art.

M. le Maréchal d'Eſtrées plus épuiſé encore par les travaux que par le nombre des années, avoit depuis quelque tems de fréquentes attaques de fiévre, des foibleſſes, des évanouiſſemens, & il y ſuccomba le 28. Décembre dernier, âgé de ſoixante-dix-ſept ans révolus.

Comme il n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec Lucie-Félicité de Noailles qu'il avoit épouſée en 1698. ſa mort a éteint le titre de Duché-Pairie attaché à la terre de Cœuvres ſous le nom d'Eſtrées, & il ne reſte plus que Madame la Marquiſe de Courtanvaux & Mademoiſelle de Tourpes d'une Maiſon qui avoit cela de ſingulier, ou plûtôt d'unique, que ſes cinq derniéres générations ſont compoſées de deux Grands-Maîtres de l'Artillerie & de trois Maréchaux de France de pere en fils, tous ſans interruption Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit depuis ſon inſtitution, tous inviolablement attachez au parti du Roy dans le tems de la Ligue, des guerres civiles & des troubles de la Religion, tous avides de gloire & comblez d'honneurs, & toûjours plus grands que leur fortune.





E'LOGE
DE M. DE LA BARRE.

Aſſemblée publique du 14. Novembre 1738.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE LA BARRE naquit à Tournay le 9. Mars 1688. & fut l'aîné de trois garçons iſſus du mariage de Paul-Joſeph de la Barre Conſeiller-Référendaire en la Chancellerie de Flandres, & Subſtitut du Procureur général au Conſeil Provincial de Valenciennes, avec Jeanne-Marguerite Hayet ſa premiére femme.

Le pere de M. de la Barre étoit entré dans le monde avec un bien conſidérable, mais qui ne répondoit point encore au goût qu'il avoit pour la dépenſe; il crut y ſuppléer en s'aſſociant à des gens d'affaires dont la vie brillante lui donnoit de grandes idées: il prit intérêt dans divers traités, & toutes ſes entrepriſes tournérent ſi mal qu'en moins de dix ans il fut entiérement ruiné, obligé de vendre ſes charges, & réduit à ne pouvoir ſeulement pas ſubvenir à l'éducation de ſes enfans.

Heureuſement pour celui dont nous parlons, on l'avoit amené à Paris quelques années auparavant, & on l'avoit mis dans une Penſion où il s'étoit tellement fait aimer, que quand ſon pere ceſſa d'y rien payer, le Maître de Penſion, loin de l'abandonner, en prit un ſoin plus particulier, l'entretint de tout, le rendit capable de Quatriéme, & lui ménagea une place de Bourſier au Collége de Sainte-Barbe.

Là il ſe diſtingua par ſa douceur, par ſon application & par ſes progrès; & le ſouvenir s'en eſt d'autant mieux conſervé, qu'on lui fut auſſi redevable de l'établiſſement d'une eſpece de Cuiſinier. L'uſage de ce Collége étoit que les Bourſiers fiſſent la cuiſine environ une fois le mois chacun à leur tour. Celui du petit de la Barre étant venu, il ſe leva de très-grand matin, & cependant rien ne ſe trouva cuit à l'heure du dîner; il en parut ſi affligé que ſes camarades ne pouvant eux-mêmes le conſoler, le Principal lui reprocha durement

de pleurer pour une mauvaiſe ſoupe : alors il répondit que ce n'étoit pas auſſi de cela qu'il pleuroit, mais d'y avoir perdu ſon tems. Sa réponſe fit impreſſion, & donna lieu à l'établiſſement que nous avons dit.

Un pieux & ſçavant Eccléſiaſtique qui logeoit près le Collége de Sainte-Barbe, & qui y contribuoit beaucoup à l'avancement de la jeuneſſe, ſe prévint aiſément en faveur d'un Ecolier qui penſoit déja ſi bien ſur l'emploi du tems. Il ſe l'attacha par ſes conſeils & par ſes bienfaits, & quand il eut achevé le cours ordinaire des études du Collége, il l'amena chez lui, où il le garda près de deux ans. Il lui apprit parfaitement le Grec, il l'exerça dans la lecture & la collation des Manuſcrits, & le forma à cet eſprit de diſcernement & de critique qui eſt l'ame des vraies connoiſſances, & qui a toûjours fait depuis le caractére particulier de M. de la Barre.

Pour ſurcroît de bonheur vint en ce tems-là de Florence à Paris un jeune Bénédictin de grande eſpérance, qui avoit des ouvrages conſidérables à mettre ſous preſſe, & qui aimé & protégé du Grand-Duc Coſme III. pouvoit fournir abondamment à la dépenſe de toutes ſes entrepriſes. M. de la Barre lui fut produit comme un ſujet docile & intelligent, capable de copier, d'extraire & de vérifier dans les Manuſcrits comme dans les Imprimés, tout ce qu'on lui indiqueroit, en état de veiller ſur les impreſſions & ſur les gravûres, & d'en corriger exactement les épreuves. C'étoit préciſément ce que cherchoit le jeune Bénédictin, à qui cette méchanique auroit d'autant plus coûté, qu'il n'étoit point encore au fait de notre Langue & de nos uſages. C'étoit auſſi ce qui pouvoit arriver de plus heureux à M. de la Barre, pour achever de ſe rompre dans un genre de travail qui par la ſuite devoit lui être infiniment utile. Ainſi parurent dans le cours de peu d'années les Antiquités de Conſtantinople, que Dom Anſelme Banduri publia en deux volumes in-fol.° ſous le titre d'*Imperium Orientale,* & le Recueil des Médailles des Empereurs depuis Trajan-Déce juſqu'aux derniers Paléologues, qui forme un pareil nombre de volumes in-folio.

A meſure que ces ouvrages avançoient, l'Auteur voyoit avec un plaiſir mêlé d'étonnement, l'eſprit & les talens de M. de la Barre ſe développer, s'accroître & ſe perfectionner; & jugeant de ce qu'il pourroit un jour faire par lui-même s'il avoit au moins une ſubſiſtance aſſûrée, il obtint du Grand-Duc que ce qu'il lui donnoit chaque année à titre d'appointemens, lui ſeroit converti en penſion, & il en a été payé juſqu'à la mort du dernier Souverain de la Maiſon de Médicis.

Quand M. de la Barre fut libre de ce premier engagement, les Libraires de qui il commençoit à être connu, lui propoſérent de donner une nouvelle édition du Spicilége de Dom Luc d'Achery, qui étoit devenu fort rare, & il s'en chargea dans la vûe de le rendre en même tems plus ample, plus commode & plus utile.

Ce Spicilége ou Recueil de piéces conſiſtoit en treize volumes in-4.° imprimez en différentes années depuis 1655. juſqu'en 1677. & Dom Luc d'Achery n'avoit pu y obſerver aucun ordre de dates ni de matiéres, parce qu'il s'étoit fait une loi de publier ces piéces anecdotes dès qu'il en avoit raſſemblé un certain nombre, de ſorte que ſouvent le commencement, la ſuite ou les fragmens d'un même ouvrage ſe trouvoient diſperſez & morcellez en divers tomes, ce qui en rendoit l'uſage très-difficile.

M. de la Barre rangea d'abord toutes les piéces de l'ancien Spicilége dans leur ordre naturel, il les partagea enſuite en trois corps qui forment chacun un volume in-folio. Il mit dans le premier les Traités dogmatiques, moraux & polémiques, dans le ſecond les morceaux qui appartenoient à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & dans le troiſiéme ceux qui regardoient l'Hiſtoire profane. Il inſéra dans les uns & dans les autres les piéces découvertes depuis la premiére édition du Spicilége, il conféra les anciennes ſur pluſieurs Manuſcrits dont il eut ſoin de marquer les diverſes leçons, qui l'aidérent à corriger une infinité de fautes & à remplir beaucoup de lacunes; enfin il en éclaircit les endroits obſcurs par de ſçavantes notes, dont quelques-unes ſont aſſez étendues pour mériter le nom de Diſſertations.

Le ſuccès de cette édition acheva de faire connoître M. de la Barre, non ſeulement des Libraires, mais encore des Auteurs qui travailloient à de ſemblables ouvrages, & on n'en imprima guéres ſur leſquels il ne fût conſulté. Tantôt il décidoit de l'ordre & de l'arrangement des piéces, quelque-fois il compoſoit les avertiſſemens deſtinez à en faire mieux ſentir l'importance ou la liaiſon, & le plus ſouvent des Tables qui en facilitoient extrêmement l'uſage.

Mais cette occupation lui paroiſſant trop bornée, il porta bien tôt ſes vûes à de plus hautes ſciences, telles que la Géographie & la Chronologie anciennes, l'Hiſtoire fabuleuſe & celle des tems héroïques; & comme ſa ſituation ne lui permettoit pas de ſe livrer impunément à des études longues & infructueuſes, il ſe propoſa de les faire ſervir à une nouvelle édition du Dictionnaire hiſtorique de Moréri. La derniére & par conſéquent la meilleure qu'on eût alors, étoit celle de 1718. Il en examina tous les articles de cette eſpece les uns après les autres, il en vérifia les citations, & les rendit plus exactes qu'elles ne l'étoient; puis remontant aux ſources primitives ſans négliger les recherches des Auteurs modernes, il travailla & refondit preſque tous ces articles : enfin il en ajoûta une ſi grande quantité de nouveaux, que ce fut principalement ſur ces augmentations que ſe fit l'édition de 1725. qui eſt d'un quart plus ample que celle de 1718.

Ce travail le mit en relation avec beaucoup de gens de Lettres, la plûpart Académiciens, & ce fut ſur leur témoignage & ſur celui qu'en rendoit depuis long tems Dom Anſelme Banduri devenu lui-même Membre honoraire étranger de cette Compagnie, que M. de la Barre y fut nommé en 1727. à une place d'Aſſocié.

Les volumes de Mémoires que l'Académie a publiez depuis cette année-là, juſtifient le choix qu'elle avoit fait de M. de la Barre, & ſeront toûjours un monument de l'étendue & de la variété de ſes connoiſſances.

Il a donné entr'autres dans les Tomes VII. & VIII. des Eclairciſſemens ſur l'Hiſtoire de Lycurgue, des Remarques

ſur la Route de Sardes à Suſe décrite par Hérodote, d'autres ſur le Cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe & du Phaſe; une Diſſertation ſur la Livre Romaine & ſur d'autres Meſures particuliéres moins connues, & un Mémoire ſur les Diviſions que les Empereurs Romains avoient faites des Gaules en différentes Provinces.

On trouve de lui dans les Tomes IX. & X. un nouveau Traité du Poëme épique, où il examine particuliérement s'il eſt néceſſaire que l'action de ce Poëme ait rapport à une vérité morale, & des Obſervations ſingulières ſur les places deſtinées aux Jeux publics de la Grece, & ſur les différentes eſpeces de Courſes qui s'y faiſoient.

Les volumes qui reſtent à paroître du peu d'années qu'a encore vécu M. de la Barre, ne feront pas moins d'honneur à ſon goût & à ſon érudition, par ceux de ſes ouvrages qui doivent y entrer.

Mais bien loin que ces ſortes de travaux épuiſaſſent ſon génie & ſes forces, ils ſembloient ne lui donner que plus de facilité pour les autres ouvrages de toute eſpece que ſes arrangemens domeſtiques l'obligeoient d'entreprendre.

Ainſi l'année même qu'il fut reçu à l'Académie, il ſe chargea de continuer le Journal de Verdun que ſon premier Auteur avoit abandonné par la difficulté de ſoûtenir plus long-tems un ouvrage périodique toûjours renaiſſant. M. de la Barre l'a ſoûtenu ſans interruption juſqu'au dernier moment de ſa vie, il l'a toûjours rendu plus intéreſſant, & dès-là plus difficile pour ſon ſucceſſeur.

En 1729. il publia en deux volumes in-4.° ces Mémoires de l'Hiſtoire de France & de Bourgogne que l'on appelle communément le Journal de Charles VI. & il mit à la tête de ce Recueil une longue & curieuſe Préface.

En 1732. il donna une nouvelle édition du Secrétaire du Cabinet & du Secrétaire de la Cour, en deux volumes in-12. Il refondit preſque tout le premier, en ſubſtituant des Lettres ingénieuſes & ſenſées à celles qui lui avoient paru foibles ou mauvaiſes; il orna le ſecond d'une nouvelle inſtruction pour

ſe former

ſe former dans le ſtyle épiſtolaire, & refit toute la partie qui porte le titre de Cérémonial des Lettres.

En 1733. il revit & corrigea l'Hiſtoire de France ſous le regne de Louis XIV. composée par le ſieur de Larrey, & réimprimée avec permiſſion ſous le nom de Rotterdam, en neuf volumes in-12.

En 1735. il fit paroître en cinq autres volumes in-12. une nouvelle Hiſtoire de la ville de Paris, extraite de celle du P. Lobineau, qui composée de cinq volumes in-fol.° & continuellement entremêlée de piéces Latines, excédoit le loiſir ou la portée des lecteurs ordinaires.

C'eſt encore lui qui dans le cours de la derniére guerre a traduit de l'Italien & de l'Eſpagnol la plûpart des Manifeſtes que nous avons vûs. Il ſe prêtoit avec ardeur à tout ce qu'on lui propoſoit, pourvû que ce fût choſe encore plus honnête qu'utile, car il étoit d'un déſintéreſſement au deſſus de ſa fortune; & ſi on ne connoît pas à beaucoup près tous les ouvrages auxquels il a eu part, on peut du moins aſſûrer qu'il n'en a jamais eu à aucun qu'on eût pu tant ſoit peu lui reprocher.

Celui qu'il avoit entrepris environ quinze mois avant ſa mort, & qu'il comptoit avoir fini dans l'eſpace de trois années, quoiqu'il dût être de quatre volumes in-folio, auroit ſeul été capable d'illuſtrer ſa mémoire; c'étoit un Dictionnaire d'Antiquités Grecques & Romaines, qui, ſur le plan qu'il s'en étoit formé, n'auroit rien laiſſé d'eſſentiel à deſirer. Pour le remplir plus ſûrement, il avoit recommencé avec un courage preſqu'inconcevable la lecture de tous les Auteurs anciens dans leur texte original, & il en avoit copié de ſa main tous les endroits dont il prévoyoit pouvoir faire uſage, perſuadé que c'étoit le ſeul moyen d'éviter l'inconvénient ſi ordinaire des fauſſes citations, des paſſages mutilez & mal rendus. Ce premier travail, le plus conſidérable ſans doute, puiſqu'il influoit ſur tout le reſte, eſt préſentement celui qui paroît le moins, parce que le mérite de tant de matériaux épars conſiſtoit principalement dans l'idée qu'il avoit de leur

rapport & de leur diſtribution ; mais il en a laiſſé d'excellens modelles dans plus de cent articles choiſis, travaillez, finis avec ſoin, & qui réclament aujourd'hui dans toute la Littérature un continuateur digne de ce projet.

On ne préſumeroit pas qu'au milieu de ces occupations qui annoncent un Sçavant toûjours renfermé chez lui, M. de la Barre eût été fort aſſidu à l'Académie, & on le préſumeroit encore moins, ſi nous avions dit d'abord qu'il étoit preſque ſourd ; cependant nul Académicien ſans exception ne ſe rendoit plus exactement que lui aux aſſemblées : il ſçavoit y tirer parti du peu qu'il entendoit, il s'y plaçoit à côté de quiconque liſoit ; & ſoit par le ſeul attrait des matiéres, ſoit par l'effet de quelqu'autre mouvement plus difficile à expliquer, ce même homme à qui par-tout ailleurs il falloit crier dans l'oreille ou ne parler que par ſignes, ſaiſiſſoit un ſyſtéme, ſuivoit un raiſonnement, une preuve, & en diſoit ſon ſentiment comme ceux qui n'en avoient pas perdu un mot.

Il étoit au reſte d'un très-bon tempérament, aſſez Philoſophe pour n'avoir point d'inquiétude de ſa ſurdité, & aſſez habile pour la mettre à profit. Toûjours recueilli, toûjours plein de ſon objet, aucun tumulte ne le pouvoit diſtraire ; il méditoit, il compoſoit dans une promenade publique ou au milieu des rues, avec autant de tranquillité que dans ſon propre cabinet ; il prétendoit même avoir éprouvé qu'après ces ſortes d'exercices utiles à ſa ſanté & indiſpenſables pour ſes affaires, ſon imagination échauffée par les mouvemens du corps, lui ſuggéroit tout-à-coup le ſoir en ſe deshabillant, la ſolution de certaines difficultés qui l'avoient occupé des ſemaines entiéres : il ajoûtoit qu'alors, dans la crainte que le ſommeil n'affoiblît ſes idées, il paſſoit précipitamment à ſon bureau, où croyant ne reſter que quelques minutes, il étoit quelquefois ſurpris de voir arriver le jour, & qu'il n'en avoit jamais été incommodé.

M. de la Barre étoit auſſi bien éloigné de croire que la ſurdité fût un ſi grand mal dans l'intérieur d'un ménage, car il s'étoit marié deux fois. Sa premiére femme ſe trouva d'une

fort mauvaiſe ſanté, & il fut plûtôt ſa garde que ſon mari pendant les neuf à dix années qu'ils vécurent enſemble. Les attentions qu'il avoit eues pour elle firent ſouhaiter à tout ſon quartier de lui en voir une ſeconde avec qui il pût paſſer des jours plus heureux. La veuve d'un Controlleur des Rentes, propriétaire de la maiſon où il logeoit, & qui y logeant elle-même, ſçavoit mieux que perſonne combien M. de la Barre étoit eſtimable par ſa vertu & par ſes talens, fut auſſi la premiére à lui offrir ſa fille; il l'épouſa, & il en a eu trois enfans.

Il mourut d'une fluxion de poitrine le 24. Mai dernier, âgé de cinquante ans & quelques mois.



MEMOIRES



MEMOIRES DE LITTERATURE,

Tirez des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

MEMOIRE SUR LES SECTES PHILOSOPHIQUES.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

ANETIUS & d'autres Anciens * avoient écrit sur les Sectes Philosophiques, mais le tems nous a envié leurs Traités, & nous ignorons le plan qu'ils avoient suivi, & l'objet qu'ils s'étoient proposé. Pour moi, j'ai résolu, Messieurs, de vous entretenir sur l'origine des Sectes Philosophiques, & sur les matiéres qui les diviférent. Assemblée publique. 13. Novemb. 1739.

* Apollodore Athénien, Clitomaque, E'picure, E'ratosthéne, Galien,

Les premiers hommes qui tirérent la Gréce de la barbarie, & la rendirent capable de quelque culture par rapport aux Sciences, furent successivement appellez Sophistes & Sages. Diogéne-Laërce [a], sur d'anciennes autorités, donne le nom de Sophiste ou Sçavant à Homére & à Hésiode, & les Sages eux-mêmes sont ainsi nommez dans Hérodote [b]. Les Grecs n'avoient point encore attaché au terme de Sophiste une idée de mépris; l'idée de vain discoureur qui cherche plus à amuser qu'à instruire, & qui se faisant comme une loy de parler toûjours, ne parle jamais que par ostentation, & qu'avec une magnifique obscurité. J'emprunte ces traits de Platon [c].

Les titres de Sçavans & de Sages étoient trop fastueux pour des hommes. Ces titres ne conviennent en effet qu'à Dieu, qui seul posséde la science & la sagesse. Et quel autre témoignage l'homme peut-il se rendre, si ce n'est qu'il les aime, & qu'il en fait le principal objet de son étude? Pythagore sentit le premier cette vérité. Il prit un titre plus modeste & plus convenable, le titre de Philosophe ou ami de la sagesse; & toutes les Sectes qui parurent après lui, se conformérent à cet exemple.

Laërt. in Proem.

Or, quelle a été dans la Grece l'origine des Sectes Philosophiques? Les uns la rapportent au siécle de Socrate & de Platon, les autres au siécle des sept Sages, & quelques-uns la font remonter jusqu'à Homére. Ce dernier sentiment est le moins soûtenable. Pour le réfuter, il suffit de l'exposer.

V. Jonsius, de Scriptor. histor. Philosoph.

Homére, le plus grand Poëte qui ait jamais été, à en juger par la beauté de son imitation seule, est encore dans un sens, & par rapport aux Grecs, le pere des sciences & des arts, parce qu'on en trouve dans ses écrits des notions admirables pour son temps. Mais doit-on pour cela regarder Homére comme le chef de toutes les Sectes qui se sont élevées dans la

Hippobotus, Istomachus, Œnomaüs, Soranus, Théodore, Varron. *Voyez Jonsius, de Scriptor. hist. Philos.*

[a] Laërce dans sa Préface cite Archiloque.

[b] Hérodote, Clio, Laërce, préface.

[c] *Plat. in Protagor. Dio Chrysost. orat. 34.* Tatien, d'après un ancien Comique, dit que leurs écoles ressembloient à des nids d'hirondelles, où l'on n'apprenoit qu'à ouvrir la bouche.

Gréce? Les hommes veulent tenir par quelqu'endroit à ce qu'ils admirent; d'où il eſt arrivé que les différentes Sectes ſe prévalant de certains paſſages du Poëte qu'elles jugeoient favorables à leurs ſyſtemes particuliers, ſe ſont comme accordées à le reconnoître pour leur premier fondateur.

Homére ſe déclare-t-il pour la vertu, juſqu'à lui ſacrifier l'immortalité? le voilà Stoïcien. Releve-t-il par ſes louanges le bonheur d'une vie tranquille & paſſée dans les jeux & les feſtins? il devient tout-à-coup Épicurien. Mais il reconnoît ailleurs comme biens véritables, avec les biens de l'ame, les biens du corps & ceux de la fortune, il eſt donc Péripatéticien. Il dit enfin dans un autre endroit, qu'ici-bas tout n'eſt qu'erreur & qu'incertitude, cela ſuffit pour en faire un Académicien, & même un Pyrrhonien. De-là tant d'écrits ſur la Philoſophie d'Homére, qui ont péri preſque tous, & dont un ſeul peut-être mérite quelques regrets; c'eſt le traité qui avoit pour titre, *Homére eſt-il Philoſophe!* & qui étoit du célébre Longin.

Pour ce qui regarde les Sages, ſi on excepte Thalès, qui cultivoit déja la Phyſique & l'Aſtronomie avec ſuccès, leur doctrine ſe bornoit à des ſentences ou maximes pour la conduite de la vie. Du reſte, ni ſyſteme, ni école formée, ni contradicteurs. Or l'idée de Secte Philoſophique renferme en ſoi ces différentes idées. *Laërt. in Thal. Stanl. Hiſtor. Philoſ.*

On donne communément le nom de Secte à ces écoles [a] célébres, dont les fondateurs ſuccedérent immédiatement aux Sages, & qui ſe formérent preſqu'en un même tems [b]; je veux dire l'école Ionique fondée par Anaximandre, l'école Italique fondée par Pythagore, & l'école Éléatique fondée par Xénophane. Mais ces écoles, après avoir ſubſiſté près d'un ſiécle dans les différens lieux où elles s'étoient établies,

[a] Le nom d'école eſt poſtérieur au ſiécle d'Ariſtote, *Jonſ. Hiſt. Philoſ. lib. 1. cap. 18.*

[b] Anaximandre, né dans la XLII.e Olympiade.

Pythagore, mort dans la LXX.e Olympiade, ſelon Euſébe.

Xénophane, ſuivant Sotion cité par Laërce, *liv. 9.* étoit contemporain d'Anaximandre.

ſe réunirent dans Athenes, comme au centre du ſçavoir, vers le temps de Socrate & de Platon [a].

D'ailleurs, les écoles d'Anaximandre & de Pythagore, ignorant l'art de raiſonner, ne s'étoient proprement attachées qu'à la Phyſique, qui comprenoit auſſi leur Théologie ; & l'école de Xénophane, moins curieuſe d'enſeigner la ſcience des nombres, les principes du mouvement, les ſources de la génération & de la corruption ; matiéres qui, avec des obſervations ſur la grandeur, la diſtance & le cours des aſtres, occupoient les deux autres écoles, avoit choiſi pour ſon principal objet la Dialectique, dont Zénon d'Elée paſſe pour l'inventeur.

Laërt. in Archel.
Cicer. Tuſcul. lib. 5.
Plut. in Nicia.
Empir. lib. 1. adverſ. Logic.
Plato in Parmen.

Socrate enfin, Socrate qui recueillit les débris de l'école Ionique, jugeant que la morale étoit plus utile à l'homme, & plus à ſa portée que la Phyſique ni la Dialectique [b], la cultiva par préférence, & il n'oublia rien pour amener la Philoſophie à une étude tout enſemble ſi avantageuſe & ſi facile.

On n'avoit encore nulle part un corps entier de Philoſophie. Ce fut Platon diſciple de Socrate, qui en raſſembla, pour ainſi dire, les membres épars. Il trouvoit ſes maîtres & ſes modéles dans les trois écoles dont j'ai parlé [c] ; Pythagore pour la Phyſique dans l'école Italique, Socrate pour la Morale dans l'école Ionique, & Zénon d'Elée pour l'art de raiſonner, dans l'école Eléatique.

Dès que Platon eut fait entendre aux Grecs qu'un Philoſophe étoit un homme qui réuniſſoit de ſi précieuſes connoiſſances, poſſédant avec la ſcience de la nature, l'art de bien

[a] Cela eſt indubitable pour l'école Ionique. Archélaüs l'avoit tranſportée de Milet à Athenes, & Socrate fut ſon diſciple. *Laërt.*

Selon Saint Clément d'Alexandrie, *Strom. lib. 1.* Epicure eſt le dernier maître de l'école Eléatique. Or Epicure étoit contemporain de Platon.

Pour l'école Italique, ſi on en croit Photius, c'eſt à peu-près dans ce même tems qu'elle s'éteignit en Gréce.

[b] *Ita facta eſt ars differendi quam minime probat Socrates.* Cic. Acad. Quæſt. lib. 1.

[c] *Fuit ergo jam accepta à* Platone *philoſophandi ratio triplex ; una de vita & moribus; altera de natura & rebus occultis; tertia de differendo & quid verum, & quid falſum ; quid rectum in oratione, pravum-ve ; quid conſentiens, quid repugnet judicando.* Cic. Acad. Quæſt. lib. 1.

vivre & l'art de raiſonner, ils voulurent tous ſe faire Philoſophes. La ſeule ville d'Athenes compta bientôt pluſieurs écoles, où ſes citoyens accouroient en foule dans cette vûë ; l'Académie, le Lycée, le Cynoſarge, le Portique, & d'autres encore moins célébres. Inſenſiblement Pythagore & Socrate avoient perdu de leur eſtime, en perdant le mérite de la nouveauté.

Cicer. Acad. Quæſt. lib. 1. Laërt.

Il n'y eut jamais de peuple plus ſpirituel ni plus léger que les Grecs, & que les Athéniens en particulier. Ceux qui ſe ſentirent plus de hardieſſe ou plus d'élévation, voulurent enchérir ſur les anciennes écoles, ou ſe diſtinguer par la ſingularité de leurs ſyſtemes. Il s'offroit tous les jours, & de toutes parts, de nouveaux maîtres ; & de-là, comme on peut le conjecturer par les circonſtances [a], la loy de Sophocle fils d'Amphiclide, loy qui défendoit à tout Philoſophe de tenir deſormais, ſous peine de la vie, aucune école ſans le conſentement du Sénat & du Peuple.

Ces nouveaux guides ne s'offroient pas inutilement. La plûpart s'imaginérent qu'en les ſuivant ils s'attireroient de la diſtinction, & ſe feroient une réputation d'eſprit. Alors fut abandonnée la maniére de Socrate, qui étoit ennemie de toute contention, & qui conſiſtoit dans l'art d'inſtruire par le dialogue, & de réfuter par l'ironie ſeule. Socrate même [b] s'en plaignoit ; quelques-uns, diſoit-il, ont mépriſé la méthode que je leur ai enſeignée, & ſéduits par de mauvais conſeils, ils m'ont quitté ſans ménagement.

A une méthode ſi ſenſée & ſi convenable, ſoit pour établir la vérité, ou pour lui ramener ſes adverſaires, ſuccéda la diſpute & tout ce qui l'accompagne ; & la Philoſophie, qui devoit éclairer l'eſprit & régler le cœur, prenant toutes les formes qu'il plut aux hommes de lui donner, ſelon leurs différens intérêts & leurs diverſes paſſions, ſe vit comme étouffée

Cic. lib. 3. de Orat.

Senec. de Benefic. l. 7. c. 1.

[a] *Laërt. in Theoph. Mirum eſt quanto ſtudio inquirendæ veritatis Græcia omnis exarſerit.* Lactant. inſtit. l. 4. cap. 1.

[b] *Laërt. ibid. Athen. lib. 13. Jul. Poll. lib. 9. cap. 5. Meurſ. Them. Attic. cap. 8.* Cette loy fut portée la troiſiéme année de l'Olymp. CXVIII. Choræbus étant Préteur. *Sam. Petit, Leg. Attic.*

par la multitude des Sectes qui s'élevérent, & qui, loin de s'occuper à découvrir la vérité, ne travaillérent qu'à se détruire mutuellement [a]. Thémistius en compte jusqu'à trois cens, en quoi je croirois qu'il a été trop loin, si Varron, le plus sçavant des Romains, n'en reconnoissoit un nombre à peu-près semblable.

S. August. de Civit.

Du moins est-il certain que dans un intervalle assez court, on vit paroître les Académiciens, les Péripatéticiens, les Stoïciens, les Cyniques, les Epicuriens, les Cyrénaïques, les Hégésiaques, les Annicériens, les Théodoriens, les Pyrrhoniens, les Eliaques, les Erétriaques, & les Académiciens modernes, qui firent eux-mêmes trois sectes bien distinguées. J'ai dit qu'ils parurent dans un intervalle assez court. En effet, si on laisse à part les chefs de la nouvelle Académie, presque tous les autres furent disciples ou contemporains de Socrate ou de Platon.

Laërt. in Prov.

Telle a été dans la Gréce l'origine des Sectes Philosophiques. Je dois maintenant parler des matiéres qui les divisérent.

Et d'abord les anciens Philosophes n'ont été divisez que sur les régles des mœurs & sur celles du raisonnement, ou sur le jugement qu'il faut porter du vrai & du bien; la Dialectique & la Morale ont seules produit les différentes Sectes, non qu'ils s'accordassent dans les matiéres de Physique [b], & que tous eussent les mêmes sentimens sur le Monde & sur la Divinité. L'athéïsme triomphoit dans l'école d'Epicure; le Lycée enseignoit l'éternité du Monde, & le Portique admettoit un Principe à la fois intelligent & matériel. Mais, d'un côté, la Nature est comme enveloppée de voiles impénétrables; l'esprit humain, dit Cicéron, ne pouvant, quelque

[a] *Ut facile sit docere universam veritatem per Philosophos & Sectas esse divisam.* Lactant. institut.

[b] *Sit ista in Græcorum levitate perversitas, qui maledictis insectantur eos à quibus de veritate dissentiunt.* Cic. lib. 2. de Finib.

Antisthéne écrivit contre Platon une satyre sous le titre de *Sathon*, titre digne du chef des Cyniques. On sçait ce que signifie le mot σαθὴ.

Le P. Rapin, *Réfl. sur la Physique,* dit que M. Rucellaï, Florentin, a dressé jusqu'à trente-six systemes de Physique ancienne. Il annonce l'ouvrage comme manuscrit. Je doute qu'il ait vû le jour.

ſubtil qu'on le ſuppoſe, ni s'élever au ciel, ni pénétrer dans la terre ; & d'autre côté, la religion n'intéreſſoit guéres des hommes qui ſe croyoient eux-mêmes la plûpart fort indifférens à leurs Dieux * : quelle apparence de ſe diviſer pour des matiéres, ou ſi peu importantes, ou ſi incertaines ? Mais étoit-il queſtion de conduite ſage & de bon eſprit ? Alors le cœur étoit intéreſſé, la vanité agiſſoit, & pluſieurs, loin de s'aſſujettir à des maîtres, s'érigérent en maîtres eux-mêmes. Je commence par les ſchiſmes que produiſit la Morale.

Toutes les Sectes ont cela de commun, que leur ſage aſpire à ſe rendre heureux. C'eſt en effet le but, c'eſt la fin que l'homme doit ſe propoſer en réglant ſes mœurs. Mais en quoi conſiſte la ſouveraine félicité ? C'eſt, dit le Sage de l'Académie, après Platon ſon maître, à contempler le beau, le vrai, le bien, l'Etre intelligible, ou ſimplement l'Etre ; à ſe concilier ſon amour, & à ſe rendre ſemblable à lui. Toutes ces expreſſions ſont de Platon, & tirées d'un ſeul de ſes Dialogues. Les premiers Académiciens, pour exprimer ſa morale toute entiére en un ſeul mot, diſoient indifféremment la *vertu* ou la *juſtice ;* & cette vertu ou cette juſtice n'étoit autre choſe que la reſſemblance qu'il falloit ſe donner avec l'Etre intelligible, pour ſe rendre parfaitement heureux.

Le Sage du Lycée prétendit avec Ariſtote, que la vertu ſeule ne pouvoit procurer qu'un bonheur très-imparfait, & que la félicité pour être complette, exigeoit avec les biens de l'ame, les biens du corps & ceux qu'on appelle extérieurs, ou les faveurs de la fortune. *Ariſt. de Republ. l. 7. c. 1. Cicer. de Nat. Deor. lib. 1.*

Zénon avec ſes Stoïciens, s'éleva contre les diſciples d'Ariſtote ; & fortifié par Antiſthéne & les Cyniques, il ſoûtint, de concert avec eux, que l'homme étoit un vil eſclave, & malheureux néceſſairement, dès qu'il aimoit ſon corps, ou qu'il tenoit à la vie, ou qu'il s'inquiétoit de ſa réputation, ou *Laërt. in Zen.*

* Que ſert d'invoquer les Dieux, s'écrioit Diagoras, puiſqu'ils ne daignent prendre aucun ſoin des choſes humaines !

Démocrite n'admettoit que le nom de Dieu, & en rejettoit la réalité. *Cic. de Nat. Deor. lib. 2.*

Protagore, dans un Traité fait exprès, a nié l'exiſtence de Dieu. *Laërt. lib. 9.*

enfin qu'il portoit ſon attention vers tout autre objet que ſa vertu ; la vertu, diſoient-ils, ſuffiſant pour opérer une félicité parfaite, même au ſein de l'indigence, même dans le taureau de Phalaris *.

Les Académiciens n'avoient pas reſſerré la vertu en des bornes ſi étroites, ni avancé que l'homme fût malheureux en aimant ſa ſanté & les autres biens néceſſaires à la vie, en les aimant, dis-je, par rapport à la vertu; ils reconnoiſſoient après elle des biens ſubalternes, qu'elle-même leur faiſoit eſtimer.

Il n'en fallut pas davantage aux Stoïciens pour rompre avec l'Académie; puis ils ſe diviſérent entr'eux, non ſur le point capital d'aimer la vertu ſeule, mais ſur l'indifférence que l'eſtime d'un ſeul objet doit inſpirer pour tous les autres.

Les Cyniques, en effet, mirent beaucoup de choſes indécentes & horribles au nombre des choſes les plus indifférentes, & dont, par une ſuite néceſſaire, perſonne, ſelon eux, ne devoit être bleſſé ; & ſi le contraire arrivoit, cela même leur étoit encore indifférent. Ils ſe fondoient ſur ce principe, que la nature n'étant point alterée par l'éducation dans les animaux, l'homme, par rapport aux actions qui lui ſont communes avec eux, ne pouvoit errer en ſuivant leur exemple. On ſçait juſqu'où Cratès fit uſage de ce merveilleux principe avec la jeune Hipparchie, qu'il venoit d'épouſer dans un âge avancé; & de-là vient, comme on le croit d'ordinaire, qu'ils furent appellez Cyniques. Mais n'eſt-il pas plus vraiſemblable, quoique ce nom convînt à leur impudence, qu'ils le tirérent du lieu où ils s'aſſembloient, & que l'on nommoit Cynoſarge, ou la maiſon du Chien blanc.

Jonſ. de Script. Hiſt. Philoſoph. lib. 2. cap. 1.

Les Stoïciens ne portoient pas l'indifférence à des excès ſi condamnables ; ils ſe permettoient à la vérité les plus honteuſes actions, mais ils reſpectoient, du moins en public, les bienſéances & les loix, & voilà proprement en quoi ils différoient des Cyniques.

Maintenant, quel contraſte dût faire la félicité d'Epicure avec celle d'Antiſthéne & de Zénon ? Le Sage d'Epicure

* *Beatam vitam in Phalaridis taurum deſcenſuram.* Cicer. Tuſcul. lib. 5.

recherchant

recherchant la volupté comme telle, & fuyant la douleur par le même principe *, mais obfervant fur-tout de rapporter à l'ame les voluptés mêmes dérivées des plaifirs fenfuels, parce que le corps n'eft fenfible qu'au plaifir préfent, & que l'ame, qui en partage la douceur avec le corps, jouit encore du plaifir futur, par l'attente; & du plaifir paffé, par le fouvenir qu'elle en conferve.

Mais quel fcandale auffi pour l'Académie & pour le Lycée, de voir, avec les Épicuriens, la Secte Cyrénaïque, & les Hégéfiaques, les Annicériens, les Théodoriens, qui en font comme trois branches féparées, propofer la volupté au Sage pour fa vraye béatitude! Le feul bien de l'homme, difoient-ils, c'eft le plaifir des fens, ou même l'affemblage de toutes les voluptés. Ils admettoient tous ce principe, quoiqu'avec certaines modifications, mais ils fe diviférent fur la matiére des devoirs. *Laërt. in Ariftippo.*

Le Sage d'Hégéfias fait tout pour lui feul, parce qu'il ne doit rien à la fociété ni aux membres qui la compofent; il ne reconnoît ni générofité, ni gratitude, ni amitié, ni zéle pour la patrie, qu'autant qu'il trouve du plaifir dans l'exercice de ces vertus.

Le Sage d'Annicéris donne moins à l'amour propre. Il fe prête à certains devoirs faciles, & fe croit affez heureux en s'y prêtant, bien qu'il lui en coûte quelque plaifir. Pour le Sage de Théodore, loin de reconnoître des devoirs, il fe permet tous les crimes qu'il peut commettre avec impunité & fans éclat: principes plus monftrueux encore que ceux d'Annicéris & d'Hégéfias, mais dignes de Théodore, qui n'admettoit aucune Divinité. *Clem. Alex. Strom. lib. 2.*

* *Totumque hoc fic* de voluptate *præcepit, ut voluptatem ipfam per fe, quia voluptas fit,* femper *optandam expetendamque putet; eademque ratione dolorem* ob *idipfum, quia dolor fit, femper effe fugiendum. . . . omnia jucunda, quanquam fenfu corporis judicentur, ad animum* referri *tamen quocirca corpus gaudere tamdiu dum præfentem fentiret voluptatem; animum & præfentem percipere pariter cum corpore, & profpicere venientem, nec præteritam perfluere finere, ita perpetuas & contextas voluptates in fapiente fore femper, cum expectationi* fperatarum *præteritarum memoria jungeretur.* Cic. Tufcul. 5. fect. 33.

Tandis que ces différentes Sectes disputoient sur la question du souverain bien, la Secte Mégarique fondée par Euclide, & la Secte Erétriaque fondée par Ménédéme, s'éloignoient peu du systême de Socrate & de Platon; Euclide soûtenoit que le bien capable de faire de vrais heureux, étoit un bien unique, uniforme, toûjours le même, toûjours assûré [a]. Ménédéme plaçoit tout le bien de l'homme dans l'esprit, & dans cette partie de l'esprit qui a la vérité pour objet [b]. On trouva trop de subtilité dans ce bien unique, & trop de spiritualité dans ce plaisir indépendant des sens. Peut-être aussi que cette doctrine parut surannée. La Secte Mégarique fut du moins plus connuë par son amour pour la dispute, que par ses dogmes sur la Morale, & la Secte de Ménédéme s'éteignit insensiblement.

C'est ainsi qu'en voulant établir la fin de l'homme, & la nature du bonheur où il peut aspirer, les anciens Philosophes se sont partagez en tant de Sectes, & qu'ils ont tous erré, quoiqu'en diverses maniéres. Comment n'auroient-ils pas embrassé le phantôme du bonheur pour le bonheur même? Ils raisonnoient tous sur deux suppositions dont la religion nous montre la fausseté, sçavoir, que l'homme peut en cette vie être parfaitement heureux, & qu'il peut l'être par lui-même. Je passe aux schismes qu'excita la Dialectique.

La Dialectique, ou la science qui enseigne à juger du vrai & du faux en toutes matiéres, fut pour les anciens Philosophes une autre source de divisions. Peut-on connoître la vérité, ou ne le peut-on pas? Et supposé qu'elle puisse être connuë, l'est-elle en effet?

Les Péripatéticiens & les Stoïciens répondoient sans balancer : On peut la connoître, & nous la connoissons.

Comment la connoîtriez-vous, répliquoient les nouveaux Académiciens fondez par Arcésilas? La vérité n'est point à la

[a] *Euclides Megareus* id bonum *solum esse dicebat, quod esset unum & simile, &* idem, *& semper.* Cicero, Quæst. Acad. lib. 1.

[b] *Menedemus Eretrias* omne *bonum in mente positum arbitrabatur, & mentis acie qua* verum *cerneretur.* Cicero, ibid.

portée de l'homme. Il n'y a nulle proportion entre l'eſprit humain & la vérité [a].

Un troiſiéme parti ſe préſenta, qui dit: Pour nous, nous ne connoiſſons pas la vérité, mais nous la cherchons. Nous ignorons également ſi on peut ou ſi on ne peut pas la connoître, c'eſt encore ce que nous cherchons. Et ce furent-là comme trois factions conſidérables, & diſtinguées par des noms particuliers; j'entends les Dogmatiques, les Académiciens modernes & les Sceptiques.

Cependant il s'éleva des queſtions qui, en augmentant la diviſion, multipliérent les Sectes. On diſoit aux Dogmatiques: Vous qui jugez du vrai & du faux avec tant de confiance & de certitude, daignez nous apprendre par quel moyen vous en jugez. Eſt-ce par le moyen de la raiſon, ou par le moyen des ſens?

Les Epicuriens, dont Cicéron ne manque jamais de ſe moquer, comme de Philoſophes peu raffinez [b]; les Epicuriens répondoient: Nous jugeons que le miel eſt doux, parce que notre goût nous l'apprend, & que la neige eſt blanche, parce que nos yeux nous le diſent. En un mot, il eſt impoſſible de juger que par les ſens, & c'eſt par leur moyen, & ſur leur témoignage qui doit paſſer pour infaillible, que nous jugeons de la vérité.

C'eſt en croire des témoins bien infidéles, répliquoient les Péripatéticiens; tantôt vos yeux vous diront qu'un même portique va toûjours en diminuant, quoiqu'il ſoit égal dans toute ſa longueur: tantôt ils vous repréſenteront comme véritables, cent couleurs qui cependant n'auront aucune réalité. *Cicero, Quæſt. Acad. lib. 4.* Vous pourrez d'ailleurs vous trouver dans une telle diſpoſition, que le miel vous ſemblera amer, & que la neige qui vous paroît blanche maintenant, vous paroîtra d'une autre couleur. Or, qui corrigera les erreurs des ſens, ſi ce n'eſt la

[a] *Arceſilaus negabat eſſe* quidquam *quod ſciri poſſet, ne illud quidem ipſum quod* Socrates *ſibi reliquiſſet.* Cic. Quæſt. Acad. lib. 1. ſect. XI.

[b] *Epicurei viri optimi*, nam *nullum genus eſt minus* malitioſum. Cicero, Tuſcul. lib. 3. ſect. XXI.

raiſon ? Auſſi prétendons-nous que la raiſon ſeule doit juger de la vérité.

Les Epicuriens & les Dogmatiques ſe trompoient également, ſuivant les Stoïciens ; & ceux-ci, pour concilier les deux Sectes, ſoûtenoient que pour juger de la vérité, il falloit le concours des ſens & de la raiſon. La raiſon ſeule ne voit rien, ajoûtoient-ils, il faut que les ſens lui préſentent l'objet ſur lequel elle doit prononcer. Les ſens, d'autre côté, porteront ſouvent des jugemens faux, s'ils entreprennent de juger ſeuls & ſans la raiſon.

Voilà parmi les Dogmatiques trois Sectes bien diſtinguées ; l'une diſant, ce ſont les ſens qui jugent ; l'autre, c'eſt la raiſon ; & la troiſiéme, ce ſont les ſens avec la raiſon. Il en manquoit une quatriéme, qui dît, ce ne ſont ni les ſens ni la raiſon. Elle ſe montra dans les diſciples d'Héraclite, qui étoient un reſte des anciens Pythagoriciens, & qui ſoûtinrent que c'étoit Dieu même qui jugeoit en nous de la vérité, c'eſt-à-dire, qui nous en inſtruiſoit.

Les Pyrrhoniens, au milieu de ces diviſions, firent obſerver aux Sectes Dogmatiques, qu'elles auroient dû commencer par un examen préliminaire touchant la vérité même. S'il n'y a rien de vrai ni de faux, ſoit en Phyſique, ſoit en Morale, ſi la vérité eſt une pure chimére, diſoient-ils, avouez que vous vous êtes inquiétez ſans fruit, & diviſez ſans raiſon. Or nous tenons de Pyrrhon, qu'en toute matiére rien n'eſt vrai ni faux, juſte ni injuſte, mais que tout devient tel, ſelon qu'il plaît à la loy & à l'uſage.

Et lorſqu'ils s'adreſſoient aux Epicuriens en particulier, ils ne manquoient pas de leur faire obſerver que, ſuivant les Cyrénaïques dont ils étoient une eſpéce de colonie, il n'y avoit rien d'honnête ni de malhonnête, & que Démocrite, ſi ſouvent copié par Epicure *, ne reconnoiſſoit aucune qualité, qu'en conſéquence de la prévention & de l'habitude.

Les Académiciens animoient les diſciples de Pyrrhon contre

* *Democrito adjecit* per*pauca mutans, ſed ita ut quod corrigere vult,* depravare *videatur.* Cic. lib. 1. de Finib.

les Dogmatiques, les plus redoutables de leurs adverſaires. Mais les Dogmatiques à leur tour, afin d'embarraſſer les Académiciens, demandoient à Arcéſilas leur fondateur, comment le Sage de ſa nouvelle Académie ſe conduiroit, ſoit pour régler ſes mœurs & ſes démarches, ou pour décider les autres queſtions philoſophiques, puiſqu'on ne pouvoit, ni en des partis oppoſez, ni en des propoſitions contraires, démêler où étoit la vérité. Arcéſilas répondoit, que déſeſpérant de voir jamais la vérité elle-même, le Sage de ſon Académie s'attacheroit à ce qui lui reſſemble, c'eſt-à-dire, au probable ou à la vraiſemblance. C'eſt ainſi qu'Arcéſilas s'embarraſſoit dans les difficultés des deux Sectes, devenant Dogmatique ſur le vraiſemblable, & reſtant Académicien ſur le vrai.

Les Sceptiques profitant de ces démêlés, tournoient contre les Dogmatiques & les Académiciens, les armes que ces deux Sectes leur fourniſſoient. Ils avoient vû les Dogmatiques ſe partager ſur cette propoſition affirmative: On peut connoître le vrai, & nous le connoiſſons; ils prirent le parti de ne rien affirmer. D'un autre côté, ils évitérent de prendre la propoſition négative, qui avoit ſi fort intrigué les Académiciens; ſe retranchant, par rapport à la Dialectique, à ne rien nier & à ne rien affirmer, également indéterminez ſur le vrai & ſur le probable; & par rapport à la Morale, excluant tout parti, & ſuivant ſeulement l'uſage, dit Sextus Empiricus, comme un enfant ſuit ſon maître, non avec attachement, mais ſans réſiſtance; en un mot, obéiſſant aux loix, aux coûtumes & aux ſentimens de la nature, ſans juger de rien. Socrate, ajoûtoient-ils, ſçavoit une ſeule choſe, c'eſt qu'il ne ſçavoit rien. Pour nous, plus réſervez que Socrate, nous avouons que cela même eſt une choſe que nous ne ſçavons pas.

Sext. Empiric. passim.

Lib. 1. c. 3. C. 4. c. 12. Cap. 33.

Si on leur demandoit quelle étoit la fin qu'ils ſe propoſoient, c'eſt, répondoient-ils, l'*Ataraxie* & la *Métriopathie*. Je m'explique. Le grand principe des Pyrrhoniens ou de la Sceptique, étoit que par rapport à la nature du bien & du mal, qui eſt l'objet particulier de la Morale, & par rapport à la nature du vrai & du faux, qui fait l'objet commun de toutes

les ſciences, le poids des raiſons contraires eſt exactement ou à peu-près égal ; d'où, par une ſuite naturelle, ils inféroient qu'il falloit ſuſpendre ſon jugement ; c'eſt ce qu'ils nommérent l'Epoque : & cette heureuſe époque, qui devint le caractére propre de leur Secte, ils l'appliquérent à tout, en l'appliquant aux objets des ſens, & à ceux de la penſée pure. Ils convenoient que le ſentiment & la penſée ont une vraye réalité, mais ils ſoûtenoient que ſi on paſſe de la penſée à la prétenduë vérité, ou à la vraiſemblance des objets, on s'expoſe aux doutes, aux diſputes, aux conteſtations, ou, ſuivant leur expreſſion, à divers troubles d'eſprit, & qu'il en eſt de même à proportion des ſenſations ou des ſentimens, parce qu'alors on ſe paſſionnera d'amour ou d'averſion pour les objets ſenſibles, ſuivant la nature du ſentiment que l'on croira avoir éprouvé à leur occaſion. Or, ajoûtoient-ils, l'Epoque vient à notre ſecours ; elle retranche à la fois, & ces troubles d'eſprit, en produiſant l'*Ataraxie,* ou la tranquillité de la raiſon ; & ces troubles du cœur, en produiſant la *Métriopathie,* ou la modération des paſſions.

Les Sceptiques n'en vinrent pas d'abord à établir que la ſcience véritable étoit de ne rien ſçavoir, ils ne s'élevérent que par dégrés à une ignorance auſſi ſublime. Leurs premiers maîtres diſoient ſimplement qu'ils cherchoient la vérité, ſuppoſé qu'on pût la trouver. On les nomma *Zététiques,* parce qu'ils cherchoient & qu'ils examinoient toûjours. Ceux qui leur ſuccédérent, ſe produiſant avec plus de hardieſſe, dirent : Nous ſommes des Philoſophes qui cherchons éternellement, & qui ne trouvons rien. C'eſt à ceux-ci qu'on donna le grand nom de Sceptiques, ou de ſimples ſpéculateurs. Cet état ne parut pas encore aſſez parfait ; il marquoit, après tout, quelqu'eſpérance de trouver & quelque deſir de ſçavoir. Vinrent les *Ephectiques,* qui ne ſe permettoient aucune recherche de la vérité, aucun mouvement déliberé vers la ſcience.

Il eſt difficile de concevoir ce que purent ajoûter les Aporétiques ou les Douteurs. Peut-être que ſi on leur avoit demandé s'ils ne ſçavoient pas au moins qu'ils doutoient de

tout, ces nouveaux Philoſophes, qui étoient comme la fleur des Sceptiques, auroient répondu qu'ils doutoient s'ils doutoient ou s'ils ne doutoient pas; car il n'y a point d'abſurdité qui n'ait été avancée & ſoûtenuë par quelque Philoſophe *, ni d'égarement dont la raiſon livrée à elle-même ne ſoit capable.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à dire ſur l'origine des Sectes Philoſophiques, & ſur les matiéres qui les diviſérent. Je n'ai proprement fait qu'expoſer en général ces objets, & les réunir ſous un même point de vûë. Au reſte, en matiére de faits, nous ne pouvons que les diſcuter, pour en montrer la vérité ou la fauſſeté; ou que les combiner, pour réſoudre quelque probleme; ou enfin que les rapprocher, pour en faire comme un corps hiſtorique: obſervant d'appuyer ſur des autorités légitimes, les faits même incidens ou acceſſoires, & les faits eſſentiels & principaux, ſur des autorités qu'on ne puiſſe conteſter, ſans attaquer au même tems les premiers principes de la Critique.

* *Nihil tam abſurdè dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum.* Cic. de Divinat. lib. 2.



EXPLICATION DE LA FABLE D'ORION,

*Dans laquelle on la rappelle à l'*HISTOIRE SAINTE, *& où l'on prouve que ce qu'en disoient les* Grecs, *ils ne l'avoient tiré que d'* Auteurs Phéniciens.

Par M. l'Abbé FOURMONT.

7. Janvier 1738. LA Fable d'Orion, si ancienne chez les habitans de *Tanagra* en *Bœotie,* n'ayant point encore été expliquée, je crois que c'est faire plaisir à ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, de la rappeller à l'Histoire Sainte, dont, comme l'on verra dans la suite, elle est tirée, à quelques circonstances près : ils verront par-là, comme je l'espere, qu'il ne faut pas toûjours croire ceux qui assûrent, mais sans fondement, que l'ancienne Grece ne tenoit rien des Patriarches du Peuple de Dieu, qu'elle ne les connoissoit point, & qu'il falloit chercher en elle-même, & dans les actions de ses propres *Héros,* de quoi expliquer toutes ses fables.

Tout ce que l'on sçait de la Fable d'*Orion,* se tire, d'un côté, des fragmens d'*Euphorion* Poëte de *Chalcis,* & que *Gallus* avoit traduit en Latin, de *Paléphate,* du *Scholiaste* d'*Homére* & de *Tzetzès;* de l'autre, d'*Apollodore,* qui ne copie que *Phérécyde,* & de quelques autres.

Des fragmens de ces quatre premiers, *Noël le Comte* a fait un tout assez suivi, que voici, & dont je donnerai ensuite une traduction fidelle.

Ὑριεὺς ὁ Ποσειδῶνος καὶ Ἀλκυόνης μιᾶς τῶν Ἄτλαντος θυγατέρων, ᾤκει μὲν ἐν Ταναγρᾳ τῆς Βοιωτίας. Φιλοξενώτατος δὲ ὢν, ὑπεδέξατό ποτε καὶ θεούς· Ζεὺς δὲ καὶ Ποσειδῶν καὶ Ἑρμῆς ἐπιξενωθέντες αὐτῷ, καὶ τὴν φιλοφροσύνην ἀποδεξάμενοι, παρῄνεσαν αἰτεῖν ὅ, τι ἂν βούλοιτο· ὁ δὲ, ἄτεκνος ὢν, ἠτήσατο παῖδα· λαβόντες οὖν οἱ θεοὶ τὴν τοῦ ἱερουργηθέντος αὐτοῖς βοὸς βύρσαν, ἀπεσπέρμηναν εἰς αὐτὴν

εἰς αὐτὴν, καὶ ἐκέλευσαν κρύψαι κατὰ γῆν, καὶ μετὰ δέκα μῆνας ἀνελέσθαι· ὧν διελθόντων ἐγένετο ὁ Οὐρίων, οὕτως ἐπονομασθεὶς διὰ τὸ οὐρῆσαι ὥσπερ τοὺς θεούς· ἔπειτα κατ' εὐφημισμὸν, Ὠρίων.

« *Hyriéus* fils de *Neptune* & d'*Alcyoné* une des filles d'*Atlas*, habitoit à *Tanagra* ville de la *Bœotie :* on dit de lui qu'il trai- « toit ses hôtes avec tant de soin & de bonté, que les Dieux « mêmes voulurent bien aller loger chez lui. *Jupiter, Neptune* « & *Mercure,* ravis d'avoir trouvé un aussi homme de bien, & « voulant le récompenser de sa piété, lui offrirent de lui donner « tout ce qu'il leur demanderoit; il n'avoit point d'enfant, c'est « pourquoi il souhaita qu'ils lui donnassent un fils : ces Dieux « lui accordérent sa demande, & lui promirent qu'au bout de « dix mois il en auroit un. On appella ce fils Οὐρίων, & on le « nomme aussi Ὠρίων. »

Phérécyde à conservé plus de particularités de la vie d'Orion, que ces Auteurs. Voici son texte.

Ὠρίωνα δὲ Ἄρτεμις ἀπέκτεινεν ἐν Δήλῳ· τοῦτον γηγενῆ λέγουσιν ὑπερμεγέθη τὸ σῶμα. Φερεκύδης δὲ αὐτὸν Ποσειδῶνος καὶ Εὐρυάλης λέγει· ἐδωρήσατο δὲ αὐτῷ Ποσειδῶν διαβαίνειν τὴν θάλασσαν· οὗτος ἔγημε Σίδην· ἣν ἔρριψεν εἰς ᾅδου περὶ μορφῆς ἐρίσασαν Ἥρα· αὖθις δὲ ἐλθὼν εἰς Χίον, Μερόπην τὴν Οἰνοπίωνος ἐμνηστεύσατο· μεθύσας δὲ Οἰνοπίων αὐτὸν, κοιμώμενον ἐτύφλωσε, καὶ παρὰ τοῖς αἰγιαλοῖς ἔρριψεν· ὁ δὲ ἐπὶ τὸ χαλκεῖον ἐλθὼν, καὶ ἁρπάσας παῖδα ἕνα, ἐπὶ τῶν ὤμων ἐπιθέμενος ἐκέλευσε ποδηγεῖν πρὸς τὰς ἀνατολάς· ἐκεῖ δὲ παραγενόμενος, ἀνέβλεψεν ἐκκαεὶς ὑπὸ τῆς ἡλιακῆς ἀκτῖνος, καὶ διὰ ταχέων ἐπὶ τὸν Οἰνοπίωνα ἔσπευδεν· ἀλλὰ τῷ μὲν Ποσειδῶνι, Ἡφαιστότεκτον ὑπὸ γῆν κατεσκεύασεν οἶκον· Ὠρίωνος δ' Ἠὼς ἐρασθεῖσα, ἥρπασε, καὶ ἐκόμισεν εἰς Δῆλον· ἐποίει γὰρ αὐτὴν Ἀφροδίτη συνεχῶς ἐρᾷν, ὅτι Ἄρει συνευνάσθη· ὁ δ' Ὠρίων, ὡς μὲν ἔνιοι λέγουσιν, ἀνῃρέθη, δισκεύειν Ἄρτεμιν προκαλούμενος· ὡς δέ τινες, βιαζόμενος Ὦπιν, μίαν τῶν ἐξ ὑπερβορέων παραγενομένων παρθένων, ὑπ' Ἀρτέμιδος ἐτοξεύθη.

« *Diane* tua *Orion* dans l'Isle de *Délos.* On dit qu'il étoit né d'une grandeur surprenante. *Phérécyde* dit qu'il étoit fils de « *Neptune* & d'*Euryalé ;* que ce Dieu lui donna le pouvoir de «

» marcher au travers des mers les plus profondes; qu'il épousa » *Sidé*, laquelle fut précipitée aux enfers par *Junon*, parce qu'elle » avoit osé disputer de beauté avec cette Déesse: que retourné » à *Chio*, il prit pour seconde femme *Méropé* fille d'*Œnopion*, » que cet *Œnopion* l'ayant un jour trouvé surpris de vin, l'a- » veugla, & le chassa de son pays; mais qu'étant entré dans une » forge d'airain, il y prit un jeune homme qu'il mit sur ses » épaules, en lui commandant de le conduire vers l'Orient: » qu'arrivé-là, & échauffé des rayons du soleil, il recouvra la » vûë; qu'alors il revint pour faire la guerre à *Œnopion*. On dit » encore qu'il fit une maison soûterraine à *Neptune* par l'inven- » tion de *Vulcain*: que l'*Aurore* éprise de sa beauté, le ravit & » le mena à *Délos*, & que l'on ne sçait pas s'il a été tué, ou parce » qu'il avoit deffié *Diane* de le surpasser au jeu du *Disque*, ou si » c'est pour avoir voulu faire violence à *Opis*, une des Vierges Hyperboréennes. »

Homére fait mention d'*Orion* dans quatre endroits, *Il. 18. Odyssée 5. 11. & 11.* mais ce Poëte ne nous y fait regarder Orion, ou que comme une des Constellations célestes, ou que d'une grandeur gigantesque.

Dans ses Commentaires sur Aratus.

Si l'on en croit *Théon* d'Alexandrie, *Hésiode* avoit dit qu'*Orion* étoit fils de *Byllé* fille de *Minos* & de *Neptune*, & que son pere lui avoit donné le pouvoir de marcher sur les ondes: τοῦτον Ἡσίοδός φησι Βρύλλης τῆς Μίνωος καὶ Ποσειδῶνος εἶναι· Δωρεὰν δὲ ἔχειν παρὰ τοῦ πατρὸς ἐπὶ κυμάτων πορεύεσθαι.

Il y a apparence que *Théon* citoit d'autres ouvrages d'*Hésiode*, que ceux qui nous restent de ce Poëte, car il est certain que l'on n'y trouve rien de semblable touchant *Orion*: il est vrai que le nom d'*Orion* se trouve quatre fois dans l'Ἔργα καὶ Ἡμέραι, mais il n'y est que pour désigner la Constellation de ce nom.

Selon *Tzetzès* sur *Hésiode*, Orion étoit un chasseur de la *Bœotie*, fils d'*Hyriéus* & d'*Euryalé* fille de *Minos*: ailleurs il

Sur Lycophr.

assûre que la mere d'*Orion* étoit nommée *Colonia*.

Dorion, dans son livre des Poissons, prétendoit qu'*Orion* étoit fils de *Neptune* & de *Byllé* fille de *Minos*.

Voilà donc trois meres d'*Orion*,
Euryalé fille de *Minos*,
Bryllé fille de *Minos*, &
Colonia, de laquelle on ne connoît point ſes parens.

Un homme qui a trois meres, ne doit pas manquer de peres; auſſi *Orion* en avoit-il trois, ſelon *Lycophron :*

> Στιφηφόρον βοῦν δεινὸς ἄρταμος δράκων
> Ῥαισῆ τριπάτρῳ φασγάνῳ Κανδάονος.

car par *Kandaon*, ſelon ſes Commentateurs, il entend *Orion*.

Ovide donne deux filles à *Orion*, appellées du même nom *Coronæ*. *Kandrope*, ſelon d'autres, étoit ſœur d'*Orion*, & il avoit un domeſtique nommé *Kédalion*.

Cette Fable eſt extrémement brouillée; pour l'expliquer, il faut, avant toutes choſes, ſe repréſenter la généalogie d'*Orion;* la Fable la donne en mauvais ordre : car

1.° NEPTUNE & ALCYONÉ fille d'*Atlas*, eurent

2.° *Hyriéus* ou *Oriéus*, qui épouſa, ou *Colonia*,
ou *Bryllé*, } filles de *Minos*,
ou *Euryalé*, }

3.° dont il eut ORION } & *Kandropé*,
ſurnommé *Kandaon*. }

Orion épouſa *Sidé*,
& *Méropé* fille d'*Œnopion*,

4.° & il eut de l'une ou de l'autre, deux filles, *Coronæ*.

Il avoit auſſi un domeſtique nommé *Kédalion*.

Pour éclaircir cette Fable, & donner quelqu'ordre à cette généalogie, qui étoit ſans doute tout autrement arrangée dans les Auteurs dont elle a été tirée, m'eſt-il permis de demander d'abord ce que l'on peut entendre, & par *Neptune*, & par *Alcyoné* fille d'*Atlas*, que les Fabuliſtes donnent ici pour parens

d'*Hyriéus!* si l'on doit croire, avec une certaine soûmission d'esprit, à l'autorité de ces Fabulistes, que Neptune, ce Dieu des ondes, est également & en vérité le pere & d'*Hyriéus* & d'*Orion,* & s'il n'y auroit pas de la stupidité même à le penser? Neptune & Alcyoné, dans les Poëtes, signifient la Mer; ce ne peut donc être qu'une façon de s'exprimer toute poëtique, & qui ne peut désigner autre chose, sinon que ce que les *Tanagréens* des derniers tems sçavoient & d'*Hyriéus* & d'*Orion* même, ils ne l'avoient appris que de personnes qui étoient venuës très-anciennement en *Bœotie* de pays situez au-delà de la mer. Rien n'est plus commun dans les fables, dont les Poëtes ont été les premiers écrivains, que ces sortes de désignations, & ce seroit peu entendre leurs maniéres de s'exprimer, que d'y vouloir trouver autre chose: mais il y a plus, ces *Tanagréens* eux-mêmes n'étoient-ils pas une portion de la colonie que *Cadmus* fit sortir de l'Orient, de *Tyr,* de *Sidon,* & des autres villes maritimes de la *Palestine,* pour faire un établissement dans l'Isle de *Thasos,* & dans les pays de terre-ferme situez aux environs de cette Isle, qui de-là s'étendirent jusqu'aux limites de l'Attique, & se firent une demeure fixe en Bœotie, dont *Tanagra* fut toûjours une des principales villes? C'est à cette antiquité si glorieuse pour *Tanagra,* qu'*Homére* paroît faire allusion, lorsqu'il lui donne l'épithéte de *Graïa vetus:*

Θέσπειαν, Γραῖάν τε καὶ εὐρύχορον Μυκαλησσόν.

Car ce que *Pausanias* rapporte, que les *Tanagréens* croyoient que leur ville n'avoit été ainsi nommée, que parce que *Tanagra* fille d'*Eole*, selon quelques-uns d'entr'eux, mais fille d'*Asopos*, selon *Corinna*, ayant vécu de longues années, on l'appella *Graïa la vieille;* & que parce qu'elle avoit donné son premier nom à leur ville, on se servit également de l'un & de l'autre de ces noms pour désigner cette même ville: cela, dis-je, n'est pas d'une autorité irréfragable, & ce que l'on en peut conclurre raisonnablement, est que l'épithéte donnée à leur ville par un auteur tel qu'*Homére*, leur en a fait chercher

les causes, & qu'ignorans dans leur propre histoire, ils n'en ont point trouvé de plus vraisemblable que cette longue vie de leur fondatrice prétenduë : mais *Tanagra* n'étoit point ainsi nommée de cette fille d'*Eole* ou d'*Asopos;* ce nom lui est venu par une occasion bien différente : si l'on en croit *Bochard,* il vient de תַּרְנְגוֹל *Tarngol* en *Phénicien, Gallus gallinaceus,* parce que, selon *Pline, Pausanias* & plusieurs autres Auteurs, les *Tanagréens* nourrissoient des *Coqs* dont il n'y avoit de la race que dans leur territoire; mais comme ce Sçavant transpose & retranche des lettres pour faire de *Tarngol Tanagra,* & que cette façon de tirer des étymologies est presque toûjours fautive, je pense qu'en cette occasion Bochard n'a pas réussi, & que ce nom, qui est effectivement *Phénicien,* lui a échappé : il est formé de תַּן *tan, serpens, draco,* & de כָּרָא *Kara, scidit,* & les deux ensemble, תַּנְכְּרָא *Tankra, serpens scissus,* dénomination dont il n'est pas nécessaire de chercher la raison, dans une chose aussi peu *prouvante* qu'étoit cette race de *Coqs* singuliére chez les *Tanagréens,* (puisqu'ils pouvoient l'avoir fait venir depuis peu de tems de pays où ils avoient commerce, & pour la seule curiosité,) mais dont on trouve la raison dans les propres traditions des *Tanagréens,* traditions extrémement anciennes, & desquelles Bochard auroit pu faire usage. Voici le texte de *Pausanias* qui les rapporte : Θαῦμα δὲ παρέχεται ἐπὶ μεῖζον ὁ Τρίτων· ὁ μὲν δὴ σεμνότερος ἐς αὐτὸν λόγος τὰς γυναῖκάς φασι τὰς Ταναγραίων πρώτας Διονύσου τὰ ὄργια μυηθείσας ἐπὶ θάλασσαν καταβῆναι καθαρσίων εἵνεκα· νηχομένας δὲ ἐπιχειρῆσαι τὸν Τρίτωνα, καὶ τὰς γυναῖκας εὔξασθαι, Διόνυσόν σφισιν ἀφικέσθαι βοηθόν· ὑπακοῦσαί τε δὴ τὸν θεὸν, καὶ τοῦ Τρίτωνος κρατῆσαι τῇ μάχῃ· ὁ δὲ ἕτερος λόγος ἀξιώματι μὲν ἀποδεῖ τοῦ προτέρου, πιθανώτερος δέ ἐστι· φησὶ γὰρ δὴ οὗτος, ὁπόσα ἐλαύνοιτο ἐπὶ θάλασσαν βοσκήματα ὡς ἐλόχα τε ὁ Τρίτων καὶ ἥρπαζεν· ἐπιχειρεῖν δὲ αὐτὸν καὶ τῶν πλοίων τοῖς λεπτοῖς, ἐς ὃ οἱ Ταναγραῖοι κρατῆρα οἴνου προτιθέασιν αὐτῷ, καὶ τὸν αὐτίκα ἔρχεσθαι λέγουσιν ὑπὸ τῆς ὀσμῆς, πιόντα δὲ ἐρρίφθαι κατὰ τῆς ἠόνος ὑπνωμένον· Ταναγραῖον δὲ ἄνδρα πελέκει παίσαντα ἀποκόψαι τὸν αὐχένα αὐτοῦ· καὶ διὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν αὐτῷ

κεφαλη· ὅτι δ' μεθυσθέντα εἶδον, ἐπὶ τούτῳ ὑπὸ Διονύσου νομίζουσιν ἀποθανεῖν αὐτόν. « Il n'y a rien de plus curieux à voir à
» *Tanagra*, qu'un *Triton* dont les gens du pays diſent bien des
» choſes : il y en a qui aſſûrent qu'un jour les premiéres femmes
» de la villes, initiées dans les myſtéres de *Bacchus*, étant allées
» à la mer pour ſe purifier, un *Triton* ſe jetta ſur elles, & les
» auroit dévorées ſi elles n'avoient imploré l'aſſiſtance de ce
» Dieu, qui combattit & vainquit le *Triton*. D'autres racon-
» tent la choſe autrement : ils ne donnent pas tant dans le
» merveilleux, & en cela, ce qu'ils diſent eſt plus croyable. Ce
» *Triton* raviſſoit tous les troupeaux qui paiſſoient ſur le rivage,
» & ſe jettoit même ſur les vaiſſeaux qui y étoient. Les *Tana-*
» *gréens* pour ſe défaire d'un animal ſi incommode, mirent ſur
» le rivage un vaſe rempli de vin : l'odeur de cette liqueur attira
» le *Triton*, il en bût, s'enyvra, & endormi ſe précipita : un
» *Tanagréen* le voyant ſans défenſe, luy coupa la tête ; & c'eſt
» pour cette ſeule raiſon que les *Tanagréens* le repréſentent
» ſans tête : car de ce qu'ils croient qu'il a été tué par *Bacchus*,
cela ne vient que de ce qu'il le fut étant yvre. »

Cette réflexion eſt de *Pauſanias*, & eſt fort ſenſée : ces anciens Grecs mêloient les Dieux dans tout, & c'eſt par-là que leur hiſtoire a été défigurée. Vit-on jamais un poiſſon boire du vin de lui-même, juſqu'à s'enyvrer ? Quel eſt dans la Méditerranée, le poiſſon qui ſort de l'eau & qui court après les brebis pour les dévorer ? Un poiſſon ſe jette-t-il ſur les bâtimens, ſi fort & ſi ſouvent, qu'il oblige les habitans des environs à avoir recours à l'enyvrer pour s'en débarraſſer ? Tout ce qui ſe dit ici d'un poiſſon, ne convient qu'à un homme, qu'à un *Corſaire*, & Τρίτων, que l'on a toûjours pris pour un poiſſon, remis dans le Phénicien, dont les premiers *Tanagréens* ſe ſervoient, ne ſignifie pas autre choſe. Il vient effectivement de תָרַץ *taratz*, *diruit*, *demolitus eſt*, qui répond par tout à תָרַע *Taraë*, *rupit*, *deſtruxit*, & dont au participe תֹרִיץ *teritz*, *diſrumpens*, on a fait avec la finale Grecque, Τρίτων, épithéte qui convient fort à un Corſaire. C'eſt de-là, ſans doute, que vient encore dans le Grec τριτώ, τριτόος, *metus* & *formido* :

car n'y ayant rien plus à craindre pour la nation Grecque, entourée presqu'entiérement de la mer, que l'approche & la descente d'un Corsaire, elle devoit exprimer sa crainte par un terme qui y eût quelque rapport. Cela étant, comme il est impossible d'en disconvenir, ce nom *Tanagra* n'a été donné à cette ville, que parce que ses habitans avoient coupé la tête à un fameux Corsaire qui ravageoit leurs côtes, & dont ils avoient représenté la figure d'une maniére emblematique, sous celle d'un monstre marin dont la tête étoit coupée. Mais avant ce tems-là cette ville devoit être appellée d'un autre nom, autant Phenicien que תַּנְכְּרָא *Tankra.*

On connoît cette ville sous le nom de *Gephyra*, & ses habitans sous celui de *Géphyréens*. Ce nom est une nouvelle preuve que les Tanagréens étoient de Phénicie, car il est tout Phénicien, & même fort honorable. Il vient de גָּבַר *valuit*, d'où l'on fait גֶּבֶר *Geber, vir magnus* & *honorabilis*, גְּבִיר *Gebir, dominus, herus, gubernator,* גִּבּוֹר *Gibbor, Gigas*, גְּבוּרָה *gebourah, fortitudo corporis & animi*, & même אַלְגַּבָּר *al-Gabbar,* le Géhan par excellence, la Constellation d'*Orion,* quoiqu'il soit vrai, comme on le verra plus bas, qu'*Orion* ne fut jamais un Géhan.

Or ces *Géphyréens* n'étoient pas seulement de braves guerriers, comme leur nom le désigne, ils étoient encore des Sçavans du premier ordre : c'est d'eux, au rapport d'Hérodote, que les sciences se sont répanduës dans toute la Grece. οἱ δὲ Γεφυραῖοι, τῶν ἔσαν οἱ φονέες Ἱππάρχου, ὡς μὲν αὐτοὶ λέγουσι, ἐγεγόνεσαν ἐξ Ἐρετρίης τὴν ἀρχήν· ὡς δὲ ἐγὼ ἀναπυνθανόμενος εὑρίσκω, ἔσαν Φοίνικες τῶν σὺν Κάδμῳ ἀπικομένων Φοινίκων ἐς γῆν τὴν νῦν Βοιωτίην καλεομένην· οἴκεον δὲ τῆς χώρης ταύτης ἀπολαχόντες τὴν Ταναγρικὴν μοῖραν. « Les *Géphyréens*, dit cet Auteur, d'entre lesquels étoient ceux qui tuérent *Hipparche*, selon eux-mêmes, venoient originairement d'*Erétria;* mais ayant cherché exactement leur origine, je trouve qu'ils sont de ces *Phéniciens* qui vinrent en *Bæotie* avec *Cadmus,* & qui obtinrent pour leur partage le territoire de *Tanagra.* » *Hérodote* ajoûte : οἱ δὲ Φοίνικες οὗτοι οἱ σὺν Κάδμῳ ἀπικόμενοι,

τῶν ἔσαν οἱ Γεφυραῖοι, ἄλλα τε πολλὰ, οἰκήσαντες ταύτην τὴν χώρην, ἐσήγαγον διδασκάλια ἐς τοὺς Ἕλληνας, καὶ δὴ καὶ γράμματα, οὐκ ἐόντα πρὶν Ἕλλησι ὡς ἐμοὶ δοκέει· πρῶτα μὲν, τοῖσι καὶ ἅπαντες χρέωνται Φοίνικες, &c. « Ces *Phéniciens* qui » vinrent avec *Cadmus,* desquels ces *Géphyréens* descendoient, » pendant qu'ils ont habité ce pays, ont enseigné plusieurs » sciences, & ont même introduit dans la Grece les caractéres des lettres, que les Grecs ne connoissoient pas jusqu'alors. »

Ces *Tanagréens* étoient donc de véritables *Phéniciens,* ils étoient donc des sçavans, qui ont dû porter dans la Grece l'histoire de leur pays, comme les autres sciences, & qui, par une conséquence très-naturelle, ont laissé dans ce pays même, une connoissance plus que médiocre des Patriarches du Peuple de Dieu : ces Patriarches, comme nous l'apprend Moyse, ont fait, pour le tems, une fort grande figure dans le pays de *Canaan;* leurs prétentions, leurs alliances, leurs guerres, leurs mariages, enfin tout ce que des Princes tels qu'ils étoient, sont accoûtumez de faire, a dû trop toucher les intérêts des Princes *Cananéens,* & la curiosité des Sçavans de ce pays-là, pour qu'ils n'en eussent pas fait l'histoire ; & si cette histoire, enseignée aux *Grecs* par les *Géphyréens* ou *Tanagréens,* est aujourd'hui si méconnoissable de ce qu'elle étoit & devoit être, il faut s'en prendre d'abord aux Poëtes ; amateurs du merveilleux, ils ont transformé tout du simple, à des idées qui leur sont propres, & de nul usage pour les autres ; ont chargé les faits les plus vrais, de circonstances & fausses & tout-à-fait imaginaires : d'un autre côté, le laps de tems a changé le langage de ces colonies Phéniciennes. Sans dictionnaires de leur Langue primitive, sans grand usage de cette même Langue, que pour des Cantiques qu'ils répétoient sans trop les entendre, un nom a été pris par eux pour un autre, une personne du verbe pour une autre, un verbe dans une seule acception, quoiqu'il en eût plusieurs ; & les plus sçavans, par un plus grand malheur encore, ont traduit en Grec les noms Phéniciens, d'où s'est ensuivie une ignorance entiére, un oubli parfait de leur premiére histoire. On en aura des preuves très-sensibles

ſenſibles dans l'explication de celle d'*Orion*, dans laquelle, comme je l'ai déja dit, tout eſt confondu, & dans laquelle il ſeroit difficile, ou, pour parler plus vrai, tout-à-fait impoſſible de rien reconnoître, ſans une connoiſſance un peu étenduë de la langue Phénicienne & de la langue Grecque.

Le nom *Hyriéus*, Υ῾ριεὺς, à bien examiner ſon étymologie Grecque, ſignifie *apiarius*, celui qui gouverne les abeilles, ou qui demeure dans un pays où il y en a beaucoup, car il vient d'ὗρον, *examen*, ou d'ὕριον, *favus*. Ce nom pouvoit ſe donner à un homme qui habitoit à *Tanagra*, car c'eſt un pays où il y a beaucoup d'abeilles. Mais Υ῾ριεὺς pere d'*Orion* n'eſt pas ſeulement appellé de ce nom, le Commentateur de *Nicander* le nomme *Oriéus*, Ὀριεύς; & comme entre Υ῾ριεὺς & Ὀριεὺς le changement eſt aiſé, & que d'ailleurs l'on ſçait que l'Υ des anciens Grecs étoit pour un O, on aura lû Υ῾ριεὺς pour Ὀριεύς; or Ὀριεὺς, ſi on veut le croire Grec pour un moment, ne ſera qu'une épithéte, qui viendra, ou de ὄρος, une *montagne*, ou de ὅρος, une *borne*, &c. & qui devra ſignifier, ou le montagnard, ou celui qui met des bornes; mais il faut convenir que cette derniére épithéte ne s'eſt jamais donnée qu'à Jupiter, & que l'autre eſt ſi vague, qu'il eſt impoſſible de rien fonder deſſus qui ſoit tant ſoit peu raiſonnable, puiſque dans tous les pays il y a des montagnes, & que l'on peut y appeller montagnards tous ceux qui les habitent. Je crois donc que ce nom vient d'une autre Langue que de la Grecque, qu'il ſignifie toute autre choſe que le *montagnard* ou *Jupiter Terminalis*, & que l'on ne peut pas ne point le reconnoître pour être de la langue Phénicienne que parloient les premiers *Tanagréens*, ces compagnons de *Cadmus*, & ne déſigner que la perſonne d'*Abraham*, qu'ils ont connu ſous ce nom.

En effet, *Abraham* étant, comme l'on ſçait, de אור *Ur* en *Chaldée*, comment ceux qui avoient fait ſon hiſtoire & celles des Princes *Cananéens*, pouvoient-ils déſigner ſa patrie, qu'en l'appellant אוּרִיָא *Urio*, l'*Ourite*, ou l'homme de *Ur*, terme qui a tous les rapports les plus formels & les plus marquez avec Ὀριεύς?

Mais ce que j'aſſûre ici, n'eſt pas de ces conjectures vaines, ſans fondement, & dénuées de toute vraiſemblance; pluſieurs traits d'hiſtoire que les Auteurs que j'ai citez ci-deſſus rapportent d'*Hyriéus,* s'appliquent très-naturellement à *Abraham*, & ne peuvent s'appliquer qu'à lui. *Oriéus* étoit pauvre, *Abraham,* quoique riche, s'eſt regardé comme dénué de tous les biens, tant qu'il n'a point eu d'héritier légitime: *Oriéus* avoit une femme ſtérile, *Sara* femme d'*Abraham* l'étoit: *Oriéus* recevoit honnêtement les étrangers, *Abraham* couroit au-devant d'eux, & les forçoit à s'arrêter chez lui: *Oriéus* reçoit trois Dieux chez lui, & pour les régaler il leur ſacrifie un bœuf, *Abraham* ne préſenta-t-il pas un veau aux trois Anges qui vinrent chez lui avant qu'ils allaſſent à *Sodome!* Les trois Dieux promettent un fils à *Oriéus* au bout de dix mois, les trois Anges en annoncent un à *Abraham* avant l'an révolu. Je ne crois pas que l'on puiſſe ſe refuſer à une reſſemblance auſſi parfaite, ni que l'on puiſſe nier que les premiers *Tanagréens* euſſent une connoiſſance très-diſtincte d'*Abraham*, ni même que l'on puiſſe douter à préſent qu'ils n'euſſent cette connoiſſance par les hiſtoires que les *Géphyréens,* ces introducteurs des ſciences dans la Grece, y avoient apportées de Phénicie.

Mais il y a plus, une des femmes d'*Orion* (car les Poëtes collecteurs des traditions ont tout confondu) eſt nommée *Sidé,* & *Sidé* que ſignifie-t-il en Grec? Ce n'eſt, ſelon les Dictionnariſtes, qu'un grenadier, ou qu'une plante qui croît dans le lac d'*Orchoménes,* à peu-près ſemblable à un grenadier, dont la feuille eſt bonne à nourrir les brebis, & dont le fruit n'eſt propre qu'à jetter aux pourceaux, ce qui n'a aucun rapport avec une femme: ce nom viendra donc de l'ancien Phénicien, & ſervira encore d'une nouvelle preuve que ces hiſtoires de *Canaan* apportées en Grece par les Géphyréens, avoient été compoſées en Phénicien même: en effet, ce nom ſe retrouve encore dans l'*Arabe*, pour y ſignifier toute ſeigneurie, toute dénomination, סוד *Soud, dominatus fuit*, סֵיד *Saïid, dominus,* סֵיִדָה *Saïdah, domina;* or, qui ne voit dans

Sidé Sara, שָׂרָה femme d'*Abraham*, dont le nom n'a pas une autre ſignification? Sidé, ſelon *Phérécyde* dans *Apollodore*, étoit ſi flatée de ſa beauté, qu'elle oſa diſputer de cet avantage avec *Junon*; Sara, à plus de quatre-vingt ans, n'étoit-elle pas une des plus belles femmes de ſon ſiécle? Ce qu'en dit l'Écriture, & ſes enlévemens chez *Pharaon* Roy d'*Égypte*, & chez *Abimelek* Roy de *Gérar*, en ſont une preuve.

Mais, dira quelqu'un, *Tzetzès* aſſûre que *Colonia* étoit femme d'*Oriéus*, & qu'entre *Sidé* & *Colonia* il ne peut pas y avoir une grande reſſemblance. J'avouë qu'il n'y en a véritablement aucune, mais en même tems je puis aſſûrer que *Sidé*, qui répond ſi juſtement à *Sara*, eſt le nom propre que les Écrivains Phéniciens ont donné à *Sara*, en traduiſant ſon nom dans leur dialecte, & que *Colonia*, qui, comme l'on verra dans un moment, convient auſſi à *Sara*, n'eſt qu'une épithéte ſous laquelle ils la déſignoient, & qui eſt demeurée ſon nom propre chez quelques peuples de la Grece.

Car *Colonia* eſt formé de deux noms Phéniciens, de קָלָא *Cala*, *torruit*, *torrefecit*, *combuſſit*, *aſſavit*, *frixit*, duquel on a fait קָלִי *coli*, *polenta*, *farina*; au participe de קָלָא *Cala*, il faut à la Chaldaïque, קְלָאָה *coleo*, & avec le *noun* paragogique, קְלָאָן *coleon*, d'où קָלָן *colon*, *celle qui cuit du pain*; & en ajoûtant יָה *Deus*, *celle qui cuit*, *qui fait du pain pour les Dieux*. Or je demande à quoi *Sara* s'exerça, lorſque les Anges vinrent chez ſon mari? n'eſt-ce pas à la boulangerie? Le texte de Moyſe y eſt formel: וַיְמַהֵר אַבְרָהָם הָאֹהֱלָה אֶל שָׂרָה וַיֹּאמֶר מַהֲרִי שְׁלֹשׁ סְאִים קֶמַח סֹלֶת וַעֲשִׂי עֻגוֹת. Dans ces tems de ſimplicité tout étoit grand, *Sara* ſe fit un honneur de ſervir ces Anges; & cet honneur, les Hiſtoriens Phéniciens l'ont ſenti, & en lui donnant ce nom, ils ont voulu le lui conſerver dans la poſtérité la plus reculée.

Cela étant, il doit s'enſuivre très-naturellement qu'*Orion*, ce fils promis par les Dieux à *Oriéus*, n'eſt qu'*Iſaac*, annoncé par les Anges à *Abraham*.

Le nom Ὠρίων prononcé quelquefois Οὐρίων, a donné occaſion à *Euphorion* de débiter bien des obſcénités, que je ſerois

fort fâché de répéter ici. Ce nom n'eſt pas moins Phénicien que ceux que j'ai déja expliquez ; il n'eſt auſſi qu'une épithéte ſous laquelle les *Bœotiens* ont anciennement connu *Iſaac:* il vient de la racine עור, laquelle dans *Phiel*, une des conjugaiſons Hébraïques, ſignifie *aveugler*, & de laquelle on a fait עוריא l'*aveugle*, dont a été formé Ὠρίων; or *Orion*, ſelon *Phérécyde* dans *Apollodore*, avoit été *aveuglé* par *Œnopion*, & *Iſaac* n'eſt trompé par *Jacob*, que parce qu'il étoit *aveugle*. Les *Tanagréens* aſſûroient qu'*Orion* avoit recouvré la vûë : le texte de *Moyſe* ne nous apprend point qu'*Iſaac* ait vû depuis ſon aveuglement, mais ne ſe peut-il pas que cette incommodité n'ait pas duré juſqu'à ſa mort? Un Hiſtorien auſſi concis que l'étoit *Moyſe*, qui ne parle que des grands faits, néglige bien des petites choſes qui ne font point à ſon ſujet principal, & il en avoit un tout autre, que de raconter d'auſſi petites particularités : nous ignorerions probablement cette maladie d'*Iſaac*, ſi *Moyſe* n'avoit pas voulu montrer tous les titres de *Jacob* au droit d'aîneſſe ſur *Eſaü*, droit que celui-ci lui avoit vendu pour une choſe d'auſſi petite conſéquence qu'eſt un plat de lentilles, & vente qu'*Iſaac* paroît confirmer par ſa bénédiction.

Les *Bœotiens* regardoient *Orion* comme un grand chaſſeur: ce qu'*Iſaac* dit à *Eſaü* lorſqu'il l'envoya à la chaſſe, montre au moins qu'il aimoit la chair des animaux que l'on y prenoit. Et quel exercice pouvoit plus convenir à ce Patriarche, lorſqu'il étoit à la fleur de ſon âge, que celui de la chaſſe? Ces Bœotiens croyoient qu'*Orion* avoit été un grand Aſtronome, & quelques-uns le faiſoient même fils d'*Atlas:* perſonne ne nie qu'Abraham ne fût le plus habile Aſtronome de ſon tems, & *Iſaac*, ſi chéri de lui, inſtruit par lui, a dû l'être : la Conſtellation appellée *Orion* n'a peut-être été ainſi nommée, que parce qu'il en aura mieux obſervé les mouvemens qu'aucun autre Aſtronome de ſon tems. Si cette Conſtellation eſt regardée comme mal-faiſante par quelques Poëtes, cette qualité qu'ils lui donnent, n'a aucun rapport avec *Iſaac*, avec *Orion*, dont elle porte le nom ; ces Auteurs ne la lui donnoient, qu'après

l'avoir tirée des *almanacs* des payſans de la Grece, qui ſont preſque tous attaquez de la fiévre lorſque cette Conſtellation domine. Les *Bœotiens* avoient des traditions bien différentes touchant la maniére dont *Orion* eſt mort, car, ſelon quelques-uns, c'étoit *Apollon* qui l'avoit tué, ſelon quelques autres, c'étoit *Diane;* enfin, ſelon d'autres, c'étoit un *Scorpion.* *Apollon* s'étoit porté à cet excès, parce qu'il s'étoit imaginé que *Diane* aimoit *Orion: Diane,* parce qu'*Orion* avoit voulu faire violence à *Opis* une de ſes compagnes. Voilà bien de la contradiction; on doit ſentir là un dérangement de Poëte, & il ne faut pas ſeulement ſe donner la peine de chercher les raiſons qu'ils pouvoient alleguer pour s'excuſer: mais à l'égard de ceux qui prétendoient qu'il n'étoit mort que de la morſure d'un *Scorpion*, quoique dans le fond ils ſe trompaſſent encore, ils étoient mieux fondez.

Perſonne ne peut nier qu'*Iſaac* ne ſoit mort à *Hébron* ou dans ſes environs; or dans ces environs d'*Hébron* il y a un lieu nommé עַקְרָב *Akrab,* le *Scorpion.* Les Hiſtoriens apportez en *Bœotie* par les compagnons de *Cadmus,* avoient pu dire d'*Iſaac,* de leur *Orion,* en marquant le lieu de ſa mort, וַיָּמוּת עוּרִיָא בְּעַקְרָב *& mortuus eſt Orion in Akrab;* mais les traducteurs de ces hiſtoires ont pris la prépoſition בְּ *in* dans la ſignification *per,* & c'eſt de-là qu'eſt venuë cette tradition, qu'*Orion* étoit mort par la morſure d'un *Scorpion*, ce qui ne fut jamais. *Orion* étoit donc *Iſaac,* mais en voici d'autres preuves.

La femme d'*Iſaac* s'appelloit רִבְקָה *Ribca;* une des meres d'*Orion* eſt nommée *Bryllé:* רִבְקָה ſignifie *junctio, ſaginatio:* Βρυλλὴ ne ſignifie rien en Grec. Mais ſi de Βρυλλὴ l'on fait Πρυλλὴ, changement aſſez ordinaire d'un dialecte à l'autre, l'on trouvera que Πρυλλὴ n'eſt que רִבְקָה *Ribca* traduit, puiſque l'un ſignifie *junctio, ſaginatio, ſocietas,* & que l'autre ne veut dire qu'*une multitude de peuple, une aſſemblée nombreuſe.* C'eſt ſeulement en faiſant attention à cette ſignification de רִבְקָה, que l'on trouvera tout l'eſprit, toute la délicateſſe de penſée du ſouhait & de la bénédiction des parens de *Ribca: Soyez,* lui dirent-ils, *féconde en milliers de millions, & que votre*

רבק répond à רְפַק.

postérité posséde la porte de ses ennemis. Que si quelqu'un doutoit de l'acception que je donne à Πρυλλή, qu'il lise Homére, *Iliade 11.* il y trouvera :

Αὐτοὶ δ' Πρυλέες σὺν τεύχεσι θωρηχθέντες
Ρ'ώοντο.

Πρύλις, qui en est le simple, n'a pas une autre signification, & par Πρύλις on entend encore une danse faite par toute une armée, acception de laquelle *Callimaque* fournit une preuve :

Οὖλα δ' Κυρῆτές σε περὶ πρύλιν ὠρχήσαντο.

Les *Bœotiens* faisoient donc de la ere d'*Orion* sa propre femme; cela ne doit pas surprendre, ces histoires de Phénicie avoient été fort mal traduites, & les traditions s'étoient fort altérées par le laps de tems. L'on va voir encore qu'ils attribuoient à *Orion*, à *Isaac*, bien d'autres choses qui ne lui conviennent pas ; mais ce qu'il n'est pas possible de ne point conclurre, c'est que malgré toutes les contradictions, malgré les attributions fausses, telles que l'on vient d'en voir, il reste toûjours assez de traits pour reconnoître les personnages, pour pouvoir assûrer que ces attributions, toutes fausses qu'elles soient, toutes ces contradictions, toutes palpables qu'elles deviennent, lorsque l'on y fait la moindre attention, sont des témoins très-sûrs que les Grecs ont eu des Géphyréens des histoires suivies & parfaitement détaillées des Patriarches des Hébreux, & des autres Princes de Phénicie avec lesquels ils ont eu ou la paix ou la guerre. En voici de nouvelles preuves qu'il ne sera pas possible de rejetter.

Selon ces peuples, *Orion* ou *Isaac* a eu de grandes & cruelles guerres avec *Œnopion*, qu'ils croyoient de l'Isle de Χῖος.

Par l'histoire de *Moyse*, nous voyons qu'*Isaac* a passé une vie assez tranquille, car la dispute de ses bergers avec les bergers d'*Abimelek* Roy de *Gérar*, qui vint à l'occasion des puits qu'*Abraham* avoit creusez, & que les *Gérariens* avoient comblez, ne peut pas passer pour une grande guerre. Ces guerres d'*Orion* contre *Œnopion* doivent donc être rapportées à quelqu'autre qu'à *Isaac*; & comme par tout ce que l'on a déja vû

ci-dessus, on a preuve que ce qui regarde *Orion*, n'a pu toucher en rien les Grecs, mais seulement des Palestins, il faut que cet *Œnopion* soit *Phénicien*, que son nom Grec ne soit qu'une traduction d'un nom Phénicien ; en un mot, qu'il ne soit que *Chamor* pere de *Sichem*, & que celui qui lui a fait la guerre, ne soit que *Jacob*, lequel, par une méprise trop fréquente dans cette Fable, les Bœotiens auront confondu avec *Isaac*. Cela n'est pas douteux, & en voici les preuves.

Œnopion en bon Grec signifie *le buveur de vin.* חַמַר *Chamar* en *Arabe* signifie *rubuit*, & se dit du vin. חֶמֶר *Chemer* en *Chaldéen*, & חַמַר *Chamar* en *Arabe*, signifient *vinum rubrum & optimum, rubellum :* on le trouve avoir la même acception en *Hébreu, Deuter. 32. 15.* וְדַם עֵנָב תִּשְׁתֶּה חָמֶר, & dans *Isaïe 27. 2.* בַּיּוֹם הַהוּא כֶּרֶם חֶמֶר עַנּוּ לָהּ, *in die illo vinea vini rubri cantate illi.* Or c'est de cette racine qu'est formé le nom de חֲמוֹר pere de *Sichem*, avec lequel *Jacob*, le prétendu *Orion* des *Bœotiens*, a eu une sanglante guerre : *Œnopion* n'en est donc que la traduction. Tout contribuë à prouver ce que j'avance.

Œnopion, suivant cette Fable, étoit de *Chio*, *Chamor* étoit *Chewéen*, & le canton habité par cette famille Cananéenne, devoit être appellé חִוָּה *Chiwo*, qui n'est que le Χῖος de la Fable : cela est si vrai, qu'en ceci la Fable convient encore avec l'histoire de *Moyse. Jacob*, qui est ici *Orion*, entra dans le pays des *Chéwéens*, dans ce canton appellé חִוָּה *Chiwo*, d'où il étoit sorti vingt ans auparavant ; & *Phérécyde* dit d'*Orion :* αὖθις δὲ ἐλθὼν εἰς Χῖον. Dans *Phérécyde*, il fut question d'une demande en mariage, Μερόπην τὴν Οἰνοπίωνος ἐμνηστεύσατο. N'en fut-il pas conclu un entre *Sichem* fils de *Chamor*, & *Dina* fille de *Jacob !* *Phérécyde* attribuë donc à *Jacob*, à son *Orion*, ce qu'il faut attribuer à *Chamor*, à son *Œnopion*, & Μερόπη est indubitablement *Dina*, puisque ce nom Μερόπη vient du Phénicien מְרָאָב l'*amertume du pere*, nom que l'on a dû donner à *Dina*, qui causa alors tant de chagrin à *Jacob*. Tous les enlévemens dont cette Fable est remplie, n'ont-ils pas un rapport

très-marqué avec l'enlévement de *Dina!* C'eſt Vénus qui les fait, c'eſt l'Amour qui l'a cauſé. D'ailleurs, qu'eſt-ce que c'eſt que cette maiſon ſoûterraine qu'*Orion* fait pour Neptune, & peut-être pour d'autres Dieux, ſi ce n'eſt le *caveau* que *Jacob* creuſa ſous un chêne proche de *Sichem*, pour y cacher tous les Dieux qui ſe trouvoient dans ſon domeſtique? Dans la Fable, après que la guerre contre *Œnopion* eſt terminée, *Orion* va en *Créte*, & ne s'applique plus qu'à la chaſſe, c'eſt-à-dire, mene une vie fort tranquille: *Jacob*, après le ſac de la ville de *Sichem*, ne va-t-il pas trouver ſon pere à *Hébron*, depuis capitale du pays échû à la Tribu de *Juda*, auprès duquel eſt le canton nommé כרת *Créte*, d'où l'on ſçait que ſont venus ceux qui ont donné le nom de *Créte* à l'Iſle appellée de ce nom? Là Jacob en paix avec ſes voiſins, n'étant plus occupé que du ſoin de ſes enfans, pouvoit s'occuper à la chaſſe. Cette Fable aſſûre qu'*Orion* avoit reçû de *Neptune* le don de traverſer les mers: c'eſt à cette tradition qu'a rapport tout ce qu'*Homère*, tout ce que *Virgile*, *Pauſanias*, *Pline* & beaucoup d'autres Auteurs ont dit de la grandeur démeſurée d'*Orion*; mais comme ce ne ſont que des Poëtes, ou des Auteurs qui les citent & s'appuyent de leur témoignage, qui nous en aſſûrent, je ſuis aſſûré auſſi qu'il faut beaucoup rabbattre de cette grandeur giganteſque d'*Orion*, & que par des mers profondes, l'on ne peut raiſonnablement entendre que le torrent de *Jabok*, que *Jacob* paſſa après avoir reçû de Dieu les plus grandes aſſûrances de ſa protection contre ſon frere. *Paſſer des torrens, de grandes eaux* chez les Orientaux, c'eſt vaincre, c'eſt échapper aux dangers les plus imminens. Si donc cette expreſſion étoit dans les Auteurs Phéniciens, comme il eſt à croire, les Grecs des tems poſtérieurs, qui n'ont plus rien entendu à ces maniéres de parler, les auront renduës par des eaux à paſſer, ce qui n'exprimoit plus la métaphore, & donnoit un champ fort étendu à l'imagination des Poëtes, pour ſuppoſer, pour croire, pour débiter qu'*Orion* étoit plus haut que la mer n'eſt profonde:

Quam

——————— *Quam magnus* Orion *Virg. lib. 10.*
Cùm pedes incedit medii per maxima Nerei
Stagna viam ſcindens, humero ſupereminet undas.

ce qu'on peut leur pardonner, mais la vérité de l'hiſtoire n'en étoit pas moins altérée.

Tous ces caractéres ſont trop ſemblables, pour ne pas reconnoître *Jacob* dans l'*Orion* de la Fable. Cela ſuffiroit pour convaincre les plus incrédules, que les *Tanagréens,* & par eux tous les *Grecs,* ont connu les Peres des *Iſraëlites;* mais comme cette Fable diſoit encore quelque choſe de plus, voyons, avant de finir, à qui cela pourra convenir. Je puis aſſûrer d'avance que ce qui me reſte à en expliquer, ne ſervira pas peu à conſtater, à autoriſer ce que j'en ai dit.

La façon dont *Dina* fut retirée du *Palais* de *Sichem* fils de *Chamor,* eſt aſſez détaillée dans l'Hiſtoire ſainte : *Simeon* & *Lévi* ſes freres prirent les armes, entrérent dans ce *Palais,* & en retirérent leur ſœur; les autres enfans de *Jacob* ſe joignirent à eux, & maſſacrérent tous les habitans de *Sichem.* La Fable, qui le croiroit, conſerve pluſieurs de ces traits, & en ajoûte même quelques-uns, qui ſeront une preuve confirmative que c'étoient des *Phéniciens,* & des *Phéniciens* déja ſuperſtitieux, qui avoient fait l'hiſtoire que les *Géphyréens* avoient apportée en Grece. Ces traits ſont dans Apollodore, il cite *Phérécyde* pour ſon garant : les voici.

Ὁ δὲ, ἐπὶ τὸ χαλκεῖον ἐλθὼν, καὶ ἁρπάσας παῖδα ἕνα, ἐπὶ τῶν ὤμων ἐπιθέμενος, ἐκέλευσε ποδηγεῖν πρὸς τὰς ἀνατολάς· ἐκεῖ δὲ παραγενόμενος, ἀνέβλεψεν ἐκκαεὶς ὑπὸ τῆς ἡλιακῆς ἀκτῖνος, καὶ διὰ ταχέων ἐπὶ τὸν Οἰνοπίωνα ἔσπευδεν. Ce χαλκεῖον, cette boutique d'airain où la Fable ſuppoſe qu'*Orion* eſt entré, peut-elle être autre choſe que le Palais de *Sichem!* & ce παῖς ou petit enfant que l'on en retire, peut-il être différent de *Dina* qui y étoit enfermée? Sans yeux totalement débarraſſez du voile fabuleux & ignorant qui a couvert cette hiſtoire, il eſt, je l'avouë, impoſſible d'y rien découvrir de ſemblable; mais à l'aide du ſens commun, & de quelque connoiſſance de

la Langue dans laquelle cette hiſtoire du pays de *Canaan* apportée en Grece a été écrite, il eſt aiſé d'y reconnoître des faits, à la vérité exprimez par *Moyſe* dans un dialecte différent, mais qui, pour le fond, ſont toûjours les mêmes : les voici.

Oἱ δ', ἐπὶ τὸ χαλκεῖον ἐλθών doit ſe traduire, ou par וַיָּבוֹא בְּדוֹר הַנְּחֹשֶׁת *& intravit in officinam ærariam*, ou par וְהוּא בָּא בְּדוֹר הַנְּחֹשֶׁת *& ille intravit in officinam ærariam.* Mais דוֹר *Dor*, qui a été mal traduit, ſignifie non ſeulement *officina*, mais encore *domus, villa, atrium, veſtibulum, habitatio, palatium.* Or pris dans cette derniére ſignification, quel ſens y auroit-il en diſant, *il entra dans le Palais d'airain!* vit-on jamais des Palais bâtis de ce métal? Il faut donc que נְחֹשֶׁת *Nechoſcheth*, ſoit ici pour quelqu'autre choſe, & que les traducteurs ayent pris l'un pour l'autre : cette idée eſt vraye; נָחַשׁ *Nachaſch*, d'où vient ce נְחֹשֶׁת *Nechoſcheth*, ſignifie *ſcrutatus, expertus, ominatus fuit*, & il eſt trop commun & trop connu pour en donner des exemples. De ce verbe viennent, & ce נְחֹשֶׁת *Nechoſcheth*, *æs*, & נָחָשׁ *Nachaſch*, *ſerpens*. *Moyſe*, dans ſon dialecte, appelle *Chamor* & *Sichem* ſon fils, חִוִּים *chiwim*, *chéwéens*, *ſerpens* ou *ſerpentins;* dans un autre dialecte de la langue Phénicienne, n'a-t-on pas pu appeller *Sichem* du nom de נָחָשִׁי *Nachaſchi*, *ſerpentin*, pour חִוִּי *Chiwi*, dont ſe ſert *Moyſe!* & de-là ne doit-on pas conclurre qu'il y a eu, ou corruption dans les textes traduits par les anciens *Grecs*, ou ignorance dans ces mêmes traducteurs, qui diſent *airain* pour *ſerpent!* On doit donc ſuppoſer comme certain, qu'il y avoit dans les originaux וְהוּא בָּא בְּדוֹר הַנָּחָשִׁי *& ille (Simeon ſeu Levi) intravit in Palatium ſerpentini ſeu Sichem.* La ſuite confirmera ce que j'avance.

Καὶ ἁρπάσας παῖδα ἕνα ſe traduit par וַיַּחֲרֹף אֶת הַנַּעַר אֶחָד *& abripuit puerum unum.* Les traducteurs s'étoient trompez dans deux mots de ce que je viens de rétablir : ici ils ont encore fait deux fautes; de נַעֲרָה *puella*, ils ont lû נַעַר *puer*, & de אָחוֹת *achoth*, *ſoror*, ils ont fait d'abord אַחַת *echath*, *una;* & enſuite voulant à toute force que ce נַעַר *Nahar* fût maſculin, ils ont fait de ce אָחֹת *ſoror*, אֶחָד *unus :* il faut donc

rétablir cet ancien texte de cette maniére, ויחרף את הנערה אחותו *& abripuit puellam sororem suam.*

Ἐπὶ τῶν ὤμων ἐπιθέμενος n'est que la maniére dont *Simeon* ou *Lévi* emporta sa sœur, qui se traduit נותן אותה על שכמו *ponens eam super humeros suos.*

Ἐκέλευσε ποδηγεῖν πρὸς τὰς ἀνατολάς est aussi aisé à rétablir, car l'ἐκέλευσε ποδηγεῖν n'est que l'' הדריך des *Phéniciens*, ce qui se traduit donc, ou par וידריך אותה דרך ארץקדם *& duxit eam versus terram orientalem,* ou par ויפקד עליה ללכת קדומים *& præcipuit ei adire Kedumim*, ou *ire ad orientalem.*

Cette premiére façon de traduire ce Grec de *Phérécyde*, nous feroit entendre que *Dina* fut envoyée dans l'Orient pour y être mariée; selon les Juifs, elle fut donnée à *Job*, qui habitoit à l'Orient de la terre de *Canaan:* mais outre que nous voyons que *Dina* entra en *E'gypte* avec toute sa parenté, ce qui est contraire à cette tradition *Judaïque*, la seconde façon de le traduire, paroîtra plus conforme à ce qui suit: le *Kedumim* ou l'*Oriental* n'est que l'épithéte sous laquelle on entend le torrent de *Kison.* Les freres de *Dina* la croyoient polluée, l'Ecriture y est formelle: on la mene donc au *Kison* pour qu'elle s'y lave, qu'elle s'y purifie, l'ἐκ τοῦ παραγινόμενος confirme cette interprétation, car παραγίνομαι signifie véritablement *venio;* mais il est ici mal traduit, & l'on a pris un nom Phénicien pour un verbe; il y avoit אשרה *lucus,* & l'on a lû pour cet אשרה *ascherah,* אשר *oscher, veniens.* Ce Grec est donc pour ושם אשרה *& ibi lucus,* ou *quia ibi lucus.*

Ἀνέβλεψεν ἐκκαεὶς τῶν ὑπὸ ἡλιακῆς ἀκτῖνος est certainement risible, & qui penseroit à le défendre, se feroit moquer de lui, car cette façon de recouvrer la vûë est contraire à l'expérience de tous les hommes; les rayons du soleil, loin de redonner l'usage de la vûë, le retirent. Convenons bonnement & sans tergiverser, que pour que les traducteurs de ces anciennes histoires, que pour que des Poëtes, d'ailleurs respectables, ayent dit une aussi grande absurdité, il falloit qu'ils fussent bien simples, car, en bonne foi, comment les excuser?

de בָּחַר qui ſignifie *ſuffiit, fumigavit* & *vidit*, ces traducteurs n'ont pris que la derniére ſignification, toute propre à leur faire faire un contre-ſens, & ces Poëtes s'y ſont laiſſez tromper; de וַתִּבָּרֵר *Wattibbarer*, ou וַתִּבּוֹר *Wattibbor, & purificata eſt*, ils ont cru devoir lire שַׁבְרִירִי *ſchabriri*, qui vient de la même racine, & qui ſignifie également *radius ſolis* & *cæcitas*. Il y avoit donc dans l'original Phénicien, וַיְבַחֵר לָהּ וַתִּבּוֹר *& ſuffiit pro ea & purificata eſt*. Le ſens entier eſt donc :

Et ille intravit in Palatium Serpentini ſeu Sichem, & abripuit puellam ſororem ſuam, ponens eam ſuper humeros ſuos, & duxit eam ad Kedumim ſeu Kiſon, quia ibi lucus, & ſuffiit pro ea & purificata eſt.

Ce n'eſt-là, comme l'on voit, qu'un fragment, mais un fragment précieux, qui prouve, ſans difficulté, ce que j'ai dit; car quoique cette conduite au *Kiſon*, ſur les bords duquel il y avoit un bois ſacré, que ce ſacrifice à ce fleuve ou à ſa Divinité tutélaire, que cette purification obtenuë en conſéquence, ſoient des marques non équivoques que les Phéniciens, gens addonnez à l'idolatrie, avoient rempli leurs hiſtoires de faits & de circonſtances qui ne touchoient en rien les Patriarches des Hébreux, il eſt certain par ce fragment, qu'ils en avoient fait l'hiſtoire, & une hiſtoire fort détaillée, dont le fond étoit vrai, & que l'on doit toûjours regretter. Ce qu'il y a dans *Ovide, livre 13. fable 6. des Métamorphoſes*, touchant les filles d'*Orion*, en eſt une nouvelle preuve. Nous ſommes certains qu'*Abraham* & *Iſaac* n'ont point eu de filles, & que *Jacob* n'a eu que *Dina :* cette Fable auroit-elle donc encore confondu les perſonnages? auroit-elle encore attribué à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre? De tous les parens de ces Patriarches, nous n'en connoiſſons que deux qui ayent eu deux filles, *Laban* beau-pere de Jacob, & *Loth* neveu d'Abraham. Il n'y a rien dans la narration d'*Ovide*, qui puiſſe avoir le moindre rapport aux femmes de *Jacob*, au contraire, tout conſpire à y faire reconnoître les filles de *Loth*, ces meres fameuſes des *Moabites* & des *Ammonites :*

Urbs erat, & ſeptem poſſes oſtendere portas,
Hæ pro nomine erant, & quæ foret illa, docebant.
Ante urbem exequiæ, tumulique, igneſque, rogique,
Effuſæque comas, & apertæ pectora matres
Significant luctum, Nymphæ quoque flere videntur.
Siccatoſque queri fontes, ſine frondibus arbor
*Nuda riget, lambunt * arentia ſaxa capellæ.* * rodunt.

puiſque malgré les ſept portes que le Poëte fait voir & comme toucher du doigt, & par leſquelles il prépare ſon lecteur pour lui annoncer la ville de Thébes, on appercevra toûjours dans le reſte de ſa deſcription, une image vive & tout-à-fait reſſemblante à la conflagration de *Sodome.* Quelqu'*E'crivain ſérieux* a-t-il parlé d'un incendie de *Thébes* en *Bœotie!* Cela ne regarde donc que *Sodome.* Les cinq vers ſuivans,

Ecce facit mediis natas ab Orione Thebis,
Hanc, non fœmineum jugulo dare pectus aperto,
*Illam, demiſſo per fortia pectora telo ** * ferro.
Pro populo cecidiſſe ſuo, pulchriſque per urbem
Funeribus ferri, celebrique in parte cremari.

ne ſont que la répétition de quelques vers d'un Poëte tragique, car l'Hiſtoire ne connut jamais ces filles d'*Orion* pour s'être ſacrifiées elles-mêmes & de cette maniére, pour la conſervation de leur patrie; mais les ſuivans,

Tum de virginea geminos exire favilla,
Ne genus intereat, juvenes, quos fama Coronas
Nominat, & cineri materno ducere pompam.

nous repréſentent au net l'aventure des filles de *Loth* avec lui, leur patrie, leurs enfans, ce qui eſt plus qu'il n'en faut pour affermir mon opinion. Vit-on jamais des enfans être produits par des *flamméches!* *Favilla* doit donc ſignifier ici quelque choſe de plus qu'une *bagatelle* poëtique. *Favilla* en *Chaldéen* s'exprime par le terme de זיקוק *Ziccouc*, dont on a fait ניקק

Nizcac, commixtus fuit, coïvit, qui ne se dit que des mariages incestueux, comme du fils à la mere, du pere à la fille. *Lisez* R. David Kimchi, *sur le Ps. 103. & sur le Ps. 128.* Cela étant, le

Tum de virginea geminos exire favilla,
Ne genus intereat, juvenes.

doit s'entendre de *Moab* & d'*Ammon*, qui sont sortis d'un mariage incestueux, afin, disoient leurs meres, que la race des hommes ne pérît pas; & le

——— *Quos fama* Coronas
Nominat.

fait connoître le nom que ces filles de *Loth* portoient dans *Sodome. Loth* & ses filles étoient de *Charan* *; les habitans de Sodome & les Historiens Phéniciens devoient les appeller *Choronites: Moab, le fils de mon pere, Ammon, le fils de mon peuple*, ont des noms conformes à l'histoire de leurs parens: *Ovide*, qui les appelle du nom de leurs meres, n'avoit cette particularité que par des traditions, qui ne venoient pas d'une autre source que les autres que je viens d'indiquer, je veux dire, de ces histoires qu'avoient apportez dans la Grece les *Géphyréens* compagnons de *Cadmus;* histoires qui comprenoient sans doute (on en a des preuves) les grandes actions des Patriarches des Juifs, des Rois & des grands Hommes de *Canaan.* Mais finissons ces histoires.

* A la Chaldéenne, *Choron.*

Pour ce qui regarde la personne d'Abraham, le représentoient-elles sous des caractéres différens de ceux dont Moyse s'est servi pour le faire connoître? *Oriéus*, dans la Fable, n'avoit point d'enfant, à cause de la stérilité de sa femme; il exerçoit l'hospitalité, il reçut trois Dieux qui lui promirent un fils, il leur présenta un boeuf, rien n'est plus semblable à ce que Moyse dit d'Abraham. La Fable l'appelle *Oriéus,* Abraham n'étoit-il pas de אור *Ur!* La femme d'*Oriéus* est appellée *Sidé, Sidé* & *Sara* שרה, sont le même nom, mais de différens dialectes de la Langue Phénicienne. *Colonia*, on l'a vû,

n'eſt qu'une épithéte, qui fait reſſouvenir que *Sara* s'eſt fait honneur de faire cuire du pain pour les Anges qui annonçoient à ſon mari l'accompliſſement de ſes vœux ; & cette épithéte n'eſt ni baſſe, ni éloignée de la ſimplicité de ces premiers tems, ni contraire à la coûtume des Orientaux : de-là *Orion* eſt néceſſairement *Iſaac*. *Iſaac*, aveuglé dans la Fable, n'a le nom d'*Orion* chez elle, que parce qu'il a été aveugle, & point du tout parce qu'il peut être regardé comme de אור *Ur*, Dans la Fable il eſt grand chaſſeur, dans Moyſe il paroît qu'il aimoit au moins la chair des animaux que l'on prenoit à la chaſſe. *Orion* Aſtronome chez les Bœotiens, n'eſt-il pas le même perſonnage qu'*Iſaac*, fils, comme l'on en convient, du plus grand Aſtronome de ſon tems, & qui peut-être (car on ne peut pas tout affirmer) a mérité aſſez des Aſtronomes, pour qu'ils ayent donné ſon nom à une Conſtellation. *Orion*, dans la Fable, meurt empoiſonné par la morſure d'un *Scorpion*, quelle bévûë ! Une petite attention géographique, une particule expliquée, remet les choſes dans leur état naturel ; ce n'eſt plus *par la morſure d'un Scorpion* qu'*Orion*, qu'*Iſaac* meurt, mais il meurt dans *Akrab*, עקרב *Scorpion*, nom d'un petit lieu des environs d'Hébron, où Moyſe aſſûre qu'il eſt mort. Pour confirmation, on a vû que *Bryllé* ou Πρύλλη n'étoit plus, comme dans la Fable, une des femmes d'*Oriéus*, d'*Abraham*, mais d'*Orion*, d'*Iſaac* ſon fils, en un mot, la même perſonne que *Rebeka*.

Cette Fable, par-tout brouillée, par-tout méconnoiſſable, confondoit ſous un même nom & *Jacob* & *Loth* même avec *Orion*, avec *Iſaac*. Toutes ces difficultés ont été applanies ; car pour le premier, *Œnopion* eſt celui à qui *Orion* fait la guerre. Cet *Œnopion* n'eſt que *Chamor* pere de *Sichem*, & *Orion* par conſéquent n'eſt que *Jacob*. Le nom du pays a ſervi de confirmation. Le mariage de la Fable, d'*Orion* avec Meropé, n'eſt plus que le mariage de *Sichem* avec Dina, & *Dina* n'a eu ce nom de *Meropé, l'amertume du pere*, qu'à cauſe des chagrins cuiſans qu'elle occaſionna à *Jacob* ; de-là, par une conſéquence qui s'enſuit naturellement, que peut être cette maiſon

ſoûterraine que la Fable fait creuſer par *Orion* pour Neptune, ſi ce n'eſt ce *trou*, ce *caveau*, que *Jacob* creuſa pour y cacher tous les petits Dieux de ſes Eſclaves ; les voyages d'*Orion* en *Crete*, ſont les voyages de *Jacob* dans le petit canton nommé כְּרֵת *Kereth.* La grandeur démeſurée d'*Orion* n'eſt plus qu'une ſuite d'une mauvaiſe interprétation des anciennes hiſtoires, leſquelles pour marquer la délivrance des dangers les plus à craindre, (Jacob au paſſage de Jabok craignoit extraordinairement *Eſaü)* l'exprimoient par des eaux, des torrens à paſſer; métaphore que les Grecs ont priſe dans un ſens ſimple, ce qui leur a fait ſuppoſer *Orion* d'une grandeur énorme, mais qui n'épouvantera plus : vient enſuite la guerre de *Jacob* avec *Sichem* & *Chamor.* La Fable l'avoit brouillée à ne s'y plus reconnoître, cependant une traduction ſimple & vraye de ce qu'en avoient dit les Fabuliſtes, a fait revoir la vérité. Une boutique d'*airain* n'eſt plus une boutique, une forge, c'eſt un Palais, & le Palais de *Sichem;* le jeune homme que la Fable en faiſoit enlever, n'eſt que *Dina* conduite au *Kiſon* pour s'y purifier de ſes ſouillures, ſans qu'il ſoit plus mention d'une façon de recouvrer la vûë, propre à faire rire les perſonnes de bon ſens, ce qui fournit une bonne preuve, & de l'ignorance groſſiére, & de la ſtupidité palpable des premiers traducteurs des hiſtoires de Phénicie.

A l'égard de *Loth,* que cette Fable confondoit encore avec *Iſaac,* ſon hiſtoire & ſon aventure avec ſes filles ſe trouvent trop bien repréſentées par *Ovide,* pour ne les avoir pas rapportées ici; tout ce que ce Poëte en dit, prouve que tous les caractéres de la Fable ſont ſemblables à ceux de Moyſe, d'où je puis conclurre, comme de tous les autres, que l'on doit être convaincu que la Fable d'Orion n'eſt que l'hiſtoire, mais une hiſtoire corrompuë des Patriarches *Abraham, Iſaac* & *Jacob;* que ces Patriarches & *Loth* même étoient très-parfaitement connus des premiers habitans de Tanagra ; qu'il ni a eu que l'ignorance des traducteurs de cette hiſtoire, le laps de tems, le changement de langage, & l'interruption du commerce qui s'en eſt enſuivie, qui ayent pu les leur faire méconnoître dans

dans leurs propres traditions, & qui ayent pu faire charger ces traditions mêmes de circonstances purement fabuleuses, pleines d'inepties; en un mot, puériles & absolument indignes de s'attirer la moindre croyance dans la populace la plus ignorante & la plus stupide.

HISTOIRE DE MÉDÉE.

Par M. l'Abbé Banier.

Comme je n'ai parlé qu'en passant de Médée, dans les Dissertations que j'ai lûës à l'Académie au sujet du voyage des Argonautes, j'ai cru que pour ne rien laisser à desirer sur un événement auquel elle eut tant de part, je devois rassembler ici toutes ses aventures; & par une discussion exacte des faits, examiner si tous les crimes qu'on lui suppose, ont quelque fondement dans l'histoire. 15. Mars 1740.

Il est vrai que pour la justifier, j'ai de grands préjugés à vaincre, & de fortes autorités à combattre. On est accoûtumé à la regarder comme la plus méchante de toutes les femmes, & comme une célébre Magicienne, qui faisoit servir à sa vengeance & à ses autres passions, ce que cet art funeste a de plus puissant. Dans Euripide, elle fait périr Glaucé sa rivale, & Créon Roy de Corinthe, par le moyen d'une robe empoisonnée. Sénéque ajoûte que le palais de ce Prince fut réduit en cendre. Ovide dans ses Métamorphoses, en fait le portrait le plus affreux; & dans la Tragédie qu'il avoit composée sur son sujet, il ne l'a traitoit pas mieux, comme il paroît par le seul vers qui nous en reste, & que Quintilien nous a conservé, où elle dit en parlant de Jason: *Trag. de Med.* *Lib. 7.*

Servare potui, perdere an possim, rogas!

Les auteurs des Argonautiques, Orphée, ou plûtôt Onomacrite, Apollonius de Rhodes, & Valérius Flaccus, la chargent encore de nouveaux crimes, du meurtre de son frere

Absyrte, & de la mort de Pélias oncle de son mari. Sénéque a renfermé tous ces crimes de Médée dans ces beaux vers :

——————— *Nil exul tuli,*
Nisi fratris artus; hos quoque impendi tibi.
Tibi patria cessit, tibi pater, frater, pudor:
Hâc dote nupsi.

En sorte que son caractére est si marqué dans tous les Poëtes, *Art Poët.* qu'Horace a fait un précepte de la représenter telle que je viens de la dépeindre. *Sit Medea ferox.*

Encore si ce n'étoient que les Poëtes qui nous en eussent donné cette idée, on pourroit croire qu'ils ont eu moins d'égard à la vérité, qu'aux grands mouvemens que pouvoit produire un tel caractére; mais les Mythologues, Apollodore, Hygin, & parmi les Historiens, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque & quelques autres encore, l'ont représentée comme eux, cruelle, emportée, & coupable des plus grands forfaits.

Telle est Médée dans les Poëtes, dans les Mythologues, & dans quelques historiens ; mais parmi ces derniers, on en trouve qui lui sont plus favorables, & qui nous la représentent comme une personne née vertueuse & bienfaisante, qui n'eut d'autre crime à se reprocher, que d'avoir suivi un époux infidelle ; comme une Princesse abandonnée, persécutée, qui, après avoir eu inutilement recours aux garans des promesses que lui avoit fait Jason, de ne jamais se séparer d'elle, est enfin obligée de passer les mers pour chercher un asyle que la Grece lui refusoit. La plûpart de ceux même qui l'ont chargée des plus grands forfaits, sont obligez de reconnoître qu'elle n'y avoit été entraînée que par je ne sçais quelle fatalité, & par le courroux de Vénus qui persécutoit toute la race du Soleil, de qui Médée tiroit son origine, parce que ce Dieu avoit découvert son intrigue avec Mars. De-là ce beau vers d'Ovide,

——————— *Video meliora, proboque;*
Deteriora sequor:

paroles que notre Poëte Lyrique a ainsi renduës: *Quinault, Opera de Thesée,*

Le destin de Médée est d'être criminelle;
Mais son cœur étoit fait pour aimer la vertu.

Défions-nous d'abord des Poëtes tragiques, qui ont moins consulté la vérité que le besoin qu'ils croyoient avoir de personnages cruels & emportez, qui, par l'opposition qu'ils avoient avec d'autres personnages doux & vertueux, excitoient tour à tour la terreur & la pitié, ces deux grands mobiles de la Tragédie. Si Euripide, Sénéque & ceux qui les ont suivis, avoient représenté Médée telle qu'elle a peut-être été en effet, ils auroient manqué ces grands coups de Théatre tant vantez par les maîtres de l'art, & ces pensées brillantes qui ravissent d'admiration. Corneille n'auroit pu placer dans sa Tragédie ce *Moy* si sublime, dans l'endroit où la suivante dit à sa maîtresse:

Forcez l'aveuglement dont vous êtes séduite,
Pour voir en quel état le Ciel vous a réduite:
Votre pays vous hait, votre Epoux est sans foy,
Dans un si grand revers, que vous reste-t-il! moy.*

Sénéque y auroit perdu ces sentimens outrez, & tous ces raffinemens de vengeance qui causent plus d'horreur que d'admiration. *J'ai perdu*, fait-il dire à Médée, *la moitié de ma vengeance, Jason n'ayant pas été présent au meurtre de mon fils. Tout ce que je viens de faire*, ajoûte-t-elle, après avoir massacré son second fils, n'*est que le prélude de ma fureur.* *Dans sa Médée.*

Prolusit dolor per ista noster.

Cet horrible spectacle, dit-elle encore, *est pour moy celui d'un nouvel hyménée.*

Nuptias specto novas.

Voyons si l'autorité de quelques Auteurs, bien instruits de ce qui regarde Médée, ne doit pas l'emporter sur la foule des Poëtes & des Mythologues, qui ont cherché à la noircir.

* C'est la *Medea superest* de Sénéque.

D'abord je n'aurai pas beaucoup de peine à détruire ce qu'on a publié de ſa magie; accuſation frivole en elle-même, mais qui n'a que trop ſouvent ſervi de prétexte à la calomnie & à la vengeance. Quelques connoiſſances ſupérieures à celles du vulgaire, des ſecrets particuliers, quelques remedes dont on ignoroit la compoſition, ont ſuffi pour faire regarder comme des Magiciens ceux qui les poſſédoient, ſur-tout lorſqu'ils en faiſoient un mauvais uſage, auſſi pernicieux en cela à la ſociété, que s'ils avoient été de véritables Magiciens.

Médée avoit été inſtruite dans la connoiſſance des Simples & de leurs vertus; & cette ſcience même étoit en quelque façon particuliére à ſa famille, qui ſe vantoit de tirer ſon origine du Soleil. En fallut-il davantage pour la faire regarder comme une Magicienne? Cependant, ſuivant quelques anciens, elle ne faiſoit qu'un bon uſage de ſes lumiéres; & Diodore

Lib. 4. de Sicile, dont le témoignage doit avoir ici d'autant plus de poids, qu'il n'eſt nullement favorable à Médée, parlant d'elle & de Circé ſa tante, dit que celle-ci ne faiſoit ſervir ſes connoiſſances qu'à ſes paſſions, & que l'autre ne les employoit que pour ſoulager ceux qui venoient la conſulter.

Pendant que Médée s'occupoit ainſi à rendre utiles ſes connoiſſances & ſes talens, Jaſon avec l'élite de la Grece, arrive à Colchos pour demander à Æetes qui en étoit Roy, les biens qu'avoit laiſſé Phryxus ſon parent, mort dans cette ville, & qu'il refuſoit de rendre. C'eſt ici que commencent les malheurs de Médée; elle voit dans Jaſon un jeune homme aimable & bien fait, ſon parent, expoſé avec ſes compagnons aux plus grands dangers; car ſon pere avoit réſolu de faire périr tous les Argonautes, plûtôt que de rendre un bien qu'il avoit uſurpé. L'amour d'ailleurs ſe mêla à la pitié, & dès-là Médée forma le deſſein de ſauver ſon amant & ceux qui l'accompagnoient, & de ſe ſaiſir en même-tems des biens de Phryxus. Mais avant que de ſe livrer à ſon vainqueur, quelles précautions ne prit-elle pas pour ſauver ſa vertu? & combien n'eut-elle pas de combats à eſſuyer du devoir contre la ten-

Met. lib. 7. dreſſe? On peut lire ſur cela Ovide, le grand peintre du cœur,

Un jour qu'incertaine encore & irrésoluë sur le parti qu'elle prendroit, elle alla hors de la ville dans le Temple de la Déesse Hécate, pour la prier de lui être favorable dans une conjoncture si délicate, elle trouva Jason, & si elle promit de le servir, & même de le suivre, ce ne fut qu'après qu'il lui eut donné sa foy, & que par les sermens les plus sacrez il se fut engagé à l'épouser. Peu satisfaite encore de ces précautions, elle assembla les Argonautes, & les fit jurer d'être les garans des promesses de Jason. Rassûrée par les sermens d'un époux & par ceux des Argonautes, Médée se mit en devoir de les délivrer des dangers auxquels ils alloient être exposez, & par le moyen de certaines compositions qu'elle donna à son amant, il mit sous le joug deux Taureaux indomptez, laboura le champ de Mars, sema les dents du Dragon qui gardoit la Toison d'or, d'où sortirent des Soldats, au milieu desquels il jetta une pierre qui leur fit tourner les armes les uns contre les autres, endormit le monstre, se rendit le maître de la Toison d'or, & s'embarqua avec Médée & les fils de Phryxus; c'est-à-dire, pour rapprocher de l'histoire ces fictions, que Jason après avoir défait les troupes d'Æetes, & jetté la division parmi celles qui étoient sorties de terre, ou, pour parler vrai, qui étoient du même pays, surpris ou égorgé le garde des trésors de ce Prince, il les enleva, & mit aussitôt à la voile. C'est-là tout le crime de Médée; un crime de l'amour.

Le Roy informé de l'évasion des Argonautes & de la fuite de sa fille, ordonna sur le champ qu'on les poursuivît avec les vaisseaux qui seroient en état, & Absyrte frere de Médée, fit tant de diligence qu'il atteignît la navire Argo avant qu'elle fût arrivée à l'embouchûre du Phase. C'est ici qu'Apollonius de Rhodes & Valérius Flaccus, suivis par la foule des Mythologues & de quelques Historiens, avancent un fait qui n'a nulle vraisemblance. Ils disent que Médée feignant de vouloir retourner à Colchos, proposa à son frere d'aller dans un bois voisin avec Jason, pour parler d'accommodement; & ce fut là, dit-on, qu'elle massacra ce jeune Prince, le mit en piéces,

qu'elle répandit sur la route, espérant que ceux qui la poursuivroient, en s'amusant à recueillir ces membres épars, lui donneroient le temps de regagner le vaisseau.

D'autres anciens disent qu'Absyrte n'ayant pu joindre sa sœur, & ayant appris que la navire Argo avoit remonté le Danube, il entra dans ce fleuve, mais par une bouche différente de celle qu'avoient prise les Argonautes, & qu'ainsi il ne les avoit rencontrez que dans le Golfe Adriatique, où les uns & les autres étoient entrez, après avoir porté leurs vaisseaux par des chemins longs & difficiles. Ces Auteurs ajoûtent que ce fut sur cette côte que fut commis le meurtre d'Absyrte, avec les mêmes circonstances à peu-près que celles que je viens de rapporter.

Voyez la troisiéme Dissertat. Mem. de l'Acad. Tom. XII.

Frater adhuc infans. M. l. 7. v. 54.

Comme j'ai fait voir ailleurs l'impossibilité du retour des Argonautes par le Danube, attachons-nous à la premiére narration, & voyons si elle peut se soûtenir. 1.° Selon Ovide, Absyrte n'étoit encore qu'un enfant au départ de sa sœur, & par conséquent hors d'état d'être mis à la tête de ceux qui la poursuivoient. 2.° Des troupes qui ont à leur tête le fils de leur Roy, l'abandonnent-elles pour le laisser aller seul dans un bois avec un ennemi déclaré? D'ailleurs, si sa garde l'avoit accompagné, comment Médée put-elle lui échapper après ce meurtre? & ses membres répandus sur la route, n'auroient-ils pas hâté leur poursuite, pour ne pas perdre l'occasion de l'atteindre, plûtôt que la retarder?

Qu'Atalante s'amuse à ramasser les pommes d'or qu'Hippoméne jettoit à dessein sur sa route pour retarder sa course, & arriver le premier au bout de la carriére, il n'y a rien là que de naturel; mais que des soldats s'amusent à ramasser les membres épars de leur maître, & perdent par-là l'occasion de joindre les meurtriers, c'est ce qu'on ne sçauroit concevoir. Ce fait est donc insoûtenable.

Lib. 1. init.

A ces preuves négatives, qui ont cependant leur force lorsqu'elles font voir ou le peu de vraisemblance, ou même l'impossibilité d'un fait, joignons-en une positive. Hérodote sans parler de cette prétenduë poursuite, encore moins du

meurtre d'Abſyrte, dit ſeulement que les Argonautes ayant enlevé la fille du Roy de Colchide, ce Prince avoit envoyé un Ambaſſadeur pour la redemander, & que les Grecs, pour toute réponſe, lui avoient dit que n'ayant point reçû de ſatisfaction pour l'enlevement d'Io, ils n'étoient pas dans le deſſein d'en donner aucune à ſon maître. Voilà ce que dit Hérodote; & il y a bien de l'apparence que la choſe ſe paſſa ainſi, & que tout ce que les Poëtes inventérent au ſujet du meurtre du jeune Prince, n'eſt que le fruit de leur imagination.

On m'objectera peut-être que Pline, Stéphanus, Apollodore, Hygin, Scymnus de Chio, & d'autres encore parlant des iſles Abſyrtides dans la mer d'Illyrie, diſent qu'elles furent ainſi nommées d'Abſyrte qui y fut enterré. Je réponds, 1.° que ce voyage des Argonautes & des Colques dans cette mer, eſt une pure chimére. 2.° Que ces ſortes de noms donnez à certains lieux ne prouvent rien. 3.° Que ſouvent les Hiſtoriens & les Géographes ont adopté ſans examen & ſans critique, les fables des Poëtes. 4.° Enfin, que Pline qui raconte qu'Abſyrte fut tué près de ces iſles, ne dit pas que ce fut par ſa ſœur: il a pu être tué dans un combat donné entre les Argonautes & les Colques qui les avoient pourſuivis.

Lib. 3. Au mot Ἄψυρτος. Lib. 3. Fab. 23. Pag. 16.

Après différentes aventures les Argonautes arrivérent dans la Theſſalie, & allérent d'abord à Iolchos, où, ſelon les Poëtes, & particuliérement Ovide, Médée vengea de la maniére la plus barbare ſon mari de l'uſurpation de Pélias. Jaſon, dit-on, ayant prié Médée de rajeunir ſon pere, que la vieilleſſe empêchoit de prendre part aux réjouiſſances publiques, elle tira tout le ſang de ce Prince, & en fit couler un nouveau dans ſes veines, ce qui lui redonna toute la vigueur de ſa première jeuneſſe. Les filles de Pélias étonnées de ce prodige, la priérent de donner le même remede à leur pere, & Médée le leur promit. Pour les mieux perſuader elle coupa en piéces un vieux bélier qu'elle mit dans une chaudiére, & l'ayant fait bouillir quelque tems, elle en fit ſortir un jeune agneau; puis elle coupa auſſi en piéces le vieux Pélias, ou, ſelon Ovide,

Met. lib. 7.

elle engagéa ſes couſines à le diſſéquer elles-mêmes; & l'ayant mis dans la même chaudiére, elle l'y laiſſa ſi long-tems qu'il fut entiérement conſumé, en ſorte qu'elles ne purent pas même lui donner la ſépulture, comme nous l'apprend Pau-

In Arcad. ſanias. Cette cruelle opération finie, Médée monta avec Jaſon ſur ſon char, & évita par une prompte fuite le juſte châtiment qu'elle méritoit. Mais toute cette narration n'eſt qu'une pure fiction.

Eſon ne vivoit plus au retour des Argonautes, & Pélias étoit mort auſſi; ce qui eſt ſi vrai qu'Acaſte ſon fils engagea les Argonautes avant que de ſe ſéparer, de demeurer quelques jours à Iolchos, pour en célébrer les funérailles par des

Fab. 162. jeux ſolemnels. Hygin & d'autres Auteurs parlent de ces jeux

In Eliac. l. 1. que Pauſanias dit avoir été gravez ſur le coffre des Cypſélides; ajoûtant qu'on y voyoit Jaſon diſputer à Pélée le prix de la lutte. Rien ne prouvoit mieux dans ces tems héroïques la vérité d'une hiſtoire, que le ſoin qu'on avoit pris d'en conſerver le ſouvenir ſur quelque monument public, tel qu'étoit ce coffre de Cypſele, gardé précieuſement dans le temple de Jupiter Olympien. Or comment concevoir que Jaſon eût aſſiſté à ces jeux & y eût combattu, ſi Médée avoit été coupable du meurtre de Pélias?

In Arcad. Il eſt vrai que Pauſanias qui a adopté la fable d'Ovide au ſujet de la mort de Pélias, dit que ſes deux filles qui étoient nommées ſur un tableau de la main du Peintre Médon, l'une Aſtéropée & l'autre Antinoé, pour éviter le châtiment qu'elles avoient mérité en mettant en piéces le corps de leur pere, s'étoient retirées en Arcadie où elles moururent, & furent enterrées dans un lieu qui étoit à cinq ſtades du temple de Neptune *Pelagus,* où l'on voyoit leurs tombeaux. Mais ſans dire ici que les traditions ſur ces ſortes de monumens ſont ordinairement fort incertaines, & que pluſieurs peuples ſe vantoient ſouvent de poſſéder les cendres des mêmes perſonnes, on peut penſer que les filles de Pélias, peut-être pour s'être brouillées avec leur frere Acaſte, peut-être pour avoir eu quelque domaine en Arcadie qui leur tomba en partage,

partage, ou enfin pour quelqu'autre raiſon que nous ignorons, étoient allées s'établir dans cette partie de la Grece où elles vécurent le reſte de leurs jours; mais nullement à cauſe du prétendu meurtre de leur pere, auquel même Pauſanias, différent en cela d'Ovide, ne leur donne d'autre part que d'avoir trop légérement ajoûté foy aux promeſſes de Médée; car de quelque maniére que la choſe fût arrivée, on ne pouvoit les accuſer que de trop d'amour pour leur pere, & de trop de crédulité.

Après la célébration des obſéques de Pélias, & des jeux dont je viens de parler, Jaſon qui ſe voyoit hors d'état de diſputer à ſon couſin Acaſte la couronne, ſe retira avec Médée à Corinthe; & ce fut là, ſelon Euripide, qu'arrivérent tant de tragiques aventures. Jaſon, ſoit amour, ſoit politique, demanda en mariage Glaucé fille de Créon, qui lui fut accordée, à condition qu'il répudieroit Médée. Celle-ci, qui aimoit toûjours Jaſon malgré ſa perfidie, diſſimula ſon chagrin dans le deſſein de ſe venger plus ſûrement; & ayant feint d'approuver cette alliance, elle empoiſonna une robe qu'elle envoya par un de ſes fils à ſa rivale. Glaucé n'eut pas plûtôt revêtu cette fatale robe, qu'elle ſe ſentit dévorée par un feu ſecret qui la conſuma enfin, ainſi que Créon ſon pere qui s'efforçoit de la ſoulager. Peu ſatisfaite encore d'une vengeance ſi cruelle, Médée égorgea ſes deux enfans, puis montant ſur le char que le Soleil ſon pere lui avoit donné *, elle ſe retira à Athenes. C'eſt ainſi qu'Euripide raconte cette aventure, qui fait tout le nœud de ſa Tragédie de Médée.

Dans ſa Médée.

Mais cette hiſtoire a-t-elle quelque fondement, ou le Poëte ne l'a-t-il pas inventée pour rendre Médée odieuſe, & pour flatter les Corinthiens? D'abord j'oppoſe à cette narration une hiſtoire & plus authentique & mieux circonſtanciée. Je dis plus authentique, puiſqu'elle eſt tirée d'un Auteur très-

* Euripide dit que ce char lui avoit été donné par le Soleil, & Ovide par Hécate, ajoûtant qu'il étoit attelé par deux Dragons volans, en quoi il eſt d'accord avec Sénéque & Horace, qui dit:

Hæc delibutis ulta donis pellicem
Serpente fugit alite. Epod. 3.

ancien, Corinthien d'origine & du sang royal. C'est Eumélus dont Pausanias a extrait le morceau que je vais rapporter. Médée, disoit cet Historien, fut appellée par les Corinthiens eux-mêmes, dans le tems qu'elle étoit à Iolchos, pour prendre possession de la couronne qui lui appartenoit. Un des fils d'Hypérion, Roy de Corinthe, avoit eu de sa femme Antiope deux enfans Æetes & Aloüs, & ayant partagé ses Etats entr'eux, Ephyre étoit échûë au premier, qui étant allé dans la Colchide, avoit mis cette ville en dépôt entre les mains de Bunus, pour la garder & y regner, jusqu'à ce que lui ou quelqu'un de ses enfans vînt en prendre possession. Bunus étant mort sans laisser d'héritiers, Epopée fils d'Aloüs lui succéda ; & après sa mort Corinthus fils de Marathon monta sur le trône, & donna son nom à la ville, qui avant lui s'appelloit Ephyre. Corinthus étant mort sans enfans, les Corinthiens qui avoient appris que Médée étoit à Iolchos, l'envoyérent prier de venir prendre possession d'une couronne qui lui appartenoit. Elle partit sur le champ avec Jason; & ils regnérent l'un & l'autre plusieurs années dans cette ville.

In Corinth.

On dit qu'ils y regnérent dix ans.

Voilà ce que Pausanias avoit lû dans Eumélus, qui ne dit pas un mot du prétendu meurtre des enfans de Médée.

In Corinth. *Lib. 4.*

Le même Eumélus ajoûtoit que Jason & Médée avoient regné à Corinthe, conjointement avec Créon *, en quoi il est d'accord, selon Pausanias, avec Simonide, qui assûroit la même chose. Diodore de Sicile dit aussi que c'étoient les Corinthiens eux-mêmes qui avoient invité Médée, dans le tems qu'elle étoit à Iolchos, de venir partager la Couronne avec Créon ; & l'ancien Scholiaste d'Euripide ajoûte qu'elle signala le commencement de son regne, en faisant cesser la famine qui désoloit Corinthe; premier préjugé contre Euripide. Mais voici encore quelque chose de plus fort, Elien dit que l'histoire nous apprenoit que tout ce qu'on publioit

Hist. lib. 5. cap. 21.

* Paulmier de Grentemesnil dit que le mot de *Créon* n'est qu'un nom de dignité, Κρέων, *imperans*, par où l'on a désigné le Roy de Corinthe d'alors, qui regna avec Médée, & qui fut Glaucus pere de Bellérophon.

au désavantage de Médée, étoit faux; que ce n'étoit pas elle, mais les Corinthiens qui avoient massacré ses enfans; que c'étoit Euripide qui le premier avoit inventé cette fable, à la priere des Corinthiens; & qu'à cause de la grande réputation de ce Poëte, la fiction l'avoit emporté sur la vérité. Le bruit qui s'étoit répandu de tous côtés, que les Corinthiens avoient lapidé les enfans de Médée, les avoit rendus odieux à toute la Grece; ainsi lorsqu'ils apprirent qu'Euripide travailloit à mettre Médée sur la scene, ils lui firent présent de cinq talens, ainsi que le rapportent d'anciens Scholiastes, pour l'engager à dire que c'étoit Médée elle-même qui avoit massacré ses enfans. Ils espéroient avec raison, que cette fable s'accréditeroit par la réputation de ce Poëte, & prendroit enfin la place d'une vérité qui les combloit d'infamie, puisque l'histoire portoit positivement que les deux enfans de cette Princesse s'étant réfugiez dans le temple de Junon Ἀκραία, cet asyle leur avoit été inutile, & qu'ils avoient été lapidez aux pieds même de la Déesse. Ce peuple ne faisoit pas attention sans doute, que du tems d'Euripide il y avoit encore des preuves parlantes qui détruisoient la fable à laquelle il s'efforçoit de donner quelque cours. Parméniscus cité par Pausanias & par l'ancien Scholiaste d'Euripide, disoit qu'après le meurtre des enfans de Médée, une maladie épidémique enlevant dès le berceau tous les enfans des Corinthiens, on eut recours à l'oracle, suivant l'usage de ce tems-là, & que la réponse fut, que le fléau ne cesseroit que quand ils auroient appaisé les manes irritez de ces jeunes Princes; alors les Corinthiens instituérent des sacrifices annuels en leur honneur, & leur consacrérent une statuë qui représentoit la Peur. La principale cérémonie de la fête consistoit, selon Parméniscus, à interdire à sept jeunes filles & à autant de jeunes garçons des premiéres familles de Corinthe, l'approche du temple & du territoire même consacrez à Junon, interdiction qui duroit un an. Cette statuë de la Peur, qui représentoit une femme saisie de frayeur, subsistoit encore du tems d'Elien & de Pausanias; pour la fête, elle avoit cessé à la

In Corinth.

Idem, ibid.

destruction de Corinthe. Les nouveaux habitans de cette ville, dit le même Pausanias, n'ayant eu aucune part au meurtre des enfans de Médée, ne crurent pas devoir la conserver, en sorte que de son tems les jeunes Corinthiens n'étoient plus vêtus de noir, & on ne leur coupoit plus les cheveux, comme on avoit fait jusque-là.

Ælian. lib. 5. cap. 21.
Pausan. in Corinth.

Il est donc évident que les Corinthiens seuls étoient coupables de ce meurtre, & je suis persuadé de même, que l'histoire de cette robe empoisonnée, est encore une fiction du même Poëte; mais dès qu'on a entrepris de rendre une personne odieuse, on ne le fait pas à demi. Il falloit, à quelque prix que ce fût, que Médée fût coupable. Malheureusement pour les Corinthiens, l'histoire a démêlé la vérité à travers les fables dont Euripide & les autres Tragiques avoient cherché à l'envelopper; & des monumens encore plus certains que l'histoire, des sacrifices, des statuës & des fêtes annuelles, étoient des preuves parlantes & durables, qui reprochoient sans cesse à ce peuple, un crime dont ils voulurent vainement flétrir la réputation de Médée.

Si on me demande quel motif porta les Corinthiens à une action si barbare, je réponds que l'antiquité ne nous apprend rien là-dessus. Je croirois pourtant que Médée avoit apparemment offensé ses sujets, qui haïssoient sa domination & favorisoient le parti de Créon, & que craignant que les enfans de cette Princesse ne lui succédassent, ils en firent les victimes de leur politique. Cette conjecture n'est pas tout-à-fait sans fondement, puisque Pausanias, sur l'autorité d'Eumélus, rapporte que Médée tenoit ses deux fils enfermez dans le temple de Junon, pour leur procurer, disoit-elle, l'immortalité, ce qui, sans doute, n'étoit qu'un prétexte pour les dérober à la jalousie des Corinthiens; mais cet asyle leur fut inutile, comme on vient de le dire. Au reste, je suis bien éloigné de croire Euripide capable de la lâcheté dont l'accuse son vieux Scholiaste. Il y a plus d'apparence que ce Poëte, pour faire plaisir aux Corinthiens, employa parmi les différentes traditions qui avoient cours de son tems au sujet de

Loco citato.

Médée, celle qui étoit la plus propre à les justifier, sans ménager la réputation d'une personne morte depuis plusieurs siécles, & à laquelle on ne prenoit que peu d'intérêt, pendant que celle des Corinthiens souffroit, des bruits qui s'étoient répandus dans la Grece au sujet de ce meurtre.

Médée obligée d'abandonner Corinthe, d'où Jason étoit déja sorti pour se retirer à Iolchos, alla enfin chercher Hercule, pour l'engager, suivant sa promesse, à la reconcilier avec son époux ; mais elle ne put en obtenir aucune satisfaction. Nouvelle fable, puisque certainement ce héros n'étoit plus alors au monde, c'est à dire, onze ou douze ans après l'expédition des Argonautes, comme je l'ai prouvé dans ma Mythologie.

Ovide, Apollodore & Pausanias, sur l'autorité de quelques Anciens, disent que Médée obligée de sortir de Corinthe, se retira à Athenes chez Egée, qui, selon quelques Auteurs, l'épousa, & en eut un fils nommé Médus. Plutarque ne dit pas qu'Egée l'épousa, mais qu'elle vécut avec lui dans un honteux commerce, lui promettant que par le moyen de quelques remédes, il auroit des enfans. Le même Plutarque raconte que Thésée sorti de Trézéne où il avoit été élevé chez Pithéus son grand-pere, arriva en ce tems-là à la Cour d'Egée pour se faire reconnoître, & que Médée sçut si bien tourner l'esprit du Roy, déja affoibli par les années, & que les brigues de Pallantides avoient encore rendu timide & soupçonneux, qu'elle lui persuada d'empoisonner ce jeune Etranger dans le festin qu'il devoit lui donner. Thésée ne jugea pas à propos de se faire connoître d'abord ; mais voulant donner à son pere le plaisir de la reconnoissance, dès qu'il fut à table il tira son poignard pour couper les viandes, suivant l'usage reçû alors ; & ayant à dessein laissé voir la garde de son épée, Egée qui avoit donné cette épée à Æthra, reconnut son fils, renversa la coupe empoisonnée qu'on lui avoit destinée, & Médée n'eut d'autre parti que celui d'une prompte retraite ; & pendant que tout étoit en confusion dans la salle, elle monta sur son char, & se déroba au juste châtiment qu'elle méritoit.

Met. lib. 7.
Lib. 3.
In Corinth.
Vie de Thésée.

Je ne dis pas d'abord que la Chronologie de ce tems-là détruit cette narration, puisqu'Egée étoit mort long-tems avant l'arrivée de Médée dans la Grece, comme il me seroit aisé de le prouver; mais je soûtiens que cette historiette ne sçauroit se soûtenir en aucune maniére, & prouve en même tems combien il faut se défier des compilateurs qui se contentent de copier tout ce qu'ils trouvent dans les Auteurs qui les ont précédez, & même souvent des choses qui se contredisent; car, ou Thésée avoit fait le voyage de la Colchide avec les autres Argonautes, comme le prétend le même Plutarque, ou ce n'étoit alors que sa premiére sortie de Trézéne. S'il avoit été dans la Colchide, comment Médée pouvoit-elle le méconnoître? & n'étoit-il pas en ce cas-là connu aussi de son pere? Si c'étoit à sa premiére sortie de Trézéne, & qu'il n'eut alors que quinze ou seize ans, comme le disent tous les Anciens, il faut qu'il soit mort à l'âge de vingt-cinq ans, puisqu'il cessa de vivre vers la premiére année du siége de Troye, & qu'il n'y a de la conquête des Argonautes au commencement de ce siége, que vingt ou vingt-cinq ans, comme j'espere le prouver en établissant l'époque de cette expédition. Or on sçait que Thésée regna vingt & un ans, qu'il fut pendant plusieurs années compagnon d'Hercule, qu'il remplit la Grece du bruit de ses exploits, & qu'il vécut plus de cinquante ans. D'ailleurs quelle raison avoit Médée d'empoisonner un jeune Etranger, qui arrivoit inconnu dans une Cour où elle étoit? Est-on méchant gratuitement? *Opéra de Thes.* Quinault, en copiant cette fable, n'est pas tombé dans cet inconvénient, il donne à Médée un pressant motif de se venger, l'amour & la jalousie.

Les derniéres aventures de Médée nous sont peu connuës, d'ailleurs il ne s'y trouve plus de ces crimes dont les Poëtes ont chargé son histoire; ainsi je me contenterai de dire après *Justin, liv. 42. chap. 2.* Trogue-Pompée, qu'elle retourna dans la Colchide avec Jason qui s'étoit reconcilié avec elle; que là ayant appris qu'Æetes avoit été chassé du trône par une puissante faction, Jason l'y avoit rétabli; & qu'ayant ensuite poursuivi les ennemis

de ſon beau-pere, il avoit conquis ſur eux une partie de la baſſe Aſie, & s'étoit acquis enfin tant de gloire, par les villes qu'il avoit bâties & les autres monumens qu'il avoit laiſſez, qu'on l'honora comme un Dieu après ſa mort. Suivant le même hiſtorien, on voyoit encore, du tems de l'expédition d'Alexandre, quelques-uns des temples qu'on avoit conſacrez à Jaſon, & qu'Epheſtion fit démolir afin qu'on ne pût égaler aucun Conquérant à ſon maître. Enfin Trogue-Pompée ajoûte, que Médus ayant regné en ſa place avoit bâti la ville à laquelle il donna le nom de ſa mere, ainſi qu'à la partie de l'Aſie où il regna, qui auparavant s'appelloit *Aria**. On ne ſçait point au reſte de quelle maniére Médée mourut. C'eſt ainſi que j'ai cru, Meſſieurs, qu'on pouvoit la juſtifier de la plûpart des crimes qu'on lui a ſuppoſez; les autorités des Anciens que j'ai employées pour cela, doivent du moins balancer celles des Poëtes qui ont pris à tâche de la rendre odieuſe; autorités d'ailleurs qui ſe réduiſent à celle d'Euripide qu'ils ont copiée, & qui du moins eſt un peu ſuſpecte, pour ne rien dire de plus déſobligeant d'un Poëte dont les ouvrages ſeront à jamais le modéle de la bonne Tragédie.

* Selon le témoignage de Pauſanias, *in Corinth.* Strabon, *l. 12. c. 526.* rapporte la même tradition, & parle des monumens laiſſez en Aſie par ce Prince, & par Médus qui lui ſuccéda. Ce ſçavant Auteur ajoûte que ce fut Médée qui inventa cette robe longue qui couvroit tout le corps, dont les femmes Médes ſe ſont ſervies depuis, & que lorſqu'elle ſortoit avec Jaſon, elle avoit ſoin de ſe voiler le viſage, caractére de modeſtie qui ne reſſemble guéres à celui que les Poëtes ont fait de cette Princeſſe.

Pauſanias dit encore que Médus étoit fils d'Egée Roy d'Athenes, mais Hellanicus, préférable en cela à Pauſanias, nomme ce Prince Polixéne, & lui donne Jaſon pour pere.



RECHERCHES
SUR LA VIE ET SUR LES OUVRAGES DE CHARON DE LAMPSAQUE.

Par M. l'Abbé Sévin.

13. Février 1739.

IL eſt juſte de tirer de l'oubli les noms des Ecrivains qui, dans la vûë de rendre les hommes meilleurs, ſe ſont propoſé de conſerver le ſouvenir des actions les plus dignes d'être tranſmiſes à la poſtérité. La perte de preſque tous leurs ouvrages eſt un des principaux motifs qui m'ont engagé à conſacrer une partie de mes études au ſoin de les faire connoître plus qu'ils ne le ſont d'ordinaire. C'eſt là-deſſus que roulent pluſieurs des diſcours dont juſqu'à préſent j'ai eu l'honneur d'entretenir la Compagnie. Mon deſſein dans celui-ci, eſt d'examiner ce qui regarde les écrits & la perſonne de Charon de Lampſaque. Mais comme ces deux articles, faute de matériaux ſuffiſans, ne ſçauroient avoir une juſte étenduë, je compte, pour y ſuppléer en quelque façon, raſſembler à la fin de mon Mémoire les fragmens de cet Hiſtorien, en donner la traduction, & éclaircir par des notes les endroits qui pourroient en avoir beſoin. Voilà en peu de mots le précis de ce qui doit être traité ici.

Les ſentimens ne ſont point partagez ſur la patrie de Charon: on convient généralement qu'il étoit né à Lampſaque, autrefois une des plus floriſſantes villes de l'Aſie. Son pere, au rapport de Pauſanias, ſe nommoit Pythos, & Pythoclès, à ce que prétend un Grammairien, à l'autorité duquel il n'eſt pas toûjours ſûr de déférer. Je n'entreprendrai point de prononcer en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux Ecrivains, la queſtion en elle-même n'a rien de fort important; & faute de monumens il n'eſt guéres poſſible aujourd'hui de la décider. En vain tenteroit-on par cette raiſon-là même, de développer

Pauſ. p. 897.

Suidas, voce Χάρων.

développer l'année précise de la naissance de Charon, & les diverses particularités de sa vie. Contentons-nous de fixer à peu-près le tems auquel les productions de son esprit ont commencé à lui acquérir de la réputation dans le monde. Il paroît que les sentimens ont été partagés sur cet article. Tel est le sens que présentent les paroles de Suidas que voici : *Charon de Lampsaque,* dit-il, *fils de Pythoclès, vivoit sous le regne de Darius premier, dans la soixante & dix-neuviéme Olympiade, ou plûtôt dans la soixante & quinziéme, lorsque les Perses portérent la guerre dans le sein de la Grece.*

Suidas, voce Χάρων.

Il n'est pas nécessaire de relever ici l'anachronisme dans lequel ce Grammairien est tombé au sujet de Darius. Des méprises de l'espece de celle-ci n'échappent à personne. Ce qui suit mérite un peu plus d'attention; il insinuë que Charon a publié ses ouvrages dans la soixante-quinziéme Olympiade, célébre par l'expédition de Xerxès, qui faisoit une partie considérable de l'histoire de Perse composée par cet Auteur, & que Suidas semble avoir eu en vûë dans l'endroit qu'on vient de rapporter. Or il est aisé de prouver que ce morceau est postérieur de plusieurs années à l'époque en question. Rien de plus précis que le témoignage de Plutarque. Artaxerxès, selon lui, étoit sur le trône lorsque Thémistocle vint à sa cour chercher un asyle contre l'injuste persécution que lui avoient suscité ses envieux; & ce fait Plutarque ne l'avance que d'après Charon, qui, sans doute, l'avoit inséré dans ses Persiques comme un événement digne de remarque, & qui leur appartenoit en propre. Il résulte de-là nécessairement, si je ne me trompe, que son histoire de Perse n'a pu même voir le jour dans les commencemens de l'empire d'Artaxerxès Longuemain. Je ne dois pas dissimuler néantmoins que ce raisonnement perdroit beaucoup de sa force, si l'on supposoit, sur la foy de Dinon & d'Ephorus, que ce fut à la générosité de Xerxès que Thémistocle eut recours dans sa disgrace. Quelque justes que soient les éloges que presque toute l'antiquité donne à ces deux Ecrivains, quelque respectable que soit leur autorité, il est des cas cependant où l'on ne doit pas

Plut. tom. I, pag. 125.

se faire un ſcrupule de les abandonner. Ici par exemple, on ne ſçauroit avec le plus léger fondement, les écouter au préjudice de Charon. Contemporain de Thémiſtocle, il s'eſt trouvé pluſieurs fois à portée de le voir, ſoit à Magnéſie, ſoit à Lampſaque, une des villes que le roy de Perſe avoit deſtinées à l'entretien de cet illuſtre refugié : Réflexions qui, ſelon toutes les apparences, ont déterminé Thucydide auteur exact & judicieux, à embraſſer la chronologie de Charon. Je ne ſerois pas non plus éloigné de penſer qu'elle avoit été adoptée par ces Écrivains qui, dans Suidas, rapportent à la quatre-vingt-dix-neuviéme Olympiade les premiers ouvrages de notre Hiſtorien. Le nom de Darius placé là ſi mal à propos, eſt ou une faute de Copiſte, ou une négligence du Compilateur, homme ſans goût, ſans critique & ſans diſcernement. Denys d'Halicarnaſſe a donc eu raiſon d'aſſûrer que Charon eſt antérieur & à Hérodote, & à la guerre du Péloponneſe. Il ſoûtient que l'un & l'autre ont traité les mêmes matiéres, mais que le premier les a développées avec une grande ſupériorité à tous égards : c'eſt ce dont Plutarque ne convient pas. Les récits de Charon, à ce qu'il prétend, ſont moins ſuſpects & plus conformes à la vérité. Voilà encore un de ces procès ſur leſquels on entreprendroit vainement de prononcer, les ouvrages de Charon ne ſont pas venus juſqu'à nous, il en avoit publié un nombre très-conſidérable ; & la plûpart contribueroient infiniment à diſſiper une partie des ténébres qui dérobent à nos yeux la connoiſſance de tant de faits également curieux & importans.

Combien de ſecours ſon hiſtoire de Perſe ne nous fourniroit-elle pas? On apprend de Suidas qu'elle étoit diviſée en deux livres, dans leſquels, ſuivant toutes les apparences, l'Auteur ſe propoſoit de tranſmettre à la poſtérité l'établiſſement de cette puiſſante monarchie, les conquêtes rapides de Cyrus, celles de ſes ſucceſſeurs, la malheureuſe expédition de Xerxès, & la fin tragique de ce Prince, qu'Artaban ſacrifia au deſir immodéré de faire paſſer la couronne ſur ſa tête & ſur celle de ſes enfans. Ce ſont-là à peu-près les idées que préſentent

les fragmens de cet ouvrage, qui ont eu le bonheur d'échapper à la barbarie des ſiécles paſſez.

Les autres écrits de Charon, dont il s'eſt conſervé quelques morceaux, & que par cette raiſon je placerai de ſuite, ſont les antiquités de Lampſaque ſa patrie, en deux livres, l'énumération des cantons qui appartenoient à cette République, & l'hiſtoire de la fondation des villes, de celles vraiſemblablement qui avoient une origine Grecque. L'une & l'autre de ces productions étoit compoſée de quatre livres.

Le nombre de celles dont il ne nous reſte que les noms, eſt beaucoup plus conſidérable. Graces à Suidas, nous n'ignorons point aujourd'hui qu'on étoit redevable à ce laborieux Auteur de pluſieurs hiſtoires, ſçavoir, de celles de l'Ethiopie, de la Libye, de la Grece en quatre livres, & de l'iſle de Créte en trois. Là ſe trouvoient expliquées dans un aſſez grand détail, les loix que Minos feignoit avoir reçûës de Jupiter. Notre Auteur ne s'en étoit pas tenu là, on avoit encore de lui une liſte chronologique des Prytanes de Lacédémone, & un périple ou voyage par mer des côtes qui ſont au-delà des colomnes d'Hercule. Je ne voudrois pas répondre cependant que tous ces ouvrages fuſſent véritablement de la compoſition de Charon de Lampſaque. Des Auteurs plus attentifs que Suidas, ont été trompez quelquefois par la reſſemblance des noms; & lui-même fait mention de deux autres Ecrivains connus ſous la même dénomination, le premier étoit de Carthage, & le ſecond de Naucratis ville d'Egypte. Mais dans l'impoſſibilité de rien ſtatuer ſur ce qui les regarde, je vais paſſer aux fragmens de Charon que le temps a reſpectez. Ils ſeront accompagnez d'une traduction; & à la traduction on joindra des notes dans les endroits qui paroîtront avoir beſoin de quelques éclairciſſemens.

PREMIER FRAGMENT.

Ταυτὶ δὲ Χάρων κατὰ λέξιν γέγραφε· Πακτύης δ' ὡς ἐπύθετο προσελαύνοντα τὸν στρατὸν τὸν

Voici les propres termes de Charon : Pactyes ayant appris que l'armée des Perſes étoit

Περσικὸν, ᾤχετο φεύγων ἄρτι μὲν εἰς Μιτυλήνην, ἔπειτα δὲ εἰς Χῖον, καὶ αὐτοῦ ἐκράτησε Κῦρος. Plut. tom. 2. pag. 859.

en marche, ſe ſauva d'abord à Mitylene, & de-là à Chio. Il tomba entre les mains de Cyrus.

REMARQUES.

Le morceau en queſtion eſt inconteſtablement tiré de l'hiſtoire de Perſe. Hérodote qui raconte le même fait, entre là-deſſus dans un plus grand détail. Il dit donc que Pactyes ſeigneur Lydien, à l'approche de l'armée des Perſes dont il avoit voulu ſecouer le joug, ſe refugia à Cumes. Les habitans qui craignoient également de violer la ſainteté des aſyles, & de s'expoſer aux horreurs d'un ſiége, le conduiſirent à Mitylene. Avertis peu de tems après que les Mityléniens devoient le livrer à l'ennemi, ils envoyérent un bâtiment qui le tranſporta à Chio, dont les peuples, par la plus honteuſe de toutes les perfidies, l'arrachérent du temple de Minerve, & le remirent à Mazares général de Cyrus, qui de ſon côté les mit en poſſeſſion d'Atarna, petite ville qui étoit fort à leur bienſéance. Plutarque s'inſcrit en faux contre ce recit : à l'entendre parler, Hérodote étoit un impoſteur, qui, par le ſeul plaiſir de médire, avoit pris à tâche de deshonorer les plus illuſtres Républiques de la Grece. Le témoignage de Charon eſt à ſon avis, une preuve convaincante qu'on accuſe mal à propos ceux de Mitylene & de Chio, d'avoir foulé aux pieds le droit des gens & le reſpect dû aux Dieux. Mais, n'en déplaiſe à Plutarque, la maniére dont s'exprime Charon n'eſt pas auſſi favorable à ces Inſulaires qu'il voudroit le perſuader. N'aſſûre-t-il pas poſitivement que les Perſes ſe ſaiſirent de la perſonne de Pactyes? Les Perſes dans ce tems-là n'avoient ni flottes ni vaiſſeaux, & deſlors ils n'étoient point en état d'entrer dans l'Iſle malgré les habitans, & encore moins d'enlever le rebelle à force ouverte. Concluons de-là qu'il n'y a pas l'ombre de contradiction entre ces deux E'crivains. Hérodote, religieux obſervateur des loix de l'Hiſtoire, ne s'eſt pas cru en droit de ménager ceux de Chio aux dépens de la vérité; & Charon,

peut-être par affection pour ces Insulaires, peut-être aussi parce qu'alors le fait dont il s'agit, étoit de notoriété publique, a supprimé des circonstances qui n'étoient pas absolument nécessaires, & que peu de gens ignoroient. Au reste il est bon de remarquer que Pausanias, *pag. 37.* raconte conformément à Hérodote, que l'infortuné Pactyes fut la victime de l'avarice & de la cupidité de ceux de Chio.

Ἄρτι. J'ai traduit cet adverbe par le mot François *d'abord:* acception dont il ne me souvient pas d'avoir vû des exemples, la seule néantmoins à l'ayde de laquelle les paroles de Charon puissent recevoir un sens raisonnable. Il est à présumer après tout, que quelques Auteurs avoient donné cette signification au terme ἄρτι. On en trouve la preuve dans Hesychius, qui l'explique par celui d'εὐθύς: ἄρτι, dit-il, πρὸ μικροῦ, ἢ τότε, ἢ εὐθὺς, ἢ νῦν.

II. FRAGMENT.

Ἀθηναῖοι δὲ εἴκοσι τριήρεσιν ἔπλευσαν ἐπικουρήσοντες τοῖς Ἴωσι, καὶ εἰς Σάρδεις ἐστρατεύσαντο, καὶ εἷλον τὰ περὶ Σάρδεις ἅπαντα, χωρὶς τοῦ τείχους τοῦ βασιλείου· ταῦτα δὲ ποιήσαντες ἐπαναχωροῦσιν εἰς Μίλητον. Plut. tom. 2. p. 861.

Les Athéniens marchérent avec vingt galéres au secours des Ioniens, mirent le siége devant Sardis, & se rendirent maîtres de tous les ouvrages qui défendoient la Place, à l'exception du mur royal, qu'ils ne purent emporter; & après cet exploit les Athéniens se retirérent à Milet.

REMARQUES.

La place de ce fragment ne sçauroit être équivoque: il y est question des secours que les Athéniens & ceux d'Erythrée envoyérent à celles des colonies Grecques Asiatiques qui avoient secoué le joug de Darius. Les commencemens de la campagne furent très-glorieux aux Confédérés, qui attaquérent la ville de Sardis & la réduisirent en cendre. Peut-être se seroient-ils emparé de la citadelle malgré les efforts d'Artapherne, si la crainte de l'ennemi qui s'étoit rassemblé de

toutes parts, ne les avoit obligez d'abandonner l'entreprise, & de s'aller enfermer dans Ephése. Les Perses les suivirent, on en vint aux mains, & les Ioniens furent extrémement maltraitez dans ce combat. Tel est le récit d'Hérodote, récit qui, si l'on en croit Plutarque, est, du moins quant à la derniére circonstance, l'ouvrage de la malignité & de l'imposture. Il prétend, & cela uniquement fondé sur le passage de Charon, que les Athéniens & ceux d'Erythrée remportérent des avantages considérables, & que les uns & les autres n'essuyérent pas la moindre disgrace dans leur retraite. Je puis me tromper, mais je ne vois rien de bien concluant dans cette maniére de raisonner. Charon ne dit pas un mot de la défaite des Ioniens; donc elle a été imaginée par Hérodote, dans la vûë de ternir une des plus mémorables actions de la Grece. Ne seroit-il pas plus équitable de penser que le premier dans son histoire, s'étoit borné à rapporter les faits principaux; & que le second, plus attentif à satisfaire la curiosité des lecteurs, n'avoit pas cru devoir supprimer aucune des particularités, à la conservation desquelles il lui sembloit que la postérité devoit prendre naturellement quelqu'intérêt ? D'ailleurs, quoi de plus ordinaire que de trouver dans un Auteur ce qui ne se rencontre pas dans l'autre ? des détails plus ou moins circonstanciez ne rendirent jamais la bonne foy d'un Ecrivain suspecte. Et Plutarque mérite-t-il qu'on l'écoute, lorsqu'à la faveur d'un argument de cette nature, il s'éleve avec des termes si peu mesurez contre le récit d'Hérodote? Une réflexion en établira solidement la vérité. On convient généralement qu'il a récité ses ouvrages ou dans l'assemblée des Jeux olympiques, ou dans celle des Panathénées. Ceci posé, comment s'imaginer que cet Historien, homme de sens & d'esprit, ait eu la hardiesse de débiter des faussetés également grossiéres & injurieuses à une nation dont il vouloit se concilier la bienveillance, & cela sans aucune apparence de pouvoir en imposer à un si grand nombre de personnes? Les Grecs étoient naturellement curieux, & il n'y a guéres lieu de douter que la plûpart ne fussent parfaitement instruits d'un événement qui

leur avoit attiré ſur les bras toutes les forces de la monarchie Perſane. Ajoûtez à cela qu'il n'y avoit guéres plus de cinquante ans que les Athéniens s'étoient emparez de Sardes, & vraiſemblablement il reſtoit encore quelqu'un de ceux qui avoient été préſens à cette expédition.

Χωρὶς τοῦ τείχους. Ce mur royal n'eſt autre choſe que la citadelle, comme le prouve le texte d'Hérodote, qui, d'accord avec Charon, rapporte que les Athéniens maîtres de la ville, allérent échouer devant la citadelle qu'Artapherne défendoit en perſonne; on la croyoit imprénable, & c'étoit, au jugement de Polybe, *pag. 528.* la plus forte place du monde. Cette importante forteresse étoit l'ouvrage de Meles un des plus anciens Rois de Lydie, & il y a bien de l'apparence que par rapport à ſon fondateur, on lui avoit donné le nom de mur royal.

III. Fragment.

Χάρων δ' ὁ Λαμψακηνὸς ἐν τοῖς Περσικοῖς περὶ Μαρδονίου ἱστορῶν, καὶ τοῦ διαφθαρέντος στρατοῦ Περσικοῦ περὶ τὸν Ἄθω γράφει καὶ ταῦτα· καὶ λευκαὶ περιστεραὶ τότε πρῶτον εἰς Ἕλληνας ἐφάνησαν, πρότερον οὐ γινόμεναι. Athæ. lib. 9. p. 394.

Charon de Lampſaque, dans ſon Hiſtoire de Perſe, parlant de Mardonius & de la flotte Perſane que la tempête fit périr aux environs du mont Athos, s'exprime en ces termes : Ce fut alors que pour la premiére fois l'on vit en Grece des colombes blanches, qui juſque-là y avoient été inconnuës.

Remarques.

Καὶ λευκαὶ περιστεραί. Ælien rapporte le même conte ſur la foy de Charon de Lampſaque; & il eſt à préſumer que ce prodige lui avoit paru une marque certaine que les Dieux ſe déclaroient en faveur de la Grece. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les Perſes dûrent regarder ces colombes blanches comme des oiſeaux de fort mauvais augure, ils les déteſtoient. Perſuadez que le Soleil les avoit en horreur, ils n'en ſouffroient

point dans leurs pays, du moins à ce que raconte Hérodote : si le fait est véritable, les Perses & les nations voisines avoient des idées bien différentes au sujet des colombes. On sçait que les Syriens les révéroient à l'égal des Dieux.

IV. Fragment.

Ἐκ Φωκαίας τοῦ Κοδριδῶν γένους, ἦσαν ἀδελφοὶ δίδυμοι Φόβος καὶ Βλέψος, ὧν ὁ Φόβος ἀπὸ λευκάδων πετρῶν πρῶτος ἀφῆκεν ἑαυτὸν εἰς θάλασσαν, ὡς Χάρων ὁ Λαμψακηνὸς ἱστόρηκεν. ἔχων δὲ δύναμιν καὶ βασιλικὸν ἀξίωμα παρέπλευσεν εἰς Πάριον ἰδίων ἕνεκα πραγμάτων, καὶ γενόμενος φίλος καὶ ξένος Μάνδρωνι βασιλεύοντι Βεβρύκων τῶν Πιτυοεσσηνῶν προσαγορευομένων ἐβοήθησε καὶ συνεπολέμησεν αὐτοῖς ὑπὸ τῶν προσοίκων ἐνοχλουμένοις. ὁ δὲ Μάνδρων ἄλλην τε πολλὴν ἐνεδείξατο τῷ Φόβῳ φιλοφροσύνην ἀποπλέοντι, καὶ μέρος τῆς τε χώρας καὶ τῆς πόλεως ὑπισχνεῖτο δώσειν, εἰ βούλοιτο Φωκαεῖς ἔχων ἐποίκους εἰς τὴν Πιθυόεσσαν ἀφικέσθαι. πείσας οὖν τοὺς πολίτας ὁ Φόβος ἐξέπεμψε τὸν ἀδελφὸν ἄγοντα τοὺς ἐποίκους, καὶ τὰ μὲν παρὰ τοῦ Μάνδρωνος ὑπῆρχεν αὐτοῖς ὥσπερ προσεδόκησαν· ὠφελείας δὲ μεγάλας καὶ λάφυρα καὶ λείας ἀπὸ τῶν προσοίκων βαρβάρων λαμβάνοντες, ἐπίφθονοι τὸ πρῶτον, εἶτα καὶ φοβεροὶ τοῖς

Phobus & Blepsus freres jumeaux & descendans de Codrus, étoient nez à Phocée. Phobus, à ce que dit Charon de Lampsaque, fut le premier qui des roches de Leucade se précipita dans la mer. Attiré à Parium par quelques affaires, il y vint avec un corps de troupes qui lui avoient déféré le titre de Roy. Là s'étant lié d'amitié avec Mandron son hôte & Souverain des Bébryces appellez Pituœsseniens, il se joignit à lui, & ils marchérent ensemble contre les peuples du voisinage qui désoloient les Etats de Mandron. Ce Prince, dans le tems que Phobus se disposoit à repartir, le combla de caresses, & s'engagea de lui céder une partie de la ville & du territoire de Pituœssa, s'il vouloit y conduire une colonie de Phocéens. La proposition fut acceptée, & son frere obtint le commandement de ceux que l'on envoyoit. Mandron tint exactement sa parole. Les grandes

Βέβρυξιν ἦσαν· ἐπιθυμοῦντες οὖν αὐτῶν ἀπαλλαγῆναι, τὸν μὲν Μάνδρωνα χρηστὸν ὄντα καὶ δίκαιον ἄνδρα περὶ τοὺς Ἕλληνας οὐκ ἔπεισαν· ἀποδημήσαντος δὲ ἐκείνου παρεσκευάζοντο τοὺς Φωκαεῖς δόλῳ διαφθεῖραι· τοῦ δὲ Μάνδρωνος ἡ θυγάτηρ Λαμψάκη παρθένος οὖσα τὴν ἐπιβουλὴν προέγνω καὶ πρῶτον ἐπεχείρει τοὺς φίλους καὶ οἰκείους ἀποτρέπειν, καὶ διδάσκειν ὡς ἔργον καὶ δεινὸν καὶ ἀσεβὲς ἐγχειροῦσι πράττειν, εὐεργέτας καὶ συμμάχους ἄνδρας, νῦν δὲ καὶ πολίτας ἀποκτιννύντες· ὡς δὲ οὐκ ἔπειθε, τοῖς ἕλλησιν ἔφρασε κρύφα τὰ πραττόμενα καὶ παρεκελεύσατο φυλάττεσθαι· οἱ δὲ θυσίαν τινὰ παρασκευασάμενοι καὶ θοίνην, ἐξεκαλέσαντο τοὺς Πιτυοεσσηνοὺς εἰς τὸ προάστειον· αὐτοὺς δὲ διελόντες δίχα, τοῖς μὲν τὰ τείχη κατελάβοντο, τοῖς δὲ τοὺς ἀνθρώπους ἀνεῖλον· οὕτω δὲ τὴν πόλιν κατέχοντες, τόν τε Μάνδρωνα μετεπέμποντο συμβουλεύειν τοῖς παρ' αὐτῶν κελεύοντες· καὶ τὴν Λαμψάκην ἐξ ἀρρωστίας ἀποθανοῦσαν ἔθαψαν ἐν τῇ πόλει μεγαλοπρεπῶς καὶ τὴν πόλιν ἀπ' αὐτῆς Λάμψακον προσηγόρευσαν· ἐπεὶ δὲ ὁ Μάνδρων προδοσίας ὑποψίαν φεύγων, τὸ μὲν οἰκεῖν μετ' αὐτῶν παρῃτήσατο, παῖδας δὲ τῶν

grandes richesses que le butin fait sur les Barbares du voisinage avoit procurées à ces nouveaux venus, excitérent d'abord la jalousie des Bébryces, & ensuite la crainte. Pleins du desir de s'en défaire, ils ne purent jamais y faire consentir Mandron, homme juste, & qui aimoit les Grecs. Mais pendant l'absence de ce Prince, ses sujets concertérent entr'eux les moyens de les massacrer en trahison. Lampsacé fille de Mandron, & qui n'étoit point encore mariée, avertie du complot, s'efforça de les en détourner. Elle leur remontra donc que l'action qu'ils alloient commettre, étoit une action horrible & détestable, que ceux dont ils méditoient la perte, étoient leurs bienfacteurs, leurs alliez, & maintenant leurs concitoyens. N'étant point venuë à bout de les persuader, elle instruisit secretement les Grecs de ce qui se passoit, & les exhorta à se tenir sur leurs gardes. Ceux-ci, après avoir travaillé aux préparatifs d'un sacrifice solemnel & d'un repas public, invitérent les Pithuœsseniens à se rendre dans le fauxbourg. Cependant les

τεθνηκότων καὶ γυναῖκας ἠξίωσε κομίσασθαι, καὶ ταῦτα προθύμως οὐδὲν ἀδικήσαντες ἐξέπεμψαν, καὶ τῇ Λαμψάκῃ πρότερον ἡρωικὰς τιμὰς ἀποδιδόντες, ὕστερον ὡς θεῷ θύειν ἐψηφίσαντο, καὶ διατελοῦσιν οὕτω θύοντες. Plut. tom. 2. pag. 255.

Phocéens ſe partagérent en deux bandes, dont l'une s'empara des murs de la ville, & l'autre en maſſacra les anciens habitans. Phobus & ſon frere maîtres de la place, envoyérent prier Mandron d'y retourner, avec promeſſe de partager avec lui les honneurs de la royauté. Dans ce tems-là même une maladie emporta Lampſacé. Les Grecs l'enterrérent dans la ville avec beaucoup de magnificence, & voulurent que deſormais elle portât le nom de cette Princeſſe. Quant à Mandron, dans la crainte qu'on ne le ſoupçonnât d'avoir eu part au carnage des Bébryces, il rejetta les offres des Phocéens, en les ſuppliant néantmoins de lui renvoyer les femmes & les enfans de ſes ſujets maſſacrez. On exécuta avec beaucoup d'empreſſement & de fidélité, ce qu'il ſouhaitoit. Les Grecs, dans les commencemens, décernérent à Lampſacé des honneurs tels qu'on les rend aux héroïnes; ils ordonnérent dans la ſuite qu'on lui feroit des ſacrifices comme à une Déeſſe, ce qui ſe pratique encore aujourd'hui.

REMARQUES.

Φόϐος. Ce fragment me paroît copié mot-à-mot de l'Hiſtoire de Lampſaque que Charon avoit publiée. Ses ouvrages ſubſiſtoient encore du temps de Plutarque & de celui de Polyœnus, qui, ſans citer aucun garant, s'eſt contenté de rapporter les principales circonſtances de l'événement dont il s'agit. Le Chef de la colonie Phocéenne, ſelon lui, ſe nommoit Phoxus, il eſt appellé Phobius dans Plutarque, il ſe pourroit bien faire que Φόϐιος fût la véritable leçon. Le Fondateur de Lampſaque étoit, au rapport de Charon, de la race de Codrus, il avoit le titre de Roy, & les troupes qui obéiſſoient à ſes ordres : de plus il fit le ſaut de Leucade. Or il n'y a aucune de ces marques diſtinctives qui ne quadrent ou

Polyæn. Strat. lib. 8. p. 775.

en tout ou en partie, avec le récit des aventures de Phobius, que le Poëte Alexandre & après lui Parthénius, ont transmises à la postérité. Il étoit Néléïde, à ce que prétendent ces deux Auteurs, & par conséquent un des descendans de Codrus. Le droit des gens violé dans la personne d'Anthéus, la malheureuse passion de Cléobée femme de Phobius, & la mort funeste de cette Princesse, l'obligérent de céder à Phrygius le royaume de Milet. Exilé de sa patrie, il forma vraisemblablement le dessein de chercher un établissement ailleurs: ses amis & ses partisans le suivirent, & lui conservérent tous les honneurs & toutes les prérogatives de la royauté. On ne voit à la vérité ni dans Alexandre ni dans Parthénius, que ce Prince ait hazardé un saut tel que celui de Leucade : mais on n'a aujourd'hui de Parthénius que de simples extraits, & dans ces sortes d'ouvrages on ne se fait pas un scrupule d'omettre des particularités moins intéressantes. La seule chose qu'on puisse opposer au sentiment que je propose, c'est que Phobus étoit Phocéen, & Phobius regnoit dans Milet. Je répons à cela que parmi les anciens, il y en a eu qui disputoient aux habitans de Phocée, la gloire d'avoir jetté les fondemens de la ville de Lampsaque. Strabon est de ce nombre, & il dit en termes formels, que la Colonie en question étoit l'ouvrage des Milésiens.

Alex. apud Parth. p. 371.

Strab. tom. 2. pag. 881.

Εἰς τὴν Πιθυόεσσαν. Les Anciens ne sont point d'accord sur la maniere d'écrire ce nom, ils ne conviennent pas non plus de la véritable étymologie du mot de Lampsaque. Je n'examinerai ici ni l'un ni l'autre de ces articles, il seroit difficile de rien ajoûter aux recherches du sçavant Holsténius. Je me bornerai donc à dire qu'on ne sçauroit guéres se dispenser d'adopter le sentiment de Charon, qui dérive le nom de Lampsaque de celui de Lampsacé fille de Mandron Roy des Bébryces. Un homme curieux, attentif & éclairé, tel que Charon, a dû être instruit mieux qu'aucun autre des antiquités de la ville dans le sein de laquelle il avoit été élevé; & ces antiquités il n'étoit pas obligé de les aller chercher dans l'obscurité des tems fabuleux. Lorsque cet Auteur écrivoit,

il n'y avoit guéres plus de deux cens ans que les Phocéens s'étoient établis à Lampſaque. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Euſébe rapporte la date de cet événement à la trente-uniéme Olympiade, &, à parler vrai, il eſt mal aiſé de faire remonter plus haut la fondation de cette ville. Les Colonies Ioniennes, ſuivant le témoignage de Pauſanias, ſont antérieures à l'arrivée des Phocéens en Aſie. Peu nombreux d'abord, ils n'ont été en état que quelques générations après de fournir à de nouvelles peuplades, & je ſerois tenté de penſer que celle de Lampſaque avoit été précédée de pluſieurs autres, en voici la preuve. Les Phocéens déja floriſſans ſe préſentérent à l'aſſemblée générale des villes Ioniques, qui refuſérent de les y admettre, ſi avant toutes choſes ils ne choiſiſſoient un Roy qui fût de la poſtérité de Codrus. Pauſanias aſſûre qu'alors ceux de Phocée appellérent Œtes, Périolus & Abartus, iſſus tous les trois de cette illuſtre maiſon. Il n'eſt pas vraiſemblable que ces Princes deſcendiſſent immédiatement de Néleus, & que Phobus & Blepſus Néléïdes auſſi fuſſent enfans des premiers Souverains de Phocée. On ne ſçauroit donc ſe diſpenſer de reconnoître dans cet intervalle pluſieurs générations intermédiaires ; autrement il faudroit abandonner Euſébe, & cela ſans produire des raiſons qui puiſſent le moins du monde affoiblir ſon autorité. Il eſt le ſeul des Anciens qui nous ait conſervé la date préciſe du débarquement des Phocéens à Lampſaque, date qu'il avoit puiſée ſans doute dans les monumens hiſtoriques qui ſubſiſtoient encore de ſon tems.

Euſeb. Chron. pag. 181.

Pauſan. pag. 529.

Συμβουλεύειν τοῖς παρ' αὐτῶν κελεύοντες. Ces mots ne forment aucun ſens raiſonnable. J'ai cru les devoir changer en ceux-ci : *συμβασιλεύειν αὐτοῖς παρόντα κελεύοντες.* Je n'oſe pas garantir la vérité de cette correction : il eſt vrai pourtant qu'elle met dans tout ſon jour & le texte de Plutarque, & la générosité de Phobus & de Blepſus. Senſibles aux bienfaits dont les avoit comblé Mandron, ils l'invitent, après le maſſacre des Bébryces, à ne point s'exiler de ſa patrie, & dans la vûë de l'engager plus fortement à y retourner, ils offrent

de partager avec lui les honneurs & les prérogatives de la royauté.

V. Fragment.

Χάρων δέ φησι καὶ τὴν Λαμψακηνῶν χώραν πρότερον Βεβρυκίαν καλεῖσθαι ἀπὸ τῶν κατοικησάντων αὐτὴν Βεβρύκων, τὸ δὲ γένος αὐτῶν ἠφανίσθαι διὰ τοὺς γενομένους πολέμους. Apollod. Seh. pag. 143.

Charon aſſûre que le territoire de Lampſaque ſe nommoit autrefois Bébrycie, par rapport aux Bébryces qui l'avoient habité. Des guerres preſque continuelles les ont entiérement détruits.

Remarques.

Il n'eſt pas beſoin de prouver que ce fragment appartient à l'hiſtoire de Lampſaque ; il n'avoit garde d'y oublier les Bébryces, anciens habitans de cette ville. Ces peuples féroces ne pouvoient demeurer en repos, ni y laiſſer leurs voiſins; affoiblis par des pertes réïtérées, ils oſoient à peine ſortir de Pithuœſſa, la ſeule place qui leur reſtoit lorſque les Phocéens y vinrent aborder; ces étrangers, dont les ſervices avoient été payez de la plus noire ingratitude, firent main-baſſe ſur les Bébryces, & depuis on n'entendit plus parler de cette nation.

VI. Fragment.

Χάρων δ' ὁ Λαμψακηνὸς τριακοσίους ἄλλους ἀφαιρεῖ σταδίους, ἀπὸ Πρακτίου ἀρξάμενος. Strab. lib. 13. pag. 583.

Charon de Lampſaque ôte trois cens ſtades à l'Æolide. Il en place le commencement au fleuve Practius.

Remarques.

Ce fragment eſt tiré d'un ouvrage de Charon, dans lequel il s'étoit propoſé de donner la deſcription de Lampſaque & de ſes limites; on ſçait que le fleuve Practius eſt médiocrement éloigné de cette ville.

VII. Fragment.

Χάρων δ' ὁ Λαμψακηνὸς ἐν

Charon de Lampſaque,

τοῖς ὄρεσι, παρὰ Λακεδαιμονίοις φησὶν ἔτι καὶ εἰς αὐτὸν δείκνυσθαι τὸ δέπας τὸ δοθὲν Ἀλκμήνῃ ὑπὸ Διὸς, ὅτε Ἀμφιτρύωνι εἰκάσθη. Athæn. l. XI. p. 475.

dans ſa deſcription du territoire & des limites de cette ville, aſſûre que de ſon tems on montroit encore à Lacédémone le gobelet dont Jupiter avoit fait préſent à Alcméne, lorſqu'il prit la reſſemblance d'Amphytrion.

VIII. Fragment.

Τὰ ὅμοια ἱστόρησε καὶ περὶ Καρδιανῶν ὁ Λαμψακηνὸς Χάρων ἐν δευτέρῳ ὅρων γράφων οὕτως· Βισάλται εἰς Καρδίαν ἐστρατεύσαντο καὶ ἐνίκησαν· ἡγέμων δὲ τῶν Βισαλτίων ἦν Ὄναρις· οὗτος δὲ παῖς ὢν ἐν τῇ Καρδίᾳ ἐπράθη· καί τινι Καρδιηνῷ δουλεύσας κορσωτεὺς ἐγένετο· Καρδιηνοῖς δὲ λόγιον ἦν ὡς Βισάλται ἀπίξονται ἐπ' αὐτοὺς καὶ πυκνὰ περὶ τούτων διελέγοντο ἐν τῷ κορσωτείῳ ἱζάνοντες· καὶ ἀποδρὰς ἐκ τῆς Καρδίης εἰς τὴν πατρίδα τοὺς Βισάλτας ἔστειλεν ἐπὶ τοὺς Καρδιηνοὺς, ἀποδεχθεὶς ἡγέμων ὑπὸ τῶν Βισαλτίων· οἱ δὲ Καρδιηνοὶ πάντες τοὺς ἵππους ἐδίδαξαν ἐν τοῖς συμποσίοις ὀρχεῖσθαι ὑπὸ τῶν αὐλῶν, καὶ ἐπὶ τῶν ὀπισθίων ποδῶν ἱστάμενοι τοῖς προσθίοις ὠρχοῦντο ἐξεπιστάμενοι τὰ αὐλήματα· ταῦτα οὖν ἐπιστάμενος Ὄναρις ἐκτήσατο ἐκ τῆς Καρδίης αὐλητρίδα, καὶ ἀφικομένη ἡ αὐλητρὶς εἰς Βισάλτας ἐδίδαξε πολλοὺς

Charon de Lampſaque, dans le ſecond livre de ſa deſcription du territoire de cette ville, raconte des Cardiens une hiſtoire ſemblable à la précédente. Voici ſes paroles. Les Biſaltes marchérent contre les habitans de Cardie, & les battirent. Ces Barbares avoient à leur tête Onaris. On l'avoit vendu, étant encore enfant, à un citoyen de Cardie. Il y apprit, pendant ſon eſclavage, le mêtier de barbier. Alors ſe répandit parmi les Cardiens un oracle, qui les avertiſſoit que les Biſaltes viendroient les attaquer. On ne parloit d'autre choſe dans la boutique du barbier. Onaris s'étant ſauvé chez ſes compatriotes, on lui confia le commandement de l'armée, avec laquelle il ſe prépara à entrer dans le pays des Cardiens. Ils avoient tous des chevaux inſtruits à danſer au

αὐλητὰς, μεθ' ὧν δὴ καὶ στρατεύεται ἐπὶ τὴν Καρδίην· καὶ ἐπειδὴ ἡ μάχη συνειστήκει, ἐκέλευσεν αὐλεῖν τὰ αὐλήματα ὅσα οἱ ἵπποι τῶν Καρδιηνῶν ἐξεπιστέατο· καὶ ἐπεὶ ἤκουσαν οἱ ἵπποι τοῦ αὐλοῦ, ἔστησαν ἐπὶ τῶν ὀπισθίων ποδῶν καὶ πρὸς ὀρχησμὸν ἐτράποντο· τῶν δὲ Καρδιηνῶν ἡ ἰσχὺς ἐν τῇ ἵππῳ ἦν, καὶ οὕτως ἐνικήθησαν. Athæn. lib. 12. pag. 520.

ſon de la flûte. Ces animaux ſe dreſſoient ſur les pieds de derriére, & avec ceux de devant, marquoient les mouvemens des airs qu'on leur avoit appris. Onaris à qui ces choſes étoient parfaitement connuës, fit acheter à Cardie une joueuſe de flûtes, qui montra à pluſieurs des Biſaltes la maniére de s'en ſervir. Ils accompagnérent l'armée, & lorſque le combat fut engagé, Onaris leur ordonna de jouer les airs que les chevaux des Cardiens avoient coûtume d'entendre. A peine leurs oreilles en furent-elles frappées, qu'ils ſe dreſſérent ſur les pieds de derriére, & commencérent à danſer. La cavalerie faiſoit la principale force des troupes Cardiennes. Elles furent défaites.

REMARQUES.

Περὶ Καρδιανῶν. On ne voit nulle part en quel tems les Biſaltes remportérent une ſi belle victoire ſur les habitans de Cardie. Les premiers fondateurs de cette ville ont été les Miléſiens & les Clazoméniens. Miltiade enſuite, au rapport de Scymnus de Chio, y conduiſit une colonie d'Athéniens, *Scymn. p. 40.* colonie qui, à en juger par les apparences, ne fut envoyée que dans le deſſein de conſerver à la Grece un pays qui n'étoit plus en état de ſoûtenir les efforts des Barbares. Le luxe qui cauſa la perte des Cardiens, quadre parfaitement avec le caractére des habitans de l'Ionie, qui portoient à l'excès l'amour des plaiſirs. Ils étoient en cela bien différens des Athéniens qui, de l'aveu de tous les Anciens, ont mené une vie dure & frugale, preſque juſqu'au tems de la guerre du Péloponneſe.

Τοῖς προσθίοις ὠρχοῦντο. Le ſens de ces paroles eſt que les chevaux des Cardiens dreſſez ſur les pieds de derriére,

exprimoient par les mouvemens de ceux de devant, les airs que l'on jouoit ſur la flûte. Rien de plus propre à éclaircir le texte de Charon, qu'un endroit des Ceſtes de Julius-Africanus, où il eſt parlé des Sybarites dont les Crotoniates battirent l'armée à la faveur d'un pareil ſtratageme : Εἰς τοῦτό ποτε ἐλάσαι τρυφῆς Συβαρίτας, ὡς παρὰ τὸ δεῖπνον εἰς τὸ συμπόσιον ἵππους αὐτοὺς εἰσάγειν, τοὺς δ' ἀκούσαντας αὐλήματος ἀνίστασθαι ἐπὶ τὼ πόδε, καὶ τοῖς προσθίοις ὥσπερ χειρονομοῦντας ὀρχεῖσθαι. On aſſûre que les Sybarites avoient pouſſé le luxe juſqu'au point de faire entrer leurs chevaux dans les feſtins, & qu'au ſon de la flûte ces animaux ſe levoient ſur leurs pieds, & avec les pieds de devant, comme avec les mains, marquoient les mouvemens de la danſe. Je n'expliquerai point ici le terme χειρονομεῖν, on peut conſulter Meurſius dans ſon Traité *de Orcheſtra.*

Afric. p. 291.

IX. Fragment.

Χάρων δ' ὁ Λαμψακηνὸς ἱστορεῖ, ὡς ἄρα Ῥοῖκος δρῦν ὅσον οὔπω μέλλουσαν ἐπὶ γῆς καταφέρεσθαι, προστάξαι τοῖς παισὶν ὑποστηρίξαι ταύτην· ἡ δὲ μέλλουσα συμφθείρεσθαι τῇ δρυῒ Νύμφη, ἐπιστᾶσα τῷ Ῥοίκῳ χάριν μὲν ἔφασκεν εἰδέναι ὑπὲρ τῆς σωτηρίας, ἐπέτρεπεν δὲ αἰτήσασθαι ὅ, τι βούλοιτο· ὡς δὲ ἐκεῖνος ἠξίου συγγενέσθαι αὐτῇ, ὑπέσχετο δοῦναι τοῦτο, φυλάξασθαι μέντοι γε ἑτέρας γυναικὸς ὁμιλίαν παρήγγειλεν· ἔσεσθαι δὲ μεταξὺ αὐτῶν ἄγγελον μέλισσαν· καί ποτε πεσσεύοντος αὐτοῦ παρίστατο ἡ μέλισσα, πικρότερον δ' ἀποφθεγξάμενος εἰς ὀργὴν ἔτρεψε τὴν Νύμφην, ὥστε πηρωθῆναι

Charon de Lampſaque raconte que Rhæcus ayant apperçû un chêne qui étoit prêt à tomber, le fit étayer par ſes enfans. La Nymphe qui alloit périr avec l'arbre, ſe préſenta à Rhæcus, le remercia de lui avoir ſauvé la vie, & en même tems lui permit de demander ce qu'il ſouhaiteroit le plus. Il la ſupplia de vouloir bien l'honorer de ſes faveurs. La Nymphe y conſentit, à condition qu'il n'auroit commerce avec aucune autre femme. Elle ajoûta qu'une mouche ſeroit chargée du ſoin de la correſpondance. Un jour qu'il jouoit aux dames, la mouche parut ;

αὐτὸν. Apoll. Schol p. 192. parut ; il échappa à Rhæcus des paroles peu mesurées, & la Nymphe irritée le priva de la vûë.

Remarques.

Je ne serois pas éloigné de penser que ce passage de Charon se lisoit dans un ouvrage où cet Auteur expliquoit l'origine des villes de fondation Grecque. Au reste le Rhæcus dont il est question ici, n'a rien de commun avec celui qui voulut forcer Atalante. Apollodore & plusieurs Ecrivains après lui, mettent ce dernier au nombre des Centaures, & par conséquent il habitoit la Grece proprement dite. Cnidus étoit la patrie du second, & de-là, selon le Scholiaste de Théocrite, il alla s'établir à Ninive capitale de l'Assyrie. Il y a eu un troisiéme Rhæcus qui, au rapport d'Hesychius & de Suidas, regnoit à Amathonte ville de Cypre.

Apollod. pag. 192.

Theocr. Schol. Idyl. 3. v. 13.

Hesychius & Suid. voc. ῥοικου κριθοπομπία.

Συγγενέσθαι μὲν αὐτῇ. On trouve quelque chose de plus dans l'Auteur du grand Etymologique. Les paroles que nous venons de rapporter, y sont suivies de celles-ci : Ἐπιζήμιον μὲν ἔλεγον εἶναι τοῦτο. L'avis n'est point inutile. Les faveurs des Nymphes devenoient presque toûjours funestes aux mortels qui les obtenoient. Tout commerce avec d'autres femmes, leur étoit interdit, & il en coûtoit la vûë à ceux qui ne leur gardoient pas une fidélité inviolable. C'est ainsi que fut puni Daphnis, qui avoit manqué à ses engagemens avec la Nymphe Echenaïs. *Voyez Parthénius dans ses Erotiques.*

Etymol. voce μαδρυίδις.

Παρίςατο ἡ μέλισσα. Le texte du grand Etymologicon, porte περιίπταται. Cette leçon paroit être la véritable.



RECHERCHES SUR TIMON LE MISANTROPE.

Par M. l'Abbé du Resnel.

Assemblée publique. 14. Novemb. 1738.

JAMAIS homme n'a peut-être été plus fameux que Timon le Misantrope, & jamais peut-être homme fameux n'a été moins connu. Grand nombre d'Auteurs en ont parlé, mais aucun, que je sçache, ne s'est attaché à nous en donner une vie suivie, ni même à nous instruire en détail des événemens qui le plongérent insensiblement dans cette haine générale pour le genre humain. Personne n'aura-t-il osé se charger de faire passer à la postérité la mémoire d'un homme qui haïssoit, ou plûtôt qui affectoit de haïr tous les hommes? Il est difficile de le croire. Plutarque qui, dans les vies d'Alcibiade & d'Antoine, est celui de tous les anciens qui s'étend davantage sur Timon, nous en rapporte quelques traits qu'il a choisis, dit-il, parmi une infinité d'autres: malheureusement il ne cite point les Auteurs dont il les avoit tirez. Il se contente de dire que la dureté & l'inflexibilité du caractére de Timon, l'avoient souvent rendu l'objet des railleries de Platon & d'Aristophane. Mais les Comédies du premier sont perduës, & je n'en sçais qu'une ou deux du second où il soit question de Timon le Misantrope. Il ne nous reste donc pour le faire connoître autant qu'il est possible, que de rassembler sous un seul point de vûë, tout ce que l'antiquité nous a conservé des sentimens, des mœurs, en un mot, de la vie d'un personnage si extraordinaire. Et c'est ce que je me propose d'executer dans les recherches suivantes: peut-être qu'elles seront de quelque utilité, non seulement pour l'histoire des lettres, mais même, si j'ose ainsi m'exprimer, pour l'histoire de l'humanité.

Lucien, Dialogue sur Timon le Misantrope.

Timon naquit à Colythe, lieu situé au pied du Mont Hymette, par conséquent de la dépendance d'Athenes, & fameux par la naissance de Platon; c'est par cette raison que

pour le diſtinguer d'un autre Timon Philoſophe Sceptique, on le trouve ſouvent nommé Timon l'Athénien. Il eut pour pere Equécrate, qui n'eſt connu que par ſon fils : car nous n'avons aucune preuve que cet Equécrate ſoit le même à qui Phœdon, dans le dialogue qui porte ſon nom, raconte les diſcours que Socrate tint la veille de ſa mort. Timon vivoit au tems de la guerre du Péloponneſe, environ la quatre-vingt-dixiéme Olympiade, quatre cens vingt ans avant Jeſus-Chriſt. Lucien dans le dialogue intitulé Timon, fait dire au Rhéteur Déméas, que notre Athénien s'étoit diſtingué au ſiége que les peuples du Péloponneſe avoient mis devant Acarnanie. Or nous apprenons de Thucydide que cette place fut aſſiégée la premiére année de la guerre du Péloponneſe. Quoiqu'il ſoit conſtant par l'endroit même dont ce paſſage eſt tiré, que cette prétenduë bravoure de Timon n'eſt qu'un jeu d'imagination, on ne peut douter néantmoins qu'il ne ſerve à conſtater le tems où notre Miſantrope vivoit. C'eſt-là un de ces endroits du dialogue de Lucien, où il eſt aiſé de démêler la vérité de la fiction, & où l'une ſert néceſſairement de fondement à l'autre. Il nous le repréſente, auſſi-bien que tous ceux qui en ont parlé, comme un homme très-riche, & jamais on ne l'a accuſé d'avoir dû ſes richeſſes ni au brigandage ni à l'injuſtice. On convient encore que dans les commencemens il étoit humain, libéral & magnifique, qu'il célébroit les fêtes des Dieux par de grands ſacrifices, & donnoit ces jours-là des feſtins ſomptueux à ſes amis.

Diog. Laërce, l. 9. ſeg. 112. Voyez Platon, Phædon.

Voy. Tanneguy le Févre ſur le Timon de Lucien.

Suidas va même juſqu'à le compter parmi les Philoſophes. Stobée lui attribuë cette maxime, que l'*inſatiabilité & l'avarice ſont la cauſe de tous les maux des hommes.* Si elle eſt véritablement de lui, il s'en écarta prodigieuſement à la fin de ſa vie, & devint une nouvelle preuve du peu de ſecours que les Philoſophes tirent de leurs lumiéres pour régler leur conduite. Quoi qu'il en ſoit, Pline le cite parmi les gens célébres par leur ſageſſe. L'endroit mérite d'être rapporté : *il eſt,* dit ce fameux Naturaliſte, *une certaine trempe d'eſprit qui dégénére dans une rigueur inflexible, dans un caractére farouche &*

Suidas edit de Cuſter, in voce ἀπορωξ. Stob. ſerm. 8. p. 107. Tiguri.

Hiſt. Nat. l. 7. c. 19.

dur, & qui peu à peu ôte tous ſentimens d'humanité. On en trouve plusieurs exemples, ajoûte-t-il, *& ce qu'il y a de plus étonnant, même parmi des perſonnes de la plus grande ſageſſe, comme Diogéne le Cynique, Pyrrhon, Héraclite, & Timon ſur-tout, qui alla par degrés juſqu'à haïr tout le genre humain.* On peut donc aſſûrer que l'excès de ſes vertus le précipita dans les vices contraires. Après avoir fait la fortune de pluſieurs de ſes Concitoyens, après les avoir enrichis de ſes biens, & s'être généreuſement oublié en pluſieurs rencontres, pour ſecourir ceux qui étoient dans l'indigence, il y tomba lui-même par une libéralité ſans ordre & ſans regle. Avec ſes richeſſes il perdit ſes prétendus amis, & ſe vit mépriſé dans ſa miſére, de tous ceux qui l'avoient recherché dans ſa fortune. Alors plein d'indignation contre les Dieux, dont il ſe croyoit abandonné, & de haine contre les hommes qui lui avoient manqué, il paſſa de la religion à l'impiété, & de l'humanité à l'averſion générale pour le genre humain ; réſolu de ne plus chercher de reſſources qu'en lui-même, il ſe retira dans un lieu ſolitaire & écarté. Là, ſi on en croit Lucien, *revêtu d'une méchante peliſſe, il fut réduit à cultiver la terre pour quatre oboles par jour, & à philoſopher, une bêche à la main.* Mais ces derniéres circonſtances paroiſſent être de l'invention de ce Rhéteur. Ceux de ſa profeſſion, auſſi bien que les Poëtes, n'ont jamais paſſé pour être de ſûrs garans de la vérité.

Dialog. citato.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que depuis la perte de ſes biens & de ſes amis, il mena preſque toûjours une vie retirée & ſauvage : mais, quoiqu'il parût fuir tous les hommes, un ſentiment naturel, plus fort que toutes ſes réſolutions, le forçoit quelquefois à les rechercher. Il ne pouvoit du moins réſiſter au triſte plaiſir de leur dire qu'il les haïſſoit, & ſembloit chercher les occaſions d'exhaler l'humeur noire & cauſtique dont il étoit dévoré. Alcibiade, cet homme dont les vertus balancérent long-tems les vices, Alcibiade étoit le ſeul à qui Timon parut vouloir du bien. Il lui marquoit la plus vive amitié, & l'accabloit de careſſes par-tout où il le trouvoit. Une conduite qui paroiſſoit ſi oppoſée à ſes ſentimens,

Plutarque, vie d'Alcibiade.

ſurprenant tout le monde, quelqu'un ſe hazarda de lui en demander la raiſon, *j'aime*, dit-il, *ce jeune homme, parce que je prévois qu'un jour il cauſera de grands maux aux Athéniens.* Une autre fois comme Alcibiade ſortoit d'une aſſemblée, très-content d'avoir obtenu tout ce qu'il demandoit, & de voir les honneurs que le peuple lui rendoit en le reconduiſant, Timon l'ayant rencontré, non ſeulement ne ſe détourna point, & ne chercha point à l'éviter, comme il évitoit ordinairement tout le monde, mais il alla au-devant de lui avec empreſſement, & lui tendant la main, il lui dit avec un air de confiance & d'amitié, *courage, mon fils, tu fais fort bien d'augmenter ta puiſſance, car heureuſement tu ne l'augmentes que pour la ruine de tout ce peuple.* Plutarque, de qui nous tenons ce trait, ajoûte que, de ceux qui l'entendirent, les uns en furent vivement indignez, que les autres n'en firent que rire, & qu'ils regardérent cette ſaillie comme ces ſortes de plaiſanteries que le cœur déſavouë, tandis que l'eſprit paroît s'en amuſer. Parmi les déclamations de Libanius, on en voit une dans laquelle Timon ſe rend lui-même ſon délateur devant les Athéniens, au ſujet de l'amitié qu'il portoit à Alcibiade. Il prouve fort au long qu'une telle amitié eſt un crime d'état, & il les exhorte ſérieuſement à le condamner à ſa mort, comme pour acquérir encore un nouveau droit de les haïr.

Plutarque, vie d'Alcibiade.

Declamat. 9.

Mais, ainſi que nous l'avons déja inſinué, Timon par la plus folle & la plus fauſſe de toutes les vanités, vouloit plûtôt paroître haïr les hommes, qu'il ne les haïſſoit réellement. Quelque ſuppoſition que l'on faſſe, l'humanité ne perd jamais ſes droits. L'homme a un beſoin naturel d'aimer & d'être aimé. *Quand même,* dit Cicéron, *quelqu'un ſeroit né avec une dureté & une férocité d'eſprit qui lui feroit éviter & haïr tout commerce avec les hommes, comme on le rapporte de Timon l'Athénien, encore ne pourroit-il ſe paſſer de quelqu'un avec qui il pût exhaler l'amertume de ſa bile.* Auſſi notre Miſantrope avoit-il une eſpece de liaiſon avec un de ſes Concitoyens, nommé Apémantus. Cet homme, qui étoit d'un caractére aſſez

Offices, c. 23.

Plutarque, vie d'Antoine.

ſemblable au ſien, lui parut aimable, ou, pour ainſi dire, moins haïſſable que les autres, parce qu'il faiſoit auſſi profeſſion de ne vouloir du bien à perſonne. Un jour donc qu'à certaine fête de Bacchus ils dînoient tête-à-tête, Apémantus s'écria tout d'un coup, *ah! Timon, l'agréable repas que nous faiſons aujourd'hui! Je le trouverois tel*, reprit Timon, *ſi tu n'en étois pas.*

Cette ſaillie que Plutarque nous a conſervée, montre que Timon n'étoit pas tellement enſeveli dans ſa ſolitude, qu'il n'en ſortît quelquefois. En voici encore une autre preuve
Plutarque, vie d'Antoine. que je trouve dans le même Auteur. Un jour à une aſſemblée des Athéniens, Timon monta ſur la tribune aux harangues. Il ſe fit auſſi-tot un ſilence général; tout le monde étoit dans une grande attente à cauſe de la nouveauté de la choſe. Timon éleva la voix & dit: *Athéniens, j'ai dans mon habitation un petit terrein où il y a un grand figuier. Pluſieurs honnêtes citoyens s'y ſont déja pendus; comme je vais bâtir ſur ce terrein, j'ai voulu vous en avertir publiquement, afin que ſi quelqu'un de vous autres a auſſi envie de s'y pendre, il profite de la commodité, tandis que l'arbre eſt encore ſur pied.*

Ce récit prouve encore contre Lucien, que la pauvreté de Timon n'étoit pas ſi extrême, puiſqu'il avoit du moins un petit fonds de terre en propre, & qu'il étoit en état d'y faire élever un bâtiment: à moins qu'on ne diſe qu'après avoir perdu tous ſes biens par les artifices de ces gens qui n'entrent dans les plaiſirs des autres que pour profiter de leurs folies, il n'ait trouvé dans la ſuite le moyen de ſe relever de ſes pertes, ſoit par ſon induſtrie, ſoit par quelque ſucceſſion qui lui ſera échûë, ou par tel autre événement. Cette conjecture paroît d'autant plus vraiſemblable, que la plûpart de ceux qui ont parlé de Timon, ſuppoſent, mais ſans entrer là-deſſus dans aucunes particularités, qu'après avoir long-tems langui dans la miſére, il ſe retrouva enfin dans l'opulence. Lucien à ſon ordinaire, jette du merveilleux dans la maniére
Ibid. dont Timon fut de nouveau enrichi. Il feint que Jupiter touché & de la patience avec laquelle cet Athénien avoit

ſoûtenu la rigueur de ſon ſort, & des ſentimens vertueux qu'il avoit montrez dans l'adverſité, lui avoit envoyé Mercure, qu'ayant creuſé par les ordres de ce Dieu, dans l'endroit du champ même qu'il cultivoit pour lors, il y avoit trouvé un tréſor immenſe, & que dans les premiers tranſports de ſa joye, il s'étoit propoſé de retourner à Athenes, & d'y vivre avec éclat & avec magnificence; mais qu'enſuite s'étant rappellé l'ingratitude dont ſes libéralités & ſes ſervices avoient été payez dans ſa premiére fortune, il avoit pris la réſolution de ſe retirer dans un petit coin du monde, de continuer à y vivre ſeul, & d'y bâtir une tour pour y enfermer ſon tréſor. Ce récit dépouillé de la fiction dont Lucien a jugé à propos de l'embellir, s'accorde parfaitement avec tout ce que nous ſçavons de Timon, & ne permet pas de douter que quelque coup extraordinaire de la fortune, n'ait fait paſſer Timon de la pauvreté à l'opulence, & que dans cet état il n'ait porté l'avarice auſſi loin qu'il avoit d'abord porté la prodigalité. L'ancien interpréte d'Horace, avec quelques autres qui l'ont ſuivi, prétend que ce Poëte avoit en vûë Timon dans ces vers: *Voyez Levinus Torrentius.*

——— Quidam memoratur Athenis *Sat. lib. 1. Sat. 1. v. 64.*
Sordidus ac dives, populi contemnere voces
Sic ſolitus, populus me ſibilat, at mihi plaudo
Ipſe domi, ſimul ac nummos contemplor in arcâ.

Mais comme cette conjecture eſt avancée ſans preuve, il eſt plus ſage, comme le remarque judicieuſement M. Dacier, d'avouer qu'on ne ſçait point à qui Horace fait alluſion dans ce paſſage, que de prodiguer inutilement l'érudition, pour ne rien apprendre à ſes lecteurs. Il en réſulte néantmoins que, ſuivant l'opinion commune, Timon étoit riche, du moins à la fin de ſes jours, & qu'il avoit l'inhumanité & la folie de s'applaudir lui-même dans ſon avarice. *Traduct. d'Horace, note ſur ces vers.*

Ariſtophane, qui vivoit de ſon tems, l'appelle *un homme inacceſſible, environné d'épines, retranché dans de fortes paliſſades, & deſcendu des furies;* il ajoûte cependant, *qu'il n'avoit pas* *In Lyſiſtrata, verſ 8 87. edit. de Cuſter.*

autant de haine pour les femmes que pour les hommes. Or je demande s'il eſt naturel de croire que cet illuſtre Comique eût daigné, ou même oſé railler & déchirer auſſi impitoyablement un malheureux, qui par une bonté imprudente ſe ſeroit vû réduit à paſſer ſes jours dans l'obſcurité & dans l'indigence; quelqu'averſion qu'il eût fait éclater contre les hommes, il ſeroit bientôt tombé du mépris dans l'oubli, & perſonne ne lui auroit fait l'honneur de lui rendre haine pour haine: il n'y a que ceux qui tiennent un certain rang dans le monde, dont la malignité du peuple puiſſe s'occuper. Si Timon n'avoit eu pour attirer les yeux ſur lui, que la bizarrerie & la dureté de ſon caractére, auroit-il trouvé des imitateurs pluſieurs ſiécles après ſa mort? Nous apprenons ce-

Vie d'Antoine. Strab. liv. 4. pendant de Plutarque & de Strabon, qu'Antoine après la bataille d'Actium, ſe voyant abandonné par les uns & trahi par les autres, réſolut, à l'exemple de Timon, de ſe ſéqueſtrer entiérement de tout commerce avec les hommes. L'Iſle d'Antirrhodos ſituée en face du port d'Alexandrie lui parut favorable à ce deſſein. Il y fit élever une jettée, qui avançoit conſidérablement dans la mer; ſur cette jettée, il bâtit un Palais, δίαιταν βασιλικὴν, qu'il nommoit ſon *Timonium.* Le rapport qu'il trouvoit entre l'ingratitude qu'il avoit éprouvée de la part de ſes amis, & celle que cet Athénien en avoit auſſi ſouffert, lui avoit, diſoit-il, donné de l'inclination pour ſa perſonne, & du goût pour le genre de vie qu'il avoit mené. Il l'imita en effet pendant quelque tems, mais s'en étant bientôt dégoûté, il ſortit de cette retraite avec autant de légéreté qu'il y étoit entré, & alla ſe replonger dans le tumulte & les plaiſirs de la ville d'Alexandrie.

Timon fut plus conſtant, ou pour mieux dire, plus opiniâtre dans le parti qu'il avoit pris, & le ſoûtint juſqu'à la

In voce Τίμων. fin. Si nous en croyons Suidas, qui cite Cléanthez pour ſon garant, l'averſion qu'il avoit pour les hommes, s'étendit enfin juſqu'à lui-même, & fut en quelque façon cauſe de ſa mort. Il prétend qu'étant tombé d'un poirier ſauvage, il ſe caſſa une jambe, & que n'ayant point voulu ſouffrir que les chirurgiens

chirurgiens lui donnassent aucun secours, la gangréne s'étoit mise à sa playe, & que son corps étoit tombé en pourriture.

Il fut enterré, selon Plutarque, au voisinage de la ville d'Halez sur le bord de la mer. Et comme si le sort avoit voulu favoriser son goût pour la solitude, & le tenir éloigné des hommes après sa mort, comme il avoit cherché lui-même à s'en éloigner pendant sa vie, il arriva que la terre s'étant affaissée autour de son tombeau, les flots de la mer l'environnérent de toutes parts, & le rendirent ainsi inaccessible. Sur ce tombeau étoit cette épitaphe: *Je repose sous cette tombe: Passans, ne demandez point mon nom; mais qui que vous soyez, comme vous êtes des méchans, puissiez-vous aussi périr tous malheureusement.* On dit que pour éterniser, autant qu'il étoit en lui, la haine qu'il avoit pour le genre humain, il avoit longtems avant sa mort composé lui-même cette épitaphe. Celle qui court, continuë Plutarque, est du Poëte Callimaque. Il le fait parler en ces termes: *moy, Timon le Misantrope, j'habite cette demeure: Passant poursui ton chemin, & charge-moy de malédictions, si tel est ton plaisir, mais retire-toy promptement.* On voit encore dans l'Anthologie Grecque, sept autres Epigrammes, dont il y en a une par ce même Callimaque, faites contre Timon, mais elles ne renferment que des plaisanteries ou des imprécations contre lui, & ne nous en apprennent rien de particulier.

Vie d'Antoine.

Lib. 3. εἰς ἀρχαίους τινάς.

Après tout ce que nous venons de dire, quelques reproches que Timon eût à faire à l'humanité en général, & aux hommes en particulier, il n'est pas étonnant qu'il en ait été universellement haï; on peut même assûrer que c'est avec justice. Cependant Tanneguy le Févre, Auteur d'ailleurs très-judicieux, dans les remarques qu'il a faites sur le dialogue que nous avons déja cité, n'a pas craint d'avancer que Timon, même depuis qu'il se fut attiré l'odieux surnom qui lui est resté, *étoit un fort honnête homme, d'un excellent caractére, & que jamais personne n'a eu plus d'humanité ni de bonté que lui.* Il soûtient par conséquent, qu'il n'a point mérité le nom de Misantrope, & que c'est très-injustement qu'on le lui donne

encore. Voici les raiſons qu'il apporte pour prouver ce paradoxe. « Comme il ſeroit, dit-il, injuſte d'appeller Athées » ceux qui nioient que Mercure, Bacchus, Apollon & ſem» blables chiméres du Paganiſme fuſſent des Dieux; puiſqu'ils » ne l'étoient pas en effet, de même on ne doit pas deshonorer » Timon du nom de Miſantrope, puiſqu'il ne haïſſoit pas des hommes, mais des monſtres dont ſon ſiécle fourmilloit. » Et véritablement, il ne faut, ajoûte-t-il, pour être de mon ſentiment ſur ce point, qu'avoir lû les Comédies d'Ariſtophane, qui, de l'aveu des anciens, nous peignent au naturel les mœurs des Athéniens. Il s'appuye encore du témoignage de Platon, qui parle ainſi dans une de ſes lettres, qui eſt la vingt-quatriéme du recueil que nous en a donné Leo Allatius. *Il m'a paru que c'eſt à tort qu'on a accuſé Timon d'être miſantrope; comme il ne rencontroit point d'hommes à Athenes, il ne pouvoit ſe réſoudre à aimer des bêtes féroces :* συνέγνων ὅτι Τίμων οὐκ ἦν ἄρα Μισάνθρωπος, μὴ εὑρίσκων μὲν τοι ἀνθρώπους, οὐκ ἠδύνατο θηρία φιλεῖν.

Remarques ſur le Timon de Lucien.

Ce ſeroit perdre le temps que de réfuter ſérieuſement cette prétenduë apologie de Timon, on doit la regarder plûtôt comme un pur jeu d'eſprit, que comme un jugement ſérieux. Pour lui donner un air de vraiſemblance, il auroit fallu détruire, non par des raiſonnemens ſpécieux, mais par des textes clairs & précis, les témoignages que nous avons pris dans Ariſtophane, Cicéron, Plutarque, Pline, Diogéne-Laërce, Suidas, &c. en faveur du jugement déſavantageux que toute l'antiquité a porté du caractére de Timon. Ainſi, quand les lettres de Platon, qui ſont cependant la ſeule autorité ſur laquelle M. le Févre ſe fonde, ſeroient réellement de ce Philoſophe, & ne ſeroient pas au contraire, comme on le croit avec fondement, l'ouvrage de quelque Sophiſte, qui lui eſt fort poſtérieur, elles ne ſeroient d'aucun poids pour balancer tout ce que nous avons dit juſqu'ici de la *Miſantropie* de Timon.

Stoll. de Tim. Miſant. obſerv. 57. Miſcel. Lipſ.

Dailleurs à quelque degré que fût monté la corruption des Athéniens au tems de Timon, il eſt certain qu'elle n'étoit

point ſi générale, qu'il n'y eût encore parmi eux un grand nombre de gens de probité & de vertu ; la ſeule école de Socrate en avoit formé pluſieurs, comme on peut le voir dans Xénophon. Ne pourroit-on pas dire même qu'on trouve des preuves de la bonté des hommes du ſiécle de Timon, dans la patience avec laquelle ils ont ſouffert le mépris outrageant & les cruelles inſultes dont il les accabloit? *Rerum memorab. lib. 1.*

Mais en ſuppoſant cette corruption auſſi générale que M. le Févre l'inſinuë, jamais un homme d'un bon caractére n'auroit pu ſe réſoudre à haïr totalement les méchans, il auroit toûjours ſéparé les vices des vicieux, & tandis qu'il auroit eu leurs mœurs en exécration, il auroit du moins aimé en eux l'humanité. Concluons donc que pour s'être endurci, & que pour avoir perſévéré dans la haine du genre humain, il faut néceſſairement que Timon ait eu dans le cœur un grand fond d'inhumanité, ou dans l'eſprit un prodigieux excès de folie, & par conſéquent que bien loin de mériter aucun éloge, c'eſt à juſte titre que ſa mémoire eſt odieuſe.



RECHERCHES
SUR LA VIE ET SUR LES OUVRAGES D'ESCHINE L'ORATEUR.

Par M. l'Abbé VATRY.

5. Juin 1739.

ESCHINE l'Orateur naquit la quatriéme année de la XCV.e Olympiade, trois ans après la mort de Socrate, ſeize ans avant la naiſſance de Démoſthene, & l'an 397. avant Jeſus-Chriſt. Voici ce qu'il dit lui-même de ſa famille dans un de ſes diſcours. « Mon pere ſe nomme Atrométe, il » eſt fort avancé en âge, puiſqu'il touche à ſa quatre-vingt-» quatorziéme année. Dans ſa jeuneſſe, avant d'avoir perdu ſon » bien par la guerre, il s'addonna aux exercices du corps. Dans » la ſuite, ayant été chaſſé de la ville par les Trente, il alla » porter ſes armes en Aſie, où il ſe diſtingua extrêmement par » ſa valeur. Il eſt d'une famille qui a communauté d'autels avec » les Etéobutades, d'où ſe tire la Prêtreſſe de Minerve Poliade. » Il contribua au rétabliſſement du gouvernement populaire, » après l'extinction de la tyrannie des Trente. Ma mere le ſuivit » à Corinthe dans ſon exil, & partagea avec lui tous ſes mal-» heurs. Mon frere Philocarès paſſe ſa vie dans les lieux d'exer-» cice. Il a ſervi ſous Iphicrate, & a un commandement depuis » trois ans. Aphobéte notre frere puîné a été envoyé Ambaſſa-» deur de la République vers le Roy de Perſe, & a fait voir une grande intégrité dans l'adminiſtration des deniers publics. » Il parle de ſes autres parens comme de citoyens conſidérables, mais Démoſthene nous fournit des mémoires bien différens. Dans le diſcours pour Ctéſiphon, il adreſſe ainſi la parole à Eſchine. « Dirai-je que votre pere Tromes chargé de chaînes » & eſclave d'Elpias, tenoit une petite école auprès du temple » de Théſée? Raconterai-je comment auprès de la chapelle du » héros Calamite, dans un de ces honnêtes lieux que l'on ne

nomme pas, votre mere tiroit sa subsistance du plus honteux « de tous les métiers, & que ce fut-là qu'elle mit au monde en « votre personne, un homme d'importance, un acteur des troi- « siémes rolles? Ferai-je souvenir de Phormion le joueur de « flûte, esclave lui-même, qui voulant la posséder seul, la « retira de ce beau commerce, & l'établit dans un autre quartier « de la ville? Mais venons à vous-même. Eschine, Messieurs, « n'étoit pas d'abord ce que nous le voyons aujourd'hui; ce « n'est que depuis peu qu'il s'est érigé tout à la fois en citoyen « & en Orateur d'Athenes; que par la vertu de deux syllabes « ajoûtées, il a fait de l'esclave Tromes son pere, le citoyen « Atrométe, & qu'il a décoré sa mere du beau nom de Glau- « cothée, elle que le peuple n'appelloit pas autrement que la « sorciére, & cependant l'ingrat ne vous témoigne aucune re- « connoissance de l'avoir fait passer de l'esclavage à la liberté, « de la misére à l'opulence. »

Ce discours pourroit paroître suspect dans la bouche d'un ennemi, d'autant plus qu'Eschine n'ayant point répliqué au discours pour Ctésiphon, nous ne sçavons pas comment il auroit répondu à ces invectives. Mais quelqu'impudens qu'on suppose que fussent alors les Orateurs à Athenes, il est difficile de présumer que Démosthene eût eu la hardiesse d'avancer sans aucun fondement, des faits aussi publics, dans une occasion où lui-même avoit à se défendre sur plusieurs chefs assez délicats.

Démosthene d'ailleurs, dans un autre discours auquel Eschine a répondu, lui fait à peu-près les mêmes reproches, & Eschine s'en défend foiblement. C'est ce qui me feroit croire que le pere & la mere de notre Orateur, dans la misére où ils étoient tombez, avoient été contraints de faire beaucoup de choses peu honorables, qu'ils s'étoient remis peu à peu dans la suite; & comme le tems efface tout, Eschine se flatoit qu'on auroit oublié son ancienne bassesse, mais Démosthene ne manqua pas de la lui rappeller cruellement, comme nous venons de le voir.

Il lui reproche en un autre endroit, d'avoir, étant petit garçon, balayé la classe, lavé les bancs, broyé l'encre, & été

le valet, & non le compagnon d'école des autres enfans; d'avoir aidé ſa mere à initier les novices dans les myſtéres de Bacchus, car ſa mere faiſoit encore ce mêtier, &, au rapport de Démoſthene, Eſchine récitoit les formules; il lavoit, il frottoit, il habilloit les dévots, il hurloit avec eux, il couroit les ruës à la tête d'une troupe de confreres inſenſez & de vieilles femmes furieuſes, & n'avoit point de honte de ſe prêter publiquement à toutes les extravagances de ces myſtéres, à l'appas des petits profits qui y étoient attachez.

Il veut qu'Eſchine ayant enſuite trouvé habilement le ſecret de ſe faire mettre ſur le rolle des citoyens, fut greffier d'un petit juge de village; qu'après cela il ſe ſoit loué à Symmicas & à Socrates, deux chefs de comédiens, avec leſquels il couroit les bourgades, jouant les troiſiémes rolles, où il réuſſiſſoit ſi mal, qu'il y avoit toûjours guerre ouverte entre les ſpectateurs & lui. Tous ces reproches faits à Eſchine, ſe trouvent confirmez par tous les Ecrivains qui ont parlé de lui. Plutarque en rapporte à peu-près les mêmes choſes. Il dit que les parens d'Eſchine n'étoient conſidérables ni par leur origine, ni par leurs richeſſes; que dans ſon enfance il aida ſon pere dans les fonctions de maître d'école, qu'il joua des tragédies, & qu'il fut greffier. Selon Suidas, quelques-uns vouloient que les parens d'Eſchine euſſent été eſclaves.

Apollonius raconte que ſa mere Glaucothée avoit fait d'abord le mêtier de courtiſane, & un autre Auteur nomme les juges ſubalternes dont Eſchine avoit été le greffier : Parce qu'il avoit la voix forte, dit-il, il ſe fit greffier, d'abord d'Ariſtophon, enſuite d'Eubulus. C'eſt que les greffiers ne ſervoient pas ſeulement à écrire les ſentences, mais qu'ils liſoient à haute voix les décrets & les autres actes publics, lorſque le juge le leur commandoit, & qu'ils faiſoient à peu-près les fonctions de nos huiſſiers. Cet employ étoit bas & deshonorant.

Enfin, on lit qu'Eſchine ſe mit aux gages d'un joueur de tragédies nommé Iſchander, & qu'un jour qu'il repréſentoit Œnomaüs, & qu'il pourſuivoit Pélops, il ſe laiſſa tomber

ſur le théatre, ce qui le fit chaſſer honteuſement de la troupe. C'eſt pour cela ſans doute que Démoſthene l'appelle Œnomaüs en préſence des Athéniens, qui étoient au fait de l'aventure.

Eſchine raconte lui-même qu'au ſortir de l'enfance il avoit porté les armes, & qu'il avoit, ſuivant la coûtume, ſervi d'abord dans les troupes deſtinées à la garde des frontiéres; qu'enſuite avec d'autres citoyens de même âge que lui, & avec les ſoldats d'Alcibiade, eſcortant un convoi, & y ayant eu un combat au lieu nommé la Foſſe Néméenne, il s'y étoit porté avec tant de valeur, qu'il en avoit reçû des éloges publics de ſes Capitaines. Il ajoûte qu'il a ſervi dans toutes les occaſions qui s'en ſont préſentées, qu'il ſe trouva à la bataille de Mantinée, qu'il a fait auſſi la guerre en Eubée, qu'à Tamine il étoit parmi les ſoldats d'élite, qu'il fut choiſi pour porter la nouvelle de la victoire à Athenes, & que ſur le rapport d'un officier diſtingué, le peuple lui décerna une couronne. Pour prouver ce qu'il avance, il oſe appeller en témoignage ceux qui s'étoient trouvez dans les mêmes rencontres que lui, Phocion lui-même.

Ce récit d'Eſchine peut être vrai, ſans que pour cela ce que Démoſthene lui reproche ſoit faux; dans la même vie, l'un a choiſi tout ce qu'il y avoit de beau, & l'autre tout ce qu'il y avoit de mépriſable.

Quelques Auteurs veulent qu'il ait été diſciple d'Iſocrate & de Platon, mais d'autres, avec plus de vraiſemblance, ne lui donnent d'autre maître que la Nature. Ils prétendent que les tribunaux & le théatre furent les ſeules écoles où il s'inſtruiſit. Il prit dans l'emploi de greffier, quelque connoiſſance des loix & des affaires, & en jouant des tragédies, il ſe forma la voix, & acquit la hardieſſe qui eſt néceſſaire pour parler en public. Il avoit beaucoup de talens naturels, de ſorte qu'avec ces ſeuls ſecours, il devint bientôt un Orateur en état de ſe meſurer avec les plus éloquens de ſon ſiécle. Mais il eſt ſûr qu'il fut très-long tems à ſe faire connoître, & qu'il étoit aſſez âgé lorſqu'il commença à prendre quelque part aux affaires de la

République. Ce qui lui donna d'abord quelque considération, ce fut son déchaînement contre Philippe: il se vante d'avoir le premier découvert que ce Prince tendoit à asservir toute la Grece, & que dans cette vûë, il cherchoit à corrompre tous ceux qui avoient quelqu'autorité dans les villes. Ayant pour second Ischander fils de Néoptolémus, il s'adressa tantôt au Sénat, tantôt au Peuple, demandant avec instance qu'on envoyât de tous côtés des Ambassadeurs, pour avertir du danger qui menaçoit la nation. Il se donne encore l'honneur d'avoir par son éloquence, ramené au parti d'Athenes dix mille Arcadiens, & d'avoir prouvé évidemment que les traîtres qui se vendoient à Philippe, causeroient tôt ou tard, non seulement la ruine de leur patrie, mais encore la perte de la Grece entiére.

Enfin, la seconde année de la CVIII.[e] Olympiade (Eschine avoit alors cinquante ans) les Athéniens résolurent de faire la paix avec Philippe; il y avoit long-tems qu'ils étoient en guerre avec lui au sujet d'Amphipolis, que ce Prince avoit d'abord déclaré ville libre, & qu'il s'étoit ensuite appropriée. Ctésiphon & Phrynon furent d'abord envoyez en Macédoine sous quelqu'autre prétexte, mais en effet pour tenter les premiéres voyes d'accommodement; & comme ils firent un rapport favorable, on renvoya le comédien Aristodéme, que sa profession autorisoit à aller librement par-tout, & on le chargea de s'instruire plus à fond des véritables dispositions de Philippe. Il rapporta que ce Prince souhaitoit non seulement la paix, mais encore de faire alliance avec les Athéniens; & en effet, cette guerre commençoit à lui être à charge. Des ennemis tels que les Athéniens, étoient alors un grand obstacle à ses desseins; il n'étoit donc pas fâché de les endormir par de belles apparences de traité, jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de ses desseins, & qu'il se vît en état de ne les plus craindre. Les affaires étant dans cette situation, les Athéniens nomment dix Ambassadeurs pour négocier leur paix; Eschine, que sa haine pour Philippe mettoit hors de tout soupçon, fut choisi pour veiller sur l'ambassade, & empêcher que personne

ne se

ne ſe laiſsât corrompre ; &, au témoignage de Démoſthene, qui doit en être cru, dans tout le cours de cette premiére ambaſſade, Eſchine ſe conduiſit avec toute l'intégrité qu'on attendoit de lui.

Chacun des dix Ambaſſadeurs harangua Philippe à ſon tour. Voici de quelle maniére Eſchine rend compte du diſcours qu'il prononça alors. C'eſt aux Athéniens qu'il adreſſe la parole.

« Meſſieurs, je repréſentai d'abord à Philippe les grands ſervices que vous avez rendus à ſon pere, & les obligations « qu'il vous a lui-même en particulier. Souvenez-vous, lui ai-je « dit, de ce qui arriva à la mort de votre pere ; Euridice votre « mere ſe vit abandonnée de tous ceux ſur qui elle avoit le plus « compté, elle étoit ſans reſſource, & Pauſanias alloit ſe rendre « maître de toute la Macédoine, lorſqu'heureuſement Iphicrate « y arriva : elle engagea ce Général à la venir trouver, elle remit « entre ſes mains votre frere Perdiccas, elle vous mit vous- « même ſur ſes genoux, & lui tint ce diſcours : *Amyntas pere* « *de ces enfans, vous adopta autrefois, Iphicrate, & fut toûjours* « *allié de votre République ; vous êtes donc leur ami & leur frere,* « *ayez pitié de l'état où vous les voyez réduits.* Iphicrate touché « de ce diſcours, prit en main vos intérêts, ſe déclara contre « Pauſanias, & le chaſſa de Macédoine ; en ſorte que ſi vous « regnez aujourd'hui, c'eſt aux Athéniens que vous en avez « l'obligation. Cependant Ptolémée votre oncle & votre tuteur « ne nous paya que d'ingratitude, & votre frere Perdiccas ne « fut pas plûtôt monté ſur le trône, qu'il nous fit la guerre au « ſujet d'Amphipolis, ce qui ne nous empêcha pas de le traiter « avec une extrême douceur lorſque nous l'eumes vaincu. Je « rappellai enſuite avec liberté, tous les ſujets de plainte que « Philippe nous a donnez depuis qu'il a ſuccédé à ſon frere. Je « lui prouvai le droit inconteſtable que nous avons ſur Amphi- « polis. Je lui fis voir que cette ville nous appartient à pluſieurs « titres, puiſqu'anciennement Acamas un des fils de Théſée, la « reçut en dot de ſa femme, & que récemment ce droit a été re- « connu de la maniére la plus authentique par les Lacédémoniens «

» & leurs alliez, au nombre desquels étoit Amyntas. Je finis en
» ces termes : Philippe, si vous vous étiez rendu maître d'Am-
» phipolis étant en guerre avec nous, cette ville vous appar-
» tiendroit par droit de conquête, mais vous ne pouvez avec
» justice refuser de rendre aux Athéniens une ville qui est à
eux, & que vous avez prise aux Amphipolitains. »

Philippe répondit à chacun des Ambassadeurs avec une douceur, une présence d'esprit & une justesse qui les charma. Démosthene lui-même ne put s'empêcher de dire à ses collégues, qu'il ne croyoit pas qu'il y eût au monde un homme aussi éloquent que Philippe. Cette négociation étant heureusement terminée, les Ambassadeurs retournérent à Athenes, ramenant avec eux Antipater, Parménion & Eurilochus, que Philippe envoyoit pour arrêter les articles du traité. Etant arrivez, ils rendirent compte publiquement de leur commission, & ne manquérent pas de faire l'éloge du Roy de Macédoine ; ils vantérent sa beauté, ses maniéres affables, son habileté dans les affaires. On n'oublia pas même de dire que c'étoit un bon bûveur & un convive charmant. Démosthene loua publiquement les Ambassadeurs de leur fidélité & de leur capacité, & proposa un décret qui leur accordoit une couronne de l'olivier sacré, & le festin dans le Prytanée. Il dit en particulier d'Eschine, qu'il n'avoit point trompé les espérances de ceux qui l'avoient choisi. Ensuite il fut question de la paix, l'article le plus important regardoit les alliez. Philocrate qui étoit entiérement dans les intérêts de Philippe, proposa de n'admettre dans le traité, & de ne se porter pour alliez que de ceux qui étoient venus au secours des Athéniens. Cette clause excluoit plusieurs villes, & les mettoit à la merci du Roy de Macédoine, contre les véritables intérêts de la République, qui demandoient que tout le monde fût uni contre une puissance qui commençoit à devenir formidable.

Eschine s'opposa d'abord à une paix si honteuse & si desavantageuse à sa patrie ; mais dès le lendemain, gagné sans doute par l'argent de Philippe, il fut le premier à la conseiller, & depuis ce moment on le vit toûjours seconder aveuglément tous les projets de ce Prince.

La paix ſe conclut enfin, & on renvoya de nouveau en Macédoine les mêmes Ambaſſadeurs, pour recevoir le ſerment du Roy. Il étoit pour lors occupé à ſe rendre maître de la Thrace, & à dépouiller Cherſoblepte allié des Athéniens. Cette paix alloit arrêter ſes conquêtes, mais il ne ſe preſſa pas de la ratifier; & tandis que les Ambaſſadeurs d'Athenes l'attendoient tranquillement à Pella, il prenoit des villes, & achevoit de s'emparer de la Thrace. Dès qu'il eut conquis cette province, il ſe mit en marche pour aller réduire les Phocéens, ces peuples étoient auſſi alliez des Athéniens. A cette nouvelle les Ambaſſadeurs ſe mettent au plus vîte en marche pour l'aller joindre, l'empêcher d'aller plus avant, & pour lui faire ratifier la paix. Ils l'atteignirent à peine, & dans une hôtellerie qui ſe trouva ſur la route, il jura la paix en ces termes: *Je jure que je fais la paix avec les Athéniens & leurs alliez, excepté les Aléens, qui ſont ennemis des Pharſaliens mes alliez, & excepté auſſi les Phocéens.* Il n'étoit pas difficile de s'appercevoir que ce ſerment étoit illuſoire, & que Philippe ſe moquoit ouvertement des Athéniens; cependant Eſchine & ſes collégues de retour à Athenes, trouvérent le moyen de perſuader le peuple que Philippe n'avoit que de bonnes intentions; ils lui firent croire que ſi ce Prince faiſoit mine de marcher contre les Phocéens, ce n'étoit en effet que pour fondre plus ſûrement ſur les Thébains; en un mot, ils firent ſi bien, que les Athéniens ne prirent point les armes pour s'oppoſer à Philippe, & que tandis qu'ils ſe repoſoient ſur les promeſſes & ſur les aſſûrances que leur donnoient leurs Orateurs, ce Roy paſſa les Thermopyles, ſaccagea les Phocéens, & qu'Athenes même ne ſe crut plus en ſûreté.

Démoſthene ne s'étoit pas oublié dans ces circonſtances, & il avoit fait tout ſon poſſible pour préſerver ſes citoyens des artifices de Philippe, mais les partiſans de ce Prince avoient toûjours empêché qu'on ne l'écoutât. Eſchine étoit un de ceux qui avoient le plus contribué aux fauſſes démarches des Athéniens; Timarque & Démoſthene, de concert, entreprirent de le faire punir de ſes prévarications, mais il les prévint,

& il accuſa le premier Timarque, & de s'être proſtitué, & d'avoir conſumé ſon patrimoine en folles dépenſes, deux fautes qui excluoient de la tribune tous ceux qui en étoient coupables. Nous avons encore cette accuſation, elle contient beaucoup de particularités de la vie de Timarque, & même de celle d'Eſchine, que nous aurions de la peine à écouter aujourd'hui. Notre Orateur parla en cette occaſion avec tant de véhémence, que Timarque n'attendit point la déciſion du procès, & qu'il ſe pendit de déſeſpoir; d'autres diſent pourtant qu'il fut condamné, & privé des droits de citoyen. Quoi qu'il en ſoit, cette affaire fit un tel éclat, & Timarque fut peint avec des couleurs ſi noires, que depuis ce tems-là on appella des Timarques ceux qui ſe proſtituoient.

Ce diſcours plaiſoit tant à Longin, qu'en liſant l'exorde qui commençe ainſi, *Je n'ai jamais appellé perſonne en jugement, Meſſieurs,* il s'écria, *plût à Dieu, Eſchine, que tu te fuſſes ſouvent porté pour accuſateur, afin de nous laiſſer un grand nombre d'auſſi beaux diſcours!*

Démoſthene ne fut point intimidé par cette démarche hardie, & elle ne l'empêcha pas de continuer ſes pourſuites contre Eſchine. Voici les principaux chefs de ſon accuſation.

1.° Eſchine a favoriſé le décret de Philocrate, & il a perſuadé aux Athéniens de faire avec Philippe une paix également contraire à leurs intérêts & à leur honneur.

2.° Eſchine & ſes collégues, de concert, ont ſi bien fait par leur lenteur, que Philippe a eu le tems de ſe rendre maître de la Thrace avant que de jurer la paix.

3.° Eſchine a trompé le peuple, en lui faiſant un rapport peu fidéle des diſpoſitions de Philippe, & en l'engageant par de magnifiques promeſſes, à une inaction qui a entraîné la ruine entiére des Phocéens & des Theſpiens.

4.° Enfin il s'eſt laiſſé corrompre par argent; il en donne pour preuves toute la conduite d'Eſchine, ſur laquelle il entre dans un très-grand détail.

« Eſchine, Meſſieurs, dit Démoſthene aux Athéniens,

n'eſt point un citoyen plein de bonnes intentions, qui n'a « entraîné les autres dans l'erreur, que parce qu'il y étoit lui-« même; c'eſt un ſcélérat que l'or de Philippe a ſéduit, car lorſ-« qu'il vous faiſoit ces belles promeſſes, dont vous voyez au-« jourd'hui les effets, ou Philippe lui avoit donné des paroles « expreſſes, ou au moins de belles apparences; mais s'il étoit « ainſi, il devroit être l'ennemi mortel de Philippe. Eſchine a « fait tomber dans le piége ſes concitoyens, il a été cauſe de la « ruine de nos alliez, il eſt aujourd'hui couvert d'ignominie, ſa « vie même eſt en danger, n'auroit-il pas dû dire, Philippe m'a « trompé, c'eſt un traître, c'eſt un perfide? Cependant, qui « de vous lui entendit jamais dire un ſeul mot contre Philippe? « Philippe demande à être aggrégé au corps des Amphictyons, « Eſchine s'y eſt-il oppoſé? s'eſt-il tû au moins? non, il a favo-« riſé ouvertement la prétention de Philippe. A-t-il jamais « voulu deſavouer Philocrate, & ſe ſéparer des intérêts de ce « mauvais citoyen? L'ami de Philocrate, Meſſieurs, ne peut « être l'ennemi de Philippe; Philocrate, qui eſt évidemment « convaincu, qui avouë, qui ſe fait gloire d'avoir reçû de l'ar-« gent du Roy de Macédoine. »

Démoſthene ajoûte à ces preuves, les conférences ſecretes qu'Eſchine a euës avec Philippe. Il prétend qu'à Phére en Theſſalie, Eſchine fut ſurpris un matin ſortant de la tente du Roy, où il avoit paſſé la nuit.

Eſchine répondit à cette accuſation, & ſi ſon diſcours ne prouve pas clairement ſon innocence, au moins eſt-il fort propre à faire illuſion à une multitude qui ſe paye aiſément de paroles. Il ſe jette dans de longues narrations, qu'il tourne entiérement à ſon avantage. Il retorque ſouvent contre Démoſthene même, les reproches que Démoſthene lui a faits; il s'attache ſur-tout à rendre ſon adverſaire mépriſable & odieux, en même tems qu'il cherche à ſe juſtifier lui-même, & à ſe faire valoir auprès de ſes juges.

1.° Cette paix ſi honteuſe, ſi préjudiciable à la République, que Philocrate avoit propoſée, & dont Démoſthene fait un crime à Eſchine, Eſchine prétend que Démoſthene l'a lui-

même conſeillée, & qu'elle étoit néceſſaire dans la ſituation où étoient alors les affaires de la République.

2.° La prétenduë lenteur d'Eſchine & de ſes collégues à recevoir le ſerment de Philippe, n'a pas entraîné, comme le veut Démoſthene, la perte de la Thrace. Il prouve par les dates, que Cherſoblepte s'étoit ſoûmis à Philippe avant que les Ambaſſadeurs fuſſent partis d'Athenes. D'ailleurs, Eſchine ſoûtient qu'il n'eſt point repréhenſible d'avoir ſuivi à la lettre les termes de ſa commiſſion. Or il ne lui étoit point ordonné d'aller chercher Philippe juſque dans la Thrace, d'autant que cette précaution ne pouvoit plus être d'aucune utilité.

3.° La ruine des Phocéens ne doit point être attribuée à Eſchine, il en rapporte pluſieurs autres cauſes qui ont beaucoup de vraiſemblance; & les Phocéens le croyent ſi peu l'auteur de leurs maux, qu'ils l'ont choiſi pour leur Orateur. Quant à la conduite de Philippe, qui n'a pas répondu aux promeſſes d'Eſchine, il ſoûtient qu'il n'a rien avancé au ſujet de Philippe, que ſuivant l'opinion générale, & ſur des apparences ſi plauſibles, qu'elles avoient trompé tout le monde auſſi-bien que lui.

4.° Il tâche de perſuader qu'il n'eſt point dans les intérêts de Philippe, mais uniquement attaché à ceux de ſa patrie. C'eſt à cette occaſion qu'il s'étend beaucoup ſur ſa famille; il releve autant qu'il le peut, le mérite de tous ceux qui la compoſent, & fait valoir de ſon mieux les ſervices qu'ils ont rendus à la République, d'où il conclud que toutes les qualités d'un bon citoyen lui ſont comme héréditaires, & que les liens qui l'attachent à ſa patrie ſont tels, qu'on ne peut le ſoupçonner de les vouloir rompre, pour quelqu'intérêt que ce puiſſe être. Il prend ſes collégues à témoin qu'il n'a jamais eu de conférences ſecretes avec Philippe.

Quelques Auteurs avancent qu'Eſchine penſa ſuccomber, & qu'il ne s'en fallut que trente voix qu'il ne fût condamné. D'autres veulent que cette affaire n'ait point été portée en jugement, & que les deux diſcours que nous venons de rapporter, n'ayent point été prononcez, ce qui paroît fort

probable, car dans les discours *au sujet de la couronne*, où les mêmes faits sont rappellez, s'il y avoit eu un jugement rendu pour ou contre, Eschine ou Démosthene n'auroit pas manqué de s'en prévaloir. Il faut pourtant qu'il y ait eu une action intentée, & que les discours des deux adversaires ayent paru comme des especes de Factums. Si Eschine n'avoit pas eu communication du discours de Démosthene, il n'auroit pu y répondre avec autant de précision qu'il le fait. J'en croirois volontiers Photius; il rapporte qu'Eschine ne fut point condamné, parce qu'Eubulus, homme fort accrédité parmi le peuple, à qui Eschine étoit attaché depuis long tems, & qui étoit ennemi déclaré de Démosthene, fit si bien qu'on ne prononça rien sur l'accusation, & que les juges se levérent avant même que l'accusateur eût achevé de parler.

Quoi qu'il en soit, le danger que courut Eschine en cette rencontre, ne le rendit pas plus circonspect, au contraire, il eut lieu de sentir alors quel crédit avoit Philippe à Athenes, & il n'en fut que plus ardent à servir ce Prince dans tous ses projets.

Sous l'Archontat de Théophraste, c'est-à-dire, la premiére année de la CX.e Olympiade, Eschine fut nommé Député à l'assemblée des Amphictyons. Si nous l'en croyons, il y signala son zéle pour sa patrie dans une occasion assez importante. Ceux d'Amphyssa, à la persuasion des Thébains, proposérent un décret qui condamnoit le peuple d'Athenes à une amende de cinquante talens, parce qu'avant qu'on eût consacré le nouveau temple, il y avoit appendu des boucliers d'or avec cette inscription : *Dépouilles que les Athéniens ont remportées sur les Médes & sur les Thébains qui combattoient ensemble contre les Grecs.* Eschine voulut parler en faveur des Athéniens, mais un Amphysséen l'interrompit, en disant qu'on ne devoit pas souffrir qu'on prononçât seulement le nom de ce peuple impie. Il rappella tout ce qui pouvoit rendre les Athéniens odieux, & en particulier leur alliance avec les Phocéens, coupables du pillage du temple de Delphes. Alors Eschine transporté de colére, au lieu de défendre ses concitoyens, prit

le parti de récriminer. Il accusa les Amphyssëens eux-mêmes de profanation & de sacrilége, comme ayant rétabli le port & cultivé la campagne de Cirrha, & cela malgré les défenses expresses du Dieu, malgré les sermens les plus solemnels, & au mépris des imprécations les plus terribles. Les Amphictyons, après s'être fait instruire de tout ce qui concernoit cette affaire, ordonnérent que le port de Cirrha seroit détruit avec toutes les maisons qui l'environnoient, que l'on ravageroit toute la campagne voisine, qui dans la suite demeureroit inculte & abandonnée, suivant les sermens. Mais ayant voulu faire mettre à exécution leur ordonnance, ils furent repoussez par les Amphysséens, qui à main-armée défendirent leurs possessions. Les Amphictyons irritez, mettent des troupes sur pied, marchent contre les Amphysséens, les soûmettent, & les condamnent à une amende. Les Amphysséens se révoltent de nouveau, se moquent des décrets du souverain tribunal, refusent de payer l'amende. Il n'étoit pas aisé de les y contraindre, & les Amphictyons, plûtôt que de se cotiser & de prendre sur eux les frais de cette guerre, ont recours à Philippe, & lui envoyent des Ambassadeurs, qui, au nom du Dieu, réclament son assistance, & lui notifient que tous les Grecs l'ont élû pour leur Général, & l'invitent à venir punir les rebelles & les profanateurs.

Eschine ajoûte que si les Amphysséens n'ont point été punis comme ils le méritoient, & que si cette guerre a eu les suites les plus funestes, c'est à Démosthene qu'il faut s'en prendre. Mais celui-ci raconte la chose bien différemment. Il nie d'abord qu'il y ait eu la moindre accusation formée par les Amphysséens contre la ville d'Athenes : il soûtient ensuite que le zéle prétendu d'Eschine, & ces beaux discours qu'il rapporte avec tant d'ostentation, n'aboutissoient qu'à ouvrir à Philippe les chemins de la Grece, & à lui procurer les moyens de l'asservir. Voici comme il nous dévoile tous les mystéres de cette intrigue. « Philippe, dit-il, étoit fort embarrassé de
» la guerre qu'il avoit avec nous ; il étoit extrêmement piqué
» de ce que nous lui avions fait lever le siége de Byzance : nos

pirates

pirates & nos partis l'incommodoient extrêmement, & interrompoient tout le commerce de la Macédoine. D'un autre côté, ce Prince ne pouvoit nous attaquer par aucun endroit. Nous étions plus forts que lui sur mer, & il ne pouvoit aller à nous par terre, si les Thessaliens ne se joignoient à lui, & si les Thébains ne lui livroient les passages. Que fit-il? Il chercha à nous diviser, pour nous accabler ensuite. Dans cette vûë, il fait élire par ses partisans Eschine, & le fait députer à l'assemblée des Amphictyons. Celui-ci, pour favoriser les projets de Philippe, accuse d'impiété les Locriens d'Amphyssa; on veut les punir, ils se défendent: on a besoin de plus grandes forces, Eschine, qui n'est nullement suspect d'être dans les intérêts de Philippe, puisqu'il est le député des Athéniens, conseille d'avoir recours à ce Prince, & de le déclarer Généralissime des Grecs. Ce conseil est suivi, & voilà Philippe au point auquel il aspiroit depuis long tems. Il assemble ses troupes, il publie qu'il va marcher contre les Amphysséens; mais oubliant & les Amphictyons & Cirrha, & le Dieu même dont il avoit pris en main la vengeance, il s'empare d'Elatée, la plus grande ville de la Phocide, & la mieux située pour tenir en bride tout le reste de la Grece. Aussi-tôt les Athéniens & les Thébains mettant bas leur ancienne inimitié, se réunissent contre l'ennemi commun, d'où s'ensuivit une guerre cruelle qui ne finit que par la funeste bataille de Chéronée. »

C'est ainsi que Démosthene nous représente comme le chef-d'œuvre de la trahison d'Eschine, & comme le comble de sa perfidie, cette accusation des Amphysséens, qu'Eschine voudroit qu'on regardât comme un service signalé qu'il rendit à sa patrie. On ne peut nier que Philippe n'eût de grands talens pour ces sortes d'intrigues; on est obligé aussi de convenir que non seulement Eschine, mais encore la plus grande partie des Amphictyons, étoient aux gages de ce Prince: néantmoins on a de la peine à se persuader qu'on ait pu former de loin, & executer un complot aussi étendu, aussi suivi, & qui renfermoit de si grandes difficultés. Car comment prévoir le parti que prendroit chacun de ceux qui ont eu part à cette longue suite

d'affaires? Quelle eſpérance pouvoit-il y avoir d'amener à une réſolution unanime, des gens dont les intérêts étoient ſi oppoſez, & qui étoient dans des défiances perpétuelles les uns contre les autres? Ainſi, on peut croire qu'à la vérité Eſchine & Philippe, de concert, ont profité des occaſions à meſure qu'elles ſe ſont préſentées, qu'ils les ont même fait naître aſſez ſouvent, mais que leur conduite & leurs vûës n'ont pu être auſſi vaſtes & auſſi ſyſtématiques que le veut Démoſthene.

Un peu après la bataille de Chéronée, qui fut la troiſiéme année de la CX.e Olympiade, Démoſthene fut chargé de faire travailler aux fortifications de la ville d'Athenes, à quoi il dépenſa treize talens; mais n'en ayant reçû que dix, il fit préſent au peuple des trois autres. Ctéſiphon propoſa aux Athéniens de décerner à Démoſthene une couronne d'or, en reconnoiſſance de cette libéralité. Eſchine prétendit que ce décret étoit contre les loix, & accuſa dans les formes Ctéſiphon. Mais les mouvemens qui agitérent la Grece vers ce tems-là, furent cauſe que cette accuſation ne put être ſuivie. Philippe fut tué par Pauſanias. Cet événement fit eſpérer aux Grecs qu'ils alloient recouvrer leur liberté. Ils ſe ſoûlevérent de toutes parts contre les Macédoniens, mais Alexandre ſçut bientôt les réduire; il les intimida ſi fort par la ſévérité dont il uſa envers les Thébains, qu'aucun d'eux n'oſa plus lui réſiſter. Content de les avoir ainſi réprimez, il ne voulut pas en tirer d'autre vengeance; il tourna ſes armes contre les Barbares, & paſſa en Aſie pour en faire la conquête. La tranquillité fut donc rétablie par-tout, & les Athéniens eurent le loiſir de s'occuper de leurs affaires particuliéres. La cauſe d'Eſchine & de Ctéſiphon fut plaidée avec un concours & un éclat extraordinaires ſous l'Archontat d'Ariſtophon, la troiſiéme année de la CXII.e Olympiade.

Voici en propres termes le décret de Ctéſiphon & l'accuſation d'Eſchine.

DÉCRET DE CTÉSIPHON.

Sous l'Archontat d'Eutycles, le 22.e du mois Puaneption,

la Tribu d'Œneus étant en tour de préſider, Ctéſiphon d'Anaphlyſte, fils de Léoſthene a dit : attendu que Démoſthene de Pæanée, fils de Démoſthene, ayant été commis à la réparation des murs, a avancé de ſes propres deniers trois talens, dont il a fait enſuite remiſe, & qu'étant prépoſé à l'argent deſtiné aux frais des ſpectacles, il a ajoûté aux fonds qui lui avoient été remis, cent mines pour faire la célébration des ſacrifices, le Sénat & le Peuple d'Athenes ont réſolu que l'on préconisât Démoſthene de Pæanée, fils de Démoſthene, à cauſe de ſa vertu & des ſervices infinis qu'il ne ceſſe de rendre à la République; que l'on le couronnât d'une couronne d'or; que l'on la proclamât en plein théatre durant les fêtes de Bacchus, pendant les repréſentations des nouvelles Tragédies, & que l'Intendant des jeux fût nommé pour faire faire cette proclamation.

Accuſation qu'intente Eſchine contre Ctéſiphon.

Sous l'Archontat de Chæronide, fils d'Hégémon, le 6. du mois Elaphebolion, Eſchine de Cothoce, fils d'Atrométe, a dénoncé aux magiſtrats, Ctéſiphon, fils de Léoſthene, comme ayant contre la loy, propoſé un décret tendant à ce que Démoſthene de Pæanée, fils de Démoſthene, fût couronné d'une couronne d'or en plein théatre, aux grandes fêtes de Bacchus, pendant la repréſentation des Tragédies nouvelles, & à ce que l'on proclamât que les Athéniens ont voulu que Démoſthene de Pæanée, fils de Démoſthene, fût couronné d'une couronne d'or, à cauſe de ſa vertu & du zéle qu'il témoigne en toute occaſion, & pour les Grecs en général, & pour le peuple d'Athenes en particulier, & auſſi à cauſe de ſa valeur, & que par ſes diſcours & par ſes actions, il ne ceſſe d'être utile à la République. Eſchine prétend ſoûtenir que ce décret eſt contraire aux loix, 1.° Parce qu'il n'eſt pas permis par les loix, d'inſérer des menſonges évidens dans des actes publics, & que ce décret eſt plein de fauſſetés. 2.° Parce que les mêmes loix défendent de couronner un comptable : or Démoſthene eſt comptable, &

comme commis par le peuple à la réparation des murailles de la ville, & comme étant préposé à l'argent des spectacles. 3.° Enfin, parce qu'il est défendu de faire ces sortes de proclamations en plein théatre durant les fêtes de Bacchus, pendant la représentation des nouvelles Tragédies; mais que la loy veut que celui que le Sénat couronne, soit couronné dans le Sénat même, & que celui que le peuple couronne, soit couronné dans l'assemblée du peuple. Amende, cinquante talens. Chargez d'assigner Céphisophon de Ramnuse, fils de Céphisophon, & Cléon de Cothoce, fils de Cléon.

Les différens chefs de cette accusation, forment tout le plan du discours qu'Eschine prononça devant les Juges. Il rappelle d'abord la loy qui défend de couronner un comptable, il en fait sentir la justice, en disant la raison qui la fit établir. Plusieurs Magistrats, après avoir prévariqué dans l'administration de leurs charges, par le moyen de leurs émissaires se faisoient décerner des couronnes avant que d'avoir rendu leurs comptes, d'où il arrivoit que souvent ces mêmes Magistrats étant convaincus des excès les plus crians, on étoit obligé de les laisser aller sans punition, afin qu'il ne fût pas dit que dans la même ville, pendant la même année, un même homme avoit été puni pour ses brigandages, & avoit été couronné d'une couronne d'or à cause de sa vertu & de sa probité. Il fut donc reglé, qu'aucun Magistrat comptable ne pourroit être couronné que ses comptes ne fussent rendus & clos. Or Démosthene étoit Magistrat & Magistrat comptable lorsque Ctésiphon a proposé son décret; il étoit chargé de faire réparer les murs de la ville, & en cette qualité il avoit un tribunal & une jurisdiction, & il avoit reçû des sommes considérables. Il étoit d'ailleurs préposé aux fonds destinez pour les spectacles. Ainsi, d'un côté voici une loy bien établie qui défend de couronner un comptable. Il est évident d'ailleurs que Démosthene étoit comptable lorsque Ctésiphon a proposé qu'on le couronnât, ce qui se démontre par les dates: donc nul moyen à Ctésiphon de nier qu'il ait violé les loix.

Eschine va au-devant de tout ce que Ctésiphon pouvoit

alléguer pour prouver que Démosthene n'étoit pas dans le cas de la loy, il détruit tous ces vains prétextes, & il ajoûte: Je veux bien que Démosthene ait dépensé à ces ouvrages publics plus qu'il n'a reçû; à la bonne heure, puisqu'il le dit, mais c'étoit cela même qu'il falloit qu'il prouvât par des comptes rendus en bonne forme. Rien ne l'en pouvoit dispenser, & il ne pouvoit cesser d'être comptable, qu'après que l'huissier auroit répété plusieurs fois à haute voix : *Quelqu'un n'a-t-il rien à objecter à Démosthene!*

Eschine passe ensuite au second chef. Il prouve que c'est encore contre les loix, que Ctésiphon a proposé de couronner Démosthene en plein théatre, durant les fêtes de Bacchus, pendant la représentation des Tragédies nouvelles. L'esprit du Législateur a été, dit-il, que le citoyen fût satisfait de l'estime de ses concitoyens, & qu'il n'eût pas la dangereuse ambition d'aspirer à des applaudissemens étrangers. C'est dans cette vûë qu'il a ordonné que celui que le Sénat couronneroit, seroit couronné dans le Sénat même, & que celui que le peuple couronneroit, seroit couronné dans l'assemblée du peuple, & non ailleurs. Mais, dira Ctésiphon, il y a une loy qui regarde la proclamation des couronnes en plein théatre, lorsque le peuple l'a ordonné. Voici ce qu'Eschine répond. Quelques citoyens, sous différens prétextes, se faisoient décerner des couronnes par des villes où ils avoient des habitudes, & les faisoient proclamer en plein théatre, ce qui rendoit ces couronnes plus honorables que celles même que décernoit le peuple de notre propre ville. Nos peres, pour obvier à un tel abus, ordonnérent qu'aucun citoyen ne pourroit être couronné par une ville étrangére, à moins que cette ville n'en eût, par des Ambassadeurs exprès, fait demander au peuple la permission, & que le peuple ne l'eût accordée, & cela afin que le citoyen fût encore plus redevable à son concitoyen qu'à l'étranger. C'est dans le même esprit que la loy ordonne que ces sortes de couronnes seront consacrées à Minerve, sans que celui qui en a été honoré, puisse les garder chez soi; au lieu qu'elle veut que les couronnes

que le peuple décerne, ſoient gardées à jamais dans les familles, pour y être des gages de l'amour de la patrie, des monumens de la vertu des ancêtres, & des objets d'émulation pour la poſtérité la plus reculée. Ainſi cette loy ne regarde que les proclamations de couronnes décernées par les étrangers, elle ne peut donc avoir lieu dans l'occaſion préſente, où il s'agit d'une couronne accordée par les Athéniens mêmes.

Mais, pourſuit Eſchine, ces prévarications ne ſont rien en comparaiſon de celles que contient le reſte du décret. Les fauſſetés manifeſtes qu'il renferme, attaquent les loix avec bien plus d'impudence. On y dit que Démoſthene eſt un citoyen plein de vertu & de probité, & qu'il n'a ceſſé dans aucun tems d'être utile à la République, & par ſes diſcours & par ſes actions. Eſchine s'engage à faire voir au contraire, que Démoſthene eſt un homme pernicieux, né pour le malheur de la patrie, & qui n'a ceſſé de lui être funeſte depuis qu'il a eu part aux affaires publiques. Pour le prouver, il partage tout le tems de l'adminiſtration de Démoſthene en quatre parties. Il commence par la guerre qu'eurent les Athéniens contre Philippe au ſujet d'Amphipolis, & s'arrête à la paix qu'ils firent avec ce Prince, à la perſuaſion de Philocrate. La ſeconde diviſion comprend tout le tems qui s'eſt écoulé depuis la ratification de la paix juſqu'au jour où l'on réſolut de déclarer de nouveau la guerre à Philippe. La troiſiéme diviſion embraſſe tout ce qui arriva depuis la déclaration de la guerre juſqu'à la bataille de Chéronée. Il finit par le détail de tout ce qui a ſuivi la bataille de Chéronée juſqu'au jour des plaidoyers. Par cette énumération, il prétend démontrer que Démoſthene n'a point ceſſé de faire les actions du plus mauvais & du plus dangereux citoyen.

Nous étions, dit-il, en guerre avec Philippe, nous avions envoyé des Ambaſſadeurs à tous les peuples de la Grece, pour les ſolliciter de ſe réunir avec nous contre ce Prince; & ſans attendre le retour de ces Ambaſſadeurs, ſans ſçavoir quel parti auroient pris les autres Grecs, on ſe hâte de conclurre

non ſeulement la paix, mais encore une alliance. On trahit ainſi, & on livre à la merci du Roy de Macédoine la plûpart des Grecs, Cherſoblepte notre allié, & la Thrace entiére: or cette paix qui a tant fait de deshonneur à la ville d'Athenes, qui lui a été ſi préjudiciable, a été l'ouvrage de Démoſthene, auſſi-bien que de Philocrate; au moins ne tient-il pas à Eſchine que l'on n'en ſoit perſuadé, au récit qu'il fait de tout ce qui ſe paſſa alors.

A peine cette paix avoit-elle été ratifiée, ajoûte Eſchine, que la conduite de Philippe fit voir clairement aux Athéniens qu'ils avoient été trompez par leurs Orateurs. Démoſthene craignit avec raiſon d'être puni: Que fait-il pour échapper au châtiment? Il ſe ſépare de ſes complices, il ſe déclare contre eux, il les accuſe dans les formes, il invective contre Philippe. Philippe, dans la ſuite, a beau propoſer des conditions raiſonnables, Démoſthene vient à bout de lui faire déclarer la guerre, & il fait faire à la République une alliance très-préjudiciable avec les Eubœens, & avec Callias de Calchide. Par cette alliance, tous les frais de la guerre tombent ſur nous, & tout l'honneur & le profit revient aux Bœotiens. Quant à l'alliance que nous fîmes avec les Thébains, c'eſt fauſſement que Démoſthene s'en attribuë la gloire, la néceſſité ſeule, les malheurs, les périls qui environnoient alors les Thébains, purent les contraindre à s'unir avec nous.

En cet endroit, Eſchine fait extrêmement valoir ſon zéle & ſa bonne conduite dans l'affaire des Locriens d'Amphyſſa, dont nous avons parlé plus haut; il expoſe toute cette intrigue avec une adreſſe infinie, & s'efforce de montrer que Démoſthene principal auteur de la guerre, a encore été cauſe par ſon obſtination, de tous les malheurs qui l'ont ſuivie; il appuye fortement ſur la bataille de Chéronée, & fait une peinture très-vive & très-pathétique de la priſe & de la ruine de la ville de Thébes.

Eſchine vient enfin à la quatriéme partie de ſa diviſion, & prouve que Démoſthene n'a pas été plus utile à la patrie depuis la bataille de Chéronée, qu'il l'avoit été auparavant;

il parle ainsi. « Un homme envoyé exprès apprend à Démo-
» sthene que Philippe vient d'être tué par Pausanias ; ce fourbe
» aussi-tôt se livre à une joye immoderée. Si on l'en veut croire,
» c'est Minerve elle-même qui lui a fait part de cet heureux
» événement, comme s'il avoit des entretiens secrets pendant
» la nuit avec ces mêmes Dieux qu'il ne cesse d'irriter tout le
» jour par ses parjures ; il dresse des autels au meurtrier, il veut
» en faire un Dieu, & par tous ces excès ridicules, il nous
» expose à l'indignation & au ressentiment du nouveau Monar-
» que. Il le brave, il en parle dans les termes les plus méprisans,
» puis revêtu du caractére d'Ambassadeur, il part pour aller
» trouver ce Prince ; mais il n'est pas à la moitié du chemin,
» que la frayeur le saisit, & qu'il revient au plus vîte sur ses pas,
» aussi lâche dans les fonctions de la paix, qu'il se l'étoit montré
» dans le mêtier de la guerre. Ce fut vers ce tems-là qu'il com-
» mença à rechercher l'amitié d'Alexandre par les moyens les
» plus honteux, & depuis il n'a cessé d'avoir avec ce Prince des
» correspondances secretes ; car, Messieurs, si Démosthene ne
» s'étoit pas laissé corrompre par Alexandre, n'auroit-il pas
» mis à profit toutes les occasions qu'il a euës de se venger &
» de venger la République. Ce jeune Roy part pour faire la
» conquête de l'Asie, & laisse la Macédoine agitée de divisions
» intestines, & dépourvûë de forces suffisantes pour la défen-
» dre. Darius, si puissant par terre & par mer, & par ses im-
» menses richesses, nous propose d'entrer dans son alliance,
» Démosthene a-t-il fait la moindre tentative dans ces heureuses
» circonstances ? Il craignoit encore Alexandre, dira-t-on ; mais
» lorsque ce Prince se trouva engagé dans les détroits de la
» Cilicie, & qu'au dire de Démosthene même, les Macédo-
» niens alloient être écrasez par la cavalerie Persane, cet Orateur
» s'est-il montré mieux intentionné ? Lorsqu'enfin presque tous
» les peuples de la Grece se réunirent contre la Macédoine, &
» qu'Alexandre à l'autre extrémité du monde, ne pouvoit venir
» au secours de ses Etats, vous a-t-il sollicitez, Messieurs, à
prendre les armes, & à venger vos anciennes pertes ? »

Eschine trace ensuite le portrait du parfait citoyen. Il en
fait

ſait la comparaiſon avec celui de Démoſthene, & il n'oublie rien de tout ce qu'il croit pouvoir attirer le mépris & la haine des juges ſur ſon adverſaire. Il reléve ſur-tout la lâcheté que cet Orateur fit voir à la bataille de Chéronée, où il abandonna ſon rang, & jetta ſon bouclier pour ſe ſauver. Il rapporte les loix de Solon contre les lâches, il les oppoſe au décret de Ctéſiphon, il blâme les Athéniens de leur facilité à accorder les récompenſes les plus glorieuſes. Il met en paralléle Démoſthene & les plus grands hommes de la République; il compare enſuite les récompenſes qu'on leur a accordées, avec celle que Démoſthene demande, & il invective fortement contre la patience exceſſive des juges, qui tolérent une pareille impudence. C'eſt, ajoute-t-il, Ctéſiphon que j'ai accuſé, que Ctéſiphon me réponde lui-même; pourquoi veut-il employer à ſa défenſe une voix étrangére? Mais, Meſſieurs, ſi vous permettez à Démoſthene de parler, contraignez-le au moins à répondre article par article à mon accuſation, qu'il ſoit aſtreint à ſuivre le même ordre que j'ai gardé; ſans cette précaution, cet enchanteur trouvera le moyen d'éluder les loix les plus formelles, les raiſons les plus convainquantes, les faits les plus déciſifs.

Il finit par tirer du tombeau Solon, Ariſtide, Thémiſtocle, & les autres grands hommes qui ſe ſont ſacrifiez pour la patrie; il les fait aſſiſter au jugement de cette cauſe; il veut que leur préſence donne une nouvelle force aux loix, & imprime dans tous les cœurs des Athéniens, les mêmes ſentimens dont ils ont été eux-mêmes animez.

Ce fut Démoſthene, & non pas Ctéſiphon, qui répondit à Eſchine, & la harangue qu'il prononça en cette occaſion, eſt ſans contredit la plus éloquente qu'il ait jamais compoſée. Je vais en parcourir les principaux traits, non pas dans la vûë d'en faire ſentir les beautés, la ſeule lecture de cette piéce peut en donner une juſte idée; je veux ſeulement indiquer les principaux moyens dont Démoſthene ſe ſervit pour confondre ſon adverſaire. Il commence par ſe plaindre de l'irrégularité du procédé d'Eſchine. « Après, dit-il, qu'il m'a accuſé

» des plus grands crimes, il cherche à m'interdire une juste
» défense, ou au moins il voudroit m'astreindre à suivre l'ordre
» qu'il lui plaît de me prescrire, est-il rien de plus injuste? Au
» lieu de m'accuser moi-même qu'il dit être si coupable, pour-
» quoi accuse-t-il Ctésiphon? Lorsqu'il me voyoit commettre
» tant de prévarications, pourquoi ne me déféroit-il pas aux
» juges? pourquoi a-t-il attendu que le tems ait effacé la mé-
» moire de la plûpart de ces faits? Eschine, Messieurs, ajoûte-
» t-il, a un grand avantage sur moi, il accuse, il raille, il ca-
» lomnie, toutes choses qui plaisent naturellement aux hommes;
» & pour moi, il faut que je parle sans cesse de tout ce que j'ai
» pu faire de bien: à peine peut-on écouter avec patience un
» homme en louer un autre, comment pourrez-vous m'enten-
dre me louer moi-même? » Il entre ensuite en matiére, mais il ne forme point son plan sur celui de son adversaire.

Il expose d'abord la situation des affaires de la Grece, lorsqu'il a commencé à avoir quelque part au gouvernement, & rappelle tout ce qui se passa à l'occasion de la paix que firent les Athéniens avec Philippe, puis il adresse ainsi la parole à Eschine: « Notre ville, dites-vous, avoit envoyé de tous
» côtés des Ambassadeurs pour solliciter la plûpart des villes de
» la Grece à prendre les armes contre Philippe, & sans attendre
» le retour de ses Ambassadeurs, elle conclut une paix & une
» alliance honteuses; mais ne voyez-vous pas que vous accusez
» vos citoyens du procédé le plus indigne? Quoi, Eschine,
» vous étiez présent à tout ce qui se fit alors, & vous gardâtes
» le silence? vous ne vous opposâtes pas aux conseils pernicieux
» que je donnois? Mais non, Messieurs, vous n'avez point été
» coupables d'une telle indignité; Eschine n'a fait ici qu'accu-
» muler faussetés sur faussetés, lui seul avec Philocrate, a été l'au-
» teur de la paix & de l'alliance: il vient aujourd'hui m'accuser
» de ses propres fautes, il veut rejetter sur moi les malheurs de
la Grece, dont lui seul & ses semblables ont été la cause. » Il s'étend alors beaucoup sur toutes les prévarications d'Eschine, particuliérement sur celles qui regardent l'ambassade de Macédoine, & dont nous avons déja parlé, & il prétend qu'il

eſt notoire qu'Eſchine s'étoit laiſſé corrompre par l'argent & par les careſſes de Philippe, & qu'il n'a ceſſé depuis ce tems-là d'être dévoué en toute occaſion aux intérêts de ce Prince.

Ulpien rapporte que Démoſthene uſa alors d'une ſupercherie qui, ſi elle étoit vraye, auroit été bien indigne de la gravité d'un auſſi grand Orateur. Démoſthene, en cet endroit de ſon diſcours, interroge le peuple, & lui demande s'il regarde Eſchine comme l'hôte, ou bien comme le mercenaire de Philippe. On dit qu'il prononça mal exprès le mot mercenaire, μισθωτὸς, & qu'auſſi-tôt toute l'aſſemblée répéta à haute voix ce même mot, comme pour reprendre l'Orateur, & que pour lors Démoſthene s'écria : *Vous l'entendez, Eſchine, ils diſent tous que vous êtes le mercenaire de Philippe.* Mais, je le répéte encore, une pareille ſubtilité ne s'accorde guéres avec l'éloquence ſérieuſe de Démoſthene ; & cette petite ruſe, qui a peut-être été imaginée par quelque Scholiaſte, auroit, je crois, très-mal réuſſi dans une conjoncture auſſi délicate & auſſi importante.

Démoſthene vient à la conduite qu'il a tenuë depuis la paix. « Je voyois, dit-il, d'un côté un Prince ambitieux, qui par ſes ruſes, par ſon activité & par ſon courage, menaçoit « d'aſſervir la Grece entiére ; je voyois d'un autre côté une « nation plongée dans une profonde létargie, & que les dangers « les plus preſſans ne pouvoient éveiller. Que n'ai-je point fait « de tout ce que je devois faire dans de telles circonſtances ? « J'ai dévoilé les deſſeins les plus cachez de Philippe, j'ai été « au-devant de tout ce qu'il vouloit tenter, j'ai déconcerté les « projets les mieux conçûs, j'ai détaché les peuples de ſon « alliance, j'ai porté du ſecours à ſes ennemis, j'ai fait prendre « à nos citoyens les réſolutions les plus ſalutaires ; enfin, je « n'ai rien obmis pour aſſûrer le ſalut de la Grece entiére, & « pour procurer la ruine de l'ennemi commun. Athenes a « couronné pluſieurs de ſes Orateurs, mais je ſuis le ſeul Athé- « nien qui ait été cauſe que des villes étrangeres ont décerné « des couronnes à notre ville. La récompenſe que Ctéſi- « phon vous propoſe de m'accorder, eſt ſi peu une nouveauté «

» contraire aux loix, que beaucoup d'autres en ont été honorez
» avant moi. Nausiclès, Charideme, Diotime ont été couronnez
» d'une Couronne d'or en plein théatre, pendant les fêtes de
» Bacchus, durant les représentations des Tragédies nouvelles.
» Moi-même, Messieurs, j'ai déja reçû autrefois un semblable
» honneur, Eschine étoit présent lorsque le décret vous en fut
» proposé; & lorsque vous l'approuvâtes, il n'y mit aucun ob-
» stacle, & vous ne vous êtes point apperçû que votre conduite
» en cette occasion vous ait attiré ni railleries, ni reproches.
» Mais, dit-on, je n'ai pas dû être couronné avant que
» d'avoir rendu compte; oüy, si la couronne m'étoit accordée
» pour les choses dont je suis comptable, mais on m'accorde
» cet honneur pour me récompenser de mes libéralités. Qui
» a jamais oui dire que l'on ait demandé compte à quelqu'un
de ce qu'il donne par pure générosité? » Démosthene entre sur tous ces chefs dans les plus grands détails, il se fonde par-tout sur la notoriété publique, sur le calcul exact des tems, sur des extraits de regîtres, & sur les textes formels des loix & des décrets.

Démosthene raconte ensuite l'affaire des Locriens d'Amphyssa, il éclaircit tous les mysteres de cette intrigue, dont Eschine fut un des principaux instrumens, & qui eut pour but d'introduire Philippe dans le sein de la Grece. Il rappelle la consternation des Athéniens à la prise d'Elatée, il avouë, il se vante même d'avoir été l'auteur de toutes les résolutions que l'on prit alors. Il défie Eschine, après l'événement même, d'indiquer un meilleur parti que l'on eût pu suivre. Il soûtient que dans le cas où l'on eût pu prévoir avec certitude tous les malheurs qui suivirent la déclaration de la guerre, même la défaite de Chéronée, les Athéniens auroient dû s'exposer à de plus grands dangers encore, pour mettre à couvert leur liberté & celle de toute la Grece. C'est à cette occasion qu'il exalte la magnanimité des Athéniens, & qu'il leur fait cette apostrophe que Longin trouve si sublime. *Non, Messieurs, non, vous n'avez point failli, j'en jure par les manes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon.*

Cicéron avoit porté ſon admiration pour ces deux diſcours, juſqu'à les traduire ; & généralement tous les Critiques en parlent avec les plus grands éloges. En effet, on ne peut rien ajoûter à la douceur & à l'agrément de l'éloquence d'Eſchine, qui néantmoins eſt fort inférieur à Démoſthene dans les autres parties.

On trouvera ſans doute que ces deux rivaux ſe déchirent l'un l'autre avec trop d'emportement, & l'on aura peine à leur paſſer les injures groſſiéres qu'ils ſe diſent. C'eſt que dans les Républiques où il regne une parfaite égalité entre tous les citoyens, on a moins d'égard les uns pour les autres, & l'on ſe traite avec moins de politeſſe. Tous les autres Orateurs anciens, ſans en excepter Cicéron, ſe reſſentent de cette licence républicaine. Dans les Monarchies, l'habitude où l'on eſt de vivre avec ſes maîtres, accoûtume à être plus retenu & plus circonſpect. Il faut convenir auſſi, que la malignité ſe fait ſentir dans le diſcours d'Eſchine, beaucoup plus que dans celui de ſon adverſaire; ce qui n'eſt pas une des moindres raiſons de la ſupériorité de Démoſthene.

Mais pourquoi ces deux hommes avoient-ils l'un pour l'autre une haine ſi envenimée? Il eſt aiſé d'en découvrir la cauſe, pour peu qu'on faſſe attention à leurs ſituations, à leurs caractéres, & à leurs paſſions dominantes. Démoſthene étoit un homme dur & auſtere, uniquement occupé de ſes emplois, & livré au travail avec une application, une ardeur & une conſtance ſans pareilles. Ses grands talens lui avoient fait concevoir de bonne heure les projets les plus vaſtes. Il s'étoit propoſé d'élever les Athéniens ſur tous les autres Grecs, parce qu'il ſe flatoit de les gouverner toûjours par ſon éloquence. Dans cette vûë il travailloit ſans relâche à augmenter la puiſſance de la République, dont il ne ſéparoit pas les intérêts des ſiens propres. Un Prince tel que Philippe, qu'il eut preſque toûjours en tête, fut un puiſſant obſtacle à ſes deſſeins; mais la nonchalance de ſes concitoyens en fut un bien plus grand encore. Venoit-on annoncer que, contre la

foy des traitez, Philippe s'étoit emparé de quelque place importante, qu'il opprimoit quelqu'un des alliez, en un mot, qu'il commettoit les actes d'hostilité les plus formels, tout étoit d'abord en rumeur dans la ville, on ne respiroit que guerre & que vengeance : mais s'agissoit-il de prendre un parti, falloit-il quitter sa maison, ses plaisirs, & aller s'exposer aux dangers, on oublioit aussi-tôt l'intérêt commun, on avoit recours aux priéres, lorsqu'il falloit courir à la vengeance, & l'on demandoit par grace une paix qu'on ne pouvoit obtenir solidement qu'à la pointe de l'épée. Démosthene voyoit avec désespoir cette lâcheté de ses concitoyens; il s'efforçoit de ranimer leur courage par ses discours, mais les pensionnaires de Philippe en empêchoient l'effet. Eschine étoit toûjours de leur côté; né dans la bassesse, il s'étoit efforcé de s'élever, & il ne paroît pas qu'il ait été fort délicat sur le choix des moyens. Nous avons vû qu'il ne put résister à l'argent de Philippe, ni à ses caresses; être appellé *l'ami, l'hôte de Philippe,* étoit pour lui une fortune à laquelle tout devoit céder. C'étoit d'ailleurs un homme d'une humeur gaye, & entiérement livré aux plaisirs. Les intérêts de sa patrie le touchoient médiocrement, & son indifférence à cet égard lui faisoit regarder comme des chiméres, & les projets & les craintes de Démosthene. Il n'est donc pas étonnant que ces deux hommes fussent éternellement aux prises. Eschine étoit le fléau de Démosthene, comme Démosthene étoit le fléau d'Eschine.

Au reste, on doit faire une attention particuliére à la différente disposition de ces deux discours, l'ordre, la netteté, la précision regnent par-tout dans celui d'Eschine, & le bel ordre n'y répand aucune sécheresse; au contraire, tout y est traité avec tant d'éloquence, qu'il plaît, qu'il enchante toûjours. La méthode de Démosthene est bien moins sensible, mais elle est bien plus artificieuse; il sentoit qu'en se jettant dans des discussions de loix, il seroit sec, froid & ennuyeux, & qu'il manqueroit son objet principal : c'est pourquoi laissant-là les deux premiers chefs de l'accusation, il vient d'abord

au point eſſentiel, & montre qu'il a bien mérité par tous ſes ſervices la couronne qu'on veut lui diſputer. Il étoit évident que les Athéniens une fois perſuadez des obligations immenſes qu'ils lui avoient, mépriſeroient quelques formalités négligées. Ce peuple ſouverain maître, prétendoit ſans doute avoir le droit de ſe diſpenſer de ſes propres loix, quand bon lui ſembloit. Cependant l'Orateur ne néglige rien de tout ce qui pouvoit laiſſer quelques ſcrupules dans l'eſprit de ſes juges, mais il ne fait que toucher en paſſant ce qu'il y a de moins eſſentiel, obſervant de commencer & de finir ſon diſcours par les raiſons qu'il croit devoir produire un plus grand effet, & de relever avec adreſſe les moyens les plus foibles, en les mêlant avec les argumens victorieux. En un mot, on voit que c'eſt l'eſprit qui a préſidé au plan du diſcours d'Eſchine, au lieu qu'on croiroit que les choſes mêmes ont emporté Démoſthene, & qu'il parle ſans être préparé.

Soit par la force de ſon éloquence, ou par celle de ſes raiſons, Démoſthene gagna ſa cauſe. Eſchine n'eut point pour lui la cinquiéme partie des ſuffrages, & ſuccomba dans ſon accuſation. Il s'exila d'Athenes, je ne ſçais ſi ce fut par dépit, ou par honte, ou parce qu'il fut banni, ou parce qu'il n'eut pas le moyen de payer l'amende à laquelle il avoit été condamné. On dit que Démoſthene courut après lui à cheval, & qu'Eſchine croyant qu'on le pourſuivoit pour le tuer, ſe jetta par terre en ſe couvrant de ſon manteau, mais que Démoſthene le releva, tâcha de le conſoler, & lui fit préſent d'une ſomme aſſez conſidérable; qu'alors Eſchine s'écria, *ne ſuis-je pas bien malheureux de quitter une Ville où ſe trouvent des ennemis qui valent mieux que les amis que je pouvois avoir ailleurs.* Mais la plûpart des Écrivains attribuent cette aventure & ce mot d'Eſchine à Démoſthene lui-même, lorſque chaſſé de la ville pour s'être laiſſé corrompre par Harpalus, quelques citoyens le ſuivirent, à ce que l'on dit, le conſolérent & lui donnérent un talent.

Eſchine ſe propoſa d'abord d'aller trouver Alexandre en

Aſie, mais ayant appris la mort de ce Prince, il ſe retira à Rhodes, s'y établit, & y ouvrit une école d'éloquence, qui ſubſiſta avec éclat long-tems après ſa mort. On raconte qu'il lut un jour à ſes Ecoliers la harangue de Démoſthene au ſujet de la couronne, & que les voyant tranſportez d'admiration, il leur dit : *Et qu'auriez-vous donc fait ſi vous l'euſſiez entendu lui-même !* Au rapport de Philoſtrate, Eſchine ſe dégoûta du mêtier de Rhéteur, quitta ſon école de Rhodes, & s'en alla à Samos, où il mourut peu de tems après, âgé de ſoixante-quinze ans.

Outre les trois diſcours dont j'ai rendu compte, qui ſont les ſeuls qui nous reſtent de cet Orateur, &, ſuivant les apparences, les ſeuls auſſi qu'il ait rendu publics, nous avons ſous ſon nom douze lettres dont l'authenticité ne me paroît pas tout-à-fait hors d'atteinte, mais j'en remets l'examen à une autre fois.



VIE D'E'PAMINONDAS.

Par M. l'Abbé GÉDOYN.

UN Homme de mérite, connu par plusieurs ouvrages, & encore plus par son nom, a témoigné souhaiter que quelqu'un fît la vie d'E'paminondas, pour tenir lieu de celle que Plutarque avoit faite, & qui ne se trouve plus parmi ses Hommes illustres. J'ai saisi cette idée, & après avoir ramassé tout ce qu'il y a d'épars dans les Anciens, touchant la personne & les actions d'E'paminondas, j'en ai composé, non un volume, mais une vie à peu-près de l'étenduë de celles de Plutarque, & telle que vous allez l'entendre.

Assemblée publique. 14. Novemb. 1738.

E'paminondas, Thébain, naquit en la XCVIII.e Olympiade, environ 390. ans avant l'E're chrétienne. Il étoit d'une famille pauvre, mais fort noble, & si ancienne, qu'on n'en trouvoit l'origine que dans les tems fabuleux. On le croyoit descendu d'un de ces compagnons de Cadmus qui lui aidérent à conquérir la Bœotie, & qui eurent le nom de *Spartes,* nom dont les Mythologues donnent plus d'une raison.

Polymnis son pere, que la pauvreté réduisoit au rang de simple citoyen, comprit en homme sage, que moins il avoit de bien à lui laisser, plus il devoit être soigneux de lui donner une bonne éducation, & en effet jamais aucun Thébain n'en reçut une meilleure. La bonne éducation, trésor inestimable & presqu'inconnu, étoit un avantage particulier aux Grecs; elle n'étoit point pour eux, comme pour nous, hérissée de mille difficultés qui en retardent le progrès, ou en font avorter le fruit. Ils n'avoient de langue sçavante que celle qu'ils parloient, de connoissances & de sciences que celles qu'ils avoient ou inventées ou perfectionnées. Tout consistoit dans l'étude de la Grammaire, de la Musique, de la Philosophie, & dans les exercices de la Gymnastique. Mais leur Musique n'étoit pas, comme la nôtre, un art dangereux, presqu'uniquement

inſpiré par l'amour ou par la licence, & plus capable d'abbaiſſer le courage que de l'élever ; c'étoit l'art de regler les mouvemens de l'ame & ceux du corps, d'exciter les paſſions & de les calmer, pour faire tantôt l'un, tantôt l'autre, ſelon qu'il étoit à propos : & leur Philoſophie, dégagée de toutes queſtions frivoles, ou plus curieuſes qu'utiles, n'avoit pour objet que la recherche du vrai bien & les principes de la ſaine morale. Cette ſorte d'éducation étoit ſi commune en Grece, que tout homme diſtingué par ſa naiſſance ou par ſon état, à qui il en manquoit ſeulement une partie, en étoit moins eſtimé, témoin Thémiſtocle; & les maîtres qu'on donnoit aux enfans, étoient en honneur comme les ſciences mêmes qu'ils leur enſeignoient. Il ne faut donc pas s'étonner ſi un ancien Hiſtorien qui a fait la vie d'Epaminondas en Latin, entre dans le plus petit détail de ſon éducation, & nous dit qu'il apprit à jouer de la lyre & à chanter de Denys, le plus grand Muſicien de ſon tems, comparable à Damon & à Lamprus, dont les noms ſont célébres; qu'il eut pour maître de flûte Olympiodore, pour maître à danſer Calliphron, & pour maître de Philoſophie un Lyſis, Tarentin, de la ſecte de Pythagore. Ces avantages pour un Romain, ajoûte ce judicieux Auteur, ſeroient legers, & plûtôt à mépriſer qu'à rechercher, mais en Grece ils étoient fort eſtimez. Or, dit-il, nous ne devons pas juger des mœurs d'une nation étrangére par les nôtres, ni croire que ce qui nous paroît peu important, doive paroître tel à tous les autres. Le jeune Epaminondas, que ſon caractére portoit aux choſes ſérieuſes, s'attacha tellement à Lyſis, que malgré l'auſtérité de mœurs du Philoſophe, il préféroit ſon commerce à celui de tous ſes camarades; auſſi les paſſa-t-il de ſi loin dans l'étude de la Philoſophie, que l'on put aiſément augurer qu'il auroit la même ſupériorité dans tout le reſte. Quand il fut parvenu à l'âge d'adoleſcence, & de faire ſes exercices, il préféra ceux qui rendent le corps ferme & diſpos, à ceux qui ne font qu'en augmenter les forces, regardant ceux-ci comme plus propres à un athléte, & ceux-là comme plus convenables à un homme

de guerre. Il s'appliqua donc particuliérement à la lutte & à la course, pour se rendre capable de saisir fortement un homme au corps dans le besoin, & de disputer de legéreté avec les plus agiles, ensuite il s'addonna sérieusement au mêtier de la guerre.

A ces dispositions du corps il joignit les plus belles qualités de l'ame; car il étoit modeste, prudent, maître de lui-même, habile à prendre conseil du tems & de l'occasion, entendu dans l'art militaire, homme d'exécution & d'un grand courage; avec cela chaste, tempérant, doux, ami de la vérité jusqu'à ne pas se permettre le mensonge le plus innocent, d'une patience à toute épreuve, souffrant sans émotion tout ce qui lui arrivoit de fâcheux de la part de ses amis comme de la part du peuple, sçachant se taire & garder inviolablement un secret, à quoi il y a souvent plus de mérite qu'à parler le mieux du monde; enfin, parlant peu, écoutant beaucoup, & par-là se prêtant toûjours à l'instruction. Aussi quand il se trouvoit dans ces lieux où, suivant la coûtume des Grecs, on disputoit sur la maniére de gouverner une République, ou sur quelque point de Philosophie, il n'en sortoit qu'après que la matiére avoit été épuisée, & que l'on avoit cessé de parler. Philosophe de bonne foy, il méprisa constamment les richesses, & ne voulut jamais tirer de l'Etat autre chose que la gloire de le bien servir, ni de ses amis autre chose que le plaisir d'en être aimé. En vain Pélopidas & d'autres voulurent plus d'une fois partager leur bien avec lui; mais s'il arrivoit qu'ils eussent besoin de son secours, alors il agissoit en homme persuadé qu'entre amis tout doit être commun. Qu'un de ses concitoyens fût prisonnier de guerre, ou qu'il ne pût marier sa fille faute de bien, Epaminondas assembloit tous ses amis, imposoit une taxe à chacun d'eux selon ses facultés, leur présentoit ensuite l'indigent, & lui faisoit compter son argent en sa présence, afin qu'il sçût à qui il avoit obligation, & à quel point: c'est ainsi qu'il en usoit dans ces occasions.

Pélopidas étoit alors la premiére personne de l'Etat, & il le fut tant qu'Epaminondas mena une vie privée; mais si-tôt

que celui-ci commença à paroître & à mettre en œuvre ſes grands talens, l'autre fut preſqu'obſcurci. Cependant Plutarque nous les repréſente comme un rare exemple de deux rivaux qui furent toûjours amis; la vertu qui avoit formé leur liaiſon, l'entretint, malgré la concurrence où ils ſe trouvoient ſans ceſſe, ou pour le commandement des troupes, ou pour les autres grandes charges. C'eſt pourquoi cet E'crivain les met fort au-deſſus de ceux qui avoient été à la tête des affaires dans la République d'Athenes; car ſi l'on conſidére, dit-il, l'adminiſtration d'Ariſtide & de Thémiſtocle, celle de Cimon & de Périclès, celle de Nicias & d'Alcibiade, on verra qu'elles ont été pleines de diſſentions & de jalouſies funeſtes à leur patrie & à eux-mêmes. Au contraire, ſi l'on jette les yeux ſur l'affection que Pélopidas & E'paminondas eurent toûjours l'un pour l'autre, on reconnoîtra que ces deux grands hommes étoient beaucoup plus dignes d'eſtime que ces autres, qui ſe faiſant plus la guerre qu'ils ne la faiſoient à l'ennemi, ne travaillérent toute leur vie qu'à s'entre-détruire. La véritable cauſe de cette conduite entre nos deux Thébains, étoit que nez vertueux, ils cherchoient en toutes leurs actions, non la gloire & les richeſſes, qu'accompagne ordinairement l'envie, mais uniquement le bien de l'E'tat. Cette amitié conſtante qui leur fit tant d'honneur, commença à l'expédition de Mantinée, lorſque les Thébains envoyérent du ſecours aux Lacédémoniens, encore alors leurs amis & leurs alliez. E'paminondas faiſoit pour lors ſes premiéres armes, & dans le combat qui ſe donna durant cette campagne, voyant Pélopidas renverſé par terre & dangereuſement bleſſé, il lui ſauva la vie, en courant lui-même un très-grand riſque de la ſienne.

Peu de tems après les Lacédémoniens, qui ſe deffioient des Thébains, ſurprirent la citadelle de Thébes & y mirent garniſon. Thébes étoit alors partagée entre deux factions, dont l'une favoriſoit ouvertement les vûës de Sparte, l'autre gouvernée par Pélopidas, tenoit pour le parti de la République. Au milieu de ces troubles, E'paminondas qui ne pouvoit être utile à ſa patrie, réſolut de ne prendre aucune part aux affaires

publiques, & d'attendre un meilleur tems; c'eſt qu'il ne vouloit ni proteger les mauvais citoyens, ni auſſi prendre les armes contr'eux, de crainte de tremper les mains dans leur ſang, car il croyoit que dans une guerre civile toute victoire étoit funeſte & demandoit des larmes. Mais auſſi-tôt que par l'heureuſe audace d'un petit nombre de citoyens, les Lacédémoniens eurent été chaſſez de la citadelle de Thébes, & qu'il fut queſtion de combattre contr'eux pour les empêcher d'y rentrer, nul autre Thébain ne montra plus de zéle qu'Epaminondas, & l'on connut bien-tôt de quelle reſſource étoit un tel homme; car auſſi propre pour le conſeil que pour l'exécution, auſſi capable de perſuader que d'agir, il fut député de ſa République pour aller ſoûtenir ſes intérêts aux Etats d'Arcadie, & pour tâcher d'engager ces peuples à embraſſer l'alliance de Thébes & d'Argos.

Là ſe trouva Calliſtrate député d'Athenes, & le plus éloquent homme de ſon tems, qui vouloit perſuader aux Arcadiens de préférer l'alliance d'Athenes à toute autre. Celui-ci, dans ſa harangue, après avoir beaucoup invectivé contre Thébes & contre Argos, pria l'aſſemblée de conſidérer quels hommes ces deux villes avoient portez, afin de juger du préſent par le paſſé; *un Oreſte & un Alcméon*, diſoit-il, *deux infames parricides; un Œdipe, qui, après avoir aſſaſſiné ſon pere, a eu des enfans de ſa propre mere*. Epaminondas harangua à ſon tour, & après avoir répondu à tous les autres points du diſcours de Calliſtrate, venant à ſes invectives: *Je vous l'avouë, Meſſieurs*, dit-il, *j'admire le peu de ſens de ce Rhéteur, qui ne voit ſeulement pas que ces grands criminels ſont à la vérité nez parmi nous, mais qu'ils ſont nez innocens; qu'auſſi-tôt qu'ils ont été criminels, nous les avons chaſſez de nos Etats, & que chaſſez, Athenes les a reçûs dans ſon ſein: devoit-il donc m'obliger à lui dire une vérité ſi dure!*

Mais ce fut ſur-tout dans ſon ambaſſade de Sparte, & peu de tems avant la bataille de Leuctres, qu'il fit paroître ſon éloquence, car en préſence de tout ce que les alliez de Sparte avoient-là d'Ambaſſadeurs, & dans une très-nombreuſe

aſſemblée, il fit ſi bien ſentir la tyrannie que les Lacédémoniens exerçoient ſur toute la Grece, qu'eux-mêmes confus, ils s'excuſérent longuement & comme ils purent; ce qui fit dire aſſez plaiſamment à Epaminondas, qu'il avoit enfin obligé les Lacédémoniens à allonger leurs monoſyllabes; & véritablement on peut dire que deſlors il les ſubjugua par la force de ſes paroles, comme il fit enſuite par ſa valeur à la journée de Leuctres.

En effet, la guerre s'étant allumée entre les deux peuples, je veux dire les Lacédémoniens & les Thébains, Epaminondas eut le commandement de l'armée Thébaine, avec ordre de s'oppoſer aux ennemis, qui comptant ſur leurs forces, marchoient droit à Thébes. Pour lui, il alla ſe poſter au-deſſus du marais Céphiſſis, ne doutant pas que les troupes du Péloponneſe ne débouchaſſent par-là. Mais Cléombrote Roy de Sparte prit ſon chemin par Ambryſſe ville de la Phocide; & après avoir paſſé ſur le ventre à Chéréas qui gardoit le paſſage de ce côté-là avec quelques troupes, il vint camper à Leuctres dans la Bœotie. Là Cléombrote & ſon armée eurent un préſage du malheur qui les attendoit. C'étoit la coûtume des Rois de Sparte, quand ils alloient à la guerre, de mener avec eux un troupeau de moutons, afin d'avoir toûjours des victimes toutes prêtes pour les ſacrifices, ſur-tout lorſqu'ils imploroient le ſecours du ciel avant que de livrer bataille. A la tête du troupeau marchoient des chévres, qui en étoient comme les guides. Il arriva que des loups s'étant jettez ſur le troupeau, épargnérent les moutons & mangérent les chévres. D'ailleurs les Lacédémoniens irritérent les Dieux, par l'attentat qu'ils commirent contre les filles de Scédaſus, un des habitans du lieu. Ce Scédaſus avoit deux filles, toutes deux belles & déja nubiles, trois Lacédémoniens furent aſſez oſez pour les violer; ces jeunes filles ne pouvant ſurvivre à un tel affront, s'étranglérent elles-mêmes, & le pere n'ayant pu obtenir juſtice à Sparte, revenu chez lui, ſe tua de déſeſpoir. Epaminondas rendit au pere & aux filles tous les honneurs qu'on peut rendre aux morts, & jura qu'il ne combattroit pas

plus pour le ſalut des Thébains, que pour venger cette malheureuſe famille.

Mais les Chefs de l'armée Bœotienne n'étoient pas d'accord ſur le parti qu'il y avoit à prendre, & ils penſoient même fort différemment, car Epaminondas, Malgide & Xénocrate vouloient qu'on donnât bataille aux Lacédémoniens, & tout au plûtôt; Damoclide, Démophile & Simangéle étoient d'un avis contraire: ils opiniâtroient qu'il falloit pourvoir à la ſûreté des femmes & des enfans, en les envoyant à Athenes, & faire tous les préparatifs néceſſaires pour ſoûtenir un long ſiége, ainſi les ſentimens de ces ſix Chefs ſe trouvérent partagez; mais le ſeptiéme, nommé Branchylide, qui gardoit les defilés du côté du mont Cithéron, étant venu au camp, & ayant été de l'avis des premiers, les autres s'y rendirent, & & il fut réſolu qu'on tenteroit le hazard d'une bataille.

Cependant Epaminondas ſe deffioit de quelques Bœotiens de ſon armée, & en particulier des Theſpiens; il craignoit, avec raiſon, que ces troupes mal intentionnées ne le trahiſſent durant le combat. Pour éviter cet inconvénient, il fit proclamer qu'il ne retenoit perſonne par force, & que ceux qui aimeroient mieux s'en retourner chez eux, pouvoient le faire en toute liberté; auſſi-tôt les Theſpiens prirent leur congé, avec quelques autres Bœotiens peu affectionnez aux Thébains. Lorſque les deux armées furent aux mains, les Lacédémoniens, qui n'avoient pas pris la même précaution, ſe virent abandonnez de la plûpart de leurs alliez, qui déclarérent la haine ſecrete qu'ils avoient contr'eux, les uns en quittant leurs rangs, & les autres en prenant la fuite dès que l'ennemi tournoit de leur côté. Mais ce qui rendoit la partie égale, c'eſt que les Lacédémoniens avoient une grande expérience dans l'art militaire, jointe à la noble ambition de ſoûtenir la gloire de Sparte, & que les Thébains comprenoient fort bien qu'il ne s'agiſſoit de rien moins pour eux que du ſalut de leur patrie, de leurs femmes & de leurs enfans. Enfin, lorſque Cléombrote eut été tué avec les principaux officiers de ſon armée, les Lacédémoniens furent encore obligez de demeurer

ſur le champ de bataille, parce que de toutes les choſes la plus honteuſe pour des Spartiates, c'étoit de laiſſer le corps de leur Roy à la merci de l'ennemi ; mais malgré leurs efforts, les Thébains furent vainqueurs, & jamais Grecs ne remportérent une ſi belle victoire ſur d'autres Grecs. Le lendemain les Lacédémoniens voulant enterrer leurs morts, envoyérent aux Thébains un héraut, pour leur en demander la permiſſion. E'paminondas, qui ſçavoit combien cette nation étoit habile à diſſimuler ſes pertes, répondit que les Lacédémoniens enterreroient leurs morts après que leurs alliez auroient enterré les leurs ; cela s'étant exécuté ainſi, il arriva que parmi les alliez de Sparte les uns avoient perdu fort peu de monde, & les autres n'avoient fait aucune perte, de ſorte que le plus grand nombre des morts fut manifeſtement reconnu pour appartenir aux Lacédémoniens, qui en effet ne purent jamais ſe relever de la perte qu'ils firent en cette journée.

Après le combat, E'paminondas ordonna que toutes les troupes du Péloponneſe s'en retournaſſent dans leur pays, à la reſerve des Lacédémoniens, qu'il tint enfermez dans Leuctres. Mais ayant appris que les Spartiates accouroient en foule au ſecours de leurs concitoyens, il les laiſſa aller, ſous certaines conditions qu'il leur impoſa ; & voulant bien rendre compte de ſa conduite aux ſiens, il leur dit qu'il valoit mieux éloigner la guerre de leurs frontiéres, & la porter dans le centre de la Laconie.

En effet, après avoir enlevé aux Theſpiens la forte place de Cé reſſe, pour les châtier de leur défection, il ne ſongea plus qu'à aller mettre ordre aux affaires du Péloponneſe ; & parce que les Arcadiens ſouhaitoient ſa préſence, il ſe tranſporta d'abord chez eux. Agéſipolis Roy de Sparte, avoit diſperſé dans pluſieurs villages les Mantinéens peuples d'Arcadie, E'paminondas les raſſembla dans leur ancienne ville, & il conſeilla aux Arcadiens d'abandonner un grand nombre de bicoques qui ne ſe pouvoient défendre par elles-mêmes, pour ſe réunir tous dans une ſeule ville qu'il leur fit bâtir, & que l'on a depuis appellée *Mégalopolis,* ou *la grande Ville.* Enſuite s'étant

s'étant mis en marche avec ses troupes, il s'avança jusqu'aux portes de Sparte, & fit trembler cette ville orgueilleuse qui n'aguéres avoit donné la loy à toute la Grece. Mais voyant qu'Agésilas s'obstinoit à éviter le combat & à se tenir renfermé, il conçut un dessein véritablement digne de lui. C'étoit de susciter aux Lacédémoniens un ennemi irréconciliable, & que son propre intérêt rendît éternellement ami des Thébains. Il y avoit près de trois cens ans que les Messéniens, exemple mémorable des calamités qu'attire une guerre opiniâtre, avoient été contraints de céder à leur mauvais destin, & que chassez de leur pays par les Lacédémoniens, ils pleuroient inconsolablement leurs malheurs dans une terre étrangére. Epaminondas devenu redoutable à leurs vainqueurs, députa en Italie, en Sicile, & par-tout où il y avoit des Messéniens, pour les inviter à revenir dans le Péloponnese. Il n'est pas croyable avec quelle ardeur ces fugitifs accoururent tous, également transportez d'amour pour leur patrie, & de haine contre Lacédémone. Aussi-tôt le Général Thébain leur fait bâtir une ville capable de les contenir & de les défendre; ils en prennent possession, ils s'y établissent, donnent mille bénédictions à leur restaurateur, & peu s'en faut qu'ils ne le mettent au nombre de leurs Dieux tutélaires. Un Historien remarque, à la louange de ces peuples, qu'après un exil de trois cens ans, ils avoient conservé leurs coûtumes & leur langue sans y mêler rien d'étranger, & qu'alors encore ils parloient Dorien mieux qu'aucun autre peuple.

Durant le cours de cette entreprise, qui demandoit du tems, la Préture d'Epaminondas vint à expirer. C'étoit un crime capital chez les Thébains, que de la prolonger au-delà du terme prescrit; mais le Préteur croyant devoir passer par dessus la loy, dans une conjoncture où il s'agissoit de l'intérêt de l'Etat, continua d'exercer son autorité. Cependant on le trouva mauvais; quand il fut revenu à Thébes, on le cita en justice; il fut obligé de rendre compte de sa conduite, & s'il ne fut pas condamné, on songea du moins à le mortifier. L'occasion s'en présenta bientôt; Alexandre tyran de Phéres

dans la Thessalie, ayant, sous ombre d'amitié & comme allié des Thébains, attiré chez lui Pélopidas, eut la hardiesse & la mauvaise foy de le retenir prisonnier. Les Thébains, pour venger cet affront, mirent sur pied une armée, dont ils donnérent le commandement à Cléoméne, & ils voulurent que l'ancien Préteur de Bœotie fût soûmis à ses ordres. Epaminondas n'étoit donc que simple volontaire en cette armée. Il arriva que le nouveau Général, peu expérimenté au mêtier de la guerre, se laissa resserrer par les ennemis, de sorte qu'il ne pouvoit éviter d'être défait. Dans cette extrémité, toutes les troupes jettent les yeux sur Epaminondas, elles le prient, le conjurent de sauver l'armée, de sauver l'Etat. Lui, sans laisser échapper la moindre plainte, se rend à leurs priéres, prend le commandement de l'armée, par sa grande capacité la dégage, & fait si bonne contenance, que le Tyran intimidé traite avec lui, & relâche son prisonnier. C'étoit-là une de ces occasions délicates où tout homme est tenté de se venger du mépris qu'on a fait de lui, & où il se croit dispensé de faire pour un maître ingrat plus qu'il ne lui est ordonné. Epaminondas pensoit bien autrement, il regardoit comme une impiété d'avoir du ressentiment contre sa patrie; sur ce principe, il sembloit être insensible à toutes les mortifications qui lui venoient de la part des Thébains, & sans penser à ce qui lui en pouvoit arriver, il les servoit en dépit d'eux : c'est ainsi qu'il se conduisit, non pas une fois, mais plusieurs, entr'autres lorsqu'il faisoit la guerre contre les Lacédémoniens dans le Péloponnese. Il avoit pour lors deux collégues, dont l'un étoit Pélopidas, homme valeureux & grand Capitaine. La faction qui leur étoit opposée ayant prévalu dans le Conseil de Thébes, tous les trois furent rappellez, & on nomma d'autres Préteurs pour leur succéder. Epaminondas, dans cette conjoncture non plus que dans l'autre, ne jugea pas à propos de déférer au décret du peuple, & il persuada à ses collégues de suivre son exemple; c'est qu'il voyoit que par l'incapacité des nouveaux Chefs, l'armée périroit infailliblement. La loy sans doute étoit contre lui, mais il ne pouvoit s'imaginer qu'une

loy ſagement établie pour le bien de la République, dût tourner à ſa ruine, & aux riſques de ſa vie il prolongea ſon autorité quatre mois entiers depuis ſa révocation.

Après la campagne, on ne manqua pas d'inſtruire le procès de ſes collégues ; il leur permit de rejetter toute la faute ſur lui, & de dire hardiment que c'étoit lui qui les avoit empêchez d'obéir à la loy : ils employérent en effet ce moyen de défenſe, & furent abſous. Pour Epaminondas, on ne voyoit pas trop ce qu'il pourroit alléguer, & l'on étoit perſuadé qu'il ſuccomberoit. Mais lui, avec cette noble aſſûrance qui eſt ordinairement l'effet de la bonne conſcience, s'étant préſenté devant le peuple aſſemblé : « Ouy, Thébains, dit-il, ce que « vous ont dit mes collégues eſt véritable, c'eſt moi qui les ai « empêchez d'obéir à la loy, & je lui ai deſobéi moi même, « vous pouvez m'en faire porter la peine, je ſuis prêt à la ſubir ; « mais au moins je vous demande une grace que vous ne ſçauriez guéres me refuſer, c'eſt d'inſérer dans votre arrêt, que « vous avez condamné à mort Epaminondas, parce qu'il vous « a forcez de remporter à Leuctres une victoire ſignalée ſur les « Lacédémoniens, qu'aucun Bœotien avant lui n'avoit oſé regarder en bataille rangée ; parce que du même exploit il a « ſauvé Thébes, & rendu la liberté à toute la Grece ; parce qu'il « a tellement changé la fortune de l'un & de l'autre peuple, que « les Thébains ont aſſiégé Sparte, & que les Lacédémoniens « ſe ſont cru trop heureux de n'être pas pouſſez à la derniére « extrémité ; parce qu'enfin il n'a ceſſé de faire la guerre, juſqu'à « ce qu'il ait vû Meſſéne rebâtie & Sparte aux abbois. » Ce peu de paroles fut ſuivi de l'applaudiſſement de tout le peuple, l'accuſation ſe tourna en riſée, & aucun des juges n'oſa donner ſon ſuffrage contre un homme qui étoit en effet l'épée & le bouclier de ſa patrie. Voilà comment il ſe tira d'un jugement où il ne s'agiſſoit de rien moins pour lui que de ſe voir condamné à perdre la vie.

C'eſt avec la même éloquence & la même fermeté, qu'il réprimoit ces mauvais citoyens qui ſont toûjours prêts à cabaler contre leurs ſupérieurs, & qui ne cherchent que leur

intérêt particulier, ſous ombre du bien public. Un certain Ménéclide, jaloux de ſa gloire, ſe déclara ſon ennemi & ſon rival dans le gouvernement de l'Etat; c'étoit un homme aſſez diſert pour un Bœotien, car on ſçait que ces peuples ſe piquoient moins d'eſprit que de force de corps. Comme il voyoit que le grand talent d'Epaminondas étoit la guerre, il ne ceſſoit d'exhorter les Thébains à la paix, afin que ce grand homme demeurât inutile. Epaminondas laſſé de ſes déclamations, « Vous abuſez du mot, lui dit-il, & vous trompez vos » citoyens, en les détournant de faire la guerre; ce n'eſt point » la paix que vous conſeillez, c'eſt la ſervitude, car on ne fait » la paix avec avantage, qu'en ſe préparant à la guerre, & nul » Etat n'en jouira long-tems, qu'autant qu'il ſe ſera rendu re- » doutable à ceux qui voudroient la troubler : ainſi, Thébains, » ſi vous voulez être conſidérez dans la Grece, ſongez plûtôt » à avoir des ſoldats que des athlétes, & préférez un camp à vos » jeux & à vos Paleſtres. » Le même Ménéclide lui reprochoit d'être ſans enfans, de n'avoir pas voulu ſe marier, & de s'imaginer que ſes exploits égaloient ceux d'Agamemnon : « effe- » ctivement, lui répliqua Epaminondas, j'ai tort de ne pas pren- » dre conſeil de vous ſur le chapitre du mariage (c'eſt que Mé- » néclide avoit une femme dont la conduite étoit fort ſuſpecte.) » A l'égard d'Agamemnon dont vous me ſuppoſez le rival, y » penſez-vous, Ménéclide? Ce Roy, avec le ſecours de toute » la Grece, a pris une ville en dix ans, & moi en un ſeul jour, » avec les ſeules forces de Thébes, j'ai affranchi toute la Grece de l'eſclavage de Sparte. »

Mais ce qui donnoit le plus de luſtre à ce généreux Thébain, c'étoit une certaine magnanimité qui ſied ſi bien aux perſonnes en place, & ſur-tout à un Général d'armée. Jamais ſa grande âme ne fut ſenſible à l'intérêt, & ne fit cas de l'argent. Un jour Diomédon de Cyſique entreprit de le corrompre, à la priére d'Artaxerxe Roy de Perſe. Il vint à Thébes avec de grandes richeſſes, & commença par gagner Micythus, en lui donnant une ſomme de quinze mille livres; ce Micythus étoit un jeune homme alors fort attaché à Epaminondas.

Diomédon préſenté au Général Thébain par Micythus, lui ayant fait confidence des ſommes conſidérables qu'il étoit chargé de lui offrir de la part du grand Roy, *il n'eſt pas beſoin d'argent*, répondit Epaminondas, *ſi ce que vous avez à me propoſer eſt avantageux aux Thébains, je le ferai gratuitement; mais s'il eſt contre leurs intérêts, votre Roy n'a pas aſſez d'or & d'argent pour me le faire faire, car pour toutes les richeſſes du monde, je ne manquerois pas à ma patrie. Vous me connoiſſez mal, vous avez cru trouver en moi votre ſemblable, je ne m'en étonne pas, & je vous le pardonne, mais ſortez de la ville au plûtôt, car vous pourriez en corrompre d'autres. Et vous, Micythus, rendez l'argent que vous avez reçû, autrement je vous dénoncerai au Magiſtrat.* Diomédon le pria que du moins il pût partir avec ſûreté, & remporter ſon argent. *Ho pour cela*, dit Epaminondas, *je vous l'accorde, & ne croyez pas que ce ſoit pour l'amour de vous, c'eſt pour l'amour de moi-même; car ſi l'on vous dépouilloit de vos richeſſes, quelqu'un pourroit croire que j'en aurois eu ma part, moi qui ai refuſé le tout, & qui en ai les mains nettes.* Cela dit, non ſeulement il lui tint parole, mais il lui donna une eſcorte pour le conduire à Athenes, où il témoignoit vouloir aller; & par le moyen de ſon ami Chabrias, il lui fit donner un vaiſſeau qui le tranſporta en ſon pays avec tous ſes effets. Ce ſeul trait, dit un Hiſtorien, ſuffit pour donner une idée du déſintéreſſement & de la grandeur d'ame d'Epaminondas, mais on pourroit en rapporter beaucoup d'autres.

Philopœmen qui vint quelque tems après, & qui joua un ſi grand rôle parmi les Grecs, avoit donc bien raiſon de prendre Epaminondas pour modéle, il ne pouvoit s'en propoſer un plus parfait; mais on remarque qu'il ne put l'imiter en tout, car le Thébain, maître de lui-même, ſe mettoit rarement en colére, au lieu que Philopœmen, naturellement prompt & bouillant, ſe poſſédoit moins.

La derniére campagne d'Epaminondas ne fut pas moins glorieuſe que les autres, mais elle coûta cher à ſes citoyens; car au combat de Mantinée, où il commandoit les Thébains & leurs alliez, les Lacédémoniens ayant remarqué le poſte

qu'il occupoit, tournérent tous leurs efforts contre lui en gens déseſpérez, qui croyoient que de ſa perte dépendoit leur ſalut. Il ſoutint cette furie avec un courage intrépide, juſqu'à ce qu'après un grand carnage de part & d'autre, il fut atteint d'un coup de javelot & mortellement bleſſé. Ce malheur découragea pour un moment les Thébains, mais animez du deſir de la vengeance, il reprirent cœur, & repouſſérent l'ennemi avec avantage.

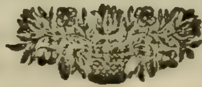
E'paminondas qui ſçavoit que ſa bleſſure étoit mortelle, & que s'il tiroit le fer de ſa playe, il perdroit infailliblement la vie avec ſon ſang, l'y retint quelque tems, juſqu'à ce qu'on vint lui annoncer que la victoire ſe déclaroit pour les Thébains : Si cela eſt, dit-il, j'ai aſſez vécu, puiſque je meurs victorieux. Alors il débanda ſa playe, en tira le tronçon du javelot dont il étoit percé, & mourut auſſi-tôt après.

E'paminondas n'avoit jamais voulu ſe marier ; ſur quoi ſon ami Pélopidas, qui avoit un fils fort décrié, lui diſant que ce n'étoit pas aimer l'E'tat que de ne lui point laiſſer d'enfans : « Prenez garde, répliqua-t-il, mon cher Pélopidas, que ce » ne ſoit l'aimer encore moins, que de lui laiſſer un fils tel que » le vôtre. Pour moi, ajoûta-t-il, je ne puis manquer de poſté- » rité, le combat de Leuctres m'en ſervira, car il ne ſe peut faire » que la gloire de cette journée ne me ſurvive & ne ſoit immortelle. » Il avoit raiſon ; rien de plus célébre dans l'Hiſtoire que cette bataille de Leuctres, & d'âge en âge on a mis E'paminondas en paralléle pour le moins avec tout ce que la Grece a eu de plus grands Capitaines. En effet, les plus illuſtres, ſoit d'Athenes, ſoit de Lacédémone, ont eu cet avantage, de trouver leur République en poſſeſſion de donner la loy aux autres, & ont commandé des troupes à qui cette ſupériorité enfloit le courage, au lieu qu'E'paminondas ſe mit à la tête des Thébains lorſqu'ils étoient le plus découragez & preſque ſubjuguez ; cependant en très-peu de tems, non ſeulement il les tira de cet état d'humiliation, mais il les rendit ſupérieurs aux autres. C'eſt pourquoi un Hiſtorien de ſa vie la finit ainſi : *J'aurai*, je crois, *achevé le portrait de ce grand homme, en y*

ajoûtant un ſeul trait auquel on ſera toûjours forcé de le reconnoître, c'eſt qu'avant & après lui les Thébains furent toûjours ſoûmis à quelqu'autre puiſſance, & que tant qu'il fut à la tête de leurs affaires, ils donnérent la loy à toute la Grece: tant il eſt vrai qu'un ſeul homme fait quelquefois le deſtin de tout un peuple.

Les Lacédémoniens & les Mantinéens ſe diſputérent l'honneur d'avoir tué Epaminondas, mais il demeura pour conſtant que c'étoit Gryllus, Athénien, fils de Xénophon, qui lui avoit porté le coup mortel. Ce grand homme fut inhumé dans le lieu même où le combat s'étoit donné; on lui dreſſa une colomne à laquelle on attacha ſon bouclier, où un ſerpent étoit gravé, pour marquer qu'il étoit de la race de ces hommes nez des dents de ſerpent dont la terre de Bœotie avoit été ſemée, comme le dit la Fable. Du tems de Pauſanias, il y avoit deux colomnes ſur ſon tombeau, l'une ancienne, avec une inſcription Bœotique, l'autre moderne, que l'Empereur Adrien avoit fait poſer, avec une nouvelle inſcription. Le ſens de la premiére étoit tel, c'eſt Epaminondas qui parle:

De Sparte au déſeſpoir la fierté gémiſſante,
De ſes murs renverſez Meſſéne renaiſſante,
Dans Mégalopolis d'intrépides ſoldats
Pour Thébes toûjours prêts à ſignaler leurs bras,
De puiſſans Alliez qu'une amitié fidelle
Engage deſormais à prendre ſa querelle,
La Grece en liberté, ſes oppreſſeurs détruits,
Voilà de mes travaux quels ont été les fruits.



RECHERCHES
SUR LA VIE D'ARCHIMÉDE; POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES.

Par M. Mélot.

1.er Avril 1740.

DANS le deſſein d'écrire l'hiſtoire de la Philoſophie, j'ai cru devoir commencer par celle des Mathématiques. Les tems d'ignorance ont diviſé ces deux ſœurs, mais dans la bonne Antiquité & parmi nous, la vraye Philoſophie & les Mathématiques ſont inſéparables.

D'ailleurs, ſoit qu'on conſidére les Mathématiques comme une ſcience univerſelle d'où preſque toutes les autres tirent leurs principes, leur méthode, leur ſolidité, & dont tous les arts doivent attendre leur perfection; ſoit qu'on les regarde comme un moyen ſûr de donner à l'eſprit l'étenduë, la netteté & la préciſion, je me ſuis flaté qu'on auroit aujourd'hui quelque curioſité d'apprendre les commencemens & les progrès de cette ſcience.

Cet ouvrage ſemble d'abord s'écarter du but principal de la Compagnie; mais ſi l'on reconnoît que toute l'Antiquité ſans diſtinction eſt du reſſort de l'Académie, & plus véritablement encore du reſſort des perſonnes qui la compoſent aujourd'hui; ſi l'on ne peut nier que les découvertes des Géometres, ſoit pour donner l'avantage pendant la guerre, ſoit pour adoucir les travaux pendant la paix, ſont la partie de l'Antiquité la plus curieuſe peut-être, & certainement la plus difficile; on conviendra ſans peine qu'un ouvrage qui rapproche ces découvertes & le récit des Hiſtoriens, les principes & leur application, que l'hiſtoire enfin des Mathématiques ſera de quelqu'uſage pour éclaircir l'Antiquité, & ne s'éloignera pas de l'objet principal de l'Académie.

Au reſte,

Au reste, je n'imiterai point ici certains Auteurs, qui, voulant nous donner une histoire des Mathématiques, ne nous offrent qu'une liste de Mathématiciens, & quelques traits abbrégez de leur vie. L'Historien des affaires du monde ne se contente pas d'arranger avec soin & selon l'ordre des tems, la suite des noms & des faits qu'il veut transmettre à la postérité; mais il fait un tableau, où l'ordonnance ayant expliqué nettement le sujet, son pinceau prononce hardiment tous les traits qui nous représentent les actions, qui caractérisent les hommes, & qui nous dévoilent leurs vertus & leurs vices, leurs projets & leur conduite; ainsi, tandis que les yeux sont arrêtez par le charme de la peinture, l'esprit s'instruit & se forme en se divertissant. Celui qui entreprend l'histoire des Mathématiques, doit avoir les mêmes vûës. Ce n'est pas assez qu'il nous dise qui étoit Archiméde, en quel tems il a vécu & ce qu'il a inventé; il faut qu'il suive tous les pas de son esprit, si j'ose ainsi parler, & qu'il nous mette sur les traces legéres, délicates & presqu'imperceptibles de ces routes détournées qui l'ont conduit aux plus sublimes découvertes, afin que la lecture de son histoire, aussi amusante, s'il se peut, que celle d'un Roman, nous mene par un chemin semé de fleurs, à quelque connoissance des sciences les plus épineuses.

Voilà, Messieurs, le but que je me suis proposé; mais l'amour propre nous séduit. Ordinairement un homme qui passe sa vie à lire, se croit en état de se faire lire. Pour éviter cet écueil, j'apporte ici un échantillon de mon travail, étant prêt de l'abandonner, si vous desapprouvez cet essay, & résolu au contraire de n'épargner ni mes soins ni ma peine, si vous pressentez qu'avec l'étude & vos conseils, je pourrai donner un jour quelque perfection à cet ouvrage.

Archiméde naquit à Syracuse la troisiéme année de la CXXIII.e Olympiade, ou environ, 287. ans avant Jesus-Christ. Cette époque n'est déterminée par aucun Auteur ancien; car bien que Julius Firmicus ait tiré l'horoscope d'Archiméde, & qu'il ait peut-être sçû l'année, le jour & l'heure même de sa naissance, cependant il ne nous en a laissé que le

théme astrologique, assez bien fait, à la vérité, pour prouver le ridicule de l'Astrologie & la vanité de l'Astrologue, mais trop imparfait pour nous conduire au moment précis de la naissance d'Archiméde.

Cette époque toutesfois se trouve aisément par un calcul rétrograde, en fixant, comme on le doit, la prise de Syracuse à l'an de Rome 542. ou 543. & la mort d'Archiméde en la même année, & dans la 76.e de son âge, où Tzetzès l'a placée.

Je n'examinerai point ici, comme l'a fait le sieur de Fleurances, & après lui le Comte Mazuchelli, de quelle famille étoit Archiméde, & si Sainte Luce Vierge & Martyre étoit sa parente; outre que ces circonstances me paroissent peu importantes dans la vie d'un Philosophe, j'avouë ingénuëment que je n'ai ni le goût ni les lumiéres nécessaires pour cette sorte de recherches: ainsi, pour ce qui regarde la premiére question, je m'en tiens à Plutarque, qui dit nettement qu'Archiméde étoit parent & ami d'Hiéron Roy de Syracuse; & je renvoye la seconde aux Bollandistes, pour passer aux choses qui sont un peu plus de mon sujet.

Diod. de Sic. liv. 1. 5. Abulpharage, page 41.

Archiméde fit dans sa jeunesse un voyage en Egypte; il y fut peut-être attiré par la réputation d'Euclide, qui enseignoit alors à Alexandrie; peut-être aussi fut-il entraîné par l'opinion commune aux Sçavans de la bonne Antiquité, qui s'imaginoient que toutes les sciences avoient choisi ce petit coin du monde pour y prendre la naissance & l'accroissement, & que sans ce voyage & la Géométrie, on ne pouvoit jamais atteindre à la perfection.

Je place ce voyage d'Egypte dans la jeunesse d'Archiméde, & je ne lui donne d'autres motifs que la curiosité & l'envie de s'instruire, parce que les Auteurs anciens qui en ont parlé, n'ayant marqué ni le tems ni les raisons de ce voyage, j'ai cru qu'on devoit le placer dans l'âge le plus propre à voyager, sur-tout pour un homme tel que je représenterai bientôt Archiméde, & qu'on ne devoit donner qu'une raison ordinaire de cette circonstance de sa vie, comme de tous les événemens dont on ne connoît point la véritable cause.

Au reste, chacun peut ici, à la faveur du silence des Auteurs anciens, donner carriére à ses conjectures, & croire avec Mirabella, qu'Archiméde, sur sa réputation, fut invité à ce voyage par les Egyptiens mêmes, qui espéroient en tirer quelqu'utilité; ou préférer l'opinion de Buonanni, qui pensoit qu'Archiméde avoit été envoyé en Egypte par Hiéron, lorsque, suivant le même Buonanni, ce Prince fit présent à Ptolémée-Philadelphe de ce fameux vaisseau dont je parlerai dans la suite; ou enfin s'en tenir à la conjecture du Comte Mazuchelli, qui soupçonne qu'Archiméde fut attiré en Egypte par le même Ptolémée, qui vouloit voir un homme dont la renommée publioit des choses si extraordinaires.

Trésor de l'ancienne Sicile, tom. XI. édit. de Leyde.

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'Archiméde n'ait demeuré long-tems en Egypte; & ce long séjour fut aussi utile aux Egyptiens, que glorieux au Syracusain. Le Nil minoit insensiblement les levées sur lesquelles, au rapport d'Hérodote & de Diodore, les villes & les bourgs de l'Egypte avoient été bâtis. Il étoit aisé d'en prévoir la ruine, mais il n'étoit pas aisé de la prévenir. Archiméde cependant, si l'on en croit Abulpharage cité par Fabricius, l'entreprit & l'exécuta. Il assûra les terres par de nouvelles digues, dont la figure & la solidité laissoient peu de prise à l'action de l'eau; & son génie porté au grand & à l'utile en même-tems, lui fit imaginer cette multitude de ponts dont il jetta les fondemens, & qui servirent dans la suite de communication entre les bourgs & les villes de l'Egypte pendant les débordemens du Nil.

Fab. Biblioth. Grecq. liv. 3. chap. 22.

Diodore s'est contenté de dire qu'Archiméde inventa alors cette fameuse Vis qui porte encore aujourd'hui son nom. Si l'on en juge par l'usage qu'en faisoient les Egyptiens du tems de Diodore qui le rapporte, elle fut inventée pour étendre & multiplier les arrosemens du Nil; & si nous en croyons le sieur de Fleurances, Archiméde, pendant son séjour en Egypte, avoit remarqué que le Nil en se retirant, laissoit toûjours dans les fonds & dans les endroits bas, une partie de ses eaux limoneuses, qui y croupissoient & qui infectoient les lieux d'alentour; & pour épuiser ces eaux facilement,

promptement & sans employer de grandes forces, il imagina une machine dont je vais donner la description & expliquer le méchanisme, après néantmoins avoir écarté deux difficultés, qui détruiroient sans doute ce que je viens d'avancer.

On m'objecte d'abord que Diodore, qui fait Archiméde inventeur de la vis, semble se contredire lui-même, lorsqu'il dit que cette machine avoit servi à rendre l'Egypte habitable, en épuisant les eaux dont elle étoit autrefois inondée, parce que deslors on peut raisonnablement douter qu'elle ne fût plus ancienne qu'Archiméde.

On ajoûte que, selon Athénée, ce ne fut pas en Egypte & pour dessécher les mares que le Nil y formoit par sa retraite, qu'Archiméde inventa la vis, mais en Sicile, & pour vuider la sentine d'un grand & magnifique navire, qui ressembloit moins à un vaisseau qu'à une ville flottante sur la mer, & qu'Hiéron fit faire sur les desseins d'Archiméde qui conduisit l'ouvrage.

A la premiére objection, que j'ai tirée d'une remarque de Perrault sur le onziéme chapitre du dixiéme livre de Vitruve, & de l'Histoire Romaine des P P. Catrou & Rouillé, qui semblent avoir copié cette remarque, je réponds en deux mots, qu'on lit seulement dans Diodore qu'Archiméde étant en Egypte, trouva la vis qui porte son nom; & dans un autre endroit du même Diodore, que les Egyptiens se servoient de la vis d'Archiméde pour répandre & distribuer les eaux du Nil dans les lieux qui n'en étoient point arrosez; que Cardan fait dire à Diodore que la vis d'Archiméde avoit servi à dessécher l'Egypte pour la rendre habitable; & que Perrault joignant le texte de Diodore & le commentaire de Cardan, a trouvé dans l'Historien la contradiction que Perrault y a mise.

A l'égard d'Athénée, il dit, au moins suivant le texte original, que pour vuider la sentine de ce grand vaisseau dont j'ai parlé, on se servit de la vis qu'Archiméde avoit inventée, mais sans marquer ni le lieu ni le tems de l'invention. Je dis plus, & j'ajoûte que quand même Athénée assûreroit

positivement que ce fut en Sicile, & non pas en Egypte, qu'Archiméde inventa la vis, je préférerois ici sans hésiter, au sentiment de ce Compilateur, le témoignage de Diodore, qui étoit aussi instruit des raretés de l'Egypte où il avoit voyagé, que de celles de la Sicile où il étoit né, & qui d'ailleurs étoit bien plus voisin des tems d'Archiméde Sicilien comme lui. Enfin, & je finis par-là ma réponse, que ce soit en Egypte & pour l'utilité des Egyptiens, que ce soit en Sicile & pour plaire à Hiéron qu'Archiméde a inventé la vis, c'est une chose indifférente; pourvû qu'il en soit l'inventeur, comme je l'ai avancé, cela me suffit dans le plan que je me suis fait d'expliquer les découvertes de ce Géometre. Je viens à la description que j'ai promise.

Imaginez-vous, Messieurs, un cylindre de bois semblable au fût d'une colomne qui auroit en longueur dix ou douze fois son diametre; un canal ouvert par les deux bouts embrasse ce cylindre, & s'entortillant tout autour en forme de spirale ou de tire-bourre, il s'étend d'une extrémité du cylindre à l'autre. Si l'on conçoit bien une vis dont les arêtes seroient arrondies & creuses en dedans, on aura une image assez nette de la machine, & on verra en même-tems la raison qui lui a fait donner le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Je me contente d'ajoûter que l'extrémité inférieure du cylindre doit entrer d'un pied ou environ dans l'eau, pour puiser, & que l'extrémité supérieure doit avoir une rouë ou une manivelle, pour faire tourner la vis sur son axe. Ceux qui desireront voir cette machine dessinée, placée & presqu'en mouvement, mais aussi beaucoup plus composée, pourront consulter Vitruve & son Traducteur François; ils y trouveront même encore la maniére de la construire & d'en augmenter l'effet en multipliant ses canaux : mais comme il s'agit moins ici de faire jouer la vis & de lui faire faire un grand effort, que de décrire la machine qu'Archiméde a inventée, & d'en expliquer le méchanisme, j'ai cru trouver quelqu'avantage dans une description simple & débarrassée.

Ce méchanisme consiste en ce que la pesanteur qui fait

naturellement deſcendre un corps & tomber, eſt employée ſeule ici pour élever ce même corps & le faire monter, puiſque l'eau ne monte à l'aide de la vis, que parce qu'elle deſcend à chaque inſtant, par ſon propre poids, dans le canal de la vis; ce qui a fait dire à Galilée, *la quale inventione non ſolo è maraviglioſa, ma è miracoloſa:* en effet, Archiméde ſemble ici changer l'ordre de la nature, puiſque la peſanteur qui fait deſcendre tous les corps, fait monter l'eau dans la machine qu'il a inventée.

Je ſens moi-même ici la difficulté de donner ſans figures & ſans démonſtration réguliére, la preuve de ce que je viens d'avancer, que l'eau ne monte à l'aide de la vis, que parce qu'elle deſcend à chaque inſtant, par ſon propre poids, dans le canal de la vis; j'oſe me flater cependant qu'on pourra du moins entrevoir cette preuve, ſi, comme je l'ai déja dit, on a l'idée d'une vis dont les arêtes ſeroient arrondies & creuſes en dedans, & ſi l'on veut bien raſſembler deux ou trois ſuppoſitions que je vais faire, & qui ſont faciles à retenir.

Je ſuppoſe d'abord la vis perpendiculaire à la ſurface de l'eau; alors tous ſes pas, c'eſt-à-dire, tous les plis du canal repréſentent autant de plans inclinez; & ſi dans cette poſition verticale, la vis, en tournant ſur ſon axe, faiſoit monter l'eau dans le canal qui forme les pas, l'eau monteroit véritablement le long d'un plan incliné; mais dans cette poſition verticale, la vis ne fera jamais monter l'eau, quelque mouvement qu'on lui imprime: auſſi les ouvriers qui s'en ſervent encore quelquefois aujourd'hui, ne lui donnent-ils jamais cette poſition verticale ou perpendiculaire à la ſurface de l'eau.

Il faut donc incliner la vis ſur la ſurface de l'eau, ſi l'on veut en faire uſage. Suppoſons-la d'abord dans une inclinaiſon qui ſoit telle, que la direction, je ne dis pas du corps entier, mais de chaque pas de la vis, vû d'un même lieu, ſoit parallele à la ſurface de l'eau, & que ſon premier pas ſoit dans le même plan que cette ſurface; dans cette ſeconde hypothéſe, le premier pas de la vis ſe remplit d'eau, mais l'eau ne va pas plus loin, quoiqu'on faſſe tourner la vis ſur ſon axe, parce

que dans cette position, l'eau ne peut passer d'un pas de la vis à l'autre, sans monter le long d'un plan incliné qui, dans cette position même, fait la jonction de deux pas paralléles de la vis; aussi n'est-ce point encore la position de la vis, pour en tirer le service qu'on en attend.

Mais si nous inclinons la vis un peu davantage, & de telle sorte que le premier pas de la vis ou du canal entortillé, forme un angle avec la surface de l'eau, & sous cette surface, alors l'eau entre dans ce canal, en tombant le long de ce premier pas; & si l'on fait tourner la vis sur son axe, le second pas se présente à l'eau renfermée dans le premier pas, comme le premier pas lui-même s'est présenté d'abord à la surface de l'eau, & par conséquent l'eau renfermée dans ce premier pas, doit encore tomber le long du second pas.

La même chose arrivera au second pas & à tous les autres, jusqu'à ce qu'enfin l'eau sorte par l'ouverture supérieure du canal entortillé; d'où il faut conclurre qu'en cette derniére hypothése, ce n'est qu'en tombant à chaque instant par son propre poids, que l'eau monte en effet à l'aide de la vis. Et parce que les ouvriers qui veulent se servir de la vis d'Archiméde, lui donnent toûjours cette derniére inclinaison, & de telle sorte que le premier pas forme un angle avec la surface de l'eau, & sous cette surface, nous conclurons, en général, que l'eau ne monte à l'aide de la vis d'Archiméde, que parce qu'elle descend à chaque instant, par son propre poids, dans le canal de la vis, comme je l'avois avancé.

Archiméde retourné à Syracuse, pouvoit jouir de sa gloire dans le sein de la volupté; son nom étoit connu dans le monde, & la Cour d'Hiéron son parent & son ami, lui offroit tous les plaisirs. Mais il avoit goûté la douceur de l'étude, il s'y livra entiérement, & rien ne fut capable de le distraire. On a dit de lui « que charmé par une Syréne domestique & qui ne le quittoit point, il en oublioit tous les besoins du « corps; que souvent traîné malgré lui au bain, tandis que ses « esclaves le baignoient & le frottoient d'huile, il traçoit des « lignes & des figures sur la cendre du foyer, sur sa peau & «

Traduct. litérale du texte de Plutarque dans la vie de Marcellus.

» par-tout où il pouvoit, véritablement épris du charme d'un
» grand plaiſir, & tranſporté hors de lui-même par la Muſe qui
le poſſédoit.» Plutarque ajoûte que tous ces bruits trouveront aiſément croyance dans l'eſprit de ceux qui liront les ouvrages d'Archiméde. En effet, dit-il, il n'eſt pas poſſible d'imaginer des théorémes plus difficiles & plus profonds que ceux d'Archiméde, ni des figures plus ſimples, ni un diſcours plus net pour les démontrer : on aura beau chercher, on ne trouvera jamais ſeul & par ſoi-même la démonſtration de ces théorémes; & quand on lit Archiméde, continuë Plutarque, il vous y conduit par un chemin ſi uni, ſi court, qu'on s'imagine qu'on l'eût aiſément trouvée. Quelques-uns attribuent cela au génie, d'autres au contraire, & ce ſont ſans doute les plus habiles, reconnoiſſent que le génie ſeul n'atteignit jamais juſque-là, & que ce ne fut que par un travail opiniâtre & même exceſſif, que l'heureux génie d'Archiméde parvint enfin à donner à ſes ouvrages cet air de facilité qu'ils reſpirent.

Tout le monde ne convient pas aujourd'hui de ce que dit ici Plutarque ſur les ouvrages d'Archiméde; car, à l'exception peut-être de Galilée, qui enchérit même ſur les expreſſions de Plutarque, comme on le verra dans un moment, les Commentateurs modernes d'Archiméde & les autres Géometres qui ont voulu enrichir leurs ouvrages des découvertes qu'il a faites, ont preſque tous changé quelque choſe à ſes démonſtrations, & quelquefois même ils en ont donné de nouvelles, parce que celles d'Archiméde, diſent-ils, leur ont paru difficiles & trop longues ; mais doit-on préférer le ſentiment d'un lecteur toûjours embarraſſé par la Langue, & ſouvent par les choſes mêmes qui ne lui ſont pas aſſez connuës, au jugement de Plutarque qui étoit Grec & connoiſſeur, & qui d'ailleurs ne fait que rapporter ici le ſentiment unanime de tous les Géometres de l'Antiquité?

On dira peut-être que nous avons les livres d'Archiméde, & que nous ſommes en état d'en juger : il eſt vrai que nous avons ſes livres, mais ils ne ſont ni entiers ni correcťs, choſe importante en Mathématiques; leur langue nous eſt étrangére, il nous

il nous manquera toûjours, pour en juger ſainement, d'avoir été initiez de bonne heure dans les ſecrets de la Géométrie des Anciens, de nous être rendu leur méthode familiére, & ſur-tout d'avoir amaſſé par une application forte & conſtante, un tréſor de théoremes, comme parle Plutarque; en ſorte que les vérités mathématiques ſe préſentent à notre eſprit auſſi facilement que les termes propres arrivent dans la converſation à toutes les perſonnes qui parlent bien. Les principes mathématiques de la Philoſophie ſont un livre de nos jours, nous l'avons entier, & dans une langue qui nous eſt plus familiére que celle d'Archiméde; néantmoins tous les Géometres ordinaires trouvent les démonſtrations de M. Newton difficiles, obſcures & trop longues, tandis que les plus grands Géometres de l'Europe admirent autant la netteté, que la force du génie qui nous a donné les principes mathématiques de la Philoſophie. Ainſi, comme on s'arrête au ſentiment de ces derniers pour ce qui regarde M. Newton, on doit, à plus forte raiſon, après les remarques que je viens de faire, s'en tenir à Plutarque & aux plus grands Géometres de l'Antiquité, pour juger de la beauté des ouvrages d'Archiméde, lorſqu'ils ſortoient de ſes mains.

Vitruve & le même Plutarque nous fourniſſent encore une preuve de l'application continuelle d'Archiméde, puiſqu'ils nous diſent l'un & l'autre que ce fut au bain qu'il trouva la ſolution du probleme de la couronne d'or, ou, pour mieux dire, le principe qui, à l'aide du calcul, en donnoit la ſolution. Plutarque, dans le Traité qu'il a fait contre Epicure & ſes maximes, ne nous dit le fait qu'en paſſant; mais Vitruve, au chap. 3. de ſon neuviéme livre, détaille preſque toutes les circonſtances de cette découverte, & c'eſt à lui que je m'attacherai dans le récit que je vais faire, à quelques changemens près, que je crois indiſpenſables.

Hiéron Roy de Syracuſe & le ſecond de ce nom, étant parvenu à la couronne, & voulant laiſſer un monument de ſa reconnoiſſance envers les Dieux dont il croyoit tenir cette faveur, fit faire une couronne d'un grand prix, & il en fournit

l'or à l'ouvrier. Celui-ci rapporta dans le tems marqué une couronne d'or du poids de l'or qu'il avoit reçû; l'ouvrage fut approuvé, & la couronne placée dans un temple dont Vitruve ne nous a pas conſervé le nom, parce qu'en effet cette circonſtance eſt ici peu importante. Bien-tôt après, je ne ſçais ſur quels indices, car je ne veux point charger ce récit de toutes les conjectures des Commentateurs, la fidélité de l'ouvrier fut ſoupçonnée. Le Roy offenſé de l'inſolence d'un artiſan qui l'avoit oſé tromper, voulut découvrir la fraude, ſans toutesfois endommager l'ouvrage, dont il étoit content, & propoſa ce probleme à Archiméde. Celui-ci, tout plein de cette penſée, alla par hazard au bain; & s'étant apperçû qu'à meſure qu'il s'enfonçoit dans la cuve, l'eau s'en alloit par deſſus les bords, il en ſortit ſur le champ, & tranſporté de joye & criant de toute ſa force, *je l'ai trouvé, je l'ai trouvé,* il courut tout nud chez lui pour achever la démonſtration de ſa découverte. Il prit donc deux lingots, l'un d'or pur & l'autre d'argent, chacun du poids de la couronne. Il plongea d'abord le lingot d'argent dans un vaiſſeau plein d'eau, laquelle s'écoula par deſſus les bords, à proportion du volume du lingot d'argent qu'on venoit d'y plonger. Archiméde ayant meſuré l'eau qui étoit ſortie du vaiſſeau, connut d'abord quelle quantité d'eau répond à une maſſe d'argent d'un certain poids: après cette expérience, il remplit d'eau le même vaiſſeau juſques aux bords, comme la premiére fois; & y ayant plongé le lingot d'or, il meſura encore l'eau qui venoit de s'écouler, & il trouva que le lingot d'or n'en avoit pas tant fait ſortir que le lingot d'argent, & que cette quantité étoit d'autant moindre, que l'or a moins de volume que l'argent qui eſt de même poids, c'eſt-à-dire, pour m'expliquer dans les termes de l'art, qui ont plus de préciſion, qu'il y avoit une proportion entre les quantités d'eau écoulées dans ces expériences, & les volumes des deux lingots de différens métaux & de même poids.

Enfin, Archiméde remplit une troiſiéme fois le vaſe & y plongea la couronne, qui fit ſortir plus d'eau que le lingot d'or, qui étoit de même poids, n'en avoit fait ſortir; &

raiſonnant, dit Vitruve, ſur la quantité d'eau que la couronne avoit fait ſortir, & qui étoit plus grande que celle que le lingot d'or avoit auſſi fait ſortir, il connut combien il y avoit d'argent mêlé parmi l'or, & fit voir clairement combien l'ouvrier en avoit dérobé.

On voit ici que je préfére la traduction de Perrault au ſens littéral du texte, qui dit ſeulement qu'Archiméde découvrit qu'il y avoit de l'alliage dans la couronne; ſolution aiſée qui ne demandoit pas un Géometre, & qui étoit indigne d'Archiméde, puiſqu'elle ne ſatisfaiſoit pas au probleme, qui tendoit à déterminer la quantité préciſe de chacun des métaux mêlez & confondus dans l'ouvrage, ſans l'endommager. Auſſi Proclus, dans ſon Commentaire ſur le premier livre d'Euclide, aſſûre-t-il que c'eſt ce que fit Archiméde, & ce qui cauſa la ſurpriſe d'Hiéron.

Cette mépriſe apparemment, & les autres négligences de Vitruve dans ce récit, ont fait dire à Galilée que la ſolution de ce probleme donnée autrefois par Archiméde étoit inconnuë; que celle qui paſſoit ſous ſon nom étoit groſſiére, & auſſi éloignée de l'exactitude & de l'élégance des ouvrages d'un homme ſi divin, que ſon génie étoit ſupérieur à celui de tous les autres hommes. Je ſerois tenté de croire, ajoûte Galilée, que ſur le bruit que fit dans le tems cette découverte par le moyen de l'eau, quelqu'Ecrivain contemporain voulant conſerver la mémoire d'un fait qu'il ne ſçavoit qu'en gros, & pour y mettre du ſien, a ajoûté qu'Archiméde s'étoit ſervi de l'eau, & de la maniére qu'on le croit aujourd'hui communément. Galilée cherche enſuite, & découvre un autre principe qui eſt le plus ſimple & le plus ſûr, comme on le verra dans un moment, & donne une ſolution de ce probleme, qu'il croit être la même que celle qu'Archiméde avoit donnée, parce qu'elle eſt, dit-il, une ſuite des démonſtrations qu'il a trouvées. Barow s'eſt contenté de dire que Vitruve avoit traité tout ceci avec moins d'intelligence qu'Archiméde ne l'avoit exécuté; & cet Anglois s'appuyant de l'expérience rapportée par Vitruve, à peu de choſe près, nous a donné une

ſolution de ce probleme qui eſt extrêmement courte, & dans la maniére de ce Géometre, qui affecte la briéveté.

Nous avons encore d'autres ſolutions du même probleme, mais je ne balance pas à donner la préférence à la ſolution ſimple & facile qui ſe lit dans le premier volume de l'Analyſe démontrée. Le P. Reyneau, après Galilée, poſe pour principe que les métaux peſez dans l'eau, perdent une partie de leur poids, & que l'or en perd moins que l'argent & les autres métaux; cette vérité eſt démontrée par l'expérience, on en donne la raiſon dans l'Hydroſtatique, & elle eſt une ſuite de l'expérience même d'où partoit Archiméde. Ce principe poſé, le P. Reyneau forme deux équations, parce que le probleme renferme deux inconnuës, qui étant bien-tôt dégagées par le calcul algébrique le plus ſimple, deviennent toutes connuës, & donnent la ſolution du probleme.

Je ne dois pas diſſimuler que les jeunes gens qui entrent dans l'analyſe, & qui ayant devant les yeux les principes des ſolutions tout expliquez, trouvent d'un trait de plume la ſolution de cette ſorte de problemes, en conçoivent très-ſouvent une très-haute opinion d'eux-mêmes, &, par une contrariété bizarre, beaucoup de mépris pour les Anciens, qui font ſonner ſi haut une découverte qui dépend uniquement de la réſolution de deux ou trois équations ſimples & du premier degré. Mais ils devroient faire attention que la gloire de réſoudre les problemes, ſe tire bien plus de la difficulté de trouver les principes qui donnent des équations, que de la réſolution des équations mêmes; que celle-ci ne demande aujourd'hui qu'un peu de patience, & que la découverte des principes eſt le fruit du génie donné par la nature, & cultivé par de profondes méditations; & qu'enfin Archiméde a vécu dans un tems bien différent de celui de l'Académie des Sciences, & où la Phyſique expérimentale & les Mathématiques mêmes fourniſſoient peu de principes pour la ſolution des problemes les plus ſimples.

Cette derniére réflexion me fait croire qu'il eſt ici indiſpenſable de vous repréſenter en peu de mots l'état des Mathématiques lorſqu'Archiméde parut dans le monde. Outre que

l'hiſtoire abbrégée des différentes parties de cette ſcience donne un ordre naturel aux découvertes dont je dois parler, & qui n'ayant point de date aſſûrée, ne peuvent être rangées ſelon l'ordre des tems, il n'y a, à mon avis, que ce point de vûë pour bien juger du génie d'Archiméde, de ſon application au travail, & du mérite de ſes ouvrages.

Si l'on s'arrête à l'opinion commune, il n'y avoit alors que trois cens ans ou environ, que les Mathématiques étoient cultivées avec quelque ſuccès. Les Auteurs Grecs aſſûrent, & on le croit communément, que Pythagore a trouvé la propriété du triangle en général, & celle du triangle-rectangle, & je ne vois pas que ſans ces deux découvertes, on puiſſe avancer d'un pas aſſûré dans les Mathématiques, ou du moins dans les parties de cette ſcience qui ont l'étenduë pour objet.

Durant le cours de trois ſiécles, & dans les plus beaux jours de la Grece, tous les Sçavans, par un goût naturel aux bons eſprits, s'appliquérent aux Mathématiques; ils découvrirent de tems en tems de nouvelles vérités ſur les nombres & ſur l'étenduë, leſquelles ils répandirent dans les différens ouvrages qu'ils donnoient au public, ou qu'ils laiſſoient après leur mort. Il faut l'avouer, ces commencemens furent lents en comparaiſon des progrès rapides que la Géométrie ſublime a faits depuis un ſiécle; toutesfois ces commencemens, quoique lents, ne laiſſérent pas d'enrichir les Mathématiques. Deux cens ans après Pythagore, elles formoient déja une ſcience aſſez étenduë, puiſque Hippocrate de Chio publia environ ce tems-là des Elémens de Géométrie pour ſervir d'introduction aux Mathématiques. C'eſt ce que Proclus nous apprend dans ſon Commentaire ſur le ſecond livre d'Euclide, & ce qu'il avoit tiré de l'hiſtoire de la Géométrie qu'Eudémus avoit publiée, & qui eſt perduë.

Les Elémens d'Hippocrate furent oubliez peu de tems après, & ils le devoient être. La Géométrie prit de nouvelles forces dans l'école de Platon, qui ſuivit de près Hippocrate. Ce Philoſophe, outre qu'il découvrit lui-même pluſieurs vérités ſur les nombres & ſur l'étenduë, allia preſque toûjours

les Mathématiques & la Philoſophie. La beauté de ſes écrits lui fit des diſciples, & ſes diſciples devinrent Géometres, parce qu'il étoit difficile d'entendre parfaitement ces mêmes écrits ſans le ſecours de la Géométrie. Ainſi les Platoniciens, preſque tous Géometres, contribuérent beaucoup en peu de tems au progrès des Mathématiques, & les Elémens d'Hippocrate devenoient inſuffiſans.

C'eſt pourquoi Euclide, Platonicien lui-même, ſuivant le témoignage de Proclus, forma le projet d'une nouvelle Géométrie élémentaire, & l'exécuta; il rallia toutes les parties diſperſées de la Géométrie ſimple, je veux dire, toutes les découvertes qu'on avoit faites juſqu'à lui ſur les lignes droites, ſur les angles rectilignes, ſur les ſurfaces planes & ſur les ſolides; & de toutes ces parties rangées dans un bel ordre & bien liées enſemble, il forma un tout auſſi régulier que ſolide.

Je n'ignore pas que quelques nouveaux Géometres ont blâmé l'ordre d'Euclide, & qu'ils ont ſuivi une autre méthode qui a ſes partiſans. Les raiſons de ces changemens ſont ſpécieuſes, & j'avouë qu'elles m'en ont impoſé dans ma premiére jeuneſſe; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi elles ſont ſolides, & ſi ce qu'ils ont fait, vaut mieux que ce qu'ils ont blâmé: je renvoye ailleurs cet examen, & je reviens à mon ſujet.

Les Elémens d'Euclide, quoiqu'excellens pour l'ordre des matiéres & le tour de la démonſtration, avoient néantmoins quelques-uns de ces défauts qui ſont inſéparables des productions de l'eſprit humain, ou inévitables dans les commencemens des ſciences. Archiméde ſe propoſa de réformer les premiers & de ſuppléer aux ſeconds; il changea quelques définitions d'Euclide, qui ne lui paroiſſoient ni aſſez ſimples ni aſſez claires; il donna des preuves de quelques-uns de ſes axiomes dont l'évidence ne ſe fait pas ſentir, & ſur-tout il s'appliqua à faire mieux connoître le cylindre, la ſphere & le cercle, qu'Euclide & les autres Géometres ne les avoient juſque-là connus; mais comme ce détail eſt de pure Géométrie, & que d'ailleurs il eſt un peu long, je le réſerve pour une autre lecture, où je me propoſe de donner une idée de la

ſagacité d'Archiméde dans la Géométrie, & ſur-tout dans la Géométrie ſublime, à l'égard de laquelle je garderai l'ordre que je me ſuis preſcrit, c'eſt-à-dire, qu'après avoir rapporté en peu de mots les progrès peu conſidérables de cette Géométrie juſqu'à Archiméde, j'expliquerai les découvertes qu'il a faites dans cette partie, en marquant toûjours, autant que je le pourrai, la route qu'il aura ſuivie.

RECHERCHES

SUR LA VIE ET SUR LES OUVRAGES DE THÉOPHANE.

Par M. l'Abbé SÉVIN.

THÉOPHANE a été tout à la fois Hiſtorien, Poëte & homme d'Etat. Le conſentement unanime des Auteurs ne permet pas de douter que Mityléne n'ait été le lieu de ſa naiſſance. Vouloir en chercher l'année préciſe, ce ſeroit un travail que la diſette des monumens rendroit inutile. Il ſuffira de remarquer que Théophane avoit avec Pompée des liaiſons très-intimes, que cet illuſtre Romain le conſultoit dans les affaires les plus délicates, & par conſéquent qu'il ne pouvoit y avoir entr'eux une grande différence d'âge. Je ſerois tenté de croire que le premier vint s'établir à Rome jeune encore, & dans les commencemens de la guerre de Mithridate. Les Myityléniens éblouis par le ſuccès des armes de ce Prince, lui avoient livré Manius Aquilius, l'un des Généraux de la République. En vain les plus ſages s'oppoſérent à une ſi lâche réſolution, la multitude (toûjours indocile & toûjours amoureuſe des nouveautés) obligea les chefs du parti contraire à ſortir de la ville. Il y a bien de l'apparence que Théophane & ſon pere furent du nombre des exilez. Les partiſans de Mithridate avoient tout à craindre de perſonnes qui, à la faveur de la conſidération que donne ordinairement une haute

13. Novemb. 1739.

naiſſance, auroient peut-être déconcerté leurs projets, & ramené l'eſprit des peuples. Je dis une haute naiſſance, fondé ſur l'autorité de Jules Capitolin. La maiſon de Théophane, à ce qu'il prétend, étoit très-ancienne & très-diſtinguée, *familiæ vetuſtiſſimæ, & ut ipſe dicebat, à Balbo Cornelio Theophane originem ducens, qui per Cnæum Pompeium civitatem meruerat, cum eſſet patriæ ſuæ nobiliſſimus, idemque hiſtoriarum ſcriptor.* De ſçavans Critiques ont déja remarqué que Capitolin confond ici deux hommes très-différens, ſçavoir, Cornélius-Balbus Eſpagnol de nation, & Théophane dont il eſt maintenant queſtion. Cependant le titre d'Hiſtorien par lequel il déſigne le dernier, fait voir que c'eſt à lui, du moins ſuivant la penſée de l'Auteur, que convient l'épithéte de très-noble. Il eſt à préſumer que la plûpart des exilez allérent implorer la protection de Sylla, lorſqu'il entra en Grece à la tête des Légions Romaines; que Théophane en fut reçû avec tous les égards dûs à ſon rang; que la guerre finie, ce grand Capitaine le conduiſit en Italie; qu'il y vit Pompée, & que deſlors ſe forma entr'eux l'amitié la plus étroite & la plus conſtante. Car on ne ſçauroit preſque douter qu'elle n'ait commencé de très-bonne heure. C'eſt du moins l'idée que ſemblent préſenter les paroles de Strabon que voici: *Théophane,* dit-il, *étoit fort habile dans les matiéres de politique. Sa vertu lui avoit concilié l'amitié de Pompée, & il a beaucoup contribué au ſuccès de toutes ſes entrepriſes.* Qui dit toutes n'en excepte aucune, & rien deſlors de plus naturel que de conclurre du texte de ce Géographe, que Théophane avoit accompagné Pompée dans ſes premiéres expéditions. Mais que penſer des éloges que donne Strabon au caractére vertueux de Théophane? La maniére peu avantageuſe dont en parle Plutarque, les rend très-juſtement ſuſpects. Il y a dans la vie de Pompée compoſée par cet Auteur, deux endroits qui chargent terriblement la mémoire de notre Mitylénien. Le premier ſe lit à la page 639. en voici la traduction: *Théophane avance que parmi les papiers de Mithridate on avoit trouvé un écrit de Rutilius, dans lequel il exhortoit ce Prince à faire maſſacrer les Romains qui étoient*

Jul. Cap. pag. 188.

Strab. tom. 2. pag. 918.

étoient en Asie, accusation que bien des personnes regardent avec fondement, comme l'ouvrage de la malignité de Théophane; il haïssoit Rutilius, personnage qui ne lui ressembloit en rien, & il ne le haïssoit que par rapport à Pompée, dont le pere étoit traité de méchant & de scélérat dans l'histoire que ce Sénateur avoit publiée. Le second passage de Plutarque n'est ni moins fort ni moins précis: *Timagéne*, dit-il, *assûre que Ptolémée abandonna ses Etats sans y être forcé, & le tout à la persuasion de Théophane, qui en cela se proposoit uniquement de procurer à Pompée le commandement d'une armée, & de nouveaux moyens de s'enrichir. Ce récit, auquel la noirceur de Théophane donne un air de vraisemblance, cesse de paroître croyable, lorsqu'on fait attention aux mœurs de Pompée, véritablement amoureux de la gloire, mais incapable de fourberies & de bassesse.* Il se pourroit bien faire que Cicéron n'eût guéres une idée plus avantageuse de la probité de Théophane. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans une de ses lettres il blâme le parti qu'avoit pris Pompée de se retirer en Espagne; & après lui avoir marqué qu'il s'étoit expliqué là-dessus avec Théophane, il ajoûte que ce Grec mettra tout en œuvre pour engager son ami à ne point sortir de l'Italie, *ergo Græcus incumbat.* On sçait que dans les écrits de Cicéron, ainsi que dans ceux de la plûpart des Auteurs de la Langue Latine, le terme de *Græcus* désigne souvent un homme leger, inconstant, & qui ne se fait pas un scrupule de violer les regles de l'honneur & de la bonne foy. Je ne voudrois pas répondre cependant que tel fût le sens des paroles de cet Orateur. Il n'est donc maintenant question que d'examiner de quel poids doit être le témoignage de Plutarque, mis en parallele avec celui de Strabon. Il est constant que ce Géographe étoit presque contemporain de Théophane. Il est constant encore qu'il avoit vû en Asie Pompéius Macer fils de Théophane, & à Rome diverses personnes parfaitement instruites de la vie & des actions de cet illustre Grec. Mais en vain opposeroit-on des réflexions si générales à des passages formels, & qui ne sçauroient recevoir une interprétation favorable. La sincérité dont Plutarque fait profession, & son zéle quelquefois même

Plut. tom. I. pag. 653.

Cicer. epist. ad Atticum, lib. 5. epist. 11.

partial pour la gloire de sa patrie, ne permettent pas de croire qu'il ait voulu flétrir de propos délibéré, la mémoire d'un homme qui, par ses talens, sa dextérité & son crédit, avoit rendu à la Grece des services importans. Révoquer en doute la bonne foy de Plutarque, ce seroit condamner Rutilius, le personnage le plus vertueux de son siécle. Toute l'Antiquité le propose comme un modéle accompli d'honneur & de probité, & Théophane est le seul qui ose l'accuser d'avoir entretenu avec Mithridate des intelligences qui coûtérent la vie à tant de Romains. La pureté des mœurs de Rutilius & la suite de l'histoire, mettent l'imposture dans tout son jour. Si le fait avoit été véritable, pourquoi se déguiser, dans la crainte de tomber entre les mains d'un Monarque de la générosité & de la reconnoissance duquel il devoit tout attendre. Voilà, si je ne me trompe, Théophane pleinement convaincu de mensonge & de calomnie, & deslors il ne faut avoir aucun égard au témoignage de Strabon. Il paroît avoir eu des liaisons avec Pompéius Macer Gouverneur d'Asie, peut-être même en avoit-il reçû quelques bienfaits; & dans la vûë de faire sa cour au fils, il n'a pas craint de dire que la vertu du pere lui fraya le chemin à l'amitié dont Pompée l'honora jusqu'au dernier moment. J'ai observé ci-dessus que Théophane avoit été le compagnon & le témoin de tous ses exploits; la premiére fois néantmoins qu'on le voit sur la scene, c'est dans la guerre contre Mithridate. Il est naturel aux grands hommes, & d'aimer la gloire, & de souhaiter ardemment que leurs belles actions ne soient point ensevelies dans les ténébres de l'oubli. Pompée étoit sensible aux louanges jusqu'à la foiblesse, &, à l'exemple d'Alexandre, auquel ses adulateurs avoient coûtume de le comparer, il voulut avoir auprès de lui un Ecrivain capable de rehausser par les graces du langage, l'éclat des victoires que lui promettoient son expérience dans l'art militaire, la foiblesse du Roy de Pont abbattu par tant de défaites, & le peu de bravoure des nations dont il méditoit la conquête. Théophane le servit à son gré, & employa toute son adresse à relever le mérite d'une expédition plus

mémorable par le nombre des provinces subjuguées, que par la résistance de l'ennemi. La lecture de cet ouvrage charma Pompée, il assembla les Légions, & après un discours où les services de Théophane étoient expliquez dans les termes les plus recherchez, il lui accorda le droit de bourgeoisie Romaine, grace considérable par elle-même, mais plus considérable encore par la maniére dont ce Général avoit pris soin d'assaisonner un bienfait de cette importance : *Ne Pompeius quidem Magnus,* dit Valére-Maxime, *ab hoc affectu gloriæ aversus, qui Theophanem Mitylenæum Scriptorem rerum suarum in concione militum civitate donavit : beneficium per se amplum, accurata etiam & testata oratione prosecutus. Quò effectum est ut ne quis dubitaret quin referret potius gratiam, quàm inchoaret.* La reconnoissance de Pompée ne s'en tint pas là, il eut la complaisance de visiter à son retour la ville de Mityléne, & cela sans doute à la sollicitation de Théophane, bien aise que ses citoyens fussent témoins de l'extrême considération où il étoit auprès de ce Général. On y célébroit tous les ans des jeux, où l'on avoit coûtume de réciter diverses piéces de Poësie. Elles roulérent toutes sur les grandes actions de Pompée. Les honneurs extraordinaires qu'on lui avoit déférez dans cette ville, & le desir d'obliger Théophane, le déterminérent à rendre aux Mityléniens la liberté & les priviléges dont le Sénat avoit jugé à propos de les dépouiller, en punition de la fureur avec laquelle ils s'étoient jettez dans le parti de Mithridate. Tant de marques de confiance de la part de Pompée, acquirent à Théophane l'amitié des Romains les plus distinguez. Il avoit des liaisons particuliéres avec le célébre Atticus, & Cicéron, dans une de ses lettres, le prie de sonder Théophane sur l'ambassade d'Egypte. Ptolémée-Aulétes demandoit la confirmation des traitez d'alliance faits avec les Rois ses prédécesseurs. Il l'avoit obtenuë par le crédit de Pompée & de César, qui paroissoient disposez l'un & l'autre à remettre le décret du Sénat entre les mains de Cicéron. Il n'étoit point éloigné, de son côté, d'accepter une ambassade qui, en

Val. Max. lib. 8. pag. 769.

Cic. ad Attic. lib. 2. epist. 5.

ſatisfaiſant ſa curioſité, le déroboit à la jalouſie de ſes envieux & aux perſécutions de ſes ennemis. Mais les reproches de Caton & les conſeils de la plûpart des Grands, firent échouer un projet qui enlevoit à la République ſon plus zélé défenſeur, & la livroit à l'ambition démeſurée de Pompée & de Céſar. Quoi qu'il en ſoit, Théophane fut chargé de la commiſſion, & ſe rendit à Alexandrie l'an de Rome 695. Il prévariqua dans cette ambaſſade, & uniquement attentif aux intérêts de Pompée, ſi l'on en croit Timagéne, il ſçut, à force d'inſinuations, engager Ptolémée-Aulétes à ſortir de ſes Etats. Le Sénat étoit obligé, en vertu des traitez, d'épouſer la querelle de ce Monarque allié de la République, & Théophane eſpéroit que Pompée ſeroit mis à la tête des troupes deſtinées à le rétablir ſur le trône de ſes ancêtres. Ce Général ſe trouvoit par-là en état de tenir ſes adverſaires en reſpect, d'adminiſtrer les affaires publiques à ſa fantaiſie, & de tirer de Ptolémée des ſommes conſidérables. Telles étoient les vûës de Théophane, à ce que prétend Timagéne, très-mal à propos néantmoins, comme le prouve Plutarque, dont les raiſons ont déja été alléguées. Théophane vraiſemblablement n'étoit point marié, ou du moins n'avoit point encore d'enfans lorſqu'il s'embarqua pour l'Egypte, autrement il ſe ſeroit bien gardé d'adopter Cornélius Balbus, qui par-là devenoit ſon héritier. Il y eut quelque choſe d'irrégulier dans cette adoption, & les gens de bien s'y oppoſérent inutilement. Céſar étoit alors Conſul, il vivoit avec Pompée dans la plus parfaite intelligence, & tous deux de concert ſacrifioient les loix à leur intérêt & à leur grandeur. Que cette adoption ait déplû à pluſieurs perſonnes, ces paroles de Cicéron ne laiſſent pas lieu d'en douter : *Placet igitur etiam me expulſum & agrum Campanum periiſſe, & adoptatum Patricium à Plebeïo, Gaditanum à Mitylenæo!* Cet Orateur, peu de tems après, fut obligé de quitter Rome. Ses ennemis y étoient les plus puiſſans, & les efforts des citoyens bien intentionnez ne purent le mettre à couvert de la violence de Clodius & de la mauvaiſe volonté de Pompée. Il y a dans les

Timag. apud Plut. tom. 1. p. 653.

Cic. ad Attic. lib. 7. epiſt. 7.

lettres à Atticus, quelques endroits dont on eſt en droit d'inférer que Théophane travailla ſincérement à conjurer l'orage. Cicéron en reçut des conſeils ſalutaires, &, de ſon propre aveu, il s'étoit repenti plus d'une fois de ne les avoir pas ſuivis. Peut-être même lui fut-il en partie redevable de ſon rappel. Le crédit de Pompée pouvoit ſeul en aſſûrer le ſuccès, & il n'y avoit perſonne qui fût plus propre que Théophane à diſſiper les ombrages & les ſoupçons qui avoient altéré l'amitié de ces deux grands hommes. Enfin la guerre civile éclata. Ceux des Citoyens Romains dans l'eſprit deſquels l'amour de la liberté n'étoit point encore éteint, embraſſérent le parti de Pompée. L'intérêt y attacha Théophane. Céſar une fois accablé, Pompée auroit diſpoſé de toutes les affaires en maître abſolu, & Théophane le gouvernoit. De ſi belles idées flatoient agréablement ſa vanité, & ſemblable à la plûpart des hommes qui ne doutent point du ſuccès des choſes qu'ils deſirent ardemment, il comptoit que l'habileté de Pompée & le nombre de ſes ſoldats, forceroient la victoire à ſe déclarer en ſa faveur. C'eſt ce qui fit naître des obſtacles invincibles à la paix. On refuſa conſtamment d'écouter les propoſitions que fit Céſar à pluſieurs repriſes, & il dit lui-même que dans la conférence qui ſe tint après la mort de Bibulus, en préſence de Pompée, de Lucéius & de Théophane, on renvoya ſes Ambaſſadeurs avec des réponſes qui lui ôtérent toute eſperance de parvenir jamais à une réconciliation ſincére & honorable. Il fallut donc en venir aux mains. Pompée perdit la bataille, & obligé de fuir devant un ennemi actif & vigilant, il s'embarqua avec Théophane, & ils arrivérent à Mityléne, où Cornélie attendoit les nouvelles de cette importante journée. Elle s'y étoit retirée comme dans une place ſûre, dont les habitans comblez des bienfaits de ſon mari, étoient d'ailleurs entiérement dévouez à Théophane. On fit voile enſuite vers la Syrie, & alors Pompée & ſes partiſans délibérérent ſur le parti qu'il y avoit à prendre dans l'état où étoient les affaires. Les ſentimens furent partagez,

Cæſ. de bello civ. lib. 3. cap. 18.

Pompée vouloit aller implorer le ſecours des Parthes, & d'autres lui conſeilloient de ſe réfugier en Afrique, & de chercher un aſyle dans la Cour de Juba Roy de Mauritanie. Aucun de ces expédiens ne fut du goût de Théophane, &
Plut. tom. 1. pag. 659. s'adreſſant à Pompée, *Faites-vous réflexion*, lui dit-il, *que les Parthes ſont des barbares & des gens ſans foy! Un Romain qui dédaigne la ſeconde place dans ſa propre patrie, peut-il ſe réſoudre à devenir le ſujet des Arſacides! Les Princes de cette maiſon ne font uſage du pouvoir ſuprême, que pour renverſer avec plus de facilité les digues qu'on voudroit oppoſer à leurs paſſions dereglées. Cornélie eſt jeune, belle & d'une naiſſance illuſtre, le Monarque la verra, elle aura le malheur de lui plaire, & ſe fera-t-il un ſcrupule de l'immoler à ſa brutalité! Mon avis eſt donc*, ajoûta-t-il, *que vous vous retiriez en Egypte, nous n'en ſommes qu'à trois journées. Ptolémée-Aulétes vous étoit redevable de la couronne, & ſon fils qui regne aujourd'hui, n'aura pas oublié un bienfait encore tout récent. Il vous ſera aiſé avec les forces de ce puiſſant royaume jointes à celles de vos amis, de réparer vos pertes & d'arrêter les progrès de Céſar.* Les raiſons de Théophane prévalurent, & on prit la route d'Egypte. Mais il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il avoit trop compté ſur la reconnoiſſance du Roy, qui ſe contenta d'envoyer une barque de pêcheurs à la rencontre de Pompée. L'air de mépris avec lequel on traitoit ce grand homme, fit juger à Théophane lui-même que c'en étoit fait de ſon protecteur. Sa mort changea les meſures de ceux qui l'avoient accompagné juſqu'à ce moment fatal, & il y a bien de l'apparence que Théophane ne fut pas des derniers à implorer la clémence du vainqueur, avec lequel il avoit eu des liaiſons très-particuliéres. Nous avons vû que Pompée ne faiſoit rien que par ſes conſeils, & il eſt à croire que les inſinuations de ce favori le déterminérent à entrer dans les vûës de Céſar, & à favoriſer des entrepriſes dont les ſuites furent ſi funeſtes & à lui & à la République. La mort violente de ce premier des Empereurs la précipita dans de nouveaux troubles. L'amour de la liberté s'étoit réveillé dans le cœur

des Romains, dont un grand nombre vint grossir l'armée de Brutus & de Cassius. On ignore quelles furent les démarches de Théophane dans des conjonctures si critiques. Ciceron s'est contenté de dire qu'il lui avoit demandé une entrevuë, dans laquelle il devoit l'informer de choses qui les intéressoient également l'un & l'autre : *Theophanes quid velit, nescio; scripserat enim ad me : cui rescripsi, ut potui. Mihi autem scribit venire ad me se velle, ut & de suis rebus & quædam quæ ad me pertinerent.* Il n'est plus fait mention de Théophane depuis cette conférence, après laquelle peut-être ne vécut-il pas long-tems. On lit dans Tacite que les Grecs, adulateurs de profession, & qui véritablement avoient de grandes obligations à cet homme, lui décernérent les honneurs divins. On lit encore dans le même Auteur, que le fils de Théophane nommé Marcus Pompéius Macer, parvint sous Auguste à la dignité de Préteur; Strabon y joint celle de Gouverneur de l'Asie, & il ajoûte que dans les commencemens du regne de Tibére, il occupa une des premiéres places dans l'amitié de ce Prince. Elle se changea en haine quelques années après. Tibére fit condamner au bannissement Pompéia Macrina fille de Macer. Le pere & la fille prévinrent par une mort volontaire, la cruauté du Tyran & l'horreur des supplices. L'union intime de Théophane avec Pompée, fut, à ce que rapporte Tacite, le frivole prétexte dont l'Empereur prétendit autoriser la plus injuste des persécutions. Il ne me reste maintenant qu'à donner la notice des ouvrages dont cet illustre Mitylénien avoit enrichi la République des Lettres.

Cic. ad Attic. lib. 15. epist. 19.

Tac. lib. 6. pag. 362.

Le plus important & le plus curieux de tous sans contredit, étoit l'histoire des guerres que les Romains avoient faites en divers pays sous le commandement de Pompée. C'est la conséquence qui résulte du passage de Strabon que nous avons allégué ci-dessus. De ce précieux morceau, il ne s'en est conservé que quatre fragmens, dont trois dans Strabon, qui sont autant de preuves de l'attention de Théophane à marquer la véritable situation des peuples, des villes & des riviéres qui

s'étoient rencontrées ſur ſa route. Le quatriéme, qui ſe lit dans Plutarque, concerne Rutilius, & ne fait point honneur à la mémoire de Théophane. Un Hiſtorien ne doit point louer ſon Héros aux dépens de la vérité, & encore moins épouſer ſes querelles. Il y en a un cinquiéme dans Stobée. Théophane, après avoir remarqué qu'il eſt difficile de deviner ce que deviendra un jeune homme, ajoûte que la jeuneſſe eſt un âge qui ne donne pas la moindre priſe à la conjecture, ſujet à mille changemens, & dans lequel on ſe livre tantôt à une choſe, tantôt à une autre. Si cette réflexion appartient à Théophane, & non pas à Théophraſte, comme l'inſinuent quelques Manuſcrits, elle tombera vraiſemblablement ſur Pompée, qui, très-jeune encore, ſe montra avec toutes les qualités qui forment les grands hommes. Au reſte, l'ouvrage dont il s'agit, n'eſt point perdu en entier, la meilleure partie ſe retrouve dans la vie de Pompée écrite par Plutarque.

Stob. p. 358.

On voyoit encore de ſon tems dans les Bibliothéques, le Traité que Théophane avoit publié ſur la Peinture. Diogéne-Laërce eſt cependant le ſeul des Anciens qui en faſſe mention. Ce qu'il en dit, quoiqu'en paſſant, prouve clairement que l'Auteur s'étoit propoſé dans cet ouvrage, de tranſmettre à la poſtérité les particularités les plus remarquables de la vie des Peintres célébres.

Laërt. lib. 2. cap. 104.

On ignoreroit même, ſi Plutarque n'eût eu ſoin de nous en avertir, que Théophane avoit fait un très-beau diſcours pour conſoler les Rhodiens de la perte de leur flotte. Voici les paroles de Plutarque : *Quelques perſonnes s'étant aviſées de louer en préſence de Cicéron, la beauté d'un diſcours dans lequel Théophane le Leſbien, & commandant alors les ouvriers deſtinez à la conſtruction des machines, avoit entrepris de conſoler les Rhodiens de la défaite de leur armée navale ; quel bonheur, repartit cet Orateur, d'avoir eu dans nos troupes un Commandant Grec!* Il faut l'avouer, je ne vois aucun moyen de concilier le paſſage de Plutarque avec l'hiſtoire de ces tems-là. On ne lit nulle part que les Rhodiens ayent eſſuyé la moindre diſgrace ſur mer

Plut. tom. I. pag. 880.

mer pendant le cours des guerres de Mithridate. Reſtent les guerres civiles; & conſtamment le ſeul échec que les Rhodiens ayent reçû alors, fut devant Myndus, où les vaiſſeaux de Caſſius battirent à deux repriſes différentes la flotte de ces Inſulaires; or il paroît que la mort de Cicéron avoit précédé l'événement en queſtion. J'ai été bien aiſe de propoſer ici les difficultés qui naiſſent du texte de Plutarque. De plus habiles que je ne le ſuis, pourront en trouver la ſolution.

Ce ſont-là les ouvrages que Théophane avoit écrits en proſe, ceux du moins dont le tems a reſpecté les noms. De ſes piéces de Poëſie, il ne s'en eſt conſervé que deux, inſerées l'une & l'autre dans le recueil de l'Anthologie. La premiére eſt l'épitaphe d'un certain Mantithié, mort apparemment loin de ſa patrie, & auquel ſes parens n'avoient pas eu la ſatisfaction de rendre les derniers devoirs. La ſeconde regarde Théotimus, qui, dans une violente tempête, avoit été englouti par les flots.



RECHERCHES
SUR L'ORIGINE DES PÉLASGES, AVEC L'HISTOIRE DE LEURS MIGRATIONS.

Par M. l'Abbé GEINOZ.

12. Janvier 1740. EN recherchant l'origine des Pélaſges, je n'entreprends pas de remonter au-delà de ce que nous en ont appris les auteurs Grecs. Je laiſſe aux amateurs d'étymologies, à former des conjectures ſur le nom *Pelaſgus*, & à décider ſur le rapport que ce nom peut avoir avec quelque mot de la Langue Phénicienne, ſi les Pélaſges ſont Phéniciens d'origine, ou s'ils ſont une colonie de quelqu'autre peuple de l'Orient. Je me contente de les prendre dans la Grece, où je les trouve établis dès la plus haute antiquité. Les Pélaſges étoient en poſſeſſion de la Theſſalie avant le déluge que l'on dit être arrivé ſous Deucalion. Cette contrée ne portoit point encore alors le nom de Theſſalie. Si l'on en croit Eſtienne de Byzance, elle s'appella d'abord *Pelaſgia*, & enſuite *Æmonia*, & elle ne fut nommée Theſſalie que quelque tems après, du nom du Roy Theſſalus fils d'Æmon, & petit-fils de Pélaſgus. Mais malgré ce changement de nom, une partie de la Theſſalie a toûjours retenu depuis le nom de *Pelaſgiotis*.

Hérodote, Thucydide, Éphorus, Strabon, ont regardé la nation des Pélaſges comme la plus ancienne de la Grece. *Herod. lib. 1.* Lorſqu'Hérodote a parlé des Pélaſges & des Hellénes comme des deux nations qui étoient anciennement les plus diſtinguées de la Grece, il n'a pas prétendu attribuer à l'une & à l'autre le même degré d'antiquité; il convient lui-même que les Pélaſges ſont plus anciens, puiſqu'il dit dans le ſecond livre, que tout le pays que l'on comprenoit de ſon tems ſous le nom d'*Hellas*, avoit été auparavant appellé *Pelaſgia*.

Thucydide s'explique plus clairement ſur l'ancienneté de ces deux nations. Il dit que le nom d'*Hellas* n'étoit pas connu avant Hellen fils de Deucalion; que preſque toutes les nations que l'on comprenoit de ſon tems ſous le nom d'Hellénes, portoient auparavant celui de Pélaſges; que Hellen & ſes deſcendans étant maîtres de la Phthiotide, & ayant beaucoup augmenté leur puiſſance par la conquête des autres villes de la Theſſalie, leurs ſujets commencérent à ſe donner entr'eux le nom d'Hellénes, mais que ce nom ne fut d'abord d'uſage que dans les converſations particuliéres & *parmi les vainqueurs,* & qu'il ne devint que fort tard le nom de toute la nation, *les peuples vaincus retenant toûjours leur ancien nom.* Cela eſt ſi vrai, que du tems d'Homére l'on n'appelloit encore *Hellénes* que les ſeuls habitans de la Phthiotide. Il paroît par le témoignage des Auteurs que je viens de citer, que la Theſſalie a été, pour ainſi dire, le berceau de la nation des Pélaſges, & que c'eſt de cette province qu'ils ſont ſortis pour ſe répandre dans toutes les autres contrées de la Grece. Ce ſentiment n'eſt cependant pas celui de tous les anciens Hiſtoriens. E'phorus, Apollodore & Denys d'Halicarnaſſe prétendent que les Pélaſges ont pris leur origine dans le Péloponneſe, & que de-là ils ont envoyé des colonies dans la Theſſalie. Ils les font deſcendre de *Pélaſgus* pere de Lycaon. En effet, le Péloponneſe, qui d'abord fut nommé *Apia,* d'Apis fils de Phoronée, porta dans la ſuite le nom de *Pelaſgia,* ſelon le témoignage de pluſieurs Auteurs. Strabon dit dans le cinquiéme livre de ſa Géographie, qu'il paroît qu'E'phorus ne s'eſt déterminé pour ce ſentiment, que ſur ce paſſage d'Héſiode, où ce Poëte parlant de l'origine des Pélaſges, dit: υἱέες ἐξεγένοντο Λυκάονος ἀντιθέοιο, ὅν ποτε τίκτε Πελασγός· ils ſont deſcendans de Lycaon fils de Pélaſgus.

Thucyd. lib. 1.

Quel parti prendra-t-on entre des opinions ſi contraires? Il ne faut pas eſpérer, lorſqu'il s'agit d'un point d'antiquité qui remonte à des tems ſi reculez, il ne faut pas, dis-je, eſpérer de trouver des raiſons bien convainquantes pour embraſſer

une opinion préférablement à celle qui lui eſt oppoſée. Il ſeroit cependant très-inutile de vouloir les concilier. Pour y réuſſir, il faudroit ſuppoſer que le hazard eût fait qu'il ſe fût trouvé en même-tems deux nations différentes en deux différens pays, l'une dans la Theſſalie, & l'autre dans le Péloponneſe, qui euſſent toutes les deux porté le même nom. Or cela n'eſt pas vraiſemblable. Il faut donc que les Pélaſges ayent pris leur naiſſance dans l'une de ces contrées, & que dans la ſuite du tems il en ſoit ſorti une colonie pour aller s'établir dans l'autre. Tâchons de découvrir à laquelle des deux ils doivent leur origine.

Saumaiſe a examiné cette queſtion dans ſon Traité de la Langue Helléniſtique. Il y rapporte avec ſoin les raiſons qui peuvent favoriſer l'un & l'autre ſentiment, & il ſe détermine enfin pour celui qui prétend que les Pélaſges ont d'abord habité la Theſſalie, & que de-là ils ont paſſé dans le Péloponneſe. La premiére raiſon ſur laquelle il ſe fonde, eſt tirée du déluge arrivé ſous le regne de Deucalion. Pélaſgus, dit-il, pere de Lycaon, vivoit avant le déluge de Deucalion (ſi l'on en croit certains Chronologiſtes) & la plûpart des Auteurs diſent que les Dieux n'envoyérent ce fléau ſur la terre, que pour punir l'impiété de la race de Lycaon. Or ce déluge a dû inonder non ſeulement la Theſſalie, la Bœotie & l'Attique, mais encore tout le Péloponneſe, & c'eſt dans cette derniére contrée particuliérement, que cette inondation a dû faire plus de ravage, puiſqu'elle étoit alors la demeure des impies que les Dieux vouloient punir. Il eſt donc probable que toute la poſtérité de Lycaon périt dans les eaux du déluge, & que par conſéquent s'il y avoit eu une nation de Pélaſges avant cette inondation, il n'en reſta plus aucun veſtige. Or il n'eſt pas douteux auſſi que quelque tems après ce déluge, le Péloponneſe n'ait été appellé *Pélaſgie,* nom qui n'a pu être donné à ce pays, que parce qu'une colonie de Pélaſges eſt allée s'y établir. Or, d'où ſont-ils ſortis, ſi ce n'eſt de la Theſſalie, où, ſelon le témoignage de Thucydide & de Strabon, ils ont fleuri de

tout tems avec les Æoliens? Voici ce qu'en dit Strabon [a]: Tous les Auteurs conviennent, dit-il, que la nation des Pélaſges eſt très-ancienne, qu'elle s'eſt répanduë dans toute la Grece, mais qu'elle a fleuri particuliérement dans la Theſſalie avec les Æoliens. Il eſt donc vraiſemblable que les Pélaſges mêlez avec les Æoliens, qui ſont les plus anciens peuples que nous connoiſſions avoir paſſé dans le Péloponneſe après le déluge, que ces Pélaſges, dis-je, y ont paſſé dans le même tems, pour peupler ce pays déſert & deſtitué d'habitans. Quoique le déluge ait inondé la Theſſalie, tous les habitans n'en furent néantmoins pas ſubmergez; la hauteur des montagnes, qui ſont plus élevées en Theſſalie qu'en aucun autre endroit de la Grece, en ſauva une petite partie, ſuivant Apollodore [b].

Cette preuve qu'employe Saumaiſe décideroit la queſtion, & ne nous permettroit pas de douter que les Pélaſges n'euſſent été établis en Theſſalie avant que de paſſer dans le Péloponneſe, ſi l'on n'avoit aucune raiſon de révoquer en doute qu'il y ait eu effectivement un déluge, ou du moins ſi ce déluge a eu lieu, qu'il ait fait autant de ravages que certains Auteurs lui en attribuent. Mais tout ce que les Hiſtoriens les plus dignes de foy nous racontent de l'état floriſſant des Pélaſges ſous le regne de Deucalion & d'Hellen ſon fils, ne s'accorde pas avec cette prétenduë inondation qui a dû ſubmerger tous les habitans de la Grece. Hérodote dit dans ſon premier livre, que ſous Deucalion les Pélaſges habitoient la Phthiotide; & il ajoûte dans le ſecond, que tout le pays que l'on a depuis nommé *Hellas*, s'appelloit alors *Pelaſgia*, ce qui nous montre que tout ce pays étoit peuplé de Pélaſges. Thucydide dit que Hellen ayant fait prendre les armes aux Phthiotes ſes ſujets, conquit pluſieurs villes de la Theſſalie. Denys d'Halicarnaſſe fait du regne de Deucalion, l'époque de la grande diſperſion

[a] Τοὺς δὲ Πελασγοὺς, ὅτι μὲν ἀρχαῖον τὸ φῦλον κατὰ τὴν Ἑλλάδα πᾶσαν ἐπιπόλασε, καὶ μάλιστα παρὰ τοῖς Αἰολεῦσι τοῖς κατὰ Θετταλίαν ὁμολογοῦσιν ἅπαντες σχεδόν. *Strab.*

[b] Ὥστε διαφθαρῆναι πάντας ἀνθρώπους ὀλίγων χωρὶς οἳ συνέφυγον εἰς τὰ πλησίον ὄρη.

des Pélaſges, qui, ſortant de la Theſſalie, ſe répandirent, d'un côté, dans l'Epire, & de-là dans l'Italie, & de l'autre côté, dans la Thrace, les Iſles & l'Aſie mineure. Hérodote rapporte encore d'autres colonies de Pélaſges, qui ſe firent ſous Dorus fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion. Or ces colonies ſuppoſent une nation extrêmement nombreuſe, dont la multitude exiſtante eſt incompatible avec les ravages de ce prétendu déluge; & il paroît par les paſſages des Hiſtoriens que je viens de citer, ou que ces mêmes Hiſtoriens n'ont point cru qu'il y ait eu un déluge ſous le regne de Deucalion, ou que ſi en effet il y a eu une inondation dans la Theſſalie, elle n'a point été aſſez conſidérable pour dépeupler le pays, & pour ſubmerger tous les habitans de la Grece.

Je crois donc qu'il ne ſeroit pas raiſonnable d'inſiſter davantage ſur cette preuve. Saumaiſe en apporte une autre qui me paroît mieux fondée. Il remarque que tous les peuples établis dans le Péloponneſe, ſont preſque tous ſortis de la Theſſalie, tels ſont les Æoliens, les Doriens, les Ioniens & les Achéens, dont nous connoiſſons l'origine & les migrations par l'Hiſtoire. De plus, il obſerve encore que depuis les tems connus, l'on n'a jamais parlé d'autres Langues dans le Péloponneſe, que la Grecque; toutes les nations qui y ont été établies, ne ſe ſont jamais ſervi d'autre dialecte que de l'Æolien, du Dorien & de l'Ionien. Les habitans de l'Elide & les Arcadiens mêmes, qui ſe vantoient d'être *Autochthones,* c'eſt-à-dire, qu'ils ne tiroient pas leur origine d'ailleurs que de la terre même qu'ils habitoient, les Arcadiens, dis-je, & les habitans de l'Elide parloient l'Æolien; & Strabon remarque qu'ils le parloient d'autant plus purement, qu'ils n'avoient point altéré leurs Langues par le commerce des autres peuples. Renfermez dans leurs montagnes, ils s'en maintinrent long-tems les maîtres, ſans que les Ioniens & les Doriens qui vinrent depuis dans le Péloponneſe, puſſent y avoir accès. Ce qui montre aſſez que toute leur prétenduë antiquité, qu'ils faiſoient remonter avant l'exiſtence de la Lune, ſe réduit à être une colonie venuë de Theſſalie, où Æolus fils d'Hellen

a regné, & donné ſon nom au dialecte dont ſes ſujets ont continué à ſe ſervir depuis ſous ſon regne.

L'on m'objectera peut-être que ce raiſonnement ne prouve rien, parce que, dira-t-on, il peut ſe faire que ce dialecte Æolien étoit la Langue dont ſe ſervoient anciennement les Pélaſges, que cette nation ſortant de l'Arcadie pour s'établir dans la Theſſalie, n'avoit pas altéré ſa Langue, & qu'elle n'avoit pas diſcontinué de s'en ſervir; qu'ainſi, bien loin que l'Æolien eût pris naiſſance dans la Theſſalie, c'étoit au contraire la Langue des anciens Pélaſges, que l'on appella depuis l'Æolienne, parce que les ſujets d'Æolus, Pélaſges d'origine, avoient été les plus fidéles à la conſerver.

Je réponds à cette objection, par le raiſonnement qu'a fait Hérodote ſur la Langue des Pélaſges. Après avoir examiné quelle Langue ce peuple parloit avant que le corps Hellénique ſe fût formé dans ſon ſein, il n'a pas trouvé que les Pélaſges ayent autrefois parlé l'Æolien; il dit, au contraire, qu'à en juger par les Pélaſges qui ſubſiſtoient encore de ſon tems dans la Thrace & dans l'Helleſpont, il n'étoit pas douteux que les anciens Pélaſges n'euſſent parlé une Langue barbare. Il étoit bon juge de ces différences de Langues, & nous ne dirons pas qu'il ait pu traiter le dialecte Æolien de Langue barbare. Peut-être Hérodote a-t-il un peu outré les expreſſions, lorſqu'il a dit que la Langue des anciens Pélaſges étoit barbare, c'eſt-à-dire, entiérement différente de la Grecque; mais cela ne fait rien à la queſtion préſente, & je remets l'examen de ce point à la fin de cette Diſſertation.

Une autre raiſon qui, n'étant à la vérité qu'une ſimple conjecture, peut néantmoins être de quelque poids dans la déciſion de la queſtion préſente, c'eſt qu'il y a apparence que la Grece a plûtôt commencé à ſe peupler par ſa partie ſeptentrionale que par la méridionale. L'Hiſtoire nous apprend qu'il eſt ſorti du Nord, de tout tems, des eſſaims d'hommes qui ſe ſont répandus vers le Midi. Les colonies venant d'Orient, ont paſſé vraiſemblablement d'Aſie en Europe par le détroit de l'Helleſpont, ou elles ont fait le tour du Pont-Euxin par

la Scythie. Dans ces commencemens on n'étoit point encore aſſez verſé dans l'art de la navigation, pour riſquer d'abord un trajet auſſi conſidérable que l'eſt celui de la Phénicie, ou de l'Aſie mineure juſqu'au Péloponneſe; on ſe contentoit alors de naviguer le long des côtes, ſans oſer s'en écarter juſqu'à les perdre de vûë; ainſi les Pélaſges auront commencé par ſe répandre dans la Thrace; de-là s'avançant vers le Midi, ils ſeront entrez dans la Theſſalie, où la beauté & la douceur du climat, & la fertilité de la terre, les auront fixez. Enſuite s'étant extrêmement multipliez, il en ſera ſorti des colonies pour aller s'établir dans la Bœotie, l'Attique, la Phocide & l'Epire, & dans le Péloponneſe, en un mot, dans tout le continent de la Grece qui a porté pour ſon premier nom celui de Pélaſgie.

Ephorus, comme je l'ai déja dit, a cru les Pélaſges Péloponnéſiens d'origine. Mais s'il eſt vrai, comme Strabon l'aſſûre, qu'il ne s'eſt déterminé pour cette opinion, qu'à cauſe du paſſage d'Héſiode, que j'ai cité ci-deſſus, cette opinion porte ſur un fondement trop peu ſolide, pour nous engager à la ſuivre. Les Poëtes le plus ſouvent hazardent des généalogies ſur des opinions vulgaires, & les peuples mêmes ne ſont le plus ſouvent curieux de rechercher leur origine, que lorſque, par le laps de tems, ils ne ſont plus en état de la découvrir. Alors ils donnent carriére à leur imagination, & les origines les plus illuſtres & les plus anciennes ſont celles que la vanité leur fait adopter.

Denys d'Halicarnaſſe ſuivant l'opinion d'Ephorus, arrange les tems de la naiſſance des Pélaſges & de leur ſortie du Péloponneſe, de leur ſéjour dans la Theſſalie, afin de donner un air de vraiſemblance à ſon ſyſteme. Il dit qu'ils deſcendent de Pélaſgus fils de Jupiter, & de Niobé fille de Phoronée, laquelle Niobé a été, ſelon la Fable, la premiére femme mortelle dont Jupiter ait eu des enfans. Six générations après, dit cet Auteur, les Pélaſges abandonnent le Péloponneſe, & s'en vont dans la Theſſalie, qui dans ce tems-là s'appelloit l'Æmonie, ſous la conduite d'Achaïus, de Phthius & de Pélaſgus,

tous

tous trois fils de Neptune & de Lariſſa. Etant arrivez dans l'Æmonie, ils en chaſſent les Barbares qui l'habitoient; & ayant partagé le pays en trois, ils donnent à chaque partie le nom d'un de leurs Chefs, en ſorte qu'elles furent appellées Achaïa, Phthiotis & Pélaſgiotis. Ils reſtérent dans cet établiſſement l'eſpace de cinq générations, pendant leſquelles jouiſſant de l'abondance que leur procuroit la fertilité du pays, ils ſe multipliérent beaucoup, & devinrent extrêmement riches & puiſſans; mais à la ſixiéme génération ils en furent chaſſez par Deucalion fils de Prométhée & de Clyméne fille d'Océanus, qui envahit le pays, marchant à la tête des Curétes & des Léléges, que l'on nomma depuis Ætoliens & Locriens, & menant à ſa ſuite encore d'autres nations qui habitoient le long du mont Parnaſſe.

L'on voit par ce paſſage, que Denys d'Halicarnaſſe faiſoit Deucalion poſtérieur à Pélaſgus d'onze générations. Mais quels mémoires & quels monumens certains pouvoit-il avoir d'une antiquité ſi reculée, pour en arranger avec tant de confiance tous les événemens? Je pourrois avec raiſon rapporter ici le paſſage ſi connu de Varron cité par Cenſorin, dans lequel ce ſçavant Romain diſtribuë l'Antiquité en trois âges; le premier, qui, commençant à la naiſſance des hommes, s'étend juſqu'au premier déluge, & tout y eſt ſi obſcur que l'on n'y connoît rien. Le ſecond âge comprend le tems qui s'eſt écoulé depuis le premier déluge juſqu'à la premiére Olympiade, & l'hiſtoire en eſt tellement mêlée de fables, qu'il n'y a rien de certain. Sur quels mémoires Denys d'Halicarnaſſe a-t-il dreſſé cette table chronologique? eſt-ce ſur ceux que la Fable lui a fournis? car le tems dont il parle avec tant de connoiſſance, & dont il compte les générations, eſt néanmoins ce tems fabuleux, où l'on ne connoît rien de certain. Si nous conſultons la Fable, elle nous apprendra que Deucalion, bien loin d'être poſtérieur à Pélaſgus, étoit au contraire contemporain de Phoronée. Celui-ci eſt le pere des hommes, comme l'appelle l'Auteur de la Phoronide cité par Clément Alexandrin, πατὴρ θνητῶν ἀνθρώπων, & Deucalion eſt fils de

Prométhée qui a formé l'homme, & l'a animé; & si on suppute le tems où ils ont vécu, par leur généalogie rapportée dans les auteurs Grecs, ils se trouvent encore contemporains, puisqu'ils descendent tous les deux d'Uranus au quatriéme degré. Phoronée étoit fils d'Inachus petit-fils d'Océanus, & arriére-petit-fils d'Uranus. Or ce même Uranus étoit pere de Japet, & Japet de Prométhée, & Prométhée est pere de Deucalion. La Fable rapporte encore un événement qui est commun à Phoronée & à Deucalion, c'est que de leur tems la Grece a été inondée par un déluge. Du tems de Phoronée successeur d'Inachus arriva le déluge d'Ogygès, dit Clément d'Alexandrie. Quant à celui de Deucalion, rien n'est si connu. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on les place dans des tems si éloignez l'un de l'autre, car la plûpart des Auteurs assûrent que le déluge d'Ogygès, ou, si vous voulez, de Phoronée, a précédé de quatre cens ans celui de Deucalion. Et cependant en recherchant la généalogie de ces deux Héros, l'on trouve qu'ils descendent tous les deux d'Uranus au quatriéme degré.

Je ne finirois pas, si j'entreprenois de rapporter en détail toutes les contradictions que l'on trouve dans les Auteurs qui ont voulu pénétrer dans cette haute antiquité. Ce que je viens de relever, suffira pour nous rendre suspects tous les détails chronologiques que l'on a faits sur ces premiers tems. Quant aux deux déluges dont les Auteurs disent que la Grece a été inondée, il y a beaucoup d'apparence que celui d'Ogygès, qui arriva du tems de Phoronée, & que l'on regarde comme le premier, n'est pas différent de celui de Deucalion, ou, pour mieux dire, il y a lieu de croire qu'ils n'ont existé ni l'un ni l'autre. Les Grecs avoient entendu parler du déluge de Noë, mais d'une maniére obscure; & comme leur vanité les portoit à s'approprier tous les grands événemens dont la renommée étoit parvenuë jusqu'à eux, & que d'ailleurs ils avoient oüi dire que ces déluges étoient arrivez dans les premiers tems du monde, les Péloponnésiens ont attribué faussement à leur Phoronée, & les autres Grecs à leur Deucalion, ce que l'Ecriture Sainte raconte avec vérité être arrivé du tems de Noë.

En effet comparons les déluges des Grecs avec celui de Noë, on y trouve une parfaite ressemblance. La cause, les effets, la fin & les circonstances de l'événement sont les mêmes. Il s'agissoit de punir la malice des hommes, en les faisant tous périr. Un seul homme est conservé avec sa famille. Deucalion se sauve dans une arche qu'il a fabriquée lui-même, l'arche va aborder sur une montagne. Il n'y a que les tems qui sont différens, car Inachus pere de Phoronée n'est que contemporain de Moyse, si nous en croyons Clément d'Alexandrie. Mais si les Grecs n'ont pas placé ce déluge dans le véritable tems dans lequel il est arrivé, c'est qu'ils n'ont pu remonter si haut, faute de connoissance. C'est pourquoi les Péloponnésiens l'ont placé sous Phoronée fils d'Inachus, parce que ce Roy est le premier homme qu'ils connoissoient avoir habité dans leur pays; & les Thessaliens, par la même raison, l'ont placé sous Deucalion, parce qu'ils ne connoissoient rien d'antérieur à lui.

Or il me semble que ce qui a engagé certains Auteurs à mettre un espace de quatre cens ans entre Phoronée contemporain d'Ogygès, & Deucalion, c'étoit uniquement pour placer d'une maniére vraisemblable ces deux différens déluges. Peut-être aussi que ces peuples étoient en dispute sur leur antiquité, & que la tradition des Péloponnésiens, qui prétendoient être les plus anciens peuples de la Grece, l'ayant emporté, les Auteurs ont accordé à chaque peuple son déluge, mais ils ont fait Deucalion beaucoup plus récent, parce qu'il n'auroit pas été vraisemblable que deux déluges qui tendoient à l'extinction du genre humain, fussent arrivez si peu de tems l'un après l'autre. On peut opposer à l'autorité de Denys d'Halicarnasse, celle des autres Chronologistes qui ont rapporté sous certaines époques les antiquités de la Grece. Avant que d'entrer dans le détail de ces antiquités, Eusébe avertit que les différens Historiens qui en ont traité, ne sont pas d'accord entr'eux, particuliérement pour ce qui concerne les tems qui ont précédé la premiére Olympiade. En effet, Clément d'Alexandrie, dans son premier Stromate, fournit

des époques ſur l'antiquité relative des diverſes nations de la Grece, mais ſa chronologie differe en pluſieurs endroits, de celle de Denys d'Halicarnaſſe. Il eſt vrai que le texte de cet Auteur eſt fautif en cet endroit, & que l'on a été obligé d'y faire pluſieurs corrections, ce qui pourroit en diminuer un peu l'autorité, ſi ces corrections n'étoient fondées ſur d'autres paſſages du même Auteur, ou ſur Tatien même, de qui Clément paroît avoir emprunté les époques qu'il rapporte. Il donne le plus haut degré d'antiquité à Inachus, qu'il dit être contemporain de Moyſe ; enſuite il fait Cécrops plus récent de quatre générations, il y avoit dans le texte *quarante générations,* mais les éditeurs l'ont corrigé, & ils ont mis *quatre* au lieu de *quarante*, fondez ſur ce que Tatien ne compte que quatre Rois d'Argos depuis Inachus juſqu'à Triopas, dont Cécrops étoit contemporain. Suivant ce compte, Cécrops étoit du même tems que Pélaſgus, qui étoit fils de Niobé & arriére-petit-fils d'Inachus. Cependant Clément d'Alexandrie ajoûte auſſi-tôt après, qu'il y avoit neuf générations depuis Inachus juſqu'à Pélaſgus Chef des Arcadiens : ainſi, Pélaſgus devoit être né cinq générations après Cécrops. Il faut que Clément ait voulu parler d'un Pélaſgus différent du petit-fils de Phoronée, & qui étoit poſtérieur au premier Pélaſgus de quatre générations. Effectivement l'on trouve dans la Chronique de Charax * un Pélaſgus fils d'Areſtor, qui étoit fils d'Ecbaſus, qui étoit fils d'Argus frere du premier Pélaſgus. Or c'eſt à ce dernier Pélaſgus que Clément d'Alexandrie auſſi-bien que Charax, attribuent l'établiſſement des Pélaſges dans l'Arcadie. Ainſi l'origine des Pélaſges, ſelon ces Auteurs, ne précéde Deucalion que de deux générations, car Clément ajoûte que les affaires des Phthiotes ſous Deucalion, ne ſont poſtérieures à celles d'Arcadie que de deux générations : τούτων δ' ἀλλαῖν δυοῖν νεώτερα τὰ Φθιώτικα τὰ ἀπὸ Δευκαλίωνος. Clément & Charax ſont en cela d'un ſentiment bien différent de celui de Denys d'Halicarnaſſe. Celui-ci compte onze générations depuis l'établiſſement des Pélaſges juſqu'à leur diſperſion ſous le regne de Deucalion, & les autres n'en comptent que deux.

* Citée par Eſtienne de Byzance ſur le mot Παρρασία.

Qui de ces faiſeurs de Chroniques mérite le plus de croyance? Denys d'Halicarnaſſe ſemble allonger l'eſpace de tems qui s'eſt écoulé entre le premier auteur des Pélaſges & leur grande diſperſion qui ſe fit dans la Theſſalie, pour leur donner le tems de ſe multiplier, & rendre par-là ſon opinion vraiſemblable. Clément & Charax n'ayant point de ſentiment particulier à ajuſter, ont copié les Chroniques qu'ils ont trouvées, ſans y rien changer. Clément & Euſébe mettent onze générations entre Inachus & Deucalion, & ils n'en mettent que quatre entre Inachus & Cécrops, & en cela ils ſont contraires à la Chronique de Paros, qui établit un ſynchroniſme entre Cécrops & Deucalion. Cécrops y précéde ſeulement Deucalion de huit années, & il paroît même que l'Auteur de cette Chronique ne connoiſſoit rien de plus ancien que Cécrops, puiſque c'eſt par ce Roy d'Athenes qu'il commence ſa Chronique. Ces différences, ou, pour mieux dire, ces contradictions, que l'on trouve dans les anciens Chronologiſtes, montrent que l'on ne peut rien établir de certain ſur leur autorité, & que par conſéquent il eſt permis, lorſque l'on traite un point hiſtorique qui remonte à une ſi haute antiquité, il eſt permis, dis-je, de ſe ſervir d'autres preuves, qui, quoiqu'oppoſées à ces tables chronologiques, préſentent d'ailleurs quelqu'apparence de vérité. N'ayant rien de plus certain à dire ſur l'origine des Pélaſges, je vais tâcher de rapporter leurs différentes migrations.

Juſqu'au regne de Deucalion nous ne voyons point que les Pélaſges ſoient ſortis de la Theſſalie pour faire de longues courſes; ils avoient déja envoyé des colonies dans les pays d'alentour. Puiſque les habitans de l'Attique ſont Pélaſges d'origine, au ſentiment d'Hérodote, leur premier établiſſement dans l'Attique doit être antérieur au regne de Deucalion. Il y avoit auſſi avant ce tems-là des Pélaſges établis à Dodone, car Denys d'Halicarnaſſe nous fait remarquer qu'une partie des Pélaſges qui ſortirent depuis de la Theſſalie, étant venuë à Dodone, ils y furent reçûs par leurs parens. C'eſt au

regne de Deucalion que Denys d'Halicarnaſſe rapporte leur grande diſperſion, ſoit que ce Prince les en ait chaſſez à main-armée, comme le raconte Denys d'Halicarnaſſe, ſoit que les Pélaſges s'étant prodigieuſement multipliez, le pays ne fût point aſſez étendu pour les contenir, ni aſſez fertile pour les nourrir, ſoit enfin que cette nation étant d'une humeur guerriére & aimant le changement, comme le dit Strabon, voulût aller chercher des aventures, & ſe procurer une fortune plus conſidérable par la voye des armes. La plus grande partie ſortit de la Theſſalie, & ils ſe diſperſérent de tous côtés; les uns allérent dans l'Iſle de Créte, d'autres s'emparérent d'une partie des Iſles Cyclades; les uns s'établirent dans le pays que l'on appelle Eſtiotis, au bas du Mont Oſſa & de l'Olympe. Hérodote parle des migrations de cette partie des Pélaſges qui habitérent l'Eſtiotis, mais comme cet Hiſtorien aſſûre que cette migration ne s'eſt faite que ſous Dorus petit-fils de Deucalion, je remets à en parler après que j'aurai rapporté toutes les colonies qui ſe ſont faites ſous Deucalion. Je reprends la narration de Denys d'Halicarnaſſe. « Les uns, dit-il, ſe tranſ-
» portérent dans la Bœotie, la Phocide & dans l'Eubée; d'au-
» tres enfin ayant paſſé dans l'Aſie, ils ſe rendirent maîtres des
» bords de l'Helleſpont & de pluſieurs Iſles voiſines, & entr'au-
» tres de Leſbos, s'étant mêlez avec les compagnons de Macar
» fils de Criaſius, qui étoient venus de Grece pour habiter
» cette Iſle. Mais la plus grande partie prit ſa route par le milieu
» des terres, & alla s'établir avec les Pélaſges ſes parens, qui
» habitoient la ville de Dodone, où ils reſtérent aſſez long-
» tems. Mais s'étant apperçû dans la ſuite, qu'ils leur étoient à
» charge, la terre n'étant pas ſuffiſante pour fournir des alimens
» à tous, ils abandonnérent l'Epire, obéïſſant à la voix de l'O-
» racle qui leur ordonnoit de paſſer en Italie, qui portoit alors
» le nom de *Saturnia*. Ils conſtruiſent beaucoup de vaiſſeaux, &
» font voile ſur la mer Ionienne, dans le deſſein d'aborder aux
» côtes de l'Italie les plus proches; mais le vent du midi, & plus
» encore l'ignorance des lieux, furent cauſe qu'ils s'égarérent.

Ils allérent aborder à une embouchûre du Pô, que l'on appelle « *Spinés;* là ils laiſſent pour garder les vaiſſeaux, ceux qui étoient « le moins en état de ſupporter la fatigue, afin d'avoir un refuge « en cas qu'ils fuſſent repouſſez par les habitans du pays. «

Ceux qui reſtérent en cet endroit fortifiérent leur camp, « & portérent dans leurs vaiſſeaux toutes les proviſions néceſ- « ſaires à la vie; & quand ils virent que tout leur réuſſiſſoit, ils « bâtirent une ville, à qui ils donnérent le nom du fleuve. Ils « furent long-tems maîtres de la mer, & leur Etat devint ſi flo- « riſſant, qu'aucun des peuples qui habitoient le long de la mer « Ionienne, ne pouvoit les égaler en puiſſance & en richeſſes. « Ils envoyoient au Dieu de Delphes les dixmes des profits « qu'ils faiſoient ſur la mer, & aucune nation n'en envoyoit de « plus magnifiques. Mais enfin les peuples voiſins ayant réuni « leurs forces, les attaquérent, & les forcérent à abandonner « leur ville, & de cette maniére périt cette partie des Pélaſges, « qui étoit reſtée à l'embouchûre du Pô. «

Ceux qui s'étoient avancez dans le pays paſſérent les mon- « tagnes de l'Italie, & deſcendirent dans le pays des Umbriens, « qui étoient voiſins des Aborigines. D'abord les Pélaſges s'em- « parérent de quelques villes, mais les Umbriens ayant raſſemblé « de grandes troupes pour les chaſſer de leur pays, les Pélaſges « ſe retirérent chez les Aborigines. Ceux-ci crurent auſſi devoir « les traiter en ennemis, & ils s'aſſemblérent au plûtôt pour les « combattre; mais les Pélaſges ſe trouvant par hazard campez « près de Cotylé, ville des Aborigines au bord du Lac ſacré, « *S. Cutilia.* quand ils virent la petite Iſle qui vogue ſur ce Lac, & qu'ils « eurent appris des priſonniers le nom des habitans du pays, ils « crurent que le tems de l'accompliſſement de l'Oracle étoit « arrivé. Lucius Mamius, homme illuſtre, dit qu'il a vû cet « Oracle écrit en caractéres anciens ſur un des trépieds qui ſont « dans le temple de Jupiter; le voici: Allez avec empreſſe- « ment dans la Saturnie qu'habitent les Sicéles, & à Cotylé ville « des Aborigines, où vous verrez une Iſle qui vogue ſur un « Lac. Mêlez-vous, & ne faites qu'une nation avec eux, & «

» envoyez la dixme à Phœbus; envoyez des têtes à Jupiter, &
» un homme à son pere *.
» Comme les Aborigines s'approchoient en grand nombre,
» les Pélasges leur tendent des rameaux d'olivier; ils vont de
» tous côtés sans armes racontant leurs malheurs, & les priant
» de les recevoir pour habiter avec eux, disant qu'ils n'auroient
» pas sujet de s'en repentir, & que c'est par un effet de la provi-
» dence des Dieux qu'ils sont arrivez chez eux, ensuite ils leur
» racontent l'Oracle. Les Aborigines crurent devoir obéir à cet
» Oracle, & recevoir ces Grecs pour alliez contre les Barbares
» avec qui ils étoient en guerre. Mais comme leur pays n'étoit
» pas assez vaste pour suffire à un si grand peuple, les Pélasges
» engagent les Aborigines à prendre les armes avec eux; ils
» font une irruption dans l'Umbrie, & s'emparent de Crotone
» ville considérable & fort riche, qu'ils fortifiérent, pour s'en
» servir dans la suite comme d'une place d'armes contre les
» Umbriens leurs ennemis. Ils se rendirent maîtres de beau-
» coup d'autres villes qu'ils enlevérent aux Sicéles, leur faisant
» la guerre de concert avec les Aborigines. Ils fondérent aussi
» des villes en commun avec les Aborigines leurs alliez, Coré
» est de ce nombre, mais elle s'appelloit alors Agylla: & Pise,
» & Saturnie, & Alsion & quelques autres, que les Tyrrhé-
» niens leur ont enlevées dans la suite des tems, ont de même
» été fondées par les Pélasges. Les Pélasges ont aussi possédé
» une partie de la Campanie, en ayant chassé les Aurunques;
» ils y ont même fondé des villes, & entr'autres Larissa, l'ayant
» ainsi nommée du nom de leur métropole dans le Péloponnese.
» Mais il n'en restoit plus aucun vestige du tems de Denys
» d'Halicarnasse, le nom seul étoit demeuré, & encore étoit-il
» ignoré de la plûpart du monde. Après la sortie des Sicéles hors
» de l'Italie pour aller s'établir dans l'Isle de Sicile, les Pélasges

* Στείχετε μαιόμενοι Σικελῶν Σατορνίαν αἶαν ἠδ' Ἀβοριγινέων Κοτύλην, οὗ νᾶσος ὀχεῖται, οἷς ἀναμιχθέντες δεκάτην ἐκπέμψατε Φοίβῳ, καὶ κεφαλὰς Κρονίδῃ, καὶ τῷ πατρὶ πέμπετε φῶτα.

jouissant

jouiſſant d'un beau & grand pays, ne tardérent pas à devenir « puiſſans, riches, & à jouir de tous les avantages de la fortune, « mais la jouiſſance n'en fut pas de longue durée. Dans le tems « qu'ils ſe croyoient être parvenus au comble de la félicité, il « en périt une grande partie miſérablement, les uns pourſuivis « par la colére des Dieux qui les accabloient de malheurs, les « autres par le fer des Barbares leurs voiſins. Mais la plus grande « partie ſe diſperſa de nouveau, tant dans la Grece que parmi « les Barbares. Il n'en reſta en Italie qu'un petit nombre, que « les Aborigines conſervérent. La ſtérilité de la terre deſſéchée « par des chaleurs exceſſives, fut le commencement de leurs « calamités; les fruits tomboient des arbres avant leur maturité, « & l'épi étoit deſſéché avant le tems de la moiſſon; la terre « ne pouſſoit point une aſſez grande quantité d'herbes pour la « nourriture des animaux; les eaux manquoient en eſté, ou « elles tariſſoient, ou elles n'étoient pas bonnes à boire. Les « couches des femmes étoient malheureuſes, car, ou elles accou- « choient avant le tems, ou elles mouroient dans les douleurs « avec leurs enfans; des accidens ſemblables empêchoient la « production des animaux. Accablez par tant de maux, les Pé- « laſges ont recours aux Oracles, ils demandent quelle peut être « la cauſe d'une colére ſi marquée de la part des Dieux; l'Oracle « leur répond qu'ayant obtenu des Dieux ce qu'ils avoient de- « ſiré, ils ne s'étoient pas acquittez des vœux qu'ils avoient faits, « mais qu'ils étoient redevables de la partie de leur vœu la plus « importante. Or comme il étoit arrivé une année de ſtérilité, « & que l'on étoit menacé de la famine, les Pélaſges avoient « voué de ſacrifier à Jupiter, à Apollon & aux Cabires, la « dixme de tout ce qu'ils auroient. Leurs vœux étant exaucez, « ils ſacrifiérent fidellement le dixiéme de tous les animaux qui « naquirent, & ils offrirent aux Dieux la dixme de tous leurs « fruits; enſuite s'étant fait lire la réponſe de l'Oracle, ils ne « pouvoient pas deviner en quoi ils avoient manqué. Un d'en- « tr'eux en pénétre le ſens, & leur dit qu'ils avoient ſatisfait en « partie à leur vœu, en offrant aux Dieux la dixme des animaux « & des fruits de la terre, mais qu'ils devoient encore la dixme «

» des enfans qui leur étoient nez. Les uns trouvoient que c'étoit-là le vrai ſens de l'Oracle, d'autres croyoient que cette explication n'avoit été donnée que pour les tromper. Enfin ils réſolurent de conſulter de nouveau l'Oracle, & de lui demander ſi la dixme des hommes ſeroit agréable aux Dieux; la réponſe de l'Oracle fut que cette dixme leur ſeroit agréable. De-là il s'éleva beaucoup de conteſtations parmi eux, ſur la maniére dont ils exécuteroient les ordres des Dieux. Les Chefs des villes preſſoient l'exécution de la décimation, mais la multitude ne voulant point ſe ſoûmettre à des ordres ſi cruels, la plûpart abandonnérent leurs villes, & aimérent mieux ſe condamner à l'exil, que de reſter dans un pays où la colére des Dieux les affligeoit de tant de maux. La ſédition enfin éclata à un point, que toute cette nation guerriére & remuante ſe diſperſa, & quitta un pays qui lui avoit été ſi fatal. La plus grande partie s'embarqua pour retourner dans la Grece, & ils emportérent avec eux le nom de Tyrrhéniens. Ce nom leur fut donné en mémoire du pays où ils avoient habité. Les Grecs ne connoiſſoient point les noms particuliers de chaque nation de la partie occidentale de l'Italie; ils ne donnoient à toute cette étenduë de pays, que le nom de Tyrrhénie. Denys d'Halicarnaſſe a pris ſoin de faire cette obſervation, afin, dit-il, que lorſqu'on lira les Hiſtoriens & les Poëtes, & que l'on y verra les Pélaſges déſignez par le nom de Tyrrhéniens, on ne ſoit point étonné d'où ce nom leur eſt venu. Il en cite un exemple tiré du quatriéme livre de Thucydide, où cet Hiſtorien dit « que la côte de la preſqu'Iſle du mont Athos eſt habitée en partie par les Tyrrhéniens [a]. » Il en cite encore un autre exemple tiré de l'Inachus de Sophocle, où ce Poëte met dans la bouche de ceux qui compoſoient le chœur, cette priére à Inachus: « O! Pere Inachus, fils des » ſources de l'Océan, vous que les habitans d'Argos & les Pélaſges Tyrrhéniens revérent [b]. »

[a] Ἔνι δέ τι καὶ Χαλκιδικὸν· τὸ δὲ πλεῖστον Πελασγικὸν τῶν καὶ Λῆμνόν ποτε καὶ Ἀθήνας οἰκησάντων Τυῤῥηνῶν.

[b] Ἴναχε γεννᾶτορ παῖ κρηνῶν πατρὸς Ὠκεανοῦ, μέγα πρεσβεύων Ἄργους τε γύαις, Ἥρας τε πάγοις καὶ Τυῤῥηνοῖσι Πελασγοῖς.

« Ce fut environ deux générations avant la guerre de Troye, que les Pélaſges commencérent à ſentir les effets de la colére des Dieux, & leurs calamités durérent juſque vers la fin de la guerre. Il n'en reſta qu'un très-petit nombre en Italie, car excepté Crotone ville conſidérable dans l'Umbrie, toutes les autres villes qu'ils avoient habitées périrent. » Denys d'Halicarnaſſe dit que la ville de Crotone avoit conſervé long-tems ſon premier état, & que ce n'étoit que depuis peu qu'elle avoit changé de nom & d'habitans. Il ajoûte que de ſon tems elle étoit occupée par une colonie Romaine, & qu'elle ne s'appelloit plus Crotone, mais *Cothornia.*

J'interromps ici l'hiſtoire des Pélaſges, pour relever une erreur où il me paroît que Denys d'Halicarnaſſe eſt tombé par rapport à cette ville de Crotone. Il a cru un peu trop legérement, que c'étoit d'elle qu'Hérodote avoit voulu parler dans un paſſage de ſon premier livre, où cet Hiſtorien examine quelle Langue parloient anciennement les Pélaſges. Denys d'Halicarnaſſe cite une partie du paſſage d'Hérodote, pour prouver par le témoignage de cet Auteur, que les Pélaſges ne ſont point Tyrrhéniens d'origine, quoiqu'ils en ayent eu le nom après leur retour d'Italie en Grece, & il prouve ſon opinion par ce raiſonnement d'Hérodote : Les Crotoniates, dit-il, parlent une Langue différente de leurs voiſins, preuve convainquante que les Pélaſges & les Tyrrhéniens ne ſortent point de la même origine *. Nous voyons par cette citation, que Denys d'Halicarnaſſe a cru qu'Hérodote avoit eu deſſein de parler des habitans de Crotone dans l'Umbrie, mais je crois qu'il n'a pas bien ſaiſi la penſée d'Hérodote ; & je releve d'autant plus volontiers cette erreur, qu'elle a été ſuivie par la plûpart des Sçavans, & ſur-tout par les Interprétes d'Hérodote. Pour être bien au fait de la queſtion, il eſt néceſſaire que je cite ici le paſſage Grec tel qu'il ſe lit dans Hérodote. Voici les propres paroles de cet Auteur : εἰ δὲ χρεών ἐστι τεκμαιρόμενον λέγειν τοῖσι νῦν ἔτι ἐοῦσι Πελασγῶν τῶν ὑπὲρ

* Καὶ γὰρ δὴ οὔτε Κροτωνιᾶται ὥς φησιν Ἡρόδοτος, οὐδὲ ἄλλοις τῶν νῦν σφέας περιοικεόντων εἰσιν ὁμόγλωσσοι.

Τυρσηνῶν Κρηςῶνα πόλιν οἰκεόντων. S'il en faut juger par les Pélasges qui subsistent encore aujourd'hui, & qui habitent la ville de Crestone située au-dessus des Tyrséniens, nous trouverons que les Pélasges parloient anciennement une Langue barbare.

Il s'agit maintenant de sçavoir si par cette ville de Crestone, Hérodote a voulu désigner la ville de Crotone en Umbrie, comme l'a cru Denys d'Halicarnasse. Or je crois que Denys d'Halicarnasse s'est trompé dans l'employ qu'il a fait de ce passage, & que l'intention d'Hérodote n'a point été de parler de la ville de Crotone en Umbrie.

Si Hérodote avoit voulu désigner cette ville, il auroit dit Crotone, & non Crestone; quand il parle ailleurs de la ville de même nom qui est située près de Tarente, il la nomme toûjours Crotone, sans altérer le mot. L'on m'objectera peut-être que dans le manuscrit d'Hérodote, que Denys d'Halicarnasse avoit entre les mains, on lisoit Κροτῶνα, & non Κρηςῶνα; & plus bas, au lieu de Κρηςωνιῆται, il y avoit Κροτωνιᾶται. Je réponds à cela, que de tous les manuscrits d'Hérodote, qui sont parvenus jusqu'à nous, il n'y en a aucun où cette variante se soit encore trouvée, du moins toutes les éditions & les manuscrits que j'ai conférez, ont tous Κρηςῶνα & Κρηςωνιῆται. Il y a bien plus lieu de croire que le manuscrit de Denys d'Halicarnasse étoit conforme à ceux que nous avons aujourd'hui, mais que cet Auteur prévenu de son idée, s'est donné la liberté de corriger Hérodote, ou qu'il l'a cité de mémoire; & une preuve bien sensible de sa négligence à consulter Hérodote, ou de sa trop grande hardiesse à le corriger, c'est qu'il n'observe pas le dialecte Ionien en copiant le passage, & il en change un mot. Hérodote dit: καὶ γὰρ δὴ ὅτε οἱ Κρηςωνιῆται οὐδαμοῖσι τῶν νῦν σφεας περιοικεόντων εἰσὶν ὁμόγλωσσοι· & Denys d'Halicarnasse copie au lieu de οἱ Κρηςωνιῆται, Κροτωνιᾶται, & au lieu de οὐδαμοῖσι, il écrit οὐδὲ ἄλλοισι.

Mais si Crestone n'est pas la même ville que Crotone dans l'Umbrie, où trouverons-nous ailleurs une ville, qui s'appellant Crestone & habitée par des Pélasges, soit située au-dessus

des Tyrrhéniens? Nous n'avons qu'à prendre Denys d'Halicarnasse lui-même pour guide, il nous y conduira infailliblement. Il nous donne tant de lumiéres pour y parvenir, qu'il est bien étonnant qu'il n'en ait pas profité lui-même. Il vient de nous apprendre que les Pélasges qui repassérent de l'Italie dans la Grece, furent appellez dessors indifféremment & Pélasges & Tyrrhéniens. De plus, il vient de nous citer un passage de Thucydide, où cet Historien dit que les côtes de la Thrace près du mont Athos, étoient habitées en partie par des Tyrrhéniens. Si nous cherchons quel est le pays qui est au-dessus de ces Tyrrhéniens, nous trouverons que c'est la Crestonie province de Thrace, dont Crestone étoit apparemment la capitale.

Hérodote parle en plusieurs endroits de son Histoire, de cette province; il en nomme les habitans Κρηστωναῖοι, & il paroît par-là que le nom de la province étoit Κρηστώνη. Lycophron l'appelle de ce nom. Mais quand Hérodote parle des habitans de la ville, il les nomme Κρηστωνιῆται, nom qui est formé de Κρήστων, comme de Κρότων l'on fait Κροτωνιᾶται. Holsténius s'est trompé lorsqu'il a dit, ὁ πολίτης Κρηστωναῖος, que l'habitant de cette ville devoit s'appeller Κρηστωναῖος; il s'est encore trompé, lorsque parlant de la ville de Crestone, il a dit: ἔοικε εἶναι ἡ Κρηστώνη παρ' Ἡροδότῳ, c'est-à-dire, il semble que c'est la même ville que celle qu'Hérodote appelle en un autre endroit Κρηστώνη. J'ai montré dans mes notes sur Hérodote, que j'ai lûës dans cette Assemblée, que ce prétendu nom de ville, que l'on ne trouve que vers la fin du troisiéme livre d'Hérodote, a été pris abusivement pour un nom de ville.

En effet, il est bien plus raisonnable de croire qu'Hérodote voulant persuader aux Grecs que les Pélasges parloient anciennement une Langue barbare, & se servant d'exemples de villes encore subsistantes pour le leur prouver, il leur allégua pour exemples, des villes qu'ils eussent fréquentées eux-mêmes, ou du moins qu'ils fussent à portée de connoître. Or, si quelques Grecs voyageoient en Italie, il est certain qu'aucun d'eux ne pénétroit assez avant dans le pays, pour arriver

à Crotone dans l'Umbrie, ainsi cette ville devoit être absolument inconnuë aux Grecs. Il n'etoit donc pas raisonnable qu'Hérodote ait voulu leur en proposer le langage pour une preuve de celui que les Pélasges leurs ancêtres avoient parlé.

Je reprends présentement les migrations des Pélasges rapportées par Hérodote. Hérodote dit que sous le regne de Deucalion, les Pélasges étoient en possession de la partie de la Thessalie que l'on appelle Phthiotide, où ils demeurérent jusqu'au regne de Dorus fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion. Sous Dorus ils sortirent de la Phthiotide, & ils se transportérent dans une autre partie de la Thessalie que l'on appelloit Estiæotis, située au bas du mont Ossa & du mont Olympe. Etant ensuite chassez de-là par les Cadméens, ils s'établirent au bas du Pinde, & ils prirent le nom de Μακεδνοί, ce qui est la même chose que Macédoniens; car ces trois noms, Μακεδνός, Μακέδων & Μακέτης, sont synonymes. Au lieu de Μακέδων, les Ætoliens disent Μακέδονος, & par contraction Μακεδνὸς. Si l'on demande la raison pourquoi les Pélasges furent alors appellez Macédoniens, il y a apparence que ce changement se fit à cause que le mont Pindus touche du côté du Septentrion à la Macédoine.

Il y a deux remarques à faire sur ce texte d'Hérodote. 1.° L'on pourroit mettre en doute si dans ces termes οἴκεεν ἐν Πίνδῳ, c'est-à-dire, la nation des Pélasges a habité dans le Pinde, Hérodote a voulu parler de la montagne appellée Pinde, ou d'une ville de ce nom. Pomponius-Méla paroît avoir pris le Pindus de ce passage pour une ville, & il en fait la capitale de la Doride, comme Larisse de la Thessalie, & Phthia de la Phthiotide. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu une ville nommée Pinde, Strabon en parle, & il la place dans la Doride; ainsi il ne paroît pas qu'elle ait emprunté son nom du mont Pindus, dont elle est assez éloignée. Pomponius-Méla dit que Pinde est une des trois villes de la Doride situées près de la ville Erinéon, *in Doride Pindus, & juxta situm Erineon.* Or la Doride est située au pied du mont Parnasse; elle est composée de trois villes, sçavoir, de Cutinion, Erinéon

& Bæon : c'eſt pour cela que les Géographes l'ont appellée *Tripolis*. Mais ſi la Doride ne contenoit en effet que les trois villes que je viens de nommer, la ville *Pindus* n'y étoit pas compriſe. Il eſt à remarquer que la Doride n'eſt appellée *Tripolis* que par les Géographes poſtérieurs à Strabon, ſçavoir, par Méla & Eſtienne de Byzance. Mais Strabon aſſûre dans ſon neuviéme livre, que la Doride avoit été *Tetrapolis*, ſçavoir, composée de quatre villes, au nombre deſquelles il compte Pindus : ἔτοι μὲν οὖν, dit-il, εἰσιν οἱ τὴν τετράπολιν οἰκοῦντες ἥν φασιν εἶναι μητρόπολιν τῶν ἁπάντων Δωριέων· πόλεις δ' ἔχον Ἐρίνεον, Βοῖον, Πίνδον, Κυτίνιον. Quoiqu'il y ait eu une ville appellée Pinde, je ne crois pas néantmoins qu'Hérodote ait voulu parler de cette ville dans ce paſſage; le nom de Μακεδνὸς, que l'on donna à cette peuplade de Pélaſges depuis leur habitation dans le Pinde, montre aſſez qu'Hérodote a entendu le mont Pindus, qui confine à la Macédoine.

Je remarque ici en ſecond lieu, qu'aucun Traducteur d'Hérodote n'a encore bien expliqué ce paſſage. Valla a traduit, *unde à Cadmæis ejecta, habitavit locum quem vocant Macednum*. Henry Eſtienne n'y a rien corrigé, & Gronovius a traduit, *unde à Cadmæis ejecta, coluit in Pindo vocatum Macednum*. Ces Traducteurs ont cru que l'épithéte *Macednos* tomboit ſur le lieu habité par les Pélaſges, & non ſur la nation même, en quoi ils ſe ſont trompez, comme l'a judicieuſement remarqué Saumaiſe *. Mais il eſt viſible qu'Hérodote a eu deſſein de rapporter, non ſeulement les différens pays où les Pélaſges ont erré, mais encore de nous apprendre les différens noms qu'on leur a donnez, ſuivant les lieux qu'ils ont habitez; la ſuite du diſcours ne nous laiſſe aucun lieu d'en douter, car après avoir dit qu'habitant dans le Pinde, cette nation fut appellée Macédonienne, il ajoûte, que de-là elle paſſa dans la Dryopide, & de-là dans le Péloponneſe, où elle fut appellée Dorienne, οἴκεεν ἐν Πίνδῳ Μακεδνὸν καλεόμενον, ſouſentendez

* Ils ont peut-être conſulté Eſtienne de Byzance ſur le mot Μακεδνόν, où il dit, Μακεδνὸν χώρειον ἐν Πίνδῳ ὡς Ἡρόδοτος ἐν πρώτῃ, & c'eſt ce qui les aura induits en erreur.

τὸ ἔθνος, qui eſt exprimé au commencement de la phraſe: ἐνθεῦθεν δὲ αὖθις εἰς τὴν Δρυόπιδα μετέβη· καὶ ἐκ τῆς Δρυόπιδος εἰς Πελοπόννησον ἐλθὸν Δωρικὸν ἐκλήθη· par où l'on voit clairement que comme Hérodote dit ici que les Pélaſges furent appellez Doriens quand ils furent établis dans le Péloponneſe, il a dit auparavant dans le même ſens, qu'ils avoient été appellez Macédoniens, ou Μακεδνοὶ, dans le tems qu'ils habitoient à l'entour du mont Pindus, qui confine à la Macédoine.

La contrée appellée Dryopis, où Hérodote dit que les Pélaſges retournérent après avoir abandonné le mont Pindus, n'eſt point la Dryopis qui eſt ſituée près du golfe d'Hermione. Il y avoit une région au pied du mont Œta dans la Theſſalie, que l'on appelloit auſſi Dryopis, & c'eſt de celle-là qu'Hérodote parle dans ce paſſage. Remarquez que cet Hiſtorien dit, ἐνθεῦθεν δὲ αὖθις εἰς τὴν Δρυόπιδα μετέβη, c'eſt-à-dire, que les Pélaſges, en quittant le mont Pindus, revinrent dans une partie de la Theſſalie où ils avoient déja habité, à ſçavoir, dans la Dryopide, qui étant ſituée au bas du mont Œta, faiſoit partie de la Phthiotide. Hercule y bâtit dans la ſuite la ville de Trachis, qui de ſon nom fut appellée Héraclée; & Strabon nous apprend dans le neuviéme livre, que cette Dryopis de Theſſalie eſt regardée comme la Métropole des Dryopes du Péloponneſe. Quant à ce qu'Hérodote a remarqué, ſçavoir, que les Pélaſges ne furent appellez Doriens qu'après leur établiſſement dans le Péloponneſe, on pourroit le ſoupçonner de s'être trompé. Comme les Pélaſges, ſous le regne de Dorus, ont habité l'Eſtiæotis, qui, ſelon Strabon *, n'eſt pas différente de la Doride (car avant que de prendre le nom d'Eſtiæotis, elle s'appelloit Doris) il y a apparence qu'ils portérent deſlors le nom de Doriens.

Saumaiſe, dans ſon Traité de la Langue Helléniſtique, attribuë aux Hellénes toutes ces migrations mentionnées dans Hérodote. Il s'étonne que cet Hiſtorien ſoit contraire en ce point à tous les autres Écrivains de l'Antiquité, qui aſſûrent que les Hellénes ne ſont preſque point ſortis des lieux où ils

* Ταῦτα χώρα ἐστὶ τῆς Ἑστιαιώτιδος, ἐκαλεῖτο δὲ πρότερον Δωρίς. lib. 9.

ſe ſont

ſe ſont une fois établis, & que les Pélaſges au contraire ont été vagabonds, que leurs courſes & leurs erreurs les ont fait appeller Πελαργοὶ, c'eſt-à-dire, Cigognes, au lieu de Πελασγοὶ, parce que, dit Strabon *, ils changeoient auſſi fréquemment de demeures, que ces oiſeaux volent d'un lieu en un autre. Mais Saumaiſe a lû apparemment avec trop de rapidité cet endroit d'Hérodote; s'il avoit bien fait attention au texte, il n'auroit pas ſi aiſément pris le change. Voici les termes d'Hérodote: Ταῦτα γὰρ ἦν τὰ προκεκριμένα ἐόντα τὸ ἀρχαῖον, τὸ μὲν Πελασγικὸν, τὸ δὲ Ἑλληνικὸν ἔθνος· καὶ τὸ μὲν οὐδαμῆ κω ἐξεχώρησε, τὸ δὲ πολυπλάνητον κάρτα. *Voici quelles étoient anciennement dans la Grece les nations les plus diſtinguées, ſçavoir, la Pélaſgique & l'Hellénique. Pour ce qui eſt de celle-ci, elle n'eſt jamais ſortie pour aller habiter ailleurs, mais celle-là a été extrêmement vagabonde.* La ſimple expoſition du texte ne permet pas de s'y tromper. Il eſt viſible que les particules τὸ μὲν ſe rapportent au nom le plus proche, c'eſt-à-dire, à Ἑλληνικὸν, & que τὸ δὲ πολυπλάνητον, &c. ſe rapportent à Πελασγικόν. L'on me dira que cette regle n'eſt pas ſûre, & que dans la phraſe précédente on trouve un exemple du contraire; on y lit, Κροῖσος ἱστορέων εὕρισκε Λακεδαιμονίους καὶ Ἀθηναίους, τοὺς μὲν τοῦ Δωρικοῦ γένεος, τοὺς δὲ τοῦ Ἰωνικοῦ. Suivant cette regle, τοὺς μὲν τοῦ Δωρικοῦ γένεος devroient ſe rapporter à Ἀθηναίους, & τοὺς δὲ τοῦ Ἰωνικοῦ à Λακεδαιμονίους, ce qui formeroit cependant un contre-ſens horrible. Je réponds que ſi cette regle a quelques exceptions, elles ſont extrêmement rares, l'exemple que l'on cite eſt une preuve qu'elle n'eſt pas infaillible; mais le texte d'Hérodote nous fournit encore d'autres preuves plus claires, que ſon deſſein étoit de faire tomber l'épithéte de vagabond ſur la nation des Pélaſges. Il n'a pas plûtôt fini le récit des migrations en queſtion, qu'il recherche quelle Langue parloient anciennement les Pélaſges. Or, à propos de quoi feroit-il cette recherche, s'il n'avoit pas prétendu parler des Pélaſges dans la narration qui précéde

* Διὰ τὸ πλανήτας εἶναι καὶ δίκην ὀρνέων ἐπιφοιτᾶν ἐφ' οὓς ἔτυχε τόπους, Πελαργοὺς ὑπὸ τῶν Ἀττικῶν κληθῆναι.

immédiatement ? il n'y auroit aucune liaison entre le récit qu'il vient de faire & la recherche qu'il entreprend. D'ailleurs, Hérodote ne seroit pas d'accord avec lui-même, s'il avoit prétendu, comme Saumaise le suppose, que les Pélasges sont constamment demeurez dans leurs habitations, puisqu'il dit dans le même passage, que les Pélasges qui habitoient de son tems la ville de Crestone au-dessus des Tyrrhéniens, avoient été autrefois voisins des Doriens de la Thessalie, & que les mêmes Pélasges qui avoient autrefois habité l'Attique conjointement avec les Athéniens, étoient ensuite allez s'établir dans la Chersonese, où ils avoient fondé les villes de Placia & de Scylace, preuve convainquante qu'Hérodote a reconnu que les Pélasges avoient été errans & vagabonds, & que par conséquent tout le passage où il est fait mention d'erreurs & de migrations d'un pays en un autre, doit s'entendre des Pélasges, & non des Hellénes, comme Saumaise l'a cru mal-à-propos.



EXTRAITS DE PHOTIUS,

Traduits & accompagnez de Notes.

Par M. l'Abbé GÉDOYN.

AVANT-PROPOS.

IL y a peu de livres qui ſoient plus remplis d'érudition que la Bibliothéque de Photius, mais il y en a peu auſſi qui ſoient plus négligez. Pour l'une & pour l'autre raiſon, je me ſuis amuſé à en traduire quelques endroits; & pour les rendre plus dignes de vous, Meſſieurs, je les ai accompagnez de remarques. Si vous approuvez mon travail, je le continuërai, & s'il ne vous agrée pas, je tournerai mes penſées d'un autre côté. Mais je crois qu'une traduction de Photius, où les remarques ne ſeroient épargnées ni ſur le texte, qui eſt ſouvent altéré, ni ſur le fond des choſes, ſeroit fort utile, & fort propre à conſerver parmi nous le goût de la bonne Antiquité, ſans lequel il n'eſt pas poſſible de faire un progrès conſidérable dans les Lettres humaines. Au reſte, perſonne de vous n'ignore que ce fameux Patriarche de Conſtantinople fut le plus ſçavant homme de ſon tems; il liſoit tout, & il faiſoit des extraits de tout ce qu'il liſoit. Ce ſont ces extraits, adreſſez à ſon frere Taraiſe, qui compoſent le recueil que nous avons ſous le titre de *Bibliothéque de Photius,* Μυριοβίβλον, parce qu'en effet il y eſt parlé d'une infinité d'anciens Ecrivains & de leurs ouvrages, parmi leſquels il y en a près de trois cens qui n'exiſtent plus, & dont les Auteurs nous ſont à peine connus de nom. Il n'eſt pas croyable combien ces précieux reſtes, que Photius a ſauvez du naufrage, répandent de jour & de lumiére ſur les autres écrits qui ſont venus juſqu'à nous, & les ſecours que les Sçavans en tirent tous les jours; vous l'avez ſans doute vous-mêmes éprouvé plus d'une fois. Que ſeroit-ce donc, ſi ce recueil d'Antiquitez étoit plus connu, plus à la portée de tout le monde? C'eſt dans cette vûë que j'ai quelque envie de

7. Février 1738.

le donner traduit en notre Langue, mais l'entreprise demanderoit un homme & plus jeune & plus capable que je ne suis. De toutes les qualités nécessaires à un pareil dessein, je ne me sens qu'un grand zéle & beaucoup de bonne volonté. Cependant, quel que soit le sort de cet ouvrage, c'est-à-dire, soit que j'aye le tems de l'achever, ou non, j'en tirerai du moins personnellement un avantage, en ce que je serai dans peu en état de remplir le vuide de nos assemblées, quand par hazard vous y en laisserez.

Récits de Conon.

J'ai lû, dit Photius, l'ouvrage de Conon. C'est un petit livre dédié au Roy Archélaüs Philopator [a], & qui contient une cinquantaine d'aventures ou d'histoires tirées des anciens Auteurs. En voici un extrait.

Dans la premiére il est parlé de Midas [b] & des Brigiens, peuple nombreux qui habitoit aux environs du mont Bermius [c]. Conon raconte comment Midas ayant trouvé un trésor, se vit tout-à-coup possesseur de très-grandes richesses [d],

[a] Ce Conon vivoit donc du tems de cet Archélaüs qui fut le dernier Roy de Cappadoce, & qui, par la faveur de Marc-Antoine, obtint ce royaume environ quarante ans avant l'E're Chrétienne. Ainsi il ne faut pas confondre cet Auteur avec un autre Conon, fameux Astronome, qui vécut sous les Ptolémées Philadelphe & Evergétes, & qui poussa la flaterie jusqu'à faire de la chevelure de Bérénice une Constellation. Mais on ignore si le Conon de Photius est différent d'un Conon qui avoit écrit de la Judée, selon Joséphe, qui le cite dans son premier livre contre Appion, & d'un Conon qui avoit écrit de l'Italie, & qui se trouve cité par Servius sur le septiéme livre de l'E'néïde. Quoi qu'il en soit, il seroit à souhaiter que celui dont Photius nous a conservé l'ouvrage, eût cité les Auteurs d'où il avoit tiré ce qu'il rapporte; mais le soin de citer ses garans n'étoit pas ordinaire aux E'crivains de l'Antiquité, cette exactitude est toute à la gloire des Modernes.

[b] On sçait que Midas fils de Gordias qui gardoit les vaches, devint Roy de la grande Phrygie. L'histoire, ou plûtôt la fable de ce Prince est trop connuë pour que je m'y arrête.

[c] Le texte porte *Brimius*, c'est *Bermius* qu'il faut lire, comme dans Strabon, qui dit que Midas tira ses grandes richesses des mines du mont Bermius. Ces Brigiens avoient pris leur dénomination d'un Macédonien appellé Brigas, & par cette raison ils s'appelloient aussi les Brigantes, comme Estienne de Byzance nous l'apprend.

[d] Voilà la fable de Midas expliquée historiquement & fort vraisemblable, mais un sens si naturel auroit fait perdre à Ovide, *Met. l. XI.* l'occasion de dire bien des gentillesses; pour donner carriére à son bel esprit & à sa fécondité, il a mieux aimé se jetter dans le fabuleux.

comment enſuite il alla prendre des leçons d'Orphée ſur le mont Piérie [a], & par quels artifices il ſe fit Roy des Brigiens. Ce fut ſous ſon regne que l'on vit dans le pays un Siléne [b]; cet animal fut amené à Midas, & ſe dépouillant de ſa propre nature, fut vû ſous une forme preſque humaine [c]. Tous les mets que l'on ſervoit à Midas ſe changeoient en or [d], c'eſt pourquoi il perſuada à ſes ſujets de quitter leur pays [e], de paſſer dans l'Helleſpont, & d'aller s'établir au-deſſous de la Myſie [f], où, par le changement de quelques lettres, ils furent

[a] Ovide n'a pas oublié cette circonſtance remarquable; il dit que Midas fut initié aux Orgies ou myſtéres de Bacchus par Orphée & par Eumolpe l'Athénien :

Ad Regem traxere Midam, cui Thracius Orpheus
Orgia tradiderat cum Cecropio Eumolpo. Metam. l. XI.

Le mont Piérie étoit alors en Thrace, mais depuis il a fait partie de la Macédoine.

[b] Je traduis *un Siléne,* parce qu'il ne paroît pas que Conon ait entendu le pere nourricier & le compagnon de Bacchus, mais en général un Siléne.

[c] Ὡς ἤχθη τὸ ζῶον ἐξηλλαγμένον τὴν ἰδέαν ὡς ἐν ἀνθρώπου φύσει. Je rapporte les propres termes de l'Auteur, pour faire voir que je les ai rendus exactement, & que par conſéquent il n'entendoit lui-même par ce Siléne, qu'un animal qui reſſembloit à l'homme, & que l'on avoit apprivoiſé avant que de l'amener à Midas. C'eſt pourquoi je me perſuade que ces Silénes, ces Faunes, ces Satyres, ces Sylvains dont les Poëtes nous font des peintures ſi riantes, & qui donnent tant d'ame à leurs poëſies, n'étoient au fond que de gros ſinges, des animaux de l'eſpece de ceux qui ſe trouvent dans l'Iſle de Bornée, ſelon quelques Voyageurs, & qui ont ſi fort la figure d'homme, qu'on s'y méprendroit. Pauſanias raconte auſſi ce trait de l'hiſtoire de Midas, mais tout autrement que Conon. Cependant ce qu'il ajoûte de l'Iſle Satyride, eſt fort propre à confirmer ma penſée. C'eſt dans ſon Voyage de l'Attique, page 16. de la traduction Françoiſe.

[d] L'Auteur original fait ici un étrange mêlange de la Fable avec l'Hiſtoire. Il devoit bien plûtôt nous apprendre ſur quel fondement on diſoit que tout ce que Midas touchoit ſe changeoit en or.

[e] On ne comprend pas comment Midas en changeant de pays, devoit ceſſer de porter la peine de ſon inſatiable ſoif des richeſſes. La Fable dit que c'étoit en ſe lavant dans le fleuve Pactole, ſuivant l'ordre de Bacchus; mais l'Hiſtorien, qui n'a pas recours à la Fable, auroit dû nous dire par quel moyen Midas fut enfin délivré du funeſte préſent que lui avoit fait ce Dieu.

[f] Ce paſſage des Brigiens peuples de Thrace dans cette partie de l'Aſie, qui de leur nom a été appellée Phrygie, eſt confirmé par tous les anciens Géographes. Strabon dit qu'ils y portérent, non ſeulement leurs Dieux, leur culte, leurs cérémonies, mais encore leur goût pour la Muſique; car les plus anciens Muſiciens & les plus célébres étoient de Thrace, témoins Orphée, Muſée & Thamyris. De-là vient que

appellez Phrygiens au lieu de Brigiens. Ce Prince avoit toûjours un grand nombre d'eſpions, qui l'avertiſſoient de tout ce qui ſe tramoit dans ſon royaume. Ses ſujets ne diſoient rien, ne faiſoient rien dont il ne fût auſſi-tôt informé. Par-là il ſe mit à couvert de leurs embûches, & il regna long-tems. Quand il fut devenu vieux, comme il ſembloit avoir toûjours tout entendu de ſes propres oreilles, on en prit occaſion de dire qu'il avoit les oreilles plus longues qu'un autre, & la renommée eut bien-tôt changé ces longues oreilles en oreilles d'âne [a]. Ainſi, ce qui s'étoit dit d'abord par maniére de plaiſanterie, fut regardé dans la ſuite comme ſérieux & comme vrai.

La ſeconde eſt l'hiſtoire de Byblis. Byblis fille de Milétus [b], avoit un frere nommé Caunus [c]; ils demeuroient enſemble à Milet ville d'Aſie, que dans la ſuite ces Ioniens ſortis d'Athenes ſous la conduite de Nélée [d], vinrent occuper. Le pays

les noms des anciens inſtrumens de Muſique ſont pour la plûpart des noms barbares, comme *Nablum, Sambuca, Barbiton, Magada* & autres. Pour revenir à Midas, il bâtit la ville d'Ancyre, & s'établit dans cette contrée-là même, dont une partie fut occupée dans la ſuite des tems par ces Gaulois ou Galates qui avoient manqué leur entrepriſe ſur le temple de Delphes. L'Helleſpont étoit une contrée de la Myſie dans l'Aſie mineure.

[a] Voilà comment une infinité de choſes, en paſſant de bouche en bouche, acquiérent un air de merveilleux, quoique l'origine en ſoit très-ſimple & très-naturelle.

Dans les Œuvres mêlées de M. Spon, nous avons une Médaille de Midas, où il eſt repréſenté la tête couverte de ce bonnet à la Phrygienne que l'on appelloit *Cydaris*, avec ces mots, Μιδας βασιλεύς.

[b] Milétus paſſoit pour être fils d'Apollon & de Déjoné. Fier de ſa naiſſance, il ſe rendit redoutable à Minos Roy de Créte, qui craignoit avec raiſon qu'il ne voulût le détrôner, comme il auroit peut-être fait, ſi Jupiter, ſelon les uns, ou Sarpedon, ſelon les autres, ne lui eût inſpiré d'aller plûtôt chercher un établiſſement dans la Carie, où en effet il alla, & bâtit la ville de Milet, qui depuis a été ſi célébre.

[c] L'Auteur ne devoit pas oublier que Byblis & Caunus étoient jumeaux :

Cognita Cyanee præſtanti corpore Nympha
Byblida cum Cauno prolem eſt enixa gemellam.

dit Ovide, *Metam. lib. 9* C'eſt une circonſtance qui ſemble préparer le lecteur au penchant que le frere & la ſœur eurent l'un pour l'autre.

[d] Nélée, ou plûtôt Nilée, comme l'appelle toûjours Pauſanias, étoit fils de Codrus dernier Roy d'Athenes. N'ayant pu, non plus que ſes autres freres, s'accorder avec Médon leur aîné, ils ſe mirent à la tête de ces Ioniens qui s'étoient réfugiez à Athenes, & allérent chercher fortune en Aſie. Pauſanias dit que c'étoit la troiſiéme

étoit pour lors habité par les Cariens, qui épars dans la campagne, n'avoient point encore imaginé de vivre en ſociété dans des villes. Caunus devint éperduëment amoureux de ſa ſœur [a], & mit tout en œuvre pour l'engager à ſe rendre à ſes deſirs; mais tous ſes efforts ayant été inutiles, deſeſpéré, il prit le parti de quitter Milet. Dès qu'il eut diſparu, Byblis s'abandonna aux regrets, & ne pouvant plus ſouffrir le ſéjour de la ville ni de ſa maiſon paternelle, elle alla chercher les bois & la ſolitude, où après avoir long-tems erré, enfin ſuccombant à ſa douleur, & n'eſpérant plus rien de ſon malheureux amour, elle attacha ſa ceinture à un noyer, & s'y pendit. En cet état elle verſa un torrent de larmes, d'où ſe forma une fontaine que les gens du pays appellérent la *Fontaine de Byblis*. Caunus, qui menoit toûjours une vie errante, arriva en Lycie. Là une Naïade ſortant du fond d'un fleuve, ſe fit voir à lui, c'étoit Pronoë. Elle lui apprit la cruelle deſtinée de Byblis; elle tâcha de le conſoler, lui propoſa de l'épouſer, & lui offrit la ſouveraineté de cette Côte, dont elle pouvoit diſpoſer comme de ſon bien. Caunus la crut, & l'épouſa [b]. Il en eut un fils nommé Egialus, qui lui ſuccéda, & qui voulant raſſembler ſes peuples juſque-là épars dans des villages, bâtit auprès du même fleuve une belle & grande ville, qu'il appella Caune [c] du nom de ſon pere.

colonie qui fût ſortie de Grece, compoſée d'une multitude étrangére, & commandée par des Chefs étrangers; car ces Chefs, du côté de Codrus & de Mélanthus leur pere & leur ayeul, étoient Meſſéniens & originaires de Pylos. *Pauſanias, dans ſon Voyage d'Achaïe.*

[a] Dans Ovide & dans preſque tous les autres Mythologues, c'eſt Byblis qui prend de l'amour pour ſon frere. Ici c'eſt Caunus qui en prend pour ſa ſœur, en quoi du moins l'Auteur a plus ménagé l'honneur de Byblis, & mieux obſervé les bienſéances.

[b] *Caunius amor* avoit paſſé en proverbe chez les Anciens, pour dire *un amour illicite & criminel.* Mais ſuppoſé, comme le dit Conon, que Caunus eût pris une ſi violente paſſion pour Byblis, & qu'après avoir été cauſe de ſa mort, il eût paſſé ſi-tôt à de nouvelles amours, je crois que *Caunius amor* devoit plûtôt ſignifier *un amour inconſtant & volage*, qu'*un amour illicite*.

[c] Ce fleuve étoit le Caldis. Caune, peu diſtante de Rhôdes, étoit ſituée dans un pays gras & fertile, mais l'air y étoit mal-ſain, ſur-tout en Automne & en Eté, à cauſe des grandes chaleurs, qui, jointes à l'abondance des

Voici la troisiéme. L'Isle Schérie [a] située sur la mer Ionienne, non loin de l'Epire & des monts Cérauniens, fut d'abord habitée par les Phéaciens peuples originaires du pays, qui prirent leur nom de Phéax un de leurs Rois, & le gardérent jusqu'à ce qu'une colonie de Corinthiens vint se transplanter dans cette Isle, qui pour lors changea son nom en celui de Corcyre, & fortifiée de nouveaux habitans, tint l'empire de cette mer. Phéax Roy de l'Isle étant mort, & ses deux fils, Alcinoüs & Locrus, se disputant le royaume [b], par un accord il fut réglé qu'Alcinoüs demeureroit Souverain de l'Isle, que Locrus auroit les effets mobiliers de la succession, & qu'avec une partie des Insulaires il iroit s'établir ailleurs. Suivant cet accord, Locrus fit voile en Italie, où Latinus Roy du pays, non seulement le reçut bien, mais en fit son gendre, par le mariage de Laurina sa fille avec lui [c]. C'est pourquoi les Phéaciens se sont depuis regardez comme liez de consanguinité avec ces Locres d'Italie [d]. Vers ce même

fruits que produisoit ce terroir, causoient des maladies. On dit que Stratonique, célébre Musicien, étonné de la pâleur des habitans, leur appliqua un passage d'Homére, où il compare les hommes aux feuilles des arbres. Les Cauniens, qui comprirent sa pensée, trouvérent fort mauvais qu'il décriât leur ville comme mal-saine: *Moi*, dit-il, *je n'ai garde de penser ainsi d'une ville où je vois des morts marcher dans les ruës.* Il y avoit en Créte une ville de même nom, & qui étoit comme la matrice de celle de Carie. Strab. l. 14.

[a] Cette Isle fut d'abord appellée Drépane. Cérès, qui la favorisoit, craignant que les fleuves qui vont tomber tout auprès dans la mer, ne fissent à la longue un continent de cette Isle, pria Neptune de détourner leur cours, ce qu'il fit, & de-là l'Isle eut le nom de Schéria jusqu'au tems de Phéax, qu'elle prit le nom de Phéacie. Ce Phéax, un de ses Rois, étoit fils de Neptune & de Corcyra, ou Cercyra, fille du fleuve Asope. Enfin une colonie de Corynthiens s'y étant établie, elle changea encore de nom, & prit celui de Corcyre. Aujourd'hui c'est Corfou, & elle appartient aux Venitiens.

[b] Conon & l'ancien Auteur dont il donne l'extrait, font Alcinoüs fils de Phéax, mais, suivant les autres, il étoit fils de Nausithoüs. Quoi qu'il en soit, c'est le même Alcinoüs dont il est parlé dans Homére, & qui fit une si bonne reception à Ulysse. Il étoit si voluptueux, & faisoit une chére si délicate, que *la table d'Alcinoüs* avoit passé en proverbe.

[c] Selon Virgile & la tradition qu'il a suivie, Latinus avoit une fille unique nommée Lavinia, qu'Enée épousa. Voici une autre tradition toute différente; la fille de Latinus étoit Laurina, & Locrus fut son gendre.

[d] Ces Locres étoient appellez Epizéphyriens, à cause qu'ils habitoient

tems

tems il arriva qu'Hercule, qui emmenoit d'Erythie les excellens bœufs de Géryon, aborda en Italie, & alla loger chez Locrus, qui le reçut comme un tel hôte le méritoit. Or le hazard voulut que Latinus allant chez sa fille, vît ces bœufs, qui lui parurent d'une rare beauté. Aussi-tôt il les voulut avoir; & déja il les emmenoit, lorsqu'Hercule apprenant cela, vint le combattre, le tua d'un coup de javelot, & reprit ses bœufs [a]. Locrus, qui apprend ce combat sans en apprendre la malheureuse issuë, craignant tout pour Hercule, parce qu'il connoissoit Latinus pour être d'une grande force de corps & d'un grand courage, change d'habit, & vole au secours de son hôte. Hercule, qui voit un homme courir à lui, croit que c'est un nouvel ennemi qui lui survient, il décoche sa fléche contre Locrus, & l'étend mort à ses pieds; bien-tôt après il connut sa méprise, & en gémit: le mal étoit sans reméde. Il pleura son ami, lui fit de magnifiques funerailles; & quand lui-même eut quitté la vie, il s'apparut à ces peuples, & leur ordonna de bâtir une ville en Italie, à l'endroit où étoit la sépulture de Locrus. C'est ainsi qu'une grande ville porte encore son nom [b] & honore sa mémoire. Mais à quoi m'amusai-je, de rapporter en détail tant de choses sur lesquelles il ne faut que glisser?

au-dessus du cap Zéphyr, ainsi nommé, parce que sous ce cap ou promontoire il y avoit un port qui étoit à l'abri des vents du Couchant. C'étoit une colonie des Locres surnommez Ozoles, dont il est amplement parlé dans Pausanias. Mais Strabon, *liv. 6.* raconte tout différemment de Conon, comment & pourquoi ces Locres Epizéphyriens se transplantérent en Italie.

[a] Le Roy Latinus contemporain d'Hercule & tué par Hercule, voilà ce qu'il n'est pas possible d'accorder avec l'Enéïde de Virgile. Ainsi, tout ce que dit le Poëte au sujet de Latinus & d'Enée, est une pure supposition, aussi-bien que l'aventure de Didon. L'anachronisme est plus sensible dans l'un que dans l'autre, mais la fausseté est égale en tous les deux. Le sçavant Bochart, non plus que bien d'autres Sçavans, n'avoit apparemment pas lû cet endroit de Photius; il en auroit profité, & n'auroit pas manqué d'ajoûter cette autorité à tant d'autres qu'il allégue dans la belle Dissertation qu'il a faite pour prouver qu'Enée, bien loin d'être le fondateur de l'Empire des Romains, n'avoit jamais mis le pied en Italie.

[b] Cette ville, appellée Locris, ensuite Locri, est aujourd'hui détruite, & ne donne l'idée de ce qu'elle a été, que par le nom qu'elle conserve de *Palaiopoli.* On croit que Girace dans la Calabre ultérieure, a été bâtie de ses ruines.

La quatriéme contient quelques particularités de la ville d'Olynthe [a] & de Strymon Roy des Thraces, dont le nom passa à un fleuve qui s'appelloit auparavant l'Ionée. Ce Strymon eut trois fils, Brangas, Rhésus & Olynthus [b]. Rhésus alla au secours de Priam durant le siége de Troye, & fut tué de la main de Dioméde. Olynthus, dans une chasse, attaqua de gayeté de cœur un lion, & fut tué par cet animal. Brangas, après avoir donné des larmes à la triste aventure de son frere, lui éleva un tombeau dans le lieu où il avoit péri. Pour lui, il passa dans la Sithonie [c], où il bâtit une ville qui a été florissante, & lui fit porter le nom de son malheureux frere.

La cinquiéme est un petit conte de deux joueurs de cythare, dont l'un étoit de Locres [d], c'étoit Eunomus, l'autre de Rhégium [e], c'étoit Ariston. Les territoires de ces deux villes, dit Conon, sont séparez par le fleuve Alès; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que du côté de Locres les cigales chantent, & que du côté de Rhégium elles sont muettes [f]. La cythare étoit deslors montée de sept cordes. Or nos deux

[a] Olynthe ville de Thrace, possedée anciennement par des Grecs originaires de Chalcide ville d'Eubée & colonie d'Athenes, a été encore plus célébre par les harangues de Démosthene, que par sa propre puissance. Elle ne subsiste plus aujourd'hui. Estienne de Byzance dit qu'elle avoit été bâtie par Olynthus. Conon nous apprend qu'elle fut bâtie en son honneur, non par Olynthus même, mais par son frere.

[b] D'autres Auteurs font Olynthus fils d'Hercule; rien n'est plus incertain que l'Histoire Grecque dans ces tems éloignez qui ont précédé la guerre de Troye.

[c] C'étoit cette partie de la Thrace qui joignoit la Macédoine. Les neiges de Sithonie, *Sithoniæ nives,* avoient passé en proverbe. Orphée qui habitoit ce pays, l'avoit rendu célébre.

[d] Ville, comme il a été dit ci-dessus, bâtie par Locrus dans la Calabre ultérieure, à dix milles de Rhégium ou Rhégio.

[e] Le nom de cet autre Musicien est omis dans le texte de Photius, par une faute de copiste; mais Strabon qui raconte aussi cette histoire d'après Timée & dans les mêmes termes que Timée, dit que c'étoit Ariston.

[f] Ce fait est attesté comme une vérité par de très-grands Auteurs, tels que Strabon, Diodore de Sicile, Pline & Pausanias; Diodore en rend une raison peu digne de lui: c'est, dit-il, qu'Hercule passant par ce pays, & se trouvant fatigué, il se coucha sous un arbre & voulut dormir. Les cigales l'en ayant empêché par leur chant, il les maudit, & pria Jupiter de les exterminer à jamais, ce que le Dieu lui accorda. Aussi, dit l'Historien, depuis ce temslà on n'a entendu aucune cigale dans

Muſiciens étant venus à Delphes pour diſputer le prix de leur art, & jouant à qui mieux mieux, une des cordes de la cythare d'Eunomus vint à caſſer. Tout auſſi-tôt on vit voler une cigale qui s'abbattit ſur la cythare, & qui ſuppléa ſi bien au défaut de la corde par ſon chant, qu'Eunomus remporta la victoire [a].

La ſixiéme parle de Mopſus. Il étoit fils d'Apollon & de Manto [b]. Après la mort de ſa mere, par maniére de ſucceſſion, il fut honoré du ſacerdoce d'Apollon à Claros [c], & y rendit ſes oracles. Dans ce même tems Calchas revenant de Troye [d], après avoir été porté en divers lieux par la tempête, aborda enfin à Colophon [e]. Là, ces deux Devins eurent de grands démêlez enſemble, chacun d'eux croyant en ſçavoir plus que l'autre. Amphimaque Roy des Lyciens, ſçut à quoi s'en tenir. Ce Prince méditoit une expédition, & Calchas le pouſſoit à l'entreprendre, lui promettant la victoire. Mopſus au contraire l'en diſſuadoit, l'aſſûrant qu'il ſeroit vaincu. Amphimaque hazarda une bataille, & fut en effet vaincu; par-là il connut que Mopſus étoit meilleur prophete [f], &

tout ce canton. Strabon, plus judicieux, dit que cela vient de ce que du côté de Rhégium le pays étant couvert & fourré, les cigales, comme engourdies, ont les membranes plus humides, & moins propres à rendre ce ſon qui forme leur chant.

[a] Strabon, au même endroit, dit que les Locres avoient repréſenté dans leur ville cet Eunomus en marbre, avec une cigale ſur ſa lyre.

[b] Pauſanias, dans ſon Voyage d'Achaïe, *p. 71.* fait, avec plus de vraiſemblance, Mopſus fils de Rhacius, Crétois, & de Manto. Cette Manto, fille de Tiréſias, avoit paſſé à Claros avec ces Thébains qui furent faits priſonniers par Therſandre fils de Polynice, à la priſe de Thébes.

[c] C'étoit une ville d'Ionie dans l'Aſie mineure. L'Oracle d'Apollon l'avoit renduë fort célébre, & cet Oracle ſubſiſtoit encore du tems de Tibére, puiſque Tacite nous apprend que Germanicus étant en Aſie, alla le conſulter. *Annal. l. 2.*

[d] Strabon dit qu'il revint de Troye par terre avec Amphiloque fils d'Amphiaraüs.

[e] C'étoit encore une ville d'Ionie habitée anciennement par les Cariens, enſuite par les Crétois, qui reçurent les Ioniens & ne firent qu'un peuple avec eux, ſous l'autorité des fils de Codrus. Colophon fut enfin détruite par Lyſimaque, parce que ſes habitans ſeuls, de tous les Grecs Aſiatiques, avoient eu l'audace de prendre les armes contre lui & contre les Macédoniens.

[f] Mopſus étoit non ſeulement bon prophete, mais grand Capitaine, car ce fut lui qui, au rapport de Pauſanias, chaſſa les Cariens de toute cette côte d'Aſie dont les Grecs s'emparérent.

depuis il lui témoigna plus d'estime. Calchas en eut un tel dépit, que bien-tôt après il mourut de chagrin [a].

Septiéme récit. Philammon, fils de cette Philonis [b] qui naquit de Bosphorus & de Cléobée dans un bourg de l'Attique [c], charmoit tout le monde par sa beauté. Une Nymphe prit de l'amour pour lui [d]; il n'y fut pas insensible, la Nymphe devint grosse: pour cacher sa honte, elle quitta le Péloponnese, & alla accoucher sur le bord d'un rivage étranger. Là, elle mit au monde Thamyris, qui, devenu grand, fut un si excellent Musicien, & jouoit si bien de la lyre, que les Scythes l'élurent pour Roy [e]. Il eut l'audace de défier les Muses, qui acceptérent le défi. La condition fut que s'il avoit l'avantage, il épouseroit celle des Muses qu'il voudroit, & que si les Muses étoient victorieuses, elles le traiteroient à leur volonté. Thamyris vaincu, fut privé de la vûë [f].

Huitiéme récit. Prothée étoit un célébre Devin en Egypte [g].

[a] Conon est le seul qui fasse mention de l'avantage remporté par Mopsus sur Calchas, au sujet d'Amphimaque. Phérécyde en rapporte plusieurs autres, mais nullement celui-là. Au reste, il n'est pas bien sûr que Calchas soit mort à Colophon. Sophocle le fait mourir à Mallunte en Cilicie, & il n'est pas le seul. Rien de plus incertain, dit Strabon, que tous ces traits de l'ancienne Histoire Grecque.

[b] Conon nous apprend qui étoit la mere de Philammon, & Pausanias nous avoit appris qui étoit son pere; c'étoit Chrysothémis, célébre pour avoir remporté le prix à la premiére célébration des Jeux Pythiques.

[c] Thamyris fils de Philammon, étoit donc originairement Athénien.

[d] Selon Pausanias, c'étoit Argiope, qui habitoit le mont Parnasse. Cette Nymphe, dit-il, se sentant grosse, & voyant que Philammon ne vouloit pas l'épouser, se retira à Odryse, où elle accoucha; c'est pourquoi Thamyris passe pour avoir été Odrysien ou Thrace.

[e] Thamyris remporta le prix des Jeux Pythiques à leur troisiéme célébration, comme Chrysothémis & Philammon son pere & son ayeul l'avoient remporté à la premiére & à la seconde. Mais qu'il ait été Roy des Scythes, c'est une circonstance qui n'est rapportée ni par Strabon, ni par Pausanias. Le mot de Scythes est bien vague; les Auteurs qui avancent ce fait, auroient dû nous dire sur quels Scythes il avoit regné.

[f] Pausanias croit, avec plus de raison, que Thamyris devint aveugle par maladie, comme Homére, & il ajoûte que c'est avec cette différence, qu'Homére devenu aveugle eut le courage d'achever ce qu'il avoit commencé, & que Thamyris depuis son accident ne fit plus de vers.

[g] Autant d'Historiens, autant d'opinions différentes sur les Antiquités Grecques. Selon Conon & l'Auteur original qu'il a suivi, Prothée étoit un Devin. Selon Hérodote, *l. 2.* c'étoit un Roy d'Egypte. Les circonstances

Sa fille Théonoë trouva Canobus à son gré. C'étoit un beau jeune homme qui conduisoit le vaisseau de Ménélas; il fut sourd à la passion de Théonoë. Ménélas & Heléne, qui, en revenant de Troye, avoient été jettez sur les côtes d'Egypte, songeoient à remettre à la voile, lorsque Canobus fut picqué d'une vipére à la jambe, où la gangréne se mit, & il en mourut. Ménélas lui éleva un tombeau dans le lieu même, où depuis on a bâti la ville de Canope [a], & la derniére des bouches du Nil porte aussi le nom de ce pilote de Ménélas [b].

Neuviéme récit. Selon notre Auteur, Semiramis fut fille de Ninus, & non sa femme, comme l'ont dit les autres [c]. Pour abbréger sa narration, je remarquerai seulement qu'il attribuë à Semiramis tout ce que les autres ont attribué à Atosse l'Assyrienne [d], soit qu'il n'ait vû qu'une seule personne sous ces

de ce récit sont toutes différentes dans l'un & dans l'autre; lequel croire des deux! Pour moi, je ne balance pas à donner la préférence à Hérodote, il me paroît plus croyable que tous ces Ecrivains dont il ne nous reste que quelques fragmens, comme Phérécyde, Acésilas d'Argos, Hécatée de Milet, Hellanicus & tant d'autres. Hérodote parle pour avoir vû; il nous assûre que ce qu'il raconte d'Heléne, de Ménélas, de Paris, il le tient des Prêtres d'Egypte, qui n'avoient aucun intérêt à le tromper sur ce point. Il y a donc bien de l'apparence que les deux plus grands Poëtes du monde, Homére & Virgile, nous en ont imposé sur l'événement qui fait le principal sujet de leurs Poëmes, & qu'Heléne n'alla jamais à Troye, ni Enée en Italie.

[a] C'étoit autrefois une grande ville, à six-vingts stades d'Alexandrie. On croit que Bochir, ville d'Egypte presque ruinée, étoit l'ancienne Canope.

[b] L'Auteur veut dire la bouche du Nil la plus occidentale

[c] Conon ne devoit pas rapporter une particularité historique de cette nature, & inconnuë aux autres Historiens, sans citer l'Ecrivain d'où il l'avoit tirée.

[d] Cet endroit de Conon favorise, ce me semble, l'opinion de ceux qui croyent que Semiramis regnoit fort peu avant la guerre de Troye. Car s'il y avoit eu un intervalle de tant de siécles entre Atosse & Semiramis, l'Historien que copie Conon, n'auroit pas confondu l'une avec l'autre. Mais ces deux Princesses étant rapprochées dans l'ordre des tems, on est moins surpris de voir cet Auteur n'en faire qu'une même personne. Peut-être aussi y a-t-il eu plusieurs Semiramis, comme quelques-uns le croyent. Il y a donc eu plus d'une Atosse. L'Assyrienne nous est peu connuë; pour l'autre, nous sçavons qu'elle étoit fille de Cyrus Roy de Perse, par conséquent sœur de Cambyse & de Smerdis. Elle fut quelque tems la concubine de ce Mage qui s'étoit emparé du trône des Perses sous le nom de Smerdis. Mais la fraude ayant été découverte & le Mage tué, Darius fils d'Hystape épousa Atosse, la derniére année de la LXXIV.[e] Olympiade. *Herod. l. 3.*

deux noms, ſoit que l'hiſtoire de Semiramis ne lui fût pas autrement connuë. Quoi qu'il en ſoit, Conon prétend que cette Reine eut ſecretement & ſans le ſçavoir, un commerce inceſtueux avec ſon fils, mais que la faute étant faite, Semiramis vécut publiquement avec ſon fils, comme avec un mari. Et de-là vient, dit-il, que ce qui paſſe pour un crime horrible parmi les autres nations, a été reçû comme permis & comme honnête chez les Médes & chez les Perſes, de s'unir avec ſa propre mere [a].

Dixiéme récit. Sithon Roy de la Cherſoneſe de Thrace [b], fils de Neptune & d'Oſſa, eut de la Nymphe Mendéïs une fille nommée Palléne. Cette fille ne fut pas plûtôt nubile, que ce fut parmi les Princes voiſins à qui l'auroit en mariage. Sithon déclara que pour avoir la Princeſſe, il falloit ſe battre contre lui, & demeurer vainqueur [c], qu'à celui-là ſeul il donneroit & ſa fille & ſon royaume. Auſſi-tôt ſe préſentent Mérops & Périphete, l'un Roy d'Anthémuſie, l'autre de la Mygdonie [d] : tous deux furent tuez par Sithon. Après quoi,

[a] Nous ne voyons point que cet uſage abominable ait eu lieu à l'égard des Perſes en général, mais tout au plus à l'égard de leurs Mages. Je dis tout au plus, car nul ancien Auteur Grec n'en ayant parlé, on peut fort bien le révoquer en doute.

[b] Le texte de Photius porte toûjours Oëton au lieu de Sithon, c'eſt une faute de copiſte qu'il eſt aiſé de corriger, à l'aide d'Eſtienne de Byzance, qui, d'après Hégéſippe dans ſes Palléniaques, dit que la ville de Palléne fut ainſi appellée, du nom de la fille de Sithon, qui fut femme de Clytus. On voit que c'eſt la même dont parle Conon. Cette correction eſt ſi ſûre, que je n'ai pas héſité à la faire paſſer dans le texte. Il y a apparence que ce Sithon avoit auſſi donné ſon nom à la Sithonie contrée de la Thrace, & enſuite de la Macédoine.

[c] Œnomaüs n'a donc pas été le ſeul Prince cruel & inſenſé qui ait propoſé le mariage de ſa fille pour prix de la victoire qu'on remporteroit ſur lui, mais à condition que ceux qui ſeroient vaincus, perdroient auſſi-tôt la vie; ni Hippodamie la ſeule Princeſſe qui ait été recherchée de ſes amans au péril de leur vie. La différence qu'il y a entre Œnomaüs & Sithon, c'eſt que celui-ci s'expoſoit plus que l'autre, & qu'il ſe contenta d'une ſeule victoire, au lieu qu'Œnomaüs immola plus de vingt Princes à ſa cruauté.

[d] L'Anthémuſie & la Mygdonie étoient anciennement des provinces de la Thrace, comme nous l'apprenons d'Eſtienne de Byzance, & encore mieux de Thucydide, qui, au ſecond livre de ſon Hiſtoire, dit que ces contrées faiſoient de ſon tems partie de la haute Macédoine, comme conquiſes par les ancêtres de Perdiccas.

ne voulant plus ſe commettre, il dit que les prétendans pouvoient ſe battre entre eux, & aſpirer toûjours au même prix. Dryas & Clytus étant entrez en lice, Dryas périt, mais par une fraude de la Princeſſe. Le Roy l'ayant appris, fut ſi tranſporté de colére, qu'il auroit puni de mort ſa fille, ſi durant la nuit Vénus ne l'eût ſauvée, par le moyen des habitans. Quelque tems après Sithon finit ſes jours. Clythus & Palléne s'unirent & regnérent enſemble, & du nom de la Princeſſe, le pays fut nommé Palléne [a].

Onziéme récit. Les Lindiens [b] ſacrifient à Hercule, & leur ſacrifice eſt accompagné d'imprécations [c]. Cette coûtume leur vient de ce qu'Hercule paſſant un jour par leur pays, demanda à un laboureur quelque choſe à manger pour le jeune Iolas [d], que ce Héros s'étoit attaché, & dont il avoit déja fait ſon compagnon de voyages [e]. Le laboureur, bien loin de les ſecourir, ſe mocqua d'eux. Hercule indigné aſſomme un de ſes bœufs, le fait rôtir, ſe met à table, & fait bonne chére avec Iolas aux dépens du laboureur, qui de loin les maudiſſoit de tout ſon cœur; mais Hercule n'en faiſoit que rire, & diſoit

[a] C'eſt-à-dire, non ſeulement la ville, mais la peninſule ou Cherſoneſe de Thrace, qui auparavant s'appelloit *Phlegra*, lieu fameux par le combat des Géans contre les Dieux, ſelon la Fable & les Poëtes:

> *Prius cecini plectro graviore Gigantas*
> *Sparſaque Phlegræis victricia fulmina campis,*

dit Ovide, *l. 10. de ſes Métamorph.*

[b] Lindus étoit une ville de l'Iſle de Rhodes, qui avoit pris ſa dénomination de Lindus fils de Céréaphus. Elle étoit célébre par un temple de Minerve Lindienne, que l'on croyoit être un monument des Danaïdes; & par la naiſſance de Cléobule, l'un des ſept Sages de la Grece.

[c] Ce trait hiſtorique eſt rapporté par Apollodore, mais ſans aucun détail. Le livre d'où Conon avoit tiré cette petite hiſtoire, ne ſubſiſtant plus, ſon récit en devient plus précieux.

[d] Iolas étoit fils d'Iphiclès, & par conſéquent neveu d'Hercule, qui en fit ſon compagnon de voyages, même ſon écuyer, & qui l'aſſocia à la plûpart de ſes aventures. Après la mort d'Hercule, il conduiſit une colonie en Sardaigne, où il mourut; & du tems de Pauſanias, les habitans de cette Iſle lui rendoient encore de grands honneurs.

[e] L'Interpréte Latin s'eſt trompé en cet endroit. Il rend ces mots Grecs, ὃν κομιδῇ νέον κατὰ τὴν ὁδὸν συνεπήγετο, par ceux-ci: *Quemadmodum juvenem de via ſibi adjunxerat*, comme ſi Hercule, chemin faiſant, avoit rencontré Iolas, & ne l'eût fait ſon compagnon que par hazard.

par plaiſanterie, qu'il n'avoit point encore trouvé de meilleur mets que celui qui étoit aſſaiſonné de malédictions.

Douziéme récit. Tros fils d'Erecthée [a] & petit-fils de Dardanus, regna dans cette contrée qui eſt proche du mont Ida. Il eut de Callirhoë fille du Scamandre, trois fils, Ilus, qui donna ſon nom à Ilion, Aſſaracus, & Ganiméde, lequel Jupiter enleva [b]. Aſſaracus regna, conjointement avec ſon pere, à Dardanie, la capitale des Troyens. Ilus bâtit Ilion, il vainquit Bysès Roy des Brébyces dans un combat [c], & ne ſongea plus qu'à aggrandir la ville qu'il avoit bâtie.

Treiziéme récit. Ethilla étoit fille de Laomédon [d], & ſœur de Priam. Protéſilas l'emmenoit captive ſur ſes vaiſſeaux avec pluſieurs autres Troyennes [e], lorſque tout-à-coup accueilli

[a] Voici une faute des plus lourdes, ſoit qu'elle vienne de Photius lui-même, ou de celui qui a copié ſon manuſcrit. Tros étoit fils, non d'Erecthée, mais d'Ericthonius & d'Aſtyoche fille du Simoïs, ſelon Apollodore, *l. 3*. Il y a donc eu deux Ericthonius, l'un Roy d'Athenes, qui étoit fils de Vulcain, l'autre dont il s'agit ici, fils de Dardanus & d'Electre.

[b] La plûpart des fables ont leur fondement dans l'Hiſtoire. Auſſi plus d'un Auteur Grec explique celle de Ganiméde enlevé par Jupiter, en diſant que la guerre s'étant allumée entre Tantale Roy de Lydie, & Tros Roy de la Troade, Ganiméde fils de ce dernier fut fait priſonnier, & mourut peu de jours après, ce qui rendit la guerre ſi longue entre ces deux Princes, que Pélops y ſuccomba, quitta l'Aſie, & alla s'établir dans cette partie de la Grece qui de ſon nom a été appellée le Péloponneſe. *Voyez Méziriac, p. 334. du ſecond volume de ſes Commentaires ſur les E'pîtres d'Ovide.*

[c] Apollodore, *l. 3*. raconte qu'Ilus s'étant établi en Phrygie, il remporta le prix d'un combat à la Lutte; prix propoſé par un Roy du pays, & qui conſiſtoit en cinquante jeunes hommes & autant de jeunes filles, qui devoient être la récompenſe du vainqueur. Il y a bien de l'apparence que c'eſt de ce combat que Conon veut parler.

[d] Voilà une fille de Laomédon & une ſœur de Priam qui nous étoit inconnuë, car je ne crois pas qu'il en ſoit parlé dans aucun autre E'crivain.

[e] Protéſilas fils d'Iphiclus, étoit Souverain de Phylacé ville de la Theſſalie, & voiſine des E'tats d'Achille. Il avoit épouſé Laodamie fille d'Acaſte, devenuë célébre par l'exemple qu'elle donna de l'amour conjugal le plus tendre, le plus ſincére & le plus paſſionné qu'il y eut jamais. Protéſilas arma cinquante vaiſſeaux, & alla joindre la flotte des Grecs en Aulide. Il fut le premier qui, en abordant à Troye, ſauta ſur le rivage, & le premier qui fut tué de la main d'un Troyen. C'eſt ce que raconte Homére dans le ſecond livre de l'Iliade. Ce témoignage du plus ancien de tous les Poëtes, eſt confirmé par Strabon, qui dit que de ſon tems on voyoit encore le tombeau de Protéſilas, de même que celui d'Achille & celui d'Ajax, près de Sigée. Malgré des témoignages ſi formels,

d'une violente tempête, à grand'peine put-il se mettre à la rade entre Mende & Scione [a]. Là s'étant écarté du rivage avec les siens, pour aller chercher de l'eau bien avant dans les terres, Ethilla profita de l'occasion, & adressant la parole à ses compagnes: Si l'on nous mene en Grece, leur dit-elle, tout ce que nous avons souffert jusqu'ici sont des roses [b], en comparaison des malheurs qui nous attendent. Croyez moi, brûlons la flotte des Grecs. Ces miserables captives la crurent [c], & mirent le feu aux vaisseaux de Protésilas, qui par-là fut réduit à la nécessité de se fixer avec elles dans ce pays, & il y bâtit Scione, où ces Grecs & ces Troyennes ne firent plus qu'un peuple.

Quatorziéme récit. Endymion fils d'Aéthlius qui eut Jupiter pour pere, & de Protogénie fille de Deucalion, eut deux enfans, Etolus & Eurypyle [d]. Etolus contraint de quitter le Péloponnese [e], passa dans le pays qui est vis-à-vis, & avec le

suivis par tant d'autres Ecrivains, Conon nous représente Protésilas revenant de Troye avec ses vaisseaux chargez de butin, & comme fondateur de deux villes, & Conon n'est pas le seul. Après cela, quel fond peut-on faire sur l'Histoire Grecque, quand il s'agit de choses si éloignées!

[a] Mende & Scione étoient deux villes de Thrace.

[b] Le texte de Photius porte: Χρυσὸς ὁ αὖ αὐταῖς δόξει τὰ τῆς Τροίας κακὰ, *que tous les malheurs de Troye leur paroîtroient de l'or en comparaison de ce qui les attendoit en Grece.* J'ai cru notre façon de parler proverbiale plus propre à exprimer le sens de l'Auteur.

[c] N'y a-t-il pas bien de l'apparence que Virgile avoit lû le livre original d'où Conon a tiré ce trait historique, & que c'est ce qui lui a donné l'idée de faire brûler la flotte d'Enée par les Troyennes qu'il avoit avec lui! Il est au moins sûr que Beroë fait dans le cinquiéme de l'Enéide, précisément ce que fait ici Ethilla:

Quin agite, & mecum infaustas exurite puppes.

[d] Pausanias instruit par les Eléens mêmes de leur histoire, donne à Endymion quatre enfans, sçavoir, trois fils, Péon, Epéus, Etolus, & une fille qu'il appelle, non *Eurypyle,* mais *Eurycyde.* Il ajoûte que les Eléens & les Héracléotes ne s'accordoient pas sur la mort d'Endymion, les premiers montrant son tombeau à Olympie, & les seconds prétendant qu'il s'étoit retiré sur le mont Latmus, où l'on voyoit encore de son tems un endroit appellé *la grotte d'Endymion.* Sur quoi j'ai marqué dans ma traduction de Pausanias, que pour accorder les sentimens de ces deux peuples, le sçavant Paulmier dit, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il faut distinguer deux Endymions, l'un personnage historique, qui a regné en Elide, l'autre fabuleux, qui étoit ce berger célébre du mont Latmus.

[e] Pausanias nous apprend encore

secours de ses compagnons de fortune, en ayant chassé les Curétes, il changea le nom de cette contrée en celui d'Etolie [a]. Eléus fils d'Eurypyle [b] & de Neptune, regna après la mort de son ayeul maternel, & donna son nom à la ville d'Elis, qu'Endymion avoit bâtie.

Quinziéme récit. Dans le quinziéme, Conon parle des Phénéates [c], de Cérès & de Proserpine, qui, à l'insçû de sa mere, fut enlevée par Pluton, & conduite sous terre dans les lieux où ce Dieu tient son Empire. Il raconte comment les Phénéates montrérent à Cérès une ouverture par où l'on peut descendre dans ces lieux soûterrains [d], les marques de reconnoissance & de bonté qu'ils reçûrent de la Déesse, & entre autres la promesse qu'elle leur fit, de ne pas permettre qu'il pérît jamais plus de cent Phénéates dans un combat [e].

Seiziéme récit. Promachus & Leucocomas [f] étoient de

qu'Etolus fut obligé de quitter le Péloponnese, parce qu'il étoit poursuivi *Eliac. l. 1.* en justice par les enfans d'Apis, comme le meurtrier de leur pere, qu'il avoit tué par mégarde en disputant le prix de la Course de chevaux aux jeux funébres que l'on célébroit sur le tombeau d'Azan.

[a] Les Curétes chassez de leur pays par Etolus, s'emparérent de l'Acarnanie. Pour les Eléens, Strabon & Pausanias disent qu'ils étoient originaires de Calydon & de quelques autres villes de cette contrée; ainsi Etolus, en chassant les Curétes, ne fit que s'établir dans le lieu de son origine. Mais au bout de dix générations, les descendans d'Etolus rentrérent en Elide, & s'en virent les maîtres.

[b] Selon Pausanias, c'est *Eurycyde* qu'il faut lire.

[c] Phénéon étoit une ville d'Arcadie bâtie dans une plaine. Pausanias en donne la description dans son Voyage d'Arcadie.

[d] Cet endroit de Conon, comme le reste de son récit, m'est un peu suspect. La raison en est que Pausanias, qui est un auteur exact, & qui avoit visité ce pays avec la curiosité d'un Voyageur, & d'un Voyageur éclairé, ne marque ni cette particularité, ni la suivante.

[e] Cela a tout l'air d'un conte. Aussi Pausanias n'en dit pas un mot, lui qui fait un si grand détail de tout ce qu'il y avoit de curieux chez les Phénéates. Car il nous apprend que ces peuples avoient chez eux un temple de Cérès Eleusienne, où la Déesse étoit honorée comme à Eleusis; un autre temple de Cérès Thesmia, une image de Cérès Cidarie, conservée avec soin; que la Déesse cherchant sa fille, étoit venuë à Phénéon, & que pour récompenser ceux qui lui avoient fait un bon accueil, elle leur donna toutes sortes de grains, hormis des féves. C'est tout ce qu'il en dit. Le reste étoit donc tout au plus une tradition populaire, qu'il n'a pas trouvé assez bien fondée pour croire en devoir parler.

[f] La plûpart des noms Grecs, comme des noms Hébreux, signifient quelque

Gnoſſe ville de l'Iſle de Créte. Promachus aimoit paſſionnément le beau Leucocomas, & n'en étoit point aimé. C'étoit tous les jours nouvelles épreuves plus pénibles & plus périlleuſes les unes que les autres. Promachus n'en refuſoit aucune, ſans en être plus avancé. Enfin ne ſçachant plus que faire, & n'ayant plus rien à ménager, il s'aviſa d'un ſtratageme. Il avoit un caſque digne d'envie, & célébre à cauſe de ceux qui l'avoient porté. Il prend ce caſque, & le met ſur la tête d'un autre beau garçon, en préſence de Leucocomas [a], qui en fut ſi picqué, qu'il ſe paſſa ſon épée au travers du corps.

Dix-ſeptiéme récit. Dicée & Sylée étoient deux freres, tous deux fils de Neptune, & ils habitoient en Theſſalie auprès du mont Pélion. Dicée, comme le porte ſon nom, étoit un homme juſte [b]; Sylée au contraire [c] étoit ſi mal-faiſant, ſi méchant, qu'Hercule crut devoir en délivrer le monde. Dans la ſuite Hercule paſſant par la Theſſalie, alla loger chez Dicée, où ayant vû la fille de Sylée, qui étoit élevée chez ſon oncle, il en devint amoureux, & l'épouſa [d]. Quelque tems après il fut obligé de faire un voyage. La jeune femme ſouffrit ſi impatiemment l'abſence de ſon mari, qu'elle mourut de déplaiſir. Comme on faiſoit ſes obſéques, arrive Hercule, qui témoin de ſon malheur, en fut ſi touché, qu'on eut bien de la peine à l'empêcher de ſe jetter dans le même bucher. Après ſon départ, les voiſins entourérent de murs le lieu de ſa ſépulture, enſuite on y bâtit un temple à Hercule, & ce

choſe. Nous en avons ici une preuve bien ſenſible. Le nom de Promachus annonce un brave homme, qui eſt toûjours prêt à affronter les dangers, & à ſubir les épreuves les plus rudes; celui de Leucocomas annonce au contraire un jeune homme qui a de beaux cheveux blonds, une belle tête.

[a] C'eſt à une pareille ruſe que Corydon a recours dans la ſeconde E'clogue de Virgile :

Jam pridem à me illos abducere Theſtylis orat,
Et faciet, quoniam ſordent tibi munera noſtra.

[b] Dicée, du mot δίκαιος, qui ſignifie *juſte.* Ce Dicée bâtit une ville en Thrace, & lui donna ſon nom.

[c] Σύλη en Grec ſignifie *dépouille.* Sylée étoit ainſi appellé, parce qu'il dépouilloit les paſſans, & leur faiſoit ſouffrir toutes ſortes de maux.

[d] Apollodore dit au contraire, que Hercule tua, non ſeulement Sylée, mais encore ſa fille Xénodice. *Apoll. l. 2.*

temple ſert encore de monument à cette vertueuſe Princeſſe.

Dix-huitiéme récit. Les Locriens, fondez ſur ce qu'Ajax étoit de leur nation [a], obſervent encore cette coûtume, que toutes les fois qu'ils combattent, ils laiſſent dans leur ordre de bataille une place vuide, tout comme ſi Ajax la devoit remplir. Or dans le combat qu'ils eurent à ſoûtenir contre les Crotoniates, Autoléon qui commandoit ceux-ci [b], voulut attaquer les Locriens par l'endroit qui lui paroiſſoit dégarni, & où il ne voyoit point de Chef; il ſe promettoit bien de les envelopper de ce côté-là, mais bleſſé à la cuiſſe par un ſpectre, il fut obligé de ſe retirer du combat. Il tomba enſuite dans une langueur mortelle, dont il ne ſeroit pas revenu, ſi, par le conſeil de l'Oracle, il n'étoit allé juſque dans l'Iſle Achillée [c], qui eſt ſur le Pont-Euxin au-delà du Danube, & près de la Taurique. Là, il vit pluſieurs Héros de l'ancien tems [d], & entre autres Ajax; il appaiſa ſes manes, & fut auſſitôt guéri. Quand il fut ſur ſon départ, Héléne lui ordonna d'avertir Stéſichore [e] que ſi ſes yeux & la lumiére du jour lui

[a] Ceci doit s'entendre d'Ajax fils d'Oïlée, qui regnoit ſur les Locriens d'Opunte, dits par cette raiſon *Opuntiens.* Pauſanias raconte la même choſe, mais ſon texte eſt ſi corrompu en cet endroit, qu'il n'y auroit pas moyen de l'entendre ſans ce récit de Conon, qui m'a été d'un grand ſecours dans la traduction que j'ai donnée de cet Auteur.

[b] Selon Pauſanias, c'étoit Léonyme qui commandoit les Crotoniates, & non pas Autoléon.

[c] On l'appelloit auſſi l'Iſle Leucé, à cauſe de la quantité d'animaux blancs qu'elle nourriſſoit. Je ne comprends pas ſur quel fondement les Anciens ont débité tant de fables touchant cette Iſle. Ammien-Marcellin, auteur plus grave, dit que de ſon tems elle étoit déſerte & peu ſûre. C'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, quand par hazard quelques voyageurs y abordent & mettent pied à terre, après avoir vû le temple, les offrandes & autres antiquités qui ſont conſacrées à Achille, ils remontent le ſoir ſur leur vaiſſeau, & ſe gardent bien de paſſer la nuit dans cette Iſle.

[d] Pauſanias eſt plus circonſpect dans ſon récit. Voici comme il s'exprime: *Les Crotoniates diſent qu'à ſon retour il aſſûra avoir vû dans cette Iſle Achille & les deux Ajax, Patrocle & Antiloque, & qu'Héléne étoit mariée à Achille, &c.* Quand on lit de pareils contes dans Pauſanias, on eſt tenté de le regarder comme un homme qui croyoit de leger & ſur de ſimples oüi dire; mais quand on vient à retrouver ces mêmes choſes dans des Auteurs plus anciens que lui, alors on ne peut s'empêcher d'admirer, & ſa grande érudition, & ſon exactitude.

[e] Célébre Poëte lyrique, qui vivoit vers la XLII.e Olympiade, & dont Quintilien fait un grand éloge après

étoient encore chers, il eût à chanter la palinodie, & à retracter ce qu'il avoit dit d'elle dans ses vers. Stésichore profita de l'avis, & recouvra la vûë.

Dix-neuviéme récit. Psamathé fille de Crotopus, eut commerce avec Apollon, & devint grosse. Comme elle craignoit la colére de son pere, elle accoucha secretement, & prit le parti d'exposer son enfant, après lui avoir donné le nom de Linus. Un berger le trouva, & en prit soin comme du sien propre; mais il arriva par malheur que les chiens de son troupeau mirent cet enfant en piéces. La mere fut inconsolable; pour comble de malheurs, sa faute vint à la connoissance du Roy son pere, qui ne doutant point que sa fille ne se fût laissé débaucher, & que ce qu'elle disoit d'Apollon, ne fût un conte, la condamna à mort. Apollon irrité d'un traitement si cruel fait à une Princesse qu'il aimoit, se vengea sur les Argiens, en les affligeant de la peste; & le même Dieu consulté sur les moyens de faire cesser un si grand mal, répondit par un Oracle, qu'il falloit premiérement appaiser Psamathé & Linus. Aussi-tôt les Argiens leur rendirent toutes sortes d'honneurs, ordonnant sur-tout à leurs femmes & à leurs filles, d'aller pleurer tous les jours sur le tombeau de Linus; & comme elles étoient encore plus sensibles à leur propre infortune, qu'à celle de ces malheureuses victimes, elles mêloient à leurs regrets les priéres les plus ardentes. Enfin, leurs lamentations étoient accompagnées d'un air si touchant & si convenable, que depuis ce tems-là les Poëtes n'ont guéres composé de chants lugubres, sans y faire entrer le nom de Linus, par maniére de refrain. Les Argiens firent encore plus, ils donnérent le nom d'Arnéus à un de leurs mois, ils instituérent un sacrifice & un jour de fête sous le nom d'Arnide, en mémoire de Linus qui avoit été nourri parmi des agneaux, & ce jour-là ils tuoient tous les chiens qu'ils

Horace, qui caractérise ce Poëte en peu de mots, quand il dit, *Stesichorique graves Camenæ* Il étoit d'Himéra en Sicile, & on lui donna le nom de Stésichore, parce que ce fut lui qui fixa, ou la danse, ou même le chœur, dans les piéces de Théatre, *Stator Chori*. Nous n'avons de lui que quelques fragmens.

pouvoient trouver. Ni pour tout cela leurs maux ne ceſſérent. Il fallut que Crotopus, en conſéquence d'un ſecond Oracle, s'exilât d'Argos, & qu'il allât ſe tranſplanter dans le pays des Mégaréens, où il bâtit une ville qu'il nomma *Tripodiſque* [a].

Vingtiéme récit. Théocle [b] de Chalcis [c] avoit été fait priſonnier de guerre par les Biſaltes, peuples de Thrace qui ſont face à Palléne. Ce Théocle dépêcha ſecretement aux Chalcidiens [d], pour les avertir que s'ils vouloient entrer dans le pays

[a] Ce récit eſt plein de circonſtances également curieuſes & agréables. Pauſanias raconte auſſi cette hiſtoire, mais d'une maniére un peu différente; il eſt plus exact à quelques égards, & ne parle pas en homme qui ſe fie aux mémoires d'autrui, comme Conon, mais en témoin oculaire, en homme qui a vû. Les deux récits joints enſemble, donneront ſur ce point d'antiquité tout l'éclairciſſement qu'on peut deſirer. Voici donc ce qu'en dit Pauſanias.

Le tombeau de Corœbus eſt ude des curioſités de Mégare. Je rapporterai ici ce que les Poëtes ont dit de ce Héros, quoiqu'il ne ſoit pas moins célébre parmi les Argiens. Sous le regne de Crotopus Roy d'Argos, Pſamathé ſa fille, groſſe du fait d'Apollon, accoucha d'un fils; & pour cacher ſa faute à ſon pere, qu'elle craignoit, elle expoſa ſon enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du Roy trouvaſſent cet enfant, & le mangeaſſent. Apollon irrité, ſuſcita contre les Argiens le monſtre *Pœné*, monſtre vengeur qui arrachoit les enfans du ſein de leurs meres, & les dévoroit. On dit que Corœbus touché du malheur des Argiens, tua ce monſtre. Mais la colére du Dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peſte cruelle déſolant la ville d'Argos, Corœbus ſe tranſporta à Delphes, pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monſtre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échapperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-même ſa demeure. Corœbus s'étant mis en chemin, quand il fut au mont Géranien, il ſentit tomber ſon trépied, & là il bâtit un temple au Dieu, avec un village, qui de cette particularité fut nommé *le Tripodiſque*. Son tombeau eſt dans la place publique de Mégare. Une Inſcription en vers élégiaques contient l'aventure de Pſamathé & de Corœbus. Pour lui, il eſt repréſenté tuant le monſtre; & de toutes les ſtatuës de pierre que j'ai vûës en Grece, je crois que celles de ce tombeau ſont les plus anciennes.

[b] Eſtienne de Byzance cite un paſſage d'Hécatée, par lequel on apprend que ce Théocle conduiſit une colonie en Sicile, & qu'il y fut le fondateur de pluſieurs villes.

[c] Il y avoit ſept ou huit villes de ce nom. Celle dont il eſt ici queſtion, étoit dans l'Iſle d'Eubœe. Philippe la regardoit comme une des clefs de la Grece.

[d] Ils avoient été ainſi nommez, du mot χαλκὸς, *cuivre, airain*, à cauſe des mines de cuivre qu'ils avoient chez eux. C'eſt pourquoi ils furent les premiers à ſe ſervir d'armes faites d'airain. Les Chalcidiens envoyérent pluſieurs colonies, ſoit en Sicile, ſoit dans le reſte de l'Italie. Cumes fut une des principales: *Cumani ab Chalcide Euboïca originem trahunt,* dit Tite-Live, *l. 8.*

des Bisaltes, ils le trouveroient sans défense. Eux, profitant de l'avis, par une irruption subite, jettent l'épouvante parmi les Bisaltes, & les menent battant jusque dans leur ville, dont ensuite ils se rendirent maîtres, par le moyen de Bucolus & de Dolus qu'ils avoient fait prisonniers. Mais ne payant que d'ingratitude le service de Bucolus, & violant la foy qu'ils lui avoient donnée, ils le firent mourir. L'ire du Ciel se fit aussitôt sentir à eux, & ils l'éprouvérent d'une maniére terrible [a], jusqu'à ce qu'ayant consulté l'Oracle, ils eussent élevé un magnifique tombeau à Bucolus, & lui eussent décerné des honneurs comme à un Héros.

Vingt-uniéme récit. Dardanus & Jasion, tous deux fils de Jupiter & d'Electre fille d'Atlas, habitoient l'Isle de Samothrace [b]. Jasion ayant voulu souiller le phantome de Cérès, fut tué d'un coup de foudre [c]. Dardanus épouvanté de ce qui venoit d'arriver à son frere, se mit sur un radeau, car il n'y avoit point encore de vaisseaux [d], & passa dans le pays qui est à l'opposite de Samothrace, pays gras & fertile, connu par le mont Ida qui en fait partie. Là regnoit pour lors Teucer [e]

[a] Les hommes d'alors regardoient comme un crime effroyable de violer la religion des sermens, & même de manquer à sa parole. Aujourd'hui cette bonne foy si aimable & si nécessaire dans la société, n'est plus qu'un vain nom.

[b] Suivant plusieurs Auteurs citez par Denys d'Halicarnasse au premier livre des Antiquitez Romaines, Dardanus étoit venu d'Arcadie. Un déluge arrivé de son tems l'ayant obligé d'abandonner le Péloponnese, il se transplanta dans une Isle de Thrace, qui de son nom fut appellée Dardanie, & qui dans la suite prit celui de Samothrace, par la raison qu'en dit Pausanias dans son Voyage d'Achaïe.

[c] Ce Jasion est moins connu que Dardanus, quoique plus d'un Auteur en parle. Diodore de Sicile, *liv. 5.* nous apprend qu'il laissa un fils nommé Corybas, qui ayant passé en Phrygie avec son oncle Dardanus, y institua le culte de la Mere des Dieux, & donna son nom aux Prêtres de cette Déesse.

[d] Si cela est, la navigation fit de grands progrès en peu de tems, car entre Dardanus & Priam il n'y a que quatre générations, & sous Priam les Grecs armérent mille vaisseaux pour aller assiéger Troye.

[e] Il y a eu deux Princes de ce nom, l'un fils de Télamon Roy de Salamine, l'autre, dont parle ici Conon, étoit originaire de Créte, selon la plus commune opinion; mais Denys d'Halicarnasse allégue d'autres témoignages qui le faisoient originaire de l'Attique, & nommément de la bourgade de Xypété, où il tenoit le premier rang.

fils du fleuve Scamandre & d'une Nymphe [a]. Les habitans portoient le nom de Teucriens, & la région celui de Teucrie. Teucer, après quelques entretiens qu'il eut avec Dardanus, lui donna la moitié de ſon royaume. Le nouveau Souverain bâtit une ville [b] dans le lieu même où il avoit abordé ſur ſon radeau. Enſuite Teucer étant mort, Dardanus réunit toute la contrée ſous ſa domination.

Vingt-deuxiéme récit. Un bel enfant de Créte avoit reçû pour préſent d'un homme dont il étoit aimé, le petit d'un dragon. Ce jeune enfant lui donnoit à manger, le careſſoit & en avoit grand ſoin, juſqu'à ce que le dragon parvenu à une certaine groſſeur, commença à faire peur aux voiſins, qui enfin obligérent l'enfant à porter ſon dragon dans la prochaine forêt, & à l'y laiſſer, ce qu'il fit en pleurant beaucoup. Quelques années après, le jeune enfant devenu grand étant allé à la chaſſe de ce côté-là, fut attaqué par des voleurs. Auſſi-tôt il ſe met à crier, le dragon reconnoît ſa voix, vient à ſon ſecours, ſe jette ſur les voleurs, s'entortille autour d'eux, leur fait mille bleſſures mortelles, & devient le libérateur de celui qui lui avoit fait du bien [c].

Vingt-troiſiéme récit. Corythe [d], encore plus beau que ſon pere, étoit fils de Paris & d'Œnone; car Alexandre ou Paris [e],

[a] Conon a voulu dire de la Nymphe Idée, dont le nom a peut-être échappé au copiſte plûtôt qu'à l'Auteur. Cette filiation eſt fabuleuſe; les Grecs croyoient ennoblir leurs Héros, en les faiſant deſcendre de quelque Divinité. Auſſi toutes leurs généalogies ſont-elles pleines de fables.

[b] Dardanus avoit porté ſes Dieux & leur culte à Samothrace. Quand il paſſa en Phrygie, il les y tranſporta auſſi, & ſur-tout deux ſtatuës de Pallas, dont l'une fut ſi célébre ſous le nom de *Palladium*.

[c] Cette hiſtoire eſt rapportée dans Elien, mais plus ſuccinctement & avec moins de graces. Démocrite en avoit fait auſſi mention, ſuivant le témoignage de Pline, *liv. 8. chap. 17.* Elien dit que ce fait étoit arrivé à Patra ville d'Achaïe. Démocrite l'avoit rapporté de même, & nommoit l'enfant Thoas. Au reſte, il y a plus d'un exemple de ſerpens apprivoiſez & devenus domeſtiques comme des chiens.

[d] Il eſt parlé de ce fils de Paris dans pluſieurs Auteurs, mais particuliérement dans Lycophron, dans Tzetzès ſon ſcholiaſte, & dans Parthénius, qui cite les *Troïques* de Hellanicus & de Céphalion. C'eſt apparemment de quelqu'une de ces ſources que Conon avoit tiré cette hiſtoire.

[e] Ce fils de Priam, appellé premiérement Eſacus, enſuite Paris, fut ſurnommé Alexandre, du mot Grec

avant

avant que d'enlever Heléne, avoit épousé Œnone [a]. Ce jeune homme fut envoyé à Heléne par sa mere ; dont le but étoit de donner de la jalousie à Paris, & de perdre Heléne. Corythe s'acquitta si bien de sa commission, qu'en peu de tems il fut assez familier avec Heléne, pour que Paris, qui entra brusquement dans sa chambre, le trouvât assis auprès d'elle ; il en prit de l'ombrage, & dans le transport de sa colére, il tua son fils. Œnone outrée de l'infidélité de son mari, peut-être encore plus que du meurtre de Corythe, vomit mille imprécations contre Paris ; & comme elle joignoit à la connoissance de l'avenir, celle des plantes & de la Pharmacie [b], elle lui prédit que blessé un jour par les Grecs, il auroit inutilement recours à elle, après quoi elle se retira chez ses parens. L'événement justifia sa prédiction ; Paris, dans la guerre des Grecs contre les Troyens, blessé dangereusement par Philoctéte, tâchoit de gagner le mont Ida, en même-tems qu'un courrier dépêché à Œnone, alloit la supplier d'employer son art en faveur de son mari. Le courrier fut reçû avec mépris, on lui dit que Paris pouvoit s'adresser à Heléne. Cependant à peine fut-il reparti, qu'Œnone touchée de compassion, alla cueillir les simples les plus spécifiques, monta sur son char, & vola au secours de son mari ; mais il n'étoit plus tems, Paris étoit mort. Un second courrier qui en apportoit la nouvelle à Œnone, ajoûta des reproches à l'amertume du message. Œnone prit

ἀλέξασθαι, qui signifie *défendre, secourir,* surnom qu'il mérita par le courage qu'il fit paroître en défendant ses troupeaux dans la condition de berger, où il passa ses premiéres années :

Penè puer cæsis abducta armenta recepi
*Hostibus, & causam nominis inde tuli *.*

* *Ovide, dans l'Epître de Paris à Heléne.*

[a] Suivant la plus commune opinion, Œnone étoit fille du fleuve Cébren en Phrygie, c'est-à-dire, qu'elle passoit pour une Naïade dans ces tems fabuleux, où toute fille d'un rang distingué étoit appellée Nymphe ou Naïade, ou Néréïde, selon la nature du lieu qu'elle habitoit. Paris n'étoit encore que simple berger quand il épousa Œnone.

[b] Œnone, dans son Epître à Paris, dit elle-même qu'Apollon son premier amant lui avoit donné la connoissance des simples, pour prix de sa virginité :

Ipse ratus dignam, medicas mihi tradidit artes,
Admisitque meas ad sua dona manus.

une pierre, & lui en caſſa la tête. Enſuite arrivée où étoit le corps de ſon mari, elle l'embraſſa, l'arroſa de ſes larmes, déplora leur commun malheur, & ſe dérobant tout-à-coup, alla s'étrangler avec ſa ceinture.

Vingt-quatriéme récit. A Theſpie ville de la Bœotie, peu diſtante du mont Hélicon, naquit un enfant qui eut nom Narciſſe[a], & qui fut un prodige de beauté, mais qui mépriſa ſouverainement l'amour, & tous ceux qui étoient ſenſibles à cette paſſion. Auſſi deſeſpéra-t-il ſes adorateurs[b]. Il n'y eut que le ſeul Amintas qui s'opiniâtra à lui rendre des aſſiduités, des ſoins, juſqu'à ce que Narciſſe joignant la cruauté au mépris, s'aviſa de lui envoyer une épée. Amintas entendit ce que cela vouloit dire; après avoir invoqué l'Amour, & l'avoir conjuré d'être ſon vengeur, il prend cette épée, & va s'en percer le cœur ſous les fenêtres du cruel Narciſſe. L'Amour exauça ſes vœux. Narciſſe un jour ſe contemplant dans l'eau d'une claire fontaine, crut voir ſes charmes dans un autre, & fut tellement épris de cette image, que pour la premiére fois & pour la derniére, on vit en lui un homme aſſez inſenſé pour brûler d'une flamme dont il étoit l'objet[c].

[a] Ce nom vient du mot Grec ναρκᾷν, *marceſſere, ſe flétrir.* L'hiſtoire de Narciſſe eſt en partie vraye, en partie fabuleuſe. Le fabuleux a été traité par Ovide, au livre 3. de ſes Métamorphoſes. L'hiſtorique eſt rapporté par Pauſanias, dans ſon Voyage de la Bœotie. Mais Conon ajoûte quelques particularités qui ne ſont ni dans l'un ni dans l'autre.

[b] C'eſt ce que dit Ovide avec ſes graces ordinaires :

Multi illum juvenes, multæ cupiere puellæ,
Sed fuit in tenerâ tam dira ſuperbia formâ,
Nulli illum juvenes, nullæ tetigere puellæ.

[c] Quelle apparence, dit Pauſanias, qu'un homme ſoit aſſez privé de ſens, pour être épris de lui-même comme on l'eſt d'un autre, & qu'il ne ſçache pas diſtinguer l'ombre d'avec le corps! Auſſi y a-t-il une autre tradition moins connuë à la vérité, mais qui a pourtant ſes Auteurs & ſes partiſans. On dit que Narciſſe avoit une ſœur jumelle qui lui reſſembloit parfaitement, c'étoit même air de viſage, même chevelure, ſouvent même ils s'habilloient l'un comme l'autre, & chaſſoient enſemble. Narciſſe devint amoureux de ſa ſœur, mais il eut le malheur de la perdre. Après cette affliction, livré à la mélancolie, il venoit ſur le bord d'une fontaine, dont l'eau étoit comme un miroir où il prenoit plaiſir à ſe contempler, non qu'il ne ſçût bien que c'étoit ſon ombre qu'il voyoit, mais en la voyant il croyoit voir ſa ſœur, & c'étoit pour lui une conſolation.

Enfin, deſeſpéré de ne pouvoir jouir de ce qu'il aimoit, & croyant porter la juſte peine des rigueurs qu'il avoit exercées contre Amintas, il ſe tua lui-même. Ce fut en ce tems-là que ſur un Oracle qui ordonna qu'on révérât l'Amour à l'avenir plus qu'on n'avoit fait par le paſſé, outre le commun culte que les autres lui rendirent, les Theſpiens en particulier inſtituérent des ſacrifices en ſon honneur [a]. Ces peuples ſont perſuadez que les premiers Narciſſes que l'on a vûs [b], ſont ſortis de la terre qui avoit été trempée du ſang de Narciſſe.

Vingt-cinquiéme récit. Minos Roy de Créte, fils de Jupiter & d'Europe, équipa une flotte [c] pour aller en perſonne redemander Dédale [d], qui s'étoit ſauvé en Sicanie, ou, comme nous diſons aujourd'hui, en Sicile. Son expédition fut malheureuſe. Les filles de Cocalus Roy de cette Iſle, lui dreſſérent des embûches où il périt [e]. Les Crétois, pour venger le meurtre de leur Roy, déclarérent la guerre aux Siciliens; mais vaincus & contraints de s'en retourner en Créte, durant la navigation ils furent ſurpris d'une tempête qui les jetta ſur les côtes des Iapyges [f], où ils s'établirent; & perdant le nom de

[a] Pauſanias dit auſſi que les Theſpiens, de toute ancienneté, avoient eu Cupidon en ſinguliére vénération. Comment accorder ces témoignages avec ce que nous liſons dans le Banquet de Platon, ou Phédrus ſe plaint ſi amérement de ce que l'Amour n'avoit ni autels ni ſacrifices, & qu'aucun Poëte ne s'étoit encore aviſé de le célébrer!

[b] Quoique ce petit conte ne mérite pas d'être réfuté, Pauſanias allégue l'autorité de Pamphus, Poëte plus ancien qu'Homére, qui diſoit dans ſes Poëſies, que la fille de Cérès cueilloit des fleurs dans une prairie quand elle fut enlevée par Pluton, & que ces fleurs étoient des Narciſſes.

[c] Conon, par une erreur aſſez ordinaire à la plupart des Auteurs Grecs, qui certainement avoient peu de critique, confond ici les deux Minos, ou plûtôt il ſemble n'en avoir connu qu'un ſeul, quoiqu'il y en ait eu deux, comme l'a fort bien prouvé M. l'Abbé Banier dans une ſçavante Diſſertation qui ſe trouve au troiſiéme volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, *page 49*.

[d] Cette malheureuſe expédition ne fut point entrepriſe par Minos fils de Jupiter & d'Europe, mais par ſon petit-fils Minos II. qui étoit fils de Lycaſte & d'Ida.

[e] Cette particularité eſt racontée plus au long par Pauſanias dans ſon Voyage d'Achaïe.

[f] Les Iapyges voiſins de Tarente & de Brindes dans la Calabre, avoient pris leur nom d'Iapyx fils de Dédale. Mais il faut diſtinguer avec Hérodote, *liv. 7.* deux expéditions des Crétois, que Conon ſemble confondre; la premiére, où Minos périt; la ſeconde,

Crétois, furent confondus avec ces Iapyges. Dans la suite, la plûpart d'eux chassez du pays pour leur révolte, consultérent l'Oracle sur le parti qu'ils devoient prendre. Il leur fut répondu qu'ils eussent à se fixer dans l'endroit où l'on leur présenteroit de la terre & de l'eau, ce qui les détermina à demeurer chez les Bottiéens [a]. En effet, étant entrez dans leur pays, ils virent des enfans qui, par maniére de jeu, pêtrissoient de la bouë en forme de pain, & qui vinrent leur en offrir. Ces Crétois croyant l'Oracle accompli, demandérent au Roy de Macédoine la permission de s'établir là, ce qui leur fut accordé. Ainsi, après avoir changé de nom pour la troisiéme fois, ils devinrent enfin une portion des Macédoniens.

Vingt-sixiéme récit. Ce phantome d'Apollon, connu sous le nom de Carnus [a], qui étoit toûjours à la suite des Doriens, & qui leur servoit même de Devin, fut tué par Hippotas [b]

qu'ils entreprirent plusieurs années après, pour venger la mort de leur Roy, ce qui fut sans succès; car après avoir été cinq ans devant Inyque ou Camique, ils furent obligez de lever le siége. Ce fut en s'en retournant, après cette seconde expédition, que battus de la tempête, ils furent jettez sur les côtes d'Italie vers la Messapie, qui est aujourd'hui la terre d'Otrente; ils s'y établirent, & le pays fut dans la suite appellé Iapygie, du nom d'Iapyx qui avoit commandé leur flotte.

[a] Les Bottiéens étoient Thraces, & faisoient partie de la Macédoine. Ils avoient tiré leur nom d'un Bottion qu'ils avoient eu pour Chef.

[b] L'expression Grecque est φάσμα Ἀπόλλωνος. Je ne sçais pas pourquoi Conon traite de phantome d'Apollon, ce Carnus que les Doriens menoient toûjours à leur suite en qualité de Devin. Pausanias nous apprend qui étoit ce Carnus. Voici ce qu'il en dit dans son Voyage de la Laconie. « A l'égard du » culte d'Apollon-Carnéus, qui a été » embrassé de tous les Doriens, il tire son origine d'un certain Carnus qui « étoit d'Acarnanie, & qui avoit reçû « d'Apollon même l'art de deviner. « Ce Carnus ayant été tué par Hippo- « tas fils de Phylas, Apollon frappa de « la peste tout le camp des Doriens. « Hippotas fut banni pour ce meurtre, « & les Doriens appaisérent les manes « du Devin d'Acarnanie. Cependant « d'autres disent que les Grecs, pour « construire ce cheval de bois qui fut « si fatal aux Troyens, coupérent une « grande quantité de cornoüillers sur « le mont Ida, dans un bois consa- « cré à Apollon, & que par-là s'étant « attiré la colére du Dieu, ils insti- « tuérent un culte en son honneur, & « du nom de l'arbre qui faisoit le sujet « de leur disgrace, ils donnérent à « Apollon le surnom de Carnéus, en « transposant une lettre, à la maniére « des Anciens. » Cet endroit de Pausanias répand un grand jour sur l'extrait de Conon, & le confirme en même-tems.

[b] Hippotas étoit fils de Phylas, & petit-fils d'un Antiochus qui eut Hercule pour pere.

de la race d'Hercule, vers le tems que les Héraclides méditoient de rentrer dans le Péloponnese. Aussi-tôt les Doriens furent frappez de la peste. Ayant consulté l'Oracle, ils eurent pour réponse qu'il falloit chasser Hippotas de leur camp; ils le chassérent, & le retour des Héraclides dans le Péloponnese suivit de près. Hippotas courut quelque tems le pays, se maria, & eut un fils qui, de la vie errante que son pere avoit menée, fut nommé Alétès [a]. Cet Alétès parvenu à l'âge d'homme, se mit à la tête d'une troupe de Doriens, alla attaquer les Sisyphides qui regnoient à Corynthe [b], les en chassa eux & leurs alliez les Ioniens, & peupla la ville de nouveaux habitans. Enflé de ce succès, il ne se proposoit rien moins que la conquête de l'Attique, lorsqu'un Oracle lui prédit qu'il remporteroit la victoire, s'il pouvoit épargner la personne du Roy des Athéniens. Ceux-ci avertis de l'Oracle, persuadent à Codrus [c] leur Roy, qui étoit déja septuagenaire, de se dévouer pour le salut de ses sujets. A l'instant ce bon Roy quitte ses habits, se déguise en bucheron, va chercher querelle avec un Dorien, & se fait tuer. Les Doriens, en apprenant ce malheur, sentirent qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour eux, & firent la paix avec les Athéniens.

Vingt-septiéme récit. Dans le vingt-septiéme, Conon parle de Deucalion [d] qui regnoit dans la Phthiotide [e], du déluge qui de son tems inonda la Grece [f], & de son fils Hellen [g],

[a] Du mot Grec ἀλήτης, qui signifie *erro, vagus, vagabond.*

[b] Ces Sisyphides ou descendans de Sisyphe, étoient Doridas & Hyantidas. Ce fut sous leur regne, dit Pausanias, *liv.* 2. que les Doriens firent la guerre aux Corinthiens sous la conduite d'Alétès.

[c] Codrus étoit fils de Mélanthus, & fut le dernier Roy d'Athenes. Tout ce récit de Conon s'accorde parfaitement avec ce que rapporte Pausanias.

[d] Il y en a eu deux, l'un Roy de Créte, fils de Minos & pere d'Idomenée; l'autre plus ancien, fils de Prométhée qui regna en Thessalie. Celui-ci étoit contemporain de Moyse.

[e] C'étoit la partie méridionale de la Thessalie.

[f] Ce déluge qui fit de la Grece une solitude, & ensevelit sous les eaux ce qu'elle avoit de monumens, arriva l'an du monde 2454. quinze cens vingt-neuf ans avant l'E're chrétienne, trois ans après que les Israëlites furent sortis d'E'gypte.

[g] Il semble que Conon ne donne qu'un fils à Deucalion, cependant outre Hellen, il eut encore Amphictyon.

que d'autres ont cru fils de Jupiter, & qui après la mort de Deucalion, lui ſuccéda. Hellen, dit Conon, eut trois fils [a]. Il régla lui-même qu'E'olus ſon aîné ſeroit ſon ſucceſſeur, & qu'il gouverneroit après lui le royaume qu'il s'étoit fait entre le fleuve Aſope & l'E'nipée [b]. Les habitans du pays furent dans la ſuite appellez E'oliens, du nom de ce Prince. Dorus ſon ſecond fils, par ordre de ſon pere, ſe fit Chef d'une colonie; & cherchant à s'établir ailleurs, il alla bâtir au pied du mont Parnaſſe les villes de Boëon, de Cytinion & d'E'rinée [c]. C'eſt de lui que ſont venus les Doriens. Le troiſiéme tourna ſes vûës du côté d'Athenes, fut le fondateur de ce que nous appellons la Tétrapole de l'Attique [d], épouſa Créüſe fille d'Erecthée, & en eut deux fils, Achéus & Ion. Achéus obligé de quitter le pays pour un meurtre qu'il avoit commis involontairement, paſſa dans le Péloponneſe, où il fonda la Tétrapole d'Achaïe, & donna ſon nom aux habitans. Ion, après la mort d'Erecthée ſon ayeul maternel, fut déclaré Roy d'Athenes [e], pour ſa vertu & ſes autres grandes qualités. Alors les Athéniens devinrent Ioniens [f], & toute l'Attique prit le nom d'Ionie.

Vingt-huitiéme récit. Tennès [g] & Hémithée avoient pour

[a] Ces trois fils étoient E'olus, Dorus & Xuthus. Conon, pour plus de clarté, devoit les nommer.

[b] L'Aſope étoit un fleuve de la Bœotie, & l'E'nipée un fleuve de la Theſſalie. Ainſi Hellen avoit beaucoup aggrandi ſes E'tats.

[c] Le texte de Photius porte *Ctinion;* c'eſt une faute de copiſte, il faut lire *Cytinion,* conformément à Strabon & à Pline. Strabon ajoûte à ces trois villes celle de Pinde, & dit que c'eſt ce qui formoit la Tétrapole Dorique, ou des Doriens.

[d] Elle étoit composée de ces quatre villes, Œnoë, Marathon, Probalinthe & Tricoryte.

[e] Conon eſt le ſeul Auteur qui faſſe Ion Roy d'Athenes. Ce Prince ne le fut jamais. Il épouſa Hélice fille du Roy de Sélinunte, & ſuccéda à ſon beau-pere. Il étoit en ſi grande réputation de ſageſſe & de valeur, que les Athéniens lui donnérent le commandement de leur armée dans le démêlé qu'ils eurent avec les E'leuſiniens, mais il mourut peu de tems après, au rapport de Pauſanias, qui avoit vû ſon tombeau à Potamos bourgade de l'Attique.

[f] Ils ne prirent le nom d'Ioniens que pluſieurs années après, ſuivant Pauſanias, dont l'hiſtoire eſt bien plus circonſtanciée.

[g] Pauſanias, qui raconte auſſi cette aventure, dit *Ténès,* &, ce ſemble, avec plus de raiſon, puiſque l'on dit *Ténédos,* & non pas *Tennédos.*

pere Cycnus Roy de la Troade[a]. Ce Prince ayant perdu ſa premiere femme[b], en épouſa une ſeconde[c], qui prit une violente paſſion pour ſon beau-fils, & qui ne pouvant s'en faire aimer, par vengeance lui imputa ſon propre crime. Cycnus, trop crédule, fait enfermer ſon fils dans un coffre; & parce que Hémithée pleuroit ſon malheureux frere, on lui fait un crime de ſes larmes, & elle ſubit la même peine. Le coffre jetté dans la mer, eſt porté par les flots dans une Iſle voiſine, & reçû par les habitans, qui, à l'ouverture du coffre, ſurpris, comme on le peut penſer, d'y trouver ces deux perſonnes pleines de vie, les regardent comme envoyées du Ciel, & à l'inſtant leur donnent l'empire de toute l'Iſle, qui depuis cette aventure, changea ſon nom de Leucophrys en celui de Ténédos. Cependant Cycnus touché de repentir, s'embarque & aborde à l'Iſle; mais n'oſant s'expoſer au reſſentiment de ſon fils, à bord du vaiſſeau il le prie, le conjure d'oublier ſa cruauté. Tennès ſourd à ſes priéres, pour l'empêcher de mettre pied à terre prend une hache, & coupe le cable qui tenoit le vaiſſeau à l'ancre. Cette hache[d] de Tennès a depuis paſſé en proverbe, dans toute affaire embarraſſante dont on tranche la difficulté.

Vingt-neuviéme récit. Les Magnétes qui habitent aujourd'hui Magnéſie ville de l'Aſie mineure[e], avoient autrefois leur demeure ſur les bords du fleuve Pénée auprès du mont Pélion.

[a] Il eſt parlé de cinq Cycnus dans l'Antiquité. Celui dont il s'agit ici étoit fils de Neptune, & regnoit à Colone ville de la Troade. Il fut tué par Achille à la deſcente des Grecs dans l'Iſle de Ténédos.

[b] C'étoit Proclée fille de Clytius, & ſœur de ce Calétor qui, au rapport d'Homére dans l'Iliade, fut tué par Ajax.

[c] C'étoit Philonomé fille de Craugaſus.

[d] Pauſanias nous apprend un autre ſens de ce proverbe, en diſant qu'il s'applique à ceux qui ſont inflexibles dans leur colére. Du tems de cet Auteur, on voyoit encore la hache de Ténès dans le temple d'Apollon à Delphes, parmi une multitude innombrable de riches & précieuſes offrandes faites à ce Dieu.

[e] Dans l'ancien tems, les habitans d'une ville Grecque chaſſez par la famine, ou par l'ennemi, ou par la petiteſſe du lieu, qui ne pouvoit plus les contenir, alloient s'établir ailleurs, & ces colonies ne manquoient guéres de donner à leur nouvel établiſſement le nom de leur premiére patrie. De-là tant de villes qui ont une même dénomination. Magnéſie en eſt un exemple.

Ils allérent à la guerre de Troye avec les Achéens, ſous la conduite de Prothoüs, & deſlors on les appelloit Magnétes. Le même Prothoüs les ramena à Delphes, parce qu'ils avoient fait vœu de conſacrer à Apollon la dixme du butin qu'ils apporteroient de Troye. Enſuite voulant quitter Delphes, ils ſe rembarquérent, & firent voile en Créte, d'où ayant été chaſſez, ils paſſérent en Aſie, & y furent d'un grand ſecours à ces Ioniens & ces E'oliens [a] qui venoient d'établir là des colonies, & qui ſe trouvoient dans une conjoncture fâcheuſe. Ils combattirent avec eux contre leurs ennemis; après quoi continuant leur chemin, ils arrivérent dans le lieu où ils ſont à préſent, & y bâtirent une ville que, du nom de leur ancienne patrie, ils nommérent Magnéſie.

Trentiéme récit. Pithéne d'Apollonie [b] étoit le berger du troupeau conſacré au Soleil [c]. Mais il gardoit ſi mal ſes brebis, que les loups en mangérent ſoixante. Ses citoyens, pour punir ſa négligence, lui crevérent les yeux. Le Dieu fut ſi irrité de leur barbarie, que la terre à l'inſtant leur refuſa ſes fruits, juſqu'à ce qu'ils euſſent appaiſé Pithéne, non ſeulement par des careſſes, mais en lui donnant deux maiſons de campagne dans les fauxbourgs, & une dans la ville à ſon choix; pour lors la ſtérilité ceſſa. Ce Pithéne étoit d'une naiſſance illuſtre, comme tous ceux qui lui ont ſuccédé dans le même emploi. Apollonie, au reſte, eſt une ville Grecque [d] dans l'Illyrie. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer [e], le fleuve Aoüs paſſe à travers [f], & va ſe jetter dans la mer Ionienne.

[a] Ces Grecs Ioniens, ou E'oliens d'origine, tranſplantez en Aſie, eurent ſur les bras les Léléges, les Cariens & les Lydiens. Les Magnétes ſe joignirent aux Grecs, & leur furent d'un grand ſecours. Pauſanias dit que de ſon tems il y avoit encore à E'phéſe la porte Magnéſide. C'étoit ſans doute un monument de la valeur de ces Magnétes.

[b] Eſtienne de Byzance compte juſqu'à vingt-trois villes de ce nom, mais on ne peut ſe méprendre à celle dont parle ici Conon, parce qu'il en marque la poſition.

[c] Les Apolloniates croyoient que leur ville avoit été bâtie par Apollon, comme on le voit par une Inſcription rapportée dans les E'liaques de Pauſanias. C'eſt pour cela qu'ils avoient un troupeau conſacré au Soleil.

[d] C'étoit, ſelon Strabon, une colonie de Corinthiens & de Corcyréens.

[e] Conon ſe trompe, elle en étoit à ſoixante ſtades.

[f] Autre erreur. Il en étoit éloigné de

Trente-uniéme récit. Térée Roy de ces Thraces qui s'étendent vers Daulis & les autres frontiéres de la Phocide, après avoir épousé Progné fille de Pandion Roy d'Athenes[a], devint si éperduëment amoureux de Philoméle sœur de sa femme, que la trouvant inflexible il la viola, & eut ensuite la cruauté de lui arracher la langue, pour l'empêcher de publier son crime & sa propre honte. Philoméle en cet état, ne sçut faire autre chose que de tracer quelques caractéres sur un voile qu'elle brodoit; par ces caractéres elle donna à connoître à sa sœur le traitement que son mari lui avoit fait. Progné outrée de dépit & de colére, prend son fils, le coupe en morceaux[b], le sert à table à son propre pere, & lui apprend elle-même de quel horrible mets il s'étoit rassasié. Térée furieux, tire son épée, poursuit les deux sœurs, & les auroit immolées toutes deux à sa vengeance, si, comme le dit la Fable, elles n'avoient été changées dans le moment, Progné en rossignol, & Philoméle en hirondelle[c]. Pour Térée, la Fable ajoûte qu'il fut changé en huppe[d]. Tous les trois, sous la forme d'oiseaux, conservent toûjours leur ancienne haine, & de-là vient que la huppe poursuit par-tout à outrance & les hirondelles & les rossignols.

dix stades. Le texte de Photius porte *Loüs.* C'est une faute de copiste, qui a induit en erreur Dominique le Noir.

[a] Il y a eu deux Pandions Rois d'Athenes. Progné étoit fille de Pandion premier, qui n'ayant point d'enfans mâles, dit Pausanias, cherchoit à s'appuyer d'un gendre puissant. Voilà pourquoi il choisit Térée.

[b] Pausanias, avec plus de vraisemblance, attribuë cette action barbare, non à Progné, mais aux femmes du pays, irritées par la violence & la cruauté de Térée.

[c] La plûpart des Poëtes & des Mythologues disent au contraire que Philoméle fut changée en rossignol, & Progné en hirondelle; ce qui a tellement prévalu, que *philomela* en Latin signifie en François un *rossignol.* Mais il est bon de dire comment Pausanias explique cette fable. « Quant à ces malheureuses femmes, dit-il, Progné « & Philoméle, elles se retirérent à « Athenes, où sans cesse occupées de « leurs malheurs, elles se consumérent « d'ennuy & de tristesse; & ce qui « donna lieu de dire que l'une avoit « été changée en hirondelle, l'autre « en rossignol, c'est que le chant de « ces oiseaux a en effet je ne sçais quoi « de triste & de plaintif. »

[d] Le même Auteur dit que Térée, après son horrible forfait, tournant sa fureur contre lui-même, se donna la mort, & que de son tems on voyoit encore le tombeau de ce Prince à Mégare.

Trente-deuxiéme récit. Europe fille de Phénix [a] disparut tout-à-coup. Phénix en peine de sa fille, envoya ses fils chercher leur sœur. Cadmus étoit de ce nombre; il s'embarqua en Egypte, & alla exécuter les ordres de son pere. Protée, qui avoit tout à craindre de la tyrannie de Busiris [b], se fit son compagnon de voyage. Après avoir long-tems erré, long-tems inutilement cherché, ils s'arrêtérent à Palléne. Clytus, Prince juste & prudent, étoit pour lors Roy des Sithoniens peuples de Thrace. Protée lui fit des présens, comme il se pratique entre nouveaux hôtes, & gagna si bien son amitié, qu'il parvint à épouser sa fille Chrysonoë. Clytus secondé de Protée, fit la guerre aux Bisaltes, & les chassa de leur pays, qu'il donna en souveraineté à son gendre. Protée eut de sa femme plusieurs enfans, mais fort différens de leur pere. Ils étoient injustes & cruels. Hercule, ennemi implacable des méchans, extermina ceux-ci. Leur pere creusa lui-même la sépulture de ses enfans, & ensuite purifia Hercule, que ce meurtre avoit rendu impur.

Trente-troisiéme récit. Démoclus de Delphes avoit un fils nommé Smicrus [c], qui étoit un fort bel enfant. Le pere s'embarqua pour aller à Milet, comme il lui étoit prescrit par l'Oracle [d], & mena avec lui son fils âgé de treize ans. Mais

[a] Les sentimens sont partagez sur la filiation d'Europe; les uns la font fille de Phénix, après Homére, les autres lui donnent Agénor pour pere, après Apollodore. A l'égard de Phénix, tous conviennent qu'il étoit Roy de Phénicie, mais les uns le disent fils d'Agénor, les autres de Bélus, quelques-uns même de Neptune & de Libye.

[b] Hérodote parle d'un Protée qui étoit Roy d'Egypte, peut-être fut-il détrôné & chassé par Busiris. Diodore de Sicile prétend qu'il y a eu en Egypte une longue suite de Rois appellez Busiris, & qui descendoient tous de Ménès. Strabon, au contraire, nie qu'aucun Roy d'Egypte se soit jamais appellé *Busiris*, & en effet on n'en trouve aucun de ce nom dans les Dynasties des Egyptiens.

[c] Le Grammairien Lactance l'appelle *Simérus*, dans ses Notes sur la Thébaïde de Stace, & s'autorise de Varron.

[d] L'Interpréte Latin a rendu κατὰ Χρησμὸν par *ad consulendum Oraculum.* C'est une faute grossiére que Thomas Gasse n'a pas corrigée dans la nouvelle édition des Extraits de Conon. Démoclus n'alloit point à Milet pour consulter l'Oracle, puisqu'il n'y en avoit point encore, & que son petit-fils en fut le fondateur. Κατὰ Χρησμὸν signifie *ex prescripto Oraculi*, par le conseil ou le commandement de l'Oracle, c'est-à-dire, de l'Oracle de Delphes.

peu après s'en trouvant embarraſſé, & ayant hâte d'arriver, il débarqua ſon fils dans une Iſle, & eut l'imprudence de l'y laiſſer. Un pâtre fils d'Eritharſus, trouva cet enfant qui ſe déſoloit, & le mena auſſi-tôt à ſon pere, qui touché de ſa peine autant que de ſa naiſſance & de ſa figure, le reçut chez lui avec beaucoup de bonté [a]. Quelques années après, Smicrus alla auſſi à Milet, où s'étant fait connoître, il épouſa la fille d'un Miléſien des plus diſtinguez. Sa femme devenuë groſſe, eut un ſonge fort extraordinaire; il lui ſembla voir le ſoleil entrer dans ſon corps par la bouche, & ſortir par le bas du ventre. Les Devins conſultez ſur ce ſonge, le regardérent comme un heureux préſage. Cette femme en effet accoucha d'un fils qu'elle nomma Branchus, à cauſe du ſonge qu'elle avoit eu [b], & cet enfant fut un prodige de beauté. Dans ſa premiére jeuneſſe il garda les troupeaux de ſon pere. Apollon le vit, & fut ſi épris de ſes charmes, qu'il paſſoit les jours avec lui dans cette prairie, où depuis, en mémoire de cet événement, on érigea au Dieu un autel ſous le nom d'Apollon-Philius. Branchus inſpiré par Apollon, eut le don de prophétie, & rendit ſes oracles à Didyme. Telle eſt l'origine de l'Oracle de Branchides [c], le plus renommé qu'il y ait

[a] Après ces mots, Conon entrelace un autre récit qui contient l'aventure d'un Cycnus & de ſes deux enfans faits priſonniers. Il parle d'un débat qui s'éleva entr'eux, & de l'apparition de Leucothéa, qui fit avertir les Miléſiens qu'ils euſſent à l'honorer plus particuliérement, & à inſtituer un combat gymnique pour les enfans, dont le jeune courage & l'émulation lui feroient beaucoup de plaiſir. Tout cela eſt raconté en cinq lignes, que j'ai paſſées, parce que ce récit eſt tout-à-fait étranger à l'aventure de Smicrus. D'ailleurs, le Cycnus dont parle ici Conon, m'eſt entiérement inconnu. On diſtingue cinq Princes de ce nom dans l'Antiquité, mais ce que rapporte Conon ne peut, ce me ſemble, convenir à aucun d'eux. Si nous avions les Commentaires de Méziriac ſur Apollodore, nous y trouverions peut-être quelques éclairciſſemens à cette difficulté. Cependant, pour l'amour de ceux qui liront Photius en Grec, je dois avertir que ſon texte eſt un peu altéré en cet endroit, & qu'au lieu de *ὡς εἴ τοι τὲ τοῖς παισὶ*, il faut lire *ὡς ἢ τοῖς παισί*.

[b] C'eſt Bronchus qu'elle auroit dû le nommer, car Βρόγχος ſignifie *fauces, le goſier*. Apparemment que les Grecs trouvoient plus de douceur à dire *Branchus* & *Branchides*, qu'à prononcer *Bronchus* & *Bronchides*.

[c] Cet Oracle eſt connu de tous ceux qui ſont un peu verſez dans les Antiquitez Grecques, mais il ſeroit difficile

dans toute la Grece, si vous en exceptez celui de Delphes.

Trente-quatriéme récit. Après la mort de Paris [a], il s'éleva une grande dispute entre ses freres Hélénus & Déiphobus, au sujet d'Héléne, que chacun d'eux vouloit épouser. Déiphobus, quoique le cadet, l'emporta [b], par la faveur & la faction des Grands. Hélénus outré de dépit abandonna Troye, & se retira au mont Ida. Pendant qu'il y vivoit tranquille, Calchas persuade aux Grecs de lui dresser une embuscade, & de le faire prisonnier de guerre, à quoi ils réussirent. Hélénus intimidé, prié, caressé, poussé aussi par son ressentiment, revéle aux Grecs le secret de l'Etat; que le destin de Troye étoit de ne pouvoir être prise que par le moyen d'un cheval de bois, & qu'il falloit de plus enlever une statuë tombée du Ciel, nommée le Palladium [c], qui de toutes les statuës conservées dans la citadelle, étoit la plus petite. Aussi-tôt les Grecs donnent charge à Dioméde & à Ulysse d'aller enlever la statuë fatale. Ils partent, & à la faveur de la nuit ils arrivent jusqu'au pied du rempart. Dioméde, sans perdre tems, monte sur les épaules d'Ulysse, qui, à force de se hausser, l'éleve de plus en plus, comptant bien que Dioméde à son tour lui aidera à monter. Mais celui-ci n'est pas plûtôt au haut du rempart,

d'en trouver l'origine ailleurs que dans cet Extrait de Conon que Photius nous a conservé.

[a] Les particularités que ce récit contient, sont aussi rapportées par Suidas, par Apostolius & par Eustathe, qui apparemment les avoient prises de Conon.

[b] Plusieurs autres Auteurs rapportent qu'après la mort de Paris, Déiphobus épousa Héléne, & que c'est pour cela qu'il fut traité d'une maniére si indigne par Ménélas après la prise de Troye, comme le raconte Virgile dans le sixiéme de l'Enéïde:

Atque hîc Priamidem laniatum corpore toto
Deiphobum vidit lacerum crudeliter ora,
Ora, manusque ambas populataque tempora raptis
Auribus, & truncas inhonesto vulnere nares.

[c] Il y auroit bien des choses à dire touchant le Palladium, mais pour abbréger, je renvoye le Lecteur à Méziriac, qui, dans ses Commentaires sur l'Epître de Pénélope à Ulysse, a ramassé les différentes opinions des Anciens sur cette fameuse statuë de Minerve. La plûpart conviennent qu'il y en avoit deux, l'une qui passoit pour être tombée du Ciel, διοπετὴς, l'autre, qui n'étoit qu'une copie de la premiére, & que Dardanus les avoit apportées toutes deux d'Arcadie à Samothrace, & ensuite de Samothrace à Troye.

que laissant-là Ulysse, il va droit à la citadelle, est assez heureux pour trouver la statuë, l'emporte, vient rejoindre son compagnon, & s'en retourne avec lui. Ulysse marchoit derriere, & faisoit questions sur questions. Dioméde qui connoissoit ses ruses, dissimule, dit qu'il a enlevé une statuë, mais que ce n'est point la véritable. Malheureusement Ulysse parvient à y toucher, & reconnoît à sa petitesse que c'est le Palladium. Picqué d'avoir eu si peu de part à un exploit si glorieux, il tire son épée; & pour se donner tout l'honneur de l'aventure, il alloit tuer Dioméde, lorsque ce Prince frappé de la lueur d'une épée nuë, car il faisoit clair de lune, se retourne, prend aussi ses armes, reproche à Ulysse sa trahison, sa lâcheté, & lui tenant l'épée dans les reins, l'oblige de marcher devant lui jusqu'au camp. De-là ce proverbe si connu des Grecs, *la loy de Dioméde,* qui se dit à propos de ceux que l'on force de faire quelque chose malgré eux.

Trente-cinquiéme recit. Deux bergers ayant mené paître leurs troupeaux sur le mont Lyssus près d'Ephése, ils apperçurent un essaim de mouches à miel qui sortoit d'une caverne fort profonde, & où il n'y avoit pas moyen d'entrer. Aussitôt l'un d'eux imagine de se mettre dans un grand mannequin, d'y attacher une corde, & de se faire descendre dans la caverne par son camarade. Quand il fut au bas, il trouva & le miel qu'il cherchoit, & beaucoup d'or qu'il ne cherchoit pas; il en remplit jusqu'à trois fois son mannequin, que l'autre tiroit à mesure. Ce trésor épuisé, il cria à son camarade qu'il alloit se remettre dans le mannequin, & qu'il eût à bien tenir la corde; mais un moment après il lui vint à l'esprit que l'autre berger, pour jouir tout seul de leur bonne fortune, pourroit bien lui jouer un mauvais tour. Dans cette pensée, il charge le panier de grosses pierres; l'autre, après avoir tiré jusqu'en haut, croyant que son camarade est dedans, lâche la corde, & laisse retomber le panier au fond du précipice: après quoi il enfouit tranquillement son trésor, fait courir le bruit que le berger a quitté le pays, & invente des raisons qui le font croire. Pendant ce tems-là, son pauvre compagnon

étoit fort en peine, nulle espérance de pouvoir sortir de la caverne; il alloit périr de faim, lorsque s'étant endormi, il crut voir en songe Apollon, qui lui disoit de prendre une pierre aiguë, de s'en déchiqueter le corps, & de demeurer tout étendu sans remuer, ce qu'il fit. Des vautours attirez par l'odeur du sang, fondent sur lui comme sur une proye, & font tant de leur bec & de leurs ongles qu'ils l'élevent en l'air, & le portent dans un prochain vallon. Ce berger ainsi sauvé comme par miracle, va aussi-tôt porter sa plainte devant le juge; il accuse son compagnon, non seulement de l'avoir volé, mais d'avoir voulu lui ôter la vie. On cherche le malfaicteur, on le prend. Atteint & convaincu, il subit la peine qu'il méritoit; on l'oblige à découvrir le lieu où il avoit caché son trésor. On en consacre la moitié à Apollon & à Diane, l'autre moitié on la donne au bon berger, qui par-là devenu riche, fait ériger un autel à Apollon sur le sommet du mont Lyssus; & en mémoire d'un événement si extraordinaire, le Dieu fut surnommé *Vulturius* [a].

Trente-sixiéme récit. Philonomus de Sparte livra la ville aux Doriens [b], & pour prix de sa trahison, il eut la souveraineté d'Amycles, qu'il peupla d'habitans tirez d'Imbros & de Lemnos [c]. A la troisiéme génération ces nouveaux habitans s'étant révoltez contre les Doriens, furent chassez d'Amycles. Contraints donc de chercher une nouvelle demeure, ils prirent pour Chefs Polis & Delphus, persuadérent à quelques Lacédémoniens de suivre leur fortune, & firent voile en Créte. Durant la navigation, Apodasmus se trouvant à la hauteur de Mélos [d], prit le parti d'y débarquer une partie de ces

[a] Γυπαίεως. Je crois qu'il n'y a que dans Conon où l'on puisse trouver ce surnom donné à Apollon, & la cause pourquoi il lui a été donné. Pausanias a fait mention d'une infinité d'autres, mais il a omis celui-là.

[b] Strabon, *l. 8.* fait une legére mention de cet événement.

[c] Imbros étoit une Isle de la Thrace, avec une ville de même nom qui étoit consacrée aux Dieux Cabires & à Mercure. Lemnos, autre Isle de Thrace qui avoit deux villes, sçavoir, Ephestia & Myrina.

[d] Conon n'a nommé que deux Chefs, en voici un troisiéme. Il y a donc, ou manque d'exactitude dans Conon, ou faute dans le texte. Mélos étoit une des Cyclades, peu distante de Créte.

aventuriers, qui s'y établirent; & de-là cette confraternité qu'il y a toûjours eu depuis entre les Lacédémoniens & les Méliens [a]. Les autres continuant leur route, allérent descendre à Gortyne [b]; ils y entrérent sans aucune opposition, & ils habitérent cette ville conjointement avec les Crétois.

Trente-septiéme récit. Dans le trente-septiéme, Conon nous apprend que la ville de Thase [c] a pris son nom de Thasus frere de Cadmus [d], qui lui donna une partie de ses troupes, & le laissa dans cette Isle. Pour lui, qui s'étoit déja fait une grande réputation en Phénicie, il avoit passé en Europe par ordre de son pere. Les Phéniciens étoient alors fort puissans; non seulement ils possédoient une bonne partie de l'Asie, mais ils avoient établi le siége de leur Empire à Thébes en Egypte. Ce fut de-là que partit Cadmus, non pour aller chercher sa sœur, comme le disent les Grecs; car qu'Europe eût été enlevée par Jupiter métamorphosé en taureau, c'est une pure fable de leur invention. La vérité est que Cadmus, sous le prétexte de chercher sa sœur, passa en Europe pour tâcher de s'y établir, & la fable que débitent les Grecs n'a point d'autre fondement. Cadmus donc, en côtoyant l'Europe, débarqua son frere Thasus dans l'Isle qui porte encore son nom, & lui il alla aborder en Bœotie, où il employa ses troupes à bâtir une ville qu'il appella Thébes, du nom de la ville de Thébes en Egypte, qui étoit sa patrie. Les Bœotiens tombérent sur ces aventuriers d'abord avec assez de succès; mais les Phéniciens, à force de ruses, d'embuscades & de stratagemes, & plus encore par la terreur que leurs armes inspiroient à des peuples qui n'en avoient jamais vû de pareilles, furent bientôt victorieux, en sorte que Cadmus se rendit enfin maître

[a] Il y a plus d'une faute dans cet endroit du texte de Photius. Premiérement, au lieu de Πελιέων il faut lire Μελιέων. Secondement, je lis Σπαρπάταις au lieu de Σπαρπάται, car ce nominatif rend la phrase inintelligible.

[b] Gortyne étoit une ville qui faisoit partie de l'Isle de Créte.

[c] Thase étoit une Isle voisine de la Thrace, & cette Isle avoit une ville de même nom, où, si l'on en croit Estienne de Byzance, Téléphassa mere d'Europe finit ses jours.

[d] Ils étoient tous deux fils d'Agénor, & plus anciens qu'Hercule le Thébain de dix générations.

de tout le pays. Il périt un grand nombre de Bœotiens; ceux qui échappérent s'étant retirez chez eux, Cadmus fit entrer ses troupes dans Thébes, ensuite il épousa Harmonie, qui étoit fille de Mars & de Vénus [a], & il ne trouva plus d'obstacle à sa domination. Les Bœotiens avoient été tellement étonnez de voir des hommes armez d'un casque & d'un bouclier, sortir tout-à-coup d'une embuscade & les poursuivre, qu'ils demeurérent persuadez que Cadmus & ses compagnons étoient sortis de terre tout armez. C'est pourquoi ils leur donnérent le nom de *Spartes,* comme qui diroit *semez en terre, & produits du sein de la terre même.* Voilà, ajoûte Conon, ce qu'il y a de vrai touchant Cadmus & son établissement à Thébes en Bœotie, tout le reste est un conte fait à plaisir.

Trente-huitiéme récit. Un homme de Milet croyant sa patrie menacée des derniers malheurs sous Harpagus [b] Lieutenant de Cyrus, prit tout ce qu'il avoit d'or chez lui, & s'embarqua sur un vaisseau qui alloit à Tauromenium [c] en Sicile. Là il déposa son or entre les mains d'un banquier de ses amis, & s'en retourna en son pays. Quelque tems après Cyrus se rendit maître de Milet, mais il ne fit aux habitans aucun des mauvais traitemens qu'ils avoient appréhendez. Le Milésien rassûré par la bonté du Prince, passe la mer une seconde fois, & va redemander son or au banquier. Celui-ci convenoit d'avoir reçû de lui une telle somme en or, mais il soûtenoit qu'il la lui avoit renduë. Le Milésien, après s'être échauffé fort inutilement, prend enfin le parti d'appeller le banquier en Justice,

[a] Je voudrois que Conon eût aussi regardé cet endroit de la fable de Cadmus comme une allégorie, car il me semble que c'en est une, qui signifie seulement que Cadmus sçut allier la clémence avec la fermeté, deux qualités absolument nécessaires pour bien gouverner un Etat.

[b] Le texte porte ὑφ' Ἁρπάγου τοῦ Κύρου, ce qui semble signifier *sous Harpagus fils de Cyrus;* &, en effet, pour exprimer cela on ne diroit pas autrement. Aussi l'Interpréte Latin a-t-il rendu ces mots par ceux-ci, *sub Harpago Cyri filio;* cependant il s'est lourdement trompé, parce qu'il n'y a jamais eu d'Harpagus fils de Cyrus : il falloit donc dire *sub Harpago Cyri legato,* & non pas *filio.*

[c] *Tauromenium,* ou *Taurominium,* étoit une ville à neuf lieuës de Messine; c'étoit une colonie de l'ancienne Zancle, & aujourd'hui elle s'appelle *Taormina.*

& d'exiger

& d'exiger ſon ſerment. Le banquier, qui ne vouloit ni rendre l'argent, ni ſe parjurer, imagina la ruſe que je vais dire. Il fit fondre l'or dont il s'agiſſoit, il en emplit le creux d'un gros jonc qui lui ſervoit de canne, & le boucha ſi bien qu'on n'y pouvoit rien ſoupçonner. Après avoir pris cette précaution, il ſe préſente devant le juge; puis feignant tout-à-coup d'être embarraſſé de ſa canne, il la donne au Miléſien, & le prie de vouloir bien la tenir pour un moment. Alors levant les deux mains, il jure hautement qu'il a remis au Miléſien le dépôt qu'il lui avoit confié. L'étranger s'écrie qu'il n'y a plus de bonne foy parmi les hommes, s'emporte, & ne ſe poſſédant plus, jette la canne à terre ſi rudement, qu'elle éclate en morceaux. Auſſi-tôt le lingot manifeſta aux yeux de l'aſſemblée la fraude & l'infidélité du banquier, qui confus du mauvais ſuccès de ſa friponnerie, tourna ſes mains contre lui-même & s'étrangla. Pour le Miléſien, il reprit ſon bien, comme il étoit juſte.

Trente-neuviéme récit. Mélanthus deſcendoit de ces Néléïdes [a] qui regnérent à Pylos & en Meſſénie après Polycaon [b]. Chaſſé de ſes Etats par les Héraclides qui s'en étoient emparez, il ſe refugia à Athenes, en conſéquence de plus d'un Oracle; & non ſeulement il y obtint le droit de bourgeoiſie, mais il y fut dans une grande conſidération. La guerre s'étant allumée entre les Athéniens & les Bœotiens, au ſujet du bourg d'Œnoë [c] qu'ils ſe diſputoient, on convint de part & d'autre

[a] Le texte dit τῶν Ἠλίδων, *Elidarum*, il faut lire Νηλειδῶν, *Neleïdarum, des Néléïdes,* dont la tige fut Nélée fils de Créthéus & pere de Neſtor.

[b] Le texte de Photius dit formellement ἀπὸ Ποσειδῶνος, *depuis* ou *après Neptune*. Cependant c'eſt une faute viſible. Jamais on n'a dit que Neptune eût regné à Pylos & en Meſſénie. Il s'agit donc de corriger cette faute. Pauſanias nous apprend que le premier qui ait regné en Meſſénie, a été Polycaon fils de Lélex, & il ajoûte qu'au rapport des Meſſéniens, la poſtérité de Polycaon ne dura pas plus de cinq générations. Le copiſte de Photius connoiſſoit apparemment Neptune Ποσειδῶν, & ne connoiſſoit point *Polycaon*. Voilà pourquoi il a changé Πολυκάονος en Ποσειδῶνος. Il faut donc remettre Πολυκάονος à la place de Ποσειδῶνος. Cette correction me paroît heureuſe & indubitable, c'eſt pourquoi je n'ai pas héſité à changer le texte.

[c] Il y avoit deux bourgades de ce nom dans l'Attique, l'une près de Marathon, l'autre près d'Eleuthére,

que les deux Rois termineroient ce différend par un combat ſingulier. Thymœtès [a], qui regnoit pour lors à Athenes, craignant l'iſſuë du combat, déclara qu'il cederoit le royaume à quiconque voudroit ſe battre contre Xanthus Roy des Bœotiens. Mélanthus, animé [b] par l'eſpérance d'un tel prix, accepte la propoſition. Le cartel ſigné, les deux Princes en viennent aux mains. Dès le commencement du combat, Mélanthus eut une viſion; il vit, ou crut voir un jeune homme qui ſe tenoit derriére Xanthus, comme pour le ſeconder: auſſi-tôt il s'écrie que le Roy eſt ſuivi d'un ſecond, contre la foy du traité, & que pour lui il ne ſe battra pas ſeul contre deux. Le Roy de Bœotie, qui ne méritoit pas ce reproche, tourna la tête, pour voir ſi en effet quelqu'un le ſuivoit. Au même inſtant Mélanthus le perce d'un coup de lance [c], & l'étend mort à ſes pieds; par-là il acquiert le royaume d'Athenes, & les Athéniens demeurent en poſſeſſion d'Œnoë. C'eſt ainſi que le droit de regner paſſa de la maiſon d'Erecthée [d] aux Néléïdes, du nombre deſquels fut Codrus. Dans la ſuite les Athéniens avertis par l'Oracle, bâtirent un temple à Bacchus-Mélanthide [e], où ils faiſoient des ſacrifices au Dieu tous

Celle-ci, comme voiſine du mont Cythéron, pouvoit être un ſujet de querelle entre les Athéniens & les Bœotiens; c'eſt apparemment d'elle que Conon prétend parler.

[a] Thymœtès étoit fils d'Oxynthus, & fut le dernier des deſcendans de Théſée qui regna à Athenes, dit Pauſanias dans ſon Voyage de Corinthe.

[b] Mélanthus étoit fils d'Andropompe, & fut pere de Codrus dernier Roy d'Athenes.

[c] On regarderoit aujourd'hui avec indignation, un homme qui, en ſe battant en duel, tueroit ſon ennemi dans la circonſtance où Mélanthus tua Xanthus. Il faut avouer qu'à certains égards les Anciens n'étoient pas délicats ſur le point d'honneur. Ils avoient pour maxime que dans les combats ſinguliers, comme dans les autres, on peut également employer la fraude & la valeur, *dolus an virtus, quis in hoſte requirat*. Homére & Virgile nous en fourniſſent plus d'une preuve.

[d] L'Auteur parle juſte, en diſant *de la maiſon d'Erecthée*, car Théſée étoit fils d'Egée petit-fils de Pandion, & par conſéquent deſcendoit d'Erecthée; mais je ne comprends pas pourquoi il dit que la maiſon d'Erecthée, par cet événement, fut fonduë dans celle des Néléïdes: *τὸ μὲν δὴ τῶν Ἐρεχθοδντων γένος εἰς τοὺς Μελανθίδας ἀπὸ τούτου μετέστη*. Auſſi en rendant ces mots, me ſuis-je plus attaché au ſens qu'à la lettre. Du reſte, chemin faiſant, j'avertirai qu'il faut lire *Ἐρεχθειδῶν*, & non *Ἐρεχθοδντων*.

[e] C'eſt-à-dire, à Bacchus protecteur de

les ans ; & ils ſacrifioient auſſi à Jupiter-Apaturius [a], en mémoire de la ſupercherie qui leur avoit procuré cette victoire.

Quarantiéme récit. Le quarantiéme contient l'hiſtoire d'Andromède [b], que Conon raconte tout différemment des Grecs. Céphée & Phinée [c], dit-il, étoient deux freres. Céphée regnoit dans ce pays qui depuis s'eſt appellé Phénicie, & qui alors s'appelloit Jopia, du nom de Jopé [d] ville maritime. Ses Etats s'étendoient depuis notre mer juſqu'à la contrée de ces Arabes [e] qui ſont bornez par la Mer rouge. Il avoit une fille d'une grande beauté, qui avoit nom Andromède, & qui lui étoit demandée en mariage par Phinée ſon propre frere, & par Phœnix [f]. Après avoir long-tems balancé entre l'un & l'autre, il ſe détermina en faveur du dernier. Mais comme il ne vouloit pas ſe brouiller avec ſon frere, il fit ſemblant de

Mélanthus. Les Athéniens croyoient que c'étoit Bacchus qui avoit paru derriére Xanthus durant ſon combat, & par reconnoiſſance ils lui bâtirent un temple. Suidas dit qu'il avoit apparu à Mélanthus avec une peau de chevre noire ſur les épaules, & que pour cela on le ſurnomma Bacchus-*Mélanegis*, auquel cas il faudroit lire dans Photius Bacchus-*Mélanegis*, au lieu de Bacchus-*Mélanthide*. Mais je n'en trouve pas la moindre trace dans Pauſanias, ce qui me rend le témoignage de Suidas un peu ſuſpect.

[a] Jupiter-Apaturius, c'eſt, en bon François, *Jupiter le trompeur*. Le même Suidas nous apprend que pour conſerver la mémoire de cet événement, les Athéniens avoient inſtitué une fête qu'ils nommoient *Apaturia*, & qui duroit trois jours.

[b] Cette hiſtoire, ou plûtôt cette fable a été traitée par tous les Mythologues, mais ſur-tout par Ovide, aux IV. & V.e livres de ſes Métamorphoſes.

[c] Ils étoient fils de Phénix, ſelon la plus commune opinion ; mais Apollodore les fait fils de Bélus, & Conon paroît ſuivre ce ſentiment.

[d] Jopé ou Joppé, car on diſoit l'un & l'autre, étoit une ville de la Paleſtine. C'eſt aujourd'hui *Jaffa*.

[e] Apollodore & pluſieurs autres Ecrivains Grecs qu'Ovide a ſuivis, diſent que Céphée étoit Roy d'Ethiopie, & que par cette raiſon les Ethiopiens étoient appellez Céphines. Mais cela ne paroît pas bien certain. On peut aſſûrer avec plus de fondement, que Céphée étoit Roy de ce pays que l'on appelloit alors Jopia, & de Joppé. Auſſi Pauſanias place-t-il près de Joppé la ſcene d'Andromède expoſée à la fureur d'un monſtre marin, ſcene qu'Apollodore & Ovide placent dans l'Ethiopie.

[f] L'Interpréte Latin dit : *Quam proci ambirent, Phœnix quidam & ipſe Phineus, qui étoit recherchée par un certain Phénicien, & par Phinée lui-même*. Il s'eſt trompé au mot *Phœnix*. Puiſque le pays ne s'appelloit pas encore la Phénicie, mais Jopia, il ne pouvoit pas être queſtion d'*un certain Phénicien*. *Phœnix* eſt donc là un nom propre.

refuser Phœnix, & consentit en même-tems qu'il enlevât sa fille. La Princesse avoit coûtume d'aller dans une Isle deserte, pour y sacrifier à Vénus. Phœnix prend cette occasion, il enleve la Princesse, & la fait monter sur son vaisseau que l'on nommoit la Baleine, soit parce que la prouë représentoit une baleine, ou par quelqu'autre raison. Cependant Androméde, qui se croit entre les mains d'un ravisseur, s'abandonne aux gémissemens, aux cris, au desespoir. Dans cette circonstance, par un coup du sort, Persée qui naviguoit sur cette mer, vient à rencontrer le vaisseau de Phœnix, & il le joint. Il entend des cris, il voit une jeune personne en pleurs qui l'appelle à son secours; frappé de sa beauté, sensible à sa peine autant par amour que par pitié, il conçoit le dessein d'être son libérateur. Aussi-tôt il attaque le vaisseau de Phœnix avec une telle furie, qu'il s'en rend maître; ceux qui le montoient se laissent tuer, sans rendre presqu'aucun combat, tant ils étoient saisis d'épouvante. Persée délivre donc Androméde, la fait passer sur son bord & l'emmene à Argos, où ils regnérent & vécurent ensemble. Voilà sur quoi les Grecs ont bâti la fable de ce monstre effroyable qui alloit dévorer Androméde, & de ces hommes transformez en pierres à l'aspect de la tête de Méduse l'une des Gorgones.

Quarante-uniéme récit. Antandros * fut anciennement habitée par des Pélasges, qui, selon quelques Auteurs, la nommérent ainsi, par la raison qu'Ascanius qu'ils avoient fait prisonnier de guerre, leur donna cette ville pour sa rançon, de sorte qu'*Antandros* fut dit pour ἀντὶ ἑνὸς ἀνδρὸς, qui signifie *pour le rachat d'un homme.* Cet Ascanius étoit fils d'Enée, & après la prise de Troye il fut Roy d'Ida. Mais d'autres content ce point d'antiquité d'une autre maniére. Selon eux, Anius fils d'Apollon & de Créüse fut pere d'Andrus, qui fit son séjour dans une des Cyclades, y bâtit une ville, & de son nom l'appella Andros. Quelque tems après voyant ses sujets

* Cette ville étoit dans la Troade, sous le mont Ida. C'est pourquoi Virgile a dit, *Eneïd. lib. 3.*

——*Classemque sub ipsa Antandro, & Phrygiæ molimur montibus Idæ.*

divisez & portez à la révolte, il abandonna cette ville pour en aller fonder une autre sur le mont Ida, dans un lieu peu éloigné d'Andros, & qui lui parut propre pour son dessein. Il bâtit cette nouvelle ville sur le modéle de la premiére, & par cette raison il lui donna le nom d'*Antandros*. Comme elle manquoit d'habitans, il y fit venir des Pélasges pour la peupler. Cysicus en usa de même. Il étoit aussi fils d'Apollon, & regnoit sur ces Pélasges qui habitoient la Thessalie. Chassé par les E'oliens [a], il passa avec ses Pélasges dans une peninsule [b] de l'Asie, & il y bâtit une ville qui, du nom de son fondateur, fut appellée Cysique; bien-tôt après, de fugitif & pauvre qu'il étoit, il devint très-puissant, par le mariage qu'il fit avec Clité fille de Mérops, qui étoit Roy de Rhyndaque [c] & de tout le pays d'alentour. Ce fut en ce tems-là que Jason s'étant embarqué pour aller conquérir la toison d'or, vint aborder à Cysique avec ses Argonautes. Les Pélasges ne sçurent pas plûtôt qu'il y avoit un navire Thessalien à la rade, que se souvenant d'avoir été chassez par des Thessaliens, ils s'abandonnérent à leur ressentiment, & vinrent de nuit attaquer la navire Argo. Cysicus accourut aussi-tôt pour appaiser la querelle, mais Jason, qui ne le connoissoit pas, le tua dans la mêlée. Il tua aussi bon nombre de Pélasges. Après quoi regagnant son vaisseau, il fit voiles pour la Colchide. Cysicus ne laissa point d'enfans qui pussent lui succéder, c'est pourquoi les Pélasges, après avoir pleuré leur Roy, confiérent l'administration de l'E'tat aux plus considérables d'entr'eux, & ce gouvernement républicain subsista jusqu'à ce que les Thyrréniens ayant passé dans la même peninsule, défirent tout ce qu'il y étoit resté de Milésiens, chassérent les Pélasges, s'emparérent de Cysique & s'y établirent.

[a] Ces E'oliens étoient aussi des peuples de la Thessalie.

[b] Conon veut dire *dans la Propontide*, où il suppose qu'il y avoit une peninsule ou Chersonese. Mais, suivant Strabon & plusieurs autres, cette prétenduë peninsule étoit une Isle qui se joignoit au Continent par deux ponts.

[c] Selon Estienne de Byzance, Rhyndaque étoit une ville située entre la Phrygie & l'Hellespont. Mais, selon Strabon & Pline, c'étoit un fleuve.

Quarante-deuxiéme récit. Gélon de Sicile [a] ayant fait dessein d'usurper la suprême puissance, caressoit fort le peuple d'Himéra, prenoit sa défense contre ceux qui vouloient l'opprimer, & par ses maniéres affables & populaires il s'en fit aimer au point, qu'ayant demandé des gardes pour la sûreté de sa personne, tous s'empressérent de lui en accorder. Sur quoi le Poëte Stésichore [b], qui étoit d'Himéra lui-même, pour avertir ses concitoyens des maux qu'ils se préparoient, leur fit cet apologue. Un cheval [c], leur disoit-il, paissant dans une prairie, s'approcha d'une fontaine pour s'y desaltérer. Une biche qui vint à passer dans le même tems, foula l'herbe de la prairie, & troubla l'eau de la fontaine. Le cheval vouloit, à quelque prix que ce fût, s'en venger, mais la biche couroit plus vîte que lui, il n'auroit pu l'attraper. Dans sa colére il implore le secours d'un chasseur. Celui-ci lui promet une prompte vengeance, mais à condition qu'il recevra un mors dans sa bouche, & qu'il se laissera monter. Le cheval y consent; le chasseur, après lui avoir mis un mors, monte dessus, poursuit la biche & la tuë: mais ensuite le cheval sentit qu'il avoit un maître. Je crains bien, Himéréens, qu'il ne vous en arrive autant, & que de libres & républicains que vous étes, après être venus à bout de vos ennemis par le secours de Gélon, vous ne demeuriez pour toûjours ses esclaves; car toute autorité est infiniment agréable à celui qui la reçoit, mais celui qui l'a une fois donnée, ne la reprend pas comme il voudroit.

Quarante-troisiéme récit. Le mont Etna vomit un jour une

[a] Ce Gélon étoit de Géla, & fils de Dinoméne. Il usurpa la souveraine puissance, & se fit Tyran de Syracuse en la seconde année de la LXXIIe Olympiade.

[b] Il en a déja été parlé dans mes notes précédentes.

[c] Horace rapporte cet apologue dans son Epître à Fuscus Aristius, sans en faire honneur au Poëte Grec. Conon nous apprend que Stésichore en étoit l'inventeur, mais je crois que la copie vaut bien l'original:

Cervus equum pugnâ melior communibus herbis
Pellebat, donec minor in certamine longo
Imploravit opes hominis, frænumque recepit,
Sed postquam victor violens discessit ab hoste,
Non equitem dorso, non frænum depulit ore.

prodigieuſe quantité de flammes, qui ſe répandant au loin comme un torrent de feu, gagna Catane, & y cauſa un embraſement général. Catane [a] eſt une ville de Sicile, mais ville Grecque. Dans une calamité ſi preſſante, ce fut à qui ſe ſauveroit. Les uns emportoient ce qu'ils avoient d'or, les autres ce qu'ils avoient d'argent, d'autres une partie des choſes dont ils croyoient ne pouvoir ſe paſſer dans leur fuite. Au milieu de la déſolation publique, deux jeunes hommes, Anapias & Amphinomus [b], s'occupérent d'un ſoin plus généreux ; ils ne ſongérent qu'à ſauver leurs peres caſſez de vieilleſſe, & qui ne pouvoient ſe ſoûtenir : ils les chargérent ſur leurs épaules, & les emportérent à travers les flammes, qui, comme un tourbillon, enveloppoient les autres & les ſuffoquoient, tandis que s'entr'ouvrant [c] & ſuſpendant leur activité autour de ces pieux enfans, elles leur laiſſoient le chemin libre, ſans leur faire aucun mal, en ſorte que le lieu par où ils paſſoient, étoit comme une iſle au milieu de ce débordement de feu. Auſſi les Siciliens appellent-ils encore aujourd'hui ce lieu *la ruë des pieux enfans,* & ils n'ont pas manqué de les y repréſenter en marbre, dans l'attitude propre à conſerver le ſouvenir de leur piété envers leurs peres.

Quarante-quatriéme récit. Léodamas & Phitrès, tous deux du ſang royal, ſe diſputoient la ſouveraineté de Milet. Le peuple, après avoir long-tems ſouffert de leurs diviſions, réſolut de finir la querelle, & pour cela il fit un décret, qui portoit que celui des deux qui rendroit de plus grands ſervices aux Miléſiens, ſeroit leur Roy. Ces peuples avoient alors deux ennemis ſur les bras, les Caryſtiens [d] & les Méliens.

[a] Thucydide, *liv. 6.* nous apprend qu'elle fut bâtie par Théoclès, qui s'étoit fait chef d'une colonie de Chalcidiens.

[b] Pauſanias dans ſes Phociques, rapporte auſſi ce trait de piété filiale, & il commence ſon récit par une réflexion qui eſt encore plus vraye de ce tems-ci que du ſien : *Les Anciens,* dit-il, *reſpectoient la qualité de pere & de mere bien autrement que l'on ne fait aujourd'hui.* Après quoi il raconte la même choſe que Conon, mais ſans nous dire le nom de ces généreux enfans.

[c] Le texte porte περιεχιόσθη. Il faut lire περιεσχιόσθη, *circumquaque ſciſſum*, du mot σχίζω, *ſcindo.*

[d] Caryſte étoit une ville ſous le mont Ocha, ſituée près de cette mer que

Phitrès chargé de faire la guerre aux Méliens, car le ſort en avoit ainſi décidé, partit pour cette expédition, qui n'eut aucun ſuccès. Léodamas au contraire ſe ſignala par de grands exploits contre les Caryſtiens; il aſſiégea leur ville, il la prit d'aſſaut, fit tous les habitans priſonniers de guerre, & retourna vainqueur à Milet, où il fut proclamé Roy, comme on en étoit convenu. Il avoit une jeune captive qui nourriſſoit un enfant de ſon lait. Pour accomplir un Oracle, il envoya la mere & l'enfant à Branchides, avec pluſieurs autres offrandes qui étoient la dixme du butin qu'il avoit rapporté. C'étoit alors Branchus [a] qui préſidoit & au temple & à l'Oracle d'Apollon; il eut grand ſoin de la mere, & adopta le fils, qui en peu de tems fit des progrès ſi étonnans, qu'il cauſoit de l'admiration à tout le monde : cet enfant tenoit du prodige, tant ſon eſprit & ſa prudence étoient au-deſſus de ſon âge. Quand il fut parvenu à l'adoleſcence, Branchus en fit l'interpréte de ſes oracles, & le nomma *Evangelus*, ou ſon *Evangeliſte*. Dans la ſuite il lui ſuccéda, & fut le premier de ceux que les Miléſiens ont honorez ſous le nom d'*Evangelides*.

Quarante-cinquiéme récit. Orphée [b] fils d'Œagrus & de Calliope une des Muſes, fut Roy de Macédoine & des Odryſiens [c]. Il excella dans la Muſique, mais particuliérement à jouer de la cythare; & comme les Thraces & les Macédoniens étoient naturellement paſſionnez pour la Muſique [d], il ne pouvoit manquer de plaire à ces peuples, par un talent qui flatoit ſi fort leur goût. On a cru qu'inconſolable de la mort de

l'on appelloit *Myrtoüm*. Pour l'Iſle de Mélos, j'ai déja dit qu'elle étoit du nombre des Cyclades. La ville de Mélos avoit été fondée par les Phéniciens, c'eſt pourquoi elle s'appelloit auſſi Byblis.

Récit 33. [a] Conon a dit lui-même qui étoit ce Branchus, & pourquoi il étoit ainſi nommé.

[b] Les uns l'ont fait fils d'Œagrus Roy de Thrace, les autres d'un fleuve à qui cet Œagrus avoit donné ſon nom, les autres enfin d'Apollon.

[c] Les Odryſiens étoient des peuples de la Thrace.

[d] Strabon, *l. 10.* remarque que les premiers Muſiciens célébres dont il ſoit parlé, étoient Thraces, Orphée, Muſée, Thamyris, Eumolpe. Il ajoûte que les Phrygiens avoient le même goût que les Thraces pour la Muſique, comme étant eux-mêmes Thraces d'origine.

ſa femme

ſa femme Eurydice, il étoit deſcendu vif aux Enfers, & que Pluton & Proſerpine charmez de la douceur de ſes accords, lui avoient rendu l'objet de ſa tendreſſe, mais qu'il n'avoit pas joui long-tems de cette faveur, parce que la joye dont il étoit tranſporté, lui avoit fait oublier la condition que le Dieu lui avoit impoſée. On dit auſſi qu'il tiroit de ſa lyre des ſons ſi mélodieux, ſi touchans, que les bêtes féroces, les oiſeaux, les arbres & les pierres mêmes y étoient ſenſibles, & ſe rangeoient autour de lui. Il fut tué par les femmes de Thrace & de Macédoine, irritées de ce qu'il n'avoit pas voulu les admettre à la célébration des Orgies ou myſtéres de Bacchus, peut-être auſſi pour d'autres raiſons; car quelques-uns ont dit que devenu malheureux & chagrin depuis la perte de ſa chére Eurydice, il avoit pris en haine [a] toutes les autres femmes. Quoi qu'il en ſoit, voici comment il périt. C'étoit la coûtume à Libéthra [b], que les hommes, tant Thraces que Macédoniens, pour célébrer les Orgies, s'aſſemblaſſent à certains jours dans une grande maiſon deſtinée à cette pieuſe cérémonie. Ils y venoient armez, mais avant que d'entrer, ils quittoient leurs armes & les laiſſoient à la porte. Les femmes avoient remarqué cela; réſoluës de venger le mépris que l'on faiſoit d'elles, un jour que les hommes étoient ainſi aſſemblez, elles viennent en foule, elles ſe ſaiſiſſent des armes qu'elles trouvent à la porte, forcent la chapelle, & maſſacrent tout ce qui ſe préſente à elles. A l'égard d'Orphée, elles le déchirent, le mettent en piéces, & vont enſuite jetter ſes membres dans la mer. Leur crime étant demeuré impuni, le Ciel, pour en tirer vengeance, frappa de la peſte tout le pays. Les habitans eurent auſſi-tôt recours à l'Oracle, dont la réponſe fut que pour faire ceſſer leurs maux, il falloit trouver la tête d'Orphée, & lui donner la ſepulture. A force de chercher, un

[a] Conon veut faire entendre par-là ce qu'Ovide a dit en termes plus clairs & plus libres :

Ille etiam Thracum populis fuit autor, amorem
In teneros transferre mares. Metam. l. 10.

[b] Libéthra étoit une ville ſituée ſur le mont Olympe, du côté que cette montagne touche à la Macédoine.

pêcheur enfin la trouva vers l'embouchûre du fleuve Mélès. Cette tête [a] séparée de son corps depuis long tems, chantoit encore; & bien loin d'avoir rien de hideux ou de difforme, comme il arrive aux autres hommes après leur mort, elle étoit saine & belle, conservant ses couleurs & ses graces naturelles, car ni le tems ni les flots de la mer n'y avoient fait aucune altération. Ils l'enterrérent dans une grande enceinte qu'ils eurent soin de bien fermer, & qui pour lors n'eut d'autre nom que celui de Monument héroïque. Dans la suite on y bâtit un temple, où Orphée eut des sacrifices & tous les honneurs divins, mais l'entrée de ce temple fut toûjours interdite aux femmes.

Quarante-sixiéme récit. Priam, durant le siége de Troye, prit la précaution d'envoyer en Lydie les deux fils d'Hector, Oxynius & Scamandre [b]. Après la prise de la ville, Enée fils d'Anchise & de Vénus, pour éviter de tomber entre les mains

[a] La fable d'Orphée, avec des circonstances si peu vraisemblables, a été écrite en vers par Virgile, au quatriéme livre de ses Géorgiques, & beaucoup plus au long par Ovide, dans le dixiéme & le onziéme livres de ses Métamorphoses. Pausanias dans son Voyage de la Bœotie, s'est aussi beaucoup étendu sur le chapitre d'Orphée. Comme il tâche de démêler ce qu'il peut y avoir d'historique dans cette fable, je rapporterai ici une partie de ce qu'il en dit.

« Entre les fables que les Grecs débitent comme des vérités, dit cet » Auteur, on peut mettre celle-ci, » qu'Orphée étoit fils de Calliope, » j'entends la Muse Calliope, & non » une fille de Piérus; que par la dou» ceur de son chant il attiroit les bêtes » sauvages après lui; que même il des» cendit vif aux Enfers, & qu'ayant » charmé Pluton & les autres Divi» nités de ces lieux soûterrains, il en » retira sa femme. Ce sont autant de » fictions, au travers desquelles je » crois démêler qu'Orphée fut un grand Poëte, fort supérieur à tous « ceux qui avoient été avant lui, qui « se rendit respectable en enseignant « aux hommes les cérémonies de la « Religion, & en leur persuadant qu'il « avoit trouvé le secret d'expier les « crimes, de purifier ceux qui les « avoient commis, de guérir les ma- « ladies, & d'appaiser la colére des « Dieux. » Et sur la fin : « Quant à ses hymnes, ajoûte-t-il, ceux qui ont « étudié les Poëtes, n'ignorent pas « qu'elles sont fort courtes & en petit « nombre. Les Lycomides les sçavent « par cœur, & les chantent en célé- « brant leurs mystéres. Du côté de « l'élégance, elles n'ont que le second « rang, celles d'Homére vont devant; « mais la Religion a adopté les hymnes « d'Orphée, & n'a pas fait le même « honneur à celles d'Homére. »

[b] Nous ne connoissions pour fils d'Hector qu'Astyanax; en voici deux autres qui seroient ignorez sans cet extrait de Conon que Photius nous a conservé.

des Grecs, se retira d'abord au mont Ida ; mais quelque tems après les fils d'Hector étant revenus, & s'étant mis en possession du pays à titre d'héritiers, Enée fut obligé de leur céder les lieux [a] qu'il occupoit. Il partit donc avec son pere, accompagné de Troyens fugitifs, autant qu'il en avoit pu ramasser; &, suivant le commandement de sa mere, il prit son chemin vers l'Orient [b], passa l'Hellespont, & entra dans le golfe de Thermé [c]. Ce fut-là qu'Anchise mourut [d]. Enée lui rendit les derniers devoirs; & sans écouter les vœux des peuples qui vouloient se soûmettre à lui, continuant sa route, il arriva à Brusiade [e], où, par les soins & la faveur de Vénus, il eut bientôt gagné les cœurs de tous les habitans. Une vache qu'il avoit amenée du mont Ida par ordre de sa mere, s'étant mise à mugir, il comprit cet avertissement, & accepta des habitans du pays l'empire qu'ils lui offroient de toute cette Côte; après quoi il sacrifia la vache à Vénus, & bâtit une ville qui de son nom fut appellée *Enéïa* [f]. Mais dans la suite, par une altération assez considérable, on l'appella *Enus*. Voilà une des maniéres dont les Grecs racontent les aventures d'Enée [g], car il y en a plusieurs autres, sans compter celle qui lui donne la gloire d'avoir fondé l'Empire Romain & bâti la ville d'Albe, suivant un Oracle qui lui ordonnoit de s'établir avec ses compagnons dans le lieu où, après avoir sacrifié aux Dieux,

[a] Conon rapporte le sentiment de l'Auteur qu'il avoit lû; mais d'autres d'une aussi grande autorité, ont dit qu'Enée & sa postérité avoient regné dans la Troade.

[b] Πρὸς ἥλιον ἀνίσχοντα. Conon se trompe, Enée en allant gagner l'Hellespont, marchoit plûtôt vers le Couchant.

[c] Thermé étoit une ville de Thrace, dit Estienne de Byzance, mais Apollodore & Thucydide la mettent dans la Macédoine.

[d] Si l'on en croit Pausanias, il mourut dans la Laconie, où il y avoit encore de son tems une montagne appellée le Mont Anchisias, parce qu'Anchise y avoit été inhumé.

[e] Peut-être faut-il lire dans *la Buside*, dont Estienne de Byzance parle comme d'une contrée de la Macédoine.

[f] Les uns mettent cette ville en Thrace, & les autres en Macédoine, apparemment parce qu'elle étoit sur les confins de l'une & de l'autre.

[g] Toutes ces différentes traditions sur Enée & sur ses voyages, sont exactement recueillies par Méziriac, dans le second volume de ses Commentaires sur les Epîtres d'Ovide.

ils mangéroient jusqu'à la table [a] sur laquelle on auroit servi leur repas. Cette derniére tradition est aujourd'hui assez communément reçûë.

Quarante-septiéme récit. Althémene [b] du sang d'Hercule & petit-fils de Téménès, ne pouvoit s'accorder avec ses freres. Comme il étoit le cadet, il résolut de quitter le Péloponnese, & il se mit à la tête d'une troupe de Doriens & de Pélasges, dans le dessein d'aller chercher fortune ailleurs. Les Athéniens nomméρent dans le même tems Nilée & les autres enfans de Codrus, pour Chefs d'une peuplade [c]; & les Lacédémoniens, mécontens des habitans dont Philonomus avoit peuplé Amycles [d], les envoyérent aussi chercher quelqu'autre établissement, sous la conduite de Polis & de Delphus. Chacune de ces deux colonies fit ce qu'elle put pour engager Althémene à se joindre à elle. Les Doriens lui remontroient qu'il devoit aller en Créte avec eux, puisque lui-même étoit Dorien; & les Ioniens de leur côté n'oublioient rien pour lui persuader de passer en Asie. Mais lui, fidéle à l'Oracle qu'il avoit consulté, il répondit qu'il alloit chercher Jupiter & le Soleil, ne voulant d'autre habitation, d'autres terres que celles qu'ils lui

[a] C'est la prédiction que Célæno, l'une des Harpies, fit à Enée & à ses compagnons :

Virgil. Æn. 3. *Sed non ante datam cingetis mœnibus urbem,*
Quàm vos dira fames, nostræque injuria cœdis
Ambesas subigat malis absumere mensas.

prédiction qui allarma fort les Troyens, & qui se tourna en plaisanterie, lorsque couchez sur l'herbe, ils eurent mangé, non seulement les viandes & les fruits qu'on leur avoit préparez, mais encore des gâteaux qui leur servoient de table, & qu'Iulus s'écria en riant, comme le rapporte Virgile :

Lib. 7. *Heus! etiam mensas consumimus, inquit Iulus.*

Conon fait un Oracle sérieux de cette prédiction, & Virgile en fait un pur badinage.

[b] Il étoit fils de Cissus, qui étoit fils de Téménès, ou Téménus, qui étoit fils d'Aristomaque, qui étoit fils de Cléodice, qui étoit fils d'Hyllus, qui étoit fils d'Hercule. Ainsi il descendoit d'Hercule par sept degrés de générations.

[c] Pausanias dans son Voyage d'Achaïe, parle fort au long de cette peuplade & des fils de Codrus, qui allérent s'établir en différens endroits de l'Asie.

[d] J'ai rendu cet endroit du texte conformément à ce que Conon a lui-même rapporté dans sa trente-sixiéme narration.

donneroient. Tout le monde ſçait que Créte eſt le domaine ſpécial de Jupiter [a], & que Rhodes [b] eſt celui du Soleil. Althémene partit donc avec ſa troupe, & tout en ſortant du Péloponneſe, fit voiles en Créte, où il débarqua une partie de ſon monde, c'eſt-à-dire, ceux qui voulurent y fixer leur ſéjour; les autres en plus grand nombre, & la plûpart Doriens, il les mena à Rhodes. Cette Iſle a été anciennement habitée par des peuples originaires du pays, qui dans la ſuite ſe ſoûmirent aux Troyens; ceux-ci furent chaſſez par les Phéniciens, qui, après avoir occupé l'Iſle durant quelque tems, furent chaſſez à leur tour par les Cariens, lorſque ces derniers ſe rendirent maîtres de pluſieurs autres Iſles de la mer Egée. Enfin les Doriens ayant fait une deſcente à Rhodes, & ſe trouvant les plus forts, en chaſſérent les Cariens, s'y établirent en leur place, & bâtirent trois villes, Linde, Jalyſe & Camire. La domination de ces Doriens ainſi fondée par Althémene, s'eſt maintenuë juſqu'à préſent, mais les trois villes dont j'ai parlé n'en font plus qu'une que l'on appelle Rhodes, & qui eſt devenuë très-puiſſante.

Quarante-huitiéme récit. Dans le quarante-huitiéme, Conon parle de Romus [c] & de Romulus, mais un peu différemment des autres. Amulius, dit-il, fit donner ſon frere Numitor dans une embuſcade où il périt; après quoi, pour empêcher qu'Ilia [d] ſa niéce ne ſe mariât & n'eût des enfans, il la fit

[a] *Creta Jovis magni medio jacet Inſula ponto,*
dit Virgile. Cette grande Iſle de la mer Méditerranée, ſi fameuſe par ſes cent villes qui lui ont fait donner le nom d'Ἑκατόμπολις, étoit regardée par les Grecs comme le berceau de Jupiter.

[b] Rhodes eſt la ville capitale d'une Iſle de ce nom ſur la Méditerranée, entre Chypre & Candie; elle eſt aujourd'hui entre les mains des Turcs, depuis l'Empereur Soliman, qui, après un long ſiége, la prit en 1522. Les Rhodiens anciennement avoient conſacré au Soleil une ſtatuë coloſſale, qui a été miſe au nombre des ſept merveilles du monde. Cette ſtatuë, faite par Charès de la ville de Linde, diſciple de Lyſippe, étoit haute de ſoixante-dix coudées. Après avoir fait l'étonnement de toutes les nations durant cinquante-ſix ans, elle fut renverſée par un tremblement de terre. Les doigts de ce coloſſe étoient de la taille d'une ſtatuë ordinaire, & les pouces d'une telle groſſeur, qu'à peine un homme pouvoit-il les embraſſer.

[c] Les Ecrivains Latins diſent *Rémus;* les Grecs, comme Conon & Appien, diſoient *Romus.*

[d] Denys d'Halicarnaſſe la nomme *Rhéa Sylvia.*

Prêtresse de Vesta. Cependant elle ne laissa pas d'avoir commerce avec Mars, qui ensuite lui apprit qui il étoit, lui prédit qu'elle le feroit pere de deux jumeaux, & l'assûra qu'il seroit son défenseur. Ilia accoucha en effet de deux enfans. Quand elle fut délivrée, Amulius irrité de sa conduite, l'enferma dans une étroite prison; à l'égard des deux enfans, il en chargea celui de ses bergers en qui il avoit le plus de confiance, & lui donna ordre de les faire mourir. Le berger eut horreur de ce commandement; ne voulant donc pas tremper ses mains dans le sang de ces innocentes victimes, & ne pouvant pas aussi les garder, il prit le parti de les mettre dans une espece de berceau fait d'osier, & de les abandonner au courant de l'eau du Tybre. Ce berceau fut quelque tems porté par le fleuve de côté & d'autre, jusqu'à ce qu'ayant rencontré les racines d'un figuier sauvage qui avoit pris naissance au bord de l'eau, il s'y embarrassa; mais la vague le dégagea, & le jetta enfin sur une gréve molle, qui même étoit heureusement abritée par une grosse roche qui avançoit sur le rivage. Une louve qui avoit mis bas depuis peu, attirée par les cris de ces enfans, venoit à eux, tournoit autour de leur berceau; & eux, par un instinct naturel, étendoient les bras comme pour prendre quelque chose, la caressoient & la tetoient, ce qu'elle souffroit si réguliérement & si volontiers, qu'elle sembloit avoir changé sa férocité naturelle en compassion. Le berger Faustulus * vit cette singularité, & en fut frappé comme d'un prodige; aussi-tôt il vint à ces enfans, les prit dans ses bras, les porta chez lui, & en eut soin comme des siens propres. Dans la suite, le hazard fit qu'il rencontra le berger qui avoit exposé ces deux jumeaux, & sçut de lui toute leur aventure. Quand ils eurent atteint l'âge de quinze ou seize ans, il leur apprit lui-même qu'ils étoient du sang des Rois d'Albe, & fils de Mars. Il les instruisit du traitement qu'Amulius avoit fait à leur mere & à Numitor leur ayeul. Ces deux jeunes hommes joignoient à la bonne mine une grande force de

* Le texte Grec porte Φαύςυλος τῆς, il faut lire Φαύςυλός τις, *Faustulus quidam, un certain Faustulus.*

corps & un grand courage. Ne reſpirant donc que vengeance, ils ſe muniſſent de poignards qu'ils cachent ſous leurs habits, vont droit à Albe, & prennent le tems qu'Amulius, qui ne ſe défioit de rien, étoit ſans gardes; ils ſe jettent ſur lui, le maſſacrent, & courent auſſi-tôt délivrer leur mere. Tout le peuple applaudit à une vengeance ſi juſte, & à l'inſtant les deux Princes furent proclamez Rois d'Albe & du pays d'alentour. Leur réputation attira bien-tôt dans Albe une ſi grande quantité d'habitans, que la ville ne pouvant plus les contenir, ces Princes furent obligez de la quitter, pour en aller bâtir une autre qui fut appellée Rome, & qui eſt aujourd'hui la maîtreſſe du Monde. Une partie de ces faits eſt atteſtée par un figuier ſacré que l'on conſerve encore dans le Sénat de Rome, & qui eſt défendu par une baluſtrade de cuivre. On voit auſſi dans le temple de Jupiter, une cabane faite de chaume & de branches d'arbres entrelacées, monument antique de la cabane de Fauſtulus, où Romus & Romulus avoient été nourris.

Quarante-neuviéme récit. Dans l'Iſle Anaphé [a], qui eſt au-deſſus & près de Théra ancienne colonie des Lacédémoniens [b], il y a un temple d'Apollon-Eglétès, où les Inſulaires mêlent une ſorte de bouffonnerie à leurs ſacrifices, en voici la raiſon. Jaſon en revenant de la Colchide avec Médée qu'il avoit enlevée, fut battu d'une ſi violente tempête, que le naufrage paroiſſoit inévitable. Ceux qui montoient la navire Argo [c] n'avoient plus d'eſpérance que dans leurs priéres & leurs vœux. Apollon les exauça; il s'apparut à eux au milieu des

[a] C'étoit une des Iſles Sporades, ainſi dites parce qu'elles étoient comme ſemées çà & là dans la mer.

[b] L'Interpréte latin s'eſt lourdement trompé en cet endroit, il rend ἐκ ἑκὰς τῆς Λακεδαιμονίων par *non procul à Lacedemone, non loin de Lacédémone,* comme ſi Théra eût été près de Sparte, ou qu'il y eût eu une Sporade appellée Lacédémone. Τῆς Λακεδαιμονίων ne ſignifie autre choſe que *Colonie des Lacédémoniens.* Et en effet, Strabon nous apprend que Théra avoit été fondée par Séſame un des deſcendans d'Euphémius Lacédémonien, & que par cette raiſon Callimaque lui donne l'épithéte de Lacédémonienne.

[c] Le même Interpréte a fait encore ici une bévûë, il traduit ἐν τῇ Ἀργοῖ par *Argivi in navi;* il ne s'agit point là des Argiens, mais des Argonautes.

éclairs, & avec ſon arc il détourna le malheur dont ils étoient menacez. La terre, du fond de ſes abymes, fit tout à coup ſortir une Iſle, où les Argonautes ſe jettérent comme dans un port; & parce que le ſoleil voyoit cette Iſle pour la premiére fois, ils la nommérent *Anaphé* [a]. Ils y bâtirent un temple à Apollon, qu'ils ſurnommérent *Eglétès* [b], à cauſe des feux du Ciel qu'il avoit fait luire à leurs yeux. Après avoir ſacrifié au Dieu leur libérateur, pour ſe dédommager du mal paſſé, ils ſe livrérent au plaiſir de la bonne chére & à la joye [c]. Dans la liberté qu'inſpire la table, Médée & ſes femmes, car Jaſon pour préſent de nôces lui en avoit donné pluſieurs, s'étant miſes en bonne humeur, commencérent à brocarder ces Héros, qui animez par une pointe de vin, leur répondirent ſur le même ton, & ces plaiſanteries durérent une partie de la nuit. C'eſt donc à l'imitation des Argonautes, qu'encore aujourd'hui les Inſulaires d'Anaphé, en célébrant cette fête tous les ans, prennent la liberté de s'agacer & de ſe railler les uns les autres.

Cinquantiéme récit. Alexandre Tyran de Phéres [d], fut tué par Thébé ſa propre femme. Elle étoit fille d'un Jaſon [e] Roy de Theſſalie, & avoit trois freres uterins, ſçavoir, Tiſiphonus, Lycophron & Pytholaüs, tous trois fils d'Evalcès. Alexandre ſe défiant d'eux, méditoit de les faire mourir; & comme il ſentoit bien que ſa femme ne ſupporteroit pas aiſément le meurtre de ſes freres, il vouloit la ſacrifier elle-même à ſa ſûreté. Quand il étoit à jeun, il ſçavoit diſſimuler mieux

[a] Du mot Grec φάω, *luceo.*

[b] Du mot αἴγλη, qui ſignifie *ſplendor, fulgor.*

[c] Le texte eſt un peu altéré en cet endroit, au lieu de καὶ ταῖς ἄλλαις εὐωχίαις, je lis μετὰ ταῖς ἄλλαις, ſans quoi la phraſe ſeroit défectueuſe.

[d] Il y a eu pluſieurs villes de ce nom; celle dont il s'agit ici étoit dans la Theſſalie. Phérès fils de Crétheús, paſſe pour en avoir été le fondateur. Alexandre Tyran de Phéres a été fameux par ſa cruauté; Pauſanias, *liv. 6.* en rapporte un trait qui fait horreur, & Plutarque fait de ce Tyran une peinture encore plus horrible.

[e] Plutarque dit que ce Jaſon avoit auſſi été Tyran de Phéres, mais fort différent de ſon gendre: auſſi Pélopidas fut-il autant ami de l'un qu'ennemi de l'autre. C'eſt en combattant contre celui-ci, que cet illuſtre Thébain fut tué.

qu'homme du monde; mais dès qu'il avoit bû, & il aimoit fort le vin, il disoit tout ce qu'il pensoit. Thébé ne pouvant donc pas douter de ses intentions, assemble ses freres, leur donne à chacun d'eux un poignard, & les exhorte * à prévenir le Tyran. Pour elle, sans perdre tems, elle fait boire son mari jusqu'à ce que l'yvresse l'eût plongé dans un profond sommeil; on le porte au lit: sous prétexte de vouloir prendre le bain, elle congédie les gardes & les domestiques, ensuite elle introduit ses freres, & les presse d'exécuter leur projet; les voyant chanceler, sur-tout le cadet, après beaucoup d'autres menaces: hé bien, dit-elle, je vais donc l'éveiller & lui reveler votre complot. Il n'y avoit plus à reculer, les trois freres furent ainsi forcez d'égorger le Tyran, & ils l'égorgérent dans son lit. Tout aussi-tôt Thébé envoye chercher les Capitaines des Gardes, & employe si bien les priéres, les caresses, les menaces, qu'elle leur persuade de lui aider à se faire Souveraine; ils promettent tout, & tiennent parole. Thébé donne l'odieux titre de Roy à son frere aîné Tisiphonus, & garde pour elle toute l'autorité.

Jugement de Photius sur Conon & sur Apollodore.

Tels sont, dit Photius, les cinquante Récits de Conon. Sa diction est pure, élégante, & dans le goût Attique; sa composition fleurie & agréable, à quelques phrases près, qui ont je ne sçais quoi d'entortillé, & qui s'éloignent de l'ordinaire façon d'écrire.

J'ai lû dans le même volume, continuë Photius, un petit livre du Grammairien Apollodore, sous le titre de *Bibliothéque*. L'Auteur y rapporte ce que les Grecs, dans les tems les plus anciens, ont pensé des Dieux & des Héros, avec les noms des fleuves, des pays, des peuples & des villes. De-là parcourant toûjours l'Antiquité Grecque, il descend au tems

* Tout ce récit de Conon est confirmé par Plutarque dans la vie de Pélopidas, à la reserve de quelques circonstances qui sont rapportées différemment. Plutarque observe que cet Alexandre est le premier des Tyrans qui ait été assassiné par sa propre femme.

de la guerre de Troye; il raconte les combats & les aventures des principaux Chefs, même les traverses & les divers accidens qui, après la prise de Troye, tinrent errans sur les mers plusieurs Capitaines Grecs, sur-tout Ulysse, en la personne de qui il termine sa narration. Cet ouvrage est, à proprement parler, un abbrégé de l'Histoire fabuleuse de la Grece, & peut être fort utile à ceux qui veulent se la bien mettre dans la mémoire; aussi l'Auteur en recommande-t-il la lecture par ce sixain, qui est tout à la fin:

Cet écrit, cher Lecteur, te mettra sous les yeux
Ce que l'antique Fable a de plus curieux.
E'pargne-toi de lire Homére & ses semblables,
Ils sont moins instructifs qu'ils ne sont agréables.
Tu trouveras ici, bien mieux que dans leurs Vers,
Tout ce qui fit jamais du bruit dans l'Univers *.

* Ces six vers ne sont aujourd'hui que dans Photius; ils ne se trouvent plus dans Apollodore, parce que le troisiéme & dernier livre de sa Bibliothéque est défectueux, la fin en est perduë. M. le Févre de Saumur croyoit qu'il n'y manquoit pas plus de quatre ou cinq pages. Thomas Gale, qui nous a donné une nouvelle édition d'Apollodore avec des notes, croyoit au contraire qu'il y en manquoit beaucoup davantage, ainsi que le Copiste en avertit par ces mots, λείπει πολλά, *plurima desunt*, & je suis de son avis sur ce point, comme sur un autre bien plus important. Car M. le Févre a publié, & croyoit avoir prouvé que la Bibliothéque d'Apollodore n'étoit que l'abbrégé d'un grand ouvrage en vingt-quatre livres fait par Apollodore, & intitulé περὶ Θεῶν, *des Dieux*. Et comme on se prévient toûjours en faveur de son opinion, M. le Févre a cru voir des marques de Christianisme dans l'Abbréviateur d'Apollodore. Cependant le sçavant Anglois dont j'ai parlé, prouve tout le contraire par des raisons si fortes & si solides, que je demeure persuadé avec lui, que la Bibliothéque d'Apollodore, comme nous l'avons, est l'ouvrage, non d'un Abbréviateur, mais d'Apollodore même, & qu'il n'a jamais fait partie de cet autre grand ouvrage περὶ Θεῶν, dont Sopater avoit fait des extraits, comme Photius nous l'apprend, *page 338. de l'édition de Rouen*.



SUITE DES EXTRAITS DE PHOTIUS,

Traduits & accompagnez de Notes.

Par M. l'Abbé GÉDOYN.

Abbrégé de Théopompe.

NOUS avons lû, dit Photius, un ouvrage historique de Théopompe [a] en cinquante-trois livres, qui est tout ce qui nous en reste. Quelques anciens Auteurs témoignent que de leur tems le sixiéme livre, le septiéme, le neuviéme, le vingtiéme & le trentiéme manquoient déja, aussi ne les avons-nous pas vûs. Ménophane, ancien Ecrivain lui-même, & qui a son mérite, dit en parlant de Théopompe, que son douziéme livre étoit perdu aussi ; ce douziéme livre s'est trouvé dans notre Manuscrit, & nous l'avons lû avec les autres. Il contient quelques particularités touchant Pacoris [b] Roy d'Egypte. L'Auteur y raconte comment ce Prince fit alliance avec les Barcéens [c], & prit le parti d'Evagoras [d] Roy

27. Février 1739.

[a] Suidas nous apprend que Théopompe avoit fait plusieurs ouvrages historiques, entr'autres un Abbrégé de l'Histoire d'Hérodote en deux livres, une Histoire Grecque, qui étoit une continuation de l'Histoire de Thucydide & de celle de Xénophon, en onze livres, & une Histoire de Philippe pere d'Alexandre, en soixante-douze livres. C'est sans doute de cette derniére que parle Photius, quand il dit que de son tems il n'en restoit plus que cinquante-trois livres.

[b] Diodore de Sicile dit *Acoris*. Ce Prince regnoit en Egypte environ quatre cens ans avant l'Ere Chrétienne.

[c] Barcé étoit une ville de la Libye, & une ville si considérable, que l'on donnoit le nom de Barcéens aux Libyens. Ces peuples se vantoient d'avoir appris les premiers de Neptune & de Minerve, l'art de dompter & de manier un cheval, c'est pourquoi on disoit par excellence Βαρκαῖος ὄχος, *un char de Libye*, pour dire *un char bien attelé*.

[d] Cet Evagoras est célébre dans l'Histoire Grecque, par l'attachement qu'il eut toûjours pour les Grecs, sur-tout pour les Athéniens. Aussi étoit-il originaire de Salamine dans l'Attique, & en cette qualité il se regardoit comme Athénien. Pausanias dit que ce Prince descendoit de Teucer & d'une fille de Cinyras. Or Teucer étoit fils de Télamon Roy de Salamine, qui étoit une petite Isle vis-à-vis d'Athenes. Chassé par son pere, il fit voile en Chypre, où il fonda une ville qu'il appella Salamine, du nom de sa patrie. Evagoras étant issu de Teucer & d'une fille de Cinyras, avoit un droit naturel sur

de Chypre, contre le Roy de Perse; de quelle maniére Abdémon [a] de Citium Roy de Chypre ayant été pris, l'empire de cette Isle passa à E'vagoras, contre son espérance; comment les Grecs qui avoient suivi Agamemnon, s'étoient rendus maîtres de Chypre, après en avoir chassé Cinyras [b] & ses sujets, qui allérent s'établir à Amathunte [c], où leur postérité est encore subsistante; comment le Roy de Perse [d], conseillé de faire la guerre à E'vagoras, donna le commandement de ses troupes à Autophradate Satrape de Lydie, & le commandement de sa flotte à Hécatomnus [e]; comment ensuite il accorda la paix aux Grecs pour récompense de leurs services [f], mais sans rien rabbattre de son animosité contre E'vagoras, qu'il poursuivit encore plus vivement; & quel fut le succès

la nouvelle Salamine, & même sur toute l'Isle de Chypre, que Cinyras avoit possédée.

[a] Le texte de Photius porte *Audymon*, mais Diodore de Sicile dit *Abdémon*. Citium étoit une ville de l'Isle de Chypre.

[b] Cinyras, selon Apollodore *liv. 3.* étoit fils de Sandocus & de Pharnacé, mais, selon Ovide, il étoit fils de Pygmalion; il devint si puissant, que l'on disoit par maniére de proverbe, *Cinyræ opes, les richesses de Cinyras,* pour dire *des richesses immenses.* Mais ce Prince est encore plus connu par la folle passion que Myrrha sa fille prit pour lui, & d'où naquit Adonis. Cinyras avoit promis aux Grecs qui alloient assiéger Troye, de leur fournir des vivres durant le siége, il leur manqua de parole; les Grecs, pour se venger, prirent Chypre & en chassérent Cinyras. Au reste, ce nom est mal orthographié dans le texte de Photius.

[c] C'étoit une ancienne ville de l'Isle de Chypre, & d'où toute l'Isle avoit même pris sa dénomination. Adonosiris y étoit particuliérement honoré, Divinité E'gyptienne dont le culte avoit passé chez les Phéniciens, & des Phéniciens en Chypre.

[d] Ce Roy de Perse étoit Artaxerxe II. dit Mnémon à cause de sa grande mémoire. E'vagoras, Grec d'origine, favorisoit les Grecs, & entretenoit toûjours des liaisons avec eux. C'en étoit assez pour devenir odieux à Artaxerxe, qui d'ailleurs auroit bien voulu conquérir l'Isle de Chypre pour y avoir une armée navale, & affermir par-là sa domination en Asie.

[e] Diodore de Sicile parle d'Hécatomnus comme d'un Prince qui avoit une petite souveraineté dans la Carie.

[f] Je crois que c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles du texte, καὶ περὶ τῆς εἰρήνης, ἣν αὐτὸς τοῖς Ἕλλησιν ἐβράβευσεν. Conon l'Athénien avoit rendu de grands services à Artaxerxe; il commandoit son armée navale au combat de Gnide, où il remporta une victoire sur les Lacédémoniens. Le Roy de Perse, en considération de ses services, accorda la paix aux Grecs, & les Lacédémoniens furent compris dans le traité, mais peu de tems après ils le violérent.

du combat naval[a] qui se donna près de Chypre: Que la République d'Athenes observoit religieusement le traité de paix, tandis que les Lacédémoniens, fiers de leur puissance, le violoient ouvertement, mais qu'eux-mêmes furent enfin obligez de ménager leur accommodement par l'entremise d'Antalcidas[b]; que Téribaze[c] fut ensuite chargé de faire la guerre à Evagoras, qu'il lui tendit piége sur piége; que ce Prince à son tour trouva le moyen de le rendre suspect au Roy de Perse, & qu'enfin il traita avec Oronte[d]. Théopompe ajoûte que Nectenibis[e] s'étant emparé du trône d'Egypte, Evagoras envoya aussi-tôt des Ambassadeurs aux Lacédémoniens; il raconte de quelle maniére la guerre de Chypre fut enfin terminée. Il nous apprend que l'usurpateur Nicocréon[f], en voulant tramer la perte d'Evagoras, fut pris lui-même dans ses filets, & comment il se sauva, laissant chez lui une fille qu'il avoit, dont Evagoras & son fils Prytagoras[g] devinrent amoureux, & de qui, à l'insçû l'un de l'autre, ils recevoient tour à tour des faveurs, par l'intrigue de l'Eunuque Thrasidée d'Elide qui servoit leur passion; mais tous les deux périrent par la perfidie de ce même Eunuque[h].

Diod. de Sicile, liv. 15.

[a] Diodore de Sicile, *l. 15.* rapporte qu'Evagoras y perdit sa flotte, & qu'il fut enfin obligé de se soûmettre à payer un tribut annuel au Roy de Perse.

[b] Cet Antalcidas étoit un Capitaine de Sparte, qui fut envoyé en Perse pour conclurre la paix entre les Lacédémoniens & Artaxerxe; paix si honteuse aux Grecs & à celui qui en avoit été le négociateur, que la paix d'Antalcidas passa depuis comme en proverbe parmi les Grecs, pour dire une paix deshonorante.

[c] Les aventures de ce Téribaze ou Tiribaze, sont décrites dans Diodore de Sicile, *liv. 15.*

[d] Oronte étoit non seulement Lieutenant général d'Artaxerxe, mais son gendre.

[e] Nectenibis, ou Nectanébus, comme il est appellé par Diodore de Sicile, fonda la Dynastie des Sebannites environ trois cens soixante-quinze ans avant l'Ere Chrétienne, sous le regne d'Artaxerxe Mnémon, qui occupoit une partie de l'Egypte. Il regna à Sebennite ville du Delta, & fut assassiné par Tachor ou Tachos, après un regne de douze ans.

[f] Nicocréon se rendit enfin maître de l'Isle de Chypre. Ce fut ce Tyran qui fit mettre le Philosophe Anaxarque dans un mortier, où il fut pilé & broyé, sans que sa constance en fût ébranlée.

[g] *Prytagoras* est peut-être une faute de copiste, car Diodore dit *Protagoras.*

[h] Diodore dit par les embûches que lui dressa Nicoclès. C'est une faute

De-là passant à d'autres chose, l'Auteur dit que Pacoris Roy d'Egypte fit une ligue avec les Pisides [a], d'où il prend occasion de décrire leur pays, & celui de leurs voisins les Aspendiens [b]. Il parle des Médecins de Gnide & de l'Isle de Cô [c], lesquels il fait descendre d'Esculape par Podalire [d], dont les petits-fils quittérent Syrna pour aller s'établir dans ces deux villes. Il parle aussi du Devin Mopsus [e] & de ses trois filles, Rhodé, Méliade & Pamphylia, qui donnérent leur nom à la ville de Mopsestia [f], à celle de Rhodia dans la Lycie, & à la Pamphylie. Il raconte comment la Pamphylie fut peuplée par une colonie de Grecs [g]; comment la division se mit entr'eux & les naturels du pays; comment les Lyciens, sous la conduite de leur Roy Périclès, firent la guerre aux Telmissiens [h], & ne

dans cet Historien; Théopompe rapporté par Photius, est plus croyable sur ce point, outre que Nicoclès étoit fils d'Evagoras. C'est ce même Nicoclès qu'Isocrate a tant loué, & qui fut Roy de Salamine après la mort de son pere.

[a] Ces Pisides, autrement dits *Solymes,* étoient un peuple barbare sur les frontiéres de la Cilicie.

[b] Aspende étoit une ville de la Pamphylie fondée par Aspendus, selon Hellanicus.

[c] Les Médecins de ces deux villes étoient en grande réputation, témoins Ctésias & Apollonide. On les croyoit, ou descendus d'Esculape, ou tout au moins sortis de son école, il n'en falloit pas davantage pour établir un préjugé en leur faveur.

[d] Esculape eut deux fils, Machaon & Podalire. Celui-ci chassé de son pays, alla s'établir en Carie, & y bâtit la ville de Syrna, d'où sa postérité passa à Gnide & dans l'Isle de Cô.

[e] Mopsus fils d'Apollon & de Manto, étoit contemporain de Calchas, & par conséquent il vivoit du tems de la guerre de Troye.

[f] Cette ville étoit dans la Cilicie sur le fleuve Pyrame. Pline la nomme simplement *Mopso.*

[g] Pausanias nous donne l'intelligence de cet endroit de Théopompe; car dans sa description de l'Attique, il nous apprend que Lycus fils de Pandion, pour éviter de tomber entre les mains d'Egée, se transplanta chez les Termiléens, qui de son nom furent appellez Lyciens. Or Termiles étoit une ville de la Pamphylie.

[h] Par les Lyciens, il faut entendre ici les Grecs qui avoient suivi Lycus; ce qui me le persuade, outre la force du sens, c'est que *Périclès* est un nom Grec. Après la mort de Lycus, un Périclès s'étoit mis apparemment à la tête des Grecs qui avoient suivi la fortune du fils de Pandion, & il fit la guerre aux Termiléens, qui ne vouloient pas les recevoir dans leur ville. Pausanias dit aux *Termisséens;* Théopompe dit aussi *Thermisséens,* mais il est évident par le témoignage d'Hérodote & de Strabon, qu'il faut lire *Termiléens:* comme j'ai déja corrigé cette faute de copiste dans le texte de Pausanias, il est à propos de la corriger aussi dans le texte de Théopompe rapporté par Photius. Au reste, ces Termiléens étoient le même peuple que les Solymes.

ceſſérent de les pourſuivre, juſqu'à ce que les ayant renfermez dans leurs murs, ils les obligérent à mettre les armes bas, & à vivre en bonne intelligence avec eux. Voilà ce que contient ce douziéme livre de Théopompe, que Ménophane n'avoit point vû.

Théopompe, au reſte, étoit de Chio, fils de Damoſtrate [a], qui devenu odieux à ſes concitoyens par ſon attachement déclaré pour Lacédémone, fut chaſſé de ſa patrie avec ſon fils. Après la mort du pere, le fils, à l'âge de quarante-cinq ans, revint dans ſa ville, à la recommandation d'Alexandre le Grand, qui avoit écrit en ſa faveur. Mais ce Prince étant venu à mourir, Théopompe chaſſé encore une fois, fut long-tems errant. On dit qu'il alla en Egypte, où Ptolémée [b] qui y regnoit alors, non ſeulement le reçut fort mal, mais fut tenté de ſe défaire de lui, comme d'un homme qui ſe mêloit de trop de choſes; heureuſement quelques amis qu'il avoit à la Cour lui ſauvérent la vie. Lui-même nous apprend quels furent ſes plus illuſtres contemporains; il nomme entr'autres Iſocrate d'Athenes, Théodecte de Phazelis [c], & Naucrate d'Erytre. C'étoient-là les trois, dit-il, qui tenoient avec lui

[a] Chio étoit une ville d'Ionie. Suidas nomme le pere de cet Hiſtorien Damaſiſtrate, & non pas Damoſtrate. Selon lui, Théopompe naquit en la XCIII.e Olympiade.

[b] C'étoit Ptolémée fils de Lagus.

[c] Phazelis étoit une ville de la Pamphylie, Erytre une ville d'Ionie. Théodecte fils d'Ariſtandre, & l'un des plus beaux hommes de ſon tems, étoit Orateur & Poëte. Il fut un de ceux qui travaillérent à l'éloge de Mauſole par l'ordre de la Reine Artemiſe, & il remporta le prix. Enſuite il s'attacha à la Poëſie; il compoſa plus de cinquante Tragédies, qui toutes ont péri, & mourut à Athenes. Naucrate, Poëte Grec, fut auſſi employé par la même Reine à célébrer les louanges de Mauſole. A l'égard d'Iſocrate, dont eux & Théopompe avoient été diſciples, c'étoit un homme d'un mérite ſupérieur. Voici ce qu'en dit Pauſanias, à l'occaſion d'une ſtatuë que ce Rhéteur avoit dans l'enceinte du temple de Jupiter Olympien à Athenes. « Homme digne de mémoire, dit Pauſanias, & qui laiſſa trois « grands exemples à la poſtérité; le « premier de conſtance, en ce qu'à « l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, il « n'avoit pas encore ceſſé d'enſeigner « & d'avoir des diſciples; le ſecond « d'une modeſtie rare, qui le tint toûjours éloigné des affaires publiques « & des ſoins du gouvernement; le « troiſiéme d'un grand amour pour la « liberté, qu'il témoigna lui être plus « chére que la vie, car ſur la nouvelle « de la défaite des Athéniens à Chéronée, il finit ſes jours volontairement. »

le premier rang parmi les Grecs dans l'art de parler. Iſocrate & Théodecte, nez pauvres, compoſoient des Oraiſons dont ils tiroient quelque ſalaire, & enſeignoient publiquement la jeuneſſe, travail aſſidu qui leur rendoit beaucoup. Naucrate & moi, continuë-t-il, comme nous avions du bien, nous ſongions uniquement à nous perfectionner dans l'étude de l'Eloquence & de la Philoſophie. A dire le vrai, on ne peut guéres lui refuſer la gloire qu'il s'attribuë, d'avoir été l'un des premiers Ecrivains de ſon tems, puiſque ſes diſcours du genre démonſtratif faiſoient la valeur de vingt mille vers [a], & que l'hiſtoire qu'il avoit donnée de tout ce qui s'étoit paſſé entre les Grecs & les Barbares juſqu'alors, faiſoit au moins la valeur de cent cinquante mille vers. Si on l'en croit, il n'y avoit pas dans toute la Grece une ville, un lieu tant ſoit peu conſidérable, non ſeulement qu'il n'eût viſité, mais où il n'eût exercé ſes talens, & reçû de grands applaudiſſemens. Et en même-tems qu'il parle ainſi de lui, il ſoûtient hardiment que les Ecrivains qui l'avoient précédé, n'étoient nullement comparables à ceux de ſon tems; que les premiers d'entr'eux n'auroient pas eu le ſecond rang parmi ceux-ci [b]; qu'il étoit aiſé d'en juger par les ouvrages des uns & des autres, & que dans un intervalle aſſez court, l'éloquence & l'art d'écrire s'étoient infiniment perfectionnez. Pour moi, je ne ſçais pas bien qui il entend par ceux qui l'avoient précédé; s'il veut dire Hérodote & Thucydide, aſſûrément il ſe trompe, ces deux-là ſont fort

[a] La maniére dont s'explique ici Photius eſt remarquable, & toute propre à induire en erreur: οὐκ ἐλαττόνων μὲν ἢ δισμυρίων ἐπῶν τοὺς ἐπιδεικτικοὺς τῶν λόγων συγγεγραφαμένῳ, πλείους δὲ ἢ πέντε καὶ δέκα μυριάδας, ἐν οἷς τάς τε τῶν Ἑλλήνων καὶ Βαρβάρων πράξεις μέχρι νῦν ἀπαγγελλαμένας. Ne ſembleroit-il pas que Photius voudroit dire que Théopompe avoit fait au moins vingt mille vers d'une part, & plus de cent cinquante mille de l'autre! Mais comme nous ſçavons que Théopompe n'a guéres écrit qu'en proſe, cet endroit de Photius doit néceſſairement avoir le ſens que je lui donne.

[b] Voilà comme dans tous les tems il y a eu des Ecrivains préſomptueux, qui ont cru effacer tout ce qui les avoit précédez. Nous en avons vû de nos jours qui ſe croyoient au-deſſus de Malherbe pour l'Ode, au-deſſus de Boileau pour le Vers héroïque, & au-deſſus de Vaugelas pour la Proſe; mais & eux & ceux qui penſent de même, car il y en a encore, ſont plus loin de ces grands modéles, que Théopompe ne l'étoit d'Hérodote & de Thucydide.

fort au-deſſus de lui ; mais peut-être entend-il quelques autres E'crivains proches de ſon tems, tels que Hellanicus & Philiſte, tous deux Hiſtoriens, ou tels que Gorgias, Lyſias & autres ſemblables [a], qui pourtant ne ſont pas à mépriſer. Quoi qu'il en ſoit, voilà comment penſoit Théopompe. On prétend qu'E'phorus & lui avoient été diſciples d'Iſocrate, & leurs écrits portent à le croire ; car on voit en Théopompe une imitation ſenſible du tour & du ſtile d'Iſocrate, avec cette différence, qu'il n'eſt pas à beaucoup près auſſi exact, auſſi châtié. On dit même qu'Iſocrate leur donna la premiére idée des divers ouvrages hiſtoriques qu'ils ont laiſſez, c'eſt-à-dire, qu'il conſeilla à E'phorus d'écrire l'hiſtoire de l'ancien tems, & à Théopompe de commencer la ſienne où Thucydide avoit fini, proportionnant ainſi la matiére au génie & à la portée de chacun d'eux. Auſſi les avant-propos de leurs ouvrages ſe reſſemblent-ils beaucoup, & pour les penſées, & pour le deſſein. On diroit que ce ſont deux athlétes qui partent de la même barriére pour fournir une carriére égale. Mais Théopompe a cela de particulier, qu'il allonge ſon ouvrage par une infinité de digreſſions hiſtoriques de toute eſpece. En voici une preuve, c'eſt que ce Philippe [b] qui fit la guerre aux Romains, s'étant donné la peine de retrancher des livres de cet Hiſtorien, tout ce qui étoit étranger à l'hiſtoire de Philippe pere d'Alexandre, qui devoit faire ſon principal objet,

[a] De ces quatre E'crivains, le plus éloigné du tems de Théopompe eſt Hellanicus de Mityléne ou de Leſbos, il étoit même plus ancien qu'Hérodote de douze ans. Ses écrits ne ſont pas venus juſqu'à nous. Philiſte, preſque contemporain de Théopompe, avoit écrit l'hiſtoire de Sicile & celle de Denys le Tyran. C'étoit, au jugement de Denys d'Halicarnaſſe, un mince Hiſtorien, & fort au-deſſous de Thucydide qu'il avoit pris pour ſon modéle. Gorgias de Léontium ville de Sicile, eſt le premier Rhéteur qui ait eu de la réputation parmi les Grecs ; mais à cette qualité il joignit celle d'impudent Sophiſte. Pour Lyſias, ce fut dans ſon genre un Orateur accompli ; entre autres Oraiſons ou Plaidoyers, il en avoit fait un pour la défenſe de Socrate, mais ce grand homme ne daigna pas s'en ſervir, aimant mieux courir le riſque d'une condamnation injuſte & perdre la vie, que d'enfraindre les loix de ſon pays, dont il avoit conſtamment recommandé l'obſervation. Au reſte, dans cet endroit du texte, au lieu de τοῖς τοιούτοις, il faut lire τοὺς τοιούτους.

[b] Ce Philippe étoit fils de Démétrius, & pere de Perſée dernier Roy de Macédoine.

les réduisit au nombre de seize, sans y rien mettre du sien, & sans faire autre chose que d'ôter les digressions.

Duris de Samos [a], dans le premier livre d'un de ses ouvrages historiques, parlant d'Ephorus & de Théopompe, dit qu'il les tient fort au-dessous de ceux qui avoient écrit avant eux; qu'ils ne se sont point mis en peine d'imiter les bons modéles, ni de donner de l'agrément à leur stile, plus curieux d'écrire beaucoup que d'écrire bien. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Duris étoit lui-même dans le cas, & qu'il reprenoit en ceux-ci des défauts qu'il avoit beaucoup plus qu'eux. Peut-être qu'en parlant ainsi, il a voulu venger les anciens Ecrivains des mépris de Théopompe; mais sans vouloir pénétrer sa pensée, je maintiens, pour moi, qu'Ephorus & Théopompe ne méritent pas sa censure. Cléocharès [b] ne s'éloignoit pas de mon sentiment, puisque dans la comparaison qu'il fait des disciples d'Isocrate avec Démosthene, il dit que les Oraisons de celui-ci ressemblent au corps d'un soldat qui a vieilli sous les armes, & que les Ecrits des autres ressemblent au corps d'un athléte: ce n'est pas-là mettre au dernier rang les disciples d'Isocrate; or entr'eux tous, on ne peut pas douter que Théopompe ne soit celui qui s'est le plus distingué.

Voilà ce que j'avois à dire de cet Ecrivain. J'ai touché en peu de mots ce qui concerne sa personne, son éducation, le tems où il a vécu, son caractére, ses ouvrages, & enfin ses diverses aventures.

[a] Ce Duris de Samos, Historien Grec, florissoit du tems de Ptolémée-Philadelphe, quelque deux cens vingt ans avant l'Ere Chrétienne. Il avoit écrit une Histoire de Macédoine, une d'Agathocle de Syracuse, & quelques autres ouvrages. Photius a raison de dire qu'il ne rendoit pas justice à Ephorus & à Théopompe.

[b] Ce Cléocharès m'est inconnu. Je m'étonne que Photius n'ait pas plûtôt allégué le témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui est bien d'un autre poids. Je vais le rapporter tout entier, avec quelques réflexions, afin que l'on ait dans un même morceau tout ce qui concerne Théopompe, qui constamment a été l'un des plus grands Ecrivains de l'Antiquité. Voici donc ce qu'il en dit:

Jugement de Denys d'Halicarnasse sur Théopompe.

Théopompe étoit de Chio, & c'est le plus illustre de tous

les diſciples d'Iſocrate. Il a laiſſé non ſeulement des Oraiſons dans le genre délibératif & dans le démonſtratif, des Epîtres* écrites en vieux langage, des Lettres d'exhortation, mais encore deux ouvrages hiſtoriques qui méritent beaucoup de louanges; car premiérement la matiére en eſt fort belle, l'un de ces ouvrages contenant la fin de la guerre du Péloponneſe, & l'autre les actions de Philippe Roy de Macédoine. Ils ſont écrits avec tant d'ordre & de netteté, que le lecteur les retient fort aiſément. Cet Hiſtorien eſt ſur-tout eſtimable par ſon travail & par ſes grandes recherches; car on voit que quand même il n'auroit rien laiſſé à la poſtérité, du moins il s'étoit mis en état de faire un excellent ouvrage, en s'y préparant long-tems auparavant, & en n'épargnant pour cela ni peine ni dépenſe. Ajoûtez qu'il raconte beaucoup de choſes dont il avoit été ſpectateur, & que dans la vûë d'écrire l'Hiſtoire, il s'étoit lié d'amitié, non ſeulement avec la plûpart de ceux qui tenoient alors le timon des affaires, mais avec pluſieurs des Généraux d'armée, des Orateurs & des Philoſophes de ce tems-là, ſecours infiniment avantageux & très-néceſſaire à un Hiſtorien. Vous rendrez juſtice à l'érudition de cet Auteur, ſi vous prenez la peine de conſidérer la prodigieuſe variété qu'il a miſe dans ſes ouvrages; car il rapporte l'origine des peuples, la fondation des villes, la vie des Rois, même les mœurs & le caractére de chacun d'eux; & s'il y a quelque choſe de ſurprenant ou d'extraordinaire dans une contrée, il en fait auſſi mention. Dira-t-on que ce détail ne ſert qu'à rendre une Hiſtoire plus amuſante? ce ſeroit ſe tromper; car l'utilité qui en revient au lecteur, paſſe encore l'agrément. En effet, pour ne pas m'arrêter à d'autres conſidérations, qui

* Le texte dit ἐπιστολὰς ἀρχαικὰς. Quelques manuſcrits portent ἀχαικὰς, qui ne fait point de ſens. Par ἐπιστολὰς ἀρχαικὰς les Interprétes entendent des Epîtres écrites en vieux langage. Peut-être les Grecs ont-ils pris plaiſir quelquefois à écrire en vieux langage, à peu-près comme nous voyons que Voiture, la Fontaine & d'autres ont imité le ſtile de Marot ou de nos vieux Romanciers. Pour moi, je crois que par ἐπιστολὰς ἀρχαικὰς il faut plûtôt entendre des Epîtres où il étoit parlé de choſes fort anciennes.

peut nier qu'un Philoſophe qui fait cas du talent de la parole, ne doive connoître les principales nations, ſoit Grecques, ſoit barbares, les différentes ſortes de gouvernemens, la vie, les mœurs & la fortune de pluſieurs grands Hommes? Théopompe parle amplement de tout cela dans ſon Hiſtoire, non d'une maniére vague & abſtraite, mais en le liant avec ſon ſujet, ce qui inſpire naturellement au lecteur le deſir d'écrire de même. Je ne dis rien de ſes Oraiſons, qu'il a embellies par des lieux communs ſur la piété, ſur la juſtice & ſur les autres vertus, ſelon les idées qu'en donne la Philoſophie.

Son dernier ouvrage eſt le plus ſingulier de tous, & celui qui marque le mieux ſon caractére; je ne connois point d'Ecrivain, ni ancien ni moderne, qui ait rien fait d'approchant. C'eſt un ouvrage * où, non content de rapporter ce

* Cet ouvrage de Théopompe que Denys d'Halicarnaſſe vante tant, pourroit bien avoir juſtement attiré à ſon auteur la réputation qu'il avoit d'auteur médiſant. Il eſt aiſé de ſe tromper, quand on ſe donne la liberté de pénétrer dans l'intérieur des hommes, & de deviner leurs intentions les plus ſecretes. Un Hiſtorien peut bien faire le caractére des perſonnes qui jouent les principaux rolles dans ſon hiſtoire; ces caractéres bien faits ſont un grand ornement, témoins ceux de Catilina, de Céſar & de Caton dans Salluſte. Mais l'Hiſtorien ſe trompera toûjours, s'il prétend mettre une liaiſon néceſſaire entre les caractéres de ſes perſonnages & toutes leurs actions; car le même homme eſt ſouvent auſſi différent de lui-même, qu'il eſt différent des autres. Il n'y en a point de ſi courageux qui n'ait à rougir de quelque lâcheté, ni de ſi libéral, ſi généreux, qui ne puiſſe ſe reprocher quelque trait d'avarice, ni en un mot de ſi vertueux, qui ne ſe démente quelquefois, comme il n'y en a point de ſi méchant qui ne ſoit capable de quelque bonne action. Un Hiſtorien n'eſt comptable que des faits, on n'exige point de lui qu'il en rapporte les motifs cachez, & il ne le doit jamais faire, ſans les appuyer de bonnes preuves, autrement c'eſt donner ſes idées, ſes viſions pour des réalités. Varillas, pour avoir pris en cela trop de licence, eſt tombé dans le mépris, après avoir joui d'une grande réputation, qu'il devoit plûtôt à l'agrément de ſon ſtile qu'à l'amour de la vérité, qui tôt ou tard reprend ſes droits, & ſans lequel un ouvrage hiſtorique ne ſçauroit avoir de ſuccès durable. Je ne ſçais ſi Tacite n'eſt point auſſi un peu blâmable de ce côté-là, & s'il n'eſt point tombé dans le défaut de mettre du myſtére à tout, & de penſer trop au deſavantage des hommes, comme par exemple quand il dit qu'Auguſte, après avoir inſtitué Tibére & Livie ſes héritiers, en ſecond lieu ſes petits-fils & leurs deſcendans, appelloit en troiſiéme lieu à ſa ſucceſſion les Grands de Rome qu'il haïſſoit dans le fond de ſon ame, mais à qui par oſtentation & par vanité il avoit voulu rendre cet honneur:

qui s'eſt paſſé aux yeux de tout le monde, il entre dans l'intérieur des principaux acteurs, ſonde leurs intentions les plus ſecretes, les démaſque, & fait voir leurs vices cachez ſous les apparences de la vertu; ſorte d'examen que je ne puis comparer qu'à celui dont nous parle la Fable, & qui ſe fait aux Enfers par ces juges inexorables que les Dieux ont commis pour nous faire rendre compte de nos actions. Auſſi quelques-uns l'ont traité de médiſant, parce qu'il blâme hardiment ce qui eſt blâmable, & qu'il diminuë la gloire de pluſieurs grands perſonnages. Mais, à mon avis, il fait comme les Médecins, qui appliquent le fer & le feu à des parties vicieuſes & gangrenées, pour ſauver celles qui ſont ſaines & entiéres. Tel eſt Théopompe dans ce qui regarde les choſes.

Quant à ſa diction, elle eſt toute ſemblable à celle d'Iſocrate *, pure, ſimple, nullement recherchée, claire, noble, élevée, pompeuſe, coulante, pleine de douceur, & harmonieuſe ſans excès. Je n'y vois qu'une différence, c'eſt que le ſtile de cet Hiſtorien eſt plus picquant & plus fort que celui d'Iſocrate, ſur-tout lorſqu'il reproche à des Généraux d'armée ou à des villes, de mauvais deſſeins, ou des actions lâches & honteuſes. C'eſt ce qui lui arrive ſouvent, & alors peu s'en faut qu'il n'ait toute la véhémence de Démoſthene, comme

Tertio gradu Primores civitatis, pleroſque inviſos ſibi, ſed jactantiâ gloriâque apud poſteros. Et lorſqu'il nous fait entendre qu'Auguſte, en adoptant Tibére, n'avoit agi ni par amitié pour lui, ni par zéle pour l'E'tat, mais par une ambition déréglée, pour rehauſſer l'éclat de ſa gloire par le contraſte des vices de ſon ſucceſſeur: *Ne Tiberium quidem caritate aut Reipublicæ curâ ſucceſſorem adſcitum, ſed quoniam arrogantiam ſævitiamque introſpexerit, comparatione deterrimâ ſibi gloriam quæſiviſſe.* Par cette raiſon, je préférerois au caractére de Tacite celui de Salluſte, qui n'eſt pas plus ſentencieux qu'un Hiſtorien ne doit l'être, & qui d'ailleurs a une briéveté d'autant plus merveilleuſe, qu'elle ne nuit point à la clarté.

* Malgré cet éloge du ſtile de Théopompe, Longin dans ſon Traité du Sublime, n'a pas laiſſé de remarquer que cet E'crivain gâtoit quelquefois de beaux endroits, par la baſſeſſe des termes qu'il y mêloit, & il en cite un exemple ſenſible. Denys d'Halicarnaſſe n'a donc pas raiſon de l'égaler à Iſocrate. Pour moi, je m'en rapporterois plus volontiers au jugement de Photius, qui, ce me ſemble, a fort bien démêlé ce qu'il y avoit de louable & de blâmable dans Théopompe.

on le peut voir par plusieurs endroits de ses ouvrages, mais entr'autres par ses Epîtres en vieux langage, où il s'est plus livré à son naturel. Je voudrois seulement qu'il n'eût pas porté le soin de limer ses écrits, jusqu'à s'embarrasser de la rencontre des voyelles, qui font quelquefois ce que l'on appelle un *hiatus*, ni jusqu'à rechercher des périodes trop arrondies, trop nombreuses, ou de certaines figures qu'il affectionne, & qui reviennent trop souvent, son stile seroit encore bien meilleur. Si l'on regarde le fond de l'ouvrage, on y peut aussi trouver quelque chose à reprendre, sur-tout ses comparaisons, dont plusieurs ne sont ni nécessaires, ni même à propos; mais je lui pardonne encore moins de petits contes assez ridicules qu'il fait quelquefois, comme celui de ce Siléne qui apparut en Macédoine, & cet autre d'un Dragon qui s'approcha d'une galére durant un combat naval.



HISTOIRE DES PERSES ECRITE PAR CTESIAS,

Suivant l'Extrait que Photius nous en a laissé.

Par M. l'Abbé GÉDOYN.

J'AI lû, dit Photius, une Histoire des Perses écrite par Ctésias de Cnide [a], & distribuée en vingt-trois Livres, dont pourtant les six premiers contiennent l'Histoire des Assyriens, & sont, à proprement parler, une introduction à celle des Perses, qui ne commence qu'au septiéme livre [b]. Dans celui-ci & dans les six qui suivent, il traite tout ce qui regarde Cyrus, Cambyse, le Mage Sphendadate, Darius & Xerxès, mais rarement il s'accorde avec Hérodote, qui a écrit avant lui [c]. Cet Historien, si nous en croyons Ctésias, est un

23. Juin. 1739.

[a] C'étoit autrefois une ville considérable de l'Asie mineure; elle étoit célébre par un temple de Vénus, où la Déesse avoit une statuë qui passoit pour le chef-d'œuvre de Praxitele.

[b] On voit par-là que Photius ne s'étoit pas proposé de faire l'extrait ou l'abbrégé des six premiers livres de Ctésias, qui rouloient uniquement sur l'Histoire des Assyriens. Nous en avons quelques fragmens qu'Henry Estienne a tirez de divers Auteurs, particuliérement de Diodore de Sicile; ces fragmens font regretter la perte de l'ouvrage. Il seroit fort à souhaiter que Photius nous eût conservé cette premiére partie des vingt-trois livres de Ctésias, elle serviroit peut-être à éclaircir l'Histoire des Assyriens, qui, faute de monumens, est & sera toûjours fort incertaine.

[c] Ici se présente naturellement une question, sçavoir, qui des deux est le plus croyable, Hérodote ou Ctésias, dans les choses qu'ils ont traitées l'un & l'autre. Plutarque dans la vie d'Artaxerxe, prend à tâche de décrier Ctésias; il en parle comme d'un homme vain, qui se glorifie de marques de distinction qu'il n'a pas reçûës, & comme d'un Ecrivain plein de fables & de faussetés. Mais on sent que Plutarque étoit de mauvaise humeur contre lui, & cette mauvaise humeur venoit de ce que Ctésias paroît plus favorable aux Lacédémoniens qu'aux Thébains. Voilà ce que le Bœotien, zélé pour sa patrie, n'a pu pardonner à Ctésias. Cependant l'autorité de Plutarque a tellement prévalu, que la plûpart des Modernes n'ont pas fait grand cas de Ctésias. J'en vois deux raisons, l'une que cet Auteur donnant plus de treize cens ans de durée à l'Empire des Assyriens, sa Chronologie s'accorde plus difficilement que celle d'Hérodote, avec l'Ecriture Sainte. L'autre, que presqu'en toute sorte de matiére, les hommes jugent d'après

menteur & un conteur de fables ; pour lui, il nous assûre qu'il a vû de ses yeux la plûpart des choses qu'il rapporte, & que les autres il les a apprises de la bouche des Perses les plus dignes de foy *. Non seulement il est contraire à Hérodote sur presque tous les points, mais il s'éloigne aussi en quelques-uns de Xénophon. Au reste, cet Auteur vivoit en même-

autrui plûtôt que par eux-mêmes, parce qu'en effet l'un est bien plus aisé que l'autre. Quoi qu'il en soit, je ne sçais s'il y a un préjugé plus mal fondé que celui qu'on s'est formé contre Ctésias ; car, après tout, son ouvrage ne subsiste plus, on ne peut donc pas sçavoir s'il étoit fabuleux. Les Anciens, à la reserve de Plutarque, ne nous en ont point donné cette idée. Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Athénée, Xénophon même contemporain de l'Auteur, le citent avec éloge. Que si l'on en juge par l'extrait ou abbrégé que Photius nous en a laissé, je l'ai fidélement traduit, qu'y remarque-t-on qui ait l'air de fable ou de fausseté ! Il est entiérement contraire à Hérodote, cela est vrai, mais lequel doit être censé mieux instruit, d'Hérodote ou de Ctésias ; d'Hérodote, qui ne parle que sur la foy d'autrui, qui écrivoit dans un tems où les Grecs avoient peu de commerce avec les Perses, & ne les connoissoient que par les maux infinis qu'ils en avoient reçûs ; ou de Ctésias, qui avoit passé dix-sept ans en Perse, non dans un coin de ce vaste royaume, mais à la Cour, qui étoit Médecin d'Artaxerxe & de toute la famille royale, qui, à la qualité d'habile Médecin joignant un grand sens, étoit consulté sur les affaires d'Etat, qui fut chargé de négociations très-importantes, qui parle comme témoin oculaire d'une partie des choses qu'il rapporte, & qui étoit plus à portée que personne de sçavoir bien les autres ! Est-il vraisemblable, est-il naturel qu'un homme qui jouoit un si grand rolle à la Cour, eût entrepris d'écrire l'Histoire des Perses, pour se deshonorer par des fables qui pouvoient être démenties, & par les Perses mêmes, & par ces Grecs qui avoient servi dans l'armée du jeune Cyrus ! Je ne craindrai donc point d'avancer que pour ce qui regarde l'Histoire des Perses, Ctésias est plus croyable qu'Hérodote. Celui-ci est le premier Historien de mérite qui ait paru, il a divinement bien écrit ; les Grecs, grands amateurs de la beauté du stile & de la diction, applaudirent à un genre d'écrire qui avoit pour eux le charme de la nouveauté. Les Romains prirent dans la suite le même goût, & firent le même cas d'Hérodote. Je ne lui conteste pas la gloire d'avoir bien écrit, mais pour le fond des choses, quiconque voudra le critiquer, aura ample matiére. Moi-même dans la suite de ces remarques, je serai obligé de relever quelques contes dont il a farci son ouvrage, & qui sont hors de toute vraisemblance.

* Ctésias ne dit point qu'il ait puisé ces choses dans les archives de l'Empire. Véritablement il l'a dit dans un autre endroit, comme le témoigne Diodore de Sicile ; d'où l'on a pris occasion de traiter Ctésias de menteur, parce que, dit-on, dès le tems d'Esdras, qui vivoit sous Artaxerxe *Longue-main*, il n'y avoit plus en Perse aucun titre ni monument de la liberté accordée aux Juifs par Cyrus : argument qui n'est pas fort concluant.

tems

tems que le jeune Cyrus[a], qui fut fils de Darius & de Parisatis, & frere d'Artaxerxe, à qui passa ensuite l'Empire des Perses.

Ctésias débute par dire qu'Astyage[b] ou Astyigue, car il lui donne l'un & l'autre nom, n'avoit aucune parenté avec Cyrus; que pour éviter la colére de ce Prince, il avoit pris la fuite & s'étoit sauvé à Ecbatane, où sa fille Amyntis & Spitame son gendre l'avoient caché dans un coin du Palais[c]; que Cyrus étant survenu, avoit fait mettre à la torture, non seulement Amyntis & Spitame, mais encore leurs enfans, Spitace & Mégaberne, pour les obliger à dire ce qu'Astyage étoit devenu; que celui-ci ne pouvant souffrir que ses neveux

[a] Ce Prince fut tué la quatriéme année de la XCIV.e Olympiade, à la bataille qu'il donna à son frere Artaxerxe. Ctésias étoit ou dans son armée, ou dans celle d'Artaxerxe, on ne sçait pas bien lequel des deux. On sçait seulement que Ctésias pansa le Roy de la blessure qu'il avoit reçûë dans ce combat.

[b] Astyage fils de Cyaxare & beau-frere de Crésus, eut une fille appellée Mandane, qui fut donnée en mariage à Cambyse, d'où naquit Cyrus; ainsi Astyage étoit l'ayeul maternel de Cyrus. Mais, selon Ctésias, Astyage, comme les Grecs l'ont appellé, se nommoit dans la Langue du pays, Aspadan ou Apandam; il étoit fils d'Astibara Roy des Médes, & succéda à son pere. Cyrus s'étant mis à la tête des Perses, vainquit Astyage, qui, pour se dérober à la poursuite & à la colére du vainqueur, fuit jusqu'à Ecbatane, où il se tint caché. Rien de plus contraire que ces deux récits. D'où vient cela! Hérodote nous apprend lui-même qu'il y avoit quatre maniéres différentes de conter les aventures de Cyrus. Il a choisi celle qui lui a paru tenir plus du merveilleux, sans doute parce qu'il a cru que son ouvrage y gagneroit, & en seroit plus agréable. Ctésias au contraire a suivi la tradition la plus simple, & qu'il a jugé la plus digne de foy. Rien que d'extraordinaire & de romanesque dans ce que dit Hérodote, rien que de naturel & de croyable dans ce que dit Ctésias. Ce dernier avoit passé dix-sept ans à la Cour d'Artaxerxe, honoré de la confiance du Roy & de celle de la Reine Parisatis. Il a pu les consulter l'un & l'autre; il est censé aussi instruit de la vérité des faits, qu'on pouvoit l'être alors. La tradition suivie par Hérodote, marquoit une providence particuliére de Dieu sur la personne du fondateur de la Monarchie des Perses, & faisoit honneur à la nation; en bon Courtisan, Ctésias ne devoit pas s'en écarter. Quelle raison peut-il avoir eu de la négliger, si ce n'est parce qu'il la regardoit comme une pure fable! Aussi voyons-nous que Diodore de Sicile a abandonné Hérodote, pour s'en tenir au récit de Ctésias.

[c] Le texte de Photius porte, *ἐν τοῖς κριοκράνοις τῶν Βασιλείων οἰκημάτων.* J'avouë que je ne sçais ce que signifie le mot *κριόκρανος* ou *κριόκρανον.* C'est apparemment un mot de la Langue Persanne, qu'aucun des Interprétes n'a entendu, ni peut-être Photius lui-même, c'est pourquoi je l'ai rendu comme j'ai pu, en disant *dans un coin du Palais.*

fussent tourmentez pour l'amour de lui, s'étoit de lui-même représenté à Cyrus, & qu'Œbarès l'avoit fait jetter dans un cachot, chargé de chaînes; que peu après Cyrus touché de repentir l'en avoit retiré, & l'avoit honoré comme son pere; qu'il avoit rendu les mêmes honneurs à Amyntis, & qu'il l'avoit ensuite épousée; qu'à l'égard de Spitame, il l'avoit condamné à perdre la vie, parce qu'il lui avoit menti, en disant qu'il n'avoit point vû Astyage, & qu'il ne sçavoit où il étoit. Voilà ce que Ctésias raconte, en quoi il est fort différent d'Hérodote.

De-là il passe à la guerre [a] que Cyrus fit aux Bactriens. Ce Prince leur livra bataille, & l'avantage fut égal de part & d'autre; mais les Bactriens ayant appris que Cyrus regardoit Astyage comme son pere, qu'il chérissoit Amyntis, & qu'il en avoit fait sa femme, mirent bas les armes & se rendirent à lui [b].

Il vient ensuite à l'expédition de Cyrus contre les Saces [c], expédition qui lui réussit d'abord, par la prise d'Amorgès leur Roy; mais Sparéthra [d] sa femme ayant levé une armée de trois cens mille hommes & de deux cens mille femmes, marcha droit à Cyrus, remporta sur lui une grande victoire, & fit prisonnier de guerre entr'autres Parmisès frere d'Amyntis, avec ses trois fils, ce qui valut à Amorgès sa délivrance, par l'échange qui se fit de ces prisonniers. Il ajoûte que Cyrus ayant fait alliance avec Amorgès [e], fortifié de son secours, il se trouva en état d'attaquer Crésus, & de l'assiéger dans la ville de Sardes sa capitale. Les Perses, par le conseil d'Œbarès, élevérent sur les murs de la ville des fantômes de soldats faits

[a] Hérodote ne fait point mention de cette guerre.

[b] Depuis cette conquête, la Bactriane fut toûjours une province de l'Empire des Perses.

[c] Les autres Historiens disent *contre les Scythes,* Ctésias dit *contre les Saces,* parce que les Perses appelloient du nom de Saces tous les Scythes.
Herod. l. 7.

[d] La Reine qui combattit Cyrus & qui défit son armée, s'appelloit Tomyris. Ctésias est le seul qui la nomme Sparéthra.

[e] Suivant Hérodote, Cyrus étoit déja maître de la personne de Crésus & de son royaume, quand il tourna ses armes contre les Scythes. Il n'est pas possible de sçavoir lequel de ces deux récits est véritable, mais celui de Ctésias me paroît du moins le plus vraisemblable.

en bois[a]. Les aſſiégez, dans l'obſcurité de la nuit, prirent ces fantômes pour de vrais ſoldats, & eurent tant de peur qu'ils ſe rendirent. Créſus réduit à l'extrémité, donna ſon fils pour ôtage ; lui-même avoit été déçû par un ſpectre qui lui étoit apparu. Cependant comme ce malheureux Prince cherchoit encore à amuſer & à tromper Cyrus, on tua ſon fils en ſa préſence; ſa mere outrée de douleur ſe précipita du haut des remparts, & abbrégea ainſi ſes jours. Créſus, après la priſe de Sardes, ſe refugia dans un temple d'Apollon, où trois fois lié & garrotté par ordre de Cyrus, trois fois il fut trouvé libre, ce qui arriva d'une maniére inviſible; car on avoit bien fermé la porte du temple, le ſceau de Cyrus étoit appoſé ſur la ſerrure, & l'on en avoit confié la garde à Œbarès même. On ſoupçonna ceux qui étoient liez avec lui dans le même lieu, d'avoir rompu ſes chaînes, & ils furent tous condamnez à avoir la tête tranchée. Après quoi on tira Créſus du temple, & on le remena dans ſon palais, où l'on le lia encore plus étroitement qu'auparavant. Mais auſſi-tôt le Ciel ſe déclara en ſa faveur par des éclairs & un tonnerre épouvantable[b], de ſorte que Cyrus fut enfin obligé de lui ôter ſes chaînes. Dans la ſuite il le traita avec beaucoup d'humanité, juſqu'à lui donner la ville de Barcné près d'Ecbatane pour ſon ſéjour, & à lui entretenir cinq mille cavaliers & dix mille hommes de pied pour la garde de ſa perſonne. L'Eunuque Pétiſaque, continuë Ctéſias, étoit alors en grand crédit auprès de Cyrus; il fut envoyé dans la Barcanie pour en ramener Aſtyage, que la Reine ſa fille & Cyrus lui-même avoient grande envie de revoir; mais Œbarès conſeilla à Pétiſaque de laiſſer Aſtyage dans des deſerts, où la faim & la ſoif le fiſſent périr, ce qu'il

[a] Cet endroit paroît un peu étrange, mais c'eſt la faute de Photius, qui a ici trop ſerré ſon Extrait; car Libanius nous a conſervé les propres termes de Ctéſias, qui portent que les Perſes, avec de longues perches, avancérent durant la nuit par-deſſus les murs de la ville des fantômes de ſoldats en bois, & que le lendemain au petit jour, les Lydiens trompez par ces fantômes qu'ils voyoient de loin, crurent que les Perſes étoient déja maîtres de la ville, & qu'ils le ſeroient bien-tôt de la citadelle; ce qui leur cauſa tant d'épouvante qu'ils ſe rendirent à diſcrétion.

[b] Hérodote ſauve Créſus d'une maniére encore plus miraculeuſe.

exécuta. Son crime fut découvert dans la ſuite par un ſonge; Amyntis en pourſuivit la vengeance avec tant de chaleur, que Cyrus lui abandonna cet Eunuque, à qui elle fit arracher les yeux, enſuite il fut écorché vif, & il expira ſur une croix. Œbarès qui ſe ſentoit coupable, craignant pour lui le même traitement, quoique Cyrus le raſſûrât & lui promît de ne le point abandonner, s'abſtint de manger durant dix jours, & finit ainſi ſa vie. On fit de magnifiques funerailles à Aſtyage, dont le corps fut trouvé entier & bien conſervé dans les deſerts où il étoit mort; car, dit Ctéſias, les lions [a] l'avoient défendu contre les autres bêtes féroces, juſqu'à ce que Pétiſaque fût retourné pour l'enlever.

La derniére expédition de Cyrus, dont il ſoit parlé dans Ctéſias, fut contre les Derbices [b], qui avoient alors pour Roy Amoréus. Ces peuples, par le moyen de leurs éléphans qu'ils firent ſortir tout-à-coup d'une embuſcade, mirent la cavalerie de Cyrus en déroute, lui-même tomba de cheval: un Indien, car il y avoit des Indiens parmi les troupes des Derbices, & c'étoient eux qui leur avoient amené des éléphans; un Indien, dis-je, lui perça la cuiſſe d'un coup de javelot, dont il mourut peu de jours après [c]. Cependant il ne fut pas plûtôt bleſſé

[a] Voilà apparemment un de ces traits fabuleux que Photius reproche à Ctéſias, & avec raiſon; mais il s'en trouve de ſemblables dans la plûpart des Hiſtoriens. Ce ſont des bruits populaires qu'ils paroiſſent adopter, & qui n'intéreſſent point le fond de l'Hiſtoire, parce qu'ils ne trompent perſonne, & qu'on les prend pour ce qu'ils valent.

[b] Les Derbices étoient un peuple barbare voiſin des Hyrcaniens; il en eſt parlé dans Strabon, qui nous apprend que les Derbices égorgeoient tous les hommes d'entr'eux qui avoient atteint l'âge de ſoixante-dix ans, & qu'ils s'en nourriſſoient.

[c] Dans Hérodote, Cyrus périt en combattant contre Tomyris Reine des Maſſagétes, laquelle outrée de la mort de ſon fils, fait chercher le corps de Cyrus ſur le champ de bataille, & l'ayant trouvé, lui coupe la tête, & la jette dans un outre plein de ſang humain, en lui inſultant par ces paroles: *Raſſaſie-toi de ſang, puiſque tu l'as tant aimé.* Il eſt vrai que ce récit ne fait pas honneur à Cyrus, & l'on pourroit croire que Ctéſias s'en eſt éloigné pour faire ſa cour aux Perſes; mais, d'un autre côté, il parle des Rois & des Reines de Perſe avec tant de franchiſe, il diſſimule ſi peu leur cruauté, leur incontinence, leur noirceur, même celle de la Reine Pariſatis, dont il avoit l'eſtime & la confiance, que dans tout ſon ouvrage on ne remarque rien qui ſente la flaterie. Quel motif auroit-il donc eu pour déguiſer la vérité?

qu'on le tira de la mêlée, & qu'on le porta au camp. Les Perses perdirent dix mille hommes en cette occasion, & les Derbices n'en perdirent guéres moins. Dès qu'Amorgès eut nouvelles de ce qui s'étoit passé, il accourut avec ses Saces, au nombre de vingt mille chevaux. Alors les Perses & les Saces donnérent une seconde bataille aux Derbices, & combattirent avec tant de valeur, qu'ils remportérent la victoire la plus complette, trente mille Derbices demeurérent sur la place; la perte des Perses ne fut que de neuf mille hommes, & tout le pays fut soûmis à la domination de Cyrus. Mais ce Prince approchoit de sa fin; comme il ne l'ignoroit pas, il déclara Cambyse son fils aîné Roy des Perses; il donna à Tanyoxarce son cadet, la Bactriane, la Choramnie, la Parthie & la Carmanie, sans l'assujettir à aucun tribut envers son frere: il pourvût aussi à l'établissement des enfans de Spitame, en faisant Spitace Satrape des Derbices, & Mégaberne Satrape de la Barcanie. Il leur recommanda à tous d'obéir en toutes choses à la Reine leur mere; il demanda à Amorgès son amitié pour eux tous; il voulut qu'ils se donnassent la main, pour marque de leur bonne intelligence, souhaitant toutes sortes de prospérités à ceux qui l'entretiendroient, & frappant de sa malédiction quiconque d'entr'eux feroit tort aux autres. Ainsi mourut Cyrus, le troisiéme jour de sa blessure, & après un regne de trente ans *. C'est aussi la fin du onziéme livre de Ctésias.

Le douziéme commence à l'avénement de Cambyse au trône. Le premier soin de ce Prince fut de rendre les derniers devoirs à son pere. Bagapate fut chargé de conduire le corps en Perse, & de faire les obséques; en tout le reste, Cambyse se conforma aux dispositions que Cyrus avoit faites. Artasyre,

* Presque tous les Historiens s'accordent à donner trente ans de regne à Cyrus, cependant le Canon des Rois d'Assyrie ne lui en donne que neuf. Cette diversité d'opinions fonde une difficulté, que l'on résout en disant que le Canon n'a compté que les années de la monarchie de Cyrus, c'est-à-dire, depuis qu'à l'Empire des Perses il avoit joint celui des Médes. Ce fut la premiére de ces années que Cyrus renvoya les Juifs, & que finit la captivité de Babylone. Je ne fais qu'effleurer cette matiére, non seulement parce qu'elle n'est pas de mon sujet, mais parce que M. Fréret l'a épuisée, & parfaitement bien traitée.

Hyrcanien, fut celui qui eut le plus de part au gouvernement; & les plus accréditez parmi les Eunuques, furent Ixabate, Aſpadate, & ſur-tout Bagapate, qui avoit été auſſi fort employé ſous le regne précédent. Celui-ci, après la mort de Pétiſaque, eut ordre de mener une armée contre les Egyptiens, & de combattre Amyrtée [a] leur Roy, qu'il défit par la trahiſon de Combaphée, qui lui livra les ponts & les magaſins des Egyptiens, dans la vûë d'être fait gouverneur de l'Egypte pour récompenſe de ſes ſervices, comme cela arriva. Cambyſe en effet lui en avoit donné parole par l'entremiſe d'Ixabate ſon couſin germain, & enſuite de vive voix. Amyrtée fut amené vif à Cambyſe, qui ne lui fit d'autre mal que de l'envoyer à Suſe avec ſix mille Egyptiens qu'Amyrtée lui-même avoit choiſis. Il périt cinquante mille Egyptiens dans le combat [b], & les Perſes ne perdirent que ſept mille hommes; par cette défaite, toute l'Egypte paſſa ſous la domination de Cambyſe. En ce tems-là un certain Mage nommé Sphendadate [c] ayant été repris & châtié pour quelque délit par Tanyoxarce [d],

[a] Le Roy d'Egypte alors, ſelon Hérodote, s'appelloit Amaſis. Mais le même Roy pouvoit avoir nom Amaſis chez les Egyptiens, & Amyrtée chez les Perſes.

[b] On ne s'imagineroit pas quel fut le principe d'une guerre ſi ſanglante. Ctéſias le rapportoit, mais Photius, qui ne faiſoit ſes Extraits que pour lui, a omis cette circonſtance, qui ſe retrouve dans Athénée, *l. 13*. Ctéſias, y eſt-il dit, raconte que Cambyſe ayant ouï dire que nulles femmes au monde ne donnoient tant de plaiſir que les Egyptiennes, voulut en avoir une pour femme. Dans ce deſſein, il envoya prier Amaſis de lui donner une de ſes filles en mariage. Amaſis crut que c'étoit pour en faire ſa concubine, & réſolut de le tromper. Au lieu d'une de ſes filles il lui envoya Nithétis fille d'Apriès, à qui il avoit ôté le royaume & la vie. Cette Nithétis ſçut ſi bien ſe faire aimer de Cambyſe, & prit un tel empire ſur ſon eſprit, qu'elle l'engagea à venger ſon pere & à la venger elle-même, en faiſant la guerre à Amaſis. D'autres Auteurs, comme Dinon & Lyncée de Naucrate, ont dit que c'étoit Cyrus qui avoit épouſé Nithétis, & que Cambyſe vengea l'injure faite à ſa mere.

[c] Hérodote rapporte ce fait tout différemment, & d'une maniére beaucoup moins vraiſemblable. Si nous l'en croyons, Cambyſe inſulta les Egyptiens, juſqu'à tuer le bœuf Apis, & en punition de ſon impiété, il tomba dans une eſpece de frénéſie & de fureur, qui le portérent à faire mourir ſon frere & ſa ſœur, dont il avoit fait ſa femme. Le même Mage que Ctéſias appelle Sphendadate, Hérodote l'appelle Smerdis.

[d] Ce Tanyoxarce frere de Cambyſe, eſt toûjours appellé Smerdis par Hérodote. Il me ſemble que Tanyoxarce eſt plus dans le goût de la langue Perſanne,

vint trouver Cambyſe, & lui dit fauſſement que ſon frere tramoit une conſpiration contre lui : *Pour preuve de cela, Seigneur,* ajoûta-t-il, *mandez votre frere, & vous verrez s'il viendra.* Auſſi-tôt Cambyſe envoye ordre à ſon frere de venir ; lui, qui avoit pour lors quelques affaires ſur les bras, & ce Mage le ſçavoit bien, ne ſe preſſe pas ; le Mage en tire avantage, & calomnie Tanyoxarce encore plus hardiment. Cependant Amyntis, à qui le Mage étoit ſuſpect, prie Cambyſe de s'en défier, & de ſuſpendre ſon jugement. Cambyſe feint de ne rien croire de ce qui lui a été rapporté, mais au fond demeure perſuadé que ſon frere eſt coupable. Enfin, mandé pour la troiſiéme fois, Tanyoxarce arrive ; le Roy lui fait amitié, l'embraſſe, bien réſolu pourtant de s'en défaire : & pour hâter l'exécution de ſon deſſein à l'inſçû de ſa mere, il prend des meſures avec Sphendadate, qui s'aviſa de l'artifice que je vais dire. Ce Mage reſſembloit ſi parfaitement à Tanyoxarce, qu'il étoit aiſé de s'y méprendre. Sur ce fondement, il conſeilla à Cambyſe de lui faire publiquement ſon procès à lui Mage, comme à un homme qui avoit calomnié le frere de ſon Roy, & de le condamner à perdre la tête. *Après quoi, Seigneur,* dit-il, *vous ferez mourir votre frere, & vous me revêtirez de ſes mêmes habits ; alors on me prendra pour lui, & il n'y aura perſonne qui n'y ſoit trompé.* Cambyſe le crut, il fit avaler du ſang de taureau [a] à ſon frere, qui en mourut, & il donna ſes habits [b] à Sphendadate, qui s'en étant revêtu, paſſa pour Tanyoxarce dans l'eſprit de tous les Perſes, car tous y furent trompez, & long-tems, à la reſerve d'Artaſyre, de

[a] Les Anciens ont cru que le ſang de taureau étoit un poiſon mortel, & Ptolémée-Héphæſtion rapporte que Thémiſtocle ſe donna la mort par ce breuvage.

[b] Ctéſias rapporte ce fait, comme une choſe qui s'étoit paſſée ſous les yeux de Cambyſe. Hérodote au contraire fait mourir Smerdis pendant que Cambyſe étoit en Egypte, & ſur un ordre de ce Prince à ſon Miniſtre. Selon cet Auteur, Cambyſe a un ſonge durant la nuit ; il croit voir Smerdis revêtu des habits royaux, & aſſis ſur ſon trône. Là-deſſus il ſe trouble, il ſe perſuade que ſon frere en veut à ſa vie ; & ſans autre information, il donne ordre à Prexaſpe d'aller en Perſe, & de tuer ſon frere. Il faut avouer que la vraiſemblance n'eſt guéres ménagée dans tout ce récit.

Bagapate & d'Ixabate, auxquels le Roy avoit fait part de ſon ſecret. La premiére fois que le Mage parut ainſi, Cambyſe fit appeller les Eunuques qui avoient été le plus attachez à ſon frere, entr'autres Labyſus, & leur montrant le Mage : *Eh bien,* leur dit-il, *reconnoiſſez-vous votre maître! Oüy, Seigneur, avec plaiſir,* répondirent-ils, *& quel autre pourrions-nous reconnoître!* tant la figure & l'habit avoient mis de reſſemblance entre ces deux hommes. Le Roy envoya enſuite Sphendadate dans la Bactriane, pour la gouverner comme avoit fait Tanyoxarce. Enfin au bout de cinq ans l'impoſture fut découverte. L'Eunuque Tybethée, que le Mage avoit frappé, vint revéler tout le myſtére à Amyntis, qui auſſi-tôt exigea de Cambyſe qu'il lui livrât le traître ; ſur le refus qu'il en fit, elle lui donna ſa malédiction, prit du poiſon, & finit ainſi ſes jours. Quelque tems après Cambyſe voulant ſacrifier, il arriva que les victimes qui venoient d'être égorgées ne rendirent point de ſang, préſage dont le Roy parut allarmé, & qui fut ſuivi de pluſieurs autres ; car Roxane ſa femme accoucha d'un enfant qui n'avoit point de tête, & le Roy en fut encore plus conſterné. Les Mages conſultez, répondirent que ces accidens ſiniſtres ſembloient annoncer qu'il ne laiſſeroit point de poſtérité. Une nuit il crut voir en ſonge ſa mere, qui lui reprochoit le meurtre de ſon frere, & le menaçoit d'une fin prochaine, ce qui le plongea dans un extrême abbattement. Cependant il ſe rendit à Babylone ; mais ayant voulu, par maniére de paſſe-tems, s'amuſer à polir un morceau de bois avec ſon cimeterre [a], il le tira ſi mal-adroitement, qu'il ſe bleſſa à la cuiſſe dans un endroit dangereux, & il en mourut onze jours après. Il avoit regné dix-huit ans [b].

[a] Hérodote dit que ce fut en montant à cheval que Cambyſe ſe bleſſa, ſon cimeterre étant ſorti du fourreau ; & comme il n'aime que les merveilles, il ajoûte que ce Prince ſe bleſſa au même endroit de la cuiſſe, qu'il avoit choiſi dans le Dieu Apis pour le percer de ſon épée.

[b] Hérodote ne le fait regner que ſept ans & cinq mois. Quel fond peut-on faire ſur des Hiſtoriens ſi peu éloignez des tems dont ils parlent, & qui en parlent pourtant ſi différemment! Cependant je reviens toûjours à dire que Ctéſias, & par le caractére de ſon eſprit, & par les lumiéres qu'il a dû trouver en Perſe, me paroît beaucoup plus croyable qu'Hérodote.

Bagapate & Artaſyras n'attendirent pas que Cambyſe fût mort, pour tenir chez eux un conſeil, où ils réſolurent de deférer la Couronne au Mage Sphendadate, & en effet il regna après Cambyſe. Ixabate fut chargé de conduire le corps du feu Roy en Perſe, & de faire ſes funerailles. A ſon retour, voyant le Mage ſur le trône ſous le nom de Tanyoxarce, il entreprit de le diffamer dans toute l'armée [a], & de le faire connoître pour ce qu'il étoit. N'ayant pas réuſſi, il ſe refugia dans un temple, d'où il fut tiré par force, & mis à mort. Quelque tems après, ſept Perſes des plus conſidérables de la nation conſpirérent contre le Mage, ſçavoir, Onophas, Idernès, Norodabate, Mardonius, Barisès, Atapherne, & Darius fils d'Hyſtaſpe. Ces ſept Chefs, après s'être donné la foy, aſſociérent encore à leur entrepriſe Artaſyras, & Bagapate qui avoit toutes les clefs des chambres du Palais. Guidez par un homme qui ſçavoit ſi bien les êtres, ils entrent dans le Palais, vont droit à l'appartement du Mage, & le trouvent couché avec une courtiſane de Babylone. Dès qu'il les vit, il ſe jetta hors du lit, & ne trouvant aucune ſorte d'armes, car Bagapate les avoit toutes ôtées, il rompit une chaiſe d'or, & avec le pied de la chaiſe il combattit quelques momens; mais enfin percé de coups, il tomba mort aux pieds des conjurez, après un regne de ſept mois.

Enſuite regna Darius [b], l'un des ſept: ils étoient convenu que celui d'entr'eux dont le cheval henniroit le premier après le lever du ſoleil, ſeroit déclaré Roy. L'Ecuyer de Darius trouva le ſecret de rendre ce ſervice à ſon maître, & par-là lui procura la couronne. Au reſte, pour conſerver la mémoire

[a] La maniére dont l'impoſture du Mage ou du faux Smerdis fut découverte, eſt contée tout autrement dans Hérodote; ſon récit eſt fort agréable, mais il donne lieu de croire que c'eſt aux dépens de la vérité.

[b] Ce Darius étoit fils d'Hyſtaſpe, l'un des plus grands Seigneurs qu'il y eût parmi les Perſes, & de la famille des Achéménes, auſſi-bien que le grand Cyrus. Darius partagea ſes états en vingt Satrapies ou provinces, dont chacune fut gouvernée par un Satrape. Il impoſa à chaque province un tribut fixe & certain en or ou en argent, & ſe fit par-là des revenus immenſes. Auſſi les Perſes diſoient-ils qu'ils avoient eu en Cyrus un pere, en Cambyſe un maître, & en Darius un trafiquant.

du jour où le Mage Sphendadate avoit été tué, les Perses instituérent une fête que les Grecs appellérent Μαγοφονία. Darius fit faire son propre tombeau sur le sommet d'un double mont fort haut & fort escarpé. Quand il fut fait, il voulut l'aller voir, mais les Chaldéens, & encore plus son pere & sa mere, l'en empêchérent. Pour eux, ils voulurent contenter leur curiosité, mais elle leur coûta cher; car pour arriver au haut de la montagne, il falloit se faire tirer à force de bras & avec des cordes. Or les Prêtres qui étoient commis pour cela, saisis tout-à-coup de frayeur à la vûë d'énormes serpens qui infestoient ce lieu, ayant lâché les cordes, le pere & la mere de Darius tombérent dans un précipice, & se tuérent. Le Roy en fut extrêmement touché, & fit couper la tête à quarante personnes par la faute de qui ce malheur étoit arrivé. L'unique expédition de Darius, dont il soit parlé dans Ctésias, fut contre les Scythes. Il envoya ordre à Ariammès Satrape de Cappadoce, de faire une descente dans leur pays, & d'en emmener tout ce qu'il trouveroit d'hommes & de femmes. Le Satrape partit avec trente gros navires de cinquante rames chacun *, & fit une grande quantité de prisonniers, du nombre desquels fut Masagétès frere de Scytharcès Roy des Scythes, que ce Roy lui-même avoit fait enfermer pour ses mauvaises actions. Cependant Scytharcès indigné du procédé de Darius, lui écrivit une lettre pleine d'injures; Darius lui répondit sur le même ton, leva une armée de huit cens mille hommes, fit jetter des ponts pour la communication du Bosphore avec le Danube, & après quinze jours de marche, se trouva sur les terres des Scythes. Les deux Rois s'envoyérent un arc reciproquement l'un à l'autre, par maniére de défi; mais l'arc du Scythe ayant paru plus fort que celui de Darius,

* Le texte porte ὁ δὲ διαβὰς πεντηκοντόροις λ'. *Ille cum triginta navibus quinquagenûm remorum trajiciens.* C'est ainsi qu'André Scot & Henry Estienne ont rendu le mot πεντηκοντόροις; & en effet, il n'y a pas d'apparence que ce mot signifie à cinquante rangs de rameurs. Nous connoissons les galéres de Démétrius-Poliorcete à seize rangs de rameurs, & celles de Ptolémée-Philopator à vingt rangs. C'est un de ces prodiges de l'Antiquité que l'on ne peut sans témérité, ni nier, ni entreprendre d'expliquer.

ce Prince en tira un mauvais augure, & ne ſongea plus qu'à ſe retirer. Il repaſſa la riviére ſur ſes ponts, & les fit rompre enſuite, ſans attendre que toute ſon armée eût paſſé ; de ſorte qu'il reſta en Europe quatre-vingt mille hommes de ſes troupes, que Scytharcès fit impitoyablement maſſacrer. Darius tourna enſuite ſes armes contre les Chalcédoniens, dont il brûla les temples & les maiſons, parce que pour lui fermer les paſſages, ils avoient voulu détruire les ponts qu'il avoit fait jetter de leur côté, & qu'ils avoient en effet renverſé un autel qu'il avoit fait élever à Jupiter, & où il avoit ſacrifié, en action de graces de ſon heureux débarquement. Datis revenu de Pont avec la flotte qu'il commandoit, ravagea les Iſles Grecques, & pénétra bien avant dans la Grece; mais Miltiade vint lui donner bataille à Marathon [a], où il tailla en piéces les Barbares. Datis fut tué dans le combat. Les Perſes redemandérent en vain ſon corps aux Athéniens, ils ne purent l'obtenir. Après ce malheureux ſuccès, Darius retourna en Perſe, où à peine eut-il ſacrifié à ſes Dieux, qu'il tomba malade, & mourut au bout d'un mois. Il avoit regné trente-un ans, & en avoit vécu quarante-trois [b]. Artaſyras mourut en même tems, & l'Eunuque Bagapate, après avoir gardé le tombeau de Darius ſept ans durant, finit auſſi ſes jours.

Xerxès fils de Darius lui ſuccéda. Artapane fils d'Artaſyras, ne fut pas moins puiſſant auprès du jeune Roy, qu'Artaſyras ſon pere l'avoit été auprès de Darius. Le vieux Mardonius eut auſſi ſon crédit. Entre les Eunuques, Nathacas fut celui qui l'emporta ſur les autres. Xerxès ne tarda guéres à ſe marier. Il épouſa Amiſtris fille d'Onophas; il en eut un fils que l'on nomma Dariéus, au bout de deux ans un autre, qui

[a] Cette bataille, la plus fameuſe dont il ſoit parlé dans toute l'Hiſtoire, ſe donna la troiſiéme année de la LXXII.e Olympiade.

[b] A ce compte, Darius auroit commencé à regner à l'âge de douze ans, ce qui n'eſt pas vraiſemblable, puiſqu'il étoit l'un des ſept qui conjurérent contre Sphendadate ou le faux Smerdis. Il y a donc un chiffre pour un autre dans Photius. Auſſi Hérodote & le Canon des Rois d'Aſſyrie donnent-ils trente-ſix ans de regne à Darius fils d'Hyſtaſpe, en quoi ils ſont ſuivis par tous les Chronologiſtes.

eut nom Hystaspe, & enfin un troisiéme, qui fut appellé Artaxerxe : il eut aussi deux filles, dont l'une, du nom de son ayeule, fut appellée Amytis, & l'autre Rhodogune.

Xerxès entreprit de faire la guerre aux Grecs, pour les mêmes raisons que j'ai dites, & qui y avoient déterminé Darius, outre qu'il vouloit venger la mort de Datis, & qu'il étoit picqué de ce que les Athéniens avoient refusé de rendre son corps ; mais auparavant il voulut aller à Babylone, & visiter le tombeau de Bélus [a], à quoi il parvint avec le secours de Mardonius, mais il ne put emplir d'huile le cercueil, ni accomplir l'oracle [b]. Il étoit déja en chemin pour revenir à Ecbatane, lorsqu'il apprit que les Babyloniens s'étoient révoltez, & qu'ils avoient tué Zopyrus, qui commandoit pour le Roy dans le pays ; c'est ce que dit Ctésias, en quoi il s'éloigne d'Hérodote. Mais à l'exception du prodige d'une mule qui met bas un poulain [c], nos deux Auteurs s'accordent assez pour les autres faits, avec la différence, que ce qu'Hérodote attribuë à Zopyrus, Ctésias le fait exécuter par Mégabyse, dont Xerxès avoit déja fait son gendre, en le mariant avec sa fille Amytis. Suivant donc Ctésias, Babylone fut prise par Mégabyse ; Xerxès le combla de présens, & lui donna sur-tout une meule d'or du poids de six talens, qui est le plus grand honneur qu'un sujet puisse recevoir de son Roy chez les Perses. Xerxès, après avoir rangé les Babyloniens à leur devoir, ne

[a] Le texte dit τὸν Βελιτᾶνα τάφον, *le Belitane*, parce qu'apparemment les Perses appelloient ainsi toute l'enceinte consacrée à Bélus, & où étoit son tombeau.

[b] Elien, *l. 13. c. 3. de ses Histoires diverses*, rapporte que Xerxès ayant fait creuser la terre dans le temple de Bélus, y trouva un cercueil de verre, où le corps de ce Prince nageoit dans l'huile, mais de façon pourtant que cette liqueur avoit baissé d'un demi-pied. Auprès il y avoit une petite colomne, où étoit écrit que quiconque ouvriroit ce cercueil & ne le rempliroit pas d'huile, s'en trouveroit mal. Xerxès, après avoir satisfait sa curiosité, versa jusqu'à trois fois de l'huile dans le cercueil, sans pouvoir le remplir, ce qui lui causa beaucoup d'inquiétude & de chagrin ; aussi regarda-t-on comme un effet de cette prédiction, le malheureux succès de son entreprise contre les Grecs, & la fin tragique qui l'attendoit chez lui à son retour de Babylone en Perse.

[c] Ce prodige est conté fort sérieusement par Hérodote, dont le goût pour l'extraordinaire & le merveilleux, paroît presque à chaque page.

s'occupa plus que des préparatifs de la guerre qu'il méditoit contre les Grecs. Il aſſembla une armée de huit cens mille hommes, ſans parler des chariots & de tout l'attirail ; il fit équiper mille galéres, & pour paſſer en Grece, il joignit Abyde au continent par un pont. Ce fut-là que le vint trouver Démarate Roy de Lacédémone *, qui le détourna d'aller droit à Sparte, comme il le vouloit. Ayant donc changé de deſſein, il détacha dix mille hommes de ſon armée, ſous la conduite d'Artapane, avec ordre d'aller attaquer Léonidas, qui gardoit le Pas des Thermopyles à la tête de trois cens Lacédémoniens. Les dix mille Perſes furent taillez en piéces, & Léonidas ne perdit que deux ou trois hommes. Xerxès y en renvoya vingt mille, & ces vingt mille eurent le même ſort. Ses troupes rebutées, ne marchoient plus au combat qu'à coups d'étriviéres, auſſi furent-elles encore défaites. Malgré cela, le lendemain Xerxès commanda cinquante mille hommes pour aller ſe ſaiſir de ces défilez, mais ce fut avec le même ſuccès que le jour précédent. Enfin il ſe laſſa d'en envoyer, & il deſeſpéroit de ſe rendre maître de ces importans paſſages, quand heureuſement pour lui un Theſſalien nommé Thorax, & deux Trachiniens des plus conſidérables de leur ville, Calliade & Timapherne, eſcortez de quelques gens, ſe préſentérent à la tête de ſon camp. Il les fit venir avec Démarate & Hégias d'Ephéſe. Ces Trachiniens lui dirent qu'il ne

* Pauſanias nous apprend le ſujet pourquoi Démarate abandonna ſa patrie, & alla offrir ſes ſervices au Roy de Perſe. Ariſton, dit-il, Roy des Lacédémoniens, épouſa la plus belle perſonne que l'on eût vûë à Sparte depuis Héléne, mais auſſi la plus débauchée & la plus mépriſable. Cette Princeſſe accoucha d'un fils à ſept mois. Un eſclave étant venu en apporter la nouvelle au Roy comme il étoit au Conſeil avec les Ephores, il dit que cet enfant ne pouvoit être de lui. Sans doute il ne ſe ſouvenoit pas des vers de l'Iliade d'Homére, au ſujet de la naiſſance d'Euryſthée, ou peut-être ne les avoit-il jamais lûs. Quoi qu'il en ſoit, cette parole lui coûta cher dans la ſuite; car Démarate, qui étoit cet enfant, en perdit la couronne. Il ne lui ſervit de rien de s'être fait une grande réputation à Sparte, ni même d'avoir, de concert avec Cléomene, affranchi les Athéniens de la domination des enfans de Piſiſtrate. S'étant brouillé depuis avec Cléomene, le diſcours du pere fut relevé ; Démarate paſſa pour bâtard, & ſe vit obligé d'abandonner le trône. Il alla de dépit à la Cour de Darius, & l'on dit que ſa poſtérité s'eſt maintenuë long-tems en Perſe.

forceroit jamais les Lacédémoniens, à moins qu'il ne les enveloppât; qu'il falloit gagner les hauteurs, & ils s'offrirent à y conduire son armée, par des sentiers qui n'étoient connus que d'eux seuls. Ils servirent en effet de guides à un corps de quarante mille hommes, qu'ils menérent par des chemins très-difficiles, mais on gagna enfin le dessus de la montagne. Alors les Lacédémoniens investis & attaquez de tous côtés, sentirent bien qu'ils étoient perdus. Aucun d'eux ne se put sauver; ils périrent tous en combattant comme des lions, & Léonidas avec eux. Ensuite Xerxès, à l'instigation des Thébains, donna six-vingts mille hommes à Mardonius, avec ordre de marcher contre les Platéens. Pausanias *, qui n'avoit guéres que sept mille hommes, malgré cette inégalité, ne balança pas à livrer bataille aux Perses, & il en fit un grand carnage. Mardonius blessé, fut obligé de prendre la fuite avec les débris de son armée. Quelque tems après le même Général fut encore chargé d'aller assiéger Delphes, & de piller le temple d'Apollon; mais cette entreprise tourna aussi mal que les autres. Le Ciel sembla se déclarer en faveur des assiégez; un orage effroyable secondant leurs efforts, les Perses furent encore défaits en cette occasion, & Mardonius y perdit la vie, au grand regret de Xerxès, qui fut extrêmement touché de sa mort. Ce Prince alors prit la résolution de faire le siége d'Athenes; mais les Athéniens qui s'y attendoient, & qui avoient cent dix galéres dans leur port, s'embarquérent tous, & se sauvérent à Salamine. Xerxès ayant trouvé la ville abandonnée, la prit & la brûla. Il n'y eut que la citadelle qui tint quelque tems, défenduë par une poignée de gens, qui ne pouvant resister à de si grandes forces, en sortirent durant la nuit, de sorte qu'elle fut aussi prise & brûlée. Xerxès voulut

* Cette bataille de Platée se donna en la LXXV.e Olympiade. Pausanias qui commandoit l'armée des Lacédémoniens, après avoir sauvé la Grece par une si belle victoire, se laissa aller à une folle ambition, & ses intelligences avec le Roy de Perse ayant été découvertes, il périt miserablement. C'étoit un homme à peu-près du caractére d'Alcibiade, extrême en bien & en mal : *Magnus homo, sed varius in omni genere vitæ fuit. Nam, ut virtutibus illuxit, sic vitiis est obrutus.* C'est ce qu'en dit Cornélius Népos.

enſuite faire une chauſſée, pour pouvoir conduire de l'infanterie juſqu'aux portes de Salamine; mais Thémiſtocle & Ariſtide firent venir des archers Crétois qui l'en empêchérent, & peu de tems après il y eut un combat naval entre la flotte des Perſes & celle des Grecs. Les Perſes avoient plus de mille vaiſſeaux commandez par Onophas; les Grecs n'en avoient que ſept cens [a], cependant ceux-ci remportérent la victoire, & les Perſes perdirent plus de cinq cens navires. Xerxès lui-même, trompé par l'artifice de Thémiſtocle & d'Ariſtide, qui lui firent donner un faux avis, prit la fuite, après avoir perdu dans ces differens combats au moins ſix-vingts mille hommes.

Il étoit déja repaſſé en Aſie, & avoit repris le chemin de Sardes, lorſqu'il nomma Mégabyſe pour aller piller le temple de Delphes. Mégabyſe s'en étant excuſé, la commiſſion fut donnée à l'Eunuque Matacas, qui ne ſe fit pas prier pour commettre ce crime; il exécuta ſes ordres, dépouilla le temple d'Apollon d'une infinité de richeſſes que l'on y conſervoit depuis long tems, & ſe rendit enſuite auprès du Roy, qui étoit venu de Babylone en Perſe. Mégabyſe prit ce tems-là pour lui faire des plaintes de ſa femme Amytis, qui, comme je l'ai dit, étoit fille de Xerxès; il l'accuſoit d'adultére. Le Roy fit une forte reprimande à ſa fille, qui nia toûjours le fait, & aſſûra ſon pere qu'elle ne méritoit point ce reproche. Peu de tems après Artapane & l'Eunuque Spamitrès, qui étoient alors tout puiſſans, conſpirérent contre la perſonne du Roy; & après avoir mis à exécution leur noir complot [b], ils perſuadérent à Artaxerxe que c'étoit Dariéus ſon frere qui avoit tué le Roy. Dariéus amené par les deux Conjurez à

[a] Ctéſias eſt le ſeul qui faſſe la flotte des Grecs ſi forte. Suivant les autres Hiſtoriens, elle n'étoit tout au plus que de trois cens navires. Au reſte, ce combat naval de Salamine tombe en la premiére année de la ſoixante-quinziéme Olympiade. Entre ce combat & la bataille de Marathon, il y eut un intervalle de dix ans.

[b] Ctéſias ne marque point de combien d'années fut le regne de Xerxès. Selon Euſébe, il fut de vingt ans, & ſelon Jules-Africain, de vingt-un; mais la plus commune opinion ne lui donne que douze ans.

Artaxerxe, eut beau protester qu'il étoit innocent, Artaxerxe le fit mourir, & monta ainsi sur le trône[a], par le crime & la perfidie d'Artapane.

Ce traître ne fut pas long-tems sans attenter aussi à la vie du jeune Roy. Il fit part de son dessein à Mégabyse, qui étoit fort mécontent de la conduite de sa femme; tous deux se promirent le secret, & se liérent par serment. Cependant Mégabyse revéla tout au Roy, qui aussi-tôt fit mourir Artapane de la même maniére dont il avoit projetté lui-même de faire mourir le Roy. On découvrit en même tems toute la trame d'Artapane contre Xerxès & contre Dariéus. Spamitrès son complice, & coupable comme lui de la mort de ces Princes, fut condamné au supplice des *Auges*[b]. Après cette exécution, tous les Conjurez ayant pris querelle entr'eux, & en étant venus aux mains, les fils d'Artapane périrent dans le combat, & Mégabyse lui-même fut dangereusement blessé; Artaxerxe, Amytis, Rhodogune & leur mere Amistris, le pleurérent comme mort, mais il fut enfin sauvé par les soins & l'habileté d'Apollonide[c], Médecin de l'Isle de Cos.

Vers ce tems-là les Bactriens, & un autre Artapane qui en étoit Satrape, se révoltérent. Il y eut entre ces peuples & les troupes du Roy, un grand combat qui ne décida de rien; mais à une seconde action, les Bactriens furent si fort incommodez du vent qui leur souffloit au nez, que la victoire demeura au Roy, & cette province rentra dans l'obéissance. L'Egypte se révolta aussi, par les menées d'Inarus, Lydien[d], & d'un

[a] Ce Prince ne fut pas moins favorable aux Juifs, que l'avoit été le grand Cyrus. Il envoya Esdras en Judée, pour rétablir la République des Juifs, & ensuite il accorda aussi à Néhémias la permission de retourner en son pays, & de rebâtir les murs de Jerusalem. C'est depuis la vingtiéme année du regne de ce Prince, que la plûpart des Chronologistes commencent à compter les septante semaines de Daniel.

[b] Ce genre de supplice, également long & cruel, est décrit par Plutarque dans la vie d'Artaxerxe. Le terme Grec qui exprime ce supplice, est σκαφεύεται, de σκάφη, ou σκάφος, *scapha, fossa, quodlibet vas oblongum.*

[c] L'Isle & la ville de Cos dans la Carie, avoient autrefois porté le nom d'Astypalée.

[d] Hérodote le fait Libyen, c'est peut-être ainsi qu'il faut lire dans Ctésias.

certain

certain Egyptien. Ces deux Chefs ſe préparérent à une vigoureuſe réſiſtance. Inarus demanda du ſecours aux Athéniens, & ils lui envoyérent quarante galéres. Artaxerxe vouloit aller lui-même ranger les Egyptiens à leur devoir, mais ſes favoris l'en diſſuadérent. Il chargea donc de cette expédition Achéménide ſon frere, à qui il donna quatre cens mille hommes & quatre-vingt vaiſſeaux. A peine ce Prince fut-il arrivé en Egypte, qu'Inarus lui livra bataille, & non ſeulement il défit ſon armée, mais il le tua de ſa main, après quoi il renvoya ſon corps à Artaxerxe. Les Perſes ne furent pas plus heureux ſur mer; Charitimis qui commandoit la flotte Athénienne, prit vingt de leurs vaiſſeaux avec tout l'équipage, & en coula à fond trente autres. A la nouvelle de cette défaite, Mégabyſe eut ordre d'aller prendre le commandement de l'armée. Il marcha en Egypte avec deux cens mille hommes, & en arrivant il ſe trouva fort de cinq cens mille; car dans le combat où Achéménide avoit été tué, il en étoit péri cent mille. Oriſcus fit voile auſſi avec une flotte de deux cens navires. Mégabyſe n'eut pas plûtôt joint l'armée, qu'il attaqua les Egyptiens; le combat fut fort opiniâtre de part & d'autre, & la victoire long-tems douteuſe. Il périt un grand nombre d'hommes des uns & des autres, mais encore plus d'Egyptiens que de Perſes. Enfin Inarus bleſſé à la cuiſſe par Mégabyſe, fut contraint de prendre la fuite, & ſe retira à Byblis *, l'une des plus fortes places de l'Egypte. Il y fut ſuivi de tous les Grecs qui avoient pu échapper à la déroute, & qui ne s'étoient pas fait tuer avec Charitimis. Toute l'Egypte fut ainſi remiſe ſous l'obéiſſance du Roy, à l'exception de la ſeule ville de Byblis. Comme il n'étoit guéres poſſible de prendre cette place par force, Mégabyſe aima mieux capituler avec Inarus & les Grecs, qui étoient au nombre de ſix mille. Il leur donna ſa foi qu'Artaxerxe ne leur feroit aucun mal, & que ceux qui voudroient s'en retourner en leur pays, le pourroient librement. Enſuite il établit Sartamas Gouverneur de l'Egypte.

* Il y avoit une ville de Byblis en Phénicie, mais il y en avoit auſſi une ſur le Nil en Egypte. Eſtienne de Byzance ne l'a pas oubliée.

Pour lui, il ſe rendit auprès du Roy, accompagné d'Inarus & des ſix mille Grecs. Il trouva le Roy fort courroucé contre Inarus, de ce qu'il avoit tué ſon frere Achéménide; mais il ne laiſſa pas de lui dire de quelle maniére Byblis s'étoit renduë, ſur l'aſſûrance qu'il avoit donnée à Inarus & aux Grecs, qu'ils ne recevroient aucun mauvais traitement de la part du Roy: il le ſupplia de vouloir bien ratifier ſa parole; à force d'inſtances il l'obtint, & la nouvelle s'en répandit auſſi-tôt parmi les troupes.

Cependant la Reine Amytis, inconſolable de la mort de ſon fils Achéménide, en pourſuivoit la vengeance vivement. Elle vouloit que le Roy lui livrât Inarus & ſes Grecs, mais Artaxerxe ne l'écouta pas; elle s'adreſſa enſuite à Mégabyſe, qui fut tout auſſi inflexible. Cependant à force de tourmenter le Roy, elle obtint enfin ce qu'elle ſouhaitoit, & après cinq ans d'importunités, Inarus lui fut abandonné. Elle le fit attacher à trois croix *, & ce fut le genre de ſupplice dont il mourut. Elle fit auſſi trancher la tête à cinquante Grecs, car le reſte s'étoit heureuſement dérobé à ſa colére. Cette cruelle exécution cauſa tant de dépit & de déplaiſir à Mégabyſe, qu'il demanda la permiſſion d'aller en Syrie, d'où il étoit, & où il avoit fait paſſer ſecretement les autres Grecs. Dès qu'il y fut, il fit ſoûlever la province, & leva une armée de cent cinquante mille hommes d'infanterie, ſans compter la cavalerie. Oſiris marcha contre lui, à la tête de deux cens mille hommes. Les deux Généraux en vinrent bien-tôt aux mains; ils ſe cherchérent dans la mêlée, s'acharnérent à combattre de perſonne à perſonne, & ſe bleſſérent l'un l'autre. Mégabyſe fut atteint à la cuiſſe d'un dard, qui entroit de deux doigts dans les chairs. Oſiris bleſſé d'un pareil coup auſſi à la cuiſſe & d'un autre à l'épaule, tomba de cheval. Mégabyſe le couvrit de ſon corps, le fit emporter hors du champ de bataille, & donna ordre qu'on eût ſoin de lui. Les Perſes avoient déja perdu beaucoup

* Cela paroît extraordinaire, mais le texte le dit formellement : καὶ ἀνεσταύρωσε μὲν ἐπὶ τρισὶ σταυροῖς. Plutarque dit auſſi que Paryſatis fit étendre ſur trois croix l'Eunuque Mézabate, qui étoit le confident d'Artaxerxe.

de monde; Zopyre & Artyphius, tous deux fils de Mégabyſe, faiſant le devoir de Général à la place de leur pere, combattirent avec tant de valeur, que par leur moyen la victoire fut complette. Après le combat, Mégabyſe qui avoit ſauvé la vie à Oſiris, le renvoya à Artaxerxe qui le demandoit. Le Roy ne tarda guéres à envoyer une autre armée en Syrie, ſous la conduite de Ménoſtate fils d'Artarius, lequel Artarius étoit Satrape de Babylone, & propre frere d'Artaxerxe. Il ſe donna donc une ſeconde bataille, mais qui fut tout auſſi funeſte aux Perſes que la premiére. Ménoſtate bleſſé d'abord à l'épaule par Mégabyſe, & enſuite à la tête, non pas pourtant mortellement, prit la fuite avec ce qu'il put raſſembler de troupes, & abandonna le champ de bataille à l'ennemi, qu'une ſi belle victoire rendit encore plus redoutable. Dans cette conjoncture, Artarius s'aviſa de dépêcher un exprès à Mégabyſe, pour l'exhorter à traiter avec le Roy; Mégabyſe répondit qu'il y conſentoit, mais qu'il n'iroit point trouver le Roy, & qu'il vouloit ſe tenir dans ſa province. On en donna auſſi-tôt avis au Roy.

Artoxarès Eunuque de Paphlagonie, âgé de vingt ans, qui pouvoit beaucoup ſur l'eſprit du Roy, & la Reine Amiſtris elle-même, lui conſeillérent de profiter diligemment de la bonne diſpoſition où étoit Mégabyſe. On nomma donc ſa femme Amytis, Artoxarès, & Pétiſas fils d'Oſiris & de Spitame, pour aller traiter avec ce dangereux rebelle. Tous les trois ſe tranſportérent en Syrie, où, à force de belles paroles & de ſermens, ils déterminérent enfin Mégabyſe à s'aller jetter aux pieds du Roy, qui le reçut avec bonté & lui accorda ſon pardon. Quelques jours après, comme le Roy étoit à la chaſſe, il fut attaqué par un lion. Mégabyſe, dans le tems que l'animal ſe dreſſoit ſur ſes pieds pour terraſſer le Roy, d'un coup de javelot lui perça le flanc & le tua. Artaxerxe ne pouvant digérer qu'il lui eût dérobé cette victoire, le condamna ſur le champ à perdre la tête; mais à la priére d'Amytis, de la Reine Amiſtris & de pluſieurs Grands, la peine de mort ayant été commuée en un exil, Mégabyſe fut relegué

à Cyrte * ſur les bords de la Mer rouge; & parce que l'Eunuque Artoxarès repréſentoit librement au Roy ſon injuſtice, il fut auſſi relegué en Arménie. Mégabyſe, après cinq ans d'exil, fit ſemblant d'être devenu *Piſague,* c'eſt-à-dire, lépreux. Or en Perſe il n'eſt permis à qui que ce ſoit d'approcher d'un lépreux. Sous ce perſonnage il s'évada & revint chez lui, où ſa femme Amytis le reconnut à peine elle-même. Dans la ſuite, la Reine & ſa fille le reconciliérent ſi bien avec le Roy, qu'il eut l'honneur d'être admis à ſa table comme auparavant; mais peu de tems après il mourut, âgé de ſoixante-ſeize ans, & le Roy le regretta beaucoup.

Après la mort de Mégabyſe, ſa femme ne mit plus de bornes à ſon incontinence, en quoi elle ne fit que ſuivre l'exemple que ſa mere lui avoit donné. Apollonide, ce Médecin de Cos dont j'ai parlé, devint amoureux d'elle; & l'ayant trouvée au lit, qui ſe plaignoit de quelqu'indiſpoſition, après l'avoir bien examinée, il lui dit que ſon mal étoit de nature à ne pouvoir être guéri que par la compagnie d'un homme; en même tems il lui offrit ſes ſervices, qu'elle accepta. Mais dans la ſuite, voyant que la maladie de la Princeſſe devenoit ſérieuſe & dégénéroit en phthiſie, il ne jugea pas à propos de continuer plus long-tems un commerce ſi dangereux. Elle en fut ſi picquée, qu'au lit de la mort elle demanda pour toute grace à ſa mere, de vouloir bien la venger du mépris d'Apollonide. Amiſtris conta l'aventure au Roy, lui dit l'outrage que le Médecin avoit fait à ſa fille, & le reſſentiment qu'elle en conſervoit; ſur quoi Artaxerxe ayant laiſſé ſa mere maîtreſſe du ſort d'Apollonide, elle lui fit ſouffrir toutes ſortes de tourmens deux mois durant, au bout deſquels il fut enterré tout vif, le propre jour qu'Amytis mourut.

Zopyre, après la mort de ſon pere & de ſa mere, quitta la Cour, dans le deſſein de ſe retirer à Athenes, où il comptoit être bien reçû, parce qu'Amytis avoit autrefois rendu ſervice

* Eſtienne de Byzance dit *Cyrtée,* & Saumaiſe croit que c'eſt ainſi qu'il faut lire dans Photius.

aux Athéniens. S'étant donc embarqué, il alla descendre à Caune, & somma aussi-tôt la ville de se rendre. Les habitans répondirent qu'ils étoient tout prêts à se soûmettre à lui, mais non pas aux Athéniens qui l'accompagnoient. Sur ce refus, il voulut prendre la ville par escalade; & il avoit déja gagné le haut du mur, lorsqu'un des habitans, nommé Alcide, lui cassa la tête d'un coup de pierre. Amistris son ayeule vengea sa mort, en faisant attacher Alcide à une croix, & peu de jours après elle mourut elle-même, dans un âge fort avancé. Artaxerxe la suivit de près [a]. Il avoit regné quarante-deux ans. C'est à sa mort que finit le dix-septiéme livre de Ctésias.

A Artaxerxe succéda Xerxès, le seul fils qu'il avoit eu de la Reine Damaspie, qui mourut peu après, & le jour même que son fils Xerxès; c'est pourquoi Bagoraze conduisit en même tems les corps du pere & de la mere en Perse. Artaxerxe laissa dix-sept enfans naturels, entr'autres Sécundianus [b], qui avoit pour mere Alogune de Babylone, Ochus & Arsitès, tous deux fils d'une autre Babylonienne que l'on nommoit Kismartidéne. Du nombre de ces dix-sept enfans étoient encore Bagapée & Parysatis, nez l'un & l'autre d'une Babylonienne que l'on appelloit Andia. Cette Parysatis fut mere d'Artaxerxe-Mnémon & de Cyrus le Jeune. A l'égard d'Ochus, dont j'ai fait mention, il parvint dans la suite à la Couronne; mais du vivant de son pere il étoit Satrape d'Hyrcanie, & avoit épousé Parysatis qui étoit sa sœur [c], & fille d'Artaxerxe.

Après la mort d'Artaxerxe, Sécundianus conçut le dessein de regner, & s'en ouvrit à l'Eunuque Pharnacyas, quoique moins accrédité que Bagoraze, que Ménostate & que plusieurs

[a] Ce Prince étoit surnommé *Longimanus, à la Longue-main*, parce qu'il avoit la main droite beaucoup plus longue que l'autre. Ctésias lui donne quarante-deux ans de regne. Diodore, Eusébe, S.t Jerôme & autres, ne lui en donnent que quarante.

[b] Il est plus communément appellé *Sogdianus*.

[c] Le texte dit, *qui étoit sa sœur, & fille de Xerxès.* Il faut lire, si je ne me trompe, *& fille d'Artaxerxe,* car la fille de Xerxès ne pouvoit pas être sœur d'Ochus. Au reste, ces mariages entre freres & sœurs étoient communs dans la famille royale en Perse, depuis l'exemple de Cambyse, qui avoit épousé les deux sœurs.

autres. Prenant donc le tems d'un jour de fête, où Xerxès avoit fait la débauche & s'étoit couché yvre [a], ils vont droit à l'appartement de ce Prince & l'aſſaſſinent, le quarante-cinquiéme jour après la mort de ſon pere; d'où il arriva que les deux corps furent portez enſemble au lieu de leur ſépulture, car les mules que l'on avoit attelées au char d'Artaxerxe, comme ſi elles avoient attendu le corps de ſon fils, devinrent ſi rétives qu'il ne fut pas poſſible de les faire marcher, & après la mort du fils elles obéirent ſans peine.

Sécundianus, après s'être emparé du trône, fit Ménoſtate ſon premier Miniſtre; puis cherchant querelle à Bagoraze qu'il haïſſoit depuis long tems, ſous prétexte qu'il avoit quitté le corps du feu Roy, & qu'il étoit revenu ſans ordre, il s'emporta contre lui, & le fit lapider. Par-là il irrita ſi fort l'armée, qu'il ne put jamais l'adoucir par ſes largeſſes, ni empêcher qu'on ne le prît en haine, comme le meurtrier de ſon frere Xerxès & de Bagoraze. Cependant il envoya ordre à Ochus de ſe rendre auprès de lui; Ochus manda qu'il partoit, mais remettant de jour en jour, il ſe précautionna contre la ſurpriſe, & leva tant de troupes, qu'il donna lieu de croire qu'il aſpiroit au trône. Sur ces entrefaites, Arbarius Général de la cavalerie, ſe range du côté d'Ochus, Arxane Satrape de l'Egypte ſuit ſon exemple, Artoxarès Gouverneur de l'Arménie en fait autant; tous les trois proclament Ochus Roy des Perſes, & malgré ſa réſiſtance, lui ceignent le diademe [b].

Ochus commença donc à regner, & changea auſſi-tôt ſon nom en celui de Darius. La premiére choſe qu'il fit, à l'inſtigation de ſa femme Paryſatis, ce fut de n'épargner ni feintes, ni proteſtations, ni ſermens, pour faire donner Sécundianus dans le piége. Ce malheureux Prince étoit ſans ceſſe averti

[a] Athénée, d'après un Auteur plus ancien, nous apprend que dans les jours de fête conſacrez au Dieu Mithra, les Rois de Perſe pouvoient s'enyvrer, ſans qu'on y trouvât à redire.

[b] Καὶ ἐπέθεντο αὐτῷ τὴν κίταριν. Le Préſident Briſſon, dans ſon Traité *de l'Empire des Perſes,* prouve par le témoignage de pluſieurs Auteurs, que la *Citaris* ou *Cidaris* dont il eſt ici parlé, n'étoit autre choſe que le diademe dont on ceignoit le front du nouveau Roy.

par Ménostate de se défier de ces beaux semblans, & de ne point traiter avec des gens qui ne cherchoient qu'à le tromper. Cependant il eut la témérité de se fier à son ennemi, qui dans le moment s'assûra de sa personne, & le fit jetter dans un monceau de cendre chaude [a] où il fut étouffé, après un regne de six mois & quinze jours. Ainsi Ochus, sous le nom de Darius [b], regna seul. Les trois Eunuques qui eurent le plus de part aux affaires, furent Artoxane, Artibazane & Athoüs; mais il prenoit sur-tout conseil de sa femme, qui lui avoit déja donné deux enfans, sçavoir, Amistris, & Arsacas qui dans la suite prit le nom d'Artaxerxe. Depuis qu'elle fut Reine, elle eut un fils que l'on appella Cyrus, nom que les Perses donnent au Soleil; un second qui fut nommé Artoste, & plusieurs autres, jusqu'au nombre de treize. Ctésias dit avoir appris ce détail de Parysatis même [c]; mais à l'exception des trois fils que j'ai nommez, & d'un quatriéme que l'on appelloit Oxendras, tous les autres ne vécurent pas long-tems.

Arsitès propre frere du Roy, né de même pere & de même mere, ne tarda guéres à se revolter, & Artyphius fils de Mégabyse, leva le masque aussi. Artasyras eut ordre de marcher contre lui, & fut battu deux fois; mais à la troisiéme il défit Artyphius, & par ses libéralités il gagna si bien les Grecs que ce Prince avoit à sa solde, que tous l'abandonnérent, à la reserve de trois Milésiens. Artyphius en cet état, ne voyant point paroître Arsitès, ne put mieux faire que de se rendre, sur la foy d'une amnistie qu'Artasyras lui promit. Cependant le Roy vouloit le condamner à perdre la vie, mais Parysatis l'en détourna, lui disant qu'il falloit suspendre sa vengeance,

[a] C'étoit un genre de supplice fort ordinaire chez les Perses, qui croyoient qu'on ne pouvoit punir trop rigoureusement les malfaicteurs. Ovide a fait allusion à ce supplice, quand il a dit dans son Ibis :

—Utque necatorum Darii fraude secundi,
Sic tua succensus devoret ossa cinis.

[b] Il étoit fils naturel d'Artaxerxe, & par cette raison il fut surnommé Darius le Bâtard.

[c] S'il avoit appris ces circonstances de la bouche de la Reine, il pouvoit en avoir appris bien d'autres. Je ne vois donc pas pourquoi son histoire nous seroit suspecte.

jusqu'à ce qu'Arsitès se fût laissé prendre au même piége, comme en effet cela arriva, & alors ces deux rebelles furent jettez dans de la cendre, où ils expirérent. Le Roy inclinoit à faire grace à son frere, mais Parysatis s'obstina à sa perte. Pharnacyas, complice de la mort de Xerxès, fut lapidé, & Ménostate tourna ses mains contre lui-même, pour éviter le supplice qu'on lui préparoit. Malgré ces exemples de sévérité, Pisuthnès ne laissa pas de se soustraire à l'obéissance du Roy; aussi-tôt Tissapherne, Spithradate & Parmisès eurent ordre d'aller le ranger à son devoir. Pisuthnès marcha à eux, soûtenu de Lycon, Athénien, & des Grecs qu'il commandoit. Mais ces Grecs & leur Chef s'étant laissez corrompre par les présens des Généraux de Darius, livrérent Pisuthnès, qui mené au Roy sur la foy d'un sauf-conduit, fut néantmoins traité comme les deux rebelles dont j'ai parlé. Son gouvernement fut donné à Tissapherne, & Lycon eut des villes & des provinces entiéres pour prix de sa trahison. Artoxarès, qui avoit beaucoup de crédit, se laissa aussi aller à l'envie de regner. Comme il étoit Eunuque, pour se déguiser il voulut que sa femme lui attachât une longue barbe & des moustaches; mais elle le trahit, & le livra à Parysatis, qui aussi-tôt le fit mourir.

Après ces sanglantes exécutions, Arsacès, ce fils du Roy qui depuis prit le nom d'Artaxerxe, épousa Statira fille d'Idernès, & le fils d'Idernès épousa Amistris fille du Roy; ce fils s'appelloit Téritouchmès, & après la mort de son pere, il eut son gouvernement. Il avoit une sœur née de même pere, qui avoit nom Roxane. C'étoit une fille d'une rare beauté, & d'une adresse nompareille à lancer un javelot & à tirer de l'arc. Téritouchmès devenu amoureux d'elle, & bien traité, prit une telle aversion pour sa femme, qu'il résolut de la mettre dans un sac, & de la faire massacrer par un tas de factieux qui, comme lui, tramoient une conspiration contre le Roy, au nombre de trois cens. Un certain Udiastès pouvoit beaucoup sur son esprit. Le Roy averti de tout, lui envoya ordre de veiller sur-tout à la sûreté de sa fille Amistris, lui promettant en même tems une récompense digne de ses services.

ſervices. Udiaſtès, ſur cet eſpoir, alla auſſi-tôt avec main-forte au logis de Téritouchmès, & le tua, malgré la belle défenſe qu'il fit; car avant que de périr il avoit couché trente-ſept hommes ſur le carreau. Cet Udiaſtès avoit un fils que l'on appelloit Mithridate, & qui étoit Ecuyer de Téritouchmès. Quand ce fils, qui n'avoit rien ſçû de cette Tragédie, eut appris ce qui s'étoit paſſé, il vomit mille injures contre ſon pere, & s'enferma dans la forte place de Zaris, pour la conſerver au fils de ſon maître. Mais Paryſatis s'étant aſſûrée de la mere de Téritouchmès, de ſes freres, & de deux ſœurs qu'il avoit, outre Statira, fit enterrer ces perſonnes toutes vives, & couper Roxane en deux. Le Roy lui conſeilloit de n'en pas faire à deux fois, & d'envelopper Statira femme de ſon fils Arſace, dans la même proſcription; mais Arſace, par ſes gemiſſemens & ſes cris, fléchit enfin ſon pere & ſa mere, de ſorte que le Roy voyant Paryſatis gagnée, fit grace à Statira, en diſant pourtant à ſa femme qu'elle ſe repentiroit un jour de cette indulgence. Ctéſias ajoûte, & c'eſt toûjours le dix-neuviéme livre, que peu après, Ochus ou Darius le Bâtard, tomba malade à Babylone, & y mourut, après avoir regné trente-cinq ans [a].

Arſacès, à ſon avénement à la couronne, changea ſon nom en celui d'Artaxerxe [b]. Son premier ſoin fut de ſe venger d'Udiaſtès, à qui il fit arracher la langue, non par devant, mais par derriére. Enſuite il donna à Mithridate le gouvernement qu'avoit ſon pere. Ces deux choſes furent exécutées à la ſatisfaction de Statira, & au grand déplaiſir de Paryſatis.

Bien-tôt Tiſſapherne excita de nouveaux troubles, en imputant à Cyrus de mauvais deſſeins contre ſon frere. Cyrus implora le ſecours de ſa mere, & par ſon entremiſe fut abſous

[a] Ctéſias donne trente-cinq ans de regne à Darius le Bâtard, Diodore de Sicile ne lui en donne que dix-neuf. La différence eſt conſidérable; peut-être vient-elle de ce que les copiſtes ont mis un chiffre pour un autre dans Photius. Diodore, qui compte par les Olympiades, me paroît plus ſûr.

[b] Cet Artaxerxe, ſecond du nom, fut ſurnommé Mnémon, parce qu'il avoit la mémoire excellente, & qu'il n'oublioit rien. Il commença à regner en la XCIV.[e] Olympiade, quatre cens quatre ans avant la naiſſance de J. C.

du crime dont on l'accuſoit ; mais ne pouvant pardonner à ſon frere d'avoir ajoûté foy à des diſcours qui lui étoient ſi injurieux, il ſe retira dans ſon gouvernement, où il ſongea en effet à ſe venger par la rebellion. Satibarzane eut auſſi l'inſolence d'accuſer Orondès d'avoir un commerce avec Paryſatis, qui en étoit fort innocente. Orondès fut puni de mort ; mais Paryſatis n'en eut pas moins de reſſentiment, & par un eſprit de vengeance, elle fit empoiſonner le fils de Téritouchmès [a]. Ctéſias fait ici mention d'un Perſe qui, contre la loy, fit brûler le corps de ſon pere après ſa mort ; d'où il eſt évident qu'Hellanicus & Hérodote ont dit une fauſſeté [b]. Suit la révolte de Cyrus, qui leva une grande armée compoſée de Grecs & de Barbares. Cléarque commandoit les Grecs ; Synenneſis Roy de Cilicie, n'ayant voulu ſe brouiller ni avec Artaxerxe, ni avec Cyrus, donnoit du ſecours aux deux freres. Chacun d'eux à la tête de ſes troupes, les exhortoit à bien faire ; mais Cléarque de Lacédémone [c], & Ménon, Theſſalien, Lieutenant de Cyrus, ne pouvoient compatir enſemble, parce que le Prince ſuivoit toûjours les avis de Cléarque, & ne ſembloit pas faire grand cas de Ménon. D'un autre côté, la défection étoit grande dans l'armée d'Artaxerxe, pluſieurs l'abandonnant pour embraſſer le parti de ſon frere,

[a] Le texte porte ὅτι Παρίσατις. Cet ὅτι, qui ſignifie *quod*, fait un contre-ſens. Il faut lire διότι, *quamobrem* ; par ce leger changement le ſens eſt net, & l'on voit évidemment que c'eſt ce que l'Auteur a voulu dire.

[b] Hérodote dans ſa Thalie, raconte que Cambyſe fit tirer le corps d'Amaſis de ſon tombeau, & qu'après avoir exercé ſa vengeance ſur ce cadavre par mille indignités, il l'avoit fait jetter dans le feu. Hérodote ajoûte que c'étoit une impiété à Cambyſe, parce que le feu étoit la grande Divinité des Perſes, & que de le faire ſervir à brûler un corps humain, c'étoit le profaner. Mais je ne vois pas comment Hérodote eſt convaincu de fauſſeté par l'exemple que cite Ctéſias. Cette obſcurité vient ſans doute de ce que l'Extrait de Photius eſt ici trop concis & trop abbrégé.

[c] Ce Cléarque étoit un Officier de réputation, qui avoit été envoyé à Byzance pour y appaiſer les troubles qui diviſoient cette ville. Il s'en fit le Tyran, & y amaſſa de grandes richeſſes par ſes violences. Les Lacédémoniens le rappellérent, mais refuſant d'obéir, il ſe retira dans l'Ionie auprés du jeune Cyrus, qui méditoit une révolte contre ſon frere Artaxerxe, & qui choiſit enſuite Cléarque pour Général des troupes Grecques qu'il avoit à ſa ſolde.

à qui les ſiens au contraire demeuroient fidéles. Artabarius, accuſé d'avoir eu ce deſſein, fut condamné à mort, & jetté dans de la cendre. Enfin, Cyrus réſolu de tenter le ſort d'une bataille [a], attaque avec furie l'armée du Roy, la met en déroute, & remporte la victoire; mais ſe laiſſant emporter à ſon courage, & voulant pourſuivre les ennemis, malgré Cléarque qui l'en diſſuadoit, il eſt malheureuſement tué [b]. Artaxerxe traite ſon corps avec indignité; il en fait ſéparer la tête & la main dont Cyrus l'avoit bleſſé, & les fait porter en triomphe. Cléarque profite de la nuit pour ſe retirer avec ſes Grecs, dans une des places qui obéiſſoient à Paryſatis, ainſi le Roy eſt obligé de traiter avec lui; après quoi Paryſatis s'en va à Babylone, pleurant la mort de ſon fils, dont elle eut bien de la peine à recouvrer la tête & la main, pour les envoyer à Suze, & les honorer d'une ſorte de ſépulture. C'étoit Bagapate [c] qui, par ordre exprès du Roy, avoit ſéparé du tronc la tête de Cyrus. Dans la ſuite, Paryſatis jouant aux dez avec le Roy, lui propoſa une diſcrétion [d], & la gagna. Sa demande

[a] Cette fameuſe bataille ſe donna quatre cens un ans avant l'E're Chrétienne, à Connaxa, lieu diſtant de Babylone d'environ cinq cens ſtades, & décida la querelle de deux freres ennemis qui traînoient après eux toutes les forces de l'Orient. Artaxerxe marchoit à la tête de neuf cens mille hommes; l'armée de Cyrus étoit beaucoup moins nombreuſe, mais il avoit treize mille Grecs qui lui donnoient la ſupériorité. Auſſi la victoire ſe déclara-t-elle d'abord pour lui; mais ce Prince ayant été tué, & ſon armée n'ayant plus de Chef, Artaxerxe ſe trouva victorieux, contre ſon attente, & au moment qu'il ſe croyoit perdu. Cette bataille eſt admirablement bien décrite dans Xénophon, qui y étoit préſent, & qui en parle, non ſeulement comme témoin, mais en grand Capitaine, à la différence des autres E'crivains, qui échouent pour la plûpart quand ils ont à décrire un combat, parce que pour bien traiter ces ſortes de choſes, il faut être homme du métier.

[b] Trois Hiſtoriens de mérite & de réputation ont écrit la mort du jeune Cyrus, Xénophon, Ctéſias & Dinon, tous trois avec des circonſtances différentes, quoique Xénophon & Ctéſias ſe fuſſent trouvez à la bataille où ce jeune Prince avoit été tué. Il a plû à Plutarque de préférer l'autorité de Xénophon, & même de Dinon, à celle de Ctéſias; cependant après la mort de Cyrus, Ctéſias paſſa dix-ſept ans à la Cour de Perſe, où il put apprendre bien des particularités que les deux autres ont pu ignorer.

[c] On lit dans Plutarque *Mézabate* au lieu de *Bagapate*, & je crois que c'eſt ainſi qu'il faut lire, car Bagapate étoit mort il y avoit déja du tems.

[d] Plutarque dit qu'après avoir perdu mille Dariques contre le Roy, elle lui propoſa de jouer un Eunuque.

fut qu'il lui livrât Bagapate ; l'ayant obtenu, elle le fit écorcher, & mourir enſuite ſur une croix. Pour lors cedant aux priéres du Roy, elle mit fin à ſes larmes, & parut ſe conſoler un peu de la mort de Cyrus. Artaxerxe récompenſa magnifiquement celui qui lui avoit apporté le bonnet * dont ce Prince couvroit ſa tête, & fit beaucoup d'honneur à un Carien qui diſoit l'avoir bleſſé. Mais Paryſatis s'étant renduë maîtreſſe du ſort de l'un & de l'autre, les fit mourir tous deux dans les tourmens, auſſi-bien que Mithridate, qui s'étoit vanté à table d'avoir tué le Prince. C'eſt à peu-près ce que le dix-neuviéme & le vingtiéme livres de Ctéſias contiennent de plus remarquable.

Dans les trois derniers, il raconte comment Tiſſapherne trompa les Grecs, par l'entremiſe de Ménon qu'il avoit gagné, & qui employa toutes les apparences de la bonne foy, pour faire donner Cléarque & les autres Chefs dans le piége, non que Cléarque ne s'en défiât & ne ſe tînt ſur ſes gardes, mais voyant que tous ſe laiſſoient tromper, officiers & ſoldats, & que Proxene de Bœotie, abuſé comme les autres, ſe preſſoit de ſe rendre, il ne put reſiſter davantage, ni éviter de tomber entre les mains de Tiſſapherne, qui, contre la foy des ſermens, l'envoya auſſi-tôt pieds & poings liez à Artaxerxe, avec les autres Grecs. Dès que Cléarque fut à Babylone, il devint un ſpectacle pour cette grande ville, tout le monde accourut pour le voir. Ctéſias, qui étoit Médecin de Paryſatis, employa ſon crédit à lui adoucir les rigueurs de ſa priſon, &

* Le texte dit : Τῷ ἐνεγκόντι τὸν Κύρου πῖλον. Cette eſpece de bonnet étoit indifféremment appellé τιάρα & πῖλος. On en peut voir la forme dans quelques Médailles d'Auguſte, frappées à l'occaſion des drapeaux que les Parthes avoient autrefois pris ſur les Romains, & qu'ils lui renvoyérent. On y voit la Parthie en poſture de ſuppliante, préſentant ces drapeaux à Auguſte, & on la reconnoît à la tiare qui lui couvre la tête. C'eſt une eſpece de bonnet rond & élevé, qui ſe termine en une pointe un peu inclinée. Hérodote remarque que les Perſes avoient le crane extrêmement mince & foible, ce qu'il attribuë à l'uſage où ils étoient d'avoir toûjours la tête couverte ; au lieu que les Egyptiens, par la raiſon contraire, avoient le crane fort dur & fort épais. D'où il s'enſuit que l'on ne peut trop accoûtumer les enfans à avoir la tête découverte, quelque tems qu'il faſſe.

Goltzius, ad ann. Romæ 715.

à lui rendre tous les services qu'il put. La Reine Paryſatis ſouhaitoit même fort de lui procurer la liberté, & la permiſſion de retourner en ſon pays; mais Statira, qui avoit juré ſa perte, détermina le Roy à lui ôter la vie. Il fut donc mis à mort, & preſqu'auſſi-tôt on vit un prodige; car il s'éleva un grand vent, qui en un moment couvrit le corps de Cléarque d'une ſi grande quantité de terre, qu'il ſembloit que c'étoit un tombeau élevé en ſon honneur. A l'égard des autres Grecs qui avoient été envoyez à Babylone, ils furent tous paſſez au fil de l'épée, à l'exception du ſeul Ménon. Ctéſias vient enſuite aux mauvais traitemens & aux inſultes que Paryſatis fit eſſuyer à Statira. Il raconte comment cette malheureuſe Princeſſe fut empoiſonnée, genre de mort contre lequel elle étoit en garde, & dont néantmoins elle périt, ſans que ſes précautions l'en puſſent garantir. Paryſatis étant à table avec elle, ſe ſervit d'un couteau dont un côté étoit frotté de poiſon. Après avoir partagé en deux avec ce couteau, un de ces oiſeaux que les Perſes appellent des *Ryndaces*, & qui ſont de la groſſeur d'un œuf, elle en donna une moitié à Statira, prit l'autre pour elle & la mangea. Statira voyant la Reine manger de ce mets, & ne ſe défiant de rien, en mangea auſſi, mais peu après elle ſe trouva mal, & mourut. Le Roy ſentit bien d'où le coup étoit parti. Alors laiſſant éclater ſon courroux, il fit mettre à la torture les Eunuques de ſa mere, comme complices de ſa méchanceté, & ils furent condamnez à mort. Gingé ſa principale confidente, ayant ſubi un jugement, fut renvoyée abſoute; mais le Roy, de ſon autorité, la fit mourir dans les tourmens, ce qui acheva de rendre la mere & le fils irréconciliables. Ctéſias ajoûte que huit ans après la mort de Cléarque, le lieu de ſa ſépulture étoit tout couvert de palmiers, que Paryſatis y avoit fait planter par ſes Eunuques, le jour même qu'il fut ſacrifié à Statira. Les derniéres pages contiennent le ſujet de la brouillerie qui arriva entre Evagoras Roy de Salamine, & Artaxerxe, avec les diverſes négociations qui en furent la ſuite, & auxquelles Ctéſias eut beaucoup de part; la lettre qu'il écrivit à Evagoras, pour tâcher de le

reconcilier avec Anaxagore Roy de Chypre ; l'arrivée des Envoyez d'Evagoras en Chypre, & le moyen dont lui Ctésias se servoit pour faire passer ses lettres à ce Prince ; la harangue de Conon au Roy de Salamine, pour le porter à aller trouver le Roy de Perse ; une lettre d'Evagoras, où il fait le récit des honneurs qu'il reçut en Perse ; une lettre de Conon à Ctésias ; la soûmission d'Evagoras, qui consent de payer tribut au grand Roy ; plusieurs dépêches du Roy de Salamine à Ctésias ; le discours de Ctésias au Roy de Perse, touchant Conon, avec une lettre de lui Ctésias à Conon même ; les présens qu'Evagoras fit à Satibarzane, & l'arrivée de ses Députez en Chypre ; une lettre de Conon au Roy de Perse, & une autre à Ctésias ; la détention des Envoyez de Sparte ; une lettre d'Artaxerxe à Conon & aux Lacédémoniens, laquelle fut portée par Ctésias même ; l'honneur qu'on fit à Conon, de lui donner le commandement de la flotte du Roy ; l'arrivée de Ctésias à Cnide sa patrie, & ensuite à Sparte, & la dispute qu'il eut à Rhodes avec les Députez de Lacédémone ; son départ pour Bactres & son voyage aux Indes, avec le détail de ses journées, des lieux où il passa, & de leur distance marquée par le nombre des Parasanges [a] ; enfin un catalogue des Rois d'Assyrie & des Rois de Perse [b], depuis Ninus & Semiramis jusqu'à Artaxerxe.

La façon d'écrire de Ctésias est si simple & si claire, que par-là même il fait plaisir au lecteur. Il employe volontiers le dialecte Ionique, non pas continuellement, comme Hérodote, mais seulement par endroits & en quelques dictions : il ne se jette pas, comme lui, dans des digressions fatigantes ; mais quoiqu'il lui reproche de donner dans les fables, il n'est pas lui-même exempt de ce défaut, particuliérement dans son Histoire des Indes. L'agrément de son ouvrage vient sur-tout de ses narrations, qui sont vives, & ont presque toûjours quelque chose de surprenant ; mais pour les orner & les varier,

[a] Par ce mot, les Perses entendoient une certaine mesure de chemin qui étoit de trente stades.

[b] Ce catalogue, que Photius a négligé de transcrire, parce qu'il étoit commun de son tems, ne nous a été conservé que par les soins d'Eusébe.

il est sujet à avoir recours au fabuleux. A l'égard de son stile, il est décousu, quelquefois même bas & rampant. Hérodote, avec la même variété, est plus égal & plus soûtenu, on peut le regarder comme la regle & le modéle du dialecte Ionique.

HISTOIRE D'HÉRACLÉE
PAR MEMNON,
Suivant l'Extrait que Photius nous en a laissé.

Par M. l'Abbé GÉDOYN.

J'AI lû, dit Photius, l'ouvrage historique de Memnon [a], depuis le cinquiéme livre [b] jusqu'au seizième. Cet ouvrage contient l'Histoire des Tyrans d'Héraclée [c] ville de Pont; l'Auteur y décrit leurs actions, leurs mœurs, leur vie, leur mort, & y mêle une infinité de particularités qui ont rapport à cette histoire. 16. Février 1740.

Cléarque, dit-il, fut le premier qui usurpa la souveraine puissance dans Héraclée. Il avoit été disciple d'Isocrate pendant quatre ans, & ensuite de Platon; ainsi il n'étoit pas sans quelque teinture de Lettres & de Philosophie, mais il ne s'en montra pas moins cruel [d], moins sanguinaire envers ses

[a] C'étoit un Ecrivain Grec, qui vivoit du tems d'Auguste. Ni lui ni son ouvrage ne sont plus guéres connus que par ce que Photius nous en apprend.

[b] Les cinq premiers livres de Memnon étoient donc perdus dès le tems de Photius, & les huit derniers aussi, autrement il en auroit parlé, comme de ceux dont il nous a laissé un extrait.

[c] Estienne de Byzance compte jusqu'à vingt-trois villes de ce nom. Celle dont il s'agit ici, étoit dans la Bithynie, qui faisoit partie de l'Asie mineure. On l'appelloit Héraclée de Pont, ou la Pontique, parce qu'elle étoit située près du Pont-Euxin. C'étoit originairement une colonie de Bœotiens, établie en conséquence d'un Oracle de Delphes, & consacrée à Hercule, d'où elle avoit pris son nom.

[d] Théopompe cité par Athénée, dit que Cléarque, pour se défaire de ceux qui lui étoient suspects, les invitoit à manger chez lui, & qu'il leur faisoit boire du jus de ciguë; mais que plusieurs, pour se précautionner, mangeoient auparavant de la ruë, qui leur servoit de contrepoison.

citoyens. Il portoit l'orgueil & l'insolence jusqu'à se dire fils de Jupiter ; c'est dans cet esprit que dédaignant la couleur naturelle, il se peignoit les jouës de vermillon, & qu'il employoit toute sorte de fard pour se faire le teint plus vif & plus vermeil.

Il s'habilloit selon l'humeur où il se trouvoit, paroissant tantôt terrible, & tantôt paré comme une femme. Mais son naturel pervers ne se bornoit pas là, jamais homme ne fut plus ingrat, plus mal-faisant, plus violent & plus audacieux.

Encore malheureusement avoit-il reçû de la nature une dextérité merveilleuse pour venir à bout de ses desseins, soit qu'il les tournât contre ses concitoyens, ou contre des étrangers. Cependant il fut le premier Tyran qui aima les livres [a], & qui se fit une Bibliothéque nombreuse, en quoi du moins il se distingua d'eux tous. Ses injustices, ses cruautés, ses meurtres lui suscitérent beaucoup d'ennemis, qui attentérent à sa vie plusieurs fois inutilement; mais il périt enfin dans une conspiration que Chion [b], homme d'un grand courage, avoit tramée contre lui, & dans laquelle Euxenon, Leon & un grand nombre d'autres étoient entrez. Ils prirent le tems que le Tyran sacrifioit pour célébrer une fête publique, & l'ayant enveloppé, ils l'immolérent lui-même à leur vengeance par la main de Chion, qui lui plongea son épée dans le ventre. Cléarque blessé mortellement, expira le lendemain dans les douleurs, & dans des frayeurs qu'on ne peut exprimer, causées par le souvenir de ses crimes, ou plûtôt par les fantômes de tant de malheureux qu'il avoit fait mourir injustement. Il étoit âgé de cinquante-huit ans, dont il en avoit passé douze dans la tyrannie. Il fut contemporain d'Artaxerxe [c] Roy de Perse,

[a] Il me semble que Pisistrate Tyran d'Athenes, avoit mérité cette louange long-tems avant Cléarque.

[b] Ce Chion, au rapport de Suidas, étoit un disciple de Platon, qui fidéle aux leçons de son maître, avoit en horreur l'injustice & la tyrannie.

[c] L'Auteur veut dire d'Artaxerxe-Mnémon. Diodore de Sicile nous apprend que Cléarque devint Tyran d'Héraclée la premiére année de la CIV.[e] Olympiade, trois cens soixante-quatre ans avant l'Ere Chrétienne; c'étoit alors la quarante-uniéme année du regne d'Artaxerxe-Mnémon.

Perſe, & d'Ochus ſon fils & ſon ſucceſſeur, avec leſquels il entretint une grande correſpondance par de fréquentes ambaſſades. Ceux qui avoient conſpiré contre lui périrent preſque tous; les uns, dans le tems même qu'ils attaquoient le Tyran, furent maſſacrez par ſes gardes, non ſans ſe défendre en braves gens; les autres furent pris dans la ſuite, & condamnez aux plus cruels ſupplices.

Satyrus * frere du Tyran, comme tuteur de deux enfans qu'il laiſſoit, Timothée & Denys, ſe mit auſſi-tôt en poſſeſſion de la ſouveraine autorité: il paſſa de beaucoup en cruauté, non ſeulement Cléarque, mais tout ce qu'il y avoit eu de Tyrans juſqu'alors; non content de pourſuivre à outrance tous ceux qui avoient trempé dans la conjuration dont j'ai parlé, il étendit ſa vengeance juſque ſur leurs enfans, qui ne ſçavoient rien de ce qui s'étoit paſſé, & confondit ainſi l'innocent avec le coupable. C'étoit un homme ſans lettres, ſans principes, ſans mœurs, qui n'avoit rien de bon, ni de l'éducation, ni de la nature. Il n'avoit de l'eſprit que pour exercer des cruautés, aucun ſentiment d'humanité, de bonté; méchant par habitude, autant que par ſon naturel pervers, il n'étoit pas encore las de verſer le ſang de ſes concitoyens, dans un âge où il ſembloit être glacé pour toute autre choſe. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'il porta l'amour fraternel plus loin que perſonne n'avoit jamais fait avant lui; car quoiqu'il vécût bien avec ſa femme, & même qu'il l'aimât paſſionnément, il ne voulut jamais en avoir des enfans, & ſe détermina de lui-même à une privation ſi affligeante, pour ne point laiſſer à ſes neveux des rivaux qui puſſent un jour leur diſputer le trône. Sur la fin de ſes jours il remit volontairement toute l'autorité entre les mains de Timothée qui étoit l'aîné, & peu de tems après il fut attaqué d'un mal également incurable &

* Selon Diodore de Sicile, Timothée fut le ſecond Tyran d'Héraclée, & non pas Satyrus. Mais il eſt aiſé de concilier Diodore avec Memnon. Celui-ci met Satyrus au nombre des Tyrans d'Héraclée, parce qu'en effet il gouverna comme tuteur de ſes neveux; & Diodore l'omet, parce que la ſouveraine autorité n'étoit qu'un dépôt entre ſes mains.

humiliant ; c'étoit un cancer dans l'aine [a], qui gagna bien-tôt le bas ventre & les inteſtins, d'où s'enſuivit une pourriture & une infection qui rendoient le malade inſupportable à tous ceux qui l'approchoient [b], Médecins & autres ; à quoi il ſe joignit des douleurs ſi vives & ſi continuelles, qu'il n'avoit de relâche ni jour ni nuit, de ſorte que conſumé peu à peu par l'inſomnie, & par la force du mal qui pénétroit toûjours plus avant, après avoir lutté long-tems contre la douleur, il rendit enfin le dernier ſoupir. Sa fin & celle de Cléarque ſon frere, apprennent aux hommes que tôt ou tard le Ciel tire vengeance de ceux qui, contre toutes les loix divines & humaines, ſe font le fléau de leurs concitoyens ; car on dit que Satyrus accablé de ſouffrances, appella ſouvent la mort à ſon ſecours, mais il lui fallut ſubir la rigueur de ſon ſort, & toute la peine qu'il avoit ſi juſtement méritée. Il mourut âgé de ſoixante-cinq ans, dont il en avoit paſſé ſept dans la tyrannie. Agéſilas regnoit pour lors à Sparte.

Timothée parvenu à la ſouveraineté d'Héraclée, ſe conduiſit avec tant de douceur & de modération, que ramenant le gouvernement à une eſpece de Démocratie, il fut regardé, non plus comme un Tyran, mais comme le bienfaicteur de ſes citoyens & le libérateur de ſa patrie.

Il paya de ſon propre bien les dettes de l'Etat ; il prêta de l'argent ſans intérêt à ceux qui en avoient beſoin, ſoit pour vivre, ſoit pour faire leur négoce ; il fit ſortir de priſon, non ſeulement ceux qui y étoient détenus injuſtement, mais même pluſieurs coupables dont il revit le procès en juge exact, appliqué, mais toûjours porté à la clémence, à la bonté, particuliérement dans tout ce qui n'intéreſſoit point la juſtice ; fidéle à ſa parole & à ſes engagemens, il eut bien-tôt rétabli

[a] Le texte dit, *καρκίνωμα γὰρ μεταξὺ βουβῶνός τε καὶ ὀσχέου ἀποφυὲν*, *inter inguen & ſcrotum enatus.* Si j'avois voulu rendre cet endroit à la lettre, il m'auroit fallu employer des expreſſions peu honnêtes en notre Langue ; c'eſt pourquoi j'ai dit en général, *dans l'aine.*

[b] Au lieu de *στέργειν*, *diligere*, que porte le texte, & qui fait ici un contre-ſens, je lis *στέγειν*, *perferre*, *ſuſtinere*, qui eſt conforme à ce qui précéde, & fait un ſens raiſonnable.

la confiance publique. Il aima son frere comme un pere aime son fils ; il lui en donna des marques, en l'associant tout d'abord au gouvernement, & en le faisant dans la suite son successeur. Quand il eut des guerres à soûtenir, il sçut également se faire estimer & redouter ; car il étoit brave, & joignoit à une grande force de corps encore plus de courage, mais toûjours prêt à terminer sa querelle par les voyes d'accommodement, & ne se rendant jamais difficile. Capable de réflexion avant que d'entreprendre, il étoit aussi capable de résolution quand il falloit exécuter ; ferme & terrible dans l'action, hors de-là, compatissant, doux & humain : en un mot, redoutable à ses ennemis, avec le cœur le plus tendre pour ses sujets. Aussi quand il mourut [a], fut-il universellement regretté, & le deuil fut proportionné aux regrets. Son frere témoigna sa douleur par ses larmes, ses sanglots & ses cris ; il lui fit des funerailles magnifiques, accompagnées de toutes sortes de jeux [b], dont les uns se célébrérent aussi-tôt, & les autres quelque tems après, avec encore plus de somptuosité que les premiers. Voilà en abbrégé ce que contiennent le neuviéme & le dixiéme livres de Memnon.

Denys son frere ne fut pas plûtôt sur le trône, qu'il pensa sérieusement à étendre sa domination, & il y réussit. Alexandre venoit de gagner la bataille du Granique ; c'étoit pour plusieurs petits Souverains une belle occasion de s'aggrandir, la puissance des Perses qui les en avoit toûjours empêchez, étant pour lors abbattuë. Denys éprouva dans la suite bien des vicissitudes ; le plus grand obstacle qu'il eut à surmonter, fut de la part des bannis d'Héraclée [c], qui voyant Alexandre

[a] Diodore de Sicile nous apprend que ce Prince avoit regné quinze ans, circonstance que Memnon ou Photius a oublié de remarquer.

[b] Le texte dit, *de courses de chevaux, de jeux Scéniques, Gymniques & Thyméliques.* Ces derniers ont besoin d'être expliquez. Θυμέλη vient de θύω, *macto*, & signifie *altare, un autel.* On les appelloit Thyméliques, parce qu'ils étoient précédez de sacrifices où l'on immoloit des victimes sur l'autel.

[c] Ces bannis d'Héraclée étoient des Sénateurs qui s'étoient opposez à la tyrannie de Cléarque, ou qui avoient conjuré contre lui, ou qui s'étoient rendus suspects à Satyrus son frere.

maitre de l'Aſie, députérent vers lui, pour obtenir & leur rappel dans Héraclée, & le rétabliſſement de l'ancienne forme de gouvernement, c'eſt-à-dire, de la Démocratie. Denys ſe voyoit à la veille d'être détrôné, & il l'auroit été infailliblement, ſi par ſa prudence, par les bons offices de Cléopatre *, & par l'affection que lui témoignérent ſes propres ſujets, il n'avoit détourné la guerre dont il étoit menacé. Tantôt donc il deſarmoit le vainqueur de l'Aſie par ſa ſoûmiſſion, tantôt il éludoit ſes ordres, tantôt il ſe précautionnoit & faiſoit bonne contenance, juſqu'à ce qu'enfin Alexandre étant mort à Babylone, ſoit naturellement, ou, comme on l'a cru, de mort violente, ce grand événement changea tout-à-coup la face des affaires. A la premiére nouvelle que Denys en reçut, il fut ſi peu maître de ſon tranſport, qu'il conſacra publiquement une ſtatuë à la Joye, & ce bonheur ineſpéré fit ſur lui le même effet que la triſteſſe & la conſternation font ſur les autres; car il fut ſi émû, qu'il en paroiſſoit tout chancelant & hors de lui. Cependant Perdiccas s'étant emparé de toute l'autorité après la mort d'Alexandre, les bannis d'Héraclée lui portérent leurs remontrances & leurs plaintes. Denys, de ſon côté, qui ſe trouvoit dans un extrême danger, employoit les mêmes ruſes, les mêmes délais. Sur ces entrefaites, Perdiccas, qui ſe conduiſoit fort mal, fut tué par ceux-mêmes qui s'étoient ſoûmis à lui; par-là toutes les eſpérances des bannis d'Héraclée s'évanouirent, & Denys hors d'embarras, fut plus que jamais en état d'exécuter ſes deſſeins. Mais ce qui lui en facilita le plus les moyens, ce fut un ſecond mariage qu'il fit avec Amaſtris fille d'Oxathrès. Cet Oxathrès étoit frere de Darius, ſur qui Alexandre avoit conquis la Perſe, & dont il avoit épouſé la

* Cette Cléopatre ne ſçauroit être que la ſœur d'Alexandre le Grand, laquelle avoit épouſé un Alexandre Roy d'Epire, Princeſſe de beaucoup d'eſprit, & qui eut grande part aux affaires de ſon tems. Après la mort de ſon mari, Perdiccas la voulut épouſer; pluſieurs autres eurent la même ambition, mais elle fut tuée à Sardes par un des Capitaines d'Antigonus. L'Athénien Ctéſiphon avoit été député vers elle, pour lui faire des complimens de condoléance ſur la mort d'Alexandre ſon mari, comme on l'apprend d'Eſchine dans ſon Oraiſon contre Ctéſiphon.

fille Statira [a]. Ainſi Amaſtris & Statira étoient couſines germaines; & comme elles avoient été élevées enſemble, elles avoient pris beaucoup d'amitié l'une pour l'autre. Alexandre, en épouſant Statira, avoit fait épouſer Amaſtris à Crater l'un de ſes favoris; mais incontinent après la mort d'Alexandre, Crater tourna ſes penſées vers Phila fille d'Antipater, & n'eut pas de peine à conſentir qu'Amaſtris s'unît avec Denys. Ce mariage lui procura de grandes richeſſes & encore plus d'appui; il ſçut en profiter: comme il aimoit la ſplendeur & la magnificence, il acheta les riches meubles d'un autre Denys [b] Tyran de Sicile, que les Syracuſains venoient de chaſſer; enſuite par ſon habileté, & avec le ſecours de ſes ſujets, qui lui étoient fort affectionnez, il étendit conſidérablement ſa domination. Il fut même aſſez heureux pour devenir utile à Antigonus [c], qui s'étoit rendu maître de l'Aſie, il lui donna des troupes pour ſon expédition de Chypre; & Ptolémée, qu'Antigonus avoit fait Gouverneur de l'Helleſpont, & qui étoit ſon neveu, fut ſi touché du zéle de Denys, qu'il voulut bien faire une alliance avec lui & devenir ſon gendre, en épouſant une fille qu'il avoit euë de ſa premiére femme. Denys arrivé à ce haut point de gloire & de puiſſance, rejetta le nom de Tyran, & prit celui de Roy; mais quand il ſe vit libre de ſoins & d'inquiétudes, il ſe livra tellement à la bonne chére & à la molleſſe, que devenu d'une groſſeur & d'une graiſſe prodigieuſes [d], non ſeulement il ne vaquoit plus aux affaires de

[a] Cette Princeſſe n'eut point d'enfans d'Alexandre, & après la mort de ſon mari, elle fut tuée par l'ordre de Roxane.

[b] Memnon veut dire du jeune Denys, qui devenu inſupportable aux Syracuſains, fut chaſſé dans ce tems-là même. Ainſi il y avoit deux Denys en même tems, l'un Tyran d'Heraclée, l'autre Tyran de Syracuſe; le premier recommandable par ſa bonté, le ſecond deteſté pour ſes cruautés.

[c] Antigonus, après la mort d'Alexandre, ſe rendit maître de l'Aſie. Il fut le premier des Généraux de ce Prince, qui oſa prendre le titre de Roy, même avec les Grecs; car Séleucus ne le prenoit qu'avec les Barbares. Après bien des combats, Antigonus fut tué à la bataille d'Ipſus, âgé de quatre-vingt ans.

[d] Suivant Athénée, *liv. 12.* ce que Memnon dit ici de Denys, Nymphis d'Héraclée, qui avoit fait l'hiſtoire de cette ville, le rapportoit d'un Cléarque qu'il faiſoit fils de Cléarque premier Tyran d'Heraclée; & il ajoutoit que

ſon royaume que par maniére d'acquit, mais qu'il falloit lui enfoncer de longues aiguilles dans la chair, pour le tirer du ſommeil léthargique où il étoit continuellement plongé, encore n'en venoit-on pas à bout. Il avoit trois enfans d'Amaſtris ſa ſeconde femme, deux fils, ſçavoir, Cléarque & Oxathrès, & une fille de même nom que ſa mere. Sentant ſa fin approcher, il fit la Reine maitreſſe de tout, & la déclara tutrice de ſes enfans, qui étoient encore en bas âge, ayant ſeulement nommé quelques-perſonnes de confiance pour lui ſervir de conſeil. Après cette diſpoſition, il mourut âgé de cinquante-cinq ans, dont il en avoit paſſé trente ſur le trône avec beaucoup de gloire. Ce fut, comme je l'ai dit, un Prince très-doux & très-humain, auſſi fut-il ſurnommé *le Bon;* d'où l'on peut juger combien le deuil & les regrets qui ſuivirent ſa perte furent ſincéres.

Après lui la ville d'Héraclée ſe maintint dans l'état floriſſant où il l'avoit laiſſée : Antigonus veilloit lui-même aux intérêts des enfans de Denys, & au bien commun des citoyens; & lorſque d'autres ſoins l'eurent appellé ailleurs, Lyſimaque, porté de la même affection pour les uns & pour les autres [a], tint auſſi la même conduite. Amaſtris ſçut gagner ſon cœur; il prit tant d'inclination pour elle, qu'il l'épouſa [b] & l'aima paſſionnément. Mais bien-tôt après ſa fortune venant à chanceler, des ſoins plus importans l'obligérent de laiſſer Amaſtris à Héraclée, & pour lui il ſe rendit à Sardes, où tout auſſi-tôt qu'il fut paiſible il manda la Reine, & lui témoigna la même tendreſſe qu'auparavant. Dans la ſuite néantmoins, toûjours poſſédé de l'amour des femmes, & toûjours volage, il épouſa

ce Prince étoit devenu ſi monſtrueuſement gros, que quand il vouloit donner audience, il ſe mettoit debout dans un coffre très-profond qui cachoit ſon ventre, & ne laiſſoit paroître que le buſte.

[a] Lyſimaque s'étoit emparé d'une partie de la Thrace, ainſi il étoit à portée de proteger Amaſtris & les Héracléens.

[b] Memnon devoit ajoûter qu'il en eut un fils qui fut nommé Alexandre; c'eſt une circonſtance que nous apprenons de Polyénus, cité & corrigé par Paulmier de Grantemenil, Ἀλέξανδρος Λυσιμάχου καὶ Μυκρίδης ὑός, il faut lire avec ce ſçavant Critique, καὶ Ἀμήστριδος ὑός.

Arſinoë ſœur [a] de Ptolémée-Philadelphe. Amaſtris picquée de ſes mépris, l'abandonna à ſon tour, & s'en retourna à Héraclée. Ce fut vers ce tems-là qu'elle bâtit une ville à qui elle donna ſon nom [b], & qu'elle peupla en y envoyant des colonies.

Cependant Cléarque ayant atteint l'âge d'homme, prit en main les rênes du gouvernement. Il ſignala ſon courage dans pluſieurs guerres, ſoit entrepriſes pour ſa propre défenſe, ſoit auxiliaires, particuliérement dans une, où combattant avec Lyſimaque contre les Gétes [c], il fut fait priſonnier avec lui. Peu après Lyſimaque ſe racheta [d], &, par ſes ſoins, Cléarque fut auſſi renvoyé. Lui & ſon frere ſuccédérent donc à leur pere dans la ſouveraineté d'Héraclée; mais bien loin d'imiter ſa bonté, ils ſe portérent à un parricide qui fait horreur. Leur mere, qui leur avoit donné quelque ſujet de mécontentement aſſez leger, s'embarqua ſur un vaiſſeau, ſous promeſſe de ſûreté, & par la plus noire des trahiſons, ils la firent jetter dans la mer. Lyſimaque, dont il eſt beaucoup parlé dans cette hiſtoire, étoit pour lors en Macédoine, & y donnoit la loy. Quoique par ſon mariage avec Arſinoë, il eût mis Amaſtris dans la néceſſité de le quitter, il conſervoit néantmoins un reſte de tendreſſe pour elle; auſſi-tôt qu'il eut appris ce qui s'étoit paſſé, il réſolut de ne pas laiſſer impuni un crime ſi atroce. C'étoit l'homme de ſon tems qui ſçavoit le mieux l'art de feindre & de diſſimuler [e]; cachant donc ſon deſſein, il

[a] Le texte de Photius porte θυγατέρα, *filiam*. C'eſt une inadvertence de l'Auteur, car cette Arſinoë étoit ſœur, & non pas fille de Ptolémée-Philadelphe.

[b] Cette ville du nom d'Amaſtris étoit dans la Paphlagonie. M. Spanheim, dans ſon Traité des Médailles, en rapporte une qui repréſente Amaſtris avec cette légende, Αμάςριος βασιλίσσης.

[c] Ces Gétes étoient des peuples de la Dace; ils habitoient le pays que nous appellons aujourd'hui la Moldavie & la Valaquie. Dans le tems qu'ils combattirent contre Lyſimaque, ils avoient pour Roy Dromichetes, ſelon Pauſanias, ou Doricetes, ſelon Juſtin.

[d] Ce fait eſt rapporté diverſement par les Hiſtoriens. On peut voir ce que Pauſanias en dit dans ſes Attiques.

[e] Sallufte a dit la même choſe de Catilina : *Cujuſlibet rei ſimulator ac diſſimulator.*

s'approcha d'Héraclée avec toutes les apparences d'un homme plein d'amitié pour Cléarque & d'affection pour ses sujets. Sous ce masque il n'est suspect à personne ; il entre dans Héraclée, il y est bien reçû, Cléarque croit voir un pere en lui. Mais Lysimaque, sans perdre de tems, fait arrêter les deux Princes, & les immole tous deux aux manes d'Amastris.

Ensuite il s'empare des richesses immenses que quatre Tyrans consécutifs avoient amassées. Il prend Héraclée sous sa protection, rend aux citoyens la liberté après laquelle ils soupiroient, & s'en retourne en Macédoine.

Quand il y fut arrivé, l'esprit plein de sa nouvelle conquête, il ne cessoit de vanter Héraclée à Arsinoë, il ne lui parloit qu'avec admiration d'Amastris, qui par sa prudence & son bon gouvernement, avoit rendu cette ville florissante, sans compter, disoit-il, deux autres villes, Amastris & Tios *, qui lui faisoient un domaine considérable. Arsinoë, à force d'entendre parler d'Héraclée comme d'un puissant Etat, fut tentée de l'avoir en souveraineté. Elle la demanda à Lysimaque, qui ne se pressa pas de la satisfaire, disant qu'elle ne connoissoit pas l'importance de sa demande ; mais comme cette Princesse étoit extrêmement engageante, & qu'elle avoit sur Lysimaque tout l'empire qu'une jeune femme prend d'ordinaire sur un mari avancé en âge, elle obtint enfin ce qu'elle vouloit. Dès qu'elle se vit maîtresse d'Héraclée, elle y envoya un homme de Cumes nommé Héraclite, homme dévoué à ses volontés, mais brouillon, capable de prendre de mauvais conseils, & aussi capable de les exécuter. Cet homme ne fut pas plûtôt à Héraclée, qu'en qualité de Gouverneur il voulut se mêler de tout ; supposant des crimes aux uns, infligeant des peines aux autres, il mit le trouble dans toute la ville, de sorte que le bonheur dont les habitans s'étoient flatez, s'évanouit au moment qu'ils commençoient à le goûter. Arsinoë de son côté, abusant toûjours de la foiblesse que Lysimaque avoit pour elle, fit tant par ses artifices, qu'elle le brouilla

* Tios étoit une ville de la Paphlagonie, & n'étoit éloignée d'Amastris que de vingt stades.

avec

avec Agathocle [a] son fils aîné d'un premier lit, Prince vertueux & digne d'un meilleur sort. Lysimaque trop crédule, le fit empoisonner secretement. Le jeune Prince qui s'étoit précautionné, vomit le poison avant qu'il eût fait son effet; mais Lysimaque eut la barbarie de le faire enfermer & de le condamner à mort, sous le faux prétexte qu'il avoit attenté à sa personne. Ptolémée frere d'Arsinoë, celui que l'on surnomma *Céraunus* [b], à cause de son naturel violent & emporté, fut lui-même l'exécuteur de l'arrêt. Lysimaque, par une action si barbare, s'attira la haine de ses sujets, les pays de sa domination ne la souffroient plus qu'avec peine. Séleucus [c] informé de ce tragique événement, & de l'impression qu'il faisoit sur les esprits, crut devoir en profiter. Il arma contre Lysimaque [d], & vint lui donner bataille. Lysimaque combattit avec son courage ordinaire; mais percé d'un coup de javelot, il tomba mort sur la place. Le coup lui fut porté par un Héracléen appellé Malacon, qui servoit dans les troupes de Séleucus. Après sa mort ses Etats passérent à Séleucus, qui les

[a] L'Histoire parle de cet Agathocle comme d'un Prince de grand mérite, & qui avoit heureusement secondé son pere dans plusieurs guerres. Mais Arsinoë craignant que s'il venoit à regner, il ne fût pas favorable aux enfans qu'elle avoit de Lysimaque, par un sentiment qui n'est que trop ordinaire aux marâtres, elle résolut de le perdre; & pour cela elle l'accusa d'avoir attenté, les uns disent à sa pudicité, les autres à la vie de son pere. Quoi qu'il en soit, Agathocle fut condamné, sans qu'il y eût de preuves ni de l'un ni de l'autre.

[b] Il étoit surnommé *Céraunus*, du mot Grec κεραυνὸς, qui signifie *fulmen, la foudre.*

[c] Séleucus regnoit en Orient; lui & Lysimaque, les deux plus grands Capitaines d'Alexandre, avoient survécu à tous les autres. Ils partageoient entre eux presque toute la puissance d'Alexandre; mais, comme si l'ame de ce Prince eût passé en eux, leur ambition n'étoit pas encore satisfaite, ils ne pouvoient souffrir d'égal, & tous deux dans un âge fort avancé, à la veille de perdre la vie par la nécessité de finir, ne songeoient qu'à s'entre-détruire, & à faire des conquêtes au préjudice l'un de l'autre.

[d] Séleucus avoit alors soixante-dix-sept ans, & Lysimaque en avoit soixante-quatorze. Ces deux rivaux combattirent avec un courage qui ne se sentoit point de la vieillesse. Séleucus, par la mort de Lysimaque, demeura maître du champ de bataille & des Etats de son rival. Ce fut après cette grande victoire qu'il prit le surnom de *Nicator*, & que resté seul de tous les Capitaines d'Alexandre, il se glorifia d'être le vainqueur des vainqueurs. Il ne sçavoit pas qu'à sept mois de-là il seroit lui-même un triste exemple de la fragilité des choses humaines.

réunit aux ſiens propres. Voilà un abbrégé du douziéme livre de Memnon. Le treiziéme contient ce qui ſuit.

Les Héracléens n'eurent pas plûtôt appris la mort de Lyſimaque, & qu'il avoit été tué par un de leurs compatriotes, qu'ils conçurent de grandes eſpérances ; animez d'un nouveau courage, ils réſolurent de faire les derniers efforts pour recouvrer la liberté que depuis ſoixante-quinze ans des Tyrans domeſtiques, & après eux Lyſimaque, leur avoient ravie. La premiére tentative qu'ils firent, fut auprès d'Héraclite, qu'ils tâchérent d'engager à ſortir de leur ville ; non ſeulement ils lui promirent toute ſûreté, mais ils lui offrirent des préſens conſidérables, s'il vouloit ſeulement les laiſſer libres en partant. Ce fut inutilement ; bien loin de rien écouter, tranſporté de colére, il fit traîner ſur le champ pluſieurs citoyens au ſupplice. Dans cette extrémité, les habitans traitérent avec les Commandans de la garniſon, partagérent l'autorité avec eux, & leur aſſûrérent le payement de leurs appointemens, dont ils n'avoient rien touché depuis long tems. Appuyez de ces Chefs, ils mirent Héraclite en priſon, & l'y gardérent quelques jours. Enſuite devenus plus hardis & ne ménageant plus rien, ils abbattirent les murs de la citadelle, en raſérent les fortifications juſqu'aux fondemens, députérent à Séleucus, & en attendant ſes ordres, donnérent le commandement de leur ville à Phocrite.

Cependant Zipœtès Roy de Bithynie, qui n'aimoit pas les Héracléens à cauſe de Lyſimaque & de Séleucus, car il avoit été ennemi de l'un, & n'étoit pas plus ami de l'autre ; Zipœtès, dis-je, à la tête d'un corps de troupes, s'avança, & vint ravager tous les environs d'Héraclée : il y exerça toutes ſortes d'hoſtilités, mais la répréſaille ne manqua point *, & l'on ne ſçauroit dire qui des deux fit plus de mal à ſon ennemi, ou en ſouffrit le plus. Tel étoit l'état d'Héraclée, lorſqu'Aphrodiſius fut envoyé par Séleucus dans toutes les villes de Phrygie,

* Le texte de Photius eſt corrompu en cet endroit, car que veut dire ἔπραξαν ἅπερ ἔπραξαν, *fecerunt quæ fecerunt !* Je lis donc ἔπαθον ἅπερ ἔπραξαν, *paſſi ſunt eadem quæ fecerant.*

& dans celles qui étoient le long du Pont-Euxin, pour voir ce qui s'y passoit & lui en rendre compte. Après s'être acquitté de sa commission, revenu à la Cour, il vanta beaucoup le zéle de plusieurs villes, & parla au contraire des Héracléens comme de peuples mal affectionnez au Roy, ce qui le picqua extrêmement. Dans cette conjoncture arrivent les Députez d'Héraclée; Séleucus les reçut fort mal, & les menaça de leur faire sentir les effets de sa colére. Sur quoi l'un d'eux nommé Chaméléon, sans se laisser intimider, lui dit qu'il étoit à la vérité fort puissant, mais qu'Hercule étoit encore plus puissant que lui. Il dit ces mots en langage Dorien *, Séleucus ne les comprit pas, & se contenta de lui tourner le dos; cependant ces Députez se trouvérent fort embarrassez, ils ne voyoient de sûreté, ni à s'en retourner chez eux, ni à demeurer. Les Héracléens informez de ce qui se passoit, crurent devoir se préparer à la guerre, & députérent à Mithridate Roy de Pont, aux Byzantins & aux Chalcédoniens, pour leur demander du secours.

D'un autre côté, les bannis d'Héraclée, au moins ce qui en restoit, concertérent entr'eux de rentrer dans leur ville. Nymphidius, l'un des principaux, leur persuada que cela seroit aisé, s'ils vouloient se contenter d'une subsistance honnête, & ne pas troubler la ville, en redemandant le bien de leurs peres. Ils le crurent, & s'en trouvérent bien, car ils rentrérent en effet dans le sein de leur patrie, à la grande satisfaction de leurs concitoyens, qui les reçurent avec amitié, & ne les laissérent manquer de rien. C'est ainsi que ces fugitifs, après un long bannissement, furent enfin rétablis dans les droits & les prérogatives de leur naissance.

Pendant ce tems-là, Séleucus enflé de la victoire qu'il avoit remportée sur Lysimaque, méditoit d'aller en Macédoine; il

* Ces mots sont, Ἡρακλῆς κάῤῥων Σέλευκε. Hesychius dérive κάῤῥων de κράτος, *præstantia*, *fortitudo*; & Memnon nous apprend que c'étoit un terme propre aux Doriens. Au reste, ce Député vouloit dire que la ville d'Héraclée étant consacrée à Hercule, ce Dieu, plus puissant que Séleucus, la défendroit contre lui.

vouloit revoir ſa patrie, d'où il étoit ſorti jeune pour ſervir ſous Alexandre, & devenu vieux, il ſe faiſoit un plaiſir d'y paſſer le reſte de ſes jours. C'eſt dans ce deſſein qu'il avoit abandonné à ſon fils Antiochus [a] le gouvernement de l'Aſie. Ptolémée-Céraunus s'étoit retiré dans les Etats de Lyſimaque, & depuis qu'ils avoient changé de maître, il y vivoit ſous la domination de Séleucus, non point en captif, mais en Prince de ſon rang, particuliérement honoré du nouveau Souverain, qui même lui promettoit de le mettre ſur le trône d'Egypte après la mort de ſon pere [b]. Mais Céraunus fut inſenſible à toutes ces bontés; entraîné par ſon mauvais naturel, il oublie ce qu'il devoit à ſon bienfaicteur, le fait donner dans une embuſcade, & le maſſacre impitoyablement; puis montant à cheval, il gagne au plus vîte Lyſimachie, où, par le moyen d'une troupe de ſatellites, gens déterminez qui l'accompagnoient, il ceint le diademe, & va joindre les débris de l'armée de Lyſimaque. Les ſoldats, plus par néceſſité que par inclination, ſe ſoûmettent à lui & le reconnoiſſent pour Roy, eux qui peu de tems auparavant avoient prêté ſerment de fidélité à Séleucus.

Antigonus fils de Démétrius, ayant appris ce qui venoit d'arriver, ne s'oublia pas dans cette occaſion. Auſſi-tôt il forma le deſſein de s'emparer de la Macédoine; & pour prévenir Ptolémée, il augmenta ſes forces en diligence, tant par terre que par mer. Ptolémée de ſon côté, avec la flotte de Lyſimaque, va à ſa rencontre, & ſe préſente en bataille. A cette flotte il avoit joint quelques bâtimens legers [c], & pluſieurs galéres tirées de divers endroits, ſur-tout d'Héraclée, dont les unes étoient à cinq rangs de rameurs, les autres à ſix,

[a] Le texte dit, à ſon fils *Antigonus;* c'eſt viſiblement une faute de copiſte, il faut lire *Antiochus*.

[b] C'eſt-à-dire, après la mort de Ptolémée-Soter, qui avoit mis ſur le trône d'Egypte ſon fils Ptolémée-Philadelphe au préjudice des aînez, & en particulier de Céraunus.

[c] Le texte porte καὶ ἄφρακτοι, que l'Interpréte Latin rend par ces mots, *& quibus aphractis eſt nomen*. N'eſt-ce pas expliquer une choſe obſcure d'une maniére encore plus obſcure! Pour moi j'entends par ἄφρακτοι, des bâtimens legers ou de bas bord, ſuivant la ſignification d'ἄφρακτος, *non munitus, non ſeptus*.

& une à huit, qui, par ſa grandeur & ſa beauté, cauſoit de l'admiration à tout le monde. Elle avoit nom la *Lionne* [a]. Vous euſſiez vû dans cette galére cent hommes à chaque rang, placez ſuivant l'ordre de leur Centurie, tous la main à la rame; de ſorte qu'il y avoit huit cens rameurs [b] d'un côté, & huit cens de l'autre, ce qui faiſoit en tout ſeize cens, non compris douze cens hommes qui combattoient de deſſus le pont, & la galére avoit deux Capitaines. Quand on fut aux priſes, la victoire ne tarda guéres à ſe déclarer. L'on remarqua que les galéres d'Héraclée avoient beaucoup mieux combattu que les autres, mais ſur-tout la Lionne, qui s'étoit diſtinguée entre toutes. Antigonus battu, prit la fuite, & ſe retira dans un port de Bœotie. Ptolémée n'ayant plus d'ennemis qui s'oppoſaſſent à ſon paſſage, fit voile en Macédoine, s'en rendit le maître & s'y fortifia. Il ne fut pas plûtôt ſur le trône, que, comme s'il avoit voulu montrer toute ſa perverſité naturelle, il épouſa aux yeux de tout le monde ſa ſœur Arſinoë [c], diſant pour raiſon, que ces mariages étoient permis en Égypte. Enſuite il fit mourir les enfans qu'elle avoit eus de Lyſimaque, & peu de tems après il la chaſſa elle-même honteuſement de ſes

[a] Le texte dit Λεοντοφόρος, *Porte-lion*, parce que cette galére portoit la figure d'un lion, ſoit à la prouë, ſoit à la pouppe. Je me ſuis accommodé à notre uſage, en diſant *la Lionne*.

[b] Lazare Baïf, l'un des ſçavans hommes du XVI.[e] ſiécle, dans ſon Traité *de l'art de naviger des Anciens*, a ſoûtenu, & pluſieurs ſoûtiennent encore avec lui, que ces mots ἑξήρεις, ὀκτήρεις, ἑκκαιδεκήρεις, & autres de cette eſpece, qui ſont ſi communs dans les Auteurs Grecs, ne ſignifient autre choſe que des galéres où il y avoit ſix, ſept, huit & douze rameurs pour chaque rame. Mais Baïf ne pouvoit avoir lû Photius, qui n'étoit pas imprimé de ſon tems. Or après un témoignage auſſi formel & auſſi bien circonſtancié que celui de Memnon, l'on ne peut s'empêcher de convenir que ces galéres avoient, non pas des ſix, ſept & huit hommes à chaque rame, mais des ſix, ſept & huit rangs de rameurs les uns ſur les autres, ſi ce n'eſt perpendiculairement, au moins de biais & en zigzag. Les galéres de Démétrius-Poliorcete en avoient ſeize, & Ptolémée-Philopator s'eſt immortaliſé par une galére prodigieuſe qui avoit deux prouës, deux pouppes, quatre gouvernails, & plus de quatre mille rameurs diſtribuez en quarante rangs. Il eſt vrai que cela eſt incompréhenſible, mais il ne s'enſuit pas que nous devions le nier. L'induſtrie humaine a eu dans chaque ſiécle ſes prodiges, ſes merveilles, témoins les pyramides & les obéliſques des Égyptiens, &c.

[c] Cette Arſinoë étoit la veuve de Lyſimaque.

Etats. Il n'y a sorte de crimes que ce méchant Prince ne commît contre les Dieux & contre les hommes en moins de deux ans; mais il trouva enfin la récompense dûë à sa cruauté, car un essaim de Gaulois chassez de leur pays par la faim, s'étant répandu jusqu'en Macédoine, Ptolémée, pour se garantir de l'invasion, marcha contr'eux & engagea le combat. L'éléphant qu'il montoit ayant été blessé, s'abbattit; aussi-tôt le Roy fut pris vif & mis en piéces par les Barbares. Antigonus, qui avoit succombé dans le combat naval dont j'ai parlé, defait de son ennemi, monta sur le trône de Macédoine.

Vers le même tems, Antiochus qui, après plusieurs guerres, n'avoit encore pu reconquérir tous les Etats de son pere Séleucus, envoya Patrocle avec un détachement, dans ces pays qui sont situez aux environs du mont Taurus. Patrocle prit pour son Lieutenant un certain Hermogéne originaire d'Aspende. Cet Hermogéne entreprit de ravager la campagne autour de plusieurs villes qui s'étoient soustraites à la domination de Séleucus, & particuliérement autour d'Héraclée; mais les Héracléens ayant député vers lui, il s'adoucit à leur égard, les laissa en paix, & fit même alliance avec eux. Ensuite prenant son chemin par la Phrygie, il tourna ses desseins contre les Bithyniens. Eux avertis de sa marche, lui dressérent une embuscade où il périt avec toute sa troupe, malgré les prodiges de valeur qu'il fit pour sortir d'un si mauvais pas.

Cet échec ayant déterminé Antiochus à marcher contre les Bithyniens, le Roy Nicoméde envoya aussi-tôt demander du secours aux Héracléens, qui lui en donnérent de bonne grace, & à qui il promit bien qu'il leur rendroit la pareille dans l'occasion. Ce fut durant cette guerre qu'ils se remirent en possession de Tios *, de Ciéros & de tout le pays de Thyne. Ils les achetérent à prix d'argent, & il leur en coûta bon.

* Saumaise dans ses Commentaires sur Solin, a voulu corriger cet endroit de Memnon, & changer *Tios* en *Kios*; mais Paulmier a fort bien remarqué que Saumaise s'étoit trompé, qu'il n'y eut jamais de ville appellée Kios dans le Pont, & qu'au contraire il y avoit la ville de Tios, dont les Héracléens avoient été les maîtres long-tems. Le pays de Thyne étoit sur les confins de l'Asie du côté de la Thrace, & contigu à la Bithynie.

A l'égard de la ville d'Amaſtris qui leur avoit auſſi été enlevée, ils tentérent d'y rentrer, ſoit de vive force, ſoit pour une ſomme d'argent; mais ils y échouérent par l'entêtement d'Eumenès, qui picqué contr'eux, aima mieux la remettre gratuitement à Ariobarzane fils de Mithridate, que de la leur vendre. Ce mauvais ſuccès fut bien-tôt ſuivi d'une guerre qu'ils eurent à ſoûtenir contre Zipœtès Prince de Bithynie, qui regnoit ſur cette partie de la Thrace que l'on nomme Thynienne; grand nombre d'Héracléens périrent dans cette guerre, ſans que leur courage pût les ſauver. Zipœtès ſupérieur en forces, fut vainqueur. Mais ſi-tôt que les Héracléens eurent reçû le ſecours qu'ils attendoient de leurs alliez, la chance tourna; Zipœtes deshonora ſa victoire par ſa fuite, les vaincus furent vainqueurs à leur tour, & demeurérent maîtres, non ſeulement du champ de bataille, mais des terres qui avoient fait le ſujet de la querelle. Alors ils enlevérent ſans crainte leurs morts, les mirent ſur le bucher, & en tranſportérent les cendres à Héraclée, dans le tombeau de ces braves citoyens qui ſacrifioient généreuſement leur vie pour la défenſe de la patrie.

Environ ce tems-là, Antiochus fils de Séleucus, & Démétrius fils d'Antigonus, s'étant brouillez, firent l'un & l'autre de grands préparatifs de guerre qui traînérent en longueur, chacun d'eux voulant mettre de nombreuſes armées ſur pied, & ſe faire le plus d'alliez qu'il pourroit. Nicoméde Roy de Bithynie tenoit pour Démétrius, pluſieurs autres ſuivoient le parti d'Antiochus; mais Antiochus, quoiqu'il eût Démétrius ſur les bras, tourna tout d'un coup ſes forces contre Nicoméde. Celui-ci mit bon nombre d'alliez dans ſes intérêts, & députa ſur-tout aux Héracléens, pour les engager à entrer dans la ligue. Les Héracléens lui envoyérent un renfort de treize galéres. Nicoméde auſſi tôt s'embarque, & va chercher l'armée navale d'Antiochus. Les deux flottes ſont long-tems en préſence, ni l'une ni l'autre n'oſe commencer le combat; & contentes de ces bravades, toutes les deux ſe retirent ſans en venir aux mains.

Cependant les Gaulois marchant toûjours devant eux, s'étoient avancez jusqu'aux portes de Byzance, & dévastoient tout le pays. Les Byzantins, qui ne pouvoient plus résister à ce torrent, imploroient le secours de leurs alliez; chacun les aida selon son pouvoir, & les Héracléens entr'autres fournirent quatre mille piéces d'or, on leur en demandoit tout autant. Mais peu de tems après, Nicoméde voyant que les Gaulois aspiroient à passer en Asie, & qu'ils l'avoient tenté plusieurs fois inutilement, parce qu'autant de fois les Byzantins les en avoient empêchez, au risque de voir devenir leurs terres la proye des Barbares; Nicoméde, dis-je, leur ménagea ce passage tant desiré, il traita avec eux, & voici quelles furent les conditions du traité.

« Que les Gaulois demeureroient toûjours unis par les liens » de l'amitié, avec Nicoméde & sa postérité:

» Qu'ils ne pourroient jamais, contre le gré & le consente- » ment de Nicoméde, se liguer avec qui que ce soit qui les en » solliciteroit; mais qu'ils seroient toûjours amis de ses amis, & » ennemis de ses ennemis:

» Qu'ils donneroient du secours aux Byzantins toutes les fois » qu'il en seroit besoin:

» Qu'ils se porteroient aussi pour bons & fidéles alliez des » villes de Tios, de Ciéros, de Chalcis, d'Héraclée, & de quelques autres qui devoient être nommées. »

Ce fut à ces conditions que cette multitude de Barbares qui inondoit le pays, passa enfin en Asie. Ces Gaulois, au reste, avoient dix-sept Chefs, dont les plus renommez étoient Léonorius & Lutarius.

On croyoit pour lors que cette transmigration des Gaulois en Asie, seroit funeste aux habitans de ce grand continent, mais il arriva au contraire qu'elle leur fut avantageuse; car dans ce tems où les Rois tiroient à eux toute l'autorité, & faisoient leurs efforts pour abolir entiérement la Démocratie, les Gaulois, en s'opposant à leur dessein, rendirent la Démocratie beaucoup plus ferme & plus stable qu'elle ne l'étoit. Cependant Nicoméde aidé des Héracléens, & avec le secours des

des Gaulois [a] qui combattoient pour la premiére fois ſous ſes enſeignes, vint à bout de ſoûmettre toute la Bithynie, & mit les habitans hors d'état de remuer. Le butin que l'on fit ſur eux fut abandonné aux Gaulois, qui parcourant enſuite une grande étenduë de pays, & ravageant tout ce qui ſe trouvoit ſur leur chemin, allérent s'établir dans une province [b] que l'on a depuis nommée la Galatie; ils ſe partagérent alors en trois peuples, dont les premiers furent appellez Trogmes [c], les ſeconds Toliſtobogiens, & les troiſiémes Tectoſages. Les Trogmes fondérent Ancyre, les Toliſtobogiens Tabie, & les Tectoſages Peſſinunte.

Nicoméde à qui tout réüſſiſſoit, bâtit auſſi vis-à-vis d'Aſtaque, une ville à laquelle il donna ſon nom. Aſtaque fut fondée au commencement de la XVII.e Olympiade [d], par une colonie de Mégaréens, qui, en conſéquence d'un oracle, l'appellérent ainſi, du nom d'Aſtacni, homme d'un courage extraordinaire, & de la race de ceux qu'à Thébes on appelloit *Spartes.* Cette ville plus d'une fois aſſiégée, éprouva les malheurs de la guerre, & fut miſerable, juſqu'à ce qu'une colonie d'Athéniens étant venuë la repeupler, elle ſe releva de ſes pertes & devint très-floriſſante, du tems que Dydalſe gouvernoit la Bithynie.

A Dydalſe ſuccéda Botiras [e], qui mourut âgé de ſoixante-

[a] Le défaut de ponctuation rend cet endroit du texte un peu obſcur. Paulmier l'a entendu d'une façon, & moi je l'entends d'une autre.

[b] C'étoient ces mêmes Gaulois qui, ſous la conduite de Brennus, s'étoient flatez de prendre Delphes, & de piller le riche temple d'Apollon. L'un & l'autre furent ſauvez par un de ces coups de la fortune que dans tous les tems la ſuperſtition des peuples a qualifiez de miracles. *Voyez Pauſanias dans ſes Phociques.*

[c] Ces Trogmes & ces Toliſtobogiens avoient apparemment pris le nom de quelqu'un de leurs Chefs; car dans les Gaules & dans toute la Celtique, il n'y avoit point de peuples ainſi appellez. Mais il y avoit des Tectoſages dans le Languedoc, entre Toulouſe & Narbonne. Ceux de Galatie en étoient, ſelon les apparences, un démembrement.

[d] Sept cens dix ans avant l'Ere Chrétienne.

[e] Memnon ſemble vouloir nous donner ici une liſte des Rois de Bithynie, mais il ne faut pas s'y tromper. Ni Dydalſe ni Botiras n'ont regné; auſſi Memnon en parle-t-il comme de ſimples Gouverneurs. Bas fils de Botiras, prit dans la ſuite le titre de Roy, mais

quinze ans. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Bas, qui défit en bataille rangée Calantus l'un des Généraux d'Alexandre, quoique celui-ci eût une belle armée, & par-là il empêcha les Macédoniens de pénétrer en Bithynie. Bas vécut ſoixante-onze ans, dont il en avoit paſſé cinquante dans le gouvernement. Zipœtès ſon fils & ſon ſucceſſeur, fut grand homme de guerre; il tua de ſa main l'un des Lieutenans de Lyſimaque, repouſſa l'autre bien loin de ſes Etats, contint Lyſimaque lui-même, & remporta de grands avantages ſur Antiochus, tout maître qu'il étoit de la Macédoine & de l'Aſie. Enfin il bâtit une ville * au pied du mont Hyperus, & lui donna ſon nom. Après une vie ſi glorieuſe, il mourut âgé de ſoixante-ſeize ans, dont il en avoit paſſé ſur le trône quarante-ſept. Il laiſſa quatre fils; Nicoméde qui étoit l'aîné, regna après ſon pere. Ses freres trouvérent en lui un bourreau plûtôt qu'un frere; mais il eut au moins la gloire d'affermir encore plus le royaume de Bithynie, ſur-tout par la part qu'il eut à la tranſmigration des Gaulois en Aſie, & par la ville qu'il bâtit, & qui devint la capitale de ſon Empire.

Peu de tems après les Byzantins eurent une guerre contre les Calathiens, c'étoit une colonie d'Héracléens, & contre les Iſtriens, à l'occaſion de Tomis, lieu de commerce ſur les confins des Calathiens, qui vouloient y établir une doüane, dans la vûë de faire le monopole. Ces trois peuples députérent auſſi-tôt aux Héracléens pour leur demander du ſecours, mais ils n'en obtinrent ni les uns ni les autres; on leur offrit ſeulement de s'entremettre pour les pacifier, à quoi on ne réuſſit pas. Les habitans de Calathis ſouffrirent beaucoup durant cette guerre, & furent contraints d'accepter les conditions qu'on voulut leur impoſer; mais depuis cette malheureuſe

il ne doit pas être regardé comme tel, parce qu'il n'étoit pas fils de Roy. Auſſi George Syncelle ne compte que huit Rois de Bithynie, à commencer depuis Zipœtès juſqu'au dernier des Nicomédes, qui fit le Peuple Romain héritier de ſes Etats, & le regne de ces huit Rois fait l'eſpace de deux cens treize ans.

* Eſtienne de Byzance s'accorde en cela avec Memnon; il nomme cette ville *Zipœtium*, & c'eſt le ſeul Géographe qui en faſſe mention.

entreprise, à peine purent-ils sortir du miserable état où ils avoient été réduits.

A quelque tems de-là Nicoméde sentant sa fin approcher, songea à disposer de ses Etats. Il avoit d'un premier lit un fils nommé Zéïlas, qui persécuté par Erazera sa belle-mere, s'étoit refugié auprès du Roy d'Armenie. Nicoméde lui en faisant un crime, appella à sa succession ses enfans du second lit, quoique tous en bas âge.

Il leur nomma pour tuteurs Ptolémée, Antigonus, les peuples de Byzance, d'Héraclée & de Ciéros *. Mais dès qu'il fut mort, Zéïlas rentra en Bithynie à la tête d'une armée composée en partie de Gaulois Tolistobogiens, qui inspiroient du courage & de la confiance à ses soldats. Les Bithyniens, pour conserver le royaume aux mineurs, & leur donner un défenseur, mariérent leur mere au frere de Nicoméde; ensuite avec leurs propres forces & le secours que les tuteurs de ces enfans envoyérent, ils attendirent Zéïlas de pied ferme. Les deux partis se livrérent de fréquens combats, où ils éprouvérent tour à tour la bonne & la mauvaise fortune; enfin las d'une guerre qui ne décidoit de rien, ils en vinrent à un accommodement. Les Héracléens signalérent également leur courage dans le combat, & leur prudence quand il fut question de négocier; c'est pourquoi les Gaulois regardant cette République comme un ennemi dangereux, tournérent leur animosité contr'elle, ils ravagérent toutes ses terres jusqu'au fleuve Callès, & s'en retournérent chez eux chargez de butin. Sur ces entrefaites, survient nouvelle brouillerie entre Antigonus & les Byzantins. Les Héracléens alliez de ceux-ci, joignirent quarante galéres aux leurs, & par-là furent cause que cette rupture n'aboutit qu'à des menaces de part & d'autre.

Peu de tems après mourut Ariobarzane, laissant un fils fort jeune, Mithridate, qui eut des intérêts à démêler avec les

* Je lis Κιεροτῶν au lieu de Κιανῶν. En effet, à quel propos joindre les habitans de Cios avec les Héracléens! Il étoit tout naturel que Nicoméde nommant les Héracléens pour tuteurs de ses enfans, nommât aussi les habitans de Ciéros, à cause de l'alliance & de l'union qui étoit entre ces deux peuples.

Gaulois d'Asie, ou Galates. Ces peuples méprisant son jeune âge, crurent pouvoir impunément exercer leurs brigandages aux dépens de ses sujets, déja affligez de la famine. Heureusement les Héracléens ne leur manquérent pas au besoin ; ils leur envoyérent une grande quantité de bled, qui arriva à Amise, d'où il étoit aisé de le transporter dans les villes du royaume de Pont. Les Gaulois picquez d'un service qui déconcertoit leur dessein, se vengérent des Héracléens, en recommençant leurs hostilités sur les terres de la République. Il fallut leur envoyer des Députez, dont le chef fut ce même Nymphis [a] qui a écrit l'histoire d'Héraclée ; il distribua dans l'armée des Gaulois cinq mille piéces d'or, & en donna deux cens aux Chefs qui la commandoient. Par ce moyen les Gaulois appaisez, cessérent leurs hostilités & s'en retournérent. Ptolémée Roy d'Egypte [b], étoit pour lors parvenu au plus haut degré de félicité ; il voulut s'attacher par ses largesses plusieurs peuples, dont les Héracléens furent du nombre : il leur envoya cinq cens mesures de bled, & fit bâtir dans la citadelle d'Héraclée un temple à Hercule, tout de marbre de Proconnese.

Là Memnon se jette dans une digression sur les Romains ; il traite de leur origine, & de la maniére dont ils s'établirent dans l'Italie ; de ce qui précéda la fondation de Rome, de ses Rois, des guerres qu'ils eurent à soûtenir, de l'extinction de la Monarchie, & de la création des Consuls en la place des Rois. Il raconte comment les Romains furent vaincus par les Gaulois, qui seroient demeurez maîtres de la ville, si Camille ne la leur eût comme arrachée des mains ; comment Alexandre passant en Asie, écrivit aux Romains qu'ils vainquissent donc

[a] Son ouvrage subsistoit encore au tems d'Athénée, qui en rapporte un morceau dans son douziéme livre.

[b] Il entend Ptolémée-Philadelphe, ainsi surnommé, ou par ironie, & parce qu'il s'étoit défait de deux de ses freres, ou, comme le prétend M. Vaillant, à cause de l'amitié qu'il eut pour son frere Céraunus. Quoi qu'il en soit, malgré les cruautés qui deshonorérent le commencement de son regne, ce Prince acquit une gloire immortelle par l'amour qu'il eut pour les Lettres, & par cette fameuse Bibliothéque qu'il établit à Alexandrie, & dont il confia le soin aux plus illustres Sçavans qu'il y eût dans la Grece.

s'ils sçavoient vaincre & se faire un Empire, qu'autrement ils abandonnassent la partie & se soûmissent au plus fort, à quoi ils ne répondirent qu'en lui envoyant une couronne d'or * du poids de plusieurs talens; comment dans la guerre qu'ils eurent contre les Tarentins, & contre Pyrrhus l'Epirote qui les secondoit, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, ils vinrent enfin à bout par leur patience & leur courage, de dompter les Tarentins & de chasser Pyrrhus de l'Italie. Ensuite il raconte les guerres des Romains contre Annibal & les Carthaginois, & celle qu'ils firent si heureusement en Espagne sous la conduite de plusieurs Généraux, mais sur-tout de Scipion, à qui les peuples d'Espagne, par un decret public, déférérent le titre de Roy, qu'il ne voulut point accepter; comment Annibal vaincu, fut obligé de fuir; comment dans la suite les Romains ayant passé la mer Ionienne, allérent combattre Persée Roy de Macédoine, qui en jeune homme, avoit rompu le traité fait entr'eux & Philippe son pere; comment sa défaite valut à Paul Emile les honneurs du triomphe; comment enfin les Romains, après avoir défait en deux batailles rangées Antiochus Roy de Syrie, de la Comagene & de la Judée, le chassérent de l'Europe.

Après cette digression, Memnon revient à son sujet, & le continuë ainsi.

Les Héracléens sçachant que l'armée Romaine avoit passé en Asie, envoyérent aussi-tôt à ses Chefs, des Ambassadeurs qui furent très-bien reçûs, & qui rapportérent une lettre fort gracieuse de Paul Emile; il leur mandoit qu'ils pouvoient compter sur l'amitié du Sénat, & que dans l'occasion ils en recevroient toutes les marques qu'ils pourroient desirer. Dans la suite Cornélius Scipion, celui qui avoit fait la conquête de l'Afrique, étant venu prendre le commandement de l'armée d'Asie, ils députérent aussi vers lui, pour lui donner de nouvelles assûrances de l'amitié qu'ils vouloient entretenir avec les Romains. Quelque tems après ils lui envoyérent des

* Cette couronne d'or envoyée par les Romains à Alexandre, est un trait remarquable, & qui ne se trouve guéres que dans Memnon.

Ambaſſadeurs, pour le prier de réconcilier Antiochus avec le Sénat de Rome; & en même tems, autoriſez d'un decret du Peuple, ils exhortoient Antiochus à ne plus faire la guerre contre les Romains.

Scipion leur répondit par une lettre dont la ſuſcription étoit telle : *Scipion Général de l'armée Romaine & Proconſul, au Sénat & au Peuple d'Héraclée, Salut.* Par cette lettre il ſe faiſoit garant de l'amitié des Romains pour les Héracléens, & les aſſura que dès ce moment il ceſſoit tous actes d'hoſtilités contre Antiochus. Lucius Cornélius Scipion qui commandoit la flotte Romaine, s'étant mis à la tête de l'armée, les Héracléens lui firent une pareille députation, & en eurent une réponſe auſſi favorable. Mais peu de tems après Antiochus recommença la guerre, livra bataille aux Romains, & taillé en piéces, il fut enfin contraint de recevoir la loy du vainqueur. Les conditions du traité furent, « Qu'il abandon-
» neroit aux Romains tout ce qu'il poſſédoit en Aſie, de plus,
» ſa flotte & ſes éléphans, & qu'à l'avenir il ne regneroit plus que ſur la Commagene, la Syrie & la Judée. »

De nouveaux Généraux ayant ſuccédé à ceux dont j'ai parlé, les Héracléens députérent encore vers eux, & en reçurent les mêmes témoignages de bienveillance. Enfin il ſe fit un traité, par lequel il fut reglé « Que les Romains & les
» Héracléens, non ſeulement ſeroient amis entr'eux, mais qu'ils
» s'aideroient mutuellement envers & contre quiconque ils en ſeroient requis les uns par les autres. » Ce traité fut gravé ſur deux tables d'airain, dont l'une fut dépoſée dans le temple de Jupiter au Capitole, & l'autre pareillement dans le temple de Jupiter à Héraclée.

Memnon, après tout ce détail, qui fait la matiére de ſes treiziéme & quatorziéme livres, commence ainſi le quinziéme.

Pruſias, dit-il, Roy de Bithynie, Prince adroit & entreprenant, après avoir fait pluſieurs injuſtices aux Héracléens, leur enleva Ciéros, & de ſon nom la fit appeller Pruſiade; enſuite il les dépouilla encore de Tios, de ſorte qu'ils ne poſſédoient plus rien au-delà de la mer. Non content de ces

violences, il aſſiégea Héraclée même avec toutes ſes forces. Les aſſiégez ayant perdu beaucoup de monde, étoient aux abbois & ſongeoient à ſe rendre, lorſqu'un accident les ſauva. Dans le tems que Pruſias montoit à l'aſſaut, une groſſe pierre jettée de deſſus le rempart lui fracaſſa la cuiſſe; la douleur que lui cauſa ſa bleſſure, lui fit abandonner cette entrepriſe. Il fallut le porter au camp, d'où il regagna ſes Etats, non ſans peine & ſans combat. Depuis cet accident il eut le nom de Boiteux, & le fut en effet, mais il mourut peu d'années après.

Quelque tems avant que les Romains paſſaſſent en Aſie, ces Gaulois qui s'étoient établis vers le Pont-Euxin, voulant eſſayer ce qu'ils pourroient faire par mer, crurent qu'ils devoient auparavant ſe rendre maîtres d'Héraclée; ce qui leur paroiſſoit d'autant plus facile, que cette République déchûë de ſon ancienne puiſſance, étoit preſque tombée dans le mépris. Ils raſſemblent donc toutes leurs troupes, & viennent inveſtir la place. Les Héracléens de leur côté ont recours à leurs alliez, & ſe muniſſent de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſe bien défendre. Le ſiége traîne en longueur, & cependant la diſette ſe fait ſentir dans le camp des Gaulois; car le caractére de ces peuples eſt de faire la guerre plûtôt par une impétuoſité naturelle, qu'avec précaution & beaucoup de préparatifs. Preſſez donc par la faim, ils dégarnirent leur camp pour aller chercher des vivres; les Héracléens profitent du tems, font une ſortie, pouſſent juſqu'au camp, le pillent, maſſacrent tout ce qu'ils rencontrent, puis tombant ſur ceux qui s'étoient écartez, ils font un ſi grand nombre de priſonniers, que de cette grande armée de Gaulois, il n'y en eut pas le tiers qui revint en Galatie. Cet heureux ſuccès redonna du courage aux Héracléens, & les mit en état de reprendre leur premiére ſplendeur.

C'eſt environ ce tems-là que les Romains ayant la guerre contre les Marſes *, les Pélignes & les Marrueſniens, Héraclée

* Cette guerre appellée Marſique ou Sociale, commença l'an de Rome 662. ſous le Conſulat de L. Julius Céſar & de P. Rutilius Lupus. Dans cet endroit du texte de Photius, un copiſte ignorant a inſéré une parentheſe qui y eſt tout-à-fait étrangére; c'eſt pourquoi il la faut retrancher, comme Cluvier & Paulmier l'ont fort bien remarqué.

les aida de deux fortes galéres [a] à trois rangs de rameurs, qui servirent onze ans durant les Romains, & furent ensuite renvoyées dans leur pays avec les marques d'honneur & les récompenses dûës à leurs services.

Les Romains, après ces différentes guerres, en eurent une des plus opiniâtres contre Mithridate Roy de Pont. La Cappadoce qu'il venoit d'unir à ses Etats, en fut le prétexte; car sous ombre d'un accommodement à l'amiable & sur la foy des sermens, Mithridate ayant attiré chez lui son neveu Ariathe [b], le tua de sa propre main, & s'empara ensuite de la Cappadoce, par la seule raison du plus fort. Cet Ariathe étoit fils d'Ariathe & d'une des sœurs de Mithridate: ce n'étoit pas, au reste, la premiére marque de cruauté que l'oncle eût donnée, il étoit naturellement porté au meurtre. Devenu maître d'un assez grand royaume dès l'âge de treize ans, peu de tems après il fit enfermer sa mere, qui devoit regner conjointement avec lui, & fut cause de sa mort, par la longueur & la dureté d'un traitement si indigne; ensuite il fit mourir son frere. Alors se livrant à son ambition, il dépouilla de leurs Etats plusieurs petits Souverains qui regnoient aux environs du Phare, & poussa ses conquêtes jusqu'au-delà du Caucase. S'étant ainsi aggrandi considérablement, fier de ces succès, il méditoit d'autres conquêtes, lorsque les Romains crurent devoir s'opposer aux progrès d'un Prince de ce caractére. Ils firent donc un decret, par lequel ils l'obligeoient à restituer aux Rois Scythes les Etats qu'ils avoient héritez de leurs peres.

Mithridate fit mine de prendre le parti de la modération, & de vouloir déférer au decret; mais cependant il pratiquoit sourdement des alliances avec les Parthes & les Médes, avec Tigrane Roy d'Armenie, avec des Rois Scythes & avec les Ibériens [c]: ainsi aux anciens griefs il en ajoûtoit de nouveaux,

[a] Le texte porte *δυσὶ τε τριήρεσι καταφράκτοις*. On voit que Memnon oppose *καταφρακτος* à *ἄφρακτος*, & c'est encore ce qui me fait croire que j'ai eu raison d'entendre par *τριήρεις ἄφρακτοι*, des bâtimens legers.

[b] Justin & les autres Historiens disent toûjours *Ariarathe*.

[c] M. Dablancour dans sa traduction de Tacite, dit toûjours les *Ibéres;* mais comme on dit *Iberia*, l'*Ibérie*, je crois qu'il faut dire aussi les *Ibériens*. Au

par conséquent nouvelle cause de guerre; car le Sénat de Rome ayant déclaré Nicoméde, fils de Nicoméde & de Nysa, Roy de Bithynie, Mithridate lui opposa Socrate [a] surnommé *le Bon*, frere de ce même Nicoméde. Mais le choix du Sénat prévalut, en dépit de Mithridate.

Quelque tems après, les brigues de Marius & de Sylla allumérent le feu de la sédition dans Rome, & tout fut bien-tôt en combustion. Mithridate, pour profiter de la conjoncture, donna à Archélaüs l'un de ses Lieutenans, quarante mille hommes d'infanterie & dix mille chevaux, avec ordre d'entrer en Bithynie. Archélaüs part, va combattre Nicoméde, & remporte sur lui une si belle victoire, qu'il l'oblige à prendre la fuite avec le peu de monde qu'il put rassembler. Mithridate campé sous Amasie [b], venoit de recevoir un gros corps de troupes auxiliaires. A la nouvelle de la défaite de Nicoméde, il décampe & marche en Paphlagonie à la tête d'une armée de cent cinquante mille hommes: cependant les débris de l'armée de Nicoméde viennent joindre Marius; mais c'étoient des troupes intimidées, qui trembloient au seul nom de Mithridate. Marius avec une poignée de Romains fit bonne contenance, & osa se défendre contre Ménophane, autre Lieutenant de Mithridate; mais accablé par le nombre, il fut entiérement défait. Mithridate n'ayant plus d'ennemis sur les bras, marcha sans crainte en Bithynie, soûmettant à son obéissance & le plat pays & les villes. Celles du reste de l'Asie suivirent leur exemple, les unes furent prises par force, les autres ouvrirent leurs portes au vainqueur.

Telle étoit la rapidité de ses conquêtes, quand une nouvelle entreprise l'arrêta dans sa course. Les Rhodiens seuls étoient demeurez fidéles aux Romains. Mithridate offensé de

reste, ces Ibériens d'Asie habitoient le pays que nous appellons aujourd'hui *la Géorgie;* ils y étoient venus des rives de l'Ebre, qui a fait donner autrefois le nom d'Ibériens aux Espagnols.

[a] Le texte de Photius est corrompu en cet endroit; Paulmier l'a corrigé, & j'ai suivi sa correction, qui est conforme à ce que dit Appien dans l'histoire de Mithridate.

[b] Amasie ou Amasée, étoit la patrie de Strabon, qui en parle comme d'une des principales villes de la Cappadoce.

cette persévérance, tourna tout-à-coup ses forces contr'eux, & les assiégea par terre & par mer. Non seulement le courage des Rhodiens les rendit supérieurs, mais peu s'en fallut que dans un combat naval, Mithridate ne tombat entre leurs mains. Echappé de ce danger, il apprit que les Romains qui étoient dispersez dans l'Asie, soulevoient les villes contre lui; aussi-tôt il envoya ordre à toutes ces villes de faire main basse sur tous les Romains qui se trouveroient dans leur district. La plupart obéirent à cet ordre, & il se fit un tel carnage de Romains, que dans un seul & même jour il en périt quatre-vingt mille par le glaive[a].

Mais quand le Sénat vit qu'Eretrie, Chalcis & toute l'Eubœe étoient en la puissance des Lieutenans de Mithridate, que les Lacédémoniens mêmes succomboient, & que la plûpart des villes de la Grece n'avoient pu résister, il envoya Sylla en Grece avec une armée capable de tenir la campagne. A son arrivée plusieurs villes se rendirent à lui, d'autres furent forcées; il battit les ennemis en plusieurs rencontres, s'avança jusqu'à Athenes, la prit, & l'auroit entiérement détruite, si le Sénat de Rome ne s'étoit pressé de s'y opposer[b]. Après plusieurs petits combats, où les troupes du Roy eurent l'avantage à leur tour, la fortune balançant entre l'un & l'autre parti, la disette commença à se faire sentir dans l'armée de Mithridate: comme elle n'avoit pas ménagé ses vivres, tout d'un coup elle en manqua, & se seroit trouvée dans la derniére nécessité, si Taxile, par la prise d'Amphipolis, ne se fût ouvert la Macédoine, qui fournit des provisions en abondance. Taxile

[a] Plutarque dans la vie de Sylla, dit qu'il en périt cent cinquante mille.

[b] Que le Sénat Romain se soit opposé à la destruction d'Athenes, c'est une particularité qui lui fait beaucoup d'honneur; mais elle n'a été remarquée, ni par Plutarque, ni par Pausanias, quoique tous deux ayent parlé fort au long de la prise de cette ville, & des cruautés qui y furent exercées par Sylla. Cependant il se peut faire que Memnon, comme beaucoup plus près de ce tems-là, en sçut mieux l'histoire que ni Pausanias ni Plutarque. Au reste, ce fut à la prise d'Athenes que Sylla s'empara de la précieuse bibliothéque d'Apellicon de Téos, où étoient les Ecrits d'Aristote & de Théophraste, qui furent portez à Rome, où ils tombérent entre les mains du Grammairien Tyrannion.

enſuite vint joindre Archélaüs, & par cette jonction, leur armée ſe trouvant forte de plus de ſoixante mille hommes, ils allérent camper dans la Phocide, à deſſein de marcher au-devant de Sylla & de le combattre. Pour lui, après avoir reçû un renfort de ſix mille hommes que Lucius Hortenſius * amenoit d'Italie, il ſe poſta à une diſtance raiſonnable de l'ennemi. Au bout de quelques jours, ayant appris que les ſoldats d'Archélaüs s'étoient débandez pour aller au fourrage, il ſaiſit l'occaſion, & vint bruſquement attaquer le camp, qui dénué de combattans, ne fit pas grande réſiſtance; tout ce qu'il y étoit reſté de bonnes troupes fut paſſé au fil de l'épée, les autres, dont il n'y avoit rien à craindre, il les fit entourer par ſon armée, & leur commanda d'allumer le ſoir des feux à l'ordinaire, afin que les fourrageurs revinſſent au camp ſans ſe défier de rien : ils y revinrent en effet, & à meſure qu'ils arrivoient, ils étoient ou tuez ou faits priſonniers; de ſorte que Sylla, ſans preſqu'aucune perte, remporta une très-belle victoire.

Mithridate pendant ce tems-là, faiſoit le ſiége de Chio, ſous la conduite de Dorylas; car il ne pouvoit pardonner à cette ville d'avoir ſecouru les Rhodiens dans la guerre qu'ils avoient ſoûtenuë contre lui. Dorylas prit donc Chio, qui pourtant ſe défendit bien; enſuite il diſtribua à ſes ſoldats les terres des aſſiégez, & fit embarquer les habitans ſur des bâtimens de tranſport, pour être conduits dans le Pont. Les Héracléens, qui avoient toûjours entretenu amitié avec ces Inſulaires, ſe mirent auſſi-tôt en mer; & dès qu'ils virent la petite flotte, qui n'étoit nullement en état de leur réſiſter, ils fondirent ſur elle, la prirent & l'amenérent à Héraclée. Les captifs inſulaires y furent bien reçûs, on leur fournit généreuſement toutes les choſes dont ils avoient beſoin, & quelque tems après comblez de bienfaits, ils furent rétablis dans leur patrie.

Cependant le Sénat de Rome nomma Valérius Flaccus & Fimbria, pour aller continuer la guerre contre Mithridate:

* C'eſt ainſi qu'il faut lire dans le texte.

ils avoient ordre d'agir de concert avec Sylla, s'ils le trouvoient bien intentionné pour le Sénat; mais s'il étoit dans une disposition contraire, de le combattre lui-même. Car Sylla eut d'abord ses peines & ses traverses, il éprouva la famine, l'inconstance du sort à la guerre, & plus d'un échec, quoique pour l'ordinaire il fût heureux. A l'arrivée des nouveaux Chefs prenant son chemin par le pays des Byzantins, il passa en Bithynie, & de-là à Nicée, où il établit son camp. Fimbria le suivit avec ses troupes. A l'égard de Flaccus, comme il souffroit impatiemment que Fimbria [a] s'attirât toute l'affection des soldats par la douceur de son commandement, il ne put s'empêcher de parler mal de lui & de son armée; sur quoi deux soldats perdant patience, lui passerent leur épée au travers du corps, & le tuérent. Le Sénat conçut beaucoup d'indignation contre Fimbria; mais jugeant à propos de dissimuler, il ne laissa pas de ratifier son élection [b] à la dignité de Proconsul. Fimbria donc à ce titre, prit le commandement de l'armée en chef. Sa premiére expédition fut de soûmettre aux Romains plusieurs villes qui tenoient pour Mithridate. Les unes furent assiégées, les autres se rendirent de leur propre mouvement. Le fils de Mithridate qui commandoit une belle armée, & qui avoit sous lui trois bons Lieutenans généraux, Taxile, Diophante & Ménandre, voulut arrêter des progrès si rapides, il marche au-devant de Fimbria, & vient lui donner bataille. La partie n'étoit pas égale, aussi Fimbria fut-il battu; mais il se retira en bon ordre, & mit une riviére entre les ennemis & lui. Alors pour avoir sa revanche malgré la supériorité du nombre qui étoit du côté des Barbares, il imagina une ruse de guerre qui lui réussit,

[a] Appien nous représente Caïus Flavius Fimbria comme un homme qui ne faisoit observer aucune discipline à ses troupes, & qui leur donnoit non seulement toute licence de piller, mais même l'exemple.

[b] L'Interpréte Latin a fait ici plus d'une faute, car premiérement il érige Fimbria en Consul, ce qu'il ne fut jamais; ὑπατείαν ne signifie point ici le Consulat, mais le Proconsulat. En second lieu, le Sénat ne fit point élire Fimbria Proconsul, comme l'Interpréte le dit, il ratifia seulement son élection; cela se voit par Appien, & par la disposition même du Sénat, qui ne vouloit que s'accommoder au tems.

car dès le lendemain à la pointe du jour, favorisé d'un épais brouillard, il passa la riviére, & tomba à l'improviste sur le camp des Barbares ; tous étoient plongez dans un profond sommeil, il en fit une si horrible boucherie, que très-peu même d'officiers & de cavaliers échappérent. De ce nombre fut le fils de Mithridate, qui avec une poignée de gens prit le chemin de Pergame, & alla porter lui-même la nouvelle de sa défaite à son pere. Après ce désastre, qui ne laissoit plus d'espérance au parti de Mithridate, la plûpart des villes se déclarérent pour les Romains.

Cependant Marius sorti de sa retraite, étoit rentré dans Rome, & Sylla craignoit avec raison qu'un si puissant ennemi ne le fît bannir à son tour. Dans cette appréhension, il députa à Mithridate, pour lui laisser entrevoir que les Romains ne s'éloignoient pas d'un accommodement. Mithridate, qui dans le tems présent de ses affaires, ne souhaitoit rien tant que la paix, manda à Sylla qu'il partoit pour venir conférer avec lui, & Sylla de son côté fit une partie du chemin. Quand ils furent à une certaine distance l'un de l'autre, ils firent signe à leur escorte de s'éloigner, & tous deux allérent à Dardanne ville de la Troade. Là furent signez les articles de paix, dont voici la teneur.

« Que Mithridate céderoit toute l'Asie aux Romains : Que les peuples de Cappadoce & de Bithynie, seroient gouvernez « par des Rois de leur nation : Que Mithridate seroit confirmé « dans la possession du royaume de Pont : Qu'il donneroit à « Sylla quatre-vingts galéres & trois mille talens, pour le « mettre en état de retourner à Rome : Qu'enfin, les villes qui « avoient embrassé le parti de Mithridate, ne seroient en au- « cune maniére inquietées pour ce sujet par les Romains. »

Cette derniére clause demeura sans exécution, car les Romains appésantirent leur joug sur toutes ces villes. Après la conclusion du traité, Sylla revint glorieusement à Rome, & Marius en sortit une seconde fois. Pour Mithridate, il s'en retourna dans ses Etats, & chemin faisant, rangea sous son obéissance plusieurs peuples qui s'en étoient soustraits durant sa mauvaise fortune.

Le Sénat confia ensuite à Muréna [a] le soin de la guerre contre Mithridate. Ce Prince, dès qu'il le sçut parti, lui envoya aussi-tôt des Ambassadeurs, pour lui représenter qu'il y avoit eu un traité de paix entre Sylla & lui, & pour en demander la confirmation; mais ces Ambassadeurs ne firent pas grande impression sur l'esprit de Muréna; c'étoient des Grecs & des Grecs philosophes, qui dans l'audience qu'ils eurent, justifiérent moins Mithridate qu'ils ne le blâmérent, ainsi Muréna résolut de l'aller combattre. En même tems il reconnut Ariobarzane pour Roi de Cappadoce, & quand il eut mis le pied dans le royaume de Pont, il commença par bâtir une ville [b] sur la frontiére, pour lui servir ou de place d'armes ou de retraite.

Mithridate & lui, chacun de son côté, ne manquérent pas de députer à Héraclée, pour tâcher de mettre cette république dans leurs intérêts, & pour lui demander du secours; mais ils n'en obtinrent ni l'un ni l'autre. Les Héracléens voyoient que la puissance des Romains étoit formidable, & n'ayant pas moins à craindre du voisinage de Mithridate, ils répondirent que dans un tems où tout retentissoit du bruit des armes autour d'eux, ils ne pouvoient qu'à peine se défendre eux-mêmes, bien loin d'être en état de secourir les autres. Plusieurs conseilloient à Muréna d'assiéger Sinope, parce que, disoient-ils, la prise de la capitale entraîneroit tout le reste du royaume. Mithridate le sentoit bien, c'est pourquoi il mit une forte garnison dans Sinope, & la pourvût

[a] Photius, pour faire son Extrait plus court, a retranché plusieurs faits qui étoient sans doute racontez par Memnon. Ici, par exemple, voilà Muréna qui succéde à Fimbria, sans que nous voyions ce que Fimbria étoit devenu. Je crois devoir y suppléer, en disant que Fimbria s'étant brouillé avec Sylla, beaucoup plus puissant que lui & plus respecté des troupes, se vit obligé de lui ceder le commandement de l'armée; après quoi, pour ne pas survivre à sa honte, & peut-être dans la crainte d'être immolé à la vengeance de l'implacable Sylla, il se réfugia dans le temple d'Esculape à Pergame, où il se perça de son épée, & reçut le dernier coup de la main d'un de ses esclaves.

[b] Le texte Grec dit *πόλιν Ἐνίκαιαν*, & l'Interpréte Latin, en le rendant par *urbem Nicæam*, nous donne une ville de Nicée dans le Pont, où il n'y en eut jamais, car Nicée étoit en Bithynie. C'est donc une faute de copiste, qu'il n'est pas aisé de corriger.

abondamment de tout ce qui étoit néceſſaire; après quoi il marcha droit à l'ennemi. Il y eut les premiers jours pluſieurs eſcarmouches, où les troupes du Roi eurent l'avantage : enſuite la fortune devint plus égale ; mais les Barbares laſſez de ces petits combats qui ne décidoient de rien, tombérent bien-tôt dans le découragement. Mithridate qui s'en apperçut, gagna les extrémitez de ſon royaume vers le Phaſe & le Caucaſe. Alors Muréna ramena ſes troupes en Aſie, & chacun ne ſongea plus qu'à ſe fortifier.

Peu de tems après Sylla mourut à Rome. Le Sénat envoya Aurélius Cotta en Bithynie, & Lucius Lucullus en Aſie ; tous les deux avoient ordre de faire vivement la guerre à Mithridate. Mais ce Prince par des levées extraordinaires, s'étoit fait une puiſſante armée, & avoit ſur mer quatre cens galéres [a], avec un grand nombre de petits bâtimens. Il donna un gros détachement à Diophante, avec ordre de marcher en Cappadoce, de renforcer les garniſons de toutes les places, & au cas que Lucullus entrât dans le royaume de Pont, d'aller à ſa rencontre, & de l'empêcher de paſſer plus avant. Pour lui, il ſe mit à la tête d'une armée de cent cinquante mille hommes d'infanterie, & de douze mille chevaux, ſuivis de ſix-vingts chariots armez de faux, & d'une prodigieuſe quantité de machines de guerre de toute eſpece. Avec cette ſuite & cet attirail, marchant à grandes journées par la Timonitide [b], la Cappadoce & la Galatie, il arriva le neuviéme jour en Bithynie : l'armée navale des Romains commandée par Cotta, eut ordre de ſe tenir dans le port de Chalcedoine. Celle de Mithridate ayant paſſé tout devant Héraclée, ne fut point reçûë dans le port, on permit ſeulement

[a] Le texte dit *τριήρεις μὲν τετρακοσίαι, τῶν δὲ μικροτέρων νεῶν πεντηκοντηρων τε, καὶ κεκούρων ἀριθμὸς ἦν οὐκ ὀλίγος.* Premiérement il faut lire *πεντηκοντέρων*. En ſecond lieu, il faut remarquer que voilà *τριήρης* & *πεντηκόντερος* employez dans la même phraſe, mais oppoſez l'un à l'autre, par conſéquent dans une ſignification différente ; ce qui confirme ce que j'ai dit, que par *τριήρης* on entendoit des galeres à trois rangs de rameurs aſſis les uns au-deſſus des autres, ſinon perpendiculairement, au moins de biais ; au lieu que *πεντηκόντερος* ſignifie ſeulement une eſpece de bâtiment à cinquante rames.

[b] C'étoit une province de la Paphlagonie.

à l'équipage de venir acheter au marché les choſes dont il avoit beſoin. Mais pendant que les ſoldats de Mithridate & les Héracléens commerçoient enſemble, Archélaüs qui commandoit la flotte du Roy, ſe ſaiſit de Silénus & de Satyrus; il les retint ſur ſon bord, & ne voulut jamais les relâcher qu'auparavant les Héracléens n'euſſent conſenti à lui donner cinq galéres pour joindre aux ſiennes, & pour combattre contre les Romains. Une conduite ſi contraire aux traitez ne pouvoit pas manquer de brouiller les Héracléens avec Rome, Archélaüs l'avoit bien prévû, & c'étoit tout ſon but. Auſſi depuis cette infraction les Romains regardérent Héraclée comme ville ennemie, & la traitérent avec la derniére rigueur. Ils mirent ſes citoyens à l'encan, & envoyérent des commis pour les vendre, ou pour les obliger à ſe racheter. Cette dureté à laquelle ils n'étoient pas accoûtumez, les jetta dans la conſternation. Ils crurent qu'il falloit au plûtôt députer à Rome pour tâcher d'obtenir grace du Sénat; mais un d'eux plus hardi que les autres, perſuada à ſes compatriotes que le plus court étoit de ſe défaire de ces cruels exacteurs. En effet, auſſi-tôt après ils diſparurent, & leur mort fut ſi bien cachée, que perſonne n'en eut connoiſſance.

Il y eut enſuite près de Chalcédoine un ſanglant combat entre les deux flottes, pendant que les deux armées combattoient ſur terre. Mithridate en perſonne commandoit la ſienne, Cotta celle des Romains. Les Baſternes * tombant avec furie ſur ſon infanterie, l'enfoncérent & en firent un grand carnage. La fortune ne fut pas plus favorable aux Romains ſur mer, ainſi dans le même jour la terre & l'eau furent teintes de leur ſang & couvertes de leurs morts. Dans le combat naval ils eurent ſix mille hommes de tuez, & quatre mille cinq cens de faits priſonniers. Dans le combat d'infanterie contre infanterie, ils perdirent quatre mille trois cens hommes. Du côté de Mithridate il n'y eut que trente Baſternes

* Ces Baſternes étoient Gétes d'origine, & habitoient une grande Iſle à l'embouchûre du Danube, appellée l'Iſle Pencé, d'où ils tiroient leur ſurnom. Strabon & Eſtienne de Byzance diſent *Baſtarnes;* Memnon dit *Baſternes.*

de tuez,

de tuez, & ſept cens hommes de ſes autres troupes. Mithridate, par cet étonnant ſuccès, jetta la terreur dans tous les eſprits. Lucullus étoit campé ſur les bords du fleuve Sangar; dès qu'il eut nouvelle de cette malheureuſe journée, il harangua ſes ſoldats, & alla au-devant de l'impreſſion qu'elle pouvoit faire ſur eux.

Mithridate en homme ſupérieur, & enflé de ſa victoire, marcha droit à Cyſique [a] pour en faire le ſiége. Lucullus le laiſſa s'y embarquer, puis il le ſuivit, tomba ſur ſon arriére-garde & la tailla en piéces. Plus de dix mille Barbares demeurérent ſur la place, & treize mille furent faits priſonniers. Les ſoldats qui avoient ſervi ſous Fimbria, ſentant qu'ils étoient ſuſpects à leurs Chefs à cauſe de l'attentat dont j'ai parlé, commis contre la perſonne de Flaccus, imaginérent de regagner leur confiance aux dépens de Mithridate. Dans cette penſée, ils feignent de vouloir déſerter pour ſe livrer au Roy de Pont; ils l'en informent, & traitent avec lui. Mithridate qui les croit de bonne foy, donne le commandement de ſon infanterie à Herméus, & envoye Archélaüs pour recevoir ces troupes, qui marquoient tant d'envie de combattre ſous ſes étendards, & pour exécuter les engagemens pris avec elles. Dès qu'Archélaüs ſe fut approché, les ſoldats de Fimbria ſe ſaiſiſſent de lui, & font main baſſe ſur la nombreuſe eſcorte qu'il avoit amenée. Pour ſurcroît de malheur, Mithridate eut à combattre contre la faim; les vivres manquérent totalement dans ſon armée, & l'extrême diſette où elle ſe trouva, en fit périr encore une partie. Malgré toutes ces diſgraces, il s'opiniâtroit toûjours au ſiége de Cyſique; mais après avoir beaucoup ſouffert & tenté inutilement bien des moyens, il fut enfin contraint de le lever: alors il remit toute ſon infanterie entre les mains d'Herméus & de Marius [b], qui commandoient déja un corps de plus de trente mille hommes, & pour lui il prit la réſolution de gagner ſes Etats par mer.

[a] Cyſique, ville des plus conſidérables de l'Aſie, étoit ſituée dans une peninſule de la Propontide, & avoit été autrefois de la dépendance des Miléſiens.

[b] Il ne faut pas confondre ce Marius avec la famille Romaine de ce nom.

En s'embarquant il fut accueilli de nouveaux malheurs; ſon monde ſe jetta avec tant de précipitation dans les barques & dans les galéres, que ſe trouvant tout-à-coup ſurchargées, les unes coulérent à fond, les autres tournérent ſens deſſus deſſous, d'où s'enſuivit une perte conſidérable, & d'hommes & de bâtimens. Les habitans de Cyſique ſpectateurs de cet accident, n'ayant plus rien à craindre, allérent attaquer l'ancien camp de Mithridate, maſſacrérent impitoyablement tout ce qu'on y avoit laiſſé de malades, & pillérent le peu de bagage qui y étoit reſté. Lucullus de ſon côté ſe mit aux trouſſes de l'infanterie commandée par Marius, l'atteignit ſur les bords de l'Eſope, & donnant bruſquement, la tailla en piéces. Mithridate revenu dans le Pont, mit une armée ſur pied comme il put, vint aſſiéger Périnthe [a], manqua ſon entrepriſe, & auſſi-tôt après paſſa en Bithynie.

Sur ces entrefaites arrive Barba, qui amenoit à Lucullus de nombreuſes recrûës tirées de l'Italie. Triarius, l'un des Chefs de l'armée Romaine, eut en même tems ordre d'aller faire le ſiége d'Apamée [b], qui, après une médiocre réſiſtance, ouvrit ſes portes; enſuite il prit la ville de Pruſe, ſituée au pied du mont Olympe en Aſie, & de-là il marcha à Pruſiade, qui eſt ſur le bord de la mer. Cette ville s'appelloit anciennement Cios [c]; c'eſt-là, dit-on, que les Argonautes ayant débarqué, Hylas diſparut tout d'un coup, & qu'Hercule le chercha ſi long-tems en vain. Dès que Triarius ſe fut approché, les Pruſiens chaſſérent la garniſon de Mithridate & reçurent les Romains. Il en fut de même à Nicée, où le Roy de Pont avoit

[a] Périnthe, autrement Héraclée ou Mygdonia, eſt aujourd'hui une ville de la Turquie en Europe; elle eſt dans la Romanie, ſur la mer de Marmara.

[b] C'étoit une ville de Syrie, & fort célébre, bâtie ſur l'Oronte, entre Antioche & Emeſe.

[c] Le texte porte Κίερος. Paulmier de Grantemenil, l'un des meilleurs Critiques du ſiecle paſſé, prétend qu'il faut lire Κίος, ſa raiſon eſt que ſuivant Apollonius, l'aventure d'Hylas n'arriva pas à Ciéros, qui étoit une colonie des Héracléens dans le Pont, mais à Cios ville de Myſie ſur la Propontide. L'erreur eſt venuë de ce que dans la ſuite des tems Cios & Ciéros ont toutes deux été appellées *Pruſiade*. Ainſi on a aiſément confondu l'une avec l'autre, & Saumaiſe lui-même y a été trompé. Cette remarque de Paulmier eſt ſi bien fondée, que je n'ai pas héſité à mettre *Cios* à la place de *Ciéros*.

auſſi mis garniſon. Ses troupes voyant que les habitans penchoient pour les Romains, ſortirent la nuit, & allérent joindre Mithridate à Nicomédie, ainſi Triarius fit encore cette conquête ſans aucune peine. La ville de Nicée tire ſon nom d'une Naïade ainſi appellée; c'eſt un monument de ces Nicéens qui ſuivirent Alexandre, & qui, après ſa mort, cherchant une retraite, bâtirent cette ville & s'y établirent. On dit que la Naïade étoit fille de Sangar qui regnoit dans ce pays, & de Cybéle. Comme elle faiſoit plus de cas de ſa virginité que du commerce des hommes, elle n'aimoit que les montagnes & les bois, la chaſſe étoit toute ſa paſſion. Cependant Bacchus devint amoureux d'elle, & ne pouvant s'en faire aimer, il eut recours à l'artiſice. La Nymphe, au retour de la chaſſe, venoit ſe repoſer & ſe deſaltérer au bord d'une fontaine. Bacchus changea l'eau de cette fontaine en vin; la Nymphe qui ne ſe défioit de rien, but avidement de la liqueur qu'elle avoit puiſée, c'étoit du vin, qui lui monta à la tête: le ſommeil ſuivit de près, ainſi elle ſe trouva malgré elle à la merci de Bacchus, qui abuſant de ſon état, eut d'elle un Satyre, & dans la ſuite d'autres enfans. Voilà ce que l'on raconte dans le pays.

A l'égard des Nicéens dont j'ai parlé, c'étoient originairement des peuples voiſins de la Phocide, mais ſi inquiets & ſi remuans, que les Phocéens furent obligez de les chaſſer & de détruire leur ville. Nicée donc, ainſi nommée par la raiſon que j'ai dite, & bâtie par des Phocéens, tomba enfin en la puiſſance des Romains.

Cependant Mithridate ſe tenoit retranché ſous Nicomédie, & Cotta ſous Chalcis, où il avoit été battu. Celui-ci dans l'envie d'effacer ſa honte par quelque action plus heureuſe, s'approcha de Nicomédie, & vint camper à cent cinquante ſtades de cette place, tâtant le terrain, & ſans ſe preſſer d'en venir aux mains. Triarius par pur zéle & de ſon propre mouvement, vint auſſi-tôt le joindre; alors Mithridate jugea à propos de ſe retirer dans la place, & par-là laiſſa aux deux armées Romaines le champ libre pour en faire le

ſiége, à quoi en effet elles ſe préparérent. Le Roy n'y fut pas long-tems ſans apprendre que Lucullus avoit remporté deux grandes victoires ſur ſa flotte, l'une à Ténédos, l'autre dans la mer Egée : n'étant donc plus en état de réſiſter aux armes des Romains, il prit le parti de s'embarquer * & de retourner par mer dans ſes Etats. Quand il fut en mer une violente tempête fit périr une partie de ſes galéres, tout ce qu'il put faire fut d'entrer avec les autres dans le fleuve Hypius, à deſſein de le remonter ; mais le mauvais tems interrompit ſa navigation, & le contraignit de s'arrêter non loin d'Héraclée. Là il apprit que Lamachus l'un des citoyens, & qui lui étoit attaché depuis long tems, gouvernoit cette république ; auſſitôt il lui écrit, lui demande en grace de s'employer à le faire recevoir dans ſa ville, & pour donner plus de poids à ſa priére, il l'accompagne de magnifiques promeſſes, & d'une bonne ſomme d'argent. Lamachus promet tout & tient parole, car à quelques jours de-là il donne une fête au peuple hors de la ville, avec un grand ſouper qui ſe prolonge bien avant dans la nuit, le vin n'y eſt pas épargné ; pendant ce tems-là les portes demeurent ouvertes, Mithridate qui en eſt averti, arrive, entre dans Héraclée bien eſcorté, & s'en trouve le maître, ſans que perſonne en eût eu le moindre ſoupçon. Le lendemain, il convoque le peuple, lui demande ſon amitié, lui tient un diſcours flatteur, qu'il n'étoit venu que pour les défendre contre les Romains, & pour la conſervation de leur ville ; enſuite il met quatre mille hommes de bonnes troupes dans Héraclée, en donne le commandement à Counacoria, fait de grandes largeſſes au peuple, ſurtout aux citoyens qui étoient en charge, ſe rembarque, & continuë ſa route vers Sinope.

Cependant les chefs des armées Romaines, Lucullus, Cotta & Triarius, avoient joint toutes leurs forces enſemble à Nicomédie, & tous trois méditoient de faire une irruption dans

* Au lieu de εἰς τὸν ποταμὸν, je lis avec Paulmier, εἰς τὸν πόντον, par la raiſon que Mithridate alors ne pouvoit revenir avec ſa flotte que par mer, n'y ayant point de fleuve dans l'endroit où il ſe trouvoit.

le royaume de Pont. Mais quand ils eurent appris qu'Héraclée étoit au pouvoir de Mithridate, ne ſçachant pas encore que c'étoit ſeulement l'ouvrage de quelques traîtres, & penſant au contraire que c'étoit par une défection générale de toute la ville, ils conclurent tous trois à cet avis; que Lucullus avec la principale armée marcheroit par la terre ferme & la Cappadoce pour aller combattre le Roy; que Cotta feroit le ſiége d'Héraclée, & que Triarius avec la flotte iroit attendre les vaiſſeaux de Mithridate, pour les combattre quand ils reviendroient de Créte & d'Eſpagne, & qu'ils entreroient dans l'Helleſpont ou dans la Propontide. Mithridate informé de leur deſſein, dépêche en diligence des courriers aux Rois Scythes, aux Parthes & à Tigrane Roy d'Arménie ſon gendre, pour leur demander du ſecours *; les premiers refuſent de ſe mêler dans ſa querelle, Tigrane long-tems incertain, céde enfin aux importunités de ſa femme, qui étoit fille du Roy, & promet de joindre ſes armes aux ſiennes. Cependant Mithridate, pour faire diverſion, envoyoit contre Lucullus détachemens ſur détachemens, qui donnoient lieu à pluſieurs combats, les uns heureux, les autres malheureux; en ſorte néantmoins que l'avantage demeuroit pour l'ordinaire aux troupes de Lucullus, & que le Roy de Pont deſeſpéré ne ſçavoit plus comment faire tête aux Romains. Il parvint pourtant à mettre ſur pied une armée de quarante mille hommes & de ſix mille chevaux; tout auſſi-tôt il détache Taxile & Diophante pour aller renforcer les corps qu'il avoit déja envoyez. Les deux armées groſſies de part & d'autre, éprouvoient tous les jours leurs forces par de continuelles eſcarmouches, qui ſe tournérent en deux combats de cavalerie;

* On voit en la perſonne de Mithridate un Prince ſouvent vaincu, mais jamais abbattu par la mauvaiſe fortune, jamais dompté; ſa haine pour les Romains lui fourniſſoit toûjours des reſſources. Voici le portrait que Velléïus-Paterculus nous a laiſſé de ce Prince: *Mithridates Rex Ponticus, vir neque ſilendus, neque dicendus ſine cura; bello acerrimus, virtute eximius, aliquando fortunâ, ſemper animo maximus; conſiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal.* Ce Prince étoit le troiſiéme du nom, & on l'avoit ſurnommé Eupator.

les Romains furent vainqueurs dans l'un, & les Royaliſtes dans l'autre. Comme la guerre traînoit en longueur, Lucullus fut obligé de tirer des vivres de la Cappadoce. Taxile & Diophante qui le ſçurent, détachérent en même tems quatre mille hommes d'infanterie & deux mille chevaux, pour s'embuſquer ſur le chemin & enlever le convoi. L'eſcorte fut donc attaquée, mais elle ſe défendit bien; de nouvelles troupes que Lucullus envoyoit à ſon ſecours étant arrivées, les Barbares prirent auſſi-tôt la fuite. Alors toute l'armée de Lucullus ſe mit à leurs trouſſes, & les pouſſa juſqu'au camp de Taxile & de Diophante, où le combat recommença & devint général, mais il ne dura pas long-tems; les Barbares firent peu de réſiſtance, leurs Chefs pliérent les premiers, après quoi ce ne fut plus qu'une déroute, & ces Chefs allérent eux-mêmes annoncer leur malheur à Mithridate, qui perdit en cette occaſion la plus grande partie de ſes troupes.

Ce Prince voyant ſes affaires dans une telle décadence, prit la réſolution de faire mourir ſes femmes [a], & de ſe jetter dans Cabires. Après y avoir demeuré quelque tems caché, il prit la fuite. Les Gaulois le pourſuivirent, ſans ſçavoir que ce fût lui, & ils l'auroient pris infailliblement, s'ils n'avoient mieux aimé piller ſon tréſor, dont une mule étoit chargée. Pendant qu'ils étoient tout occupez de leur proye, Mithridate ſe ſauva en Arménie. Lucullus donna ordre à Pompée de le pourſuivre, & lui il marcha avec toutes ſes troupes droit à Cabires [b], pour l'aſſiéger. Mais les Barbares ne ſe virent pas plûtôt inveſtis, qu'ils demandérent à capituler, & livrérent cette fortereſſe au Général Romain, qui enſuite s'approcha d'Amiſe; il voulut perſuader à la garniſon de ſe rendre, comme

[a] Du nombre de ces femmes étoit la célébre Monime.

[b] Cabires du tems de Mithridate, n'étoit qu'une fortereſſe, mais ſi avantageuſement ſituée, qu'il la regardoit comme imprenable, d'autant plus qu'elle étoit munie de toutes les choſes néceſſaires, ſur-tout de moulins à eau, dont l'invention, pour le dire en paſſant, eſt attribuée à ce Prince. Il tenoit là tout ce qu'il avoit de plus précieux. Pompée y trouva de grandes richeſſes, qu'il étala à Rome dans ſon triomphe, & qu'il conſacra enſuite à Jupiter dans le Capitole.

avoit fait celle de Cabires, mais il n'y réussit pas, c'est pourquoi laissant Amise [c], il alla assiéger Eupatorie. D'abord il affecta de conduire le siége très-lentement, afin que les assiégez proportionnant la défense à l'attaque, tombassent dans une sécurité qu'il prévoyoit leur devoir être funeste, ce qui ne manqua pas d'arriver; car ayant tout-à-coup commandé à ses soldats de prendre des échelles & de monter à l'assaut, la garnison qui ne s'attendoit à rien moins, se trouva si surprise & si intimidée, qu'elle n'eut pas la force de se défendre; par ce stratageme Lucullus prit Eupatorie, & la fit aussi-tôt raser. Ensuite retournant à Amise, il la prit aussi par escalade, & l'abandonna au pillage; il s'y fit un grand massacre des habitans, Lucullus l'arrêta, & usant de clémence envers ceux qui avoient échappé à la fureur du soldat, non seulement il leur rendit leur ville, mais il leur donna encore tout le pays d'alentour.

Cependant Mithridate arrivé en Arménie souhaitoit fort d'avoir une entrevûë avec son gendre, mais il ne put l'obtenir. Tigrane se contenta de remplir tous les devoirs de l'hospitalité, en lui donnant des gardes pour la sûreté de sa personne, & en ne le laissant manquer de rien. Lucullus informé de cette réception, députa aussi-tôt Appius Clodius à Tigrane, pour lui redemander Mithridate; à quoi Tigrane répondit qu'il ne pouvoit livrer son beau-pere, sans se rendre méprisable aux yeux de tous les hommes, & qu'il ne le livreroit point; qu'il n'ignoroit pas que Mithridate étoit un méchant Prince, mais qu'après tout c'étoit le pere de sa femme, & qu'un gendre devoit respecter en lui cette qualité. Il écrivit donc à Lucullus une lettre qui contenoit ces raisons, & qui, au lieu d'adoucir le Général Romain, devoit l'irriter encore, parce que dans la suscription il ne lui donnoit que le titre d'*Imperator*, disant que Lucullus ne lui avoit pas donné non plus le titre de Roy

* C'étoient deux villes considerables dans le royaume de Pont. La première avoit été bâtie par les Milésiens, & la seconde par Mithridate-Eupator, celui-là même dont il est ici question. Pompée en augmenta l'enceinte, & lui donna le nom de *Magnopolis*.

des Rois. C'eſt par-là que finit le quinziéme livre de Memnon, voyons maintenant un abbrégé du ſeiziéme.

Cotta ayant décampé, marcha pour s'approcher d'Héraclée, à deſſein d'en faire le ſiége; mais auparavant il voulut aller à Pruſiade ville autrefois dite Ciéros, du nom d'un fleuve qui paſſe auprès, & pour lors appellée Pruſiade, du nom de Pruſias Roy de Bithynie qui l'enleva aux Héracléens. De-là, prenant ſon chemin vers le Pont-Euxin, après en avoir côtoyé le rivage, il vint camper devant les murs d'Héraclée, qui eſt ſur une hauteur: les habitans pleins de confiance en l'aſſiette de la place, & ſoûtenus d'une forte garniſon ſe défendirent avec courage: les Romains en bleſſoient un bon nombre à coups de trait; mais ils perdoient eux-mêmes beaucoup plus de monde. C'eſt pourquoi Cotta jugea à propos de porter ſon camp un peu plus loin, & faiſant ceſſer toute attaque, il ne penſa plus qu'à affamer les aſſiégez, en fermant tous les paſſages par où il leur pouvoit venir des convois. Bien-tôt en effet, ils manquérent des choſes les plus néceſſaires, & n'eurent d'autre reſſource que de députer à toutes leurs colonies, les priant de leur envoyer des vivres pour de l'argent, ce qu'elles firent toutes avec zéle.

Quelque tems auparavant, Triarius s'étant embarqué à Nicomédie ſur la flotte Romaine, pour aller chercher les galéres de Mithridate, qui, comme je l'ai dit, étoient attenduës d'Eſpagne & de l'iſle de Créte, fut aſſez heureux pour les rencontrer. Pluſieurs de ces galéres avoient péri, ſoit par la tempête, ſoit en divers petits combats, ſoit même dans les ports où elles avoient été obligées de relâcher, les autres revenoient en Aſie, & déja elles étoient entrées dans l'Helleſpont, lorſque Triarius en fut averti. Auſſi-tôt il force de voiles, & les joint proche de Ténédos au nombre de quatre-vingts ou peu s'en falloit. Quoiqu'il n'en eût lui que ſoixante-dix, il ne balança pas à les combattre. Du commencement elles ſe défendirent aſſez bien, mais bien-tôt après elles prirent la fuite, & vivement pourſuivies, une partie fut coulée à fond, & l'autre priſe par Triarius; de ſorte que cette

nombreuſe

nombreuſe flotte avec laquelle Mithridate étoit paſſé en Aſie, fut entiérement détruite.

Cotta de ſon côté continuoit de bloquer Héraclée, il ne l'attaquoit point encore avec toutes ſes forces, mais ſeulement par des détachemens où il y avoit toûjours beaucoup plus de Bithyniens que de ſoldats Romains. Cependant comme il vit que la plûpart revenoient bleſſez, & qu'il ne laiſſoit pas de perdre beaucoup de monde, il réſolut de faire avancer ſes machines, & entr'autres, une tortuë qui ſembloit devoir être redoutable aux aſſiégez. Marchant donc avec toutes ſes troupes, il fit dreſſer la tortuë contre une tour qui lui paroiſſoit n'être pas de grande réſiſtance ; mais il y fut trompé: le bélier ayant été lancé deux fois, non ſeulement la tour réſiſta, contre l'attente des aſſiégeans, mais à la troiſiéme fois, la machine elle-même fut ébranlée, & le bélier, qui en étoit la principale piéce, ſe rompit. Cet accident donna un nouveau courage aux Héracléens, en même-tems qu'il décourageoit Cotta, qui deſeſpéroit preſque de prendre la place. Toutesfois le lendemain il voulut redoubler ſes efforts, & faire encore uſage de la tortuë; mais ce fut avec tout auſſi peu de ſuccès. Alors de dépit il ordonna que l'on mît le feu à cette machine de guerre, fit trancher la tête aux charpentiers qui l'avoient conſtruite, laiſſa un corps de troupes devant la place, pour la tenir toûjours bloquée, & alla avec le reſte camper au Lycée, lieu peu diſtant, mais abondant & fertile, d'où ravageant le pays d'alentour, il augmenta beaucoup la miſére qui ſe faiſoit déja ſentir dans Héraclée. Les habitans réduits à ce fâcheux état, députérent une ſeconde fois aux Scythes, aux peuples de la Cherſoneſe, aux Théodoſiens * & à pluſieurs Princes du Boſphore, pour leur demander du ſecours. Les Députez, à leur retour, donnérent de grandes eſpérances, mais le mal étoit preſſant; car pendant que les ennemis attaquoient la ville au dehors, les habitans avoient beaucoup à ſouffrir au dedans. Les ſoldats de la garniſon voulurent être

* Théodoſie étoit une ville maritime de la Taurique, & qui avoit un fort bon port.

nourris autrement que le peuple; ils maltraitoient les citoyens, exigeant d'eux l'impoſſible. Pour comble de malheur, Connacorix leur Commandant, bien loin de les reprimer, ſembloit les autoriſer.

Cotta, après avoir ruiné tous les lieux d'où les aſſiégez euſſent pu tirer quelque ſubſiſtance, ſe rapprocha de la place, bien réſolu de l'attaquer plus vivement qu'il n'avoit encore fait; mais il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir que ſes troupes étoient rebutées, c'eſt pourquoi il prit le parti d'envoyer ordre à Triarius de venir avec ſes galéres, pour empêcher que rien n'entrât par mer dans Héraclée.

Triarius, après avoir joint vingt navires de Rhodes à ceux qu'il avoit, paſſe auſſi-tôt dans le Pont avec ſa flotte, forte de quarante-trois voiles. En même tems il donne avis à Cotta, & de ſon départ, & du jour qu'il arriveroit. Cotta, ſur cet avis, s'approche de la ville avec toutes ſes troupes, de ſorte que dans un même jour elle ſe trouve bloquée par terre & par mer. Les Héracléens conſternez d'un projet ſi bien concerté, arment en diligence trente galéres, mais ils ne les garniſſent pas de monde ſuffiſamment, parce qu'ils en avoient beſoin pour défendre leurs remparts. Pendant que ces trente galéres ſortent de la rade & s'avancent en pleine mer pour aller combattre la flotte Romaine, l'eſcadre de Rhodes, comme plus forte & plus expérimentée, ſe détache, va fondre ſur les galéres d'Héraclée, & du premier choc en coule cinq à fond; mais elle en perd trois des ſiennes, qui ſont auſſi coulées bas.

Triarius vient au ſecours des Rhodiens; le combat s'échauffe, les Romains ſont fort maltraitez, mais ils ſont encore plus de mal à l'ennemi. Enfin les galéres d'Héraclée réduites au nombre de ſeize, ſont obligées de fuir vers la ville; Triarius les pourſuit, & entre victorieux dans le grand port. Cotta ſûr alors de prendre la ville par famine, jugea à propos de retirer ſon infanterie, & laiſſa faire le reſte à Triarius, qui, maître de la mer, envoyoit tous les jours des vaiſſeaux pour donner la chaſſe à tous bâtimens qui apporteroient des vivres aux aſſiégez. Bien-tôt la diſette fut extrême dans Héraclée,

le ſeptier[a] de bled y coûtoit quatre-vingts dragmes Attiques[b]. Pour comble de malheur, les maladies, la peſte même, cauſée ou par l'intemperie de l'air, ou par la mauvaiſe nourriture, déſoloient cette miſerable ville, & emportoient chaque jour nombre d'habitans. Lamachus[c] lui-même, après avoir langui long-tems, mourut dans les douleurs. La peſte n'épargnoit pas plus les ſoldats de la garniſon; de trois mille qu'ils étoient au commencement du ſiége, à peine en reſtoit-il deux mille, & Triarius n'ignoroit rien de tout cela.

Dans cette extrémité, Connacorix réſolut de livrer la ville aux Romains, & de faire ſa condition meilleure aux dépens des citoyens. Il mit dans ſa confidence un Héracléen nommé Damophile, qui avoit toûjours été le rival de Lamachus, & qui, par ſa mort, étoit devenu Préteur de la ville. Mais comme il connoiſſoit Cotta pour un homme dur & ſans foy, il vouloit traiter à ſon inſçû avec Triarius, en quoi Damophile le ſecondoit de tout ſon pouvoir. Tous deux donc s'ouvrent à Triarius, ils en obtiennent des conditions avantageuſes pour leur perſonne, & pleins de l'eſpérance d'une meilleure fortune, ils prenoient déja des meſures pour exécuter leur trahiſon, lorſqu'un bruit ſourd s'en répandit dans Héraclée. Auſſitôt il ſe fait une aſſemblée du peuple, & le Commandant de la garniſon eſt prié d'y venir prendre ſéance. Quand il fut arrivé, Brithagoras, homme diſtingué parmi les Héracléens, lui adreſſant la parole, expoſe le mauvais état de la ville, la néceſſité de ſonger à l'intérêt commun des habitans, & de faire des propoſitions d'accommodement à Triarius; il finit par l'en prier, l'en conjurer. Alors Connacorix ſe leve, &

[a] Le texte dit *le chœnix* de bled. C'étoit chez les Grecs une meſure qui contenoit environ la dixiéme partie de notre muid, ou un peu plus d'un ſeptier.

[b] Quatre-vingts dragmes Attiques, c'eſt-à-dire, un marc deux onces d'argent.

[c] Ce Lamachus avoit cauſé la ruine de ſa patrie, en ouvrant les portes d'Héraclée à Mithridate, & en recevant ſes troupes. Cette perfidie n'étoit le crime que d'un particulier, mais les Romains la crurent l'effet d'une délibération publique, & ils en furent tellement irritez, qu'ils réſolurent de faire le ſiége d'Héraclée, à quoi ils n'auroient jamais penſé ſans cela.

ouvrant un avis tout contraire, il dit que pour lui il ne voit aucun ſujet de deſeſpérer, ni du ſalut, ni de la liberté; que la fortune pouvoit changer, & qu'il n'étoit pas encore tems de ſe rendre; qu'en effet il avoit reçû des lettres de Mithridate, par leſquelles il paroiſſoit que ce Prince étoit fort bien avec ſon gendre, & qu'inceſſamment il obtiendroit un puiſſant ſecours qui le mettroit en état de rétablir ſes affaires. C'eſt ainſi que le perfide Connacorix jouoit l'aſſemblée; cependant comme on croit volontiers ce que l'on ſouhaite, le peuple ſortit, perſuadé que l'on pouvoit encore attendre. Quand le traître vit que ſon diſcours avoit eu l'effet qu'il en eſpéroit, profitant du ſilence de la nuit, il embarque tous les ſoldats de la garniſon ſur des galéres, & ſe ſauve avec eux; car tel étoit ſon traité, qu'ils pourroient en toute ſûreté ſe retirer où ils voudroient, & emporter avec eux ce qu'ils auroient pu gagner par leur ſervice. Pendant ce tems-là Damophile ouvre les portes à Triarius; les Romains entrent en foule, quelques-uns eſcaladent les murs qu'ils trouvent ſans défenſe, en un moment la ville eſt pleine de ſoldats, ou plûtôt d'horreur & de carnage. Alors, mais trop tard, les Héracléens connoiſſent qu'ils ſe ſont laiſſez tromper; les uns s'abandonnent à la merci des ſoldats, les autres ſont impitoyablement maſſacrez; leurs maiſons, leur argent, leurs meubles, tout eſt pillé, tout devient la proye de l'ennemi, qui ſe rappellant avec quel acharnement les galéres d'Héraclée avoient combattu contre lui, & les peines qu'il a eſſuyées durant un ſi long ſiége, en prend droit d'exercer toutes ſortes de cruautés contre ces malheureux citoyens: rien ne peut le retenir, il égorge juſqu'au pied des autels, ceux qui penſoient y trouver un aſyle. Cependant pluſieurs s'étant échappez, pour éviter une mort certaine, paſſent par-deſſus les murs & ſe répandent dans la campagne; quelques-uns même vont implorer la clémence de Cotta, qui apprend par eux, & la priſe & le ſac d'Héraclée. A cette nouvelle, Cotta furieux s'avance vers la ville avec ſes troupes, indignées de ce que leurs camarades les comptent pour rien, les fruſtrent de la gloire dûë à leur valeur, & s'approprient

tout le fruit d'une entreprise qui leur étoit commune avec eux. Dans cette disposition, ils étoient prêts à tourner leurs armes contre les soldats de Triarius, & l'auroient fait immanquablement, si ce Général n'eût appaisé Cotta & son armée par des paroles pleines de douceur, & ne se fût engagé à rapporter tout le butin, pour être partagé entre tous. Par cette sage conduite, il calma les esprits & mit fin à la sédition.

Cotta ensuite ayant appris que Connacorix s'étoit emparé de Tios & d'Amastris, donna ordre à Triarius d'aller l'en chasser. Pour lui, demeuré maître d'Héraclée, après s'être assûré de tous les prisonniers de guerre & de ceux qui vouloient se rendre, il traita la ville avec la derniére rigueur, fouillant par-tout dans les maisons, même dans les temples, d'où il enleva grand nombre de belles statuës & de riches ornemens. Il y avoit dans le marché un Hercule adossé contre une pyramide, c'étoit une statuë admirable, qui pour sa grandeur, pour la richesse de la matiére & la beauté de l'ouvrage, ne le cédoit à pas une autre des plus renommées; la massuë d'Hercule étoit d'or massif, la peau du lion qui lui couvroit les épaules, son carquois, son arc & ses fléches étoient aussi d'or. Cotta la fit enlever, avec une infinité de choses précieuses qu'il avoit tirées, soit des places publiques, soit des maisons particuliéres; il en chargea ses vaisseaux, après quoi il fit mettre par les soldats, le feu aux quatre coins de la ville. C'est ainsi qu'Héraclée fut prise, saccagée & détruite, après deux ans de siége. Cependant Triarius exécutoit ses ordres, en se rendant maître d'Amastris & de Tios; il les prit toutes deux par capitulation, & Connacorix, qui avoit prétendu couvrir sa trahison du prétexte de les aller défendre, eut la liberté de se retirer où il voudroit. Cotta ayant ainsi disposé de tout à sa volonté, envoya son infanterie & sa cavalerie à Lucullus, licencia ses troupes auxiliaires; & ne voyant plus rien qui le retînt, il s'embarqua sur la flotte, avec les riches dépouilles des malheureux Héracléens. Mais à peine fut-il un peu éloigné du rivage, que plusieurs de ses vaisseaux étant trop chargez, les uns s'entr'ouvrirent, les autres poussez par

un vent de Nord ſur des bancs de ſable, jettérent à la mer la plus grande partie des effets qu'ils tranſportoient.

Peu de tems après ſon départ, Léonippe, que Mithridate avoit fait Gouverneur de Sinope conjointement avec Cléocharès, deſeſpérant de pouvoir conſerver cette place, par une perfidie ſemblable à celle de Connacorix, réſolut de la livrer à Lucullus, & il l'en informa. Mais Cléocharès, & Séleucus autre Lieutenant de Mithridate, que ce Prince avoit aſſocié aux premiers, ayant tous les deux pénétré le deſſein de Léonippe, convoquérent le peuple auſſi-tôt, & accuſérent le Gouverneur de trahiſon. Ce fut inutilement, le peuple perſuadé de ſa probité, ne put le croire capable d'une telle noirceur. La faction de Cléocharès redoutant le crédit de l'accuſé, le ſurprit la nuit ſuivante, & l'aſſaſſina. Le peuple cria beaucoup, mais Cléocharès & ſes partiſans, devenus les plus forts par un coup ſi hardi, ſe rendirent maîtres de toutes les affaires; & pour aſſûrer l'impunité de leur crime, ils s'érigérent en autant de petits Tyrans. Sur ces entrefaites arrive près de Sinope Cenſorin, commandant une flotte Romaine de quinze galéres, qui apportoient du Boſphore des vivres & des munitions au camp de Lucullus. Cléocharès & Séleucus furent d'avis de l'aller combattre avec les galéres de Sinope; Séleucus ſe chargea de l'expédition, & défit entiérement la flotte Romaine, après quoi tout le butin fut partagé entre ſon collégue & lui. Un exploit ſi heureux les rendit encore plus inſolens, & augmenta de beaucoup leur tyrannie. Non ſeulement ils condamnoient les citoyens ſans les entendre, mais ils les faiſoient traîner au ſupplice, & il n'y avoit ſorte de cruautés qu'ils n'exerçaſſent contr'eux. Cependant ils n'étoient pas toûjours d'accord; Cléocharès vouloit continuer de faire la guerre, Séleucus diſoit au contraire qu'il falloit paſſer au fil de l'épée tous les habitans de Sinope, & livrer la ville aux Romains, ſous l'eſpoir d'une récompenſe proportionnée à un ſi grand ſervice. Ni l'un ni l'autre avis n'ayant prévalu, ils convinrent au moins de mettre leurs effets en ſûreté, en les envoyant par mer à Macharès fils de Mithridate, qui étoit pour lors dans la Colchide.

Ce fut en ce tems-là même que le Général des Romains, Lucullus, vint mettre le siége devant Sinope [a]. A peine y fut-il arrivé, que Macharès lui envoya demander son alliance & son amitié. Lucullus répondit qu'il l'accorderoit volontiers, à condition que Macharès n'aideroit en rien les assiégez. Non seulement ce Prince le lui promit, mais dans la suite il envoya à Lucullus des provisions qui étoient destinées pour les troupes de Mithridate. Cléocharès & Séleucus déchûs de leurs espérances, donnent la ville au pillage à leurs soldats, chargent plusieurs vaisseaux d'immenses richesses, s'embarquent eux-mêmes durant la nuit, & vont gagner les lieux les plus reculez [b] du royaume de Pont. Avant que de partir, ils mettent le feu aux vaisseaux qu'ils ne peuvent emmener. La flamme venant à s'élever, avertit Lucullus de ce qui étoit arrivé; aussi-tôt il fait prendre des échelles à ses soldats, & leur commande de monter à l'assaut. En un moment ils sont dans la ville, font main basse sur les habitans, déja le sang coule de tous côtés; Lucullus touché de pitié fait cesser le carnage, content de s'être rendu le maître de cette importante place, qui tomba ainsi en la puissance des Romains. Amasée tenoit encore pour Mithridate, mais peu de tems après elle se rendit.

Mithridate, au reste, depuis un an & huit mois qu'il se tenoit dans un coin de l'Arménie, n'avoit encore pu parvenir à voir son gendre. Enfin Tigrane, honteux de l'avoir tant fait attendre, alla au-devant de lui en grand cortége, & le reçut avec une magnificence vraiment royale. Ils passérent ensemble trois jours en des conversations secretes [c]; après

[a] Sinope, bâtie par les Miléfiens, étoit une ville d'une grande antiquité; elle s'étoit long-tems gouvernée par ses propres loix : dans la suite elle avoit été prise par Pharnace Roy de Cappadoce. Mithridate qui y étoit né & y avoit été élevé, en avoit fait, par une affection particuliére, & aussi à cause de sa situation avantageuse, la capitale de son Empire.

[b] Le texte ajoûte, vers *les Saneges* & *les Lazes*. Aucun Géographe n'a fait mention de ces peuples, c'est pourquoi Paulmier a cru qu'il falloit lire *les Zanes*, qu'Ammien-Marcellin place dans cette contrée, & dont Ptolémée parle comme d'un peuple voisin des Colques.

[c] Ce fut dans ces entretiens secrets que ces deux Princes se firent des confidences, dont une coûta la vie à Métrodore de Sepsis, homme recommandable par son éloquence & son sçavoir. Mithridate qui le chérissoit, l'avoit

quoi Tigrane le régala ſplendidement, lui témoigna beaucoup d'amitié, & le renvoya dans ſon royaume avec un corps de dix mille chevaux.

Pendant ce tems-là Lucullus étoit entré en Cappadoce, où regnoit Ariobarzane Prince ami du Peuple Romain. Aidé de ſon ſecours, il avoit bruſquement fait paſſer l'Euphrate à ſon infanterie, & s'étoit approché d'une fortereſſe, où il ſçavoit qu'étoient les femmes de Tigrane avec une partie de ſes richeſſes. Lucullus laiſſa là un détachement conſidérable, qui eut ordre d'inveſtir Tigranocerte, & de donner de l'inquiétude à pluſieurs places à la fois; pour lui, il continua ſa marche à la tête d'un camp volant. Tigrane ſe voyant attaqué de pluſieurs côtés, rappella Mithridate en diligence, & cependant il envoya une armée pour ſecourir la place où il tenoit ſes femmes. Les Romains auroient bien voulu attaquer cette armée, mais les Barbares, par une grêle de traits & de fléches, les empêchérent de déboucher de leur camp: d'ailleurs il étoit nuit, de ſorte que les troupes de Tigrane allérent enlever ſes femmes, & les envoyérent au Roy ſous bonne garde, avec ſes meubles les plus précieux. Le lendemain dès qu'il fut jour, les Thraces & les Romains tombérent ſur les Arméniens, les enfoncérent, firent un grand nombre de priſonniers, & en tuérent encore un plus grand nombre; mais l'eſcorte qui avoit pris les devans, arriva heureuſement.

Enfin Tigrane ayant mis ſur pied une armée de quatre-vingt mille hommes [a], réſolut d'aller en perſonne faire lever le ſiége de Tigranocerte [b]. Quand il fut à portée du camp des

envoyé en ambaſſade vers Tigrane, avec ordre de l'engager à joindre ſes forces aux ſiennes contre les Romains. Métrodore ayant exécuté ſes ordres, Tigrane lui dit dans la converſation; *Mais vous, Métrodore, que me conſeillez-vous!* *Seigneur,* lui répliqua-t-il, *comme Ambaſſadeur je vous le conſeille; mais ſi vous conſultez Métrodore, il ne vous le conſeillera jamais.* Mithridate apprit cette particularité de la bouche même de Tigrane, & ſur le champ il ſe vengea de Métrodore, en le faiſant mourir.

[a] Plutarque dans la vie de Lucullus, fait cette armée infiniment plus forte. Selon lui, Tigrane avoit vingt mille archers ou frondeurs, cinquante-cinq mille cavaliers, dont dix-ſept mille montoient des chevaux bardez, cent cinquante mille hommes d'infanterie, & trente-cinq mille travailleurs.

[b] C'étoit une ville ſur l'Euphrate,

Romains,

Romains, confidérant la petiteffe de fon enceinte, il ne put s'empêcher d'en faire des railleries : *Si ces gens-là*, dit-il, *viennent comme Ambaffadeurs, ils font trop; mais s'ils viennent comme ennemis, ils ne font pas affez.* Après leur avoir ainfi infulté, il campa. Mais Lucullus rabbattit bien-tôt fon orgueil, car, en Général expérimenté, il rangea fi bien fes troupes en bataille, & par une courte harangue fçut fi bien les picquer d'honneur, que fondant tout-à-coup fur l'aîle droite des Arméniens, il la culbuta; le corps d'infanterie qu'elle couvroit, prit auffi-tôt l'épouvante, ce ne fut plus qu'une déroute [a], tous fuirent, & furent long-tems pourfuivis par les Romains, qui en firent un horrible carnage. Tigrane abbattu par fon malheur, céda le diademe & les autres marques de la royauté à fon fils, & pour lui il ne ceffa de fuir, jufqu'à ce qu'il eût gagné une place forte où il fe crut en fûreté. Lucullus, après cette expédition, revint devant Tigranocerte, dont il pouffa le fiége fi vivement [b], que les Lieutenans de Mithridate qui commandoient dans la place, n'ayant plus de fecours à efpérer, traitérent avec le Général Romain, firent leur condition la

que Tigrane avoit eu la fantaifie de peupler aux dépens de douze autres villes, dont bon gré mal gré il avoit transféré les habitans dans celle-là. Tous les Grands de fon royaume, pour lui plaire, y avoient bâti des palais. Tigrane en vouloit faire une ville comparable à Babylone, & cela étoit bien avancé, mais Lucullus ne lui donna pas le tems de l'achever; car après avoir pris & faccagé Tigranocerte, il en fit une grande folitude, renvoyant les habitans dans leur ancienne demeure, ce qui le fit bénir de tous ces divers peuples, qui foupiroient après leur patrie.

[a] Suivant Plutarque, il périt du côté des Arméniens plus de cent mille hommes, & du côté des Romains il n'y eut que cinq morts & cent bleffez. Le Philofophe Antiochus, dont Cicéron avoit été difciple, difoit de cette bataille, que jamais le foleil n'en avoit éclairé une femblable; & Tite-Live affûroit qu'il n'étoit point arrivé aux Romains de fe trouver en bataille rangée avec fi peu de troupes contre un fi grand nombre d'ennemis, car les vainqueurs n'étoient pas la vingtiéme partie des vaincus.

[b] Cette grande ville étoit peuplée de Grecs & de Barbares. La divifion fe mit parmi eux; Lucullus en fçut profiter, il fit donner l'affaut, prit la ville, & après s'être emparé des tréfors du Roy, il abandonna Tigranocerte à fes foldats, qui, avec plufieurs autres richeffes, y trouverent huit mille talens d'argent monnoyé, c'eft-à-dire, vingt-quatre millions; & outre le pillage, il donna encore à chaque foldat huit cens dragmes, c'eft-à-dire, quatre cens fur le butin qui y fut fait.

meilleure qu'ils purent, & ſe rendirent. Mithridate de ſon côté, revenu auprès de ſon gendre, n'oublia rien pour lui relever le courage. Premiérement il l'engagea à reprendre le diademe & tout l'appareil qui convient à un Roy; enſuite il voulut lui perſuader de lever de nouvelles troupes, de les joindre aux ſiennes, qui n'étoient pas à mépriſer, & de tenter une ſeconde fois le hazard d'une bataille. Mais Tigrane qui ſe fioit plus en la valeur & en la prudence de ſon beau-pere qu'en la ſienne, & qui le croyoit auſſi beaucoup plus capable de diſputer le terrein aux Romains, lui laiſſa faire tout ce qu'il voulut. Pour lui, il envoya une ambaſſade à Phradate Roy des Parthes, pour lui offrir la Méſopotamie, l'Adiabene*, & ce qu'on appelle les Grandes-vallées. Mais Lucullus députa pareillement vers ce Prince, pour traverſer les deſſeins de Tigrane. Le Parthe donna audience aux Ambaſſadeurs d'Arménie ſéparément, & de même aux Députez de Lucullus; il promit tout aux uns & aux autres, & les trompa tous également.

Cependant Cotta arrivé à Rome, avoit été fort bien reçû du Sénat; & parce qu'il avoit pris Héraclée, on ne l'appelloit point autrement que Cotta le Pontique. Mais quand on ſçut qu'il avoit ſacrifié cette grande ville à ſon intérêt particulier, alors il devint l'objet de la haine publique, & ſes richeſſes regardées comme le fruit de ſes rapines, ſoûlevérent tout Rome contre lui. Pour faire ceſſer le murmure, il porta au tréſor de la République la plus grande partie des dépouilles dont il revenoit chargé; mais il n'y gagna rien, on demeura perſuadé que ce qu'il s'étoit reſervé, valoit bien ce qu'il avoit donné. Le Sénat indigné rendit un decret, par lequel il ordonnoit que les captifs d'Héraclée ſeroient inceſſamment remis en liberté, & renvoyez en leur pays. Mais l'affaire alla plus loin, car Thraſyméde, l'un des Héracléens les plus diſtinguez,

* L'Adiabene, pays voiſin de la Méſopotamie, s'étoit appellé anciennement l'Aſſyrie; on lui donna enſuite le nom d'Adiabene, parce qu'il étoit renfermé entre deux fleuves que l'on ne pouvoit paſſer à gué, du mot Grec ἀδιαβαίνειν, dit Ammien-Marcellin.

accuſa Cotta en plein Sénat. Il expoſa les ſervices que la ville d'Héraclée avoit rendus aux Romains, l'alliance & la bonne amitié qu'elle avoit toûjours entretenuës avec eux; que ſi elle s'en étoit écartée, ce n'avoit jamais été par une délibération publique, ou par la mauvaiſe volonté des habitans, mais par la perfidie de leurs Magiſtrats, ou par la violence de ceux qui commandoient dans la place. Il peignit aux yeux du Sénat, Cotta dépouillant les temples, enlevant les ſtatuës des Dieux, regardant comme ſa proye toutes les richeſſes des particuliers, exerçant contr'eux mille cruautés, chargeant ſes vaiſſeaux d'une quantité prodigieuſe d'or & d'argent, & mettant le feu à tout ce qu'il ne pouvoit pas emporter. Par ſes larmes, encore plus que par la force de ſon diſcours, il excita la pitié des principaux Sénateurs, pendant qu'une foule de captifs, hommes, femmes & enfans tous en poſture de ſupplians, une branche d'olivier à la main, attendriſſoient les Juges par leurs cris & leurs gemiſſemens. Quand Thraſyméde eut ceſſé de parler, Cotta ſe leva pour lui répondre; il ſe défendit en ſa Langue [a], & dit briévement ce qu'il put pour ſa juſtification, après quoi il ſe remit à ſa place. Alors Carbon s'étant levé, *Cotta*, lui dit-il, *nous vous avions donné ordre de prendre Héraclée, mais non pas de la ſaccager.* Tous les autres le condamnérent de même; la plûpart étoient d'avis de l'exil, cependant ils prirent un parti plus modéré, ce fut de le déclarer déchû du droit de porter le Laticlave [b]. A l'égard des captifs d'Héraclée, non ſeulement le Sénat les déclara libres, mais il leur rendit leurs

[a] C'eſt-à-dire que Thraſyméde avoit parlé en Grec, & que Cotta repondit en Latin; rien ne marque mieux combien la Langue Grecque étoit commune à Rome en ce tems-là.

[b] Le Laticlave étoit une eſpece de vêtement affecte aux Sénateurs, comme l'Anguſticlave en étoit un affecté aux Chevaliers Romains. L'un & l'autre n'étoient autre choſe qu'une tunique couverte par devant de quelques piéces de pourpre appliquees en maniére de têtes de clou. Ces têtes de clou étoient plus groſſes ſur la tunique des Sénateurs, plus petites ſur la tunique des Chevaliers, & de-là ces deux vêtemens prenoient leur dénomination. En privant Cotta du droit de porter le Laticlave, il y a bien de l'apparence qu'on le raya du nombre des Sénateurs.

terres, leur ville & leurs ports, avec le libre exercice de leur commerce, & défenſes furent faites de retenir aucun d'eux dans l'eſclavage.

Thraſymède ayant ainſi obtenu ce qu'il ſouhaitoit, fit embarquer les captifs & les renvoya en leur pays. Pour lui, afin d'être plus à portée de rendre ſervice à ſes compatriotes, il demeura un tems à Rome avec Brithagoras, & Propylus qui étoit fils de ce dernier. Après y avoir paſſé quelques années, il équipa une petite flotte & s'en retourna à Héraclée, où il employa tous ſes ſoins à réparer les malheurs de ſa patrie, à la repeupler, &, poûr ainſi dire, à la ranimer; mais quelque peine qu'il prît, il ne put jamais y raſſembler plus de huit mille habitans, même en y comprenant les eſclaves. Brithagoras dans la ſuite voyant ce nombre conſidérablement augmenté, fit eſpérer à ces peuples qu'on les rendroit parfaitement libres, en leur permettant de ſe gouverner par leurs propres loix comme auparavant. Et en effet, pluſieurs années après, lorſque Jules-Céſar fut devenu le maître de la République Romaine, Brithagoras ſe rendit auprès de lui avec quelques autres Héracléens de diſtinction, & entr'autres Propylus ſon fils. Dans cette ambaſſade il ſçut gagner l'amitié de Céſar, qui deſlors lui donna de bonnes paroles, & n'en différa l'effet, que parce qu'il n'étoit point à Rome; car tout occupé de ſes grands deſſeins, il faiſoit la guerre tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Brithagoras le ſuivit par-tout avec ſon fils. On voyoit bien qu'il obtiendroit infailliblement ce qu'il demandoit; mais après douze ans d'aſſiduité, cet illuſtre Héracléen caſſé de vieilleſſe & de travaux, tomba malade & finit ſes jours, au grand regret de ſa patrie, juſtement dans le tems que Céſar étoit ſur le point de revenir à Rome.

Là finit auſſi le ſeiziéme livre de Memnon. Cet ouvrage, au reſte, eſt judicieuſement écrit. L'Auteur s'y eſt attaché à un genre de ſtile qui eſt aiſé, ſimple & leger *; il s'exprime

* L'expreſſion de Photius eſt, *καὶ τὸ ἰσχνὸν μεταδιώκουσα χαρακτῆρα*, & c'eſt ce qu'il n'eſt guéres poſſible de bien rendre en notre Langue, parce-

toûjours clairement, il eſt en garde contre les digreſſions, ne ſe permettant que celles qui ſe préſentent naturellement; & quand il eſt obligé de s'écarter de ſon ſujet, il y revient toûjours le plûtôt qu'il peut. Sa diction eſt ſimple, rarement il uſe de termes figurez.

Je ne dis rien de ſes huit derniers livres, parce qu'ils ne me ſont jamais tombez entre les mains.

qu'elle ne nous fournit aucun terme qui réponde exactement au terme Grec ἰσχνὸς χαρακτὴρ, en Latin *genus dicendi tenue*, qui ne laiſſoit pas d'être une perfection. Ce genre de ſtile étoit particulier à Lyſias, & à quelques autres E'crivains fort eſtimez; auſſi Photius dit-il que Memnon avoit recherché cette maniére d'écrire, μεταδιώκουσα. Pour faire entendre le terme Grec, il m'a fallu employer pluſieurs mots, *aiſé, ſimple & leger*.



HISTOIRE DU CALENDRIER EGYPTIEN.

Par M. DE LA NAUZE.

31. May 1740.

QUAND on dit que les Egyptiens des premiers âges employérent des années qui n'avoient chacune qu'un ſeul [a] mois ou deux [b], c'eſt nous faire entendre qu'ils ne connurent point d'année proprement dite, ni de meſure plus longue pour ſupputer les tems, que l'intervalle des révolutions lunaires. Une méthode ſi bornée déſigne manifeſtement l'enfance du Monde, & bien-tôt la viciſſitude des Saiſons dût conduire les hommes à la connoiſſance de quelques periodes plus longues que celle du cours de la Lune. De-là cette diſtinction qu'on fit des Saiſons [c], qui portérent auſſi le nom d'année, par exemple, les années de trois mois établies, dit-on [d], par l'Egyptien Horus, & les années de quatre mois, dont on prétend [e] que les auteurs furent les peuples d'Egypte; & c'eſt par une réduction de ces ſortes d'années ſi fort abbrégées, que d'anciens Ecrivains [f] expliquent hiſtoriquement les Antiquités Egyptiennes qu'on faiſoit remonter à tant de milliers de ſiécles; pendant que d'autres [g] eſtiment que tout cet appareil chronologique cache réellement des calculs de pure Aſtronomie. L'Egypte dans la ſuite employa une meſure de tems plus longue, & plus conforme à l'idée que nous avons de ce qu'on nomme Année. Telle fut l'année en uſage parmi les Hébreux à leur ſortie d'Egypte, la même année ſans doute que celle des naturels du pays. On voit par l'Hiſtoire Sainte, que les mois de cette année Judeo-Egyptienne avoient pour toute dénomination celle de premier mois, ſecond mois, ainſi du reſte, juſqu'au douziéme, & Joſéphe ſuppoſe manifeſtement qu'ils étoient lunaires. D'ailleurs, comme on ſçait que les mois Judaïques des tems poſtérieurs

[a] *Diodor. 1. Varro apud Lactant. Inſtit. 2. 12. Plin. Hiſt. Nat. 7. 49. edit. Hard. Stob. Phyſ. 1 1.*

[b] *Plutarch. in Numa, p. 72. B. Cenſor. de Die nat. 19.*

[c] *Diodor. loco citato.*

[d] *Cenſor. loco citato.*

[e] *Diod. Plut. Cenſ. Stob. loc. cit.*

[f] *Diod. Varr. Plin. loc. cit.*

[g] *Afric. apud Syncell. p. 17. C. Marsh. Can.* [illegible]

Joſeph. Antiq. 2. 15. 2. & paſſim.

étoient réglez par le cours de la Lune, on doit juger par l'attachement de la Nation Juive à ses usages & à ses cérémonies, que ses mois furent effectivement lunaires dès les premiers tems, & que les anciens mois Egyptiens ayant été les mêmes, furent aussi pareillement lunaires. Cependant on ne peut rien établir de positif, ni sur la forme d'une pareille année, ni même sur l'année de trois cens soixante jours, que les Egyptiens employérent, selon le Syncelle, avant leur année vague de trois cens soixante & cinq jours; & c'est, avec raison, à cette derniére qu'on fait ordinairement commencer l'histoire du Calendrier Egyptien.

Syncell. pag. 123.

Les années Egyptiennes ont été déja l'objet du travail de plusieurs Sçavans modernes. Scaliger & Pétau ont traité la matiére dans leurs Ouvrages chronologiques, Golius dans ses Notes sur Alfragan, Marsham dans son Canon chronique, Dodwel dans un Appendix ou Addition à différentes Dissertations, M. Des-Vignoles dans une piéce qui est à la tête du quatriéme tome des Mémoires intitulez *Miscellanea Berolinensia,* Dom Martin dans son Explication de divers Monumens, & M. Averani dans son petit Livre sur les Mois Egyptiens. Ce dernier ouvrage n'entame guéres la question de la forme des années. L'Auteur s'y est borné à une recherche fort laborieuse & fort inutile des différentes dates de mois données par Ptolémée, & il conclud de la combinaison de ces dates, la position & l'arrangement des mois dans l'année Egyptienne. On pouvoit s'épargner les recherches d'un tel arrangement, puisqu'il n'est contredit par personne, & que d'ailleurs Ptolémée lui-même l'a tracé de suite dans un Calendrier qui termine son livre des Apparences des Etoiles fixes. Voici donc à quoi cet ordre des mois se réduit, de l'aveu de tout le monde.

Premier mois. . . . . Thoth.
Second mois. . . . . Paophi.
Troisiéme mois. . . . . Athyr.
Quatriéme mois. . . . . Choeac.

Cinquiéme mois.	Tybi.
Sixiéme mois.	Mechir.
Septiéme mois.	Phamenoth.
Huitiéme mois.	Pharmuthi.
Neuviéme mois.	Pachon.
Dixiéme mois.	Payni.
Onziéme mois.	Epéphi.
Douziéme mois.	Meſori.

Tels étoient les mois qui compoſoient la forme des années civiles des Egyptiens, ſoit de leur Année vague, dont il s'agira dans la premiére partie de ce Mémoire, ſoit de leur Année ſolaire, dite l'Année Alexandrine, dont je parlerai dans la ſeconde partie, ſoit enfin de leur Année lunaire, que je tâcherai d'établir dans une troiſiéme partie, qui ſera auſſi la derniére. De ce que nous dirons ſur ces différentes formes d'années, il réſultera qu'elles furent toutes trois en uſage pendant un certain tems dans différens cantons de l'Egypte; & peut-être on n'y étoit pas ſeulement partagé ſur la maniére d'employer les années, mais encore ſur la méthode de commencer les jours. Car d'un côté, Pline prétend que les Egyptiens, comme les Romains, comptoient la journée depuis minuit; de l'autre, Iſidore, l'Auteur des Origines, aſſûre que les Egyptiens la comptoient depuis un ſoleil couchant juſqu'à l'autre, ce qui eſt conforme à ce que rapporte Théon, qu'ils obſervoient le lever Héliaque de la Canicule à l'onziéme heure. On conciliera ces divers témoignages, en diſant que Pline avoit en vûë les Egyptiens d'Alexandrie, comme plus connus des Romains, & que les autres parlent des naturels Egyptiens, dont ils paroiſſent avoir enviſagé les uſages particuliers. Pour Ptolémée, natif de Péluſe & habitué à Alexandrie, il a commencé les jours à midi dans ſes calculs aſtronomiques; mais cet uſage des Aſtronomes n'avoit aucun rapport à l'uſage civil de la nation Egyptienne.

Plin. Hiſt. nat. 2. 79. edit. Hard.

Iſid. Orig. 5. 10.

Theon ad Arat. pag. 22. edit. Oxon.

PREMIERE

PREMIERE PARTIE.

L'Année vague des Egyptiens.

L'Année Egyptienne de trois cens ſoixante & cinq jours, ſi célébre parmi les Ecrivains de l'Antiquité, porte le nom d'Année vague & d'Année rétrograde, parce qu'elle anticipoit inſenſiblement ſur le cours du Soleil. La révolution annuelle de cet Aſtre eſt de trois cens ſoixante & cinq jours, & environ un quart de jour. C'eſt pourquoi de quatre en quatre ans on ajoûte dans le Calendrier Julien un jour de plus aux trois cens ſoixante & cinq jours ordinaires, pour retenir les Saiſons dans les mêmes mois. Faute d'une ſemblable intercalation, l'année Egyptienne de trois cens ſoixante & cinq jours précis, s'éloignoit ſans ceſſe du Soleil, & le Thoth paſſant ſucceſſivement de l'Eté dans le Printems, enſuite dans l'Hiver & dans l'Automne, ne revenoit au même point ſolaire qu'après un intervalle de quelques ſiécles. C'eſt ce que nous aurons occaſion d'expliquer plus bas. Parcourons d'abord les ſiécles marquez par l'uſage de l'Année vague & rétrograde, pour réfuter d'avance les Auteurs modernes qui ont imaginé, ou que cet uſage avoit été aſtronomique plûtôt que civil, ou qu'il ne commença que depuis l'Ere de Nabonaſſar, ou qu'il finit auſſi-tôt que les Romains furent maîtres de l'Egypte.

Dans la deſcription des magnificences d'un Palais de Thébes en Egypte, deſtiné à ſervir de tombeau au Roy Oſymandès, Diodore fait mention d'un cercle d'or dont la circonférence avoit trois cens ſoixante & cinq coudées de tour ſur une coudée de largeur. Chacune des trois cens ſoixante & cinq coudées répondoit à un jour de l'année; & pour ce jour-là, on y avoit marqué le lever & le coucher des Aſtres, avec le pronoſtic des tems, que les Aſtronomes Egyptiens y avoient attaché. Ce cercle enlevé, dit-on, par Cambyſe lorſqu'il pilla l'Egypte, étoit donc un monument fort ancien de l'année Egyptienne de trois cens ſoixante & cinq jours. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'enſuit qu'un cercle ainſi diviſé en trois cens ſoixante & cinq *Diodor. l.*

parties égales pour trois cens soixante & cinq jours précis, ou ne pouvoit pas servir long-tems de Calendrier exact, ou étoit accompagné de formules qui en corrigeoient le défaut. Osymandès est nommé Ismandès par Strabon, qui ajoûte que le Prince appellé Ismandès par les Egyptiens, étoit Memnon. Or Memnon vivoit du tems de la guerre de Troye; on le prouve, soit par l'autorité des plus anciens Poëtes, tels qu'Homére[a], Hésiode[b] & Pindare[c], soit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le Coffre des Cypsélides[d], le Trône d'Apollon d'Amycles[e], les Statuës de Lycius[f], les Tableaux de Polygnote[g], & encore quelques autres restes d'antiquitez que Pausanias[h] rapporte. Ainsi dès le tems de la guerre de Troye, les Egyptiens employoient l'année de trois cens soixante & cinq jours.

Strab. 17. p. 813.

[a] *Odyss. 4. 188.*
[b] *Hesiod. Theog. 984.*
[c] *Pind. Olimp. 2. 148. Pith. 6. 30. Nem. 6. 82.*
[d] *Pausf. 5. 19.*
[e] *Idem, 3. 18.*
[f] *Idem, 5. 22.*
[g] *Idem, 10. 31.*
[h] *Idem, 3. 3.*

Une autre preuve de l'ancien usage de cette année Egyptienne, se tire de l'Ere de Nabonassar *, qui répondoit au 26. Février Julien proleptique de l'an 749. avant Jesus-Christ. Le Syncelle observe *[2] que les Babyloniens avoient marqué avec soin leurs Observations astronomiques depuis le commencement de cette Ere; & Ptolémée qui en cite quelquesunes, dont la plus ancienne est de l'an 721. avant l'Ere Chrétienne, les rapporte caractérisées en effet par l'époque de Nabonassar. Or, selon le témoignage de Censorin, & de l'aveu de tous les Sçavans, l'ouverture des années de Nabonassar commençoit toûjours avec le Thoth Egyptien, & elles rouloient sur trois cens soixante & cinq jours, sans aucune intercalation. Les Babyloniens avoient donc emprunté des Egyptiens cette forme d'année, d'autant plus que, selon Diodore, les Chaldéens, autrement les Prêtres du pays de Babylone, avoient été instituez sur le modéle de ceux d'Egypte, & qu'ils

Ptolem. Alm. 4. 6.

Censor. de Die nat. 21.

Diodor. 1.

* Je parlerai plus au long de l'Ere de Nabonassar dans l'Histoire du Calendrier Babylonien.

*[2] *Syncell. pag. 207.* Long-tems avant le Syncelle, Bérose, Auteur Babylonien, qui vivoit environ cinq cens ans après l'Ere de Nabonassar, supposoit évidemment que les Observations astronomiques de son pays ne remontoient point au-dessus de cette Ere; car il donnoit quatre cens quatrevingt-dix ans de durée à ces Observations jusqu'à son tems, ainsi que Pline l'assûre *Hist. nat. 7. 57. edit. Hard.*

s'adonnérent à l'étude des Astres, sur le plan qui avoit été tracé par les Prêtres, les Naturalistes & les Astronomes Egyptiens. Par conséquent la forme Egyptienne des années de Nabonassar employée en Chaldée dès le VIII.e siécle avant l'Ere Chrétienne, prouve à plus forte raison, l'antiquité des années de trois cens soixante & cinq jours, par rapport à l'Egypte.

Les Egyptiens se servirent aussi de la même forme d'année dans le siécle de Thalès, six cens ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Philosophe a été le premier des Grecs qui ait donné trois cens soixante & cinq jours à l'année, sans avoir eu, remarque Diogéne-Laërce, d'autres maîtres que les Egyptiens. Témoignage qui semble dire que l'année Egyptienne fut de trois cens soixante & cinq jours au tems de Thalès. *Laërt. 1. 27.*

Hérodote écrivoit dans le V.e siécle avant Jesus-Christ, & disoit en parlant des Egyptiens : « Ils agissent, du moins à mon avis, plus sagement que les Grecs, d'autant que les Grecs « intercalent à la troisiéme année, pour s'accorder avec les Sai- « sons. Mais les Egyptiens ayant douze mois, chacun de trente « jours, ne font qu'ajoûter cinq jours de plus tous les ans, & « par ce moyen ils se procurent le retour périodique des mêmes « Saisons. » Il sembleroit par ces derniéres paroles d'Hérodote, qu'il n'auroit pas senti l'inconvénient du dérangement des Saisons attaché à une longue suite d'années Egyptiennes. Qu'il ait ignoré l'anticipation du Thoth vague, ou que l'ayant connuë, ce qui est plus probable, il ait négligé de la marquer, parce qu'elle ne devient sensible qu'après plusieurs années, du moins assûre-t-il clairement que de son tems l'année Egyptienne étoit bornée à trois cens soixante & cinq jours. *Herod. 2. 4.*

Géminus en dit autant pour le tems où il écrivoit. C'étoit, selon les uns, un peu plus, & selon les autres, un peu moins de cent ans avant l'Ere Chrétienne. Voici ses paroles : « Les Egyptiens agissant par des vûës tout-à-fait différentes de « celles des Grecs, ne réglent point leurs années suivant le « Soleil, ni leurs mois & leurs jours suivant la Lune. Par une « méthode qui leur est particuliére, ils veulent que telles & « telles fêtes ne reviennent pas toûjours dans le même tems, « *Gemin. Elem. Astron. p. 33. Uranol. Petav.*

» mais qu'elles parcourent ſucceſſivement toutes les Saiſons de » l'année; en ſorte qu'une fête de l'Eté devienne avec le tems » une fête de l'Hiver, de l'Automne & du Printems. Pour ſe » procurer cette anticipation, ils fixent l'année à trois cens » ſoixante & cinq jours, c'eſt-à-dire, à douze mois chacun de » trente jours, & à cinq jours de plus, évitant exprès d'inter- » caler la quatriéme partie du jour excédente. C'eſt ainſi, ajoûte » Géminus, que dans l'eſpace de quatre années, les Egyptiens ſe trouvent de la valeur d'un jour en deçà du Soleil. »

Ils uſoient encore de la même méthode au III.e ſiécle de l'Ere Chrétienne. « L'année civile des Egyptiens, diſoit » Cenſorin en l'an 239. de Jeſus-Chriſt, n'a que trois cens ſoixante & cinq jours, ſans aucun jour intercalaire. » Du tems de Cenſorin, les Romains ſe régloient par le Calendrier Julien, où trois années ſimples de trois cens ſoixante & cinq jours, ſont ſuivies d'une quatriéme qui eſt Biſſextile, & qui comprend trois cens ſoixante-ſix jours. Il réſultoit donc entre l'année Julienne & l'année des Egyptiens, la différence d'un jour en quatre ans, & de vingt-cinq jours après cent années; auſſi le même Ecrivain, après avoir dit qu'en l'année où il écrivoit, le Thoth Egyptien avoit commencé au 25. de Juin, ajoûte que cent ans auparavant le Thoth Egyptien avoit commencé au 21. de Juillet, ou plûtôt au 20. ſuivant la correction que les Sçavans font à ce texte.; ce qui donne vingt-cinq jours de moins en cent ans à l'année Egyptienne qu'à la Julienne, & détermine l'Egyptienne à trois cens ſoixante & cinq jours précis.

Cenſorin. de Die nat. 18.

Idem, 21.

Petav. Uranol. 5. 6.

Dodwel. app. Diſſert. Cypr. pag. 18.

Théon d'Alexandrie, qui vivoit au milieu du IV.e ſiécle, donne auſſi la même durée à l'année Egyptienne. Il dit: « Puiſque l'année alléguée des Grecs, c'eſt-à-dire, des Alexan- » drins, comprend trois cens ſoixante & cinq jours & un quart, » & celle des Egyptiens trois cens ſoixante & cinq jours ſeule- » ment, comme nous l'avons déja remarqué, il eſt clair que » celle des Egyptiens gagne un jour d'avance en quatre ans ſur » celle des Alexandrins, & qu'en quatorze cens ſoixante ans » elle gagne trois cens ſoixante & cinq jours, qui font une année

Theo, Frag. apud Dodwel. append. Diſſert. Cypr. p. 111.

Egyptienne. Après quoi les Egyptiens & les Alexandrins « recommencent une nouvelle année en même tems, & tant « qu'elle dure les Alexandrins comptent les jours & les mois « de la même façon que les Egyptiens. » Nous verrons plus bas qu'au siécle de Théon les Alexandrins commençoient leur année au 29. d'Août, en employant les douze mois Egyptiens & les cinq jours Epagoménes, avec un Epagoméne de plus tous les quatre ans. Ainsi lorsque Macrobe contemporain de Théon, a dit que les Egyptiens, après leurs douze mois chacun de trente jours, plaçoient les cinq Epagoménes entre les mois d'Août & de Septembre, il est visible qu'on doit entendre les Egyptiens d'Alexandrie, non les Egyptiens en général, ceux-là employant une forme d'année fixe, & ceux-ci conservant encore leur année vague & rétrograde.

Macrob. Saturnal. 1. 15.

Quelques Médailles Grecques frappées en Egypte dans les siécles postérieurs à l'Ere Chrétienne, prouvent aussi que l'année vague y étoit pour lors en usage. Ces Médailles semblent donner au regne de quelques Empereurs Romains, une ou même deux années de plus que ne leur en donnent les autres Monumens historiques. Les Chronologistes modernes ont observé avec raison, que la cause de cette variation venoit de ce que l'Egypte comptoit la durée des regnes par des fractions d'années, pendant que d'autres pays la comptoient par des années totales. Qu'un Empereur, par exemple, ait regné cinq ou six mois, si l'ouverture de l'année en Egypte tomboit dans le cours de ce regne, les mois antérieurs au Thoth étoient pris pour la première année de l'Empereur, & les mois postérieurs au Thoth pour la seconde. C'est ainsi qu'on pourra voir la seconde année marquée sur des Médailles Egyptiennes, pendant qu'on trouvera sa première année seulement marquée sur des Médailles Romaines, qui comptoient les années des Empereurs du jour anniversaire de leur avénement au trône. Telle est la clef que le P. Petau [a] & le Cardinal Noris [b] ont indiquée, & que le P. Pagi [c], M. de la Torre [d] sur-tout, & M. de la Bastie [e], nous proposent absolument

[a] *Pet. Doctr. temp. 12.*
[b] *Noris, Epist. de Num. Her. Ant. tom. 2. p. 656.*
[c] *Pagi, Critic. ad annum 69. num. 3.*
[d] *Phil. à Turr. Dissert. de Anno Elog. pag. 30. 39.*
[e] *Academ. des Belles-Lettres, Tom XII. Hist. pag. 136. seqq. & Tom. XII. Mem. p. 437. seqq.*

pour l'explication des Médailles Egyptiennes, & l'on ne peut se refuser à la justesse de ce principe de critique. Or ces Médailles annoncent-elles toûjours l'année fixe des Alexandrins, comme on le prétend ? A la bonne heure qu'on le juge ainsi des Médailles frappées en Alexandrie, ou dans quelques autres villes d'Egypte qui peuvent avoir suivi le Calendrier Alexandrin; mais je pense qu'on a tort d'en faire une régle générale, & deux Médailles du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin rapportées par M. de la Bastie, qui marquent la huitiéme année de l'Empereur Probus, prouvent qu'on y a supposé l'année vague Egyptienne. Probus commença de regner à la mi-Avril 276. & ne regna que six ans, trois mois & quelques jours. Le P. Pagi l'a démontré par divers témoignages d'Auteurs, les uns contemporains, les autres presque contemporains, qui tous donnent à cet Empereur, ou moins de sept ans, ou six ans, ou six ans & trois mois, ou six ans & quatre mois. On accorde parfaitement ensemble toutes ces autorités, en disant avec le P. Pagi, que Probus a regné depuis environ la mi-Avril 276. jusque vers le commencement d'Août 282. ce qui fait une durée de six ans & quatre mois commencez, ou trois mois révolus & complets. Comment vérifier présentement la huitiéme année de ce Prince, marquée sur les Médailles d'Egypte? Ce ne sera pas certainement dans l'hypothese de l'ouverture de l'année fixe au 29. d'Août. Alors la seconde année de Probus auroit commencé au 29. d'Août 276. & la huitiéme ne sçauroit avoir eu lieu, puisque ce Prince mourut vers le commencement d'Août 282. Vous levez la difficulté, en substituant l'année vague, dont l'ouverture en l'an 276. répondit au 15. de Juin. La seconde année de Probus aura commencé à ce 15. Juin 276. deux mois après son avénement au trône, & sa huitiéme année aura commencé au 14. Juin 282. environ un mois & demi avant sa mort. M. de la Bastie, qui a cru les deux Médailles de Probus incompatibles avec la Chronologie du P. Pagi, n'avoit en vûë que la méthode de l'année Alexandrine. S'il eût fait attention à l'année vague, il auroit tout concilié, sur-tout puisqu'il convient

Pagi, Crit. ad an. 276. n. 8. 9. & ad annum 283. n. 2.

lui-même que l'usage de cette année vague se maintint en Egypte long-tems même après l'empire de Probus.

Tous ces détails sont plus que suffisans pour montrer en général, que l'année Egyptienne de trois cens soixante & cinq jours avoit commencé d'être employée avant l'Ere de Nabonassar, & qu'elle subsista encore civilement pendant plusieurs siécles après l'Ere Chrétienne. Présentement, cherchons le tems précis de son institution. Je crois que ce fut l'an 1322. avant Jesus-Christ, au commencement d'un Cycle caniculaire; & la premiére preuve dont j'appuyerai cette époque, étant fondée sur la nature même du Cycle caniculaire, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

Il y a dans l'année pour chaque Etoile visible un certain jour, où l'Astre se débarrassant des rayons solaires, & paroissant avant l'Aurore sur l'horizon oriental, s'y laisse voir pour la premiére fois depuis sa rencontre avec le Soleil; c'est ce qu'on appelle ordinairement le lever d'un Astre. Or quand le lever de l'Etoile de la Canicule répondoit à l'ouverture de l'année vague Egyptienne, & concouroit par ce moyen avec le premier jour de Thoth, c'étoit un Thoth caniculaire; & on nommoit Cycle caniculaire, l'intervalle de plusieurs siécles qui s'écouloient depuis un Thoth caniculaire, jusqu'à un autre Thoth pareillement caniculaire. Ainsi, quand Censorin a dit qu'au XII.e des Calendes d'Août, sous le Consulat de l'Empereur Antonin-Pie pour la seconde fois, & de Bruttius-Præsens, c'est-à-dire, au 20. Juillet de l'an 139. il y avoit eu un commencement de grande Année, par le concours d'un Thoth Egyptien avec un lever de la Canicule, & que dans le tems qu'il écrivoit ceci, on touchoit à la centiéme année révoluë de cette grande Année, de cette Année héliaque, de cette Année caniculaire, appellée par quelques-uns *Année de Dieu*, il a fixé par ces paroles un Thoth caniculaire, un vrai commencement de Cycle, au 20. Juillet de l'an 139. On trouve en effet d'ailleurs, que les années 136. 137. 138. 139. ont donné le Thoth vague au 20. Juillet, & ce Thoth fut caniculaire en Egypte; car Petau assûre, d'après

Censor. de Die nat. 21.

Ibid. 18.

Petav. Uranol. l. 6. p. 208.

ſes propres ſupputations, que la Canicule ſe leva ſous le paralſ-
Bainbrigii Caxicul. ad calcem. lele d'Héliopolis le 20. Juillet 138. & Gravius a donné dans le plus grand détail, le calcul de ce lever pour le même jour 20. Juillet 138. ſous le même climat de la baſſe-Égypte, à trente degrez trente minutes de latitude ſeptentrionale; ce qui montre que le paralléle enviſagé par les anciens Auteurs dans ces ſortes de ſupputations, étoit le parallele d'Héliopolis
Herod. 2. 15. plûtôt que celui de Thébes. Auſſi Hérodote déclarant que par l'ancienne Thébes il faut entendre l'Égypte elle-même, & non une ville particuliére, fait aſſez ſentir que les anciens Thébains ſi verſez dans l'Aſtronomie, furent les Sçavans de l'Égypte en général, & principalement ceux d'Héliopolis, ville ſi célébre & d'une ſi grande antiquité. C'eſt donc relativement au lever de la Canicule ſous ce climat, que l'année 139. de Jeſus-Chriſt a été caractériſée par un commencement de Cycle caniculaire.

Que ſi nous partons de-là pour aller chercher le commencement du Cycle précédent, nous trouverons, tant par les autorités que par le calcul, que ce Cycle précédent avoit commencé par un autre Thoth Égyptien caniculaire au 20. Juillet de l'an 1322. avant l'Ére Chrétienne. Voici comment.
Gemin. Elem. Aſtron. 6. pag. 34. Uran. Pet. Géminus, après avoir déterminé l'année Égyptienne à trois cens ſoixante & cinq jours, & l'année ſolaire à trois cens ſoixante & cinq jours & un quart, telle que fut depuis évaluée l'année Julienne, conclud que l'une & l'autre année, l'Égyptienne & la Solaire, recommencent à s'accorder enſemble tous les quatorze cens ſoixante ans. Cette régle, qui n'eſt pas tout-à-fait juſte pour l'année ſolaire naturelle, eſt exactement vraye pour l'année Julienne; car l'Égyptienne rétrogradant d'un jour en quatre ans ſur la Julienne, rétrogradoit d'un an ou de trois cens ſoixante & cinq jours en quatre fois trois cens ſoixante & cinq ans, c'eſt-à-dire, en quatorze cens ſoixante années Juliennes, qui en faiſoient par conſéquent quatorze cens ſoixante & une Égyptiennes, après quoi le même jour Égyptien recommençoit avec le même jour Julien. Ainſi le Thoth Égyptien du 20. Juillet 139. de Jeſus-Chriſt,
préſuppoſe

préſuppoſe un autre Thoth Égyptien au 20. Juillet proleptique de l'an 1322. avant l'Ére Chrétienne; c'eſt ſans difficulté. Mais la révolution du Thoth caniculaire ſuivra-t-elle la même régle? & de ce que le Thoth Égyptien fut caniculaire le 20. Juillet 139. de l'Ére Chrétienne, s'enſuit-il que le Thoth Égyptien du 20. Juillet 1322. avant Jeſus-Chriſt, eût été pareillement caniculaire, & ainſi de tous les autres Thoths antérieurs & poſtérieurs, qui ſont arrivez ou qui arriveront le 20. Juillet, de quatorze cens ſoixante en quatorze cens ſoixante ans? Non, cela ne s'enſuit pas toûjours; & la différence qui ſe trouve entre l'année tropique, l'année aſtrale & l'année Julienne, produit ordinairement des variations qui empêchent pluſieurs Thoths caniculaires conſécutifs de ſe répondre juſte les uns aux autres après tous les quatorze cens ſoixante ans précis. L'année tropique, ou la révolution que le Soleil fait en parcourant trois cens ſoixante degrés, pour revenir au même point des Équinoxes ou des Solſtices, eſt de trois cens ſoixante & cinq jours, cinq heures quarante-neuf minutes; & comme le mouvement propre des Étoiles fixes eſt de cinquante ſecondes de degré en un an, l'année aſtrale, ou la révolution que le Soleil fait en parcourant trois cens ſoixante degrés cinquante ſecondes, pour rattraper une Étoile, ſera de trois cens ſoixante & cinq jours, ſix heures neuf minutes. L'année aſtrale eſt donc plus longue que la tropique de vingt minutes d'heure, parce que le Soleil parcourant un degré ou environ en vingt-quatre heures, parcourra conſéquemment cinquante ſecondes en vingt minutes. La durée de l'année Julienne réglée ſur le pied de trois cens ſoixante & cinq jours & ſix heures, tient à peu-près le milieu entre la durée de l'année tropique & celle de l'année aſtrale: mais elle ne tient pourtant pas exactement ce milieu, & d'ailleurs il ſurvient encore à la longue une irrégularité dans le lever des Étoiles, à cauſe de leur changement de déclinaiſon. Ainſi pluſieurs Thoths caniculaires conſécutifs n'arriveront pas toûjours préciſément à quatorze cens ſoixante années juſte les uns des autres. Les Anciens, qui ont ignoré ou négligé le

calcul de ces ſortes de variations, ont ſuppoſé que la révolution du Thoth caniculaire, comme celle de tout autre jour Egyptien, s'achevoit tous les quatorze cens ſoixante ans, & que le Cycle caniculaire en général devoit être fixé à ce nombre d'années. Cenſorin déclare que l'année appellée Heliaque par les uns, & Année de Dieu par les autres, recommence à chaque quatorze cens ſoixante & uniéme année; Chalcidius aſſûre auſſi que l'année caniculaire s'accomplit en quatorze cens ſoixante ans, & l'on voit évidemment qu'il ne s'agiſſoit que de la durée de ce Cycle dans le nombre des quatorze cens ſoixante & un ans, qui ont été ſi mal appliquez par Tacite [a] à l'âge du Phœnix, par Dion [b] au Calendrier Romain, & par Firmicus [c] à la révolution générale des Planétes. Les anciens Auteurs ont donc réduit la durée du Cycle caniculaire à quatorze cens ſoixante années Juliennes, ou, ce qui eſt le même, à quatorze cens ſoixante & une années Egyptiennes. Ils ſe ſeroient trompez, de poſer en fait ce principe comme une régle générale de tous les Cycles caniculaires à perpétuité. Mais s'ils n'ont parlé que du Cycle caniculaire qui finiſſoit à l'an 139. de Jeſus-Chriſt, Cycle qui les touchoit de plus près, & qui nous intéreſſe uniquement dans la queſtion préſente, ils n'ont rien avancé que de très-exact, le calcul aſtronomique déja cité d'après Pétau & Gravius *, donnant le lever de la Canicule ſous le parallele d'Héliopolis pour le Thoth Egyptien du 20. Juillet 1322. avant l'Ere Chrétienne, comme il le donne pour le Thoth Egyptien du 20. Juillet 139. de Jeſus-Chriſt. L'un & l'autre Thoth a été caniculaire à pareil jour Julien, après un intervalle précis de quatorze cens ſoixante ans. Voilà donc depuis l'an 1322.

Cenſor. de Die nat. 18.

Chalcid. Commentar.

[a] *Tacit. 6. 28.*
[b] *Dio, 43.*
[c] *Firm. Aſtron. Præfat.*

* Ces deux Ecrivains penſant que les Conſuls ſous qui Cenſorin place le commencement d'un Cycle caniculaire, regardoient l'an 138. au lieu qu'ils regardent l'an 139. ont fait leur calcul pour l'année 138. de Jeſus-Chriſt & pour l'an 1321. de l'Ere Chrétienne. Mais ce calcul ſert également pour les années 139. & 1322. parce qu'une année de plus & de moins ne fait aucune différence pour le jour du lever de la Canicule, tout lever annuel d'une Etoile arrivant néceſſairement à pareil jour pendant quelques années Juliennes de ſuite.

avant Jeſus-Chriſt juſqu'à l'an 139. de l'Ère Chrétienne, un Cycle caniculaire bien conſtaté, & par les autorités, & par le calcul.

La queſtion ſera préſentement de voir ſi l'établiſſement qu'on fit de l'année de trois cens ſoixante & cinq jours, concourut avec un commencement de Cycle, en ſorte que le premier Thoth vague employé par les Égyptiens dans l'uſage actuel de cette forme d'année, ait été un Thoth caniculaire; ou bien ſi le commencement de la premiére année de trois cens ſoixante & cinq jours tomba dans un courant de Cycle, en ſorte que la premiére de ces années, lors de leur inſtitution, ait commencé par un jour qui ne fût pas celui du lever de la Canicule. Or je dis qu'au tems où les Égyptiens employérent pour la premiére fois l'année de trois cens ſoixante & cinq jours, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caractéres de cette premiére année doit être d'avoir commencé avec le lever de la Canicule. C'eſt un fait dont on peut, ce me ſemble, donner des preuves ſuffiſantes.

Les Égyptiens croyoient, ſelon Porphyre [a], Solin [b] & Proclus [c], que le lever de la Canicule avoit préſidé à la naiſſance du Monde, & concouru avec la formation des premiers êtres de l'Univers; idée ſi fort ancienne, qu'au rapport de Porphyre, Homére s'en eſt ſervi d'après les Égyptiens. Il étoit naturel que les Égyptiens, en établiſſant un nouvel ordre d'années, commençaſſent la premiére à une circonſtance de tems qui étoit pour eux l'anniverſaire du Monde. Ils ont donc commencé au lever actuel de la Canicule, la premiére des années de trois cens ſoixante & cinq jours, dès l'établiſſement de cette forme d'année.

De plus, qu'étoit-ce que le nom de Thoth donné au premier mois Égyptien & à l'ouverture de l'année civile? N'étoit-ce pas le nom de Mercure [d], d'Anubis [e], de l'Aboyeur, du Chien ſi vanté dans les Antiquités de l'Égypte? & n'eſt-ce pas la dénomination même de la Canicule? Nous avons encore une autre preuve du rapport de dénomination entre l'Étoile & le Thoth; l'Étoile de la Canicule s'appella

[a] *Porph. Antr. Nymph. pag. 123. ſeq. edit. Vat.*

[b] *Solin. 44.*

[c] *Procl. in Tim. Plat. 4.*

[d] *Cicer. Nat. Deor. 3. 22.*

[e] *Virg. Æneid. 8. 698. Serv. in hunc locum.*

Sothis ou Seth. L'ouvrage manuſcrit de Vettius Valens l'a déſignée par ce nom de Seth, d'après les livres de Pétoſiris, ainſi que Marsham[a] l'a remarqué. Or nous voyons dans Joſéphe[b], les Juifs appeller Seth celui que Manéthon dans le Syncelle[c] appelle du nom de Thoth. La dénomination de Thoth donnée au premier jour de l'année Égyptienne de trois cens ſoixante & cinq jours, étant donc la dénomination même de la Canicule, doit faire juger que le Thoth fut caniculaire la premiére fois qu'on fit uſage de cette forme d'année.

[a] *Marsh. Can.* [Greek, partly illegible: ...κατα σχ...]
[b] *Joseph. Antiq. 1. 2. 3.*
[c] *Syncell. pag. 40. 8.*

Cenſor de Die nat. 18. & 21.

Enfin les anciens Auteurs, & en particulier Cenſorin, repréſentent les années Égyptiennes de trois cens ſoixante & cinq jours, comme renfermées, non pas ſimplement dans un Cycle caniculaire de pur calcul, mais dans une grande année réelle composée d'années véritablement civiles, qui ſe renouvella par un Thoth caniculaire en l'an 139. de Jeſus-Chriſt. Elle avoit donc commencé précédemment à un autre Thoth réel & caniculaire.

Telles ſont les raiſons de penſer que dans le tems de l'inſtitution de l'année de trois cens ſoixante & cinq jours, le premier jour de la premiére année répondit au lever de la Canicule; & ce principe une fois poſé, il ne ſera pas difficile de montrer que l'époque de l'inſtitution a été le Thoth caniculaire du 20. Juillet 1322. avant l'Ére Chrétienne, parce que le Thoth caniculaire antérieur ſeroit trop ancien, & que le Thoth caniculaire poſtérieur ſeroit trop récent pour avoir ſervi d'époque au premier uſage des années vagues. Le Thoth antérieur à celui de l'an 1322. remonteroit à l'an environ 2782. & iroit ſe perdre dans les ſiécles qui ont précédé le Déluge de Noë; car ce Déluge arriva l'an 2349. ſuivant la Chronologie d'Uſſérius, aujourd'hui la plus généralement ſuivie pour la diſtribution des années de l'Hiſtoire Sainte. On ne ſçauroit faire aller ſi loin les Antiquités de l'Égypte, & beaucoup moins l'uſage des années de trois cens ſoixante & cinq jours, ſur-tout puiſque nous avons obſervé dès le commencement de ce Mémoire, qu'au tems de la ſortie des Hébreux les Égyptiens employoient vraiſemblablement une forme d'année

Uſſer. Annal.

lunaire. Par conséquent un Thoth caniculaire de l'an 2782. seroit de beaucoup trop ancien pour avoir donné naissance à l'usage des années de trois cens soixante & cinq jours; & le Cycle qu'on imagineroit depuis ce Thoth caniculaire jusqu'à l'autre Thoth caniculaire suivant, seroit un Cycle proleptique & de pur calcul, tel qu'a pu être celui dont le Syncelle a parlé, en disant qu'après le regne des demi-Dieux en Egypte, il y eut quinze générations d'un *Cycle caniculaire* extrêmement ancien. Que si le Thoth caniculaire antérieur à celui de l'an 1322. remonte trop haut, le Thoth caniculaire postérieur descend aussi beaucoup trop bas. Celui-ci appartient à l'an 139. de Jesus-Christ, qui est un tems où la forme de l'année vague étoit usitée en Egypte depuis plusieurs siécles; ainsi, de ces deux Thoths, l'un est trop ancien & l'autre est trop récent, pour avoir servi d'époque à l'institution de l'année vague. Il faut donc s'en tenir au Thoth intermédiaire, qui est celui de l'an 1322. avant l'Ere Chrétienne, & placer à ce Thoth caniculaire le premier usage des années de trois cens soixante & cinq jours.

Syncell. p. 52. B.

« Ce fut, suivant le Syncelle, le Roy Aseth qui ajoûta les cinq jours Epagoménes à l'année, & sous lui l'année Egyptienne employa, comme on le rapporte, trois cens soixante & cinq jours, ayant demeuré réglée avant ce Prince à trois cens soixante jours seulement. » Ce sont les paroles du Syncelle, & le Roy qu'il nomme Aseth, est appellé Assis par Manéthon dans Joséphe. Manéthon assûre que le même Assis étoit le sixiéme dans la succession des Rois Pasteurs, & c'est ici une confirmation de l'époque que nous venons de fixer à l'an 1322. avant l'Ere Chrétienne. Les Pasteurs qui envahirent l'Egypte venoient de la contrée orientale, selon Manéthon, autrement de la Phénicie, selon Jules-Africain & Eusébe, c'est-à-dire, du pays de Chanaan, comme on doit le conclurre d'un texte de Procope. Cet Ecrivain rapporte que Josué à la tête des Hébreux, s'étant présenté sur les frontieres de la Palestine, les Gergéséens, les Jébuséens & les autres habitans du pays, hors d'état de lui résister, abandonnérent leur patrie

Id. p. 123. D.
Joseph. contra Apion. 1. 140.
Ibidem.
Syncell. p. 61.
Procop. Bell. Vandal. 2. 10.

& allérent s'établir en Egypte, pays voisin du leur; & que s'y trouvant dans la suite trop resserrez, ils passérent en Afrique, & la peuplérent jusqu'aux Colomnes d'Hercule. Je n'ajoûterai point ici les autres preuves qu'on allégue de l'établissement des Chananéens en Egypte, elles sont nombreuses & décisives. Mais puisqu'antérieurement à leur établissement en Afrique, Procope affirme leur établissement provisionnel en Egypte, & qu'on ne voit point dans toute l'ancienne Histoire, d'autres peuples que ceux-là, à qui l'on puisse appliquer ce que Manéthon disoit des Pasteurs, qu'ils vinrent par l'Orient au nombre de deux cens quarante mille personnes, qu'ils pillérent Memphis, ruinérent les temples, se cantonnérent dans le Delta, & qu'avant d'en sortir tout-à-fait, ils soûtinrent, même après la mort de leur dernier Roy Assis, une guerre de fort longue durée; ç'en est assez, ce me semble, pour dire avec le célébre Newton, que les Rois Pasteurs furent les Chefs des Chananéens chassez par Josué. Les expéditions de Josué contr'eux répondent au milieu du xv.e siécle avant J. C. vers l'an 1445. De l'an 1445. à l'an 1322. il y a cent vingt-trois ans, qui distribuez entre six Rois, donnent l'évaluation d'environ vingt ans de regne pour chacun, & la durée moyenne des regnes ne monte précisément qu'à une vingtaine d'années, selon le même Newton, & selon le cours de la Nature. Les Rois Pasteurs ayant commencé en Egypte vers l'an 1445. le sixiéme & dernier Roy doit donc avoir regné jusque vers l'an 1322. Ce fut sous son regne qu'on ajoûta cinq jours à l'année, qui auparavant n'en avoit que trois cens soixante. Ainsi la chronologie des Rois Pasteurs s'accorde parfaitement avec la preuve tirée du Cycle caniculaire, pour placer en l'an 1322. l'époque de l'année Egyptienne de trois cens soixante & cinq jours.

Chronologie de Newton, pag. 213. & suiv.

Ibidem.

Idem, p. 54. seqq.

Pendant qu'on se servoit dans l'usage civil de cette forme d'année vague, on n'ignoroit point qu'elle étoit plus courte d'environ un quart de jour que l'année solaire naturelle. Les Sçavans d'Héliopolis expliquérent en secret à Eudoxe & à Platon, le surplus de la durée de l'année solaire. A cette

occaſion, Strabon repréſente la connoiſſance de ces parties *Strab. 17.*
excédentes, comme un point de ſcience réſervé aux perſonnes *pag. 806.*
inſtruites. C'eſt pourquoi lorſqu'il parle ailleurs des mêmes *Ibid. p. 816.*
parties excédentes que les anciens Prêtres Thébains ajoûtoient à leurs douze mois de trente jours chacun, & aux cinq jours Epagoménes, pour achever l'année, il faut par leurs douze mois ſuivis de cinq Epagoménes, entendre l'année vague civile, & par le ſurplus excédent, entendre la différence à eux connuë de l'une & de l'autre année. On doit prendre auſſi dans ce même ſens-là, ce que Diodore a dit des mêmes *Diodor. l. 1.*
Prêtres Thébains, qu'ils donnoient trente jours au mois, & qu'après leurs douze mois, ils ajoûtoient cinq jours & un quart pour accomplir la révolution annuelle. Ces douze mois avec les cinq jours, formoient l'année civile dont on ſe ſervoit, & le quart de jour excédent étoit le ſurplus dont on croyoit que l'année ſolaire ſurpaſſoit la civile.

Ne confondons pas non plus avec l'année vague ni avec l'année ſolaire dont nous venons de parler, une autre eſpece d'année naturelle & caniculaire, qui ne rouloit point, comme faiſoit l'année vague, ſur un certain nombre de mois & de jours marquez, mais dont l'ouverture ſimplement étoit attachée à chaque lever annuel de la Canicule; pluſieurs Ecrivains en ont fait mention. Vettius Valens, ancien Auteur qui n'eſt point encore imprimé, dit dans ſon premier livre des Anthologies, « que les Egyptiens commençoient leur année civile « à la Néomenie de Thoth, & l'année naturelle au lever de la Canicule. » Je n'ai point vû l'ouvrage de Vettius Valens, mais j'ai cru pouvoir citer ce texte, d'après un ſçavant Anglois[a] du ſiécle paſſé. Porphyre dit auſſi[b]: « Les Egyptiens commencent l'année, non au Verſeau, comme les Romains, mais « à l'Ecreviſſe, car à côté de l'Ecreviſſe eſt l'Etoile Sothis, « appellée par les Grecs l'Etoile du Chien. Or les Egyptiens « célébrent la Néomenie au lever de cet Aſtre. » Par où l'on voit que le terme *Néomenie* ſignifie ici, non l'ouverture du mois, mais celle du nouvel an, comme ſouvent ailleurs dans d'autres Ecrivains. Théon déclare la même nature d'année

[a] *Bainbrig. Canicul. 4. p. 26.*

[b] *Porphyr. Antr. Nymph. p. 126. edit. Cantab.*

Theo, ad Arat. pag. 22. edit. Oxon. par les paroles ſuivantes : « Dans le tems de la crûë du Nil, » le lever de la Canicule paroît vers l'onziéme heure. C'eſt-là » qu'on place le commencement de l'année, & l'on regarde » comme conſacrée à Iſis, la Canicule & ſon lever. Au moment » de ce lever on ſacrifie une caille, en indiquant l'inſtant du lever de l'Aſtre, ſur la palpitation du cœur de la victime. » Horus contemporain de Théon, a pareillement établi l'exiſtence de cette année caniculaire en parlant des Egyptiens, qui repréſentoient la période de quatre ans ſous l'emblême d'un arpent de terre. Voici ſes paroles : « Ils diſent un quart (Horus, l. 5.) » d'arpent pour dire une année, parce qu'ils ſuppoſent depuis » un lever de la Canicule juſqu'à l'autre lever, un ſurplus d'un » quart de jour, quoique l'année de Dieu * ſoit de trois cens » ſoixante & cinq jours. C'eſt pourquoi les Egyptiens comptent » un jour ſurnumeraire tous les quatre ans, les quatre quarts faiſant un jour entier. » Pour l'intelligence de ce texte, rappellons-nous que l'année ſolaire, ſoit tropique, ſoit aſtrale, étant de trois cens ſoixante & cinq jours & environ un quart, celle-là un peu moins, celle-ci un peu plus, ce quart excédent forme la valeur d'un jour en quatre ans ; de ſorte que de quatre années conſécutives où l'on obſerve le lever Héliaque d'un Aſtre, il y en a une où le lever ſe fait un jour plus tard que dans les autres. Sur trois fois que la Canicule ſe levoit après un intervalle de trois cens ſoixante & cinq jours, elle ſe levoit une quatriéme fois après un intervalle de trois cens ſoixante & ſix, comme Baïnbrigius l'a expliqué ; & par conſéquent l'obſervation annuelle du lever de l'Aſtre emportoit (Baïnbrigii Canicularia.) avec elle de quatre ans en quatre ans l'intercalation naturelle d'un jour entier. Or quoique le quatriéme jour vînt réellement en entier après chaque quatriéme année, cependant les Egyptiens la partageoient en quatre quarts dans leur maniére de compter, & ils déſignoient la premiére année par le

* Ce Dieu eſt l'Aſtre de la Canicule que les Egyptiens avoient en ſi grande vénération. Horus avoit donc raiſon d'appeller l'année caniculaire Année de Dieu. Quelques autres donnoient auſſi le même nom à la grande Année qui compoſoit le Cycle caniculaire. *Cenſor. de Die nat.* 18.

premiere

premier quart, la seconde par le second quart, la troisiéme par le troisiéme quart, & la quatriéme enfin par le quatriéme quart. Ainsi par une dénomination purement arbitraire, ils étendoient à chaque année de la période de quatre ans caniculaires, le jour surnumeraire qui terminoit réellement la période. Voilà ce qu'Horus a prétendu dire; & Eudoxe, à qui, selon Strabon, les Egyptiens avoient communiqué des lumiéres sur la valeur de l'année solaire, avoit sans doute emprunté d'eux la période caniculaire de quatre ans, Pline assûrant que le lustre d'Eudoxe commençoit tous les quatre ans à une année intercalaire au lever de la Canicule.

Strab. 17.

Plin. Histor. Nat. 2. 48. edit. Hard.

Telle est l'idée qu'on doit avoir de l'année caniculaire des Egyptiens, à la différence de leur année civile. Les deux années ne pouvoient donc concourir ensemble que dans le commencement de chaque Cycle caniculaire, par exemple, en l'an 1322. avant Jesus-Christ, où nous avons placé le premier usage de l'année vague. Sans doute on s'imagina pour lors que leur concours devoit être fixe & durable: on pensoit que le Soleil achevoit sa révolution en trois cens soixante & cinq jours précis, que telle étoit l'exacte durée de l'année solaire, soit tropique, soit astrale, qu'ainsi le lever de la Canicule arriveroit tous les trois cens soixante & cinq jours, & rameneroit invariablement l'ouverture de l'année civile. Mais on dût bien-tôt s'appercevoir que le premier jour de l'année civile rétrogradoit d'un jour en quatre ans, par rapport au lever de l'Etoile; ce qui forma nécessairement dans la suite une différence entre l'année civile, qui fut vague, & l'année caniculaire, qui demeurant attachée à l'observation actuelle du lever de la Canicule, emportoit un jour de plus tous les quatre ans. Cependant la distinction des deux années paroît n'avoir été clairement constatée & authentiquement reconnuë, que vers l'an 1232. avant l'Ere Chrétienne, environ quatre-vingt-dix ans après l'institution des années de trois cens soixante & cinq jours. Voici la preuve, ou, si l'on veut, la conjecture probable de cette époque.

Après la mort du dernier Roy Pasteur Assis, dont le regne

avoit été marqué par l'inſtitution de l'année de trois cens ſoixante & cinq jours, il ſe forma dans toute l'Egypte un ſoûlévement général contre les Paſteurs, à qui l'on fit une guerre violente & de longue durée, ainſi que l'aſſûre Manéthon. Vers ce tems-là même, Siphoas un des Rois Thébains, c'eſt-à-dire, un des anciens Rois d'Egypte, puiſque par l'ancienne Thébes il faut entendre l'Egypte elle-même, régnoit à une diſtance d'un peu moins d'un ſiécle du Roy Aſſis. Car nous liſons dans un fragment de liſte traduit de l'Egyptien en Grec par Eratoſthene, ſur les plus anciens Monumens, copié depuis par Apollodore d'après Eratoſthene, & tranſmis juſqu'à nous par le Syncelle; nous liſons, dis-je, que Maris ayant régné quarante-ſept ans, eut pour ſucceſſeurs, Siphoas qui en régna cinq, un anonyme qui en régna quatorze, & Nilus qui en régna cinq. Depuis le regne de Nilus juſqu'à la premiére Olympiade, il y avoit quatre cens trente-ſix ans, ſuivant Dicéarque cité par le Scholiaſte d'Apollonius; la premiére Olympiade tombe en l'an 776. avant l'Ere Chrétienne. Nilus ayant donc ceſſé de régner en l'an 1212. avoit commencé en 1217. l'anonyme en 1231. Siphoas en 1236. & Maris en 1283. Ce qui montre que le Roy Maris eſt le Roy Mœris, qui vivoit moins de neuf cens ans avant le voyage d'Hérodote en Egypte. Il ſeroit à ſouhaiter pour le débrouillement des Dynaſties Egyptiennes, qu'on eût pluſieurs regnes auſſi clairement fixez que ceux-là. Leur chronologie ſi bien autoriſée, prouve que Siphoas ayant régné depuis l'an 1236. juſqu'à l'an 1231. régnoit par conſéquent à la diſtance d'environ quatre-vingt-dix ans du Roy Aſſis, inſtituteur de l'année vague en 1322. Les Monumens citez d'Eratoſthene, font foy que Siphoas étoit le même qu'Hermès ou Mercure, ſi célébre dans les anciens Auteurs, par les ſublimes connoiſſances dont il enrichit l'Egypte ſa patrie. Il porta, dit Cicéron, le nom de Thoth, premier mois Egyptien. Thoth étoit auſſi le nom de la Canicule, comme nous l'avons déja remarqué; ainſi la dénomination de cette Etoile fut donnée en ſurnom à Siphoas, pour honorer la mémoire de ce Prince, comme

Joſeph. contra Apion. 1. 14.

Herod. 2. 15.

Syncell. pag. 91. 124. 147.

Schol. Apoll. in Argonaut. 4. 276.

Herod. 2. 13.

Cicer. Natur. Deor. 3. 22.

s'il étoit allé après sa mort résider dans cet Astre: espece d'apothéose dont a parlé visiblement Clément d'Alexandrie, quand il a dit que le Mercure Thébain étoit en Egypte un de ces mortels que la disposition des hommes avoit mis au rang des Dieux. Entre les découvertes que les Egyptiens lui attribuoient, Strabon marque nommément celle des portions excédentes dont l'année naturelle surpassoit la civile. On est donc en droit de dire que sous le regne de Siphoas on constata l'insuffisance de l'année vague pour atteindre, soit l'année solaire, soit l'année caniculaire, & qu'on reconnut d'une maniére authentique la rétrogradation annuelle du Thoth Egyptien, par rapport au lever de la Canicule. Ce Prince régna depuis l'an 1236. jusqu'à l'an 1231. On sent à présent pourquoi en parlant de l'année vague & de l'année caniculaire, j'ai dit que l'époque de leur séparation bien avérée, tombe vers l'an 1232. environ quatre-vingt-dix ans après l'institution de l'année de trois cens soixante & cinq jours.

Clem. Alex. Stromat. 1.

Strab. 17. pag. 816.

On ne doit donc pas envisager l'année caniculaire des Egyptiens comme leur année civile, & beaucoup moins faire remonter l'origine d'une telle année civile caniculaire jusqu'à deux mille ans & plus, avant l'Ere Chrétienne, dans les premiers tems où l'Egypte fut habitée. C'est pourtant ce qu'on a prétendu soûtenir dans un livre d'ailleurs ingénieux & élégant, qui vient de paroître sur les Antiquités Egyptiennes. On tâche d'y établir que l'usage civil de l'année caniculaire prit fin lorsque celui de l'année vague commença, & on se fonde principalement sur l'autorité de Porphyre; cependant & Porphyre & les autres Ecrivains que nous avons citez à propos de l'année caniculaire, en parlent comme ayant subsisté de leur tems, c'est-à-dire, dans les premiers siécles de l'Ere Chrétienne. L'Auteur de ce livre suppose encore que dans les premiers âges où il fixe l'usage de l'année caniculaire, son ouverture étoit marquée par le concours du lever de la Canicule avec le débordement du Nil, sur quoi il est besoin de faire l'observation suivante.

Hist. du Ciel, tom. 1. pp. 47. & 252.

Plin. Hist. Nat. 5. 10. edit. Hard.
Diodor. 1.
Theo ad Arat. p. 22 ed. Oxon.
Solin. 44.

Le Philoſophe Timée cité par Pline, plaçoit le débordement du Nil peu après le lever de la Canicule, à l'entrée du Soleil dans le Lion; Diodore le plaçoit avec le lever de la même Canicule; Théon avec le même lever, au commencement de l'année Égyptienne; & Solin auſſi avec le lever de la même Étoile, à l'entrée du Soleil dans le Lion, au commencement de l'année Égyptienne, & au jour anniverſaire du Monde, entre le 20. & le 22. Juillet, dit-il, ſuivant les Prêtres d'Égypte. Il eſt vrai que dans les ſiécles voiſins de Jeſus-Chriſt, où vivoient ces différens Auteurs, le débordement du Nil arrivoit de la maniére à peu-près qu'ils l'ont marqué; mais la régularité même qui tient le débordement attaché à une Saiſon particuliére, empêche qu'il ne concoure à perpétuité avec le lever de la Canicule. Je m'explique. L'inondation du Nil répond à l'entrée du Soleil dans le Lion, quelques jours plûtôt, quelques jours plus tard, mais c'eſt dans le Lion pris comme ſecond Signe de l'Été, & non dans le Lion pris comme Conſtellation: c'eſt-à-dire en un mot, que le débordement commence une trentaine de jours après le Solſtice d'Été. Au contraire, le lever de la Canicule répond à l'entrée du Soleil dans le Lion pris comme Conſtellation, & non comme Signe: c'eſt-à-dire, que vers le tems où le Soleil eſt prêt à paſſer ſous les premiéres Étoiles du Lion, le lever de la Canicule ſe fait pour lors dans le climat de l'Égypte. Les Étoiles fixes ayant un mouvement propre qui fait rétrograder par rapport à elles les Équinoxes & les Solſtices d'environ un degré en ſoixante & douze ans, il arrive que le trentiéme jour d'après le Solſtice, en ramenant aux Égyptiens à perpétuité l'inondation ordinaire, ne leur ramene pas de même le lever de la Canicule. Aujourd'hui ce lever ſe fait dans le climat allégué, une quarantaine de jours après le Solſtice d'Été, & une douzaine de jours après le commencement de l'inondation: le lever s'y faiſoit il y a quinze cens ans, une trentaine de jours ſeulement après le Solſtice, & au commencement de l'inondation: auparavant, le lever s'y faiſoit plus

près du Solſtice, & avant l'inondation. Auſſi le Philoſophe Timée, qui vivoit quatre cens ans avant Jeſus-Chriſt, plaçoit-il le débordement du Nil après le lever de la Canicule, *à Canis ortu*, non au tems même du lever; & dans les Ecrivains antérieurs à celui-là, il n'a jamais été, je penſe, queſtion d'aucun rapport de liaiſon entre le lever & le débordement. D'où il faut néceſſairement conclurre que le concours du lever & de l'inondation n'eſt pas à beaucoup près ſi ancien qu'il a plû à l'Hiſtorien du Ciel de le ſuppoſer. Un tel concours ne doit être admis que pour les ſiécles voiſins de l'Ere Chrétienne. Auparavant le lever a précédé de plus en plus l'inondation, depuis il l'a ſuivie.

Plin. Hiſt. Nat. 5. 10. edit. Hard.

Hiſt. du Ciel, tom. 1. p. 11.

Le même Auteur a donné dans une mépriſe encore plus ſenſible ſur l'ancien Calendrier Egyptien. Il fait remonter juſqu'au voiſinage du Déluge de Noë, & juſqu'au tems où l'Egypte n'étoit point encore habitée, l'inſtitution du Zodiaque ſous la même forme qu'il conſerve aujourd'hui parmi nous; & il tâche d'établir que les premiers hommes arrivez en Egypte, y apportérent de la Chaldée le même Zodiaque dont les Egyptiens, les Grecs & les Latins ſe ſont ſervis, & dont nous nous ſervons nous-mêmes. Comme il ſemble poſer ce principe pour fondement de ſon ſyſtême ſur les années Egyptiennes & ſur les antiquités de l'Egypte en général, en déclarant d'avance que s'il y a quelque choſe de ſolide & de ſuivi dans ſon ouvrage, il en eſt redevable à cette explication du Zodiaque; qu'il me ſoit permis d'en faire ici l'examen en peu de mots.

Macrobe cherchant les raiſons de la dénomination donnée aux Signes du Cancer & du Capricorne, avoit dit qu'à l'exemple de l'Ecreviſſe qui marche à reculons, le Soleil arrivé au Cancer, rétrograde & deſcend obliquement, & qu'à l'exemple de la Chévre, qui en broutant gagne les hauteurs, le Soleil parvenu au Capricorne, commence à remonter vers nous. Sur ce plan d'analogie, l'Ecrivain de l'Hiſtoire du Ciel imagine à ſon tour la dénomination des autres Signes,

Macrob. Saturnal. 1. 17.

& il prétend que les instituteurs du Zodiaque ont réellement voulu marquer la Saison des Agneaux par le Bélier à l'Equinoxe du Printems, l'égalité des jours & des nuits par la Balance à l'Equinoxe d'Automne, le tems de la moisson par la Vierge tenant un épi, le tems des pluyes d'Hiver par le Verseau, ainsi du reste. Mais comme les pluyes n'ont point lieu en Egypte, que la moisson s'y fait dans une Saison différente de celle où le Soleil est dans la Vierge, & qu'en un mot l'ordre que les Signes expriment n'est pas celui du climat Egyptien, de-là il infére, que le Zodiaque n'a point pris naissance en Egypte, qu'il y a été porté d'ailleurs, qu'il a été inventé avant qu'il y eût de colonie Egyptienne sur les bords du Nil, que ce sont les premiers habitans de la Chaldée qui, avant leur dispersion, ont donné aux maisons du Soleil les noms qu'elles portent, & que les Signes d'Eté, par exemple, furent deslors, comme ils l'ont été depuis, l'Ecrevisse, le Lion, la Vierge, & les Signes d'Automne, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, ainsi des autres: idée tout-à-fait insoûtenable, parce que dans ces tems reculez qui remontent au moins à quatre mille ans d'antiquité, la Constellation de l'Ecrevisse étoit dans les Signes du Printems, celle de la Balance dans les Signes d'Eté, celle du Capricorne dans les Signes d'Automne, & celle du Bélier dans les Signes d'Hiver. C'est ce qui est démontré par le calcul du mouvement propre des Etoiles fixes, qui, de l'aveu de tous les Astronomes modernes, doit être réglé sur le pied d'environ un degré de Signe en soixante & douze ans. Par exemple, prenons la Constellation du Bélier, dont la derniére Etoile, celle de l'extrémité de la queuë, est plus orientale de cinquante degrés que le point Equinoxial, en la présente année 1740. Les cinquante degrés du mouvement de l'Etoile, à soixante & douze ans par degré, font trois mille six cens ans qui se sont écoulez depuis que l'Equinoxe a commencé d'entamer la Constellation appellée aujourd'hui le Bélier. Il ne l'avoit donc pas entamée encore il y a quatre mille ans, & par conséquent elle étoit alors dans les Signes

d'Hiver. Pendant le cours de ces quatre mille ans, les Etoiles ont avancé de cinquante-cinq degrés par rapport aux Equinoxes; d'où il suit que les Pléïades qui font partie de la Constellation du Taureau, & qui sont présentement à cinquante-cinq degrés de l'Equinoxe, lui répondoient exactement il y a quatre mille ans. Dans ce tems-là donc le Taureau ouvroit le Printems. Ainsi, qu'on ne dise point que le Bélier a été deslors, comme il le fut depuis, le premier Signe printanier. Car enfin, il n'est pas possible d'imaginer que les Auteurs du Zodiaque ayent jamais prétendu placer les Constellations hors de leurs propres Signes. Il est vrai qu'aujourd'hui elles se trouvent à peu-près dans les Signes précédens, le Bélier dans *Taurus,* le Taureau dans *Gemini,* &c. Il est encore vrai dans un sens, qu'elles se sont autrefois trouvées dans les Signes subséquens, c'est-à-dire, par exemple, que la Constellation qui porte le nom du Bélier, a été anciennement dans le Signe d'Hiver appellé *Pisces.* Mais elles ne furent jamais dans les Signes subséquens reconnus pour tels, ou, ce qui est le même, jamais on ne donna le nom de Bélier au premier Signe du Printems, pendant que la Constellation du Bélier étoit encore dans les Signes d'Hiver il y a quatre mille ans. Il est évident au contraire qu'entre cet ancien tems & celui d'à présent, il y a eu un tems intermédiaire où les Constellations ont répondu à leurs Signes avec le plus grand rapport possible, & que c'est dans ce tems intermédiaire qu'a été institué le Zodiaque des Grecs, qui ensuite a passé des Latins jusqu'à nous. Il demeure donc prouvé que notre Zodiaque n'a point été en usage, à beaucoup près, avant que l'Egypte fût habitée, & qu'on n'a point dû établir sur un fondement pareil, les Antiquités de l'Egypte en général, & l'origine des années Egyptiennes en particulier.

La différence du Zodiaque Egyptien & du Zodiaque Grec n'est-elle pas d'ailleurs bien certaine? Achillès Tatius a déja observé que les Grecs transportérent à leurs Héros & à leur Histoire le nom des Constellations Egyptiennes, & le

Achill. Tat. Isagog. in fine.

fait eſt aſſez viſible par lui-même. Pour ce qui regarde plus particuliérement les Signes du Zodiaque, nous ne voyons dans les noms que nous leur donnons d'après les Grecs, aucun rapport avec les noms que leur ont donné les Arabes & les autres Orientaux, qui ſont cenſez avoir le mieux conſervé les veſtiges de l'ancienne Sphere Égyptienne. Enfin, la diverſité de l'un & de l'autre Zodiaque, ſe découvre encore par le tems de leur inſtitution, qui paroît tomber pour les Égyptiens au XV.e & pour les Grecs au X.e ſiécle avant Jeſus-Chriſt. C'eſt ce qui me reſte à faire voir.

Nous avons déja montré que les Égyptiens avoient une forme d'année lunaire quand le Peuple Hébreu ſortit de l'Égypte, ce fut l'an 1491. avant Jeſus-Chriſt, ſuivant la Chronologie d'Uſſérius, & qu'enſuite ils employérent une forme d'année de trois cens ſoixante jours, juſqu'à ce qu'ils priſſent l'année vague de trois cens ſoixante & cinq jours en l'an 1322. L'année mitoyenne entre 1491. & 1322. fut l'année 1407. ainſi l'uſage de l'année de trois cens ſoixante jours, autrement de douze mois chacun de trente jours, peut-avoir commencé en Égypte vers l'an 1400. Or c'eſt environ le même tems que doit être fixé l'établiſſement du Zodiaque Égyptien avec ſa diviſion en douze Signes, diviſion dont les premiers Auteurs ont été les peuples d'Égypte, ſuivant l'ancienne tradition atteſtée par Macrobe. Le rapport d'un tel Zodiaque de douze Signes chacun de trente degrés, eſt viſible, avec une forme d'année de douze mois chacun de trente jours, & il fait aſſez ſentir que l'établiſſement de l'un & celui de l'autre, regardent, ou préciſément le même tems, ou des intervalles peu éloignez. L'antiquité du Zodiaque Égyptien peut donc ſe rapporter, ainſi que l'antiquité de l'année de trois cens ſoixante jours, à l'an environ 1400. avant l'Ére Chrétienne.

Uſſer. Annal.

Macrob. Somn. Scipion. 1. 21.

Quant au tems de l'inſtitution du Zodiaque Grec, nous pouvons en parler avec plus de certitude. On voit qu'auſſitôt les inſtituteurs du Zodiaque ont néceſſairement cherché

à mettre

à mettre le plus grand rapport possible entre les Constellations & les Dodécatémories. Les douze Dodécatémories s'étendent chacune à un espace égal de trente degrés juste, pendant que les douze Constellations occupent inegalement, l'une plus, l'autre moins de trente degrés. En instituant le Zodiaque, on ne pouvoit donc point éviter tout-à-fait l'irrégularité; mais par la nature même de l'établissement qu'on faisoit, on prit garde que la petite Constellation fut renfermée au milieu de sa Dodécatémorie, & que la grande Constellation entamât le moins qu'il se pouvoit les deux Dodécatémories voisines de la sienne. On eut de plus une autre observation à faire dans ce Zodiaque primitif, c'est que les quatre points des Equinoxes & des Solstices y occupérent d'abord le milieu de leurs quatre Constellations. La preuve du concours de ce milieu avec les points cardinaux, lors de l'institution du Zodiaque, se tire de divers témoignages de l'Antiquité, qui attestent comment on a trouvé de siécle en siécle les quatre points concourans tantôt avec le commencement des Constellations, plus anciennement avec le quatriéme degré, plus anciennement encore avec le huitiéme, avec le douziéme, & enfin avec le milieu des mêmes Constellations. Après quoi, nul vestige qu'on les ait trouvez plus loin; preuve assez forte qu'ils n'y furent effectivement jamais, & que par conséquent ils occupérent ce milieu dès l'institution du Zodiaque. Or ces deux caractéres, le plus grand rapport possible des Constellations avec leurs Signes ou Dodécatémories, & la rencontre des points cardinaux avec le milieu des Constellations, ne peuvent convenir qu'au x.e siécle avant J. C. le calcul astronomique le démontre. C'est donc à ce siécle-là qu'il faut fixer le premier établissement du Zodiaque des Grecs. Chiron en fut l'instituteur, car un Ecrivain de l'Antiquité la plus reculée, cité par Clément d'Alexandrie, assuroit que Chiron avoit appris aux hommes *les figures du Ciel;* & puisqu'en cet endroit Clément d'Alexandrie traite des différentes découvertes & de leurs Auteurs, nous devons entendre par ces

Clem. Alex. Stromat. 1.

figures du Ciel, que les Conſtellations, telles que la Grece les connut depuis, avoient été primitivement tracées & arrangées par Chiron; qu'il a été conſéquemment auteur du Zodiaque dont les Grecs & les Latins ſe ſont ſervis, & que l'antiquité de ce Zodiaque remonte au x.e ſiécle avant l'Ere Chrétienne, c'eſt-à-dire, à l'an 939. ſelon le calcul de Newton. C'eſt ainſi que ce grand homme a joint les preuves aſtronomiques à tant d'autres de différente eſpece, que ſon ſçavoir & ſa ſagacité lui ont fait découvrir, pour rapprocher de nous les époques de l'ancienne Hiſtoire, & réformer totalement la Chronologie ordinaire, qui les faiſoit remonter beaucoup trop haut. Je n'en parle ici que pour faire ſentir la différence du Calendrier Grec & du Calendrier Egyptien, en réſervant la ſuite de l'Hiſtoire du même Calendrier Egyptien pour quelques autres Mémoires.

Chronologie de Newton, p. 27. & alibi paſſim.



RECHERCHES CHRONOLOGIQUES SUR LES ANNÉES DE PÉRIANDRE.

Par M. DE LA NAUZE.

LES actions de Périandre Tyran de Corinthe, sont tellement liées à l'Histoire des derniers Rois de Lydie, que pour déterminer les années de l'un, il est à propos de fixer auparavant celles des autres. Etablissons donc pour principe, que la fin des Rois Lydiens, arrivée par le déthrônement de Crésus & par la prise de Sardes, tombe vers la fin de la LIX.e Olympiade, en l'an 541. avant l'Ere Chrétienne; & faisons voir que cet événement ne sçauroit avoir été ni plus récent, ni plus ancien. 18. Décemb. 1739.

La chûte de Crésus n'a pu être postérieure à l'an 541. puisque ce Prince régna seulement quatorze ans, selon Hérodote, & que la Chronique des Marbres fait mention de Crésus dès l'an 555. c'est-à-dire, quatorze ans avant l'année 541. De plus, suivant le fil de la narration d'Hérodote, Cyrus prit Babylone quelques années seulement après s'être emparé de Sardes, & la prise de Babylone est de l'an 538. selon les calculs authentiques du Canon de Ptolémée; par conséquent elle ne fut pas assez voisine de la prise de Sardes, pour qu'on puisse rapprocher celle-ci en deçà de l'an 541. Paul Orose a cependant rapporté la prise de Babylone antérieurement à la prise de Sardes. L'erreur est visible, & toutes les Histoires font foy que la prise de Sardes & le déthrônement de Crésus ne peuvent point être renvoyez à des tems si postérieurs.

Herod. 1. 86. Chron. Marm. lin. 56. & 57.

Can. Mathem.

Oros. 4.

J'ai ajoûté que cet événement ne pouvoit pas non plus être plus ancien que la même année 541. la dernière de la LIX.e Olympiade: & en voici les preuves.

Premiérement, Pisistrate s'empara de la tyrannie d'Athenes

en l'an 560. époque certaine & conſtante, non ſeulement
Thucyd. 6. 59. par des témoignages combinez de Thucydide, d'Héraclide de
Heracl. Polit. Pont & d'Ariſtote, mais encore par le ſuffrage des Marbres,
Ariſtot. Polit. 5. 12. & par le conſentement unanime des plus ſçavans Chronolo-
Chron. Marm. lin. 56. giſtes. Ariſtote ajoûte que des trente-trois ans que Piſiſtrate vécut après le commencement de ſa Tyrannie, il en régna dix-ſept. Ainſi il paſſa les ſeize autres dans les deux différens exils qui interrompirent le cours de ſon gouvernement; & de ces ſeize il en paſſa cinq dans le premier exil, puiſque,
Herod. 1. 62. ſelon Hérodote, il en paſſa onze dans le ſecond. Après quoi il reprit la Tyrannie; & il y étoit déja ainſi établi pour la
Ibid. 64. ſeq. troiſiéme fois, ſelon Hérodote, que le Roy Créſus étoit encore ſur le thrône de Lydie. Il faut donc compter entre l'époque de Piſiſtrate & la chûte de Créſus, non ſeulement les ſeize années d'exil, mais encore l'intervalle de l'époque de Piſiſtrate à ſon premier exil, l'intervalle de ſon rappel au ſecond exil, & l'intervalle de ſon autre rappel à la priſe de Sardes. Quand ces trois intervalles ne renfermeroient qu'environ un an chacun, ce qui eſt le moins qu'on puiſſe leur ſuppoſer, voilà toûjours trois années à ajoûter à ſeize, d'où réſultera un intervalle total de dix-neuf ans au moins entre l'époque de Piſiſtrate & le déthrônement de Créſus. L'époque de Piſiſtrate tombe en l'an 560. La priſe de Sardes conſéquemment tombera, pour le plûtôt, dix-neuf ans après, ſçavoir, en l'an 541.

Ibid. 153. Secondement, Hérodote aſſûre que Cyrus, après avoir pris Sardes, ne s'arrêta point dans l'Aſie Mineure, mais qu'*il s'en retourna à Ecbatane, menant avec lui Créſus, & faiſant état que les Ioniens ne devoient du tout point être le premier objet de ſon attention, parce que Babylone ne lui permettoit pas de s'arrêter à*
Ibid. 154. ſeq. *eux*. Ce ſont les propres termes de l'Ecrivain, qui entre auſſitôt dans le détail des conquêtes faites par les Généraux de Cyrus dans l'Aſie Mineure où il les avoit laiſſez, pendant que ſur ſa route de Sardes à Ecbatane il fit lui-même quelques
Ibid. 177. legéres expéditions. Enſuite il marcha contre les Aſſyriens,
Ibid. 188. ſeq. c'eſt-à-dire, les Babyloniens; & après s'être arrêté un Eté à

détourner les eaux de la riviére de Gyndes, il attaqua Babylone le Printems d'après, & s'en rendit le maître. L'impatience où avoit été Cyrus de marcher de Sardes à Babylone, & le peu d'actions que l'Historien lui attribuë entre la prise de ces deux villes, ne permettent guéres d'y placer qu'un intervalle tout au plus d'environ trois ans. Babylone ayant donc été prise en l'an 538. Sardes l'avoit été, pour le plûtôt, en l'an 541. Aussi Scaliger s'est-il autorisé de ce récit d'Hérodote, pour n'admettre qu'un intervalle d'environ deux ans entre la prise des deux villes, & même pour rapprocher dans ses derniers ouvrages chronologiques, la prise de Sardes jusqu'à l'année 541. la derniére de la LIX.e Olympiade, par une rétractation tacite de ce qu'il avoit autrefois dit, en faisant remonter le même événement à la fin de l'Olympiade LVIII.e

Scalig. Emend. Temp. 6. pag. 575. edit. Genev.

Idem, Can. Isag. 3. p. 325. edit. Amstel.

Idem, Animadvers. in Euseb. pag. 94.

Troisiémement, une autre raison de rapporter à l'an 541. la chûte de Crésus, est que cette opinion conciliera différens Écrivains de l'Antiquité, qu'on avoit cru ne pouvoir jamais s'accorder sur la chronologie des Mermnades derniers Rois de Lydie. Euphorion de Chalcis dans Clément d'Alexandrie, & Pline dans son Histoire naturelle, mettent l'époque de ces Mermnades à la XVIII.e Olympiade, qui répond à l'an 708. avant l'Ére Chrétienne. On jugeoit une telle date incompatible avec le calcul d'Hérodote, qui donne trente-huit ans de regne à Gygès Chef des Mermnades, quarante-neuf à Ardys, douze à Sadyatte, cinquante-sept à Halyatte, & quatorze à Crésus. Le nombre total des années, en les supposant complettes & révoluës, monteroit à cent soixante & dix, qui ôtées de sept cens huit, sont cinq cens trente-huit de reste. Ce seroit donc à l'an 538. avant l'Ére Chrétienne, & à l'année même de la prise de Babylone, que seroit arrivée la fin du regne de Crésus, si l'on prenoit pour années complettes les années de chaque Roy données par Hérodote. Mais comme les années de quelques-uns d'entr'eux peuvent avoir été des années courantes, & qu'on doit même, par une régle générale de critique, les supposer telles toutes les fois que la supposition suffit pour accorder ensemble les variations des Auteurs;

Clem. Alex. Strom. 1.

Plin. Hist. Nat. 35. 34. edit. Harduin.

Herod. 1. 14. Ibid. 16. Ibid. 25. & 86.

prenons pour années courantes les années ſeulement de trois Mermnades : alors au lieu d'avoir régné cent ſoixante & dix ans, ils en auront régné cent ſoixante & ſept ; & après avoir commencé l'an 708. dans la perſonne de Gygès, ils auront fini l'an 541. dans la perſonne de Créſus. Les trois regnes les plus longs, ceux de Gygès, d'Ardys & d'Halyatte, étant en même tems les ſeuls auxquels Euſébe donne moins de durée qu'Hérodote, il eſt naturel de faire tomber ſur ceux-là préférablement, la réduction en années courantes. On ſera donc en droit de conclurre que Gygès régna depuis l'an 708. pendant trente-huit ans commencez, Ardys depuis l'an 671. pendant quarante-neuf ans commencez, Sadyatte depuis l'an 623. pendant douze ans complets, Halyatte depuis l'an 611. pendant cinquante-ſept ans commencez, Créſus depuis l'an 555. pendant quatorze ans complets, & ce dernier aura été déthrôné par Cyrus en l'an 541.

Euſeb. Chron.

Quatriémement, la Chronique des Marbres ſemble avoir mis auſſi le commencement de Créſus en l'an 555. Le nom de ce Prince y eſt poſitivement marqué, & l'an 292. de la Chronique, qui répond à l'an 555. avant l'Ére Chrétienne, y eſt déſigné d'une maniére inconteſtable. Il eſt vrai que le Marbre eſt mutilé en cet endroit, & que l'énoncé de l'événement ne s'y eſt pas conſervé comme le nom de la perſonne & le numero de la date. Cependant les Interprétes des Marbres, Lydiat & Prideaux, regardent comme un fait clair & certain, qu'il s'y agit de l'époque du regne de Créſus, & ils ſe fondent principalement ſur ce que l'époque d'Halyatte prédéceſſeur de Créſus, eſt marquée dans les Marbres quarante-neuf ans avant cet événement de Créſus, & que ce nombre de quarante-neuf ans eſt préciſément l'intervalle mis par Euſébe entre les époques d'Halyatte & de Créſus. On ne peut guéres ſe refuſer à une idée ſi judicieuſe ; du moins elle eſt mieux fondée que celle de quelques autres, qui, ſuivant l'opinion commune de la chute de Créſus en l'an 545. ont penſé que l'événement du Marbre cité, étoit une ambaſſade de Créſus à Delphes, pour conſulter l'Oracle ſur le ſuccès de

Chron. Marm. 56. & 57.

Lyd. redintegr. annotat. Epoch. 42.

Prid. Not. Hiſt. Epoch. 42.

Académie des Belles-Lettres, tome 5. p. 275. des Mémoires.

la guerre contre Cyrus. Prétention insoûtenable, puisque les ambassades à ce sujet eurent lieu seulement dans les derniéres années de Crésus, & que la date du Marbre regardant l'an 555. avant l'Ere Chrétienne, appartient dessors aux premiéres années de ce Prince, même dans l'opinion commune de la chûte de Crésus en l'an 545. Reconnoissons donc que la date du Marbre regarde véritablement l'époque de Crésus, & que ce dernier Roy de Lydie ayant commencé de régner en l'an 555. finit en l'an 541.

Eusébe au contraire place la prise de Sardes à la premiére année de la LVIII.e Olympiade, & Solin à la même Olympiade LVIII.e en quoi ils sont à peu-près suivis par la plûpart des Chronologistes modernes. Je dis à peu-près, parce que les Chronologistes dont il est question, rapportent cet événement, non au commencement, mais à la fin de la LVIII.e Olympiade en l'an 545. fondez sur un texte de Sosicrate, que nous examinerons dans un moment, & qui, selon eux, établit un fait antérieur d'un an à la XLIX.e & antérieur de quarante ans à la chûte de Crésus; d'où s'ensuivroit effectivement la chûte de ce Roy en l'an 545. Mais quoi qu'il en soit de ce texte, l'opinion qui rapportera la prise de Sardes à l'an 545. sera toûjours aisée à réfuter, puisqu'elle ne peut ni remplir le grand nombre d'années mises par Hérodote entre l'époque de Pisistrate & la prise de Sardes, ni vérifier le peu d'intervalle supposé par Hérodote entre la prise de Sardes & la prise de Babylone, ni concilier avec les années des Mermnades marquées dans Hérodote, l'époque de ces Princes donnée par Euphorion & par Pline, ni enfin expliquer d'une maniére vraisemblable, l'endroit des Marbres qui parle de Crésus en l'an 555.

Eusеb. Chron. N.° 1469. Solin. 1. p. 8. edit. Ultraject.

Venons présentement aux années de Périandre fils de Cypsélus & Tyran de Corinthe. Il vécut en tout quatre-vingts ans, & en régna quarante, selon le témoignage de Laërce. Les quarante ans de regne peuvent encore se déduire assez vraisemblablement d'un passage corrompu d'Aristote, qui, à l'aide de la correction des Critiques, donnera soixante &

Laërt. 1. 95. Idem, 1. 98. Aristot. Polit. 5. 12.

treize ans & ſix mois à la durée totale de la Tyrannie des Cypſelides, ſçavoir, trente ans à Cypſélus, quarante ans à Périandre, & trois ans à Pſammétichus fils de Gordias ou plûtôt de Gorgias, car c'eſt ainſi que Plutarque appelle à différentes fois un frere de Périandre. Mais à quel tems précis rapporter les quarante années de la Tyrannie de Périandre? C'eſt ce qui n'eſt pas ſans difficulté, quoique les Chronologiſtes modernes les plus célebres, à commencer par Scaliger & à finir par Newton, s'accordent à placer la mort de ce Tyran à la fin de la XLVIII.e Olympiade, autrement en l'an 585. avant l'Ere Chrétienne. Ce ſentiment, dont je me propoſe de montrer le foible dans ce Mémoire, eſt pourtant à peu-près celui d'Euſébe & de Laërce. Euſébe rapporte l'époque de Périandre au commencement de la XXXVIII.e Olympiade, c'eſt l'an 628. avant l'Ere Chrétienne; & Laërce dit auſſi que Périandre floriſſoit à la même Olympiade XXXVIII.e Mais les Chronologiſtes dont je parle, s'appuyent principalement d'un texte de Soſicrate cité par Laërce, où l'on croit lire que Périandre mourut un an avant la XLIX.e Olympiade, & quarante ans avant la chûte de Créſus. Texte cependant fort obſcur, & ſuſceptible de pluſieurs ſens contraires; le voici : Σωσικράτης δέ φησι πρότερον Κροίσου τελευτῆσαι αὐτὸν (Περίανδρον) ἔτεσι τετταράκοντα καὶ ἑνὶ πρὸ τῆς τεσσαρακοστῆς ἐννάτης Ὀλυμπιάδος. Paulmier de Grentemeſnil, qui tourne & retourne le paſſage de pluſieurs façons oppoſées les unes aux autres, avouë de bonne foy qu'on ne ſçauroit jamais en tirer aucune époque certaine: *Ex hoc loco nulla certa epocha conſtitui poteſt.* Pourquoi donc nous le propoſe-t-on aujourd'hui comme déciſif pour fixer la mort de Périandre à l'an 585. & la chûte de Créſus à l'an 545? Après tout, quand même Soſicrate auroit dit clairement ce qu'on lui fait dire, ſon témoignage ne ſeroit point reçû, étant contraire à celui d'Hérodote & des Auteurs de la premiére Antiquité. Le ſens littéral & naturel, mais toûjours bizarre, de ce texte ſans doute corrompu, ſe réduit à la verſion ſuivante: *Soſicrate dit qu'il* (Périandre) *mourut avant Créſus, quarante & un ans*

Plut. Conviv. ſept. Sapient.

Euſeb. Chron. N.o 1389.

Laërt. 1. 98.

Idem, 1. 95.

Palmer. Exercitat. p. 447.

VII ans avant la XLIX.e Olympiade, c'eſt-à-dire, que Périandre ſeroit mort en l'an 625. & ce ſentiment pourroit peut-être s'accorder avec celui du Scholiaſte de Thucydide, dans l'endroit où Thucydide a fixé l'époque du premier combat naval connu dans l'Hiſtoire, & donné entre les Corinthiens & les Corcyréens, deux cens ſoixante ans avant la fin de la guerre du Péloponneſe, autrement en l'année 664. avant l'Ere Chrétienne. Le Scholiaſte rapporte cet événement au tems de Périandre, & prétend que le meurtre de ſon fils Lycophron tué par les Corcyréens, avoit été le ſujet de cette guerre entre Corinthe & Corcyre. Mais il s'en faut beaucoup que le regne de Périandre remonte à des tems ſi reculez, & que ce Prince ſoit mort en l'an 625. Cette année eſt celle où les Chronologiſtes placent ordinairement l'époque de ſon regne, & je crois même qu'ils y devroient plûtôt placer le tems de ſa naiſſance. Quoi qu'il en ſoit de ce dernier point, que je n'examine point encore, c'eſt dans Hérodote & dans les Ecrivains de la premiére antiquité, qu'il faut chercher le véritable âge de Périandre, & nous trouverons que ce Tyran vécut longtems, & très-long tems après l'année 585.

Schol. Thucyd. l. 13.

Hérodote parle d'une troupe d'enfans Corcyréens qui étoient envoyez par Périandre à Halyatte Roy de Lydie pour être mutilez, & qui ayant été arrêtez ſur la route par les Samiens, furent heureuſement renvoyez à Corcyre. L'Ecrivain place cette tentative de Périandre dans la génération qui précéda l'armement fait par les Lacédémoniens & par les Corinthiens contre Samos, armement qui répondoit, ſelon le même Hérodote, au tems de l'expédition de Cambyſe contre les Egyptiens, c'eſt-à-dire, à l'an 525. avant l'Ere Chrétienne. Une génération comprend environ trente à trente-trois ans. Ainſi, puiſqu'il eſt néceſſaire de placer dans le cours de la trentaine d'années qui précédérent l'an 525. un événement du regne de Périandre, cet événement ne pouvoit donc être guéres plus ancien que l'an 555. Périandre étoit donc encore plein de vie vers l'an 555. bien loin d'être mort en 585. ce qui auroit fait plus de ſoixante ans d'intervalle entre

Herodot. 3. 48. ſeqq.

l'envoi des enfans Corcyréens & l'armement des Lacédémoniens contre Samos.

Herod. l. 47. D'ailleurs, Hérodote écrit en parlant des Samiens, que vers le même tems qu'ils renvoyérent les enfans Corcyréens, ils furent accusez de s'être saisis de quelques présens envoyez à Crésus par les Corinthiens. Voilà deux événemens assez voisins, & arrivez, l'un sous Halyatte, l'autre sous Crésus son successeur. Je sçais que les termes d'Hérodote, κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον, peuvent avoir quelqu'extension, & qu'il faut supposer entre les deux événemens, un intervalle au moins de douze à quinze ans, puisque le premier événement fut antérieur au regne de Crésus, & que le second regarde les derniéres années *Idem, l. 70.* du même regne. Comme Hérodote vivoit & écrivoit environ un siécle après le regne de Crésus, qui fut assez court, on conçoit qu'absolument parlant, il a pu dire de deux faits arrivez, l'un immédiatement avant l'époque du regne, & l'autre peu avant la fin du même regne, qu'ils étoient arrivez *vers le même tems.* Mais il n'auroit pu le dire de deux événemens éloignez l'un de l'autre d'une cinquantaine d'années; & pourtant tel seroit au moins l'intervalle entre l'envoi des Corcyréens & l'enlevement des présens, si Périandre qui avoit envoyé les Corcyréens, étoit mort en 585. quarante-quatre ans avant la chûte de Crésus. Il faut donc conclurre que la mort de Périandre arriva postérieurement, & fort postérieurement à l'année 585.

Si Périandre étoit mort à cette année-là, comme on le prétend, sa mort auroit précédé de soixante ans entiers la guerre de Samos dont nous venons de parler. En ce cas, *Idem, 3. 49.* Hérodote eût-il dit encore rélativement à cette guerre, que Périandre étoit enfin mort, νῦν Περιάνδρου τελευτήσαντος? Paroles dont l'exacte précision n'est nullement renduë dans nos versions Latines d'Hérodote. Un intervalle de soixante ans est de beaucoup trop long pour vérifier une pareille expression.

Nous avons dans Hérodote quelque chose de plus fort encore, pour reculer la mort de Périandre long-tems après l'année 585. & long-tems même après l'année 560. Ce fut

en 560. que Pisistrate s'empara pour la premiére fois de la Tyrannie d'Athenes, & il faut bien que Périandre soit mort long-tems après cette époque de Pisistrate, puisqu'au rapport d'Hérodote, Pisistrate ayant enlevé Sigée aux Mityléniens, y mit pour Tyran son fils naturel Hégésistrate, qu'Hégésistrate n'en fut pas d'abord paisible possesseur, qu'il y eut à ce sujet une guerre de longue durée entre les Athéniens & ceux de Mitylene, & que Périandre enfin termina leurs différends par un accommodement. Périandre donc encore un coup, vivoit long-tems après l'année 560. Plutarque a voulu critiquer mal-à-propos cet endroit, comme tant d'autres, de l'Histoire d'Hérodote, en l'accusant d'avoir malignement passé sous silence les exploits de Pittacus dans cette guerre de Mitylene, pour n'y parler que d'un trait de poltronnerie du Poëte Alcée. Mais Plutarque paroît confondre ici deux guerres différentes qu'il y avoit eu successivement entre les Athéniens & les Mityléniens, pour le même territoire, l'une plus ancienne, dont Hérodote n'avoit point occasion de parler en cet endroit, & que Pittacus avoit terminée par un combat singulier, l'autre plus récente de quelques années, où Alcée avoit abandonné son bouclier au milieu de la bataille, & qui fut terminée par l'arbitrage de Périandre. Strabon ne distingue pas non plus les deux guerres, lorsqu'il dit que la guerre subsistant toûjours entre les Athéniens & les Mityléniens, ils s'en rapportérent au jugement de Périandre. Apollodore les avoit pourtant clairement distinguées l'une de l'autre, ainsi qu'on en peut juger par le texte suivant de Laërce: « Dans le tems que les Mityléniens & les Athéniens se faisoient la guerre pour le territoire d'Achilléum, Pittacus commanda les Mityléniens, & les Athéniens eurent pour chef Phrynon, qui avoit remporté le prix du Pancrace aux Jeux Olympiques. Pittacus ayant proposé à Phrynon un combat singulier, cacha un filet de pêcheur sous son bouclier, & en ayant enveloppé par surprise son ennemi, il le tua, & recouvra le territoire. Apollodore rapporte dans ses Chroniques, que dans la suite pourtant les Athéniens & les Mityléniens se disputérent le

Herodot. 5. 94. 95.

Plutarch. de Herod. malign. pag. 858. edit. Paris.

Strab. 13. pag. 600.

Laërt. 1. 74.

» même territoire, & choiſirent Périandre pour juge de leur différend. » Ce ſont les paroles de Laërce ; & voilà qui confirmeroit le récit d'Hérodote, s'il étoit néceſſaire de garants pour un Ecrivain de ce poids, qui étoit voiſin du tems dont il parle, & qui marque la contemporanéïté de Piſiſtrate avec Périandre, non par une date équivoque & douteuſe que les copiſtes ayent pu falſifier, mais par la narration ſuivie d'un événement authentique.

Herod. 1. 23. On a coûtume d'oppoſer à ce témoignage d'Hérodote, un autre endroit du même Auteur, où il eſt dit que Périandre fit ſçavoir à Thraſybule Tyran de Milet, une réponſe de l'Oracle en la ſixiéme année du regne d'Halyatte Roy de Lydie. C'étoit l'an 606. avant l'Ere Chrétienne. De l'an 606. juſqu'à l'an 560. que la Tyrannie de Piſiſtrate commença, il s'écoula quarante-ſix ans. Périandre, dira-t-on, qui n'en régna que quarante, ne ſçauroit donc avoir vécu juſqu'au tems de Piſiſtrate ? Non, Hérodote ne ſe contredit point de la ſorte. Il eſt vrai que les verſions Latines de cet Auteur lui font dire que Périandre étoit déja Tyran de Corinthe, lorſqu'il fit ſçavoir la réponſe de l'Oracle à Thraſybule. Mais le texte Grec, au contraire, inſinuë fort clairement que ce Prince ne régnoit point encore : *Ce fut,* dit Hérodote, *Périandre fils de Cypſélus, qui indiqua la réponſe de l'Oracle à Thraſybule. Mais Périandre régnoit à Corinthe, lorſque de ſon tems il parut, diſent les Corinthiens & avec eux les Leſbiens, une très-grande merveille.* C'eſt l'aventure fabuleuſe d'Arion : Περίανδρος δὲ ἦν Κυψέλου παῖς, οὗτος ὁ τῷ Θρασυβούλῳ τὸ χρηστήριον μηνύσας. Ἐτυράννευε δὲ ὁ Περίανδρος Κορίνθου, τῷ δὴ λέγουσι Κορίνθιοι, ὁμολογέουσι δέ σφι Λέσβιοι, ἐν τῷ βίῳ θῶϋμα μέγιστον παραστῆναι. Qu'on s'en tienne à l'interprétation littérale & naturelle de ce paſſage, elle fait entendre manifeſtement que Périandre n'étoit point encore Tyran de Corinthe, quand il donna l'avis à Thraſybule en l'an 606. & conſéquemment elle prouve que la mort de Périandre eſt fort poſtérieure à l'an 585. car puiſqu'il régna quarante ans, & qu'il n'étoit point encore ſur le thrône en 606. on doit conclurre en vertu du texte cité, qu'il n'étoit point encore mort l'an 566.

Si l'on demandoit l'âge de Périandre au tems de l'avis donné à Thrasybule, nous pourrions répondre qu'il avoit environ vingt ans; car nous verrons dans un moment qu'il y a toutes les apparences du monde que ceux qui ont fixé la mort de Périandre à l'an 585. ont pris le commencement de son regne pour la fin. Ainsi Périandre ayant commencé à régner l'an 585. en ayant régné quarante, & en ayant vécu en tout quatre-vingt, il s'ensuivroit qu'en 606. il étoit à sa vingtiéme année, lorsqu'il avertit Thrasybule de la réponse de l'Oracle. Alors le fils de Cypsélus étoit en rélation d'hospitalité avec le Tyran de Milet: Περίανδρον, dit encore Hérodote, τὸν Κυψέλου *Herod. 1.20.* ἐόντα Θρασυβούλῳ τῷ τότε Μιλήτου τυραννεύοντι ξεῖνον, c'est-à-dire, selon la force du mot ξεῖνος, qui presque toûjours a la signification passive, que Périandre dans quelque voyage fait pendant sa jeunesse à Milet, y avoit été reçû par le Tyran Thrasybule, d'autant plus que l'antériorité de Thrasybule sur Périandre est d'ailleurs attestée par Hérodote. *Idem, 5.92.*

Consultons des Ecrivains encore plus anciens qu'Hérodote même, & ils nous parleront comme lui sur les années de Périandre: *Archétimus de Syracuse,* dit Laërce, *a décrit l'assemblée des sept Sages chez Cypsélus, à laquelle cet Auteur dit qu'il* *Laërt. 1.40.* *assista lui-même.* Un témoignage de cette espece, est le témoignage le plus fort qu'on puisse desirer, puisque c'est le témoignage d'un Ecrivain qui déclare avoir été présent à la chose qu'il raconte. Il y eut par conséquent une assemblée des sept Sages sous le regne de Cypsélus, à Corinthe, avant celle que Plutarque veut avoir été tenuë à Léchée sous le regne de Périandre. *Plut. Conviv. sept. Sapient.* Si Périandre, qui régna quarante ans, étoit mort en l'an 585. il auroit commencé de régner en 625. & son pere Cypsélus seroit mort dans la même année 625. c'est-à-dire, dans un tems auquel les sept Sages de la Grece, ou n'étoient point encore nez, ou n'étoient que des enfans; car Thales qui est à leur tête, n'auroit eu pour lors que quinze ans, au compte même de ceux qui lui donnent le plus d'ancienneté, *Laërt. 1.37.* étant né, selon eux & selon Apollodore, au commencement de la XXXV.[e] Olympiade, en l'an 640. Ainsi l'assemblée des

Sages chez Cypsélus, oblige de rapprocher la mort de ce Prince fort en deçà de l'an 625. & la mort de son fils Périandre fort en deçà de l'an 585.

Le Poëte Théognis de Mégare étoit aussi plus ancien qu'Hérodote. Il écrivoit en la LVIII.e Olympiade, selon Eusébe, & en la LIX.e selon Suidas. Alors en effet vécurent Simonide, Onomacrite & quelques autres, dont Théognis parle comme de ses contemporains. Alors même arriva l'expédition de Cyrus contre Crésus, qui tâcha vainement d'engager les Grecs dans sa querelle. Alors enfin pour la premiére fois la Grece parut alarmée du voisinage des Perses. C'est à quoi Théognis fait allusion dans quelques-uns de ses vers. Or en même tems qu'il parloit, soit de Simonide, soit d'Onomacrite, soit des Perses dangereux pour la Grece, caractéres qui désignent la LVIII.e & la LIX.e Olympiades, il parloit aussi des Cypsélides, ou comme existans, ou comme de gens dont la mémoire étoit récente : *Que Jupiter extermine,* disoit-il, *les partisans des Cypsélides.* Périandre ayant régné jusque vers la fin de la Tyrannie des Cypsélides, puisqu'après lui il n'y eut, suivant Aristote, qu'un Cypsélide qui régna trois ans, il s'ensuit que la mort de Périandre ne sçauroit être arrivée qu'environ la LVIII.e Olympiade, bien loin d'être arrivée à la fin de la XLVIII.e comme on le veut communément, ce qui fait une différence de dix Olympiades, ou d'environ quarante ans.

Euseb. Chron. N.o 1470. Suidas, voce Θεογνις.

Theo. v. 890.

Comme donc Périandre a régné précisément quarante ans, il sembleroit que les Chronologistes postérieurs ont placé la mort de ce Prince vers le tems même où les Auteurs de la première Antiquité avoient mis le commencement de son regne. A ce compte, Cypsélus sera mort, & Périandre aura commencé de régner en l'an 585. à la fin de la XLVIII.e Olympiade, & voilà pourquoi l'Olympiade suivante, autrement l'Olympiade XLIX.e fut celle où les Jeux Isthmiques, interrompus sous la Tyrannie de Cypsélus, recommencérent à être célébrez par les Corinthiens : *Hoc spectaculum,* dit Solin, *per Cypselum Tyrannum intermissum, Corinthii Olympiade quadragesimâ-nonâ solemnitati pristinæ reddiderunt.*

Solin. 7. p. 17. edit. Ultraject.

Pour prouver la néceſſité de rapprocher la mort de Periandre ſort en deçà de l'an 585. je pourrois citer encore des ſynchroniſmes atteſtez par des Ecrivains des derniers âges, par exemple, le ſynchroniſme de Périandre & de Créſus, dont il eſt parlé dans Plutarque & dans Tzetzès. Créſus n'ayant commencé de régner qu'en l'année 555. Périandre ſon contemporain n'étoit donc pas mort dès l'an 585. trente ans avant l'époque de Créſus. Mais il ſeroit inutile d'inſiſter ſur ces ſortes de témoignages, après avoir établi le fait ſur la dépoſition des Auteurs contemporains, ou preſque contemporains de Périandre.

Plut. Conviv. ſept. Sapient. Tzetz. Chil. 1. Hiſt. 17.

PREMIÉRE DISSERTATION SUR PYTHAGORE,

Où l'on fixe le tems auquel ce Philoſophe a vécu.

Par M. DE LA NAUZE.

12. Août 1738.

IL ne faut point eſpérer qu'on puiſſe jamais concilier enſemble les différentes opinions des Sçavans ſur l'âge du Philoſophe Pythagore fils de Mnéſarque. La multiplicité des ſentimens eſt trop grande, & leur oppoſition eſt trop marquée. Il floriſſoit du tems du Roy Numa, à ſuivre une ancienne tradition adoptée par quelques Ecrivains [a] poſtérieurs, & rejettée par la plûpart des autres: Tradition qui ſembloit pourtant avoir pour elle, & des témoignages d'Auteurs de la première Antiquité, & des Monumens découverts ſous le Janicule, dans le tombeau même de Numa. Pythagore, au contraire, ne vint en Italie que ſous le regne de Servius Tullius, ſelon Tite-Live [b], ou ſous le regne de Tarquin le Superbe, au rapport de Cicéron [c], ou même après l'expulſion des Rois & ſous les premiers Conſuls, ſi l'on en croyoit Solin [d]. Pline [e] a placé le tems de ce Philoſophe vers la XLII.[e] Olympiade, Denys d'Halicarnaſſe [f] après la L.[e] la Chronique

[a] *Cicer. Tuſcul. 4. 1. & de Orat. 2. 37. Diod. Excerpt. Valeſ. pp. 230. & 242. Liv. 1. 18. & 40. 29. Ovid. Metam. 15. 60. ſeqq. Dionyſ. Halic. Antiq. Rom. 2. Plin. 13. 13. Plut. in Numa, p. 74. edit. Par.*
[b] *Liv. 1. 18.*
[c] *Cic. Tuſcul. 1. 16.*
[d] *Solin. 17.*
[e] *Plin. 2. 6.*
[f] *Dion. Halic. Antiq. Rom. 2.*

Paſchale d'Alexandrie [a] à la LIV.e Diogéne-Laërce [b] à la LX.e Diodore de Sicile [c] à la LXI.e Tatien [d], Clément d'Alexandrie [e] & quelques autres, à la LXII.e Il ſeroit aiſé, & fort inutile en même tems, de groſſir davantage la liſte des contrariétés des anciens Auteurs ſur ce point de Chronologie : contrariétés qui ſe trouvent encore augmentées plûtôt qu'éclaircies par quatre Vies que nous avons de Pythagore, écrites dans la baſſe Antiquité, l'une par Diogéne-Laërce [f], l'autre par Porphyre [g], la troiſiéme par Iamblique [h], & la quatriéme par un Anonyme [i], dont Photius nous a laiſſé l'extrait dans ſa Bibliothéque.

Mais quelle a donc pu être la cauſe de tant de prodigieuſes variations ? Laërce [k], qui fixe la célébrité de l'âge de Pythagore à la LX.e Olympiade, obſerve que vers ce tems-là même vivoient quatre Pythagores différens, peu éloignez les uns des autres. Il cite de plus quelques autres perſonnages qui portérent ce nom, & un Auteur moderne [l] en compte juſqu'à vingt-neuf plus ou moins connus dans l'Antiquité. C'eſt à la pluralité de ces divers Pythagores, que de ſçavans Critiques [m] attribuent la variété des ſentimens ſur la queſtion préſente. On aura, diſent-ils, brouillé les tems, confondu les actions, & réuni dans la ſeule perſonne du célébre Pythagore, certains événemens qu'on auroit dû partager entre pluſieurs perſonnes de ce même nom.

Il n'eſt guéres poſſible aujourd'hui de les diſtinguer bien exactement les uns des autres, & d'aſſigner à chacun avec certitude, les faits & les tems qui lui conviennent. On a pourtant vû dans dans ces derniers tems quelques doctes Anglois, Stanley, Dodwel, Lloyd & Bentley, entreprendre de déterminer les années préciſes du Philoſophe Pythagore. Ils ont marqué l'année d'avant l'Ere Chrétienne, qu'ils ont cru répondre à ſa naiſſance, Stanley [n] l'an 566. Dodwel [o] l'an 569. Lloyd [p] l'an 586. & Bentley [q] l'an 605. De ces quatre opinions, la derniére eſt celle qui fait remonter le plus haut l'âge de Pythagore, & il y a des Chronologiſtes qui lui donnent une antiquité encore plus grande. Le Pere Hardouin [r] rapporte

[a] *Chron. Paſch. Olymp. LIV.*
[b] *Laërt. 8. 45.*
[c] *Diodor. Excerpt. Valeſ. p. 242.*
[d] *Tatian. Orat. contra Græc.*
[e] *Clem. Alex. Stromat. 1.*
[f] *Laërt. 8. 1. ſeqq.*
[g] *Porphyr. vita Pythagoræ.*
[h] *Iamblic. vita Pythagoræ.*
[i] *Phot. Bibl. 249.*
[k] *Laërt. 8. 46.*
[l] *Jonſ. Script. Hiſt. Phil. 4. p. 341. ſeq.*
[m] *Dodwel, de ætate Pythagor. p. 160. & alibi. Fabric. Bibl. Græc. tom. 1. pag. 455.*
[n] *Stanl. Hiſt. Phil. 8. 1. ſeqq.*
[o] *Dodwel, de ætate Pythagor.*
[p] *A Chronologial account &c.*
[q] *Dr. Bentley's Diſſertations on the Epiſtles of Phalaris.*
[r] *Hard. Chron. veter. Teſtam. ad ann. 661. ante Chriſt.*

rapporte à l'an 661. une découverte astronomique de ce Philosophe, & il le suppose deslors plus ancien d'environ un siécle que Bentley ne l'a pensé. Tous ces sçavans hommes, auxquels on pourroit en ajoûter quelques autres, n'ont pas cru que l'opposition des anciens Auteurs sur ce sujet, dût empêcher de le traiter de nouveau, ni qu'elle ôtât la liberté de l'examen, & le droit de se déterminer aujourd'hui d'un côté plûtôt que de l'autre. Profitant de leur exemple, & même du fruit de leur travail sur cette matiére, tâchons de faire voir que Pythagore, beaucoup plus moderne que ne le suppose la Chronologie du P. Hardouin, mais un peu plus ancien que ne le veut celle de Bentley, a vécu dans les années 600. & 610. & qu'il étoit né environ l'an 640. année qui répond à la XXXV.e Olympiade, au commencement de laquelle naquit aussi le Philosophe Thalès, selon la Chronique d'Apollodore alléguée par Laërce. Au reste, comme le sentiment du Pere Hardouin est tout-à-fait singulier, & que la trop grande antiquité qu'il attribuë à Pythagore, ne s'accorde avec aucun des caractéres du tems de ce Philosophe, il seroit assez inutile d'insister beaucoup sur la nécessité de faire Pythagore plus moderne que l'an 661. la chose parle assez d'elle-même. Il s'agira donc principalement de faire voir que Pythagore est plus ancien que les autres Ecrivains citez ne l'ont prétendu. *Laërt. 1. 37.*

I. D'abord on peut leur opposer aux uns & aux autres, sur-tout à Dodwel, un endroit d'Hérodote sur Zamolxis, Divinité ou Génie supérieur que les Gétes étoient dans l'usage d'honorer par certaines cérémonies quinquennales sous le regne de Darius fils d'Hystaspe. Hérodote, né au commencement du regne suivant, entendit dire aux Grecs qui habitoient les côtes de l'Hellespont & du Pont-Euxin, que Zamolxis avoit autrefois été un Esclave du Philosophe Pythagore fils de Mnésarque. Il est vrai qu'Hérodote regardoit cette opinion comme une fable, persuadé que Zamolxis avoit précédé Pythagore de plusieurs années; mais si Pythagore eût été assez moderne pour avoir vécu sous le regne de Darius, & fort avant sous celui de Xerxès, comme le veut Dodwel; si ce *Herodot. 4. 93. seqq.*

Philoſophe ne fût mort que pluſieurs années après la naiſſance d'Hérodote, & que ſa mémoire eût été récente à ce point dans le tems qu'Hérodote voyageoit; eſt-il poſſible que cet Hiſtorien eût trouvé établie déja dans tout un pays, l'opinion de la contemporanéïté de Pythagore mort nouvellement, avec Zamolxis diviniſé depuis fort long tems? C'eſt ce qui n'eſt pas croyable. Il faut plutôt que la mort de Pythagore ait été fort antérieure au regne de Xerxès, & même à celui de Darius. Il ſeroit à ſouhaiter ſans doute, qu'Hérodote ou quelques-uns de ces Ecrivains de la premiére Antiquité, dont le témoignage ſur les années de Pythagore ne pourroit être ſuſpect, en euſſent parlé d'une maniére plus claire & plus poſitive. Toûjours ſera-t-il vrai de dire que la tradition antérieure à Hérodote, de la ſervitude de Zamolxis chez Pythagore, combat, quoiqu'elle ſoit fauſſe, non ſeulement le ſyſtème de Dodwel, qui étend juſqu'à Xerxès les années de Pythagore, mais auſſi le ſyſtème de Lloyd & de Bentley, qui prolongent la vie de ce Philoſophe juſqu'au regne de Darius.

II. On ne laiſſe pas de voir quelques Ecrivains, plus anciens même qu'Hérodote, rendre indirectement témoignage à l'antiquité de Pythagore, & parler de lui comme ayant vécu dans un âge ſupérieur au leur. Le Philoſophe Héraclite,
Laërt. 9. 1. célébre ſous le regne de Darius en la LXIX.e Olympiade,
Idem, 8. 6. c'étoit l'an 504. s'exprimoit ainſi, au rapport de Laërce: *Pythagore fils de Mnéſarque, raſſembla des Mémoires de pluſieurs Peuples, & il en forma ſa Philoſophie, qui eſt une Polymathie de mauvais goût.* Parménide étoit plus ancien qu'Héraclite ſon
Idem, 8. 14. diſciple, & il témoignoit, dit Laërce, que Pythagore avoit été l'auteur d'une découverte aſtronomique ſur l'Etoile de Vénus. Enfin, Xénophane étoit encore plus ancien que Parménide ſon diſciple, & il fit des vers où il tournoit en ridicule
Idem, 8. 36. Pythagore & ſon dogme de la Métempſychoſe. Laërce nous en a conſervé quelques-uns. Voilà ſur l'antiquité de Pythagore quelques preuves générales, tirées des Diſcours ou des Ecrits d'Héraclite, de Parménide & de Xénophane. Nous
Infrà, n.° XII. verrons plus bas quelques ſynchroniſmes, ſoit de Parménide,

ſoit de Xénophane, qui fixent plus particuliérement vers l'an 600. le tems de la vie de Pythagore, & vers l'an 640. le tems de ſa naiſſance. *Infrà, n.° XIII.*

III. Il y a long-tems qu'on ſçait que la Planete de Vénus eſt la même que l'Etoile du matin appellée *Lucifer,* & que l'Etoile du ſoir nommée *Heſperus* ou *Veſper.* Phavorin cité par Laërce, attribuoit cette découverte à Parménide; mais Parménide lui-même l'attribuoit à Pythagore, comme le dit auſſi Laërce. Ajoûtez qu'Apollodore dans Stobée, & Pline dans ſon Hiſtoire naturelle, aſſûrent pareillement que Pythagore en a été le véritable auteur. Pline ajoûte la date de cette découverte aſtronomique: *Pythagore de Samos,* dit-il, *fut le premier qui s'en apperçut environ la* XLII.*e* *Olympiade, qui fut l'an 142. de la ville de Rome.* Ces caractéres de tems répondent à l'an 612. avant l'Ere Chrétienne, & Pythagore étoit donc né pour le plus tard vers l'an 640. Dodwel juge que Pythagore de Samos allégué par Pline, doit avoir été différent du Philoſophe, quoique du même nom & de la même patrie; mais Dodwel ne donne aucune preuve de ſa diſtinction. Il eſt viſible au contraire, que le Pythagore de Samos dont parle Pline en cet endroit, eſt le Pythagore auquel Parménide & Apollodore attribuoient la même découverte; que c'eſt le Pythagore repréſenté ſur les anciennes Médailles, tenant une baguette & deſſinant quelque Etoile ſur un Globe, avec cette Inſcription, ΣΑΜΙΩΝ ΠΥΘΑΓΟΡΗΣ; en un mot, que c'eſt le célébre Philoſophe Pythagore. Lloyd ſoupçonne Pline de s'être trompé, & d'avoir écrit *Pythagore* par mépriſe, au lieu de *Thalès.* Mais la foy des Médailles dont je viens de parler, le témoignage d'Apollodore, l'autorité de Parménide, ſont d'accord avec Pline à marquer Pythagore, & non point Thalès, pour l'auteur de la découverte dont il s'agit; ainſi l'idée de Lloyd eſt ſans fondement, comme celle de Dodwel. Le Pere Hardouin, appuyé du ſuffrage de certains Manuſcrits, ſoûtient que la date de Pline eſt beaucoup plus ancienne que la XLII.e Olympiade & que l'an de Rome 142. Il veut qu'on liſe XXXII.e Olympiade, qui ſe voit dans

Laërt. 9. 23.
Idem, 8. 14.
Stob. 1. 55.
Plin. 2. 6.

quelques Manuſcrits, & 93.e année de Rome, qui ne ſe voit dans aucun. Mais la plûpart des Manuſcrits, & toutes les éditions de Pline avant celle du ſçavant Jéſuite, s'accordent, ſi je ne me trompe, à marquer la XLII.e Olympiade. Cette derniére date ſe trouve même employée dans le plus ancien Manuſcrit de l'Hiſtoire naturelle de Pline, qui ſoit dans la Bibliothéque du Roy; Manuſcrit, dit-on, de plus de huit cens ans d'antiquité, & preſque du tems de Charlemagne. On y voit en caractéres très-liſibles, le chiffre Romain XLII. quoique des perſonnes intéreſſées à trouver XXXII. au lieu de XLII. ayent un peu gratté les deux lettres XL. qui font quarante, & ayent marqué au-deſſus, dans l'interligne & en écriture moderne, les trois lettres XXX. qui font trente. D'ailleurs, les Manuſcrits ſinguliers dont s'autoriſe le P. Hardouin, & qui portent la XXXII.e Olympiade, portent en même tems l'an de Rome 142. lequel répond à l'Olympiade XLII.e ainſi, de quelque façon qu'on s'y prenne, la véritable leçon du texte cité de Pline, donnera toûjours la XLII.e Olympiade & l'an de Rome 142. qui eſt l'an 612. avant l'Ére Chrétienne. Pythagore vivoit donc alors, & faiſoit déja des recherches aſtronomiques. Dira-t-on que l'Aſtronomie n'avoit point encore fait aſſez de progrès parmi les Grecs de ce tems-là, pour rendre croyables des obſervations & des ſuccès de ce genre? Frivole difficulté. En premier lieu, il ne s'agit point ici de la Grece, où Pythagore n'habita que fort peu; c'eſt principalement en Égypte & ailleurs, qu'il fit des progrès dans les ſciences les plus relevées. En ſecond lieu, il n'y auroit pas même de difficulté, quand il s'agiroit de la Grece. Thalès, né l'an 640. étoit âgé de vingt-huit ans en l'année 612. où Pline rapporte la découverte aſtronomique de Pythagore, & Thalès prédiſoit les Éclipſes, au rapport
Herod. 1. 74. d'Hérodote & de toute l'Antiquité. Or le calcul des Éclipſes préſuppoſe néceſſairement l'Aſtronomie parvenuë à un grand degré de perfection. Il ne falloit point de connoiſſances ſi ſublimes, pour découvrir le double Phénomene de l'Étoile de Vénus. C'eſt un Aſtre qui ne s'éloigne jamais beaucoup

du Soleil, & qui, à la ſimple vûë, paroît plus grand, ſans aucune comparaiſon, que toute autre Planete, à la Lune près, & qu'aucune Etoile fixe. Il n'y a rien de fort merveilleux, qu'on ſe ſoit apperçû que c'eſt le même qu'on voit en certains tems le matin, & en d'autres le ſoir. Rien n'empêche par conſéquent de recevoir le témoignage de Pline ſur la découverte de Pythagore en l'an 612. & dans ce cas, il n'eſt pas même néceſſaire d'attribuer à ce Philoſophe des études fort approfondies, ni un âge fort avancé.

IV. Une autre obſervation que fit Pythagore dans un genre différent, & dont la Grece lui fut redevable, regardoit les Poids & les Meſures. Ariſtoxéne cité par Laërce, diſoit que Pythagore en avoit introduit l'uſage parmi les Grecs en général, εἰς τοὺς Ἕλληνας. Pythagore étoit donc pour le moins auſſi ancien que Phidon Tyran d'Argos, qui, ſelon Hérodote, introduiſit le même uſage parmi les Grecs du Péloponneſe, Πελοποννησίοισι. Hérodote marque au même endroit la contemporanéïté du fils de Phidon avec le fils d'Alcméon l'Athénien, & avec la fille de Cliſthene Tyran de Sicyone; par conſéquent les peres avoient auſſi été contemporains, & Phidon a dû être à peu-près du même âge qu'Alcméon & Cliſthene. Les tems de ces deux derniers ſont certains dans l'Hiſtoire. Ils ont vécu l'un & l'autre vers l'an 600. & Phidon, par une ſuite néceſſaire, a vécu auſſi vers le même tems. Pythagore fut pour le moins auſſi ancien, puiſqu'il introduiſit parmi les Grecs en général, un uſage que Phidon communiqua depuis aux Grecs du Péloponneſe. Ainſi Pythagore vécut environ l'an 600. ou même auparavant, & il étoit né au moins environ l'an 640.

Laërt. 8. 14.

Herodot. 6, 127.

V. Antilochus cité par Clément d'Alexandrie, comptoit trois cens douze années depuis le tems où vivoit Pythagore, ἀπὸ τῆς Πυθαγόρου ἡλικίας, jusqu'à la mort d'Epicure, ἐπὶ τὴν Ἐπικούρου τελευτήν. Epicure naquit, ſuivant Laërce, la troiſiéme année de la CIX.^e Olympiade, & mourut âgé de ſoixante & douze ans, la ſeconde année de la CXXVII.^e Olympiade, qui étoit l'an 270. avant l'Ere Chrétienne. Pythagore,

Clem. Alex. Stromat. 1.

Laërt. 10. 14. ſeq.

antérieur de trois cens douze ans à la mort d'Epicure, étoit par conséquent plein de vie l'an 5 8 2. le Pythagore du Pere Hardouin devant être mort, celui de Stanley & de Dodwel n'étant point encore né, celui de Lloyd n'étant âgé que de quatre ans, & celui de Bentley en ayant vingt-trois. Si l'époque de l'âge de Pythagore, fixée par Antilochus à une année qui est l'an 5 8 2. convenoit à quelqu'une de ces opinions, ce seroit à celle de Bentley, aussi en tire-t-il avantage. Comme le fondement de son système est que le Philosophe Pythagore est le même que l'Athléte Pythagore qui passa, dit-on, du rang des enfans à celui des hommes dans les Jeux de la XLVIII.e Olympiade, l'an 5 8 8. il en conclud que Pythagore avoit alors dix-sept ans, qu'ainsi il en avoit vingt-trois en l'an 5 8 2. & que par conséquent l'époque employée par Antilochus, lui convient parfaitement; mais non. En premier lieu, l'identité du Philosophe & de l'Athléte, qui fait la base du systême de Bentley, est une de ces idées dépourvûës de toute solidité. Bentley prétend que selon Eratosthene & *Laërt. 8. 47.* Phavorin citez par Laërce, le Philosophe étoit le même que l'Athléte. On voit au contraire que Laërce parle dans cet endroit de l'identité de l'Athléte avec Pythagore qui avoit écrit les Doriques, & que Laërce donne pour un Pythagore diffé- *Ibid. 49.* rent du Philosophe. Ailleurs, le même Laërce appelle Cratès le pere de l'Athléte, pendant qu'avec tout le monde, il nomme *Ibid. 1.* Mnésarque le pere du Philosophe. Il est donc nécessaire de distinguer Pythagore le Philosophe de Pythagore l'Athléte. En second lieu, l'âge de vingt-trois ans est un âge insuffisant pour vérifier l'époque dont il s'agit ici. Car enfin, pour un personnage tel que Pythagore, le terme ἡλικία dont se servoit Antilochus pour désigner la maturité de l'âge & les années florissantes d'une réputation philosophique, ne conviendra jamais à un jeune homme de vingt-trois ans. D'où il suit que le Philosophe Pythagore a été plus ancien de quelques années que Bentley ne l'a pensé. Cette réflexion suffit ici pour le *Infrà, n.° XIX.* présent. Nous examinerons plus bas la raison pourquoi Antilochus choisissoit pour époque de l'âge de Pythagore, une

année qui étoit l'an 582. & ce ſera une nouvelle confirmation que Pythagore n'étoit certainement point jeune au tems de cette époque, qu'il avoit environ cinquante-huit ans, & qu'il étoit né conſéquemment environ l'an 640.

VI. L'antiquité de Pythagore ſe prouve encore par celle de Phérécyde de Syros. Pythagore fut ſon diſciple, comme l'aſſûroient Andron d'Ephéſe dans Laërce [a], & Cléanthe dans Porphyre [b], & comme le confirment Cicéron [c], Diodore de Sicile [d], Pline [e], Apulée [f] & tant d'autres. Mais en quel tems a donc vécu Phérécyde de Syros? Jugeons-en par les ſynchroniſmes ſuivans.

[a] *Laërt. 1. 119.*
[b] *Porph. vita Pythag. pag. 4. edit. Kuller.*
[c] *Cicer. de Divinat. 1. 50.*
[d] *Diodor. Excerpt. Valeſ. p. 242.*
[e] *Plin. 2. 81.*
[f] *Apul. Florid. 2.*

Théopompe cité par Laërce [g], déclaroit que Phérécyde de Syros avoit été le premier qui eût écrit ſur la Nature & ſur les Dieux. Phérécyde étoit donc plus ancien que les Sages de la Grece, qui traitérent les mêmes matiéres; & Pythagore diſciple de Phérécyde, doit par conſéquent avoir été du moins auſſi ancien que ces Sages, qu'on ſçait être nez avant l'an 600.

[g] *Laërt. 1. 116.*

L'antériorité de Phérécyde de Syros ſur les Sages de la Grece, paroît de plus, en ce qu'il ne fut diſciple de perſonne, au rapport d'Héſychius [h] & de Suidas [i], & qu'au contraire il eut Thalès pour diſciple, comme l'aſſûre Tzetzès [k]. Pythagore diſciple du même Phérécyde, fut par conſéquent contemporain de Thalès né l'an 640. & ils furent donc célébres l'un & l'autre vers l'an 600. qui étoit le tems où vivoient auſſi Pittacus & les autres, qui furent depuis connus ſous le nom des ſept Sages de la Grece. Ainſi, quand Laërce écrit, d'après Alexander Polyhiſtor, que Phérécyde entendit Pittacus, il ne faut pas expliquer ici le terme *entendre* par celui d'*être diſciple*, Pittacus fut contemporain de Thalès, & un peu plus ancien que lui *.

[h] *Heſych. voce* Φερεκύδης.
[i] *Suidas, voce* Φερεκύδης.
[k] *Tzetz. Chil. 2. 870.*

Laërt. 1. 116.

* On a voulu dire que Pittacus étoit mort la troiſiéme année de la LII.[e] Olympiade, *Laërt. 1. 79.* âgé de plus de ſoixante & dix ans, *ibid.* c'eſt-à-dire, de quatre-vingts, *Suid. voce* Πίτ̓τακος. Il ſeroit donc né en 649. & mort en 569. mais Hérodote fait entendre que Pittacus vivoit encore ſous le regne de Créſus, dont le commencement eſt bien poſtérieur à l'an 569. *Herod. 1. 27.* & Lucien dit en effet que Pittacus vécut cent ans, *Lucian. in Longæv.* c'eſt vingt ans de plus que dans l'autre opinion. Reculons donc de vingt ans la date ordinaire de la mort de Pittacus, en lui donnant cent ans de vie, vû la préférence que méritent les autorités d'Hérodote & de Lucien,

Phérécyde maître de Thalès, a donc pu converser avec Pittacus. C'est le sens qu'on doit donner à ce que disoit Polyhistor, que Phérécyde *entendit* Pittacus. Cette explication concilie les divers témoignages citez de Polyhistor, d'Hésychius, de Suidas & de Tzetzès sur les années de Phérécyde, & Pythagore demeure contemporain de Pittacus & de Thalès, vers l'an 600.

Laërt. 1. 116. Phérécyde de Syros ayant passé d'Olympie en Messénie, comme le rapporte Laërce, fut reçû dans la maison de Périlaüs, auquel il conseilla de quitter le pays; & son avis n'ayant point été suivi, la Messénie fut prise. Cette révolution arrivée dans la Messénie vers le tems de Phérécyde, regarde nécessairement la premiére ou la seconde guerre de Messéne; car la troisiéme guerre de Messéne se fit environ l'an 450. longtems après la mort de Phérécyde de Syros, comme tout le monde en convient. On convient aussi que les deux premiéres guerres furent antérieures à l'an 600. Phérécyde vivoit donc avant l'an 600. & Pythagore son disciple doit par conséquent avoir vécu du moins vers cette année 600.

Hermippus cité par Laërce [a], racontoit que Phérécyde de Syros avoit vécu au tems de la guerre des Ephésiens & des Magnésiens, laquelle se termina par la destruction de ce dernier peuple. Laërce semble ajoûter que Phérécyde périt dans la bataille qui mit fin à la guerre. Mais Dodwel observe avec raison, que cette derniére circonstance de la mort de Phérécyde n'est pas clairement énoncée dans le récit d'Hermippus ou de Laërce. Quand même elle le seroit, on devroit la tenir pour fausse, car nous sçavons par les témoignages incontestables d'Héraclide de Pont [b], de Pline [c], de Plutarque [d], de Pausanias [e], d'Elien [f], de Philostrate [g], d'Apulée [h], de Porphyre [i] & d'Iamblique [k], que Phérécyde mourut de la maladie pédiculaire, & qu'il mourut dans l'Isle de Samos, selon le même Héraclide [l], & selon Dicéarque [m] & les Ecrivains les plus exacts, non pas dans une bataille sur les frontiéres des Ephésiens

[a] *Ibid. 117. seq.*
[b] *Heracl. Polit.*
[c] *Plin. 7. 52.*
[d] *Plutarch. in Syllâ, p. 474. edit. Par.*
[e] *Pausf. 1. 20.*
[f] *Ælian. var. Hist. 4. 28.*
[g] *Philostr. vita Apollonii.*
[h] *Apul. Florid. 2.*
[i] *Porphyr. vita Pythag. p. 50. edit. Kuster.*
[k] *Iamblic. vita Pythag. 30. pp. 154. & 202. edit. Kuster.*
[l] *Heracl. loco citato.*
[m] *Apud Porphyr. vita Pythag. pag. 51. edit. Kuster.*

sur les autorités de Laërce & de Suidas. Pittacus né l'an 649. sera mort l'an 549. Or Thalès étoit né l'an 640. par conséquent Pittacus étoit plus ancien de neuf ans que Thalès.

Ephésiens & des Magnésiens. Il suit uniquement du récit d'Hermippus, que Phérécyde vivoit au tems de la guerre de ces deux peuples, & que cette guerre fut la même que celle dont Archiloque faisoit mention dans ses Poësies, selon Strabon & selon Clément d'Alexandrie. Dodwel lui-même s'attache à prouver cette identité. Or les tems d'Archiloque sont connus. Il vivoit, suivant toute l'Antiquité, & en particulier suivant une autorité précise d'Hérodote, sous le regne de Gygès Roy de Lydie, mort environ la XXVII.e Olympiade, dont le milieu concourt avec l'an 670. avant l'Ere Chrétienne. Phérécyde de Syros, contemporain d'une guerre dont Archiloque avoit fait mention, vécut donc nécessairement environ l'an 650. Et quelque jeune qu'on suppose qu'il ait pour lors été, son disciple Pythagore aura pour le moins vécu environ l'an 600. ou même auparavant. Dodwel ne répond à la difficulté, qu'en faisant Archiloque, & conséquemment Phérécyde, postérieurs à Gygès de plus d'un siécle, contre le témoignage exprès d'Hérodote & de toute l'Antiquité.

Strab. 14. p. 647. edit. Par.
Clem. Alex. Stromat. 1. p. 144.
Herod. 1. 12.

On ne doit pas oublier ici qu'Andron d'Ephése cité par Laërce, reconnoissoit deux Phérécydes de Syros, l'un Astronome, & l'autre Théologien, fils de Badys & maître de Pythagore. Il sembleroit aussi que Pline en auroit reconnu deux, l'un qui écrivit le premier en prose sous le regne de Cyrus, & l'autre qui, ayant eu pour disciple Pythagore auteur d'une découverte astronomique en l'an 612. fut par conséquent beaucoup plus ancien que le regne de Cyrus. Mais outre qu'Eratosthene, au rapport de Laërce, nioit positivement la distinction de ces Phérécydes, & qu'il disoit qu'il n'y en avoit eu qu'un seul de Syros, il semble que tel avoit été aussi le jugement de Théopompe, lorsqu'il déclaroit, suivant Laërce, que Phérécyde de Syros avoit le premier écrit sur la Nature & sur les Dieux : paroles qui s'appliquent facilement à l'Astronome & au Théologien dont parloit Andron, aussi-bien qu'au Philosophe & au premier Ecrivain en prose dont Pline fait mention. En même tems qu'Eratosthene, Strabon & les autres ont reconnu un seul Phérécyde de Syros, ils ont

Laërt. 1. 119.
Plin. 7. 57.
Idem, 2. 81.
Idem, 2. 6.
Laërt. 1. 119.
Ibid. 116.
Ibid. 119.
Strab. 10. p. 487. edit. Par.

aussi reconnu un Phérécyde Athénien, Historien célébre, & ont soigneusement distingué l'un de l'autre. Lloyd & Bentley paroissent les avoir confondus, du moins Dodwel le leur reproche. Quoi qu'il en soit, ni Dodwel, qui place la naissance de Phérécyde de Syros en l'an 569. ni Lloyd, qui la met en l'an 600. ni Bentley, qui la rapporte à l'an 629. ne lui donnent jamais une antiquité suffisante, pour que ce Philosophe puisse, & avoir le premier écrit sur la Nature & sur les Dieux, & avoir servi de maître à Thalès, & avoir prévû les suites d'une des deux premiéres guerres de Messéne, & avoir été contemporain d'une guerre mentionnée dans les Poësies d'Archiloque. Tous ces divers caractéres de tems se réunissent à prouver la naissance de Phérécyde vers l'an 665. & celle de son disciple Pythagore vers l'an 640.

VII. Si des maîtres de Pythagore nous passons à ses disciples, nous trouverons aussi par le tems où ils ont vécu, que ce Philosophe a dû vivre environ l'an 600. Je n'insisterai point à présent sur le synchronisme du Roy Numa, me réservant à faire voir ailleurs que Numa régna vers la même année 600. selon la Chronologie de M. Newton, & que la tradition de sa contemporanéïté avec Pythagore, doit l'emporter sur l'opinion contraire, autant que la foy des Monumens l'emporte sur les raisonnemens en matiére d'Histoire & de Chronologie. Quand je dis Monumens, j'entends, & les livres Pythagoriciens trouvez dans le tombeau de Numa si longtems après sa mort, & l'établissement qu'il avoit fait du Feu perpetuel dans le Temple rond de Vesta, voulant, au rapport de quelques Anciens citez par Plutarque, que ce feu y servît de symbole de l'immobilité du Soleil au centre de l'Univers, suivant l'opinion particuliére des Pythagoriciens. Car les Pythagoriciens entendoient par Vesta, non la Terre, mais le Monde entier, ajoûte Plutarque au même endroit; & Aristote assûre qu'ils appelloient le Soleil ainsi fixé au milieu du Monde, *la garde de Jupiter,* par une expression consacrée dans leur Ecole. Cependant, comme la discussion de l'âge de Numa passeroit les bornes que je me suis prescrites dans ce

Liv. 40. 29. Plin. 13. 13. Plut. in Numâ. p. 74. edit. Par.

Ibid. pag. 67.

Arist. de Cælo, 2. 13.

Mémoire, parlons de quelques autres disciples de Pythagore.

VIII. Arrêtons-nous d'abord à Zaleucus. Il fut disciple de Pythagore, comme on le voit dans Diodore de Sicile [a], dans Sénéque [b], dans Laërce [c], pour ne rien dire de Porphyre [d], d'Iamblique [e] & de Suidas [f]. Le même Zaleucus est connu dans l'Antiquité, pour avoir été le Législateur des Locriens d'Italie, comme l'attestent Aristote [g], Héraclide de Pont [h], Chameleon dans Clément d'Alexandrie [i], & Théophraste dans Cicéron [k]. Il est vrai que Timée a voulu contredire en ce point Théophraste, & prétendre que Zaleucus étoit un personnage imaginaire, mais Cicéron réfute solidement cette prétention de Timée; & Polybe [l], qui, dans un endroit, reproche vivement à Timée d'avancer des faussetés, & d'accuser mal-à-propos les autres de mauvaise foy, fait ailleurs [m] une mention expresse du législateur Zaleucus. Après tous ces témoignages, il seroit inutile de citer Scymnus [n], Strabon [o], Plutarque [p], Elien [q], Athénée [r] & tant d'autres, pour prouver que Zaleucus fut le Législateur des Locriens d'Italie, il ne doit y avoir sur cela aucune difficulté. Or Démosthene [s] assûroit que depuis plus de deux cens ans que les loix des Locriens subsistoient, on n'y avoit ajoûté qu'une seule loy. Il parle ainsi dans sa Harangue contre Timocrate, qu'il prononça vers la CVI.e Olympiade, plus de trois cens cinquante ans avant l'Ere Chrétienne. L'établissement des loix des Locriens & l'âge de Zaleucus, remontoient par conséquent plus de cinq cens cinquante ans avant la même Ere Chrétienne. Zaleucus n'étoit pourtant pas si ancien que le prétend Eusébe [t], en rapportant la législation de Zaleucus à la troisiéme année de la XXIX.e Olympiade, qui est l'an 662. En ce cas, Démosthene auroit compté *plus de trois cens ans,* & non pas seulement *plus de deux cens,* depuis l'établissement des loix des Locriens jusqu'au tems où il parloit. Ainsi la législation de Zaleucus doit être placée, suivant l'idée de Démosthene, entre l'année 600. & l'année 650. ce qui donne l'an environ 600. pour le tems auquel a vécu Pythagore maître de Zaleucus.

IX. Hippasus de Métaponte, qui tient rang entre les

[a] *Diod. 12.*
[b] *Senec. Epist. 90.*
[c] *Laërt. 8. 16.*
[d] *Porphyr. vita Pythag. p. 30. edit. Kuster.*
[e] *Iamblic. vita Pythag. 7. pag. 26. & alibi, edit. Kuster.*
[f] *Suidas, voce* Ζάλευκος.
[g] *Arist. Polit. 2. 12.*
[h] *Heraclid. Polit.*
[i] *Clem. Alex. Stromat. 1.*
[k] *Cicer. Epist. ad Attic. 6. 1. & de Legib. 2. 6.*
[l] *Polyb. Excerpt. Vales. p. 50.*
[m] *Id. Eclog. 12.*
[n] *Scymn. Perieg. 313.*
[o] *Strab. 6. p. 260 edit. Par.*
[p] *Plutarch. in Numa, p. 62. edit Par.*
[q] *Ælian. var. Hist 3. 17.*
[r] *Athen. 10. 7. pag. 429.*
[s] *Demosthen. Orat. adv. Timocrat. pag. 469*
[t] *Euseb. Chron. N.o 1355.*

Laërt. 8. 84. Philoſophes dont Laërce a écrit la vie, ſortoit auſſi de l'Ecole Pythagoricienne, ſoit qu'il y fût entré après le tems de Pythagore, comme ſemblent le faire entendre Laërce & les autres, en l'appellant ſimplement Pythagoricien, ſoit qu'Hippaſus, dans ſa jeuneſſe, eût pris des leçons de Pythagore déja vieux, *Iamblic. vita Pythag. 23. p. 57. edit. Kuſter.* comme le veut Iamblique. Quoi qu'il en ſoit de ces deux différens partis, les deux ſeuls à ſuivre ſur le tems d'Hippaſus, il ſera toûjours néceſſaire d'admettre une différence conſidérable, & très-conſidérable, entre l'âge du maître & celui du diſciple, c'eſt-à-dire, une différence au moins d'environ cinquante ans. Or le Pythagoricien Hippaſus de Métaponte *Suidas, voce Ἡράκλειτος.* étoit fort ancien. Il eut Héraclite pour diſciple, au rapport de Suidas; & à l'occaſion d'une opinion philoſophique ſur le Feu, attribuée à Hippaſus & à Héraclite, comme leur ayant *Ariſtot. Metaphyſ. 1. 3. Clem. Alex. Stromat. 1.* été commune, Ariſtote & Clément d'Alexandrie nomment toûjours Hippaſus avant Héraclite, Ἵππασος ὁ Μεταποντῖνος ϗ Ἡράκλειτος ὁ Ἐφέσιος: ce qui paroît confirmer l'antériorité que Suidas adjuge à Hippaſus comme maître, ſur Héraclite comme diſciple. Cependant Héraclite floriſſoit à la LXIXe Olympiade, l'an 500. avant l'Ere Chrétienne. Il faut donc qu'Hippaſus ait eu Héraclite pour diſciple vers l'an 530. & qu'Hippaſus lui-même, vers l'an 570. ait été dans cette premiére jeuneſſe pendant laquelle on veut qu'il ait pu avoir pour maître Pythagore extrêmement âgé. Ainſi Pythagore aura été dans la force de l'âge vers l'an 600. & ſera né vers l'an 640.

Ariſtot. Metaphyſ. 1. 5. X. Ariſtote écrit que le Philoſophe Alcméon de Crotone avoit été jeune à l'école de Pythagore avancé en âge; & quoiqu'on ignore les années préciſes d'Alcméon, on eſt fondé à croire qu'il naquit, pour le plus tard, vers l'an 600. & voici comment. Il a été le premier qui ait donné des Traitez de *Laërt. 8. 83. Clem. Alex. Stromat. 1. Theodor. Serm. 1.* Phyſique, comme le diſent Phavorin dans Laërce, Clément d'Alexandrie & Théodoret. Il fut donc plus ancien que tous ces Philoſophes Grecs, qui écrivirent ſur la Phyſique entre l'an 600. & l'an 500. & conſéquemment il étoit né environ *Cyrill. contrà Julian. 1.* l'an 600. D'ailleurs, Saint Cyrille parle d'Alcméon comme

s'il eût été contemporain de Pittacus & des Sages de la Grece, & même comme s'il eût été l'un d'entr'eux: *A la* XLII.[e] *Olympiade*, dit-il, *vécurent Alcméon & Pittacus de Mitylene, qui furent du nombre des sept Sages.* Saint Cyrille se trompe sans doute à l'égard d'Alcméon, comme se sont trompez tant d'autres anciens Ecrivains, qui ont varié dans l'énumération des sept Sages de la Grece. Mais leur erreur même à placer dans ce rang quelques-uns qui ne doivent point y être, prouve toûjours l'ancienneté de ces Sages prétendus, & leur contemporanéïté avec les sept Sages véritables. Ainsi, puisque les sept Sages étoient nez avant l'an 600. il faut que la naissance d'Alcméon soit du moins arrivée environ cette même année 600. Par ce moyen, Alcméon encore fort jeune vers l'an 580. aura pris des leçons de Pythagore vieux, comme le veut Aristote, & Pythagore sera né vers l'an 640.

XI. L'ancienne Histoire semble distinguer deux Epiménides de Créte. L'un vint à Athenes, selon Laërce, en la XLVII.[e] Olympiade, l'an 592. Il fut par conséquent contemporain de Thalès, & un peu plus ancien que Xénophane. Aussi est-il dit dans Laërce, que Xénophane prit le contre-pied de la doctrine de Thalès, de Pythagore & d'Epiménide; ce qui fait voir que Pythagore étoit contemporain d'Epiménide comme de Thalès, & qu'ils ont vécu tous trois vers l'an 600. Le même Laërce témoigne encore que Pythagore, pendant le cours de ses voyages, vit Epimenide dans l'Isle de Créte; nouvelle preuve de leur contemporanéïté. L'autre Epiménide moins ancien, & natif aussi de l'Isle de Créte, étoit à Athenes l'an 500. car il y prédit aux Athéniens, selon Platon, que les Perses ne viendroient pas de dix ans, & que venant pour lors, ils seroient repoussez: prédiction vraye ou supposée, qui regardoit sans doute l'expédition de Darius en Grece, & la bataille de Marathon, en l'an 490. D'où il suit que dans l'idée de Platon, Epiménide vivoit encore & étoit à Athenes en l'année 500. près de cent ans après le voyage de l'ancien Epiménide dans la même ville d'Athenes. C'est à l'Epiménide plus moderne, non à l'ancien, que peut

Laërt. 1. 110.

Idem, 9. 18.

Idem, 8. 3.

Plat. de Legib.

Iambl. vita Pythagoræ. convenir ce que disoit Iamblique, qu'Epiménide fut un des jeunes disciples de Pythagore déja vieux, & qu'Epiménide encore écrivit des Mémoires sur la vie de Pythagore. Ainsi, l'âge de l'un & de l'autre Epiménide, fixera toujours l'âge de Pythagore vers l'an 600. & sa naissance vers l'an 640.

XII. On trouve aussi parmi les Pythagoriciens le Philosophe Diochæte, dont Sotion faisoit mention. Sotion étoit un ancien Auteur du tems des Ptolémées, qui avoit écrit une histoire des Successions des Philosophes. Il disoit, au rapport *Laërt. 9. 21.* de Laërce, que Parménide s'étoit attaché au Pythagoricien Diochæte, homme peu riche, mais plein de mérite; que ce fut lui que Parménide suivit principalement, & qu'après sa mort il lui éleva un de ces monumens qu'on consacroit à la *Ibidem.* mémoire des Héros. Parménide avoit eu aussi pour maîtres Xénophane & Anaximandre. Or Xénophane étoit né, selon *Clem. Alex. Stromat. 1.* Apollodore cité par Clément d'Alexandrie, & selon Sextus *Empir. adversf. Mathem. p. 51.* Empiricus, au tems de la XLe Olympiade, qui répond à l'an 620. & Anaximandre, qui, suivant Apollodore, avoit *Apud Laërt. 2. 2.* soixante & quatre ans la seconde année de la LVIIIe Olympiade, ou l'an 547. étoit né par conséquent en 611. Telle étoit l'antiquité des maîtres de Parménide. Diochæte, dont Parménide fut disciple, étoit donc né aussi vers l'an 610. ou 620. & Pythagore, Chef de la Secte que Diochæte embrassa, devoit conséquemment être né pour le plus tard vers l'an 640.

XIII. Xénophane, qui étoit né, comme on vient de voir, en l'an 620. étoit pourtant moins ancien que Pythagore; ce qui paroît, non seulement par les vers qu'il fit sur Pythagore *Laërt. 8. 36. Idem, 9. 18.* & sur la Métempsychose, & par l'affectation qu'il marqua de prendre le contre-pied de la doctrine de Thalès, de Pythagore & d'Epiménide, mais encore par la succession d'une branche *Idem, Proëm. 15.* de l'Ecole de Pythagore, où l'on voit Pythagore, puis Télauge son fils, & ensuite Xénophane. Ainsi, puisque Xénophane étoit né l'an 620. Pythagore étoit né pour le plus tard vers l'an 640.

XIV. Les exemples qu'on vient de voir de Zaleucus,

d'Hippaſus, d'Alcméon, d'Epiménide, de Diochæte, de Parménide & de Xénophane, pourront faire juger du peu d'exactitude de quelques Ecrivains, auxquels il a ſuffi qu'un homme eût été de l'Ecole Pythagoricienne dans les tems poſtérieurs, pour en faire auſſi-tôt un diſciple contemporain de Pythagore. Au lieu de ſe borner à compter parmi les diſciples perſonnels & immédiats de ce Philoſophe, certains Pythagoriciens tels que ceux qu'on vient de nommer, qui vivoient entre les années 600. & 550. on veut encore mettre au même rang pluſieurs perſonnes qui vivoient cent, deux cens & trois cens ans après. On y met Empédocle [a], qui naquit pourtant l'an 472. ſelon Dodwel [b], ou, pour le plûtôt, vers l'an 488. ſuivant un autre calcul [c]. On y met Leucippe [d], que Laërce déclare cependant avoir été bien poſtérieur à Pythagore, en marquant la ſucceſſion de ſon Ecole de cette façon [e]: Pythagore, Télauge ſon fils, Xénophane, Parménide, Zénon & Leucippe. On y met Archytas [f]; or ce même Archytas maître de Platon & huitiéme ſucceſſeur de Pythagore, ſuivant l'Anonyme de Photius [g], a par conſéquent vécu environ l'an 400. On y met Philolaüs & Eurytus [h]; mais Philolaüs & Eurytus vivoient auſſi environ l'an 400. puiſqu'ils étoient contemporains de Platon, qui fit même le voyage d'Italie pour les voir, ainſi que Laërce le raconte [i]. On y met Lyſis [k]; mais Lyſis vécut pareillement vers l'an 400. puiſqu'il fut précepteur d'Epaminondas, ſelon Cicéron [l], Cornélius Népos [m], Dion Chryſoſtome [n], Elien [o], Laërce [p], Porphyre [q], & Iamblique même [r], qui eſt le principal auteur de l'énumération dont il s'agit ici, de tous ces prétendus diſciples de Pythagore. Enfin il y met Phanton, Echécrate, Polymnaſte, Dioclès & Xénophile; mais c'étoit, au rapport de Laërce [s], cinq diſciples de Philolaüs & d'Eurytus, & tous cinq vécurent juſqu'au tems d'Ariſtoxene diſciple d'Ariſtote, c'eſt-à-dire, juſque vers le regne d'Alexandre & vers l'année 300. Voilà un échantillon des anachroniſmes qui ont ſi fort rapproché des tems poſtérieurs les années de Pythagore, en y répandant la plus étrange confuſion. Ce Philoſophe, né environ l'an 640. ne fut donc,

[a] *Timæus apud Laërt. 8. 54. Porphyr. vita Pythag. p. 35. edit. Kuſter. Iambl. vita Pythag. 23.*

[b] *Dodwel. de ætate Pythagor. pag. 218. ſeq.*

[c] *Académie des Belles-Lettres. Tom. X. p. 56.*

[d] *Iambl. loco citato.*

[e] *Laërt. Proœm. 15.*

[f] *Iamblic. loco citato.*

[g] *Apud Phot. Bibl. 249.*

[h] *Iamblic. loco citato.*

[i] *Laërt. 3. 6.*

[k] *Porphyr. vita Pythag. p. 51. edit. Kuſter.*

[l] *Cic. de Offic. 1. 44. & de Orat. 3. 34.*

[m] *Cornel. Nep. in Epaminonda.*

[n] *Dio Chryſoſt. 49. pag. [illegible]*

[o] *Ælian. var. Hiſt. 3. 17.*

[p] *Laërt. 8. 7.*

[q] *Porphyr. loco citato.*

[r] *Iamblic. vita Pythag. [illegible]*

[s] *Laërt. 8. 46.*

ni contemporain de tous ces Pythagoriciens, si modernes par rapport à lui, ni en rélation avec divers Princes ou Tyrans qu'on allégue, tels qu'Amasis Roy d'Egypte, Cambyse Roy de Perse, & Polycrate Tyran de Samos.

XV. Amasis régna en Egypte depuis l'année 569. jusqu'à l'an 525. Or Antiphon cité par Porphyre, disoit que Pythagore étoit allé en Egypte sous le regne d'Amasis; opinion que plusieurs Ecrivains, depuis Antiphon, ont suivie, mais qui ne peut se concilier avec les preuves alléguées de l'antiquité de Pythagore. Ce Philosophe entreprit son voyage d'Egypte à l'âge de dix-huit ans, selon Iamblique, qui ajoûte que le voyage fut de vingt-deux ans. Il avoit donc quarante ans à son retour de l'Egypte ou de l'Orient, ce qui s'accordera avec Aristoxene, qui assûroit, dit Porphyre, que Pythagore avoit fait le voyage d'Italie à l'âge de quarante ans. Il suit de-là que Pythagore étoit fort jeune quand il fut en Egypte, & qu'étant né vers l'an 640. il fit le voyage d'Egypte vers l'an 622. sous le regne de Psammitichus, & non sous celui d'Amasis. Pline dit que Pythagore étoit en Egypte sous le regne de Semnesertéus, & il faut convenir que le nom de Semnesertéus, tout inconnu qu'il est dans l'Histoire, approche plus de Psammitichus que d'Amasis.

Porphyr. vita Pythag. p. 11. edit. Kuster.

Iambl. vita Pythag. 2.

Idem, 4.

Porph. loco cit. pag. 13.

Plin. 36. 14.

XVI. Cambyse Roy de Perse régna depuis l'an 529. jusqu'à l'an 522. & déthrona Amasis en 525. Alors, disent Apulée & Iamblique, Cambyse mena Pythagore d'Egypte captif à Babylone. Mais il ne fut jamais rien de moins autorisé que cette prétenduë captivité. Il est vrai que Pythagore, à sa sortie d'Egypte, alla à Babylone & dans l'Orient, consulter les Chaldéens, les Mages, les Brachmanes & les autres Sçavans étrangers. Un ancien auteur nommé Diogéne, que Porphyre a cité, faisoit mention de ces voyages. Cicéron, Strabon, Pline & plusieurs autres en parlent aussi, mais il s'en faut beaucoup qu'à cette occasion ils nous représentent Pythagore dans un état de captivité; ils en parlent plûtôt comme d'un homme maître de son tems & de ses actions, qui voyageoit pour s'instruire. Ainsi la captivité prétenduë de Pythagore n'est

Apul. Florid. 2.

Iambl. loco cit.

Porph. loco cit. pp. 13. & 14.

Cic. de Finib. 5. 29.

Strab. 14.

Plin. 25. 5.

n'eſt point un fait aſſez autoriſé pour prouver la contemporanéïté de ce Philoſophe avec Cambyſe.

D'ailleurs, la Judée étant ſur le chemin pour aller d'Egypte à Babylone, Pythagore allant à Babylone, a dû naturellement paſſer chez les Hébreux. Il les vit en effet, ſelon Diogéne, cet ancien auteur dont nous venons de parler; & même Pythagore tranſporta quelques dogmes des Juifs dans ſa Philoſophie, ſelon Hermippus cité par Joſéphe & par Origéne, & ſelon le Juif Ariſtobule cité par Clément d'Alexandrie & par Euſébe. Pythagore eût-il pu converſer de la ſorte avec les Juifs dans leur propre pays, s'il eût été captif en y paſſant, & non pas voyageur à demeure? l'auroit-il pu, ſur-tout ſous le regne de Cambyſe? On ſçait que ſous ce regne les Juifs eux-mêmes étoient captifs chez les étrangers, & diſperſez dans l'Aſſyrie & dans le pays de Babylone depuis l'an environ 600. & que ce furent les ſucceſſeurs de Cambyſe qui mirent fin à cet exil total de la Nation Juive. Il eſt donc plus naturel de penſer que Pythagore ſortit d'Egypte, & converſa avec les Juifs & les autres Orientaux, antérieurement à l'année 600. ce qui s'accordera parfaitement avec l'hypotheſe de ſa naiſſance vers l'an 640. & de ſon voyage d'Egypte vers l'an 622.

Porph. loco cit.

Joſeph. contrà Apion. 1. 22. Origen. contrà Celſ. 1. Clem. Alex. Stromat. 1. Euſeb. Præp. 13.

XVII. Polycrate Tyran de Samos, fut contemporain de Cambyſe, ſelon Hérodote & Thucydide, & dans l'idée de ces deux Hiſtoriens, il ne ſçauroit avoir été guéres plus ancien que le même Cambyſe; car ils diſent l'un & l'autre que ce fut ſous le regne de Cambyſe que Polycrate devint puiſſant, & Hérodote ajoûte qu'il parvint à cette puiſſance en fort peu de tems. De plus, on lit dans Hérodote que Piſiſtrate, après le commencement de ſa troiſiéme Tyrannie à Athenes, avoit établi Lygdamis Tyran à Naxos; & l'on voit dans Polyænus, que Lygdamis Tyran de Naxos aida Polycrate à s'emparer de la Tyrannie de Samos. L'époque de la troiſiéme Tyrannie de Piſiſtrate* eſt de l'an 542. & la Tyrannie de Polycrate fut encore poſtérieure à celle de Lygdamis. Par conſéquent la

Herod. 3. 39. Thucyd. 1. 13.

Herod. 1. 64.

Polyæn. Strat.

* Voyez la preuve de cette époque de Piſiſtrate au commencement de la Diſſertation précédente ſur les années de Périandre.

Tyrannie de Polycrate ne ſçauroit avoir précédé que d'aſſez peu d'années l'époque de Cambyſe en l'an 629. Auſſi Euſébe place-t-il le commencement de la Tyrannie de Polycrate & de ſes freres, à la premiére année de la LXII.e Olympiade, qui eſt l'an 532. Ce n'eſt que trois ans avant le regne de Cambyſe, & ce court intervalle eſt conforme aux témoignages citez d'Hérodote & de Thucydide. Il eſt aiſé de juger à préſent, que les années de Pythagore, telles que nous les avons expoſées, en le ſuppoſant né vers l'an 640. ne peuvent jamais atteindre aux années du Tyran Polycrate, & que ce dernier a été beaucoup plus moderne que Pythagore. Cependant pluſieurs anciens Auteurs ont cru que la Tyrannie de Polycrate à Samos, fut ce qui obligea Pythagore d'en ſortir, & de voyager dans les pays étrangers. On trouve à la tête de ces Écrivains, Antiphon & Ariſtoxéne, citez l'un & l'autre par Porphyre; mais leur témoignage bien peſé n'a pas beaucoup de force. Antiphon attribuoit à la circonſtance de la Tyrannie de Polycrate, le voyage de Pythagore en Égypte; & Ariſtoxéne alléguoit la même Tyrannie de Polycrate, comme l'occaſion du voyage de Pythagore en Italie. Voilà d'abord une contrariété qui fait aſſez ſentir combien le ſynchroniſme de Pythagore & de Polycrate étoit peu certain. Enſuite vient la difficulté d'ajuſter ce ſynchroniſme à aucun ſyſtème chronologique, & l'impoſſibilité de faire jamais quadrer aucun des deux voyages de Pythagore avec la Tyrannie de Polycrate. Cette Tyrannie commença certainement après l'an 542. ou plus préciſément en l'an 532. Or cela ne ſe peut vérifier avec les voyages de Pythagore, ni dans le ſyſtème de Bentley & de Lloyd, qui placent le voyage d'Italie vers l'an 547. & font le voyage d'Égypte encore plus ancien; ni dans le ſyſtême de Dodwel & de Stanley, qui placent le voyage d'Égypte vers la même année 547. & renvoyent le voyage d'Italie au regne de Darius & à la Tyrannie de Syloſonte à Samos, quelque tems après la mort de Polycrate. Ainſi le ſynchroniſme des voyages de Pythagore avec la Tyrannie de Polycrate, ſouffrant des difficultés inſurmontables dans tous

Euſeb. Chron. N.° 1485. edit. Pontac.

Porphyr. vita Pythag. pp. 11. & 13. edit. Kuſt.

les systêmes, on peut en conclurre que les Ecrivains qui ont affirmé ce synchronisme, se sont trompez. On peut le croire sur-tout, après tant de preuves que nous avons données de l'antiquité du Philosophe Pythagore.

Il est vrai qu'il semble y avoir eu à Samos un autre Tyran Polycrate, un peu plus ancien & beaucoup moins connu que celui dont nous parlons. Suidas, à l'occasion d'Anacréon, fait mention de Polycrate Tyran de Samos en la LII.e Olympiade, qui fut l'an 572. Nous verrons plus bas que ce fut effectivement le tems auquel Pythagore fort âgé revint pour la seconde fois de Grece en Italie. Il est à croire que les Ecrivains qui ont attribué la premiére arrivée de Pythagore en Italie, à la Tyrannie de Polycrate contemporain de Cambyse, ont confondu, & l'ancien Polycrate avec le plus récent, & la premiére arrivée de Pythagore en Italie avec la seconde.

Suidas, voce Ἀνακρέων.

XVIII. Selon toutes les preuves déja alléguées, Pythagore né environ l'an 640. alla en Egypte & en Orient vers l'an 622. à l'âge de dix-huit ans; & après avoir demeuré vingt-deux ans à ce voyage d'Orient, il revint à Samos à l'âge de quarante ans. Il ne s'arrêta point alors en Grece, puisqu'il repartit aussi-tôt de Samos pour l'Italie, où il arriva ayant le même âge de quarante ans, comme nous l'avons remarqué plus haut d'après Aristoxéne. Pythagore abordant en Italie, fixa d'abord son séjour à Crotone, & y demeura vingt ans, suivant Justin. Il en sortit donc vers l'an 580. à l'âge de soixante ans, pour faire divers autres voyages. Il alla d'Italie en Grece, disent Diodore & Porphyre, afin d'y voir son ancien maître Phérécyde de Syros, qu'il trouva malade, & à qui bien-tôt après il rendit les devoirs de la sépulture. Il n'y a qu'à placer cet événement incontinent après les vingt années que Pythagore séjourna dans Crotone, selon Justin, & par ce moyen les événemens de la vie de Phérécyde de Syros, qui, comme nous l'avons vû plus haut, supposent sa naissance vers l'an 665 s'accorderont avec la circonstance du tems de sa mort en l'an 580, que Pythagore quitta l'Italie. Car de 665.

Justin. 20. 4.

Diod. Excerpt. Vales. p. 242. Porphyr. vita Pythag. p. 50. edit. Kuster.

Suprà, n. VI.

à 580. il y a quatre-vingt-cinq ans, & c'eſt préciſément le nombre des années que Phérécyde vécut, ſelon Lucien.

Lucian. in Longæv.

XIX. Voilà deux voyages de Pythagore dans la Grece bien établis, le premier à ſon retour d'Orient, le ſecond à ſon retour d'Italie, quand Phérécyde mourut. Puiſqu'il ne s'étoit point arrêté dans la Grece au premier voyage, comme nous venons de le voir dans l'article précédent, il s'enſuit qu'il faut rapporter au tems du ſecond voyage, les courſes & les ſéjours qu'il fit en différens endroits de la Grece, à Samos, à Délos, dans l'Iſle de Créte, à Lacédémone, à Olympie, à Phlionte, à Delphes, & encore à Samos.

D'abord il arriva d'Italie à Samos. Cela ſe prouve, d'un côté par les témoignages de Diodore & de Porphyre, qui diſent qu'il vint d'Italie en Grece pour y voir Phérécyde, qu'il trouva mourant; & d'un autre côté par les témoignages d'Héraclide de Pont, de Dicéarque & des Ecrivains les plus exacts, qui convenoient que c'étoit à Samos que Phérécyde étoit mort.

Diod. loco cit. Porph. loco cit.

Heracl. Polit. Apud Porphyr. pag. 51.

Enſuite Pythagore alla dans l'Iſle de Délos, & ce voyage de Samos à Délos, expreſſément marqué par Iamblique, ſe trouve encore ſuffiſamment indiqué par d'autres Auteurs plus anciens, qui croyoient, quoiqu'à tort, que Phérécyde étoit mort à Délos, & que c'étoit-là que Pythagore lui avoit rendu les derniers devoirs.

Iambl. vita Pythag. 5. Porph. pp. 17. & 50.

Il alla auſſi dans l'Iſle de Créte, Juſtin, Valére-Maxime, Laërce, Porphyre & Iamblique en font foy. Laërce ajoûte que Pythagore vit Epiménide dans l'Iſle de Créte; & Apulée atteſte auſſi l'entrevûë d'Epiménide & de Pythagore. Or Epiménide vivoit, ſuivant Laërce, dans la XLVIIe Olympiade, c'eſt-à-dire, l'an 592. ainſi l'entrevûë de Pythagore & d'Epiménide en Créte, convient parfaitement à l'an environ 580. qui eſt le tems où nous avons fixé la mort de Phérécyde & les courſes de Pythagore en différens Etats de la Grece.

Juſtin. 20. 4. Valer. Maxim. 8. 7. Laërt. 8. 3. Porph. p. 19. Iambl. loco cit. Apul. Florid. 2. Laërt. 1. 110.

De Créte, Pythagore fut à Lacédémone, pour en examiner pareillement les loix & le gouvernement, diſent Valére-

Maxime, Justin & Iamblique. Comme ils placent ce voyage immédiatement à la suite de l'autre, on est en droit de le rapporter à l'an environ 580. comme le voyage précédent. *Locis citatis.*

De Lacédémone, Pythagore vint, selon Valére-Maxime, *à Olympie, dans le tems qu'on y célébroit les Jeux Olympiques; & après y avoir donné des marques de son sçavoir, qui frappérent d'admiration toute la Grece, interrogé quel surnom il portoit, il répondit qu'il avoit pris celui de Philosophe, & non celui de Sage, titre dont sept grands personnages étoient déja en possession.* Ce sont les paroles de Valére-Maxime: & ce qu'il raconte du discours que tint Pythagore aux Jeux Olympiques, convient avec la derniére justesse à l'année 580. qui répondoit à la L.e Olympiade. Car ce n'avoit été que deux ans auparavant, à sçavoir, la troisiéme année de la XLIX.e Olympiade, suivant Eusébe, & sous l'Archontat de Damasius, selon Laërce, que Thalès & les autres avoient été décorez du surnom de Sage. A cette occasion du surnom de Sage, Pythagore avoit pris le surnom de Philosophe, comme il paroît par le texte cité de Valére-Maxime. Ainsi l'époque du titre de Sage donné à Thalès & aux autres, & l'époque du titre de Philosophe que prit Pythagore, regardoient l'une & l'autre l'an 582. qui étoit la troisiéme année de la XLIX.e Olympiade. Il est donc naturel de penser que l'Olympiade L.e célébrée en l'an 580. fut l'Olympiade dans laquelle Pythagore parla de son surnom de Philosophe, comme d'une appellation toute récente. Au reste, l'an 582. ayant été l'époque de ce nouveau titre pris par Pythagore, & la véritable Ere philosophique, on sent d'abord la raison pourquoi Antilochus choisissoit cette année 582. pour l'époque des années de Pythagore, lorsqu'il comptoit trois cens douze ans depuis l'âge de Pythagore jusqu'à la mort d'Epicure. *Euseb. Chron. N.° 1435. Laërt. 1. 22. Suprà, n.° V.*

Pythagore, dont les ancêtres étoient originaires de Phlionte, au rapport de Pausanias & de plusieurs autres Ecrivains, ne manqua pas de visiter cette ville. Le discours qu'il y tint à Léon Tyran de Phlionte, sur l'appellation de Philosophe & *Pausan. 2. 13.*

sur la nouveauté de ce titre, se lit encore aujourd'hui dans les Ecrits de Cicéron, qui le rapporte comme un discours très-réel, d'après Héraclide de Pont. Sosicrate cité par Laërce, avoit aussi parlé de l'entrevûë de Pythagore avec Léon Tyran des Phliasiens.

Cic. Tuscul. 5. 3.
Laërt. 8. 8.

Le voyage de Delphes fut un de ceux que fit ce Philosophe pendant son séjour dans la Grece. Il apprit à Delphes plusieurs vérités morales, en conversant avec une personne que Laërce nomme Thémistocléa, Porphyre Aristocléa, Suidas Théocléa, & qu'on prétend même avoir été sa sœur.

Idem, 1. 21.
Porph. p. 41.
Suidas, voce Πυθαγόρας.

Enfin Pythagore revint à Samos, & y etablit peu à peu une Ecole célébre, comme le marquent Porphyre & Iamblique; après quoi il s'en retourna en Italie & dans l'Occident, où l'on sçait qu'il passa le reste de ses jours.

Porphyr. p. 9.
Iamblic. 5. & passim.

XX. Ce second voyage d'Italie doit avoir été un peu postérieur à l'an 580. en vertu de tout ce que nous avons déja dit; & cette seule observation peut lever bien des difficultés touchant la chronologie des années de Pythagore. On expliquera par ce moyen, pourquoi tant d'Ecrivains ont assûré que la Tyrannie de Polycrate fut l'occasion de la sortie de Pythagore hors de sa patrie; car nous avons déja remarqué d'après le témoignage de Suidas, qu'avant Polycrate Tyran de Samos & contemporain de Cambyse, il semble y avoir eu un autre Polycrate Tyran de Samos au tems de la LIIe Olympiade, en l'an 572. Ce sera cet ancien Polycrate que Pythagore aura fui, pour retourner en Italie vers cette année 572. On expliquera de même pourquoi Denys d'Halicarnasse a placé l'arrivée de Pythagore en Italie après la L.^e^ Olympiade, pourquoi Tite-Live l'a placée sous le regne de Servius Tullius, en suivant la chronologie ordinaire, qui met le commencement de Servius Tullius à la fin de la L.^e^ Olympiade, en l'an 577. & pourquoi la Chronique Paschale d'Alexandrie marque la LIVe Olympiade pour le tems où Pythagore a fleuri.

Suidas, voce Ἀνακρέων.

Dion. Halic. Antiq. Rom. 2.
Liv. 1. 18.

Chronic. Pasch. Alex. Olymp. LIV.

XXI. Ce Philosophe de retour en Italie vers l'an 572.

comme il vient d'être dit, commença à parcourir plusieurs villes d'Italie & de Sicile. Il alla à Métaponte, selon Justin & les autres, & cela s'accorde avec l'âge d'Hippasus de Métaponte, que nous disions avoir été disciple de Pythagore vers l'an 570. Pythagore donna des loix aux Locriens d'Italie, par le moyen de son disciple Zaleucus, ainsi que nous l'avons aussi remarqué. Cela s'accorde pareillement avec ce que nous disions d'après Démosthene, que la Harangue faite par cet Orateur contre Timocrate vers l'an 550. étoit postérieure d'un peu plus de deux cens ans à la législation de Zaleucus.

Justin. 20. 4. *Suprà, n.° IX.* *Suprà, n.° VIII.*

XXII. Agrigente fut, selon Porphyre & Iamblique, une des villes que Pythagore affranchit de la servitude, & dont il réforma le gouvernement & les mœurs. La maniére dont Pythagore & Abaris détruisirent alors la puissance de Phalaris Tyran d'Agrigente, est rapportée au long par Iamblique. Au reste, Iamblique n'est pas le seul qui atteste le synchronisme de Pythagore, d'Abaris & de Phalaris. L'ancien Auteur des Lettres supposées de Phalaris, croyoit ce synchronisme bien certain, puisqu'il nous représente ce Tyran en commerce avec l'un & l'autre de ces Philosophes. Lucien observe que Phalaris connut Pythagore. Proclus parle d'un ouvrage de Pythagore adressé à Abaris, & Porphyre, qui, dans un endroit, parle d'Agrigente affranchie de la servitude par Pythagore, parle ailleurs du commerce de Pythagore & d'Abaris. Tout cela prouve que, suivant l'idée de l'Antiquité, Pythagore, Abaris & Phalaris avoient vécu dans le même tems, & que leur entrevûë décrite par Iamblique, n'est point sans fondement. Or, quand est-ce que vécurent Abaris & Phalaris? Abaris vint en Grece vers le regne de Crésus, selon Pindare cité par Harpocration, ou plus précisément il y vint, selon Eusébe, la seconde année de la LIVe Olympiade, qui fut l'an 563. Pour ce qui est de Phalaris, il commença sa Tyrannie à Agrigente la premiére année de la LIIe Olympiade, suivant les autorités d'Eusébe & de Suidas; c'est l'an 572. Eusébe ajoûte que ce Tyran régna seize années. Il finit donc en 556. & c'est

Porph. p. 29. Iamblic. 7. *Idem, 32.* *Phalar. Epist. 23, 56, 57, 74.* *Lucian. in Phalaride.* *Procl. in Tim. 3.* *Porph. p. 29.* *Idem, pp. 34. & 35.* *Harpocr. voce Ἄβαρις.* *Euseb. Chron. N.° 1454.* *Id. N.° 1445. edit. Pontac.* *Suidas, voce Φαλαρις.*

l'année à laquelle il faut rapporter la révolution d'Agrigente, dont Pythagore & Abaris furent les auteurs. Pythagore étoit alors extrêmement âgé, puisque son voyage de Sicile ne se fit qu'après tant de voyages dont il a été parlé, faits dans un âge avancé. Ainsi la contemporanéïté d'Abaris & de Phalaris avec Pythagore déja fort vieux, prouve l'antiquité de Pythagore, & fait voir qu'il étoit né environ l'an 640.

XXIII. Pythagore mourut peu de tems après, à sçavoir, environ l'an 550. La preuve de cette derniére date, se tire de ce que nous avons établi dans tout le cours de cette Dissertation, qu'il étoit né vers l'an 640. & de ce que Laërce assûre que l'opinion la plus générale étoit qu'il avoit vêcu quatre-vingt-dix ans.

Laërt. 8. 45.



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS SUR LA GÉNÉALOGIE DE PYTHAGORE,

Et sur l'usage chronologique que l'on en a tiré pour déterminer l'époque de la prise de Troye.

Par M. FRÉRET.

LE Systême chronologique de M. Newton est connu en France par la traduction de son ouvrage sur les anciennes Monarchies. On sçait que ce Géomètre célébre ayant entrepris de diminuer la durée des tems qui ont précédé l'époque de Cyrus, il a été obligé, pour rapprocher de cette époque celle du Déluge d'Ogygès, celle de la prise de Troye, & même plusieurs autres époques postérieures des tems historiques, de supposer que les Grecs s'étoient trompez de six cens quarante-un ans sur la durée de mille vingt qu'ils assignoient à l'intervalle depuis Ogygès jusqu'à l'Olympiade de Corœbus, de cent vingt-huit ans sur la durée de quatre cens huit qu'ils comptoient après Eratosthene, entre la prise de Troye & la premiére Olympiade, &c. 14. Août 1738.

Aux diverses preuves qu'avoit données M. Newton dans sa Chronologie imprimée en Anglois & en François, le sçavant & laborieux Académicien qui a entrepris de réhabiliter ce systême peu accrédité même en Angleterre, en a ajoûté une, de laquelle M. Newton n'avoit pas pensé à faire usage. Cette preuve, qu'il fonde sur la Généalogie de Pythagore, a deux parties.

La premiére est tirée de la généalogie des ancêtres de ce Philosophe, rapportée dans Pausanias & dans Diogéne-Laërce, & dépend du nombre des générations, quoique ces deux Ecrivains ne s'accordent ni sur le nombre de ces générations, ni sur les noms de ceux qui les composent.

La ſeconde partie de la preuve eſt tirée de la combinaiſon des divers détails d'une ou de pluſieurs traditions Pythagoriciennes ſur le paſſage de l'ame d'Œthalide fils de Mercure, dans différens corps humains, qu'elle avoit, diſoit-on, *informez* * avant que d'entrer dans celui de Pythagore. On a prétendu déterminer par le nombre de ces paſſages, & par un intervalle de deux cens ſept ans, pendant leſquels cette ame avoit, diſoit-on, ſéjourné dans les Enfers, la durée du tems écoulé depuis Œthalide contemporain des Argonautes, juſqu'à Pythagore, & montrer que cette diſtance eſt la même que celle de la Chronologie de M. Newton. Quoique les deux parties de cette preuve ſoient propoſées comme ſe confirmant mutuellement, je ſerai obligé de les ſéparer, & de les examiner chacune à part, parce qu'elles ſont abſolument indépendantes l'une de l'autre.

ARTICLE PREMIER.

Premiére partie de la Preuve.

Quoiqu'il y ait quelques variétés ſur le nom du pere de Pythagore, il eſt ſûr par le témoignage du Philoſophe Héraclite & par celui d'Hérodote, que ſon vrai nom étoit *Mnéſarque,* & non pas *Démarate,* comme on le trouve dans l'Abbréviateur de Trogue-Pompée, ou *Mnémaque,* comme l'écrit Diogéne en deux endroits. On s'accorde encore aſſez à mettre le ſéjour de ce Mnéſarque à Samos. Hermippus cité par Diogéne, le faiſoit Graveur de cachets, & on aſſûroit même que Pythagore avoit excellé dans cet art : ſelon d'autres, Mnéſarque étoit un Marchand, mais ce point eſt indifférent pour la queſtion préſente.

Heraclit. apud Laërt. VIII. 7. Herodot. IV. 95. Juſt. hiſt. XX. Diogen. VIII.

Idem ibidem. Porph. Iambl. &c.

C'eſt de l'origine de ce Mnéſarque & du nombre de ſes ancêtres qu'il s'agit. Or ſur cet article, les Ecrivains les plus anciens & les mieux inſtruits de l'hiſtoire des Philoſophes,

* Ce terme pris dans l'acception ſcholaſtique, pour déſigner l'entrée d'une ame dans le corps qu'elle anime, m'a paru le ſeul qui pût exprimer la penſée de ceux qui débitoient cette tradition.

ceux qui en avoient fait une étude particuliére, étoient absolument opposez entr'eux, comme Porphyre en convient, & comme l'Historien Lycus nous l'assûroit au cinquiéme livre de son Histoire; ce qui a fait dire à Joséphe que le probleme de l'origine de Pythagore n'étoit pas moins difficile à résoudre que celui de la patrie d'Homére. Cette considération doit nous empêcher, en général, de prendre quelqu'une des différentes traditions débitées sur cet article, pour le fondement d'aucun systême; car puisqu'il n'y avoit aucune de ces traditions qui ne fût contestée, il n'y en a aucune que l'on puisse alléguer en preuve avant que d'en avoir établi la vérité. Je donnerai dans la suite le détail de toutes ces variétés, mais je vais commencer par examiner la tradition que rapporte Pausanias, & sur laquelle on s'est uniquement fondé.

Porphyr. vitâ Pythagoræ.
Lycus apud Porph. suprà.
Joseph. contra Apion.

Pausanias décrivant les Antiquités de Phliunte petite ville du Péloponnese, située entre Argos & Sicyone, raconte la maniére dont elle fut soûmise aux Doriens sous Rhegnidas fils de Phalces & petit-fils de Téménus, ce qui arriva deux générations au moins après le retour des Héraclides, car Téménus avoit été un des Chefs de cette expédition.

Lib. II. c. 18.

« Rhegnidas fit proposer à ceux de Phliunte de le reconnoître pour Roy, & de partager leurs terres avec celles des Doriens. Le Phliasien Hippasus vouloit que l'on rejettât ses propositions, & que l'on prît les armes pour repousser les Doriens, mais il ne put se faire écouter. Ceux de Phliunte intimidez par la puissance des Héraclides, crurent devoir acheter la paix aux dépens de leur liberté & d'une partie de leur bien. Hippasus & ceux de son parti abandonnant Phliunte, allérent chercher de nouveaux établissemens à Samos. C'est de cet Hippasus, continuë Pausanias, que le Philosophe Pythagore descendoit à la quatriéme génération: Ἱππάσου δὲ τούτου τέταρτος ἦν ἀπόγονος, car Pythagore eut pour pere Mnésarque fils d'Euphron & petit-fils d'Hippasus. Telle est, ajoûte Pausanias, la tradition de ceux de Phliunte, sur laquelle ceux de Sicyone s'accordent avec eux *en plusieurs points.* » Pausanias ne dit pas *en tous,* mais seulement *en plusieurs.*

Avant que d'examiner si cette tradition s'accorde avec celle qui est rapportée dans Diogéne-Laërce, il faut voir si la généalogie donnée par Pausanias, est suffisante pour remplir, même dans le système de M. Newton, l'intervalle écoulé depuis le retour des Héraclides jusqu'à la naissance de Pythagore. Par la généalogie rapportée dans Pausanias, ce Philosophe est le quatriéme depuis Hippasus; & comme cet Hippasus étoit le contemporain de Rhegnidas petit-fils de Téménus, & qu'il devoit avoir le même âge que lui, puisqu'il se mêloit déja des affaires publiques & de donner des conseils à ses citoyens, il ne se trouvera que quatre générations entre le retour des Héraclides conduits par Téménus, & la naissance de Pythagore; 1.° celle de Phalces fils de Téménus, 2.° celle de son fils Rhegnidas contemporain d'Hippasus, 3.° celle d'Euphron fils d'Hippasus, 4.° celle de Mnésarque pere de Pythagore. Evaluant ces générations à trois pour un siécle, suivant la méthode des Anciens, on aura seulement cent trente-trois ans depuis la naissance de Phalces fils de Téménus, l'un des Chefs de l'expédition des Héraclides, jusqu'à celle de Pythagore.

La date précise de la naissance de Pythagore est un point qu'il est impossible de déterminer; & tous les efforts de deux des plus sçavans hommes de l'Europe, de Dodwel & de Bentley, qui ont discuté contradictoirement ce point de chronologie dans la controverse excitée en Angleterre au sujet des Epîtres qui portent le nom de Phalaris, n'ont servi qu'à mieux faire sentir cette impossibilité, par l'opposition qui se trouve entre les divers témoignages des Anciens. Il y a cependant certains termes au-delà desquels on ne peut vraisemblablement porter la date de cette naissance; elle ne peut être antérieure à l'an 622. avant l'Ere Chrétienne, ni postérieure à l'an 569. ainsi, ajoûtant la durée commune de quatre générations, ou cent trente-trois ans, à chacune de ces deux dates, on aura nécessairement pour la naissance de Phalces fils de Téménus, les années 755. & 702. avant Jesus-Christ, ou quelqu'une des années intermédiaires.

Le retour des Héraclides dans le Péloponnese ſous la conduite de Téménus pere de Phalces, quatre-vingts ans après la priſe de Troye, eſt, ſelon M. Newton, de l'an 824. Téménus étoit alors en âge de commander une partie de l'armée des Héraclides, & il avoit au moins vingt-cinq ou trente ans. La naiſſance de Phalces eſt, par le calcul précédent, de l'an 755. ou même de l'année 702. donc il y aura un eſpace de cent vingt-deux ans, ou du moins de ſoixante-neuf ans, entre la conquête de l'Argolide par Téménus, & la naiſſance de ſon fils Phalces. Téménus auroit eu alors cent quarante-huit ans, ou du moins quatre-vingt-quinze ans; & comme il fut aſſaſſiné dans la ſuite par ce même Phalces, il doit avoir ſurvécu à ſa naiſſance au moins vingt ou vingt-cinq ans, & avoir vécu en tout cent vingt ans, ou peut-être même cent ſoixante-dix ans, ſuivant le tems auquel on mettra la naiſſance de Pythagore. L'abſurdité de cette conſéquence montre que, même dans le ſyſtème de M. Newton, on ne peut recevoir la généalogie donnée par Pauſanias, & c'eſt peut-être pour cette raiſon que ce Géomètre, qui avoit employé des témoignages bien moins précis, n'a pas voulu faire uſage de celui-ci.

Diogéne-Laërce rapportant quelques-unes des anciennes opinions embraſſées par les Anciens, au ſujet de l'origine de la famille de Pythagore, dit qu'il y avoit des Ecrivains qui faiſoient cette famille originaire de Phliunte; Mæmacus ou Marmacus pere de Pythagore, étoit, ſelon eux, fils d'Hippaſus & petit-fils d'Eutyphron, dont le pere Cléonyme avoit été chaſſé de Phliunte.

Dans cette généalogie, l'ayeul de Pythagore eſt nommé Hippaſus, & non Euphron. Son biſayeul eſt Eutyphron, & non pas Hippaſus, & ce ne fut pas le biſayeul de Pythagore, mais ſon triſayeul, qui fut chaſſé de Phliunte. Enfin, ce triſayeul n'eſt point cet Hippaſus qui voulut s'oppoſer à Rhegnidas, mais un Cléonyme que Diogéne nomme ſimplement Banni de Phliunte, φυγάδος ἐκ Φλιοῦντος, ſans faire aucune mention, ni de Rhegnidas, ni des Doriens.

Pour concilier enſemble ces deux maniéres différentes de

rapporter la même généalogie, pour les lier l'une à l'autre, & pour les faire quadrer avec le systême de M. Newton, il faudra que Pythagore soit le cinquiéme, & non le quatriéme, depuis la conquête de Phliunte sous le petit-fils de Téménus, comme le dit Pausanias; il faudra corriger son témoignage, & deslors ce ne sera plus sur son témoignage que l'on s'appuyera, mais sur une correction de laquelle il faudra donner d'autres preuves que celle du besoin que l'on aura eu de la faire. Je l'ai dit ailleurs, mais je crois que l'on ne peut trop le répéter; un passage qui a eu besoin d'être corrigé, n'ajoûte après sa correction, aucune force nouvelle aux raisons qu'on a euës de la faire: c'est-là une des régles fondamentales de la Critique.

Diogéne-Laërce ne nomme point les Auteurs dont il avoit tiré sa généalogie de Pythagore, lui qui cite cependant si volontiers, mais il ne l'avoit point imaginé; & quelle que puisse être l'autorité de ses garans, elle sera bien foible si elle ne l'emporte pas sur les traditions particuliéres des Phliasiens au siécle des Antonins, traditions sur lesquelles leurs voisins de Sicyone n'étoient pas en tout d'accord avec eux.

Par où ceux de Phliunte, ville médiocre située au milieu des terres, qui n'avoit aucun commerce maritime, & qui n'a jamais joué un rolle considérable, avoient-ils pu au tems de Pausanias, conserver le souvenir de ce détail des générations d'une famille qui étoit éteinte depuis cinq à six cens ans, & qui étoit sortie de leur ville il y en avoit alors plus de neuf cens? Ces Phliasiens avoient sans doute oüi dire que plusieurs anciens Ecrivains faisoient la famille de Pythagore originaire de Phliunte, & là-dessus ils avoient bâti une généalogie, que Pausanias rapporte sans la garantir. C'étoit dans les Ecrivains de la vie de Pythagore qu'il falloit chercher ce détail, où nous voyons qu'ils remontoient jusqu'à la cinquiéme génération avant ce Philosophe, & nous n'avons aucune preuve qu'ils eussent parlé de ce qui avoit obligé Cléonyme son trisayeul d'abandonner Phliunte. Si la cause qu'en rapportoient les Phliasiens eût été connuë à ces Ecrivains, comme elle l'auroit été, au cas que la tradition de Phliunte eût été véritable, elle

faiſoit trop d'honneur à la famille de Pythagore, pour qu'ils euſſent manqué d'en faire mention. Cette tradition ſuppoſoit que le fondateur de la famille de Pythagore, ſoit Hippaſus, ſoit Cléonyme, n'avoit abandonné ſa patrie que pour ſe ſouſtraire au joug des Héraclides, & lorſqu'il deſeſpéra de lui inſpirer le courage de leur réſiſter.

Je paſſe à la variété des opinions débitées par les Anciens ſur l'origine de la famille de Pythagore, parce que cette variété démontre leur incertitude.

Le nom de ce Philoſophe étoit devenu extrêmement célébre, mais cette même célébrité que lui avoient acquiſe ſa vertu, ſon eſprit & ſon ſçavoir, n'avoit ſervi qu'à rendre ſon hiſtoire & celle de ſa famille encore plus incertaines, par la licence que les admirateurs & les ennemis de ſa doctrine s'étoient également donnée de défigurer cette hiſtoire, & de la charger des fables les plus abſurdes & les plus ridicules. Il n'eſt queſtion ici que de l'origine de Pythagore, & j'écarte tout ce qui lui eſt étranger.

Cette origine paroiſſoit à l'Hiſtorien Lycus, & après lui à Porphyre, un de ces problemes qu'il n'eſt pas poſſible de réſoudre, parce que, ſelon les uns, la famille de Pythagore étoit originaire de l'Iſle même de Samos, & deſcenduë des anciens habitans, auxquels la colonie Ionienne s'étoit unie; que, ſelon d'autres, elle venoit de Phliunte, & que, ſelon les troiſiémes, elle avoit paſſé de Métaponte ville d'Italie, dans l'Iſle de Samos.

L'Hiſtorien Lycus né à Rhége dans l'Italie, étoit contemporain de Démétrius de Phalére, avec lequel il avoit eu de violens démêlés, ſelon Suidas, ainſi il étoit du ſiécle d'Alexandre & de ſes ſucceſſeurs immédiats; on le trouve cité pluſieurs fois dans les Anciens, & il paroît qu'il étoit en quelque conſidération, puiſqu'Agatharchide le joignant à Théopompe, aſſûre qu'après la deſcription que l'un & l'autre ont donnée des pays ſituez à l'occident de la Grece, il reſte bien peu de choſes à en dire. *Agatharchid. apud Phot. Cod. 290. p. 1360.*

Hermippus & Hippobotus étoient du ſentiment qui faiſoit *Diog. Laërt. lib. VIII. ex lect. Manuſcript. Clem. Strom. I.*

la famille de Pythagore originaire de Samos même. Hermippus de Smyrne, auquel Athénée donne toûjours le surnom de *Callimachien*, Καλλιμάχειος, (que Vossius explique par *disciple de Callimaque*) avoit écrit une vie de Pythagore, laquelle, au jugement de Joséphe, l'emportoit pour l'exactitude & la vérité, sur toutes les autres, qui étoient pourtant en très-grand nombre; il avoit aussi publié quelques autres ouvrages sur l'Histoire des Philosophes, & on le voit très-souvent cité. Le tems d'Hippobotus n'est pas connu, on voit seulement que Porphyre & Iamblique le citant avec Néanthe, pour le même fait, le nomment le premier, d'où l'on pourroit peut-être conclurre qu'il étoit plus ancien que lui. Néanthe de Cyzique avoit été disciple de l'Historien Philiséus écolier d'Isocrate. Hippobotus avoit beaucoup écrit sur l'Histoire des Philosophes & sur celle des Sectes de la Philosophie, & il est souvent cité par Diogéne-Laërce.

Athen. V. 213. & passim.
Vossius, Hist. Græc. I. 16.
Joseph. contrà Apion, l. I. cap. 122. p. 1345.
Επισημότατος.
Porph. c. 61.
Iambl. c. 189.

Les trois origines différentes dont parle Lycus, n'étoient pas les seules que l'on donnât à la famille de Pythagore. Théopompe, Aristoxéne & Aristarque assûroient qu'elle descendoit des anciens Pélasges ou Tyrrhéniens, qui, après avoir été chassez d'Athenes peu après le retour des Héraclides, s'emparérent de Lemnos, & se répandirent de-là dans les Isles voisines. Les anciens habitans de Samos étoient *Léléges,* nation absolument différente des Tyrrhénes ou Pélasges. Le Stoïcien Cléanthe, Diodore de Sicile, Plutarque & Diogéne-Laërce font mention de cette opinion, & elle semble avoir été la plus commune parmi les Anciens.

Clem. Strom. I.
Euseb. Præparat. X. 4.
Theodoret. Therapeut. I.
Herodot. IV. 145. VI. 138.
Strab. XIV.
Cleanth. apud Porphyr.
Diod. Excerpt. Vales. p. 241. ex lib. VI.
Plut. Sympos. cap. 7. & 8.
Diog. Laërt. VIII. cap. 1.

Il seroit inutile de s'arrêter à faire connoître l'âge & l'autorité de Théopompe. Disciple d'Isocrate, il avoit vécu sous Philippe & sous Alexandre, & les Anciens louent sur-tout le soin qu'il s'étoit donné, & les dépenses qu'il avoit faites pour s'instruire de la vérité des choses qu'il rapportoit.

Athen. lib. III.
Dion. Halic. Epist. ad Pomp.

Aristoxéne de Tarente disciple d'Aristote, est plus connu par ses Elémens d'Harmonie, qui sont parvenus jusqu'à nous, que par ses autres écrits; mais il avoit publié un très-grand nombre d'ouvrages dont Fabricius a rassemblé les titres, & la

Bibliot. Græc. III. 10.

vie

vie de Pythagore en étoit un. Elle eſt citée ſouvent & avec éloge par les Anciens, & Aulu-Gelle citant cet ouvrage d'Ariſtoxéne, l'appelle *Vir litterarum veterum diligentiſſimus:* « il avoit, dit-il, conſulté avec ſoin le Pythagoricien Xénophile, l'un des derniers Chefs de l'Ecole Italique; il avoit eu « des conférences avec le jeune Denys de Syracuſe dans ſa re- « traite à Corinthe, ſur les détails de quelques aventures attri- « buées à des Pythagoriciens; il avoit auſſi recueilli & comparé « avec ſoin les traditions des Vieillards qui avoient vû l'Ecole « Italique dans un état plus floriſſant. » Le voiſinage de Crotone & de Métaponte, villes peu éloignées de Tarente, l'avoit mis à portée de faire ces recherches, & il paroît que le fruit de cet examen avoit été de rejetter beaucoup de traditions débitées à l'occaſion de Pythagore & de ſes diſciples, & même d'en démontrer la fauſſeté, ſans en avoir pu cependant deſabuſer le public, qui préfére toûjours dans l'hiſtoire des hommes célébres, le merveilleux, & même le bizarre & l'abſurde, au vrai ſimple & ordinaire.

Noct. Attic. IV. 2.

L'Ariſtarque cité par Clément, eſt apparemment le Critique, car on ne connoît guéres que deux Ecrivains de ce nom, l'Aſtronome Ariſtarque de Samos, & le Grammairien de l'Ecole d'Alexandrie*.

Quoique le Stoïcien Cléanthe rapportât cette opinion de l'origine Tyrrhénienne ou Pélaſgique de Pythagore, & qu'il le fît même d'une façon aſſez étenduë, comme on le voit dans Porphyre, ce n'étoit pourtant pas celle-là qu'il ſuivoit. Selon lui, Mnéſarque pere de Pythagore étoit un marchand Phœnicien établi à Tyr, qui dans une famine alla porter du bled à Samos, & auquel les Samiens, en reconnoiſſance de ce ſervice, accordérent le droit de bourgeoiſie. Cléanthe ajoûtoit que Mnéſarque, qui prit alors ce nom Grec, s'établit à Samos, qu'il y eut un fils auquel il donna le nom de Pythagore, & qu'il mena à Tyr pour y être inſtruit dans les ſciences des Phœniciens. Le reſte du récit de Cléanthe eſt étranger à

* Ils ont vécu à peu-près dans le même tems, dans le troiſiéme ſiécle avant l'Ere Chrétienne.

l'objet que je traite ici, c'étoit au cinquiéme livre de ses Mythiques que Cléanthe rapportoit ce détail ; cet ouvrage étoit sûrement du Stoïcien Cléanthe disciple de Zénon, & qui succéda à ce Philosophe dans la conduite de l'Ecole Stoïcienne vers la CXXXV.e Olympiade, ou vers l'an 240. avant Jesus-Christ.

Voy. Dodwel. diss. de Dicaarc. n. 18. &c. au vol. II des petits Géographes.

Clément Alexandrin, & après lui Eusébe & Théodoret, attribuent à un Néanthe la même opinion de l'origine Phoenicienne de Pythagore, & c'est sans doute au Néanthe de Cyzique disciple de Philiscus, lequel avoit étudié dans l'école d'Isocrate, & devoit être à peu-près du même tems que Cléanthe, ou peut-être même un peu plus ancien.

Clem. Strom. I. Euseb. X. ij. Theodoret. Therapeut. I.

Porphyre rapporte dans un grand détail ce qui se trouvoit sur l'origine de Pythagore dans la vie de ce Philosophe, écrite par un Apollonius que l'on ne sçait pas trop comment distinguer parmi les soixante-dix-neuf Ecrivains de ce nom dont Fabricius nous a donné la liste. Selon cet Apollonius, Pythaïs mere de Pythagore descendoit d'Ancée, celui qui avoit le premier fondé la ville de Samos. Apollonius ne parloit point de la famille de Mnésarque, parce que c'étoit Apollon qu'il regardoit comme le véritable pere de Pythagore; Mnésarque, selon lui, étoit seulement son pere putatif. Cette fable, qui étoit assez ancienne, nous montre comment il faut regarder en général, toutes ces traditions que l'on débitoit au sujet de Pythagore. Iamblique, qui ne l'adopte cependant pas, nous apprend qu'elle se trouvoit dans les ouvrages d'Epiménide, d'Eudoxe & de Xénocrate.

Porph. c. 20. 23. &c.

Bibl. Gr. III. c. 20. n.o 97.

Indépendamment de l'ancien Epiménide de Créte, que l'on fait disciple de Pythagore, & sous le nom duquel on avoit publié quelques ouvrages, Diogéne-Laërce nous apprend qu'il y avoit eu trois Ecrivains de ce nom, dont un avoit publié un livre sur les généalogies des anciennes familles, & ce pourroit bien être celui dont nous parle Iamblique, mais son tems nous est inconnu.

Diog. Epimen.

Eudoxe de Cnide, Astronome très-célébre dans l'Antiquité, & l'un des premiers Auteurs de l'Astronomie systématique,

Diog. l. VIII. Eudox.

laquelle mit les Grecs en état de conſtruire les Tables aſtronomiques, avoit étudié ſous le Pythagoricien Archytas, & Diogéne le range parmi ceux de cette Secte; ainſi il ſeroit fort poſſible que parlant de l'origine du fondateur de ſa Secte, il eût adopté la fable qui le faiſoit fils d'Apollon. Cet Eudoxe avoit été auſſi diſciple de Platon.

Il y a eu un autre Eudoxe qui étoit de l'Iſle de Rhodes, & que Diogéne nomme Hiſtorien. Il ſe trouve cité dans le Recueil des choſes merveilleuſes du Grammairien Apollonius; & comme ce Grammairien ne cite que des Hiſtoriens anciens, on en peut conclurre que cet Eudoxe a vécu au moins ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre.

Pour le Xénocrate cité par Iamblique, il ne peut être différent du Philoſophe de ce nom, lequel ſuccéda à Speuſippus fils de Platon dans la conduite de l'Ecole Platonicienne, depuis l'an 334. juſqu'à l'an 309. Il avoit publié un très-grand nombre d'ouvrages dont Diogéne nous a conſervé les titres, & parmi leſquels on en trouve qui avoient pour objet l'hiſtoire des perſonnages célébres, entre leſquels Pythagore devoit tenir un des premiers rangs, aux yeux d'un Auteur Philoſophe, & d'un Philoſophe qui, comme nous l'apprend Porphyre, avoit adopté une partie des dogmes Pythagoriciens. *Porphyr. vita Pyth. cap. 53. Iambl. cap. 8.*

Iamblique profeſſoit une eſpece d'idolatrie épurée, & dont il ne paroît pas que les principes puſſent s'accorder avec les amours des Dieux pour les femmes mortelles; auſſi rejette-t-il formellement cette fable qui ſuppoſoit Pythagore le fruit d'une intrigue d'Apollon avec Pythaïs femme de Mnéſarque. Iamblique ſuppoſe que le pere & la mere de Pythagore étoient de la même famille, deſcendus l'un & l'autre d'Ancée; mais il aſſûre que cet Ancée né à Samé ville de Céphalenie, avoit conduit une colonie dans l'Iſle à laquelle il donna le nom de Samos. Cette colonie étoit compoſée, ſelon lui, de *Céphaleniens*, d'*Arcadiens*, de *Theſſaliens*, d'*Athéniens*, d'*Epidauriens*, & de quelques habitans de *Chalcis* dans l'Eubée. Iamblique ajoûte que non ſeulement les généalogies des familles particuliéres, mais encore les fêtes des Dieux & les cérémonies des

sacrifices, fournissoient la preuve de ces origines si différentes des habitans de Samos.

Il est singulier que parmi tous ces peuples, il ne soit fait aucune mention des Phliasiens.

Au reste, comme Iamblique écrivoit sous les successeurs de Constantin, & dans un tems où l'Isle de Samos étoit Chrétienne, il n'y a pas d'apparence que ce qu'il dit des fêtes & des cérémonies particuliéres des sacrifices, pût encore avoir lieu de son tems; c'étoit sans doute de quelqu'ancien Ecrivain qu'il avoit tiré ce détail, & peut-être d'Apollonius, qu'il paroît avoir copié en cet endroit.

Il y a même lieu de soupçonner qu'Iamblique, dont l'ouvrage semble fait pour concilier les diverses traditions, s'est donné quelque licence en cette occasion, car il est difficile d'ajuster cette colonie conduite à Samos par Ancée de Céphalenie, avec ce que nous apprenons dans les Anciens, des Antiquités de Samos d'Ionie. Il est sûr qu'Homére regardoit le nom de l'Isle de Samos comme plus ancien que la guerre de Troye. Il le donne dans l'Iliade à l'Isle voisine des côtes de l'Asie; or il est impossible que la colonie d'Ancée, composée des six peuples différens dont parle Iamblique, fût antérieure à la guerre de Troye, cependant il faudroit qu'elle le fût, si c'étoit cet Ancée qui avoit donné le nom de Samos à cette Isle.

Iliad. ω. vers. 78. & 753.

Le Poëte Asius de Samos, cité par Pausanias, parloit d'un ancien Ancée fils de Neptune & d'Astypalée fille de Phœnix, lequel avoit regné sur les Léléges, & avoit épousé Samia fille du Fleuve Mæandre; il en avoit eu cinq enfans, dont un avoit porté le nom de Samus. Le même Poëte donnoit pour femme à Phœnix, Périmede fille d'Œnœus. La ressemblance de ce nom avec celui du Roy de Calidon pere de Méléagre & de Déjanire, a servi sans doute de fondement à Apollonius de Rhodes, pour confondre l'Argonaute Ancée avec Ancée fils de Neptune; ce qui a fait dire ensuite au Scholiaste de ce Poëte, que cet Argonaute étoit fils de Neptune & d'Astypalée fille de Phœnix; mais il est constant par plusieurs passages

Pauf. VII. 4.

Apoll. Argon. I. vers. 185.

d'Apollodore, plus exact & mieux instruit qu'Apollonius, 1.° Que cet Ancée qui se trouva à l'expédition des Argonautes, qui succéda à Typhis dans l'emploi de Pilote, & qui mourut d'une blessure reçûë à la chasse de Calydon, étoit fils de Lycurgue Roy de la ville de Phenée & d'un canton de l'Arcadie : 2.° Que son fils Agapénor fut un des Princes qui prétendoient à l'hymen d'Heléne : 3.° Que la mere de cet Ancée se nommoit Cléophyle, ou, selon d'autres, Eurynome, & qu'elle étoit Arcadienne. Pausanias ajoûte qu'Ancée étant mort sans enfans avant son pere Lycurgue, la couronne passa à son cousin Echémus. Le Scholiaste d'Apollonius nous apprend que la circonstance du détail de la mort d'Ancée à la chasse de Calydon, se trouvoit dans le huitiéme livre de Phérécyde.

Apoll. lib. 1. n.° 8. 10. 16. 20.

Lib. III. n.° 10. 2.

Pauf. VIII. 4.

Lib. I. vers. 188.

Aucun de ces caractéres ne peut convenir à cet ancien Ancée du Poëte Asius, qui fut Roy des Léléges de l'Asie Mineure, qui regnoit sur les bords du Mæandre, & qui laissa cinq enfans. Il y a plus d'apparence que ce Poëte parloit du même Ancée Roy des Léléges, dont Phérécyde faisoit mention, selon Strabon, & qui avoit regné sur une partie du pays où les Ioniens s'établirent dans la suite, depuis Ephése jusqu'à Phocée, dans le voisinage des Isles de Samos & de Chio.

Lib. XIV. p. 532.

Phœnix ayeul maternel d'Ancée, & que le Poëte Asius faisoit pere d'Europe & d'Astypalée, est sans doute l'ancien Phœnix fils d'Agénor & frere de Cadmus, car Apollodore reconnoît que d'anciens Auteurs faisoient Europe fille de Phœnix, & non sa sœur. Les Léléges de l'Asie Mineure faisoient ainsi remonter leurs Antiquités jusqu'au tems de Cadmus, dont les compagnons avoient fait plusieurs établissemens dans les Isles de la Mer Egée.

Le récit d'Iamblique nous obligeroit de reconnoître un troisiéme Ancée de Céphalenie inconnu à toute l'Antiquité, & une colonie antérieure à la guerre de Troye, dont Homére ne paroît pas avoir eu la moindre idée. Ainsi, quelque détaillée & quelque suivie que paroisse la narration d'Iamblique, on ne peut la regarder tout au plus que comme une imagination

des Ecrivains postérieurs, qui ne peut se concilier avec les traditions plus anciennes, & rapportées dans les Ecrivains du bon siecle.

La premiére tradition faisoit cette famille d'origine Samienne, soit que par-là on voulût marquer qu'elle descendoit des Ioniens qui avoient conduit une colonie Hellénique à Samos, soit qu'on voulût la faire descendre des anciens Léléges, ce qui semble avoir été le sentiment d'Apollonius, qui marquoit Ancée fondateur de Samos, pour le chef de la famille dont étoit Pythaïs.

La seconde opinion, ou celle de Théopompe, d'Aristoxéne, d'Aristarque & de plusieurs autres, supposoit cette famille d'origine Pélasgique ou Tyrrhénienne, & la faisoit descendre des Pélasges chassez d'Athenes.

Dans la troisiéme opinion, cette famille étoit originaire de Phliunte près de Sicyone.

Dans la quatriéme, elle étoit de Métaponte en Italie.

Dans la cinquiéme, elle venoit de l'Isle de Céphalenie, à l'occident du Péloponnese.

Enfin dans la sixiéme, elle n'étoit devenuë Grecque que par le droit de bourgeoisie accordé à Mnésarque de Tyr. Elle étoit originaire de Phœnicie.

Avant que de se déterminer en faveur d'une de ces opinions, il faut les avoir discutées toutes six; & je doute qu'après la discussion la plus exacte, la question cesse d'être problématique. Ainsi, quand bien même la tradition de ceux de Phliunte seroit aussi favorable au systême chronologique de M. Newton, qu'elle lui est contraire, avant de pouvoir rien établir sur un semblable fondement, il faudroit avoir prouvé qu'elle doit être préférée aux cinq autres. Ce préliminaire est indispensable.

ARTICLE II.

Seconde partie de la Preuve chronologique, tirée de l'Epoque de Pythagore.

Cette preuve est fondée sur une tradition Pythagoricienne

rapportée dans les Anciens, au ſujet des différentes migrations de l'ame d'Æthalide fils de Mercure, laquelle avant que d'entrer dans le corps de Pythagore, avoit *informé* * ſucceſſivement les corps d'Euphorbe tué à la guerre de Troye par Ménélas, d'un Hermotime de Samos, & d'un pêcheur de l'Iſle de Délos nommé Pyrrhus. A cette premiére tradition on en joint une autre qui n'avoit aucune liaiſon avec la premiére, & ſuivant laquelle l'ame d'Æthalide avoit paſſé deux cens ſept ans dans les Enfers avant que de venir ſur la terre informer le corps du Philoſophe Pythagore. On ſuppoſe 1.° que le paſſage de l'ame d'Æthalide dans le corps d'Euphorbe, d'Hermotime & de Pyrrhus, s'étoit fait immédiatement & ſans aucun intervalle entre la mort de l'un & la naiſſance de l'autre; 2.° qu'il n'y avoit eu d'intervalle qu'entre la mort du pêcheur Pyrrhus & la naiſſance de Pythagore, & que cet intervalle eſt celui des deux cens ſept ans de ſéjour dans les Enfers.

Ainſi, joignant enſemble ces deux durées, celle du ſéjour aux Enfers & celle de la vie d'Hermotime & de Pyrrhus, on prétend avoir la meſure de l'intervalle écoulé depuis la mort d'Euphorbe juſqu'à la naiſſance de Pythagore. M. Newton met la priſe de Troye en l'an 904. avant Jeſus-Chriſt. La mort d'Euphorbe eſt de cette même année. La naiſſance de Pythagore eſt, au plûtôt, de l'an 622. &, au plus tard, de l'an 569. donc elle eſt poſtérieure à la mort d'Euphorbe de trois cens trente-cinq ans au plus, & de deux cens quatre-vingt-deux ans au moins. Oſtant de l'une & de l'autre de ces durées les deux cens ſept ans de ſéjour que l'ame d'Æthalide avoit fait dans les Enfers, il reſtera pour la vie d'Hermotime & pour celle du pêcheur Pyrrhus priſes enſemble, une durée de ſoixante-quinze ans, ou tout au plus de cent vingt-huit ans.

On ſuppoſe que les deux différentes traditions que l'on réunit pour en former une preuve, avoient toutes deux Pythagore pour leur auteur, & de-là on conclud qu'il comptoit environ trois cens ans entre la priſe de Troye & le tems de ſa naiſſance.

* Il faut ſe reſſouvenir de ce que j'ai dit du ſens auquel j'employe ce mot.

La singularité d'une semblable preuve chronologique, & la maniére dont on l'a proposée, feront excuser l'étenduë que je serai obligé de donner à cette seconde observation, & même le serieux avec lequel j'examinerai la tradition sur laquelle est fondée cette preuve.

Vide Fabric. Biblioth. Græc. l. [illegible] de Hist. Græcis.

Diogen. VIII. num. 4.

Héraclide de Pont, qui avoit étudié sous Speusippus fils de Platon, & ensuite sous Aristote, rapportoit dans un de ses ouvrages (que Diogéne-Laërce ne nomme pas, mais qui pouvoit être le Traité des Enfers ou des Pythagoriciens) que Pythagore assûroit que son ame étoit la même que celle d'Æthalide fils de Mercure, à laquelle ce Dieu avoit accordé le privilége de ne point boire les eaux du Fleuve Léthé, & de conserver le souvenir, non seulement de ce qu'elle auroit vû dans les Enfers, mais encore de tout ce qui lui seroit arrivé dans les différens corps, soit d'hommes, soit d'animaux, soit de plantes, qu'elle *informeroit* successivement dans ses métempsychoses. Cette ame, ajoûtoit Pythagore, (c'est toûjours Héraclide qui parle) passa quelque tems après la mort d'Æthalide, dans le corps d'Euphorbe tué par Ménélas à la guerre de Troye. Elle anima ensuite le corps d'Hermotime, ensuite celui d'un pêcheur de l'Isle de Délos nommé Pyrrhus, & ensuite celui du Philosophe de Samos. J'examinerai séparément ce qu'Héraclide contoit de cet Hermotime, ce détail feroit perdre de vûë la suite de la preuve.

Diogéne-Laërce, dont l'ouvrage est écrit sans méthode comme sans critique, rapporte quelques pages plus bas, & dans un endroit où il ne s'agit nullement des migrations de l'ame de Pythagore, que ce Philosophe disoit de lui-même dans un écrit, *αὐτὸς ἐν τῇ γραφῇ φησὶ*, qu'il étoit venu habiter parmi les hommes, après avoir resté deux cens sept ans dans les Enfers *.

* *Nota* que cette citation & la phrase entiére de Diogéne, semblent inférées après coup, soit par lui-même, soit par un autre. Les mots Τοι γὰρ qui commencent la phrase, ne se liant point avec la fin de la phrase qui la précéde immédiatement, mais avec celle qui finit par les mots θεοῦ φωνάς. C'est une remarque, sur laquelle je n'insiste pas, dont je ne prétends rien conclurre, & que je ne fais que pour plus d'exactitude.

Quoique

Quoique ces deux traditions fussent indépendantes l'une de l'autre, on les a jointes ensemble, & on a supposé

1.° Que la mort du Pêcheur de Délos avoit précédé de deux cens sept ans la naissance de Pythagore:

2.° Que la mort d'Euphorbe n'avoit été séparée par aucun intervalle, de la naissance d'Hermotime:

3.° Que la naissance de Pyrrhus avoit de même suivi immédiatement la mort d'Hermotime.

Si l'on demande une raison de cette variété, je doute que l'on puisse en donner d'autre que le besoin que l'on avoit de la supposer pour former la preuve chronologique dont il s'agit.

La naissance de Pythagore étant, comme je l'ai déja dit, de l'an 569. avant l'Ere Chrétienne, au plus tard, elle n'est postérieure à la prise de Troye, dans le système de M. Newton, que de trois cens trente-cinq ans. Or si l'on ôte de cette durée de tems les deux cens sept ans de séjour dans les Enfers depuis la mort du pêcheur Pyrrhus, il ne restera plus que cent vingt-huit ans pour la vie de ce même Pyrrhus & pour celle d'Hermotime. Ces deux hommes n'auront vécu que soixante-quatre ans chacun. Si l'on place la naissance de Pythagore en 622. la mort du pêcheur Pyrrhus sera de l'an 829. & postérieure seulement de soixante-quinze ans à la prise de Troye en 904. La vie de chacun de ces deux hommes sera seulement de trente-sept à trente-huit ans l'une portant l'autre, les deux ensemble ne faisant que soixante-quinze ans.

On sent combien il y a de choses à dire contre une semblable preuve, mais je tâcherai de les rapporter toutes aux trois propositions suivantes.

1.° La tradition dont il s'agit est rapportée avec des différences si essentielles sur le nombre des migrations de l'ame de Pythagore, sur les noms, sur la condition & sur le sexe de ceux dans lesquels on fait passer cette ame, qu'elle ne mériteroit aucune considération, quand bien même il s'agiroit d'un fait historique & possible, comme pourroit être le nombre des générations naturelles d'une famille ordinaire; que sera-ce

lorſqu'il s'agira d'une fiction auſſi abſurde & auſſi puérile que l'eſt celle dont il eſt queſtion?

2.° La tradition n'étoit ni ancienne, ni conforme à la doctrine des Pythagoriciens ſur la Métempſychoſe.

3.° En ſuppoſant même que cette tradition fût ancienne & uniformément rapportée, on ne pourroit l'employer pour l'uſage chronologique auquel on la fait ſervir.

Première Proposition.

Cette tradition eſt rapportée de neuf maniéres différentes, & avec des variétés eſſentielles.

1.° Cette tradition, ainſi qu'elle ſe liſoit dans l'ouvrage d'Héraclide, ne comptoit, comme on l'a vû, que deux migrations de l'ame d'Æthalide, entre la mort d'Euphorbe & la naiſſance de Pythagore.

Cet Héraclide de Pont étoit un homme qui avoit publié un très-grand nombre d'ouvrages, & ſur toutes ſortes de matiéres, mais il ne paroît pas que ſon témoignage fût d'un grand poids en matiére d'hiſtoire. Dans Cicéron, l'Epicurien Velléïus l'accuſe d'avoir rempli ſes livres de fables puériles, *puerilibus fabulis referſit libros,* & cela dans un endroit où ce qu'il en rapporte confirmant le ſyſtème qu'il veut établir, il auroit eu intérêt de ne pas affoiblir l'autorité de ſon témoignage; ainſi le titre de ſçavant, *doctus,* que Cicéron donne à Héraclide, ne doit point être mis en oppoſition avec ce jugement de Velléïus. Le défaut de critique, ou même la crédulité pour les fables, & l'érudition, ſont deux choſes qui ne vont que trop ſouvent de compagnie.

De Nat. Deor. lib. 1. ſ. 13.

Plutarque porte encore un jugement plus fâcheux d'Héraclide. Après avoir rapporté la maniére peu exacte dont il racontoit la priſe de Rome par les Gaulois, il ajoûte qu'il n'eſt pas étonnant qu'un Ecrivain *auſſi fabuleux & auſſi menteur qu'Héraclide, ait défiguré cet événement.* Diogéne-Laërce nous apprend auſſi qu'on accuſoit Héraclide de pluſieurs fauſſetés littéraires, ſoit pour s'attribuer les ouvrages d'autrui, ſoit pour en publier ſous des noms anciens; & quelques

circonſtances qu'il rapporte de ſon hiſtoire, nous montrent qu'il ne s'étoit pas même toûjours borné aux fauſſetés purement littéraires. Dans la longue liſte de ſes ouvrages, on en voit un qui avoit pour titre Περὶ τῶν Πυθαγορείων, des *Pythagoriciens* ou *Pythagoriens.* Cette dénomination déſigne les nouveaux Pythagoriciens, ou ceux qui avoient embraſſé la Secte de Pythagore, depuis que ſes écoles ayant été détruites, ceux qui les compoſoient avoient été obligez de ſe répandre dans la Grece. On donnoit le nom de Πυθαγορικοί à ceux qui compoſoient les Ecoles ou communautés fondées par Pythagore, celui de Πυθαγόρειοι aux diſciples qu'ils avoient formez, & celui de Πυθαγορισταί ou de Pythagoriſans, à ceux qui n'adoptant qu'une partie des dogmes Pythagoriciens, étoient au fond regardez comme des étrangers par ceux de la Secte; ce nom de Pythagoriſtes ou de Pythagoriſans, ſe trouve employé dans des fragmens de Comédie du Poëte Cratinus, du Poëte Mnéſimaque, du Poëte Ariſtophon & du Poëte Alexis. On le trouve auſſi dans la XIV.e Idylle de Théocrite, & le Scholiaſte explique ſur ce mot, quelle étoit la différence des *Pythagoriciens* obſervateurs de tous les dogmes de Pythagore, & des Pythagoriſtes ou Pythagoriſans, tel qu'étoit, ſelon lui, Platon, qui n'avoit adopté que quelques points de la doctrine de cette Secte. On peut conclurre de-là que les Πυθαγόρειοι dont avoit traité Héraclide, n'étoient pas les anciens Pythagoriciens, mais les nouveaux, qui s'étoient répandus dans la Grece après la deſtruction des Ecoles Pythagoriciennes en Italie.

Vita Pythag. apud Phot. Iamblic. vita Pythag. c. 18. Suid. Pythag. Schol. Theocr. Idyll. XIV. v. 5.

Diog. Laërt. Pyth. VIII. 38. Suid. Xenoph. Athen. III. 34. IV. 17. VI. 9. XIII. 2. Aul. Gell. IV. 2.

2.° Dicéarque & Cléarque, tous deux diſciples d'Ariſtote & camarades d'école d'Héraclide, avoient rapporté cette même fable des migrations de l'ame de Pythagore, mais d'une maniére bien différente; car après la mort d'Euphorbe, ils faiſoient paſſer l'ame du fils de Mercure dans le corps de *Pyrandre*, de-là dans le corps d'un *Callideas* *, & de-là dans le corps de la courtiſane Alcé, d'où elle avoit enfin paſſé dans celui de Pythagore. Ils comptoient auſſi trois migrations

Aul. Gell. IV. 9.

* *Stanley, Hiſt. Philoſ.* lit *Callicleа*, je ne ſçais ſur quel fondement.

entre Euphorbe & Pythagore, & ne s'accordoient avec Héraclide, ni sur le nombre, ni sur le nom, ni sur le sexe de ceux dont l'ame d'Æthalide avoit *informé* les corps. Dicéarque & Cléarque sont trop célébres, pour qu'il soit nécessaire de m'arrêter à les faire connoître.

Joséphe contre Apion, dit que Cléarque ne le céde en mérite à aucun Péripatéticien. Pour Dicéarque, nous en avons des fragmens assez considérables, pour juger qu'il mérite les éloges que lui donnent les Anciens. Au reste, un homme qui, comme lui, nioit l'existence des ames, c'est-à-dire, qu'elles fussent quelque chose de distingué du corps, ne pouvoit rapporter sérieusement cette tradition.

Cicer. Tuscul. quæst. 1.

3.° Tertullien alléguant cette tradition, nomme à la vérité les mêmes personnages qu'Héraclide, mais il les arrange autrement que lui : *Quomodo persuadebit*, dit-il en parlant de Pythagore, *Æthalidem, & Euphorbum, & Pyrrhum piscatorem, & Hermotimum, se retrò ante Pythagoram fuisse!*

Tertullian. de Animâ, c. 15.

De Animâ, c. 28.

4.° Saint Jérôme dans sa réponse à Rufin, rapporte cette même tradition avec de nouvelles variétés. Il nomme à la vérité Hermotime & Pyrrhus pour les deux derniéres migrations, mais il place un Callidès entre Euphorbe & Hermotime; comptant ainsi trois migrations intermédiaires, comme Dicéarque, mais adoptant les noms marquez par Héraclide.

Hieron. Apol. adversùs Rufin.

5.° Porphyre parle de cette même tradition, mais il ne la rapporte qu'après avoir observé que l'on ignoroit absolument ce que Pythagore avoit dit à ses disciples dans les conférences qu'il avoit avec eux, parce que tout cela restoit enséveli sous un secret impénétrable, & il n'en parle qu'en la mettant au nombre des choses auxquelles il doute qu'on veuille ajoûter foy. Il compte, de même que Dicéarque & Saint Jérôme, trois migrations entre Euphorbe & Pythagore, mais il donne le nom d'Æthalide à celui que ce Pere nomme Callidès. Il n'y a pas d'apparence que Porphyre se soit trompé sur la place de cet Æthalide, car rapportant ailleurs cette même tradition, on ne voit point qu'il parlât du fils de Mercure, & qu'il remontât au-delà d'Euphorbe tué à la guerre de Troye ; il

Vita Pythagor. cap. 19.

Cap. 23.

Cap. 44.

Cap. 26.

diſtingue même les degrés par les termes de *premiérement, ſecondement,* &c. ce qui montre qu'il vouloit les rapporter dans l'ordre qu'il a ſuivi.

6.° Le Scholiaſte de Sophocle, après avoir raconté une fable* que l'on débitoit au ſujet de Pythagore, & à laquelle il prétend que le Poëte pourroit bien avoir fait alluſion, rapporte la tradition dont il s'agit, à peu-près de même qu'elle ſe trouve dans Héraclide, ſi ce n'eſt qu'il donne au Pêcheur de Délos le nom de Pythius, & non celui de Pyrrhus. *Soph. Electr. verſ. 60.*

7.° Le Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes trouvant dans ce Poëte le nom d'Æthalide & la fable du don que lui avoit fait ſon pere Mercure, rapporte à ce ſujet la tradition Pythagoricienne, & cela de deux maniéres différentes, qui ne s'accordent, ni entr'elles, ni avec les précédentes. Suivant la premiére, l'ame d'Euphorbe paſſa d'abord dans le corps d'un homme de Créte nommé Pyrrhus, & enſuite dans celui d'un homme d'Elis dont il ne marque pas le nom. *Argon. lib. I. verſ. 641.*

8.° La ſeconde maniére de rapporter la tradition, eſt celle que le Scholiaſte attribuë à Pythagore lui-même, & qu'il ſuppoſe tirée d'un ouvrage de ce Philoſophe ſur la tranſmigration des ames. Selon cette tradition, entre la mort d'Euphorbe & la naiſſance de Pythagore, cette ame n'avoit occupé qu'un ſeul corps, ſçavoir, celui d'un fils de Mercure, qui étoit né des amours de ce Dieu avec une Courtiſane de Samos.

Enfin, la neuviéme façon de raconter cette hiſtoire de l'ame d'Euphorbe, eſt celle qui ne la faiſoit entrer dans aucun corps humain, pendant le tems qui s'étoit écoulé depuis la mort de ce Héros juſqu'à la naiſſance de Pythagore. Cette neuviéme eſt celle qu'a ſuivie Philoſtrate, ſoit dans ſa vie d'Apollonius de Thyane, ſoit dans ſes Héroïques, où Pythagore dit que l'ame d'Euphorbe, en paſſant dans ſon corps, *Heroïc. pag. 700.*

* C'eſt la fable ſelon laquelle Pythagore, après avoir fait courir le bruit de ſa mort, ſe tint renfermé dans un ſoûterrein pendant pluſieurs années, & ſe donna en ſortant de-là, pour un homme qui revenoit des Enfers.

eſt devenuë Grecque de Barbare qu'elle étoit, pacifique & compatiſſante de guerriére & d'impitoyable *, &c.

Lact. lib. III. pag. 118. Iambl. vita Pythagoræ.

Lactance & Iamblique rapportent cette tradition de la même façon que Philoſtrate; ils ſuppoſent que l'ame d'Euphorbe entra dans le corps de Pythagore, ſans avoir paſſé dans celui d'aucun autre: par ce paſſage intermédiaire, elle auroit ceſſé d'être l'ame d'Euphorbe. Si on veut expliquer Ovide par lui-même, & ne lui faire dire que ce qu'il dit dans ce beau diſcours qu'il met à la bouche de Pythagore, il faudra reconnoître auſſi qu'il ſuivoit cette derniére maniére de rapporter la tradition, & il ſemble que c'étoit celle qui étoit la plus communément reçûë. On ne peut en faire aucun uſage pour la preuve chronologique, ainſi je ne m'y arrêterai pas.

Metamorphoſ. lib. XV.

Theſaur. antiq. Græc. vol. X. & ſeparat. Hamb. 8.° 1706.

Dans l'ouvrage publié par Gronovius ſous le titre de *Philoſophoumena Origenis*, & qui eſt une eſpece d'expoſition aſſez imparfaite de l'ancienne Philoſophie, on rapporte, à l'occaſion du dogme de la Métempſychoſe, le nom des différens perſonnages dans le corps deſquels l'ame de Pythagore avoit paſſé avant que d'entrer dans le ſien; ces perſonnages ſont Æthalide avant la guerre de Troye, Euphorbe pendant cette guerre, Hermotime de Samos depuis cette guerre, enſuite Pyrrhus de Délos, & enfin le Philoſophe Pythagore.

C'eſt le ſeul témoignage qui ſe trouve conforme à celui d'Héraclide, pour le nombre & pour les cinq noms des migrations intermédiaires; mais ſi l'on en veut faire uſage, il faudra avouer en même tems qu'Hermotime dont parle Héraclide, étoit de Samos, & par conſéquent poſtérieur à l'établiſſement des Grecs dans cette Iſle, c'eſt-à-dire, éloigné de la mort d'Euphorbe de cent quarante ans au moins, ou de plus de quatre générations.

Des huit premiéres maniéres de rapporter la tradition, la ſeconde, la quatriéme & la cinquiéme comptent trois migrations, la huitiéme n'en compte qu'une ſeule. Il ne reſte donc

* Apollonius & ſon hiſtorien Philoſtrate étoient tous deux des partiſans zélez du Pythagoriſme moderne, qui étoit alors la Secte dominante dans le Paganiſme.

que la troisiéme, la sixiéme & la septiéme, qui s'accordent avec celle d'Héraclide à compter, comme je viens de le dire, deux migrations entre Euphorbe & Pythagore; mais si elles s'accordent avec lui sur le nombre, elles en diffèrent sur les noms, & sur l'ordre dans lequel elles les placent.

L'Auteur de l'exposition des dogmes philosophiques, est le seul qui convienne avec Héraclide sur le nombre & sur les noms, mais en même tems il suppose une distance de cent quarante ans au moins entre Euphorbe & Hermotime, & par-là il détruit l'induction chronologique.

On a voulu faire usage, pour autoriser cette tradition, d'un principe de critique que j'avois employé autrefois dans une Dissertation sur la Certitude historique. Ce principe est, Que les variations des Anciens dans des circonstances peu importantes d'un fait historique sur le gros duquel ils sont d'accord entr'eux, loin d'affoiblir l'autorité de ces Ecrivains, peuvent servir quelquefois à l'augmenter, parce qu'elles nous montrent qu'ils ont consulté des Mémoires différens, & que là où ils sont d'accord entr'eux, il est naturel de supposer que ne s'étant point copiez les uns les autres, leur accord ne peut venir que de celui de leurs Mémoires. Mais quelle application peut-on faire de ce principe à la tradition présente, sur laquelle il n'y pas deux témoins qui s'accordent parfaitement entr'eux, & où les variétés roulent sur les circonstances essentielles du fait; car le nombre, les noms & l'ordre des personnages est ici une chose essentielle dans l'usage chronologique que l'on en veut faire?

Tout ce que l'on peut conclurre raisonnablement de ces différentes traditions, c'est qu'au tems d'Héraclide & de Dicéarque les nouveaux Pythagoriciens débitoient beaucoup de fables sur le fondateur de leur Secte, & qu'une de ces fables avoit pour objet de donner l'histoire de l'ame de ce Philosophe avant qu'elle fût entrée dans son corps; mais cette derniére fable étoit-elle ancienne, & étoit-elle fondée sur quelques discours de ce Philosophe ou de ses premiers disciples,

étoit-elle conforme à leurs dogmes? C'eſt ce que j'examinerai dans les preuves de la ſeconde propoſition. Je me contente de conclurre ici, que cette fable eſt rapportée avec tant de variétés eſſentielles ſur le nombre précis des migrations, que l'on ne peut s'aſſûrer combien ceux qui l'avoient débitée les premiers, comptoient de générations entre la priſe de Troye & la naiſſance de Pythagore, & que par conſéquent une preuve chronologique appuyée ſur de tels fondemens, ne doit mériter aucune conſidération.

SECONDE PROPOSITION.

Que cette tradition n'étoit ni ancienne, ni conforme à la doctrine des Pythagoriciens ſur la Métempſychoſe.

Nouveauté de la tradition.

Il y a pluſieurs circonſtances dans cette tradition, qui, je crois, doivent être examinées ſéparément.

La premiére eſt le don du ſouvenir de toutes les choſes paſſées, accordé par Mercure à ſon fils Æthalide. La ſeconde eſt le paſſage de l'ame d'Æthalide dans le corps d'Euphorbe; & la troiſiéme, le paſſage de cette même ame dans pluſieurs corps différens, depuis la mort d'Euphorbe juſqu'à la naiſſance de Pythagore.

Sur le premier article, il faut obſerver que Phérécyde l'Hiſtorien, cité par le Scholiaſte d'Apollonius, diſoit bien que Mercure avoit accordé à l'ame de ſon fils Æthalide le privilége d'habiter tantôt dans les Enfers & tantôt ſur la Terre, mais qu'il ne parloit, ni de ce don de mémoire dont Apollonius fait mention, ni de ce privilége de conſerver dans chaque métempſychoſe, le ſouvenir de ce qu'il avoit vû dans les corps qu'il avoit animez précédemment. Héraclide & Dicéarque ſont les plus anciens que l'on ſçache en avoir parlé.

Argon. lib. 1. verſ. 641.

Apollonius ne fait aucune mention de la Métempſychoſe, & le Scholiaſte explique le terme d'Ἑτερήμερος employé ordinairement par le Poëte en parlant d'Æthalide, par *un homme qui paſſe alternativement un jour ſur la Terre & un jour dans les Enfers.*

On

On ne trouve le nom de cet Æthalide dans aucun des Poëtes anciens, tels qu'Homére, Hésiode & Pindare; il n'est point nommé dans les Tragiques, & Apollodore qui, dans sa Bibliothéque, a rassemblé avec tant de soin toutes les anciennes fables, ne fait aucune mention de ce fils de Mercure. Il n'en est pas non plus parlé dans Pausanias. Pindare dans sa quatriéme Ode Pythienne, nommant les Héros enfans des Dieux qui se trouvérent à l'expédition des Argonautes, ne parle point de cet Æthalide, mais de deux autres fils de Mercure, Échion & Érytus. Pyth. IV. vers. 319.

D'où l'on peut conclurre que cette fable rapportée par Phérécyde, étoit tout au plus quelqu'une de ces fictions peu accréditées, particuliéres à quelques villes ou à quelques familles, au-delà desquelles elles n'étoient point connuës, & auxquelles il étoit facile de faire des additions ou des retranchemens. Si cette fiction du séjour alternatif d'Æthalide sur la Terre & dans les Enfers eût été un peu répanduë, elle étoit trop commode à ceux qui vouloient faire débiter dans leurs ouvrages des nouvelles de l'autre monde, pour qu'ils ne s'en fussent pas souvent servis. A l'égard de la seconde circonstance, de celle qui faisoit passer l'ame d'Æthalide dans le corps d'Euphorbe, elle a dû certainement être inconnuë avant Pythagore, c'est à lui que les Grecs devoient la premiére idée de la Métempsychose; ils le regardoient même comme l'inventeur de cette opinion, quoiqu'elle fût bien plus ancienne en Égypte, comme le remarque Hérodote. Il y a même assez d'apparence que cette circonstance étoit une addition faite à la premiére tradition, suivant laquelle les migrations connuës de l'ame de Pythagore ne remontoient pas au-delà du Troyen Euphorbe. Le propre des traditions fabuleuses est, en général, de se charger toûjours d'âge en âge de nouvelles circonstances. Mais dans cette occasion, la circonstance du don fait par Mercure à l'ame d'Æthalide, étant le fondement du souvenir que conservoit cette ame, des choses qu'elle avoit vûës dans ses différentes migrations, & par conséquent la base de toute la fiction, dès qu'elle eut été une fois imaginée, il n'étoit pas

possible qu'elle fût omise par oubli, elle étoit la seule circonstance essentielle pour rendre le récit probable dans le systême du Paganisme.

Enfin, la troisiéme circonstance de ce récit d'Héraclide & des autres Ecrivains que j'ai citez, est le séjour de l'ame d'Euphorbe dans plusieurs corps humains, pendant l'intervalle écoulé depuis la mort de ce Prince jusqu'à la naissance de Pythagore. Suivant une maniére de rapporter cette tradition, cette ame avoit *informé* trois corps différens entre Euphorbe & Pythagore; suivant une seconde, elle n'en avoit *informé* que deux; suivant la troisiéme, elle n'en avoit *informé* qu'un seul; & enfin selon la plus commune opinion, elle n'étoit entrée dans aucun corps humain pendant la durée de cet intervalle. D'où seroient venuës ces variétés, si la tradition eût été fondée sur quelqu'ancien témoignage? Ne voit-on pas là tous les caractéres de ces traditions populaires, qui n'ayant aucun fondement fixe, prennent une forme nouvelle dans toutes les bouches par où elles passent?

Dans le systême chronologique qui occasionne cette discussion, on suppose que les deux premiéres migrations, car on adopte ce nombre sans aucune autre raison que celle de la convenance avec le systême, on suppose, dis-je, que les deux premiéres migrations n'ont été séparées par aucun intervalle, que l'ame d'Euphorbe est entrée immédiatement après sa mort dans le corps d'Hermotime, & qu'après la mort de celui-ci elle a passé de même dans le corps du pêcheur Pyrrhus de Délos. Mais on abandonne cette supposition au sujet de la migration suivante, & on fait séjourner l'ame d'Euphorbe pendant deux cens sept ans dans les Enfers au sortir du corps de Pyrrhus. Quelle est la raison de ces deux différentes suppositions? On n'en a donné aucune, & il est sûr qu'elles ne peuvent être fondées sur la façon dont s'expriment les Auteurs qui rapportent la tradition. Héraclide employe précisément la même formule en parlant des trois migrations, pourquoi l'expliquer différemment?

Diog. Laërt. VIII. 4. 5. Voici comme il s'exprime dans Diogéne: *Euphorbe étant*

mort, son ame passa ensuite dans le corps d'Hermotime, ἐπειδὴ : plus bas, *Hermotime étant mort, son ame devint ensuite*, ἐπειδὴ, *Pyrrhus de Délos;* & enfin *Pyrrhus étant mort, son ame devint ensuite*, ἐπειδὴ, *Pythagore.* C'est la même chose dans tous les autres Ecrivains. Ainsi, pour ne point mettre d'intervalle entre les deux migrations, tandis que l'on en suppose un entre la seconde & la troisiéme, il faut avoir quelque raison particuliére.

ἐπειδὴ δὲ Εὔφορβος ἀπεθάνοι μεταβῆναι τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, &c.

ἐπειδὴ δὲ Ἑρμότιμος ἀπέθανε γενέσθαι Πυθαγόραν.

Que la tradition ne pouvoit s'accorder avec les principes de Pythagore.

Mais il y a plus, c'est que l'on ne peut admettre ce passage immédiat des ames d'un corps dans un autre, sans détruire absolument le systême Pythagoricien de la Métempsychose, tel qu'il nous est donné par les Anciens. Je ne suppose point que le véritable systême de Pythagore sur cet article, de même que sur tout le reste de sa doctrine, puisse nous être connu avec quelque certitude; mais je crois que si nous voulons former aujourd'hui une exposition de ce systême, nous devons la faire sur ce que nous trouvons dans les plus anciens Ecrivains, en nous attachant sur-tout aux points dans lesquels les Ecrivains postérieurs s'accordent avec les premiers. Or un des points sur lesquels on a le moins varié, est celui qui suppose un certain intervalle de tems qui sépare chaque différente migration des ames : intervalle pendant lequel elles étoient punies ou récompensées, en conséquence du jugement qu'elles avoient subi aussi-tôt après leur mort.

Porphyre reconnoît dans la vie de Pythagore, que l'on ne peut s'assûrer de la doctrine que ce Philosophe enseignoit à ses disciples, à cause du secret inviolable qu'ils gardoient là-dessus avec tous les etrangers; mais à cette premiére raison il en ajoûte d'autres, qui avoient lieu pour le tems auquel la destruction des Ecoles ou communautés Pythagoriciennes dans l'Italie, obligea ceux qui les composoient de se répandre dans la Grece.

Ces raisons sont

1.° La forme énygmatique sous laquelle ces dogmes étoient proposez.

2.° Le langage Dorien dans lequel étoient écrits les

ouvrages publiez par ces Philoſophes, langage peu entendu dans la Grece, & qui par lui-même étoit déja fort obſcur.

3.° Le peu de cas que l'on fit de ces ouvrages, que l'on regarda comme ſuppoſez, ou du moins comme étant publiez par des hommes *qui n'avoient de Pythagoricien que le nom, & qui violoient le précepte fondamental de leur Secte.*

Stromat. V. Adde Origen. contrà Celſ. lib. VIII.

Clément Alexandrin nous apprend que le Pythagoricien Hipparque ayant publié un ouvrage où quelques-uns des dogmes de la Secte étoient expoſez d'une maniére intelligible, il fut non ſeulement banni de l'Ecole, mais retranché du Corps, & déclaré *mort philoſophiquement.* Comme tel, on lui éleva un tombeau avec une épitaphe qui marquoit le genre de ſa mort. Iamblique remarque que les ouvrages de Philolaüs furent les premiers qui furent communiquez à des étrangers, encore ne le furent-ils qu'après ſa mort, par ſa veuve & par ſes enfans, que la pauvreté obligea de les vendre à Dion de Syracuſe. Les Ecoles étoient alors détruites, & le petit nombre de ceux des Pythagoriciens qui s'étoient ſauvez, n'avoit plus de reſſource que dans la curioſité qu'avoient quelques hommes riches, de s'inſtruire des dogmes de leur ancien Maître.

Iambl. Pythag. §. 200.

4.° Que Platon, Ariſtote, Speuſippe, Ariſtoxéne & Xénocrate s'étant appropriez ce qu'il y avoit de meilleur dans ces livres, & l'ayant donné comme leurs propres découvertes, ils affectérent d'attribuer aux Pythagoriciens tout ce que les ennemis de cette Secte avoient débité pour la rendre ridicule & même odieuſe, en ſorte que cette doctrine ne paſſa plus, ſelon que le diſoient les *Pythagoréens,* Πυθαγόρειοι, que pour un amas d'opinions puériles & extravagantes.

Cette remarque de Porphyre & d'Iamblique nous apprend quelle étoit la ſource des traditions abſurdes répanduës ſur le compte de Pythagore, & recueillies avec tant de ſoin par les Ecrivains de l'Hiſtoire philoſophique, quoiqu'elles ne fuſſent propres, au fond, qu'à rendre la perſonne & la doctrine de ce Philoſophe mépriſables.

Les Pythagoriciens eux-mêmes, comme Porphyre &

Iamblique, n'ont pas craint de les rapporter; mais c'étoit le caractére des Grecs en général, de vouloir dire ſur un ſujet tout ce qui s'en pouvoit dire; & chez eux *bien parler,* c'étoit *parler beaucoup, avec facilité & avec élégance.* Il ſuffit de jetter les yeux ſur les ouvrages de Platon & d'Ariſtote, pour ſe convaincre que les Philoſophes eux-mêmes n'avoient pas une autre idée du *bien parler.*

Porphyre & Iamblique écrivoient d'ailleurs dans un ſiécle où les régles de la Critique étoient peu connuës & encore moins obſervées, & où tout ce qui avoit l'air merveilleux, étoit ſûr d'être bien reçû. Pythagore étoit même regardé alors comme une eſpece de Prophete, que le Paganiſme expirant croyoit pouvoir oppoſer à ceux qui le combattoient, & dans l'hiſtoire duquel il falloit par conſéquent trouver auſſi des prodiges & des miracles.

Si l'on veut bien faire réflexion ſur toutes ces choſes, on ne ſera plus ſurpris de trouver tant de récits contradictoires au ſujet de Pythagore & du Pythagoriſme, rapportez par le même Ecrivain, ſans qu'il oſe le plus ſouvent prendre parti, & témoigner qu'il donne la préférence à quelqu'une de ces opinions.

Ainſi, pour s'aſſûrer qu'un fait de la vie de Pythagore, ou un point de ſa doctrine, étoit reçû communément, il ne ſuffit pas qu'il ſoit rapporté par un Ecrivain, même par un de ceux qui ſe diſoient Pythagoriciens; il faut qu'il le ſoit par le plus grand nombre, & que l'on n'ait point de preuves qu'il ait été rejetté par les Ecrivains exacts & bien inſtruits.

Le plus ancien Ecrivain Grec qui ait parlé du dogme de la Métempſychoſe avec quelque détail, eſt Hérodote. *Ce dogme eſt né,* dit-il, *en Egypte, quoique des gens dont je veux bien ne pas dire le nom, s'en ſoient fait honneur dans la Grece.* *Lib. II, num. 123.* Il ajoûte que dans le ſyſtème Egyptien, *l'ame, au ſortir du corps d'un homme, paſſoit dans celui de quelqu'animal, & qu'après avoir circulé ainſi dans les corps d'animaux de toutes les eſpeces différentes, quadrupedes, oiſeaux, poiſſons, reptiles, ce n'étoit qu'au*

bout de trois mille ans qu'elle revenoit animer un corps humain.

Ælian. XII 17. de Animal. Diogen. Laert. VIII. 77. Empedocl. Athen. VIII. pag. 365. Cette circulation des ames dans le corps des animaux de toute espece, faisoit aussi partie de l'ancien systême Pythagoricien. Empédocle, qui avoit adopté presque tous les dogmes de cette Secte, en faisoit une mention formelle dans des vers de lui que nous ont conservez Ælien & Diogéne-Laërce, & il nous assûre en parlant de lui-même, qu'il a été autrefois *homme, femme, plante, poisson & oiseau* [a]. *Aristot. de Respirat. Vide P. Petiti, Observ. Miscellan. l. 1. c. 23.* Aristote fait allusion à ces vers d'Empédocle, dans son Traité de la Respiration, ainsi on ne peut douter qu'ils ne fussent de cet ancien Philosophe.

Lib. X. de Republica. Platon fait aussi mention de cette circulation des ames dans des corps d'animaux, & on continua de la croire parmi les nouveaux Pythagoriciens jusqu'au tems de Porphyre, *August. de Civit. Dei, lib. X. 30. XII. 20.* qui rejetta le premier ce passage des ames humaines dans les corps des animaux. *Phil. Apollon. vitâ, lib. 3. 4. & 5.* Au siécle d'Apollonius de Thyane & de Philostrate, on pensoit comme les Anciens, & Plotin maître de Porphyre, *August. suprà.* étoit encore de leur sentiment [b].

Ainsi, pendant long tems il n'y eut aucune variation sur cet article du dogme de la Métempsychose qui faisoit entrer l'ame humaine dans les corps des animaux, de même que dans celui des hommes.

Platon a détaillé fort au long le systême de la Métempsychose dans deux ouvrages différens, dans son Phædrus & dans le dixiéme livre de sa République.

Phædr. pag. 1221. &c. Dans le Phædrus, Socrate voulant rendre raison du transport qui nous saisit à la vûë d'un bel objet, remonte jusqu'à la premiére origine des ames, & prend de-là occasion d'exposer le systême Pythagoricien sous des images qui sont du

[a] Sextus Empiricus, *IX. n.° 128.* rapporte d'autres vers d'Empédocle, qui supposent cette même circulation des ames humaines dans les corps des différentes especes d'Etres vivans. *Adde Plut. de Superstit. pag. 171. & de Esu carnium. Origen. contrà Cels. V. p. 64.* On trouve encore un troisiéme passage d'Empédocle dans Porphyre, *de Abst. l. II. c. 21. & 27.*

[b] Philostrate a écrit sous l'empire de Sévére, & a dédié sa Vie d'Apollonius à l'Imperatrice Julia. Plotin, mort l'an 270. de J. C. admet, *Ennеade III. lib. 4. cap. 2.* le passage des ames, non seulement dans les animaux, mais encore dans les plantes, comme faisoit Empédocle.

moins agréables & brillantes, ſi elles ne ſont ni exactes ni lumineuſes.

« Nos ames, éternelles de leur nature, habitent, dit-il, dans leur état naturel, avec les Dieux qui occupent les limites du « monde ſenſible & du monde intelligible; de tems en tems « ces Dieux pénétrent au-delà de ces limites, & vont dans les « eſpaces intelligibles contempler la vérité, la vertu, la ſageſſe « & la beauté dans leur propre eſſence, dans l'Etre qui ſeul « exiſte véritablement & par lui-même, dans cet Etre ſupérieur « dont tous les autres ſont l'ouvrage, & qui ne peut être envi- « ſagé que par la partie la plus pure & la plus ſublime de l'intel- « ligence. Les ames accompagnent les Dieux dans ces voyages; « celles qui ne peuvent ou ne veulent pas les ſuivre; perdant « l'activité de leur eſſence, s'appéſantiſſent peu à peu, tombent « bien-tôt dans les ſpheres inférieures, & ſe dégradant toûjours « de plus en plus de leur premiére perfection, elles traverſent « ces différentes ſpheres, & ne s'arrêtent que lorſqu'elles ſont « arrivées ſur la Terre. «

Là elles ſe trouvent attachées par les loix de la Déeſſe « Adraſtie ou de la Fatalité, à des corps vivans qu'elles ſont « forcées d'animer. Celles de ces ames qui avoient autrefois « accompagné les Dieux dans quelques-uns de leurs voyages « précédens, celles qui ont contemplé au moins une fois la « Vérité éternelle dans ſon eſſence, ne ſont pas unies à des corps « d'animaux; elles entrent d'abord dans des corps humains, & « paſſent ſucceſſivement par neuf états & neuf conditions diffé- « rentes. Au tems de leur premiére naiſſance, lorſqu'elles con- « ſervent encore une partie de leurs connoiſſances primitives, « elles animent des Philoſophes, des Amateurs de la beauté *. « A leur ſeconde naiſſance elles deviennent des Rois revêtus « d'une autorité légitime, des Gouverneurs d'armées, des Mi- « niſtres d'Etat. A leur troiſiéme elles forment des Magiſtrats, « des hommes chargez de manier les deniers publics; & ſe « dégradant ainſi de génération en génération, elles parviennent «

* On ſçait quels étoient ceux que Platon déſignoit par ce titre, leur nom eſt de ceux que la bienſéance ne nous permet pas même de prononcer.

» à leur neuviéme naiſſance, lors de laquelle elles ſont con-
» damnées à entrer dans le corps d'un Tyran. Chacune de ces
» naiſſances eſt ſéparée de l'autre par un intervalle de mille ans;
» & ſi pendant un eſpace de dix mille ans ces ames n'ont pas
» recouvré leur perfection primordiale, elles ſont forcées de
» recommencer un nouveau cercle de générations pendant un
» autre eſpace de dix mille ans.

» A la fin de chacune des neuf générations, c'eſt-à-dire,
» lorſque l'ame ſort du corps dans lequel elle avoit été placée,
» elle eſt conduite dans les Enfers, & là toutes ſes actions ſont
» examinées par des Juges inflexibles. Celles de ces ames qui
» ont pratiqué toutes les vertus de l'état qu'elles avoient em-
» braſſé, ſont enlevées dans une région du Ciel, où elles goû-
» tent la félicité dont elles ſe ſont renduës dignes. Pour les
» autres, reléguées dans le Tartare, elles ſont livrées à des ſup-
» plices proportionnez aux fautes qu'elles ont commiſes. Au
» bout de mille ans, les unes & les autres ſont ramenées dans le
» même lieu où elles avoient été jugées. Là, celles qui avoient
» animé des corps humains, ont la liberté de choiſir entre les
corps de cette eſpece & ceux des animaux. » Ceci ſemble for-
mer quelque contradiction avec ce qui avoit été dit d'abord
ſur les neuf degrés de générations, mais il ne faut pas demander
tant de juſteſſe à l'auteur d'une fiction, & d'ailleurs cela eſt
indifférent à mon objet, qui n'eſt nullement d'expliquer ce
ſyſtème.

« Les ames qui n'ont jamais enviſagé la Vérité éternelle,
» ſont enfermées dès leur premiére naiſſance, dans des corps
» d'animaux, elles ne paſſent jamais dans des corps humains;
» cependant comme la juſtice eſt la loy commune de tous les
» êtres vivans, & qu'il y a des vertus propres aux animaux de
» chaque eſpece, ces ames ſubiſſent auſſi un jugement, ont leurs
» peines & leurs récompenſes, & peuvent choiſir l'eſpece dans
laquelle elles rentreront à chaque génération nouvelle. »

Socrate aſſûre que les ames humaines qui ayant choiſi par
trois fois conſécutives la claſſe des Philoſophes ou des Ama-
teurs de la beauté, y ont pratiqué exactement toutes les loix de
la juſtice

la justice & de la vertu, recouvrent après ces trois générations, leur perfection, & retournent au bout de trois mille ans, & non plûtôt, dans le séjour des Dieux, tandis que celles qui ont préféré quelqu'une des huit autres classes, sont obligées de subir les neuf générations, & d'habiter notre Monde pendant neuf mille ans.

Il est clair par cette exposition du dogme de la Métempsychose, qu'au tems de Platon on supposoit qu'il se passoit nécessairement mille ans avant que l'ame qui étoit sortie d'un corps humain, pût revenir en animer un second. Les Egyptiens donnoient, comme on l'a vû, trois mille ans à cet intervalle; mais sans doute les Grecs avoient cru devoir en abbréger la durée, aussi les Egyptiens les traitoient-ils d'enfans, & leur reprochoient-ils de n'avoir que des connoissances modernes, & que des idées bornées sur la durée des tems. *Plat. in Critia.*

Platon débite au dixiéme livre de la République, une nouvelle fable, fondée, comme la premiére, sur le dogme de la Métempsychose. Il y décrit ce qui se passe dans les Enfers, lorsque les mille ans de récompense ou de punition étant expirez, les ames sont rassemblées pour choisir les corps où elles doivent rentrer de nouveau. On suppose que cette relation a été faite par Eris fils d'Arménius, qui ayant passé douze jours parmi les morts, revint à lui comme on le mettoit sur le bucher, & raconta ce qu'il avoit vû dans les Enfers. Si la fable de Pythagore, ou du moins celle d'Æthalide, avoit été connuë à Platon, auroit-il eu besoin d'aller imaginer un Barbare de Pamphylie, tandis qu'il pouvoit la mettre dans la bouche d'un fils de Mercure, d'un homme auquel ce Dieu avoit accordé le privilége de ne point boire des eaux du fleuve Léthé, & de conserver la mémoire de tout ce qu'il avoit vû dans les Enfers? Ce n'est-là, j'en conviens, qu'une preuve négative tout au plus, mais il est des occasions où la critique sévére reconnoît que les preuves de ce genre, lorsqu'elles sont complettes, peuvent opérer en nous une entiére persuasion. Par où peut-on prouver que certains usages, certains dogmes, &c. n'étoient pas encore connus dans un siécle, si ce n'est *Plat. de Republ. lib. X. p. 761.*

par le silence des Ecrivains de ce même siécle, qui auroient eu occasion d'en parler, s'ils avoient été reçûs de leur tems?

Platon, dans la relation du Pamphylien Éris, suppose la même durée de *mille ans au moins*, entre chaque génération des ames; je dis mille ans au moins, parce que l'état de châtiment ou d'expiation duroit plus long-tems pour les ames qui s'étoient souillées par des crimes plus considérables.

Platon parle de cette espece de résurrection du Pamphylien Éris, comme d'un événement de son tems. Or cet Éris, qui étoit du IV.e siécle avant l'Ére Chrétienne, vit les ames d'Ajax, d'Ulysse, d'Orphée & des autres Héros Grecs, se présenter pour entrer dans de nouveaux corps, soit d'hommes, soit d'animaux, après avoir passé mille ans dans les Enfers depuis que la mort les avoit séparées des corps qu'elles avoient *informez* au tems de la guerre de Troye; donc Platon suppose entre le tems de cet Éris & celui de cette guerre, un intervalle de mille ans; donc il plaçoit cette guerre treize ou quatorze cens ans avant l'Ére Chrétienne: on pourroit donner cette preuve, comme une démonstration du calcul chronologique suivi par Platon.

Virgile donnant, au sixiéme livre de son Énéide, une espece d'exposition du systême de la Métempsychose, suppose, comme Platon, que les ames ne reviennent animer de nouveaux corps, qu'après qu'elles ont passé mille ans dans les Enfers:

Donec longa dies perfecto temporis orbe
Concretam exemit labem . . . . . .
. . . *Ubi mille rotam volvêre per annos,*
Lethæum ad fluvium Deus evocat.

Aucun de ceux qui ont parlé de la Métempsychose, n'a dit que les ames entroient dans de nouveaux corps aussi-tôt après être sorties du premier; & quoique tous n'ayent pas marqué la durée de cet intervalle destiné à la purgation, quoique plusieurs ayent pu en faire la durée moins considérable, on ne peut rien conclurre de cette variété, qui suppose toûjours l'existence d'un intervalle.

C'eſt dans la doctrine commune des Pythagoriciens qu'il faut chercher de quoi ſuppléer à ce ſilence. Sera-t-il permis de l'oppoſer à des témoignages formels & unanimes?

Lorſque Porphyre donne une expoſition abbrégée de la doctrine Pythagoricienne, telle qu'on la peut former, dit-il, en réuniſſant les points ſur leſquels on eſt d'accord, il la réduit à trois articles:

1.° A l'immortalité des ames par leur nature:

2.° Au paſſage de ces ames dans des corps d'animaux différens, εἰς ἄλλα γένη ζώων:

3.° A leur retour dans des corps de même eſpece, au bout d'une certaine révolution ou période; car, ajoûte Porphyre, tous les êtres vivans ſont animez, ſelon Pythagore, par des ames de même eſpece, ὁμογενῆ.

Comme ce n'eſt point ici une hiſtoire que je donne du dogme de la Métempſychoſe, je ſupprime bien des détails, il me ſuffit de ne rien omettre de ce qui a rapport à mon objet; on me permettra cependant de rapporter ici deux paſſages de Pindare, qui ſont une alluſion manifeſte au dogme de la Métempſychoſe, quoique ce rapport n'ait été apperçû par aucun des Commentateurs de ce Poëte [a].

Dans la premiére Olympionique compoſée vers la LXXIII.e Olympiade, & adreſſée à Hiéron de Syracuſe, Pindare, après avoir rapporté l'hiſtoire de Pélops fils de *Tantale*, & après avoir proteſté contre la fiction ſcandaleuſe qui faiſoit dévorer le corps de ce jeune Prince par les Dieux, paſſe à la deſcription du ſupplice effrayant que ſouffre Tantale dans les Enfers. « Ce malheureux Prince fait ſans ceſſe de vains efforts pour « ſe dérober à la chûte d'un roc énorme que Jupiter tient ſuſ- « pendu au-deſſus de lui, & qu'il voit ſans ceſſe prêt à l'accabler. « Tel eſt, dit Pindare, le ſort affreux de Tantale; la terreur re- « naiſſante à chaque inſtant, dont ſon ame ſera éternellement « atteinte [b], forme le quatriéme ſupplice auquel il eſt condamné,

[a] C'eſt à feu M. de la Barre, de cette Académie, que je dois ces deux paſſages, & c'eſt lui qui me les a fait remarquer.

[b] Ἐμπεδόμοχθον, *perpetuò laborioſum*, ce qui emporte l'idée d'un état qui ne doit point finir.

après en avoir déja essuyé trois autres ». Si les Interprétes avoient voulu se donner la peine de comparer cette Ode avec la suivante, ils se seroient épargné bien du verbiage sur ce quatriéme supplice précédé de trois autres. Les hommes éclairez, dit Pindare dans cette Ode, qui est la seconde Olympionique adressée à Hiéron d'Agrigente, & relative à la victoire que ce Prince remporta aux Jeux de la LXXVII.e Olympiade, quatre cens soixante-douze ans avant l'Ére Chrétienne; « les » hommes éclairez lisent sans peine dans l'avenir, & sçavent » qu'aussi-tôt après la mort, les ames incorrigibles des méchans » sont livrées aux supplices les plus cruels; que dans le royaume » de Pluton il est un Juge redoutable qui discute les crimes » commis sur la Terre, & prononce avec une inflexible sévérité » des arrêts inévitables. Dans ces demeures soûterraines, les » justes menent une vie exempte de peine, ils conversent avec » les Divinités respectables de ces lieux, tandis que ceux qui » ont aimé le parjure, souffrent des tourmens dont la seule vûë » fait horreur.

» Pour ceux qui, après avoir demeuré jusqu'à quatre fois sur » la Terre & dans les Enfers, ont conservé dans ces divers états » leurs ames toûjours pures, ils sont conduits au Palais de Sa- » turne, & vont habiter les Isles fortunées, où ce Dieu regne » sur les ames des Héros vertueux, &c. Le carquois que je » porte, ajoûte Pindare, est rempli de traits vifs & legers; leur » bruit, qui est entendu des personnes intelligentes, échappe à la multitude, elle a besoin d'interprétes pour me comprendre. »

En joignant ces deux passages de Pindare, il est facile d'appercevoir que dans son systême

1.° L'ame du même homme animoit jusqu'à trois fois différentes des corps humains:

2.° Qu'il y avoit un intervalle entre la mort & la renaissance de ces ames, intervalle qui étoit un état de bonheur pour les justes, & de supplice pour les méchans:

3.° Que les ames qui avoient persévéré dans la justice pendant leurs trois vies humaines, alloient habiter avec les Héros dans l'Empire de Saturne, tandis que celles qui ne s'étoient

ſervi de leur retour ſur la terre que pour ſe ſouiller par de nouveaux crimes, étoient condamnées à des ſupplices qui ne devoient point avoir de fin, Α᾽πόλεμον βίον . . . ἐμπεδόμοχθον, dit Pindare.

On voit là le fond du dogme Pythagoricien expoſé dans Platon; il y a quelque différence dans les détails, mais on ne doit pas en être ſurpris. Ces Odes ont été compoſées dans un tems où Pythagore étoit peut-être encore vivant, du moins étoit-ce avant la mort de ceux de ſes diſciples qu'il avoit formez lui-même; ainſi le ſecret étoit encore aſſez religieuſement gardé, & l'on devinoit les détails de ſon ſyſtème ſur la Métempſychoſe, plûtôt qu'on ne les ſçavoit. Sa doctrine étoit cependant en grand honneur dans la Sicile, qui avoit un commerce preſque continuel avec les villes Grecques d'Italie; & c'étoit ſans doute en faveur des Philoſophes Siciliens, que Pindare a ſuivi dans ces deux Odes, un dogme qui devoit être inintelligible pour le reſte de la Grece, où ce ſyſtème des trois retours de la même ame humaine ſur la terre, étoit abſolument inconnu. C'eſt apparemment pour répondre à ce que ſa premiére Ode avoit fait dire là-deſſus, qu'il avouë dans la ſeconde, que le commun des hommes a quelquefois beſoin d'un interpréte pour comprendre le ſens de ſes paroles.

En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut, pour montrer que la tradition ſur les différentes migrations de l'ame de Pythagore, n'étoit ni ancienne, ni conforme au ſyſtème de ce Philoſophe ſur la Métempſychoſe; elle n'eſt rapportée que par des Ecrivains poſtérieurs à Ariſtote, & ces Ecrivains le font avec tant de variétés, qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'en trouver deux qui conviennent exactement entr'eux. L'intervalle de la mort d'Euphorbe à la naiſſance de Pythagore, étoit déja trop court pour que l'ame de ce Héros eût achevé le tems qui, ſelon tous les Pythagoriciens, étoit preſcrit à ſon ſéjour dans les Enfers; cependant on ſuppoſoit que pendant cet intervalle, cette ame étoit revenuë pluſieurs fois ſur la terre animer un corps humain. L'uſage chronologique que l'on fait de cette tradition, ajoûte même de nouvelles contradictions

entr'elle & le ſyſtème Pythagoricien, puiſque l'on ſuppoſe que cette même ame a *informé* trois corps différens ſans avoir fait aucun ſéjour dans les Enfers, & ſans aucun intervalle. Cela eſt formellement contraire à tous les Ecrivains qui ont parlé de ce ſyſtème d'une manière détaillée, & même contraire aux circonſtances dont cette tradition ſe trouve accompagnée dans pluſieurs de ceux qui la rapportent, comme on le verra dans les preuves de la troiſiéme propoſition.

Parmi les témoignages de ceux qui ont marqué un intervalle de ſéjour dans les Enfers pour les ames, entre leur ſortie d'un corps humain & leur entrée dans un autre, je n'ai point fait mention de cet Ecrit attribué à Pythagore par Diogéne-Laërce, dans lequel ce Philoſophe diſoit que ſon ame avoit paſſé deux cens ſept ans dans les Enfers avant que de revenir ſur la Terre. Diogéne ne dit point que dans cet Ecrit il fût parlé des migrations antérieures; & quand même il en auroit été parlé, comme il n'y a point d'apparence que l'on y ſuivît deux ſyſtèmes oppoſez, il faudroit toûjours ſuppoſer que les premiéres migrations étoient ſéparées par un intervalle de pluſieurs ſiécles, de même que les derniéres.

Mais quelle pouvoit être l'autorité de ce prétendu Ecrit de Pythagore? C'étoit ſans doute, de même que l'ouvrage ſur la Métempſychoſe, cité par le Scholiaſte d'Apollonius, un ouvrage ſuppoſé, & cela dans un tems aſſez moderne, puiſque les Anciens, ni même Diogéne-Laërce, ne font aucune mention expreſſe de ces Ecrits de Pythagore parmi ſes ouvrages. On ſçait que ce Philoſophe n'avoit publié aucun Ecrit, & que les Mémoires qu'il pouvoit avoir laiſſez, ne ſortirent point des mains de ſes enfans, & l'on nommoit même les Auteurs de tous les ouvrages publiez dans la ſuite ſous ſon nom. Diogéne-Laërce eſt d'un avis contraire, mais ſon autorité perſonnelle eſt très-médiocre en Critique; &, de plus, le paſſage même d'Héraclite qu'il apporte pour prouver ſon ſentiment, ne dit point que Pythagore eût écrit, il dit ſeulement que Pythagore avoit acquis une grande érudition en liſant les Ecrits & en raſſemblant les opinions des autres hommes, &

que c'étoit en les combinant qu'il avoit formé ſon ſyſtème. C'eſt-là une obſervation faite il y a long-tems par les Commentateurs de Diogéne-Laërce.

On ne voit point qu'Ariſtote, qui avoit composé un ouvrage ſur les dogmes des Pythagoriens, ait jamais cité Pythagore ni ſes Ecrits; il eſt du moins ſûr que parmi le grand nombre des ouvrages des anciens Philoſophes dont Simplicius parle dans ſes Commentaires ſur Ariſtote, il ne s'en trouve aucun qui porte le nom de Pythagore, & lorſque ce Commentateur parle des opinions de Pythagore, il ne cite jamais que les Pythagoriens.

Je finis cet article par un paſſage d'Empédocle, qui peut nous montrer quel a été le fondement de toutes ces traditions ſur le ſouvenir que l'ame de Pythagore avoit conſervé dans les corps qu'elle avoit animez autrefois. C'eſt Porphyre qui nous a cônſervé ces vers d'Empédocle; les ouvrages de ce Philoſophe ſubſiſtoient encore de ſon tems, & Simplicius les cite ſouvent dans ſes Commentaires ſur les ouvrages d'Ariſtote. *De vita Pyth. cap. 30.*

Diogéne dans la Vie d'Empédocle, rapporte les deux premiers de ces ſix vers conſervez par Porphyre, on les trouve auſſi dans Iamblique. Diogéne ajoûte que ces vers étoient citez par Timée l'Hiſtorien, dans ſon neuviéme livre, pour prouver qu'Empédocle avoit fait mention de Pythagore; ainſi on ne peut douter que dès le tems de Timée ils ne ſe trouvaſſent dans les livres d'Empédocle, qui a fleuri vers la LXXXIV.e Olympiade, & au tems d'Hérodote. *Iambl. c. 15.*

Cet homme, diſoit Empédocle, ΤΙΣ ΑΝΗΡ (on ſçait que les Pythagoriciens parlant de leur Maître depuis ſa mort, ne le nommoient jamais par ſon nom, mais qu'ils l'appelloient ſimplement l'Homme, c'eſt Apollonius cité par Iamblique, qui nous l'apprend) « cet homme donc, diſoit Empédocle, rempli de connoiſſances ſublimes, renfermoit en lui-même, « comme en un tréſor, les découvertes de tous les âges; & « lorſque ſon eſprit s'abandonnoit tout entier à la méditation, « non ſeulement il découvroit la nature de tous les êtres, mais «

» il embrassoit encore d'un même coup d'œil, dix, ou même vingt âges d'hommes : »

Καί τε δέκ' ἀνθρώπων καί τ' εἴκοσιν αἰώνεσσι.

Ce qu'Empédocle avoit dit par une exagération poëtique, fut sans doute pris à la lettre; on imagina que Pythagore se souvenoit de ce qu'il avoit vû dans les générations précédentes, & comme l'attachement de ses Sectateurs alloit pour lui jusqu'à l'adoration, on bâtit sur cette premiére supposition des histoires détaillées, dans lesquelles on racontoit ce qui lui étoit arrivé dans les générations précédentes. Le fondateur d'une Secte philosophique, laquelle étoit une espece d'Ordre ou de Société religieuse, ne pouvoit manquer d'avoir sa légende.

TROISIÉME PROPOSITION.

Quand bien même on supposeroit l'ancienneté & l'uniformité de cette tradition des différens passages de la même ame d'Euphorbe dans plusieurs corps humains avant que d'entrer dans le corps de Pythagore, les détails dont elle est accompagnée dans ceux des Anciens qui l'ont un peu circonstanciée, montrent qu'ils n'ont pu l'entendre comme on le fait dans le systême chronologique que j'examine, & où l'on suppose que l'ame d'Euphorbe entra dans les corps d'Hermotime & de Pyrrhus, dans les deux générations qui suivirent immédiatement la prise de Troye.

Diogen. Laërt. VIII. 5. Héraclide, par exemple, dit que l'ame d'Euphorbe étant dans le corps d'Hermotime, ce dernier voulut donner une preuve sensible qu'il avoit conservé le souvenir de ce qui lui étoit arrivé pendant la guerre de Troye; que pour cela il se transporta au temple des Branchides (c'étoit un temple & un Oracle d'Apollon, situé auprès de Milet ville d'Ionie) que là il montra un vieux bouclier *déja tout pourri*, Διασεσηπυῖαν ἤδη, & duquel il ne restoit plus que l'*Umbo*, ou la bosse, qui étoit d'yvoire, Πρόσωπον; qu'il reconnut ce bouclier pour être celui-là même dont il s'étoit servi au siége de Troye, que Ménélas lui avoit enlevé avec ses armes, & qu'il avoit consacré à Apollon à son retour de Troye.

J'observerai

J'obſerverai d'abord, que le récit d'Héraclide eſt contraire à ce que diſent preſque tous ceux qui ont parlé de l'aventure de ce bouclier; ils en attribuent la reconnoiſſance à Pythagore lui-même : *Clypeo Trojana refixo tempora teſtatus . . . . . . non ſordidus author Naturæ verique,* dit Horace. Ovide au quinziéme livre de ſes Métamorphoſes, fait parler ainſi Pythagore : *Panthoïdes Euphorbus eram . . . . . . Cognovi clypeum . . . . . . Nuper Abanteis templo Junonis in Argis.* Ce point eſt ſi conſtant, que je ne m'arrêterai point à nommer tous ceux qui ont parlé ainſi; je me contenterai de citer Porphyre & Iamblique, qui attribuent tous deux à Pythagore la reconnoiſſance de ce bouclier d'Euphorbe, & qui placent la ſcene de cette aventure dans le temple de Junon à Mycéne [a], où l'on montroit en effet encore au tems de Pauſanias le bouclier d'Euphorbe, & cela ſans faire aucune mention, ni d'Hermotime, ni de Pythagore; mais il n'eſt pas queſtion d'examiner ici la narration d'Héraclide, il s'agit ſeulement de voir ſi elle peut s'accorder avec la ſuppoſition par laquelle on fait vivre Hermotime à la génération qui ſuivit immédiatement la mort d'Euphorbe & la priſe de Troye. *Pauſ. II. 17.*

1.° Héraclide place la ſcene de l'aventure dans le temple des Branchides auprès de Milet. 2.° Il ſuppoſe le bouclier d'Euphorbe dans un état où la vétuſté put ſeulement le réduire, Διασεσηπυῖαν ἤδη, il n'en reſtoit plus d'entier que les ornemens d'yvoire. 3.° Il faut ſuppoſer encore que l'on avoit oublié qu'il avoit été conſacré par Ménélas, ſans quoi il n'eût pas été difficile de le reconnoître pour avoir appartenu à Euphorbe.

1.° Le temple & l'Oracle des Branchides n'avoient été fondez que par Branchus fils de Smicrus originaire de Delphes, qui avoit été s'établir à Milet; or ce Smicrus étant un deſcendant du Prêtre Macharéus [b] fils de Daëtas, qui tua *Conon narrat. 33. apud Phot.*

[a] Ce temple ſitué à dix ſtades de Mycéne & à quarante d'Argos, étoit commun à ces deux villes. *Strab. VIII. 368.*

[b] Ἀπόγονος. *Strab. IX. 421. Pauſan. X. 8, 8. Aſclepiades in Tragic. apud Schol. Pindari. Nemea VII. verſ. 62. pag. 387.*

Pyrrhus fils d'Achille, il eſt clair que l'aventure d'Hermotime a dû être poſtérieure de pluſieurs générations, & même de quelques ſiécles à la priſe de Troye. D'ailleurs, la ville Grecque de Milet, qui étoit déja bâtie lorſque Smicrus pere de Branchus s'y retira, étoit une des douze Cités fondées par les conducteurs de la colonie Ionienne. Or cette colonie paſſa en Aſie ſoixante ans après le retour des Héraclides, & cent quarante ans après la priſe de Troye, ſuivant la Chronologie d'Eratoſthene, ſuivie en ce point par tous les autres Chronologiſtes. Homére fait à la vérité mention de la ville de Milet dans ſon Iliade, mais c'étoit alors, comme lui-même la nomme, une ville des Cariens *au langage barbare,* Καρῶν βαρβαροφώνων. La petite ville de Didyma & le temple d'Apollon *Didyméen*, ſituez à vingt ſtades de la mer, n'exiſtoient point encore, & Homére ne donne en aucun endroit de ſes Poëmes, le nom de Didyméen à ce Dieu, il ne met pas même la Carie au rang des pays dans leſquels il étoit adoré.

Clem. Alex. 1. 336. Stromat.

Iliad. B. *verſ. 867.*

Héraclide ſuppoſe dans ſon récit, que Ménélas paſſa à Milet au retour de Troye; cependant la route de ce Prince, décrite par Homére dans le plus grand détail, nous montre qu'il n'approcha pas même de la Carie où eſt cette ville: la choſe eſt conſtante pour ceux qui ont lû l'Odyſſée avec la plus legére attention; mais comme il s'agit moins ici de la vérité du récit d'Héraclide, que de la maniére dont il a pu l'entendre, je ne m'y arrêterai pas, il me ſuffit que l'aventure ſoit néceſſairement poſtérieure, dans ce récit, à la priſe de Troye de pluſieurs générations, puiſqu'on la fait arriver dans un temple fondé par les deſcendans de Macharéus meurtrier de Pyrrhus fils d'Achille, & quelque tems après la fondation de Milet, poſtérieure de cent quarante ans à la priſe de Troye.

Odyſſ. III. v. 159. 278. 287. IV. 80. &c.

Ce ſont donc au moins cent quarante ans à ajoûter à l'intervalle de trois cens trente-cinq ans, qui ſe trouve dans la Chronologie de M. Newton, entre la priſe de Troye & la date de la naiſſance de Pythagore. Si cette naiſſance eſt de l'an 569. ajoûtant les quatre cens ſoixante-quinze ans, on aura pour la date de la priſe de Troye, l'an 1044. Si la naiſſance

de Pythagore eſt de l'an 622. on aura l'an 1097. M. Newton met la priſe de Troye en 904. c'eſt une différence de cent quarante, ou même de cent quatre-vingt-treize ans.

La ſeconde circonſtance qui ſuppoſe que l'on avoit oublié par qui ce bouclier avoit été conſacré au temple des Branchides, & même qu'il étoit tellement détruit, qu'il n'en reſtoit d'entier que les ornemens d'yvoire, nous prouve encore qu'Héraclide n'a pu rapporter cet événement à la génération qui ſuivit immédiatement la priſe de Troye. On a oppoſé qu'Euphorbe ayant été tué la dixiéme année de la guerre, ſon bouclier qui lui avoit ſervi long-tems, devoit être fort endommagé lors de ſa mort. Tout paroît bon dans la chaleur de la diſpute, & ſans cela, on auroit penſé qu'Euphorbe fils d'un Prince allié de Priam, étoit en état d'avoir un bouclier neuf, lorſque le ſien étoit hors d'état de le défendre. On ſe ſeroit même ſouvenu qu'Homére parlant des armes dont Euphorbe étoit couvert lorſque Ménélas le tua, leur donne les mêmes titres de κλυτὰ τεύχεα & de τεύχεα καλά, *Iliad. P. verſ. 70. 91.* qu'il employe en parlant des armes impénétrables qu'Achille avoit prêtées à Patrocle, & dont Hector s'empara. *Ibid. v. 125.* Je ne m'arrêterai pas non plus à remarquer quelle étoit la ſolidité de ces anciens boucliers, leur conſtruction eſt décrite trop de fois & avec trop de ſoin dans Homére, pour qu'on puiſſe l'ignorer.

Dans la tradition que le Scholiaſte d'Apollonius donne comme étant tirée d'un ouvrage de Pythagore lui-même, on fait paſſer l'ame d'Euphorbe dans le corps d'un fils que Mercure avoit eu d'une Courtiſane de Samos. Donc Samos étoit bâtie, & déja aſſez peuplée & aſſez riche pour qu'il y eût des Courtiſanes. Samos étoit une colonie Ionienne, & par conſéquent poſtérieure de cent quarante ans au moins à la priſe de Troye, car les Ioniens ne paſſérent dans cette Iſle qu'après s'être établis dans la terre ferme. *Strab. XV, 603.*

Tertullien, comme on l'a vû, place Hermotime après le pêcheur Pyrrhus, & immédiatement avant Pythagore, & *De Animâ, cap. 28* c'eſt peut-être là ce qui a fait penſer au Pere de Mourgues Jéſuite, dans ſon Plan théologique du Paganiſme, ouvrage *Vol. I p. 509.*

qui mériteroit ſans doute d'être plus connu & plus lû qu'il ne l'eſt, que l'Hermotime d'Héraclide eſt le même que cet Hermotime de Clazoméne, duquel on racontoit une fable qui s'accorderoit aſſez bien avec ce qu'Héraclide nous rapporte de ſon Hermotime, ſi l'Auteur des *Philoſophoumena* publiez ſous le nom d'Origéne, ne nous apprenoit que ce dernier étoit de Samos, & non de Clazoméne. Cette fable ſe trouve détaillée au long dans l'hiſtoire merveilleuſe d'Apollonius; mais comme Pline & Lucien en font auſſi mention, & que Tertullien & Origéne s'en ſont ſervi pour tourner en ridicule les partiſans de l'idolatrie, on ne peut guéres douter que ce ne fût-là une opinion aſſez communément répanduë.

Plin. VII. 52. Lucian. Muſ. Encom. Tertullian. de Anim. cap. 44. 46. Origen. contrà Celſ. lib. III.

Cet Hermotime de Clazoméne avoit, dit-on, le ſecret de ſéparer ſon ame de ſon corps; elle quittoit ce corps comme on dépouille un habit, & dans cet état d'activité, débarraſſée du fardeau qui l'attachoit au même lieu, elle ſe tranſportoit dans les pays les plus éloignez, & par les connoiſſances qu'elle acquéroit dans ſes voyages, elle ſe mettoit en état de faire les prédictions les plus merveilleuſes, lorſqu'au retour de ſes courſes elle s'étoit de nouveau revêtuë de ſon corps. Ce manége dura pluſieurs années; mais enfin la choſe ayant été découverte par ſes envieux, ils gagnérent ſa femme, & pendant un des voyages de ſon ame, s'étant emparez du corps qu'elle avoit abandonné, ils le firent paſſer pour celui d'un homme mort, & le brûlérent, afin qu'elle ne pût y rentrer à ſon retour. Apollonius dit que les Clazoméniens rendirent à cet Hermotime les honneurs divins, & qu'ils lui bâtirent un temple dont l'entrée étoit interdite aux femmes. Origéne & Tertullien n'épargnent pas le Paganiſme, ſur le culte d'un ſemblable Dieu.

Apollonius, qui ſuit une eſpece d'ordre chronologique dans les ſix premiers chapitres de ſon ouvrage, place Hermotime avant Abaris, & après Ariſtée de Proconneſe. Harpocration dit que les uns mettoient Abaris à la IX.e & les autres à la XXI.e Olympiade, mais que, ſelon Pindare, il avoit vécu au tems de Crœſus. Pour Ariſtée de Proconneſe, dont l'ame

avoit eu le même privilége que celle d'Hermotime de Clazoméne, Suidas le fait vivre au tems de Cyrus & de Crœsus; mais il devoit être beaucoup plus ancien, suivant Hérodote, qui dit que sept ans après qu'on eut cessé de le voir dans la ville de Proconnese, il apparut à ses concitoyens, & leur récita le Poëme des Arimaspiens; que trois cens quarante ans après il apparut une seconde fois à ceux de Métaponte, pour leur ordonner d'élever à Apollon un autel accompagné d'une statuë qui le représentât lui Aristée. Hérodote ajoûte que ceux de Métaponte ayant consulté l'Oracle de Delphes, exécutérent ce qui leur avoit été ordonné, & que de son tems on voyoit encore la statuë d'Aristée. Hérodote ne parle de cette derniére apparition que sur la foy d'une tradition, ainsi on peut bien supposer qu'il croyoit le tems d'Aristée antérieur à celui où il vivoit d'environ quatre cens ans; cependant comme dans son récit il fait mention de la ville de Cyzique, il faut que la premiére disparition d'Aristée soit postérieure à la fondation de cette ville. Or Anaximéne de Lampsaque cité par Strabon, nous apprend que Cyzique étoit une colonie Milésienne, ainsi la fondation de Cyzique est certainement postérieure à celle de Milet *. *Strab. XIV, 635.*

Aristote parle d'un Hermotime de Clazoméne plus ancien qu'Anaxagore, & qui avoit enseigné avant lui la nécessité de recourir à un principe intelligent pour pouvoir rendre raison de la formation des êtres. Comme Anaxagore étoit le premier des Philosophes Ioniens qui eût été s'établir dans la Grece, & qui eût ouvert une Ecole permanente dans Athenes, il n'est pas surprenant qu'on l'ait fait auteur d'une doctrine que l'on n'avoit point encore entendu enseigner méthodiquement. Mais il est singulier que celui qui étoit probablement le premier auteur du systême, Hermotime de Clazoméne, n'ait plus été connu que par une fable aussi ridicule que celle qui est rapportée dans Apollonius & dans Pline. Nous pouvons

* Eusébe place la fondation de Cyzique à la XXIVe Olympiade, ou à l'an 680. mais si cette date avoit lieu, les Nombres d'Hérodote ne pourroient subsister.

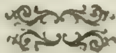
juger par cet exemple, de l'histoire de la plûpart des autres Philosophes, & sur-tout de celle de Pythagore. On ne s'embarrassoit guéres de donner une idée exacte de leurs opinions & de leurs dogmes, pourvû que l'on pût remplir leurs histoires de choses merveilleuses ou du moins singuliéres, & propres à exciter l'attention d'un peuple qui cherchoit bien moins à être instruit qu'à être amusé. L'aventure de Démosthéne avec les Athéniens en est un bel exemple; on sçait que dans une occasion où ni l'éloquence de cet Orateur, ni le danger pressant de toute la Grece, ne pouvoient fixer l'attention du peuple d'Athenes à l'importance des matiéres que l'on traitoit, le commencement d'un petit conte d'enfant dissipa leurs distractions, & les obligea d'écouter le discours de Démosthéne.

Pour réduire à quelques propositions simples ce que j'ai établi dans ces observations, j'ai montré dans la premiére observation 1.° Que les deux généalogies de Pythagore, dans Pausanias & dans Diogéne-Laërce, ne peuvent suffire, même dans la Chronologie de M. Newton, pour remplir l'intervalle écoulé depuis la prise de Troye jusqu'à la naissance de Pythagore. 2.° Que ces deux généalogies ne s'accordent, ni sur le nom, ni sur le nombre des ancêtres de Pythagore. 3.° Que dès le tems de l'Historien Lycus contemporain de Démétrius de Phalére, l'origine de Pythagore & l'histoire de sa famille étoient une chose sur laquelle on ne pouvoit s'accorder, & que ce point étoit regardé par d'anciens Ecrivains, comme un probleme insoluble. 4.° Que nous connoissons encore six opinions toutes différentes suivies par les Anciens, au sujet de l'origine de Pythagore; d'où j'ai conclu qu'avant de pouvoir rien établir sur une de ces traditions, il faut montrer, non seulement qu'elle est préférable aux autres, mais encore qu'elle a par elle-même un degré de certitude suffisant pour nous déterminer à la recevoir.

Si l'on veut se retrancher à nous faire regarder cette tradition rapportée par Pausanias, comme une preuve de la chronologie qu'il a suivie, je me contenterai de répondre que l'opinion particuliére de Pausanias sur la date de la prise de

Troye, doit ſe chercher, non dans une tradition ſinguliére qu'il donne, comme celle des Phliaſiens, & ſans la garantir, mais dans les endroits où il parle de Chronologie, & dans ceux où il rapporte des généalogies détaillées des grandes familles, des familles royales. Or dans tous ces endroits, il eſt ſûr qu'il ſuit l'opinion commune des Chronologiſtes. Il faut interpréter un Auteur par lui-même, & les endroits obſcurs par ceux qui ſont nettement & clairement expoſez; quoique M. Newton ait preſque par-tout violé cette régle de Critique, elle n'en eſt pas moins une régle fondamentale, & dont on ne peut négliger l'obſervation ſans s'expoſer à faire bien de faux raiſonnemens.

Dans la ſeconde obſervation, j'ai montré 1.° Que la tradition Pythagoricienne ſur les différentes migrations de l'ame d'Euphorbe, eſt rapportée avec tant de variétés eſſentielles, qu'elle ne peut être regardée, ni comme une tradition ancienne, ni comme une tradition qui avoit une origine certaine & conſtante; que c'étoit une de ces fables populaires, qui, n'étant fondées ſur le témoignage d'aucun Auteur connu, prennent des formes différentes dans la bouche de tous ceux qui les répétent. 2.° Que cette tradition, de la façon qu'on l'explique, eſt abſolument contraire au dogme Pythagoricien de la Métempſychoſe; dogme dans lequel on ſuppoſe pour chaque ame, un certain intervalle de ſéjour dans les Enfers entre ſa ſortie d'un corps & ſon entrée dans un autre corps. 3.° Enfin, que les détails dont cette tradition eſt accompagnée dans le récit d'Héraclide & de quelques autres, ſuppoſent néceſſairement un intervalle de plus de cent quarante ans entre la mort d'Euphorbe & l'aventure d'Hermotime, & que par conſéquent on ne peut ſans contredire Héraclide, placer, comme on l'a fait, la naiſſance d'Hermotime au tems de la mort d'Euphorbe & de la priſe de Troye.



SECONDE DISSERTATION SUR PYTHAGORE,

Où l'on prouve la réalité d'un Discours attribué à ce Philosophe.

Par M. DE LA NAUZE.

23. Août 1738.

EN recherchant les opinions des Auteurs de la premiére Antiquité, qui peuvent avoir indiqué l'époque de la guerre de Troye, & qui me paroissent tous l'avoir rapportée à l'an environ 900. avant l'Ére Chrétienne, j'ai avancé que Pythagore avoit eu aussi la même idée, & qu'étant né vers l'an 640. avant l'Ére Chrétienne, il n'avoit supposé qu'environ deux cens soixante & dix ans depuis la prise de Troye jusqu'à lui. Voici la preuve que j'en ai donnée, d'après le témoignage des anciens Écrivains. Pythagore, disois-je, avoit accoûtumé de raconter, suivant son systême chimérique de la Métempsychose, qu'il avoit autrefois été successivement Éthalide un des Argonautes, & Euphorbe tué devant Troye; & qu'ensuite sa même ame, après avoir informé deux autres corps humains seulement, avoit fait un séjour de deux cens sept ans dans les Enfers, d'où elle étoit sortie pour passer dans le corps de lui Pythagore. J'ai dit, & je dis encore, qu'un tel discours de ce Philosophe, tout extravagant & tout fabuleux qu'il est en lui-même, annonce un calcul réel & véritable des tems, suivant lequel Pythagore comptoit de la guerre de Troye à sa naissance, d'une part, la durée de la vie ordinaire de deux hommes, chacune d'environ trente années, & de l'autre, un espace de deux cens sept années, c'est-à-dire, qu'il comptoit un intervalle total d'environ deux cens soixante & dix ans.

Le fondement de cette preuve chronologique, est la réalité d'un tel discours de Pythagore sur les prétenduës transmigrations de son ame, & c'est cette réalité que je me suis proposé de prouver par des témoignages incontestables. Quoique la

question ne mérite guéres par elle-même qu'on se mette si fort en frais pour l'approfondir, elle ne laisse pas de tenir à des points importans d'Histoire & de Chronologie. Et il vous sera aisé, Messieurs, de sentir que si l'on étoit reçû à nier, contre le témoignage unanime des Anciens, la réalité du discours dont il s'agit, on seroit en droit d'en user de même pour la plûpart des faits de l'ancienne Histoire, qui ne sont certainement pas mieux attestez. Alors l'étude de l'Antiquité, qui fait le principal objet de la Compagnie, seroit réduite à rien, ou à peu de chose, & il ne nous seroit plus possible de faire un pas dans les détails historiques des siécles reculez.

Il est vrai qu'il ne nous reste plus aujourd'hui d'ouvrages d'Auteurs contemporains de Pythagore, qui nous témoignent qu'il ait dit que son ame avoit autrefois informé tels & tels corps; mais outre que les témoignages contemporains ne sont pas toûjours absolument nécessaires pour faire autorité dans l'Histoire, il y a, par rapport à Pythagore, une raison particuliére de ne les point exiger à la rigueur. On sçait que les ouvrages, soit de ce Philosophe, soit de ses disciples, furent si mystérieusement conservez dans leur Ecole, qu'il n'en transpira guéres rien au dehors jusqu'au tems de Philolaüs & de Platon. Il n'est donc pas surprenant que nous manquions d'Ecrivains contemporains qui nous ayent rapporté le discours de Pythagore sur les transmigrations de son ame; mais à commencer au siécle qui suivit immédiatement celui de Pythagore, le fait en question se trouve généralement établi par le concert unanime de presque tous ceux qui ont eu quelque occasion de parler de la vie & de la doctrine de ce Philosophe. Voici par ordre chronologique, les garans de cette ancienne tradition.

Laërt. in Pythag. 8. pag. 224. ed. Lond. Iamblic. vitâ Pythag. [illegible] p. 164 seq. & 35. pag. 205. edit. Kuster.

Sophocle & Archytas, antérieurs à Platon & à Philolaüs, devroient peut-être tenir place entre les Ecrivains connus qui ont parlé du discours de Pythagore sur les transmigrations de son ame. Sophocle avoit dit qu'*on connoissoit des Sages qui s'étoient fait passer pour morts*: & à l'occasion de ces paroles, le Scholiaste de ce Poëte ajoûte, que *Pythagore s'étoit attribué*

Sophocl. Electr. 62.

Schol. Sophocl. loco citato.

la gloire d'avoir été avant la guerre de Troye Ethalide fils de Mercure, ensuite Euphorbe, ensuite Hermotime, ensuite Pythius de Délos, & en dernier lieu Pythagore. Pour ce qui est d'Archytas, Horace a feint un dialogue entre ce Philosophe déja mort & un Matelot vivant; & il y fait dire par Archytas, que *Pythagore étoit mort, & avoit été de nouveau précipité dans les Enfers, quoique par le bouclier qu'il avoit arraché, il eût fait voir qu'il avoit vécu au tems de la guerre de Troye.* Si ces paroles ne sont pas une pure fiction poëtique, & si elles ont quelque fondement historique dans les ouvrages d'Archytas, comme il y a plus d'apparence, il faudra reconnoître en la personne d'Archytas un témoin bien ancien de la tradition du discours attribué à Pythagore. Cependant, comme ni le Scholiaste ni Horace n'attribuent pas assez positivement la réalité d'un pareil récit aux propres personnes de Sophocle & d'Archytas, passons à des preuves plus décisives.

Horat. 1. Od. 28. 10. seq.

Héraclide de Pont, sçavant homme, dit Cicéron, s'il en fut jamais, & disciple de Platon, fut aussi disciple des Pythagoriciens, & écrivit un livre sur cette Secte, περὶ Πυθαγορείων, & deux livres de vies, περὶ βίων. A tous ces titres, son témoignage doit être d'un grand poids dans l'exposition des traditions Pythagoriciennes. C'est la remarque d'un Sçavant moderne. Or nous avons dans Diogéne-Laërce un fragment considérable d'Héraclide sur le discours de Pythagore. Il est conçû en ces termes: *Héraclide de Pont dit qu'il* (Pythagore) *racontoit en parlant de lui-même, qu'il avoit autrefois vécu en la personne d'Ethalide, & avoit passé pour fils de Mercure; que Mercure lui avoit proposé de faire un souhait tel qu'il voudroit, à l'immortalité près; qu'il avoit donc demandé de conserver pendant la vie & après la mort, le souvenir des événemens qui seroient arrivez; qu'en effet il s'étoit ressouvenu de tout pendant sa vie, qu'étant mort depuis, il avoit conservé la même connoissance; qu'ensuite il étoit devenu Euphorbe, & avoit été blessé par Ménélas; qu'Euphorbe racontoit aussi comment il avoit autrefois paru sous la forme d'Ethalide, comment il avoit reçû de Mercure le don qui regardoit la transmigration de son ame, comment il avoit erré de corps en corps,*

Cic. Tusc. l. 5. 3. & de Divin. 1. 23.
Laert. in Heracl. 5. p. 155. edit. Lond.
Jons. Script. Histor. Phil. 1. 17. pag. 92.
Laert. in Pythagor. 8. pag. 214. seq. edit. Lond.

par combien de plantes & d'animaux il avoit passé, combien son ame avoit enduré dans les Enfers, & ce que les autres ames y souffrent; qu'après la mort d'Euphorbe, son ame avoit passé dans le corps d'Hermotime, qui voulant aussi faire preuve de ce qu'il étoit, s'en étoit retourné aux Branchides, où étant entré dans le temple d'Apollon, il avoit montré le bouclier que Ménélas y avoit mis en offrande. Car il disoit que ce Prince revenant de Troye par mer, avoit consacré à Apollon le bouclier déja fort gâté, & qu'il n'y restoit plus rien que la surface de l'yvoire; qu'Hermotime étant mort, il étoit devenu Pyrrhus pêcheur de Délos, & se souvenoit encore de tout, comment il avoit été d'abord Ethalide, puis Euphorbe, ensuite Hermotime, enfin Pyrrhus; que Pyrrhus étant mort, il étoit devenu Pythagore, & qu'il se ressouvenoit de tout ce qui vient d'être dit. Tel est le fragment d'Héraclide.

Cléarque & Dicéarque convenoient sans doute du discours attribué à Pythagore sur ses transmigrations, puisqu'en dérision apparemment de ce Philosophe, ils continuoient le détail de ses transmigrations après sa mort même, disant que l'ame de Pythagore, au sortir de son corps, passa successivement dans les corps de Pyrander, de Callicléas & de la courtisane Alcé. C'est ce que nous apprenons d'Aulu-Gelle : *Comme c'est un point célébre*, dit-il, *que Pythagore avoit coûtume de dire qu'il avoit été précédemment Euphorbe, il faut avouer aussi que c'est-là une chose de bien plus ancienne date que ce que Cléarque & Dicéarque ont écrit, qu'après il fut Pyrander, puis Callicléas, & ensuite une belle courtisane qui se nommoit Alcé.* Gellius, Noct. Attic. 4. 11.

Horace, comme nous l'avons déja vû, faisant dire à Archytas que *Pythagore étoit mort, & avoit été de nouveau précipité dans les Enfers, quoique par le bouclier qu'il avoit arraché, il eût fait voir qu'il avoit vécu au tems de la guerre de Troye*, suppose évidemment la réalité du discours de Pythagore. Il y fait encore allusion dans un autre endroit, où il donne à Pythagore l'épithéte, *Né de nouveau.* Horat. 1. Od. 28. 10. & sq. Id. 5. Od. 15. 21.

Ovide fait tenir à Pythagore le discours suivant : *Les ames sont immortelles ; & toûjours, après avoir quitté leur premiére demeure, elles vivent dans de nouvelles habitations, où elles sont reçûës,* Ovid. Metam. 15. 158.

& qu'elles occupent. Ouy, moi-même je m'en souviens, j'étois Euphorbe fils de Panthoüs, au tems de la guerre de Troye, & Ménélas avec sa lance me perça le flanc. J'ai reconnu depuis le bouclier que je portois alors à ma main gauche.

Hygin. Fabul. 112.

Hygin dit que *Ménélas tua Euphorbe, qui dans la suite devint Pythagore, & se ressouvint que son ame avoit passé en divers corps.*

Philostrat. vitâ Apollon. Tyan. 3. 19.

Apollonius de Tyane tenoit à l'Indien Iarchas le discours suivant rapporté par Philostrate : *Est-ce qu'à l'exemple de Pythagore, qui fit voir qu'il avoit été Euphorbe, vous voulez dire aussi que vous avez été quelqu'un des Troyens ou des Grecs, avant que d'être venu dans le corps que vous animez !*

Gellius, Noct. Attic. 4. 11.

Aulu-Gelle déclare que *ce que Pythagore avoit accoûtumé de dire, qu'il avoit été précédemment Euphorbe, étoit un point célébre.*

Lucian. Gall.

Lucien faisant parler un Coq, qu'il feignoit animé par l'ame de Pythagore, lui fait dire ce qui suit : *Lorsque j'étois Euphorbe, je combattis devant Troye ; & ayant été tué par Ménélas, je devins dans la suite Pythagore.*

Ælian. Var. Hist. 4. 17.

Elien, sans rapporter expressément la prétention de Pythagore sur le souvenir de ce qu'il avoit été, la donne assez à entendre, quand il cite comme un fait véritable & réel, une prétention à peu-près semblable de Myllias de Crotone, qui croyoit avoir autrefois été Midas fils de Gordius, se l'étant laissé persuader par Pythagore, & qui, dans cette idée, fit le voyage d'Asie pour visiter le tombeau de Midas.

Philostrat. vitâ Apollon. Tyan. initio.

Id. Heroïc. in Euphorb. pag. 725. edit. Lips.

Philostrate, outre l'entretien cité d'Apollonius de Tyane avec Iarchas, parle encore ailleurs des transmigrations de l'ame de Pythagore. Il dit dans un endroit, que *les Panégyristes de Pythagore de Samos rapportent de lui, qu'avant de naître en Ionie, il avoit déja été Euphorbe à Troye, qu'il avoit recouvré la vie après y être mort, & qu'il y avoit péri de la maniére dont Homére le raconte.* Dans l'autre endroit, Philostrate ajoûte que *Pythagore disoit qu'il avoit été Euphorbe, que de Troyen il étoit devenu Ionien, de Guerrier Philosophe, de voluptueux homme tempérant, & que la même chevelure dont il vouloit, étant devenu sage, que la crasse fît tout l'ornement, il l'avoit entretenuë à Troye dans un éclat pareil à celui de l'or, quand il étoit Euphorbe.*

Tertullien déclame fort contre la prétention de Pythagore, dont nous parlons : *Comment croirai-je,* dit-il, *que Pythagore ne ment point, lui qui ment pour que je le croye ! Comment me persuadera-t-il qu'il a été E'thalide, Euphorbe, le pêcheur Pyrrhus, Hermotime, & ensuite Pythagore !* Le même Tertullien fait encore mention du bouclier d'Euphorbe que Pythagore se vantoit d'avoir reconnu.

Tertullian. de Anima, 28.

Ibidem.

Origéne dit aussi que *Pythagore prétendoit avoir reconnu le bouclier qu'il avoit porté quand il étoit Euphorbe.*

Origen. contrà Cels. 6.

L'Auteur d'un fragment de Leçons philosophiques sous le nom d'Origéne, ouvrage où l'on s'étoit proposé de récueillir les points principaux de la doctrine de chaque Philosophe, parle ainsi de Pythagore : *Il enseignoit l'immortalité de l'ame, & sa transmigration en divers corps. En conséquence, il disoit qu'avant la guerre de Troye il avoit été Thallide, pendant la guerre de Troye E'phorbe, après cela Hermotime de Samos, après lui Pyrrhus de Délos, en cinquiéme lieu Pythagore.*

Philosophic. Lection. de Pythagora.

Diogéne-Laërce rapporte & adopte le fragment déja cité d'Héraclide de Pont sur la prétention où étoit Pythagore, d'avoir été successivement E'thalide, Euphorbe, Hermotime, Pyrrhus de Délos, & enfin Pythagore. Et il ajoûte un peu plus bas, que *ce Philosophe disoit encore lui-même dans ses E'crits, qu'il étoit revenu parmi les hommes* sous la forme de Pythagore, *après un séjour de deux cens sept ans dans les Enfers.* Laërce dit de plus sur la foy d'un ancien auteur nommé Hiéronymus, que Pythagore étant dans les Enfers, y avoit vû les ames d'Homére & d'Hésiode tourmentées, à cause de la maniére dont l'un & l'autre de ces Poëtes avoient parlé des Dieux ; ce qui fait voir de plus en plus combien toute l'Antiquité étoit imbuë des récits de Pythagore sur les aventures de ses transmigrations.

Laërt. in Pythagora, 8. pag. 214. seq. edit. Lond

Ibid. p. 217.

Ibid. p. 219.

Porphyre s'exprime ainsi dans la vie de Pythagore : *Il rappella à plusieurs de ceux qui venoient à lui, le souvenir de la premiére vie dont leur ame avoit autrefois joui avant d'être attachée au corps présent, & il donnoit des preuves invincibles qu'il avoit été Euphorbe fils de Panthoüs. Aussi entre les vers d'Homére, il célébroit*

Porphyr. vitâ Pythag. p. 32. seq. edit. Kuster.

principalement les vers ſuivans, & les chantoit avec goût ſur la lyre. Porphyre rapporte en cet endroit onze vers d'Homére ſur Euphorbe, qui ſe liſent au dix-ſeptiéme livre de l'Iliade, après quoi il continuë ainſi : *Pour ce qui regarde l'hiſtoire du bouclier d'Euphorbe de Phrygie, conſacré à Junon d'Argos dans Mycénes avec les autres dépouilles de Troye, nous la paſſons ſous ſilence, comme une choſe trop vulgairement connuë.* Porphyre dit un peu plus bas, parlant toujours de Pythagore : *Il faiſoit remonter ſon exiſtence à des perſonnes qui avoient vécu antérieurement, alléguant qu'il avoit été premiérement Euphorbe, ſecondement Æthalide, troiſiémement Hermotime, quatriémement Pyrrhus, enfin Pythagore.*

Porph. vit. Pythag. p. 44.

Iamblique rapporte preſque mot pour mot ce que nous venons de voir, que Porphyre avoit écrit ſur le ſouvenir que Pythagore rappelloit aux autres de leur premiére vie, ſur les démonſtrations prétenduës qu'il donnoit d'avoir été Euphorbe, ſur les vers d'Homére qu'il affectionnoit, & ſur la notoriété de l'hiſtoire du bouclier d'Euphorbe. Iamblique témoigne encore ailleurs, que *Pythagore connoiſſoit ſon ame, ce qu'elle étoit, & d'où elle étoit venuë dans ſon corps ; qu'il en connoiſſoit les vies précédentes, & qu'il produiſoit ſur cela des preuves évidentes de ce qu'il avançoit.* Enfin, le même Iamblique, ſans nommer Elien, cite dans les mêmes termes que lui ce que nous avons déja dit de Myllias de Crotone : *Pythagore*, diſent-ils, *fit reſſouvenir Myllias de Crotone, qu'il avoit été Midas fils de Gordius ; & Myllias paſſa dans le Continent d'Aſie, pour y faire à un tombeau ce que Pythagore lui avoit preſcrit.*

Iambl. vit. Pythag. 14. pag. 48. ſeq. cum Kuster.

Idem, 28. p. 112. ſeq.

Ibid. p. 119.

Lactance réfute fort au long les idées de Pythagore en général, & particuliérement ſa prétenduë réminiſcence : *Nous en rapporterons-nous*, s'écrie-t-il, *à ce Vieillard extravagant, qui a fauſſement aſſûré qu'il avoit été Euphorbe dans une vie précédente ! Pythagore*, dit ailleurs Lactance, *enſeigna que les ames paſſoient dans de nouveaux corps, qu'elles paſſoient des hommes dans les bêtes, & des bêtes dans les hommes, & que lui-même, après avoir été Euphorbe, avoit depuis reçû une nouvelle vie.*

Lact. 3. 18.

Ibid. 7. 23.

Saint Jérôme atteſte pareillement que Pythagore diſoit *qu'il avoit été premiérement Euphorbe, ſecondement Callide, troiſiémement*

Hieron. Apol. adverſ. Rufin. 3.

Hermotime, quatriémement Pyrrhus, & en dernier lieu Pythagore.

Saint Cyrille rapporte en citant Porphyre, l'endroit de cet Écrivain, que nous avons déja allégué sur le bouclier d'Euphorbe; ainsi il reconnoît, comme tous les autres, la notoriété du discours de Pythagore sur les différentes transmigrations de son ame.

Cyrill. contrà Julian. 3.

Ausone indique la réalité de la même tradition, dans le début d'une de ses Épigrammes: *Pythagora Euphorbi*, dit-il, pour signifier que Pythagore prétendoit avoir été Euphorbe.

Auson. Epigr. 69. ad Pythag.

Le Scholiaste de Sophocle déclare que *Pythagore s'attribuoit la gloire d'avoir été avant la guerre de Troye Éthalide fils de Mercure, ensuite Euphorbe, ensuite Hermotime, ensuite Pythius de Délos, & en dernier lieu Pythagore.*

Schol. Sophocl. Electr. 62.

Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes parle ainsi à l'occasion de l'Argonaute Éthalide: *Phérécyde dit qu'Éthalide reçut de Mercure le don, que son ame seroit tantôt dans les Enfers, tantôt en divers lieux sur la terre. Des Pythagoriciens assûrent que l'ame étant immortelle, Éthalide fut Euphorbe fils de Panthus au tems de la guerre de Troye, ensuite Pyrrhus de Créte, puis un Éléen dont le nom est ignoré, après cela Pythagore; & Pythagore, dans un ouvrage sur ce que les ames changent & entrent en d'autres corps, dit qu'il avoit été d'abord Éthalide, ensuite Euphorbe Troyen, puis le fils de Mercure & d'une Courtisane de Samos, enfin Pythagore, & qu'il en conservoit le souvenir par la faveur de Mercure, qui en avoit gratifié son fils Éthalide.*

Schol. Apollon. Argon. 1. 645.

Porphyrion terminera la liste des Auteurs de l'Antiquité qui ont parlé du discours de Pythagore sur les transmigrations de son ame. Cet ancien Commentateur d'Horace dit que *Pythagore annonça qu'à Troye il avoit été Euphorbe fils de Panthoüs; qu'après avoir été tué par Ménélas, il avoit encore reçû une nouvelle vie, & qu'étant devenu Pythagore, il s'étoit reconnu, après avoir reconnu le bouclier qu'avoit eu Euphorbe.*

Porphyr. ad Horat. 1 Ode 28. 10.

Le détail que nous venons de faire, prouve clairement que le discours de Pythagore, dont il s'agit ici, étoit devenu chez les Grecs & chez les Latins, un point d'Antiquité presqu'aussi célébre que son dogme même de la Métempsychose. On ne

difoit point que ce fût un fimple propos des Pythagoriciens, on convenoit que c'étoit la prétention de Pythagore lui-même. Poëtes, Hiftoriens, Philofophes, Peres de l'Eglife, Critiques, Grammairiens, Partifans & Adverfaires de Pythagore, tous lui font tenir le même langage. Il faut donc que Pythagore ait été véritablement l'auteur d'un pareil difcours, tout fabuleux qu'il eft par lui-même. Et j'ofe dire qu'à la réferve des grands événemens de l'ancienne Hiftoire, dont l'importance augmente la certitude, on trouvera dans la claffe des petits faits hiftoriques, très-peu de points mieux établis que celui-ci. Selon l'ufage fuivi dans cette Compagnie, & felon les loix de la faine Critique, les Ecrivains les plus modernes & les moins autorifez par eux-mêmes, les Suidas, les Tzetzès, ne laiffent pas de faire preuve lorfqu'ils citent leurs garans, & qu'ils déclarent qu'un Ancien a dit telle & telle chofe. A plus forte raifon cent fois, plufieurs anciens Auteurs Grecs & Latins formant une tradition unanime dans le fond, & non conteftée, dont la chaîne remonte prefque jufqu'au fiécle de Pythagore, doivent-ils faire autorité, lorfqu'ils affûrent que Pythagore avoit dit que fon ame avoit informé tels & tels corps. Examinons ce qu'on peut oppofer à la vérité d'un fait fi conftamment & fi généralement avoué.

Premiére difficulté. Les Ecrivains citez, dira-t-on, ne s'accordent point entr'eux fur l'énoncé du difcours qu'ils attribuent à Pythagore. Ils varient fur le nombre, fur l'arrangement, fur la qualité des perfonnes qu'ils placent entre Euphorbe & Pythagore, & leur contrariété fuffit pour anéantir leur autorité.

Mais quoi ? rien de plus commun que de voir différens Auteurs varier dans le récit du même fait hiftorique. Doit-on deflors rejetter en entier les témoignages des uns & des autres, fous prétexte de leur contrariété ? Non certainement. Il y a des cas où ces fortes de témoignages ne laiffent pas d'être des preuves inconteftables. Par exemple, fi les Hiftoriens ne font divifez entr'eux que fur le détail de quelques circonftances, & qu'ils s'accordent fur un point fondamental, les feules circonftances pourront alors être révoquées en doute, mais le

point

point fondamental demeurera prouvé par les témoignages mêmes qui le rapportent diversement. Hérodote écrit que les Rois de Sparte avoient droit de mettre chacun deux marques au scrutin. Thucydide assûre qu'ils n'en mettoient qu'une; & sans nommer Hérodote, on voit qu'il le désigne, & qu'il affecte de le contredire. Ce sont deux témoignages opposez, qui se réunissent pourtant à prouver que les Rois de Sparte donnoient, comme des particuliers, leur suffrage par voye de scrutin. Hérodote & Thucydide ne sont contraires que sur une legére circonstance, & celui des deux qui se trompe, ne laisse pas de confirmer en même tems la vérité générale que l'autre établit. Telle est la nature de la plûpart des faits historiques sur lesquels divers Auteurs sont partagez. Il y a presque toûjours un point fondamental dont ils conviennent, en se contredisant sur le reste. On ne peut point alors rejetter la substance des faits, sous prétexte de la diversité des circonstances; ce seroit vouloir trouver de la contrariété où l'unanimité est toute entiére, & il ne resteroit presque plus rien d'autorisé dans l'Histoire, parce qu'il y a bien peu de faits dont le détail soit énoncé d'une maniére toûjours uniforme par divers Ecrivains. Faisons l'application de ce principe à la question présente.

Herod. 6. 57.

Thucyd. 1. 20.

L'article fondamental dont il s'agit, est de sçavoir si Pythagore a dit que son ame avoit précédemment informé d'autres corps humains. Or il n'y a sur cela nulle contrariété parmi les Auteurs, ils s'accordent unanimement à reconnoître la réalité de cette prétention de Pythagore. Quoi, parce qu'il s'en trouve quelques-uns parmi eux, qui varient sur le nombre, ou sur l'arrangement, ou sur le nom des personnes intermédiaires entre Euphorbe & Pythagore, on rejetteroit le total de leurs témoignages dans le fait essentiel sur lequel ils se réunissent, & l'on nieroit, par cette raison, la substance du discours qu'ils attribuent de concert à Pythagore? Ce seroit nier l'existence des faits les plus certains & les plus avérez, sous prétexte que les circonstances en sont diversement racontées: méthode inoüie, suivant laquelle il faudroit aussi nier l'usage du scrutin

pour les Rois de Sparte, parce qu'Hérodote & Thucydide en attestant cet usage, varient sur la maniere dont les Rois donnoient leur voix.

Héraclide de Pont met, d'après Pythagore, la suite des transmigrations en cet ordre: Ethalide, Euphorbe, Hermotime, Pyrrhus & Pythagore. Les uns placent Euphorbe avant Ethalide, ou Pyrrhus avant Hermotime; les autres au lieu d'Ethalide écrivent Thallide ou Callide, ou bien ils mettent Pythius au lieu de Pyrrhus, en reconnoissant toûjours le nombre de cinq transmigrations. Qui est-ce qui ne verra pas que c'est-là une même & unique opinion exprimée avec quelque legére transposition, ou avec quelque méprise d'orthographe? Plusieurs de ces Ecrivains ne font mention, ni d'Ethalide, ni d'Hermotime, ni de Pyrrhus, & ne parlent que du seul Euphorbe. Mais il est visible que ceux-là ne se sont point proposé de faire le détail exact & circonstancié de toutes les transmigrations. Ils conviennent avec les premiers Auteurs, pour le fond du discours de Pythagore, & l'on ne peut point assûrer qu'ils n'ayent pas même pensé tout-à-fait comme eux pour le reste, & pour le nombre précis des cinq transmigrations. Enfin, il se trouve quelques-uns de ces Ecrivains postérieurs, qui, entre Euphorbe & Pythagore, nomment des personnes inconnuës au lieu d'Hermotime & de Pyrrhus; mais ils conviennent toûjours du fait essentiel, à sçavoir, que Pythagore disoit que son ame avoit autrefois animé tels & tels corps. Ils sont partagez, direz-vous, sur le nombre, sur la qualité, sur le nom des personnes. Hé bien? en leur supposant une autorité égale à celle des autres, je puis tout au plus récuser le témoignage de tous ensemble, sur ce qu'il y a de contraire, mais je suis obligé de l'admettre sur le fait principal, qui est que Pythagore disoit que son ame avoit précédemment informé d'autres corps. J'y suis obligé, parce que leur témoignage en ce point est uniforme.

Je dis plus, une diversité de cette espece dans les récits des Auteurs, quand elle tombe sur les seules circonstances, bien loin d'être une objection valable contre le fait principal, en

devient une nouvelle preuve, par la raiſon que pluſieurs témoignages entiérement uniformes de divers Ecrivains qui rapporteroient un fait avec les mêmes circonſtances & dans les mêmes termes, pourroient quelquefois être regardez comme un témoignage unique avancé par l'un & copié par les autres; au lieu que pluſieurs Hiſtoriens qui atteſtent un fait avec quelques legéres variations, ſont deſlors à couvert du ſoupçon de s'être copiez les uns les autres, & font par conſéquent une multiplication d'autorités. Et c'eſt ici le lieu d'appliquer une régle de Critique autrefois propoſée dans cette Compagnie, ſçavoir, que lorſqu'il y a parmi les anciens Ecrivains des opinions différentes ſur des points peu importans d'Hiſtoire & de Chronologie, cette diverſité même prouve non ſeulement la multiplicité des Mémoires & des titres qu'ils avoient conſultez, mais encore que chacun ſe croyoit en droit d'examiner, & que l'on ne ſuivoit pas aveuglément l'autorité d'autrui. Il ne faut donc pas conclurre de la diverſité des récits attribuez à Pythagore ſur les tranſmigrations de ſon ame, que Pythagore n'avoit jamais rien dit de ſemblable ou d'approchant. Il faut plûtôt juger que la réalité d'un récit de cette eſpece étoit un point communément reçû, & conſéquemment un point véritable dans le fond, quoique diverſement rapporté dans ſes circonſtances. Et l'on ne ſera point admis aujourd'hui à citer une prétenduë oppoſition d'Ecrivains pour détruire la ſubſtance d'un fait, dont il eſt maniſeſte au contraire qu'ils ſont tous convenus.

Seconde difficulté. Héraclide de Pont eſt le plus ancien Auteur connu, le plus circonſtancié & le plus généralement ſuivi, qui nous ait donné le détail du récit de Pythagore. Or c'eſt un Ecrivain, dira-t-on, qui ne mérite point de croyance; ainſi, puiſqu'il eſt à la tête de cette tradition, on peut regarder la tradition comme fauſſe.

L'accuſation qu'on forme contre la fidélité d'Héraclide de Pont, eſt fondée ſur deux paſſages, l'un de Cicéron, l'autre de Plutarque, que nous examinerons plus bas, & que nous verrons ne pouvoir être légitimement alléguez contre la

bonne foy de cet ancien Ecrivain. Mais je veux, pour un moment, que Cicéron & Plutarque lui ayent imputé, en général, d'avoir avancé des fables & des mensonges, & qu'ils ayent eu raison de lui faire ce reproche; peut-on, en conséquence, récuser son témoignage sur le discours qu'il attribuë à Pythagore? On ne le peut point, parce qu'il ne fut jamais permis dans les régles de la bonne Critique, d'appliquer arbitrairement une accusation vague à un point particulier. Il faudroit que Cicéron & Plutarque eussent dit, ou qu'Héraclide avoit rapporté faussement ce point particulier, ou qu'il n'avoit jamais rien dit qui ne fût faux. L'objection auroit peut-être alors quelque fondement; hors de-là, il n'y a pas même l'ombre de difficulté. Car enfin, les Critiques ne s'elevérent jamais tant contre les prétendus récits fabuleux d'Héraclide de Pont, qu'ils l'ont fait contre ceux d'Hérodote & des autres Ecrivains les plus respectables. On ne seroit pourtant point reçû présentement à récuser sous ce prétexte, l'autorité d'un passage quelconque de ces Auteurs, à moins qu'il n'y eût d'ailleurs dans le passage des raisons particuliéres de suspicion. Il en faut dire autant d'Héraclide. Cet Ecrivain, cité avec éloge par un nombre infini d'Ecrivains postérieurs, par Cicéron même & par Plutarque, doit faire autorité, comme tant d'autres, quand il n'y aura pas d'autre motif de rejetter son suffrage, qu'un reproche vague d'infidélité. Ainsi, quand même une accusation de cette espece auroit été faite en général à Héraclide de Pont, & qu'elle lui auroit été faite avec raison, on ne peut point aujourd'hui en faire l'application à ce qu'il rapporte du discours de Pythagore.

Ce raisonnement peut avoir lieu principalement dans la matiére présente, où l'on voit que la réalité du discours attribué par Héraclide à Pythagore, a passé pour une chose constante dans tous les siécles suivans. Si ce qu'Héraclide avance sur ce point, avoit été positivement contredit par les autres Ecrivains, à la bonne heure qu'on le traitât de fable inventée à plaisir; mais tout le monde a pensé, tout le monde a parlé comme Héraclide sur la substance du récit de Pythagore, &

la plûpart ont cité les mêmes circonſtances, la même aventure du bouclier d'Euphorbe, le même nombre de tranſmigrations. Voilà donc une raiſon de plus, & une raiſon très-preſſante, de ne point envelopper le fragment d'Héraclide ſur Pythagore, dans l'accuſation qu'on veut que Cicéron & Plutarque ayent intentée en général contre la fidélité d'Héraclide.

Allons plus loin encore, & voyons quelle atteinte Cicéron & Plutarque ont donnée à l'autorité d'Héraclide, & à quoi ſe réduiſent les reproches qu'ils lui font.

Que lit-on dans Cicéron ? Qu'*Héraclide de Pont, ſorti de la même E'cole de Platon, a rempli ſes livres de contes puériles.* Mais *Cicer. de Nat. Deor. 1. 13.* ce n'eſt pas Cicéron qui parle ainſi en ſon propre nom. Il fait tenir ce diſcours par un Interlocuteur qu'il deſavouë & qu'il réfute, par Velléïus l'E'picurien, auquel il reproche de prendre *Ibid. 8.* mal-à-propos le ton de confiance ſi ordinaire à ceux de ce parti, & de ne rien craindre tant que de paroître douter de quelque choſe. Après ce début, ſuivent les opinions des plus célébres Philoſophes en faveur de la Divinité & de la Providence. Velléïus les paſſe tous, pour ainſi dire, en revue, & les flétrit l'un après l'autre de quelque qualification odieuſe. Héraclide a la ſienne, comme tous les autres, & il lui eſt glorieux d'être maltraité en ſi bonne compagnie. Après ce diſcours plein d'invectives, Cicéron prend la parole ſous le perſonnage de Cotta, il réfute Velléïus, il le blâme en particulier d'avoir taxé de folie, de délire & d'extravagance, tout ce qu'il y a jamais eu de grands hommes : *Summos viros deſipere, delirare, dementes eſſe, dicebas.* *Ibid. 34.* D'où il ſuit que l'imputation faite à Héraclide, d'avoir rempli ſes livres de fables puériles, ne doit être miſe ſur le compte, ni de Cicéron, ni d'aucun E'crivain réel ; & que de la façon dont cette accuſation eſt propoſée & réfutée, elle tourne véritablement à la gloire de l'accuſé. On ne peut l'entendre autrement, ſur-tout après les louanges que Cicéron donne ailleurs au mérite d'Héraclide, en citant par-tout ſon témoignage comme une autorité grave, & diſant quelquefois que c'étoit un ſçavant homme : *Ponticus Heraclides, doctus vir,* dit-il dans ſon premier livre de la *Idem, de Divin. 1. 23.*

Divination. Obſervez qu'il enchérit encore ſur cet éloge dans ſes Tuſculanes, & qu'il le nomme un Sçavant du premier ordre, en adoptant un Diſcours philoſophique de Pythagore cité par Héraclide : *Ut ſcribit auditor Platonis, Ponticus Heraclides, vir doctus imprimis.* Si l'on veut donc juger du poids de l'autorité d'Héraclide quand il rapporte le récit de Pythagore ſur les différentes tranſmigrations de ſon ame, ſi l'on veut, dis-je, en juger par l'idée que Cicéron a pu avoir du mérite de cet Ecrivain, il faut conſulter ce que le même Cicéron en a dit dans l'endroit que nous venons de citer. Il faut imiter l'exemple qu'il y donne, d'adopter ſur la foy d'Héraclide, la réalité d'un diſcours de Pythagore. N'eſt-il pas naturel d'en uſer ainſi en une circonſtance toute pareille, & n'eſt-ce point prendre le change viſiblement, que de juger du vrai ſentiment de Cicéron par le langage d'un Interlocuteur, que Cicéron lui-même deſavouë avant qu'il parle, & qu'il réfute enſuite lorſqu'il a parlé?

Cicer. Tuſcul. 5. 3.

Venons préſentement à l'accuſation qu'on emprunte de Plutarque contre l'autorité d'Héraclide. *Héraclide de Pont,* dit-il, *voiſin du tems* de la priſe de Rome par les Gaulois, *rapporte dans ſon livre de l'Ame, qu'il étoit arrivé des nouvelles d'Heſpérie, qu'une armée d'Etrangers venus des régions Hyperboréennes, avoit pris Rome, ville Grecque ſituée vers la grande Mer : & je ne m'étonne pas,* ajoûte Plutarque, *qu'Héraclide, qui étoit conteur de fables & de fictions, ait ajoûté, par affectation, à la vérité de la nouvelle de la priſe, les circonſtances des Hyperboréens & de la grande Mer.* Voilà contre Héraclide une accuſation dans toutes les formes, la premiére peut-être & la ſeule qui ait jamais été faite contre la fidélité de cet Ecrivain, en matiére d'Hiſtoire. Mais ſoit que Plutarque ait traité Héraclide de conteur de fables, ſur le texte mal entendu de Cicéron, ſoit qu'il ait voulu lancer contre le même Héraclide un de ces traits qu'il a prodiguez contre Hérodote & contre tant d'autres, ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſa critique du récit géographique d'Héraclide tombe à faux, comme Cluvier l'a remarqué, ſur la foy des autorités de Poſidonius, de Mnaſéas & de quelques

Plut. in Camill.

Cluver. Germ. ant. 1. 2. & Ital. ant. 2.

autres Ecrivains des plus anciens, qui appellent Hyperboréens les peuples Gaulois & Celtiques. Aussi M. l'Abbé Banier, dans ses Réflexions sur les Hyperboréens, prouve-t-il que le mot *Hyperboréen* étoit un terme générique & rélatif, qui signifioit *Septentrional.* Les Gaulois qui prirent Rome étoient donc un peuple Hyperboréen par rapport à l'Hespérie ; & Héraclide n'a rien affecté, n'a rien ajoûté à la vérité, lorsqu'il a dit que suivant les nouvelles venuës d'Hespérie, un peuple Hyperboréen avoit pris la ville de Rome. Quand même, après tout, il seroit arrivé qu'Héraclide se fût mal expliqué sur un point de Géographie qui regardoit la position des pays occidentaux, peu connus alors dans la Grece, seroit-on en droit de regarder pour cela comme une fausse supposition, le récit qu'il attribuë à Pythagore sur les transmigrations de son ame? Quelle conséquence, & quel rapport de l'un à l'autre?

Académie des Belles-Lettres, tom. 7. Mem. p. 127. seqq.

Il n'y a donc rien de la part d'Héraclide, qui puisse nous empêcher de reconnoître la réalité du discours de Pythagore qu'il nous a transmis. Tout nous oblige, au contraire, d'admettre l'authenticité de son témoignage. D'abord, c'est un des plus anciens Auteurs qui ayent pu nous instruire des traditions Pythagoriciennes, puisqu'il fut disciple des Pythagoriciens & de Platon, & que ce fut du tems de Platon que les livres des Pythagoriciens commencérent à transpirer hors de leur Ecole. D'ailleurs, il est constant qu'il écrivit lui-même un livre sur les Pythagoriciens, qu'il étoit mieux en état que personne d'exposer fidellement leur doctrine & leur histoire, que Cicéron fait de lui les plus grands éloges, en citant, sur son témoignage, un Discours philosophique de Pythagore, & que les Ecrivains modernes, comme les anciens, ont paru, ainsi que je l'ai déja montré, faire un cas particulier de son autorité dans les matiéres Pythagoriciennes. Enfin, le récit d'Héraclide sur la prétention qu'avoit Pythagore, d'avoir été Ethalide, Euphorbe, Hermotime & Pyrrhus, est un récit détaillé. Ceux qui ont depuis écrit sur le discours de Pythagore, ont tous parlé comme Héraclide, pour la substance du fait, & la plûpart ont marqué les mêmes circonstances. Convenons donc

que le récit d'Héraclide est revêtu de tous les caractéres d'autorité qu'on peut exiger pour le faire recevoir, & que Pythagore avoit réellement dit & enseigné qu'avant d'être Pythagore il fut successivement Ethalide, Euphorbe, Hermotime & Pyrrhus.

Troisiéme difficulté. Il n'est pas vraisemblable, dit-on, qu'un homme aussi sage & aussi éclairé que l'étoit Pythagore, ait jamais avancé une imposture si grossiérement imaginée, que de dire qu'il se ressouvenoit que son ame avoit autrefois informé tels & tels corps.

Mais depuis quand un prétendu défaut de vraisemblance sera-t-il écouté, au préjudice des preuves les plus réelles, les plus nombreuses, les plus décisives? Si des faits authentiquement prouvez pouvoient se nier sur de simples soupçons & sur des apparences contraires, une telle maxime sapperoit par les fondemens tout ce qui s'appelle Histoire, qui n'est jamais appuyé que sur la foy des témoignages, & qui roule sur des vérités quelquefois peu vraisemblables en elles-mêmes. Qu'on ne vienne donc point contester la réalité d'un discours de Pythagore attesté par toute l'Antiquité, & dire que ce Philosophe avoit trop de bon sens pour avoir tenu un pareil langage.

Les Philosophes de la Grece, & Pythagore en particulier, étoient des gens de mérite. Ouy sans doute, mais croira-t-on qu'ils n'avoient pas chacun leurs travers? Cicéron, qui les connoissoit beaucoup mieux que nous ne pouvons les connoître, les comble ordinairement de louanges, il est vrai, mais il convient en même tems qu'il n'y avoit pas d'absurdité que quelqu'un d'entr'eux n'eût avancée. Sages de nom, & même véritablement sages sur plusieurs articles, ils étoient fous sur certains points, & la folie de Pythagore étoit la Métempsychose.

Cic. de Divin. 2. 58.

Cela posé, il ne paroîtra plus si étrange que ce Philosophe ait marqué nommément les personnes après lesquelles il prétendoit revivre, Ethalide, Euphorbe, Hermotime, Pyrrhus. N'est-il pas naturel que voulant établir son dogme de la transmigration des ames, il ait cherché à le prouver par des

exemples

exemples tirez de ſa propre perſonne? Ainſi la vraiſemblance du fait ſe joint encore ici à la force de l'autorité.

Aujourd'hui que nous avons des mœurs & des ſentimens tout oppoſez à ceux d'autrefois, l'induction de Pythagore nous peut paroître tout-à-fait indigne de lui. Dans l'ancien tems, où l'on ſçavoit beaucoup mieux qu'à préſent ce qu'il falloit penſer ſur le compte de ce Philoſophe, on diſoit, on écrivoit, on penſoit qu'il avoit enſeigné que ſon ame avoit informé tels & tels corps. Les uns prétendoient qu'en cela il avoit dit faux, les autres ſoûtenoient qu'il avoit dit vrai, mais tous convenoient qu'il l'avoit dit, & l'on ne trouvoit à la réalité de ſon diſcours, ni impoſſibilité, ni même défaut de vraiſemblance. Il nous ſieroit mal aujourd'hui de décider qu'il y en a, & qu'il y en a au point qu'il ne ſe peut pas faire que Pythagore ait parlé de la ſorte, quoi qu'en diſe toute l'Antiquité.

Au reſte, Pythagore n'eſt pas le ſeul qui ait prétendu ſe reſſouvenir du ſéjour que ſon ame avoit précédemment fait en divers corps. De tout tems il s'eſt vû des gens qui ont eu la même prétention, & qui ont parlé de leurs vies précédentes dans le même goût. Myllias de Crotone diſoit que ſon ame étoit la même que celle qui avoit autrefois animé le corps de Midas fils de Gordius; & à cette occaſion, il fit le voyage d'Aſie pour viſiter le tombeau de Midas. Le Poëte Ennius, qui vivoit dans un pays où les dogmes Pythagoriciens avoient pris naiſſance & avoient le plus de cours, & qui chanta lui-même la tranſmigration des ames, ſelon Lucrece, ſe reſſouvenoit, diſoit-il, d'avoir été Paon, & d'avoir auſſi été le Poëte Homére. Dans Philoſtrate, l'Indien Iarchas raconte fort au long le ſouvenir qu'il conſervoit d'avoir vécu pluſieurs ſiécles auparavant ſous une forme différente. L'Empereur Julien, ſuivant les mêmes idées de la Métempſychoſe, ſe perſuadoit, ou vouloit perſuader aux autres, que l'ame qu'il avoit étoit celle qu'avoit eu Alexandre le Grand. Enfin, les Bonzes d'Orient, qui ſont dans leur pays les Oracles des Sciences &

Ælian. var. Hiſt. 4. 17. Iamblic. vitâ Pythagor. 28. pag. 119. edit. Kuſter.

Enn. fragm. Annal. 1. p. 4. ſeqq. edit. Heſſel. Lucr. 1. 116. ſeqq. Horat. Epiſt. 2. 1. 50. & Porph. ad hunc locum. Perſ. 6. 10. & vetus Schol. init. Philoſtrat. vitâ Apollon. Tyan. 3. 21. Socrat. Hiſt. Eccleſ. 3. 21.

de la Religion, alléguoient encore dans ces derniers tems, pour preuve du dogme de la Métempsychose, qu'ils se ressouvenoient d'avoir été telle & telle personne dans les siécles précédens. Tant il est vrai que lorsqu'on soûtient une fois la transmigration des ames, c'est une méthode simple & naturelle que de vouloir en donner des exemples, & en faire l'application à soi-même. On auroit donc tort de nier sur un prétendu défaut de vraisemblance, la réalité du discours de Pythagore, puisque la vraisemblance même seconde ici parfaitement la vérité des témoignages, pour rendre le fait indubitable. Ainsi, concluons toûjours que Pythagore a enseigné qu'il avoit été successivement Æthalide, Euphorbe, Hermotime & Pyrrhus, comme Héraclide de Pont & tant d'autres l'ont positivement assûré.

Quatriéme difficulté. Les expiations des ames, dans la doctrine des Pythagoriciens, qu'on doit présumer avoir aussi été la doctrine de Pythagore, comprenoient des milliers d'années dans leur durée. Pythagore, dit-on, a donc supposé des milliers d'années, par rapport à son ame, depuis sa sortie d'un corps humain jusqu'à sa rentrée dans un autre corps humain; & par conséquent il n'a jamais dit que son ame eût informé les corps d'Æthalide Argonaute, d'Euphorbe tué devant Troye, d'Hermotime & de Pyrrhus, à si peu de distance les uns des autres.

Mais non, la durée des expiations Pythagoriciennes, que les Anciens ont fait monter à des milliers d'années, n'étoit point le tems que l'ame séjournoit hors d'un corps humain dans l'intervalle de deux transmigrations; c'étoit le tems que l'ame habitoit successivement différens corps, soit humains, soit autres, jusqu'à ce qu'elle remontât au lieu de son origine. C'étoit un retour périodique de trois mille ans, suivant ce que dit Hérodote des Ægyptiens, chez lesquels il assûre que les Grecs avoient pris leur dogme de la Métempsychose. C'étoit, selon Platon, une circulation des ames, qui duroit tantôt dix mille ans, tantôt trois mille, quelquefois mille seulement.

Herodot. 2. 123.

Plat. in Phædr. pag. 345. edit. Ficin.

Porphyre, & Proclus qui le cite, y comptoient dix mille ans, & Macrobe de même. Il n'y a qu'à ouvrir les livres de ces Ecrivains & des autres qui ont traité ces matiéres, pour voir que la durée des expiations Pythagoriciennes regarde le séjour total des ames dans l'Air, sur la Terre ou dans les Enfers, & non pas l'intervalle particulier d'une transmigration humaine à une autre transmigration humaine. Et si Virgile semble donner mille ans entiers au séjour de quelques ames dans les Enfers, avant qu'elles viennent animer de nouveaux corps sur la Terre, il ne s'ensuit nullement que Pythagore & les Pythagoriciens ayent jamais établi une expiation de cette durée, par où il fallût nécessairement que toutes les ames sans distinction, eussent à passer. Quel qu'ait été le sentiment de Pythagore sur les expiations, si pourtant il en a jamais fixé la durée, il est certain qu'il ne mettoit pas des milliers d'années entre chaque transmigration humaine, & que toute l'Antiquité a cru le contraire, puisque cette même Antiquité atteste sa prétention d'avoir été Ethalide Argonaute, & Euphorbe tué devant Troye, à très-peu de distance l'un de l'autre, l'expédition des Argonautes ayant été suivie d'assez près de la guerre de Troye.

Procl. in Tim. 1. pag. 45. Macrob. Somn. Scipion. 1. 9.

Æneïd. 6. 747.

La doctrine des expiations Pythagoriciennes n'a donc rien de contraire au discours de Pythagore sur les transmigrations de son ame, & nous ne serons obligez d'admettre des milliers d'années, ni entre Ethalide & Euphorbe, ni entre Euphorbe & Hermotime, ni entre Hermotime & Pyrrhus, ni entre Pyrrhus & Pythagore. Le premier intervalle entre Ethalide & Euphorbe a été fort court, puisque la vérité de l'Histoire n'admettant qu'une génération entre l'expédition des Argonautes & la guerre de Troye, il faut que la mort d'Ethalide ait précédé de bien peu de tems la naissance d'Euphorbe. Le second intervalle entre Euphorbe & Hermotime, & le troisiéme intervalle entre Hermotime & Pyrrhus, ont été pareillement courts, & il n'y a que le dernier intervalle entre Pyrrhus & Pythagore, qui ait été long, puisque c'est le seul

dont Pythagore marque la longueur, en y comptant deux cens ſept ans d'un ſéjour intermédiaire de ſon ame dans les Enfers, comme nous l'avons remarqué plus haut. Diſons donc ce que nous diſions au commencement de cette Diſſertation, qu'il n'y a entre la guerre de Troye & la naiſſance de Pythagore, que la durée de la vie de deux hommes, d'une part, & deux cens ſept ans de l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il n'y a guéres qu'un intervalle total d'environ deux cens ſoixante & dix ans.

Cinquiéme difficulté. En admettant peut-être la réalité du diſcours de Pythagore ſur les tranſmigrations de ſon ame, on niera la conſéquence que j'en tire pour l'intervalle d'environ deux cens ſoixante & dix ans entre la guerre de Troye & la naiſſance de ce Philoſophe. Ce calcul eſt fondé ſur la proximité de la mort d'Euphorbe & de la naiſſance d'Hermotime, & ſur la proximité de la mort d'Hermotime & de la naiſſance de Pyrrhus; deux intervalles, dira-t-on, que je ſuppoſe gratuitement avoir été extrêmement courts.

Je le ſuppoſe en premier lieu, parce que l'intervalle entre Éthalide & Euphorbe ayant été certainement fort court, on doit en juger de même de l'intervalle entre Euphorbe & Hermotime, & de l'intervalle entre Hermotime & Pyrrhus, ces deux derniers intervalles étant énoncez de la même façon que le premier par les anciens Écrivains.

Je le ſuppoſe en ſecond lieu, parce que Diogéne-Laërce, après avoir rapporté le fragment d'Héraclide ſur les quatre tranſmigrations de l'ame de Pythagore, ajoûte un peu plus bas, d'après le même Pythagore, qu'avant ſa naiſſance ſon ame avoit demeuré deux cens ſept ans dans les Enfers. Or cette derniére remarque étant comme l'explication & le ſupplément du fragment d'Héraclide, on eſt en droit de conclurre des deux cens ſept ans énoncez pour le quatriéme intervalle, la briéveté des intervalles précédens paſſez ſous ſilence.

Je le ſuppoſe en troiſiéme lieu, parce que les générations de

la famille de Pythagore ne permettent en effet de reconnoître entre la guerre de Troye & la naissance de ce Philosophe, qu'un intervalle d'environ deux cens soixante & dix ans, & voici comment. Un des ancêtres de Pythagore ayant été chassé de Phlionte, alla s'établir dans l'Isle de Samos avec sa famille. Ce fut son trisayeul, disent quelques Anciens dans Laërce, c'étoit son bisayeul, au rapport de Pausanias; & les deux opinions se concilient aisément, en disant que le trisayeul pouvoit avoir des enfans qu'il transporta avec lui dans l'Isle de Samos, & que l'un d'eux fut le trisayeul de Pythagore. Il reste toûjours que ce transport fut antérieur à Pythagore de trois ou quatre générations, ou tout au plus d'environ cent vingt ans. Celui de ses ancêtres qui s'établit à Samos, avoit été chassé de Phlionte par Rhegnidas fils de Phalcès, & petit-fils de Téménus Chef Héraclide au tems du Retour, Pausanias le marque expressément. Le transport de la famille de Pythagore à Samos, se fit par conséquent deux générations, ou tout au plus environ soixante & dix ans après le Retour des Héraclides. Les deux nombres cent vingt & soixante & dix, font cent quatre-vingt-dix pour l'intervalle du Retour des Héraclides & de la naissance de Pythagore. Ainsi le Retour des Héraclides ayant été postérieur de quatre-vingts ans à la prise de Troye, l'on ne peut guéres compter qu'environ deux cens soixante & dix ans depuis la guerre de Troye jusqu'à la naissance de Pythagore. On voit par-là comment Pythagore dans le détail de ses transmigrations, & Pausanias dans l'énumération des générations de Pythagore, s'accordent parfaitement ensemble pour n'admettre qu'environ deux cens soixante & dix ans d'intervalle entre la prise de Troye & la naissance du même Pythagore.

Laërt. in Pythagor. 8. pag. 214. ed. Lond. Pausf. 2. 13.

Pour faire sentir de plus en plus combien l'on est fondé à tirer du récit de Pythagore sur ses transmigrations, la preuve chronologique qui vient d'être rapportée, entrons dans les idées & dans l'esprit de ce Philosophe, quand il cherchoit à établir son dogme de la Métempsychose. Il vouloit confirmer

ſa doctrine par des exemples tirez de ſa propre perſonne; ainſi le choix des perſonnages qu'il employa, comme Ethalide, Euphorbe & les autres, fut un choix fait avec diſcernement & avec exactitude, par rapport à l'Hiſtoire & à la Chronologie; ſans quoi il auroit lui-même renverſé ſon ſyſtême au lieu de l'établir. Il commença l'énumération de ſes exemples par Ethalide, qui, ſuivant un article de l'ancienne Mythologie, rapporté par Phérécyde, avoit obtenu de ſon pere Mercure le don pour ſon ame d'être tantôt dans les Enfers, tantôt en divers lieux ſur la terre. Sur ce fondement, Pythagore diſciple de Phérécyde, profitant des idées de ſon maître, mit Ethalide à la tête de ſes tranſmigrations, comme ayant reçû de Mercure le don de la réminiſcence pour tout ce qui lui arriveroit, ſoit dans ſa vie préſente, ſoit dans ſa vie future, à meſure qu'il reparoîtroit ſous de nouvelles formes. Pythagore partoit donc de-là, & d'abord après Ethalide il plaçoit Euphorbe, ſans parler d'aucune autre choſe intermédiaire, parce qu'évidemment l'Hiſtoire n'admettoit point d'intervalle conſidérable entre la mort d'un Argonaute & la naiſſance d'un Prince Troyen, & que le ſéjour qu'une ame auroit pu faire dans quelque plante ou dans quelqu'animal entre la mort d'Ethalide & la naiſſance d'Euphorbe, devoit être néceſſairement très-court. Il nommoit enſuite ſucceſſivement Hermotime, qui avoit, diſoit-on, reconnu le fameux bouclier, & Pyrrhus pêcheur de Délos, qui avoit eu auſſi des connoiſſances ſur l'état des ames ſéparées; & il les nommoit, ſans parler auſſi d'aucun intervalle entr'eux, parce que l'Hiſtoire ne permettoit pas non plus de mettre un long intervalle entre Euphorbe & Hermotime, ni entre Hermotime & Pyrrhus. Enfin, il aſſûroit qu'après avoir été Pyrrhus il étoit devenu Pythagore, mais après un intervalle de deux cens ſept ans, ſans doute parce qu'il y avoit, ſelon l'Hiſtoire, ce nombre précis d'années entre la mort de Pyrrhus & la naiſſance de lui Pythagore; & c'eſt ainſi qu'il procédoit à la preuve de ſa Métempſychoſe, conformément à l'Hiſtoire & à la Chronologie. D'où il faut

conclurre qu'il ne ſuppoſoit preſque point d'intervalle, ni entre la mort d'Ethalide & la naiſſance d'Euphorbe, ni entre la mort d'Euphorbe & la naiſſance d'Hermotime, ni entre la mort d'Hermotime & la naiſſance de Pyrrhus; qu'il ſuppoſoit au contraire un eſpace de deux cens ſept ans entre la mort de Pyrrhus & la naiſſance de lui Pythagore, & qu'ainſi il ſuppoſoit environ deux cens ſoixante & dix ans depuis la guerre de Troye juſque vers le tems où il étoit né. Or il étoit né vers l'an 640. avant l'Ere Chrétienne, comme je l'ai montré dans une premiére Diſſertation ſur Pythagore, & les nombres deux cens ſoixante & dix & ſix cens quarante font neuf cens dix. On peut donc citer ſon témoignage pour preuve que la priſe de Troye tombe environ neuf cens ans avant l'Ere Chrétienne.



RECHERCHES

Sur le tems auquel le Philoſophe Pythagore, Fondateur de la Secte Italique, peut avoir vécu.

Par M. Fréret.

2. Septembre 1738. Les dates de la naiſſance & de la mort de ce Philoſophe, ne peuvent ſe déterminer avec une entiére préciſion, à cauſe de la variété d'opinions qui a regné parmi les Anciens ſur ces deux points. Je me propoſerai uniquement de montrer quels ſont les deux termes au-delà deſquels on ne peut placer l'époque de ſa naiſſance & celle de ſa mort, ſans contredire ce que les Anciens ont regardé comme des points conſtans & indubitables.

Lib. XII. pag. 294. D. Diodore de Sicile nous aſſûre que la mort de Pythagore eſt poſtérieure à la ruine de Sybaris; & les détails que les Ecrivains anciens de l'Hiſtoire philoſophique nous ont laiſſez de cette mort, ou ſuppoſent la même choſe, ou ne contiennent rien qui y ſoit contraire.

Euſebius, num. 1508. Olymp. LXVII. ann. 4. Euſébe place la ruine de Sybaris à l'an 309. avant l'Ere Chrétienne, & cette date s'accorde avec la chronologie de Diodore. Cet Hiſtorien nous apprend que Sybaris ne fut repeuplée que la ſoixante-dix-huitiéme année après ſa deſtruction, & que la nouvelle colonie abandonna ce lieu au bout de cinq ans, pour aller s'établir à quelque diſtance de-là auprès de la fontaine nommée Thurium, qui donna ſon nom *Diodor. XII.* à la nouvelle ville que l'on y fonda la troiſiéme année de la LXXXIII.e Olympiade, ou l'an 446. avant l'Ere Chrétienne; ajoûtant les deux durées de cinquante-huit ans & de cinq ans, on aura l'an 509. comme dans Euſébe, pour celui de la ruine de Sybaris, & pour celui après lequel il faut placer la date de la mort de Pythagore. Il ſemble par le récit d'Iamblique, que la mort de Pythagore arriva un an ou deux après la ruine de Sybaris; &, par cette raiſon, je prendrai l'an 507. ou l'an

ou l'an 508. dans les calculs ſuivans, mais cependant ſans m'engager à défendre cette date préciſe; car en d'autres endroits, les calculs d'Iamblique ſuppoſent cette mort poſtérieure de quinze ou ſeize ans à la deſtruction de Sybaris, & par conſéquent vers l'an 495. Tout ce que je veux conclurre de-là, c'eſt que la mort de Pythagore ne peut être antérieure à l'an 509. Cette conſéquence eſt conforme au témoignage d'Apollonius, auteur d'une vie de Pythagore citée par Iamblique, & à l'opinion de Cicéron, qui fait ſurvivre ce Philoſophe au tems de la deſtruction de Sybaris & de l'abolition de la royauté parmi les Romains, événemens de l'an 509. & de l'an 508. avant Jeſus-Chriſt. *Apollon. apud Iambl. pp. 204. 210. Cic. Tuſcul. lib. IV. ad le Soin. cap. 17.*

Les Anciens varient entr'eux ſur la durée de la vie de Pythagore; celui qui la fait la plus longue, eſt l'Auteur anonyme d'un Traité des Fards, qui ſe trouve parmi les œuvres de Galien, il lui donne cent vingt-ſept ans. En plaçant, comme j'ai fait, la mort de Pythagore à l'an 507. devant l'Ere Chrétienne, la naiſſance de ce Philoſophe ſera de l'an 634. Aucun de ceux qui nous ont donné des liſtes des *Macrobes*, c'eſt-à-dire, de ceux dont la vie a été extraordinairement longue, n'a compté Pythagore parmi eux; ainſi il y a beaucoup d'apparence que l'opinion de cet Anonyme n'étoit pas celle du plus grand nombre. *Anonymus, de Medic. faciei.*

L'Auteur de la vie anonyme abbrégée par Photius, donne cent quatre ans de durée à la vie de Pythagore; cette durée ajoûtée à l'an 507. donne l'an 611. pour l'époque de ſa naiſſance. *Phot. Codice 248.*

Iamblique dit que Pythagore a vécu près de cent ans; Tzetzès dit quatre-vingt-dix-neuf, ce qui revient au même, & donne pour l'époque de ſa naiſſance l'an 606. ou 607. Iamblique ajoûte que Pythagore avoit préſidé pendant trente-neuf ans à l'Ecole Italique, ce qui ſuppoſe la fondation de cette Ecole de l'an 546. au plûtôt. *Iambl. c. 38. Tzetz. Chil. XI. v. 93.*

Suivant Diogéne-Laërce, Pythagore a vécu quatre-vingt-dix ans; s'il eſt mort en 507. il eſt né en 597. *Diogen. VIII. 44.*

Héraclide fils de Sérapion, auteur d'un Abbrégé des *Diogen. ibid.*

ouvrages de Sotion & de Satyrus sur les successions des Sectes philosophiques, donnoit seulement quatre-vingts ans de durée à la vie de Pythagore, & par là sa naissance ne seroit que de l'an 587.

Strom. I. pag. 133.

L'Historien Antilochus cité par Clément Alexandrin, comptoit trois cens douze ans, en remontant de la mort d'Épicure à un tems de la vie de Pythagore, qu'il désignoit par le mot Ἡλικία. La mort d'Épicure est du 10. Gamelion de l'Archontat de Pytharatus, ou de la seconde année de la CXXVII.[e] Olympiade, ce qui répond au commencement de l'année 270. avant J. C. Ajoûtant les trois cens douze ans, on aura l'an 582. pour le tems de la vie de Pythagore, désigné par Antilochus.

Diogen. Laërt. Epicur.

Id. VIII. 44.

Il est certain par un passage de ce même Héraclide cité plus haut, que les Pythagoriciens donnoient le nom d'*Helikia* aux quatre portions égales dans lesquelles ils partageoient la durée ordinaire de la vie humaine, qu'ils fixoient à quatre-vingts ans. Les Écrivains Grecs, sur-tout les Chronologistes, employent fréquemment ce mot pour désigner, ou la force de l'âge, ou le tems dans lequel a commencé la célébrité de celui dont ils veulent marquer le tems. Thucydide, Xénophon, Æschine & d'autres plus anciens, employent ce même mot pour désigner le commencement de l'age militaire, celui auquel on pouvoit être admis dans les troupes, âge fixé à vingt ans ou environ.

Dodwel. Dissert. de ætate Pythag. p. 165.

Vide Bentley, Dissertat. upon Phalar. p. 56.

Si l'on fait commencer l'*Helikia* de Pythagore, ou sa célébrité, au tems de son départ de Samos pour aller prendre les leçons de Phérécyde, d'Anaximandre & de Thalès, car c'est-là, à proprement parler, le commencement de sa vie philosophique; comme il avoit alors dix-huit ans, selon Iamblique, il faudra mettre sa naissance en l'an 600. avant J. C.

Jambl. cap. 4.

Suivant le calcul que nous donne Iamblique des différens voyages de Pythagore, il passa en Égypte à l'âge de vingt-deux ans; il y demeura vingt-deux ans, après quoi il alla dans la Babylonie & il employa douze ans à s'instruire, soit avec les Prêtres Chaldéens, soit avec les Mages de Perse, & revint

au bout de trente-huit ans dans l'Isle de Samos, que la Tyrannie de Polycrate l'obligea d'abandonner pour passer en Italie. Selon Iamblique, il devoit avoir alors cinquante-six ans.

Clement Alexandrin & Iamblique placent l'arrivée de Pythagore en Italie à la LXII.ᵉ Olympiade, ou à celle dans laquelle Erixias remporta le prix, c'est-à-dire, à l'an 532. ou 533. avant J. C. Si Pythagore avoit alors cinquante-six ans, il devoit être né en 587. Le même Iamblique suppose qu'il avoit présidé trente-neuf ans à l'Ecole qu'il fonda en ce pays, ce qui reculeroit sa mort jusqu'à l'an 496. au moins, & la supposeroit postérieure à la prise de Sybaris, de quatorze ou quinze ans, comme je l'ai observé plus haut; mais le détail de ces dates d'Iamblique donne lieu à trop de difficultés, pour ne nous être pas un peu suspect, il fixeroit la naissance de Pythagore à l'an 596. ou 594.

Clem. Strom. I. pag. 221. & 243.
Iambl. cap. 7.

Diodore de Sicile place le passage de Pythagore en Italie sous l'Archontat de Thériclès, dans le courant de la LXI.ᵉ Olympiade, c'est-à-dire, à peu-près vers l'an 534. ce qui se rapporte assez à la Chronologie d'Iamblique & de Clément.

Excerpt. Vales. pag. 241

Denys d'Halicarnasse réfutant l'opinion de ceux qui faisoient Numa disciple de Pythagore, assûre que ce Philosophe ne passa en Italie qu'après la L.ᵉ Olympiade, & long-tems depuis la mort de Numa. Cicéron, Tite-Live, Plutarque, Aulu-Gelle & tous les Historiens exacts, s'accordent à soûtenir l'opinion défenduë par Denys d'Halicarnasse, & à réfuter ceux qui croyoient que Numa & Pythagore avoient été contemporains. Cicéron & Aulu-Gelle, qui ont un peu plus détaillé leur opinion sur cette matiére, sont conformes à la Chronologie de Diodore, d'Iamblique & de Clément; ils placent l'arrivée de Pythagore sur la fin du regne de Servius-Tullius, ou même au commencement de celui du second Tarquin, ce qui revient à l'an 534. environ.

Dionys. lib. II. pag. 120.
Cicer. Tuscul. lib. I
Aul. Gell. XVII c. 21.

Aristoxéne disciple d'Aristote, disoit dans sa vie de Pythagore citée par Porphyre, que ce Philosophe, âgé pour lors de quarante ans, voyant que la Tyrannie de Polycrate devenoit de jour en jour plus insupportable, prit le parti d'abandonner

Porphyr. vit. Pythag. p. 15.

Samos pour aller chercher un établiſſement plus tranquille parmi les Grecs d'Italie. Les termes d'Ariſtoxéne montrent qu'il s'agit là d'un tems où la Tyrannie de Polycrate étoit dans ſa plus grande force, & duroit depuis pluſieurs années.

Strab. XIV. Strabon a même ſuppoſé que le paſſage de Pythagore en Italie étoit de la fin de cette Tyrannie de Polycrate; car après avoir dit quelle fut la cauſe qui avoit obligé Pythagore dans ſa jeuneſſe, de quitter ſa patrie pour aller voyager dans l'Egypte & dans la Babylonie, il ajoute que Pythagore trouvant au retour de ſes voyages, que cette Tyrannie n'avoit point diminué, prit le parti d'abandonner tout-à-fait Samos pour paſſer en Italie.

Herod. l. III. cap. 124. La mort de Polycrate arriva, ſelon le récit d'Hérodote, pendant la maladie de laquelle Cambyſe mourut, ce qui donne l'an 522. avant Jeſus-Chriſt, ou la troiſiéme année de la LXIV.ᵉ Olympiade. Euſébe marque dans ſa Chronologie, le commencement de la Tyrannie de Polycrate à la ſeconde année de la LXI.ᵉ Olympiade, ou à l'an 535. D'autres Manuſcrits d'Euſébe marquent les années 533. 532. 527. On ſçait à combien de variétés les Manuſcrits de cette Chronologie ſont ſujets. Le paſſage de Pythagore en Italie doit donc ſe placer entre les années 522. & 535. avant J. C. Il avoit alors quarante ans, ſelon Ariſtoxéne, donc ſa naiſſance doit ſe placer entre les années 562. & 575.

Diodore, Iamblique & Clément, marquent le tems du paſſage de Pythagore en Italie à l'an 532. ou 534. Ces deux dates ſe trouvent renfermées entre les années 535. & 522. & par conſéquent elles confirment le témoignage d'Ariſtoxéne, & il faudra encore en conclurre que la date de 535. marquée par Euſébe, eſt celle du commencement de la Tyrannie déclarée de Polycrate, & de l'entiére deſtruction de la liberté des Samiens.

On voit par tout ce que je viens de rapporter, que malgré la variété qui regnoit dans les traditions des Anciens, au ſujet de Pythagore, il y avoit cependant quelques points dans leſquels le plus grand nombre s'accordoit, & que ces points

doivent servir de base à tous les systèmes que l'on voudra proposer sur la chronologie de son histoire. Ces points sont, 1.° La destruction de Sybaris en 509. événement antérieur à la mort de Pythagore. 2.° La mort de Polycrate en 522. & le passage de Pythagore en Italie, postérieur au commencement de la Tyrannie déclarée de ce Prince, marquée par Eusèbe à l'an 535.

Quelque parti que l'on prenne sur la durée de la vie de Pythagore, & sur l'âge qu'il avoit lorsqu'il passa en Italie, on sera obligé de fixer la date de sa naissance au plûtôt vers l'an 600. avant Jesus-Christ. Pour la faire remonter beaucoup plus haut, il faudra démentir ce qu'il y avoit de plus constant parmi les Anciens, & supposer qu'ils se sont grossiérement trompez dans la détermination des dates de ceux des événemens de sa vie qui étoient liez avec certains faits célébres de l'Histoire générale, dont les époques étoient connuës avec le plus de certitude. Je ne prétends point, au reste, établir ici un système chronologique dont je m'engage à défendre la certitude; mon objet est uniquement de montrer quel est celui qui s'accordera le mieux avec les opinions sur lesquelles le plus grand nombre des Anciens est de même avis.

Des raisons de convenance avec une preuve chronologique par laquelle on a prétendu rapprocher de nous le tems de la prise de Troye, ont obligé de faire remonter la naissance de Pythagore long-tems avant l'an 600. J'ai examiné en particulier cette preuve chronologique; il ne s'agit ici que des raisons sur lesquelles on s'est fondé pour mettre la naissance de Pythagore en 640. c'est sur quoi roulera le reste de ce Mémoire.

Je réduis ces raisons à trois chefs.

1.° Un passage de Pline au sujet de l'époque d'une découverte astronomique attribuée à Pythagore.

2.° Le tems de ceux que la tradition supposoit avoir été les Précepteurs de Pythagore.

3.° L'âge de ceux que cette même tradition lui donnoit pour disciples.

Première Preuve.

Le Passage de Pline.

Lib. II. c. 6. Pline faisant une espece d'Histoire des principales découvertes de l'esprit humain, dit que jusqu'au tems de Pythagore, l'Etoile du soir & celle du matin, *Vesperus* & *Phosphorus*, avoient été regardées comme deux Astres différens, mais que ce Philosophe fut le premier qui combinant les diverses Observations astronomiques, démontra que ce n'étoit qu'un seul & même Astre, qui par son mouvement particulier, se montroit tantôt après le Soleil, & tantôt avant lui. Pline fixe l'époque de cette découverte à la XLII.[e] Olympiade, ou à l'an de Rome 142. c'est-à-dire, à l'an 612. ou 611. avant Jesus-Christ. On est convenu qu'une semblable découverte, qui ne pouvoit être le fruit que de beaucoup d'observations, de méditations & de calculs, supposoit un certain âge dans son auteur. On s'est fixé à celui de vingt-cinq à trente ans, &, en conséquence, on a fixé la naissance de Pythagore à l'an 640. ou même 635. Si l'on demande pourquoi l'on a cru que l'auteur de la découverte ne devoit avoir que vingt-cinq ou trente ans, je doute que l'on en puisse fournir de raison suffisante. Une semblable découverte suppose une connoissance assez parfaite de la théorie de la Planete de Vénus, & nos Astronomes auront peine à se persuader qu'un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui ne pouvoit avoir fait qu'un très-petit nombre d'observations par lui-même, ait été en état d'imaginer une théorie de cette Planete, aussi parfaite que l'étoit celle dont on attribuoit la découverte à Pythagore. Dans cette théorie on supposoit, de même que nous le faisons aujourd'hui, que la Planete de Vénus faisoit sa révolution autour du Soleil, & la durée que l'on assignoit à cette révolution, s'éloignoit très-peu de celles que nos meilleures Tables lui donnent. Les connoissances qui nous paroissent aujourd'hui les plus simples, & qui sont devenuës les plus communes, ne sont pas toûjours celles qui ont le moins coûté à découvrir. Le témoignage des sens ne donne à la Planete de Vénus d'autre

mouvement que celui qu'elle paroît avoir autour de la Terre, de même que le Soleil & les autres Planetes. Dans la théorie de Pythagore, il faut ſuppoſer que cette Planete ne tourne pas autour de la Terre, mais autour du Soleil, & que le mouvement qu'elle paroît faire autour de nous, n'eſt qu'une apparence trompeuſe. Ce mouvement particulier de la Planete de Vénus autour du Soleil, comme centre, avoit tellement paru le ſeul moyen capable d'en expliquer les phénomenes, que parmi ceux même des anciens Aſtronomes qui faiſoient mouvoir le Soleil autour de la Terre, le plus grand nombre ſuppoſoit que cet Aſtre emportoit avec lui l'Orbe particulier de Vénus, & qu'il étoit le centre du mouvement de cette Planete.

M. de Fontenelle, dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, propoſe cette découverte de la Théorie de la Planete de Vénus, comme une des choſes qui ſont le plus capables de faire honneur à l'eſprit humain, parce qu'elle ſuppoſe une longue ſuite d'obſervations & de réflexions antérieures. Ceux qui n'auront aucun intérêt de penſer le contraire, en jugeront de la même maniére, & ne croiront pas qu'une ſemblable découverte ſoit l'ouvrage d'un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, & cela dans un ſiécle où la Philoſophie & l'Aſtronomie étoient encore au berceau parmi les Grecs, & où les hommes n'avoient preſque aucun ſecours pour s'inſtruire, & pour s'aſſûrer de la nature des mouvemens céleſtes les plus ſimples. On ſera beaucoup plus porté à penſer que ſi cette découverte de la théorie de Vénus a été publiée par Pythagore en 610. il devoit alors avoir ſoixante ou ſoixante-dix ans au moins, & par conſéquent être né vers l'an 680. environ.

Mais accordant ce que l'on a cru avoir beſoin de ſuppoſer pour la commodité du ſyſtême que j'examine, je demanderai quelle peut être l'autorité de Pline ſur une ſemblable date, qui le met en contradiction avec toute l'Antiquité. Car ſi Pythagore eſt né en 640. & qu'il ait ſurvécu à la ruine de Sybaris arrivée en 509. il doit être mort âgé de plus de cent trente ans. De plus, n'étant paſſé en Italie que depuis la

Tyrannie déclarée de Polycrate, ou depuis l'an 535. il devoit avoir au tems de ſon paſſage en 535. au-moins cent cinq ans; conſéquences abſurdes, mais qui ſuivent néceſſairement du ſyſtème.

Biblioth. Græc. vol. 1. p. 456.

La date donnée par Pline, ne ſe trouve pas d'une maniére uniforme dans tous les Manuſcrits. Fabricius marque, non la XLIIe Olympiade, mais la LVIIIe ce qui recule cette date de ſoixante-quatre ans, & donne, non l'an 610. mais l'an 546. & pourroit s'accorder, à la rigueur, avec la chronologie véritable. D'autres Manuſcrits vûs par le P. Hardouin, portent la XXXIIe Olympiade, ou l'an 658. avant l'Ere Chrétienne; & les efforts même que l'on fait dans la Diſſertation, pour conſerver la date de la XLIIe Olympiade, ne ſervent qu'à prouver le peu de certitude de cette date dans les Manuſcrits. Mais ſans nous arrêter à ces variétés de leçon, on peut demander ſi le fait rapporté par Pline eſt d'une certitude qui ne laiſſe aucun doute, & s'il étoit bien conſtant dans l'Antiquité, que la découverte de la théorie de Vénus fût dûë à Pythagore; car le Philoſophe Phavorin en attribuoit l'honneur à Parménide, qui a fleuri vers la LXe Olympiade, ou vers l'an 500. avant Jeſus-Chriſt, plus d'un ſiécle après la date de Pline.

Phavor. lib. V. Memorab. apud Laert. lib. 9. c. 23.

Le dogme fondamental de cette théorie eut même peine à s'établir dans la Grece, & Timée de Locres avouë que de ſon tems il avoit un très-petit nombre de ſectateurs. De-là vient ſans doute qu'Apollodore dans le fragment de ſon ſecond livre des Dieux, conſervé par Stobée, le nomme un dogme Pythagoricien, & en parle comme d'une opinion particuliére à ceux de cette Secte.

Tim. de Anima Mundi, p. 550. edit. Veſlenianæ.

Stob. Eclog. Physic. pag 55.

On lit dans Diogéne que Parménide lui-même attribuoit cette découverte à Pythagore; mais Caſaubon dans ſa Note ſur cet endroit, montre que ſi Parménide avoit parlé ainſi, le Philoſophe Phavorin, homme d'une très grande érudition, ſur-tout dans l'Hiſtoire philoſophique, ne lui auroit pas fait honneur de cette découverte. Caſaubon lit au lieu de ὥς φησι Παρμενίδης, *comme le dit Parménide*, οἱ δὲ φασι Παρμενίδην, *d'autres diſent Parménide*. Ménage ſur cet endroit de Diogéne, adopte

Lib. VII. cap. 14.

Menag. Obſerv. pag. 357.

adopte cette correction, & la juge également vraye & nécessaire. Lorsque Diogéne dans la vie de Parménide, parle de l'opinion de Phavorin, qui attribuoit à ce Philosophe la découverte de la théorie de Vénus, il ajoute: *mais d'autres en font honneur à Pythagore,* οἱ δὲ Πυθαγόραν. Si Parménide lui-même eût été de cette opinion, comme le premier passage de Diogéne le suppose, seroit-il possible qu'il ne l'eût pas marqué expressément en cet endroit, & qu'il se fût contenté d'employer une formule aussi vague que celle de οἱ δὲ, *quelques autres!* On cite dans la Dissertation qui a donné occasion à ce Mémoire, le passage de Diogéne-Laërce, comme s'il ne donnoit lieu à aucune difficulté, & sans faire aucune mention de la remarque de Casaubon; mais quand bien même le premier passage de Diogéne resteroit tel qu'il est, de ce que Parménide, qui a fleuri dans la LXIX.e Olympiade ou vers l'an 500. & vingt ans avant la bataille de Salamine, auroit attribué à Pythagore la découverte de la théorie de Vénus, s'ensuivroit-il que cette découverte seroit de l'an 610. comme le dit Pline? car c'est à cette date qu'il en faut toûjours revenir, c'est elle seule qui peut favoriser le nouveau systême, & qu'il ne faut par conséquent jamais perdre de vûë.

Lib. IX. num. 23.

Soit que cette découverte ait été faite par Pythagore ou par Parménide, soit, ce qui est l'opinion la plus probable, qu'on la regarde comme une connoissance qui s'étant perfectionnée peu à peu, & par une succession d'observations comparées, ne peut guéres avoir une date fixe, il sera toûjours vrai de dire qu'un passage fugitif de Pline, lequel contient une date incompatible avec le systême chronologique des Anciens, systême fondé sur les dates & sur les synchronismes de plusieurs faits célébres de l'Histoire générale, ne peut être un fondement suffisant pour rejetter ce qu'Aristoxéne, Diodore, Strabon, Denys d'Halicarnasse, Cicéron, Tite-Live, Plutarque, Aulu-Gelle, Porphyre, Iamblique, &c. ont regardé comme un point indubitable, sçavoir, le synchronisme de Pythagore âgé de quarante ans, avec la Tyrannie de Polycrate & avec le regne de Servius-Tullius, ou même

avec celui du dernier Tarquin, lequel commença de regner en 534. avant Jesus-Christ.

SECONDE PREUVE.

Age des Philosophes dans l'Ecole desquels Pythagore a étudié.

On donne trois précepteurs à ce Philosophe, sçavoir, Phérécyde, Thalès & Anaximandre. Je vais examiner séparément ce que nous sçavons du tems dans lequel ils ont vécu.

Phérécyde.

Cic. de Divin. I. 13.

Plin. II. 79.

Tous les Anciens s'accordent à faire Pythagore disciple de Phérécyde. Cicéron, Pline, Diogéne-Laërce, Porphyre, Iamblique, &c. rapportent le fait comme une chose qui n'étoit pas contestée; mais comme il y a eu au moins deux Phérécydes qui ont vécu dans des tems différens, l'un né dans l'Isle de Syros l'une des Cyclades, & l'autre né à Athenes, il faut examiner séparément le tems dans lequel ils ont vécu. Phérécyde l'Athénien avoit publié sous le titre de *Théogonie*, un Recueil de généalogies, duquel l'on trouve d'assez fréquentes citations dans les anciens Scholiastes. Comme dans un des fragmens de cet ouvrage, qui contenoit la généalogie des Aïacides de l'Attique, il est parlé de Miltiade fondateur de la colonie Athénienne établie en Thrace, & oncle de ce Miltiade qui défit les Perses à la bataille de Marathon en 490: il est visible que le Phérécyde auteur de cette Théogonie, a fleuri au plûtôt vers l'an 500. & qu'il n'a pu être le précepteur de Pythagore, mort dans un âge très-avancé vers l'an 509. Suidas qui donne à ce Phérécyde l'Isle de Léros pour patrie, & qui lui attribuë la publication des Poësies d'Orphée, le fait vivre dans la LXXV.e Olympiade, & vers l'an 480. ce qui convient à ce que nous apprend Hérodote, que les Poëmes publiez sous le nom d'Orphée, étoient l'ouvrage d'Onomacrite contemporain des enfans de Pisistrate: Hippias l'aîné de ces enfans, vivoit encore au tems de la bataille de Marathon *.

Fragm. Pherecyd. apud Marcellinum, de vita Thucydid.

Herod. VII. 6.

* *Clem. Alex. Stromat. V.* rapporte un fragment de l'ouvrage historique de Phérécyde, dans lequel il est parlé de l'expédition de Darius contre les Scythes, avec des circonstances qui ne sont point dans Hérodote. Ce fragment démontre que Phérécyde a vécu au tems que j'ai marqué.

Le Philoſophe Phérécyde né dans l'Iſle de Syros, étoit plus ancien que le Généalogiſte. Eratoſthene ne connoît qu'un ſeul Phérécyde de Syros, mais Andron d'Ephéſe cité par Diogéne, en diſtinguoit deux, l'un qu'il ſurnomme l'Aſtronome, l'autre qu'il appelle le Théologien, & qu'il fait fils de Badys. C'eſt ce dernier qu'il aſſûre avoir été précepteur du Philoſophe Pythagore.

Diog. Laërt. I. num. 109.

Les Anciens n'ont pas beaucoup parlé de l'Aſtronome ou Aſtrologue Phérécyde; il paroît même qu'ils l'ont aſſez ſouvent confondu avec le Théologien. Hermippus cité par Diogéne-Laërce, parloit d'un Phérécyde auteur de pluſieurs prédictions, & mort dans le tems d'une guerre entre ceux d'Ephéſe & ceux de Magnéſie, après avoir prophetiſé la victoire que les Ephéſiens devoient remporter ſur les Magnéſiens. Diogéne rapporte encore pluſieurs autres propheties faites par ce même Phérécyde, & une entr'autres, que l'on ſuppoſe avoir précédé la conquête de Meſſéne par les Lacédémoniens. Ces prédictions de Phérécyde ſe trouvoient auſſi rapportées dans l'ouvrage de Théopompe, intitulé *des Choſes merveilleuſes*.

Idem, ibid.

Euſeb. Præparat. lib. X.

Le Philoſophe Phérécyde de Syros fils de Badys, ou celui qui fut ſurnommé le Théologien, mourut dans l'Iſle de Délos & y fut enſeveli, ce qui arriva après le paſſage de Pythagore en Italie, ſelon Nicomaque cité par Iamblique, ou du moins au retour de ſes voyages, ſelon Porphyre. Or cela ne ſe peut ajuſter avec ce que l'on raconte du tems & des circonſtances de la mort de l'Aſtrologue Phérécyde; car 1.° la guerre entre ceux d'Ephéſe & ceux de Magnéſie, doit être d'un tems qui ait précédé la deſtruction de Magnéſie: or cette deſtruction arriva pendant l'expédition des Cimmériens qui brûlérent Sardes & ravagérent la baſſe Aſie, en même tems que les Scythes avoient envahi la haute Aſie. L'invaſion des Cimmériens arriva ſous le regne d'Ardyſus Roy de Lydie, & avant l'an 629. avant Jeſus-Chriſt, dans lequel mourut ce Prince, ſelon la Chronologie d'Hérodote. Les vers du Poëte Callinus rapportez par Strabon, nous apprennent que l'invaſion des

Nicomac. apud Iambl. vita Pyth. cap. 35.

Porphyr. vitâ Pythag. c. 15.

Strab. lib. VI. pag. 47. Herodot. I. 1. 15. 16. & 103. & IV. 1. 11. 12.

Strab. XIV. p. 647. 648.

Cimmériens & la ruine de Magnésie par ces peuples barbares, suivit de près la guerre qu'avoient euë les Magnésiens contre ceux d'Ephése. La mort de Phérécyde le Théologien étant postérieure au retour de Pythagore à Samos après la fin de ses voyages, est arrivée pendant la Tyrannie de Polycrate sous le regne de Cambyse, & près d'un siécle après l'invasion des Cimmériens. 2.° La ruine entiére des Messéniens par ceux de Lacédémone, est, selon Pausanias, de l'an 667. avant Jesus-Christ, ou de la seconde année de la XXVIII.e Olympiade, & antérieure de près de quarante ans à l'invasion des Cimmériens. Ces deux dates peuvent, à la rigueur, se concilier entr'elles, & nous donner le tems pendant lequel l'Astrologue Phérécyde se sera rendu célébre dans la Grece par ses prédictions, mais en même tems elles nous obligent de le regarder comme un homme très-différent du Philosophe de même nom, ou de celui sous lequel Pythagore avoit étudié.

Andron d'Ephése, le seul des Anciens qui nous restent où il soit parlé de ce Devin Phérécyde, le distingue formellement du précepteur de Pythagore; ainsi, si nous voulons supposer que tout ce que l'on contoit des prédictions de ce Phérécyde, avoit quelque réalité, & nous servir de ce passage pour déterminer le tems auquel Phérécyde l'Astrologue doit avoir vécu, il faudra reconnoître avec Andron, qu'il étoit très-différent du second Phérécyde de Syros fils de Badys, surnommé le Théologien, & précepteur de Pythagore. Ainsi, toutes les conséquences chronologiques que nous tirerons du détail des propheties de l'Astrologue, ne seront d'aucun usage pour fixer le tems du Théologien, & n'auront par conséquent aucune application à l'histoire de Pythagore disciple de ce dernier. Si l'opinion d'Andron d'Ephése touchant le tems auquel doit avoir vécu Phérécyde l'Astrologue, mérite quelque croyance; si cet Ecrivain a quelqu'autorité, il faut prendre son témoignage tout entier sans le morceller. En même tems que l'on placera la mort de ce Phérécyde avant l'an 629. il faudra reconnoître qu'il n'a point été le précepteur de Pythagore, & que ce précepteur a été le Théologien Phérécyde,

beaucoup moins ancien que l'Astrologue. Je l'ai déja répété un grand nombre de fois, mais je ne puis me dispenser de le répéter encore; c'est détruire entiérement la force d'un témoignage que de le morceller, & d'en recevoir seulement une partie tandis que l'on rejette l'autre.

Dans tout ce que j'ai dit jusqu'ici, j'ai bien voulu supposer la vérité de ces prédictions attribuées à Phérécyde, quoiqu'on ne puisse les regarder que comme des fables imaginées après coup, & auxquelles la superstition & l'ignorance avoient donné cours dans la Grece. Dans les faits de cette espece, les détails & les circonstances n'ont pas une autre certitude que celle du fond auquel on les a ajoûtez; & comme ce fond, c'est-à-dire, les propheties de Phérécyde l'Astrologue, n'est lui-même qu'une pure fiction, je laisse au Lecteur à juger de l'usage que l'on en peut faire pour établir une chronologie contraire à celle sur laquelle les plus sçavans & les plus exacts de l'Antiquité s'accordent entr'eux. Le Phérécyde qui fut le maître de Pythagore, étoit, selon Andron d'Ephése, le fils de Badys, celui qui est surnommé le Théologien; &, selon Théopompe, il étoit le premier qui eût écrit parmi les Grecs, *sur la Nature ou sur la Physique, & sur les Dieux.* Strabon, Pline & plusieurs autres Anciens, assûrent qu'il est aussi le premier qui ait banni la mesure du vers des ouvrages destinez à être rendus publics. Quelques autres Philosophes suivirent son exemple, mais Cadmus & Hécatée furent les premiers qui employérent la prose dans les ouvrages purement historiques.

Diog. Laërt. I. n.° 109. 106.

Strab. X. 487.

Plin. VII. 56.

Suid. in Pherecyd. & in Hecatæo.

L'ouvrage qui avoit mérité à Phérécyde fils de Babys ou Badys, le nom de Théologien, existoit encore au tems de Diogéne-Laërce & de Clément; Diogéne en rapporte même les premiers mots, mais sans en donner le titre. On le trouve dans Clément, qui le nomme *la Théologie de Phérécyde,* & qui observe qu'il étoit écrit dans le dialecte Ionien, mais dans une maniére allégorique, & avec tant d'obscurité, qu'on le pouvoit comparer avec justice aux ouvrages d'Héraclite *le Ténébreux.*

Diogen. 119.

Clem. Strom. V. p. 416.

Suidas qui le nomme fils de Babys & précepteur de Pythagore, dit qu'il est le premier qui ait enseigné dans la Grece le dogme de la Métempsychose; mais les Ecrivains plus anciens, & sans comparaison plus exacts, ne disent rien de semblable, ils assûrent seulement qu'il est le premier des Grecs qui ait fait un dogme philosophique de l'immortalité de l'ame: *Primus dixit animos hominum esse sempiternos,* dit Cicéron, qui ajoûte en parlant de Phérécyde, *antiquus sane, fuit enim meo regnante Gentili.* C'est le regne de Servius-Tullius que Cicéron désigne par-là, & ce Prince a regné depuis l'an 570. jusqu'à l'an 534.

Cicer. Tuscul. lib. 1. cap. 16.

D'autres, comme le Poëte Chærile, faisoient Thalès le premier auteur de ce dogme philosophique: aussi voyons-nous dans Cicéron, qu'il ne citoit le témoignage rendu au dogme de l'immortalité par Phérécyde, que comme le plus ancien témoignage écrit, *primum quod litteris exstet;* il reconnoissoit même que ce dogme étoit beaucoup plus ancien, & de ceux dont on ne peut assigner l'origine. Il ajoûte que ce dogme fut dans la suite beaucoup mieux développé par le disciple de Phérécyde, ou par Pythagore, lequel passa en Italie sous le regne du dernier Tarquin.

Diogen. I. n.° 24.

Tuscul. I. 16.

Suidas prétend que Phérécyde étoit *Autodidacte,* & qu'il n'avoit eu d'autres maîtres que les livres sacrez des Phéniciens, dans lesquels il avoit puisé sa doctrine. Mais Alexandre cité par Diogéne, assûroit que Phérécyde avoit pris des leçons de Pittacus de Clazoméne, l'un des sept Sages. Pittacus est mort âgé de plus de soixante-dix ans, la troisiéme année de la LII.[e] Olympiade, l'an 569. avant J. C. ainsi il étoit né au plus tard l'an 639. & avoit fleuri vers l'an 608. dans la XLII.[e] Olympiade. Cet Alexandre cité par Diogéne, avoit publié un ouvrage sur l'Histoire des Sectes philosophiques. Cicéron dit que Phérécyde a vécu sous le regne de Servius-Tullius, c'est-à-dire, entre l'année 570. & l'an 534. ce qui s'accorde avec le témoignage d'Alexandre, qui le fait disciple de Pittacus mort en 569. âgé de soixante-dix ans au moins. Phérécyde étoit né, selon Suidas, dans la XLV.[e] Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 600. & il avoit fleuri, selon Diogéne, dans la

Diog. Laërt. I. num. 116.

Idem, n.° 79.

Τῶν Φιλοσόφων Διαδοχαί.

LIXe Olympiade, ou vers l'an 544. lorſqu'il avoit environ cinquante-ſix ans. Sa mort étant poſtérieure au retour de Pythagore à Samos après ſes voyages, & à la Tyrannie déclarée de Polycrate, elle doit tomber, ſelon la Chronologie de Diodore & d'Iamblique, expoſée ci-deſſus, entre l'an 532. & l'an 540. & peut-être même beaucoup plus tard, s'il eſt vrai, comme on le trouve dans les fragmens de Diodore, que Pythagore, après avoir établi ſon Ecole dans l'Italie, ſoit allé faire un voyage dans la Grece pour ſoigner Phérécyde dans ſa derniére maladie, ou pour lui rendre les derniers devoirs. Ces diverſes dates nous montrent que Phérécyde fils de Badys, ſurnommé le Théologien, étant né au plûtôt l'an 600. ayant fleuri vers l'an 544. & ayant ſurvécu au tems de la Tyrannie de Polycrate, n'auroit pu être le précepteur de Pythagore, comme toute l'Antiquité l'a ſuppoſé, & comme on a été forcé de le reconnoître, ſi Pythagore étoit né, comme on le ſuppoſe, vers l'an 640. au plus tard; l'écolier auroit eu quarante ans plus que le maître.

On oppoſe à ces preuves, que Thalès né au plus tard l'an 640. avant l'Ere Chrétienne, a été, ſuivant Tzetzès, le diſciple de Phérécyde de Syros, & que par conſéquent ce Phérécyde devoit être né bien long tems avant l'an 600. & vers l'an 660. au plus tard. Je pourrois oppoſer à cette preuve, qu'y ayant eu deux différens Phérécydes de Syros, ſelon Andron d'Ephéſe, l'Aſtronome, le Philoſophe, & tout ce que l'on rapporte du premier, obligeant de placer ſa mort avant l'an 630. il pourroit ſe faire que Tzetzès auroit confondu ces deux Phérécydes, & auroit ſuppoſé que Thalès avoit pris des leçons de l'ancien Phérécyde de Syros, ou de l'Aſtronome; par-là on lui ſauveroit un anachroniſme. Mais Tzetzès, lorſqu'il parle de ſon chef & ſans citer ſes garans, mérite-t-il que l'on ſe donne la peine de l'expliquer, lors ſur-tout que, même après cette explication, il ſe trouvera encore en contradiction avec toute l'Antiquité, comme il lui arrive ici? Il donne Phérécyde pour maître à Thalès, & tous les Anciens s'accordoient à dire que Thalès étoit *Autodidacte*, & n'avoit rien

Diog. l. num. 117. Clem. Strom. I. 220.

appris d'aucun des autres Grecs. Diogéne-Laërce & Clément d'Alexandrie l'assûrent formellement.

Si Thalès avoit été le disciple de Phérécyde, la Secte Ionique fondée par Anaximandre, mais qui reconnoissoit Thalès pour son premier auteur, auroit été regardée comme moins ancienne que la Secte Italique fondée par Pythagore disciple de Phérécyde, cependant on les a toûjours regardées comme ayant une égale antiquité.

Diogen. Laërt. Proœm. n.° 14.

De plus, si Thalès avoit été le disciple de Phérécyde, comme on avoit un ouvrage de ce dernier sous le nom de *Théologie*, & dans lequel il étoit traité de la Physique, jamais on n'auroit dit, comme a fait Cicéron, que Thalès étoit le premier qui eût fait des recherches sur les matiéres philosophiques, *qui primus de talibus rebus quæsivit;* jamais on n'auroit nommé Thalès le premier Chef, le Conducteur, le Guide de la plus ancienne Secte, Ἀρχηγὸς, titre que lui donne Aristote. Aucun de ceux qui ont écrit l'histoire de la Philosophie ancienne, n'a pensé autrement au sujet de Thalès, tous ont dit, ou du moins tous ont supposé que Thalès étoit le premier qui eût commencé à philosopher parmi les Grecs; Tzetzès seul a cru le contraire, mais je ne crois pas que, quelqu'étenduë que l'on donne aux principes du *Probabilisme*, on ose regarder Tzetzès comme un Auteur assez grave pour rendre lui seul une opinion probable.

Cicer. de Nat. Deor. lib. 1. c. 10.

Metaph. l. 3.

Lib. 1. n.° 116.

« Mais, a-t-on dit, Théopompe disoit dans un de ses » ouvrages, que *Phérécyde est le premier qui ait écrit dans la* » *Grece sur la Nature & sur les Dieux*, πρῶτον γράψαι: or, ajoûte- » t-on, Thalès a aussi philosophé sur les mêmes matiéres; c'est » un point constant, donc Tzetzès a eu raison de dire que Thalès a été le disciple de Phérécyde. »

Ce raisonnement suppose que Thalès avoit écrit sur les mêmes matiéres que Phérécyde, & alors il faudra le proposer ainsi: *De deux hommes qui écrivent sur le même sujet, celui qui a écrit le premier, a été le précepteur de l'autre. Or Phérécyde a écrit avant Thalès, donc Phérécyde a été le précepteur de Thalès.* Alors le raisonnement ne péchera point dans la forme; mais en

passant

paſſant la majeure, dont la fauſſeté eſt cependant telle qu'elle n'a pas beſoin d'être montrée, il faudra encore prouver que Thalès a écrit, & qu'il a écrit ſur les mêmes matiéres que Phérécyde, & c'eſt ce dont l'on aura certainement beaucoup de peine à venir à bout; car c'étoit un point conſtant parmi tous ceux des Anciens qui ont été les plus inſtruits ſur l'hiſtoire de la Philoſophie Grecque, que Thalès n'avoit laiſſé aucun ouvrage écrit, ni ſur la Théologie, ni ſur la Phyſique: on prétendoit même que le petit Poëme intitulé Ναυτικὴ Ἀστρολογία, ou l'*Aſtronomie des Navigateurs,* qui couroit ſous ſon nom, étoit d'un *Phocus de Samos.* Selon d'autres, Thalès avoit compoſé ſeulement deux petits Poëmes, l'un ſur les Tropiques, & l'autre ſur les Equinoxes; & ſelon le témoignage de Lobon d'Argos cité par Diogéne, tout ce que l'on avoit de lui ſe réduiſoit à deux cens vers.

Diog. Laërt. lib. I. n. 23.

Id. I. n.° 34.

On trouve, il eſt vrai, dans un Traité de Galien, que de ſon tems on montroit un Traité *des premiers Principes,* attribué à Thalès, & diviſé en deux livres, περὶ τῶν Ἀρχῶν. Ménage regarde ce Traité comme un ouvrage ſuppoſé, & avec raiſon, car le même Galien nous apprend que dans le prétendu Traité de Thalès, on ne regardoit point l'Eau ou l'Elément fluide, comme le principe matériel de toutes choſes; or s'il y a quelque choſe de certain dans l'hiſtoire de l'ancienne Philoſophie, c'eſt que ce dogme étoit le fondement de toute la Phyſique de Thalès & de l'Ecole Ionique qu'il avoit fondée.

Gal. Comment. I. in lib. Hippocrat. de Natura hum. Sect. 26.

Vide Menag. Obſerv. in Diog. Laërt. p. 16.

Saint Auguſtin dans ſes livres de la Cité de Dieu, dit encore que Thalès avoit laiſſé un ouvrage qui contenoit ſes principes ſur ſa Philoſophie, *ſuas diſputationes litteris mandans;* mais ce qu'il ajoûte, que Thalès n'y faiſoit aucune mention de l'opération de l'Intelligence divine, *nihil autem ex divina Mente huic operi præpoſuit,* prouve que c'étoit auſſi un ouvrage fauſſement attribué à Thalès; car c'eſt encore un point conſtant dans l'hiſtoire de l'ancienne Philoſophie, que Thalès ne reconnoiſſoit d'autre principe actif dans l'Univers, que l'Intelligence divine. Cicéron nous apprend en termes formels, qu'en même tems que Thalès regardoit l'Elément fluide

De Civit. Dei, lib. VIII. c. 2.

De Nat. Deor. lib. I. cap. 10.

comme le principe matériel des êtres, il assûroit que c'étoit à l'opération de l'Intelligence divine que la formation de ces êtres étoit uniquement dûë: *Thales enim Milesius, qui primus de talibus rebus quæsivit, Aquam dixit esse initium rerum, Deum autem eam Mentem esse quæ ex Aqua cuncta gigneret.* Thalès ajoûtoit que cette Intelligence étoit répanduë dans tout l'Univers, & que tous les êtres étoient animez; mais en même tems il supposoit que Dieu ou l'Intelligence divine pénétroit tous les êtres particuliers, & c'est là-dessus qu'étoit fondée sa réponse à celui qui lui demandoit si nous pouvions cacher quelques-unes de nos actions à Dieu: *Non, pas même nos pensées les plus secrettes,* lui dit Thalès; par où l'on voit que son opinion étoit très-différente de celle des *Hylosoïstes,* ou de ceux qui faisoient la matiére animée.

Arist. de Anim. lib. I. cap. 8. Cic. de Legib. lib. II.

Les termes de Cicéron, *primus de Natura quæsivit;* ceux de Lactance, *de rerum natura primus dicitur disputasse;* ceux de Simplicius, *il est le premier qui a donné aux Grecs la connoissance de la Nature,* & un grand nombre d'expressions semblables qui se trouvent dans les Anciens, prouvent bien que Thalès est le premier des Grecs qui ait philosophé, mais il n'en faut nullement conclurre que Thalès ait écrit sur la Philosophie; aussi le même Simplicius que je viens de citer, assûre-t-il au même endroit, que Thalès n'avoit rien laissé par écrit, si ce n'est son Astronomie des Navigateurs.

Cic. de Natura Deorum. Lact. Institut. VIII. cap. 14. Simpl. in Phys. Aristot. lib. I. c. 6. pag. 5.

Comme on a cru pouvoir faire usage dans la question présente, de ces Lettres composées par des Sophistes sous le nom des anciens Philosophes Grecs, dont Diogéne-Laërce a farci son ouvrage, il me doit être permis de les citer ici, non pas comme un témoignage qui soit de quelque poids en lui-même, mais comme un témoignage auquel on a attribué quelqu'autorité. Une de ces lettres, supposée écrite par Thalès à Phérécyde, qui se trouve dans Diogéne-Laërce, suppose que Thalès étoit contemporain de Phérécyde, & que loin d'avoir été le disciple de ce Philosophe, il le connoissoit seulement de réputation, & qu'il se proposoit de se lier avec lui lorsqu'il seroit revenu de ses voyages. Dans cette même Lettre, Thalès parle

Diogen. Laërt. Thal.

à Phérécyde de l'ouvrage auquel il a oüi dire qu'il travailloit, & il l'assûre formellement que lui & Solon n'écrivent point, & qu'ils se contentent de converser avec les hommes dans leurs différens voyages, ἡμεῖς δὲ οἱ μηδὲν γράφοντες.

Il est visible par tout ce que je viens de dire, que Thalès n'avoit rien écrit sur la Philosophie, & par conséquent, que quand même il seroit vrai de dire que *de deux hommes qui ont écrit sur le même sujet, celui qui a le premier écrit a été le précepteur de l'autre,* cela n'auroit aucune application à la question présente, puisque Thalès s'étant contenté de philosopher de vive voix, Phérécyde, qui a le premier écrit sur la Philosophie parmi les Grecs, pourroit avoir vécu long-tems après lui; & de ce que Phérécyde a eu Pythagore pour disciple, il n'en faut nullement conclurre que Pythagore est aussi ancien que Thalès: ce qui confirme cette conséquence, c'est que Thalès lui-même est mis par plusieurs anciens Écrivains, au rang de ceux dont Pythagore avoit pris les leçons. Iamblique dit formellement que Pythagore âgé de dix-huit ans, ayant quitté Samos pour passer dans l'Asie, ce fut Thalès qui lui conseilla d'aller en Égypte, pour y puiser dans le commerce des Prêtres de ce pays, des connoissances qu'il chercheroit vainement dans la Grece. Iamblique assûre que Thalès ajoûtoit que sans son grand âge il auroit accompagné le jeune Pythagore dans ce voyage. Apollodore dans sa Chronique citée par Diogéne, marquoit la naissance de Thalès à la premiére année de la XXXVe Olympiade, ou à l'année 640. avant Jesus-Christ: il lui donnoit soixante-dix-huit ans de vie, & marquoit par conséquent sa mort en 562. Soficrate qui le faisoit vivre quatre-vingt-dix ans, mettoit sa mort douze ans plus tard, & en 550. ou au commencement de la LVIIIe Olympiade. Thalès avoit été contemporain de ces hommes célébres que la Grece honora du nom de *Sages,* & il avoit même été le premier de ceux auxquels on donna ce titre, à l'occasion de ce Trépied duquel les Anciens ont tant parlé. Cet événement étoit, selon Diogéne, de l'Archontat de Damasias; or la date de cet Archontat est constante par la Chronique de Paros:

Iambl. de vita Pyth. n.° 12.

Diogen. Laërt. lib. 1. num. 37 & 38.

Ibidem.

Chron. Arund. Epoch. 39.

il répond à l'an 581. avant Jesus-Christ, & à la cinquante-septiéme année de la vie de Thalès, selon la Chronique d'Apollodore. Le récit d'Iamblique suppose que Pythagore n'avoit guéres que vingt-deux ans lorsque Thalès étoit déja dans un âge fort avancé: donc, suivant cette tradition, la naissance de Pythagore sera postérieure de quarante-cinq ans au moins à celle de Thalès; & ce dernier étant né l'an 640. la naissance de Pythagore sera de l'an 595. au plûtôt, & ce sera vers l'an 570. que Pythagore sera passé en Égypte. Je prends, comme l'on voit, toutes les choses dans le sens le plus favorable à l'opinion que je combats, car dans la vérité, ces événemens de la vie de Pythagore doivent être moins anciens.

Herod. l. 75. edit. 170. Si Thalès a vécu, comme le dit Hérodote, au tems de la guerre de Crœsus contre Cyrus vers l'an 548. & s'il a survécu à la défaite des Lydiens, sa mort, & conséquemment sa naissance, doivent être beaucoup moins anciennes que ne le disoit Apollodore; aussi Diogéne-Laërce & Eusébe placent-ils la mort de Thalès vers l'an 544. dans la LVIII.e Olympiade. *Diogen. Laërt. 38. Eusch. Chron.* Mais comme il ne s'agit pas ici d'établir une chronologie détaillée de la vie de Thalès, & qu'il seroit même très-difficile de le faire avec quelque certitude, il me suffit d'avoir prouvé que tout ce qu'il y a de certain sur le tems de la naissance, de la célébrité & de la mort de Thalès, s'accorde avec les dates établies plus haut, par rapport à la chronologie de l'histoire de Pythagore disciple de Thalès, & s'éloigne absolument du nouveau système que l'on a proposé.

On ne peut faire remonter la naissance de Thalès au-delà de l'an 640. où la place Apollodore; peut-être même faut-il la placer beaucoup plus bas, car s'il a survécu à la défaite des Lydiens par Cyrus, comme le dit Hérodote, & qu'il ait vécu quatre-vingt-dix ans, comme le disoit Socrate, sa mort étant, selon Eusébe, de l'an 544. il sera né en 634. seulement. Il étoit dans un âge avancé lorsque Pythagore passa en Asie âgé de dix-huit ans; donc ce même Pythagore ne pouvoit être né en 640. il auroit été de quelques années plus âgé que Thalès.

On donne encore pour maître à Pythagore, le Philosophe

Anaximandre disciple & successeur de Thalès. Anaximandre étoit âgé de soixante-quatre ans la seconde année de la LVIIIe Olympiade, selon Apollodore, c'est-à-dire, l'an 551. donc il étoit né l'an 614. ou 615. Si Pythagore a pris ses leçons, comme le disent Porphyre & Iamblique, il doit avoir été plus jeune que lui, & ne peut être né dès l'an 640. comme on l'a supposé. Toutes ces traditions au sujet de Thalès, de Phérécyde & d'Anaximandre, s'accordent avec la Chronologie commune, qui place la mort de Pythagore après l'an 507. & sa naissance vers l'an 600. au plûtôt; & elles ne nous permettent point de supposer qu'il ait été en état de faire dès l'an 610. une découverte aussi importante & aussi difficile que celle de la théorie de la Planete de Vénus, que Pline fixe à cette même année. Pour recevoir le témoignage de Pline en cette occasion, il faudroit renverser toute l'ancienne Chronologie.

Porph. cap. 2. Iambl. c. 11. Diog. Laërt. lib. II. n.º 2.

TROISIÉME PREUVE,

Tirée de l'âge de ceux que l'on donne pour disciples à Pythagore, ou que l'on suppose du moins avoir conversé avec lui.

Ces personnages sont de deux especes, de simples Philosophes, ou des Législateurs, auxquels on attribuoit, ou la fondation, ou du moins la réformation de quelques petites Républiques. L'âge de ces derniers se trouvant déterminé par certaines époques de l'Histoire générale, ce sera par eux que je commencerai. Ces Législateurs sont Zamolxis, Zaleucus & Charondas.

Nous n'avons aucune date précise du tems auquel a vécu Zamolxis, mais le témoignage d'Hérodote nous dispensera de l'embarras de cette discussion. Cet Historien parlant de l'opinion de ceux de son tems, qui faisoient Zamolxis disciple de Pythagore, assûre que c'étoit une fable, qui se détruisoit par la seule différence des tems dans lesquels l'un & l'autre avoient vécu, parce que Zamolxis étoit beaucoup plus ancien que Pythagore. De ce que les Grecs établis sur les bords du Pont-Euxin, débitoient au sujet de Pythagore une fable

Zamolxis. *Herodot. IV, 95.*

qu'Hérodote ne croit pas même devoir réfuter en forme, en peut-on conclurre, comme l'on a fait, que tous les Écrivains Grecs & Romains, si l'on en excepte Pline, ont été dans l'erreur, & qu'ils ont fait Pythagore beaucoup moins ancien qu'il n'étoit effectivement ? La fausse tradition des Grecs du Pont-Euxin, seroit à la vérité favorable au nouveau systême ; mais où en seroit la Critique, si ces raisons de commodité avoient quelque force, & si elles nous mettoient en droit de rejetter une opinion regardée par Hérodote comme une chose dont la certitude n'avoit pas besoin d'être prouvée ?

La célébrité de Numa parmi les Romains, leur avoit fait soupçonner dans les siécles d'ignorance, que ce Législateur pouvoit avoir été disciple de Pythagore ; mais lorsqu'ils eurent examiné par eux-mêmes l'histoire de ce Philosophe, ils rejettérent hautement cette opinion, & déclarérent que Numa ayant été beaucoup plus ancien que Pythagore, il n'avoit pu recevoir ses leçons : *Annis permultis ante fuit,* dit Cicéron. Tite-Live dit que Pythagore a vécu plus de cent ans après Numa, *centum amplius post annos.* Les Grecs eux-mêmes, intéressez à faire regarder les sages établissemens de Numa comme le fruit des leçons d'un homme de leur Nation, se sont accordez avec les Écrivains Romains, à rejetter l'opinion qui faisoit Numa contemporain de Pythagore. Denys d'Halicarnasse met entre eux un intervalle de plus de cent trente-six ans ; il place le commencement de Numa en 714. & sa mort en 672. Si l'on compte du commencement de Numa, on aura l'an 578. si c'est de sa mort, on aura l'an 536. L'opinion commune plaçoit vers l'an 534. ou 535. le passage de Pythagore en Italie. Diodore, Plutarque, Eusébe, &c. s'accordent avec Denys d'Halicarnasse. La raison de convenance avec le nouveau systême, suffira-t-elle, je le répéte encore, pour leur faire préférer une opinion populaire établie parmi les Romains dans le tems de leur ignorance, & abandonnée universellement par eux lorsqu'ils commencérent à être plus éclairez ?

Lib. 1. c. 18.

Lib. 11. Antiq.

Zaleucus.

Le tems de la législation de Zaleucus est marqué dans la Chronique d'Eusébe, à la seconde année de la XXIX.e

Olympiade, ou à l'an 663. Suppoſant qu'il eût alors ſeulement quarante ans, il ſera né l'an 703. plus de ſoixante ans avant la date que l'on donne à la naiſſance de Pythagore dans le nouveau ſyſtème.

Scymnus de Chio & Strabon diſent que les loix des Locriens, ou celles de Zaleucus, étoient les plus anciennes loix écrites qu'il y eût dans la Grece; d'où il réſulte qu'ils les croyoient antérieures aux loix de Dracon. La légiſlation de Dracon a précédé de quarante-ſept ans celle de Solon; ſuivant Diodore, la légiſlation de Solon eſt de la XLVIe Olympiade, ou de l'an 594. donc celle de Dracon eſt de l'an 641. ce qui peut facilement s'accorder avec la date marquée dans Euſébe.

Scymn. verſ. 313. Strab. IV. 259.

Diodor. Sicul. apud Schol. Ulp. in Timocrat. Demoſthen.

Scymnus de Chio ajoûte que par une exacte obſervation des loix de Zaleucus pendant l'eſpace de deux cens dix ans, les Locriens ſe trouvérent en état de vaincre les Sybarites & de détruire leur ville, où l'obſervation de ces mêmes loix avoit été négligée. La ruine de Sybaris eſt conſtamment de l'an 509. comme je l'ai établi au commencement de ce Mémoire; ajoûtant deux cens dix ans, on aura l'an 719. pour celui de l'établiſſement des loix de Zaleucus. Ce raiſonnement ſuppoſe que le vers de Scymnus de Chio ſe doit entendre de la façon que Fabricius & quelques autres Critiques l'ont expliqué, mais il faut convenir auſſi qu'à la rigueur les deux cens dix ans de Scymnus peuvent s'entendre de la durée de Sybaris, depuis ſa fondation juſqu'à ſa ruine.

Scymn. v. 359.

Fabric. Bibl. Græc. vol. I. pag. 532.

Démoſthene parlant de ces loix des Locriens dans ſa Harangue contre Timocrate, dit que depuis plus de deux cens ans qu'elles ſont établies, on n'y a fait qu'un ſeul changement. La Harangue de Démoſthene eſt, ſelon l'obſervation de Denys d'Halicarnaſſe, de la quatriéme année de la CVI.^e Olympiade, ou de l'an 353. avant Jeſus-Chriſt; mais comme Démoſthene dit *plus de deux cens ans,* & que ce *plus* eſt une quantité indéterminée, quand même il ſeroit ſûr que ce ſeroit de la légiſlation de Zaleucus qu'il auroit voulu parler, tout ce que l'on en pourroit conclurre, c'eſt que cette légiſlation étoit antérieure à l'an 553.

Eusébe dans son Canon chronologique, donné, comme on l'a vû, à la législation de Zaleucus une date beaucoup plus ancienne; Strabon & Scymnus ont supposé la même chose, puisqu'ils font cette législation antérieure à celle de Dracon, qui est de l'an 641. Par quelle régle de Critique rejettera-t-on ces autorités, pour leur préférer une conséquence déduite des termes vagues & indéterminez d'un Orateur qui ne nomme point Zaleucus, & qui étoit même, selon toutes les apparences, assez peu instruit des matiéres chronologiques? Des objets d'une toute autre importance, l'étude de la Jurisprudence & les soins du gouvernement de la République, l'occupérent pendant tout le cours de sa vie.

Mais sans nous arrêter à discuter le tems de Zaleucus, lequel est du moins une chose très-incertaine, il y a deux autres points beaucoup plus importans à examiner. Le premier, si Zaleucus est un personnage historique. Le second, si, en reconnoissant même qu'il en étoit un, il ne sera pas prouvé qu'il n'a pu être disciple de Pythagore.

La premiére question consiste à sçavoir, non pas s'il y a eu un homme du nom de Zaleucus, que l'on ait regardé dans les tems postérieurs, comme l'auteur des loix des Locriens, mais si ces loix sont en effet l'ouvrage d'un seul homme, & non pas un ramas de diverses loix déja établies en d'autres pays, & si le détail même de l'histoire de sa législation ne prouve pas que tout ce que l'on en contoit, n'avoit pour fondement que des traditions populaires indignes de toute croyance.

Ce probleme n'est pas nouveau; Cicéron nous apprend que Théopompe avoit soûtenu la négative, & qu'il attaquoit assez vivement Aristote & Théophraste, qui avoient défendu l'affirmative. Cicéron se contente dans son Traité des Loix, de réduire la question à un probleme indifférent: *Sive fuit, sive non fuit Zaleucus, nihil ad rem, loquimur quod traditum est.* Dans ses Lettres à Atticus, il est plus décisif; il se déclare pour le sentiment de Théopompe, & décide que l'opinion d'Aristote & de Théophraste ne doit être regardée que comme une erreur commune, *commune erratum.*

De Legib. lib. II. cap. 6.

Ep. ad. Attic. lib. VI. Epist. I.

Ephorus

Ephorus cité par Strabon, assûroit que ces loix citées sous le nom de Zaleucus, n'étoient qu'un ramas des usages de Créte & de Sparte, & des décisions du Sénat de l'Aréopage. Il paroît aussi qu'elles étoient les premiéres dans lesquelles on eût ôté aux Juges le pouvoir d'arbitrer les peines encouruës par les infractions des loix, ce qui avoit lieu dans les autres Etats de la Grece. *Strab. VI. 260.*

Aristote cité par le Scholiaste de Pindare, rapportoit que les Locriens d'Italie, après avoir été agitez par de longues séditions, allérent consulter Apollon, pour lui demander le remede par lequel ils pourroient les appaiser: *Etablissez chez vous de bonnes loix*, répondit le Dieu. Les Locriens étoient, dans leur origine, une société de bandits & de malfaicteurs, qui ayant continué de ne connoître d'autre droit que celui de la force, avoient peu d'idée de ces principes d'équité qui sont la base de toutes les sociétés; ainsi ils ne sçavoient à qui s'adresser pour trouver ces bonnes loix dont Apollon leur avoit parlé. Au milieu de leur embarras, un Patre nommé Zaleucus se présenta à eux, & s'offrit de les leur donner. Interrogé où il les prendroit, il répondit que la Déesse Minerve qui lui étoit apparuë en songe, les lui avoit révélées. Là-dessus on le choisit pour Législateur, mais auparavant il fallut l'affranchir, parce qu'il étoit esclave. Tous les Anciens s'accordent à supposer que Zaleucus donna ses nouvelles loix comme l'ouvrage de Minerve; il en est peu qui fassent mention des instructions de Pythagore. *Schol. Pindar. Olymp. X. vers. 17. Suid. Zaleuc.* *Val. Max. I. 2. Plut. Numa. Clem. Strom. I. pag. 152. Theod. Serm. IX. ad Græc. &c.*

Le récit d'Aristote renferme un merveilleux qui tient, comme on le voit, beaucoup plus de la Fable que de l'Histoire, mais qui est de plus absolument opposé à ce que nous sçavons par le témoignage d'Ephorus, de la nature des loix Locriennes. Comment un esclave du pays des Locriens, dont la vie s'étoit passée à garder des troupeaux dans le territoire de Locres, avoit-il pu acquérir cette profonde connoissance des loix de Créte, de Sparte & d'Athenes, non seulement des loix générales de ces pays, mais encore des usages particuliers & des jugemens rendus dans les Tribunaux? Par quel

ſecours s'étoit-il mis en état de comparer toutes ces loix, & d'en tirer de quoi former un corps complet, très-lié & très-détaillé de Juriſprudence, où tout étoit réglé, & où rien n'étoit laiſſé à l'arbitrage du Juge? Les éloges donnez en toute occaſion aux loix Locriennes par les Anciens, ne nous permettent guéres de les regarder comme l'ouvrage d'un Pâtre.

On s'imaginera peut-être rendre la choſe plus facile à croire, en ſuppoſant que ce Pâtre avoit étudié dans l'Ecole de Pythagore, mais alors il faudra encore regarder comme une fable, tout ce que l'on dit de l'emploi & de la condition de Zaleucus; car avant que d'être admis aux leçons de Pythagore, il falloit s'y être préparé par un ſilence de cinq ans & par de longues épreuves, en un mot, par un véritable noviciat, dont un eſclave condamné à la garde des troupeaux, obligé de paſſer ſa vie à la campagne & loin des villes, ne pouvoit remplir les devoirs, quand même on eût bien voulu l'y admettre.

Je ne vois pas même comment on peut concilier la chronologie du nouveau ſyſtème, qui fait mourir Pythagore en 550. avec la légiſlation de Zaleucus, un peu avant l'an 553. qui eſt la date du paſſage de Démoſthene pris à la lettre. Dicæarque cité par Porphyre, nous apprenoit un détail des derniéres années de la vie de Pythagore, qui démontre que les loix des Locriens en particulier, & celles de toutes les autres villes Grecques voiſines, n'étoient point regardées alors comme l'ouvrage de ſes diſciples. Il étoit faux, ſelon Dicæarque, que Pythagore eût péri avec ſes diſciples dans l'entrepriſe formée contre ſon Ecole par les amis de Cylon. Il ſe retira d'abord à *Caulonie;* & ayant voulu s'établir dans la ville de Locres, il trouva ſur les frontiéres des Locriens, des Députés qui lui défendirent l'entrée de leur pays: *Nous avons appris,* lui dirent-ils, *que vous êtes un homme ſage & vertueux, & pour cette raiſon, nous venons vous offrir tous les ſecours dont vous pouvez avoir beſoin pour aller chercher une retraite chez ceux qui voudront bien vous recevoir; mais nous vous défendons de venir dans notre ville, nous ſommes contens de nos loix, & nous ne voulons y faire aucun changement.*

Porph. vitâ Pythag. cap. 16.

Si Zaleucus légiſlateur des Locriens, eût été le diſciple de Pythagore, ſi ces loix euſſent été auſſi nouvelles que le ſuppoſe la chronologie du nouveau ſyſtème, pourquoi les Locriens euſſent-ils ſi fort redouté la préſence de Pythagore? Devoient-ils craindre qu'il eût entrepris d'abolir des loix qui euſſent été ſon ouvrage, car l'Ecole de Pythagore rapportoit à ſon maître tout ce qu'elle faiſoit?

Porphyre ajoûte que Pythagore eſſuya les mêmes refus dans toutes les autres villes où il ſe préſenta, à Tarente, à Métaponte, &c. La conſpiration étoit générale dans toutes les villes contre Pythagore & contre ſes diſciples, on les regardoit par-tout comme des hommes dont les maximes & dont la ſageſſe alloient à la deſtruction des principes de la ſociété civile, & cela d'une maniére d'autant plus dangereuſe, que c'étoit en inſpirant aux hommes les maximes d'une vertu outrée, & impraticable au plus grand nombre, qu'elles les accoûtumoient à regarder les loix comme inſuffiſantes & comme imparfaites, diſpoſition d'eſprit qui doit bien-tôt conduire la multitude au mépris & à l'inobſervation de ces mêmes loix. La mémoire des troubles & des ſéditions excitées dans cette partie de l'Italie à l'occaſion des Pythagoriciens, ſubſiſta long-tems dans ce pays. Au tems de Porphyre on en parloit encore, & on les nommoit ἐπὶ τῶν Πυθαγορείων στάσεις.

Si on refuſe d'en croire Porphyre ſur ce qu'il rapporte, après Dicæarque, de l'expulſion de Pythagore par les Locriens, quoique le même fait ſe trouve auſſi dans Thémiſtius, pourquoi voudra-t-on qu'il ſoit plus croyable lorſqu'il avance ſans aucun garant, que Zaleucus avoit été diſciple de Pythagore? *Themiſt. pag. 285. ed. Hard.*

Charondas.

Porphyre & Iamblique joignent Charondas légiſlateur de pluſieurs villes Grecques d'Italie & de Sicile, à Zaleucus, & le font diſciple de Pythagore, comme lui, mais le tems de ce Charondas n'eſt pas facile à déterminer.

Diodore de Sicile qui nous donne un détail très-circonſtancié des loix de Charondas, aſſûre qu'elles furent rédigées par ce Légiſlateur pour ceux de la nouvelle colonie de *Thurium*, fondée l'an 446. avant J. C. la troiſiéme année de la LXXXIII.e *Diod. lib. XII. pag. 295.*

Olympiade, & par conféquent plus de cent ans après le tems auquel on place dans le nouveau fyftème, la mort de Pythagore. Valére-Maxime & Thémiftius, de même que Diodore, font Charondas citoyen de *Thurium.*

Valer. Maxim. VI. 5. Themift. Orat. XIV.

Ariftote nous apprend que de fon tems il y avoit des gens qui faifoient Charondas beaucoup plus ancien; ils le prétendoient difciple de Zaleucus, & fuppofoient que Zaleucus contemporain de Lycurgue, avoit été difciple du Muficien Thalétas ou de l'ancien Thalès.

Polit. II. 12.

Ariftote fe mocque de ceux qui fuivoient cette opinion, mais il ne nous apprend point ce qu'il penfoit fur le tems de Charondas & de Zaleucus.

Heracl. de Polit.

Héraclide de Pont attribuoit à Charondas les loix de ceux de Rhége, & même la forme de leur gouvernement, dans lequel toutes les affaires étoient adminiftrées par un Confeil de cent hommes. Il ajoûte que ces loix & cette forme de gouvernement furent abolies lors de la Tyrannie d'Anaxilas.

Arift. Polit. V. 12.

Ariftote marque la même époque pour celle du changement de l'ancien gouvernement de Rhége, mais il ne fait point mention des loix de Charondas.

Plat. Polit. lib. X. Arift. II. 12.

Platon parle de ces loix de Charondas, & dit, en général, que l'Italie & la Sicile en ont reffenti les avantages. Ariftote défigne en particulier, les villes d'origine Chalcidique, ce qui peut convenir à Rhége, mais non pas à *Thurium,* qui n'étoit point une colonie Chalcidique.

Diod. lib. XI. pag. 37.

Il n'y a rien dans tout cela qui nous inftruife du tems auquel doit avoir vécu Charondas; car même en fuppofant que ces loix furent abolies au tems d'Anaxilas, qui ufurpa la Tyrannie à Rhége la troifiéme année de la LXXI.[e] Olympiade, ou l'an 494. & mourut en 476. après un regne de dix-huit ans, comme nous ignorons pendant combien de tems ces loix avoient été obfervées, nous ne pouvons déterminer par cette date, l'époque de leur établiffement.

Vol. I. p. 532.

Le fçavant Fabricius traitant dans fa Bibliothéque Grecque, la queftion du tems de Pythagore, obferve que rien n'eft plus incertain que ce que l'on trouve dans les Ecrivains de l'Hiftoire

philoſophique, au ſujet des liaiſons de Pythagore avec ces Légiſlateurs & ces Philoſophes que l'on ſuppoſoit ſortis de ſon Ecole.

La célébrité de Pythagore faiſoit que toutes les Sectes vouloient lui appartenir de quelque façon que ce fût, & pour y parvenir, on ne s'embarraſſoit pas trop ſi la Chronologie s'accordoit avec les faits que l'on débitoit. Fabricius étend même, & avec beaucoup de raiſon, à tous ces prétendus diſciples de Pythagore, la réflexion que Cicéron fait au ſujet de Numa: *Cùm Pythagoræ diſciplinam & inſtituta agnoſcerent, ætates autem & tempora ignorarent propter vetuſtatem, eos qui ſapientiâ excellerent, Pythagoræ auditores fuiſſe crediderunt.*

La longueur où ce Mémoire eſt déja parvenu, ne me permet pas de m'étendre autant qu'il me ſeroit facile de le faire, ſi je m'engageois à l'examen détaillé de tous les autres perſonnages que l'on ſuppoſe avoir été diſciples de Pythagore, ou du moins avoir converſé avec lui, comme Hippaſus, Héraclite, Xénophane, Alcméon, Brontinus, Diochæte, Epiménide, &c. La condition de celui qui avance une opinion, & celle de celui qui entreprend de l'examiner, ne ſont pas égales. Il eſt facile au premier d'éviter la longueur & les diſcuſſions; le plus ſouvent il ſe contente de rapporter un fait, &, tout au plus, d'indiquer le témoignage ſur lequel il le fonde. Il ne fait aucune mention de tous les faits & de tous les paſſages qui ſont contraires à celui dont il veut faire uſage. Il écarte toutes les raiſons de douter, & il préſente ſes preuves ſous la forme qu'il juge la plus favorable à l'opinion qu'il a entrepris de défendre. La ſituation de celui qui, ſans ſe propoſer d'autre objet que celui de s'aſſûrer ſi cette opinion eſt véritable, s'engage à l'examiner en elle-même, eſt bien différente. Il ne peut éviter de tout dire. Il eſt dans l'obligation de rapporter tous les différens témoignages ſur le même fait, de les comparer entr'eux, & de balancer toutes les raiſons de part & d'autre. Il ſe trouve par-là engagé à des diſcuſſions très-longues, & d'autant plus fatigantes pour les Lecteurs même les plus ſenſez, que les faits ſur leſquels elles roulent n'ayant par eux-mêmes aucune

importance, ſont de la nature de ceux dont la vérité & la fauſſeté nous doivent être preſqu'également indifférentes. C'eſt-là une choſe dont ce Mémoire ne contient déja que trop d'exemples; & pour ne les pas multiplier davantage, je me contenterai de quelques réflexions générales au ſujet de ces prétendus diſciples de Pythagore : réflexions qui ſuffiront pour mettre les Lecteurs inſtruits en état de décider par eux-mêmes de la force que peuvent avoir de ſemblables preuves pour établir l'opinion qui met la naiſſance de Pythagore en 640. avant J. C.

La premiére choſe qu'il faut obſerver en général, eſt que le plus ſouvent le tems de ces prétendus diſciples de Pythagore eſt peu connu, & ſujet à des difficultés très-grandes & quelquefois inſolubles; que quelquefois l'opinion la plus plauſible & la plus communément reçûë, eſt abſolument contraire au nouveau ſyſtème, & qu'alors on cherche moins l'opinion la plus autoriſée, que celle de laquelle on eſpere tirer quelque avantage, ſans s'inquiéter ſi ce que l'on allegue ne donne pas lieu à de nouveaux embarras & à de nouvelles difficultés qui ne pourroient être éclaircies que par des Diſſertations en forme.

La ſeconde choſe, c'eſt que ſi Diogéne-Laërce, Porphyre, Iamblique & les autres Ecrivains anciens qui ont parlé de l'Hiſtoire philoſophique, ont une autorité ſuffiſante pour perſuader que tels & tels Philoſophes ont été contemporains de Pythagore, quoique ces ſynchroniſmes puiſſent former de très-grandes difficultés dans le ſyſtème chronologique le plus communément reçû, & même dans celui que ces Ecrivains ont ſuivi, à plus forte raiſon faudra-t-il recevoir leur témoignage, à l'égard des ſynchroniſmes qu'ils établiſſent entre Pythagore & des perſonnages dont l'âge eſt indubitable, tels que ſont Polycrate, Cyrus, Cambyſe, Amaſis, &c. & avec des faits dont l'époque eſt indubitable, comme la ruine de Sybaris par les Crotoniates, &c.

On aſſûre, mais ſans en donner aucune preuve, qu'ils ſe ſont trompez au ſujet de ces derniers ſynchroniſmes, & qu'ils ne l'ont pas fait au ſujet des premiers. La ſeule raiſon que l'on

pourroit apporter de cette diſtinction, c'eſt qu'il n'eſt pas poſſible de faire quadrer avec le nouveau ſyſtème, les dates certaines & dépendantes de la ſuite de l'hiſtoire que nous donnent ces événemens & ces perſonnages célébres; au lieu que les ſynchroniſmes avec des perſonnages peu connus, & dont l'hiſtoire n'a aucune liaiſon avec la ſuite des événemens généraux, ſe prêtent facilement aux conjectures & aux ſuppoſitions par leſquelles on ſe flate de pouvoir les ajuſter avec le nouveau ſyſtème.

En réſumant tout ce que j'ai dit juſqu'ici, & en le dégageant des diſcuſſions où j'ai été obligé d'entrer, on verra

1.° Que la mort de Pythagore a été poſtérieure à l'an 509. ou à la ruine de Sybaris, ſelon Diodore ſuivi par Porphyre, Iamblique & les autres Anciens, & que la durée de ſa vie n'ayant été que de quatre-vingt-dix ans, ou même de quatre-vingts ans, ſuivant Héraclide, il n'eſt pas poſſible que ſa naiſſance ait précédé l'an 600. quoiqu'elle puiſſe avoir été moins ancienne.

2.° Que par le calcul de l'Hiſtorien Antilochus, l'an 582. avant Jeſus-Chriſt eſt celui du commencement de la jeuneſſe de Pythagore, ou de ce que les Anciens nommoient Ἡλικία.

3.° Que c'eſt entre les années 576. & 532. que Cicéron, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live, Aulu-Gelle, Clément Alexandrin, Diogéne-Laërce, Porphyre, Iamblique, &c. placent le tems auquel Pythagore a fleuri, celui de ſes voyages dans l'Orient & dans l'Egypte, & celui de ſa retraite en Italie.

4.° Que ces mêmes Ecrivains le font contemporain de Polycrate, d'Amaſis, de Cambyſe, de Servius-Tullius & de Tarquin le Superbe; ſynchroniſmes qui s'accordent avec les dates déterminées plus clairement & plus préciſément.

5.° Que l'âge de ceux que l'on donne pour maîtres à Pythagore dans ſa premiére jeuneſſe, étant examiné & déterminé ſuivant l'opinion la plus commune & la mieux prouvée dans les Anciens, ne peut former aucune difficulté contre la chronologie de l'hiſtoire de Pythagore, expoſée dans les quatre premiers articles.

6.° Enfin, que quand bien même il y auroit eu certain nombre de synchronismes établis dans l'Antiquité entre Pythagore & plusieurs autres personnages, qui pourroient donner lieu à quelques difficultés, il faudroit examiner 1.° avec quelle certitude le tems de ces personnages nous est connu. 2.° sur quelle autorité les Écrivains de l'Histoire philosophique se sont fondez pour établir ces synchronismes. Il est certain que s'il est prouvé que ces synchronismes ne puissent subsister avec la Chronologie ordinaire, plus la difficulté qu'ils formeront sera forte, & plus ils devront nous être suspects.

Un fait qui se lie avec toute la suite de la tradition historique, pourra être reçû sur des preuves assez legéres, parce qu'il sera indifférent de le recevoir ou de le rejetter ; mais s'il dérange toute la Chronologie, si pour le recevoir il faut rejetter tout ce qui passoit pour être le plus assûré, alors on ne peut se rendre trop difficile sur le choix & sur la nature des preuves de ce nouveau fait, parce que ces preuves ne doivent pas seulement avoir la force qui seroit suffisante pour établir un fait particulier, isolé, & indépendant de l'Histoire générale, elles doivent encore avoir toute la force qui est nécessaire pour renverser une suite de faits différens liez les uns aux autres, & pour détruire la certitude de toutes les preuves particuliéres concordantes entr'elles, dont l'assemblage produit la certitude historique de cette suite de faits.

Fin du Tome quatorziéme.


a39003 009720789b

